

Seigneurie de Ribeaupierre

E 474 - 2928

Die nachstehenden in Serie E rot eingeklammerten Archivalien
sind 1868 an das Reichsarchiv in München abgegeben worden.

Ser. E. Nr.	Tage Seite	Ser. E. Nr.	Seite	Ser. E. Nr.	Seite
476	49	566	63	773	87
481	50	567	63	827	91
487	51	568	63	899	100
489	52	569	63	925	102
496	53	570	63	926	102
508	54	610	68	930	103
509	55	630	70	931	103
	55	642	71	940	104
	56	656	73	944	104
	56	673	76	948	104
528	56	702	79	949	104
	56	717	81	951	104
	57	734	84	955	105
	57	745	85	956	105
	58	746	85	958	105
	58	748	85	959	105
	62	770	87	968	106
	63	771	87	1038	110

Den vorbeschriebenen Nummern wurden weiter abgegeben, sieben Bände
enthalten: Mémoire historiques relatifs au Duché de Deux Ponts et
au Comté de Veldenz. Dieses Werk ist weder im Classement noch im
Inventar mit einbegriffen.

~~C. 586 kostet 15 Pfennig (1 Mark und 5 Pfennig)~~

6.3.1868

[] Des documents entre crochets se trouvent à Munich

Die blau eingeklammerten Nr E 11, E 16, E 19, E 20, E 380
und E 472 sind am 11. Januar 1883 an das königl. württem -
bergische Staatsfilialarchiv zu Ludwigsburg abgegeben worden,
und am 3. 1. 1926 (A. 2) auf Grund des art. 52
des Vertrags von ~~Versailles~~ ⁼⁼⁼⁼ dem Reichs. Lip. der Hand-
schrift an die zentralen Staatsarchive ausgetragen.

voir aussi: les Etats concernant
l'édification de documents à
Bâle (acte 62:)

et à Munich (Reichs-Archiv)
en 1888 et 1891 (acte 63:)

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790,

RÉDIGÉ PAR M. BRIÈLE, ARCHIVISTE.

HAUT-RHIN.

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIES ~~25~~ E.

TOME PREMIER.



COLMAR,

IMPRIMERIE DE CH.-M. HOFFMANN.

1865.

inv. H. E. Rhin

48

ARCHIVES CIVILES DU HAUT-RHIN.

SÉRIE A. — La série A des Archives du Haut-Rhin, ne se compose que des actes du pouvoir souverain, qui se manifestaient sous la forme de lettres patentes, d'édits, d'ordonnances et de déclarations. Ces documents, émanés d'une même source, intéressent l'histoire générale de la France et se retrouvent à peu près dans tous les dépôts d'Archives, ou bien ils se rapportent spécialement à l'histoire de la province d'Alsace. Parmi ceux-ci, les seuls sur lesquels on doit insister dans cette notice, on remarque surtout les édits qui portent création du Conseil souverain, exemptant l'Alsace de toute taxe, moyennant un abonnement de 600,000 livres, — enlèvent aux maîtrises de Haguenau et d'Ensisheim la connaissance des affaires forestières, communales et particulières, pour en faire une des attributions de l'Intendance, et font ressortir ces deux maîtrises au Conseil souverain, — suppriment les deux collèges de Schellestadt et de Haguenau, — rétablissent les villes de Colmar, Schellestadt et Strasbourg dans leur droit de percevoir un octroi sur les grains, — règlent l'instruction des affaires d'usure entre les juifs d'Alsace et leurs débiteurs chrétiens, — créent au Conseil souverain une Chambre de consultation pour les procès entre communes, — ouvrent l'entrée du royaume aux toiles peintes d'Alsace et fixent les droits à payer par les produits de cette industrie naissante.

SÉRIE B. — (Il n'existe aux Archives du Haut-Rhin aucun document de nature à entrer dans cette série. Les actes qui proviennent du Conseil souverain sont classés dans la série C.)

SÉRIE C. — **FONDS DE LA RÉGENCE AUTRICHIENNE D'ENSISHEIM.** — Ensisheim, aujourd'hui simple chef-lieu de canton de l'arrondissement de Colmar, devint de très-bonne heure le centre de la domination autrichienne en Alsace. Dès 1431, une Régence y avait remplacé le Tribunal provincial ou *Landgericht* des archiducs d'Autriche, landgraves de la haute Alsace. Devenu, par le traité de Worms, en 1521, maître de l'Autriche et de la haute Alsace, comprise dans le cercle des pays antérieurs (*vorder österreichische lande*), l'archiduc Ferdinand organisa sur de nouvelles et plus larges bases la Régence d'Ensisheim. C'est à partir de l'édit du 17 août 1523 qu'on peut considérer la Régence comme définitivement constituée, telle qu'elle resta jusqu'au jour de la conquête de l'Alsace par la France, sauf de légères modifications : une Chambre de justice (*Regimen, Regiment*), devant laquelle

étaient portées par appel toutes les sentences rendues, au criminel et au civil, par les baillis ou par le Directoire de la Noblesse, pour des causes où des nobles seuls étaient intéressés, chargée en outre d'arrêter, avec l'Archiduc, et de faire exécuter tous les règlements de police et d'administration intérieure; à côté de ce tribunal une Chambre des Comptes (*Cammer*), chargée, comme l'indique son nom, de l'administration des finances. A chacune des deux Chambres était attachée une Chancellerie qui expédiait les décisions des conseillers, avait la garde des Archives et tenait registre des missives des archiducs ou de la Régence d'Inspruck; si l'on y ajoute les bas officiers, tels qu'huissiers, messagers et archers, on aura l'ensemble du personnel de la Régence. Le nombre des conseillers semble avoir varié quelquefois pour les deux Chambres: il était de trois ou quatre conseillers nobles et gradués. La Chancellerie du *Regimen* était composée de quatre secrétaires, d'un greffier des procès, d'un régistrateur et de sept écrivains grossoyeurs; la Chancellerie de la *Cammer*, moins importante, n'avait que deux secrétaires, un régistrateur et quatre scribes; un des conseillers lettrés dirigeait la Chancellerie dans chaque Chambre; il portait le titre de chancelier, avait de plus forts appoîtements, et, dans les processions, marchait avant ses collègues. Le *landvogt* (avoué du pays) n'était pas seulement le président de la Régence, il était encore le commandant militaire du pays et réunissait toutes les attributions qui furent partagées plus tard entre l'intendant d'Alsace, le premier président du Conseil souverain et le gouverneur de la province. Les séances de la Régence avaient lieu de 6 à 9 heures en été, et de 7 à 10 heures en hiver; les séances de relevée avaient lieu, en toute saison, de 1 heure à 4 heures. La Régence ne siégeait pas le samedi soir; en revanche, la séance du matin était prolongée. Le lieutenant du *landvogt* (*stathalter*) présidait les assemblées quotidiennes; il recueillait les avis en commençant par le chancelier, et ceux de robe, les conseillers nobles, n'opinaient qu'ensuite; le chancelier minutait les décisions qu'un secrétaire rédigeait avec les formules d'usage; un des écrivains de la Chancellerie grossoyait ensuite les copies qui revenaient à la Chambre pour être signées par deux conseillers; leur signature seule authentiquait les actes, car la Régence d'Ensisheim n'avait pas de sceau. Plusieurs fois elle réclama auprès des archiducs, mais la Régence d'Inspruck fit constamment échouer ses tentatives; c'était un moyen d'assurer sa suprématie, établie en termes formels par un édit de 1603.

Avant d'indiquer à grands traits les principaux documents dont se compose le fonds de la Régence d'Ensisheim, il n'était peut-être pas sans utilité de recueillir et de fixer ces renseignements épars; ils peuvent servir à donner une idée de la manière dont fonctionnait cet ancien corps administratif et judiciaire.

Les papiers de la Chambre de justice forment une première série (C. 1 à 188), où l'on remarque surtout: les procès-verbaux des séances des États d'Alsace, malheureusement fort incomplets; — l'état général, par ordre alphabétique de communes, des fiefs relevant de la maison d'Autriche, en Alsace; — le plus ancien terrier des biens-fonds de l'Autriche dans la haute Alsace (1303); — les papiers relatifs à la situation financière, aux emprunts des archiducs, au personnel de la Régence et aux fonctionnaires dont la Chambre de justice avait la nomination; — quinze volumes de correspondance entre les deux Régences d'Ensisheim et d'Inspruck. Parmi les affaires ecclésiastiques, je dois citer: un rescrit de l'empereur Charles-Quint maintenant la Régence d'Ensisheim dans le droit d'envoyer un commissaire pour présider à l'élection des abbés de Lucelle (droit dont elle jouissait encore sur l'abbaye de Lure); — la donation faite aux Jésuites de Fribourg, appelés à Ensisheim, des prieurés de Saint-Ulrich et Saint-Morand par l'empereur Rodolphe II (1587); des prieurés de Feldbach, Froidefontaine, Saint-Nicolas-des-Bois, de l'abbaye de Valdieu par l'archiduchesse Clémence (1636); — un mandement de la Régence faisant défense aux négociants catholiques

d'avoir aucunes relations commerciales avec les villes protestantes. Deux articles (C. 120 à 121), se rapportent aux conflits de juridiction entre la Cour de Rothweil et la Régence d'Ensisheim. — Le chapitre des fautes criminelles renferme de précieux renseignements sur la pénalité autrefois usitée en Alsace : nous y trouvons l'application de la peine du pal, de nombreuses amendes pour adultères ; — les peines les plus terribles prononcées contre les mères infanticides, quelquefois cousues dans un sac et noyées, d'autres fois enterrées vives ; — mais le fait le plus intéressant peut-être qui ressort de l'étude de ces procédures criminelles, c'est que la composition pécuniaire (l'ancien *wehrgeld* germanique) reste très-tard en usage dans notre province, au moins en haute Alsace.

Avec l'article C. 189 apparaissent les papiers de la Chambre des Comptes ; ils comprennent toutes les affaires dont elle avait l'administration, salines, contributions, dimes novales, péages, mines, monnaies, etc.

Les pièces de péages, sans tenir tout ce que leur nombre semble promettre, permettent d'établir, comme productions propres au sol de l'Alsace ou à son industrie, les vins et les eaux-de-vie, le vinaigre, les légumes, les bois et charbons, les métaux, le tartre, le tabac, le rouge de Haguenau, le coutil et les filets de Massevaux, les draps de Sainte-Marie-aux-Mines.

Le commerce de transit entre la Hollande, l'Allemagne et la Suisse se faisait par l'Alsace ; il consistait principalement en toiles, draps, cristaux, verreries, articles de Nuremberg, bois du Brésil, livres, savons de Venise, cuirs de Russie, mercerie et soieries de France.

Au nombre des médecins attachés à la Régence d'Ensisheim, il faut citer les noms de George Garnier, auteur d'un *Traité sur la peste*, dédié à la Régence, et de George Pictorius, qui, en 1563, publia sur la médecine un livre où il s'appliqua surtout à répandre de simples et utiles notions d'hygiène.

Plus de cent articles (C. 434 à 531) se rapportent aux travaux de fortification de Brisach, aux traités de paix conclus entre la maison d'Autriche et la Suisse, et surtout au long et terrible drame de la guerre de Trente ans (1618-1648).

Les articles 532 à 944 forment la seconde partie de la Régence d'Ensisheim et se composent de titres relatifs aux bailliages d'Altkirch, Belfort, Bergheim, Cernay, Delle, Ensisheim, Ferrette, Landser, Thann, aux seigneuries d'Issenheim et de Rougemont.

Je mentionnerai particulièrement : des plans, dessins et documents du XVI^e siècle se rapportant au château de Belfort ; — la correspondance de la Régence avec le célèbre ingénieur Daniel Specklé, au sujet des fortifications d'Ensisheim ; — une série de pièces relatives aux engagements successifs de Huningue, aux chasses annuelles de la Régence dans la grande forêt de La Harth, au rachat par la maison d'Autriche de la seigneurie de Rougemont, devenue, par mariage, la possession des comtes de Soultz ; — les comptes de la grande bergerie seigneuriale d'Erbenheim, près Thann ; — des comptes du bailliage de Thann, remontant au XIV^e siècle ; — les concordats conclus par la Régence, au nom de la maison d'Autriche, avec l'évêché de Bâle ; — des contestations entre la Régence et l'abbaye de Murbach, au sujet de la juridiction à Hœsinen ; — plusieurs articles se rapportant : aux différends survenus entre les chanoines capitulaires de Murbach, à l'occasion de l'élection d'un abbé ; — à la réforme de cette abbaye par l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg ; aux négociations de ce dernier, lors de son mariage avec Clémie, fille du grand-duc de Toscane, pour disposer les chapitres de Murbach et de Lure à élire, comme administrateur, son neveu, le jeune archiduc Léopold-Guillaume.

RÉGENCE FRANÇAISE DE BRISACH, 1639-1637. — Le 17 décembre 1638, Brisach, dernier boulevard de la puissance autrichienne en Alsace, se rendait à Bernard de Saxe-Weimar ; c'en était fait dès lors de la Régence d'Ensisheim, que remplaça, pendant un an (juillet 1639), la Régence éphémère de Saxe-Weimar, puis définitivement la Régence royale de Brisach. Louis XIII héritait du duc Bernard.

Un des premiers actes de la Régence française fut de confirmer les priviléges de la Noblesse et de rappeler ceux de ses membres que la guerre avait exilés en Suisse ou en Allemagne.

Le fonds s'ouvre donc par une série de lettres réversales fournies, pour la reprise de leurs fiefs, par les Reinach, les Hertzberg, les Jesletten, les Reichenstein, les Flachslanden, les D'Andlau, les Ferrette, etc.

Les seuls documents qui méritent une attention particulière sont : l'investiture du fief des Morimont accordée par Louis XIV à Robert de Vignacourt ; — des pièces intéressantes ayant rapport aux longues difficultés de la préfecture de Haguenau avec les dix villes impériales ; — le concordat arrêté entre les commissaires du roi de France et ceux de l'évêque de Bâle ; — le mémoire adressé à la Régence par les États et villes d'Alsace contre les entreprises du comte de La Suze, gouverneur de Belfort ; — la donation, par le maréchal de Turenne, au nom du Roi, au général de Rosen, de la seigneurie de Rougemont.

INTENDANCE D'ALSACE, 1648-1789. — Quand le traité de paix de Munster (Westphalie) eut sanctionné le fait accompli de la conquête de l'Alsace, l'Intendance fut établie à Brisach et fonctionna jusqu'en 1657 à côté de la Régence royale, sans qu'il soit bien facile de démêler leurs attributions respectives, qui durent, en plus d'un cas, faire double emploi.

Après l'édit de 1687, qui enleva la Régence à Brisach pour l'installer, sous le nom de Conseil provincial, à Ensisheim, les premiers présidents de ce corps furent en même temps intendants et le demeurèrent jusqu'en 1674, époque à laquelle eut lieu définitivement la division des pouvoirs. Après un court séjour à Brisach, l'Intendance s'établit, en 1682, à Strasbourg, qui venait d'être réunie à la France, et plus heureuse que le Conseil souverain, destiné à changer plusieurs fois encore de résidence, elle resta jusqu'à la Révolution dans la capitale de l'Alsace.

Au-dessous de l'Intendance étaient, en haute Alsace, trois subdélégués résidant à Colmar, Belfort et Ferrette (cette dernière subdélégation créée en 1770 seulement), qu'on pourrait comparer à nos sous-préfets, mais avec une plus large part d'initiative et d'autorité.

Le fonds de l'Intendance renferme donc toutes les pièces relatives à l'administration de l'Alsace depuis 1648 jusqu'en 1789.

Parmi les faits ayant un caractère historique ou administratif particulier auxquels se rapportent les pièces de ce fonds, il convient de citer : le grave conflit qui s'éleva dans la seconde moitié du siècle dernier entre les habitants de la vallée de Munster et leurs magistrats, conflit qui causa une émotion extraordinaire dans cette partie de l'Alsace, car le souvenir des événements qui en furent le résultat y est encore vivant ; — l'établissement de manufactures de draps communs à Sainte-Marie et à Strasbourg, et de fabriques de soies de coton à Sainte-Marie et à Sierentz ; — la fondation de Neuf-Brisach, dont les fortifications sont dues à Vauban ; — l'activité imprimee aux travaux des routes, à la construction de nouveaux ponts, à l'éta-

blissement de canaux pour l'exploitation des usines; — enfin les grandes opérations cadastrales commencées en 1760 et terminées vers 1766.

Tel est le résumé, trop rapide pour être complet, des travaux accomplis par les intendants d'Alsace, et qui firent de cette province une des plus belles et des plus florissantes de France. Espérons qu'une décision favorable de M. le Garde des Sceaux complétera l'ensemble de ces collections administratives, en ordonnant la remise aux Archives départementales des documents provenant du Conseil souverain qui sont encore aujourd'hui perdus pour la science, par suite de leur dépôt dans les greffes de la Cour.

Il n'existe pas de série D aux Archives du Haut-Rhin.

SÉRIE E. — TITRES FÉODAUX. — COMTÉ DE HORBOURG ET SEIGNEURIE DE RIQUEWIHR. — Le comté de Horbourg, situé entre l'Ill et le Rhin, Neuf-Brisach et Colmar, passa, en 1324, par acte de vente, de la famille des comtes de Horbourg, sur le point de s'éteindre, dans celle des comtes de Wurtemberg; il se composait des onze bourgs et villages suivants: Horbourg, Algolsheim, Andolsheim, Appenwihr, Bischwihr, Durrenentzen, Fortschwihr et Muntzenheim, Sundhoffen, Volgelsheim, Wolfgantzen.

La seigneurie de Riquewihr, qui fut acquise par les Wurtemberg en même temps que le comté de Horbourg, mais qui eut longtemps une administration distincte, était située entre l'Ill et les Vosges, s'étendait au nord jusqu'aux limites de la seigneurie de Ribauville, et au sud jusqu'à Sigolsheim; elle comprenait les bourgs et villages de Riquewihr, Aubure, Beblenheim, Hunawihr, Mittelwihr, Ostheim.

Ce pays, dont les habitants professaient presque tous le culte luthérien, était administré par une Régence résidant à Riquewihr et dépendant de celle de Montbéliard.

Les principaux documents que renferme le fonds des comté de Horbourg et seigneurie de Riquewihr sont: les diplômes impériaux portant concession ou confirmation de priviléges; — la charte donnée par Henri VI de Wurtemberg aux bourgeois de Riquewihr, et qu'on peut appeler *charte de commune*, puisqu'elle règle les droits du seigneur et ceux des bourgeois; — les pièces relatives au séquestre établi sur le comté après la mort de Léopold Éberhard, duc de Wurtemberg-Montbéliard; — le pacte de famille entre les cinq frères de la maison de Wurtemberg (1617); — un extrait du *livre rouge* de la ville de Riquewihr, contenant des règlements de police; — une lettre de la Régence de Montbéliard au receveur seigneurial de Riquewihr, l'invitant à faire tout son possible pour empêcher l'admission des catholiques parmi les bourgeois de la seigneurie; — des règlements et statuts de diverses corporations; — des taxes des gages des domestiques et journaliers; — des contrats d'acquisition passés au profit de la maison de Wurtemberg; — un mémoire historique sur le château de Sponeck; — des transactions entre le duc de Wurtemberg et la ville de Colmar réglant les limites entre les bans de Horbourg et de Colmar, leurs droits respectifs sur la rivière d'Ill et le droit d'émigration à payer par les sujets des deux parties; — des baux de biens-fonds seigneuriaux; — des colligences générales et partielles des rentes et revenus des domaines séculier et ecclésiastique; — la correspondance entre le receveur seigneurial de Riquewihr et Voltaire, qui avait à toucher les intérêts de 396,000 livres prêtées au duc de Wurtemberg; — les titres de pensions: de 7,500 livres accordée à madame Denis, nièce de Voltaire; de 4,000 livres, au baron Georges de Wimpfen; de 200 livres, au sieur Chauffour jeune; — des pièces de contestation entre les habitants de

Beblenheim et de Mittelwihr et les ducs de Wurtemberg, qui avaient élevé de cinq à douze le nombre des corvées; — divers titres relatifs aux colonges de Beblenheim, Muntzenheim, Volgelsheim; — une copie de la charte de Maximilien II, confirmant les priviléges de la ville de Vieux-Brisach; — les titres des fiefs tenus de la maison de Wurtemberg par différents nobles; — les pièces de procédure entre les Truchsess de Rheinfelden et les Schauenburg, au sujet de la juridiction au ban de Lengenberg; — une intéressante collection de pièces ayant rapport à l'exercice du culte luthérien dans la seigneurie; — un règlement concernant les anabaptistes; — une consultation d'avocats sur l'importante question de savoir si la propriété des biens communaux en général appartenait aux seigneurs comme supérieurs territoriaux; — un relevé des inscriptions tumulaires trouvées dans l'église de Riquewihr et de celles qui décoraient l'Hôtel-de-Ville et la Surintendance.

SEIGNEURIE DE RIBAUPIERRE.— Ce fonds est, numériquement, le plus considérable de ceux qui forment les Archives du Haut-Rhin.

L'ancienne seigneurie de Ribaupierre se composait de plus de trente bourgs ou villages répartis administrativement en huit bailliages : Ribeauvillé, Bergheim, Guémar, Wihr, Zellenberg, Orbey, Sainte-Marie-aux-Mines, Heiteren.

Depuis les Croisades jusqu'en 1673, les sires de Ribaupierre occupent dans l'histoire de la province une place considérable; mêlés à tous les événements dont ils sont les contemporains, revêtus de hautes fonctions, chargés de missions importantes par les empereurs et les archiducs, unis par leurs alliances à plusieurs grandes maisons princières et souveraines de l'Allemagne, on peut dire que les Ribaupierre étaient la plus puissante des familles de dynastes de la haute Alsace.

Le fonds de la seigneurie de Ribaupierre abonde en documents historiques précieux; il faut se résoudre, pour éviter une trop longue nomenclature, à faire un choix, et ne citer que : des contrats de mariages et de constitutions de dots et de douaires remontant aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles; — une charte de Rodolphe de Hapsbourg (1291), reproduite par Schœpflin, réglant le partage des biens propres et héréditaires entre les membres de la famille; — le pacte de famille de 1386; — une série de diplômes impériaux (1330-1359) confirmant les priviléges de ces seigneurs ou leur en concédant de nouveaux; — des traités d'alliance (1370-1444); — les lettres de protection accordées par Charles VII, roi de France, à Maximin de Ribaupierre; — les mémoires imprimés par le prince de Waldeck qui, après la mort de J.-J. de Ribaupierre, dernier mâle de cette famille, dont il avait épousé la nièce, réclamait la moitié de sa riche succession, donnée tout entière aux palatins de Birkenfeld; — les pièces se rapportant à l'ambassade à Strasbourg d'Eberhardt de Ribaupierre, chargé par l'empereur Ferdinand II de négocier un emprunt de 50,000 florins; — un catalogue du XVI^e siècle de la bibliothèque seigneuriale; — des collections de documents relatifs aux châteaux de Hohenack et de Guémar; — des liasses de correspondances des XIII^e-XVII^e siècles, remplies de détails historiques intéressants; — une relation de la bataille de Milan; — des procès de sorcellerie; — cinq articles de pièces relatives à la guerre des Paysans; — les règlements de la confrérie des bergers et des musiciens de l'Alsace; — des conflits de juridiction entre la Table de marbre de Metz et le Conseil souverain d'Alsace; — les comptes de la Cour; — les protocoles de la Chancellerie et de la Chambre forestière; — une collection considérable des titres de fiefs actifs et passifs de la seigneurie; — les comptes des huit bailliages; — l'immense quantité de pièces relatives, dans chacun de ces bailliages : à l'administration des forêts, aux pâtures, aux cours d'eau et usines, à la

perception des droits seigneuriaux, au personnel des officiers seigneuriaux, à l'instruction primaire ; — les comptes de la tuilerie seigneuriale et du couvent des Augustins de Ribeauvillé ; — enfin, dans le bailliage de Sainte-Marie, une précieuse collection de pièces se rapportant à l'exploitation des mines de cette vallée.

DUCHÉ MAZARIN, 1639-1791. — Par un édit donné à Toulouse au mois de décembre 1639, Louis XIV, voulant royalement récompenser le zèle qu'avait déployé le cardinal Mazarin pour la conclusion des traités de paix de Munster et des Pyrénées, lui donna en fief le comté de Ferrette, les seigneuries de Belfort, Delle, Thann, Altkirch et Issenheim, c'est-à-dire près d'un sixième de la haute Alsace ; c'est de l'ensemble des pièces relatives à l'administration de ce riche domaine que se compose le fonds du duché Mazarin.

Les documents historiques à signaler sont : le titre d'acquisition de la prévôté de Delle par Albert, duc d'Autriche, et les actes d'engagement, au profit de divers seigneurs, de cette prévôté (1320-1313) ; — l'acte de prestation de serment des bourgeois de Thann à Albert d'Autriche, et les investitures du château et de la ville (1387-XVI^e siècle) ; — des titres de même nature pour les seigneuries d'Altkirch, de Rosemont, de Ferrette ; — des comptes de la seigneurie d'Altkirch remontant au XIV^e siècle ; — les titres de propriété et autres pièces relatives à l'exploitation des forges et fourneaux de Belfort ; — d'anciens urbaires et renouvellements de biens de ces diverses seigneuries ; — une collection de pièces se rapportant aux mines de Masevaux ; — les protocoles des justices seigneuriales.

TITRES DE FAMILLE. — Ces fonds se composent des titres de propriété, actes d'investiture, minutes de lettres reversales et de pièces d'un caractère intime se rapportant aux familles nobles d'Andlau, de Brinighoffen, de Berckheim, Besançon, Bärenfels, Besenwald, Bergeret, Cointet de Filain, Dietrich, Epingen, Eyrard et Gouvernet, Florimont, Falckenstein, Pra-Peseux, Flachslanden, Ferrette, de Gohr, Hagenbach, Klinglin, Kempf d'Angreth, Kläckler, Latouche, Landenberg, Montjoie, Marsteller, Neuenstein, Reiner de Weyl, Rathsamhausen, Rosen, Rougemont, Reinach, Ruest, Reichenstein, Stetten, Sickingen, Schauenburg, Sulger, Schwendi, Schoenau, Tubingen, Truchsess de Rheinfelden, Valcourt, Vignacourt, Wangen, Waldner, Wessenberg, Wetzel, Wurmser, Wimpfen, Zaiguelius, Zorn de Boulach, Zu Rhein.

COMMUNES ET MUNICIPALITÉS. — Le petit fonds des communes et municipalités renferme une liasse de pièces intéressantes se rapportant à l'histoire des troubles religieux qui eurent lieu à Colmar lors de l'établissement de la réforme dans cette ville ; — le contrat d'acquisition par la ville de Colmar de la seigneurie de Sainte-Croix et les renouvellements de rentes perçues par la ville dans cette seigneurie.

CORPORATIONS D'ARTS ET MÉTIERS. — Ce fonds renferme les règlements des corporations de bouchers, tisserands, boulangers, chapeliers, tailleurs, tanneurs et chamoiseurs, jardiniers, bonnetiers, maçons, tailleurs de pierres, charpentiers, poêliers de terre, etc., dont le plus ancien remonte à l'année 1392 ; — les statuts du corps des marchands de la ville de Belfort.

Léon BRIÈLE.

Archiviste du Haut-Rhin.

E. 469. (Liasse.) — 7 pièces, papier, français et allemand.

1605-1718. — Annulation d'une adjudication de biens-fonds faite par des particuliers, comme ayant eu lieu un dimanche pendant le service divin; — condamnation à l'amende des contrevenants. — Sentences rendues à la requête du procureur fiscal de Montbéliard, contre un messager d'Ensisheim et un messager de St.-Dizier qui avaient donné des assignations le jour de Noël dans les villages de Beaucourt, Alle et Vaudoncourt. — Publications dans la seigneurie de Riquewihr de l'ordonnance relative aux biens incultes et vacants. — Règlement imprimé du magistrat de Riquewihr portant défense de cultiver dans le ban de Riquewihr certaines plants de vigne; — classification des bonnes et des mauvaises espèces.

E. 470. (Liasse.) — 24 pièces, papier, allemand et français.

1595-1789. — États des quantités de vins portées par les *leiterer* à Mittelwihr et Beblenheim; — sommes qui leur sont dues. — Avis sur la demande formée par le sieur de Truchsess aux fins d'obtenir l'amodiation du village ruiné d'Appenwihr. — Promesse du roi Louis XIV de payer à la seigneurie de Riquewihr 17,135 livres pour les terres comprises dans les fortifications de Neuf-Brisach. — Règlement de compte entre la maison de Württemberg et la ville de Strasbourg, qui devait à la première 58,063 florins. — Jousance accordée par la seigneurie à son prévôt de la commune de Horbourg de sept jucharts de champ pour l'entretien des bêtes mâles de la commune.

E. 471. (Liasse.) — 22 pièces, papier, français et allemand; 2 plans.

1583-1778. — Plans de quelques cantons de champs au ban d'Altenheim, commun entre les seigneurs de Riquewihr et de Ribaupierre. — Renseignements sur le mode de nomination des maîtres d'école et le paiement de leurs salaires. — Réparation d'un chemin près du *Rosen-Krantz* à Zellenberg. — Quittance d'une somme de 147 florins payée par la seigneurie de Riquewihr et le comté de Horbourg pour leur quote-part dans la contribution fixée par les États confédérés de la Haute-Alsace. — Exécution d'un voleur à Horbourg. — Requête des habitants du comté de Horbourg et seigneurie de Riquewihr au duc Jules-Frédéric de Württemberg pour être déchargés de l'occupation des compagnies du colonel Vernier. — Reconnaissance de 200 florins souscrite par le magistrat de Riquewihr au profit d'Ambroise Dieffenbach.

E. 472. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français; 2 plans.

1495-1789. — Contestation entre la seigneurie et les communes de Riquewihr, Beblenheim, Hunawihr, Mittelwihr, Aubure et Zellenberg, au sujet des frais de réparation d'un chemin conduisant dans les forêts seigneuriales situées

derrière Riquewihr. — Confirmation des priviléges du comté de Horbourg et de la seigneurie de Riquewihr par les tuteurs du comte Frédéric de Württemberg. — Inscriptions décorant l'Hôtel-de-Ville de Riquewihr et le bâtiment appelé *Surintendance*; — inscriptions tumulaires trouvées dans l'église du même lieu. — Hartmann Herb, bourgeois de Colmar, réclame le prix de la bannière seigneuriale qu'il a faite. — État de quelques recettes et dépenses faites pour le mariage d'un comte de Württemberg. — Lettre de la Régence de Montbéliard invitant les officiers de la seigneurie de Riquewihr à mettre en sûreté les documents de la seigneurie en les envoyant à Montbéliard. — Arbitrage du comte palatin du Rhin entre Henri de Württemberg et les habitants de Kaysersberg.

E. 473. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1737-1761. — Sommes payées pour frais de procédures; — indemnités accordées aux adjudicataires des dimes pour pertes éprouvées par suite de grêle, gelée, etc.

SEIGNEURIE DE RIBAUPIERRE.

E. 474. (Registre.) — 640 feuillets, papier, français et allemand.

1779. — Répertoire général des archives de la seigneurie de Ribaupierre, dressé par Christian-Charles-Albert Steinheil, régisseur.

E. 475. (Liasse.) — 49 pièces, papier, français et allemand.

XVII^e-XVIII^e siècle. — Inventaires des titres de la seigneurie conservés à la chancellerie de Ribauvillé. — Inventaires partiels de pièces extraites des archives de Ribauvillé et envoyées à l'hôtel de Deux-Ponts, à Strasbourg, pour être consultées, ou pour être mises en sûreté à la veille de la révolution. — Inventaires des pièces provenant de la seigneurie de Ribaupierre extradées aux archives départementales du Haut-Rhin par d'anciens officiers de la seigneurie et par le gouvernement Bavarois; — correspondance relative à l'extradition de ces pièces. — Inventaires sommaires des bailliages de Ribauvillé, Bergheim, Wihr-au-val, Zellenberg, Sainte-Marie-aux-Mines, Jebenheim, Heiteren et Guémars.

E. 476. (Liasse.) — 8 pièces, papier, français et allemand.

1639-1770. — Lettres d'avis et de félicitations relatives à la naissance d'Eberhardt-Casimir, fils de Jean-Jacques, et de Louis-Eberhardt, fils de George-Frédéric de Ribaupierre. — Désignation des personnes qui ont assisté au repas de baptême de Catherine-Agathe de Ribaupierre; — état des fournitures faites à ce sujet par les différents bailliages, comme présents de baptême. — Réjouissances à Ribauvillé à l'occasion de la naissance du prince héritaire, fils du prince palatin de Deux-Ponts.

E. 477. (Liassc.) — 3 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin ; allemand, latin et français.

1315-1413. — Quitteance délivrée par Guillaume, comte de Montfort, d'une somme de 400 marcs d'argent que Jean et Henri de Ribaupierre leur devaient pour la dot de leur sœur, épouse dudit comte. — Contrat de mariage entre Henri de Longvy, sire de Raon, et Jeanne de Faucoigney, veuve de Jean de Neufchastrau, fille naturelle légitimée de Jeanne de Blamont, femme de Bruno de Ribaupierre. — Dépôt entre les mains de Thiébaut, seigneur de Blamont, de deux actes originaux, portant donation, au profit de Marguerite de Lorraine par le duc Raoul, d'une partie des salines de Rosières, d'une maison au dit lieu et d'une somme de 10,500 livres ; — reconnaissance par le duc Jean de Lorraine à Ulric de Ribaupierre, d'une dette de 1500 florins. — Accord entre le duc Jean de Lorraine, d'une part, et d'autre part, Ulric de Ribaupierre et Marguerite de Lorraine, sa femme, réglant le paiement de la dot (15,000 florins) de cette dernière. — Jean-Ulric de Hoss d'Issenheim écrit à ses beaux-frères Maximin et Ulric de Ribaupierre pour traiter avec eux au sujet de la dot de sa femme.

E. 478. (Liassc.) — 5 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; allemand.

XV^e siècle - 1516. — Constitution de rente par Maximin de Ribaupierre, au profit de sa sœur Elsa, femme de Jean-Ulric de Hoss d'Issenheim, de 80 florins sur la dîme de Kientzheim. — Constitution d'une rente annuelle de 200 florins par Gaspard de Ribaupierre, au profit de sa femme Imagina de Linanges ; — consentement des deux frères de Gaspard, Guillaume et Maximin, à cette constitution de rente. — Acte par lequel Hélène de Ribaupierre, femme du comte Henri de Luppfen, reconnaît avoir reçu de son père Guillaume de Ribaupierre, les 4000 florins de sa dot et renonce à tous ses droits sur sa succession paternelle et maternelle. — Contrat de mariage entre Guillaume de Ribaupierre et Marguerite, fille de Simon Wecker, comte de Deux-Ponts, seigneur de Bitsche et Liechtenberg. — Lettre de la Régence d'Ensisheim à Maximin de Ribaupierre, annonçant que le stathalter et un conseiller assisteront aux noces des deux filles du landvogt, Guillaume de Ribaupierre.

E. 479. (Liassc.) — 5 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin ; allemand et français.

1516 - 1558. — Quitteance délivrée par Catherine de Ribaupierre, femme de Wolff de Hohenfels, des 4000 florins constituant sa dot. — Quitteance délivrée par Elisabeth de Ribaupierre, femme de Jean de Heideck, des 2000 florins stipulés dans son contrat de mariage. — Jeanne de Ribaupierre, fille d'Ulric, femme de George de Walbourg, reconnaît avoir reçu en dot 5000 florins de son grand-père Guillaume de Ribaupierre, et renonce à tous ses droits sur la seigneurie. — Lettre du comte Henri de Fürstemberg à Eguenolphi de Ribaupierre ; — projet de mariage entre un

seigneur de Ribaupierre et Anne-Marie, fille du comte. — Quitteance délivrée par Barbe de Ribaupierre, femme de Jacques de Hohengeroldseck, des 4000 florins constituant sa dot.

E. 480. (Liassc.) — 20 pièces, papier, allemand et français.

1558-1615. — Lettres de George, comte d'Erbach et de Philippe, comte de Nassau, tuteurs d'Eberhardt de Ribaupierre, adressées à la mère de celui-ci, Marie d'Erbach, veuve d'Eguenolphi, et à Otton, comte du Rhin : — réponses de ces derniers relativement au mariage arrêté entre Eberhardt de Ribaupierre et Anne, comtesse du Rhin, fille d'Otton. — Lettres adressées à Eberhardt de Ribaupierre par A. Merlin de Baudonviller, concernant un projet de mariage entre une demoiselle de Harancourt et un jeune seigneur de Ribaupierre.

E. 481. (Liassc.) — 10 pièces, papier, français et allemand.

1637-1769. — Extrait du contrat de mariage passé entre Eberhardt de Ribaupierre et la comtesse du Rhin, Anne de Kybourg. — Lettre de George-Frédéric de Ribaupierre au comte Sauvage et du Rhin concernant un projet de mariage entre une comtesse de Hanau et George-Frédéric. — Lettre du comte Chrétien-Louis de Waldeck à J.-J. de Ribaupierre, pour lui demander la main de sa nièce et pupille Anne-Elisabeth. — [Lettres de la princesse Caroline, douairière de Deux-Ponts, et de son fils le prince Chrétien IV, demandant à la chancellerie de Ribaupierre des renseignements sur la dot qu'on accordait aux filles des comtes de Ribaupierre et aux princesses palatines de Deux-Ponts. — Rescrit du duc de Deux-Ponts et extrait des protocoles de la chancellerie de Ribaupierre, concernant le paiement sur les revenus de la seigneurie de Ribaupierre d'une somme de 14,000 florins d'empire, pour la dot de la princesse Marie-Amélie-Augustine de Deux-Ponts, à l'occasion de son mariage avec Frédéric-Auguste, duc et électeur de Saxe.]

E. 482. (Liassc.) — 1 pièce, papier ; 3 pièces, parchemin ; allemand et français.

1790-1862. — Constitution de douaire par Anselme de Ribaupierre, au profit de sa femme Elisabeth, fille du comte Sigebert de Werd, de la dîme d'Ammerschwihr qu'il tenait en fief de Thiébaut, comte de Ferrette. — Burcard de Horbourg constitue au profit de sa femme, Lucie de Ribaupierre, un douaire de 600 marcs d'argent, sur le château et la ville de Zellenberg (traduction française). — Ulric, landgrave de la Basse-Alsace, autorise Jean de Ribaupierre à constituer un douaire au profit de sa femme, Elisabeth de Geroldseck, une somme de 224 marcs d'argent, sur une cour à Guémars, sur un moulin, des maisons et autres biens et rentes à Guémars. — Constitution en douaire faite par Jean de Ribaupierre, au profit de sa femme, Elisabeth de Geroldseck, d'une rente annuelle de 20 marcs d'argent sur différents biens qu'il avait

achetés de Jean de Sélestadt. — Constitution en douaire faite par Ulric de Ribaupierre, du consentement de ses deux frères, au profit de sa femme, Hertzelande de Fürstemberg, d'une somme de 200 marcs d'argent, valeur de Colmar, à prendre sur différentes pièces de vignes au ban de Bergheim.

E. 483. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; allemand.

1364-1365. — Constitution en douaire par Ulric de Ribaupierre au profit de sa femme, Marguerite, duchesse de Lorraine, d'une somme de 500 florins à prendre sur le tiers de la seigneurie de Hohenack, sur le tiers du pressoir et de la dime à Ammerschwihr, sur le tiers des gens et de la taille à Morschwihr, Ammerschwihr et Katzenthal. — Henri de Sarwerden promet à Bruno de Ribaupierre d'exécuter toutes les clauses contenues dans la constitution de douaire et dans la lettre de don nuptial faites en faveur de sa femme, Hertzelande de Ribaupierre, seur de Bruno. — Transaction passée entre Frédéric, archevêque de Cologne, comte de Sarwerden, d'une part, et Hertzelande de Ribaupierre, veuve du comte Henri de Sarwerden, d'autre part, au sujet de la succession de ce dernier. — Constitution en douaire par Gaspard de Ribaupierre au profit de sa femme, Imagina de Linange, du château et de la ville de Zellenberg, du village de Bennwihr, d'une somme de 300 florins à prendre sur la taille à Ribaupierville.

E. 484. (Liasse.) — 3 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin ; allemand.

1543-1550. — Constitution en douaire par Guillaume de Ribaupierre au profit de la veuve de son fils Ulric, Anne-Alexandrine de Fürstemberg, du château de Zellenberg, d'un revenu annuel de 20 florins, et de différentes rentes en grains, vins et poules ; — renonciation par Anne-Alexandrine à tous les biens stipulés dans son contrat de mariage. — George de Ribaupierre s'engage à payer sur les revenus des seigneuries de Bitsche et de Lichtenau les intérêts des 2000 florins de douaire et des 1000 florins de don nuptial qu'il avait assurés à sa femme, née Elisabeth de Heilenstein. — Constitution par George de Waldbourg au profit de sa femme, Jeanne de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 550 florins, et, en douaire, de la ville et du château de Wurtz. — Autorisation accordée par Érasme, évêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, à Éguenolph de Ribaupierre, de constituer en douaire au profit de sa première femme, Elisabeth de Seyn, une rente annuelle de 250 florins sur le château et le village de Zellenberg.

E. 485. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 4 pièces, parchemin ; allemand.

1551-1553. — Autorisation accordée par Érasme, évêque de Strasbourg, à Éguenolph de Ribaupierre de constituer en douaire au profit de sa seconde femme, Marie, comtesse d'Erpach, une somme de 7000 florins sur Guémars.

Zellenberg et Bennwihr. — Constitution en douaire par Éguenolph au profit de sa femme, Marie d'Erpach, du château de Guémars, de la métairie d'Illhaeuseren avec la pêche dans la Fecht, en remplacement du château de Zellenberg ; — confirmation de cet échange par l'évêque de Strasbourg, Jean de Manderscheidt, en qualité de seigneur suzerain.

E. 486. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 3 pièces, parchemin ; allemand.

1573-1579. — Constitution sur les deux bailliages de Guémars et de Zellenberg du donaire accordé à Marie d'Erpach. — Jacques de Geroldseck constitue au profit de sa femme, Barbe de Ribaupierre, 1000 florins de don nuptial et un douaire de 400 florins de rente à prendre sur les prévôtes de Schuterthal et Seelbach, avec la jouissance viagère du château de Hoh-Geroldseck ou de celui de Dautenstein. — Autorisation accordée à Éberhard de Ribaupierre de constituer en douaire au profit de sa femme, Anne, comtesse du Rhin, le château et la ville de Wihr-au-val, relevant en fief de l'évêque de Bâle.

E. 487. (Liasse.) — 4 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; allemand et français.

1623-1747. — Constitution en douaire, par Éberhard de Ribaupierre, au profit de la femme de son fils George-Frédéric, Agathe-Marie, comtesse de Hanau, de 400 florins de rente sur le château et la ville de Wihr-au-val. — Constitution en douaire par Éberhard au profit de sa femme, Agathe de Solms, du château de Guémars et de la métairie d'Illhaeuseren. — Demande de J.-J. de Ribaupierre au duc de Würtemberg en autorisation de constituer au profit de sa femme, Anne-Claudine, comtesse de Wild et du Rhin, un douaire sur les fiefs qu'il relevait de la maison de Würtemberg, ledits fiefs étant devenus libres par le second mariage de la veuve de son frère George-Frédéric. — [Désert du prince Frédéric de Deux-Ponts à sa Régence de Ribaupierville, portant qu'il a pris à sa charge les 10 000 livres à payer annuellement à sa mère pour son douaire, celle de 150 florins pour les intérêts de son *morgengab*, et une autre somme de 8000 livres pour intérêts d'un capital de 160 000 livres avancé par la même princesse ; — ordre de payer ces sommes sur les revenus du comté de Ribaupierre.]

E. 488. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1517-1608. — Lettre adressée à Guillaume II de Ribaupierre par le chancelier Serlein, en réponse à la notification de la mort de son oncle Maximin II. — Lettre de condoléance adressée par Otton-Henri, comte palatin du Rhin, à Guillaume de Ribaupierre, au sujet du décès de son fils Ulric. — Lettres de condoléance adressées : à Éguenolph de Ribaupierre par Henri de Fürstemberg, sur le décès de sa sœur ; — au même Éguenolph par le comte George de Thurn, sur la mort de sa mère, Anne-Alexandrine de Fürstemberg, veuve d'Ulric IX. — Description des funérailles d'Elisabeth-

Charlotte, comtesse du Rhin, femme d'Éberhardt de Ribau-pierre.

E. 489. (Liasse.) — 25 pièces, papier, français et allemand.

1636-XVIII^e siècle. — Lettres de condoléance adressées à George-Frédéric et à Jean-Jacques de Ribaupierre à l'occasion du décès de la femme de l'un et du fils de l'autre. — Descriptions des funérailles de George-Frédéric et de J.-Jacques; envoi d'exemplaires de l'oraison funèbre de J.-Jacques de Ribaupierre. — Notification du décès de Christian II de Birkenfeld; — du décès du prince Frédéric de Deux-Ponts. — Notice historique sur les sépultures des membres de la famille de Ribaupierre et sur l'ouverture de leurs cercueils, au commencement de la révolution française.

E. 490. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand et français.

1691-1728. — Copie d'une charte de l'empereur Rodolphe I^e et de l'évêque Conrad de Strasbourg, réglant la manière dont devait se faire le partage des biens propres et héréditaires entre Anselme et Henri de Ribaupierre, et leur neveu, d'une part, et d'autre part, leur cousine Berthe de Ribaupierre, femme du comte de Werth et ses enfants (V. Schepflin, tome II, p. 46). — Acte de renonciation, par Catherine de Ribaupierre, du consentement de son époux Simon de Hattstatt, à tous ses droits sur la succession paternelle, en faveur de ses deux frères Jean et Anselme, seigneurs de la ville basse de Ribauvillé. — Copie d'un diplôme du duc Léopold d'Autriche, portant que, dans le cas où les frères Ulric et Bruno, seigneurs de Ribaupierre, mourraient sans héritiers mâles, leurs filles pourraient leur succéder dans la jouissance des fiefs qu'ils relèvent de la maison d'Autriche. — Dépositions de témoins constatant que Jeanne, femme de Bruno de Ribaupierre, a la moitié des biens délaissés par son premier mari Henri de Faucigney. — Lettres patentes de l'empereur Charles IV (copie) admettant les filles d'Ulric et Bruno de Ribaupierre à la succession féodale, à défaut de mâles, pour les fiefs relevant de l'Empire, de l'Autriche et des évêchés de Strasbourg et de Bâle.

E. 491. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand.

1736-1743. — Pacte de famille passé entre Ulric et Bruno de Ribaupierre, contenant partage de la seigneurie de Ribaupierre et de ses dépendances. — Transaction opérée par l'intermédiaire du duc Léopold d'Autriche, dans une contestation entre son oncle le comte Jean de Lupffen, d'une part, et Schmassmann et Ulric de Ribaupierre, au sujet de la succession de Hertzland de Ribaupierre, femme de Jean de Lupffen, et cousine germaine des seigneurs de Ribaupierre. — Procuration donnée par Jean-Guillaume de Girsberg à Maximin de Ribaupierre, de recueillir l'héritage de sa mère Marguerite Münch. — Lettres des membres de la Noblesse de Souabe à Maximin de Ribaupierre, relative au différend

existant entre ledit Maximin et les deux frères de Lupffen au sujet de la possession de la seigneurie de Hohenack.

E. 492. (Liasse.) — 7 pièces, papier, français et allemand.

1509-1519. — Convention entre Agnès de Ribaupierre, veuve de Vincent de Wittenheim, et la dame Koméron, sœur de celui-ci; — cette dernière renonce, moyennant 200 florins et 5 gobelets d'argent, à toutes ses prétentions sur l'héritage de son frère. — Confirmation par l'empereur Maximilien d'Autriche du pacte de famille conclu entre Maximin de Ribaupierre et ses neveux Bruno, fils de Gaspard, et Guillaume, ce dernier agissant aussi au nom de son frère Sébastien, privé de raison. — Transaction, par l'intermédiaire de l'évêque Guillaume de Strasbourg, entre Guillaume de Ribaupierre, au nom de ses enfants issus de son mariage avec Marguerite de Deux-Ponts-Bitsche et Lichtenberg et le frère de celle-ci, René de Deux-Ponts, au sujet de la succession du comte Simon Wecker de Deux-Ponts, père de Marguerite et de René.

E. 493. (Liasse.) — 25 pièces, papier, allemand.

1526-1554. — Inventaire des meubles et immeubles existant au moment du décès de George de Ribaupierre. — Contestation entre Hélène de Ribaupierre, femme du comte Lupffen, Jean-George et Christophe de Lupffen, ses fils, d'une part, et d'autre part, Guillaume II de Ribaupierre, au sujet de la succession de Guillaume I^e de Ribaupierre et de Jeanne de Neuchâtel, sa femme.

E. 494. (Liasse.) — 12 pièces, papier, allemand.

1557-1558. — Inventaire des pièces d'argenterie et du mobilier délaissés par George de Ribaupierre; — protestation contre le résultat de cet inventaire du comte Henri de Castel, au nom de sa femme, née Elisabeth de Helfenstein, veuve en premières noces de George de Ribaupierre; — avise de juriconsultes sur cette protestation et sur la demande en nullité de partage de la succession. — Lettre du juriconsulte Kremp de Freudenstein à Éguenolphe de Ribaupierre, relative au testament que celui-ci avait le projet de faire dresser. — Inventaire des joyaux, argenterie, meubles et autres objets que renfermait le château de Guémar à la mort d'Éguenolphe de Ribaupierre.

E. 495. (Liasse.) — 6 pièces, papier, français et allemand.

1602-1710. — Inventaire des meubles et autres objets se trouvant au château de Guémar, dressé par ordre de Marie d'Erpach, veuve d'Éguenolphe de Ribaupierre; — autre inventaire dressé après la mort de ladite Marie d'Erpach. — Inventaire de l'argenterie échue en partage à Anne-Dorothée de Ribaupierre, dans la succession de Ribaupierre. — Requêtes présentées aux princes et États de l'Empire, réunis à Ratisbonne, par les conseillers du comte de Waldeck.

exposant les droits de ce comte, du chef de sa mère, née de Ribaupierre, à la succession de la moitié de la seigneurie de Ribaupierre, délaissée par J.-J. de Ribaupierre.

E. 496. (Liasse.) — 65 pièces, papier, français et allemand.

1218-1275. — Contestation entre Christian III, prince palatin du Rhin, et Jean-Adolphe, comte de Wied, d'une part, et d'autre part Nicolas-Léopold, wildgrave du Rhin, Charles, rhingrave de Daun, Charles-Walrad-Guillaume, rhingrave de Grombach, Eberhardt Louis, duc de Würtemberg, Charles-Alexandre, duc de Würtemberg, Henri-Frédéric, duc de Würtemberg et maître Mangin, curateur en titre du prince de Salm, d'autre part, au sujet de la possession du comté de Morhange, laissé vacant par la mort du rhingrave Jean X, dernier mâle de la branche de Kysbourg. — Abandon par Christian IV, comte palatin du Rhin et seigneur de Ribaupierre, à son frère Frédéric de tous ses droits sur la seigneurie de Ribaupierre. — Quittances et autres pièces concernant le paiement, fait par la seigneurie de Ribaupierre, d'une somme de 52,316 livres, revenant à la margrave de Darmstadt et à la princesse de Waldeck dans la succession de leur mère, la princesse Caroline, duchesse douairière des Deux-Ponts.

E. 497. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand.

1300-1311. — Traité passé, sous l'arbitrage de Henri de Blaumont, entre les frères Anselme et Henri de Ribaupierre, au sujet d'un différend qui existait entre eux. — Partage de la seigneurie de Ribaupierre entre Bruno et Ulrich, seigneurs de Ribaupierre. — Compromis par lequel les frères Maximin et Ulric de Ribaupierre soumettent un différend qui existait entre eux, à Frédéric de Fleckenstein, landvoogt de la Basse-Alsace, et s'engagent par serment à agir réciproquement selon la décision qui sera rendue par l'arbitre. — Pacte de famille passé entre Schmassmann, Bruno et Guillaume de Ribaupierre, portant que tous les biens meubles et immeubles, allodiums ou féodaux, seront à l'avenir possédés en commun par les enfants mâles de la famille de Ribaupierre, à l'exclusion des filles auxquelles on donnera, pour leur entretien annuel, 100 florins et 4,000 florins de dot.

E. 498. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand et français.

1317-1369. — Autorisation accordée par Ulric, comte de Ferrette, à Henri de Ribaupierre, fils d'Ulric, de céder à son cousin, Jean de Ribaupierre, les châteaux de Hohenack et de Judenbourg avec toutes leurs dépendances qu'il relevait en fief du comté de Ferrette, à l'exception du pressoir d'Ammerschwihr, constitué en douaire à Elisabeth d'Isenbourg. — Donation par Marguerite, comtesse de Linanges et de Réchicourt, au profit des seigneurs de Ribaupierre, d'une somme de 4,000 florins d'or du Rhin, à prendre après son décès sur le tiers de ses terres de Réchicourt. — Abandon en arrière-sief, par Henri de Ribaupierre, à son cousin

germain Jean et à ses héritiers, du pressoir d'Ammerschwihr. — Donation par Jeanne de Falcoigney, au profit de sa sœur utérine et filleule Isabeau de Ribaupierre, de son château de Falcoigney et de tous ses autres biens meubles et immeubles.

E. 499. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand.

1411-1503. — Donation faite à Maximin de Ribaupierre, par Geitzmann de Herinckheim, de la moitié du village et du château de Niederhergheim, de la moitié des dîmes, de la colonie et du droit de pâtrage audit lieu, avec tous les biens, droits et revenus en dépendant. — Acte de donation, par Maximin de Ribaupierre, au profit de Jacques Ritter, de Ribaupillé, mari en premières noces de Barbe, fille naturelle dudit seigneur, de 3 ackers de vignes au bas de Ribaupillé, d'une rente de 15 florins sur la Thumessau et de 15 réseaux d'orge sur la taille à Balgau.

E. 500. (Liasse.) — 13 pièces, papier, allemand, latin et français.

1530-1569. — Diplôme de Louis IV, empereur d'Allemagne, confirmant tous les droits et priviléges accordés par lui à Jean de Hoh-Rappolstein. — Diplôme par lequel l'empereur Louis de Bavière, en reconnaissance des services que lui avait rendus Jean de Ribaupierre, seigneur de la ville haute, engage à ce seigneur tous les juifs demeurant dans la ville haute et basse de Ribaupillé pour la somme de 400 marcs d'argent (voyez Scherflin, tome II, page 145). — Diplôme de l'empereur Louis de Bavière engageant à Jean de Ribaupierre tous les juifs, et le droit de débit de vin à Colmar, moyennant 1,100 marcs d'argent.

E. 501. (Liasse.) — 9 pièces, papier, français et allemand.

1578-1599. — Diplôme de l'empereur Frédéric V, confirmant tous les droits et priviléges accordés par ses prédécesseurs et les ducs d'Autriche, aux deux frères Guillaume et Maximin de Ribaupierre, ainsi qu'à leur neve Bruno, en considération des services importants qu'ils avaient rendus à l'Empire. — Confirmation de priviléges par les empereurs Frédéric, Wenceslas, Charles-Quint. — Diplôme de l'empereur Maximilien portant que les abbés de Murbach, Schutteren et Saint-Pierre et les seigneurs de Ribaupierre ont été cotisés pour contribuer aux frais de l'expédition contre Rome, sans que cette mesure doive nuire à leurs priviléges. — Mandement de l'empereur Ferdinand I^{er} confirmant les seigneurs de Ribaupierre dans le privilége qu'ils ont, eux et leurs sujets, de ne pas être soumis à la Cour impériale de Rothweil, ni à aucune autre juridiction non relevant de la maison d'Autriche.

E. 502. (Liasse.) — 5 pièces, papier, français et allemand.

1577-1599. — Diplôme de l'empereur Rodolphe II, confirmant les seigneurs de Ribaupierre dans l'exemption de

toute juridiction étrangère, dans le droit de frapper monnaie et dans l'établissement d'une seconde foire à Ribauvillé. — Mémoire adressé au roi de France par le prince de Birkenfeld, pour l'obtention d'un renouvellement des droits et priviléges dont ce dernier jouissait dans la seigneurie de Ribauville. — État des employés et sujets de la seigneurie de Ribauville exemptés du tirage de la milice. — Mémoire tendant à prouver que la suppression des priviléges et droits féodaux, décrétée par l'Assemblée nationale, ne peut s'appliquer aux seigneuries possédées en Alsace par la maison de Deux-Ponts, parce que cette maison y jouit de la supériorité territoriale.

E. 503. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand et français.

1309-1356. — Convention passée entre Léopold, duc d'Autriche, seigneur de Bergheim, d'une part, et d'autre part Jean et Henri, seigneurs de Ribauville, en présence de Jean, évêque de Strasbourg, et du comte Ulrich de Ferrette, régulant la juridiction sur les sujets des deux seigneuries; — la jouissance en commun des biens indivis, tels que le Rieth et les forêts qu'on ne voudrait point séparer. — Convention faite par devant Ferry, duc de Lorraine, entre Anselme de Ribauville et sa famille, d'une part, et Aubert, chevalier de Parroye, d'autre part, co-seigneurs du ban de Fraise, qu'ils relèvent en fief de la Lorraine, convention régulant les droits communs et particuliers des parties au ban de Fraise, la juridiction, le partage par moitié des forêts et autres biens-fonds. — Transaction passée entre les seigneurs de Ribauville et le comte de Würtemberg, seigneur de Horbourg, concernant leurs sujets respectifs du village de Hunawihr.

E. 504. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; français et allemand.

1370-1411. — Transaction entre Jean, duc de Lorraine, et Bruno de Ribauville, au sujet de la ville et du château de Dompaire que le seigneur de Ribauville tenait en fief du duc de Lorraine et que celui-ci prétendait ne pas figurer dans les lettres d'engagement. — Traité d'alliance entre Maximin de Ribauville et Hartung de Wangen, d'une part, et d'autre part Dietrich de Wasselonne, par lequel ils s'engagent à se soutenir réciproquement contre Jean de Wasselonne le jeune, leur ennemi commun. — Traité d'alliance offensive et défensive passé entre Catherine de Bourgogne, duchesse d'Autriche, et Schmässmann de Ribauville, contre le comte Jean de Lupfen, portant que si les deux alliés prenaient sur le comte de Lupfen le château de Bergheim, la seigneurie de Hohenack et le domaine engagé de Landsberg, la ville de Bergheim resterait à Catherine de Bourgogne, la seigneurie de Hohenack à Schmässmann de Ribauville et le domaine de Landsberg serait possédé en commun.

E. 505. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1411-1436. — Copie d'un acte par lequel Catherine de Bourgogne et Maximin de Ribauville promettent, tant pour

eux que pour ceux qui les ont assistés dans leur guerre contre le comte Jean de Lupfen et ses partisans, de faire la paix avec lui et conviennent d'un jour pour la discussion des articles à insérer dans le traité de paix. — Lettres patentes de Maximin de Ribauville, agissant en qualité de landvogt de la Haute-Alsace, faisant connaître que la paix venait d'être conclue entre Charles VII, roi de France, et Philippe III, duc de Bourgogne, et prescrivant à tous les sujets de la maison d'Autriche qui dans cette guerre avait été l'allié de la France, de vivre désormais en bonne harmonie avec les sujets du duc de Bourgogne.

E. 506. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; français et allemand.

1436-1444. — Traité d'alliance perpétuelle conclu entre les nobles Thenyg, Jean-Ulric et Antoine de Hattstatt, en leur nom et au nom du noble Frédéric de Hüss, par lequel ils s'engagent à prêter secours et assistance au comte Jean de Lupfen et à son fils Éberhard, contre Maximin de Ribauville. — Transaction, par l'entremise des villes de Colmar, Sélestadt, Brisach, Strasbourg, Bâle, Haguenau, Fribourg, Mulhouse et Kaysersberg, par lequel Maximin de Ribauville rentre en possession de la seigneurie de Hohenack que les quatre frères de Lupfen retenaient illégalement depuis la mort de leur père, le comte Jean de Lupfen. — Déclarations de guerre des nobles de Dormes contre Maximin de Ribauville. — Lettres de protection accordées par Charles VII, roi de France, à Maximin de Ribauville, en reconnaissance des services à lui rendus par le dit seigneur comme vassal de son frère le roi de Sicile.

E. 507. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; français et allemand.

1447-1456. — Transaction passée entre René de Lorraine, d'une part, et d'autre part, Guillaume et Maximin de Ribauville, sous l'arbitrage du comte Oswald de Thierstein, au sujet du paiement d'un arriéré de comptes. — Traité de paix conclu par l'entremise de Bernhard d'Eberstein entre Berthold Krantz de Geispolsheim et Maximin de Ribauville, — désignation des nobles qui se sont rangés du côté de Krantz de Geispolsheim. — Traité de paix entre Henri de Hochfelder et Maximin de Ribauville. — Traité de paix conclu entre Maximin de Ribauville et George de Schonau, d'une part, et d'autre part Hugues Zorn de Boulach et ceux de Osthouse.

E. 508. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; français et allemand.

1509-1513. — Extrait d'une convention passée entre le seigneur de Ribauville et les comtes de Lupfen, relativement aux sujets de Ribauville, domiciliés à Sigolsheim. — Procuration donnée par Guillaume de Ribauville à Warrin Meyer, Nicolas Frey et autres conseillers pour les traités ou conventions à faire avec le duc de Lorraine, au sujet de la seigneurie de Chastel sur Moselle (Muselburg), sur laquelle le dit Guillaume avait des droits. — Copies de lettres écrites

par le sieur de Cambefort, secrétaire du comte de Mesnager, plénipotentiaire de France au congrès d'Utrecht, au sieur Simon, conseiller de Chrétiens III, prince Palatin de Birkenfeld, pour l'informer de ce qui se passait au congrès, relativement aux intérêts de ce prince, et des démarches faites par le prince de Montbéliard et le comte de Waldeck, pour déposséder le prince de Birkenfeld de la seigneurie de Ribaupierre et des fiefs en dépendant.

E. 509. (Liasse.) — 9 pièces, papier, français et allemand.

1711. — Recrue de Chrétiens III, prince Palatin de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, annonçant à ses officiers de la seigneurie de Ribaupierre qu'il a nommé le sieur Jean Simon son conseiller de cour, pour le représenter au congrès de Bade (Suisse) et y défendre ses intérêts, 1^{re} contre les évêques de Bâle, de Strasbourg, de Bamberg, et le comte de Montbéliard, qui cherchaient à déposséder de la seigneurie de Ribaupierre et des fiefs en dépendant ; 2^e contre le comte de Waldeck ; 3^e contre le sieur de Roll, engagiste de la terre de Bergheim, au sujet du rachat de cette terre ; — instructions données audit sieur Simon ; — mémoires et lettres adressées par ce dernier à M. Du Luc, l'un des ambassadeurs français au congrès, et relation des démarches faites par le sieur Simon dans l'intérêt de la maison de Birkenfeld.

E. 510. (Liasse.) — 6 pièces, papier, latin, français et allemand.

1276-1320. — Acte par lequel Ulric II, le vieux, seigneur de Ribaupierre, et Burghard dit *Stamhen*, avoué d'Ensisheim, en qualité de juges provinciaux institués par le landgrave d'Alsace, font connaître que Henri Walther de Steinbrunn a renoncé, devant eux, en faveur de l'abbaye de Lucelle, à sa cour dite de Sainte-Adélaïde à Steinbrunn. — État mentionnant Guillaume de Ribaupierre parmi les chevaliers de la Toison-d'Or reçus depuis la fondation de l'ordre jusqu'à Charles-Quint. — Revers délivré par Guillaume de Ribaupierre nommé landvogt de la Haute-Alsace avec un traitement de 1700 florins du Rhin. — Liste nominative des comtes et seigneurs attachés à la cour de l'Empereur, au nombre desquels figure Guillaume de Ribaupierre en qualité de *Hofmeister*. — Instructions données au seigneur de Ribaupierre, chargé par l'Empereur de faire conduire à Augsbourg le restant du trésor impérial qui se trouvait dans les caveaux de la cathédrale d'Ulm. — État des sommes reçues par Guillaume de Ribaupierre pour son traitement de landvogt.

E. 511. (Liasse.) — 8 pièces, papier, français et allemand.

1703-1778. — Lettre de félicitation adressée au prince Christian de Birkenfeld sur sa nomination au grade de maréchal de camp. — Lettre de Louis XIV invitant le prince de Birkenfeld à se rendre, en sa qualité de lieutenant-général, à l'armée de Flandre commandée par le duc de Vendôme. — Décompte des sommes reçues par le prince Frédéric de Deux-Ponts, en qualité de feld-maréchal et

colonel au service d'Autriche. — Recrue du prince Frédéric de Deux-Ponts à la chancellerie de Ribaupierre, demandant un supplément de subside pour les frais de son séjour à Prague. — Recherche de documents relatifs au prince Frédéric de Birkenfeld pour la composition de son épitaphe. — Décompte des sommes reçues par le prince Maximilien de Deux-Ponts, en qualité de colonel du régiment de cavalerie de Ribaupierre.

E. 512. (Liasse.) — 89 pièces, papier, allemand.

1531—XVIII^e siècle. — Mémoire tendant à prouver que les seigneurs de Ribaupierre avaient été de tout temps membres immédiats de l'Empire et qu'ils avaient joui du droit de séance et de suffrage aux diètes impériales. — Lettre de Ferdinand, Roi des Romains, à Guillaume de Ribaupierre, pour lui annoncer qu'il l'a nommé son commissaire auprès de la diète des États antérieurs d'Autriche. — Lettres des empereurs et archidièques d'Autriche et de la Régence d'Ensisheim, adressées à Guillaume, Eguenolphe, George et Eberhardt, seigneurs de Ribaupierre, pour les inviter à se rendre aux assemblées des députés de la Noblesse et des autres États des pays antérieurs d'Autriche, à l'effet de délibérer avec eux sur des affaires intéressant ces pays et particulièrement pour voter des subsides nécessaires à la continuation de la guerre contre les Turcs et autres besoins de la maison d'Autriche.

E. 513. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand.

1406-1409. — Nomination par Léopold, duc d'Autriche, et Catherine de Bourgogne, son épouse, de Maximin (Schmässmann) de Ribaupierre aux fonctions de landvogt de la Haute-Alsace ; — revers délivré en conséquence par Maximin de Ribaupierre. — Jugement arbitral rendu par Louis, duc de Bavière, assisté des nobles Schwartz, Reinhart de Sickingen, Luttemann de Rathsamhausen, Albert Beger de Geispoltzheim, Jean de Belenstein, Egelolf de Rathsamhausen, Guillaume de Falckenstein et Jean de Kunigerspach, dans une contestation entre le duc et la duchesse d'Autriche, d'une part, et d'autre part, Maximin de Ribaupierre, au sujet du remboursement de différentes sommes avancées par ce dernier, tant pour frais de voyages faits en qualité de landvogt, que pour dépenses et pertes faites à la guerre pour le service du duc et de la duchesse, et notamment pour des chevaux perdus à l'attaque de Bergheim, qu'il avait été chargé de réduire sous l'obéissance du duc. — États détaillés des sommes dues à Schmässmann.

E. 514. (Liasse.) — 84 pièces, papier, allemand.

1619-1620. — Ambassade à Strasbourg d'Eberhardt de Ribaupierre, pour notifier à cette ville l'heureux avènement de l'empereur Ferdinand II, l'assurer de la bienveillance impériale, intervenir, au nom du souverain, dans les affaires du chapitre de Strasbourg, inviter le magistrat à ne

point se mêler aux étrangères que la Bohême suscitait à l'Empire et enfin demander une avance de 50,000 florins à employer à faire face aux dépenses que nécessite la défense des villes frontières de la Turquie, menacées par les ennemis de la chrétienté ; — refus des Strasbourgeois de prêter la somme demandée. — Seconde ambassade d'Éberhardt à Strasbourg ; — offre de 15,000 florins faite par la ville, à la condition que l'Empereur ferait évacuer les terres d'Alsace aux troupes espagnoles commandées par le marquis de Spinola ; — suspension des négociations.

E. 515. (Liasse.) — 12 pièces, papier, allemand.

Extraits de l'Acte de la ville de Münster
LXVI^e siècle — 1764. — Catalogue des ouvrages composant la bibliothèque seigneuriale de Ribaupierre. — Mémoires de frais de reliefs. — Quitance de Fréron pour un abonnement à l'Année littéraire. — Catalogue des objets composant le cabinet de curiosités naturelles joint à la bibliothèque. — Envoi de livres de Bâle par Jacques Gryneus.

E. 516. (Liasse.) — 43 pièces, papier, allemand et français.

1493 → **1493 — 1778.** — Mémoire de Claude Pavey, marchand de draps. — Désignation de la vaisselle et des vases en argent de la maison de Ribaupierre ; — coupe d'or armoriée donnée en présent par le duc d'Autriche. — Achat d'un goblet de vermeil chez l'orfèvre Goll, de Colmar. — Mémoires de travaux de menuiserie, et de diverses fournitures faites pour le compte de la maison seigneuriale.

1601-07

E. 517. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand et français.

1514-1547. — Lettre de Maximin de Ribaupierre à son neveu Guillaume, maître d'hôtel à la cour de l'Empereur, pour lui demander d'envoyer un de ses fils qu'il chargerait de l'administration de la seigneurie. — Quitance du sieur Berlach, sergent royal de Strasbourg, pour les journées qu'il a employées à mettre le prince Palatin de Birkenfeld en possession du comté de Ribaupierre. — Rescrit du prince Frédéric de Bavière faisant savoir aux conseillers du comté de Ribaupierre qu'il s'est décidé à embrasser la religion catholique, mais que les affaires ecclésiastiques de la seigneurie ne subiront aucun changement.

E. 518. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1767-1771. — Rescrit adressé à la chancellerie de la seigneurie de Ribaupierre par Chrétien IV, duc régnant de Deux-Ponts, en qualité de tuteur des princes Charles-Auguste, Maximilien-Joseph, et des princesses Marie-Auguste et Marie-Anne, ses neveux et nièces, donnant les instructions nécessaires pour l'administration des pays appartenant à ses pupilles. — Rescrit du prince Palatin Charles-Auguste, duc de Bavière, informant la chancellerie de Ribaupierre qu'ayant atteint sa majorité, il prend possession du gouver-

nement et de l'administration du comté de Ribaupierre et de la seigneurie de Bergheim ; — rescrit de Chrétien IV confirmant cette déclaration et portant : que les revenus de la seigneurie appartiendront aux deux frères Charles-Auguste et Max-Joseph ; — que les sommes assignées annuellement en à chacun d'eux ne pourront être augmentées ou diminuées que d'un commun accord ; — que la somme de 50,000 livres assignée au prince Charles-Auguste étant devenue insuffisante, elle sera portée à 50,000 livres, ainsi que celle assignée à Maximilien-Joseph.

E. 519. (Liasse.) — 13 pièces, papier, allemand.

1496 — LXVI^e siècle. — État des personnes attachées à la cour de Ribaupierre et des prévôts des différents châteaux de la seigneurie, avec la désignation de leurs émoluments en argent, vin et grains. — Règlement pour le pressoir seigneurial de Ribaupillé et formule du serment à prêter par les valets de pressoir et les porteurs de vin. — Règlement pour la cave seigneuriale et pour la distribution du vin à faire par le cellier aux personnes attachées à la maison des seigneurs. — Projet de règlement pour les officiers, les serviteurs et les gens attachés à la maison seigneuriale. — Mémoire des objets d'habillement fournis par Barthélémy Baur, bourgeois marchand de Ribaupillé.

E. 520. (Liasse.) — 14 pièces, papier, allemand.

Tous en place
LXVI^e siècle — 1753. — Règlement pour les domestiques de la maison seigneuriale. — Règlement pour la charge de hoffmeister. — État des domestiques attachés à la maison des seigneurs. — Carnet contenant la désignation des personnes employées au service de la comtesse Marie d'Erpach, veuve d'Éguenolphe de Ribaupierre, leurs gages et leur entrée en fonctions. — Description de la quantité de grains de toute espèce nécessaire à la subsistance du seigneur de Ribaupierre, de sa famille et des gens attachés à sa maison. — État des paiements à faire par mois ou par trimestre par le receveur général des rentes du comté de Ribaupierre, tant au prince Frédéric de Deux-Ponts qu'à sa femme, à leurs enfants et à leurs domestiques.

E. 521. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand.

1551-1575. — État des personnes attachées à la maison du prince Frédéric de Deux-Ponts ; — description de leur livrée. — Instruction donnée par le prince Frédéric à son secrétaire Moritz, chargé des dépenses de sa maison et de la surveillance des officiers et domestiques. — Plaintes contre le hoffmeister Antoine de Rentzing, sa justification et son renvoi. — Nomination de George de Vennenigen aux fonctions de hoffmeister. — Renvoi de Jean-Louis de Harnberg, hoffmeister de la maison de Ribaupierre. — Instructions sur la conduite à tenir par Dominique Kammerer, nommé maître d'hôtel du prince Maximilien.

1555, entrée à Münster

1499 = Urk. de de Horn Huglin
von Nienden offista knedelt de Ruth
v Rappoltstein

SÉRIE E. — SEIGNEURIE DE RIBAUPIERRE.

57

E. 522. (Liasse.) — 59 pièces, papier, allemand.

1499-1528. — Correspondance relative à l'inconduite de Guillaume Horn, de Hambourg, instrumentiste de la cour de Ribaupierre qui avait quitté son poste. — Nomination d'Albert de Degernau, de Léonard de Plixberg, de Jean-Christophe de Zillenhardt, en qualité de pages à la cour de Ribaupierre. — Fournitures de drap faites à la maison seigneuriale par Charles Danchand, marchand à Ste-Marie-aux-mines. — Nominations, formules de serment et certificats de service de tonneliers, celliers, boulanger, tailleur, voyers, portiers, gardiens, courriers et autres personnes attachées à la cour seigneuriale de Ribaupierre. — Paiement de 200 florins au docteur Kenig, de Deux-Ponts. — Nomination de G.-Frédéric Weber aux fonctions de secrétaire particulier du prince Maximilien-Joseph.

E. 523. (Liasse.) — 19 pièces, papier, allemand.

XV^e siècle — 1504. — *1604-05* — Comptes des cuisiniers. — Désignation des personnes qui dinaient journalièrement à la cour de Ribaupierre et des différentes tables auxquelles ces personnes étaient placées. — Description et estimation de tout ce qui se consommait sur les tables du seigneur et des gens de sa maison. — Projet de règlement pour la cuisine seigneuriale fait par le hoffmeister Érasme de Vennenigen. — Mémoire du barbier Essig pour traitements et fourniture de médicaments aux seigneurs de Ribaupierre et à leurs domestiques.

1 autre de 15^e s.

E. 524. (Liasse.) — 7 pièces, papier, français et allemand.

1525-1536. — Mémoire du médecin de la ville de Colmar, Christophorus Henricus, pour soins donnés au seigneur de Ribaupierre, ainsi qu'à différents membres de sa famille et de sa maison. — Proposition faite à J.-J. de Ribaupierre, affecté de la gravelle, de consulter un italien nommé Boris, qui faisait à Strasbourg des cures merveilleuses. — Lettre du subdélégué général de Langres au subdélégué de Colmar, pour lui demander des renseignements sur une jeune fille recueillie dans un couvent de Langres, qu'on disait fille naturelle du duc de Deux-Ponts. — Frais de voyage à Paris du prince Frédéric, payés par la chancellerie de Ribaupierre.

E. 525. (Liasse.) — 6 pièces, papier, français et allemand.

1531-1537. — Lettre du chancelier Nicolas Robin et du comte de Fribourg, gouverneur et capitaine général au nom du duc de Bourgogne, annonçant à Maximin de Ribaupierre, landvoit, la prolongation de la suspension d'armes entre l'Autriche et la Bourgogne. — Renseignements sur la guerre contre les hérétiques de Bohême; — noms des princes, comtes et seigneurs qui se trouvaient à cette guerre avec leurs gens. — Mandement de l'empereur Sigismond, roi de Bohême, invitant Maximin de Ribaupierre à fournir pour la

guerre de Bohême 3 cavaliers et 2 fantassins. — Lettre du magistrat de Bergheim au duc d'Autriche pour lui demander du secours; — pillage de Rorschwihr par ceux de Bergheim.

— Demande du magistrat de Bergheim en établissement du landgraben. — Lettre des villes de Brisach, Fribourg et Neubourg (Brigau), annonçant au duc d'Autriche que l'ennemi avait attaqué Bergheim qui avait résisté, grâce au landvoit Maximin de Ribaupierre.

E. 526. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1476-1480. — Lettres écrites à Guillaume de Ribaupierre, en qualité de landvogt d'Alsace, au nom de René, duc de Lorraine, de Sigismond, duc d'Autriche, et de la ville de Bâle, relativement à la guerre entre les ducs René et Sigismond, les évêques de Strasbourg et de Bâle, les cantons Suisses et les Villes Libres, d'une part, et d'autre part, le duc Charles de Bourgogne; — convocation des confédérés à Lucerne, à Bâle et à Zurich; — renseignements sur des combats livrés entre les armées ennemis devant Nancy et St-Nicolas; — ordre pour le passage des troupes confédérées se rendant en Lorraine. — État de répartition des approvisionnements à fournir par chacun des confédérés pour l'entretien de l'armée. — Copie d'un traité de paix et d'amitié entre Sigismond d'Autriche, René de Lorraine, Ruprecht, évêque de Strasbourg, Jean, évêque de Bâle, les villes et cantons suisses et les villes de Strasbourg, Colmar et Sélestat, d'une part, et d'autre part, le duc Maximilien d'Autriche, au nom de Marie de Bourgogne, son épouse.

E. 527. (Liasse.) — 27 pièces, papier, allemand et latin.

1493-1516. — Mandement du roi des Romains, Maximilien, convoquant à une assemblée générale à Strasbourg tous les princes, prélates, comtes, seigneurs, villes et sujets de l'Empire, pour y discuter les mesures à prendre au sujet de la guerre avec Charles VIII, roi de France, et celle avec les Turcs, et savoir s'il fallait faire la paix avec le roi de France en lui cédant la Bourgogne. — Lettres adressées à Guillaume II de Ribaupierre, maître d'hôtel à la cour de l'Empereur, par le comte de Westerburg, en son nom et au nom de tous les prisonniers allemands faits par la république de Venise, pour le prier de s'intéresser à leur sort et de chercher à obtenir leur délivrance; — liste de tous les prisonniers allemands détenus à Venise; — négociations entre les conseillers de la cour impériale et Barthélémy Limian, capitaine général des troupes vénitiennes, relativement à l'échange de ces prisonniers contre ceux de la république, que l'Empereur retenait en partie à Berne.

E. 528. (Liasse.) — 18 pièces, papier, allemand.

1515-1516. — Correspondance entre la Régence d'Ensisheim et Guillaume II de Ribaupierre, relativement aux sujets allemands qui prenaient du service en France et aux

moyens à employer pour prévenir cet enrôlement; — nouvelles du voyage du roi de France à Nancy, pour assister au mariage du duc de Lorraine. — Correspondance relative à un secours de 600 hommes envoyés à l'empereur Maximilien contre Venise, par le Clergé et la Noblesse d'Alsace, et réclamations adressées par ces derniers à Guillaume de Ribau-pierre qui, en qualité de landvogt, avait été chargé de l'enrôlement des troupes et avait lui-même conduit en Italie 500 hommes et 200 chevaux; — note indiquant les noms des nobles qui paraissent être parti pour la guerre avec le nombre de chevaux qu'ils ont fournis; — règlement pour la discipline et la bonne tenue des troupes, ainsi que pour l'armement et le costume des nobles.

E. 529. (Liasse.) — 39 pièces, papier, allemand.

1515-1616. — Édits des empereurs Maximilien I^e, Charles-Quint, Ferdinand I^e, Maximilien II et Rodolphe II, de l'archiduc Ferdinand d'Autriche et de la Régence d'Ensisheim, portant défense, sous peine de mort et confiscation de leurs biens, à tous les sujets allemands de prendre du service dans les armées du roi de France et dans celles de tout souverain ennemi de l'Empire. — Recrue de Charles-Quint faisant connaître que le roi de France, après sa défaite de Pavie, avait été retenu pendant un an en captivité à Madrid et qu'il y avait été traité, non comme un ennemi et un prisonnier, mais comme un frère, et qu'oubliant toutes les bontés qu'il avait eues pour lui, il s'était rendu parjure en n'observant pas les conditions d'un traité qui lui rendait la liberté, et en se liguant contre lui avec le roi d'Angleterre.

E. 530. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand.

1519-1534. — Lettre de Guillaume, évêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, à Ulric de Ribau-pierre, pour l'inviter à se rendre à Molsheim ou à l'envoyer un délégué. — Instructions données par le seigneur de Ribau-pierre à Henri Käner, son secrétaire, chargé de le représenter à la réunion de Molsheim; — délibération de l'évêque de Strasbourg, des principaux seigneurs d'Alsace, des villes de Strasbourg, Colmar, Hagueneau et des autres villes libres et impériales, portant qu'ils lèveront, pour s'opposer à l'entrée de l'armée française dans le pays, un corps de 6,890 hommes de pied et de 218 de cheval, en attendant des secours d'Allemagne; — mesures prises pour empêcher l'embauchage des ouvriers mineurs de Sainte-Marie par des officiers étrangers.

E. 531. (Liasse.) — 27 pièces, papier, allemand.

1535-1590. — Lettre adressée à Guillaume de Ribau-pierre par Nicolas Babst de Rostersdorf, chancelier de la Haute-Alsace, pour lui adresser une copie d'une lettre écrite par la Régence d'Innspruck à celle d'Ensisheim, l'informant que l'armée impériale a pris d'assaut le fort de la Gonnette et la ville de Tunis. — Copie d'un mandement du Roi des Romains Ferdinand invitant la Régence d'Ensisheim à faire

faire des processions tous les vendredis, aussi longtemps que durera la guerre avec le roi de France, qui était sur le point de recommencer. — Lettres écrites au seigneur de Ribau-pierre et à ses officiers par la Régence d'Ensisheim et différentes particuliers, sur des mouvements de troupes, des combats, batailles et autres affaires militaires.

E. 532. (Liasse.) — 10 pièces, papier, allemand et français.

1566-1590. — Lettre du seigneur de Ribau-pierre à Nicolas de Bollwiller, l'informant que plusieurs de ses vassaux et de ses écuyers sont partis en Hongrie contre les Turcs, avec le régiment de Hattstatt. — Édit de l'empereur Charles-Quint, invitant Éguenolphe de Ribau-pierre à se préparer à la guerre contre Henri II, roi de France, qui venait de rompre le traité conclu à Crépy par son père François I^e. — Lettre des habitants de Fraise et de Saucy (Lorraine) conjurant leur seigneur, Eberhardt de Ribau-pierre, d'intercéder pour eux auprès du margrave, Jacques de Bade, pour être exemptés du logement des troupes du margrave.

E. 533. (Liasse.) — 35 pièces, papier, allemand.

1592-1593. — Lettres adressées à Eberhardt de Ribau-pierre par le *landrichter* de Sainte-Marie-aux-mines et des particuliers de Sélestadt et de Strasbourg, fournissant des renseignements sur les mouvements et les combats livrés au sujet de la possession de l'évêché de Strasbourg, devenu vacant par la démission de l'évêque Jean, entre les soldats du cardinal Charles de Lorraine, nommé évêque par les chanoines catholiques du diocèse, et les troupes des Strasbourgeois et du margrave, George de Brandebourg, élu par les chanoines protestants. — Ordre de la Régence d'Ensisheim à Eberhardt, pour la levée d'un corps chargé de défendre, contre les incursions des deux parties belligérantes, les vallées de Lièpvre et de Sainte-Marie.

E. 534. (Liasse.) — 19 pièces, papier, allemand et français.

1593-1603. — Lettres du bailli de Nancy demandant au seigneur de Ribau-pierre de se joindre aux Lorrains pour la défense des vallées de Lièpvre et de Sainte-Marie contre les Strasbourgeois; — ordre de la Régence d'Ensisheim d'observer la neutralité entre les deux parties, mais de se joindre aux Lorrains, si le margrave de Brandebourg et les Strasbourgeois attaquaient les possessions d'Eberhardt et de la maison d'Autriche. — Plaintes adressées à Eberhardt par les habitants des deux vallées contre les incursions et les pillages des soldats lorrains et strasbourgeois; — incendie du village de Lièpvre; — copies des préliminaires du traité proposé par les commissaires impériaux pour terminer la guerre. — Extrait de la Gazette de Strasbourg donnant des détails sur les troubles occasionnés en 1603 par les troupes brandebourgeoises.

E. 535. (Liasse.) — 21 pièces, papier, allemand.

1592-1610. — Lettres de la Régence d'Ensisheim à

Éberhardt de Ribaupierre, l'invitant à assister à la visite du landgraben (fossé existant aux environs de Bergheim pour la défense du pays), qui sera faite par des commissaires de la Régence. — Procès-verbal de visite; — projet d'établissement d'un nouveau landgraben entre Bergheim et Guémar, d'une ligne de retranchements et de plusieurs redoutes depuis Ribauvillé jusqu'au Rhin vers Elsenheim, par Guémar, Illhaeusern et Grussenheim. — Détachement de 30 soldats logés à Guémar pour la sûreté des routes et la conservation du landgraben. — Requêtes présentées à Éberhardt de Ribaupierre par les habitants de Guémar qui demandent à être exemptés de la charge de réparer le landgraben, ainsi que du logement et de l'entretien des troupes préposées à sa garde.

E. 536. (Liasse.) — 22 pièces, papier, allemand.

1633-1636. — Lettre d'Éberhardt de Ribaupierre au magistrat de Bâle, lui demandant à se retirer dans cette ville pour y trouver un asile contre l'ennemi; — autorisation du magistrat. — Sauvegardes délivrées aux seigneurs de Ribaupierre et à leurs sujets, à l'occasion des guerres, par le feld-maréchal Gustave Horn, le maréchal de La Force, le cardinal de La Valette, le roi Louis XIII, le maréchal de Turenne, le duc Charles de Lorraine, le maréchal de Luxembourg, le margrave de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, par le prince Alexandre de Bournonville, chambellan de l'Empereur.

E. 537. (Liasse.) — 51 pièces, papier, allemand et français.

1634. — Ordre du maréchal de La Force prescrivant aux habitants de Sainte-Marie-aux-mines et des villages en dépendant de loger le régiment de cavalerie du colonel Degenfeld et de lui fournir les denrées nécessaires à sa subsistance; — correspondance à ce sujet entre le seigneur de Ribaupierre et les officiers seigneuriaux de Sainte-Marie. — Lettres écrites par George-Frédéric de Ribaupierre au maréchal de La Force, au général prince Henri de Rohan et au sieur Prioleau, secrétaire de ce dernier, pour obtenir que le bailliage de Sainte-Marie soit exempté des logements militaires.

E. 538. (Liasse.) — 27 pièces, papier, allemand.

1635-1636. — Lettres écrites aux seigneurs de Ribaupierre par leurs officiers du bailliage de Ribauvillé, pour les prier de porter remède aux maux causés dans la ville de Ribauvillé par le passage, le logement et le cantonnement des troupes du duc de Lorraine, des généraux de Reinach, Jean de Werth, du marquis de La Force, de Manicamp et de Mauconseil. — Renseignements sur les mouvements de ces corps d'armée; — dévastation des villes et villages de Turckheim, Ammerschwihr, Wihr-au-val et Hachimette; — destruction des chiens et des chevaux pour servir à la nourriture des habitants.

E. 539. (Liasse.) — 35 pièces, papier, allemand et français.

1635-1646. — Lettre du sieur Gorius, officier seigneurial à La Poutroye, annonçant à la seigneurie que des soldats cantonnés dans les environs de la vallée d'Orbey dévastent les communes de cette vallée. — Réquisitions et lettres adressées aux officiers seigneuriaux du bailliage d'Orbey par les généraux de Montauser, d'Oysonville, le commandant Clausier et autres officiers français, pour le paiement des contributions de guerre et la fourniture de grains et de foins pour la subsistance des troupes cantonnées en Haute-Alsace. — Ordre du maréchal de Turenne assignant au régiment de cavalerie de Kanoffki le val d'Orbey pour quartier d'hiver.

E. 540. (Liasse.) — 92 pièces, papier, français et allemand.

1635-1636. — Lettre du général autrichien, Jean-Henri de Reinach, à Jean-Jacques de Ribaupierre, l'informant que les sujets de Ribaupierre ne sont imposés à d'autres charges de guerre qu'aux contributions à payer à Brisach et que le roi de France n'ayant pas de droit légitime sur la Haute-Alsace, le général français commandant à Colmar n'a aucun ordre à donner aux officiers seigneuriaux du comté de Ribaupierre. — Supplices adressées au seigneur de Ribaupierre par les officiers de la ville et du bailliage de Sainte-Marie pour lui exposer la misère affreuse des habitants; — assassinat de soldats hongrois et croates par les paysans.

E. 541. (Liasse.) — 130 pièces, papier, allemand et français.

1639-1649. — Lettres et ordres du maréchal de Turenne, des généraux de Montauser et d'Oysonville, de l'intendant de Baussan et autres officiers français, portant réquisition au seigneur de Ribaupierre de payer des contributions et autres charges de guerre et de loger les troupes placées en quartier d'hiver à Ribauvillé. — Lettres et mémoires adressés par le seigneur de Ribaupierre aux maréchaux de Turenne et de Guébriant, les priant d'exempter la ville de Ribauvillé des charges de guerre, attendu qu'elle est tout-à-fait éprouvée et que c'est le seul endroit d'où le seigneur puisse encore tirer sa subsistance. — Démolition du château de Guémar par les Français; — transport à Sélestadt des canons qui s'y trouvaient.

E. 542. (Liasse.) — 30 pièces, papier, allemand et français.

1641-1645. — Supplices adressées au Roi, à la Reine, au cardinal de Mazarin, au maréchal de Bassompierre et à d'autres personnes de la cour de France, par lesquelles les seigneurs de Ribaupierre exposent: que la ville de Ribauvillé est leur seule résidence et qu'au mépris de la sauvegarde accordée par Louis XIII, on fait subir à ses habitants toutes sortes d'exactions; — que la ville de Guémar a été cédée au Roi, sur sa demande, en 1634, mais que lors de sa restitution entre les mains des seigneurs, les fortifications ont été rasées, ainsi que le château, sans aucune indemnité à la

seigneurie ; — que le château de Hohenack a été abandonné au sieur de Manicamp sur l'ordre qu'il disait avoir reçu du Roi , qu'il en avait enlevé pour le service de Sa Majesté la provision de grains qui s'y trouvait et qu'il était encore dû au seigneur, pour cet objet , la somme de 290 pistoles.

E. 545. (Liasse.) — 13 pièces, papier, français et allemand. *

1651-1701. — Lettre du sieur Fattet , de Sainte-Marie, donnant au comte J.-J. de Ribaupierre des nouvelles de la guerre. — Décision des habitants de la Basse-Alsace portant que, pour mettre un terme aux courses des maraudeurs, l'on sonnerait les cloches pour appeler au secours les villages environnants, dès que ces bandes paraîtraient quelque-part. — Réquisition de vivres pour les recrues du colonel Melin. — Lettre du comte J.-Jacques à l'intendant d'Alsace , Colbert , pour demander que les 95 rations auxquelles la seigneurie a été taxée soient employées pour les quartiers de la compagnie qu'il a formée dans le régiment d'Alsace. — Fourniture par la seigneurie de 60 chariots de foin pour les magasins de Brisach. — Lettres de l'abbé Pie au prince Christian de Birkenfeld, donnant des détails sur la guerre d'Italie et sur les événements du jour.

E. 544. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1652. — Lettres du duc Henri de Lorraine , comte d'Harcourt , gouverneur d'Alsace , ordonnant la levée d'un corps de cavalerie et d'infanterie aux frais de la Noblesse d'Alsace ; — lettre des sieurs de Bassand et Gallinger , procureur général et conseiller de la Chambre d'Alsace expliquant les intentions du duc de Lorraine.

E. 545. (Liasse.) — 29 pièces, papier, allemand et français.

1653-1654. — Ordre du comte d'Harcourt au comte de Ribaupierre , lui enjoignant de faire arrêter tous les gens armés qui passeraienr par la seigneurie sans être munis de passe-ports. — Correspondance entre les seigneurs de Ribaupierre , les officiers de la seigneurie , et les colonels de Montauban et de Wernenne , commandant à Bitsch , au sujet d'une indemnité réclamée par ces derniers aux seigneurs de Ribaupierre , pour avoir , en vertu de l'ordre du comte d'Harcourt , fait arrêter un parti de soldats lorrains de la garnison de Bitsch qui conduisaient , par Ribaupillé , des soldats français prisonniers ; — représailles exercées par les officiers lorrains sur des voituriers de Sainte-Marie ; — transaction accordant aux colonels de Montauban et de Wernenne une indemnité de 200 pistoles.

E. 546. (Liasse.) — 91 pièces, papier, allemand et français.

1655-1656. — Ordre de Louis XIV prescrivant aux habitants de Guémar et de Zellenberg de loger et d'entretenir une compagnie du régiment de cavalerie allemande du cardinal Mazarin. — Lettres écrites à J.-J. de Ribaupierre par

le prince Henri de Lorraine , le maréchal de La Ferté-Senneret , le général Castelnau et l'intendant Brachet , concernant les quartiers d'hiver , logements , passages et entretien des troupes dans la seigneurie , et particulièrement dans la ville de Ribaupillé.

E. 547. (Liasse.) — 31 pièces, papier, allemand.

1654-1674. — Lettre du maréchal de Créqui au prince de Birkenfeld , lui faisant connaître son arrivée en Lorraine et le présent de lui donner des renseignements sur les mouvements des armées ennemis en Alsace. — Lettres adressées par J.-J. de Ribaupierre à François , duc régnant de Lorraine , au prince François de Lorraine et au sieur Henri de Roncourt , seigneur de Malincourt , pour obtenir que les bailliages de Sainte-Marie et d'Orbey soient exemptés des contributions de guerre destinées à l'entretien de la garnison lorraine de Bitsch.

E. 548. (Liasse.) — 14 pièces, papier, allemand et français.

1674-1622. — Ordre du prince George-Guillaume , duc de Braunschweig-Luxembourg , requérant les officiers de la seigneurie de Ribaupierre d'envoyer chaque semaine 100 hommes à Sälestadt pour travailler à la reconstruction des fortifications , et de fournir des laties et palissades pour cette place ; — réclamations présentées par les officiers de la seigneurie ; — réduction aux vieux tiers du contingent d'hommes. — Lettres des conseillers de la seigneurie au colonel Le Roy , pour faire exempter les habitants de Guémar de tout logement militaire. — Incendie de la maison seigneuriale de Jebenheim par les cavaliers français.

E. 549. (Liasse.) — 50 pièces, papier, allemand.

1695-1698. — Lettre de Bruno de Ribaupierre , réclamant au duc d'Autriche une indemnité de 1655 florins , pour équipement de chevaux , et pertes de chevaux et d'armes faites pendant les 18 semaines que les sujets de la seigneurie avaient servi le duc d'Autriche. — Lettres et mémoires adressés par Maximin et autres seigneurs de Ribaupierre au duc et à la duchesse de Bourgogne et à leurs conseillers et officiers de la Chambre des Comptes de Dijon , pour obtenir le paiement d'une somme de 28,000 couronnes (réduite ensuite à 10,000) , montant des dépenses de guerre faites par la seigneurie au service du duc de Bourgogne , lors de sa lutte contre le duc d'Orléans. — Sauf-conduits accordés par les officiers du duc de Bourgogne aux seigneurs de Ribaupierre pour se rendre devant la Chambre des Comptes à Dijon , chargée de prononcer sur leurs réclamations.

E. 550. (Liasse.) — 33 pièces, papier, allemand.

1731-1725. — Lettre d'Isabelle , duchesse de Bar et de Lorraine , demandant du secours à Maximin de Ribaupierre contre le comte de Vaudemont , et contre les Bourguignons qui

retiennent prisonnier son époux René de Lorraine. — Lettres, mémoires et autres pièces relatives à une contestation portée devant l'empereur d'Allemagne, entre Guillaume et Maximin de Ribaupierre, d'une part, et d'autre part les successeurs du duc René de Lorraine, au sujet d'une indemnité réclamée par les premiers pour dépenses de guerre faites par Ulric de Ribaupierre au service de René de Lorraine, en guerre contre Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont. — États indiquant les noms des vassaux ou sujets de Ribaupierre qui s'étaient trouvés à la bataille de Vaudemont. — Citations données aux ducs de Lorraine à l'effet de comparaître devant l'Empereur, pour traiter de l'arrangement de ce différend; — note indiquant le décès d'Ulric de Ribaupierre à la bataille de Vaudemont et son inhumation dans l'église du monastère de Buligneville.

E. 551. (Liasse.) — 49 pièces, papier, allemand.

1448-1449. — Correspondance entre Maximin de Ribaupierre et Louis de Blumeneck, au sujet d'une somme de 200 florins due par le seigneur de Ribaupierre au noble de Blumeneck et pour sûreté de laquelle ce dernier s'est emparé, avec le consentement du roi des Romains, du château de Castelberg, que le premier possédait à titre de fief relevant de la maison d'Autriche; — réscri de du duc Albert d'Autriche annonçant qu'il a nommé le comte de Thierstein et autres seigneurs pour juger le différend en question.

E. 552. (Liasse.) — 14 pièces, papier, allemand.

1445-1452. — Réscri du duc Albert d'Autriche enjoignant à tous ses sujets, villes et communautés de l'Alsace et du Sundgau de verser entre ses mains, à l'occasion de la guerre entre l'Autriche et la ville de Bâle, les sommes qu'ils pourraient devoir aux habitants de cette ville. — Lettre adressée à Maximin de Ribaupierre par son oncle Frédéric de Blanckenberg (Blamont), lui annonçant l'envoi de faucons et de chiens courants. — Lettres adressées à Guillaume de Ribaupierre, landvogt d'Alsace, par Marquart de Stein, landvogt à Montbéliard, pour se plaindre de Henri Romont qui avait pillé Granson, Héricourt, le château de Montmartin et fait prisonnier le seigneur de ce château, au mépris des lettres de protection accordées aux habitants de ces contrées par le comte Oswald de Thierstein.

E. 553. (Liasse.) — 11 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand et français.

1497-1508. — Correspondance entre l'Évêque Albert de Strasbourg, le landvogt d'Alsace et Guillaume de Ribaupierre, au sujet d'une attaque faite par les habitants de Merxheim contre le village de Gundolsheim, situé dans l'Oberrhénat de Rouffach, appartenant à l'évêché de Strasbourg, et au sujet d'une transaction à faire entre les deux villages. — Correspondance entre les seigneurs de Ribaupierre et le magistrat de Strasbourg, relativement à des contestations entre des bourgeois de cette ville et des sujets de la seigneurie

de Ribaupierre; — plaintes des seigneurs contre les Strasbourgeois qui avaient fait citer quelques uns de leurs sujets devant la cour impériale de Rothweil au lieu de les assigner devant la juridiction seigneuriale.

E. 554. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1508-1522. — Lettre du doyen du chapitre de St-Dié remerciant Maximin de Ribaupierre de lui avoir envoyé son chancelier et son secrétaire, pour l'aider de leurs conseils dans une contestation existant entre le chapitre et Jean-Gabriel Hochstetter. — Correspondance entre le magistrat de Bâle et Guillaume de Ribaupierre, relativement à des citations données par des bourgeois de Bâle à des sujets de Ribaupierre, aux fins de comparaître devant la cour ecclésiastique de ladite ville. — Réscri de Maximilien d'Autriche ordonnant au seigneur de Ribaupierre d'équiper 8 cavaliers et 50 fantassins, qui devaient marcher avec d'autres contingents pour défendre la ville de Worms contre François de Sickingen.

E. 555. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand et français.

1518-1520. — Correspondance entre Hélène, comtesse de Lupffen, et son neveu Ulric de Ribaupierre. — Lettre de Jérôme Habmacher, de Mundolsheim, à Ulric de Ribaupierre, lui annonçant la mort de l'empereur Maximilien I^e et lui donnant des détails sur les derniers moments de cet Empereur. Lettre du sieur Willinger, attaché à la cour de l'empereur, annonçant à Ulric de Ribaupierre l'élection à l'Empire de Charles d'Espagne (Charles-Quint). — Lettre de l'empereur Charles-Quint invitant Guillaume de Ribaupierre, landvogt d'Alsace, à la diète générale de l'Empire qui devait se tenir à Worms en 1521.

E. 556. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1525-1567. — Lettres adressées à Guillaume de Ribaupierre, landvogt d'Alsace, par Nicolas Ziegler, seigneur de Barr, au sujet de la proposition faite à l'archiduc d'Autriche d'acheter la seigneurie de Barr avec toutes ses dépendances. — Inventaire descriptif et estimatif des biens de cette seigneurie. — Relation de la bataille de Milan. — Lettre d'Éguenolphe de Ribaupierre à ses officiers de Ribauvillé, leur recommandant de faire tous les approvisionnements nécessaires pour le passage de l'Empereur qui devait déjeuner à Guémars. — Députation de la noblesse d'Alsace envoyée au devant de l'archiduc Ferdinand d'Autriche; — texte de la harangue que devait lui adresser Conrad, comte de Tubingue.

E. 557. (Liasse.) — 15 pièces, papier, allemand.

1575-1576. — Lettres de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, de la régence d'Ensisheim et de Philippe de Schwartzenbourg, grand-maître de l'ordre de Malte en Allemagne, annonçant au seigneur de Ribaupierre que la fille de l'empereur Maximilien II (Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX, roi de

France, quittait Paris pour retourner auprès de son père et que le roi de France régnant l'accompagnait jusqu'à Nancy; — invitation à Éguenolphe de Ribaupierre de se rendre dans cette ville avec ses vassaux et ses écuyers pour recevoir la Reine et l'escorter à travers l'Alsace jusqu'aux frontières de la Souabe; — itinéraire suivi par la veuve de Charles IX, indiquant ent' autres Sainte-Marie, Ribaupvillé, Colmar et Ostheim; — états des frais occasionnés par son séjour à Ribaupvillé, où elle a passé la nuit; — lettres de quelques vassaux de la seigneurie s'excusant de ne pouvoir accompagner leur seigneur dans ce voyage.

E. 558. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1578-1579. — Lettre de la régence d'Ensisheim priant Éguenolphe de Ribaupierre de prendre des renseignements sur l'état de la négociation ouverte entre le comte Palatin, George-Jean, et le roi de France, pour l'échange ou la vente du comté de la Petite-Pierre et de la place de Phalsbourg, projet qui causait de l'inquiétude à la maison d'Autriche. — Lettres de Balthusard de Baden, vassal d'Éguenolphe de Ribaupierre, lui proposant l'achat de la seigneurie de Herderen en Suisse, appartenant au noble de Hohenlandenberg.

E. 559. (Liasse.) — 11 pièces, papier, allemand.

1583-1586. — Lettres écrites à Éguenolphe de Ribaupierre pour le prier de fournir un carrosse au cardinal André d'Autriche, qui se rendait pour quelque temps à Fribourg, et pour l'informer que ce prince avait été obligé de revenir à Birsach, à cause des obstacles qu'il avait rencontrés en voulant traverser la Bavière, que le comte Palatin Jean-Casimir, ennemi juré de la papauté, lui avait enjoint de sortir de ses États, s'il se présentait comme légat du pape et non comme prince d'Autriche. — Lettre d'Eberhard de Ribaupierre s'excusant auprès de la Régence d'Ensisheim et de l'archiduc d'Autriche de ne pouvoir aller à la rencontre du cardinal André d'Autriche, ses affaires ne le lui permettant pas, et la lettre d'avis lui étant parvenue trop tard.

E. 560. (Liasse.) — 20 pièces, papier, français et allemand.

1597-1760. — Lettre de l'évêque de Worms et de Richard, prince palatin du Rhin, écrite au nom de l'Empereur à Eberhard de Ribaupierre, pour l'inviter à payer sa quote-part du contingent de 5 mois et de celui qui a été accordé et imposé à Ratisbonne en 1594, pour le secours des États du cercle de Westphalie et Pays-Bas. — Lettre de la Régence d'Ensisheim, annonçant à Eberhard de Ribaupierre le passage en Alsace et l'arrivée à Ribaupvillé de l'archiduc Albert d'Autriche et de son épouse l'infante d'Espagne, se rendant en Bourgogne avec toute leur suite; — dépenses occasionnées par le séjour du prince à Ribaupvillé. — Pièces justificatives des comptes des dépenses occasionnées par le séjour de l'évêque de Bâle à Ribaupvillé.

E. 561. (Liasse.) — 15 pièces, papier, allemand.

1600-1626. — Lettre de l'archiduc Ferdinand d'Autriche à Eberhard de Ribaupierre, pour l'inviter à assister à ses noces qui devaient avoir lieu à Gratz. — Correspondance entre les frères Samson et Walther Schor de Schwartzenbourg et Eberhard de Ribaupierre, relativement à la proposition faite à ce dernier par les sieurs Schor d'acheter le château de Schwartzenbourg dans la vallée de Munster; — description et estimation du château et des biens, droits et revenus en dépendant. — Lettre sur la situation de la Pologne, écrite de Varsovie au comte de Ribaupierre, par Welschard de Mullenheim, grand veneur de S. M. polonaise.

E. 562. (Liasse.) — 23 pièces, papier, allemand.

1627-1630. — Lettres écrites par le seigneur de Ribaupierre à différents particuliers, pour les prier de lui avancer ou vendre quelques sacs de grains pour sa subsistance et celle de sa famille. — Lettre de J.-Jacques de Ribaupierre au résident Mokkel, le priant de lui envoyer des grains de la forteresse de Benfeld, pour ensermencer les terres de la seigneurie. — Lettre du général comte de Montecuuli au comte de Ribaupierre, lui mandant de faire arrêter le colonel Ley, qui s'était sauvé de Colmar, où il avait été cité pour avoir commis des brigandages dans les villes où il s'était trouvé en quartiers.

E. 563. (Liasse.) — 11 pièces, papier, français et allemand.

1661-1673. — Lettres écrites à J.-J. de Ribaupierre, par les délégués de la Noblesse de la Haute-Alsace et par M. Faillé, au nom du président du Conseil Souverain, pour lui annoncer l'arrivée prochaine en Alsace du duc de Mazarin et l'inviter à se joindre aux autres gentilshommes de la province, pour aller à sa rencontre jusqu'à Sainte-Marie-aux-mines. — Lettre du duc de Mazarin, demandant à J.-J. de Ribaupierre un état nominatif des personnes titrées en Alsace; — réponse du comte de Ribaupierre avec l'état demandé. — Lettre de Marquard, évêque d'Eichstätt, plénipotentiaire impérial à Ratisbonne, invitant le prince Chrétien de Birkenfeld à quitter le service de France; — refus du prince de Birkenfeld.

E. 564. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1675-1715. — Lettre des conseillers et officiers du comté de Ribaupierre au marquis de Boufflers, commandant pour le Roi à Colmar, pour le prier de permettre aux habitants de Jebsheim de retrier de Colmar les grains qu'ils avaient réfugiés; — réponse favorable du marquis de Boufflers. — Lettre du prince de Salmon, annonçant un envoi de vin de Champagne au prince de Birkenfeld. — Lettre d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, annonçant au prince de Birkenfeld que son fils Philippe d'Orléans a été nommé régent du royaume.

E. 565. (Liasse.) — 92 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin ; français et allemand.

1714-1744. — Lettres du prince de Birkenfeld au marquis de La Vrillière et à M. d'Armenonville, les félicitant de leur élévation au ministère. — Notification du décès de Léopold-Éberhard de Württemberg-Montbéliard. — Correspondance, mémoires et pièces de procédure au sujet de médailles que la cour de Deux-Ponts avait fait frapper à Nancy, sur les dessins de Schopflin, avec l'or et l'argent provenant des mines de Sainte-Marie, et dont le prix n'avait pas été payé aux graveurs Saint-Urbain et Nicole ; — transaction à l'amiable.

E. 566. (Liasse.) — 7 pièces, papier, allemand.

1760-1762. — Recsrit du prince Frédéric de Deux-Ponts, concernant l'éducation de ses enfants, les princesses Augusta, Marie-Anne et le prince Maximilien ; — état des personnes qui doivent être conservées au service du jeune prince Maximilien. — Recsrit adressé à la chancellerie de Ribaupierre par le prince Frédéric de Deux-Ponts, l'informant que la seigneurie devra contribuer annuellement pour une somme de 24,000 livres aux frais de séjour à Paris de son fils Charles ; — traitements de 1,500 livres à payer par la seigneurie à l'abbé Salabert, précepteur du prince Charles, et de 1,200 livres à son professeur de mathématiques, le sieur Lerat de Lanthénée.

E. 567. (Liasse.) — 18 pièces, papier, allemand.

1761-1769. — Recsrits du prince Frédéric de Deux-Ponts, informant la Régence de Ribaupierre qu'il a élevé de 1,500 à 2,000 livres le traitement des instituteurs du prince Charles, que sa fille cadette, Marie-Anne, a été placée, par la duchesse de Bavière, au couvent de la Visitation Sainte-Marie, de Nancy, et que la Régence devra faire les fonds nécessaires pour compléter son trousseau ; — quitances et décomptes des sommes payées au couvent de la Visitation pour la pension de la jeune princesse.

E. 568. (Liasse.) — 14 pièces, papier, français et allemand.

1769-1770. — Recsrit du duc Chrétien de Deux-Ponts, ordonnant à la chancellerie de Ribaupierre d'envoyer à Deux-Ponts les 1000 écus de pension assignés à sa nièce Marie-Anne. — Mémoires, décomptes et correspondance entre la seigneurie de Ribaupierre et le sieur de Pachelbel, à Paris, concernant le paiement des arrérages de la pension de 36,500 livres dont jouissait le prince Frédéric de Deux-Ponts sur le trésor royal de France.

E. 569. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1773-1776. — Recsrit du duc Chrétien, portant de 30,000 à 40,000 livres la pension à payer par la seigneurie de Ribaupierre, au prince Maximilien-Joseph. — Dépenses

faites par la seigneurie à l'occasion du séjour à Ribaupierre du duc régnant de Deux-Ponts et de son frère le prince Maximilien. — État des frais du service funèbre célébré à l'occasion du décès du duc Chrétien IV ; — indemnités aux officiers de la seigneurie pour vêtements de deuil.

E. 570. (Liasse.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1780-1795. — Recsrits du prince Frédéric de Deux-Ponts, informant la Régence de la seigneurie de Ribaupierre que la princesse son épouse s'est décidée à renoncer au monde pour quelque temps et à faire une retraite au couvent de la Visitation Notre-Dame, à Metz ; — désignation des sommes à payer sur les revenus de la seigneurie pour la pension et autres dépenses à faire pour cette princesse durant sa retraite au couvent. — Mémoires, quitances et compte de diverses dépenses faites par la princesse de Deux-Ponts, pour se rendre à Metz et pendant son séjour au couvent de la Visitation, et à celui de Bonnevoie, dans le Luxembourg.

E. 571. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1790-1816. — Lettre de Frédéric, duc de Lorraine, au seigneur de Ribaupierre, pour le prier de faire rentrer et de garder pour son compte les fiefs que Conrad, comte de Horbourg, tenait de la Lorraine, et dont il avait été dépouillé pour avoir assassiné Walther de Horbourg, son cousin germain. — Lettre du duc Charles de Lorraine à son neveu Bruno de Ribaupierre, lui demandant d'amener dans la vallée de Liépve son contingent de soldats. — Lettre de Charles de Lorraine, invitant Maximin et Ulric de Ribaupierre à se rendre auprès de lui pour régler le différend existant entre ces seigneurs, d'une part, et d'autre part, le comte de Sarwerden, Louis de Lichtenberg et Henri Bayer.

E. 572. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

XV^e siècle. — Lettre du duc Charles de Lorraine à Maximin de Ribaupierre en faveur de plusieurs prisonniers qu'il retenait à Ribaupierre ; — le priant de se rendre à Nancy, à son retour de Paris, pour conférer avec lui ; — l'invitant à l'accompagner avec six cavaliers armés à Luxembourg, auprès du duc d'Orléans, et à joindre ses soldats aux siens pour marcher au secours du duc de Bourgogne, son oncle.

E. 573. (Liasse.) — 27 pièces, papier, allemand.

1479-1525. — Lettre de Charles de Neuchâtel, archevêque de Besançon, à Guillaume I^{er} de Ribaupierre, le priant de faire rendre la liberté à quatre de ses sujets retenus prisonniers par plusieurs nobles Alsaciens. — Lettres d'Ursule, Hélène et Affra de Ribaupierre, religieuses au couvent d'Alsace, à leur frère Guillaume de Ribaupierre,

le pariant de leur apporter des poissons, en venant les voir.
— Lettres écrites à Ulric IX, de Ribaupierre, sur différents sujets par Guillaume II, son père, George de Ribaupierre, son frère, Jérôme Hapmacher de Mundolsheim et Philippe de Kageneck.

E. 574. (Liasse.) — 35 pièces, papier, allemand.

XVII^e siècle. — Lettre d'Hélène, comtesse de Lupfen, à son frère Guillaume de Ribaupierre, pour le prier d'aller chercher sa fille qui se trouvait dans un couvent de Cologne.
— Lettre d'Hélène de Lupfen à son oncle Maximilien de Ribaupierre, lui demandant de l'argent pour payer une couverture de soie qu'elle avait faite faire pour son mariage.
— Lettres adressées par Maximilien, roi des Romains, et par divers seigneurs à Guillaume de Ribaupierre, landvogt d'Alsace, au sujet des poursuites dirigées par Guillaume Truchsess, baron de Walbourg, contre le comte Félix de Werdenberg et Hermann Brandtchit, accusés d'assassinat sur la personne d'André de Sonnenberg.

E. 575. (Liasse.) — 20 pièces, papier, français, allemand et latin.

1513 - 1532. — Lettres écrites à Guillaume II de Ribaupierre, sur différents sujets, par George de Ribaupierre, son fils, la princesse de Luxembourg, Henri de Lupfen, la prieure du couvent de Schonensteinbach, le chancelier Sernlein, le marquis Louis de Gonzague. — Lettres et circulaires annonçant aux seigneurs de Ribaupierre la mort des empereurs Maximilien I^e, Ferdinand I^e, Maximilien II et de l'impératrice Marie d'Autriche, de l'empereur Rodolphe, de Mathias et d'Anne d'Autriche, son épouse, des archidièques Ferdinand, Maximilien et Léopold.

E. 576. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand.

1515-1529. — Lettres datées d'Augsbourg, donnant à Guillaume II de Ribaupierre des détails sur la bataille de Milan et sur les mouvements des troupes en Italie. — Mandement de l'empereur Maximilien I^e, qui met François de Sickingen au ban de l'Empire pour crime de lèse-majesté commis envers l'Empereur en attaquant la ville de Worms. — Lettre du chancelier du Tyrol et du comte de Lichtenstein, annonçant à Guillaume II de Ribaupierre la mort de son fils Guillaume, tué à Rome, au service de l'Empereur; — liste des soldats Alsaciens qui ont péri au siège de Rome; — quittance délivrée par Guillaume II d'une somme de 140 florins qui était due à feu son fils Guillaume, pour avoir servi l'Empereur avec sept chevaux pendant l'espace d'un an.

E. 577. (Liasse.) — 13 pièces, papier, allemand.

1527-1533. — Lettre écrite de Strasbourg à Ulric de Ribaupierre par Abel Vass, lui parlant du prêche, de la messe, de l'ouvrage de Luther sur le Saint-Sacrement et

des divisions existant entre les partisans de la réforme.

— Lettre de Joschin de Hattstatt à George de Ribaupierre, lui annonçant l'envoi d'un perroquet. — Lettres écrites à Éguenolphe de Ribaupierre, sur différents sujets, par sa mère Anne-Alexandrine de Fürstemberg, veuve d'Ulric IX de Ribaupierre, Marguerite d'Erbach, Ulric de Montfort, Henri de Fürstemberg, Jacques de Walbourg, Lazare de Schwendi, de Harancourt, Hubert de Bilstein, Philippe comte de Hanau.

E. 578. (Liasse.) — 44 pièces, papier, allemand.

1556-1576. — Lettres écrites à Anne-Alexandrine de Fürstemberg, veuve d'Ulric de Ribaupierre et mère d'Éguenolphe par Mathias Erb, Henri Bullinger (de Zurich) et Rodolphe Walther, prédictateurs de la nouvelle doctrine, par lesquelles ils envoient à cette dame des livres et des vers faits sur des sujets de la Bible et lui donnent des nouvelles de la propagation de leur foi. — Lettre de Charles de Lorraine à son oncle Éguenolphe de Ribaupierre, l'invitant à se rendre à une assemblée générale à Nancy, pour débattre sur différentes questions intéressant son duché.

E. 579. (Liasse.) — 11 pièces, papier, français et allemand.

1578-1589. — Lettres autographes de Lazare de Schwendi, seigneur de Hohenlandsberg, à Éguenolphe de Ribaupierre, lui annonçant un projet de paix entre la France et l'Espagne. — Lettres adressées à Marie, veuve d'Éguenolphe de Ribaupierre, sur différents sujets, par Jacques, margrave de Bade-Hochberg, George comte d'Erbach, Jacques de Geroldseck, Anne-Elisabeth, comtesse Palatine, Don Juan Manrique de Lara, Jules de Werdenmann et Ulric Wasenbühler, de Tubingue.

E. 580. (Liasse.) — 16 pièces, papier, allemand.

1518-1634. — Lettres écrites à Eberhard de Ribaupierre par Otto, wild-et-rheingrave, son beau-frère, lui envoyant, entr'autres, des extraits de différents journaux renfermant des nouvelles sur les affaires militaires dans les Pays-Bas et l'Allemagne. — Lettre du sieur Maire, prévôt de Saint-Dié, à Eberhard, lui donnant des nouvelles sur l'arrivée et le séjour à Nancy de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, roi de France, qui s'était réfugié à la cour de Lorraine.

E. 581. (Liasse.) — 31 pièces, papier, allemand et français.

1633-1651. — Lettres du colonel Vernier, ancien commandant des troupes autrichiennes de la garnison de Colmar, adressées au Seigneur de Ribaupierre, le pariant d'intercéder auprès du rhingrave Otton, qui le retenait prisonnier à Benfeld, pour lui faire obtenir un traitement plus doux et sa liberté moyennant une rançon de 3 à 4,000 rixdales; — autres lettres écrites au seigneur de Ribaupierre par les sieurs

Claude et Reinhart Passavant, de Bâle, le sieur Darmure et le lieutenant-colonel Vernier, au sujet de la fourniture des fonds nécessaires à la rançon et à la mise en liberté du colonel. — Lettre du maréchal de Bassompierre au seigneur de Ribaupierre, pour le remercier des soins qu'il prend à hâter la délivrance du marquis de Bassompierre, son neveu, retenu prisonnier par les Suédois; — correspondance entre George-Frédéric de Ribaupierre, le marquis de Bassompierre et la mère de ce dernier, relative au même objet.

E. 582. (Liasse.) — 9 pièces, papier, français et allemand.

1417-1431. — Lettres du sire de Blamont à Maximin de Ribaupierre, au sujet de deux habitants de Thann, sujets autrichiens que le sire de Blamont retenait prisonniers. — Lettre de Guillaume de Vergey, seigneur de Vignory, à son beau-frère Maximin de Ribaupierre, l'engageant à se rendre à Paris pour intéresser le Dauphin à sa querelle avec la Bourgogne et l'Autriche. — Anne de Brunswick, duchesse d'Autriche, s'engage à remplacer un cheval que Maximin de Ribaupierre a perdu à son service. — Lettre d'Ulric de Ribaupierre aux prévôts de Kaysersberg, au sujet d'un de ses gens que Volmar de Kunheim retenait prisonnier. — Lettre de Thomas de Grandmont à Maximin de Ribaupierre, pour lui offrir ses services.

E. 583. (Liasse.) — 15 pièces, papier, allemand et français.

1456. — XVI^e siècle. — Lettre de Gaspard de Ribaupierre à son beau-frère Louis, comte de Deux-Ponts et de Bitsch, au sujet du rachat d'une rente de 8 florins due à la prêbende de St-Jacques à Strasbourg. — Lettre d'Albert de Bavière, évêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, à Guillaume de Ribaupierre, le priant de lui envoyer un couple de chiens d'Artois pour la chasse au renard. — Lettres adressées au seigneur de Ribaupierre, pour obtenir par son intervention la liberté de plusieurs prisonniers. — Lettre de remerciement adressée par les gouverneurs de Besançon au seigneur de Ribaupierre, qui leur avait permis de disposer de ses gens en cas de guerre.

E. 584. (Liasse.) — 11 pièces, papier, français et allemand.

1601-1632. — Lettres de Meri de Vic, seigneur d'Ermenonville, garde des sceaux de France, alors envoyé par Henri IV ambassadeur en Suisse, remerciant Eberhard de Ribaupierre d'un présent qu'il lui a fait et lui envoyant en échange un échantillon de ses mines près de Lyon. — Lettres adressées à Jean-Jacques de Ribaupierre par les rhinograves, princes de Salm, le margrave de Bade et les princesses de Würtemberg. — Lettre de Jeanne, comtesse de Hanau, à George-Frédéric de Ribaupierre, le priant de s'employer à faire rendre la liberté à son mari fait prisonnier à Bouxwiller par un détachement de cavalerie lorraine. — Lettre de Gustave Wetzel de Marsilia à Eberhard de Ribaupierre, lui donnant des nouvelles des affaires militaires en Alsace.

E. 585. (Liasse.) — 17 pièces, papier, allemand.

1634-1654. — Notifications de mariages et invitations d'y assister, adressées par différents seigneurs et particuliers à George-Frédéric de Ribaupierre, à son épouse Élisabeth-Charlotte et à leur fille Agathe-Marie.

E. 586. (Liasse.) — 44 pièces, papier, allemand.

1636-1665. — Lettres adressées par différents seigneurs et particuliers à J.-J. de Ribaupierre, à sa femme Anne-Claudine et à leur fille Catherine-Agathe, pour leur annoncer la naissance de leurs enfants et pour les prier d'être leur parrain et marraine. — Notifications de mariages et invitations d'y assister, adressées par différents seigneurs et particuliers à J.-J. de Ribaupierre et à sa femme Anne-Claudine.

E. 587. (Liasse.) — 19 pièces, papier, allemand.

1643-1661. — Lettres de félicitation adressées à l'occasion du nouvel an, à Anne-Claudine, femme de J.-J. de Ribaupierre, par les ducs Eberhard et Ulric de Würtemberg, la duchesse de Würtemberg, les comtes de Linanges et de Castell.

E. 588. (Liasse.) — 184 pièces, papier, allemand et français.

1650-1662. — Lettres de félicitation adressées à J.-J. de Ribaupierre, à l'occasion du nouvel an, par les ducs Eberhard et Ulric de Würtemberg, la duchesse et les princesses de Würtemberg, le prince Frédéric, margrave de Bade, le comte palatin du Rhin, les comtes de Hanau, les comtes et comtesses du Rhin, le comte de Nassau-Saarbruck, le comte Chrétien de Waldeck, la comtesse de Crêange, le docteur Spener et autres personnages; — réponses du comte J.-Jacques de Ribaupierre.

E. 589. (Liasse.) — 27 pièces, papier, allemand.

1651-1659. — Lettres adressées à l'occasion du nouvel an, à Élisabeth-Charlotte, veuve de George-Frédéric de Ribaupierre et à Anne-Odile, sœur de J.-Jacques, par le duc Eberhard de Würtemberg, le prince Frédéric, margrave de Bade et le comte de Hohenlohe. — Lettres des ducs Eberhard et Ulric de Würtemberg, adressées à J.-J. de Ribaupierre, au sujet des événements du pays.

E. 590. (Liasse.) — 20 pièces, papier, allemand et français.

1654-1667. — Lettres annonçant à J.-J. de Ribaupierre la mort du fils ainé du duc Eberhard de Würtemberg, de la fille du comte de Nassau-Saarbruck et du comte d'Eberstein. — Lettres du prince Henri de Lorraine recommandant au seigneur de Ribaupierre les intérêts d'un caporal de chevau-

légers de Brisach qui avait à réclamer différentes sommes des habitants de la seigneurie. — Lettre du conseiller Gallinger, d'Ensisheim, à J.-Jacques de Ribaupierre, lui annonçant la mort du cardinal Mazarin. — Correspondance entre J.-J. de Ribaupierre, d'une part, sa nièce Anne-Elisabeth et le mari de celle-ci et le comte Chrétien de Waldeck, d'autre part, relative à leurs affaires de famille, aux revers éprouvés par le roi de Suède dans la guerre contre la Hollande et à la captivité de l'oncle du comte de Waldeck, fait prisonnier par les Hollandais.

E. 591. (Liasse.) — 45 pièces, papier, allemand et français.

1671-1705. — Correspondance entre le comte J.-J. de Ribaupierre et M. Forstner, conseiller-maître de la Chambre des Comptes du duc de Würtemberg, à Stuttgart, donnant des renseignements sur la guerre de Hollande, sur les événements du jour et sur ce qui se passait tant à la cour de Stuttgart qu'à celle de Ribaupierre. — Lettre de J.-J. de Ribaupierre, intercédant auprès du magistrat de Munster en faveur de Martin Martin, fils de l'ancien Schultheiss de Griesbach, accusé de s'être livré à des voies de fait sur la personne de son beau-père. — Lettres de félicitation au seigneur de Ribaupierre sur différents sujets.

E. 592. (Liasse.) — 10 pièces, papier, allemand et français.

1434-1506. — Lettre écrite au seigneur de Ribaupierre, par le prévôt de Rieuewirh, concernant une difficulté entre les deux seigneuries au sujet des biens dits *Allmenden* de Hunawihr. — Lettre de Maximilien d'Autriche, roi des Romains, adressée aux deux frères Guillaume et Maximin de Ribaupierre, leur ordonnant, au nom de l'Empereur son père, de fournir une somme de 780 florins pour solder les troupes que l'Autriche venait de lever pour aller délivrer l'épouse de Maximilien (Anne de Bretagne). — Lettres du grand chapitre de Strasbourg, notifiant à Guillaume de Ribaupierre la mort d'Albert, prince-évêque de Strasbourg, et le priant de faire célébrer pour le repos de son âme un service dans les églises de la seigneurie. — Correspondance entre le chapitre de St.-Dié et Schmassmann de Ribaupierre sur divers sujets.

E. 593. (Liasse.) — 36 pièces, papier, allemand.

1512-1621. — Lettres par lesquelles le seigneur de Geroldseck prie le seigneur de Ribaupierre de lui envoyer un de ses conseillers pour l'assister dans les conférences et discussions entre lui, l'abbaye d'Ettenheimmünster et l'évêché de Strasbourg, au sujet de la prévôté d'Ettenheimmünster; — lettres du seigneur de Ribaupierre et de ses officiers au seigneur de Geroldseck et autres pièces relatives au même objet.

E. 594. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1524-1638. — Correspondance entre Ulric de Ribaupierre et les comtes de Lupfen, concernant une transaction à faire entre ces derniers et le jeune comte de Lupfen, d'une part, et la femme de celui-ci, d'autre part. — Protocoles de lettres écrites par la seigneurie. — Lettre de J.-J. de Ribaupierre invitant l'État de la Noblesse de la Haute-Alsace à assister à l'inauguration du Conseil Souverain d'Alsace à Ensisheim.

E. 595. (Liasse.) — 68 pièces, papier, allemand.

1557-1659. — Correspondance entre les seigneurs de Ribaupierre et le magistrat de la ville de Strasbourg, pour se recommander les intérêts de leurs justiciables ou sujets respectifs.

E. 596. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1595-1612. — Lettres du duc Henri de Lorraine à Eberhard de Ribaupierre : — l'invitant à l'accompagner dans un voyage en France; — lui faisant part de la mort de son père le duc Charles; — lui envoyant deux levriers d'Angleterre. — Lettres du duc Charles de Lorraine à Eberhard de Ribaupierre : l'invitant à se joindre à lui pour aller à Barr à la rencontre de sa belle-fille, Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV; — le priant de se rendre à Nancy pour y recevoir le landgrave de Hesse, Maurice; — lui promettant de prendre des renseignements sur la demande formée par les sujets de Ribaupierre aux fins d'être affranchis des impositions pour les bêtes blanches et à laine et autres marchandises qu'ils vendent dans le duché de Lorraine.

E. 597. (Liasse.) — 16 pièces, papier, allemand et français.

1600-1633. — Lettres de bon voisinage et d'amicales relations adressées à Eberhard de Ribaupierre par Frédéric, George-Frédéric et Guillaume, margraves de Bade, et par le prince Frédéric de Bade. — Lettre d'Elisabeth, comtesse du Rhin, à Eberhard de Ribaupierre, le priant d'assister à son entrée à Remiremont. — Lettre d'Arbogast de Rechberg à Eberhard de Ribaupierre, lui demandant l'autorisation de faire lever des hommes sur les terres de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 598. (Liasse.) — 45 pièces, papier, allemand.

1604-1632. — Correspondance entre Romain Vogel, secrétaire des États de la Noblesse d'Alsace et le comte Eberhard de Ribaupierre, président de ces états; — renseignements sur la ligue dite *Union évangélique*, formée sur les bords du Rhin pour défendre la réforme contre l'Empereur et les princes de l'Église.

E. 599. (Liasse.) — 29 pièces, papier, allemand.

1607-1633. — Lettres écrites sur différents sujets à Eberhard de Ribaupierre par Jacques de Geroldseck et Henri-Guillaume, comte de Solms.

E. 600. (Liasse.) — 26 pièces, papier, allemand.

1613-1632. — Lettre de l'archiduc Léopold d'Autriche à Éberhard de Ribaupierre, le priant de lui vendre une jument aubère qu'il a vue chez lui. — Lettre de Guillaume, landgrave de Hesse, invitant son cousin Éberhard de Ribaupierre à le venir voir à Bâle. — Lettres écrites à Éberhard de Ribaupierre par Frédéric, comte de Solms, lui donnant entre autres des nouvelles sur les guerres d'Allemagne.

E. 601. (Liasse.) — 21 pièces, papier, français, allemand et italien.

1615-1633. — Lettres de Frobenius, comte de Helfenstein, adressées à son cousin Éberhard de Ribaupierre pour lui annoncer entre autres l'arrivée de l'archiduc Léopold d'Autriche à Rottweil et l'attaque de la ville de Haguenau. — Lettres d'Érasme et Henri, seigneurs de Limpurg, à Éberhard de Ribaupierre. — Lettres écrites à Éberhard de Ribaupierre par Jacques-Christophe d'Andlau, chevalier de l'ordre de Malte, et par le prieur de l'ordre de Malte d'Allemagne, relative à la rançon du comte George d'Erbach, qui avait été fait prisonnier à Tunis.

E. 602. (Liasse.) — 22 pièces, papier, allemand et français.

1618-1633. — Lettres écrites à Éberhard de Ribaupierre : par Henri de La Tour pour lui recommander les héritiers de dame Élisabeth Vignier, décédée à Sainte-Marie-aux-mines ; — par Sophie, margravine de Brandenbourg et Jérôme de Morimont, sur divers sujets ; — par J.-J. comte d'Éberstein, lui donnant des nouvelles de sa santé et de celle de sa femme ; — par son beau-frère, le rhingrave, prince de Salm, pour le féliciter sur les bonnes qualités de son fils et le prier de lui permettre de l'accompagner à Paris pour le présenter au Roi ; — détails sur la cour de France, l'arrestation de la maréchale d'Ancre, etc.

E. 603. (Liasse.) — 39 pièces, papier, allemand et français.

1615-1631. — Lettres adressées à Éberhard de Ribaupierre : par Jean-Christophe de Stadion, conseiller de la Régence d'Ensisheim, lui annonçant l'arrivée en Alsace des archidiucs Léopold et Charles d'Autriche, et le départ du premier pour l'Italie ; — par les comtes Égon, Frédéric, Guillaume-Jacques, Louis de Fürstenberg, lui donnant des renseignements sur la guerre de trente ans et lui proposant de donner une compagnie à Jean-Jacques, fils d'Éberhard, qui servait dans le régiment du comte Louis.

E. 604. (Liasse.) — 24 pièces, papier, allemand et latin.

1618-1634. — Lettres de George de Fleckenstein, baron de Dachstuhl, sur les événements de la guerre de trente ans, adressées à Éberhard de Ribaupierre. — Lettre d'Alphonse de Rambervillers, adressant à Éberhard de Ribaupierre deux

poèmes (l'Apocalypse bohémienne et le poème des victoires) faits en 1619 et 1620.

E. 605. (Liasse.) — 34 pièces, papier, allemand et français.

1619-1756. — Lettres sur différents sujets et notamment sur les événements politiques et militaires du temps adressées à Éberhard de Ribaupierre : par Frédéric-George, comte de Tubingue ; — par Jean-George, comte de Solms ; — par Jean-Casimir, wild et rhingrave ; — par Jean-Ernest Fugger, seigneur de Bollwiller ; — par Isaac Volmar, chancelier de la Régence autrichienne à Brisach ; — par Philippe Wolf de Hanau ; — par Josué Glaser, de Strasbourg. — Correspondance de la chancellerie de la cour de Deux-Ponts à Ribaupierre avec divers personnages de Paris pour faire obtenir au sieur Spitz, lieutenant de maréchaussée à Colmar, la grande prévôté de Strasbourg.

E. 606. (Liasse.) — 39 pièces, papier, allemand.

1499-1510. — Lettres de Guillaume de Ribaupierre à son fils Ulric, lui envoyant cinq faucons de la part de l'Empereur et le priant d'en faire parvenir trois au prince d'Orange. — Lettres de George de Ribaupierre à son frère Ulric IX : lui donnant des détails sur la bataille de Milan, sur ses campagnes de Flandre et d'Espagne ; — lui demandant des armes et des chevaux ; — lui donnant des détails sur la vie qu'il mène à Berlin ; — sur la nomination de Charles-Quint à l'Empire.

E. 607. (Liasse.) — 13 pièces, papier, allemand et français.

1512-1600. — Lettres sur l'administration de la seigneurie adressées par George et Ulric de Ribaupierre à Guillaume leur père, retenu par ses fonctions à la cour de l'Empereur. — Lettres de Guillaume III à son père Guillaume II de Ribaupierre, lui donnant des nouvelles de ses occupations à la cour de Lorraine, où il se formait au métier de la guerre. — Lettre de Henri Kenell à Guillaume de Ribaupierre, l'engageant à revenir en Alsace mettre fin au désordre qui régnait dans sa maison et dans sa seigneurie. — Lettres d'Éberhard de Ribaupierre à sa femme Anne, comtesse du Rhin ; — lettres de Marie d'Erbach à son fils Éberhard.

E. 608. (Liasse.) — 34 pièces, papier, allemand, latin et français.

1613-1633. — Lettres adressées de Paris, de Poitiers, de Vienne, d'Innspruck, etc., par George-Frédéric de Ribaupierre à son père Éberhard, lui donnant des détails sur ses études à Paris et à Poitiers et sur la guerre d'Allemagne ; — lui annonçant la mort du comte de Solms, leur parent, tué dans un combat ; — le prévenant de la visite que voulait lui faire à Ribaupierre le comte de Montecuculli.

E. 609. (Liasse.) — 14 pièces, papier, allemand.

1616-1632. — Lettres adressées à Éberhard de Ribau-pierre par son fils Jean-Jacques : l'informant de son arrivée à Milan où il était allé prendre du service ; — lui donnant des renseignements sur les mouvements des troupes. — Lettres d'Agathe de Solms à son mari Eberhard de Ribau-pierre, alors aux bains de Sauerbrunnen.

E. 610. (Liasse.) — 32 pièces, papier, allemand.

1631-1650. — Lettres, en majeure partie relatives à des intérêts de famille, adressées : à Eberhard de Ribau-pierre par son fils Philippe-Louis ; — à Agathe-Marie de Hanau par sa belle-mère, Agathe de Solms, femme d'Eberhard de Ribau-pierre ; — à George-Frédéric de Ribau-pierre : par son frère Philippe-Louis ; — par son père Eberhard ; — par sa femme Agathe-Marie de Hanau ; — à Marie d'Erbach par sa belle-mère Anne-Alexandrine de Furstenberg. — Lettre de félicitation adressée par le comte palatin, Christian, au prince Ernest-Auguste, évêque d'Osnabruck, sur son élévation au rang de prince régnant de Brunswick-Lünebourg.

E. 611. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 1 pièce, parchemin ; allemand.

1356-1453. — Convention passée par l'intermédiaire du landvogt d'Alsace et de l'évêque de Strasbourg, par laquelle Jean-Ulrich et Bruno de Ribau-pierre règlent les difficultés existant entre eux et la ville de Colmar sur différents sujets.

1440 — Promesse faite par Henri Heilburn, au nom d'Antoine de Hattstatt, de vivre en paix avec Schmassmann de Ribau-pierre jusqu'à la Nativité. — Conventions par lesquelles la ville de Colmar et les seigneurs de Ribau-pierre se promettent de vivre en bons voisins pendant vingt ans. — Extrait d'un urbaine de 1485 constatant que, lorsque le seigneur de Ribau-pierre veut voyager ou partir pour la guerre, les couvents de Paris, de Munster et des Unterlinden et les communautés de Hausen et d'Ohnenheim doivent lui fournir chacun une voiture avec un cheval.

E. 612. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand et français.

1332-1550. — Transaction passée entre la seigneurie de Ribau-pierre et celle de Riquewihr régalant les différends qui pourraient s'élever au sujet des saisies en matière de dettes, des corvées, de la passation des contrats et obligations, de la confection des urbaines, des citations en justice. — Acte par lequel Ulric de Würtemberg s'engage sous la foi du serment à ne pas troubler Jean le jeune dans la jouissance de leurs droits. — Copie vidimée d'un acte par lequel le duc Jean de Lorraine reconnaît devoir à Bruno de Ribau-pierre une somme de 2,000 florins d'or, pour sûreté de laquelle il lui engage la ville et le château de Dompierre ; — acte de rachat de ce fief.

1363 — 2,000 florins d'or, pour sûreté de laquelle il lui engage la ville et le château de Dompierre ; — acte de rachat de ce fief.

E. 613. (Liasse.) — 3 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand.

1374-1384. — Acte par lequel Ulric, Bruno et Hugo de Ribau-pierre s'engagent à agir loyalement envers Marguerite de Lorraine, au sujet du village de Widensohlen que cette princesse avait acheté en commun avec Hugo de Ribau-pierre.

— Lettres d'appointement par lesquelles Bruno de Ribau-pierre déclare qu'il tiendrait ses forteresses et ses châteaux ouverts à la disposition du duc Léopold d'Autriche et promet de défendre ce prince pendant 3 ans contre ses ennemis, à l'exception de la ville et de l'évêché de Strasbourg et de ses autres seigneurs suzerains.

E. 614. (Liasse.) — 12 pièces, papier, allemand et français.

1581-1767. — Correspondance entre la Régence d'Ensisheim et le seigneur de Ribau-pierre au sujet des fortifications d'Ensisheim, pour les travaux desquelles celui-ci donna 200 livres stéber et 2,000 fagots de sa forêt de Pulversheim. — Accord passé entre la seigneurie et Valentin Huck, peintre de Ribauvillé, pour la confection d'armoires peintes, destinées à protéger les maisons seigneuriales contre les débordements des troupes. — État des frais des services funèbres célébrés à Ribauvillé à l'occasion de la mort du Dauphin.

E. 615. (Liasse.) — 1 pièce, papier; 4 pièces, parchemin; allemand.

1364-1422. — *Urphed* ou lettres reversées par lesquelles Werlin Secler et Henri son fils, Jean Forster, de Cell (dans l'Undersé), Caenlzin Bolchingen, de Ribauvillé et le noble Pierre de Schenau reconnaissent avoir été justement retenus prisonniers par les seigneurs de Ribau-pierre et promettent de ne plus rien tenter contre eux. — Acte par lequel Nicolas Wanger, de Haguenau, déclare se retirer du parti de Louis de Liechtemberg, ennemi de la seigneurie de Ribau-pierre.

E. 616. (Liasse.) — 3 pièces, papier; 8 pièces, parchemin; allemand.

1431-1463. — *Urphed* délivrés à la seigneurie de Ribau-pierre pour divers méfaits, crimes ou délits par Conrad Bender, de Forstheim, Henri Buck, de Ratwiller, George Hartmann, d'Esenheim, Jacques Schaffner, marguillier à Ribauvillé, Ulric Einfaltig, de Guémars, Ennelin Steynmarn, Burcklin Dietrich, de Soulzatt, Walther Gutzlin, de Balgau, Thierry Zeys. — Acte par lequel plusieurs habitants de Ribauvillé, Barr, Oberehenheim, Stotzheim, se rendent caution pour Thiébaut Hittenhesslin, qui avait été condamné comme parjure à perdre les doigts de la main dont il s'était servi pour prêter serment à Guillaume de Ribau-pierre.

E. 617. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, allemand.

1463-1481. — *Urphed* délivrés à la seigneurie de Ribau-pierre, pour divers crimes ou délits, par Eberhard Witz, ancien greffier de la seigneurie, Jean Han, Jean Aschmann, d'Ulm, qui avait été condamné à mort pour vol de grands

chemins, puis gracié, par Sébastien Habelutzel, Jean de Grueningen, Léonard Boppen, de Molsheim, Guillaume Brenndörffer, Georges Müllinger, Nicolas Schwab et Jean de Montbéliard, par Louis Lüpold et sa femme, de Ribauvillé.

E. 618. (Liasso.) — 5 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; allemand.

1492-1515. — *Urphed* délivrés à la seigneurie de Ribauvrière pour divers crimes ou déliés par Pierre Weibel, de Feldkirch, Nicolas Wintermann, de Morimont, Jean de Nuwiller, André Mittendorf, de Sélestadt, Gaspard d'Ebenheim, de Saint-Hippolyte, Éguenolphe Hanns, par Philippe de Bacharach, gardien du château de Saint-Ulric, par Jobst Birg, de Mynsfeld.

E. 619. (Liasso.) — 12 pièces, papier et parchemin; allemand.

1529-1615. — *Urphed* délivrés à la seigneurie de Ribauvrière pour divers crimes ou déliés par Jacques Schmitt, pelletier, et Jean Scheuber, de Ribauvillé, par Gangolf Meder, receveur de l'abbaye d'Alsipach, pour injures contre la personne de Guillaume de Ribauvierre, par Claude Tuhmann, Sentag Waahl, Nicolas Hallion.

E. 620. (Liasso.) — 22 pièces, papier, allemand.

1577-1599. — Procès aux sorciers. — Déclaration faite par Marie Boecker, femme de Wendling Kirssner, faisant connaître à quelle occasion elle est devenue sorcière et les sortiléges qu'elle a commis. — Correspondance entre le magistrat de Vieux-Brisach, le seigneur et les officiers seigneuriaux de Ribauvierre et autres, au sujet de la demande en extradition formée par ledit magistrat contre la nommée Anne Ströwler, femme de Michel Zuger, qui s'était réfugiée à Zumwerbach (juridiction de Ribauvierre), après s'être évadée des prisons de Brisach où elle était détenue sous l'accusation de sorcellerie.

E. 621. (Liasso.) — 27 pièces, papier, allemand.

1593-1631. — Information contre Martin Schreiber, de Houssen, accusé d'avoir des relations avec le diable. — Procès criminel intenté à Catherine Hüger de Munster, femme de Michel Fürst, de Gunspach, accusée d'adultère, de vol et de sorcellerie; — arrêt des gens de justice de Wihr condamnant l'accusée à être pincée avec des tenailles rouges au feu et ensuite à être brûlée vive; — commutation de la peine par le seigneur de Ribauvierre. — Témoignages portés contre la femme Lutz, de Guémär, accusée d'avoir rendu impuissants des habitants des environs. — Justification présentée par Nicolas Lamprecht, de Ribauvillé, au nom de sa fille Catherine soupçonnée de sorcellerie.

E. 622. (Liasso.) — 13 pièces, papier, allemand et français.

1612-1632. — Procédure criminelle concernant la veuve

de Colas Borlier, de Fréland, jugée au château de Hohnack, et brûlée vive à La Poutroie pour crime de sorcellerie; — inventaire des meubles et immeubles de la suppliciée, confisqués au profit du seigneur. — Inventaires des biens meubles et immeubles confisqués : sur la femme de Colas Windy, brûlée à Teintru comme sorcière; — sur la veuve Claudette, incarcérée au château de Teintru pour le même crime, biens dont le produit a été partagé entre le seigneur de Ribauvierre et le comte de Crêhange, co-seigneurs de Fraise. — Information dirigée contre Ursule Humeler, de Ribauvillé, soupçonnée de sorcellerie.

E. 623. (Liasso.) — 23 pièces, papier, allemand.

1614-1617. — Correspondance relative à la femme Lucie Ehringer, de Guémär, accusée de sorcellerie; — dénonciations de l'accusée. — Information contre la femme Nicole Demange, de Liwersell, poursuivie comme sorcière pour avoir rendu impuissants plusieurs habitants de Sainte-Marie. — Information contre Daniel Thomann, ouvrier mineur, accusé d'avoir empêché la consommation du mariage de Jean Schneider avec Madeleine Obermann. — Consultation délivrée par le sieur Jean-Georges Becht, avocat à Strasbourg, sur des questions très épineuses et importantes qui lui ont été soumises par les officiers seigneuriaux de Ribauvierre, relativement à une procédure criminelle intentée aux femmes Colat et Barbe, détenues au château de Hohnack sous l'inculpation de sorcellerie.

E. 624. (Liasso.) — 13 pièces, papier, allemand.

1619-1628. — Procès-verbal de l'interrogatoire de Irmell Monscha, de Hachimette, accusée de sorcellerie. — Dénonciation portée contre la veuve Sturm, de Ribauvillé, pour sortiléges. — Dénonciations faites par des sorcières exécutées à Bergheim, contre différentes femmes, comme ayant assisté au sabat. — Procès-verbal de déposition de témoins au sujet des sortiléges de Catherine Seger.

E. 625. (Liasso.) — 17 pièces, papier, allemand.

1622-1648. — Correspondance relative à la fille Dibler, de Guémär, accusée d'avoir rendu impuissant un soldat de la garnison. — Justification adressée à la seigneurie par Catherine Meyer, de Ribauvillé, dénoncée comme sorcière. — Confiscation des biens d'Agnès Möweler, condamnée à mort pour sorcellerie. — État des frais de procédure et d'exécution dus par la succession de Anne Klein, condamnée à mort pour sorcellerie.

E. 626. (Liasso.) — 9 pièces, papier, allemand.

1636-1740. — Consultation d'un docteur en droit sur l'application de la torture. — Instruction adressée par les officiers seigneuriaux de Ribauvierre aux receveurs des bailliages, concernant le paiement des frais de justice criminelle. — État des frais de justice criminelle payés par différentes personnes qui ont été condamnées criminellement. — Cita-

tions faites aux nobles Louis de Landenberg, Nicolas de Hattstatt, Joseph Truchsess de Rheinfelden, Jacques d'Eptingen, J.-J. Stör, Joachim et Christophe de Hattstatt, à quelques habitants de la seigneurie de Ribaupierre et à d'autres sujets de l'Empire pour leur ordonner de comparaître devant la Régence d'Ensisheim, à l'effet de se justifier de l'accusation d'avoir servi dans l'armée française, contrairement aux édits de l'Empereur.

E. 627. (Liasse.) — 37 pièces, papier, allemand.

1600-1626. — Correspondance entre Eberhardt de Ribaupierre et ses officiers de justice de Ribauvillé, concernant la mise en jugement de Sigismund-Jonathan Kirchner, natif de Weimar, de Jean Mahu, natif de Francfort, et de Jean-Frédéric Linck, de Thurnberg, accusés d'avoir attaqué et volé des marchands bâlois sur le territoire de Heiteren; — lettres adressées au comte de Hanau et à la Régence de Saverne par Eberhardt de Ribaupierre pour leur demander l'extradition des deux premiers accusés, arrêtés et détenus dans leurs jurisdictions respectives, et réponses du comte de Hanau et de la Régence de Saverne s'excusant de ne pouvoir satisfaire à la demande d'Eberhardt.

E. 628. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand et français.

1653-1756. — État des procédures extraordinaires instruites à la requête de L.-A. Lichtenberger, procureur fiscal du comté de Ribaupierre. — Plaintes adressées au seigneur de Ribaupierre au sujet d'un délit de chasse commis par un chasseur seigneurial sur les terres de l'abbaye de Munster. — Accusation portée contre un nommé Vogel, de Strasbourg, pour s'être fait passer à Nuremberg, où il était déteu au sujet d'un meurtre, pour le baron de Bergheim, et d'avoir fait usage d'un sceau aux armes de la maison de Birkenfeld qu'il avait falsifié.

E. 629. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1756-1784. — Mémoire du duc de Deux-Ponts demandant la répression des abus exercés par la maréchaussée du pays; — dossiers, joints au mémoire, d'affaires instruites par la maréchaussée et qui sont venues aboutir à de simples délits justiciables des prévôts de la seigneurie; — consultation de l'avocat Bruges au sujet de la même affaire. — Correspondance entre la maréchaussée et la chancellerie de Ribaupierre, au sujet de l'interprétation d'une ordonnance rendue par le maréchal de Contades, ordonnance qui défendait aux cabaretiers de donner à boire après les heures prescrites par la police.

E. 630. (Liasse.) — 43 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

1581-1787. — Correspondance concernant le procès criminel intenté aux nommés Wisser et Zimmerman, tous deux soldats au régiment d'Alsace, en semestre à Bergheim, accusés

sés d'avoir tenté d'assassiner le sieur Spraul, receveur des deniers patrimoniaux à Bergheim; — conflit de juridiction entre la justice du lieu, soutenue par le Conseil Souverain et le régiment d'Alsace, lequel, en vertu de ses capitulations, prétendait au droit de juger ses soldats; — fuite des deux accusés; — accusation d'avoir favorisé leur fuite portée par M. de Spon contre le prince Maximilien, colonel du régiment; — décision du Roi en faveur de la justice ordinaire. — Contestation portée devant la Cour impériale de Rothweil entre les religieuses du couvent de Syllo de Sélestadt, demoiselles, d'une part, et George Zehlender, de Ribauvillé, défendeur, au sujet d'une créance de 100 florins que ce dernier devait aux religieuses; — le seigneur de Ribaupierre demande que les parties soient renvoyées devant la juridiction de Ribauvillé.

E. 631. (Liasse.) — 35 pièces, papier; 14 pièces, parchemin; allemand.

1559-1596. — Citations envoyées à des particuliers de la seigneurie de Ribaupierre pour comparaître devant la Cour impériale de Rothweil et jugements rendus contre eux, par cette Cour, en matière civile; — réclamations de ces particuliers contre ces citations.

E. 632. (Liasse.) — 42 pièces, parchemin, allemand.

1560-1626. — Citations de comparaître devant la Cour de justice impériale de Rothweil données à des sujets de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 633. (Liasse.) — 96 pièces, papier, allemand.

1619-1633. — Contestation portée devant la Cour de Rothweil entre Sébastien Oestringer, prévôt de Ribauvillé, et Jean Schmitt, bourgeois d'Altiorff. — Contestation pendante devant la même Cour entre la ville de Ribauvillé et les héritiers Liechsteiniens; — intervention de la seigneurie de Ribaupierre, se fondant sur ses priviléges qui exemptent ses sujets de la juridiction de Rothweil; — appel à la cour de Spire.

E. 634. (Liasse.) — 17 pièces, papier; 13 pièces, parchemin; allemand.

1570-1663. — Significations envoyées par la cour de Rothweil, à la demande de différents particuliers, invitant les seigneurs de Ribaupierre à satisfaire aux réclamations de ces particuliers, sous peine d'être inscrits au livre du ban de cette cour. — Certificats de radiation des livres du ban de la cour de Rothweil délivrés à un particulier de Ribauvillé, à Eberhardt de Ribaupierre et à la ville de Ribauvillé.

E. 635. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand et latin.

1521-1595. — Édit adressé au seigneur de Ribaupierre, par lequel l'empereur Charles-Quint déclare les neveux et les nièces habiles à succéder à leurs oncles et tantes et abolit l'usage contraire dans différents États de l'Empire. — Cahier

contenant des questions de droit civil traitées par demandes et par réponses. — Consultations d'avocats relatives à des contestations portées devant la juridiction seigneuriale, en matière civile (testaments, successions, obligations).

E. 636. (Liasse.) — 140 pièces, papier, allemand.

1545-1673. — Contestation portée en appel devant le seigneur de Ribaupierre, entre Simon Ottlin, de Riquewihr, et le receveur de la commanderie de l'Ordre de Malte, à Colmar, au sujet d'une rente foncière d'une mesure de vin réclamée par ce receveur audit Ottlin, sur une vigne sise à Zellenberg. — Nominations, par la seigneurie de Ribaupierre, de procureurs et d'avocats près les cours impériales de Rothweil et de Spire ; — quittances pour paiement de leurs honoraires et correspondance à ce sujet.

E. 637. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand et latin.

1609-1679. — Acte par lequel J.-J. de Ribaupierre constitue le sieur Scheppelein son procureur auprès du Conseil Souverain d'Ensisheim. — Lettre d'Eberhardt de Ribaupierre à l'official d'Altkirch portant plainte contre le receveur du prieuré de Saint-Morand qui avait fait citer des habitants de Ribaupiellé devant l'officialité d'Altkirch pour obtenir le paiement d'une rente sur des biens situés à Ribaupiellé. — Correspondance entre le magistrat de Sélestadt et la seigneurie de Ribaupierre au sujet du passage, sur les terres de la seigneurie, d'une fille arrêtée à Marckolsheim comme prévenue d'infanticide.

E. 638. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand et français.

1738-1788. — Ordre de la régente Caroline de Bavière aux officiers de la seigneurie de Ribaupierre de faire rentrer toutes les amendes forestières et de veiller au maintien de l'ordre et à la sûreté publique. — Correspondance entre la seigneurie de Ribaupierre et le Directoire de la Noblesse de la Basse-Alsace, au sujet de la juridiction en matière civile, que la seigneurie voulait exercer sur les nobles domiciliés à Ribaupiellé ; — opposition du Directoire de la Noblesse fondée sur l'arrêt du Conseil d'Etat du 20 novembre 1684.

E. 639. (Liasse.) — 17 pièces, papier, allemand et français.

1659-1780. — Extrait des registres du Conseil Souverain, concernant les appels à porter devant lui de jugements rendus par les justices inférieures, et correspondance entre le procureur général et J.-J. de Ribaupierre, au sujet de la publication des arrêts qui défendent aux justices seigneuriales de juger en appel. — Mémoire prouvant qu'avant le traité de Westphalie la seigneurie avait le droit de juger en dernier ressort, au civil et au criminel. — Correspondance relative à un déserteur du régiment de Strasbourg, arrêté sur les terres de Ribaupierre.

E. 640. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand et français.

1574-1688. — Mandement de la Régence d'Ensisheim ordonnant aux sujets autrichiens de soumettre en première instance leurs affaires aux justices inférieures à proximité de leur résidence. — Ordonnance du baron d'Andlau, lieutenant du prince de Birkenfeld pour la seigneurie de Ribaupierre, portant règlement de l'administration de la justice dans cette seigneurie.

E. 641. (Liasse.) — 15 pièces, papier, français et allemand.

1532-1783. — Mandement de Philippe, évêque de Bâle, invitant tous les membres de l'ordre ecclésiastique à dire des messes, à faire des processions et des prières pour obtenir la victoire des chrétiens sur les Turcs. — Lettre de Jean-Ulric Schute de Traubach, informant le seigneur de Ribaupierre que le Conseil de Colmar a défendu au prédicateur catholique de monter en chaire. — Demandes adressées à la seigneurie de Ribaupierre par divers ecclésiastiques pour être placés comme curés. — Pouvoir donné par le prince de Deux-Ponts à l'abbé Du Lys de présenter des sujets pour les cures vacantes. — Mandement de la Régence d'Ensisheim prescrivant des processions pour le succès de la campagne de l'Empereur en Moravie. — Recrits de l'évêque et du chapitre de Bâle, par lesquels le seigneur de Ribaupierre est invité à faire payer aux curés et chapelains de sa seigneurie leur part à l'imposition qui avait été établie sur tout le clergé du diocèse.

E. 642. (Liasse.) — 20 pièces, papier, allemand, latin et français.

1495-1776. — Mandement de la Régence d'Ensisheim rappelant la défense de manger de la viande en carême. — Quittance du prieur de la confrérie de St-Michel, à Porrentruy, d'une somme de 45 sous pour une livre de cire, payée par le seigneur de Ribaupierre pour la réception de Vérona Baumann. — Demande faite au roi de France par le prince Maximilien de Deux-Ponts, d'une abbaye pour Dom Beck, de Ribaupiellé, professeur de théologie à l'Abbaye de Pairis. — États indiquant le nombre d'églises existant dans chacune des communes du comté de Ribaupierre et les religions que professent les habitants de ces communes. — Lettres écrites à Ulric de Ribaupierre par son chapelain, le frère Nicolas N., lui annonçant qu'il a prêché à Strasbourg pour le docteur Capiton, malade, et que le comte de Hanau l'a reçu en qualité de prédicateur.

E. 643. (Liasse.) — 16 pièces, papier, allemand et français.

1581-1778. — Recrit d'Éguenolphe de Ribaupierre, invitant ses sujets à apaiser par des prières la colère divine qui s'était manifestée dans l'univers par divers signes. — Correspondances concernant le décès et le remplacement de prédicateurs de la cour seigneuriale de Ribaupierre. — Plaintes des protestants au sujet de la non observance des

traités de Ryswick et de Munster à leur égard. — Copies de lettres adressées par M. d'Huxelles au comte de Birkenfeld, et par M. de Morville au maréchal Du Bourg et au président du Conseil Souverain, concernant le libre exercice de la religion protestante dans la province d'Alsace.

E. 644. (Liasse.) — 48 pièces, papier, allemand, latin et français.

1703-1778. — États adressés par les officiers seigneuriaux au duc de Deux-Ponts, sur la demande de ce prince, indiquant : les communes dans lesquelles la seigneurie jouissait du droit de patronage ; — les noms des curés avec des observations sur la conduite de chacun d'eux ; — les presbytères dont l'entretien était à la charge, soit des curés, soit de la seigneurie ; — les traitements accordés par la seigneurie aux curés. — Correspondance entre le duc de Deux-Ponts et ses conseillers sur les moyens d'astreindre les curés à prêter serment de fidélité à ce prince ; — formule de présentation de serment.

E. 645. (Liasse.) — 22 pièces, papier, allemand.

1551-1750. — Invitation par le chapitre de Bâle au seigneur de Ribaupierre à faire introduire dans les églises catholiques de son comté les nouveaux missels de l'évêché. — Désignation des églises et chapelles dans lesquelles le seigneur de Ribaupierre jouissait du droit de patronage. — Correspondance concernant la nomination des curés de la seigneurie par les patrons ecclésiastiques et laïques. — Correspondance entre l'évêque de Bâle et son officialité, d'une part, et d'autre part, le seigneur de Ribaupierre et ses officiers, concernant le paiement des droits épiscopaux dus à l'évêque par les églises et chapelles de la seigneurie.

E. 646. (Liasse.) — 9 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; allemand et français.

1515-1609. — Lettres de Guillaume, évêque de Bâle, à Éberhardt de Ribaupierre, pour se plaindre de la défense qu'il avait faite aux commissaires de l'officialité de son évêché de faire comparâtre devant eux, comme témoins dans les affaires ecclésiastiques soumises à sa juridiction, dessujets de la seigneurie ; — réponse d'Éberhardt. — Acte de donation par Henri de Ribaupierre et sa femme Élisabeth, à l'autel de la chapelle de Sainte-Catherine dans leur château de Landeck (diocèse de Constance), de diverses rentes à Ammerschwihr, pour l'entretien d'un chapelain chargé de desservir ladite chapelle ; — ratification de cette donation par l'officialité de Bâle.

E. 647. (Liasse.) — 14 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; allemand.

1549-1614. — Acte par lequel l'abbesse du couvent d'Alsbach s'engage à faire célébrer un anniversaire pour le repos des âmes du père, de la mère et de l'épouse de Jean,

seigneur de Haut-Ribaupierre, en échange d'une rente de cinq livres. — Le prieur de St.-Valentin, de Rouffach, reconnaît avoir reçu en don de la dame de Ribaupierre, une somme de 8 livres pour l'achat de deux livres de cire à brûler perpétuellement devant l'autel de St.-Valentin. — Correspondance de Guillaume, évêque de Bâle et de son official à Altkirch, avec Eberhardt de Ribaupierre et ses officiers, au sujet des poursuites dirigées par ledit official contre différents trésoriers de fabriques d'églises de la seigneurie de Ribaupierre, poursuites contre lesquelles le seigneur de Ribaupierre avait réclamé.

E. 648. (Liasse.) — 49 pièces, papier, allemand.

1536-1664. — Prières pour tous les jours de la semaine, à l'usage d'Éguenolphe de Ribaupierre. — Lettre de Guillaume de Ribaupierre à la Régence d'Ensisheim pour se plaindre de l'arrestation du curé de Ribauvillé par le receveur de Riquewihr. — États donnant la désignation de toutes les églises et chapelles de la seigneurie de Ribaupierre, de leurs patrons, de leur état de conservation, de leurs biens et de leurs revenus, de la compétence des curés et chapeaux, de ceux qui jouissent de la dîme et de la collature et de celles des communautés religieuses qui possèdent des rentes dans l'étendue de la seigneurie ; — états adressés à l'abbé de Lucelle, chargé par l'intendant d'Alsace de fournir la spécification des biens et bénéfices de tout le clergé d'Alsace.

E. 649. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand et latin.

1609-1730. — Concordat passé entre Léopold d'Autriche, évêque de Strasbourg, et Guillaume, évêque de Bâle, pour régler la juridiction ecclésiastique. — Mandement de l'évêque de Bâle prescrivant des jeûnes et prières dans diverses occasions solennelles ; — réglant la discipline ecclésiastique et ordonnant aux prêtres de veiller à ce que leurs ouailles suivent ponctuellement les principes du catholicisme et ne lisent pas les Bibles éditées par les réformés. — Mandement de la Régence d'Ensisheim prescrivant des mesures à prendre pour l'instruction religieuse des enfants catholiques. — Lettre de l'évêque de Bâle, Jean-Henri, annonçant au curé de Kaysersberg la mort du pape Urbain VIII.

E. 650. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1546-1629. — Mandements de l'empereur Rodolphe II et de l'archiduc Léopold d'Autriche prescrivant la communion à Pâques, l'interdiction des livres et ouvrages pouvant répandre les nouvelles idées religieuses et l'arrestation des anabaptistes. — Mandement de l'empereur Charles-Quint invitant tous les prélates et évêques à se rendre en personne ou à envoyer leurs députés au concile général de Trente.

E. 651. (Liasse.) — 25 pièces, papier, allemand.

1610-1615. — Affaires militaires. — Règlement sur la

composition des bannières de la seigneurie; — règlements sur la conduite à tenir par les soldats levés dans la seigneurie de Ribaupierre; — formule du serment à prêter par eux. — Contrôles de revue indiquant la composition de la bannière de la seigneurie de Ribaupierre et les noms des sujets de cette seigneurie qui ont été désignés pour marcher à la défense du pays.

E. 652. (Liasse.) — 37 pièces, papier, français et allemand.

1602-1635. — Contributions en grains et en argent payées par le comte de Ribaupierre à la Chambre de la Noblesse d'Alsace. — Correspondance entre le chevalier de Rospide, major du régiment du marquis de Castel-Moran, en garnison à Colmar, et le comte de Ribaupierre, au sujet de quelques habitants de Wihr qui avaient assassiné et dévalisé des soldats français et que le chevalier de Rospide voulait faire juger militairement.

E. 653. (Liasse.) — 41 pièces, papier, allemand.

1636-1648. — Lettres écrites par le comte de Ribaupierre à divers officiers généraux autrichiens pour obtenir la mise en liberté de son bailli de Wihr-au-val, le sieur Bueb; — aux généraux de Mercy et de Reinach pour obtenir l'élargissement sans rançon de son secrétaire Daser arrêté et conduit à Thann par un détachement du régiment de Royer; — au baron Horst, major général de l'armée autrichienne, pour se faire restituer le bétail qui lui avait été enlevé à Ribaupierre par des Croates. — Mémoire adressé par le seigneur de Ribaupierre aux ambassadeurs du roi de Suède au congrès de Munster, pour les prier d'intercéder auprès du roi de France, afin que la seigneurie de Ribaupierre soit déchargée du logement et de l'entretien des troupes.

E. 654. (Liasse.) — 22 pièces, papier, français et allemand.

1654-1673. — Copies de lettres écrites au cardinal Mazarin et au maréchal de Turenne, par le duc de Würtemberg, pour les remercier d'avoir exempté les terres de Ribaupierre des logements militaires. — Ordres donnés par le marquis de Vaubrun et par le lieutenant colonel baron de Chanla pour une levée de troupes dans la seigneurie.

E. 655. (Liasse.) — 116 pièces, papier, français et allemand.

1675-1703. — État de répartition des rations à fournir par les communes de la seigneurie pour l'entretien du nouveau régiment d'Alsace. — Correspondance entre les officiers seigneuriaux de Ribaupierre et de Strasbourg, donnant des renseignements sur les mouvements des troupes, sur l'arrivée à Colmar de Turenne et du lieutenant général de Montclar, sur la continuation du bombardement de Haguenau, l'arrivée de l'armée de Créqui aux environs de Strasbourg, etc. — Correspondance entre le prince Christian de Birkenfeld et le lieutenant colonel de Suartz, le major de Steckenberg et

d'autres officiers de son régiment d'Alsace, en garnison en Flandre, relative aux divers campements de leurs soldats, aux recrues à faire pour compléter les quatre bataillons du régiment, aux congés à donner à des officiers et à leur remplacement. — Lettres de différents nobles demandant au prince des lieuténances et des places d'enseignes dans son régiment.

E. 656. (Liasse.) — 23 pièces, papier, allemand et français.

1711-1739. — Contrôle d'appel de la compagnie de grenadiers du régiment royal Deux-Ponts. — Rescrits de la duchesse Caroline et du prince Chrétien IV ordonnant à la chancellerie de Ribaupierre de payer 1,200 livres pour l'équipage de campagne du prince Frédéric. — Découpage des sommes revenant au prince Frédéric de Deux-Ponts comme colonel du régiment d'Alsace. — Circulaire adressée au nom du prince Maximilien de Deux-Ponts à tous les prévôts de la seigneurie, les invitant à trouver des jeunes gens propres au service pour les engager dans le régiment d'Alsace. — Envoi par la chancellerie de Ribaupierre au prince Maximilien à Strasbourg de documents pour servir à l'histoire du régiment d'Alsace. — État des employés et sujets de la seigneurie de Ribaupierre exemptés du tirage de la milice, par décision de l'intendant d'Alsace.

E. 657. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1702. — Guerre des paysans. — Mandement de l'empereur Maximilien ordonnant une levée dans tous les pays antérieurs d'Autriche, pour sauver la Bourgogne que les paysans conjurés se proposent d'envahir. — Lettres de l'évêque de Strasbourg, Albert, landgrave d'Alsace, annonçant à Guillaume de Ribaupierre qu'il a été prévenu de la conjuration des paysans, l'invitant à surveiller leurs démanches dans la seigneurie et à se rendre au Conseil qui devait se tenir à Sélestat, pour aviser aux moyens de repousser l'invasion des Balois qui voulaient faire cause commune avec les paysans d'Alsace.

E. 658. (Liasse.) — 28 pièces, papier, allemand.

1714-1725. — Mandement de l'empereur Maximilien portant que le seigneur Guillaume de Ribaupierre et la Régence d'Ensisheim, en faisant poursuivre les chefs des paysans conjurés, ont agi selon sa volonté. — État nominatif des auteurs, fauteurs et chefs des paysans insurgés de la seigneurie de Ribaupierre; — faits reprochés à chacun d'eux. — Lettres de Nicolas Ziegler, prévôt de Barr, d'Ulrich et de George de Ribaupierre, à Guillaume de Ribaupierre, landvogt de la Haute-Alsace, lui donnant des renseignements sur la marche de l'insurrection, et lui demandant des secours pour défendre la seigneurie. — Arrivée des paysans devant Ribaupierre; — attitude hostile des bourgeois qui force Ulrich à ouvrir les portes de la ville. — Lettre des chefs des paysans

engageant le prévôt et les capitaines de la vallée d'Orbey à se joindre à eux. — Lettre de Jean de Taistein, annonçant l'armement du château de Hohnack et le départ des insurgés après la prise de Kaysersberg, pour aller au secours de leurs frères attaqués à Saverne.

E. 659. (Liasse.) — 38 pièces, papier, allemand.

1525. — Copie d'une lettre écrite, après la bataille de Scherwiller, par le duc Antoine de Lorraine, à Ulric de Ribaupierre, aux magistrats des villes de Ribaupierre, Riquewihr, Bergheim, Kaysersberg, Kientzheim et Ammerschwihr, pour les inviter à envoyer des députés à Haguenau où l'on délibérerait sur ce qu'il convient de faire pour mettre fin à l'insurrection. — Instructions données par le seigneur de Ribaupierre à ses députés à Haguenau. — État nominatif des sujets de la seigneurie de Ribaupierre qui ont été tués à la bataille de Scherwiller. — Copie d'un traité passé entre le baron du Morimont, seigneur de Belfort, d'une part, les magistrats et habitants de la ville de Belfort, d'autre part, par lequel ces derniers ont promis de défendre l'entrée de cette ville et du château contre les insurgés. — Acte par lequel les villes de Bâle, Berne, Soleure, Schaffhouse et Zurich offrent leur médiation entre les seigneurs et les paysans insurgés de l'Alsace. — Conditions imposées aux insurgés qui consentaient à se soumettre à la discréption de l'archiduc d'Autriche.

E. 660. (Liasse.) — 71 pièces, papier, allemand et français.

1525-1526. — Copie du traité passé à Offenbourg, entre le margrave Philippe de Bade et la ville de Bâle, comme intermédiaires entre l'archiduc Ferdinand d'Autriche et les paysans insurgés, d'une part, et d'autre part, les chefs desdits paysans, par lequel ces derniers se soumettent, sous certaines conditions, à la discréption de l'Archiduc ; — édit de l'archiduc Ferdinand pour l'exécution du traité d'Offenbourg. — État des habitants de Balgau et de Heiteren qui ont de nouveau prêté serment d'obéissance au seigneur de Ribaupierre. — Urphed délivré au seigneur de Ribaupierre par Mathieu Klingel, de Ribaupierre, qui avait fait partie des paysans insurgés. — Recrits de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, concernant le paiement des contributions de guerre imposées aux paysans insurgés par le traité d'Offenbourg et demandes formées par les abbayes d'Alspach et de Pairis aux fins d'obtenir sur ces contributions des indemnités pour leurs pertes. — Arrestation de Jean-André, de Chaux (seigneur de Rosemont), chef d'une bande d'insurgés.

E. 661. (Liasse.) — 53 pièces, papier, allemand.

1526-1615. — Lettre du magistrat de Fribourg (Brisgau) à Guillaume de Ribaupierre, lui faisant connaître l'existence d'une nouvelle conjuration entre les paysans du Brisgau. — Lettres adressées à Eberhard de Ribaupierre par l'archiduc

Maximilien d'Autriche et la Régence archiducale d'Ensisheim, relativement aux mesures à prendre pour réprimer l'insurrection des paysans du Brisgau et de la seigneurie de Rheiinfeld ; — enrôlement de troupes sous les ordres d'Eberhard de Ribaupierre ; — propositions soumises aux révoltés qui déposent les armes sous les conditions suivantes : qu'ils demanderont pardon à leur seigneur l'Archiduc et lui prêteront de nouveau serment de fidélité ; — qu'ils payeront les frais de la guerre et que les chefs seuls se soumettront à un emprisonnement de 15 jours.

E. 662. (Liasse.) — 49 pièces, papier, allemand.

1535-1631. — Lettres de la Régence d'Ensisheim au seigneur de Ribaupierre, l'informant que l'Empereur a ordonné, dans chaque seigneurie, la levée du 3 homme sur tous ceux en état de porter les armes pour la défense du pays, et l'imposition de 6 Kreutzers par ménage pour contribution de guerre. — Lettres du seigneur de Ribaupierre au bailli de Zellenberg et autres officiers seigneuriaux ordonnant : l'envoi à Ensisheim des contrôles de tous les hommes de la seigneurie de Ribaupierre désignés pour marcher au premier ordre ; — de faire passer ces hommes en revue par les baillis et des commissaires de la Régence.

E. 663. (Liasse.) — 14 pièces, papier, allemand et français.

1611-1720. — Correspondance entre Eberhard de Ribaupierre, les sieurs Meyer, de Strasbourg, et le professeur Platter, de Bâle, au sujet de plantes, fleurs et arbrisseaux qu'Eberhard voulait acquérir pour ses jardins ; — catalogues de plantes. — Extrait d'un manuscrit indiquant les moyens d'empêcher la carie des grains. — Lettres adressées aux officiers de la seigneurie de Ribaupierre par des propriétaires de vignobles, les priant de se joindre à eux pour demander au gouvernement l'extirpation des vignes dans la plaine ; — mémoire adressé au Roi dans ce sens par 36 communes du vignoble de la Haute-Alsace.

E. 664. (Liasse.) — 13 pièces, papier, allemand et français.

1606-1725. — Mandements de l'empereur Maximilien I^e et de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, roi des Romains : défendant dans les Etats de l'Autriche et de l'Empire l'achat et l'exportation de marchandises au profit des Français et des Italiens ; — la vente des objets d'étain fabriqués ailleurs qu'en Bohême (marque de l'étain de Bohême) ; — établissant une taxe de un stébler par livre sur la laine exportée des Etats d'Autriche. — Mémoire présenté à la cour de France par le duc de Deux-Ponts, seigneur de Ribaupierre, contre l'établissement des gardes du tabac en Alsace ; — correspondance y relative.

E. 665. (Liasse.) — 73 pièces, papier, allemand et français.

XVI^e siècle - 1787. — Dénombrements des arbres

existant dans les pépinières seigneuriales à Ribaupierré et avis des officiers seigneuriaux pour la suppression de ces pépinières, afin d'éviter les frais de leur entretien. — États indiquant les quantités de graines vendues par la seigneurie et les prix de vente. — Désignation des foins et regains vendus par la seigneurie ; — prix de vente.

E. 666. (Liasse.) — 130 pièces, papier, français et allemand.

1668-1770. — États indiquant les quantités de vins vendus par la seigneurie avec les prix de vente. — Santé publique, salubrité. — Ordre de l'intendant d'Alsace prescrivant, au sujet de la maladie contagieuse qui régnait à Ribaupierré, des mesures pour l'assainissement des maisons et les soins à donner aux malades renfermés dans l'église convertie en hôpital. — Défense à tous les habitants de l'Alsace de communiquer avec ceux de Colmar où régnait la peste ; — translation à Ingersheim du marché de Colmar.

E. 667. (Liasse.) — 59 pièces, papier, allemand et français.

1679-1753. — Nomination des docteurs Jean Fatio, Érard Papelier, Gloxin, Aulber, Valentin Scheid, Lorentz, aux fonctions de médecins-physiciens du seigneur et de la seigneurie de Ribaupierré. — Lettre du sieur Nicolas Dumont sollicitant cet emploi ; — lettre de recommandation en sa faveur du marquis Frédéric-Magnus de Bade-Dourlach. — Lettre de recommandation de madame Louise de Bock, née de Landsberg, en faveur du docteur Stroehlin, qui sollicitait l'emploi de médecin-physicien de la seigneurie de Ribaupierré.

E. 668. (Liasse.) — 49 pièces, papier, allemand et français.

1754-1786. — Correspondance et mémoires concernant les droits seigneuriaux sur l'exercice de la chirurgie dans le comté de Ribaupierré. — Réclamation par l'intendant d'Alsace du droit de faire procéder à l'examen des individus exerçant la chirurgie dans les différentes localités de la province d'Alsace ; — opposition des seigneuries de Hanau-Lichtenberg, de Bouxwiller et de Ribaupierré à cet empêtement sur leurs droits seigneuriaux ; — arrivée à Ribaupierré du directeur général des hôpitaux d'Alsace, le sieur Gervasy ; — examen des chirurgiens du comté. — Nomination du docteur Rosé aux fonctions de médecin ordinaire de la seigneurie. — Ordre de la seigneurie décidant que les sages-femmes exerçant dans les divers lieux de la juridiction de Ribaupierré seront examinées par le docteur Rosé. — Nomination du docteur Buch aux fonctions de conseiller sulique. — Correspondance et mémoires relatifs à l'opposition faite par les seigneuries de Bouxwiller et de Ribaupierré à la nomination des sages-femmes par les communautés.

E. 669. (Liasse.) — 25 pièces, papier, allemand et français.

1590-1594. — Mémoire du conseiller Breining adressé

à Éguenolphe de Ribaupierré sur la nécessité de réformer la confrérie des bergers d'Alsace. — Lettre de Jean Sutt, maître berger, à Erbenheim, s'excusant de ne pouvoir se rendre à Ribaupierré. — Suppliques adressées à Éguenolphe de Ribaupierré par les quatre maîtres bergers et les élus de la confrérie pour obtenir la publication de leur règlement.

— Lettre des États de la Noblesse de la Haute-Alsace proposant des additions au nouveau règlement des bergers. — Lettres d'Éguenolphe de Ribaupierré à la Régence d'Ensisheim, lui soumettant le projet de règlement qu'il a fait en sa qualité de seigneur de la confrérie des bergers.

E. 670. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand.

1584-1682. — Réglement pour la confrérie des bergers de l'Alsace, du Sundgau et du Brisgau ratifié par la Régence d'Ensisheim sur la demande d'Éguenolphe de Ribaupierré, *oberherr* de la confrérie, fixant le prix d'entrée et de sortie à 5 schellings ; — établissant Hirtzfelden pour le lieu de rendez-vous annuel pour les bergers demeurant à plus de trois milles à la ronde ; — prescrivant aux quatre maîtres et à leurs bergers, des mesures d'ordre et de discipline. — Lettre du greffier du bailliage de Landser demandant aux seigneurs de Ribaupierré, J.-Jacques et George-Frédéric, la ratification de la décision de la Régence royale de Brisach qui l'a chargé de présider l'assemblée des bergers à Hirtzfelden. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace renouvelant le règlement de la confrérie des bergers d'Alsace.

E. 671. (Liasse.) — 29 pièces, papier, allemand.

1590-1630. — Réglement et taxe des gages des domestiques et journaliers établis par les seigneurs de Ribaupierré, Riquewihr, Hoh-Landsberg et Hattstatt, et les villes de Colmar, Kaysersberg, Turckheim ; — correspondance et notes y relatives ; — autre règlement de 1646. — Taxe des ouvrages des artisans, journaliers et autres à Fribourg (Brisgau). — Taxe des ouvrages des gens de métier, journaliers et domestiques, établie par le sieur d'Erlach, gouverneur de la Régence royale de Brisach. — Réglement et taxe des gages des journaliers et domestiques, établis par les États de la Basse-Alsace.

E. 672. (Liasse.) — 14 pièces, papier, allemand et français.

1616-1724. — Lettre de l'intendant Colbert invitant le bailli de Ribaupierré à faire publier, dans toute l'étendue de la seigneurie, le décret des plaparts ou demi-schellings frappés aux coins de l'évêché de Bâle et de l'abbaye de Murbach. — États indiquant les réductions ordonnées sur les monnaies et les pertes éprouvées en conséquence par la seigneurie. — Réduction des louis d'or de 45 à 44 francs. — États indiquant les sommes reçues en monnaie étrangère dans les terres du prince de Deux-Ponts avec leur évaluation en monnaie d'Alsace. — États des espèces d'or et d'argent exis-

tant dans les caisses seigneuriales au moment de la réduction de leur valeur.

E. 673. (Liasses.) — 30 pièces, papier, français et allemand.

1502-1782. — Lettre de l'évêque de Strasbourg, Albert, annonçant à Guillaume de Ribaupierre qu'il a pris, de concert avec différents autres seigneurs, la résolution de défendre l'exercice de la chasse dans l'étendue de leurs terres, parce que les bourgeois, en s'y livrant, négligent leurs affaires ; — copie du règlement arrêté par l'évêque. — Lettre de M. de Lörgerie, capitaine des chasses en Haute-Alsace, défendant la chasse à quiconque n'y a pas un droit bien constaté. — Ordre du maréchal de Contades, portant défense de chasser et de pêcher sur les terres de Ribaupierre. — Ordre aux chasseurs seigneuriaux de tirer sur les chiens errants dans la campagne. — Défense de prendre des mésanges. — Achat de chiens de chasse pour le prince Maximilien ; — dépenses faites pour la conduite de ces bêtes à Strasbourg.

E. 674. (Liasse.) — 89 pièces, papier, allemand et français.

1573-1780. — Primes accordées pour la destruction des loups. — Construction de cabanes pour abriter les chasseurs seigneuriaux chargés de la destruction des animaux nuisibles. — Lettre du magistrat de Munster à George-Frédéric de Ribaupierre, concernant les délits de chasse commis par des habitants de Munster sur les terres de la seigneurie. — Lettre de Sébastien Breunig demandant, au nom du seigneur de Ribaupierre, l'amodiation de la chasse sur les terres de l'abbaye de Munster. — Tarif de la prime accordée aux chasseurs pour les différentes pièces de gibier tirées par eux. — Compte des recettes du gibier vendu.

E. 675. (Liasse.) — 35 pièces, papier, allemand et français.

1543-1758. — Lettres de la Régence d'Ensisheim et du receveur général des finances des pays antérieurs d'Autriche, adressées aux seigneurs de Ribaupierre pour les inviter à payer leur quote-part des impositions votées par les députés des États pour la guerre contre les Turcs et d'autres besoins de l'Empire et de la maison d'Autriche. — Répartition d'une somme de 4,000 livres à payer à la seigneurie à titre de subside par les communes. — Arrêt du Conseil d'État du Roi autorisant le prince de Deux-Ponts à imposer sur les habitants du comté de Ribaupierre et de la seigneurie de Bergheim une somme de 28,750 livres.

E. 676. (Liasse.) — 27 pièces, papier, allemand et français.

1561-1763. — Ordonnance d'Éguenolphe de Ribaupierre défendant de trimer des chênes et autres grands arbres sur les routes et les chemins. — Pièces diverses concernant l'administration des forêts du comté de Ribaupierre, réunies à celle du duché de Deux-Ponts sous les ordres de M. de

Wrède ; — instructions et rapports. — Rapport sur l'administration des forêts de la seigneurie de Ribaupierre. — Mémoire sur les moyens d'améliorer la situation des forêts. — Instructions sur la surveillance à exercer dans les forêts. — Mémoire sur la question de savoir si les affaires forestières doivent être séparées de la chancellerie et de la chambre des rentes. — Instruction prescrivant de laisser dans les coupes à vendre 16 baliveaux par juchart.

E. 677. (Liasse.) — 34 pièces, papier, allemand et français.

1696-1757. — Instruction pour la délimitation des coupes à vendre. — Avis du maître forestier seigneurial sur la culture du noisetier dans les forêts de la seigneurie. — Règlement sur la vente des bois. — Règlement général concernant la surveillance des forêts. — Règlement forestal du prince Maximilien, homologué par le Conseil Souverain d'Alsace. — Correspondance concernant les troubles apportés aux droits de la seigneurie de Ribaupierre par la maîtrise des eaux et forêts d'Ensisheim, qui avait fait citer devant elle plusieurs particuliers, sujets de Ribaupierre, comme accusés de délits dans les forêts seigneuriales.

E. 678. (Liasse.) — 16 pièces, papier, allemand et français.

1697-1717. — Communication à la Maîtrise des eaux et forêts d'Ensisheim des titres justifiant des droits du seigneur de Ribaupierre sur les forêts dépendant de sa seigneurie. — Nomination de gruyers de bailliages et d'un grand gruyer de la seigneurie. — Ordonnance du sieur de Montsaintpré, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts, défendant à tous particuliers établis en quelque juridiction que ce soit , autre que celles des maîtrises de Hagueneau et d'Ensisheim, de prendre la qualité de juge des eaux et forêts. — Avis favorable de la maîtrise des eaux et forêts d'Ensisheim sur la demande du prince de Birkenfeld, en obtention de lettres patentes du roi de France pour le maintien d'un gruyer dans la seigneurie de Ribaupierre, sous la condition que les appels de ses jugements seront portés devant la Table de marbre de Metz ; — arrêt du Conseil d'État et lettres patentes du Roi accordées au prince de Birkenfeld en conséquence de la décision de la maîtrise d'Ensisheim.

E. 679. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand et français.

XVIII^e siècle. — Mémoire tendant à prouver que les appels des jugements rendus en matière forestière par le seigneur de Ribaupierre et par les autres seigneurs de l'Alsace devaient être portés devant le Conseil Souverain de cette province, et non devant la Table de marbre de Metz. — Rescrit du prince Chrétien III de Bavière, faisant confirmer aux officiers de la seigneurie de Ribaupierre que, par arrêt du Conseil d'État du 29 novembre 1700, les maîtrises particulières des eaux et forêts de la province d'Alsace ont été

FORÊTS
V

supprimés. — Contestations entre la seigneurie de Ribau-pierre et les habitants du val d'Orbey, relativement à la juridiction forestière exercée par l'administration dans cette vallée.

E. 680. (Liassé.) — 26 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1749-1757. — Contestation entre la seigneurie de Ribau-pierre et Nicolas-Jean Sirmin, du Bonhomme, au sujet d'un délit commis dans les forêts seigneuriales du bailliage d'Orbey par ledit Sirmin; — condamnation en appel du délinquant par le Conseil Souverain; — arrêt rendu par la Table de marbre de Metz, défendant aux deux parties de se pourvoir ailleurs que devant la cour de la Table de marbre; — défendant en outre aux officiers gruyers de la seigneurie de prendre cette qualité et de connaître des matières d'eaux et forêts, avant de s'être fait recevoir par ladite Cour.

E. 681. (Liassé.) — 87 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

1749-1757. — Condamnations prononcées par le bailli du val d'Orbey contre des habitants de La Baroche, pour raison de défrichements et autres délits commis dans les forêts seigneuriales de La Baroche; — appel au Conseil Souverain d'Alsace, qui confirme l'arrêt du premier juge; — second appel à la Table de marbre de Metz; — arrêt de cette Cour qui reçoit les paysans appellants tant comme de juge incompétent qu'autrement, et fait défense aux deux parties de se pourvoir ailleurs que devant elle; — requête du seigneur de Ribau-pierre au Conseil Souverain d'Alsace, qui rend un arrêt portant défense aux paysans de faire aucune poursuite hors de la province.

E. 682. (Liassé.) — 12 pièces, papier, allemand et français.

1759-1767. — Mémoire adressé au baron de Lucé, intendant d'Alsace, par le prince de Deux-Ponts, au sujet de la juridiction forestière que les agents du Roi prétendent ôter au seigneur territorial, en adjugeant à Sa Majesté les amendes forestières et au seigneur les simples dommages-intérêts. — Consultation d'avocats relative au conflit d'attributions entre le Conseil Souverain d'Alsace et la Table de marbre de Metz. — Recrît réglant le paiement des amendes et des dommages-intérêts provenant des délits forestiers. — Consultations d'avocats sur la question de savoir: si les rapports pour délits forestiers peuvent être poursuivis après un délai d'un an; — si un mari peut être responsable des délits forestiers commis par sa femme ou par ses enfants; — si un garde peut dresser un rapport contre ses parents.

E. 683. (Liassé.) — 150 pièces, papier.

1751-1763. — Réunion des forestiers seigneuriaux, accompagnés de recors et de témoins, au canton de forêt seigneuriale appelé *Wiestengraben*, situé sur le territoire d'Eschéry, pour saisir les vaches que les habitants de Faurupt

y faisaient paître, contrairement aux défenses réitérées de la seigneurie; — attaque des agents de la seigneurie par les habitants du hameau; — jugement des officiers de justice de la seigneurie condamnant les sieurs Dominique, père et fils, à 15 ans de galères, 8 autres paysans à 9 ans de bannissement; — appel interjeté par ces habitants au Conseil Souverain qui réduit les peines prononcées contre eux; — pourvoi à la cour de la Table de marbre à Metz qui les reçoit appellants comme de juge incompétent; — sans décision.

E. 684. (Liassé.) — 4 pièces, papier, allemand.

1753-1759. — Procès-verbaux de délits commis dans les forêts seigneuriales des différents bailliages de la seigneurie de Ribau-pierre; — sentences rendues sur ces procès-verbaux par le gruyer seigneurial. — Rapport dressé par les forestiers seigneuriaux sur les dégâts commis dans toutes les forêts seigneuriales.

E. 685. (Liassé.) — 18 pièces, papier, allemand et français.

1755-1774. — Avis et correspondance concernant de nouvelles instructions à donner pour la vente des bois dans les forêts seigneuriales. — Ventes de bois seigneuriaux; — distributions de bois aux communes usagères dans les forêts seigneuriales; — admodiations de la chasse, de la pêche, de la glandée et des pâturages dans toute l'étendue de la seigneurie. — Plaintes adressées au seigneur de Ribau-pierre par le couvent de Munster au sujet des empêtements fréquents des chasseurs seigneuriaux sur les terres conventuelles. — Réglement prescrivant aux chasseurs seigneuriaux d'entretenir un certain nombre de chiens de chasse; — liste des chiens avec leurs noms.

E. 686. (Liassé.) — 110 pièces, papier, français et allemand.

1754-1759. — Correspondance et autres pièces relatives aux comptes à rendre par le sieur Weber, maître forestier seigneurial, aux moyens de combler le déficit existant dans sa caisse, ainsi qu'aux termes à accorder par la seigneurie pour le paiement de ce déficit; — ventes de ses meubles et immeubles. — Extraits de différents comptes du maître forestier Weber.

E. 687. (Liassé.) — 38 pièces, papier, allemand et français.

1647-1782. — Instruction pour le forestier en chef Bachmann. — Recrît du prince palatin accordant un supplément de traitement au sieur Bœcklin de Bœcklinsau, maître forestier seigneurial. — Fixation des traitements du maître forestier et des forestiers de la seigneurie. — Recrît du prince Maximilien de Deux-Ponts qui charge le maître des eaux et forêts de la surveillance des moulins et scieries. — Correspondance concernant des modifications à introduire dans les lettres reversales à fournir par le maître forestier Weber. — Demande du sieur Weber, maître forestier, aux fins d'être déchargé de la comptabilité forestière.

E. 688. (Liaise.) — 14 pièces, papier, allemand.

1643-1700. — Nomination du sieur Linck de Thurnebourg aux fonctions de maître forestier seigneurial des bois de Turckheim, appartenant à l'abbaye de Munster, mais dans lesquels le seigneur de Ribaupierre avait le droit de chasse. — Nomination du sieur de Heringen aux fonctions de maître chasseur et inspecteur des forêts de la seigneurie de Ribaupierre; — instructions indiquant les devoirs qu'il a à remplir. — Nomination du sieur de Wimpfen aux fonctions de maître des eaux et forêts. — Nomination du sieur Wolf-Sigismond de Landsberg aux fonctions de grand veneur de la seigneurie; — de Frédéric-Louis Waldner de Freundstein à celles de maître forestier.

E. 689. (Liaise.) — 77 pièces, papier, allemand.

1718-1751. — Nominations aux fonctions de grand veneur et de maître forestier de la seigneurie de Ribaupierre: de Wolf-Frédéric Beckel de Becklinsau; — de M. de Steinthalenfels; — de François-Charles de Wréde; — de Zorn de Boulach; — de J.-Nicolas Weber. — Acte de cautionnement de Martin Schoelhas, garde forestier.

E. 690. (Liaise.) — 40 pièces, papier, allemand et français.

1718-1755. — Plaintes portées contre le maître forestier Weber par le conseiller intime de Beer; — correspondance entre celui-ci et le conseiller Radius. — Listes des maîtres et des gardes forestiers avec l'indication de leurs traitements. — Nominations: de M. de Papelier aux fonctions de maître des eaux et forêts; — du sieur Schmitt à celles de greffier du bureau forestier de Ribaupierville.

E. 691. (Liaise.) — 10 pièces, papier, allemand.

1705-1741. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre, le magistrat de Colmar et les religieuses des Unterlinden au sujet de la chasse et de l'entretien des chiens. — Comptes du produit de la chasse dans la seigneurie de Ribaupierre. — État indiquant les quantités de pièces de gibier, d'oiseaux et de poissons qui ont été envoyées à la seigneurie, de celles qui ont été consommées ou vendues.

E. 692. (Liaise.) — 75 pièces, papier, allemand et français.

1633-1744. — Le magistrat de Colmar se plaint à Eberhardt de Ribaupierre que des chasseurs de la seigneurie aient chassé dans le ban de Colmar. — Poursuites dirigées contre Thomas Ryser, braconnier. — Coupes de bois opérées dans les forêts seigneuriales pour le service du Roi. — Nomination du sieur de Venningen aux fonctions de grand veneur de la seigneurie. — Observations sur le service forestier dans la seigneurie de Ribaupierre; — modifications à y apporter. — Règlement sur les attributions des employés forestiers de la seigneurie de Ribaupierre. — États des particuliers du bailliage de Ribaupierre condamnés pour délits

forestiers. — Rapport sur les chasses de la seigneurie de Ribaupierre. — Discussion sur la question de savoir si les agents forestiers protestants peuvent dresser des procès-verbaux dans des endroits entièrement catholiques.

E. 693. (Liaise.) — 31 pièces, papier, allemand; 1 plan.

1745-1750. — Forêts et chasse. — Remplacement du forestier Kühlwein; — la seigneurie permet aux bourgeois de Colmar la chasse dans le Rothleib. — Projet de règlement à faire pour le forestier Weber. — Primes accordées aux chasseurs seigneuriaux pour la destruction des loups. — Mémoire sur les améliorations à introduire dans le service forestier, surtout en ce qui touche le traitement des forestiers et des chasseurs seigneuriaux. — Plan de la partie de la forêt dite Ilwald appartenant à la ville de Sélestat et dans laquelle la seigneurie de Ribaupierre possède le droit de chasse.

E. 694. (Liaise.) — 34 pièces, papier, allemand.

1563-1640. — Mandement de l'empereur Ferdinand donnant, du consentement des États antérieurs d'Autriche, à la diète de Fribourg, la levée, pendant 5 ans, du maaspfenning sur les vins débités en Alsace, Sundgau et Brisgau pour subvenir aux besoins de la maison d'Autriche et pour retrouver les biens domaniaux engagés. — Ordre de la Régence d'Ensisheim renouvelant et augmentant cet impôt. — Instruction étranglement pour en faciliter la perception, et correspondance entre la Régence et la Seigneurie de Ribaupierre, relative aux arrérages dus par les sujets et les communes de la seigneurie, ainsi qu'aux difficultés éprouvées par les collecteurs pour la rentrée de cet impôt.

E. 695. (Liaise.) — 33 pièces, papier, allemand et français.

1755-1759. — Modèles de procès-verbaux d'adjudication des dimes, et correspondance relative à des modifications à introduire dans la rédaction de ces procès-verbaux. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace faisant défense à tous les possesseurs de vignes non exemptes de dimes d'enlever les rai- sins par paniers ayant l'ouverture de la vendange et sans appeler un valet dimier. — Charges de la seigneurie de Ribaupierre dans les différents endroits où elle percevait la dîme.

E. 696. (Liaise.) — 4 pièces, papier, allemand et français.

1698-1712. — Rapports adressés à la chancellerie de la seigneurie par le conseiller Stoltz sur ce qui avait été convenu avec les différents bailliages, relativement au paiement des corvées. — Mémoire adressé au seigneur de Ribaupierre par le conseiller Schmidt sur la diminution de plusieurs dîmes et revenus seigneuriaux. — Lettres patentes du roi Louis XIV accordant au prince palatin le privilège: de jour à l'avenu du droit de 12 corvées par an sur les habitants du comté de

Ribaupierre; — de percevoir le 50^e denier de toutes les ventes d'immeubles et le 50^e de toutes les ventes de meubles qui se feront dans le comté; — d'imposer annuellement sur les habitants des subsides qui ne pourront excéder 4000 livres par an pour l'entretien des justices seigneuriales.

E. 697. (Liasse.) — 23 pièces, papier, allemand.

1549-1550. — États indiquant les différents employés des domaines du Roi, tels que péagers, gardes-surveillants, crâneurs, débitants de poudres, salpétriers et autres, établis dans la seigneurie de Ribaupierre et prétendant à l'exemption des corvées et de toute charge seigneuriale; — états dressés par les receveurs des bailliages, en vertu des ordres de la chancellerie. — Acte de vente par Jacques Wetzel de Marsilia à Guillaume de Ribaupierre de la moitié de la taille en vin et en argent, de l'umbgeld, des amendes et des péages à Ribaupierre, provenant de la famille de Hatstatt.

E. 698. (Liasse.) — 16 pièces, papier, allemand et français.

1565-1567. — Mémoire à consulter sur la question de savoir si la seigneurie est fondée à réclamer le droit de lods et vente sur les biens vendus par un fils à son père. — Arrêt du Conseil Supérieur d'Alsace portant règlement pour la perception du droit de lods et vente dans les terres du comté de Ribaupierre. — Acte par lequel le prévôt de Kaysersberg exempte du droit d'abzug tous les habitants et sujets du Kaysersberg qui fixeront leur domicile dans les villes et communes de la seigneurie de Ribaupierre (copie). — Dépenses faites pour la nourriture du duc de Bonneville et de sa suite pendant son séjour au château de Heiteren. — Rapport du directeur des ponts et chaussées sur les dégâts commis dans les forêts de la seigneurie de Ribaupierre par les ouvriers chargés de chercher les pierres pour le pont de Horbourg.

E. 699. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand et français.

1580-1582. — Vidimus, délivré par Guillaume de Ribaupierre, landvogt d'Alsace, des lettres de privilège accordées par l'empereur Maximilien d'Autriche à tous les juifs de l'Empire. — Extrait du règlement arrêté par une commission nommée par les juifs du comté de Ribaupierre, aux fins de régler la police devant régir les israélites du comté. — Défense faite aux juifs de la seigneurie de Ribaupierre et autres de prêter de l'argent aux chrétiens sujets de cette seigneurie, autrement qu'en prenant des effets mobiliers en gage. — Ordonnance d'Ulrich de Ribaupierre défendant aux juifs de recevoir du vin pour l'argent qu'ils prêtaient à usure. — Règlement par lequel Guillaume de Ribaupierre défend aux juifs l'entrée de ses villes, châteaux et bourgs, ainsi que l'exercice de leurs trafics avec les sujets de la seigneurie. — Règlement de police de la seigneurie portant ent' autres que chaque juif voyageant dans la seigneurie aura à son habit ou à son manteau un anneau jaune de la largeur d'un écu.

E. 700. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand et français.

1462-1551. — Recrit de l'empereur Frédéric ordonnant au seigneur de Ribaupierre de se mettre sous les ordres du margrave Albert de Brandebourg et des autres chefs choisis par lui pour diriger une expédition contre le duc Henri de Bavière, Frédéric, comte palatin du Rhin et Diether d'Yenburg qui s'étaient révoltés contre le S-Siège et l'Empire. — État de répartition entre les habitants de la seigneurie de Ribaupierre d'une somme de 700 florins pour subvenir aux frais de la guerre de Milan. — Lettre de la Régence d'Ensisheim au seigneur de Ribaupierre, l'invitant à se rendre à Ensisheim pour délibérer sur les affaires militaires. — Lettre adressée à George de Ribaupierre par un nommé Jean Klein, lui donnant des nouvelles de la guerre entre Charles V et François 1^{er}.

E. 701. (Liasse.) — 14 pièces, papier, 4 pièces parchemin, allemand.

1488-1630. — Revers délivré par la comtesse de Salm portant qu'elle a reçu de Guillaume de Ribaupierre les deux titres constituant un douaire et un don nuptial en faveur de sa fille, la comtesse de Salm, épouse de Henri de Würtemberg. — Revers de la comtesse Ève de Würtemberg par lequel elle reconnaît avoir reçu du seigneur Guillaume de Ribaupierre l'argenterie qu'elle leur avait donnée en dépôt. — Jugement rendu par l'officialité de l'évêché de Bâle entre Jean Magnus et Pierre Mertz, conseillers de la seigneurie de Ribaupierre, demandeurs, d'une part, et Matern Lobstein, de Colmar, défendeur, au sujet d'une rente annuelle de 2 florins que ce dernier refusait de payer à la veuve Madeleine de Huss. — Convention passée entre Guillaume de Ribaupierre et Madeleine Blochmüller, au sujet de la succession de Jean Blochmüller, père de Madeleine. — Lettres adressées par la Régence d'Ensisheim à Eberhard de Ribaupierre au sujet du séquestre établi sur les biens et rentes de l'abbaye de Munster, par ordre de l'archiduc Léopold et des dispositions à prendre par ledit seigneur, relativement à ceux de ses biens situés dans le territoire de sa seigneurie.

E. 702. (Liasse.) — 29 pièces, papier, allemand et français.

1629-1752. — Lettres du baron de Walburg à Eberhard de Ribaupierre, le priant de prendre des renseignements sur des titres concernant sa famille qui doivent être restés à Strasbourg. — Lettres sollicitant du seigneur de Ribaupierre un secours en argent pour la reconstruction de la cathédrale de Magdebourg. — Marché passé par le S-Papelier avec le S Angiola-Maria Beretta pour la sculpture de quatre statues de pierre destinées au jardin seigneurial d'Oggersheim. — Procès-verbal d'adjudication des chevaux, mulets, voitures et autres objets provenant de l'équipage de campagne du prince Frédéric de Deux-Ponts. — Lettres écrites à l'archiviste de la seigneurie de Ribaupierre par divers particuliers pour le prier de faire des recherches sur

l'existence des descendants de Pierre Thierry et autres pré-tendants à la fameuse succession de Jean Thierry, de Venise.

E. 703. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1444-1778. — Extrait du règlement arrêté par le prince Maximilien de Deux-Ponts pour l'administration de la seigneurie de Ribaupierre en matière financière. — Décomptes arrêtés par la seigneurie avec le bailli de Fraise, le prévôt d'Orbey et ceux des châteaux de Hohenack, Wassenberg, Girsberg, Wihl-au-val et Guémars, pour travaux, fournitures et gages. — Protocoles de vérification des comptes des rentes, des comptes des vins et de la hofschaffney. — Convention passée entre les seigneurs de Ribaupierre, de Riquewihr et du Schwendi, et les villes de Colmar, Kaysersberg et Ammerschwihr, portant règlement pour la vente des grains.

E. 704. (Registre.) — In-8°, 84 feuillets, papier, allemand.

1463-1538. — Registre contenant la transcription du contrat d'acquisition de la chapelle de Saint-Nicolas par la seigneurie de Ribaupierre ; — de transactions passées entre celle-ci et la seigneurie de Riquewihr, et de sentences arbitrales au sujet des forêts et des limites de bans.

E. 705. (Registre.) — In 8°, 74 feuillets, papier, allemand.

1463-1538. — Copie, faite au XVIII^e siècle, du précédent registre.

E. 706. (Liasse.) — 84 pièces, papier, allemand et français.

1515-1629. — Règlement général de police pour la seigneurie de Ribaupierre, relatif aux mariages, repas de noces et de baptêmes, à la fréquentation du service divin, etc. — Mandement de l'empereur Maximilien I^{er} mettant François de Sickingen au ban de l'Empire. — Mandement de l'empereur Charles-Quint promettant 100 florins d'or à qui dénoncerait la retraite de Jean Thoman de Abspurg et de sa bande, qui désolait la contrée. — Mandement impérial prescrivant les mesures à prendre contre les malfaiteurs et les bannis de l'Empire. — Ordre de la Régence d'Ensisheim à Guillaume de Ribaupierre d'arrêter, partout où ils seront, Guillaume Arsan et ses complices, qui avaient attaqué de jeunes français étudiant à Bâle et avaient tué l'un d'eux. — Lettre de Charles-Quint à Éguenolphe de Ribaupierre accompagnant l'envoi d'un mandement qui met au ban de l'Empire Albert le Jeune, soi-disant margrave de Brandebourg. — Mandements de l'empereur Ferdinand I^{er}, de l'archiduc Ferdinand d'Autriche et de la Régence d'Ensisheim prescrivant aux seigneurs de Ribaupierre les mesures à prendre contre les malfaiteurs, vagabonds, bohémians, etc.

E. 707. (Liasse.) — 44 pièces, papier, allemand et français.

1529-1651. — Mandement de la Régence d'Ensisheim défendant à tous les sujets autrichiens de jurer et de blasphémer, sous peine d'une amende de 1 florin ou d'un emprisonnement de trois jours. — Entrée des villes, châteaux et

bourg de la seigneurie de Ribaupierre défendue aux juifs. — Règlements pour l'achat et la vente des bestiaux, la taxe et la visite des viandes et tout ce qui concerne les boucheries. — Correspondance entre la Régence d'Ensisheim et la seigneurie de Ribaupierre, relative à l'exécution de ces règlements.

E. 708. (Liasse.) — 19 pièces, papier, allemand et français.

1514-1766. — Ordonnance d'Éguenolphe de Ribaupierre prescrivant à ses sujets l'exécution du règlement de 1561, qui n'était pas observé. — Ordre de l'intendant Colbert portant défense aux habitants de la seigneurie, sous peine de 200 rixdalers d'amende, de donner asile à des bohémians. — Défense à tous les religieux étrangers de mendier en Alsace. — Avis de la distribution de fausses indulgences ; — ordre d'arrestation contre les distributeurs. — Arrêt du Conseil d'État portant défense aux gardes-champêtres de la seigneurie de Ribaupierre de porter des fusils et autres armes offensives.

E. 709. (Liasse.) — 29 pièces, papier, allemand et français.

1555-1782. — Entretien par la seigneurie de Ribaupierre, à la maison de Saint-Joseph, de Strasbourg, d'un enfant naturel abandonné. — Lettres écrites à Éguenolphe de Ribaupierre par Henri de Landeck, au sujet d'une contestation entre le chapitre de Saint-Dié et ledit Henri de Landeck, relativement à une vente de 35 mesures de vin provenant de la dîme d'Ingersheim. — Désignation des droits de chute d'eau à payer à la seigneurie par différents propriétaires de moulins et usines. — Dénombrement des feux, pionniers, laboureurs et bêtes de trait des communautés de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 710. (Liasse.) — 19 pièces, papier, allemand et français.

1580-1779. — Relevé des taxes perçues par la chancellerie de Ribaupillé. — Règlement pour les taxes à percevoir par les baillis et greffiers des bailliages de la seigneurie. — Traité avec le juif Joël Abraham, de Hattstatt, pour la confection de 4 nouveaux sceaux à l'usage de la chancellerie. — Nomination de François d'Andlau, conseiller au Conseil Souverain, à la charge de lieutenant et surintendant du comté de Ribaupierre. — Nomination du sieur Radius aux fonctions de directeur de la chancellerie et de la chambre du comté. — Nomination de J. G. Steinheil aux fonctions d'assesseur de la chancellerie. — Traitements des conseillers de la seigneurie. — Mémoires adressés au Roi par le duc de Deux-Ponts contre l'établissement dans ses seigneuries d'Alsace des offices de gouverneur, lieutenant de Roi, etc. ; — état des villes dans lesquelles l'établissement de ces offices ne devait pas avoir lieu.

E. 711. (Liasse.) — 27 pièces, papier, 2 pièces, parchemin.

1519-1786. — Nomination d'un secrétaire et d'un aide secrétaire de la cour. — Lettre reversale de Pierre Nesser,

nommé conseiller de la seigneurie. — Nomination de George de Vennenigen aux fonctions de gouverneur de la cour d'Éguenolphe de Ribaupierre et à celles de conseiller de la seigneurie. — Acte de cautionnement en faveur de Martin Schmeltz, receveur seigneurial. — Quitittance du docteur Philippe Spener pour une partie de ses appointements. — Installation du sieur Vöglin comme grand bailli du comté de Ribaupierre; — nomination aux mêmes fonctions du sieur Lelabourer fils, avocat au Conseil Souverain. — Plaintes contre Jean Dieudonné, sergent de la chancellerie. — Appointements des registreurs de la chancellerie et des Archives. — Augmentation de traitement au conseiller Radius. — Nomination du conseiller intime de Beer. — Indemnités aux officiers de la chambre pour déplacement. — Défense aux prévôts de la seigneurie de donner des repas à l'occasion des tenues de justice.

E. 712. (Registre.) — Grand in-8, 333 feuillets, papier, allemand et français.

1754-1754. — Protocole des affaires consistoriales concernant les églises et écoles du culte protestant dans l'étendue de la seigneurie.

E. 713. (Liasse.) — 15 pièces, papier, allemand.

1559-1703. — Envoi d'un mandement sur les affaires de religion pour être publié dans la seigneurie. — Mandement de la Régence d'Ensisheim portant défense aux membres du clergé d'entretenir des concubines. — Christophe Taufenberg, juif converti, adresse à Christian III, comte palatin, une formule du serment rédigée de manière à préserver les chrétiens des mensonges et des duplicités de la nation juive. — Adjudication de travaux au presbytère de Biltzheim. — Candidatures diverses à la cure de Kientzheim présentées par le sieur Scheppelin, procureur général au Conseil Souverain et par la Régence de Ribauvillé.

E. 714. (Liasse.) — 87 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1437-1778. — Transaction entre le seigneur de Ribaupierre et les nobles de Hatstatt, faite par l'entremise du prévôt de Kaysersberg et du magistrat de Colmar. — Requêtes en grâce adressées aux seigneurs de Ribaupierre par divers particuliers poursuivis criminellement pour adultére. — Contestation de la seigneurie avec le prieuré de Saint-Pierre, de Colmar, au sujet du bois de Saint-Gilles. — Procédures en matière criminelle et correctionnelle dirigées à la requête du procureur fiscal de la seigneurie par divers particuliers. — Procédure entre Gabriel Engelhardt, de Ribauvillé, et Hans Hanmann de Brinighofen au sujet de la restitution d'environ 70 volumes que Brinighofen avait prêtés à Jean Albert, fils de Gabriel Engelhardt, et que celui-ci ne voulait pas rendre à Brinighofen, les ayant trouvés parmi les objets mobiliers délaissés sur son fils.

E. 715. (Liasse.) — 49 pièces, papier, allemand et français.

1579-1584. — Contestation entre Eguenolphe de Ribaupierre et Dominique «ul der Bruck»; — assignation à comparaître devant la Régence d'Ensisheim. — Procédure entre Christophe-Jacques-Louis Wetzel de Marseille et le prince palatin, son souverain, d'une part, et d'autre part le S^r. Bethmann, conseiller au Conseil Souverain d'Alsace, qui avait fait saisir les revenus d'un fief sis à Guémar que ledit Wetzel relevait de la seigneurie de Ribaupierre. — Procès de la seigneurie avec le maître forestier Kühlemeier au sujet de ses comptes. — Procédure entre Benjamin Kühlemeier, au nom de la seigneurie, et les héritiers de Philippe Hochheimer au sujet du reliquat de ses comptes.

E. 716. (Liasse.) — 40 pièces, papier, français, allemand; 3 plans.

1440-1769. — Contestation de la seigneurie avec Ammerschwihr. — Discussion de la seigneurie de Ribaupierre et de la ville de Munster au sujet du berger de Günsbach accusé d'avoir composé un breuvage dangereux pour le bétail. — Le conseiller Stoltz réclame auprès du bailli de Bergheim la mainlevée des biens qui avaient été saisis sur les héritiers de Pierre Debler, bourgeois de Guémar. — Plaintes des habitants de Munster au sujet d'un jeune homme arrêté en flagrant délit de chasse dans la juridiction de Munster par les gens du Seigneur de Ribaupierre. — Rixe entre le forestier Schmitt, de Hettenschlag, et les fils du fermier Müller; — enquête du conseiller Radius. — Plan des limites entre la seigneurie et la ville de Sélestat.

E. 717. (Liasse.) — 75 pièces, papier, allemand et français.

1608-1789. — Table chronologique et historique des événements passés dans l'univers et principalement en Alsace, depuis la création du monde jusqu'en 1563. — Lettre de la Régence de Hanau-Lichtenberg à la seigneurie de Ribaupierre pour obtenir des renseignements sur la nomination de maîtres d'école luthériens de la seigneurie. — Correspondance relative au procès de Morbange; — détails sur la cour de Lorraine. — Enquête contre une femme soupçonnée d'avoir trouvé et vendu un anneau perdu à Landau par le prince Frédéric de Deux-Ponts. — Indemnités demandées par la maison palatine de Deux Ponts à la cour de France pour perte de ses droits et revenus dans la seigneurie de Ribaupierre. — Frais de la procédure soutenue devant le Conseil d'État par la Noblesse d'Alsace contre le parlement de Metz, qui voulait astreindre la Noblesse alsacienne à faire devant lui les réquisitions de fiefs et la prestation de foi et hommage.

E. 718. (Liasse.) — 31 pièces, papier, allemand et français.

1639-1789. — Décret du magistrat de la ville de Strasbourg condamnant George-Frédéric de Ribaupierre à une amende de 200 rixdalers au profit de la maison des Orphelins

de Strasbourg pour avoir séduit Cléopha Schell, fille d'un bourgeois de Strasbourg; — George-Frédéric s'engage à payer à cette jeune fille 400 rixdalers et à lui fournir annuellement pendant 10 ans 4 réaux de seigle et un demi-foudre de vin. — Sentence arbitrale de Venceslas, roi de Bohême, défendant au magistrat de Kaysersberg de recevoir à titre de faux-bourgeois (Falsburger) les habitants qui viendraient de la seigneurie de Ribaupierre, et de renvoyer ceux qui s'étaient déjà fixés dans leur ville. — Instruction donnée aux receveurs des bailliages de la seigneurie au sujet de la réception des bourgeois et manants. — Lettre des conseillers de la seigneurie à M. d'Andlau portant que le prince de Birkenfeld n'a pas hérité des biens allodiaux de la maison de Ribaupierre. — Description détaillée du local seigneurial de Ribaupierre, confectionnée au XVI^e siècle et renseignements curieux sur son usage donné par le pasteur Billing.

E. 719. (Liasses.) — 18 pièces, papier, allemand.

1528-1632. — Lettres écrites à Agathe-Marie, née comtesse de Hanau, première femme de George-Frédéric de Ribaupierre, sur différents sujets, par Ursule, margravine de Bade, née comtesse de Hohenzollern; — par Anne-Claudine, Dorothée-Diane et Anne-Catherine comtesses du Rhin. — Lettres écrites à Anne, née comtesse du Rhin, femme d'Éberhardt, seigneur de Ribaupierre, par sa mère, son frère Jean-Casimir et ses sœurs. — Lettre de Guillaume de Ribaupierre au duc Christophe de Würtemberg pour se justifier de l'arrestation de Christophe de Hattstatt, l'un des officiers du duc.

E. 720. (Liasses.) — 44 pièces, papier, allemand.

1549-1647. — Lettres écrites à Marie, veuve d'Éguenolphe, seigneur de Ribaupierre, née comtesse d'Erpach, par Ulrich Warenbühler, de Tubingue, relativement au logement et à la pension à faire préparer pour le fils de la dite dame, Eberhardt de Ribaupierre, qui se proposait d'aller faire ses études à l'université de Tubingue; — au landvoigt Guillaume de Ribaupierre par son fils George, lui parlant des mines de Sainte-Marie; — à George-Frédéric de Ribaupierre par Ernest, comte d'Ostfrise; — par le baron de Walbourg.

E. 721. (Liasses.) — 95 pièces, papier, allemand.

XVI-XVII^e siècle. — Lettres diverses de Grégoire Kraft à Guillaume de Ribaupierre; — d'Éguenolphe de Ribaupierre à Philippe Kretschmar de Bergheim, lui donnant de ses nouvelles et de celles de sa famille; — de Claude Guérin, secrétaire du duc de Lorraine, à Philippe Kretschmar de Bergheim; — de Louis Grimp de Freudenstein; — de Jean Frédéric de Rathsmhausen *zum Stein* à Nicolas Ellmeier, chancelier de la maison de Ribaupierre. — Projet d'achat par la seigneurie de Ribaupierre des deux seigneuries de Pbyn et de Thettighoven en Thurgovie. — Lettre de Jean Schreiber (1430) relative à un emprunt auprès d'Ulrich de

Ribaupierre; — du comte Philippe de Hanau à Éguenolphe, Nicolas de Bollwiller à Éguenolphe de Ribaupierre.

E. 722. (Liasses.) — 37 pièces, papier, allemand.

1515-XVII^e siècle. — Lettres adressées à Agathe-Marie de Ribaupierre: par Sophie von der Lippe; — par Erasme de Venningen pour lui donner des nouvelles de son mari, Georges-Frédéric; — par un anonyme pour lui envoyer des livres; — par Philippe Pabst de Bölsenheim; — par Paul Genault, juge des mines de Sainte-Marie pour la remercier d'un présent en vin; — à Anne-Marie de Ribaupierre par Élisabeth Dasypodis lui parlant de la maladie de la mère de la comtesse; — par Hélène de Schwendi; — de Guillaume Égon de Fürstemberg à Schmassmann de Ribaupierre, le priant de lui envoyer un des secrétaires de Guillaume de Ribaupierres achant l'allemand.

E. 723. (Liasses.) — 56 pièces, papier, allemand et français.

1606-1621. — Lettres diverses adressées à Éberhard de Ribaupierre: par le Rhingrave Philippe-François; — par M. de Bassompierre pour lui acheter un cheval; — par Maurice de Créhange pour le prier d'envoyer son fils à Brisach où il *fera monstre*; — par le St^e Bentivole qui lui envoie de la poudre pour une préparation médicale avec un livre *sur l'orologie*; — par Bernard Schmid lui recommandant un précepteur pour ses fils; — par Jean-Philippe Zuckmantel de Brumath qui lui adresse un exemplaire de sa thèse de philosophie; — par le sieur Du Boys qui envoie de Paris à Éberhard des nouvelles de ses fils et de la cour; — par Händel, précepteur de ses fils; — par Marx Hueber, d'Augsbourg, pour lui envoyer de la semence de choux-fleurs.

E. 724. (Liasses.) — 74 pièces, papier, français et allemand.

1621-1642. — Lettres adressées à Éberhard de Ribaupierre: par divers membres de la famille de Fürstemberg; — par Hugues de Schauenbourg, qui lui envoie des chiens de chasse et lui donne des nouvelles de son frère Annibal; — par les membres du chapitre de Saint Dié pour faire passer sans encombre à travers ses terres les vins de rente qu'ils récoltent en Alsace; — par Rodolphe Weidner, d'Augsbourg, lui envoyant les portraits, gravés sur cuivre par Kilian, de deux membres du magistrat d'Augsbourg.

E. 725. (Liasses.) — 75 pièces, papier, allemand.

1617-1633. — Lettres adressées à Éberhardt de Ribaupierre par Jacques, comte de Hoh-Geroldseck pour l'informer de sa santé et de celle des membres de sa famille, allié aux Ribaupierre; — pour lui donner des nouvelles de la guerre; — leur conseiller les eaux de Wildbad dont lui-même se trouve très-bien; — lui annoncer la prise de Tilly; — lui envoyer du gibier, etc.

E. 730. (Liasse.) — 59 pièces, papier, allemand.

1549-1550. — Lettres autographes adressées par Mathias Erb et Henri Bullinger, ministres du Saint Évangile, à Anne Alexandrine de Ribaupierre, entretenant cette dame des affaires religieuses de la Suisse et de la France, et lui envoyant des sermons; — par Gaspard Sédio et George de Venningen; — par Rodolphe Walther et J.-J. Truchsess de Rhinfelden.

E. 737. (Liasse.) — 44 pièces, papier, allemand.

1559-1560. — Lettres adressées à Marie d'Erpach, comtesse de Ribaupierre: par George Heylbrun pour solliciter la remise d'une amende; — par Conrad Frauendienst pour demander la cure de Vieux-Brisach; — par M. de Bassompierre qui devait épouser la fille de la comtesse; — par David Schelling qui lui envoie 2 livres intitulés «*Postilla Habermans et Postilla musei*»; — par Sébastien Breunung, lui exprimant ses compliments de condoléance au sujet de la mort de son mari; — par Jean Werner de Pforz pour lui réclamer une somme de 2000 florins; — par Nicolas de Pollwiller, lui mandant que M. de Châtillon se dispose à pénétrer en Haute-Alsace avec les bandes au service du roi de Navarre.

E. 738. (Liasse.) — 50 pièces, papier, allemand.

1568-1569. — Correspondance administrative du prévôt de Zellenberg, Ulrich Schoch, avec la comtesse douairière Marie de Ribaupierre, née d'Erpach; — il lui envoie l'inventaire des biens de Wendling Rosch, bourgeois de Bennwihr, décédé; — fourniture de 20 moutons par un boucher de Strasbourg; — vente des produits de la dîme; — envoi de volaille pour la cuisine seigneuriale; — de Warenbühler, secrétaire de la Régence de Ribaupierre, avec Marie d'Erpach; — aveux faits par un voleur mis à la torture; — envoi de pièces pour être munies du sceau secret de la Régence.

E. 739. (Liasse.) — 34 pièces, papier, allemand.

1462-1527. — Lettres administratives de la Régence d'Ensisheim à Guillaume de Ribaupierre; — à Guillaume I^{er} de Ribaupierre par Martin Nüttel et Philippe de Nippenberg, prévôt de Riquewihr, attestant que ledit Guillaume a remis entre leurs mains l'argenterie qui lui avait été confiée en dépôt par Anne de Wurtemberg; — état des pièces d'argenterie; — à Guillaume II de Ribaupierre par Jean de Chalon, l'informant du rétablissement de son fils; — par Louis de Serstein, le priant, au nom de l'Empereur, de représenter celui-ci aux États d'Augsbourg.

E. 740. (Liasse.) — 42 pièces, papier, allemand.

1517-1547. — Lettres adressées à Guillaume de Ribaupierre: par Louis de Serstein le chargeant, de la part de

l'Empereur, de différentes commissions; — par Jean Hanhart, renfermant des nouvelles du Portugal et de l'Espagne; — par Dominique Baldung, nouvelles de la guerre de Würtemberg; — par Michel Puhler au sujet d'une machine qui avait servi à éléver l'eau de Massevau à Reichenberg et qu'on voulait utiliser pour la mine du Fortelbach à Sainte-Marie; — par Dominique Baldung au sujet de la confirmation des priviléges des juifs de Francfort, qui avaient choisi Guillaume de Ribaupierre pour leur procureur auprès de l'Empereur; — par André Goll, d'Imbst, l'informant qu'il a trouvé un homme habile dans la fonte du minerai, qu'il lui enverra.

E. 731. (Liasse.) — 32 pièces, papier, allemand.

1626-1651. — Lettres adressées à George-Frédéric de Ribaupierre par Egon de Fürstemberg, l'invitant au baptême de ses fils; — par George de Reichart, lui demandant un cheval pour l'archiduc Léopold; — par Jean-Casimir, wild et rhingrave, l'informant de l'insubordination des troupes qui l'empêche de le venir voir; — par le lieutenant colonel J.-Jacques de Woggly lui recommandant Rodolphe Weidner, ancien secrétaire du général d'Aldringen; — par Guillaume Daser, pour la rentrée des dimes seigneuriales de Jebenheim et de Neuf-Brisach.

E. 732. (Liasse.) — 62 pièces, papier, allemand.

1458-1627. — Lettres diverses adressées à Guillaume de Ribaupierre par Gangolf de Hoh-Geroldseck pour accréder d'après de lui le docteur Nesser; — par George, comte de Würtemberg, à Éguenolphe de Ribaupierre, au sujet d'une saisie apposée sur des grains et vins appartenant audit comte; — par Ruprecht Falck, orfèvre de Strasbourg, à Marie d'Erpach, pour des travaux de son état; — par Jean-Philippe von der Lippe à Eberhardt de Ribaupierre au sujet de la déclaration des biens-léonds possédés par les mineurs de Sainte-Marie; — par la Régence d'Ensisheim à Eberhardt le priant de fournir soixante chevaux de corvée pour transporter de l'artillerie à Brisach.

E. 733. (Liasse.) — 97 pièces, papier, allemand et français.

1629-1720. — Lettres diverses adressées: à George-Frédéric de Ribaupierre et à des officiers supérieurs, impériaux et lorrains, par lesquelles le sieur Daser, secrétaire de George-Frédéric, les informe qu'il a été arrêté sur la route d'Ensisheim par un détachement de troupes lorraines et conduit aux prisons de Thann; — par Kempff d'Angreth, par lesquelles il demande le remboursement des 200 rixdalers qu'il a payés pour la rançon dudit sieur Daser. — Correspondance administrative entre le sieur Rehmen et le conseiller Stotz, renfermant des nouvelles des opérations militaires de Turenne. — Lettres du prince palatin Chrétien III adressées à des conseillers du comté de Ribaupierre sur différents sujets; — relatives à la vente de la terre de Morhanges.

E. 734. (Liasse.) — 68 pièces, papier, allemand et français.

1527-1704. — Lettres diverses adressées : par Élisabeth Dasyppodi à Anne de Ribaupierre, l'engageant à s'arrêter chez elle dans son voyage ; — par le chancelier de la Régence autrichienne du Tyrol, Baldung, à N... de Ribaupierre ; — il l'informe que le comte d'Ortenberg sera nommé landvogt ; — par Henri, comte de Fürstemberg à Eguenolphe de Ribaupierre, le priant de lui envoyer un violon de Strasbourg pour le carnaval ; — nouvelles de Prague et de Venise ; — achat d'un cheval de 20 pistoles pour le comte de Ribaupierre ; — lettre du secrétaire de M. de Colbert informant le sieur Slotz, conseiller de Ribaupierre, que son maître attend à dîner le prince palatin de Birkenfeld ; — lettre de J.-J. de Ribaupierre à M. de La Roqueville, le félicitant de sa belle conduite pendant la guerre ; — lettres de Christian-Louis, comte de Waldeck, souhaitant la nouvelle année au conseiller Daser et lui demandant des nouvelles du comte de Ribaupierre.

E. 735. (Liasse.) — 411 pièces, papier, allemand.

XVI^e siècle. — Correspondance particulière et administrative d'Eguenolphe de Ribaupierre avec son bailli de Bergheim, Philippe Gretschmar ; — gravure des armoiries du seigneur sur une coupe d'or ; — commissions diverses ; — achat de livres nouveaux ; — confection d'un cachet aux armes de la comtesse d'Eissenburg, fille d'Egenolph. — Lettre d'Eguenolph à Ulrich, comte de Montfort ; il envoie auprès de lui avec sa procuration Adam Dymen, licencié en droit, pour conférer au sujet des intérêts de leur pupille, le jeune comte Albert de Fürstemberg. — Correspondance entre Egenolph de Ribaupierre, J.-J. de Marsperg, Henri de Marsperg et différents seigneurs, au sujet de l'inimitié qui divisait les deux frères de Marsperg. — Lettre d'Henri-Pantaléon, doyen de la faculté de médecine de Bâle, à Egenolph, l'informant de sa prochaine visite. — Tuteille d'Albert de Fürstemberg, confiée à Egenolph de Ribaupierre.

E. 736. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier, allemand.

1554-1555. — Transcription de lettres écrites à différents princes, seigneurs, villes et communes par Egenolph de Ribaupierre ; — au magistrat de Colmar revendiquant au profit de la juridiction seigneuriale la connaissance d'un différend entre un habitant de Houssen et l'hôtelier des deux Clefs à Colmar ; — au docteur Daniel Capito, procureur de la chambre impériale de Spire, au sujet de la tutelle des enfants de Jean Heideck, beau-frère d'Egenolph.

E. 737. (Registre.) — In-folio, 264 feuillets, papier, allemand.

1555-1661. — Transcription des lettres écrites à différents souverains, princes, seigneurs, villes, communes et particuliers par Egenolph de Ribaupierre ; — à Nicolas Pollwiller pour la négociation d'un emprunt de 3000 florins au profit de la veuve de Jean de Heideck, née de Ribaupierre ; — à George de Württemberg, comte de Montbéliard, au sujet d'une femme

de chambre de madame de Ribaupierre passée pour un mois au service de la comtesse de Montbéliard ; — à Jean Weltin, curé d'Oberbergheim, pour le prier de présenter son successeur à la cure de Kientzheim, qu'il vient de quitter ; — à Christophe, évêque de Constance et seigneur de Reichenau ; — à Martin Reitschmidt, commandeur de l'ordre de Saint-Jean à Strasbourg ; — au chapitre de Saint-Dié ; — à Jean Rodolphe, abbé de Murbach et de Lure ; — à Wolf-Bastien de Reichenstein, etc.

E. 738. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier, allemand.

1563-1570. — Transcription de lettres écrites à des souverains, princes, seigneurs, villes et particuliers par Egenolph de Ribaupierre ; — à Ulrich, comte de Montfort (Starckenberg) au sujet de la tutelle du jeune comte Albert de Fürstemberg ; — au magistrat de Sélestadt pour l'inviter à faire respecter, dans sa juridiction, les droits des seigneurs de Ribaupierre comme rois des musiciens ; — à la Régence d'Ensisheim, à Lazare de Schwendi, au magistrat de Fribourg (Brusgau), au prévôt de Hohenack, etc.

E. 739. (Registre.) — In-folio, 135 feuillets, papier, allemand.

1576. — Transcription de lettres écrites à différentes villes et particuliers par Egenolph de Ribaupierre et de différents actes intéressant la seigneurie : — visite des bans du comté faite avec les officiers de la seigneurie de Riquewihr ; — état de débiteurs de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 740 (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier, allemand.

1578-1581. — Minutes des lettres écrites par Egenolph de Ribaupierre à différentes villes et seigneurs ; — à Lazare d'Andlau, pour se plaindre d'un habitant de Wittenheim, sujet dudit d'Andlau, qui avait commis des dégâts dans ses bois de Pulversheim ; — à Ulrich-Thiébaut de Schauenburg à l'official d'Altkirch, qui avait cité devant lui pour adultére une jeune fille au service d'Anne-Alexandrine de Ribaupierre.

E. 741. (Registre.) — Petit in-folio, 16 feuillets, papier, allemand.

1592. — Transcription de lettres écrites, par Eberhard de Ribaupierre : au magistrat de Strasbourg, lui promettant sous peu le paiement d'intérêts qu'il doit à la ville ; — à Eguenolphe de Berckheim, qui lui avait demandé son avis sur le projet qu'il avait d'enlever de l'église de Jebenheim les tableaux et ornements du culte catholique qui s'y trouvaient encore ; — à Philippe, comte de Hanau-Lichtenberg ; — à Henri, comte de Fürstemberg, etc.

E. 742. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier, allemand.

1614. — Registre contenant l'analyse des lettres écrites et reçues par Eberhard de Ribaupierre du 18 mars 1614 au 1^{er} janvier 1615. — Lettres de recommandation en faveur de George Gästel pour lui faire obtenir la construction des

fenêtres à faire au nouveau château de Ribaupierre ; — à la Régence d'Ensisheim pour le paiement au comptant du minerai livré à l'Archiduc ; — Frédéric Knüttel, orfèvre, sollicite le droit de bourgeoisie à Ribaupierre ; — lettre au landgrave de Hesse-Cassel pour lui rappeler une dette de jeu.

E. 743. (Liaison.) — 150 pièces, papier, allemand et français

1406-1660. — Comptabilité seigneuriale. — État de la dépense occasionnée par le séjour à Sainte-Marie du duc de Lorraine et de sa suite, composée de 58 personnes. — Mémoires pour fournitures de draps, toiles, chapeaux, souliers, livres, faites à Eberhard de Ribaupierre et aux gens de sa maison ; — mémoires de livres fournis au prince palatin Frédéric : *le Triomphe du sentiment; Observations sur l'Esprit des lois; le Masque de fer; Œuvres de Fontenelle; Rome souterraine; Musique de Ninette à la cour* ; — mémoires d'estampes, ballons, raquettes et volants.

E. 744. (Liaison.) — 12 pièces, papier, allemand.

1599-1704. — Comptes des recettes et dépenses en grains et en argent faites par le receveur de la seigneurie de Ribaupierre à Strasbourg. — Mémoires de dépenses faites dans les auberges de Ribaupierre pour le compte de la seigneurie de Ribaupierre, par les domestiques et les chevaux des différents princes et seigneurs qui étaient venus visiter les seigneurs de Ribaupierre. — Comptes des frais de nourriture des journaliers employés à faire la vendange et le pressurage des raisins de la récolte de 1704.

E. 745. (Liaison.) — 52 pièces, papier, allemand et français.

1711-1736. — Journaux des recettes et dépenses faites pour l'usage personnel du prince Frédéric de Deux-Ponts. — États des dépenses faites par le seigneur de Ribaupierre, prince Chrétien III de Birkenfeld, lors du séjour qu'il fit au château de Wihr-au-val pour profiter des eaux de Soultzbach ; — description du logement et du mobilier du château de Wihr-au-val. — Compte des recettes et dépenses faites par le prince Frédéric de Deux-Ponts pour ses écuries. — Comptes des frais d'un voyage fait par le prince Frédéric de Deux-Ponts à Paris ; — pour l'introduction des ambassadeurs 50 louis ; — à son secrétaire 25 ; — achat de livres et estampes ; — pour cinq glaces argentées, figures de Saxe et décorations pour un dessert, 720 livres ; — pour trente paires de bas de soie, 528 livres.

E. 746. (Liaison.) — 54 pièces, papier, allemand et français.

1739-1762. — Compte des dépenses de la maison du prince Frédéric ; — compte des dépenses du prince Frédéric pendant sa campagne de 1758-59. — Comptes des recettes et des dépenses du prince Frédéric pour ses menus plaisirs ; — pour trois exemplaires des Annales de l'Empire, de Voltaire, six livres ; — pour 12 paniers de vin de champagne couleur de rose, 276 florins ; — deux paires d'éperons en

argent, 27 livres. — Comptes des recettes et dépenses faites par le prince Charles-Auguste de Deux-Ponts sur la somme qui lui était assignée pour ses menus plaisirs ; — dépenses des menus plaisirs du prince Maximilien et des princesses Élisabeth-Auguste et Marie-Anne.

E. 747. (Liaison.) — 21 pièces, papier, allemand.

1542-1654. — État des comestibles qui ont été achetés pour la consommation du seigneur de Ribaupierre lors de son séjour à Wihr-au-val. — Comptes particuliers d'Ulric de Ribaupierre. — Comptes des dépenses faites pour la cuisine et les frais de voyage lors du séjour d'Eguenolphe de Ribaupierre à Strasbourg. — Comptes des dépenses particulières de Marie d'Erpach, veuve d'Eguenolphe de Ribaupierre. — Comptes des recettes et des dépenses en argent et en aigreux faites par le prévôt du château de Guémar pour Agathe de Solms, deuxième femme d'Eberhard de Ribaupierre. — Comptes d'Eberhard de Ribaupierre pendant les foires de la Saint-Jean et Noël 1628. — Dépenses d'Eberhard de Ribaupierre et de sa femme lors de leur voyage à Inspruck. — Recettes et dépenses faites pour l'usage personnel du George-Frédéric de Ribaupierre ou de sa maison.

E. 748. (Liaison.) — 13 pièces, papier, allemand.

1651-1700. — Comptes des recettes et des dépenses faites pour l'usage personnel de Jean-Jacques de Ribaupierre ; — étrennes aux gens de sa maison ; — pertes de jeu ; — dépenses pour la cuisine seigneuriale. — Comptes des vins, grains et bestiaux achetés par les deux filles de J.-Jacques de Ribaupierre de la succession de celui-ci. — Compte des dépenses pour la cuisine et l'entretien de la maison du prince Christian II de Birkenfeld, lors de son séjour aux eaux de Soultzbach. — Journal des dépenses de la maison de Christian II.

E. 749. (Liaison.) — 19 pièces, papier, allemand.

1476-1556. — Apurement de comptes d'anciens comptables de la seigneurie de Ribaupierre. — Comptes de la maison de Ribaupierre mentionnant les frais occasionnés par le mariage d'Agnes de Ribaupierre. — Compte de recettes et dépenses rendu par Othmar Weisser, attaché à la cour de Maximin de Ribaupierre, renfermant la désignation des rentes et revenus des chapelles de Saint-Nicolas de Sylo et de Saint-Benoit à Eberlinsmatt. — Comptes particuliers d'Élisabeth et d'Eguenolphe de Ribaupierre rendus par Philippe Gretschmar et Dominique Uf-der-Bruck.

E. 750. (Liaison.) — 14 pièces, papier, allemand.

1572-1592. — Comptes particuliers d'Eguenolphe de Ribaupierre rendus par Philippe Kretschmar et Uff-Jungen, receveurs seigneuriaux ; — comptes rendus par Martin Schmeltz et par Louis Berchtold.

E. 751. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1594-1604. — Comptes des recettes et des dépenses de la cour seigneuriale (hofschaftney) rendus par Louis Bechtold, receveur d'Éberhard de Ribaupierre; — recettes pour l'année 1594 : 2507 florins; — dépenses : 2561 florins; — traitement des employés, domestiques, etc. (hofgesindt); — entretien des vignes; — pour la cuisine, 626 florins.

E. 752. (Liasse.) — 2 pièces, papier, allemand

1606-1609. — Comptes de la maison seigneuriale d'Éberhardt de Ribaupierre, rendus par Louis Bechtold. — Recettes en 1606, 4562 florins; — redevances seigneuriales payées par les bourgeois de Ribaupierville; — baux de biens seigneuriaux; — produit du péage et de l'umbgeld; — part de la seigneurie dans les amendes judiciaires et autres; — vente de vins; — droit d'abzug; — vente de 4 chevaux de trait hors de service pour être débités en viande de boucherie (445 florins); — dépenses : 4497 florins.

E. 753. (Liasse.) — 2 pièces, papier, allemand.

1611-1612. — Comptes de la maison seigneuriale d'Éberhardt de Ribaupierre, rendus par Louis Bechtold; — recettes en 1611 : 5254 florins; — dépenses : 5262 florins; — appoinements de Barbara de Zetlitz, née de Ferrette, intendante de la cour; — frais des messagers, etc.

E. 754. (Liasse.) — 2 pièces, papier, allemand.

1614-1617. — Comptes de la maison seigneuriale d'Éberhardt de Ribaupierre rendus par Louis Bechtold; — recettes en 1614 : 2974 florins; — dépenses : 3118 florins; recettes en 1617 : 5163 florins; — dépenses : 5315 florins.

E. 755. (Liasse.) — 2 pièces, papier, allemand.

1618-1628. — Comptes de la maison seigneuriale d'Éberhardt de Ribaupierre rendus par Louis Bechtold et Conrad Grimm. — Année 1618; recettes : 3559 florins; — dépenses : 5601 florins.

E. 756. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1630-1636. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre, rendus par Conrad Grimm et Jean-Thierry Birkel; — recettes en 1630 : 4999 florins; — dépenses : 4040 florins.

E. 757. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1658-1663. — Comptes de la maison seigneuriale rendus par G. Wolff, G. Oestringer; — recettes en 1662 : 5157 florins; — dépenses : 2964 florins.

E. 758. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1664-1669. — Comptes de la maison seigneuriale rendus par G. Oestringer. — Recettes en 1664 : 2669 florins; — dépenses : 2645 florins.

E. 759. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand.

1670-1679. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre; années 1670; — recettes : 2881 florins; — dépenses : 2037 florins; — année 1672 : 1749 florins; — dépenses : 1858 florins.

E. 760. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1679-1686. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre rendus par Jean-Léonard Widemann. — Recettes en 1679 : 2422 florins; — baux de loyers seigneuriaux; — amendes judiciaires et forestières; — vente de vins; — péage et umbgeld; — dépenses : 1458 florins.

E. 761. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1689-1690. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre rendus par André-Sébastien Zinnen, Jean-Nicolas Arnoldt et Mathieu Hardt. — Recettes en 1688 : 2788 florins; — dépenses : 2068 florins.

E. 762. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1691-1696. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre rendus par le receveur Jean-Nicolas Arnoldt. — Recettes en 1695 : 3534 florins; — dépenses 2070 florins.

E. 763. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1697-1704. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre rendus par les receveurs Jean-Nicolas Arnoldt et G.-Frédéric Stauber. — Recettes en 1704 : 4708 florins; — dépenses : 2879 florins.

E. 764. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1705-1725. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre rendus par les receveurs G.-Frédéric Stauber et Gretzinger. — Année 1725, recettes : 15,775 florins; — dépenses 6526 florins; — en 1724 la recette est de 14,114 florins, la dépense de 9585.

E. 765. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1726-1739. — Comptes des revenus seigneuriaux de la maison de Ribaupierre rendus par George-Frédéric Gretzinger. — Année 1729, recettes : 8685 florins; — dépenses : 7717 florins.

E. 766. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1730-1733. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre rendus par George-Frédéric Gretzinger. — Année 1733, recettes : 7877 florins; — dépenses : 9228 florins.

E. 767. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1734-1737. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre rendus par George-F. Gretzinger. — Année 1737, recettes : 15,622 florins; — dépenses : 9708 florins.

E. 768. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1739-1741. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre rendus par J.-F. Gretzinger. — Année 1741, recettes : 16,047 florins ; — dépenses : 8404 florins.

E. 769. (Liasse.) — 36 pièces, papier, allemand.

1742-1751. — Comptes de la maison seigneuriale de Ribaupierre. — Année 1745, recettes : 22,753 florins ; — dépenses : 15,809 florins. — États de recettes et de dépenses de la maison seigneuriale.

E. 770. (Liasse.) — 30 pièces, papier, allemand et français.

1760. — Pièces à l'appui des comptes de la chambre des finances ou recette générale du comté de Ribaupierre ; — états de dépenses pour le prince Charles-Auguste de Deux Ponts, attestées par son gouverneur le baron d'Eberstein ; — dépenses occasionnées par la maladie des jeunes princesses Augusta et Marie-Anne.

E. 771. (Liasse.) — 19 pièces, papier, allemand.

1760. — Pièces à l'appui des comptes de la recette générale du comté de Ribaupierre. — [Quittances des fournisseurs des jeunes princes et princesses de Deux Ponts].

E. 772. (Cahiers.) — In-folio, 3 pièces, papier, allemand.

1761. — Pièces à l'appui des comptes de la recette générale du comté de Ribaupierre ; — état des ouvriers qui ont travaillé au jardin de plaisir de la seigneurie, à Oggersheim ; — envoi de vin de Volnay au prince Frédéric de Deux Ponts.

E. 773. (Liasse.) — 27 pièces, papier, allemand et français.

1761. — Pièces à l'appui des comptes de la recette générale du comté de Ribaupierre ; — dépenses personnelles des deux jeunes princes et princesses de Deux Ponts ; — pour deux paires de boucles de pierre de santé, 8 florins ; — à un Carme, pour les cierges au sépulcre, 1 florin ; — aux pauvres religieuses blanches de Heidelberg, un gros écu par an ; — à la marchande de galanteries, 11 florins.

E. 774. (Cahiers.) — In-folio, 5 pièces, papier, allemand.

1762. — Pièces à l'appui des comptes de la recette générale du comté de Ribaupierre.

E. 775. (Liasse.) — 52 pièces, papier, français et allemand.

1763. — Pièces à l'appui des comptes de la recette générale du comté de Ribaupierre.

E. 776. (Liasse.) — 35 pièces, papier, allemand et français.

1764. — Pièces à l'appui des comptes de la recette générale du comté de Ribaupierre.

E. 777. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1766-1764. — Manuels des recettes et des dépenses de

la cour ; — dépenses : au tailleur pour la livrée des gens de service, 150 florins ; — aux fendeurs de bois 406 florins ; — frais d'entretien des vignes ; — à l'apothicaire, pour les chevaux, 27 florins ; — travaux de réparations à la maison du secrétaire Steinheil ; — travaux de vitrerie à l'hôpital.

E. 778. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1716-1720. — Manuels des recettes et des dépenses de la cour.

E. 779. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1595-1590. — Comptes de la seigneurie de Ribaupierre rendus par Michel de Hoeningen aux tuteurs du jeune seigneur de Ribaupierre, George, comte d'Erpach, Henri, comte de Fürstemberg et Marie d'Erpach, comtesse de Ribaupierre. — Compte de 1585, recettes : 395 livres ; — dépenses : à Henri Wagijs, précepteur du jeune comte de Ribaupierre, son traitement annuel, 54 livres ; — au cuisinier Jean, 20 livres.

E. 780. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1592-1598. — Comptes de la seigneurie de Ribaupierre rendus par Michel de Hoeningen. — Recettes en 1596 : 6729 livres ; — dépenses : 85 livres envoyées à Stutgard à Eberhard de Ribaupierre ; — à madame de Ribaupierre pour son voyage à Haguenau. 50 livres ; — paiements d'intérêts : à Jacques Mayhardt, juge des mines de Sainte-Marie, 15 livres ; — aux héritiers de George Kraus, de Colmar, 62 livres.

E. 781. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1700-1710. — Manuels des recettes et des dépenses du comté de Ribaupierre. — Année 1700, recettes : 28,926 florins ; — dépenses : 37,427 florins ; — année 1710, recettes : 31,870 florins ; — dépenses : 29,456 florins.

E. 782. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1712-1716. — Manuels des recettes et des dépenses du comté de Ribaupierre.

E. 783. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1718-1720. — Manuels des recettes et des dépenses du comté de Ribaupierre.

E. 784. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1721-1725. — Manuels des recettes et des dépenses du comté de Ribaupierre.

E. 785. (Liasse.) — 2 pièces, papier, allemand.

1726-1727. — Manuels des recettes et des dépenses du comté de Ribaupierre.

E. 786. (Liasse.) — 2 pièces, papier, allemand.

1730-1731. — Manuels des recettes et des dépenses du comté de Ribaupierre.

E. 787. (Liasse.) — 2 pièces, papier, allemand.

1735-1736. — Manuels des recettes et des dépenses du comté de Ribaupierre.

E. 788. (Liasse.) — 2 pièces, papier, allemand.

1738-1739. — Manuels des recettes et des dépenses du comté de Ribaupierre.

E. 789. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1677-1680. — Comptes (affaires générales) de la seigneurie de Ribaupierre rendus par Jean-Georges Schmidt. — Année 1679, recettes : 48,186 florins ; — dépenses : 48,742 florins.

E. 790. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1682-1689. — Comptes (affaires générales) de la seigneurie de Ribaupierre rendus par Jean-Georges Schmidt ; — Année 1682, recettes : 21,661 florins ; — dépenses : 21,166 florins.

E. 791. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1692-1699. — Comptes (affaires générales) de la seigneurie de Ribaupierre rendus par Jean-Georges Schmidt et Frédéric Zentarov.

E. 792. (Liasse.) — 7 pièces, papier, allemand.

1699-1705. — Comptes de la seigneurie de Ribaupierre rendus par Jean-Nicolas Arnoldt et Jean-Frédéric Scheidt.

E. 793. (Liasse.) — 7 pièces, papier, allemand.

1706-1714. — Comptes de la seigneurie de Ribaupierre rendus par Jean-Frédéric Scheidt.

E. 794. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1716-1721. — Comptes de la seigneurie de Ribaupierre et des seigneuries de Sponheim, Lutzelstein, Bischwiller, etc., rendus par Jean-Frédéric Scheidt et Casimir Kraeber. — Année 1720, total des recettes en argent perçues dans les terres, comtés et seigneuries composant les possessions en Alsace de la maison de Deux-Ponts : 553,928 livres ; — dépenses : 557,246 livres.

E. 795. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1722-1729. — Comptes généraux et partiels des recettes et des dépenses dans les possessions en Alsace de la maison de Deux-Ponts. — Année 1729, comptes de la seigneurie de Ribaupierre ; — recettes : 154,918 livres ; — dépenses : 100,375 livres.

E. 796. (Liasse.) — 11 pièces, papier, allemand.

1549-1609. — Compte du produit de la vendange de l'année 1549, rendu par Théobaut Lüttrich. — Compte des vins de la cave seigneuriale en 1605, rendu par Jean Schmidt ;

— compte du produit de la dîme en vin pour cette même année : 104 foudres, 2 muids.

E. 797. (Liasse.) — 19 pièces, papier, allemand.

1610-1639. — Compte du pressoir seigneurial ou de la vendange (*Trotten-rechung*), dans le comté de Ribaupierre et du produit en raisins provenant de la dîme de Berckheim.

E. 798. (Liasse.) — 18 pièces, papier, allemand.

1666-1683. — Comptes de la recette et de la dépense des vins de la cave seigneuriale, rendus par Joachim Büchka et Jean-George Hahn.

E. 799. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1712-1725. — Comptes de la recette et de la dépense des rentes en vins de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 800. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1730-1751. — Comptes de la recette et de la dépense des rentes en vins de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 801. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1766-1772. — Comptes de la recette et de la dépense du produit des forêts du comté de Ribaupierre, rendus par Jean-Nicolas Weber. — Année 1768, recettes 45,106 livres ; — dépenses : 36,178 livres.

E. 802. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1776-1777. — Manuels des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre.

E. 803. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1779-1779. — Manuels des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre. — Année 1778, recettes : 54,267 livres ; — dépenses : 2163 livres.

E. 804. (Liasse.) — 2 pièces, papier, allemand.

1779-1780. — Comptes des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre.

E. 805. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1781-1782. — Comptes des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre.

E. 806. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1783-1784. — Comptes des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre.

E. 807. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1785. — Comptes des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre. — Recettes : 121,814 livres ; — dépenses : 54,290 livres.

E. 808. (Liass.) — 2 pièces, papier, allemand.

1786. — Comptes des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre ; — recettes : 146,566 livres ; — dépenses : 79,419 livres.

E. 809. (Liass.) — 2 pièces, papier, allemand.

1787. — Comptes des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre ; — recettes : 156,709 livres ; — dépenses : 71,198 livres.

E. 810. (Liass.) — 2 pièces, papier, allemand.

1788. — Comptes des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre ; — recettes : 165,699 livres ; — dépenses : 69,170 livres.

E. 811. (Liass.) — 2 pièces, papier, allemand.

1788-1789. — Comptes des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre ; — recettes : 165,699 livres ; — dépenses : 69,170 livres.

E. 812. (Liass.) — 2 pièces, papier, allemand.

1789. — Comptes des recettes et des dépenses du produit des forêts du comté de Ribaupierre ; — recettes en 1789 : 55,464 livres ; — dépenses : 16,889 livres.

E. 813. (Liass.) — 4 pièces, papier, français.

1810. — Inventaires dressés par l'archiviste du département du Haut-Rhin, des titres, actes et documents, concernant les fiefs actifs et passifs de la maison de Deux-Ponts, seigneur de Ribaupierre. — Relevés de tous les fiefs actifs et passifs de la seigneurie.

E. 814. (Liass.) — 17 pièces, papier ; 7 pièces, parchemins ; allemand et latin.

1831-1839. — Inventaires des titres concernant le marquisat de Marmoutier, relevant de l'évêché de Metz. — Adémar, évêque de Metz, reconnaît devoir à Jean de Ribaupierre une somme de 300 livres tournois, pour l'acte d'hommage-lige par lequel ce Seigneur s'était lié à lui ; — rente annuelle de 60 livres, à prendre sur les salines de Marsal, consentie par Adémar au profit de Jean de Ribaupierre, jusqu'au remboursement des 300 livres tournois. — Investiture accordée par Jean, évêque de Metz, à Thiébaut de Blamont et aux seigneurs de Ribaupierre pour le château de Stensel, une partie de Marmoutier et du château de Geroldseck. — Lettre d'investiture, revers et actes d'engagement, ayant rapport au fief de la seigneurie de Geroldseck et de marquisat de Marmoutier. — Claude, comte de La Roche, cède à Guillaume et Maximin de Ribaupierre la seigneurie de Geroldseck, qu'il tenait en fief de l'évêché de Metz et qui comprenait les deux châteaux de Geroldseck, la Marche de Marmoutier, les villages de Kirchberg, Rentingen, Gunderschingen, Altorff, Stensel, Birsingen, Wachenbürn, Heroldshard, Ridingen et la moitié de Gosselmingen (*Alsacia diplomatica*, tom. II, page 425) ; — lettre d'investiture des évêques de Metz et reversales données par la seigneurie de Ribaupierre pour ce fief.

E. 815. (Liass.) — 26 pièces, papier, français et allemand.

1490-1606. — Lettres reversales des co-seigneurs du marquisat de Marmoutier pour le maintien du Burgfrieden (paix castrale) établi entre eux. — Transaction par jugement arbitral entre Henri, évêque de Metz, et Guillaume de Ribaupierre, au sujet du paiement d'une somme de 2,500 florins prêtée par Guillaume à l'évêque, pour laquelle celui-ci avait investi le seigneur de Ribaupierre du fief d'Ochsenstein. — Sentence rendue par les magistrats de la ville de Strasbourg, adjugeant au seigneur de Ribaupierre le droit de rachat de la partie du marquisat de Marmoutier, que les comtes de Lutzelstein avaient engagé en 1451 à l'évêché de Strasbourg pour la somme de 1000 florins. — Mémoires et requêtes adressées au duc de Lorraine, par Eberhard de Ribaupierre, tendant à obtenir le rachat du quart de la seigneurie de Marmoutier, que le comte de Lutzelstein avait engagé en 1591 à l'évêché de Strasbourg et qui, après avoir passé entre les mains des comtes de Linange, avait été cédé en 1500 par ces derniers au duc de Lorraine.

E. 816. (Liass.) — 14 pièces, papier, français et allemand.

1378-1620. — Inventaires des lettres d'investiture accordées par les empereurs d'Allemagne aux seigneurs de Ribaupierre pour les divers fiefs que ces derniers relevaient de l'Empire. — Sentence arbitrale (copie) adjugeant à Louis, duc de Bavière, landvoigt d'Alsace, la jouissance des deux villages de Günspach et de Griesbach, fiefs relevant directement de l'Empire. — Procuration donnée par Maximin de Ribaupierre à trois de ses officiers pour recevoir en son nom le serment de fidélité des bourgeois de Günspach et de Griesbach. — Lettres de protection de l'empereur Sigismond portant défense aux villes impériales d'Alsace de troubler le seigneur de Ribaupierre dans la possession du fief de Plixberg. — Copies d'un contrat de vente passé au profit de Maximin de Ribaupierre par Gaspard Schlick, chancelier de l'empereur Sigismond, du château de Plixberg avec le moulin et les prairies en dépendant, des deux villages de Günspach et de Griesbach, de la cour d'Ammerschwirh, de la *vieille maison* à Bergheim et d'une rente d'un marc d'argent à Morschwiller, biens qu'il avait obtenus en fief de l'Empire, après l'extinction de la famille de Jean-Ulrich de Huss-Issenheim.

E. 817. (Liass.) — 27 pièces, papier, français et allemand.

1491-1713. — Lettre d'investiture par laquelle l'empereur Frédéric accorde en fief à Guillaume et Maximin de Ribaupierre le droit de chasse en Alsace et le droit de supériorité sur tous les ménétriers de la province. — L'empereur Charles-Quint accorde à l'archiduc Ferdinand d'Autriche et

à Guillaume de Ribaupierre la jouissance commune des mines dans les vallées de Lièpvre et d'Eschery, à titre de fief relevant de l'empire d'Allemagne. — Lettre d'expectative accordée aux archiducs d'Autriche par l'empereur Maximilien II pour la seconde moitié des mines tenue en fief par Éguenolph de Ribaupierre, dans le cas où ce dernier viendrait à mourir sans enfants mâles. — Copies de lettres patentes du roi Louis XIV confirmant ces lettres d'investiture.

E. 818. (Liassc.) — 15 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; allemand.

1269-1272. — Inventaire des lettres d'investiture des fiefs que la seigneurie de Ribaupierre tenait des évêques de Strasbourg. — Bechtold, évêque de Strasbourg, investit Jean de Ribaupierre du château de Guémars et des deux cours qui en dépendent. — Les héritiers de Frédéric, comte de Linange, cèdent, du consentement de l'évêché de Strasbourg, à Maximin de Ribaupierre, le château et la ville de Zellenberg avec le village de Bennwihr. — Albert, évêque de Strasbourg, permet à Guillaume de Ribaupierre de réparer et de fortifier à ses frais le château et la ville de Zellenberg. — Actes originaux d'investiture du fief de Zellenberg. — Frais de voyage du chancelier Papelier qui était allé à Strasbourg faire la reprise du fief que la seigneurie de Ribaupierre tenait de l'évêché.

E. 819. (Liassc.) — 22 pièces, papier, allemand.

1327-1316. — Mandement de Ferdinand I^{er} d'Autriche prescrivant à ceux qui tiennent à titre de fief ou d'engagement des biens et rentes de la maison d'Autriche, de présenter à la Régence d'Innspruck leurs lettres d'investiture. — Réscri de l'archiduc Ferdinand d'Autriche recommandant à ses vassaux la conservation des bâtiments et autres biens qu'ils tiennent en fief de l'Autriche. — Ordre de la Régence d'Ensisheim et des archiducs d'Autriche aux seigneurs de Ribaupierre, les invitant à se rendre à Ensisheim pour veiller à la défense du pays.

E. 820. (Liassc.) — 19 pièces, papier; 3 pièces, parchemins; allemand et français.

1288-1493. — Diplôme de Rodolphe I^{er}, roi des Romains, engageant à Jean de Laubgass, le village de Balgau. — Jean de Laubgass donne à son cousin Burkard de Laubgass le village de Balgau et tous les droits et rentes en dépendant; — acte de donation passé devant le landrichter de la Haute-Alsace. — Burkard de Laubgass donne en arrière-fief à son beau-père Guillaume de Hungerstein et à son cousin Jean-Rodolphe de Laubgass les fiefs qu'il tient de la maison de Würtemberg, de la seigneurie de Ribaupierre et du duché d'Autriche. — Guillaume de Hungerstein vend à réméré à sa femme une moitié du village de Balgau. — Lettre d'investiture accordée par Sigismond d'Autriche à Valentin de Neuenstein pour

les fiefs devenus vacants par la mort du dernier mâle de la famille de Hungerstein; — jouissance commune de ces fiefs entre Valentin de Neuenstein et les seigneurs de Ribaupierre. — Valentin de Neuenstein engage à Maximin de Ribaupierre, pour la somme de 927 florins, tous ses droits sur le village de Balgau et la collature et dîme d'Erpach.

E. 821. (Liassc.) — 68 pièces, papier; 5 pièces, parchemins; français et allemand.

1290-1619. — Lettres d'investiture, reversales et autres concernant le fief du Hohenack que la maison de Ribaupierre tenait de la maison d'Autriche. — Lettres patentes du duc Albert d'Autriche confirmant les lettres d'investiture accordées par la duchesse Jeanne aux seigneurs de Ribaupierre pour le droit de patronage à Brisach. — Fief de Wihrl: — Frédéric d'Autriche donne en fief à Jean Burz de Kaysersberg et à Louis-Georges Meining le châtelet et le village de Wihrl près Horbourg; — lettres d'investiture accordées par l'archiduc d'Autriche à Guillaume et à Maximin de Ribaupierre pour ledit fief. — Lettres d'investiture et revers concernant tous les fiefs réunis que la maison de Ribaupierre relève des ducs d'Autriche. 1) Leodagan Nibelung.

E. 822. (Liassc.) — 32 pièces, papier; 2 pièces, parchemins; allemand et français.

1400-1638. — Lettre reversale de Maximin de Ribaupierre qui reconnaît avoir reçu, à titre d'engagement, de Frédéric le vieux, duc d'Autriche, le château de Landsberg. — Mandements des Archiducs et de la Régence d'Ensisheim pour la reprise des fiefs; — réquisitions faites à ce sujet par les seigneurs de Ribaupierre et désignation des taxes à payer lors de la livraison des lettres d'investiture. — Revers de Maximin et d'Ulrich de Ribaupierre portant qu'ils n'entreprendront jamais rien contre les États et les sujets du duc Léopold d'Autriche.

E. 823. (Liassc.) — 150 pièces, papier; 6 pièces, parchemins; allemand et français.

1315-1789. — Inventaires des titres relatifs aux fiefs que les seigneurs de Ribaupierre tenaient de la maison de Würtemberg. — Lettres d'investiture, lettres reversales, correspondances et autres pièces relatives aux fiefs Würtembergeois de la maison de Ribaupierre.

E. 824. (Liassc.) — 14 pièces, papier; 4 pièces, parchemins; allemand et français.

1250-¹²⁵² XVIII^e siècle. — Inventaire et mémoires relatifs aux fiefs que la seigneurie de Ribaupierre tenait de la maison de Lorraine. — Lettre d'investiture de Frédéric, duc de Lorraine, accordant en fief à Ulric de Ribaupierre la moitié du château de Belfroi, situé en deçà de la fontaine de Saint-Dié (*citrad fontem Sancti Deodati*) et la moitié de la *neuve-ville* qu'ils se proposaient de reconstruire en commun; — Renaud, comte de Castres et seigneur de Bitsch atteste

1255

l'authenticité de cette investiture. — Jean, duc de Lorraine, accorde à Bruno de Ribaupierre (de la *halte Rabapierre*) l'expectative des fiefs de Lorraine possédés par les nobles de Hattstatt et les enfants de feu Jean d'Eschery. — Jugement arbitral rendu par Rodolphe de Hohenstein, ¹³⁹³ Jerathéus de Rathsamhausen de la Pierre et Haneman-am-graben de Colmar dans une contestation entre Maximin de Ribaupierre et Frédéric de Hattstatt le jeune, au sujet de la jouissance commune du château d'Eschery qu'ils tenaient de la maison de Lorraine ; — traité de paix, en vertu du jugement ci-dessus, entre Maximin de Ribaupierre et son frère Ulric d'une part et d'autre part Frédéric de Hattstatt. ¹³⁹⁷

E. 825. (Liassé.) — 47 pièces, papier ; 2 pièces, parchemins ; allemand et français.

1362-1681. — Prestations de foi et hommage ; — réquisitions et reprises de fief faites par les seigneurs de Ribaupierre auprès des ducs de Lorraine pour la seigneurie de Fraise et de Saucy avec ses dépendances. — Aveu et dénombrement fournis au Roi par la veuve du comte de Crêhange, au nom de ses fils et au nom du prince Christian de Birkenfeld pour la seigneurie de Fraise, possédée par moitié par elle et ledit prince. — Correspondance entre le duc Charles de Lorraine, le comte J.-Jacques de Ribaupierre et le colonel Fournier, au sujet du droit de succession aux fiefs de Lorraine qu'avaient les filles dudit comte, à défaut d'enfant mâle. — Arrêt du parlement de Metz portant collocation entre les créanciers du comte de Crêhange des revenus provenant des baux et de la vente de la seigneurie de Teintru. — Jean, duc de Lorraine, investit Bruno de Ribaupierre, sa femme Jeanne de Blamont et leurs descendants mâles du château et du village de Romont. ¹³⁶²

E. 826 (Liassé.) — 28 pièces, papier ; français et allemand.

1388-1782. — Inventaire détaillé des lettres d'investiture accordées aux seigneurs de Ribaupierre par les évêques de Bâle. — Lettres d'investiture et autres pièces relatives aux fiefs que les seigneurs de Ribaupierre tenaient de l'évêché de Bâle : le château de hoh-Rappolstein (alten-Castel) le château de grand Rappolstein (Saint-Ulric), la ville de Ribauvillé, la dîme de Kionsheim, le château et la ville de Wihr-au-val avec le droit de patronage au dit lieu, la dîme de Kaysersberg, les gens de Sigolsheim avec la dîme et la collature, le village de Fréland avec la colonie audit lieu, le quart des dîmes de Guémar. — Mémoires divers rédigés au sujet de la contestation existant entre le prince palatin de Birkenfeld et l'évêché de Bâle, relativement à l'investiture des fiefs de Ribaupierre relevant de l'évêché et que l'évêque prétendait être reversibles par suite de la mort du comte J.-J. de Ribaupierre, décédé sans postérité mâle. — Projet d'aveu et de dénombrement pour les fiefs que le prince Max de Deux-Ponts tenait de l'évêché de Bâle. — Correspondance entre les officiers de l'évêque de Bâle et ceux de la seigneurie

¹³⁷⁴ de Ribaupierre au sujet de 5 foudres de vin que la dite seigneurie livrait annuellement à ce prélat pour les fiefs qu'elle tenait de l'évêché.

E. 827. (Liassé.) — 13 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand et français.

1398-1770. — Extraits des aveux et dénombrements fournis par le seigneur de Ribaupierre pour les fiefs qu'il possède dans le val d'Orbey. — Lettre d'investiture accordée par l'empereur Rodolphe II à Eberhardt de Ribaupierre pour le fief des châteaux de Hohenack et Judenbourg avec les villages en dépendant, les gens et dîmes d'Ammerschwihr, Katzenzell et Munwiller, le château de Schalges, les villages de Willer et Oelingen, la moitié du village d'Illzach, les villages de Balgau, Wihr près Horbourg. — Extrait des registres du Conseil provincial d'Alsace portant enregistrement des lettres patentes du Roi par lesquelles le prince Christian de Birkenfeld a été investi de tous les fiefs possédés par le comte J.-J. de Ribaupierre, son beau-père.

E. 828. (Liassé.) — 25 pièces, papier, allemand et français.

1507-1672. — Walther, abbé de Murbach, investit les seigneurs de Ribaupierre et leurs héritiers féodaux des châteaux et forteresse de Girsberg, avec leurs dépendances, les villages de Walbach, Zimmerbach, de la colonie de Wihr-au-val et de Dürrenloglenheim, des villages de Heiteren, Ohnheim et Weckolsheim, du ban de Hettenschlag, de la collature et dîme laïque de Loglenheim, de la colonie d'Eguisheim, de biens et rentes à Turckheim et Ingersheim, de la moitié d'Eschery avec les villages de Saint-Blaise et de Saint-Guillaume. — État des revenus des fiefs mâles, des fiefs quenouilles et des biens allodiaux de la maison de Ribaupierre.

E. 829. (Liassé.) — 13 pièces, papier, français et allemand.

1493-1676. — Confirmation par l'empereur Maximilien d'Autriche du pacte de famille conclu entre Maximin de Ribaupierre et ses neveux Bruno, fils de Gaspard, et Guillaume, fils de Guillaume, ce dernier agissant aussi au nom de son frère Sébastien, privé de raison. — Comptes des recettes et des dépenses des fiefs quenouilles ou *Blunkel-lehen* possédés par la seigneurie de Ribaupierre. — Henri, évêque de Bâle, donne en fief à Guillaume de Ribaupierre le droit de patronage et la dîme de Riquewihr et l'autorise à jour du fief de Hoh-Rappolstein jusqu'à ce qu'il soit décidé de qui relève ce château, ou de lui ou de l'évêque de Bâle.

E. 830. (Liassé.) — 16 pièces, papier, français et allemand.

1620-1796. — Inventaire descriptif des titres concernant les fiefs relevant de l'abbaye de Murbach et possédés par les seigneurs de Ribaupierre. — Anselme de Ribaupierre déclare tenir en engagement de l'abbé de Murbach une cour à Wickerschwihr, en garantie d'une somme de 66 marcs. —

Guillaume, Maximin et Bruno de Ribaupierre offrent à l'abbaye de Murbach, en remplacement du village d'Engwiller pour lequel ils avaient reçu une somme de 2000 florins du comte Welcker de Deux-Ponts: le château de Girsberg, les colonges de Wihr-au-val et d'Eguisheim, les villages de Walbach, Dürrenloglenheim, Heitern, Ohnheim, Weckolsheim, Hettenschlag, la moitié de Zimmerbach, le droit de pâturage à Logenheim, etc., à la condition de recevoir ces biens de l'abbaye à titre de fief mâle (Schöpflin, Alsace diplomatique, tome 2, page 446). — Lettre d'investiture pour les fiefs ci-dessus; — engagements de diverses portions de ce fief faits par les seigneurs de Ribaupierre, du consentement des abbés de Murbach.

E. 831. (Liasso.) — 65 pièces, papier; 4 pièces, parchemin; français, allemand et latin.

1335-1759. — Jean, roi de Bohême et de Pologne, reconnaît devoir, comme comte de Luxembourg, une somme de 1200 livres à Jean de Ribaupierre et lui donne en fief jusqu'à entier paiement de cette somme une rente annuelle de 420 livres sur Kaysersberg. — Réglement impérial portant défense aux princes ecclésiastiques de l'Empire de réunir à la manse épiscopale les fiefs éteints. — Titres de fief concernant les portions féodales situées à Mutzig, Heidolsheim et Breitenheim possédées par la maison de Ribaupierre. — Titres relatifs aux portions féodales sur la ville de Vieux-Brisach dépendant de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 832. (Liasso.) — 50 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; français et allemand.

XVIII^e siècle. — Mémoires concernant les fiefs masculins et féminins de la maison de Ribaupierre. — Aveu et dénombrement des biens, droits, rentes et revenus appartenant à la maison de Ribaupierre, fourni au Conseil Souverain de l'Alsace par le prince Christian de Deux-Ponts pour satisfaction à l'arrêt du 5 septembre 1757; — correspondance et observations de la commission féodale, relatives à la production de cette pièce.

E. 833. (Liasso.) — 89 pièces, papier, allemand et français.

1492-1751. — Description des fiefs actifs de la seigneurie de Ribaupierre; — désignation des vassaux. — Guillaume de Ribaupierre écrit à Christopher de Balgau, son vassal, que des difficultés s'étant élevées entre quelques uns de ses vassaux au sujet de leurs fiefs dépendant de la seigneurie de Geroldseck, il l'invitait à se rendre à la Cour féodale qui se réunirait à Massenau. — Jean-Jacques de Ribaupierre convoque tous ses vassaux à Ribaupillé pour y rendre leurs devoirs féodaux et faire la reprise de leurs fiefs. — Arrêt de la chambre royale de Metz ordonnant à tous les vassaux de la seigneurie de Ribaupierre de faire la reprise de leurs fiefs. — État descriptif des fiefs actifs devant être renouvelés par suite de la mort de Christian IV, seigneur de Ribaupierre.

*Plan
moutier*

le contenu de la liasse
E 834 ne correspond nullement
à l'inventaire!

E. 834. (Liasso.) — 32 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; français et allemand.

XIII^e siècle-1783. — Taxes payées par les vassaux de la seigneurie; — spécification des sommes dues pour chaque mutation et comptes du produit des taxes des fiefs. — Circulaire de la chambre féodale de Ribaupillé demandant aux vassaux de la seigneurie un dénombrement de leurs fiefs. — Formules du serment à prêter par les vassaux de la seigneurie, lors de la reprise de leurs fiefs. — Listes, dressées à diverses époques, des vassaux de la seigneurie. — Notes sur les fiefs actifs de la seigneurie; — états des vassaux qui n'avaient point fait la reprise de leurs fiefs. — État des fiefs mâles dépendant de la directe de Jean de Ribaupierre, cédés à divers vassaux.

latin
E. 835. (Registre.) — 41 feuillets, papier, allemand.

1250-1387. — Transcription des lettres d'investiture et des lettres reversales délivrées pour les fiefs relevant de la seigneurie de Geroldseck, avant la réunion de cette seigneurie à celle de Ribaupierre.

1450 de 18^e fo (le reste manque)
E. 836. (Liasso.) — 15 pièces, papier, allemand.

XV^e-XVI^e siècle. — États de transcription des lettres d'investiture et des lettres reversales délivrées pour les fiefs relevant de la maison de Ribaupierre.

E. 837. (Liasso.) — 4 pièces, papier, allemand.

XV^e-XVI^e siècle. — États de transcription des lettres d'investiture accordées à différents vassaux de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 838. (Liasso.) — 36 pièces, parchemin; 8 pièces, papier; allemand et français.

1360-1752. — Lettres d'investiture, dénominations, réquisitions et reprises de fief, revers, arrees généalogiques et correspondance relatifs aux trois fiefs masculins accordés aux nobles d'Andlau par la seigneurie de Ribaupierre: 1^e un moulin à Brunstatt; 2^e le village de Diebolsheim avec les biens droits et rentes en dépendant; 3^e des biens et rentes à Rouffach et à Ensisheim.

E. 839. (Liasso.) — 64 pièces, papier, français et allemand.

1527- XVIII^e siècle. — Lettres d'investiture, reversales et correspondance relatives aux fiefs que les d'Andlau tenaient de la maison de Ribaupierre.

E. 840. (Liasso.) — 23 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; allemand.

1492-1759. — Investitures et lettres reversales relatives aux deux fiefs relevant de la maison de Ribaupierre et possédés par les nobles de Bergheim, savoir: une maison à Ribaupillé, des biens et rentes à Hunawirh, le quart de la dîme à Sundhoffen, des biens et rentes dans le ban de Wettolsheim, 30 réseaux de seigle sur la dîme en grains à

Jehsheim, une maison à Guémar et une maison à Ribauvillé, dite *altekastelhoff*, vendue en 1762, par le bailli Fuchs, à la famille de Bergheim.

E. 841. (Cahier.) — In-folio, papier, allemand, 12 feuillets.

1474 - 1660. — Transcription des lettres reversales fournies par les nobles de Berstett pour le fief masculin (colonge de Bitschhoffen et rente de 52 réseaux d'avoine) qu'ils tenaient de la maison de Ribaupierre.

E. 842. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand et français.

1463-1778. — Lettres d'investiture, réquisitions de fief, lettres reversales et correspondance relatives au fief masculin relevant de la seigneurie de Ribaupierre, accordé d'abord aux nobles Zorn de Plobsheim et en dernier lieu à la famille de Bernhold, consistant dans le droit de chasse et de pêche dans la Tummenau. (auj. Thumenau pr. Plobsheim)

E. 843. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; allemand.

1402-1781. — Acte par lequel les nobles d'Ongersheim vendent à Cunon de Wickersheim la rente de 100 réseaux (seigle et orge), sur des biens situés à Grussenheim. — Acte d'oblat de la moitié de la rente ci-dessus, de 24 réseaux (seigle et froment), d'un résal de pois sur Kriegsheim, etc., fait au seigneur de Ribaupierre par Jean Zorn de Wigersburg et Jacques Knobloch, à condition de recevoir ces biens en fief masculin et féminin. — Lettres d'investiture accordées à la famille Knobloch et en dernier lieu à celle de Bock de Blaesheim et Gorstett. — Réquisitions de fief, lettres reversales et correspondance diverse.

(Gerschheim)

E. 844. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 7 pièces, parchemin; allemand.

1462-1789. — Lettres d'investiture, réquisitions de fief, lettres reversales, arbres généalogiques, correspondance relative au fief de Scharrachbergheim, possédé par la famille de Dettingen, comprenant le château de Scharrach, le village et la colonie de Scharrachbergheim, ainsi que des biens et rentes à Irmstett, Schüttelbrunn et Wolfsgarten, auquel fief la seigneurie de Ribaupierre a ajouté en 1656 celui de Stotzheim, comprenant le château et le village de ce nom, avec des biens situés à Kertzfeld et Nordheim.

E. 845. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; allemand.

1437-1672. — Lettres d'investiture, réquisitions et reprises de fief, lettres reversales, renouvellements de biens et rentes, pièces de contestation et correspondance diverse relative au fief accordé par la seigneurie de Ribaupierre à la famille de Dietrich, et comprenant : 26 mesures de vin, 20 poules, 15 chapons et une rente en argent sur Bergheim, un foudre de vin sur la dîme d'Ammerschwihr, des biens et

rentes à Dorlisheim, des biens situés dans le ban de Molsheim, de Mutzig et de Wego.

E. 846. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; allemand.

1484-1789. — Lettres d'investiture, reversales, réquisitions de fief, correspondance relatives au fief que la famille de Dietrich tenait de la seigneurie de Ribaupierre, et qui comprenait : la colonie et la métairie de Gamsheim et Bettenhoffen avec les dépendances; — différents biens à Scharrachbergheim et Irmstett.

E. 847. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 18 pièces, parchemin; allemand et français.

1433-1799. — Inventaire et rapports relatifs aux biens de Pulversheim donnés en fief aux nobles de Rosen et après eux aux comtes de Forbach, ledit fief comprenant la ville de Pulversheim avec la juridiction civile et forestière. — Nomination du sieur Larcher à l'office de bailli de la seigneurie de Pulversheim. — Lettres d'investiture, revers, aveux et dénominements, relatifs aux deux fiefs masculins possédés successivement par les nobles d'Andolsheim, d'Altenheim, de Hus et en dernier lieu par ceux de Glaubitz, ledits fiefs comprenant : la moitié du village de Kogenheim, avec toutes ses dépendances et la colonie de Zellwiller; — différentes rentes sur Bergheim; — la dîme à Ebersheimmünster; — la moitié du château de Kogenheim; — une maison et deux jardins dans la même commune.

E. 848. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 4 pièces, parchemin; allemand.

1508-1783. — Lettres d'investiture, réquisitions de fief, revers relatifs au fief masculin accordé successivement par la seigneurie de Ribaupierre aux nobles de Fleckenstein et de Gollnitz; — ledit fief consistant d'abord en une maison sise à Strasbourg et en un foudre de vin de la cave seigneuriale, changé plus tard en une rente de 20 florins sur les communes de Sessenheim et de Runtzenheim.

E. 849. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 27 pièces, parchemin; allemand et français.

1352-XVIII^e siècle. — Lettres d'investiture, réquisitions et reprises de fief, engagements, arbres généalogiques et correspondance relatifs au fief masculin possédé en dernier lieu par les nobles de Ferrette, comprenant : une maison à Guebwiller; — des biens et rentes à Guebwiller, Sausheim, Illzach et Hochstatt; — une pièce de vigne au ban de Ribeauville; — la colonie d'Eguisheim dite de Girsberg; — 50 schatz de vigne au ban d'Eguisheim. — Anciens statuts et description des biens et rentes de la colonie d'Eguisheim; — comptes et correspondance du maire colonger.

E. 850. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, allemand.

1511-1538. — Baux simples et emphytéotiques de différents biens situés dans les bans d'Eguisheim, de Turckheim, de Wintzenheim et de Guebwiller, passés au profit de divers particuliers par les "nobles" Kempf, qui tenaient ces biens en fief de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 851. (Liasse.) — 8 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand.

1508-1787. — Renouvellements des biens et rentes en argent, vin, grains, poules, dépendant de la colonie d'Eguisheim; — autres renouvellements pour les biens situés à Wintzenheim et à Turckheim.

E. 852. (Liasse.) — 29 pièces, papier; 23 pièces, parchemin; allemand.

1549 - 1773. — Lettres d'investiture relatives à la moitié du château d'Eschery et dépendances tenues successivement en fief de la seigneurie de Ribaupierre par les nobles d'Eschery, d'Anjolsheim, de Waldner et de Haffstatt. — Jean-Ulric de Hatstatt engage pour 4 ans au chapitre de Saint-Martin de Colmar ses fiefs situés au val de Lièpvre pour une somme de 250 florins. — Lettres d'investiture et reversales relatives au fief actif relevant de la seigneurie de Ribaupierre, possédé successivement par les familles Senger, Schwenck, Balgau, Knobloch et Haffner de Wasslenheim¹ et comprenant la colonie de Klein-Goetzel², des biens et rentes au même lieu, à Ebersfört³, Trenheim, Steingewurcke, Rändel⁴, Schwindratzheim, Yderwiller, Luttenheim.⁵

E. 853. (Liasse.) — 51 pièces, papier; 22 pièces, parchemin; allemand et français.

1440-XVIII^{me} siècle. — Lettres d'investiture, réquisitions et reprises de fief, aveux et dénominvements, revers, renouvellements et correspondance relative au fief masculin relevant de la seigneurie de Ribaupierre et possédé par les nobles Kempf d'Angreth, édit fief comprenant: une partie des biens et rentes à Ramprechtsau que la famille Kempf avait acquise des seigneurs de Haitstatt en 1440; — des biens et rentes à Riedersheim et à Neuenbourg; — de la charge de prévôt et du droit de nommer les gardes chambertes à Riedersheim; — du château d'Angreth, situé près de Guebwiller avec toutes ses dépendances.

E. 854. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 15 pièces, parchemin; allemand et français.

1470-1788. — Convention passée entre Maximin de Ribaupierre et Jean-Guillaume Berwart au sujet du château et du bourg d'Illzach, dont chacun posséda une partie. — Lettres d'investiture, réquisitions et reprises de fief, lettres reversales, aveux et dénominvements relatifs aux engagements de la moitié du château d'Illzach consentis successivement par la seigneurie de Ribaupierre au profit des nobles

de Hus, de Gielsberg, de Hohenfürst et de Landenberg; — en 1788 la seigneurie accorde au baron de Gohr l'expectative du fief dans le cas où le dernier des Landenberg viendrait à mourir sans laisser d'enfants mâles.

E. 855. (Liasse.) — 140 pièces, papier; 6 pièces, parchemin; allemand et français.

1456-1790. — Lettres d'investiture, revers, réquisitions de fief, renouvellements et descriptions de biens et rentes, pièces de procédure, transactions et correspondance relative au fief masculin accordé par la seigneurie de Ribaupierre aux familles Durand, Laubgass, Venningen, Steinallenfels et en dernier lieu à celle de Landenberg, édit fief comprenant: le quart des dîmes en grains sur Sausheim; — le 8^e de la dîme sur Baldersheim et Sainte-Croix-en-plain; — des vignes aux bans de Wintzenheim, Ingersheim et Niedermorschwihr; — des prés aux bans de Wintzenheim et de Girsberg; — des rentes en argent, en grain, en vin, en chapons sur Wihl et Walbach appelées fiefs de Dietrich, possédées auparavant par les nobles de Wihl et réunies au fief de Venningen vers la fin du XVI^e siècle. *Wihl*

E. 856. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 8 pièces, parchemin; allemand.

1452-1770. — Lettres d'investiture et revers relatifs au fief masculin relevant de la seigneurie de Ribaupierre, consistant en une rente de 40 réseaux (orge ét seigle) sur des biens situés à Innenheim, ainsi que dans le droit de nommer les gardes champêtres dans cette commune, édit fief possédé auparavant par Jean Waffler et après lui par la famille d'Oberkirch. — Renouvellements des rentes composant le fief.

E. 857. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; allemand.

1512-XVIII^{me} siècle. — Lettres d'investiture, dénominvements, réquisitions et reprises de fief, revers, testaments, contestations et correspondance relative au fief féminin comprenant le château de Walbach et toutes ses dépendances, possédé successivement par les nobles de Walbach et de Plixbourg. — Inventaire des biens féodaux et allodiaux, du mobilier et des bijoux délaissés par Léonard de Plixberg. — Lettres d'investiture relatives au fief masculin accordé aux nobles de Plixbourg, puis au baron de Stein et en dernier lieu au chancelier Papelier, comprenant d'abord la dîme de Sausheim appelée *Vorzehenden*, une cour et des biens à Ribaupillé, des rentes à Mulhouse, Heiteren et Saasheim, remplacées plus tard par des rentes à Turckheim, Soltzbach, Marckolsheim et la dîme de Logelsteinheim.

E. 858. (Liasse.) — 65 pièces, papier, allemand.

XVI^{me}-XVIII^{me} siècle. — Lettres d'investiture, reversales, reprises et correspondance relatives au fief que la famille Papelier tenait de la seigneurie de Ribaupierre.

1) Walselheim (= Walselonne)

2) Klein-Goetzel

3) Elbersfört, ou - Elmers fôrt p. Ballonna

4) Steinhaug, Rangen

5) Jetterswiller, Littenheim

E. 859. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 17 pièces, parchemin; allemand et français.

1418-XVIII^e siècle. — Lettres d'investiture, réquisitions, engagements et reprises de fief, revers, renouvellements et correspondance relative au fief quenouille possédé successivement par les familles Rodt, Papst de Rodersdorf, Frey, Cantincourt, Grün, Rathsamhausen, et consistant en une maison et plusieurs pièces de vigne à Thann, remplacées plus tard par des biens et rentes à Hipsheim.

E. 860. (Liasse.) — 91 pièces, papier; 19 pièces, parchemin; allemand et français.

1430-XVIII^e siècle. — Lettres d'investiture, revers, réquisitions et reprises de fief, arbres généalogiques et correspondance relative au fief masculin relevant de la seigneurie de Ribaupierre, possédé successivement par les nobles de Reinach, ledit fief comprenant: le droit de patronage et la dîme à Pfaffenwiller que les vassaux aliénerent en 1485, du consentement de la seigneurie et remplacèrent par des biens propres consistant en une maison, cour, granges à Ensisheim et des rentes en grains et poules sur Battenheim, Ensisheim et Fessenheim. — Renouvellements de ces biens et rentes — Lettre de Melchior de Reinach à Eberhardt de Ribaupierre demandant à être maintenu en possession de la cour dite de Reinach qu'il tenait à titre de fief de la seigneurie de Ribaupierre, et où les Jésuites d'Ensisheim voulaient s'établir.

E. 861. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 7 pièces, parchemin; allemand.

1465-1781. — Lettres d'investiture, dénominvements et reprises de fief, arbre généalogique et revers relatifs au fief masculin accordé aux nobles de Schenau par la seigneurie de Ribaupierre, consistant dans les deux villages de Schenau et de Sassenheim (Bas-Rhin) avec tous les biens, droits et rentes en dépendant.

E. 862. (Liasse.) — 38 pièces, papier, français et allemand. —

1724-XVIII^e siècle — Lettres d'investiture, réquisitions de fief, aveux et dénominvements, et correspondance relative à un corps de biens appelé *Feldleck*, situé à Heitieren et Geisswasser, dont le sieur Valentin Neef, procureur général au Conseil Souverain d'Alsace, avait fait obligation à la seigneurie de Ribaupierre sous la condition de le recevoir en fief noble; — abandon de ce fief fait par Ignace Neef, fils du précédent, à son gendre M. de Salomon, président du Conseil Souverain.

E. 863. (Liasse.) — 59 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand et français.

XVIII^e siècle. — Lettres d'investiture, réquisitions, reprises de fief, revers et correspondance relative au fief

feminin consistant en la cense dite Rheinfelder-hoff avec ses dépendances, située dans le bailliage de Heitieren, accordée par la seigneurie de Ribaupierre à la famille de l'Espérance et ensuite à celle de Sandersleben-Coligny, en vertu d'une transaction faite entre ce seigneur et le duc de Würtemberg.

E. 864. (Liasse.) — 46 pièces, papier; 16 pièces, parchemin; allemand et français.

fin 14^e - 1750. — Lettres d'investiture, réquisitions et reprises de fiefs, aveux et dénominvements, revers, arbres généalogiques et correspondance relative aux deux fiefs relevant de la seigneurie de Ribaupierre, possédés d'abord par les nobles de Hattstatt et ensuite par ceux de Truchsess de Rheinfelden, et comprenant des biens et rentes à Ribauville, Hunawihr, Zellenberg, Rossfeld, Diebolsheim, Ober-ehenheim, Mutzig, Zellenberg, Ammerschwihr, Zittenheim. — Lettres écrites à Guillaume et à Égonolphe de Ribaupierre par George de Müllenheim et l'évêque de Strasbourg, au sujet d'une contestation entre George de Müllenheim et ses héritiers d'une part, et d'autre part Ulman Truchsess, concernant la propriété d'une censive située sur le ban de Fessenheim (Bas-Rhin) (1566-67)

E. 865. (Liasse.) — 6 pièces, papier; allemand et français.

1625-1660. — Lettres d'investiture, aveu et dénominvements concernant le fief que la famille de Venningen tenait de la seigneurie de Ribaupierre, consistant en dimes et biens-fonds situés à Sausheim, Baldersheim, Sainte-Croix, Wihr-au-val, Wintzenheim, Morschwiller et Ingersheim. — Investiture accordée par Eberhart de Ribaupierre à Philippe Érasme de Venningen, du village de Wasserbourg. (1625)

E. 866. (Liasse.) — 138 pièces, papier; 13 pièces, parchemin; allemand.

1330-1788. — Lettres d'investiture, réquisitions et reprises de fiefs, lettres reversales, descriptions de biens et rentes, correspondance et autres pièces relatives au fief masculin relevant de la seigneurie de Ribaupierre et possédé d'abord par la famille d'Estein, puis par celle de Valcourt et comprenant: des rentes sur Mulhouse; — une maison et des rentes en argent à Guebwiller; — des champs à Berg Holtz; — la dîme, le droit de patronage et le débit de vin à Odenburgheim; — des rentes en vin et en seigle sur Biesheim et Wettolsheim. — Procédure intentée devant le Conseil Souverain d'Alsace par noble de Valcourt à la famille Kuster qui tenait en emphytéose, de la famille d'Estein, plusieurs biens-fonds à Wettolsheim et Wintzenheim dépendant du fief de Ribaupierre. *Gros domice sur Valcourt de 16^e ac. Martinshaus à Wettolsheim, avec Valcourt au 18^e.⁽¹⁾*

E. 867. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 18 pièces, parchemin; français et allemand.

1416-1781. — Lettres d'investiture relatives aux deux fiefs actifs de la seigneurie de Ribaupierre, possédés par la famille Waldner de Freundstein, comprenant: la moitié

(1) ayant vendu sans autorisation une partie du fief, Valcourt offre en compensation une sorte sur son aille de Martinsburg (17u8-64)

du château d'Eschery, le droit de patronage et la dîme à Hartmannswiller; — des biens et rentes à Riquewihr et Zellenberg; — une rente de 70 réseaux de seigle sur Amertzwiller; — une cour, maison et dépendances à Ribauvillé, des biens et rentes à Ribauvillé et Mittelwihr.

E. 868. (Liassé.) — 18 pièces, papier; 7 pièces, parchemin; allemand.

1474-1476. — Lettres d'investiture, réquisitions de fiefs relatives au fief masculin consistant en des biens et rentes sur Hoerdt, accordé par les seigneurs de Ribaupierre aux nobles de Weitersheim. (*Witersheim pr. Marmal*)

E. 869. (Liassé.) — 25 pièces, parchemin; 14 pièces, papier; allemand.

1510-1520. — Lettres d'investiture, reversales, correspondance relatives au fief actif de la seigneurie de Ribaupierre possédé par la famille Wetzel de Marsilie et comprenant; des rentes en vins et en châpous dans les bans de Ribauvillé et Hunawihr; — la moitié d'une maison avec dépendances à Ribauvillé; — la cologne d'Appenwihr et une maison au même lieu.

E. 870. (Liassé.) — 32 pièces, parchemin; 18 pièces, papier; allemand et français.

Blamont **1512-1522.** — Lettres d'investiture relatives au fief dit de Blanckenberg, que la famille Wetzel de Marsilie tenait de la seigneurie de Ribaupierre, comprenant: une maison avec dépendances à Ribauvillé; des biens et rentes à Ribauvillé, Zellenberg, Guémars; — inventaire des pièces relatives au fief de Sturmeck, possédé par les Wetzel, consistant en des biens et rentes à Molsheim, Röttelsheim, Hochfelden, Korf, Wilstet; — fief de Bischheim, consistant en des terres labourables à Bischheim et en 1 foudre de vin sur Ribauvillé. (*Bischheim*)

E. 871. (Liassé.) — 27 pièces, papier, français et allemand.

1523-1527. — Fiefs éteints. — Correspondance relative aux fiefs actifs de la seigneurie devenus vacants et dont le duc Charles II demandait une spécification à la chambre fédale de Ribauvillé. — Indulgences accordées par l'évêque de Bâle aux personnes qui ont assisté à la consécration de la chapelle de Saint-Marc, au ban de Logelheim; — le curé de Logelheim accorde à la famille Affel, de Colmar, la faculté d'établir près de la chapelle de Saint-Marc des ruches d'abeilles; — lettre d'investiture donnée pour le même objet aux Affel, ainsi que pour le droit de patronage à Logelheim.

E. 872. (Liassé.) — 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; allemand.

1511-1527. — Fiefs éteints. — Lettres d'investiture accordées par les seigneurs de Ribaupierre aux nobles d'Altencastel pour les biens et rentes à Ribauvillé, Rorschwihr

et Bergheim; — constitutions de douaires sur ces mêmes biens. — Lettres d'investiture et reversales pour un fief sur la dîme d'Ammerschwihr que les nobles de Berenfels tenaient de la seigneurie. — Fief Bergwart; — engagement du dit fief pendant 5 ans. — Fief Bippingen consistant en 1 foudre de vin blanc sur la dîme d'Ammerschwihr. — Description des rentes à Zellenberg, Ribauvillé et St.-Hippolite tenues en fief par Jean de Blâmont. — Fief Bechlen, comprenant des biens et rentes sur Bergheim, Beblenheim et Zellenberg.

E. 873. (Liassé.) — 30 pièces, parchemin; 8 pièces, papier; allemand.

1529-1533. — Fief Bocklin, comprenant la moitié d'une maison à Epling et 1 foudre de vin sur la prévôté de Marlen. — Fief de Soulzmatz possédé successivement par les nobles de Lohgras, de Huss et de Bruck; — description des biens et rentes composant ce fief; — jugements rendus par les seigneurs de Ribaupierre dans les contestations entre les vassaux. — Prétentions de l'évêché de Strasbourg sur ledit fief. — Fief Burgheim; — biens et rentes à Kertzfeld; — lettre d'investiture. — Fief oblat possédé par Jean Burgraff dit *das wildefur*. — Ulrich et Jean de Ribaupierre donnent en fief à Cunor de Delspergh 1 foudre de vin blanc sur la taille d'Ellenwihr. — Noble d'Ellenwihr renonce à tous les biens tenus en fief de la seigneurie et cède à Maximin de Ribaupierre tous ses biens propres sous la condition d'une pension annuelle pour lui et ses héritiers.

¹⁾ *Delémont*

E. 874. (Liassé.) — 15 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; allemand.

1533-1549. — Fief Espach, consistant en une rente annuelle de 5 florins en argent et en 1 foudre de vin blanc sur Espach. — Noble d'Erstein s'engage à racheter les rentes sur Geispolsheim qu'il tenait en fief de la seigneurie et qu'il avait engagées. — La veuve de Jean Flasch est autorisée à engager un fief de deux acres de vigne au ban de Ribauvillé. — Rente annuelle de 10 florins donnée en fief par Égenolphe de Ribaupierre à Nicolas Frey, docteur en droit. — Fief mâle de Girsberg; — Walther de Girsberg est autorisé à hypothéquer quelques portions féodales au ban d'Ammerschwihr. — Fief Grütz comprenant des biens situés au ban de Turckheim et des rentes en argent sur Oberhergheim.

Krüg?

¹⁾ *Flecke v. Bischheim?*

E. 875. (Liassé.) — 8 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand.

1551-1553. — Lettre d'investiture, reversales et correspondance relative au fief masculin accordé par la seigneurie aux nobles de Kaysersberg et de Hagenbach. — Fief Hagedorn, lettre reversale. — Fief de Heidwiller comprenant: le quart de la maison des dîmes à Hunawihr avec le quart des dîmes en dépendant; — la cologne de *La Baroche* avec ses droits, rentes et appartenances. — Fief de Gotzmann de Heringheim, comprenant le village de Niederhergheim avec

la moitié du château et de la cologne. — Fiefs des nobles de Hoenningen; — lettres d'investiture et réquisitions de fief.

E. 876. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; français et allemand.

1361-1371. — Hilaire de Kageneck reconnaît avoir reçu en fief de la seigneurie les biens et rentes possédés auparavant par Jean de Bach. — Fief de deux acres de vigne au ban de Ribauville accordé à noble Hildebrand de Katzwank. — Pension viagère de 600 livres accordée comme fief de chambre (Camererlehen) par Christian II, seigneur de Ribau-pierre, à J. B. de Klinglin. — Demi-foudre de vin blanc donné en fief à Cunemann Kolpeter. — Rente viagère de 40 florins accordée par Égenolphe de Ribaupierre à la veuve de Henri de Laubgass, à prendre sur les biens que la famille de Laubgass tenait en fief de la seigneurie avant l'extinction de ses mâles.

E. 877. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 28 pièces, parchemin; allemand.

1377-1623. — Fief de la famille Lempf, de Rosheim, comprenant le quart des rentes en vin de la cologne de Wege et de Mutzig. — Fief Kurtz; — rente de 1 foudre de vin sur Bergheim. — Fief à Marmoutier accordé par la seigneurie à Pierre de Kützelshaim. — Fief masculin des nobles Ruetschen-am-graben et de Laubgass, comprenant des biens et rentes à Guémier, Beblenheim et Sigolsheim, avec une cour située dans cette commune. — Odenay de Leamelein, écuyer, s'oblige à racheter une rente de 10 florins qui lui a été donnée en fief par la seigneurie et qu'il l'engagée. — Jacques Meyhard, landrichter à Sainte-Marie-aux-mines, reçoit en fief 25 réseaux de grains sur le village de Grussenheim et la cologne d'Osthoffen; — lettre d'investiture, mémoires et correspondance. — *Rütsch [prénom] am Graben de Colmar*

E. 878. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand.

1627-1745. — Jeronymus de Mundolsheim reçoit en fief masculin des biens et rentes à Bergheim, Ribauville, Zellenberg et Ostheim. — Ensel du Ratlisbacherhausen reconnaît avoir reçu en fief du seigneur de Ribaupierre une maison et des vignes à Ribauvillé. — Biens et rentes à Ammerschwihr et Bergheim donnés en fief à Philippe Reich. — Conrad de Rœsle vend aux religieuses d'Usterlinden, de Colmar, une maison sise à Ammerschwihr, qu'il tenait en fief de la seigneurie; — confirmation de cette vente par les frères Ulric, Anselme et Hermann de Ribaupierre. — Fief de Ruest, consistant en des pièces de vigne et en des rentes en argent, en vin et en chapons, au ban de Kientzheim. — Schelme de Vinstingen (Fénétrange) reçoit en fief de la seigneurie de Gérolstein une cour à Wolfskirchen. — Fiefs Schenck et Schultz consistant en plusieurs pièces de vigne au ban de Riquewihr et de Guebwiller. — Fief Schorr de Schorrenburg

comportant un corps de biens appelé Rinckwiller-hof, situé à Wörnbach (duché de Deux-Ponts).

E. 879. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 19 pièces, parchemin; allemand.

1396-1536. — Fief Schweighausen, consistant en divers biens possédés auparavant par Jean Bernhart. — Fief masculin possédé par Jean de Sultz, relevant de la seigneurie et consistant dans le château de Minnewiller, avec ses dépendances situées au dit lieu et à Ammerschwihr; — concession en arrière-fief du même château par Jean de Sultz à Elwin Steinbach, bourgeois d'Ammerschwihr. — Descriptions des biens et rentes à Wihr et à Sultzbach qu'Arnold de Sultzbach tenait en fief de la seigneurie de Ribaupierre. — Correspondance relative à une contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et Jean-Louis Thurand, qui tenait en fief mûre de la seigneurie l'office de prévôt à Wihr-au-val et qui s'était arrogé le droit de nommer à cet office sans en référer à la seigneurie.

E. 880. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; allemand.

1592-1742. — Fief des nobles d'Uttenheim comprenant une maison à Eürstein, 2 foudres de vin sur Riquewihr et différents biens et rentes à Kerzfeld et Hüttenheim. — Fief Virdenheim possédé auparavant en commun par Hartmann de Baldeburne et Jean Mych de Kützelsheim. — Fief Voltz d'Altenau consistant en différents biens et rentes à Westhoffen et Tränheim.

E. 881. (Liasse.) — 156 pièces, papier; allemand.

1633-1635. — Lettre d'investiture et autres relatives aux fiefs que le noble Guillaume de Walbach tenait de la seigneurie, comprenant: des biens et rentes à Ribauville, Ammerschwihr, Rorschwihr et la dîme à Rümersheim; — le château de Walbach avec ses dépendances, le quart de la dîme à Thannenkirch et le village du même nom. — Fief masculin accordé par la seigneurie aux nobles de Hochfelden, de Sultz et, en dernier lieu, de Westhausen, comprenant: une maison avec dépendances à Colmar; — 48 réseaux sur le ban de la même ville; — des rentes en vin sur Guebwiller, différents biens et rentes à Diddlenheim et Walf.

E. 882. (Liasse.) — 55 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand.

1814-1761. — Oswald d'Illzich, chevalier, déclare posséder à titre de fief de la seigneurie le village de Heiteren, avec les droits et revenus en dépendant, comme en avait joui auparavant feu Hartmann de Baldeck; — lettres d'investiture et lettres reversales pour le dit fief. — Fief oblat possédé par Gaspard Wolff d'Eckholzheim, consistant en deux corps de biens situés à Schaffolsheim et à Wolfsegg. — Lettres d'investiture, réquisitions et reprises de fief, revers et correspondance relative au fief de chambre possédé par les

2) Odene de Laveline (pu St Diel)
3) Wégaode?
4) Wolfskirchen (Aboe Bossue) —
Scholm est un patronyme

5) Fürdenheim, Balbronn, Küttenheim

nobles de Zillenhardt; — par convention du 10 janvier 1761, ce fief est réuni au domaine direct moyennant une somme de 1100 florins payée au vassal.

E. 883. (Liasses.) — 20 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

mentag
zutzenheim

1760-1762. — Fiefs. — État des rentes viagères que la seigneurie de Ribaupierre perçoit à titre de fief dans celle de Württemberg. — Donation du *maudat* de Sulzbach consentie par les trois frères de Battenheim au profit de Jean de Girsberg. — Acte de vente passé par le prince de Birkenfeld au profit de Pierre Cogney, conseiller au parlement de Metz, de la seigneurie de Fraize. — Discussions entre la ville de Turckheim et Philippe ~~de~~ Truchsess pour une partie du fief de Zimmerbach. — Sentence arbitrale entre les membres de la famille de Rothenbourg pour la jouissance des fiefs qu'ils tiennent de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 884. (Registre.) — In folio, 447 feuillets, papier; allemand.

XVII^{me}-XVIII^{me} siècle. — Transcription des priviléges, transactions, investitures, lettres reversales des fiefs de la maison de Ribaupierre relevant de l'Empire, de la maison d'Autriche, de la maison de Würtemberg, des évêchés de Bâle et de Bamberg, du grand chapitre de Strasbourg et de l'abbaye de Murbach.

E. 885. (Liasses.) — 39 pièces, papier; allemand.

1655-1662. — Correspondance du comte de Ribaupierre et de ses officiers avec les Président, Procureur-général et Conseillers du Conseil Souvrain à Ensisheim, ayant pour objet d'obtenir des lettres de répit pour le paiement de diverses sommes que ce seigneur et les villes de Ribaupillé et de Guémar doivent à différents particuliers.

E. 886. (Liasses.) — 23 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand.

1661-1743. — Rentes actives. — Description générale des biens, droits et rentes appartenant à la seigneurie de Ribaupierre dans les différents bailliages qui la composent, ainsi que dans les lieux forains. — États des rentes et revenus en grains perçus au profit de la seigneurie. — Rente de 40 marcs d'argent consentie par le comte Frédéric d'Offingen, landgrave d'Alsace, au profit de Jean de Haut-Ribaupierre. — État des sommes dues à Eberhard de Ribaupierre par Jacques de Hoh-Geroldseck. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace autorisant le seigneur de Ribaupierre à procéder au renouvellement du terrier général de la seigneurie. — Suisse faite par ordre de George et Ulric de Ribaupierre sur les biens et rentes de Jean de Hatstatt à Kaysersberg, Kientzheim et Zellenberg. — Tableau sommaire de la quantité des rentes en vin dans une année ordinaire.

D. 2111-11

E. 887. (Liasses.) — 7 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; allemand.

1419-1662. — Titres de constitution de rentes passés par la seigneurie au profit : de Nicolas Zorn de Bülach, 10 marcs d'argent; — de Jacques Sturm de Sturmeck, 26 livres; — de Gertrude Trächtin, veuve de Bernard d'Endingen, 50 livres; — de Ruprecht Winter, bourgeois marchand de Bâle, 50 florins. — Quittance délivrée par Léonard, archevêque de Strasbourg, à Guillaume de Ribaupierre, d'une somme de 1000 florins. — Autres quittances de sommes que la seigneurie devait à Bernard de Endingen et à la famille Ber, de Bâle.

E. 888. (Liasses.) — 13 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; allemand.

XVI^{me}-XVII^{me} siècle. — Titres de rentes souscrits par la seigneurie au profit : de maître Gallinarius, chapelain de Saint-Etienne de Brisach; — de Jean-Hammann Truchsess de Rheinfelden, en cautionnement d'une somme de 4250 couronnes au Soleil qu'il avait prêtées à Guillaume de Heideck; — engagement, pour sûreté de cette somme, du quart de la dîme à Ostheim et Andolsheim et de la dîme entière de Bischwihr. — Titre de rente au profit de Wolf-Sigismond Wurmser, stettmeister de Strasbourg; — de Jean-Béat Henslin, greffier de Colmar; — de la ville de Mulhouse; — de Nazarius Meyer, bourgeois de Brisach; — de Sébastien Schultheiss.

E. 889. (Liasses.) — 26 pièces, parchemin; 18 pièces, papier; allemand.

1575-1753. — Titres de rentes souscrits par la seigneurie ou avec son autorisation, par différentes villes de sa juridiction, au profit : de l'œuvre Notre-Dame de Strasbourg; — de Jacques Meyhardt, docteur en droit; — de Guillaume de Berckheim; — d'Hector Vogelmann; — de Christophe Sebinger, bourgeois de Kaysersberg; — d'Antoine Vogel, de Sainte-Marie; — de la veuve Monsch-Deutsch, de Riquewihr; — de Michel Heyd, curé de Guémars; — de Louis Berchot; — de Jérôme Liechteisen, marchand de Sélestadt; — de Frédéric Richel, membre du magistrat de Strasbourg, etc. — Les Dames de Sainte-Catherine, de Colmar, réclament à Eberhardi de Ribaupierre une rente d'un florin 1/2 assise sur une vigne de Ribaupillé. — Mémoire indiquant les obligations remboursées par la seigneurie.

E. 890. (Liasses.) — 13 pièces, papier; 8 pièces, parchemin; allemand.

1382-1400. — Bruno de Ribaupierre et sa femme Agnès de Grauson engagent à Jacques d'Amance, seigneur de Girmeney, la ville et le château de Romont, les villes de Saint-Maurice, Aïttoncourt, Saint-Pierremont, Valleix, Buxières. — Acte de reconnaissance d'une dette de 21,000 florins passé par Bruno de Ribaupierre au profit de la ville de Strasbourg. — le duc Léopold d'Autriche garantit cette dette et reçoit en engagement : les revenus des villes de Ribaupillé, Guémars

et autres ; — les bourgeois de Ribauvillé et ceux de Guémars s'obligent de leur côté à payer ces revenus. — Acte d'engagement des droits et revenus de l'Église de Riquewihr passé par Bruno de Ribaupierre au profit de Sigismond et Hartung de Wangen, en garantie d'une somme de 1500 florins ; — correspondance relative à des contestations élevées entre les seigneurs de Ribaupierre et les nobles de Wangen au sujet du paiement de cette somme.

E. 891. (Liasse.) — 21 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand.

1396-1506. — Décompte arrêté, en présence de plusieurs nobles et chevaliers, des sommes dues par Bruno de Ribaupierre à la ville de Strasbourg. — Henri Förster de Bitsch, réclame à Ulric de Ribaupierre le paiement d'une somme de 220 florins. — Contestation entre Paul Horrenberg, de Bergheim, et les frères Guillaume et Maximin de Ribaupierre, au sujet d'une dette ; — appel porté devant l'empereur Frédéric qui renvoie l'affaire à l'arbitrage du magistrat de Colmar. — Bruno de Ribaupierre et Nicolas de Besserhoffen hypothéquent, au profit de Martin Sturm, de Strasbourg, le village et le ban de Houssen, une maison avec cour à Ribauvillé et le quart de la dîme en grains à Colmar. — Titre d'une rente de 14 florins souscrit au profit de la veuve Buchsner, de Strasbourg, par Guillaume de Ribaupierre.

E. 892. (Liasse.) — 27 pièces, papier, allemand.

1512-1614. — Bruno et Guillaume de Ribaupierre, Claude Bockel de Strasbourg et Ulric Würmel de Colmar constituent, au profit de George Hussener, imprimeur à Strasbourg, une rente annuelle de 10 florins ; — contestations pour le paiement de cette rente. — Lettre adressée à Ulric de Ribaupierre par Marthe et Marguerite Rydler pour lui réclamer le paiement d'une somme de 2000 florins prêtée au père d'Ulric lorsqu'il résidait à Augsbourg.

E. 893. (Liasse.) — 35 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand.

1510-1789. — Titre de rente de 5 florins souscrit par Maximin de Ribaupierre au profit de J.-J. de Bergheim. — Pension de cent livres à Peterle, nain de la princesse Caroline de Deux-Ponts. — Pensions accordées par les seigneurs de Ribaupierre : — au baron de Wröde ; — à la veuve du receveur seigneurial Gretzinger ; — aux dames d'honneur de la mère du duc Frédéric ; — au sieur Papelier, chancelier de la seigneurie ; — à M^{me} Guérin, femme de chambre de la princesse Marie-Anne ; — à la veuve du conseiller Steinheil ; — à Louis Lebsch, valet de chambre du prince Maximilien ; — au chevalier de Keralio, ancien gouverneur du prince Maximilien et de son frère ; — au conseiller intime Radius. — Correspondance relative aux arrérages d'une pension de 28000 livres due à la famille de Forbach par la seigneurie.

E. 894. (Liasse.) — 13 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin ; allemand.

1557-1789. — Henri de Longvy, seigneur de Rahon et Jeanne de Falcoigny, son épouse, reconnaissent devoir la somme de 700 petits florins à Jean de Ramberwiller sous le cautionnement de Bruno de Ribaupierre et de sa femme Jeanne de Blamont. — Ulric de Montfort hypothéque la seigneurie d'Argen à Éguenolphe de Ribaupierre, qui s'était constitué arrrière-caution d'une somme de 6200 florins que ledit Ulric devait à la ville de Neubourg. — Frédéric de Morimont hypothéque tous ses biens au profit d'Éguenolphe de Ribaupierre pour sûreté d'une somme de 400 florins. — Correspondance entre les conseillers de l'évêque de Bâle et ceux de la seigneurie de Ribaupierre, au sujet de la livraison de 5 foudres de vin de rente que la seigneurie devait à l'évêque.

E. 895. (Liasse.) — 31 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin ; allemand.

1521-1590. — Reconnaissances d'Ulric de Ribaupierre pour des sommes prêtées. — État des arrérages des dettes passives de la seigneurie. — Contrat de rente de 24 florins souscrit par Guillaume de Ribaupierre au profit des héritiers de Sébastien Linck, de Colmar. — Correspondance concernant une contestation portée devant la Cour de Rottweil par la ville de Neubourg (Brigau) contre Éguenolphe de Ribaupierre et la ville d'Argen (en Allemagne) pour les obliger à lui rembourser différentes sommes qu'elle avait prélevées sous leur cautionnement au comte de Montfort.

E. 896. (Liasse.) — 69 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin ; allemand et français.

1555-1614. — Correspondance et pièces d'une contestation entre Éguenolphe de Ribaupierre et Jacques Mayhardt, pour le remboursement d'une somme de 500 florins due par Éguenolphe. — Eberhard de Ribaupierre constitue au profit de Laurent Bock, son prévôt à Heiteren, une rente annuelle de 55 florins. — Eberhard de Ribaupierre écrit à ses bourgeois de Fraise et de Sauley pour les prier de lui prêter 200 écus ; — il hypothéque à Grégoire Thiery, son bailli à Fraise, les bâns de Fraise et de Sauley, et à Jean Frédéric de Landshberg, bailli à Marckolsheim, tous ses droits, rentes et revenus à Fessenheim. — Correspondance entre Eberhard de Ribaupierre, le comte d'Issenburg et la ville de Strasbourg qui avait engagé le Plenningthurm au comte d'Issenburg pour une somme de 12000 florins, dont celui-ci attendait la rentre pour la prêter à Eberhard.

E. 897. (Liasse.) — 83 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand.

1612-1693. — Eberhard de Ribaupierre constitue au profit de Joseph Glaser, conseiller à Colmar, une rente annuelle de 77 florins. — Rentes passives de la seigneurie, contestation avec Richel. de Strasbourg. — Contestation

At
Neuen-
burg

entre la seigneurie et Isaac ~~MAHL~~, de Strasbourg, pour le paiement d'une somme de 600 florins. — Quittances d'intérêts payés. — Obligations passées par Christian II, seigneur de Ribaupierre, au profit de la ville de Ribaupierre. — Hypothèque sur la ferme seigneuriale de Heidsheim, consentie par Christian II de Birkenfeld au profit de J. George Schmidt, receveur général de la seigneurie, pour une somme de 1500 florins. — Avances faites par la ville de Ribaupierre à la seigneurie de Ribaupierre. — Christian de Birkenfeld engage à Jean Fattet et à Dominique Doyen, ses officiers à Sainte-Marie-aux-mines, la moitié de la seigneurie de Fraisne, pour une somme de 12000 livres tournois destinée à l'acquisition d'un équipage pour son fils Christian.

E. 898. (Liasse.) — 25 pièces, papier; allemand et français.

1700-1712. — Obligation de 84,552 florins souscrite par Chrétien de Deux-Ponts au profit des sieurs Weitzel de Marsilie, de Schwengfeur, Hammerer, Vinther, Papelier et Zentarov. — Prêt de 6000 rixdalers consenti par Baruch et Meyer Weil, juifs de Westhoffen, au profit de Chrétien de Birkenfeld. — Hypothèque de la seigneurie de Bischwiller, et de celle de Bergheim pour sûreté d'une somme de 10,000 florins prêtée par la comtesse douairière de Nassau-Saarbrück à Chrétien III de Birkenfeld. — Rente de 5000 livres au profit du grand chapitre de Strasbourg constituée par la princesse Caroline, douairière de Deux-Ponts. — Contestation entre la seigneurie et les héritiers du sieur de Waldner de Feundstein, au sujet du remboursement des frais d'un voyage fait par ce dernier dans l'intérêt de Chrétien III.

E. 899. (Liasse.) — 118 pièces, papier, allemand et français.

1740-1758. — État des dettes du bailliage de Bischwiller. — Obligations: de 7000 livres passée par la seigneurie au profit de M. Michelet; — de 4000 livres au profit du sieur Rieder, de Colmar. — Transaction entre la seigneurie et Matthias Weil, héritier de Meyer Weil, créancier de la seigneurie. — État des fonds employés par le prince Charles-Auguste de Deux-Ponts pour l'extinction des dettes passives délaissées par son père. — Billets souscrits par le prince de Deux-Ponts, colonel du régiment d'Alsace. — Projet d'emprunt auprès du canton de Berne pour payer les dettes de la seigneurie montant à 480,000 livres. — Dettes contractées par Maximilien de Deux-Ponts envers le fournisseur de la Cour, Meyer Elias, juif de Mannheim. — Comptes de la Maison Palatine, présentés par M. Rivet, secrétaire intime du prince Maximilien.

E. 900. (Liasse.) — 130 pièces, papier, allemand et français.

XVII^e-XVIII^e siècle. — Règlement, consultations d'avocats, recrits concernant le rachat des rentes foncières

de la seigneurie. — Lettres de la Régence d'Ensisheim à Éguenolphe de Ribaupierre pour l'inviter à faire payer les impositions dues par la seigneurie. — Reconnaissances et quittances de sommes dues par la seigneurie à divers. — Les héritiers de Jean Burkart de Bâle réclament de la ville de Ribaupierre les intérêts d'un capital de 6000 florins.

E. 901. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 4 pièces, parchemin; allemand.

1496-XVIII^e siècle. — Correspondance, entre J. Jacques de Ribaupierre et le sieur Amyrat, au sujet du paiement d'une pension de 3000 livres, accordée par le Roi au dit seigneur. — Lettres du conseiller Radius au sieur Papelier, chancelier de la seigneurie, portant que l'intendant d'Alsace ayant demandé un état des biens et revenus possédés dans la province par des étrangers, il ne sait trop s'il doit fournir cet état pour le seigneur de Ribaupierre, duc de Deux-Ponts, considéré comme régnicole et jouissant cependant de l'exemption du 20% accordée à tous les princes étrangers propriétaires en Alsace; — les renseignements demandés ne sont pas fournis. — Rachat d'une rente de deux livres et de 20 mesures de vin sur la taille d'Ammerschwihr due par la seigneurie à Marguerite Wurmelin, religieuse au couvent d'Alspach. — Quittances de sommes dues par Guillaume de Ribaupierre.

E. 902. (Registre.) — Petit in-folio, 215 feuillets, papier; allemand.

1673-1674. — Protocoles de la chancellerie de la seigneurie de Ribaupierre, contenant l'analyse de toute la correspondance administrative emanant de cette chancellerie. — Réquisitions de fief par Jean-Christophe Von-der-Grün et George Dietrich Zorn de Plobsheim; — arrestation et exécution d'un soldat déserteur; — ordonnance concernant les corvées; — citations pour délit forestiers; — vol commis à Grispach, poursuites; — nominations d'employés à la chancellerie.

E. 903. (Registre.) — Petit in-folio, 74 feuillets, papier, allemand.

1673. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Poursuites pour délit de chasse; — mesures prises pour l'exécution d'un ordre de l'intendant de La Grange, portant que tous les habitants devaient rentrer dans leurs demeures; — amodiation de la pêche au Bonhomme; — nomination d'Ignace Bart en qualité de tabellion de la chancellerie.

E. 904. (Registre.) — In-folio, 393 feuillets, papier, allemand.

1676-1679. — Protocole des affaires de la chancellerie. — correspondance reçue ou expédiée. — Règlement du péage de Sainte-Marie; — apurement des comptes de la chancellerie; — ordre de l'intendant de conduire de la farine à Haguenau; — remise d'un quart de la taille en vin aux habitants d'Ammerschwihr, sujets de la seigneurie.

E. 905. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier, allemand.

1650-1652. — Protocole des affaires de la chancellerie.
— Bannissement prononcé contre un juif converti de Ribauville ; — nominations de tuteurs ; — poursuites contre des bourgeois de Ribauville qui avaient mal parlé de leur seigneur ; — procédure au sujet d'un héritage entre Adam Ancel et consorts, de Murbach, et Jean Barthélémy et Martin Fuchs, de Bennwiller ; — bail du grand pré seigneurial à Saint-Dié ; — plaintes de la corporation des tailleur contre des femmes qui faisaient des habits d'hommes ; — bail de la pêche à Lapoutroie ; — bail du pré du Bois-le-Sire amodié à Nicolas Husson, receveur du val d'Orbey ; — divers actes de vente entre particuliers passés devant la chancellerie et enregistrés par elle.

E. 906. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets, papier, allemand.

1659-1661. — Protocole des affaires de la seigneurie traitées par la chancellerie. — Suspension du sergent seigneurial de la chancellerie ; — bau de biens seigneuriaux ; — procédures diverses ; — nominations d'employés de tout grade ; — apurement des comptes des différents baillements ; — admissions au droit de bourgeoisie ; — extraction de pièces concernant la seigneurie de Fraïse ; — bail de la blanchisserie située à la porte d'en bas.

E. 907. (Cahier.) — In-folio, 22 feuillets, papier, allemand.

1702. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Requête des bouchers de petite viande pour interdire aux bouchers de la Cour de tuer autre chose que la grosse viande de boucherie ; — mesures prises pour la conservation des archives ; — visite des corps de garde de la ville de Ribauville.

E. 908. (Registre.) — In-folio, 336 feuillets, papier, allemand.

1704-1709. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Règlement sur l'achat de maisons par les juifs ; — entretien et réparation du pavé de la ville ; — admission de bourgeois dans le baillement de Guémar ; — ventes de fruits dans le bailliage de Zellenberg ; — frais de voyage à Strasbourg du conseiller Scheiden ; — règlement pour la police de l'église à Günsbach.

E. 909. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier, allemand.

1710-1712. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Contestation au sujet de la dîme de Labaroche entre la seigneurie et le couvent des Trois-Épis ; — voyage à Düsseldorf des conseillers Simon et de Waldner ; ils demandent et obtiennent l'autorisation de mettre en sûreté leur argenterie et leurs bijoux dans un caveau des archives ; — convocation à Thann et à Ribauville des musiciens d'Alsace par André Beyer, lieutenant du roi des musiciens.

E. 910. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier, allemand.

1713-1714. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Nomination d'un inspecteur des mines ; — contestation avec Colmar au sujet du droit du glandée dans le Rothläublé ; — transaction avec Patris au sujet de la dîme ; — correspondance entre la chancellerie et la ville de Bâle au sujet du droit d'abzug à faire payer à la vache du pasteur de Sainte-Marie ; — délimitation de bans entre Brisach et Heiteren ; — admission de bourgeois à Rüstenhardt ; — installation d'un nouveau bailli à Sainte-Marie-aux-mines.

E. 911. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier, allemand.

1715-1716. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Délimitation des bans entre Houssen et Colmar ; — exemption du droit de protection (Schirmgeld) accordée à un juif ; — la communauté de Rüstenhardt demande exemption de la taille ; — reconstruction de la maison presbytérale de Wasserbourg et de celle de Zimmerbach.

E. 912. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier, allemand.

1717. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Rachat de la seigneurie de Bergheim vendue à réméré au baron de Biberach et possédée après lui par trois bourgeois de Strasbourg et par le baron de Roll d'Emmenholtz ; — prestation de foi et hommage au prince palatin par les habitants de la seigneurie, discours adressé à ces derniers par le commissaire, M. de Corny ; — cérémonial de la prise de possession. — Achat de pompe à incendie ; — réparations à l'église de Sainte-Marie.

E. 913. (Registre.) — In-folio, 128 feuillets, papier, allemand.

1718-1719. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Autorisations de convertir des champs en vignes à Zimmerbach ; — décompte avec Baruch et Meyer, juifs de Wîhr, créanciers de la seigneurie ; — désordres dans la communauté juive de Ribauville. — La commune de Thannenkirch réclame le droit de parcours sur le Tannichel ; — correspondance entre la seigneurie et le commandant militaire de Brisach au sujet de deux habitants d'Illhaeusern emprisonnés à Endingen ; — installation d'un rabbin à Ribauville.

E. 914. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets, papier, allemand.

1720-1722. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Renouvellement du ban de Bergheim ; — réception de dix bourgeois à Ohnenheim et à Heidolsheim ; — réquisition de fief de la famille Kempf d'Angreth ; — le rabbin de Ribauville demande exemption du droit de protection payé par les juifs, sa requête est rejetée ; — autorisation en délivrance de bois de construction ; — installation d'un bailli à Wîhr ; — baux de biens seigneuriaux ; — établissement d'une imprimerie à Sainte-Marie.

E. 915. (Cahier.) — In-folio, 46 feuillets, papier, allemand.

1726. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Christophe Wallner, bourgeois de Ribauvillé, est autorisé à fréquenter le service divin à la chapelle de la Cour; — contestation au sujet de la délimitation de banns entre Balgau et Bremgarten; — réquisition de fief par la famille de Reinach.

E. 916. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier, allemand.

1727-1728. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Prières publiques à l'occasion de la grossesse de la Reine; — réquisitions de fief; — installation d'un chasse-coquins (bettelvogt) à Ribauvillé; — contestations à Illhauseren au sujet de la navigation; — mutinerie à Guémars; — consécration de l'église d'Öhnenheim; — assassinat d'un enfant à Zimmerbach; — renouvellement du ban de Vieux-Brisach; — vol commis à l'église de Heiteren.

E. 917. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier, allemand.

1729. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Règlement général pour l'administration de la seigneurie; — correspondance avec les créanciers de la seigneurie; — installation et prestation de serment du nouveau greffier de Guémars.

E. 918. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier, allemand.

1730. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Aumônes aux cordeliers de Sainte-Marie, aux Franciscains de Kaysersberg, aux capucins de Meisbach et aux Augustins de Ribauvillé. — Voyages du conseiller Scheid à Strasbourg et à Colmar; — décompte des frais; — vente des grains et des fruits de magasins seigneuriaux; — réception de bourgeois.

E. 919. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier, allemand.

1731. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Baux de biens seigneuriaux; — installation de baillis, greffiers et autres officiers.

E. 920. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier, allemand.

1732. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Vente de la seigneurie de Morthange; le conseiller Kröber est chargé des intérêts de la seigneurie dans cette affaire; — achat de bétail pour la subsistance de la cour seigneuriale; — concession de terrains communaux; — réception de bourgeois à Mutzig; — moulin de la Katzwangsbrücke; accord avec le licencié Rötelin, de Colmar; — règlement de la taille seigneuriale dans le bailliage de Zellenberg.

E. 921. (Registre.) — In-folio, 58 feuillets, papier, allemand.

1733-1734. — Protocole des affaires de la chancellerie.

E. 922. (Registre.) — In-folio, 183 feuillets, papier, allemand.

1734-1736. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Fiefs actifs et passifs; lettres reversales et de réquisition; — curatelle des enfants du conseiller Steinheil; — contes-

tation entre Sultzbach et Wihl au sujet de la jouissance de la forêt dite Ostenbach; — priviléges et exemptions des baillis dans le bailliage de Heiteren; — incendie à Bergheim; exemptions accordées aux incendiés.

E. 923. (Registre.) — In-folio, 218 feuillets, papier, allemand.

1737-1738. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Remplacement du garde de nuit à la porte d'en bas; — réparations à l'église de Günsbach; — mutinerie dans la vallée d'Orbey; — enfants issus de mariages mixtes, conflits; — amodiation de la dîme des fruits et du tabac dans le bailliage de Bischwiller; — délimitation des bans de Lützelstein et Hunenberg; — requête du sieur Briere pour obtenir l'autorisation d'établir une nouvelle fabrique de tabac à Bischwiller.

E. 924. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier, allemand.

1739. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Examen des comptes du procureur fiscal Lichtenberger; — contestation avec la Lorraine au sujet de la construction d'une nouvelle digue au Landbach; — séparation en deux tribus distinctes des tailleurs et des tisserands de la seigneurie de Guttenberg; — baux de biens seigneuriaux.

E. 925. (Registre.) — In-folio, 380 feuillets, papier, allemand.

1740. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Nomination de Reinhard Flügel aux fonctions de receveur seigneurial à Strasbourg; — améliorations dans le service des écoles de Ribauvillé; — nouvelles orgues à Jebsheim; — triage des archives de la maison de Veldenz et de celles de la maison de Deux-Ponts; — autorisation d'une loterie à Ribauvillé; — réparations au château; — achat par la seigneurie de la maison Birkel; — établissement d'un second apothicaire à Ribauvillé; — prestation de serment à Illhauseren des usagers de la Marck; — droit d'abzug dans le bailliage de Heiteren.

E. 926. (Registre.) — In-folio, 494 feuillets, papier, allemand.

1741. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Règlement pour l'aménagement des forêts; — réparations à l'église de Günsbach; — procès avec la ville de Strasbourg au sujet de la juridiction de l'hôtel de Deux-Ponts; — confection d'un inventaire du mobilier de cet hôtel; — les journaliers de la seigneurie refusent le vin nouveau de 1740; — envoi de Zahnaker à Francfort; — réparations à la cure de Guémars; — plainte des pêcheurs d'Illhauseren contre ceux de Colmar; — construction de la maison curiale de Vieux-Brisach.

E. 927. (Registre.) — In-folio, 452 feuillets, papier, allemand.

1742. — Protocole des affaires de la chancellerie; — demande en délivrance de lois à chaufer ou de construction; — frais de voyage de divers conseillers pour les affaires de la seigneurie; — réquisitions de fief, lettres reversales des vassaux de la maison de Deux-Ponts; — envoi de Zahn-

acker à Deux-Ponts; — projet de construction d'une auberge sur le chemin de Dusenbach; — dénombrement des juifs habitant Ribauvillé.

E. 912. (Registre.) — In-folio, 237 feuillets, papier, allemand.

1743. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Présents à divers membres du Conseil Souverain d'Alsace; — communication de documents d'archives au conseiller Radius; — dispenses pour mariages; — franchises et exemptions du magistrat de la ville; — vol commis à Thannenkirch, frais de procédure; — redressement du lit de la Fehl; — plainte du pasteur de Zimmerbach contre la communauté; — dégradations dans la forêt de Heiteren.

E. 913. (Registre.) — In-folio, 176 feuillets, papier, allemand.

1744. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Enquête sur la conduite du bailli Fouquerolle, fermier du grenier à sel de Lützelstein; — nomination d'un maître d'école à Sainte-Marie-aux-mines; — contestation entre la seigneurie et M. Anthès au sujet d'une anticipation de terrain; — désordre commis par les dragons à Heiteren; — plaintes contre le fermier de la famille Bernhold à Roderen.

E. 914. (Registre.) — In-folio, 315 feuillets, papier, allemand.

1745-1747. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Installation du pasteur Saltzmann, de Sainte-Marie; — mesures prises pour le logement au château de l'évêque de Bâle; — délit forestier dans le Rothelbel, procès-verbal contre M. de Clebsattel; — infanticide à Rorschwihr; — notification de la naissance du prince héritier de Deux-Ponts; — autorisation et priviléges accordés par la seigneurie au licencié Schöpfelin, de Colmar, d'acheter tous les châlons nécessaires pour sa papeterie du Val St-Grégoire.

E. 915. (Registre.) — In-folio, 263 feuillets, papier, allemand.

1748-1749. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Installation du nouveau pasteur de la cour, Ehrlen, à Ribauvillé; — état des toutes les collatères qui appartiennent à la seigneurie; — construction d'une maison d'école à Sainte-Marie; — contestation avec M. Lefébure au sujet de sa cour de Wîhr près Horbourg; — nomination d'un bailli catholique à Günsbach; — réception de bourgeois à Wahlbach; — prières publiques à l'occasion de la grossesse de la princesse de Deux-Ponts.

E. 916. (Registre.) — In-folio, 360 feuillets, papier, allemand.

1750. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Ventes de vin seigneurial; — Envoi de Zahnacker à Bergzabern; — ammône et doux à différents établissements religieux; — réparations à la maison curiale de Ribauvillé; — entretien d'un enfant trouvé à Sainte-Marie; — établissement d'une tresserie à Sainte-Marie; — reconstruction de la prison de Heiteren; — procès criminel à Zimmerbach; — le curé de Wintzenheim réclame la petite dîme à Dürren-Loglenheim.

E. 933. (Registre.) — In-folio, 410 feuillets, papier, allemand.

1753. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Voyage du prince de Deux-Ponts à Arolsen (Waldeck); — la compagnie des tireurs réclame une prime de la seigneurie; — envoi de quatre statues au jardin d'Oggersheim; — envoi d'ananas et d'oranges à Mannheim; — réparations à la tour de l'église de Heiteren; — la seigneurie cède au prieuré des Trois-Épis la dîme des chiens à Labaroche. — La commune de Labaroche demande communication de quelques titres contre Ammerschwihr; — le docteur Gloxin demande l'autorisation de défricher deux acres de bois.

E. 934. (Registre.) — In-folio, 363 feuillets, papier, allemand.

1754. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Achat d'un cheval anglais pour le prince de Deux-Ponts; — achats de vins de Hongrie et de Bourgogne pour la cave d'Oggersheim; — l'abbé Barbançon résigne le bénéfice de Saint-Michel à Zellenberg; — nomination d'un prévôt seigneurial à Ammerschwihr; — procédure criminelle à Zimmerbach et à Griesbach; — établissement des jurés de justice dans les communautés du Val d'Orbey; — dîme des enclos à Bergheim.

E. 935. (Registre.) — In-folio, 517 feuillets, papier, allemand.

1755. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Vente des fruits provenant des jardins seigneuriaux; — contestation avec les bateliers de Colmar au sujet du péage à Illhausern.

E. 936. (Registre.) — In-folio, 530 feuillets, papier, allemand.

1756. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Extradition de titres concernant le pays de Deux-Ponts et les seigneuries palatines du Bas-Rhin; — réquisition de la seigneurie pour ses fiefs de Murbach; — réceptions de bourgeois; — dégâts commis par la grêle.

E. 937. (Registre.) — In-folio, 376 feuillets, papier, allemand.

1757. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Pensions et gratifications accordées par la seigneurie à d'anciens fonctionnaires et serviteurs; — baux de biens seigneuriaux; — entretien et construction de maisons d'école, presbytères, granges seigneuriales.

E. 938. (Registre.) — In-folio, 273 feuillets, papier, allemand.

1758. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Les jurés et bourgeois du Bonhomme demandent le changement de leur magistrat; — requêtes de divers sujets, pour être exemptés des corvées; — maçons italiens établis dans la vallée d'Orbey pour la construction de l'église du Bonhomme; — travaux aux lacs d'Orbey.

E. 939. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets, papier, allemand.

1759. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Achat de gravures à Paris; — abonnement au droit d'umbiegel de l'aubergiste du *Pied de Veau*; — réception de bourgeois; —

exemption de corvées; — aumônes à des établissements religieux; — anticipation sur des terrains communaux.

E. 940. (Registre.) — In-folio, 406 feuillets, papier, allemand.

1760. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Envoi de truffes et de raisins à Deux-Ponts et à Pirmasenz. — Réscrit du prince Clément annonçant à la régence de Ribaupillé la retraite en religion de sa femme la princesse Palatine; — honoraires du maître à danser du prince Charles-Auguste et de ses deux sœurs; — décompte avec le libraire Lutton, de Paris; — achat de livres pour la chancellerie (Traité des droits seigneuriaux, par Boutear; Le praticien, par Couchof; Le Pied-terrier, par Edme Poix de Frémiville).

E. 941. (Registre.) — In-folio, 373 feuillets, papier, allemand.

1761. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Dette du prince Charles-Auguste; — mémoires des honoraires dus à M. Brûge, avocat au Conseil Souverain; — distributions de pain à la porte du château; — travaux de réparation à l'orangerie; — requêtes pour obtenir le droit de bourgeoisie ou de protection; — fin du procès engagé par la seigneurie au sujet du chœur de Bennwihr; — contestation avec l'abbaye de Munster au sujet de la juridiction sur la cour de Griesbach; — baux de biens seigneuriaux; — papeterie de Türekheim; — privilége accordé à l'entrepreneur.

E. 942. (Registre.) — In-folio, 358 feuillets, papier, allemand.

1762. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Service en argent d'une valeur de 6000 livres donné en présent à M. d'Ebnerstein, gouverneur du prince Charles; — envoi de Zahmacker à Bergalben et à Stollberg; — abonnement au Mercure de France; — acquisition pour la bibliothèque seigneuriale de l'Alsace illustrée de Schöpflin et des Œuvres de Pierre Corneille; — frais de transport de papiers à Mannheim; — priviléges des ouvriers de fabrique à Sainte-Marie.

E. 943. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier, allemand.

1763. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Boîte aux lettres pour Ribaupillé transportée des Trois Rois à l'hôtel des Deux Clefs; — cadeau d'oranges à l'avocat Bruges; — travaux d'entretien aux bâtiments seigneuriaux; — mutinerie à Rüstenhardt; — plaintes contre le bailli de Wihl; — requêtes pour obtenir le droit de bourgeoisie.

E. 944. (Registre.) — In-folio, 353 feuillets, papier, allemand.

1764. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Pension de la princesse Marie-Anne dans un couvent de Nancy; — réparation du toit de l'hôpital de Ribaupillé; — exemptions de corvées; — concessions de biens communaux.

E. 945. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier, allemand.

1765. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Remboursement des rentes foncières de la seigneurie; — nomination du docteur Rosé en qualité de médecin de la

cour; — présents d'orangers et de citronniers au préteur de Colmar, Müller; — visite des pharmacies de la seigneurie; — fraude du droit d'umbgeld; — réparation au jardin d'Oggersheim.

E. 946. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier, allemand.

1766. — Protocole des affaires de la chancellerie; — réquisitions de fief des vassaux de la seigneurie; — frais de procédure contre l'abbaye de Pairis; — réparation des pompes à incendie.

E. 947. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier, allemand.

1767. — Protocole des affaires de la chancellerie; — aumônes aux Augustines de Ribaupillé; — installation d'un procureur fiscal dans la vallée d'Orbey; — ventes de vins et de fruits provenant des magasins seigneuriaux.

E. 948. (Registre.) — In-folio, 245 feuillets, papier, allemand.

1768. — Protocole des affaires de la chancellerie. — État des pensions accordées par la seigneurie; — présent de gibier et de vin au procureur-général; — frais de voyage de l'abbé Grinsard chargé de conduire à Bonnevoie la princesse Palatine; — décompte avec l'imprimeur Decker pour l'impression des édits royaux; — envoi de 10,000 florins pour la dot de la princesse Amélie-Auguste.

E. 949. (Registre.) — In-folio, 261 feuillets, papier, allemand.

1769. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Plainte du curé de La Postroy contre le procureur-fiscal; — paiement des dettes du prince Charles-Auguste; — voyage de la princesse palatine Françoise aux eaux de Soultzbach; — construction d'une nouvelle route de Ribaupillé à Sainte-Marie.

E. 950. (Registre.) — In-folio, 258 feuillets, papier, allemand.

1770. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Achat par la seigneurie de l'ancien hôtel de M. de Gayot à Strasbourg pour en faire l'hôtel de Deux-Ponts; — contrat de vente passé devant le notaire Hombourg; — vente de l'ancien hôtel de Ribaupierre à Strasbourg; — mémoire de l'orfèvre de May, de Paris; — règlement contre les incendies; — plaintes contre la répartition intégrale de la taille à Jebenheim.

E. 951. (Registre.) — In-folio, 253 feuillets, papier, allemand.

1771. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Nomination du sieur Rencker en qualité d'huissier seigneurial; — réparations au nouvel hôtel des Deux-Ponts à Strasbourg; — lettres patentes relatives au piége de Guémar et d'Illueusseren; — réception parmi les bourgeois de Jebenheim de J.-B. Illanhard; — anticipations sur le communal, procédure avec G. Petitdemange, de Fréland.

E. 952. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier, allemand.

1772. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Reliquat à payer à la communauté religieuse de Bonnevoie

pour le séjour qu'y avait fait la princesse palatine Françoise; — installation du conseiller intime Beer; — construction d'une prison nouvelle à Ribauvillé; — restauration de la fenêtre du chœur à l'église St-Louis de Sainte-Marie; — défense aux barbiers d'appliquer des remèdes internes.

E. 953. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier, allemand.

1723. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Débats commis dans les locres de Pulversheim par le marquis de Rosen; — procédure avec l'entrepreneur du presbytère d'Ammerschwihr; — contestation entre Zimmerbach et Wintzenheim au sujet de la délimitation de leur ban; — abonnement à l'*Ohmgeld* des communautés d'Orbey et de Lalauche; — amodiation de la ferme de Lusbach.

E. 954. (Registre.) — In-folio, 288 feuillets, papier, allemand.

1724. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Réclamation de la corporation des barbiers contre le perfroquier Karcher pour avoir saigné un malade; — reddition des comptes du roi des musiciens; — états des délits forestiers commis pendant l'année.

E. 955. (Registre.) — In-folio, 310 feuillets, papier, allemand.

1725. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Pension viagère accordée au conseiller intime de Borel; — enregistrement à Colmar des contrats de mariage des seigneurs de Ribauville, princes de Deux-Ponts; — décès du prince Christian IV; honneurs funèbres; — amodiation des carrières du Faule; — demandes en concession de terrains communaux pour y bâtrir des maisons; — renouvellement des rentes du chapitre de Saint-Dié à Sigolsheim; — les Augustins de Ribauvillé sollicitent l'autorisation d'acheter une maison pour agrandir leur établissement.

E. 956. (Registre.) — In-folio, 315 feuillets, papier, allemand.

1726. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Concession du droit de chasse et de pêche à M. de Spon, premier président du Conseil Souverain; — commission de sergent recruteur pour le régiment de Royal-Deux-Ponts; — défense de tirer des coups de feu à l'occasion des baptêmes.

E. 957. (Registre.) — In-folio, 358 feuillets, papier, allemand.

1727. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Réscri de la seigneurie relativ à un accommodement avec la famille de la comtesse de Forbach; — ordre du duc Maximilien portant que les domestiques de la seigneurie ne pourront se marier sans en avoir obtenu d'elle l'autorisation; — présents à des membres du Conseil Souverain d'Alsace; — achat pour la chancellerie d'un exemplaire du *Recueil des ordonnances d'Alsace* par M. de Bloug, au prix de 34 livres; — renouvellement des biens, droits et rentes de la seigneurie.

E. 958. (Registre.) — In-folio, 404 feuillets, papier, allemand.

1728. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Réscri de la seigneurie relativ à l'accommodeement survenu

entre les deux princes Ernest et Maximilien au sujet du partage de la succession de leur père; — nouvel inventaire du mobilier du château de Ribauvillé; — amodiation du péage et du droit d'*Ohmgeld* à Illenauer; — rapport du grand bailli de Lörach (pays de Bade) sur un Badois habitant Sainte-Marie, convaincu de bigamie.

E. 959. (Registre.) — In-folio, 415 feuillets, papier, allemand.

1729. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Concession au cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, du droit de chasse dans l'Illwald; — voyage du prince de Deux-Ponts à Munich; — autorisation à un joueur de marionnettes de donner ses représentations; — le sieur Peyerimhoff, greffier de Kaysersberg, communiqua à la chancellerie un mémoire adressé à l'intendant contre la plantation de la vigne dans les plaines; — plaintes du magistrat de Lepoutroy contre le trop grand nombre de défrichements.

E. 960. (Registre.) — In-folio, 432 feuillets, papier, allemand.

1730. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Ordre du prince Maximilien à son maître des eaux et forêts de faire dans la seigneurie une coupe extraordinaire pour rembourser aux banquiers Kornmann une avance de 40,000 francs; — respectueuse remontrance de la chambre de Ribauvillé au prince Maximilien au sujet de ses dépenses excessives; — craint d'ameublement de l'hôtel de Strasbourg; — copie du traité de paix de Tescher envoyée aux archives de Ribauvillé.

E. 961. (Registre.) — In-folio, 596 feuillets, papier, allemand.

1731. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Pension viagère au baron de Müllenheim; — nomination du régistrateur Steinheil aux fonctions d'archiviste; — taxe des médecins et chirurgiens; — enchère de la forme de la Violette; — abonnement à la feuille d'annonces de Colmar; — exécutions en effigie, salaire du bourreau: dans la ville trois livres; hors de la ville 4 livres; — plaintes du roi des musiciens, le sieur Jaquot, contre le bailli de Molsheim; — naissance du Dauphin (Louis XVII), *Te Deum* et réjouissances.

E. 962. (Registre.) — In-folio, 512 feuillets, papier, allemand.

1732. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Achat de livres pour la chancellerie par le conseiller Radius; — traitement extraordinaire accordé au médecin Busch; — visite du poète Pfeffel aux archives de Ribauvillé pour y chercher un titre concernant la famille Thierry, de Sainte-Marie; — lettre à la Régence de Porrentruy au sujet des dîmes de Kientzheim; — fabrique de potasse à Thannenkirch.

E. 963. (Registre.) — In-folio, 327 feuillets, papier, allemand.

1733. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Ventes de vins provenant des caves seigneuriales; — construction d'une église protestante à Ribauvillé, collectes et lettre à la Régence de Montbéliard; — requête de l'abbé Wending pour obtenir une cure.

E. 964. (Registre.) — In-folio, 458 feuillets, papier, allemand.

1754. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Réquisitions de fief adressées à la seigneurie par les familles de Boulach de Weitersheim, de Schwengsfeld, etc.; — renouvellement des statuts de la corporation des cordonniers; — statuts des maçons et charpentiers.

E. 965. (Registre.) — In-folio, 548 feuillets, papier, allemand.

1755. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Loterie de Deux-Ponts; nomination de collecteurs dans le comté de Ribaupierre; — envoi de vin de paille à Darmstadt; — frais d'impression de 800 exemplaires des statuts de la corporation des musiciens d'Alsace; — opposition de quelques musiciens de Strasbourg à ces statuts; — achat d'un exemplaire des Vues d'Alsace de l'abbé Grandidier.

E. 966. (Registre.) — In-folio, 496 feuillets, papier, allemand.

1756. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Envoi au prince Maximilien de documents concernant le régiment d'Alsace; — ruine du château de Kogenheim, lettre du baron de Glaubitz; — Joseph Minoux, concierge du palais du Conseil Souverain, prête à la seigneurie une somme de 5000 francs; — nouveaux statuts de la corporation des tisserands; — plainte des musiciens civils de Colmar contre les musiciens de la garnison qui jouaient dans les bals; — arrestation d'un voleur à Labaroche.

E. 967. (Registre.) — In-folio, 274 feuillets, papier, allemand.

1757. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Envoi à Stuttgart de deux Bibles rares qui se trouvaient à la bibliothèque de Ribaupierre; — le conseiller Athalin créancier de la seigneurie; — le prince Maximilien envoie récipis des documents relatifs au régiment d'Alsace; — pension faite par la seigneurie à mademoiselle de Schwengsfeld à Arolsen; — religieux à payer pour un service en porcelaine de Sévres; — plainte du directeur de la papeterie de Türkheim contre les chifonniers de Kaysersberg.

E. 968. (Registre.) — In-folio, 277 feuillets, papier, allemand.

1758. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Lettre-reversale du sieur Larcher, bailli de Bergheim; — rapport du conseiller Steinheil sur l'état des formes seigneuriales dans la vallée d'Orbey; — circulaire aux bailliages au sujet du droit d'abzug; — réjouissances publiques à l'occasion de la guérison du prince Max; — révision des comptes des corporations d'arts et métiers.

E. 969. (Registre.) — In-folio, 322 feuillets, papier, allemand.

1759. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Entretien du détachement du régiment de La March, en garnison à Ribaupierre; — rescrit du prince Maximilien à sa Régence prescrivant les mesures à prendre pour détourner les malheurs publics près d'éclater; — les habitants de

Jebsheim refusent de payer la dîme de juin; — rescrit seigneurial relatif aux emprunts à contracter; — réintégration aux archives de Ribaupierre des documents concernant le régiment d'Alsace; — renouvellement des statuts des chirurgiens; — gratification au commandant de Neuf-Brisach.

E. 970. (Liasse.) — 28 pièces, papier, allemand.

XVIII^e siècle. — Protocole des affaires de la chancellerie. — Transmission du bail de la ferme de la Violette; — condamnations pour délit de pâturage; — examen des comptes des bailliages.

E. 971. (Liasse.) — 7 pièces, papier, allemand.

1764-1765. — Protocole des affaires traitées par la chambre forestière; — incendie d'une partie du canton de fort dit Kehlberg, au ban de Fréland; — adjudication par enchère du droit de pêche dans la Tummenau; — accord pour la coupe et l'appareillage des bois; — nomination de gardes forestiers; — location de la pêche des crevisses à Wihl.

E. 972. (Liasse.) — 10 pièces, papier, allemand.

1764-1765. — Protocole des travaux des mines à la pêche dans le ban de Sainte-Marie; — ventes de bois; — condamnations pour délit de forgeries; — bail de la scierie de Wihl-au-val; — Fischerstag (réunion des pêcheurs) à Illhususoren.

E. 973. (Registre.) — In-folio, 117 feuillets, papier, allemand.

1767. — Protocole de la chambre forestière. — Rescrit du prince Christian de Deux-Ponts apportant différentes modifications au service forestier; — délivrance de bois à l'hôpital de Ribaupierre; — installation du chasseur seigneurial Kühlein.

E. 974. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, papier, allemand.

1769. — Protocole de la chambre forestière. — Défense aux chasseurs seigneuriaux de se servir d'autres chiens que de chiens courants; — ordre de conduire dans la cour du tabellionage le bois nécessaire à la ville de Ribaupierre; — rapport sur l'incendie d'un canton de forêt près du mur païen; — procès-verbaux pour délit de forestiers.

E. 975. (Registre.) — In-folio, 129 feuillets, papier, allemand.

1769. — Protocole de la chambre forestière. — Procès-verbaux pour délit de forestiers; — délivrances de bois des forêts seigneuriales.

E. 976. (Registre.) — In-folio, 125 feuillets, papier, allemand.

1761. — Protocole de la chambre forestière. — Caution fournie par le receveur forestier de la seigneurie; — délivrance aux Augustins de Ribaupierre de 50 cordes de bois à brûler; — ventes aux enchères de bois provenant des forêts seigneuriales.

E. 977. (Registre.) — In-folio, 216 feuillets, papier, allemand.

1763. — Protocole de la chambre forestière. — Mesures prises contre des dégradations considérables commises dans les forêts du Bouhommé ; — délit forestiers, amendes.

E. 978. (Registre.) — In-folio, 221 feuillets, papier, allemand.

1763. — Protocole de la chambre forestière.

E. 979. (Registre.) — In-folio, 159 feuillets, papier, allemand.

1764. — Protocole de la chambre forestière. — Plaintes contre le forestier seigneurial Joseph Humbert ; — bois de construction accordé au curé de Fréland ; — nominations d'agents forestiers.

E. 980. (Registre.) — In-folio, 182 feuillets, papier, allemand.

1765. — Protocole de la chambre forestière. — Amende de 100 livres tournois contre J. Barbier, de Fréland, pour délit de pâturage ; — maître Messin, procureur au Parlement de Nancy, est chargé des intérêts de la seigneurie dans les affaires judiciaires.

E. 981. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier, allemand.

1766. — Protocole de la chambre forestière. — Assassinat du garde forestier George Koch ; — vente de bois aux enclos ; — coupes extraordinaires.

E. 982. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier, allemand.

1767. — Protocole de la chambre forestière. — Défauts forestiers et de pâturage ; — ventes et concessions de bois ; — nominations d'agents forestiers, receveurs, gardes et autres.

E. 983. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier, allemand.

1768. — Protocole de la chambre forestière. — Défauts forestiers ; — concessions de bois.

E. 984. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier, allemand.

1769. — Protocole de la chambre forestière. — Ordre prescrivant aux agents forestiers d'envoyer leurs rapports tous les trois mois ; — requête du bailli Klinger pour faire nommer son fils forestier à Bennewil et Houssen ; — destruction des loups ; — réparations à la maison de chasse d'Illuzseren ; — location de la chasse dans les îles du Rhin.

E. 985. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier, allemand.

1770. — Protocole de la chambre forestière. — Ventes et concessions de bois ; — procès-verbaux et amendes pour délit forestiers.

E. 986. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets, papier, allemand.

1771. — Protocole de la chambre forestière. — Location de la pêche à Thannenkirch ; — délit forestiers ; — nominations d'agents.

E. 987. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, papier, allemand.

1772. — Protocole de la chambre forestière.

E. 988. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier, allemand.

1773. — Protocole de la chambre forestière. — Envoi à la princesse Palatine de chiens dressés à la quête des truffes ; — requêtes de divers habitants de la seigneurie pour obtenir du bois de chauffage ou de construction.

E. 989. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier, allemand.

1774. — Protocole de la chambre forestière. — Nominations d'agents forestiers ; — délit et contraventions, procès-verbaux et amendes.

E. 990. (Registre.) — In-folio, 225 feuillets, papier, allemand.

1775. — Protocole de la chambre forestière. — Baux de pâturage ; — demandes et concessions de bois de construction ou de chauffage ; — délit forestiers.

E. 991. (Registre.) — In-folio, 231 feuillets, papier, allemand.

1776. — Protocole de la chambre forestière. — Délivrance de bois pour un feu de joie à Ribauvillé et à l'hôpital catholique de la même ville ; — ventes de bois aux enchères ; — baux de pâturages.

E. 992. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier, allemand.

1777. — Protocole de la chambre forestière. — Vente de châtaigniers gelés ; — gratification à des gardes forestiers pour arrestation de délinquants ; — bois de compétence délivré aux employés de la seigneurie.

E. 993 (Registre.) — In-folio, 196 feuillets, papier, allemand.

1778. — Protocole de la chambre forestière. — Plainte des meuniers de Ribauvillé au sujet du détournement des eaux ; — frais de plantation de châtaigniers au Tennichel ; — délit forestiers, amendes.

E. 994. (Registre.) — In-folio, 259 feuillets, papier, allemand.

1779. — Protocole de la chambre forestière. — Vente de bois au pharmacien Bartholdi, de Colmar ; — rapport des forestiers contre les habitants du Val d'Orbey qui entretenaient trop de chèvres ; — bail de la pêche du lac dit *Forellenweier* (étang aux truites).

E. 995. (Registre.) — In-folio, 210 feuillets, papier, allemand.

1780. — Protocole de la chambre forestière. — Vente de bois à cereaux, de graines, et semences, etc. ; — délit forestiers, procès-verbaux.

E. 996. (Registre.) — In-folio, 246 feuillets, papier, allemand.

1781. — Protocole de la chambre forestière. — Examen de comptes forestiers ; — vols de chasse-trappes à renards ; — autorisation de prendre des abeilles ; — ordonnance relative à la chasse dans le bailliage de Guémar et à la renardière située près de ce village.

E. 997. (Registre.) — In-folio, 236 feuillets, papier, allemand.

1782. — Protocole de la chambre forestière. — Vente de peupliers d'Italie ; — gratifications au maître forestier Weber ; — baux de pâturages.

E. 998. (Registre.) — In-folio, 378 feuillets, papier, allemand.

1783. — Protocole de la chambre forestière. — Recrue de la seigneurie défendant le charbonnage des branches et la vente au loin des grandes coupes; — achat de billes de bois en Württemberg pour la tuilerie de Wihl; — le vice-prêtre Cott, de Sélestadt, demande à louer la chasse de Heidolsheim.

E. 999. (Registre.) — In-folio, 438 feuillets, papier, allemand.

1784. — Protocole de la chambre forestière. — Location à bail du moulin à tan de Ribauvillé; — plainte anonyme contre le chasseur Bachmann; — poursuites contre le meunier Noll de Heiteren; — visite générale des forêts de Sainte-Marie.

E. 1000. (Registre.) — In-folio, 487 feuillets, papier, allemand.

1785. — Protocole de la chambre forestière. — Délivrance de bois de chauffage et de construction aux Augustins de Ribauvillé et aux employés de la seigneurie; — procès-verbaux pour délit forestier et de pâturage.

E. 1001. (Registre.) — In-folio, 404 feuillets, papier, allemand.

1786. — Protocole de la chambre forestière. — Rapport contre les habitants de Ribauvillé qui étaient allés à main armée chercher du bois mort dans la forêt; — vente aux enchères de perches en bois de châtaignier; — lettre de grâce pour le chasseur Prehler; — nomination de gardes-chasse; — délit de pâturage.

E. 1002. (Registre.) — In-folio, 272 feuillets, papier, allemand.

1787. — Protocole de la chambre forestière. — Arrêts rendus contre les braconniers au lacet à Walbacht et au Faudé; — nominations de gardes forestiers; — encièbre, par le conseiller Athalain, d'une partie de la pêche dans la vallée d'Orbey.

E. 1003. (Registre.) — In-folio, 310 feuillets, papier, allemand.

1788. — Protocole de la chambre forestière. — Réparation à la scierie du milieu, à Ribauvillé; — délit forestier, procès-verbaux; — plainte du chasseur seigneurial Kühlmann contre la violence de J. Héglé, de Ribauvillé; — autorisation de prendre des alouettes; — baux de pâturage.

E. 1004. (Registre.) — In-folio, 335 feuillets, papier, allemand.

1789. — Protocole de la chambre forestière. — Plainte contre le contrôleur des forêts Göpp; — avis du conseiller Radium tendant, vu la rigueur de l'hiver, à vendre le bois au plus bas prix; — procès-verbal contre le fils du bourreau de Ribauvillé; — procès-verbaux pour plantation de chênes dans le Breitenheimer Wald à Jebstheim; — la communauté de Thannenkirch demande le droit de parcours dans une partie de Tannichel.

E. 1005. (Cahier.) — In-folio, 35 feuillets, papier, allemand.

XVIII^e siècle. — Protocole de la chambre forestière. — Baux de pâturage; — délit forestier.

E. 4006. (Cahier.) — In-folio, 44 feuillets, papier, allemand.

XVIII^e siècle. — Cahier incomplet de protocoles de la chambre forestière pour le bailliage de Wihl, de Heiteren, et de Ribauvillé.

E. 1007. (Liaise.) — 20 pièces, papier, allemand et français.

1626-1789. — Comptes des produits forestiers de la seigneurie de Ribauvierre et observations sur les comptes de 1786 à 1789. — Compte de 1626, recettes : 627 florins; dépenses : 709 florins. — Compte de 1632, recettes : 318 florins; dépenses : 290 florins.

E. 1008. (Liaise.) — 7 pièces, papier, allemand.

1783-1789. — Journaux des recettes et des dépenses forestières. — Années 1786 et 1787, recettes : 76,455 livres; dépenses : 89,055 livres.

E. 1009. (Liaise.) — 8 pièces, papier, allemand.

1694-1702. — Comptes généraux des recettes et des dépenses des revenus des forêts seigneuriales du comté de Ribauvierre. — Année 1694, recettes : 1566 florins; dépenses : 1542 florins — Année 1702, recettes : 768 florins; dépenses : 525 florins.

E. 1010. (Liaise.) — 6 pièces, papier, allemand.

1703-1708. — Comptes généraux des recettes et des dépenses des revenus forestiers de la seigneurie. — Année 1708, recettes : 6116 florins; dépenses : 5188 florins.

E. 1011. (Liaise.) — 8 pièces, papier, allemand.

1711-1718. — Comptes généraux des recettes et des dépenses des revenus forestiers de la seigneurie.

E. 1012. (Liaise.) — 9 pièces, papier, allemand.

1719-1726. — Comptes généraux des recettes et des dépenses des revenus forestiers de la seigneurie. — Année 1719, recettes : 14,158 florins; dépenses : 14,164 florins.

E. 1013. (Liaise.) — 4 pièces, papier, allemand.

1737-1739. — Comptes généraux des recettes et dépenses des revenus forestiers de la seigneurie. — Année 1737, recettes : 15,097 florins; dépenses : 15,014 florins. — Année 1739, recettes : 25,600 florins; dépenses : 10,552 florins.

E. 1014. (Liaise.) — 4 pièces, papier, allemand.

1750-1764. — Comptes généraux des recettes et dépenses des revenus forestiers de la seigneurie. — Année 1765, recettes : 16,689 livres; dépenses : 19,465 livres.

E. 1015. (Liaise.) — 4 pièces, papier, allemand.

1766-1767. — Comptes généraux des recettes et dépenses des revenus forestiers de la seigneurie. — Année 1767, recettes : 47,605 livres; dépenses : 18,669 livres.

E. 1016. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier, allemand.

1704-1705. — Protocole de la chambre des rentes et

des domaines de la seigneurie. — Enquête sur les revenus dépendant du château de Hohenack; — enchère de prés à Ribauvillé; — construction d'une nouvelle orangerie.

E. 1017. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier, allemand.

1717. — Protocole de la chambre des rentes et des domaines. — Voyage du conseiller Steinheil à Dürckenfeld; — état des dettes personnelles du prince palatin Christian II, affectées sur son comté de Ribaupiere (158,964 florins), dressé après sa mort; — tutelle de M^{me} de Heringen.

E. 1018. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier, allemand.

1718. — Protocole de la chambre des rentes et domaines. — La veuve du procureur Cauville, de Nancy, demande un délai pour le paiement d'une somme que son mari devait à la seigneurie; — travaux de réparation au château de Wihr; — dîmes de Lapoutroie, de Labaroche et de Fréland.

E. 1019. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets, papier, allemand.

1723. — Protocole de la chambre des rentes et domaines. — Voyage du conseiller Kreber auprès du prince Palatin, à Bouxwiller; — ventes de vins et de grains provenant des magasins de la seigneurie.

E. 1020. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier, allemand.

1726. — Protocole de la chambre des rentes et domaines. — Réparations au chœur de l'église paroissiale de Ribauvillé; — demandes en exemptions de corvées; — installation du tribunal rural de Heiteren; — mercuriale des grains à Colmar.

E. 1021. (Registre.) — In-folio, 132 feuillets, papier, allemand.

1727. — Protocole de la chambre des rentes et domaines. — Paiement d'intérêts pour un capital dû par la seigneurie aux Johannites de Strasbourg; — prétention de la seigneurie sur la succession des seigneurs d'Ichtersheim; — baux de biens seigneuriaux.

E. 1022. (Registre.) — In-folio, 155 feuillets, papier, allemand.

1728. — Protocole de la chambre des rentes et domaines. — Ventes de grains et de vins provenant des magasins de la seigneurie; — baux de biens seigneuriaux.

E. 1023. (Registre.) — In-folio, 311 feuillets, papier, allemand.

1724-1736. — Protocole de la chambre des rentes et domaines. — Prétentions, sur la seigneurie, des juifs Weil et Bloch; — paiements en nature à divers créanciers; — bail aux enchères de la vacherie de Ribauvillé; — frais d'une procédure criminelle à Weckolsheim; — gratification à l'inspecteur des chaussées, Tiran, de Colmar.

E. 1024. (Registre.) — In-folio, 285 feuillets, papier, allemand.

1737-1738. — Protocole de la chambre des rentes et des domaines. — Présents et gratifications aux officiers de la maréchaussée; — pensions à payer à des avocats et procureurs.

reurs du Conseil Souverain; — achat de drap pour la livrée de la maison seigneuriale; — délimitation de ban entre Bergheim et Rorschwihr; — construction d'une métairie à Heidolsheim.

E. 1025. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier, allemand.

1739. — Protocole de la chambre des rentes et des domaines. — Aumônes aux Récollets de Sainte-Marie; — abonnement au droit d'ohm geld des habitants de Ribauvillé; — taxe du ban-vin à Jelsheim; — règlement de la taille dans le bailliage de Wihr.

E. 1026. (Registre.) — In-folio, 254 feuillets, papier, allemand.

1743. — Protocole de la chambre des rentes et des domaines. — Ordre d'envoyer à Deux-Ponts toutes les pièces de comptabilité; — paiements d'intérêts et de sommes en principal dues par la seigneurie; — désordres à Riquewihr au sujet de la dîme; — établissement d'un nouveau moulin à Labroche.

E. 1027. (Registre.) — In-folio, 343 feuillets, papier, allemand.

1744. — Protocole de la chambre des rentes et des domaines. — Examen des comptes de la corporation des maçons et charpentiers; — exemption personnelle du fossoyeur de Ribauvillé; — compte de la confrérie des musiciens; — baux de biens seigneuriaux.

E. 1028. (Registre.) — In-folio, 263 feuillets, papier, allemand.

1745. — Protocole de la chambre des rentes et des domaines. — Présent annuel de 12 lous d'or à l'Intendance; — achat de meubles pour le château de Ribauvillé; — enfant trouvé à Oinenheim; — ventes de vins et de grains.

E. 1029. (Registre.) — In-folio, 367 feuillets, papier, allemand.

1746-1747. — Protocole de la chambre des rentes et des domaines. — Présents et douceurs au membres du Conseil Souverain; — inventaire du mobilier du château; — l'archiviste Steinheil est chargé de dresser le catalogue de la bibliothèque du château; — frais de procédures criminelles.

E. 1030. (Registre.) — In-folio, 230 feuillets, papier, allemand.

1748. — Protocole de la chambre des rentes et domaines. — Procès de la seigneurie avec Guémars, gratification à l'avocat Weinmeyer; — demandes en exemption de corvées; — enchère de la dîme en foin à Wihr-au-val; — état du produit des vins seigneuriaux vendus à Bergheim.

E. 1031. (Registre.) — In-folio, 288 feuillets, papier, allemand.

1749. — Protocole de la chambre des rentes et domaines. — Achat de chevaux anglais; — baux de biens seigneuriaux; — gratification à la compagnie des tireurs; — confection de caisses pour les orangers.

E. 1032. (Registre.) — In-folio, 264 feuillets, papier, allemand.

1750. — Protocole de la chambre des rentes et domaines.

— Nomination du lieutenant Radius aux fonctions de bailli de Zellenberg ; — demandes en concession de terrains communaux, en exemption de corvées, etc.

E. 1033. (Registre.) — In-folio, 242 feuillets, papier, allemand.

1751. — Protocole de la chambre des rentes et domaines. — Achat par la seigneurie de l'auberge du Lion à Oggersheim ; — frais de transport d'orangers à Schwetzingen ; — mémoire de vacations dues à l'avocat Bruges ; — accord avec le maître de poste de Biesheim au sujet de la rétrocussion des dînes de Vieux-Brisach ; — transport à Oggersheim d'une partie du mobilier du château de Ribaupierre.

E. 1034. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier, allemand.

1750-1752. — Protocole des affaires réservées et secrètes de la seigneurie. — Délimitation et partage des forêts seigneuriales de Sainte-Marie d'avec celles de la communauté ; — présent à M. de Salomon, conseiller au Conseil Souverain, de 2 mesures de Zahnacker, à l'issue d'un procès ; — rapport du conseiller Steinheil sur la situation financière de la seigneurie ; — recrue du prince Palatin en réponse à ce rapport, autorisant la chambre des rentes à contracter un nouvel emprunt de 68,000 livres.

E. 1035. (Registre.) — In-folio, 125 feuillets, papier, allemand.

1752-1758. — Protocole des affaires réservées et secrètes de la seigneurie. — État des revenus de la seigneurie dressé par la chambre des rentes pour être envoyé à M. de Vergennes ; — nomination du sieur Thannberger aux fonctions de greffier-tabellion du val d'Orbey ; — recrue du prince Maximilien promettant à maître Chauffour jeune, avocat à Colmar, de choisir pour son bailli la personne qu'il désignera ; — présent à M. de Gohr de vin blanc et rouge de Börgheim.

E. 1036. (Lissse.) — 11 pièces, papier, allemand.

1564-1613. — Protocoles incomplets renfermant les décisions rendues par les seigneurs de Ribaupierre dans différentes affaires administratives et judiciaires.

E. 1037. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier, allemand.

1765-1776. — Protocole particulier d'affaires concernant des communes du Palatinat traitées par la régence de Ribaupierre ; — pension annuelle de 200 florins à M. de Rossillon ; — achat par la seigneurie d'une maison de plaisance à Rohrbach (Palatinat) ; — gratification au jardinier Wittig, de Mannheim.

E. 1038. (Registre.) — In-folio, 499 feuillets, papier, allemand et français ; 10 dessins, 3 gravures sur acier.

1695- XVIII^e siècle. — « *Varia Rappolstein* », contenant un recueil de pièces manuscrites et imprimées relatives à l'histoire des seigneurs de Ribaupierre, des dessins d'armoiries et des pierres tumulaires, des por-

traits gravés. — Extraits de divers historiens des croisades mentionnant la part prise à ces expéditions par les anciens sires de Rappolstein ; — extrait de la chronique de Pierre d'Andlo, chanoine de la collégiale de Colmar ; — lettres de J. J. Grynaeus, professeur de théologie à Bâle, à Egenolphe de Ribaupierre sur les origines de sa famille ; — récit de la mort de Guillaume de Ribaupierre (1547) ; — arbres généalogiques ; — liste des fondations instituées à l'abbaye de Pairis par les seigneurs de Ribaupierre ; — éloges en vers des dames et des sires de Ribaupierre ; — mariage d'Élisabeth de Habsbourg et d'Ulric de Ribaupierre ; — liste des seigneurs et dames qui ont assisté au mariage de Marie de Ribaupierre, fille d'Egenolphe, avec Henri, comte d'Isenbourg ; — portraits gravés sur cuivre de J. J. de Ribaupierre et de sa femme ; — éloges et oraisons funèbres ; — factum pour le prince palatin Christian contre le Rhingrave Nicolas-Léopold au sujet de la succession de Morhange ; — factum pour l'évêque de Bâle contre les princes de Birkenfeld, au sujet des fiefs que les anciens seigneurs de Ribaupierre tenaient de l'évêché qui étaient réclamés par lui ; — mémoire pour la duchesse de Deux-Ponts contre la veuve et les héritiers du sieur de Waldner de Schweighausen, au sujet d'une prétenable créance réclamée par la famille Waldner ; — extraits historiques recueillis par le conseiller intime Radius.

E. 1039. (Registre.) — In-folio, 334 feuillets, papier, allemand et français ; 1 dessin.

1105-1600. — Annales de Ribaupierre recueillies au XVI^e siècle par J.-Jacques Lück, archiviste de la seigneurie, avec des additions du conseiller Radius (tome 1^e). — Incendie des archives de Ribaupierre (1200) ; — hérétiques brûlés vifs ; — donations aux Unterlinden à l'occasion de leur retour dans la ville de Colmar ; — construction de la forteresse de Belfroy ; — siège des châteaux de Ribaupierre par Rodolphe de Habsbourg ; — vol d'ornements d'église commis par un frère prêcheur au préjudice des seurs d'Unterlinden ; — troubles à Sélestadt ; — affaire du chevalier de Harleston ; — vente de la trinckstube de Ribaupierre à Jean de Ribaupierre ; — histoire de la dame d'Hungenster ; — Guillaume de Ribaupierre parrain d'un jeune duc de Lorraine ; — aérolithe d'Ensisheim ; — guerre de Suisse, combat de Dornach ; — récit des événements de 1552, Charles-Quint devant Metz ; — récit détaillé, par Ulric de Ribaupierre, des événements qui se sont passés à Ribaupierre, lors de la guerre des paysans ; — itinéraire et description du voyage fait en 1600 par Éberhardt de Ribaupierre en Hongrie et en Croatie ; — testament politique et moral laissé par Anne-Alexandrine de Fürstemberg à son fils Egenolphe.

E. 1040. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier, allemand.

1501-XVIII^e siècle. — Annales de Ribaupierre (tome 2^e). — Droit de bâtardeau attribué aux seigneurs de Ribaupierre ; — arbitrage de Rodolphe de Blumen-

Voir G. D. n° 2

geck entre Illousen et Colmar, au sujet du pâturage dans le Riett; — fils d'or au Hohenack trouvés (puis repérés); — accord de la seigneurie avec Colmar au sujet de la chasse dans le Niederwald; — sanglier monstrueux tué près de Heiteren; — concession du droit de chasse dans la forêt d'Ill faite par l'évêché de Strasbourg à Eberhardt de Ribaupierre; — peste à Sainte-Marie; — prise du Hohenack par le maréchal Manicamp; — formation du régiment d'Alsace (20 compagnies de 100 hommes); — camp retranché à l'Île de paille; — mutinerie dans le val d'Orbey; les habitants rejoignent plusieurs compagnies du régiment de dragons de Vrilliére qui y vivent à discrétion; — belle conduite du régiment d'Alsace au siège de Fribourg par le maréchal de Villars.

E. 1041. (Liasso.) — 23 pièces, papier, allemand et français.

1301-1362. — Bailliage de Bergheim. — Notes historiques sur Bergheim recueillies par le conseiller Radius; — mémoire indiquant les différentes époques auxquelles la seigneurie de Ribaupierre possédait Bergheim. — Engagement par Albert, roi des Romains, à Burchard de Geroldseck, des villages de Bergheim et d'Ohnenheim; — cession en arrière fief de ces deux villages par Burchard à son gendre, Henri de Ribaupierre; — Henri VIII, roi des Romains, autorise Henri de Ribaupierre à entourer Bergheim de murs et de fossés. — Henri, Werner, Frédéric et Cuntzmann de Hatstatt dégagent la ville de Bergheim d'une dette de 900 marcs d'argent qu'elle devait aux héritiers de Jeklin Mantzen de Strasbourg et promettent de l'indemniser en cas de réclamation.

E. 1042. (Liasso.) — 10 pièces, papier; 4 pièces, parchemin, allemand.

1382-1609. — Lettres reversales des nobles de Hatstatt au sujet de la moitié du domaine de Reichenberg qu'ils tentaient en fief du duc de Lorraine. — Transaction passée à Rheinfelden entre Léopold d'Autriche d'une part et d'autre part Werner et Frédéric de Hatstatt au sujet de la vieille tour de Reichenberg, près Bergheim, et de ses dépendances. — Suzanne von-der-Dick renonce en faveur de la maison d'Autriche à tous les droits qu'elle avait sur la prévôté de Bergheim, moyennant une somme de 400 florins. — Jean, Henri, Hermann, Ulric, Camégonde, Susanne et Sophie, enfants de Henri de Ribaupierre et de Susanne de Geroldseck, confirment, en faveur du duc Léopold d'Autriche et de ses frères, la vente faite par leur père au profit d'Albert d'Autriche, de la ville de Bergheim, de Willer, de Roderen, de Borschwiller, etc. — Le conseiller Steinheil annonce au seigneur de Ribaupierre que le baron de Reding et le sieur de Boll consentent à lui restituer la seigneurie de Bergheim contre le remboursement du prix d'acquisition qui était de 95,000 livres.

E. 1043. (Liasso.) — 8 pièces, papier, allemand et français.

1361-1375. — Bailliage de Bergheim. — Confirmation par Rodolphe d'Autriche des droits et priviléges de la ville de Bergheim. — Albert d'Autriche promet à la ville de Bergheim de la racheter des mains des nobles de Hatstatt; — autorisation aux habitants de Bergheim de contracter un emprunt pour se racheter des Hatstatt; — Léopold d'Autriche accorde aux habitants de Bergheim le droit de glandée, celui de prendre à perpétuité du bois de construction dans la forêt d'Ermspach et le droit de frapper monnaie.

E. 1044. (Liasso.) — 13 pièces, papier, allemand et français.

1375-1379. — Bailliage de Bergheim. — Léopold d'Autriche exempte les habitants de Bergheim de la taille et des corvées, leur accorde la propriété de tout bien caché ou dissimulé, pour compléter la somme nécessaire au rachat de leur ville et du château de Reichenberg. — Léopold d'Autriche promet aux bourgeois de Bergheim de ne plus engager à aucun seigneur leur ville, ni le château de Reichenberg. — Droit d'asile à Bergheim. — Léopold d'Autriche annonce à la ville de Bergheim qu'il l'a réunie aux villes du Brisgau et qu'elle jouera à ce titre de la protection du Landvogt. — Droit de pêche et de moulin banal sur la rivière accordé aux bourgeois de Bergheim. — Diplôme de Wenceslas, roi des Romains, exemptant de toute juridiction étrangère les habitants de Bergheim.

E. 1045. (Liasso.) — 10 pièces, papier, allemand et français.

1446-1509. — Bailliage de Bergheim. — Diplôme du duc Albert d'Autriche accordant à Bergheim un droit de péage de 2 pfennigs par charrette et de 4 pfennigs par chariot; — extension de ce droit de péage aux bestiaux; — Guillaume de Ribaupierre s'engage à conserver aux bourgeois de Bergheim tous les priviléges qu'ils tenaient des Empereurs et des Archiducs.

E. 1046. (Liasso.) — 62 pièces, papier, allemand et français.

1684. — Bailliage de Bergheim. — Procédure entre le bailli de Bergheim, Jacques-Melchisédech Du Vergey, et Philippe Dröling, de Ribaupierre, d'une part, et, d'autre part, Agathe Wölllin, au nom de ses enfants mineurs, au sujet de la succession de feu Louis Melchisédech de Séguert Du Vergey, en son vivant bailli de Bergheim, marié en premières noces à Marie Miller, fille du borgmeister de Lauffenburg et en secondes noces à Agathe Wölllin, sa servante.

E. 1047. (Liasso.) — 12 pièces, papier, allemand et français.

1709-1749. — Bailliage de Bergheim. — Lettres relatives au droit de juridiction réclamé par le prieur de l'ordre de Malte au Templehoff, près Bergheim, sur un habitant de cette ville. — Commission impériale adressée au comte Henri de Thierstein, prévôt de Bergheim, pour qu'il fasse juger les assassins de Nicolas Mattiessel, bailli dudit lieu. —

Crime de bestialité; le coupable est condamné à être étranglé et brûlé avec la bête. — Mémoire des frais de la procédure criminelle instruite contre Sébastien Böhler et Ignace Frantz, de Saint-Hippolyte, accusés d'avoir assassiné et volé le nommé Smolen Sée, juif de Bergheim. — Blasphème contre la Vierge; — procédure.

E. 1048. (Liassé.) — 98 pièces, papier, allemand et français.

1678-1727. — Bailliage de Bergheim. — Accusations portées contre le magistrat de Bergheim, au sujet de leur indolence dans l'instruction des différentes affaires criminelles. — Procédure entre Mathias Lepans, de Bergheim et la veuve de Dimanche Michel, au sujet d'une vigne que le mari de cette dernière avait vendue à Lepans. — Procès criminel intenté à Ursule Semerier et à la fille Madeleine Baumeyer, âgée de 12 ans, de Bergheim, accusée de s'être rendue au sabbot sur le Heuberg, en Souabe, d'y avoir mangé et dansé en compagnie des démons, d'y avoir adoré l'esprit malin et eu commerce avec lui; — condamnation à mort des deux accusées. — Poursuites exercées par Joseph Biedermann contre Jean Grollemund, de Guémar, au sujet d'arbres détournés. — Information du procès criminel intenté à Jean Vogel, de Bergheim, convaincu d'avoir battu et blessé sa mère, Catherine Leibréich.

E. 1049. (Liassé.) — 68 pièces, papier, allemand et français.

1643-1747. — Bailliage de Bergheim. — Rixe entre les gardiens de chevaux de Bergheim et de Ribaupierre; — les coupables, sujets de M. de Montauser, alors seigneur de Bergheim, sont cités devant la juridiction de Ribaupierre. — Homicide par imprudence lors de l'inauguration de l'église d'Illhaeusern. — Information relative à une tentative d'assassinat commise sur la personne du bourgmestre Mothé, de Bergheim. — Infanticide commis par Anne Bucher, de Bergheim. — Joseph Würtz, sergent au régiment Royal-Saxe, est grièvement blessé par des habitants de Roderen.

E. 1050. (Liassé.) — 33 pièces, papier, allemand et français.

1735-1789. — Bailliage de Bergheim. — Procédure criminelle intenté à une femme accusée d'avoir exposé son enfant dans la chapelle de Saint-Michel de Bergheim. — Vol d'un cœur de bœuf; le coupable est condamné au carcan, marqué d'un fer rouge sur l'épouse et banni de la juridiction de Bergheim. — Vol avec effraction commis dans la maison de Jacques Meyer, à Bergheim. — Lettres de grâce accordées par le Roi à deux habitants de Bergheim qui, dans une rixe, avaient tué un nommé Georges Illumann. — Poursuites dirigées contre le nommé Wiss, soldat au régiment Lamarck, accusé d'avoir assassiné le receveur de Bergheim, le sieur Spraul.

E. 1051. (Liassé.) — 75 pièces, papier, allemand et français.

1822-XVIII^e siècle. — Bailliage de Bergheim. —

Mémoires de frais de procédures criminelles poursuivies contre divers sujets de la seigneurie; correspondance y relative; réduction de quelques mémoires. — Procédure criminelle contre Georges Illummel, tondeur de draps qui avait injurié le prévôt de Bergheim, Eckard Weigersheim. — Procédure contre des cavaliers de la garnison de Sélestadt accusés de meurtre sur la personne de J.-J. Birckel, de Bergheim.

E. 1052. (Liassé.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1680-1789. — Bailliage de Bergheim. — Dénombrement des habitants de la ville de Bergheim et des villages de Roderen et Rorschwihr. — Plaintes contre les magistrats de Bergheim accusés de déployer peu de zèle pour la répression des vols nombreux qui se commettaient. — Droit de bourgeoisie à Bergheim accordé à Antoine André, surveillant des domaines du Roi à Rorschwihr. — Réceptions de bourgeois à Bergheim.

E. 1053. (Liassé.) — 80 pièces, papier, allemand.

1734-1755. — Bailliage de Bergheim. — Requêtes présentées pour obtenir le droit de bourgeoisie ou de manance à Roderen par: Conrad Kübler, Melchior Sontag, Jean Möheli, Mathias Eberlé, Conrad Ruoff, Jean Meyer.

E. 1054. (Liassé.) — 61 pièces, papier, allemand.

1734-1786. — Bailliage de Bergheim. — Requêtes présentées pour obtenir le droit de bourgeoisie à Rorschwihr par Antoine Jehl, de Mutzig; par Jacques Fridmann, Martin Stempf, Ignace Kientz, Joseph Bührlen. — Rôles annuels des droits de corvée et de manance payés par les habitants de Rorschwihr.

E. 1055. (Liassé.) — 25 pièces, papier, français et allemand.

1612-1775. — Bailliage de Bergheim. — Plaintes des élus de la ville de Bergheim contre le bourgmestre Schmitt, chef de la corporation des vigneron. — Taxe de ce qui doit être payé dans le bailliage de Bergheim aux artisans, gens de métiers, journaliers et domestiques. — Formules des services à prêter par différents officiers de la ville de Bergheim. — Réglement pour la nomination du conseil de Bergheim. — Nomination de Jean Möwel et de Jean Scherer aux fonctions de prévôt de Bergheim. — Condamnation à 500 fr. d'amende et à la révocation, pour fait de malversation du bourgmestre et d'un membre du conseil de Bergheim. — Plaintes du procureur fiscal contre le commis greffier, au sujet des inventaires et des comptes de partage des successions. — Offre faite par le seigneur au bailli Lichtenberger d'une somme de 4000 livres pour la finance de son office. — Instructions données à J.-G. Müller, prévôt de Roderen.

E. 1056. (Liassé.) — 34 pièces, papier, allemand et français.

1638-1759. — Bailliage de Bergheim. — Le prévôt Win-

terer se démet de ses fonctions. — Devoirs du schultheiss de Roderen. — Plaintes contre le prévôt de Bergheim, Duverger. — Nomination des sieurs Blanck et Mathebs aux fonctions de prévôt de Bergheim. — Contestation entre des habitants de Ribauvillé et de Bergheim au sujet de divers biens achetés pendant la guerre au-dessous de leur valeur. — Autorisation accordée par la seigneurie à Georges Bunes, bourgeois de Bergheim, de vendre seul du fer audit lieu pendant 3 ans. — Demande en autorisation d'ouvrir une auberge à l'enseigne de la couronne, à Bergheim. — Plainte des habitants de Bergheim contre le greffier Blanck, qu'ils accusent de malversations.

E. 1057. (Liasses.) — 17 pièces, papier; 4 piéces, parchemin, allemand et français.

1329-1789. — Bailliage de Bergheim. — Bail d'une prairie seigneuriale au ban de Roderen. — Adjudication du pâturage de Bergheim. — Délimitation des bans de Bergheim et de Thannenkirch. — Mémoire des droits et biens enlevés aux habitants de Bergheim sous la domination des ducs de Deux-Ponts et principalement sous l'administration du conseiller Badus. — Renouvellement des rentes en vin et en chapons dus à la seigneurie dans le ban de Bergheim. — Vente d'un movalin et de 5 journées de pré, à Wihl, consentie par la commanderie de St.-Jean à Wihl au profit de Jean, seigneur de Haut-Ribaupierre.

E. 1058. (Liasses.) — 86 pièces, papier, allemand et français.

1504-1786. — Bailliage de Bergheim. — État des bêtes de trait trouvées à Bergheim. — Délimitation entre Roderen, Bergheim et Saint-Hippolyte. — La ville de Bergheim accorde à l'archidiacre Ferdinand d'Autriche, son seigneur, la jouissance d'une forêt communale pour l'exploitation des mines de la vallée de Lépvre. — Eaux et forêts; — rapports sur des débits forestiers et transactions; — ventes de bois; — dégâts commis dans les forêts seigneuriales d'Ill par les bourgeois de Bergheim; — transaction entre ceux-ci et la seigneurie de Ribaupierre pour le paiement des dommages-intérêts. — Défense faite par le magistrat de Bergheim de laisser pâture dans les forêts communales de son ban, le troupeau de Thannenkirch; — correspondance à ce sujet entre la seigneurie de Ribaupierre et le magistrat.

E. 1059. (Liasses.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1551-^{XXVIII^e} siècle. — Bailliage de Bergheim. — Construction à Bergheim d'un moulin à huile avec foulie. — Réglements des deux colonges de Bergheim. — Bail emphytéotique passé par la seigneurie au profit du meunier Gruninger des dépendances de l'ancien château du Reichenberg. — Emprunt de 1500 florins fait par la ville de Bergheim auprès de la commanderie de Malte à Strasbourg. — Renouvellement du ban de Bergheim; — procédure entre la ville et la seigneurie.

E. 1060. (Liasses.) — 35 pièces, papier, français.

1723-1750. — Bailliage de Bergheim. — États des délits forestiers commis dans le bailliage, dressés par le bailli J. Liechtemberger et par les agents forestiers.

E. 1061. (Liasses.) — 97 pièces, papier, allemand et français; 8 plans.

1723-1750. — Bailliage de Bergheim. — Délibération du magistrat de Bergheim qui conclut à la nomination du sieur Stephani, pour classer et inventorier les archives de ladite ville, à l'occasion d'un procès soutenu par la ville contre la seigneurie. — Reconstruction de la maison du péage à Bergheim. — Travaux au cheur de l'église et au presbytère. — Reconstruction de l'église de Roderen. — Réparations dans la cour d'inière de Bergheim.

E. 1062. (Liasses.) — 72 pièces, papier, français et allemand.

1726-1766. — Bailliage de Bergheim. — Procès des habitants de Bergheim, Roderen et Rorschwihr avec la seigneurie, au sujet des subsides que celle-ci réclamait et qu'ils refusèrent.

E. 1063. (Liasses.) — 127 pièces, papier, français et allemand.

1522-^{XXVIII^e} siècle. — Bailliage de Bergheim. — Renouvellement de rentes en vin et en argent dues par la seigneurie de Bergheim à l'hôpital seigneurial de Ribauvillé et à la chapelle Sainte-Catherine de Thannenkirch. — La seigneurie de Ribaupierre vend à M. de Bergheim le quart de la grande et petite dîme à Gottesheim. — Rentes seigneuriales dites *das Gilgenbergisch*, *das Hattstatisch* et *das Rechische lehen*. — Mémoires sur les droits féodaux perçus dans toute l'étendue de la seigneurie de Bergheim. — Rentes seigneuriales dites *das Uttenheimische lehen* à Bergheim; — rentes dites *Gilgenbergisch* et *Hattstatisch*.

E. 1064. (Liasses.) — 64 pièces, papier, allemand.

1523-1743. — Bailliage de Bergheim. — Renouvellement des rentes en vin et en argent dues à la seigneurie dans le bailliage de Bergheim; — renouvellement des rentes de la colonie d'Eguisheim, dite *Keyserdinghof*. — Rentes seigneuriales en vin à Roderen. — Correspondance relative à une contestation entre Thannenkirch et Bergheim, au sujet du pâturage dans le *Banhurst*, le *Finsterwald* et le *Haderwald*. — Vente consentie par l'hôpital de Bergheim, au profit de Thiébaut Erhart, de la maison de bains, située au dit lieu.

E. 1065. (Liasses.) — 33 pièces, papier, allemand et français.

XIII^e siècle-1748. — Bailliage de Bergheim. — Examen, par le médecin de Ribauvillé, d'une sage-femme destinée à Bergheim. — Défense au magistrat de Bergheim de changer la place du banc seigneurial à l'église. — Contestation entre le magistrat et le sieur de Masswihr, capitaine au régiment d'Alsace, qui voulait occuper le banc seigneurial à

l'église de Bergheim. — Indulgences accordées : à ceux qui visitent l'église de Bergheim le jour de l'Assomption et le jour de la Dé dicace, à ceux qui feront des donations aux églises de Bergheim et de Thannenkirch. — Décret du cardinal légat qui défend à tout juge ecclésiastique de prononcer, pour cause de dettes, aucune interdiction, ni excommunication dans l'étendue des terres de la seigneurie de Bergheim.

E. 1666. (Liasse.) — 60 pièces, papier, allemand et français.

1732-1737. — Bailliage de Bergheim. — Requête du sieur Scherer pour être nommé à la cure de Bergheim. — Vacance de la cure de Bergheim par la faute du réciteur, accusé d'être l'auteur de libelles diffamatoires dirigés contre le magistrat de Bergheim. — Formule des lettres de protection des juifs. — Permissions d'acquérir des maisons à Bergheim, accordées à des juifs. — Approbation, par la princesse Palatine, des mesures prises par la chancellerie pour régler l'établissement des juifs dans le comté de Ribaupierre. — Enfant israélite enlevé à sa mère et baptisé selon le rit catholique. — Instruction donnée au préposé des juifs à Bergheim.

E. 1667. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1733-1738. — Bailliage de Bergheim. — Permissions d'habiter Bergheim, accordées à des juifs. — Listes des juifs tolérés à Bergheim.

E. 1668. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1742-1754. — Bailliage de Bergheim. — Requêtes présentées par des juifs pour obtenir le droit d'habitation à Bergheim.

E. 1669. (Liasse.) — 50 pièces, papier, allemand et français.

1753-1758. — Bailliage de Bergheim. — Décompte des sommes restant à payer par les juifs du bailliage de Bergheim, pour leur droit de protection. — Plainte de quelques juifs de Bergheim contre le greffier Blanch. — Les seurs Fontaine et Bernard, bourgeois de Colmar, fermiers des revenus de Bergheim, reçoivent l'ordre de ne pas exiger la tâille pour les maisons des juifs. — Requête du procureur fiscal de Bergheim contre la femme Gittel Sée, juive, qui, contrairement aux édits, avait acheté des biens-fonds. — Expulsion de juifs établis à Bergheim sans l'autorisation du seigneur.

E. 1670. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1755-1759. — Bailliage de Bergheim. — Requêtes de juifs habitant Bergheim pour obtenir le droit d'acheter des maisons au dit lieu. — Mesures prises pour l'expulsion de plusieurs familles juives qui ne payaient point au seigneur le droit de protection (*Schirymeld*). — Condamnation au carcan et au bannissement d'Abraham Sée, de Bergheim, pour fait d'usure envers Jacques Korum et consorts. — Procédure

contre Isaac Netter, de Bergheim, accusé de vol. — Requêtes adressées par divers juifs à la seigneurie, pour obtenir la remise du droit de protection.

E. 1671. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1651-1659. — Bailliage de Bergheim. — Doléances présentées à l'assemblée des Etats Généraux par les communautés de Rorschwihr et de Roderen. — Nomination aux fonctions de bailli à Rorschwihr : de Michel Untz ; Joseph Gucker ; André Hohli ; — plaintes contre ce dernier. — Nomination aux fonctions de bailli à Roderen : de François Störckel, en remplacement d'Ignace Kübler ; Antoine Mistler ; Jean Edel ; Jean-Georges Müller.

E. 1672. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1728-1729. — Bailliage de Bergheim. — Construction d'une nouvelle église à Roderen ; — la seigneurie contribue aux frais de construction du chœur ; — réparation à la maison curiale du même lieu ; — procédure à ce sujet entre le curé Hirninger et la seigneurie. — Achat par la seigneurie d'une maison à Roderen, pour la convertir en maison dimière et en cellier. — Plantation de vignes au canton Kochelberg, par la communauté de Saint-Hippolyte ; — les habitants de Bergheim revendiquent la propriété de ce canton. — État de superficies de terrain plantées en vignes dans le bailliage de Roderen.

E. 1673. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français ; 5 plans.

1552-XVIII^e siècle. — Bailliage de Bergheim. — Réparations à la bergerie seigneuriale de Bergheim. — Construction et entretien de la maison dimière à Bergheim. — Travaux de réparation du chœur de Bergheim. — Devis, mémoires et correspondance relatives à la construction et à l'entretien de la maison curiale de Bergheim.

E. 1674. (Liasse.) — 105 pièces, papier, allemand et français.

1760-1768. — Bailliage de Bergheim. — Découverte, concession et exploitation de mines de houille sur le territoire de Bergheim. — Découverte et exploitation de mines de houille sur le ban de Roderen ; — compte du produit de ces mines ; — états des quantités de charbons qu'elles ont fournies pendant une période de 6 ans. — Procédure entre Léonard Melckert, d'une part, et d'autre part David Knoderer de Barr et le sieur Dumoulin, ancien capitaine de dragons, au sujet de l'exploitation des mines de houille de Roderen.

E. 1675. (Liasse.) — 144 pièces, papier, allemand ; 8 plans.

XVIII^e siècle. — Bailliage de Bergheim. — Mémoires à consulter et correspondance relatifs au procès Dumoulin contre Melckert. — Nicolas Joust, bourgeois de Rorschwihr se plaint à la régence de Ribaupierre que les entrepreneurs de la tuilerie de Sélestat aient fait prendre des pierres à chaux

sur la montagne qu'il tient à bail de la seigneurie. — Procès entre les fermiers de la houillière de Lorraine et les seigneurs Melckert et Knoderer, de Barr, au sujet de la séparation des deux houillères ; — intercession du seigneur et arrangement à l'amiable.

E. 1676. (Liasse.) — 47 pièces, papier, français, allemand.

1720-1726. — Bailliage de Bergheim. — Procédure entre le duc Charles IV de Deux-Ponts, seigneur de Ribaupierre et la communauté de Bergheim, qui contestait à son seigneur le droit à lui accordé par lettres patentes du Roi, de faire des fouilles sur son territoire pour l'extraction de la houille.

E. 1677. (Liasse.) — 49 pièces, papier, allemand, français ; 1 pièce, parchemin.

1724-1732. — Bailliage de Bergheim. — Dimes de Bergheim, Roderen et Rorschwihr ; — oppositions faites par ces communautés au nouveau règlement introduit par la seigneurie pour la perception de ces dimes ; — poursuites contre les contrevenants. — État de la dime du vin blanc et rouge à Rorschwihr.

E. 1678. (Liasse.) — 85 pièces, papier, allemand.

1686-1737. — Bailliage de Bergheim. — État de la dîme en vin rouge et blanc, livrée annuellement à la seigneurie par les habitants de Bergheim et de Roderen. — État général de la dîme en vin gentil dans le bailliage de Bergheim. — Bail pour six ans de la dîme en vins et en grains à Rorschwihr et à Bergheim, passé par les nobles de Wangen au profit du seigneur de Ribaupierre. — Adjudication de la dîme en grains à Bergheim.

E. 1679. (Liasse.) — 22 pièces, papier, allemand. 1

1749-1754. — Bailliage de Bergheim. — Journaux de la dîme en vins dans le bailliage de Bergheim. — Spécification des biens décimables envers la seigneurie. — Mémoires et correspondance relative à la dîme en vin à Rorschwihr, que les nobles de Wangen prétendaient leur être due en vin pur et non en raisins. — Arrêt portant règlement pour l'acquittement de la dîme en vin, dans les bans de Bergheim, Roderen et Rorschwihr.

E. 1680. (Liasse.) — 23 pièces, papier, allemand.

1735-1736. — Bailliage de Bergheim. — Liste des habitants corvéables de Bergheim, avec l'indication des sommes représentatives des corvées à payer par chacun d'eux (1 livre 5 sous par tête de bétail).

E. 1681. (Liasse.) — 31 pièces, papier, allemand et français.

1737-1788. — Bailliage de Bergheim. — État du produit des droits de corvée et de protection payés par les habitants de Bergheim. — Sommes produites par la perception de ces

droits, au profit de la seigneurie : en 1759, 896 livres ; en 1788, 1288 livres.

E. 1682. (Liasse.) — 34 pièces, papier, allemand.

1736-1788. — Bailliage de Bergheim. — États du produit des droits de corvée payés par les habitants de Roderen et de Rorschwihr. — Année 1764, Roderen, 113 livres ; en 1782, 150 livres ; — à Rorschwihr, 1766, 102 livres ; en 1784, 154 livres.

E. 1683. (Liasse.) — 111 pièces, papier, allemand.

1754-1766. — Bailliage de Bergheim. — Réglements de vendange ; — visite des bans de Roderen, Rorschwihr et Bergheim.

E. 1684. (Liasse.) — 109 pièces, papier, allemand.

1765-1789. — Bailliage de Bergheim. — Réglements de vendange du bailliage de Bergheim, indiquant l'époque où doit commencer la vendange et celle où doivent être coupées les différentes espèces de raisins. — Protestation de la communauté de Roderen contre le règlement de vendange de 1788. — Procès-verbaux de visite des bans pour fixer l'ouverture de la vendange, indiquant l'état de maturité des vignes.

E. 1685. (Liasse.) — 46 pièces, papier, allemand.

1723-1737. — Bailliage de Bergheim. — Journaux des rentes et dîmes en vin, perçues par la seigneurie dans le bailliage de Bergheim. — Rente de 12 pots de vin, due annuellement par Joseph Gratt, bourgeois de Bergheim. — Colligendes des rentes en vin, argent, grains et volaille, dîtes rentes de Gilgenberg, Hattstatt, Bechlen et Uttenheim, dues dans les communes de Bergheim et Rorschwihr.

E. 1686. (Liasse.) — 40 pièces, papier, allemand.

1742-1788. — Bailliage de Bergheim. — États des habitants de Roderen, Rorschwihr et Bergheim, qui paient annuellement à la seigneurie la dîme en vin rouge.

E. 1687. (Liasse.) — 79 pièces, papier, allemand.

1690-1756. — Bailliage de Bergheim. — États, descriptions et colligendes des rentes d'Uttenheim. — Procédure au sujet d'une rente de 2 mesures de vin au ban de Bergheim, dépendant de la rente dite Bechisch-Zinns.

E. 1688. (Liasse.) — 78 pièces, papier, allemand et français.

1698-1785. — Bailliage de Bergheim. — Mémoires, réclamations etc., relatifs aux corvées. — Contestation au sujet des corvées dues au seigneur de Bergheim, par les habitants de la seigneurie, dont ceux-ci voulaient réduire le nombre, fixé à 5 par an. — États des revenus seigneuriaux dressés pour fixer les termes des paiements à faire aux juifs Baruch et Meyer Weil, en vertu du traité du 5 novembre 1716. — Contestation entre Egenolphe de Ribau-

pierre et le magistrat des communes de Bergheim, Orschwiller et St-Hippolyte, qui avaient porté atteinte aux droits seigneuriaux d'Eguenolphe. — Mémoire présenté au roi Louis XV par le prince Christian IV, pour être autorisé à percevoir dans la terre de Bergheim tous les mêmes droits seigneuriaux que dans les autres terres et seigneuries.

E. 1089. (Liasse.) — 132 pièces, papier, allemand et français.

1686-1700. — Bailliage de Bergheim. — Mémoires, actes publics et correspondance relatifs à la vente de la seigneurie de Bergheim consentie, sous la condition de rachat, par Christian II de Birkenfeld, au profit du baron Reding de Biberach, seigneur de Mommeren ; — bordereau des titres et documents concernant la seigneurie de Bergheim, livrés à l'acquéreur. — Projet, non suivi d'exécution, de rachat de la seigneurie par deux bourgeois de Ribauvillé, sous la réserve, au profit de Christian II, de tous les droits honorifiques ; — cession et transport de la seigneurie de Bergheim, par le baron Reding, à Jean-Frédéric Würtz, ammeister, Daniel Reichshoffer, du conseil des Quinze, et Jean-Jacques Han, banquier, tous trois de Strasbourg ; — procès-verbal de prise de possession de la seigneurie, dressé par George Bourste, bailli royal de St-Hippolyte.

E. 1090. (Liasse.) — 158 pièces, papier, français et allemand.

1695-1752. — Bailliage de Bergheim. — Mémoires, correspondance et actes publics relatifs au rachat de la seigneurie de Bergheim qui avait été vendue par la veuve et les héritiers Hahn, de Strasbourg, au baron de Roll d'Emmenholz, membre du grand conseil de la République de Soleure et capitaine d'une compagnie Suisse pour le service du Roi ; — lettres du comte du Luc, plénipotentiaire à Soleure, adressées au sujet de cette affaire au prince de Birkenfeld.

E. 1091. (Liasse.) — 127 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; français et allemand.

1642-1746. — Bailliage de Bergheim. — Engagement d'une partie des rentes et revenus de la seigneurie de Bergheim. — Projet d'échange entre le baron de Bernbold et le prince Christian. — Titres de rentes souscrits par la seigneurie de Ribaupierre au profit de divers particuliers, transportés ensuite aux commanderies de l'ordre de Malte, de Sélestadt et de Strasbourg. — Résidu de pièces se rapportant au rachat de la seigneurie de Bergheim.

E. 1092. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand ; 2 plans.

1721-1757. — Bailliage de Bergheim. — Forêt seigneuriale de Kalckofen ; — prétentions de la communauté du Bergheim sur cette forêt ; — procès-verbaux constatant les dégradations qui y ont été commises. — Procès-verbaux de débits forestiers. — Forêt d'Ermelsbach ; — les habitants de Bergheim font opposition à la coupe générale que la seigneurie voulait en faire.

E. 1093. (Liasse.) — 80 pièces, papier, français et allemand ; 1 plan.

1450-1786. — Bailliage de Bergheim. — Mémoires relatifs à la procédure entre la duchesse de Deux-Ponts et la commune de Bergheim au sujet de la forêt d'Ermelsbach. — Contestation au sujet du canton de forêt dit Sembach dans la forêt d'Ill. — États des débits commis dans les forêts de la communauté de Bergheim.

E. 1094. (Liasse.) — 83 pièces, papier, allemand et français.

1337-1758. — Bailliage de Bergheim. — États des bois de pressoir délivrés aux habitants de Bergheim et tirés du Sembach ; — requêtes pour en obtenir, suivies de l'avis des forestiers. — Lettres du magistrat de Bergheim à Gaspard de Morimont et Ulrich de Ribaupierre ; — de Turing de Hallwill, landvogt, à Guillaume et Maximin de Ribaupierre, relatives à l'arbitrage entre Bergheim, Orschwiller et Saint-Hippolyte, au sujet de leurs forêts et aux contestations de la ville de Bergheim avec la seigneurie pour l'Ermelsbach et autres bois seigneuriaux où elle était usagère. — Mémoire historique rédigé par le conseiller Radius sur les divers engagements de la seigneurie de Bergheim et sur le droit de la seigneurie de Ribaupierre de percevoir les amendes prononcées pour débits forestiers dans le bailliage de Bergheim.

E. 1095. (Liasse.) — 160 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin ; allemand et français.

1746-1758. — Bailliage de Bergheim. — Procédure entre la seigneurie et le sieur Philippe Bernard, fermier des revenus de la ville de Bergheim, au sujet de la perception des amendes pour débits forestiers ; — procédure relative au même objet entre la seigneurie et le magistrat de Bergheim.

E. 1096. (Liasse.) — 83 pièces, papier, français et allemand.

1480-1754. — Bailliage de Bergheim. — Procès-verbal de visite des pierres-bornes servant de limites entre Ribaupierre et Bergheim ; — procédure entre le sieur Steinheil, receveur de Bergheim, contre André Berger, de Rorschwibr, au sujet d'une amende forestière. — Procédure entre la seigneurie et la ville de Bergheim ; — pièces produites pour prouver le droit de la seigneurie. — Sentences, baux de fermiers des revenus de la ville, statuts et priviléges produits par la ville à l'appui de ses prétentions.

E. 1097. (Liasse.) — 113 pièces, papier, français et allemand.

1649-1755. — Bailliage de Bergheim. — États d'amendes forestières prononcées par le magistrat de Bergheim au profit de la seigneurie. — Procédure contre Joseph André, de Bergheim, condamné pour délit forestier dans l'Hinterwald en 25 livres d'amende, qu'il ne veut point payer au seigneur mais aux trois communautés propriétaires de l'Hinterwald.

E. 1098. (Liasse.) — 150 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; 2 plans.

XVIII^e siècle. — Bailliage de Bergheim. — Procès-verbal de partage et de plantation de pierres bornes séparatives du Hinterwald entre Bergheim, Saint-Hippolyte et Orschwiller. — Plan géométral de l'Hinterwald. — Privileges accordés à la ville de Bergheim par les Archiducs, lui concédant le droit de chasse dans les bois dont elle est propriétaire. — Condamnation de plusieurs habitants de Bergheim pour avoir chassé un dimanche. — Plaintes de la seigneurie de Ribaupierre contre les abus de chasse des habitants de Bergheim. — Conflit de juridiction, au sujet du droit de chasse à Bergheim, entre le magistrat de cette ville et le Conseil Souverain. — La Régence de Ribaupierre défend au chevalier de Haitze de chasser sans permission dans le ban de Bergheim. — Mémoire du conseiller Radius tendant à obtenir du roi Louis XV la cassation des deux arrêts du Conseil Souverain qui assuraient aux habitants de Bergheim le droit de chasse conjointement avec leur seigneur.

E. 1099. (Liasse.) — 140 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand et français.

1717-1758. — Bailliage de Bergheim. — Mémoires, arrêts et autres pièces de procédure produites à l'appui du droit de chasse réclamé par les habitants de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — États des ventes de bois faites au Kalckof.

E. 1100. (Liasse.) — 54 pièces, papier, allemand et français.

1617-1769. — Bailliage de Bergheim. — Contestation au sujet de l'exemption des corvées réclamée par le fermier de l'abbaye de Moyennmoutier (Lorraine) à Rorschwihr. — Berguerie seigneuriale de Bergheim; difficultés avec le magistrat de cette ville, qui en demande la suppression. — Requêtes adressées à la seigneurie pour obtenir des concessions de biens communaux.

E. 1101. (Liasse.) — 66 pièces, papier, allemand et français.

1667-1741. — Bailliage de Bergheim. — Les habitants de Bergheim, alors sujets du duc de Montaigu, refusent de laisser comparaitre devant le bailli de Ribaupierre quelques uns de leurs concitoyens, qui avaient commis des délits dans le ban de la seigneurie. — Prétentions de l'abbé de Moyennmoutier, don Aliot, sur la propriété allodiale de toute la seigneurie de Bergheim; — correspondance à ce sujet entre le bailli de Bergheim, le sieur Duvergey, et le conseiller Stotz. — État des droits exercés dans l'étendue de son ban par la ville de Bergheim. — Droit de confiscation exercé par la seigneurie sur les biens des criminels. — Droit payé à la seigneurie pour obtenir l'autorisation de vendre du fer. — Correspondance relative à la recherche, dans les archives d'Ensisheim restées à Strasbourg, de documents concernant la seigneurie de Bergheim.

E. 1102. (Liasse.) — 120 pièces, papier; 5 pièces, parchemins, français et allemand.

1753-1787. — Bailliage de Bergheim. — Plaintes et rapport des habitants de Bergheim contre le sieur Spraul, receveur des deniers communaux; — contre-rapport de la chancellerie du comté et pièces diverses relatives au sieur Spraul. — Procédure entre le chanoine Götzmann et le sieur Spraul que Götzmann accusait d'avoir détourné une partie de sa fortune. — Correspondance relative à la nomination du sieur Parent à l'office de notaire royal à Bergheim. — Procédure entre le prince Frédéric de Deux-Ponts et Philippe Bernard, bourgeois de Colmar, fermier des revenus de Bergheim, qui, au détriment des droits seigneuriaux, percevait les amendes forestières.

E. 1103. (Liasse.) — 118 pièces, papier, allemand et français.

1584-XVIII^e siècle. — Bailliage de Bergheim. — Arbre généalogique, consultation et autres pièces relatives à une contestation entre Melchior Rieger, de Strasbourg, et Jean Pförtsel, de Bergheim, au sujet d'une succession. — Pâturage et cours d'eau, contestation entre Bergheim et Tannenkirch. — Procédure entre la seigneurie et le magistrat de Bergheim qui récusait au bailli, représentant du seigneur, le droit de prononcer des amendes forestières. — Extrait des protocoles de la ville de Bergheim portant condamnations pour crimes et délits.

E. 1104. (Registre.) — In-folio, papier, 140 feuillets.

1727. — Bailliage de Bergheim. — Compte des recettes et des dépenses, en argent et en nature, du bailliage. — Recettes: 6093 livres; — dépenses: 5152 livres.

E. 1105. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1728. — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses, en argent et en nature, du bailliage. — Recettes: 5241 livres; — dépenses: 4556 livres; — réparations au presbytère de Rorschwihr; — frais de messagers.

E. 1106. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1729. — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes: 3583 livres; — dépenses: 2059 livres.

E. 1107. (Registre.) — In-folio, papier, 144 feuillets.

1730. — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes: 6809 livres, droit de protection payé par les juifs du bailliage, 500 livres (16 livres, 15 sous, 4 deniers par tête); — dépenses: 4902 livres.

E. 1108. (Registre.) — In-folio, papier, 131 feuillets.

1731. — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes: 5545 livres; — dépenses: 2636 livres.

- E. 1109. (Registre.) — In-folio, papier, 126 feuillets.
- 1732.** — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes : 8286 livres ; — dépenses : 5672 livres.
- E. 1110. (Registre.) — In-folio, papier, 110 feuillets.
- 1733.** — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes : 8070 livres ; — dépenses : 5987 livres.
- E. 1111. (Registre.) — In-folio, papier, 143 feuillets.
- 1734.** — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes : 6282 livres ; — dépenses : 4506 livres.
- E. 1112. (Registre.) — In-folio, papier, 126 feuillets.
- 1735.** — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes : 4529 livres ; — dépenses : 2495 livres.
- E. 1113. (Registre.) — In-folio, papier, 175 feuillets.
- 1736.** — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes : 6310 livres ; — dépenses : 4570 livres.
- E. 1114. (Registre.) — In-folio, papier, 147 feuillets.
- 1737.** — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes : 11468 livres ; bail de la bergerie : 100 livres ; vente de vins : 5200 livres ; droit de protection des juifs à Bergheim : 591 livres ; — dépenses : 9459 livres.
- E. 1115. (Registre.) — In-folio, papier, 79 feuillets.
- 1738.** — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes : 11,199 livres ; — dépenses : 9185 livres.
- E. 1116. (Registre.) — In-folio, papier, 85 feuillets.
- 1739.** — Bailliage de Bergheim. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Recettes : 7238 livres ; — dépenses : 4910 livres.
- E. 1117. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.
- 1739-1740.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage de Bergheim. — État des vins blanc et rouge livrés à la cave seigneuriale de Ribauvillé, vendus au bailli Bourst, donnés au président de Salomon, etc.
- E. 1118. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.
- 1739-1743.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Vente de vins provenant des caves seigneuriales ; — gratifications et aumônes en vin ; — Livraisons de vins pour le paiement de travaux faits au compte de la seigneurie.
- E. 1119. (Liasse.) — 50 pièces, papier, allemand.
- 1744-1747.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — États du produit de la vente des vins provenant de la dîme ; vin de compétence (*besoldungswein*) délivré aux employés du bailliage.
- E. 1120. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.
- 1748.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Quittance des appoinements en argent et en nature donnés aux employés du bailliage. — État des vins de la cave seigneuriale de Bergheim.
- E. 1121. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.
- 1749.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — État des amendes forestières prononcées et perçues au profit de la seigneurie.
- E. 1122. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.
- 1750.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Liste des admissions à la bourgeoisie (le droit de bourgeoisie fixé à 20 florins.)
- E. 1123. (Liasse.) — 142 pièces, papier, allemand.
- 1751.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Rôle des amendes forestières ; — frais de messagers.
- E. 1124. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.
- 1752.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — État du produit des corvées et du droit de protection.
- E. 1125. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.
- 1753.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Vins de compétence livrés aux employés de la seigneurie ; — quittance des entrepreneurs de maçonnerie, charpente, etc. ; — état des vins vendus ; — poursuites contre un débiteur.
- E. 1126. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.
- 1754.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Certificat des officiers lorrains de Sainte-Marie attestant que le droit d'*abzug* n'a jamais été payé chez eux par les sujets alsaciens. — État des amendes forestières.
- E. 1127. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.
- 1755.** — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — État des personnes exemptes de corvées ; — ventes de vins et de bois ; — amendes forestières ; — quittance des sommes payées sur la caisse communale.

E. 1128. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1756. — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Amendes forestières perçues au profit de la seigneurie; — amendes forestières de Roderen perçues moitié par la seigneurie et moitié par M. de Bernhold; — correspondance et procès-verbaux relatifs à la rentrée des dîmes.

E. 1129. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1759-1760. — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Quittances de paiements effectués par le receveur seigneurial. — Prix de la mesure de vin en 1756: 5 livres 5 sous; en 1758: 3 livres 10 sous; en 1760: 5 livres 10 sous. — État des journées employées à encaver les vins de la récolte de 1771.

E. 1130. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1777-1786. — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Relevé des erreurs des comptes de 1776 et 1777; — envoi de vins à Strasbourg par des bateleurs d'Illhausen. — Droit de corvée refusé par les juifs de la seigneurie; — procès-verbaux de perquisition de meubles dressés contre eux par le sergent seigneurial.

E. 1131. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1787-1790. — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Contrainte par corps et procès-verbaux de saisies sur des débiteurs de la seigneurie; — produit de la vente des vins en 1787: 21,811 livres; — réparation de la sacristie de Bergheim, accord avec l'entrepreneur Graber; — état des amendes forestières; — quittances de paiements.

E. 1132. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1790-1792. — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives de la comptabilité seigneuriale. — Comptes des recettes et des dépenses en vins; — produit de la vente du vin à Bergheim en 1771: 8699 livres; en 1775: 10,909 livres. — Mercuriale de l'année 1760 (sur des cartes à jouer.)

E. 1133. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1791-1795. — Bailliage de Bergheim. — Pièces justificatives des comptes seigneuriaux; — ventes de vins à Bergheim et à Roderen; — construction de nouvelles caves à Bergheim; — achat de bois pour confection de cuves et tonneaux.

E. 1134. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1800-1851. — Bailliage de Bergheim. — Rôles de la taille en vin et en argent à Bergheim. — Contestation entre le prince de Birkenfeld et le magistrat de Bergheim qui réussit au bailli seigneurial le droit de participer à la répartition de la taille entre les bourgeois.

E. 1135. (Liasse.) — 83 pièces, papier, allemand et français.

1753-1756. — Bailliage de Bergheim. — Résidu de pièces relatives aux comptes des vins de Bergheim et de Roderen. — Protocole de la vérification des comptes de 1753 à 1773. — Nomination d'Antoine Mathebs aux fonctions de prévôt de Bergheim.

E. 1136. (Liasse.) — 127 pièces, papier, allemand.

1540-1785. — Bailliage de Bergheim. — Plainte du bailli Duvergny contre l'hôte de la Croix blanche, qui avait frappé un valet au service de la seigneurie. — Procès-verbal dressé contre le métayer de l'abbaye de Moyenmoutier à Rorschwihr. — Le bailli dénonce des gens d'une noce qui avaient dansé sans permission et réclame ses gages qui ne lui avaient pas été payés depuis trois ans. — État des audiences de justice auxquelles le procureur fiscal a assisté. — Lettre du greffier de Bergheim, Blanck, relative à la présence du bailli Schmidt à la rédaction des inventaires après décès. — Nomination d'un gourmet à Bergheim. — Droit des bandards du Ried.

E. 1137. (Liasse.) — 50 pièces, papier, français et allemand.

1496-XVIII^e siècle. — Bailliage de Guémar. — Jean-Jacques d'Offenbourg, prévôt de Bergheim, déclare, au nom de la maison d'Autriche, ne point porter atteinte aux priviléges de la seigneurie de Ribaupierre en recherchant sur le territoire de Guémar un malfaiteur qui doit être jugé à Bergheim. — Droits du seigneur sur les biens caducs au ban de Guémar. — Arrêt du Conseil d'Etat du Roi qui maintient le duc de Deux-Ponts dans le droit de percevoir un péage à Guémar et Illhausen. — Liste des prévôts et officiers seigneuriaux à Guémar depuis le XV^e siècle. — Nominations à différents offices dans le bailliage et fixation des traitements des employés. — Nominations de prévôts et de jurés de justice à Heidolsheim et du prévôt Louis Engel, à Müssig.

E. 1138. (Liasse.) — 125 pièces, papier, allemand et français; 1 dossier.

1515-1786. — Bailliage de Guémar. — Biens et revenus de la cure de Guémar. — Lettre de Mathias Spörlin, curé de Guémar, à Ulric de Ribaupierre, demandant d'être dispensé de tenir un vicaire. — Lettre du curé Buchel, d'Ohnenheim, accusant les calvinistes de sa paroisse des actes les plus injurieux. — Convention passée à Strasbourg entre le procureur Dom Aubertin, représentant l'abbaye de Munsberg, les délégués d'Ohnenheim, ceux de Heydolsheim, et le curé Ruming, archiprêtre du chapitre rural de Marckolsheim, au sujet de l'église de Heydolsheim, annexe d'Ohnenheim. — Le curé de Guémar donne en fief à Jean Langer, au nom de la seigneurie de Ribaupierre, la moitié des revenus de l'église de Guémar. — Correspondance, mémoires, etc., concernant les réparations exécutées, aux frais du

seigneur en sa qualité de décimateur, à la maison curiale de Guémars. — Agrandissement de l'église de Guémars, part contributive du seigneur de Ribaupierre. — Reconstruction de la chapelle Saint-Maximin de Guémars; — la seigneurie refuse d'y contribuer.

E. 1139. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1627-1788. — Bailliage de Guémars. — Correspondance au sujet des mesures à prendre contre la peste qui ravageait Guémars; — envoi par le sieur Stotz au bailli de Guémars d'un elixir appelé *Schweitzwasser*; — défense aux habitants de Guémars et d'Illhauseren d'avoir des relations avec les Badois et les Würtembergois. — Publication de l'édit royal défendant sous peine de 200 rixdauers d'amende de donner asile à des Bohémiens. — Ordonnance défendant la danse, le jeu et le débit du vin après 9 heures du soir. — Plaintes du recteur de Guémars contre les chasseurs seigneuriens qui tuaient les pigeons. — État des manants du bailliage de Guémars qui paient le droit de protection à la Seigneurie. — Réceptions de bourgeois à Illhauseren et à Ohnenheim. — Plantation d'une pierre borne entre Schlestadt et Illhauseren, dans la forêt d'Illwald. — Abornement du bailliage de Guémars. — Description des limites des bans de Guémars et d'Illhauseren.

E. 1140. (Liasse.) — 112 pièces, papier, allemand.

1515-1766. — Bailliage de Guémars. — Ordonnance de la chancellerie qui autorise le renouvellement des limites des enclos situés dans le ban de Guémars. — Correspondance concernant la délimitation entre les bans de Guémars et de Bergheim et la propriété d'un chemin dit « alter vielweg ». — La chancellerie de Ribaupierre défend d'exercer la médecine à Gervais Schweizer, de Vieux-Brisach. — Extraits du protocole contenant les délibérations des pêcheurs d'Illhauseren; — célébration de la fête des pêcheurs. — Procès-verbal d'élection d'un maître pêcheur. — Dénombrement des habitants de Guémars et d'Illhauseren et des biens-fonds et bestiaux possédés par chacun d'eux. — État des bourgeois et manants d'Ohnenheim. — Dénombrement des habitants de Guémars, de Heydolsheim et de Mussig.

E. 1141. (Liasse.) — 109 pièces, papier, allemand.

1497-1779. — Bailliage de Guémars. — Rupture d'une digue à Illhauseren. — Bail du moulin bannal situé sur la Blind à Heydolsheim. — Découverte d'une mine de tourbe dans la commune de Mussig. — Obligation aux habitants de Mussig d'acheter leur sel au magasin d'Ammerschwihr; — procès-verbal dressé contre un bourgeois de Mussig qui avait acheté du sel à Baldenheim. — Baux emphytétiques des moulins d'Ohnenheim et de Heydolsheim. — Autorisation donnée par Christophe de Baden à Conrad Merschwin, de Strasbourg, de vendre à Guillaume de Ribaupierre la dîme de Guémars; — contrat de vente; — procédure avec les

héritiers de Conrad Merschwin pour le recouvrement du prix de la vente. — Correspondance entre la seigneurie de Ribaupierre, la régence d'Ensisheim et le couvent d'Hugshoffen, au sujet de dix sacs de graine que la seigneurie devait livrer au couvent sur la dîme de Guémars. — Recettes et dépenses de la dîme de Guémars. — Formule du serment des valets dîmiers de Guémars. — Nomination de valets dîmiers; — état du produit des dîmes en grains. — Mémoire sur l'origine de la dîme à Guémars, Mauchenheim et Reichenweyer.

E. 1142. (Liasse.) — 105 pièces, papier, allemand.

1495-1791. — Bailliage de Guémars. — Rentrée des dîmes de Guémars et de Jebseim; — dépenses faites à l'occasion de cette rentrée. — Adjudication de la dîme de différents cantons du bailliage de Guémars. — Pétitions adressées à la Seigneurie par les admodiateurs de la dîme du bailliage de Guémars pour obtenir une taxe modérée. — Adjudication et rentrée de la dîme de coiza dans le bailliage de Guémars. — Correspondance entre le seigneur de Ribaupierre et la ville de Colmar au sujet des bois coupés par des habitants de Guémars et d'Illhauseren dans la forêt dite Niederwald.

E. 1143. (Liasse.) — 123 pièces, papier, allemand.

1430-1674. — Bailliage de Guémars. — Transaction et correspondance entre les seigneurs de Ribaupierre et la ville de Colmar au sujet du droit de chasse prétendu par lesdits seigneurs dans la forêt du Niederwald, appartenant à la ville de Colmar.

E. 1144. (Liasse.) — 120 pièces, papier, allemand.

1570-1676. — Bailliage de Guémars. — Contrôles de revue des habitants du bailliage de Guémars en état de porter les armes. — Défense à tout bourgeois ou fils de bourgeois de prendre du service à l'étranger. — Charges de guerre, fourniture de vivres et impositions pour l'entretien des troupes suédoises et autres en garnison à Guémars. — Misère des habitants de Mussig et Heydolsheim; — impossibilité où ils sont de suffire à l'entretien de deux cavaliers. — Arrestation du bailli de Guémars qui avait insulté les soldats français casernés dans la ville; — J.-J. de Ribaupierre s'adresse à l'infendant d'Alsace, M. de Bausson, pour étouffer l'affaire. — Correspondance entre le comte de Ribaupierre et le duc de Lorraine au sujet du cantonnement des troupes de celui-ci. — États des pertes et dommages éprouvés par les habitants du bailliage de Guémars par suite des passages de troupes, réquisitions et logements militaires.

E. 1145. (Liasse.) — 93 pièces, papier, français et allemand; 1 pièce, parchemin.

1624-1759. — Bailliage de Guémars. — Arrêt de règlement des droits de pâage à percevoir par le duc de Deux-Ponts sur l'Ill à Illhauseren. — Indemnité annuelle de

21 livres au fermier du péage d'Illhaeuseren pour les marchandises vendues par la tuilerie seigneuriale de Guémars. — Admision du péage et de l'ohmgeld à Illhaeuseren. — Envoi à Brisch des meilleurs charpentiers de la seigneurie pour travailler aux arsenaux et magasins de cette ville. — Réquisitions pour le service du roi Louis XIV lors de son passage en Alsace. — Jérôme, baron de Morimont, seigneur de Mussig et de Heidolsheim, accorde à ces deux communautés la jouissance des pâtrages dans leurs bans, avec l'exemption des corvées, moyennant un canon de 35 livres. — État des particuliers de Mussig qui paient le droit de corvée. — Agathe de Ribaupierre hypothéquée à J.-J. de Mulenheim la métairie seigneuriale d'Illhaeuseren pour une somme de 500 florins. — Impostions sur les biens de la Gemein-Morck appartenant à la seigneurie.

E. 1146. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand; 1 plan.

1535-1754. — Bailliage de Guémars. — Mémoires, expéditions et autres pièces concernant les réparations à faire au château de Guémars et aux autres bâtiments seigneuriaux situés dans cette ville. — Envoi à Guémars de quelques hommes pour protéger la ville contre les partis ennemis; — état déplorable du château de Guémars. — Reconstruction d'une aile du château de Guémars; — correspondance à ce sujet entre le Sr d'Aumont, directeur général des fortifications, et le chevalier d'Arnal, capitaine du génie à Schlestadt; — plan du château avec les changements projetés. — Demande du fermier seigneurial Farny aux fins d'obtenir la permission de construire, à ses frais, une écurie dans l'enclos du château. — Règlements, baux, inventaires, etc., de la métairie seigneuriale située à Guémars. — Réparations à la grande dimière.

E. 1147. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1761-1762. — Bailliage de Guémars. — Construction de la tuilerie seigneuriale de Guémars; adjudication des travaux; — pièces justificatives des comptes de dépense.

E. 1148. (Liasse.) — 155 pièces, papier, allemand. ^{1 plan}

1524-1754. — Bailliage de Guémars. — Réparations au moulin seigneurial de Jebshem. — Décomptes arrêtés entre le seigneur de Ribaupierre et les meuniers du moulin seigneurial de Jebshem, relativement à des reliquats de leurs canons. — Réparations à la maison du garde forestier d'Illhaeuseren. — Descriptions et renouvellements de biens fonds d'Augustiner Lohu et Schlossacker, au ban de Guémars, affermés successivement à Jean Sitter, à la famille Grundrich, à Martin Steiner et à Mathias Glaser.

E. 1149. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1630-1759. — Bailliage de Guémars. — Bail du moulin Niedmühl à Guémars passé au profit du sieur Müller. —

Acquisitions au profit du seigneur de Ribaupierre du bien d'Ödenwald située à Mussig, du moulin banal de Heidolsheim. — Descriptions géométriques des biens situés dans le ban de Guémars. — Baux à terme: de la laiterie seigneuriale d'Illhaeuseren; de bergeries situées à Guémars et autres lieux; d'une prairie située au canton dit Heygiesen; — de la maison de berger à Guémars, passé au profit: de Léonard Farny, Samuel Lyroth et Charles Klumpen, le prévôt de Roderen. — Baux de la maison seigneuriale dite Garthenhaus, à la porte de Guémars. — Bail de la métairie seigneuriale de Mussig. — Baux: de différents terrains dans la forêt d'Illhaeuseren; — d'un pré et d'un champ dans le Kalckoffen à Bergheim; — d'autres biens situés dans la Gräffenhurst, dans l'Illwald, dans la Nassau et la Junghurst, forêts du ban d'Illhaeuseren.

E. 1150. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1743-1746. — Baux des forêts seigneuriales et de la ville de Guémars. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre et Guillaume de Walbach, au sujet de la possession du pré Brügelmatz à Ohnenheim. — Adjudications de saules, foins et regains aux cantons Heygiesenmatt, Stellwegen, Neuwald et Rohrboden à Illhaeuseren. — Renouvellement des biens et rentes dépendant de la métairie seigneuriale de Heidolsheim.

E. 1151. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1518-1759. — Bailliage de Guémars. — Correspondance de la Régence d'Ensisheim avec Egenolphe et Eberhard de Ribaupierre, et lettre de l'archiduc Ferdinand à Egenolphe au sujet d'un chemin de traverse, allant de Guémars à Bergheim, que ceux de Bergheim avaient détruit comme nuisant à leur pèage. — Correspondance entre le magistrat de Colmar, la seigneurie de Ribaupierre et le comte de Würtemberg relative à un fossé dérivé de la Fecht creusé par les habitants d'Ostheim. — Prétentions de l'abbaye de Moyenmoutier sur Guémars. — État des charges et dépenses de la ville de Guémars, traitements et compétence du greffier. — Prêt de 1000 florins par la ville de Guémars à Eberhard de Ribaupierre. — Ordre au prévôt de faire murer une porte qui avait été ouverte dans le mur d'enceinte. — Demandes tendant à convertir des prés en terres labourables.

E. 1152. (Liasse.) — 115 pièces, papier, allemand et français.

1769-1759. — Bailliage de Guémars. — Plaintes des élus de la ville de Guémars au nom de toute la bourgeoisie contre le bailli, le stettmeister, le greffier et le procureur fiscal; — décision de M. de Blair, intendant d'Alsace, admettant certains chefs de plainte et y faisant droit et repoussant les autres. — Inventaire des titres concernant la ville de Guémars saisies chez le stettmeister Grollemund pour être déposés au greffe de la ville. — Nomination du sieur Klein en remplacement d'Antoine Grollemund aux fonctions de stettmeister.

— Cahier de doléances de la ville de Guémar, à son seigneur le duc de Deux-Ponts, et transaction.

E. 1155. (Liassé.) — 115 pièces, papier, allemand et français.

1554-1789. — Bailliage de Guémar. — Requête des communautés de Guémar et d'Illhaeusern tendant à ce que toutes les communautés du bailliage contribuent avec elles à la dépense des deux ponts à construire sur la nouvelle chaussée. — Destruction d'un pont sur la chaussée de Guémar au Rhin; — la communauté de Grussenheim refuse de réparer. — Plans de détail des ponts d'Illhaeusern. — Procédure entre les communautés de Guémar et d'Illhaeusern au sujet de la rupture du pont provisoire d'Illhaeusern. — Lettre de remerciement d'Egonolphe de Ribaupierre au magistrat de Bergheim qui avait contribué à la réparation du chemin dit Bruckenweg, ruiné par les inondations. — Extrait des comptes du bailliage de Guémar constatant que la seigneurie a entretenu le Bruckenweg.

E. 1154. (Liassé.) — 159 pièces, papier, allemand et français.

1566-1741. — Bailliage de Guémar. — Affaires criminelles et correctionnelles, la plupart incomplètes. — Hans Schocken, de Marckolsheim, est condamné à faire amende honorable à l'église pour avoir travesti le dimanche. — Incendie de la ferme seigneuriale d'Illhaeusern. — Jean-Georges Riederer est condamné au bannissement pour avoir, dans une rixe, tué d'un coup de bûche David Maurer, d'Illhaeusern. — Confiscation des biens de Jean Schlickerlin, condamné aux galères. — Cas de sorcellerie à Müssig devant être jugé par les gens de justice d'Ohnenheim. — Procédure criminelle contre J. X. de la commune de X., convaincu d'avoir tué son père; il est condamné à être roué vif, à démeurer trois heures sur la roue et à être ensuite étranglé.

E. 1156. (Liassé.) — 100 pièces, papier, allemand.

1569-1775. — Bailliage de Guémar. — Mise en jugement de divers habitants de Müssig et de Heidolsheim, accusés de vol. — Promesse d'extradition des malfaiteurs délivrée à la seigneurie de Ribaupierre par le magistrat de St-Hippolyte. — poursuites contre le docteur Fatio de Colmar pour injures. — Lettres emphatisantes de Charles, prince palatin de Deux-Ponts, accordant à l'un des fils J. George Rauch, de Ribeauvillé, et à ses descendants mâles, le droit d'exercer l'officier d'exécuteur des huities œuvres dans les villages d'Ohnenheim, Müssig, Heidolsheim et Jebenheim.

E. 1156. (Liassé.) — 150 pièces, papier, allemand.

1569-1772. — Bailliage de Guémar. — Requête des nobles de Ruest à la seigneurie en faveur de leurs sujets de Riedwirh, accusés de vol. — Coups et blessures, dommages-intérêts. — Frais d'entretien de la nommée Marie Fallér, pendue à Guémar. — Condamnation à 15 jours de prison de Jean Vogel, confirmée par arrêt du Conseil Souverain. — Contestation en matière civile entre Grégoire Vogelsang, de

Tannekirch et Jacques Hemmerlin, de Guémar. — Propos injurieux contre la seigneurie tenus par Michel Wendling, enquête. — Procédure entre Martin et Michel Grundreich, d'une part et Martin Beysang d'autre part, qui réclamait aux premiers une somme de 596 livres. — Contestation entre Philippe Müller, de Bergheim, et André Grundreich, de Guémar, d'une part et d'autre part Thomas Koman, au sujet d'une habitation que Müller avait achetée de la succession de son beau-père et que le magistrat de Bergheim avait vendue à Koman.

E. 1157. (Liassé.) — 97 pièces, papier, allemand et français.

1557-1716. — Bailliage de Guémar. — Inventaire analytique de plusieurs titres anciens concernant les sept communes de la *gemein-Marc*. — Règlement de la *Mark commune* arrêté le 23 mai 1580 par les délégués de Ribeauvillé, Guémar, Bergheim, St-Hippolyte, Orschwiller, Ohnenheim, Eischenheim. — Jugement, en forme de règlement, touchant les forestiers et gardes-ried dans la *Mark commune*. — Mémoire sur la *Mark*. — Réunion des maires des 7 communes de la *Mark* pour la visite des limites du pâturage appelé *Wassen-Mättlen*. — Intervention du seigneur de Ribaupierre, en qualité de seigneur de La *Mark*, dans les contestations entre les communes de Bergheim, Saint-Hippolyte, Orschwiller et Liedprey, au sujet des forêts de l'arrière *Mark*. — Contestation, à propos de la chasse et du pâturage dans le Riedt, entre la ville de Colmar et la seigneurie de Ribaupierre. — Différend entre le duc Charles de Lorraine prenant le fait et cause de ses bourgeois de Saint-Hippolyte, d'une part, et d'autre part Eberhardt de Ribaupierre, au sujet du droit de juridiction, de la haute justice, de la chasse et de la pêche dans un canton de la *Mark*; — intervention de la Régence d'Ensisheim.

E. 1158. (Liassé.) — 150 pièces, papier, allemand.

1557-1726. — Bailliage de Guémar. — Forêt du Falbenwasser; — contestation entre les communes de Bergheim, de St-Hippolyte et d'Orschwiller et la seigneurie de Ribaupierre. — Parcours des bestiaux dans la Nassenau, contestation. — Contestation entre le bailliage de Bergheim, au nom de la maison d'Autriche, et le seigneur de Ribaupierre, au sujet du droit de juridiction à exercer sur un voleur de bestiaux arrêté dans le canton de la *Gemeinmark* dit am Riedt. — Description des limites entre la seigneurie et les forêts de la *Mark* supérieure. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace maintenant la ville de Guémar dans son droit d'usage dans les forêts de la *Mark*. — Contestation entre la seigneurie et la ville de Sélestat au sujet des limites entre les deux juridictions au canton Sembach.

E. 1159. (Liassé.) — 150 pièces, papier, allemand.

1725-1789. — Bailliage de Guémar. — Lettres circonscriptives adressées par la seigneurie de Ribaupierre aux com-

munes de La March et visées par les baillis ou prévôts de ces communes, portant invitation d'assister à la cérémonie du *Schwörtag*, à Illheuseren, et de procéder à la visite de la March.

E. 1160. (Registre.) — In-folio, 242 feuillets, papier, allemand.

1521-1569. — Bailliage de Guémars. — Recueil concernant La March, *umbrött* ou tournée d'inspection de La March, de l'état des bois, des pierres-bornes, etc.; — procès-verbaux des réunions annuelles dites *Schwörtag* tenues à Illheuseren par les représentants des sept communes usagères et le représentant du sire de Ribaupierre, seigneur de La March. — Procès-verbal de nettoyement de La March et délimitation de la forêt de Bergheim.

E. 1161. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier, allemand.

1701-1729. — Procès-verbaux des réunions annuelles du *Schwörtag* tenues dans la chambre haute de l'auberge d'Illheuseren (à la Couronne).

E. 1162. (Registre.) — In-folio, 185 feuillets, papier, allemand et français.

1730-1759. — Procès-verbaux des réunions annuelles du *Schwörtag* et des visites générales de La March. — Visite de l'année 1736 faite en présence de Louis de Boulach, grand-veneur de la comtesse douairière palatine.

E. 1163. (Registre.) — In-folio, 456 feuillets, papier, allemand.

1761-1785. — Bailliage de Guémars. — Procès-verbaux des réunions annuelles du *Schwörtag* et visites générales de la *gemein-March*. — Liste nominative des personnes qui ont assisté, à pied ou à cheval, à la visite générale de 1767 (107 personnes).

E. 1164. (Liaison.) — 19 pièces, papier, français et allemand.

1777-1788. — Procès-verbaux des réunions annuelles du *Schwörtag*. — Visite et description des forêts seigneuriales situées dans La March commune.

E. 1165. (Liaison.) — 108 pièces, papier, allemand.

1789. — Bailliage de Guémars. — Rapports sur des délits commis dans les forêts seigneuriales de La March commune.

E. 1166. (Liaison.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1795-1795. — Bailliage de Guémars. — Forêts de La *Gemein-March*. — Prime à payer pour les loups tués dans la *gemein-March*; — état des loups tués. — Chevaux appartenant à des habitants de Sélestat trouvés dans la *gemein-March*, amendes prononcées contre leurs propriétaires. — Augmentation de solde du forestier François Bar; — procédure instruite contre lui pour avoir tué, dans le cas de légitime défense, un habitant d'Illheuseren; des lettres de rémission lui sont accordées par le Roi.

E. 1167. (Liaison.) — 80 pièces, papier, allemand et français.

1778-1789. — Bailliage de Guémars. — La communauté de Guémars demande du bois à la seigneurie pour le rétablissement du pont dit *lange Steeg*, renversé par les eaux. — — Frais occasionnés à la ville de Guémars par la tenue du *Schwörtag*. — Amende contre trois gardes qui avaient péché dans les eaux seigneuriales de la *gemein-March*. — Correspondance de la chancellerie de Ribauvillé avec le sieur Balaëhr, syndic de la ville de Sélestat, au sujet d'un arbre coupé dans le ban de cette ville; — visite par le sous-inspecteur des forêts Zappfel. — Dégredations commises par les communes dans les forêts de la *gemein-March*; — tentative d'assassinat sur un forestier scieur urial.

E. 1168. (Liaison.) — 48 pièces, papier, allemand et français.

1782-1782. — Bailliage de Guémars. — Pièces d'une procédure au sujet de délits commis dans la *gemein-March*, avec une consultation de l'avocat Chauffour le Jeune. — Visite et description de cantons forestiers de la *gemein-March* par Daniel-Adam Eggerlé, arpenteur de la ville de Colmar et Louis Meyer, forestier de la baronnie de Hatstatt.

E. 1169. (Liaison.) — 87 pièces, papier, allemand et français.

1785-1789. — Bailliage de Guémars. — Canardières de Guémars. — Baux de la canardières. — Comptes du produit de la vente des canards sauvages; — d'octobre 1771 à avril 1772, 6619 pièces ayant produit 4360 livres, 14 sous. — Frais d'entretien de la canardières. — François Farni, de Guémars, est appelé à Deux-Ponts pour y installer une canardières. — Notes de canards donnés en présent à divers officiers de la seigneurie. — Braconnages commis à la canardières par les paysans des environs, se fondant sur l'article 5 du décret de l'Assemblée Nationale du 5 août 1789.

E. 1170. (Liaison.) — 52 pièces, papier, allemand et français; 1 pièce, parchemin.

1532-1765. — Bailliage de Guémars. — George Burmann et Antoine Tietsch, bourgeois de Bergheim, sont condamnés à l'amende pour avoir chassé de nuit dans La March; ils promettent de ne plus porter d'armes qu'en cas de guerre. — Correspondance et mémoires entre le seigneur de Ribaupierre et le noble de Rathsamhausen d'Elenweiler au sujet de délits de chasse commis dans les forêts de l'Ill par le meunier de Baldenheim. — Correspondance entre la chancellerie de Ribauvillé et les magistrats de la ville de Sélestat, au sujet de battues aux loups à faire dans les forêts de l'Ill appartenant à cette ville, mais dans lesquelles le duc de Deux-Ponts avait le droit de chasse, qu'il tenait en fief de l'évêque de Strasbourg.

E. 1171. (Liaison.) — 45 pièces, papier, allemand et français.

1701-1764. — Bailliage de Guémars. — Mémoires et procès-verbaux d'audition de témoins au sujet d'officiers

de la garnison de Sélestadt, rencontrés en flagrant délit de chasse sur les terres du seigneur de Ribauville ; — ils maltraitent le chasseur seigneurial et n'échappent au mauvais parti que voulaient leur faire les habitants d'Illhauseren que par l'intervention du conseiller Scheid et du grand veneur M. de Hesingen ; — le marquis d'Huxelles, commandant militaire de la province, fait ses excuses à la seigneurie et renouvelle aux officiers de la garnison de Sélestadt la défense de chasser sur les terres de Ribauville. — Défense de la chancellerie aux habitants de la seigneurie d'avoir des chiens de chasse et de sortir armés de fusils. — Défauts de chasse commis dans les terres de la seigneurie par des habitants de Sélestadt. — Contestation entre le magistrat de Sélestadt et le seigneur de Ribauville au sujet du droit de chasse dans quelques forêts appartenant à la ville de Sélestadt, qui demande que les forestiers nommés par la seigneurie lui prétent serment.

E. 1175. (Liasse.) — 58 pièces, papier, allemand et français.

1767-1789. — Bailliage de Guémars. — Procédure entre François-Antoine Jourdain, de Bergheim, pour délit de chasse commis dans le ban d'Ohnenheim. — Mesures à prendre pour la conservation du gibier seigneurial. — Autorisation au greffier de Guémars de prendre des alouettes. — Mémoire du conseiller Radier tendant à refuser le droit de chasse sollicité par le sieur Lefébure, curé de Guémars. — Chemins et ponts à établir dans la forêt dite Burgerwald, afin de faciliter les chasses seigneuriales.

E. 1173. (Liasse.) — 40 pièces, papier, allemand et français ; 2 plans.

1771-1772. — Bailliage de Guémars. — Défauts de pêche commis par des habitants de Bergheim, sentence de la Cour de Rothweil. — Règlement donné par Egonolphe de Ribauville aux pêcheurs du bailliage de Guémars. — Rapports et correspondance au sujet du droit de pêche dans les rivières. — Correspondance entre la chancellerie de Ribauville et la ville de Colmar au sujet de la pêche dans l'Ill. — Adjudication de la pêche dans les rivières du bailliage de Guémars. — Location du droit de pêche dans la commune de Musig. — Dégâts commis par les officiers de la garnison de Sélestadt à la pêche de Guémars, dont le curé de Guémars avait l'admission ; il refuse d'en payer le canon annuel à la chancellerie ; — procédure.

E. 1174. (Liasse.) — 36 pièces, papier, allemand et français.

1787-1788. — Bailliage de Guémars. — Rente de 4 poisssons à livrer annuellement par chaque pêcheur d'Illhauseren ; — ils demandent à être libérés de cette redérence. — Suppliques adressées à la seigneurie par la corporation des pêcheurs aux fins de voir diminuer leurs charges et soutenir leurs droits. — Contestations entre les pêcheurs de Colmar et ceux d'Illhauseren. — Conditions du droit de pêche dans la rivière de la Blind, traversant le territoire de

Heidolsheim. — Défense aux pêcheurs de Guémars de prendre des canards d'eau. — Requête au maréchal de Contades au sujet d'un nommé Vontratt, habitant de Bergheim, qui, en compagnie de ses trois fils, dévastait les rivières d'Illhauseren, lourdes à de pauvres pêcheurs.

E. 1175. (Liasse.) — 44 pièces, papier, allemand ; 1 pièce, parch.

1423-1569. — Bailliage de Guémars. — Lettre du magistrat de Strasbourg à Rudolphe de Neuenstein, bailli de la seigneurie de Ribauville, au sujet de quelques bateaux chargés de vin que les habitants de Sélestadt, en contestation avec ceux de Strasbourg, empêchaient de passer. — Lettre du magistrat de Sélestadt à Maximin de Ribauville lui fournissant les renseignements qu'il a demandés sur la mesure ordinaire employée par les pêcheurs de Sélestadt, sur la construction de leurs baraquas à poisssons, etc. — Correspondance entre Maximin, Guillaume et Egonolphe de Ribauville et l'évêque de Bâle ou le magistrat de Sélestadt, pour la visite de l'Ill (Illfahrt und Besichtigung). — Règlements pour le cours de l'Ill arrêtés à Maizeneheim par les députés des villes de Strasbourg, Ebersheim, Sélestadt, Colmar, de l'évêque de Strasbourg, du margrave de Bâle et de la seigneurie de Ribauville.

E. 1176. (Liasse.) — 13 pièces, papier, allemand.

1598-1653. — Bailliage de Guémars. — Procès-verbaux de visite du cours de l'Ill. — Correspondance entre la ville de Colmar et la seigneurie de Ribauville. — Compte des dépenses de la visite du cours de l'Ill en 1627 : 765 florins, 6 sous, 10 deniers.

E. 1177. (Liasse.) — 15 pièces, papier, allemand et français.

1733-1777. — Bailliage de Guémars. — Requête adressée à l'intendant d'Alsace par les habitants d'Illhauseren pour être dispensés des corvées imposées à la communauté pour les travaux de l'Ill ; — décision du subdélégué général les débattant de leur demande. — Visite de l'Ill par l'inspecteur des ponts et chaussées Chassain. — Rectification du lit de la rivière d'Ill au canton Jonas Mattieli. — Ordonnance du baron de Lucé, intendant d'Alsace, enjoignant à toutes les communautés riveraines de l'Ill de curer le lit de cette rivière, et ordonnant le dragage des gués à un pied au-dessous des plus basses eaux.

E. 1178. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1771-1783. — Bailliage de Guémars. — Droits de la colonie de Guémars appelée Rappolsteinisch ou Trocken-Dünckhoff. — Baux et enchères des biens seigneuriaux. — Défauts de pêche commis par des habitants de Guémars et d'Illhauseren. — Modèle d'état des ventes seigneuriales. — Rentes dues à la seigneurie dans le ban de Guémars. — Adjudication de bois dans les forêts de Guémars et d'Illhauseren. — Relevé des rentes foncières et emphytéotiques dues à la seigneurie dans différentes communes du bailliage (2223 fr.).

- E. 1179. (Liaise.) — 55 pièces, papier, allemand et français.
- 1726-1759.** — Bailliage de Guémars. — Location des prés dits *heggiesen*. — Redevance payée par les pêcheurs d'Illhauseren. — Construction d'un moulin à Guémars. — Vente à Jean Beudon, prévôt d'Illhauseren, de 2/3 d'une maison et jardin avec leurs dépendances. — Vente et baux de biens-fonds possédés par Joseph Wendling, affectés d'une rente emphytéotique envers la seigneurie. — Bail de la bergerie de Guémars. — Location d'une pièce de vigne et du jardin du château de Guémars. — États des censitaires de rentes en argent sur Guémars et Illhauseren. — Contestation de la seigneurie avec le recteur de Guémars au sujet du droit de propriété et de jouissance d'une pièce de jardin dans le fossé de la ville de Guémars.
- E. 1180. (Liaise.) — 41 pièces, papier, allemand et français.
- 1631-1759.** — Bailliage de Guémars. — Concession au bourgmestre Beudon d'un jardin à Guémars. — Bail par enchères d'un jardin dans les fossés de Guémars. — Renouvellement de biens seigneuriaux. — Contre-cens dû par la seigneurie de Ribaupierre à celle de Riquewihr et acquitté par les fermiers de la colonie de Saint-George, de Nancy.
- E. 1181. (Liaise.) — 76 pièces, papier, allemand.
- 1566-1739.** — Bailliage de Guémars. — Bien seigneurial dit *Augustiner lehengut*. — Offre de vente par les héritiers Daser à la seigneurie de Ribaupierre. — Droit de retrait réservé à la seigneurie sur les biens vendus à Zacherie Papelier. — Requêtes adressées à la chancellerie par des fermiers de biens seigneuriaux pour obtenir la remise d'une partie de leur canon. — Décision de M. de La Houssaye, intendant d'Alsace, portant que les habitants de Guémars qui tiennent à ferme des biens seigneuriaux, devront contribuer au paiement des deniers royaux. — Mémoire de la chancellerie sur les biens seigneuriaux dépendant du château de Guémars.
- E. 1182. (Liaise.) — 150 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.
- 1699-1780.** — Bailliage de Guémars. — Fermiers de biens seigneuriaux; — dommages causés par la grêle, requêtes en diminution des redevances. — François Farny demande à bail le bien dit *Schlosslehen*. — Empiètements de la communauté de Guémars sur un bien seigneurial. — Procédure contre Thiébaut Georgenthum, fermier d'un bien seigneurial, qui ne payait plus le prix de son bail. — Échange de biens entre la seigneurie et Jean Bohn, le tuillier. — Dime seigneuriale. — Suppliques adressées à la seigneurie par les adjudicataires de la dime de Guémars, afin d'obtenir des rabais pour des dégâts et pertes qu'ils ont éprouvés par la grêle, les inondations et autres causes fortuites. — Procédure entre Michel Schnadter, le vieux, d'une part, et Michel Roser, le dernier en qualité d'admodiateur de la dime de Guémars, d'autre part, au sujet de la dime dite *Kaubschenden*, sur les propriétés appelées: *alten Viehweg*.
- E. 1183. (Liaise.) — 63 pièces, papier, allemand.
- 1474-1612.** — Bailliage de Guémars. — Lettres de Catherine et de George Melchior de Rathsamhausen à Marie d'Erpach, douairière de Ribaupierre, et à son fils Eberhardt, à Michel Elwein, secrétaire de la chancellerie, et à J. Sébastien Ostringer, conseiller de la seigneurie, mémoires, renouvellements de biens-fonds, etc., relatives à une contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et la famille de Rathsamhausen, au sujet d'un corps de biens situé à Guémars, Bergheim et Ribaupierre, dont les Rathsamhausen réclamaient la propriété pour un tiers.
- E. 1184. (Liaise.) — 50 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand.
- 1576-XVII^e siècle.** — Bailliage de Guémars. — Rente de 11 réseaux, moitié blé, moitié orge, constituée par Eberhardt de Ribaupierre au profit de Jean Meserer, de Bergheim. — Bien dit *Altenkastenlehen*, situé à Guémars, contestation entre Martin Grundtreich, Thiebaut Schwein, André Umlidenstock et Thomas Ketzinger, agissant comme tuteurs des enfants de Jean Seiter et de Thomas Hartmann, d'une part, et d'autre part, Jean Lütz, de Guémars. — Lettre du magistrat de Sélestat à Egenolphe de Ribaupierre, lui recommandant les intérêts de Valentine Gott, ancien bourgmestre de Sélestat, qui avait acheté un bien à Guémars et qui se voyait troublé dans la jouissance de ce bien par le magistrat du lieu. — Lettres adressées à la chancellerie de Ribaupierre par divers particuliers, pour réclamer son intervention administrative au sujet de biens censiers qu'ils possèdent à Guémars.
- E. 1185. (Liaise.) — 100 pièces, papier, allemand et français; 1 plan.
- 1674-1759.** — Bailliage de Guémars. — Dépenses faites par la seigneurie pour le jeune Petersholz envoyé à Dourach pour apprendre l'art de la chasse; — il est employé à la canardière de Guémars. — Prix des bois provenant des forêts situées dans le bailliage de Guémars. — Installation et traitement du chasseur seigneurial de Guémars, Laurent Schmitt. — Débits forestiers commis dans la *gemein-Marc*. — Plans de cantons de forêts en litige entre la seigneurie et la commune de Bergheim. — Affaires forestières, pièces diverses. — Procès-verbal de visite des forêts de Guémars et d'Illhauseren.
- E. 1186. (Liaise.) — 50 pièces, papier, allemand et français.
- 1600-1758.** — Procédure entre les prévôt et chanoines de l'église collégiale de Nancy, demandeurs, et le comte de Ribaupierre, défendeur, qui avait empêché les premiers de faire une coupe dans un bois à eux appartenant, près de Guémars, en faisant enlever les haches des bûcherons; — sentence interlocutoire. — Mémoire relatif aux biens possédés par la collégiale de Nancy à Guémars, rédigé par l'abbé Fournier (démolition de la chapelle Saint-Denis à Guémars, lors du siège des Impériaux, pour la construction d'une batterie). — Opposition faite par la seigneurie de

Ribaupierre à une décision de l'intendance d'Alsace, autorisant le chapitre de Nancy à défricher un canton de forêt situé à Illhaeusern dans la Marck-commune et où le seigneur de Ribaupierre avait droit de chasse.

E. 1187. (Liasse.) — 25 pièces, papier, allemand et français.

1602-1778. — Bailliage de Guémars. — Chevaux et bestiaux de la seigneurie gardés par quatre hommes armés de mousquets, pour les protéger contre les troupes étrangères qui occupent l'Alsace. — Le magistrat de Sélestadt est autorisé par la seigneurie à envoyer ses bestiaux dans le *Ried*. — Transaction entre Henri, baron de Morimont, seigneur du village de Mussiaig, et Jean-Frédéric de Rathsmhausen zum Stein, seigneur de Balderstein, réglant un différend entre les sujets des deux communautés, relativement au pâturage et à la glandée dans le bois de Hessenheim. — Accord entre Jérôme de Morimont et les villages de Mussiaig et Heidolsheim, pour la jouissance des pâturages moyennant un canon annuel de 35 livres. — État des moutons, brebis et agneaux de la bergerie seigneuriale; — ventes de laine. — Bail de la bergerie et du colombier de Guémars passé à François Farny. — Consultation d'avocats sur le droit de tenir des colombiers particuliers à Guémars et autres lieux de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 1188. (Liasse.) — 48 pièces, papier, allemand et français.

1555-1759. — Bailliage de Guémars. — Installation de Jean Lederlin, d'Augsbourg, chasseur seigneurial à Guémars; remises qui lui sont faites par pièces tuées. — Nomination de chasseurs seigneuriaux et gardes forestiers; — de J. J. Rieding, comme garde-chasse des bans d'Olhausenheim, Heydolsheim et Mussiaig. — Gages du forestier seigneurial Sébastien Baumann. — Correspondance entre la Chambre forestière de Ribaupierre et le magistrat de Sélestadt, au sujet de la prestation de serment des agents forestiers seigneuriaux.

E. 1189. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1552-1720. — Bailliage de Guémars. — Vente par Nicolas de Kogenheim à Jean de Haute-Ribaupierre de sa part d'une forêt située au ban de Guémars, ayant appartenue à Volmar de Roichenberg. — Renouvellement de limites et plantation de pierres-bornées entre la seigneurie de Ribaupierre et le ban de la ville de Colmar. — État des impositions payées par la commune de Guémars à la seigneurie, à l'appui d'une lettre où le magistrat, au nom des bourgeois, se plaint des impositions trop lourdes dont ils sont chargés. — Requêtes de divers bourgeois et habitants de Guémars à la seigneurie pour obtenir soit du bois de construction, soit l'autorisation d'envoyer leurs porcs à la glandée dans le Holzacker.

E. 1190. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1600-1726. — Bailliage de Guémars. — Chasseurs seigneuriaux à Illhaeusern, leur traitement. — Échange

entre les chanoines de Saint-Dié et la seigneurie de Ribaupierre de la forêt dite *Gömar-hardt* contre le quart de la grosse dîme en grains de la paroisse d'Engiville (Ingersheim) et de Katzenthal. — Reconstruction d'un pont à la porte de Guémars; — demande en autorisation de prendre du bois dans la forêt seigneuriale. — Contribution payée par les pêcheurs d'Illhaeusern. — Enchères de bois de chauffage dans le Neuwald et le Sembach. — Défense aux bannards de porter d'autres armes que des pistolets ou des balleardes. — Répartition de bois de chauffage suivant le rôle des impositions.

E. 1191. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1721-1759. — Bailliage de Guémars. — Plantation d'une pépinière dans le bois d'Illhaeusern; — reboisement du Sembach. — Correspondance entre la chancellerie de Ribaupierre et le magistrat de Sélestadt au sujet du nettoyement des routes, chemins et sentiers de la forêt de Sélestadt, où le prince de Deux-Ponts avait le droit de chasse. — État des quantités de bois des forêts d'Illhaeusern qui peuvent être vendues. — Adjudication des travaux à faire à la maison de chasse d'Illhaeusern.

E. 1192. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1721-1759. — Bailliage de Guémars. — Procès-verbaux de débits forestiers dressés par le chasseur seigneurial d'Illhaeusern. — Piéage de l'Ill; — quelques pêcheurs d'Illhaeusern refusent d'en acquitter les droits. — Adjudication aux enchères de la glandée dans les bois seigneuriaux.

E. 1193. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1653-1759. — Bailliage de Guémars. — Juridiction forestière. — Plaintes de la chancellerie au prince de Birkenfeld au sujet des arbres que les entrepreneurs des fortifications de Sélestadt faisaient couper dans la forêt d'Illhaeusern. — Procès-verbaux pour débits forestiers commis dans la *gemein-Marck*. — Ventes de bois dans l'Erlenbusch, le Neuwald, le Niederwald, le Breitenheimer-waldel. — Délivrance de bois aux pêcheurs d'Illhaeusern pour la confection de leurs instruments de pêche. — Bail de la forêt seigneuriale dite Rohrboden.

E. 1194. (Plans.) — 11 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Bailliage de Guémars. — Plans: de la forêt dite Sembach; — des limites de la seigneurie et de la ville de Sélestadt, vers le Sembach; — de la forêt dite Bennwald, — du *Scheidgraben*, séparant les forêts des prairies de Sélestadt; — plans de cantonnement du Sembach; — des limites de la *gemein-Marck*; — des forêts situées aux abords d'Illhaeusern.

E. 1195. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1749-1758. — Bailliage de Guémars. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Délivrance de bois; — adjudication aux enchères de cantons forestiers.

E. 1196. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1759-1766. — Bailliage de Guémars. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Délivrance de bois ; — adjudication aux enchères de cantons forestiers ; — glandée.

E. 1197. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1767-1773. — Bailliage de Guémars. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Adjudication de coupes de bois taillés et de haute futaie.

E. 1198. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1774-1779. — Bailliage de Guémars. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 1199. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1780-1789. — Bailliage de Guémars. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Plantation dans le forêt d'Illhaeusern de peupliers d'Italie. — Journées de corvées employées pour la construction du Raitbruck. — Adjudication de coupes.

E. 1200. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1790-1794. — Bailliage de Guémars. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Extances dues à la Chambre forestière pour bois vendus.

E. 1201. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1797-1799. — Bailliage de Guémars. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Adjudications de coupes de bois.

E. 1202. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1793-1794. — Bailliage de Guémars. — Commune d'Illhaeusern. — Opposition des habitants de Guémars à la réception comme co-bourgeois de plusieurs habitants d'Illhaeusern. — Tentative des habitants catholiques d'Illhaeusern pour faire chasser les habitants protestants ; — intervention de la seigneurie. — Le fermier des revenus de Guémars réclame aux habitants d'Ohnenheim le prix du sable qu'ils ont pris à la carrière d'Illhaeusern pour la construction de leur église. — Réclamation du meunier Farny au sujet du 20° qu'on voulait lui faire payer en même temps qu'aux habitants d'Illhaeusern pour le moulin de Riel. — Terrain communal concédé par la seigneurie aux habitants d'Illhaeusern. — Baux de près seigneuriaux.

E. 1203. (Liasse.) — 150 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

1800-1807. — Bailliage de Guémars. — Procédure entre la communauté de Guémars et la seigneurie qui avait envoyé son troupeau dans un canton de prairie communale dit *gross-wassen* ; — arrêt mettant les parties hors de cour. — Pièces justificatives.

E. 1204. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

XVIII^e siècle. — Bailliage de Guémars. — Résidu de pièces de procédure. — Jérôme Barmann de Sélestat contre Wolf Engel, hainli de Muttersholtz, au sujet d'une succession.

— Sommes dues par des sujets de Ribaupierre à des bourgeois de Strasbourg ; — lettres du magistrat de cette ville aux comtes de Ribaupierre. — Testament de Sixte Schmidt, prévôt d'Ohnenheim ; — procédure entre Jean Müller et Thiébaut Schmidt.

E. 1205. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

XVI- XVII^e siècle. — Bailliage de Guémars. — Réclamation de diverses redevances par la maison de Saint-Jean, à Kaysersberg, aux héritiers de Frédéric Haller, de Guémars ; — conflit de juridiction entre l'Official d'Altkirch et la seigneurie. — Contentions particulières entre des habitants de Mussig et de Heidolsheim. — Pâturage du *Rohrboden* ; — contestation entre Mussig et Hessenheim. — Renouvellement des biens caducs de la seigneurie à Mussig ; — location et vente d'une partie de ces biens. — Pâturage du *Hessenwald* ; — contestation de la seigneurie avec la communauté de Mussig et le comte de Coligny de Baldenheim. — Entretien de la maison d'école de Mussig.

E. 1206. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1765-1769. — Bailliage de Guémars. — Rétablissement du chemin de Mussig à Heidolsheim ; — plan. — Procédure de la communauté de Mussig contre le prince de Soubise au sujet des limites du *Hessenwald*. — Contestation entre la seigneurie et le baron Waldner de Freundstein, seigneur de Baldenheim, qui avait planté des poteaux de chasse sur le ban de Mussig. — Redressement d'une pierre-borne entre les bans de Sélestat, Mussig et Breitenheim. — Démarches pour obtenir la réintroduction du livre-terrier de Mussig déposé, au temps des guerres, au greffe de Fribourg (Brigau.)

E. 1207. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1600-1789. — Bailliage de Guémars. — Résidu de pièces relatives aux communes de Mussig et d'Ohnenheim ; — lettre de J.-J. de Ribaupierre au lieutenant-colonel Walther, lui demandant une sauvegarde pour ses populations du *Rieh*. — Pâturage, droit d'usage et de chasse dans le *Hessenwald*. — Procédure entre la communauté de Mussig et le procureur fiscal de la seigneurie de Baldenheim au sujet de délit de pâturage commis par des habitants de Mussig. — Doléances des communautés de Heidolsheim, Ohnenheim et Mussig au prince Maximilien de Deux-Ponts. — Rétablissement du chemin de Baldenheim à Heidolsheim.

E. 1208. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1543-1609. — Comptes de la maison seigneuriale de Guémars rendus par Jean Klein, J.-J. Agricola, George Bentz. — Dépenses, année 1543, 315 livres. — Frais du séjour à Guémars d'Egenolphe pendant la peste qui y sévissait ; — Année 1568, recettes 845 florins; dépenses 929 florins; — aux deux *prévôts* de Hoh-Rappolstein et de Saint-Ulrich pour leur traitement de quinzaine, 4 florin, 7 sous, 6 deniers; — une demi-tonne de harengs, 7 florins, 6 sous.

2-44

15
baillies

E. 1509. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1610-1613. — Comptes de la maison seigneuriale de Guémar rendus par George Bentz, prévôt du château de Guémar. — Dépenses : 571 florins ; traitement du comptable, 40 florins ; — pour la tonte de 150 moutons, 10 sous, 10 deniers ; — 116 livres de bœuf, 4 florins, 8 sous ; — frais de réparation du dégât commis par des soldats à la métairie de Guémar.

E. 1510. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1614-1616. — Comptes de la maison seigneuriale de Guémar rendus par George Bentz. — Année 1614, recettes : 485 florins ; dépenses : 481 florins ; 3 unes de fil au petit pâtre pour un habit, 5 sous ; — 3 douzaines de vases en bois faits à Sélestadt, 2 florins, 2 sous, 6 deniers ; — en 1616, dépenses en vin lors du séjour à Guémar des sires de Geroldseck et Fleckenstein, des comtes d'Heilfenstein et de Fürstenberg.

E. 1514. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1617-1619. — Comptes de la maison seigneuriale de Guémar rendus par George Bentz. — Recettes : vente de bestiaux, vaches (le prix de vente entre 16 et 20 florins) ; vente de laines ; — en tout 764 florins. — Dépenses : 758 florins ; — mort aux rats, 5 sous 4 deniers ; — thériaque pour les bestiaux, 4 florins. — Pour une chaîne de puits de 44 livres, 4 florins, 12 sous.

E. 1513. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1620-1623. — Comptes de la maison seigneuriale de Guémar rendus par George Bentz. — Année 1621, recettes : 520 florins ; dépenses, 317 florins ; — 1 florin 6 deniers pour la façon de six couvercles de fer faits avec une vieille armure laissée par les Espagnols.

E. 1515. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1624-1625. — Comptes de la maison seigneuriale de Guémar rendus par George Bentz. — Dépenses de bouche pour la cuisine seigneuriale ; — frais de messagers ; — gages des journaliers employés à la culture des terres.

E. 1516. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1628-1631. — Comptes de la maison seigneuriale de Guémar. — Année 1628, recettes : 715 florins ; dépenses : 708 florins. — 1629, recettes : 639 florins ; dépense égale.

E. 1515. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1632-1635. — Comptes de la maison seigneuriale de Guémar. — Année 1632, recettes : 503 florins ; dépense égale.

E. 1516. (Liasse.) — 45 pièces, papier, allemand.

1542-1601. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémar rendus par Jean Klein et J. Jacques Truchsess de Rheinfelden. — Année 1542, recettes : 581 livres ; dépenses : 512 livres. — Fenêtres dans la chambre de bain à la maison seigneuriale de Guémar, 8 sous 11 de-

niers ; — un poêle dans ladite chambre, 12 sous 6 deniers ; — dépenses de George de Ribaupierre, fils de Guillaume II, à Guémar, 109 livres. — Année 1543, recettes : 540 livres ; dépenses : 379 livres. — Voyage de George de Ribaupierre à Ensisheim ; — au Rosenkantz, pain et vin, 8 deniers ; — à Sainte-Croix, 4 sous 6 deniers ; — à Colmar, à la Fleur, déjeuner 15 sous ; — une petite cloche 14 livres. — Voyage à Colmar du bailli Truchsess auprès de Frédéric de Hattstatt, au sujet de l'affaire entre Turckheim et Zinnerbach. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémar rendus par Michel de Höning. — Année 1600, recettes : 706 livres ; — produit de la taille à Guémar et Illhauseren, 109 livres 10 sous ; — à Ohnenheim, 12 livres ; — *umgeleid*, 412 livres ; — dépenses : 729 livres ; — pour le douaire de la dame de Ribaupierre, 194 livres ; — pour la cuisine seigneuriale de Ribaupierre, 22 livres. — Année 1604, recettes : 1789 florins ; dépenses : 1740 florins ; menues réparations, 446 florins ; — réparations au moulin d'Ohnenheim, 59 florins ; — dépenses d'auberge des chasseurs seigneuriaux et autres, 227 florins ; — victuailles envoyées à la cuisine seigneuriale, 416 florins ; — à Valentin Sprentz, batelier de Sélestadt pour transports, 50 florins ; — à Jean Frauler, tailleur de pierres à Strasbourg, pour une épitaphe, 40 florins.

E. 1517. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1605-1608. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par Michel de Höning. — Année 1605, recettes : 2880 florins ; dépenses : 2767 florins ; — à Odina, l'orfèvre de Strasbourg, 50 florins ; — à Pierre König, d'Augsbourg, pour de la vaisselle d'argent, 380 florins ; — à un peintre de Sélestadt, 15 florins ; — chasse dans l'Illwald, victuailles, 20 florins. — Année 1606, recettes : 2398 florins ; dépenses : 2152 florins ; — à la veuve de J.-J. Varenbühler, 100 florins ; — au précepteur des deux jeunes seigneurs (George-Frédéric et J.-Jacques), 22 florins ; — frais de voyage d'Eberhardt à Strasbourg et à Saverne ; — à la nourrice de Strasbourg, 20 florins.

E. 1518. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1611-1626. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémar rendus par Michel de Höning et Guillaume Weidmann. — Année 1611, recettes : 5089 florins ; dépenses : 5028 florins ; — frais de voyage d'Eberhardt à Strasbourg par eau, d'Illhauseren à Strasbourg ; — aux jeunes Jean-Jacques et Philippe-Louis, fils d'Eberhardt, retenus aux arrêts forcés, 10 sous ; — frais de messagers, 56 florins ; — chasse dans l'Illwald, frais de traque ; — au receveur de l'hôpital de Ribaupierre, 500 florins. — Année 1617, recettes : 506 florins ; dépenses : 351 florins ; — frais de séjour à Ribaupierre des deux comtes de Fürstenberg, de Christophe de Griechenland, de M. de Saint-Guiliers, seigneur bourguignon. — Année 1625, recettes : 4406 florins ; dépenses : 4446 florins.

E. 1219. (Liass.) — 2 pièces, papier, allemand.

1627-1628. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars rendus par Guillaume Weydtmann. — Année 1627, recettes : 2729 florins; dépenses : 3521 florins; — au receveur d'Epfig pour la visite de l'Ill, 41 florins; — envoi de poissons à Ratisbamshausen et Ehnenwirler, lors du passage de l'archiduc Léopold¹⁾; — voyage d'Eberhard et de sa famille à Strasbourg; — promenade sur l'eau, à Illheusseren, de la jeune femme de George-Frédéric, Agathe-Marie de Hanau. — Année 1628, recettes : 5575 florins; dépenses : 5850 florins; — envoi à Strasbourg d'un castor vivant pris à Illheusseren; — voyage à Strasbourg lors de la foire de Saint-Jean. — Année 1629, recettes : 4664 florins; dépenses : 5076 florins; — paiements d'intérêts pour sommes dues à Joseph Truchsess de Rheinfelden, à Jean Erhard de Fleckenstein; — à Michel le rouge, tailleur de pierres, de Ribauville, 33 florins pour 3 meules de moulin.

E. 1220. (Liass.) — 4 pièces, papier, allemand.

1630-1631. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Année 1630, recettes : 4151 florins; dépenses : 4251 florins; — frais de voyage de George-Frédéric de Ribauville à Innspruck, 200 florins; — voyage aux eaux de Wildbad; — à George Bentz, prévôt du château de Guémars, pour l'entretien de la maison seigneuriale, 198 florins. — Année 1632, recettes : 2644 florins; dépenses : 2550 florins; à Martin Krebs, bâtelier de Sélestadt, transport de Strasbourg à Illheusseren de marchandises achetées à la foire; — frais de sauvegarde pour le moulin de Guémars, 1 florin 3 batz; — à un lieutenant de Sainte-Marie-aux-Mines qui, avec 30 hommes de la vallée d'Orbey, a gardé Guémars, 16 florins. — Année 1633, recettes : 2308 florins; dépenses : 2235 florins; — pour 2 douzaines de verres à boire, 4 florins; — 2 paires de roues neuves au carrosse de George-Frédéric de Ribauville.

E. 1221. (Liass.) — 6 pièces, papier, allemand.

1635-1639. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Guillaume Weydtmann et J.-George Wolf. — Année 1635, recettes : 1728 florins; dépenses : 982 florins; gages du bailli, 80 florins; — frais de messagers envoyés au capitaine Châtillon, à la régence de Brisach, au maréchal Manicamp; — à cinq mousquetaires de la compagnie de M. Châtillon qui ont convoyé un transport de vivres de Guémars à Sélestadt, 1 florin. — Année 1636, recettes : 1653 florins; dépenses : 720 florins. — Année 1639, recettes : 2072 florins; dépenses : 2050 florins; — voyage de George-Frédéric de Ribauville à Brisach où était le général-major d'Erlach. — Année 1657, recettes : 755 florins; dépenses : 402 florins.

E. 1222. (Liass.) — 6 pièces, papier, allemand.

1660-1665. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars rendus par Jean-George Wolff et François Göpfert. — Année 1660, recettes : 706 florins; dépenses : 557 florins; — chasses dans l'Illwald avec le comte de Waldeck. — Année 1661, recettes : 906 florins; — dépenses : 897 florins; — voyage du conseiller Stotz à Brisach, auprès de M. de Pontel, lieutenant de Roi, et du duc de Mazarin. — Année 1662, recettes : 1629 florins; dépenses : 1560 florins; — chasse au loup, dépense à l'auberge d'Ohnenheim, 4 florins 15 batz; — voyage du conseiller Stotz et du sieur Dieudonné, de Sainte-Marie, à Mirecourt, 25 florins.

E. 1223. (Liass.) — 10 pièces, papier, allemand.

1666-1673. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par François Göpfert. — Année 1666, recettes : 1589 florins; dépenses, 1411 florins; — envoi de goutons au prieur des Johannites de Sélestadt. — Année 1670, recettes : 1870 florins; dépenses : 1896 florins. — Année 1673, recettes : 1175 florins; dépenses, 1160 florins; — à Jean Ploschel, oiseleur, pour ses gages d'une demi-année, 15 florins.

E. 1224. (Liass.) — 6 pièces, papier, allemand.

1674-1678. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par François Göpfert et par Jean-Valentin Pistorius. — Année 1674, recettes : 217 florins; dépenses : 282 florins. — Année 1675, recettes : 477 florins; dépenses : 87 florins. — Année 1676, recettes : 667 florins; dépenses : 125 florins.

E. 1225. (Liass.) — 5 pièces, papier, allemand.

1679-1683. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Jean-Valentin Pistorius et François-Florian Gougenberger. — Année 1679, recettes : 1567 florins; dépenses : 660 florins. — Année 1680, recettes : 3090 florins; dépenses : 1766 florins. — Année 1681, recettes : 2589 florins; dépenses : 1550 florins.

E. 1226. (Liass.) — 6 pièces, papier, allemand.

1684-1689. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Florian et Melchior-Bernard Gougenberger. — Année 1684, recettes : 3688 florins; dépenses : 2058 florins. — Année 1685, recettes : 3985 florins; dépenses : 2562 florins.

E. 1227. (Liass.) — 7 pièces, papier, allemand.

1690-1699. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Melchior-Bernard Gougenberger. — Année 1690, recettes : 5219 florins; dépenses : 1997 florins. — Année 1697, recettes : 3052 florins; dépenses : 2566 florins. — Année 1698, recettes : 3458 florins; dépenses : 2724 florins.

E. 1238. (Liass.) — 4 pièces, papier, allemand.

1699-1701. — Manuel et comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Jean-Frédéric Scheid. — Année 1699, recettes : 2825 florins; dépenses : 2475 florins; — réparation du pont sur le Bruckweg, 149 florins; — livré à la Chambre des Comptes de Ribauvillé 1972 florins. — Année 1700, recettes : 4124 florins; dépenses : 3455 florins.

E. 1239. (Liass.) — 6 pièces, papier, allemand.

1703-1708. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Jean-George Herrmann et Jean-Frédéric Scheid. — Année 1703, recettes : 3526 florins; dépenses : 2545 florins; — réparations au moulin de Heidolsheim, 151 florins; — passage à Guémars du vieux duc Christian II de Birkenfeld, 8 florins. — Année 1704, recettes : 4755 florins; dépenses : 3820 florins.

E. 1240. (Liass.) — 5 pièces, papier, allemand.

1709-1713. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Jean-Frédéric Scheid et Jean-Nicolas Arnold. — Année 1710, construction de deux nouvelles granges dîmières à Guémars et à Illhausen. — Année 1712, recettes : 5455 florins; dépenses : 4276 florins. — Année 1713, recettes : 8837 florins; — produit de l'umb-geld, 588 florins; — péage et pontenage à Illhausen, 155 florins; — vente de grains, 2894 florins; — poules et chapons, 56 florins; — bail de la bergeerie de Guémars, 120 florins; — corvées dans tout le bailliage, 1275 florins; dépenses, 5250 florins.

E. 1241. (Liass.) — 6 pièces, papier, allemand.

1714-1719. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Jean-Nicolas Arnold. — Année 1714, recettes : 8935 florins; dépenses : 6569 florins; — reconstruction du moulin d'Ohnenheim. — Année 1715, recettes : 6547 florins; dépenses, 5427 florins; — à George Henny, le vacher de Guémars, pour transports de toutes sortes, 271 florins. — Année 1719, recettes : 9636 florins; dépenses : 6156 florins; — établissement d'un pressoir à la maison curiale de Guémars, 47 florins.

E. 1242. (Liass.) — 4 pièces, papier, allemand.

1720-1725. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Jean-Nicolas Arnold. — Année 1720, recettes : 8169 florins; dépenses : 4600 florins. — Année 1725, recettes : 7915 florins; dépenses : 2720 florins.

E. 1243. (Liass.) — 5 pièces, papier, allemand.

1726-1729. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Jean-Pierre Koch.

E. 1244. (Liass.) — 3 pièces, papier, allemand.

1730-1732. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Jean-Pierre Koch.

E. 1245. (Liass.) — 3 pièces, papier, allemand.

1733-1735. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Jean-Pierre Koch.

E. 1246. (Liass.) — 3 pièces, papier, allemand.

1736-1738. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars, rendus par Jean-Pierre Koch.

E. 1247. (Liass.) — 150 pièces, papier, allemand.

1742. — Pièces justificatives des comptes de recettes et de dépenses du bailliage de Guémars. — Adjudication des dimes seigneuriales à Bergheim, Guémars et Jebshaim; — réparation du puits de la maison curiale de Guémars; — quittances des officiers du bailliage, d'artisans, de gens de service.

E. 1248. (Liass.) — 150 pièces, papier, allemand.

1744. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Adjudication des dimes seigneuriales; — dépenses; — quittances diverses.

E. 1249. (Liass.) — 150 pièces, papier, allemand.

1745. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars.

E. 1250. (Liass.) — 150 pièces, papier, allemand.

1750. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Transcriptions de baux.

E. 1251. (Liass.) — 150 pièces, papier, allemand.

1752. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Comptes de transports par eau et par terre pour la seigneurie (le quintal par eau, 5 1/5 deniers, une voiture 5 batz, un chariot 3 sous 4 deniers; — droit de protection payé par les habitants du bailliage.

E. 1252. (Liass.) — 150 pièces, papier, allemand.

1758. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Droits de lods et ventes perçus au profit de la seigneurie. — Transcriptions de baux et d'actes de vente.

E. 1253. (Liass.) — 150 pièces, papier, allemand.

1759. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Réception de Hueber dans la colonie de Ribaupierre et dans celle de Saint-Dié à Guémars. — Compte des droits d'ohmugeld dus par les cabaretiers du bailliage.

E. 1244. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1760. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Copie du règlement donné en 1564, par Égenolphe, aux pêcheurs d'Illhauseren. — Vente de prés passée au profit de la seigneurie.

E. 1245. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1761. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Extraits de la taxe des grains à Sélestat.

E. 1246. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1762. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Baux de biens seigneuriaux.

E. 1247. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1763. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Baux, adjudications de la dîme.

E. 1248. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1764. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Baux. — Quittances.

E. 1249. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1621-1624. — Manuels des recettes et des dépenses du bailliage. — Séjour à Guémars du comte de Salm; brochet de 10 livres envoyé par le bailli d'Illhauseren; — rentes passives payées par la seigneurie sur les revenus du bailliage.

E. 1250. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1631-1702. — Manuels des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars. — Année 1702, recettes : 1478 florins; dépenses : 1456 florins.

E. 1251. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1700-1728. — Manuels des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars.

E. 1252. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1729-1733. — Manuels des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars.

E. 1253. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1734-1741. — Manuels des recettes et des dépenses du bailliage de Guémars.

E. 1254. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1697-1730. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Ventes de bois. — Adjudication du droit de pêche à Illhauseren par Thomas Jolicorps, gruyer.

E. 1255. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1734-1739. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — États de coupes et de ventes de bois. — Amendes pour délit forestiers.

E. 1256. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1740-1748. — Pièces justificatives des comptes forestiers du bailliage de Guémars. — Coupes et ventes de bois. — Amendes.

E. 1257. (Liasse.) — 15 pièces, papier, allemand.

1656-1700. — Compte particulier des grains provenant des métairies de Guémars et de Heidolsheim, rendu par Jean-George Wolf. — Comptes des recettes et des dépenses en grains du bailliage de Guémars, rendus par François Göpfert.

E. 1258. (Liasse.) — 55 pièces, papier, allemand; 1 plan.

1569-1789. — Bailliage de Guémars. — Procès-verbaux de réception des comptes du bailliage. — Délimitation des cantons forestiers appartenant à la seigneurie et à la ville de Guémars, dans les forêts de Rohrboden et Kastenwald. — État des revenus de la cure de Müssig. — Lettre du noble de Ruest au bailli de Guémars se plaignant des mauvais traitements que les meuniers dudit lieu ont fait éprouver à son domestique. — Mémoire relatif à la forêt seigneuriale de Breitenheim. — Plan d'une maison à bâti près de la tuilerie de Guémars; — lettre du Directoire du Haut-Rhin au ministre des contributions publiques pour faire régulariser la situation de la commune d'Illhauseren, imposée par les deux départements à la fois. — Incendie du château de Jebshaim. — Mémoire du duc de Deux-Ponts, tendant à prouver que le droit de péage qu'il possède à Guémars et à Illhauseren est antérieur à la domination du roi de France en Alsace. — Successions en déshérence échues à la seigneurie. (1526-27)

E. 1259. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1288-1700. — Bailliage de Heiteren. — Original de l'attestation donnée par trois habitants de la ville de Brisach, portant que, depuis plus de 40 ans, le seigneur de Ribau-pierre est possesseur du ban et village de Heiteren (Schonpflin, *Alsat. Dipl.*, tome II, page 108). — Désignation de pièces historiques concernant le bailliage. — Lettre du bailli de Ribauvillé au seigneur de Ribau-pierre au sujet des mesures à prendre pour préserver le bailliage de Heiteren des dangers dont le menace la concentration des troupes, à l'occasion de la reddition à l'Empire de Vieux-Brisach.

E. 1260. (Liasse.) — 99 pièces, papier; 1 pêce, parchemin; allemand et français.

1607-1789. — Taxe des droits perçus par le greffier du bailliage de Heiteren. — Nomination du sieur Bourst, avocat au Conseil Souverain, à l'office de bailli et gruyer des bailliages de Heiteren et de Wihl-au-Val. — Prestation de serment d'un nouveau juré à Weckolsheim. — Recommandation au receveur seigneurial de Heiteren de ne présenter, pour être juré à Weckolsheim, que des candidats qui ne soient pas parents. — Nominations de prévôts à Ruestenhardt, à Hei-

teren, à Weckolsheim et à Balgau. — Office de prévôt à Balgau ; — nomination de Laurent Siffert, sa révocation, sa requête pour être réintégré dans ses fonctions. — Nomination du prévôt F.-J. Eichholz, obligations de ce fonctionnaire. — Nominations de jurés de justice à Ruestenhardt et à Balgau. — Plaintes de la communauté de Ruestenhardt contre plusieurs de ses prévôts.

E. 1261. (Liasse.) — 29 pièces, papier, allemand et latin.

1562

1562-1582. — Baillage de Heiteren. — Consécration d'une chapelle dépendant de l'église paroissiale de Heiteren, élevée au ban de Tyrnen (village détruit près de Balgau). —

1506
1521

Vincent de Wittenheim présente à l'évêque de Bâle le sieur Pierre Oitmann pour la cure de Heiteren. — Plaintes du curé de Heiteren contre le prévôt de cette commune qui met des entraves à l'exercice de son ministère ; — réponses du prévôt. — Excommunication prononcée contre le sieur Gering, curé de Heiteren, qui avait refusé de payer le subside *charitativum* ; — correspondance entre l'évêque de Bâle et le seigneur de Ribaupierre qui intercède pour le curé.

E. 1262. (Liasse.) — 82 pièces, papier, allemand, français et latin.

1574-1713. — Plaintes adressées au seigneur de Ribaupierre contre des curés de Balgau et correspondance relative au remplacement de ces curés dont la nomination appartenait à l'abbaye d'Asbach. — Nomination à la cure de Balgau, compétence des curés, correspondance. — Refus par la chancellerie seigneuriale de l'autorisation de construire une chapelle à Hettenschlag, dont les habitants se rendaient à l'église de Loglenheim. — Compétence du curé de Ruestenhardt. — Transaction entre Christian de Birekenfeld, seigneur de Ribaupierre et le sieur Simon Simon, curé de Wolfsgantzen, au sujet de la compétence de Weckolsheim dont ledit Simon desservait l'église.

E. 1263. (Liasse.) — 111 pièces, papier, allemand et français.

1673-1772. — Baillage de Heiteren. — Accords faits avec des ecclésiastiques pour la desserte de l'église de Weckolsheim ; — nominations de curés faites par le seigneur de Ribaupierre. — Correspondance relative au paiement de la compétence des curés de Weckolsheim. — Plaintes portées par les habitants de Weckolsheim au seigneur de Ribaupierre contre quelques-uns de leurs curés.

E. 1264. (Liasse.) — 39 pièces, papier, allemand et français.

1705-1787. — Correspondance entre le sieur Lafaye, curé de Weckolsheim, et les officiers seigneuriaux au sujet de la mauvaise qualité des grains de compétence qui lui étaient livrés. — Compte de la fabrique de l'église de Heiteren. — Renouvellement des rentes de toute nature appartenant à la fabrique de l'église de Heiteren. — Mémoire de

la Chambre de Ribauvillen tendant à autoriser la nomination d'un forestier luthérien à Ruestenhardt, commune toute catholique. — Correspondance entre les officiers seigneuriaux de Ribaupierre au sujet des armoiries de la famille de Klinglin, qui l'un des membres de cette famille, co-collateur de l'église de Heiteren, avait fait peindre dans le chœur de l'église de ce lieu, avec des vers latins injurieux pour la seigneurie.

E. 1265. (Liasse.) — 50 pièces, papier, allemand et français.

1738-1788. — Règlement des statuts du baillage de Heiteren, promulgué par les seigneurs de Ribaupierre. — Règlement de police. — Règlement pour la police des forêts, les terres novales, la taille, le droit de débit de vin, le jeu. — Troubles à Heiteren, rapport du receveur seigneurial. — Dénombrements généraux et partiels, faits à diverses époques, du baillage de Heiteren. — Droit de bourgeoisie, d'habitation et de manance dans les différentes communes du baillage ; — émigration de François à Weckolsheim.

E. 1266. (Liasse.) — 417 pièces, papier, allemand ; 11 plans.

1738-1782. — Baillage de Heiteren. — Plans et états de dépenses de la maison seigneuriale dite *Amtschauffhaus*. — Description des bâtiments seigneuriaux du baillage. — Réparations à la maison forestière de Heiteren. — Projet de reconstruction de la maison forestière de Hettenschlag. — Construction d'une maison forestière à Ruestenhardt. — Réparations à la ferme seigneuriale de Weckolsheim. — Construction d'une nouvelle grange dimière.

E. 1267. (Liasse.) — 67 pièces, papier, allemand.

1788-1796. — Baillage de Heiteren. — Correspondance relative au renouvellement des biens seigneuriaux du ban de Heiteren et au paiement des frais occasionnés. — Description détaillée des champs et terres labourables dépendant du domaine seigneurial de Heiteren. — Réclamation de divers particuliers de Balgau contre le renouvellement des biens seigneuriaux dudit lieu. — Propriétés seigneuriales dans le ban de Balgau. — Terrier des biens seigneuriaux situés au ban de Hettenschlag. — Biens seigneuriaux possédés par les journaliers de Weckolsheim et appelés *Taglöhner-hofplätze*. — Terrier du ban de Weckolsheim. — Renouvellement des biens seigneuriaux situés sur le ban de Weckolsheim et partage de ces biens entre les habitants du même lieu, moyennant une rente foncière d'un boisseau de grains par juchart de terre et d'un florin pour chaque cour de laboureur ou maison. — Relations et correspondance des officiers seigneuriaux concernant l'organisation du ban de Hettenschlag et les moyens à employer pour tirer le plus d'avantage possible de ce ban.

E. 1563. (Liasse.) — 111 pièces, papier, allemand et français.

1673-1728. — Bailliage de Heiteren. — Accords faits avec des ecclésiastiques pour la desserte de l'église de Weckolsheim ; — nominations de curés faites par le seigneur de Ribaupierre. — Correspondance relative au paiement de la compétence des curés de Weckolsheim. — Plaintes portées par les habitants de Weckolsheim au seigneur de Ribaupierre contre quelques-uns de leurs curés.

E. 1564. (Liasse.) — 39 pièces, papier, allemand et français.

1505-1787. — Correspondance entre le sieur Lafaye, curé de Weckolsheim et les officiers seigneuriens, au sujet de la mauvaise qualité des grains de compétence qui lui étaient livrés. — Compte de la fabrique de l'église de Heiteren. — Renouvellement des rentes de toute nature appartenant à la fabrique de l'église de Heiteren. — Mémoire de la chambre de Ribauville tendant à autoriser la nomination d'un forestier luthérien à Ruestenhart, commune toute catholique. — Correspondance entre les officiers seigneuriens de Ribaupierre au sujet des armoiries de la famille de Klingling, qui l'un des membres de cette famille, co-collateur de l'église de Heiteren, avait fait peindre dans le cheur de l'église de ce lieu, avec des vers latins injurieux pour la seigneurie.

E. 1265. (Liasse.) — 50 pièces, papier, allemand et français.

1585-1788. — Règlement et statuts du bailliage de Heiteren, promulgués par les seigneurs de Ribaupierre. — Règlement de police. — Règlement pour la police des forêts, les terres novales, la taille, le droit de débit de vin, le jeu, les fontaines, etc. — Troubles à Heiteren, rapport du receveur seigneurial. — Débournements généraux et partiels, faits à diverses époques, du bailliage de Heiteren. — Droit de bourgeoisie, d'habitation et de manance dans les différentes communes du bailliage ; — émigration de français à Weckolsheim.

E. 1566. (Liasse.) — 117 pièces, papier, allemand ; 11 plans.

1738-1782. — Bailliage de Heiteren. — Plans et états de dépenses de la maison seigneuriale dite *Amtsschaffneihaus*. — Description des bâtiments seigneuriaux du bailliage. — Réparation à la maison forestière de Heiteren. — Projet de reconstruction de la maison forestière de Hettenschlag. — Construction d'une maison forestière à Ruestenhart. — Réparations à la ferme seigneuriale de Weckolsheim ; — construction d'une nouvelle grange dimière.

E. 1267. (Liasse.) — 67 pièces, papier, allemand.

1588-1736. — Bailliage de Heiteren. — Correspondance relative au renouvellement des biens seigneuriaux du ban de Heiteren et au paiement des frais occasionnés. — Description détaillée des champs et terres labourables dépendant

du domaine seigneurial de Heiteren. — Réclamation de divers particuliers de Balgau contre le renouvellement des biens seigneuriaux dudit lieu. — Propriétés seigneuriales dans le ban de Balgau. — Terrier des biens seigneuriaux situés au ban de Hettenschlag. — Biens seigneuriaux possédés par les journaliers de Weckolsheim et appellés *Tagköhnerhafplaet*. — Terriers du ban de Weckolsheim. — Renouvellement des biens seigneuriaux situés sur le ban de Weckolsheim, et partage de ces biens entre les habitants du même lieu, moyennant une rente foncière d'un boisseau de grain par juehart de terre, et d'un florin pour chaque cour de laboureur ou maison. — Relations et correspondance des officiers seigneuriaux, concernant l'organisation du ban de Hettenschlag et les moyens à employer pour tirer le plus d'avantages possibles de ce ban.

E. 1568. (Liasse.) — 74 pièces, papier, allemand et français.

1573-1788. — Bailliage de Heiteren. — Contrat de vente passé par les héritiers de François Müller, de Heiteren, au profit d'Eugenio de Ribaupierre, du moulin de Heiteren. — Rétrocession à la seigneurie du tiers des biens dits Langische-guth. — Rétrocession à la seigneurie par la veuve Sotti de La Tour du tiers de l'emphytose du ban de Hettenschlag (v. *baux emphytétiques*) ; — rétrocession de deux autres tiers par les héritiers de François d'Andlau. — Acquisition d'une maison à Hettenschlag, provenant de J.-G. Kurzler. — Projet de la seigneurie d'acquérir toutes les maisons particulières du hameau de Hettenschlag, pour éviter la formation d'un hameau en commune et les frais de construction d'une église et d'une école.

E. 1269. (Liasse.) — 61 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand.

1505-1789. — Bailliage de Heiteren. — Contrats de vente passés au profit de la seigneurie : par J.-G. Freytag, d'une maison et d'un jardin ; — par Sébastien Freytag, d'une écurie. — Autres contrats de vente de biens, tous situés à Hettenschlag. — Jugement rendu par le landvogt de la Haute-Alsace, reconnaissant le prieuré de Saint-Valentin, de Rouffach, propriétaire du ban de Ruschheim (Ruestenhart) ; — jugement devant supprimer aux titres de propriété détruits par un incendie. — Copies d'un contrat de vente passé par le prieuré de Saint-Valentin, de Rouffach, au profit de Maximin de Ribaupierre, comprenant la métairie dite Rheineldorferhof, avec le moulin de Nambisheim et le ban de Ruestenhart. — Projet d'acquisition d'une maison forestière à Ruestenhart. — Contrat de vente (copie) passé par l'abbaye de Marbach au profit de Guillaume de Ribaupierre, de la cour possédée par ladite abbaye au ban de Weckolsheim.

E. 1270. (Liasse.) — 99 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand et français.

1650-1789. — Bailliage de Heiteren. — Ventes passées par la seigneurie : d'une maison, cour et dépendances appé-

lées Kindsvatterhof, au profit de J. Breitenmoser; — d'un champ et de trois jardins de pré, au profit du même; — de l'emplacement de l'ancien moulin seigneurial au profit de Henri Adam, tous biens situés à Heiteren. — Requêtes adressées à la seigneurie par différents particuliers pour obtenir la concession de terrains situés à Heiteren; — décrets, correspondance. — Procès-verbal d'arpentage des prés et jardins dépendant du moulin seigneurial de Heiteren; — bail emphytéotique de ce moulin, au profit de Jacques Engesser. — Bail emphytéotique de 128 jacharts de terre labourable, au ban de Heiteren, au profit de la veuve d'Elie Lang; — partage de ces biens entre la veuve et les successeurs de la veuve Lang; — vente de ces mêmes biens faite par les emphytéotes sans l'autorisation de la seigneurie.

E. 1271. (Liasse.) — 66 pièces, papier, allemand.

1692-1740. — Bailliage de Heiteren. — Concessions par la seigneurie, à titre d'emphytées: d'un terrain appelé Wörth, situé à Heiteren, au profit des habitants de ce lieu; — d'un pré au profit de Martin Dahlinter. — Partage entre les habitants de Balgau d'une forêt seigneuriale pour être défrichée. — Concession de terrains communaux à des habitants de Balgau, moyennant des rentes foncières au profit de la seigneurie. — Concessions de terrains à Weckolsheim. — Bail emphytéotique par Christian de Birkenfeld, au profit de François d'Altenbourg, tout le ban de Hettenschlag, à l'exception des forêts; — le sieur d'Altenbourg s'associe, pour le défrichement dudit ban, les sieurs François Soty de La Tour et Gabriel Jacquemet; cession par ce dernier au profit du sieur d'Andlau, conseiller au Conseil souverain, de tous ses droits sur le ban de Hettenschlag.

E. 1272. (Liasse.) — 91 pièces, papier, allemand et français.

1515-1761. — Concessions de terrains faites par la seigneurie au profit de différents particuliers pour y établir des maisons et jardins, sur le ban de Hettenschlag, description de ces maisons et jardins; — anticipations faites par ces particuliers sur des terrains seigneuriaux. — Correspondance concernant des demandes en concession de terres de l'ancien ban de Ruestenhardt. — Acte par lequel le prince Chrétien de Birkenfeld céde et abandonne à perpétuité à Jean Erhard, Gaspard Kueny et Jacques Hering, bourgeois de Pfaffenheim, Victor Zolliger, bourgeois de Munwiller et Bernard Horn, bourgeois de Meyenheim, le ban de Ruestenhardt, avec pouvoir d'y construire à leurs frais un village composé de 50 maisons ou ménages de paysans, ladite cession faite moyennant la somme de 2,400 livres tournois. — Procès-verbal de prise de possession du ban de Ruestenhardt et description des limites du ban. — Renouvellement du bail de Ruestenhardt. — Bail emphytéotique de 56 jacharts de terre labourable situés à Weckolsheim, au profit d'Éberhart Wüsterhöfer, conseiller de ville à Colmar. — Baux emphytéotiques de la métairie seigneuriale de Weckolsheim.

E. 1273. (Liasse.) — 38 pièces, papier, allemand; 3 plans.

XVII^e siècle-1760. — Bailliage de Heiteren. — Contestation portée devant le Conseil souverain d'Alsace entre le sieur Wegbecker et la seigneurie, au sujet d'une somme de 827 francs que le sieur Wegbecker réclamait pour solde des frais d'arpentage des bans de Heiteren et Ruestenhardt. — Procès-verbal d'arpentage de terres des bans de Hettenschlag, Ruestenhardt, Weckolsheim.

E. 1274. (Liasse.) — 65 pièces, papier, allemand.

1545-1789. — Bailliage de Heiteren. — Jugement arbitral (copie) du chevalier Berthold Swarber, stettmeister de Strasbourg, portant défense à la ville de Brisach de troubler les nobles de Wittenheim dans la jouissance des droits utiles dépendant du fief de Heiteren, qu'ils tiennent de la seigneurie de Ribaupierre. — Contestation entre la seigneurie et la commune de Heiteren au sujet de la propriété d'un terrain au lieu dit Sauerlächlein. — Descriptions des champs sis au ban de Hettenschlag, qui avaient été loués par divers établissements religieux et des particuliers à des habitants de Logenheim. — Contestation entre la seigneurie et les couvents d'Unterlinden et de Sainte-Catherine de Colmar, au sujet de la propriété de diverses pièces de terre à Heitenschlag.

E. 1275. (Liasse.) — 49 pièces, papier, allemand.

1563-1764. — Bailliage de Heiteren. — Contestation entre le prévôt de Heiteren et Jean Dückrich de Nambéheim, au sujet de la propriété de 6 jacharts de champs. — Contestation entre le major de la place de Neuf-Brisach et la seigneurie de Ribaupierre au sujet d'un champ sis au ban de Weckolsheim; — décision de l'intendance au profit de la seigneurie. — Etats descriptifs des biens caducs du ban de Heiteren et des particuliers qui les cultivent. — Déclarations des fermiers de biens caducs du ban de Heiteren sur la position faite par la seigneurie de leur abandonner ces biens à titre d'emphytées.

E. 1276. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1649-1757. — Bailliage de Heiteren. — Renouvellement de biens caducs du ban de Balgau; — état du partage de ces terres entre les habitants. — Contestation entre la seigneurie et le gendre de Balthasar Linder, au sujet des biens caducs que ce dernier avait possédés dans le ban de Balgau et que la seigneurie avait loués au prévôt Schelcher.

E. 1277. (Liasse.) — 112 pièces, papier, allemand.

1545-1769. — Bailliage de Heiteren. — Bail du *Herren-acker*, à Heiteren — Amodiations du château de Heiteren et des biens en dépendant. — Baux de près seigneuriaux. — Bail pour 9 ans de la ferme du château de Heiteren à Antoine Marcandé. — Baux de la maison dite *Taglöhnerhäuslein*. —

Saisie des grains du fermier seigneurial Engasser. — Admiration pour 18 ans des vignes seigneuriales de Heiteren.

E. 1578. (Liass.) — 150 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand.

1524-1529. — Bailliage de Heiteren. — Concession, au profit de la veuve d'Elie Lang, de Colmar, des biens appelés Kindvaterisch guth et Blochmühlerisch guth, au ban de Heiteren, et de 18 jucharts de pré au ban de Balgau. — Correspondance relative à la location des vergers seigneuriaux. — Baux passés par la seigneurie, au profit des habitants de Loglenheim, du ban de Hettenschlag avec la moitié de la forêt située vers Weckolsheim; — décomptes des fermages payés par les habitants de Loglenheim. — Baux de biens divers.

E. 1579. (Liass.) — 150 pièces, papier, allemand.

1735-1774. — Bailliage de Heiteren. — Baux de la métairie dite Oberhof et des biens en dépendant, à Hettenschlag. — Décompt entre le receveur seigneurial du bailliage de Heiteren et Jacques Schneider, fermier d'un corps de bien seigneurial. — Baux de la maison du chasseur. — Correspondance concernant la location des biens seigneuriaux dans le ban de Hettenschlag.

E. 1580. (Liass.) — 27 pièces, papier, allemand.

1404-1288. — Bailliage de Heiteren. — Baux, remise de canons. — État des particuliers de Ruestenhardt qui ont payé leurs fermages en argent. — Bail d'une partie de forêt seigneuriale de Ruestenhardt. — Baux de la métairie seigneuriale de Weckolsheim.

E. 1581. (Liass.) — 88 pièces, papier, allemand.

1471-1789. — Bailliage de Heiteren. — Correspondance entre les officiers seigneuriaux de Ribaupierre et le sieur Bruck, de Neuf-Brisach, possesseur des maisons, cours et autres biens provenant de sien Castillon et situés sur le ban de Weckolsheim, relative au rachat des rentes de 18 sacs 4 boisseaux de seigle, 18 sacs 4 boisseaux d'avoine, 5 livres 6 sous en argent et 12 chariots de foin. — État du droit de débit de vin perçu par la seigneurie sur le ban de Balgau. — Requête des habitants de Heiteren à la seigneurie demandant une réduction dans les corvées et dans la taille. — Refus fait par le procureur général au Conseil souverain et autres privilégiés de payer la taille pour les biens qu'ils possédaient à Heiteren. — Jean-Rodolphe de Laubgass engage à Heintzmann de Hungerstein 10 réseaux de seigle à prendre sur la tâche qu'il perce à Balgau. — Jugement arbitral condamnant l'abbaye d'Alsach à payer 10 sacs de seigle pour sa quote-part de la taille.

E. 1582. (Liass.) — 26 pièces, papier, allemand.

1596-1782. — Bailliage de Heiteren. — Correspondance entre le seigneur de Ribaupierre et l'Université de

Fribourg, au nom des époux Dalhamer, qui réclamaient contre le droit d'Alsach que les officiers seigneuriaux de Heiteren lui demandaient sur la succession d'un parent. — Lettre de la Régence d'Ensisheim à Eberhard de Ribaupierre le priant d'envoyer des corvées à Brissach dont on reprenait les fortifications. — Exemption du droit de corvée au meunier de Heiteren. — Requête de la commune de Ruestenhardt à la seigneurie contre le droit de corvée qu'on veut lui faire payer. — Exemption de corvées aux fermiers de la seigneurie, à Hettenschlag, par décision de l'Intendance.

E. 1588. (Liass.) — 44 pièces, papier, allemand.

1533-1598. — Bailliage de Heiteren. — Projet d'acquisition de la dîme en grains de Balgau et Nambsheim, appartenant à l'abbaye d'Alsach. — Réclamation des religieuses d'Alsach contre l'arrestation des grains provenant de leurs dîmes de Balgau. — Cession, par le couvent de Wonnenthal au seigneur de Ribaupierre, du droit de percevoir pendant 6 ans le quart de la dîme des bans de Balgau et Nambsheim. — Admiration par le couvent d'Alsach, au profit de la seigneurie, des trois quarts de la dîme en grains sur les bans de Balgau et de Nambsheim et le Rheinfelderhof.

E. 1584. (Liass.) — 70 pièces, papier; 7 pièces, parchemin; allemand.

1513-1696. — Contestation entre la seigneurie et le sieur de Landeck, au sujet de la dîme sur le ban de Hettenschlag. — Donation du quart de la dîme de Ruestenhardt, faite par Gaspard de Frybourg, dit Dür, et sa femme Catherine de Surbourg, au profit du prieuré de Saint-Valentin de Rottlach. — Contestation entre M. d'Andlau, demandeur, la communauté de Weckolsheim, défenderesse, et le seigneur de Ribaupierre, partie intervenante, au sujet de la propriété de la menue dîme et du quart de la grosse dîme de Weckolsheim. — Rachat d'une rente de 229 sacs de seigle due par la seigneurie de Ribaupierre au prieuré de Saint-Valentin. — Constitution d'une rente de 18 livres par Jean de Laubgass et le village de Balgau, au profit des nobles de Rottolsdorf. — Transaction entre l'abbaye de Marbach et le prieuré de Bussheim, au sujet d'une rente en grains, argent et cire, due à ce prieuré par la métairie de Weckolsheim.

E. 1585. (Liass.) — 22 pièces, papier, allemand.

1621-1778. — Bailliage de Heiteren. — Spécification des terrains dits Hoffplatz à Weckolsheim, changés en rentes foncières envers la seigneurie. — Correspondance des officiers seigneuriaux au sujet des vergers attachés aux cours des labourers de Weckolsheim. — Requêtes adressées à la seigneurie, pour obtenir l'autorisation de vendre en détail des biens dits Hoffchen. — Description des biens seigneuriaux dépendant du château de Heiteren. — Mémoires des officiers seigneuriaux, proposant l'amélioration de la cense dite Rheinfelderhof, à Ruestenhardt.

E. 1286. (Liasses.) — 61 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand.

1550-1789. — Bailliage de Heiteren. — Affaires communales. — Indemnité payée à la seigneurie pour les terrains seigneuriaux, situés sur le ban de Weckolsheim, qui ont été compris dans les fortifications de Neuf-Brisach. — Pont de Heiteren sur le Mühlbach; difficultés avec les habitants. — Transaction passée par-devant le prévôt de Balgau, entre Égénolphe de Ribaupierre et les héritiers de Catherine Reichardt, veuve du prévôt de Balgau, par laquelle Égénolphe abandonne auxdits héritiers une partie de la succession dont il s'était emparé. — Contribution demandée à la commune de Heiteren pour la vaisselle seigneuriale; — en échange de cette contribution, la commune réclame la restitution de ses anciens priviléges. — Renseignements fournis par le greffier du bailliage sur les comptes de Hettenschlag. — Fusion des comptes de ce hameau avec ceux du village de Weckolsheim. — Compte de la commune de Weckolsheim. — Troubles à Heiteren; — détachement envoyé de Neuf-Brisach pour la garde du château seigneurial. — Demande des habitants de Heiteren en autorisation de vendre un cabaret appartenant à la communauté, pour se libérer de leurs dettes.

E. 1287. (Liasse.) — 150 pièces, papier; 4 pièces, parchemin; allemand; 4 plans.

1844-1789. — Bailliage de Heiteren. — Affaires communales. — Acte par lequel les villes de Colmar et de Brisach conviennent de soumettre à des arbitres le différend existant entre elles, au sujet d'une île du Rhin, près de Heiteren. — Réparations au cheur et au clocher de l'église de Weckolsheim; — construction d'une sacristie. — Reconstruction du presbytère de Heiteren; — correspondance entre les officiers du seigneur de Ribaupierre et les autres décimateurs du ban de Heiteren, au sujet de cette reconstruction; — plans et devis. — Réparations au presbytère, au clocher et aux cloches de l'église de Logenheim; correspondance avec le magistrat de la ville de Colmar, co-décimateur avec la seigneurie du ban de Logenheim. — Mémoire du conseiller Radius, relatif à des anticipations commises sur les chemins communaux de Heiteren. — Contrôle de revue des hommes armés et non armés dans les communes de Heiteren, Balgau, Weckolsheim et Nambisheim.

E. 1288. (Liasse.) — 97 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand et français.

1404-1760. — Bailliage de Heiteren. — Colonne de Logenheim; rotule colonger, renouvellement des biens cens et rentes de la colonne à Sainte-Croix et à Logenheim. — Procès-verbaux des séances colongères. — Mémoire du conseiller Radius sur la colonne de Logenheim et sur les documents historiques qui s'y rapportent.

E. 1289. (Liasse.) — 32 pièces, papier, allemand.

1557-1623. — Bailliage de Heiteren. — Comptes de recettes et de dépenses du produit de la dîme de la colonne de Logenheim, due aux seigneurs de Ribaupierre, avoués de la colonne, rendus par Burckhardt et Bastien Ernst, Thomas Enss.

E. 1290. (Liasse.) — 36 pièces, papier, allemand.

1752-1771. — Bailliage de Heiteren. — Contestation entre la régence de la maison d'Autriche et le seigneur de Ribaupierre, au sujet de leurs droits respectifs sur des îles du Rhin, situées au ban de Balgau, sur la rive droite du fleuve. — Délits commis par les habitants de Balgau dans les îles du Rhin. — Déclaration des prévôt, jurés et habitants de la communauté de Balgau, au sujet des îles du Rhin, situées au ban dudit lieu. — Attestation du sieur Speisser, tabellion du bailliage de Heiteren, au sujet des forêts et des îles du Rhin, situées dans ce ban. — Requête des habitants de Balgau, suppliant la Chambre forestière de leur assigner 1500 fascines et 500 piquets à prendre dans les îles seigneuriales de la rive droite du Rhin. — Les habitants de Balgau reconnaissent avoir, par grâce spéciale et sans préjudice des droits de la seigneurie, coupé des aulnes et des saules dans l'île seigneuriale de Baumattengrund.

E. 1291. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1699-1787. — Bailliage de Heiteren. — Indemnités payées à la seigneurie pour des terrains seigneuriaux situés sur le ban de Weckolsheim, qui ont été compris dans le canal de Neuf-Brisach. — Établissement et réparations de l'écluse servant à l'arrangement des prairies seigneuriales, donnant sur le canal de Brisach, au ban de Hettenschlag.

E. 1292. (Liasse.) — 33 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand et français; 1 plan.

1720-1708. — Bailliage de Heiteren. — Cession par les trois frères Stör, d'Ensisheim, à l'abbesse du couvent de Königsfelden, de tous leurs droits sur le moulin de Nambisheim. — Transaction entre les communes de Fessenheim, Algoisheim, Volgelsheim, Balgau, Nambisheim, Heiteren et Sasheim, pour la conservation du canal de leur moulin, prenant sa source dans le Rhin, au ban de Bödelsheim. — Hypothèque du moulin seigneurial de Heiteren à Laurent Beck; — reconstruction de ce moulin, établissement de canaux et fossés. — Établissement d'un moulin à vent sur le ban de Heiteren. — Vente à Victor Nussbaumer de l'emplacement de l'ancien moulin de Heiteren, avec les jardins y attenant. — Concession par la seigneurie, au profit des sieurs Castillon, du droit d'établir un canal à travers la forêt seigneuriale du Rheinwald, pour conduire les eaux du Rhin sur leurs moulins sis à Algoisheim, Sasheim et Volgelsheim.

E. 1293. (Liassé.) — 46 pièces, papier, allemand et français.

1550-1726. — Bailliage de Heiteren. — Ouverture d'un fossé à travers le jardin seigneurial de Heiteren, pour l'écoulement des eaux qui inondaient les parties basses de ce village. — Plaintes portées contre le meunier de Heiteren, par des habitants dont les propriétés étaient inondées. — Ouverture d'un fossé par le meunier de Vogelgrün. — Discussions relatives à l'établissement d'un canal pour conduire les eaux du Rhin sur les moulins de Fessenheim, Balgau et Nambshausen.

E. 1294. (Liassé.) — 92 pièces, papier, allemand et français.

1611-1763. — Bailliage de Heiteren. — Reconstruction et réparation des moulins et établissement de nouveaux canaux pour les moulins de Blodelsheim, Balgau, Nambshausen, Heiteren, Algsheim et Volgelsheim, endommagés par les eaux du Rhin. — Transaction entre la seigneurie de Ribaupierre et celle de Riquewihr, au sujet des canaux, digues et écluses de leurs moulins à Algsheim et autres lieux. — Construction d'une digue sur les bancs de Balgau, Heiteren et Nambshausen. — Réparation de la digue du nouveau canal des moulins à Heiteren.

E. 1295. (Liassé.) — 77 pièces, papier, allemand et français; 3 plans.

1501-1785. — Bailliage de Heiteren. — Autorisation du magistrat de Colmar à la seigneurie de Ribaupierre de faire passer sur le ban de Sainte-Croix une prise d'eau du canal de Neuf-Brisach, pour l'arrosement des prairies de Hettenschlag; — en échange de cette autorisation, la seigneurie arrête des poursuites commençées contre la commune de Sainte-Croix dont les troupeaux avaient pâti dans les prairies de Hettenschlag. — Ancien plan du canal dit des moulins, depuis Blodelsheim jusqu'à celui de Heiteren. — Transaction passée entre les maisons de Ribaupierre et de Würtemberg, au sujet du canal et du cours d'eau des différents moulins situés sur leurs territoires.

E. 1296. (Liassé.) — 100 pièces, papier, allemand et français; 3 plans.

1550-1785. — Bailliage de Heiteren. — Contestation entre les seigneurs de Balgau et de Nambshausen, au sujet des moulins et des cours d'eau situés sur leur territoire. — Dégâts occasionnés par le Rhin sur le territoire du bailliage de Heiteren.

E. 1297. (Liassé.) — 26 pièces, papier, allemand.

1551-1754. — Bailliage de Heiteren. — Description des pierres bornes des communes du bailliage de Heiteren. — Relations du conseiller Radius sur les pierres bornes de ces communes. — Plan de délimitation du ban de Hettenschlag. — Description des pierres bornes de la cense dite Rheinfelderhof. — Délimitation du territoire de la commune de

Ruestenhardt d'avec les territoires limitrophes. — Procès-verbal de reconnaissance des pierres bornes séparatives du ban de Ruestenhardt des territoires limitrophes; — plan de délimitation dudit ban.

E. 1298. (Liassé.) — 23 pièces, papier, allemand et français.

1670-1758. — Bailliage de Heiteren. — Demande des habitants de Ruestenhardt, tendante à ce qu'il soit procédé à une description des terres qu'leur ont été concédées par la seigneurie. — Terrier sur renouvellement par J. George Besserer, contenant : 1^e description des limites du ban de Ruestenhardt; 2^e description des forêts seigneuriales et des biens communaux et particuliers situés audit ban, avec indication de leurs contenances et tenants et aboutissants. — Délimitation générale du ban de Weckolsheim. — Délimitation des territoires d'Algsheim, Volgelsheim et Wölfzgantzen (seigneurie de Riquewihr) avec celui de Weckolsheim (seigneurie de Ribaupierre), et correspondance y relative.

E. 1299. (Liassé.) — 90 pièces, papier, allemand et français; 2 plans.

1557-1787. — Bailliage de Heiteren. — Procès-verbal de délimitation et correspondance entre le seigneur de Ribaupierre et le commandeur de l'ordre de Saint-Jean, au sujet des limites entre la commune de Balgau (bailliage de Heiteren) et celles de Bremgarten et de Vieux-Brisach.

E. 1300. (Liassé.) — 150 pièces, papier, allemand et français; 2 plans.

1671-1766. — Bailliage de Heiteren. — Délimitation du ban de Heiteren d'avec ceux de Nambshausen, Geisswasser et Vieux-Brisach; — plan de délimitation de Balgau et de Fessenheim et pièces à l'appui. — Pièces diverses relatives aux limites du ban de Balgau.

E. 1301. (Liassé.) — 80 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

1618-1785. — Bailliage de Heiteren. — Procès-verbaux de dépositions de témoins au sujet des limites entre les territoires de Balgau et de Nambshausen; — reconnaissance des pierres bornes qui séparent ces deux bans. — Contestation entre la commune de Nambshausen et son seigneur, le sieur d'Anthès, d'une part, et d'autre part la commune de Balgau et les seigneurs de Ribaupierre, relativement aux limites entre les deux communes. — Anticipation sur le ban de Nambshausen, contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et le baron de Gräffen, seigneur de Nambshausen.

E. 1302. (Liassé.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français; 2 plans.

1600-1780. — Bailliage de Heiteren. — Anticipation sur les bancs de Balgau et de Nambshausen; — contestation. — Limites entre les territoires de Heiteren et Saasheim, correspondance. — Enlèvement d'une pierre borne servant

de limite entre les bans de Heiteren et de Dessenheim. — Discussions au sujet des limites entre les territoires de Heiteren, Weckolsheim et Dessenheim. — Contestation entre la commune de Nambisheim et la ville de Vieux-Brisach, au sujet de leurs limites.

E. 1502. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français; 5 plans.

1510-1700. — Bailliage de Heiteren. — Contestation entre les seigneurs de Balgau et de Nambisheim, au sujet de leurs droits sur diverses îles du Rhin. — Plans des bans de Heiteren et Nambisheim. — Description des pierres bornes séparatives des territoires de Heiteren et de Nambisheim. — Délimitation entre les bans de Heiteren et Dessenheim. — Plantation de pierres bornes entre les territoires de Hettenschlag et de Dingsheim (réuni au ban de Sainte-Croix-en-plaine); — Transaction entre la seigneurie de Ribaupierre et Henri Wetzel, détenteur du ban de Dingsheim.

E. 1504. (Liasse.) — 84 pièces, papier, allemand.

1547-1629. — Bailliage de Heiteren. — Mémoire de la commune de Logleheim et autres pièces concernant une contestation au sujet des limites entre son territoire et celui de Hettenschlag. — Correspondance entre la seigneurie de Ribaupierre et le sieur de Lupfen, seigneur de Logleheim, au sujet des prétentions de cette dernière commune sur le ban de Weckolsheim. — Correspondance au sujet des limites entre les territoires de Weckolsheim et Dessenheim. — Discussions entre les communes de Weckolsheim, Volgsheim, Wolfsgarten et Logleheim, au sujet des limites de leurs territoires.

E. 1505. — (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1557-1623. — Bailliage de Heiteren. — Chancellerie. — Correspondance administrative des prévôts de Heiteren, Laurent Beck, Barthélémy Düringer et Guillaume Weydtmann avec le Conseil de régence et Eberhard de Ribaupierre : droits seigneuriaux sur la succession d'un valet de Rheinfelderhof, mort sans héritiers. — Dîme de Hettenschlag au sujet de laquelle il y avait contestation entre la seigneurie et le noble J.-Philippe de Landeck, de Nambisheim; — moissons en partie détruites par l'orage dans le ban de Heiteren; — meurtre commis à Eschbach; — subside contre les Turcs; — fournitures de poudre à la seigneurie par un fabricant de Brisach. — Mariage du prévôt Laurent Beck avec la fille de Martin Kriegelstein; il se démet de ses fonctions et se retire à Colmar.

E. 1506. (Liasse.) — 50 pièces, papier, allemand.

1669-1765. — Bailliage de Heiteren. — Chancellerie. — Correspondance administrative de George-Henri Schramm, prévôt de Heiteren, avec Thomas Stotz et Guillaume Däser, conseillers de la régence de Ribaupierre.

E. 1507. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1623-1645. — Bailliage de Heiteren. — Chancellerie.

— Correspondance administrative de la chancellerie avec divers princes, seigneurs et villes, au sujet de l'administration du bailliage de Heiteren. — Apollonie Christian, femme du prévôt, envoie 150 truffes à Agathe de Ribaupierre et lui demande un remède pour son mari malade. — Requêtes adressées à la seigneurie par les héritiers de J.-Conrad Meyer, en son vivant bourreau à Fouffach, pour obtenir le paiement d'une somme que leur doit Isaac Berwürth, de Heiteren. — Lettres des magistrats de Colmar et Brisach réclamant l'intervention de la seigneurie en faveur de quelques-uns de leurs bourgeois, créanciers de Job-David Schneider, ancien prévôt seigneurial à Heiteren. — Lettre de la régence d'Ensisheim à Eberhard, relative à la publication d'un règlement sur le débit de la viande de boucherie.

E. 1508. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

1610-1759. — Bailliage de Heiteren. — Chancellerie.

— Mémoire sur le Rheinfelderhof; — moyens proposés par le prévôt Guillaume Weydtmann pour augmenter le rapport de cette cour seigneuriale; — affaires administratives demandant une prompte solution; — rapport d'Erasme de Venningen sur ces mémoires. — Lettre de la chancellerie au receveur du bailliage de Heiteren et rapport de celui-ci sur les documents relatifs à la comptabilité du bailliage qui se trouvent à Heiteren. — Note du conseiller Radius et consultation de l'avocat Chaufour sur les moyens à employer pour poursuivre les débiteurs de la seigneurie. — Autorisation royale de procéder au renouvellement du bailliage.

E. 1509. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1712-1727. — Bailliage de Heiteren. — Chancellerie.

— Reliquats de compte à faire rentrer. — Ordonnance pour la répartition des deniers royaux. — Édit du roi (Marly, janvier 1712), accordant au prince palatin de Birkenfeld 12 corvées par an sur ses sujets et, pour remplacer les droits du péage supprimés par arrêt du 5 octobre 1660, le 50^e denier sur toutes les ventes d'immeubles et le 50^e sur les ventes de meubles. — Instruction au régistre de Radius, envoyé en mission administrative dans le bailliage de Heiteren; — son rapport. — Affaires diverses présentées à la chancellerie avec ses résolutions; — exemptions des corvées réclamées par de pauvres veuves du bailliage qui faisaient l'office de messagers; — extances dues par le sieur Brüderer, de Colmar, pour les dîmes de Logleheim et d'Appenwihr.

E. 1510. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1720-1729. — Bailliage de Heiteren. — Chancellerie.

— Affaires diverses; — résolutions de la chancellerie. — Compétence en vin blanc à livrer au curé de Wolfsgarten. — Terrain seigneurial (bârhofplatz) sollicité par un habitant

de Weckolsheim pour y bâtrir. — Bail à Antoine Mercade de la cour seigneuriale de Balgau. — Avis des receveurs du bailliage de Heiteren et résolutions de la chancellerie sur différents objets relatifs à l'administration des revenus et des rentes.

E. 1311. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

150-151. — Bâillage de Heiteren. — Chancellerie. — Inspection générale du bâillage de Heiteren; — arpentage de biens dans le bailliage de Ruestenhardt. — Résiliation du bail de la métairie du château de Heiteren passé à Michel Schmoll; nouveau bail à Antoine Mercadé. — Rapport à la chancellerie contre Laurent Sigrist qui, sans le consentement de la seigneurie, avait transporté, de Heiteren, Balgau, une grange et des étables. — Demande en exemption de corvées, sous divers prétextes. — Demande en exemption de service de la milice pour le valet du métayer seigneurial de Weckolsheim.

E. 1819. (Lisez.) — 50 pièces, papier, allemand et français.

1488-1789. — Bailliage de Heiteren. — Règlement de Guillaume de Ribaupierre défendant aux habitants du bailliage de Heiteren de couper des bois dans les forêts communales, sans l'autorisation du prévôt. — Règlement d'Égelnolphe prescrivant des mesures pour prévenir les délits de forêt, de chasse et de pêche. — Instruction pour la vente des menus bois. — Règlement de police pour le village de Bulgaï, relatif aux forêts seigneuriales, à la pêche et à la glandée. — Jugements rendus pour délits commis dans les forêts seigneuriales du bailliage : procès-verbaux dressés par les gardes forestiers. 1895.

E. 1913. (Liasses.) — 114 pièces, papier, allemand et français.

1678-1748. — Bailliage de Heiteren. — Mémoires, correspondance et procès-verbaux de visite, à l'occasion des dégradations commises dans les forêts saigneuriales de Heiteren et Weckolsheim, par les entrepreneurs des fortifications de Neuf-Brisach, ainsi que par les troupes en garnison dans cette ville et dans les villages voisins. — Mémoire du duc de Deux-Ponts à l'intendant d'Alsace et au duc d'Orléans, régent du royaume, aux fins d'obtenir une indemnité pour ces dégradations.

E. 4314. (Liasses.) — 165 pièces, papier, allemand et français.

1554-1786. — Bailliage de Heiteren. — Nominations des forestiers seigneuriens du bailliage de Heiteren, fixation de leurs traitements, plaintes portées contre eux et correspondances relatives à ces différents objets. — Transaction entre Georges, comte de Württemberg, et Égénolphe de Ribauville, au sujet de la forêt dite Spanholz, située entre Weckolsheim et Wolfzangen.

11 furst (tauluis)

E. 1315. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français
4 plans.

1724-1789. — Bailliage de Heiteren. — Procès-verbaux de visite, descriptions et mémoires concernant les forêts seigneuriales de Heiteren, Ruestenhardt, Heitenschlag et Weckolsheim. — Plans des forêts seigneuriales dites Rheinwald, Hartwald. — Aborlement et arpentage de la forêt du Niederwald. — Rapport sur l'exploitation du Kastenwald.

R. 1316. (Liste 1) — 450 rubans papier allemand et français.

1699-1789. — Bailliage de Heiteren. — Procès-verbaux de vente de bois dans les forêts seigneuriales du bailliage. — Repiquement des forêts seigneuriales de Ruestenhardt. — Extrait de la transaction entre la seigneurie et la commune de Heiteren, au sujet des droits d'usage dont celle-ci jouissait dans la forêt du Rheinwald. — Permission accordée par la seigneurie aux habitants de Heiteren de ramasser le bois mort dans ses forêts. — Poursuites exercées par la Maîtrise des eaux et forêts d'Ensisheim contre la commune et des particuliers de Ruestenhardt, au sujet de l'exercice de leurs droits d'usage dans les forêts seigneuriales de leur ban.

E. 1347. (Liasse.) — 25 pièces, papier, allemand et français: 3 plans

1663-1759. — Bailliage de Heiteren. — Bail de places vides dans le Hartwald. — Contestation, portée devant l'intendant d'Alsace par la seigneurie et la commune de Heiteren, contre le sieur Thévenin, inspecteur des îles du Rhin, qui avait fait saisir des bois coupés dans le Rheinwald par des habitants de Heiteren. — Enquête sur le droit de pâturage réclamé par la commune de Logneheim dans la forêt seigneuriale de Weekolsheim.

E. 1318. (Liasse.) — 100 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

1593-1789. — Bailliage de Heiteren. — Correspondance et pièces d'une contestation portée devant la régence d'Ensisheim, entre les habitants de Logenheim, demandeurs, et le seigneur de Ribaupierre, défendeur, au sujet du droit de glandée appartenant aux demandeurs dans la forêt seigneuriale de Weckolsheim. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et les habitants de Heiteren, au sujet d'une coupe de bois dans la forêt seigneuriale du Rheinwald; — transaction entre les parties par laquelle la seigneurie accorde aux habitants le droit de prendre le bois mort (unterholz, lesholz) dans cette forêt, ainsi que le bois de mariage nécessaire au service communal. — Rapport sur une anticipation commise par la seigneurie de Württemberg sur le Kastenwald.

E. 1819. (Liassé.) — 100 pièces, papier, allemand et français

1735-1739.—Bailliage de Heiteren. — Procédure entre la seigneurie et la communauté de Heiteren, qui réclame l'exécution des clauses de la transaction de 1732, ayant besoin

de bois de charpente pour les réparations de la maison communale, que les officiers seigneuriaux refusent de lui délivrer.

— Requête de la commune de Heiteren à la seigneurie, tendant à obtenir d'elle des mesures pour empêcher la dévastation de ses forêts par les troupes royales cantonnées dans le pays. — Poursuites dirigées contre Marc Müller, de Heitenschlag, qui avait arraché dans le Kastenwald cinq à six voitures de troncs d'arbres secs. — Procédure contre la commune de Ruestenhardt, qui avait commis des dégâts dans les forêts seigneuriales de son ban où elle n'avait aucun droit d'usage.

E. 1730. (Liasse.) — 69 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

1693-1783. — Bailliage de Heiteren. — Arrêt du Conseil souverain d'Alsace qui défend à tous particuliers de couper et emmener du bois des forêts seigneuriales. — Destruction des fourmilières. — Rapports du maître forestier Weber, notamment contre la négligence des forestiers du bailliage, et résolution de la Chambre.

E. 1731. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1761-1769. — Bailliage de Heiteren. — Requête adressée à la Chambre seigneuriale par le procureur général Neef, pour obtenir du bois de construction et de chauffage. — Coupe de bois dans la forêt communale de Dessenheim, distribution entre les habitants. — Ventes, aux enchères publiques, de bois provenant des forêts seigneuriales. — Plaintes contre le forestier Schaffly; — il est révoqué.

E. 1732. (Liasse.) — 90 pièces, papier, allemand et français.

1705-1784. — Bailliage de Heiteren. — Poursuites contre Michel Kuhn, fermier du prêtre Müller, pour anticipations commises dans le Hartwald. — Vente d'une coupe de bois au canton dit le grand Logelberg, dans la forêt de Heiteren. — Instructions de la Chambre au bailli de Heiteren, Jean Besserer, sur la reddition des comptes forestiers. — Formulaire de comptabilité forestière. — Réscrit de la seigneurie ordonnant que les mattoix forestiers soient conservés au chef-lieu de chaque bailliage. — Pépinière du peupliers d'Italie dans le Rheinwald et le Thierhurst.

E. 1733. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

XVIII^e siècle. — Bailliage de Heiteren. — Protocole forestier du bailliage de Heiteren. — Compte des amendes édictées en 1785 et 1786. — Défauts forestiers, poursuites dirigées par le procureur fiscal contre des habitants de Heiteren, Dessenheim, Weckolsheim, Ruestenhardt, du Rheinfelderhof, de Balgau, Saasheim.

E. 1734. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1779-1780. — Bailliage de Heiteren. — Défauts forestiers; poursuites dirigées par le procureur fiscal contre des habitants

du bailliage de Heiteren, de Herrlisheim, de Biesheim, de Wolfsgantzen, de Geisswasser, de Nambsheim.

E. 1735. (Liasse.) — 75 pièces, papier, allemand et français.

1781-1782. — Bailliage de Heiteren. — Défauts forestiers; poursuites exercées par le procureur fiscal du bailliage contre des habitants de Weckolsheim, de Dessenheim, Heitenschlag, Fessenheim, Ruestenhardt, Heiteren.

E. 1736. (Liasse.) — 50 pièces, papier, français.

1783-1785. — Bailliage de Heiteren. — Défauts forestiers; poursuites exercées par le procureur fiscal du bailliage contre des habitants de Weckolsheim, de Dessenheim, Heitenschlag, Fessenheim, Ruestenhardt, Heiteren.

E. 1737. (Liasse.) — 16 pièces, papier, allemand.

1783-1774. — Bailliage de Heiteren. — Comptes forestiers du bailliage, rendus par Jean-Pierre Koch, J.-G. Besserer. — Année 1741, recettes : 980 florins, vente de bois, de poisson et de gibier; dépenses : 140 florins, traitement des chasseurs seigneuriaux et gardes forestiers.

E. 1738. (Liasse.) — 102 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand et français.

1780-1789. — Bailliage de Heiteren. — Comptes forestiers; extances dues à la Chambre forestière par des habitants du bailliage et de lieux voisins. — Procédure contre le sergent seigneurial Munier pour le paiement du reliquat de ses comptes, montant à 4,660 livres. — Poursuites contre le sieur Müller, receveur général à Obersteinbrunn, pour un reliquat de compte envers la Chambre forestière.

E. 1739. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1766-1715. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Demandes en délivrance de bois. — Décisions de la Chambre. — Ventes de bois.

E. 1740. (Liasse.) — 103 pièces, papier, allemand.

1716-1732. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Ventes de bois. — Glandée. — Amendes pour défaillances forestières.

E. 1731. (Liasse.) — 80 pièces, papier, allemand.

1732-1745. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Ventes de bois. — Glandée. — Amendes pour défaillances forestières.

E. 1732. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1746-1761. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Ventes de bois. — Glandée.

E. 1733. (Liasse.) — 115 pièces, papier, allemand.

1762-1774. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Procès-verbaux d'enquêtes de la glandée. — Ventes de bois.

E. 1334. (Liasse.) — 130 pièces, papier, allemand.

1575-1789. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Procès-verbaux d'enchère de la glandée. — Ventes de bois.

E. 1585. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1692-1785. — Bailliage de Heiteren. — Plaintes contre le chasseur seigneurial Hoffmann. — Rixe entre le chasseur seigneurial de Heiteren et celui de Nambsheim ; — lettres du président de Salomon. — Poursuites contre le brasseur Haby, de Ruestenhardt. — Vol de bois commis par des tonneliers du Brisgau dans les forêts du bailliage de Heiteren. — Requête de Neef, procureur général au Conseil Souverain, pour obtenir le droit de chasse dans le ban de Heiteren ; — autorisation accordée par le prince palatin Frédéric.

E. 1536. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1590-1784. — Bailliage de Heiteren. — Dégradations commises par les habitants du Rheinfelderhof dans les forêts du bailliage de Heiteren. — Poursuites de la seigneurie contre divers créanciers auxquels elle avait livré du bois. — Concession à M. de Klinglin, prêtre royal à Strasbourg, du droit de chasse dans le ban de Ruestenhardt. — Procès-verbal dressé contre le pasteur Sanner, de Ruestenhardt, pour délit de chasse. — Vente à l'encheré d'un canton de bois menacé par les eaux du Rhin. — Correspondance entre Laurent Beck, Guillaume Weidtmann, prévôts de Heiteren et Éberhardt de Ribaupierre, au sujet de la chasse et de la glandée dans le ban de Heiteren. — Admodiation de la pêche dans le ban de Heiteren. — Chasse et pêche dans les îles du Rhin, contestation entre Balgau et Nambsheim.

E. 1337. (Liasse.) — 50 pièces, papier, allemand.

1578-1724. — Procès-verbaux de visite et d'admodiation de la glandée dans les forêts seigneuriales du bailliage de Heiteren. — Jugement rendu par le Conseil Souverain d'Alsace dans une contestation entre les emphytétotes du ban de Hettenschlag et les habitants de Weckolsheim, au sujet de la jouissance de la glandée dans les forêts seigneuriales du ban de Hettenschlag.

E. 1538. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1599-1787. — Bailliage de Heiteren. — Demandes de la commune de Heiteren, tendantes à ce qu'il lui soit assigné dans les forêts seigneuriales des cantons pour le pâturage de ses troupeaux. — Désignation et délimitation de terrains ajoutés au pâturage communal de Balgau. — Autorisation accordée par la seigneurie au noble de Schauenburg et à la commune de Niederhergheim de faire pâturer leurs bestiaux en passant par Hettenschlag pour se rendre à l'abreuvoir de Logenheim. — Admodiation du pâturage dans le ban de Ruestenhardt. — Vente par la seigneurie à Michel Hart-

mann, fabricant et marchand de draps à Mulhouse, de toute la laine provenant des bergeries du bailliage de Heiteren. — Réclamation des habitants de Balgau contre les bergeries qu'y tiennent la seigneurie de Ribaupierre et le couvent d'Alspach. — Bail des bergeries seigneuriales de Hettenschlag et Weckolsheim. — État des agneaux et moutons existant à la bergerie seigneuriale de Heiteren. — Mémoire de Besser à la chancellerie faisant remarquer que la chasse aux grives se loue difficilement parce que les pauvres se servent du *makaleb* (tintbeerlein), principe nourriture de ces oiseaux, pour colorer en rouge leurs vins blancs.

E. 1539. (Liasse.) — 99 pièces, papier, allemand ; 2 plans.

1660-1784. — Bailliage de Heiteren. — Mémoire de Jean-Ulrich Goll sur diverses améliorations à introduire dans l'administration du bailliage et notamment à l'égard des bergeries. — Bergeries seigneuriales ; tonte des moutons, vente de la laine à Mulhouse ; — produit de l'année 1676, 96 liv. dont 5/4 à la seigneurie, 1/5 au sieur Lang ; — années 1672, 511 livres de laine vendues à Jean-René Appel, fabricant de bas à Colmar, à 35 florins le quintal ; — état des moutons que les habitants de Heiteren font pâturer sur le ban de cette commune. — Réparations à la bergerie de Weckolsheim ; — plans.

E. 1540. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1720-1787. — Bailliage de Heiteren. — Ventes annuelles de bœufs et de leur laine. — Envoi d'agneaux et de moutons pour la cuisine seigneuriale. — Baux de bergeries seigneuriales du bailliage. — Projet du maître des comptes Chormann, désapprouvé par la seigneurie, de réunir dans une même adjudication toutes les bergeries du comté ; — baux passés aux bouchers Lyroth et Klump ; — sous-baux aux anabaptistes Blanck et Roth.

E. 1541. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1720-1784. — Bailliage de Heiteren. — Considérations sur les avantages que retirerait la seigneurie de ses bergeries du bailliage de Heiteren en les louant au lieu de les exploiter elle-même. — Pâturage des oies dans le ban de Heiteren ; — réglement. — Signification à la commune de Heiteren de réduire son troupeau de bêtes blanches, afin d'assurer la subsistance du troupeau seigneurial.

E. 1542. (Liasse.) — 17 pièces, papier, allemand.

1722-1747. — Bailliage de Heiteren. — Comptes détaillés des recettes et des dépenses des quatre bergeries du bailliage de Heiteren. — Ventes de laine à Jonas Striebeck, de Mulhouse. — Salaire des bergers ; — achat de sel pour le bétail. — Année 1738, recettes 4755 livres ; dépenses : 4848 livres ; — recettes de l'année 1739, 5815 livres ; dépenses : 5213 livres.

E. 1343. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1665-1750. — Bailliage de Heiteren. — Prés seigneuriiaux du ban de Heiteren dits Schlangenmatten. — Description de ces prés; — baux aux enchères. — Procédure entre la seigneurie et le meunier de Heiteren, au sujet des dommages causés à la Schlangenmatte par le mauvais entretien de l'écluse et des ponts du canal du moulin.

E. 1344. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1736-1750. — Bailliage de Heiteren. — Prés seigneuriiaux du ban de Hettenschlag. — Mise en état de ces prés; — compte des dépenses. — Baux; — adjudications aux enchères des herbes. — Arrolement de ces prés à l'aide du canal de Hettenschlag. — Bail pour 9 ans des prés de Hettenschlag passé à Fridolin Müller, pour un cens annuel de 308 livres. — Entretien des prés de Hettenschlag; — gratification aux éclusiers du canal; — nomination d'Ignace Müller comme «garde et entrepreneur des prairies».

E. 1345. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français; — 1 plan.

1517-1784. — Bailliage de Heiteren. — Rheinfelderhof, ancien fief de la famille noble de Sonderleben-Colligny, relevant de la seigneurie de Ribaupierre. — Anciens comptes et pièces justificatives des comptes du Rheinfelderhof; — arpantage, visite et description de son ban. — Admodiation de cette ferme seigneuriale aux frères Walther; — aux habitants de Ruestenhardt. — Procédure entre la seigneurie de Ribaupierre et les Clarisses d'Alsach, au sujet de la dîme sur une partie du ban du Rheinfelderhof. — Entretien et réparations des bâtiments de la ferme. — Plan du Rheinfelderhof; — plan du pré dit Zinmann.

E. 1346. (Liasse.) — 19 pièces, papier, allemand.

1511-1614. — Bailliage de Heiteren. — Anciens comptes du Rheinfelderhof rendus par Wolf Bosch, Etienne Knoll, Michel Rott, Bernard Herman, Claude Broch, Antoine Ross, Jean Schneider. — Année 1511, dépense: 441 livres 15 sous, 5 rappes; — année 1569, recette: 647 florins, 9 sous, deux deniers; dépense: 585 florins, 2 sous; — année 1599, recette: 1082 florins, 8 batz, 9 deniers; dépense égale; — année 1614, recette 745 florins; dépense: 929 florins.

E. 1347. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1616-1627. — Bailliage de Heiteren. — Anciens comptes du Rheinfelderhof rendus par Frédéric Mentez, Michel Tucher, Béat Spiess. — Année 1616, recette: 1453 florins 15 batz; dépense: 1519 florins, 2 batz. — Année 1618, recettes: 763 florins, 7 batz; — dépenses: 787 florins 1 batz; — année 1622, recettes: 3326 florins, 5 batz; — dépenses: 2944 florins, 12 batz; — année 1627: recettes: 1519 florins, 6 batz; dépense égale.

E. 1348. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1624-1778. — Bailliage de Heiteren. — Ferme seigneuriale de Weckolsheim. — Bail emphytéotique de la ferme de Weckolsheim passé par Christian, comte palatin, seigneur de Ribaupierre, à J. G. Kolb. — État des particuliers possédant des champs dans le ban de Weckolsheim. — Renouvellement et pied terré de la ferme seigneuriale; — renouvellement de pierres bornes entre Weckolsheim et les villages voisins. — Établissement d'une nouvelle métairie dans le Kastenholz, près de Weckolsheim; — baux de cette métairie.

E. 1349. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1713-1751. — Bailliage de Heiteren. — Ferme seigneuriale de Balgau; — baux passé à Antoine Marcadé, à J.-J. Scheliger, J. Süssert; remises faites aux fermiers d'une partie de leur canon, pour cause de grêle, incendie, etc. — Ferme seigneuriale de Heiteren, baux.

E. 1350. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1524-1786. — Bailliage de Heiteren. — Bail emphytéotique du ban de Hettenschlag aux habitants de Logenheim, puis à François d'Altenbourg. — Ferme seigneuriale de Hettenschlag; — bail de 18 ans à Jacob Fischer, à André Danner, à Fridolin Meyer; — inventaire; — comptes des métairies d'en haut et d'en bas; — réparations.

E. 1351. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1563-1694. — Bailliage de Heiteren. — Correspondance entre Guillaume de Schwendi et Eberhardt de Ribaupierre, relative à la location du pâturage, dans le ban de Hettenschlag, aux habitants de Logenheim, sujets du sire de Schwendi. — Glandée dans le ban de Hettenschlag. — Village de Nambseim. — Accord, au sujet des limites, entre Nambseim appartenant à Gaspard de Wettolsheim et Barthélémy Sturzel de Buchheim, et Brisach (vieux). — Vente par Pierre Scher à Jean-Frédéric de Landeck et à sa femme Richarde de Landsberg du village de Nambseim avec toutes ses dépendances et notamment le château nouvellement construit. — Acte de vente passé au profit d'Eberhardt de Ribaupierre par Jean-Philippe de Landeck et sa femme Euphrosine Truchess de Höllingen du château et village de Nambseim, moyennant la somme de 40,000 florins. — Prestation de serment des habitants de Nambseim à Eberhardt de Ribaupierre, leur nouveau seigneur.

E. 1352. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1593-1673. — Bailliage de Heiteren. — Village de Nambseim. — Admodiation du château de Nambseim et de ses dépendances à Guillaume Weydtmann, prévôt de Heiteren. — Acte par lequel les frères George-Frédéric et J.-J. de Ribaupierre abandonnent à Thomas de Klug,

major-général de l'infanterie française et commandant de l'artillerie, le village de Nambshausen avec toutes ses dépendances; cet abandon est fait pour six ans, sous la condition que pendant ces six années, l'engagiste paierait annuellement aux seigneurs de Ribaupierre une somme de 2000 florins, dont il déduirait les intérêts de deux créances pour lesquelles il a hypothéqué sur les dits biens et que, dans le cas où ces deux créances ne seraient pas soldées dans l'espace de six années, le village et ses dépendances deviendraient la propriété du major. — Cession pleine et entière du village de Nambshausen au major de Klug: — bordereau des pièces concernant ce village, remis lors de la cession au nouveau propriétaire. — Pièces diverses relatives au village de Nambshausen.

E. 1553. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1618-1690. — Bailliage de Heiteren. — Admodiation du bailliage de Heiteren à François Le Moytessier, bourgeois de Thann, demeurant à Nambshausen; — correspondance administrative du dit Moytessier avec le conseiller Daser. — Admodiation des villages de Heiteren et de Balgau à Élie Lang et Jean-Ulrich Goll, de Colmar, puis à l'avocat Duvallié. — Comptes, pièces à l'appui et autres pièces se rapportant aux deux villages de Balgau et Heiteren, pendant qu'ils restèrent admodiés à J. Goll et à Élie Lang. — Pièces relatives à l'administration de George-Henri Schramm, comme prévôt de Heiteren.

E. 1554. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1585-1586. — Bailliage de Heiteren. — Correspondance, mémoires, etc., relatifs à la maison où descendaient à Ensisheim les seigneurs de Ribaupierre, lorsqu'ils allaient présider l'assemblée de la Noblesse; — en 1585: Eguenolphe de Ribaupierre abandonne pour 8 ans à Conrad Brombach la jouissance de cette maison pour intérêts d'une somme de 500 thalers à lui prêtée; cette maison étant tombée complètement en ruines après la paix de Westphalie, le prince Frédéric de Deux-Ponts donne à titre de fief perpétuel au conseiller Henri Poirot l'emplacement sur lequel elle s'élevait jadis, moyennant une somme de 150 livres tournois.

E. 1555. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1519-1629. — Bailliage de Heiteren. — Enquêtes au sujet de querelles de cabaret, de délits ruraux, jurons prononcés, etc. — Condamnation du schultheis de Heiteren à 100 couronnes d'amende pour adultère. — Poursuites contre Jean Monsch, de Heiteren, accusé d'avoir assassiné Adam Siebent. — Procédure entre Marc Obermeyer, boucher à Heiteren, et Jean-Christophe Truchsess de Rheinfelden qui avait confisqué les biens d'Obermeyer dont le frère avait été brûlé comme sorcier. — Jean Langenberger, de Namb-

heim, déjà condamné pour adultère par la justice seigneuriale, est recherché pour le même fait par l'official d'Altkirch; — réclamations de la seigneurie auprès de l'officialité. — Procédure incomplète contre un jeune homme qui avait incendié le village de Weckolsheim; — il est brûlé vif. — Lettre des nobles Jean et Nicolas de Bollwiller à Guillaume de Ribaupierre, au sujet de l'assassinat du bailli de Weckolsheim, commis par Nicolas de Bollwiller. — Arrestation du pâtre de Weckolsheim, accusé d'avoir assassiné une servante qu'il avait engrossée.

E. 1556. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1587-1660. — Bailliage de Heiteren. — Contestation entre la famille de Kageneck et la famille Wetzel de Marslieu au sujet des biens et dimes qu'elles possèdent dans le ban de Roggenhausen; — arbitrage d'Eberhardt de Ribaupierre. — Contestations entre la seigneurie et Martin Dromber, curé de Loglenheim, au sujet de la construction et de l'entretien de la maison curiale, et de la grange dimière où le curé ne voulait pas souffrir que la seigneurie engrangât ses récoltes.

E. 1557. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1554-1789. — Bailliage de Heiteren. — Procédure incomplète entre la seigneurie de Ribaupierre et la maison de Würtemberg au sujet des dimes de Loglenheim; — renouvellement des biens dépendant de la colonie de Loglenheim. — Procédures pour reliquats de rentes dues à la seigneurie. — Contestation entre la commune de Balgau et son prévôt Laurent Sifert. — Procédure entre Jean Litsch, bourgeois de Weckolsheim et les héritiers de Laurent Beck, au sujet d'une dette.

E. 1558. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1715-1759. — Bailliage de Heiteren. — Contestations entre les communes du bailliage de Heiteren et la seigneurie qui réclamaient à chaque contribuable 6 sous par sac de grain pour être dispensé de conduire à Ribeauvillé les contributions en nature. — Poursuites dirigées par la seigneurie contre divers créanciers.

E. 1559. (Liasse.) — 50 pièces, papier, allemand.

1572-1694. — Bailliage de Heiteren. — Juridiction civile, comptes de tutelle; — inventaires. — Extrait du renouvellement du ban de Balgau, en ce qui concerne les biens de Christian Breitenmoser. — Inventaires des biens d'Antoine Boss, de Balgau; — de Frédéric Vogel, de Heiteren; — de Marie Ehein; — de Jean Zwingenstein, de Heiteren; — de Valentin Hermann; — de Martin Sybndt, de Heiteren; — de Jean Heublein et de Catherine Bollenbach, sa femme.

E. 1360. (Liasse.) — 36 pièces, papier, allemand.

1603-1625. — Bailliage de Heiteren. — Comptes de tutelle. — Inventaires des biens de Jean Héublin, de Heiteren. — Protocoles incomplets de la justice de Heiteren et de Balgau.

E. 1361. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1756-1758. — Bailliage de Heiteren. — Épidémie à Ruestenhardt; — mémoires des médicaments fournis par l'apothicaire Schim, de Neuf-Brisach; — ses réclamations à la chancellerie de Ribeauvillé, pour en être payé. — Dévouement du docteur Blein, médecin de l'hôpital militaire de Brisach, pendant cette épidémie; — secours accordés à sa veuve et à ses enfants.

E. 1362. (Registre.) — Petit in-folio; 446 feuillets, papier, allemand.

1753. — Terrier des biens et rentes de la seigneurie au ban de Heiteren.

E. 1363. (Registre.) — Petit in-folio; 240 feuillets, papier, allemand.

1755. — Terrier des biens et rentes de la seigneurie au ban de Balgau.

E. 1364. (Liasse.) — 35 pièces, papier, allemand et français.

1554-1757. — Bailliage de Heiteren. — Rente de 8 réseaux de seigle et 9 d'avoine due à la seigneurie par la famille Schepelin; de Colmar, pour un hoflehen à Heiteren. — États de perception et d'arrérages de rentes. — Correspondance des officiers seigneuriaux au sujet des habitants de Ruestenhardt, qui se trouvent dans l'impossibilité de payer les droits et rentes dues à la seigneurie.

E. 1365. (Liasse.) — 138 pièces, papier, allemand et français.

1609-1754. — Bailliage de Heiteren. — Discussions entre la seigneurie et le meunier Noll, de Heiteren, au sujet de la rente en grains que ce dernier devait livrer pour son moulin. — Transaction passée entre Chrétien III, prince palatin de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, d'une part, et les sieurs Gilbert et Louis Castillon, entrepreneurs des fortifications de Neuf-Brisach, d'autre part, portant: que ces derniers livreront annuellement et à perpétuité au dite seigneur la quantité de douze chariots de foin, à prendre sur les prés qu'ils possèdent au ban de Weckolsheim, pour tenir lieu de paiement des arrérages de rentes foncières et autres droits seigneuriaux dus sur des maisons, cours et autres immeubles situés à Weckolsheim; — 2^e que le seigneur de Ribaupierre fournira aux sieurs Castillon père et fils environ 6 journées de terres labourables contigües à leur préd' en haut, à charge par eux de les convertir en prairie, de les entretenir en bon état et d'en partager le produit avec le seigneur; — correspondance relative à la perception des 12 chariots de foin; — contestations au sujet de cette perception; — rachat de la rente par le sieur Bruck, successeur des sieurs Castillon.

E. 1366. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1727-1729. — Bailliage de Heiteren. — Colligendes des rentes en argent et en nature du bailliage de Heiteren dressées par le receveur Jean-George Besserer.

E. 1367. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1730-1732. — Bailliage de Heiteren. — Colligendes des rentes en argent et en nature du bailliage de Heiteren dressées par le receveur Jean-George Besserer.

E. 1368. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1733-1735. — Bailliage de Heiteren. — Colligendes des rentes du bailliage de Heiteren. — Rentes dues par les habitants de Heiteren, Balgau, Weckolsheim, Ruestenhardt, Hettenschlag, Logenheim et par le recteur Blöchlin, de Neuf-Brisach. — Chapitre spécial de recettes et de dépenses pour le compte de chaque redévancier; — les plus forts redévanciers sont: le procureur général Neef 350 livres, 132 réseaux; et le conseiller de Boisgautier 240 livres, 105 réseaux; le conseiller Müller 199 florins, 48 réseaux.

E. 1369. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1736-1738. — Bailliage de Heiteren. — Colligendes des rentes du bailliage de Heiteren.

E. 1370. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1740-1742. — Bailliage de Heiteren. — Colligendes des rentes du bailliage, avec quelques rentes dues à Wolfsgantzen, Algoisheim, Appenwihr, Vieux-Brisach, Sainte-Marie-aux-Mines, Ribaupillé, Sainte-Croix.

E. 1371. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1743-1745. — Bailliage de Heiteren. — Colligendes des rentes dues sur la seigneurie dans le bailliage.

E. 1372. (Liasse.) — 2 pièces, papier, allemand.

1746-1748. — Bailliage de Heiteren. — Colligendes des rentes dues sur des biens situés dans les diverses communes du bailliage.

E. 1373. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1749-1757. — Bailliage de Heiteren. — Colligendes des rentes du bailliage dressées par le receveur J.-George Besserer.

E. 1374. (Liasse.) — 36 pièces, papier, allemand.

1750-1751. — Bailliage de Heiteren. — États d'extances de rentes dues à la seigneurie dans le bailliage de Heiteren.

E. 1375. (Liasse.) — 16 pièces, papier, allemand.

1752-1753. — Bailliage de Heiteren. — États d'extances de rentes dues à la seigneurie dans le bailliage de Heiteren.

SÉRIE E. — SEIGNEURIE DE RIBAUPIERIE.

145

E. 1376. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1600-1603. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage de Heiteren rendus par Laurent Beck, prévôt, et approuvés par Eberhard de Ribau-pierre. — Année 1600, recettes : 4383 florins 6 batz, produit de l'umbgeld, location de prés seigneuriaux, ventes de bois, glandée, produit de la ferme de Rheinfelder; — dépenses : 1923 florins 10 batz; dépenses de justice à Zellenberg; dépense du voyage d'Eberhardt à Sutzberg, avec sa femme et sa belle-sœur. — Année 1601, recettes : 955 florins 7 batz; — dépenses : 3191 florins. — Année 1602, recettes : 1973 florins 5 batz; — dépenses : 2606 florins 3 batz — Année 1603, recettes : 2106 florins 7 batz; dépenses : 2605 florins 9 batz.

E. 1377. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1604-1608. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage, rendus par les prévôts Laurent Beck et Barthélemy Dürninger. — Année 1604, recettes 1130 florins; — dépenses : 3908 florins; — année 1605, recettes : 2627 florins, dépenses 5146 florins 15 batz, — Année 1606, recettes : 3055 florins 2 batz; dépenses : 7052 florins.

E. 1378. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1609-1611. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par les prévôts Barthélemy Dürninger et Guillaume Weydtmann. — Année 1609, recettes : 2947 florins 6 deniers; dépenses : 2767 florins; — au professeur Laurent Reisch, de Fribourg, pour intérêts d'une somme prêtée 60 florins; — voyage de Barthélemy Dürninger à Bâle auprès des créanciers de la seigneurie pour obtenir un délai; — frais de transport à Colmar de la dîme d'Herwart 4 florins 2 batz; — transport à Alspach, suivant l'ancien usage, de la dîme seigneuriale de Balgau 18 florins. — Année 1611, recettes : 3858 florins. — dépenses : 3678.

E. 1379. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1612-1616. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par le prévôt Guillaume Weydtmann. — Année 1612, recettes : 5294 florins; dépenses : 5269 florins; — frais de séjour à Heiteren d'Eberhardt de Ribau-pierre et de sa femme et du comte de Solm, avec leur suite, 114 florins; — pour 100 escargots 3 batz; — voyage de J. J. Lück à Bâle. — Année 1614, recettes : 3503 florins; dépenses : 4794 florins, pour travaux au moulin de Heiteren 211 florins; 110 aunes de fil pour faire des sacs à fruit 13 florins 14 batz; à une couturière d'Eschbach pour coudre de la toile 25 journées à six deniers, 1 florin. — Année 1616, recettes : 4052 florins; — dépenses : 4013 florins.

E. 1380. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1616-1621. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par Guillaume Weydtmann et Job-David Schneider. — Année 1618, recettes : 3297 florins, dépenses : 2423 florins; — aux trois hâteliers qui, lors de l'accord entre Balgau et Bremgarten, ont passé les gens de l'autre côté du Rhin, 4 florins; à Saltzmann, secrétaire de la seigneurie, pour travaux à faire à sa maison 10 florins. — Année 1620, recettes : 2761 florins; dépenses : 3011 florins. — Année 1621, recettes : 3988 florins; dépenses : 4794 florins.

E. 1381. (Liasse.) — 12 pièces, papier, allemand.

1623-1627. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par G.-Henri Schramm, prévôt. — Comptes généraux de la taille, des rentes et revenus fonciers dans le bailliage de Heiteren et comptes particuliers pour Balgau.

E. 1382. (Liasse.) — 19 pièces, papier, allemand.

1627-1636. — Bailliage de Heiteren. — Comptes généraux de la taille, des rentes et revenus fonciers de la seigneurie dans le bailliage de Heiteren, et comptes particuliers pour Balgau.

E. 1383. (Liasse.) — 11 pièces, papier, allemand.

1639-1703. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par le receveur Jean-Frédéric Scheid et par J.-B. Schübler. — Année 1700, recettes : 1788 florins; dépenses : 1478 florins.

E. 1384. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1704-1707. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par Jean-Frédéric Scheid.

E. 1385. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1705-1712. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par Jean-Frédéric Scheid. — Produit et frais d'entretien des bergeries de Heiteren et Weckolsheim.

E. 1386. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1713-1716. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par Jean-Conrad Rück. — Année 1715, dépenses : gages du receveur du bailliage 120 florins; à Jean Dietsch, menuisier, de Biesheim, pour travaux de menuiserie au château de Heiteren 20 florins.

E. 1387. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1717-1722. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par Jean-Conrad Rück, Jean-Pierre Koch.

E. 1388. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1723-1725. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par Jean-Pierre Koch, receveur. — Année 1725, recettes : 4508 florins; dépenses : 5822 florins; achat de drap pour livré chez le marchand Lung, de Colmar, 20 florins. — Année 1724, recettes : 4576 florins; — dépenses : 3677 florins; — envoi à la cuisine seigneuriale de 586 truffes, 7 florins 7 batz. — Année 1725, recettes : 4713 florins; dépenses : 4186 florins.

E. 1389. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1726-1727. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par J. P. Koch et Jean-George Besserer. — Année 1727: recettes: 4299 florins; dépenses: 4417 florins; à Jean Gerber, maçon, de Neuf-Brisach, pour travaux à la maison curiale du même lieu, 66 florins; — payé à Jacques Lalire, jardinier du commandant de Sélestadt, pour 100 pieds d'arbres à fruits français de grande venue, 24 florins.

E. 1390. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1728-1729. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par J.-G. Besserer; année 1728, recettes: 4496 florins; dépenses: 5853 florins. — Année 1729, recettes: 6385 florins, dépenses: 5175 florins.

E. 1391. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1729-1731. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par J.-G. Besserer; — année 1730, recettes: 6920 florins; dépenses: 5597 florins; — à l'italien Jacquemelle, de Neuf-Brisach, pour 15 plumes de Hollande, 10 batz; — année 1731, recettes: 4960 florins; dépenses: 4906 florins.

E. 1392. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1731-1733. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage, rendus par J.-G. Besserer. — Année 1732, recettes: 7122 florins; dépenses: 4677 florins; — à Georges Birk, le bourreau de Ribauville, pour l'exécution d'un habitant de Hettenschlag, coupable de sodomitie, 18 florins. — Année 1733, recettes: 7057 florins; dépenses: 6394 florins.

E. 1393. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1733-1735. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par J.-G. Besserer. — Dépenses de l'année 1733, remise des corvées, du droit de garde et des poules de carnaval à Antoine Wolf, juif converti; — année 1735, recettes: 8856 florins; — dépenses: 8082 florins.

E. 1394. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1737-1738. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage, rendus par J.-George Besserer. — Année 1737, recettes: 6694 florins; — dépenses: 5889 florins. — Année 1738; recettes: 6563 florins; dépenses: 2642 florins.

E. 1395. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1739-1740. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par J.-George Besserer. — Année 1740, recettes: 11,156 florins; — dépenses: 5171 florins; — année 1739, recettes: 10,940 florins; dépenses: 7235 florins.

E. 1396. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand.

1741-1742. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par J.-G. Besserer. — Année 1741, recettes: 14,750 florins; dépenses: 14,189 florins. — Année 1742, recettes: 9218 florins; — dépenses: 6830 florins.

E. 1397. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1743-1744. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par J.-G. Besserer. — Année 1745, recettes: 9978 florins; dépenses: 8820 florins; — transport de Heiteren à Colmar, dans la crainte d'une invasion des ennemis, des blets de la seigneurie; — frais de garde des bois de la seigneurie par douze soldats du régiment d'Alsace, commandés par un sous-officier, 91 florins. — Année 1744, recettes: 698 florins; dépenses: 6511 florins.

E. 1398. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1745-1746. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des dépenses et des recettes du bailliage rendus par J.-G. Besserer. — Année 1745, recettes: 7239 florins; dépenses: 6405 florins. — Année 1746, recettes: 6549 florins; dépenses: 5948 florins.

E. 1399. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1747-1748. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des dépenses et des recettes du bailliage rendus par J.-G. Besserer. — Année 1747, recettes: 8615 florins; dépenses: 7851 florins; — *discretione de nouvelle année au commis de la poste aux lettres de Neuf-Brisach 10 batz*; — année 1748, recettes: 10,111 florins; dépenses: 9327 florins.

E. 1400. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1749-1750. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des dépenses et des recettes du bailliage rendus par J.-G. Besserer. — Année 1749, recettes: 8516 florins; dépenses: 7187 florins; — année 1750, recettes: 14,154 florins; dépenses: 7717 florins.

E. 1401. (Liasses.) — 6 pièces, papier, allemand.

1751-1752. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par J.-G. Besserer. — Année 1751, recettes : 15,981 florins; dépenses : 8024 florins. — Année 1752, recettes : 17,107 florins; dépenses : 8879 florins.

E. 1402. (Liasse.) — 21 pièces, papier, allemand.

1753-1762. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par J.-G. Besserer; année 1753, recettes : 16,430 florins; dépenses : 11,232 florins; — année 1762, recettes : 15,896 florins; dépenses : 10,180 florins.

E. 1403. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1762-1763. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par Jean Stüffert. — 1763, recettes : 42,677 livres; dépenses : 12,959 livres; — à Antoine Molli le jeune, maçon de Colmar, pour réparation au clocher et au clocher de l'église d'Appenwihr, 57 florins.

E. 1404. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1764-1765. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage.

E. 1405. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1766-1768. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage rendus par J.-G. Besserer. — Année 1766, dépenses : à Joseph Ellerreich, de Rousbach, peintre, pour le tableau du valet de la poste d'Öttemarsheim, condamné à mort, 4 livres 6 sous; — au bourreau pour clouer ce tableau à la potence, 6 livres.

E. 1406. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1769-1770. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage, rendus par J.-G. Besserer.

E. 1407. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1771-1772. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage.

E. 1408. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1774-1775. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage.

E. 1409. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1779-1781. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Année 1779; recettes : 38,667 livres; dépenses : 45,079 livres; — année 1780, recettes : 46,433 livres; dépenses : 23,437

livres; — année 1781, recettes : 43,493 livres; dépenses : 14,425 livres.

E. 1410. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1782-1783. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage. — Année 1782, recettes : 52,411 livres; dépenses : 16,438 livres. — Année 1783, recettes : 57,944 livres; dépenses : 22,196 livres.

E. 1411. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1784-1786. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage.

E. 1412. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand.

1786-1788. — Bailliage de Heiteren. — Comptes des recettes et des dépenses du bailliage.

E. 1413. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1788-1789. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes; — quittances, ordres de paiement.

E. 1414. (Liasse.) — 145 pièces, papier, allemand.

1789-1794. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1415. (Liasse.) — 160 pièces, papier, allemand et français

1795-1796. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1416. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1797-1798. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1417. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1799-1800. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1418. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1801-1802. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1419. (Liasse.) — 170 pièces, papier, allemand.

1802-1803. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1420. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1803-1804. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1421. (Liasse.) — 140 pièces, papier, allemand.

1804-1806. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1425. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1737-1738. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1425. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1739-1740. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1424. (Liasse.) — 145 pièces, papier, allemand.

1743-1746. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1425. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1747-1749. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1426. (Liasse.) — 140 pièces, papier, allemand.

1750-1752. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1427. (Liasse.) — 160 pièces, papier, allemand.

1753-1755. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1428. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1756-1758. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1429. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1759-1762. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1430. (Liasse.) — 148 pièces, papier, allemand.

1763-1765. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1431. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1766-1769. — Bailliage de Heiteren. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1432. (Liasse.) — 55 pièces, papier, allemand.

1784-1785. — Bailliage de Heiteren. — Liquidation des comptes du bailliage ; — examen de ces comptes par le conseiller Hedinger.

E. 1433. (Liasse.) — 55 pièces, papier, allemand et français.

1800-1759. — Bailliage de Heiteren. — Inventaire des titres et actes déposés chez le sieur Geiger, à Dessenheim, ancien greffier de la seigneurie de Heiteren. — Requêtes de particuliers de Balgau et Weckolsheim, au sujet de leurs affaires privées. — Ordre de faire réparer les écuries du château de Heiteren. — Plaintes de quelques habitants de Ruestenhardt au sujet de la malheureuse

situation de la commune ; — ils réclament contre l'exemption de l'imposition sur l'industrie dont jouit injustement le prévôt Elser et qui retombe à la charge de la commune.

E. 1434. (Liasse.) — 56 pièces, papier, allemand.

1550-1759. — Bailliage de Heiteren. — Contrat de mariage entre Philippe Pabst de Bölsenheim et Ursule d'Andlau. — État de pièces copiées par l'archiviste Steinheil. — Mémoire des dommages-intérêts que réclame à la seigneurie le receveur du bailliage de Heiteren pour les pertes qu'il a souffertes lors du séjour à Heiteren du maréchal de Saxe et de ses troupes. — Vœux et doléances des communes de Heiteren et Ruestenhardt au sujet des forêts et des droits seigneuriaux ; — transaction passée à ce sujet entre les deux parties par les soins du Directoire du district de Colmar. — Contestations entre le bailliage de Heiteren, J.-J. Mosing, et le prévôt et la communauté du dit lieu ; arbitrage du comte d'Erpach et du comte de Fürstenberg, tuteurs du jeune seigneur de Ribaupierre. — Troubles de Heiteren ; — rapport.

E. 1435. (Liasse.) — 39 pièces, papier, allemand.

1442-1552. — Bailliage de Jebseheim. — Vente, par Thébaut de Müllenheim à Antoine de Bercckheim, d'un quart du village de Jebseheim. — Hanman de Neuenstein donne à Jacob et Reinbold Wetzel de Marsilie un sixième du village de Jebseheim. — Vente, par Wolf Dietrich de Rathsamhausen à Reinbold Wetzel, d'un sixième du même village. — Lettre des conseillers de Ribaupierre, informant leur seigneur que la dette de 200 florins due à la ville de Strasbourg sur le village de Jebseheim date de 1615, époque de l'acquisition faite par Eberhard de Ribaupierre des 5/8 de ce village qui appartenait à la famille Wetzel. — Accord entre J.-Jacques de Bercckheim, seigneur de Jebseheim et les habitants de ce village, réglant les droits des deux parties. — Transaction (mars 1572) entre Reinbold de Wetzel et les trois autres seigneurs de Jebseheim, autorisant le dit Reinbold à construire un moulin commun à tous les seigneurs ; — déclarant la pêche commune ; — réglant l'usage des bois et de tous les droits seigneuriaux. — Vente, par Guillaume de Berckheim à Eberhard de Ribaupierre, de sa part de propriété (5/16) sur Jebseheim.

E. 1436. (Liasse.) — 64 pièces, papier, allemand.

1559-1736. — Bailliage de Jebseheim. — Correspondance, quittances, etc., relatives à la vente faite par Reinbold Wetzel, de Marsilie, à Eberhard de Ribaupierre, des 5/8 du village de Jebseheim. — J.-Jacques de Ribaupierre céda à son gendre le duc Christian II, sa part de propriété (15/16) du village de Jebseheim, se réservant seulement, sa vie durant, le produit des revenus. — Descrip-

tion du village de Jelsheim; — état des revenus seigneuriaux.

E. 1437. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1513-1731. — Bailliage de Jelsheim. — Transactions entre Jacques et Wolf de Berckheim et les habitants de Jelsheim, réglant les droits et devoirs des deux parties. — Tentatives faites par le Directoire de la Noblesse de la Basse-Alsace pour faire contribuer les habitants de Jelsheim aux impositions de guerre et autres, et pour faire assister à ses séances les délégués de ce bourg; la seigneurie de Ribau-pierre repousse les prétentions du Directoire. — Contentations entre Reinbold Wetzl de Marsilie, d'une part, Eguenolphe et Guillaume de Berckheim d'autre part, au sujet de la basse justice et de certains droits seigneuriaux à Jelsheim. — Accord de Martin Wetzl de Marsilie avec ses fermiers et ses journaliers pour la culture de ses champs. — Contentations entre Éberhard de Ribau-pierre et Frédéric-Jean de Brinighoffen, au sujet du droit de retrait des 5/8 de Jelsheim achetés par la maison de Ribau-pierre; — entre la seigneurie de Ribau-pierre et le Directoire de la Noblesse de la Basse-Alsace qui, se fondant sur ce que le houng de Jelsheim est immatriculé au Directoire de Strasbourg, demandait que les affaires litigieuses fussent portées en appel devant son tribunal.

E. 1438. (Liasse.) — 56 pièces, papier, allemand.

1581-1789. — Bailliage de Jelsheim. — Lettre reversale par laquelle Jean-Jacques Heckelsweiller promet de se conformer aux instructions à lui données au sujet de sa nomination aux fonctions de stabballer à Jelsheim. — Nomination de M. Larcher aux fonctions de bailli de la dite seigneurie. — Instructions sur la conduite à tenir par Jacques Böschlin, nommé stabballer. — Comptes des recettes et des dépenses de la fabrique de l'église de Jelsheim. — Correspondance relative à l'installation et au traitement des pasteurs de Jelsheim. — Poursuites contre les anabaptistes de Jelsheim, d'Ohnenheim et Heidolsheim, qui exerçaient leur culte à Mackenheim, sans y être autorisés.

E. 1439. (Liasse.) — 48 pièces, papier, allemand.

1673-1700. — Bailliage de Jelsheim. — Après le décès du pasteur Eckard, de Jelsheim, Clément Titilius, hongrois, est nommé pasteur de cette commune. — Correspondance de la chancellerie de Ribau-pierre avec celle du comté de Horbourg, qui prétendait avoir droit de nomination à cette cure. — Tentatives faites par quelques catholiques pour se fixer à Jelsheim, afin d'obtenir la jouissance d'une partie de l'église. — Martin Weißli, berger de la commune, est chassé à la suite d'un crime commis par son fils; il se convertit au catholicisme et obtient de M. de Lagrange d'être maintenu jusqu'à l'expiration de son engagement. — Jean Escher, maréchal-ferrant de Jelsheim, se convertit au catho-

licisme; il est poursuivi par le seigneur qui veut le chasser de Jelsheim, donnant pour raison sa mauvaise conduite.

E. 1440. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand; 1 pièce, parchemin.

1708-1779. — Bailliage de Jelsheim. — Nomination du pasteur Loffet à Jelsheim; — il est remplacé par le pasteur Birkel. — Correspondance avec le superintendant de Riquewihr qui réclame, au nom de la maison de Württemberg, le droit d'examiner les candidats et de les installer. — Contentations entre le pasteur Birkel et la veuve du pasteur Loffet, qui réclamait ce que lui avait coûté l'intérim. — Procès-verbal de visite de la maison curiale de Jelsheim; — indication des réparations à y faire. — Lettre du pasteur Erichson à la chancellerie de Ribau-pierre pour proposer l'achat, par la commune de Jelsheim, d'une nouvelle édition d'un livre de cantiques publié par l'imprimeur Decker, de Colmar. — Reconstruction et réparations de l'église de Jelsheim. — Plaintes de la femme Seelig, de Jelsheim, contre le ministre Birkel qui l'avait publiquement exclue de la communion. — Lettre reversale du pasteur de Jelsheim, Jean Ulstetter, pour la grange dîmière qu'on lui a fait construire. — Décès du pasteur Birkel; il est remplacé par le pasteur Gottfried Erichson.

E. 1441. (Liasse.) — 38 pièces, papier, allemand.

1790-1797. — Bailliage de Jelsheim. — Griefs contre le pasteur Erichson auquel on reprochait divers actes de nature à compromettre les droits seigneuriaux. — Mémoires, notes, correspondance du conseiller Radius, du prêteur royal de la ville de Colmar, subdélégué de l'intendance, M. Sommervogel, et le baron de Berckheim, co-seigneur de Jelsheim, au sujet de la requête présentée par les quelques habitants catholiques de Jelsheim qui réclamaient, pour y exercer leur culte, le cheur de l'église de cette commune. — Transaction entre la seigneurie de Ribau-pierre et MM. de Berckheim au sujet de la présentation à la cure d'Artzenheim. — Jean Issler est condamné à se charger de l'entretien d'un enfant qu'il a eu de la fille Beyer. — Adam Schmidt sollicite la permission de se marier avec: la veuve Heberlin, sa parente au 2^{me} degré, avec laquelle il avait eu auparavant des relations intimes.

E. 1442. (Liasse.) — 159 pièces, papier, allemand.

1796-1790. — Bailliage de Jelsheim. — Nominations de maîtres d'école et de proviseurs; leur traitement; plaintes dirigées contre eux. — Décès de l'instituteur Daniel Meyer: il est remplacé par le chirurgien Winther; — plaintes de la communauté contre Winther; — après son décès il est remplacé par J.-George Ulrich; — réunion des fonctions de proviseur et de maître d'école; — l'instituteur Ulrich demande que son traitement soit augmenté. — Réglement de l'école évangélique de Jelsheim. — Décès du proviseur de l'école, Jean-Chrétien Salzmann; il est remplacé

par George-Wilhelm Dietrich. — Projet d'un nouveau règlement de l'école de Jebsheim préparé par le pasteur Erichson, soumis par la chancellerie à M. de Berckheim, et approuvé par celui-ci.

E. 1443. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1550-1770. — Bailliage de Jebsheim. — Passages de troupes: — troupes en quartiers à Jebsheim; — état des dommages causés aux habitants de Jebsheim par les troupes lorraines. — État des pertes éprouvées par les habitants de Jebsheim par suite des passages de troupes françaises se rendant en Allemagne. — Cours d'eau; usines. — Corage de la Blind. — Correspondance et autres pièces relatives à une contestation entre Reinbold Wetzel de Marilie, seigneur de Jebsheim, d'une part, et Guillaume de Berckheim, co-seigneur dudit lieu, au sujet de la construction d'un moulin et d'un canal sur la Blind, entreprise par le sieur de Berckheim, sans le consentement de son co-seigneur, construction qui portait préjudice au moulin établi antérieurement par ce dernier, du consentement du sieur de Berckheim; — transaction par laquelle le sieur de Berckheim a cédé ce moulin à Wetzel de Marilie pour une somme de 500 florins, avec faculté de rachat. — Demande du bourguemestre et du meunier du moulin seigneurial aux fias de faire nettoyer le canal de ce moulin.

E. 1444. (Liasse.) — 40 pièces, papier, allemand; 1 pièce, parchemin.

1617-1756. — Bailliage de Jebsheim. — Plaintes des meuniers d'Olmenheim, Heidolsheim, Eisenheim, Mussig, Baldenheim et Grussenheim, contre le meunier du moulin seigneurial établi sur le ruisseau de la Blind à Jebsheim; — procès-verbal de vérification de ces plaintes. — Baux à terme des moulins seigneuriaux de Jebsheim passés à Balthasar Wurmsidel, à Laurent Kliber à Jean Schmitz et à Jacques Kleiner; — demandes en réduction ou remise des canons. — Baux emphytétiques du moulin seigneurial de Jebsheim, passés au profit de Jean-Thomas Rossmeissel, de Chrétien Rossmeissel, de Jean-Thomas Rossmeissel fils, de Jean-Henri Stenger, moyenant un droit d'entrée de 2000 livres, monnaie d'Alsace, et un canon annuel de 24 réseaux de miette.

E. 1445. (Liasse.) — 54 pièces, papier, allemand.

1724-1780. — Bailliage de Jebsheim. — Bail de 5 ans, au stabhalter G. Oberlin, de Jebsheim, du droit de pêche dans la Blind, moyennant une redevance annuelle de deux florins *rappen*; — bail à Jean-Michel Obrecht. — Défense au stabhalter Oberlin de pêcher dans la Blind, le droit de pêche dans cette petite rivière, depuis Jebsheim jusqu'à Bischwihr, ayant été concédé à M. de Klinglin, second président. — Concession du droit de chasse dans le ban de Jebsheim à M. de Klinglin. — La seigneurie de Ribaupierre donne à bail à M. le baron de Berckheim sa part du droit de

chasse et de pêche dans tout le ban de Jebsheim; lettres de l'abbé de Klinglin, ancien adjudicataire.

E. 1446. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1683-1783. — Bailliage de Jebsheim. — Baux de la métairie de Jebsheim; — réparation de la dite métairie, devis et mémoires. — Comptes des recettes et des dépenses de la dîme de Jebsheim. — Désignation des biens dépendant de la ferme seigneuriale de Jebsheim; — anticipations commises sur des biens seigneuriaux et notamment sur des terrains dépendant de la ferme seigneuriale de Jebsheim.

E. 1447. (Liasse.) — 56 pièces, papier, allemand.

1684-1775. — Bailliage de Jebsheim. — Désignation des maisons, cours, jardins et prairies qui possède la seigneurie à Jebsheim; — état des revenus. — Anticipations commises par les habitants de Jebsheim sur les prés seigneuriaux Loch et Werdmatten; — abornement de ces prés. — Rachat par la seigneurie de Ribaupierre de la métairie de Jebsheim, vendue par elle à Thomas Stotz. — Bail du pré seigneurial dit Forster-Matt au meunier Valentin Gomier, de Niederroderen. — Désignation des champs composant le bien seigneurial dit «Gernert Githel» donné à bail par la seigneurie à André Ritzenthaler.

E. 1448. (Liasse.) — 47 pièces, papier, allemand.

1684-1776. — Bailliage de Jebsheim. — Le magistrat de la ville de Brischwiller réclame un droit de péage pour toutes les marchandises passant par la grande route de Biesheim pour se rendre aux foires de Francfort et de Strasbourg; il demande des dommages-intérêts à quelques habitants de Jebsheim qui ne s'étaient point soumis à ce droit. — Le péage de Wihl près Horbourg réclame de quelques habitants de Jebsheim, contre la coutume, un droit de péage pour les denrées conduites au marché de Colmar. — Vente par Marc Hübchmann de Biberach à Wolf de Berckheim d'une cour colongue dite *Pilgersdinkhof*, sis à Jebsheim. — Dénombrement des habitants de Jebsheim. — Correspondance entre le sieur de Berckheim et le seigneur de Ribaupierre, au sujet du droit de pâturage réclamé par les habitants de Jebsheim dans le Rieh appartenant à Colmar; — lettres reversées de J.-J. de Berckheim et de la commune, par lesquelles il reconnaissent que ce droit leur a été accordé par la ville de Colmar à titre précaire et par grâce spéciale.

E. 1449. (Liasse.) — 128 pièces, papier, allemand.

1683-1648. — Bailliage du Jebsheim. — Correspondance de Guillaume Weydtmann, de Jean-Henri de Henningen, baillis de Jebsheim, et de Guillaume de Berckheim avec Eberhardi de Ribaupierre et la chancellerie de Ribaupillé, au sujet de l'administration du bailliage de Jebsheim et surtout de la rentée des revenus de toute nature; — lettres latines d'Éguenolphe de Berckheim à Eberhardi de Ribaupierre.

E. 1450. (Liasse.) — 33 pièces, papier, allemand.

1613-1623. — Bailliage de Jelsheim. — Crédance de 1000 florins commune aux Truchesses de Rheinfelden et à la famille Zindt sur la taille à Jelsheim. — Correspondance de Nicolas de Weylersberg avec Eberhardt du Ribaupierre au sujet d'une créance de 1500 florins hypothéquée sur la portion du village de Jelsheim vendue par Wetzl de Marsilie à Eberhardt. — État des dettes rachetables de la seigneurie.

E. 1451. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1699-1720. — Bailliage de Jelsheim. — Somme de 5000 rixdalers due par Christian II, prince palatin de Birkenfeld, au banquier Dietrich, l'un des XIII de Strasbourg, pour laquelle une rente annuelle de 30 foudres de vin lui est assignée. — Jean-Benoit Schneider, stettmeister de la ville de Colmar, et G.-Benjamin Gloxin, docteur en médecine, médecin en chef de la même ville, payent au banquier Dietrich une somme de 50,000 livres et à la veuve Stotz celle de 6,855 livres qui leur sont dues par le prince Christian; celui-ci engage en échange à ses nouveaux créanciers, avec droit de rachat, le village et la métairie de Jelsheim.

E. 1452. (Liasse.) — 52 pièces, papier, allemand.

1520-1630. — Bailliage de Jelsheim. — Lettres de Nicolas de Hatstatt à Guillaume de Bercckheim, lui, donnant les noms de plusieurs femmes de Jelsheim qu'une sorcière d'Holtzwihr a désignées comme étant ses complices. — Procédure criminelle contre Anne Lawin qui avait tué son enfant. — Meurtre de Jean Grampp par Jean Wuecherer, de Jelsheim. — Mathias Bilger se plaint d'avoir été injustement emprisonné sur la dénonciation de son frère, qui l'avait faussement accusé de complicité de vol. — Enquête contre Alexandre Wetzl de Marsilie qui, dans la chambre du conseil, avait battu et injurié G. Bentz, prévôt du seigneur de Ribaupierre à Jelsheim.

E. 1453. (Liasse.) — 33 pièces, papier, allemand.

1617-1658. — Bailliage de Jelsheim. — Rixe entre des habitants de Jelsheim et de Horbourg; — correspondance entre le prévôt de Jelsheim et la régence württembergeoise à Riehenwihr. — Mise en liberté, par ordre de l'Intendant, M. de La Grange, du sergent de Jelsheim, Conrad Ingold, que le commissaire des vivres Careau avait fait emprisonner sous prétexte qu'il avait été trahi par lui et livré aux dragons de Lunebourg, campés à Jelsheim. — Consultation juridique du collège de juristes de l'Université de Strasbourg sur un adultère commis par N. Hauser, de Jelsheim.

E. 1454. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1660-1721. — Bailliage de Jelsheim. — Affaires diverses criminelles et civiles. — Coups et blessures; — dettes; —

successions litigieuses. — Procédure criminelle contre Martin Bauer, tailleur de Jelsheim, pour coups et blessures portés à J.-J. Schenzenberger, dudit lieu; condamnation de Bauer à trois ans de bannissement; — appel à *minimū* du procureur-général au Conseil Souverain; la peine est diminuée. — Plaintes du pasteur Eckart de Jelsheim contre Martin Roth le barbier et sa femme qui le diffamaient en l'accusant d'avoir causé la mort de sa femme. — Procédure criminelle contre la ménagère Ignace Dribler, de Schweighausen, qui s'était suicidé dans le bar de Jelsheim; le défunt est condamné à 150 livres d'amende.

E. 1455. (Liasse.) — 75 pièces, papier, allemand.

1532-1621. — Bailliage de Jelsheim. — Jugement du conseil de la ville de Fribourg (Brisgau) dans une affaire de succession entre Hamman de Neuenstein, d'une part, et Jean-Frédéric Wiedergun, de Stauffenberg, et Philippe Wetzl de Marsilie, d'autre part. — Zacharie Fischer et consorts, de Jelsheim, contre Adam Klein, de Marckolsheim, au sujet d'une succession. — Jugement rendu par la cour de Rothweil contre Madelaine de Bercckheim et Martin Wetzl de Marsilie, débiteurs de David de Molsheim et de Martin Schmeltzer, de Strasbourg; — Eberhard du Ribaupierre est chargé de l'exécution de ce jugement. — Procédure entre les nobles de Rathsmhausen et les héritiers Scherb, de Niedermorschwihr, au sujet d'un dépôt de 500 florins et des intérêts de cette somme.

E. 1456. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1623-1757. — Bailliage de Jelsheim. — Contestation entre Jean Truchsess de Rheinfelden et Eguenolphe de Bercckheim le jeune, au sujet de divers biens fonciers sis à Jelsheim, leur appartenant par indivis, et d'une maison à Hammerstatt. — Mémoires de l'officier seigneurien Weidmann sur la conduite des sieurs de Bercckheim, tendante à la diminution des droits seigneuriaux du comte de Ribaupierre, leur co-seigneur à Jelsheim. — Procédure entre Jean Theis et consorts, de Colmar, d'une part, et d'autre part, Nicolas Baltzinger, de Jelsheim, au sujet d'une ferme en litige. — Contestations entre la seigneurie de Ribaupierre et les magistrats de Colmar, administrateur de l'hôpital de cette ville, au sujet des frais de confection d'un terrier général de Jelsheim, auquel ces derniers ne veulent pas contribuer, quoiqu'ils aient des rentes dans cette commune. — Contestations entre la communauté de Jelsheim et trois nouveaux bourgeois de ce lieu. — Contestation entre la commune de Jelsheim, d'une part, et le sieur Stenger, emphytote du moulin seigneurial de Jelsheim, d'autre part, au sujet du droit prétendu par ce dernier d'avoir une bergerie séparée de celle de la communauté.

E. 1457. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1572-1789. — Bailliage de Jelsheim. — Mémoires, quittances, lettres, etc., relatives à l'administration

tion de la forêt de Jebsheim, commune entre la seigneurie de Ribauville et Messieurs de Berckheim, à l'arpentage et au partage de cette forêt en 1787.

E. 1458. (Liasse.) — 75 pièces, papier, allemand; 1 plan.

1669-1782. — Bailliage de Jebsheim. — Admodiation de la glandée dans la forêt de Jebsheim. — Correspondance de M. de Berckheim et de la chancellerie de Ribauville avec l'intendant d'Alsace, M. de La Grange, pour empêcher les dégradations commises dans les bois de Jebsheim par des charpentiers au service de l'entrepreneur des fortifications de Brisach. — Délivrance de bois de construction pour la ferme seigneuriale; pour le moulin seigneurial (avec un plan); — délivrance de bois de chauffage et de construction aux habitants.

E. 1459. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1699-1782. — Bailliage de Jebsheim. — Ventes de bois aux enchères; — procès-verbaux de visite des forêts. — M. d'Angervilliers, intendant d'Alsace, décharge la commune de Jebsheim de 200 palissades en bois de chêne auxquelles elle avait été imposée pour l'enceinte du moulin à poudre près de Colmar. — Nominations de forestiers; leur traitement. — Amendes pour débits forestiers. — Autorisation au fermier Hecketswiller de planter annuellement 200 saules sur l'ancien Mühlbach. — Procès-verbaux (sans suite) dressés contre des particuliers qui avaient coupé des chênes dans leurs propres forêts.

E. 1460. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand; 1 plan.

1783-1789. — Bailliage de Jebsheim. — Liquidation des comptes du sieur Weber, maître forestier de la maison de Deux-Ponts qui, après de nombreuses dilapidations, avait pris la fuite; — difficultés, au sujet de la liquidation de ces comptes, entre M. de Berckheim et la chancellerie de Ribauville. — Débits forestiers, procès-verbaux. — Produit de coupes dans les bois de Jebsheim; décompte de la Chambre forestière de Ribauville avec le baron de Berckheim de Schoppenwihr, au prorata de ses 5/16 de propriété. — Procès entre le stettmeiste de Colmar, Emmanuel Rettlin, seigneur d'Allenjoie, et Michel Olbrecht, prévôt de Jebsheim, au sujet d'arbres chênes coupés par ordre de la seigneurie de Jebsheim dans une propriété provenant de la famille de Ruest et achetée récemment par le sieur Rettlin. — Contestation au sujet de l'enlèvement par M. de Berckheim de 600 pommiers sauvages pris dans les bois communs de Jebsheim. — Forêt du Lauenhurst, partage et délimitation de cette forêt; contestation au sujet du paiement des frais d'arpentage.

E. 1461. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1691-1739. — Bailliage de Jebsheim. — Forêt de Jebsheim; — ventes de bois, comptes; — bois de construction délivré au meunier avec l'approbation de M. de Berckheim.

E. 1462. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand.

1770-1782. — Bailliage de Jebsheim. — Forêt de Jebsheim; — ventes de bois aux enchères. — Vente par la seigneurie à Jean Arsal d'Eesenheim, de sept frênes; les habitants de Jebsheim empêchent par la violence ledit Arsal de les emporter. — Protestation des habitants de Jebsheim contre la vente de bois mort que le chasseur seigneurial disposait à faire.

E. 1463. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1719-1789. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes forestiers. — Admodiation de la glandée; — extraits des procès-verbaux d'amendes pour débits forestiers.

E. 1464. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand.

1607-1691. — Bailliage de Jebsheim. — Comptes des recettes et des dépenses des revenus de la seigneurie de Ribauville à Jebsheim, rendus par G. Bentz, J. Henri de Hienningen, J. Wilhelm Schmugk, J. Nagel; — Année 1607, recettes 629 florins; dépenses 622 florins; — année 1615, recettes 735 florins; dépenses 729 florins.

E. 1465. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1699-1705. — Bailliage de Jebsheim. — Comptes des recettes et des dépenses des revenus de la seigneurie de Ribauville à Jebsheim, rendus par Jean-Frédéric Scheid, Melchior-Bernhard Guggenberger; — Année 1699, recettes 598 florins; dépenses 551 florins; — année 1702, recettes 680 florins; dépenses: 455 florins.

E. 1466. (Liasse.) — 10 pièces, papier, allemand.

1706-1715. — Bailliage de Jebsheim. — Comptes des recettes et des dépenses des revenus de la seigneurie de Ribauville à Jebsheim, rendus par Jean-Frédéric Scheid, J. Nicolas Arnold; — Année 1714, recettes, 1599 florins; produit de la taille, de l'umbgeid, de han-vin, des amendes, de la ferme seigneuriale; — dépenses, 1255 florins.

E. 1467. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1716-1722. — Bailliage de Jebsheim. — Comptes des recettes et des dépenses des revenus de la seigneurie de Ribauville à Jebsheim, rendus par Jean-Nicolas Arnold. — Année 1719, recettes, 3565 florins; dépenses, 2316 florins. Année 1722, recettes 2918 florins; dépenses: 1550 florins.

E. 1468. (Liasse.) — 9 pièces, papier, allemand.

1723-1731. — Bailliage de Jebsheim. — Comptes des recettes et des dépenses des revenus de la seigneurie de Ribauville à Jebsheim, rendus par J.-Nicolas Arnold, J.-Pierre Koch. — Année 1724, recettes, 5098 florins; dépenses, 2207 florins.

E. 1469. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1732-1739. — Bailliage de Jebsheim. — Comptes des recettes et des dépenses des revenus de la seigneurie de Ribauville à Jebsheim, rendus par Jean-Pierre Koch.

E. 1470. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1700-1709. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses. — Quitittance de douze sacs de préciput dont les dimes de Jebsheim sont chargées envers l'abbaye de Munster; — renouvellement du magistrat, dépenses de bouche.

E. 1471. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1710-1719. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes de recettes et de dépenses.

E. 1472. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1720-1727. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses. — Mémoire de Yves Jossay, sergent seigneurial à la suite du Conseil Souverain, pour frais de poursuites contre des débiteurs de la seigneurie.

E. 1473. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1728-1736. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes des recettes et des dépenses.

E. 1474. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1737-1743. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes. — Quitances; certificats de paiement; travaux de vitrerie au presbytère de Jebsheim.

E. 1475. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1744-1749. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes; — droits de corvée payés à la seigneurie; — exemption de corvées au chirurgien Abraham Sigrist, reçoit bourgeois à Jebsheim.

E. 1476. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1750-1756. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes. — Extraits du protocole des amendes correctionnelles.

E. 1477. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1757-1762. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes. — Condamnation de Marie Bauer et de Mathias Obrecht en 20 livres d'amende chacun pour commerce illégitime. — Baux des dimes aux enchères. — état des poules de carnaval dues à la seigneurie.

E. 1478. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1763-1767. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes. — Comptes du produit de l'umbtgeld.

E. 1479. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1768-1771. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes. — Adjudication des dimes; — quitances; certificats de paiement.

E. 1480. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1772-1776. — Bailliage de Jebsheim. — Pièces justificatives des comptes.

E. 1481. (Liasse.) — 24 pièces, papier, allemand.

1781-1786. — Bailliage de Jebsheim. — Inventaire de pièces relatives au village de Jebsheim. — Plaintes de Guillaume de Berckheim contre la conduite irrespectueuse du pasteur Wolfgang Eckard. — Plaintes des habitants de Jebsheim, frappés d'une forte contribution par la chancellerie des états de la Noblesse d'Alsace. — Réclamations de M. de Berckheim contre les nouveaux élus de Jebsheim, qui veulent charger son fermier des corvées et des impositions. — Les habitants de Jebsheim sollicitent et obtiennent l'autorisation de faire une collecte pour payer leurs dettes, qui montaient à une somme de 15000 livres, occasionnées par les travaux de l'église et de la maison d'école.

E. 1482. (Liasse.) — 48 pièces, papier, allemand; 1 plan.

1790-1799. — Bailliage de Jebsheim. — Autorisation des habitants de Jebsheim de construire des maisons sur des terrains communaux moyennant une redevance. — Lettre de l'intendant d'Alsace, M. de La Galatière, au prince Maximilien de Deux-Ponts, le priant de se rendre aux désirs des habitants catholiques de Jebsheim, qui demandent un prévôt catholique; — le prince Max répond de Landau que le nombre des habitants catholiques de Jebsheim est trop peu considérable; — note de Radius. — Jean Bürcki, invalide, ancien caporal aurégième d'Alsace, vend à la commune de Jebsheim une maison qui lui a été donnée sans contrat par son frère; — celui-ci ayant repris sa parole, Bürcki vent être payé des 400 livres dont on était convenu pour l'acchat de cette maison; il est débouté de sa demande. — Amendes prononcées au bénéfice commun des deux co-seigneurs de Jebsheim.

E. 1483. (Liasse.) — 15 pièces, papier, allemand et français.

1817-1853. — Bailliage d'Orhey. — Lettre reversée d'Albert d'Arveline, chevalier, portant qu'il a reçu, à titre d'engagement, de Henri de Ribaupierre, le château d'Issenbourg et le village du Bonhomme, avec les habitants, tous les droits et coutumes. — Château du Hohenack. — Acte (copie simple) par lequel Ulric comte de Ferrette permet à Henri de Ribaupierre, fils d'Ulric, de céder à son cousin Jean de Ribaupierre les châteaux de Hohenack et de Judenbourg, avec toutes leurs dépendances. — Compte indiquant le nombre d'ouvriers employés, par ordre de Schumasmann de Ribaupierre, à la réparation et à la couverture du mur d'enceinte du château; — autre compte de travaux neufs montant à 110 florins. — Comptes de recettes et de dépenses rendus par le sieur Sixt, prévôt, et Erasme de Vennenigen, sous-prévôt du château. — Inventaires des meubles, armes et munitions.

ancien
original

1516

E. 1484. (Liassé.) — 37 pièces, papier, allemand et français.

1632-1653. — Bailliage d'Orbey. — Château de Hohenack. — Lettres de l'archiduchesse Clémence à la Régence d'Ensisheim, de Georges-Frédéric et J.-Jacques de Ribau-pierre à l'archiduc Léopold d'Autriche, relatives à la livraison du Hohenack aux Français; — Lettre (copie) de Louis XIV (Chantilly, 5 août 1653) qui prie le comte de Ribau-pierre de remettre le Hohenack au sieur de Mancamp, promettant de le lui rendre quand cette position ne lui serait plus nécessaire. — Garnison française du Hohenack. — Certificat de G.-Frédéric et J.-J. de Ribau-pierre portant qu'en vertu du traité de paix d'Allemagne, M. de Baussem leura fait restituer, par ordre du Roi, leur château du Hohenack. — Lettre du gouverneur de Vieux-Brisach, Tilladet, invitant le comte de Ribau-pierre à renforcer leur garnison du Hohenack, qui est partie à 25 hommes. — Nouvelle garnison française au Hohenack.

E. 1485. (Liassé.) — 13 pièces, papier, allemand et français.

1654-1657. — Bailliage d'Orbey. — Lettres du prince Henri de Lorraine, de MM. de Baussem et Courrié, au comte de Ribau-pierre, relatives à la restitution du Hohenack à la maison de Ribau-pierre. — Lettre de Louis de Lorraine au comte Jean-Jacques lui annonçant que le Roi a ordonné de faire démolir les fortifications du château de Hohenack. — Compte des dépenses que la démolition du château de Hohenack a occasionnées au val d'Orbey. — Les habitants des communes du bailliage d'Orbey s'engagent à payer à la famille de Ribau-pierre une rente annuelle de 200 florins, pour être déchargés des corvées qu'ils faisaient en cultivant les biens du concierge du Hohenack, en cas que ces biens, après la démolition du château, soient affermés. — Etat des revenus de la chapelle du Hohenack. (Voir aussi le nécrologie de l'abbaye de Pairis). (1652)

E. 1486. (Liassé.) — 75 pièces, papier, allemand et français; 1 pièce, parchemin

1655-1755. — Bailliage d'Orbey. — Nominations: du sieur Larcher aux fonctions de bailli d'Orbey; — du sieur Hamberger à l'office de bailli du Hohenack. — Prévôté du Bonhomme; — nominations aux fonctions de prévôt: de David Miclos; — Claude Miclos; — Quirin Husson; — plaintes des habitants contre ce dernier. — Prévôté de Fréland; — nominations aux fonctions de prévôt: de Jean Gorius, en remplacement de Nicolas Herqué, révoqué pour sa mauvaise conduite; — de Jean-François Gorius, comme adjoint au prévôt Thirié; — plus tard prévôt en titre, J.-F. Gorius est remplacé par Joseph Thiebaud, puis, après la révocation de celui-ci, rétabli dans ses fonctions.

E. 1487. (Liassé.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1659-1732. — Bailliage d'Orbey. — Prévôté de La Baroche. — Nominations aux fonctions de prévôt: de Claude

de Christé en remplacement de Nicolas Parmentier; — de George Balthasar; — Dominique Blaïs; — Philippe Blaïs, fils de Dominique. — Prévôté d'Orbey. — Décès de Jean Gorius, prévôt du val d'Orbey; — partage de sa succession, mauvaise conduite de sa fille; son fils, valet de chambre du jeune seigneur de Ribau-pierre, prend la suite après avoir volé son maître; requêtes de la veuve à la seigneurie. — Nominations aux fonctions de prévôt d'Orbey: de Nicolas Husson; — Nicolas Paulus; — Adam Didier; — Sébastien Guidat après la démission d'Urbain Ancel; — Jean Du Gray; — Jean-Antoine Simon; — nomination provisoire d'Antoine Soland, valet de chambre de M. de Boug.

E. 1488. (Liassé.) — 160 pièces, papier, allemand et français.

1711-1724. — Bailliage d'Orbey. — Prévôté de La Poutroie. — Nominations aux fonctions de prévôt: de Claude Finance; — de Nicolas Husson, déjà prévôt à Orbey et à La Baroche; — de Joseph Valentin, chirurgien, comme adjoint; — de Jean Claude; — Joseph Maire; — F.-J. Adam, d'Ammerschwihr; — Clément Persolat; — Nicolas G. Manière.

E. 1489. (Liassé.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1744-1749. — Bailliage d'Orbey. — Nominations de sergents seigneuriaux; — les jurés de justice au Bonhomme, à La Baroche, à Fréland, à Orbey et à La Poutroie.

E. 1490. (Liassé.) — 60 pièces, papier, allemand et français.

1751-1759. — Bailliage d'Orbey. — États des amendes de police perçues par le seigneur dans le bailliage d'Orbey. — Correspondance entre le prince Christian, seigneur de Ribau-pierre, les officiers de la chancellerie de Ribauvillé et le bailli du val d'Orbey, au sujet des mesures à prendre contre les habitants du dit val qui avaient refusé de payer les droits seigneuriaux et s'étaient révoltés contre les officiers de justice chargés d'exécuter les décisions de l'autorité. — Défense aux cabaretiers d'autoriser chez eux les jeux d'argent. — Vérification des poids et mesures. — Décision de la commission intermédiaire d'Alsace, portant que les préposés de La Poutroie devaient, comme les autres membres de la municipalité, monter la garde.

E. 1491. (Liassé.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1769-1782. — Bailliage d'Orbey. — Dénombrements par commune des habitants du val d'Orbey, de leurs maisons et de leurs bestiaux. — États des étrangers qui se sont établis dans la vallée depuis 1700. — Nomination de Pierre Cetty, F. Masson, L. Cron, aux fonctions de chirurgien-juré du val d'Orbey. — La commune d'Orbey demande le rétablissement de son ancien marché hebdomadaire, abandonné par suite des guerres; — réclamation formée contre cette

en faveur de nos d'anciens

population / du courant du
étaut / de l'ancien

demande par les communes de La Poutroye, Fréland, La Baroche et Le Bonhomme.

E. 1492. (Liasse.) — 20 pièces, papier, allemand et français.

1551-1752. — Bailliage d'Orbey. — Mines et carrières.

— Convention entre les commissaires impériaux et les députés de la seigneurie de Ribaupierre, portant que quatre fonderies seront établies depuis la scierie derrière Le Bonhomme jusqu'au Ermelspacherhoff; — que la forêt d'Ermelspach fournirait le bois nécessaire aux mines. — État des dépenses faites par la seigneurie pour un nouvel établissement de mines près du Bonhomme. — Recherche de mines de houille sur le ban de La Poutroye; — le sieur Marco demande l'entreprise de cette houillère. — Correspondance relative à une demande en extraction de pierres des carrières seigneuriales situées dans les bois des huttes, au ban d'Orbey, formée par l'abbé de Pairis. — Autorisation à la ville de Colmar d'extraire des pierres de la carrière du Hohenack pour l'agrandissement de son hôpital. — Transporte de pierres de La Baroche à Colmar, dommages causés par les entrepreneurs dans les forêts et pâturages de la seigneurie; — procès-verbal. — *Moulin du Bonhomme 1720-63*
Rouet du Grand Traï 1772

E. 1493. (Liasse.) — 67 pièces, papier, allemand et français.

1759-1769. — Bailliage d'Orbey. — Autorisations d'extraire des pierres de taille des carrières seigneuriales. — Baux. — Procédure entre J. Mollinger, juré et cabaretier de Hachimette, et plusieurs voituriers de La Baroche, qui avaient pris des pierres de taille dans la carrière du Hohenack qu'il tenait à bail. — Les entrepreneurs des fortifications de Neuf-Brisach, Fort-Mortier et Colmar proposent à la chancellerie de prendre à bail, moyennant un canon annuel de 48 livres, la carrière du grand-Hohenack. — Bail de la carrière du Faudé et de celle du Hurlin.

E. 1494. (Liasse.) — 73 pièces, papier, français; 2 pièces, parchemin.

1503-1774. — Bailliage d'Orbey. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et l'abbaye de Pairis, au sujet de la perception de la dîme des cantons situés entre le lac Noir et le lac Blanc et projet d'une transaction à ce sujet. — Bail aux enchères de la dîme de Fréland; — baux de la dîme d'Orbey et de La Poutroye. — États du vin débité par les cabaretiers du Bonhomme. — Admodum au prévôt Gorius du droit d'umhgeld à Fréland, à Orbey et à La Poutroye. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et l'abbaye de Pairis au sujet du droit de débit de vin à Orbey. — Jugement arbitral rendu par Louis de Massenval, André Helmut, Henri Wetsel de Marsilly et Henri de Fleckenstein, régalant les droits de péage à payer dans la ville de Kaisersberg par la seigneurie de Ribaupierre et ses justiciables du val d'Orbey et de la seigneurie de Hohenack.

Requête adressée au Roi par la communauté du Bonhomme pour obtenir le renouvellement d'un droit de péage et de pontenage.

E. 1495. (Liasse.) — 104 pièces, papier, français et allemand.

1702-1788. — Bailliage d'Orbey. — Sources et fontaines. — Requêtes de divers particuliers pour être autorisés à conduire devant leurs maisons des eaux de source. — Cours d'eau et usines. — Autorisation à Didier-Jean, prévôt du Bonhomme, de construire une nouvelle scierie au-dessus des grands prés. — Demandes en autorisation de construire des moulins et scieries au Bonhomme. — Permission à J.-G. Dennegeant, du Bonhomme, de faire passer dans son ancien lit, le long de la route, le ruisseau qui traverse prairie au-dessus du pont du Grand fruit. — Etablissement de moulins et autres usines dans le ban de Fréland. — Contestations entre la seigneurie de Ribaupierre et Nicolas Herqué de Fréland, au sujet d'une huilerie construite par ce dernier. — Etablissement de moulins, huileries et autres usines sur le ban de La Baroche.

E. 1496. (Liasse.) — 125 pièces, papier, français, allemand.

1763-1785. — Bailliage d'Orbey. — Moulins et autres usines dans le ban d'Orbey. — Demandes adressées à la seigneurie par Claude Ancel, Claude Guidot, J. Guillemin, J. Franoux, J.-Philippe-Jacques-Urbain Ancel et autres pour établir de nouveaux moulins ou agrandir ceux déjà existants. Demandes en établissement de moulins ou huileries dans le ban de La Poutroye, formées par Dominique Blaise, J.-B. Calamagne, J. Antoine.

E. 1497. (Liasse.) — 24 pièces, papier, français, allemand.

1710-1773. — Bailliage d'Orbey. — Comptes de la fabrique de l'église d'Orbey. — Autorisation à Nicolas Laurent, de Fréland, de construire une chapelle au-dessous du village. — Lettre du grand-prévôt de Saint-Dié demandant au seigneur de Ribaupierre la cure de Fréland pour un de ses amis. — Compte de la fabrique de l'église de La Poutroye. — Affaires militaires. — Contrôles de revue des hommes du bailliage d'Orbey en état de porter les armes. — Charges de guerre imposées à La Poutroye, au Bonhomme et à Fréland, La Baroche, aux hautes- et basses-Huttes. — Mission du receveur seigneurial Birckel pour obtenir du prince de Condé et du duc d'Enghien exemption des quartiers d'hiver en faveur des habitants du val d'Orbey. — États des pertes et dommages éprouvés par les habitants du bailliage par suite de lournières militaires et de passages de troupes.

E. 1498. (Liasse.) — 61 pièces, papier, allemand et français.

1603-1789. — Bailliage d'Orbey. — Rentes actives de la seigneurie. — Transaction entre Eberhard de Ribaupierre et les habitants des communes de Fréland et La Poutroye

regularisant les défrichements faits par ces habitants dans les forêts seigneuriales de leurs bans et régulant les rentes à payer par eux à la seigneurie. — Soumission par laquelle les communes du bailliage s'engagent à payer à la famille de Ribaupierre une rente annuelle de 200 florins en reconnaissance de la démolition du Hohenack. — Correspondance relative au renouvellement et recouvrement des rentes foncières dues à la seigneurie de Ribaupierre dans le bailliage d'Orbey. — Urbaires, colligendes, carnets et états des rentes dues à la seigneurie dans le bailliage. — Carnets des rentes dues à la seigneurie sur le ban du Bonhomme.

E. 1409. (Liasse.) — 19 pièces, papier, français.

XVII^e siècle-1782. — Bailliage d'Orbey. — Carnets des rentes dues à la seigneurie sur les bans de Fréland et d'Orbey. — Renouvellement des biens et rentes en argent de la seigneurie dans le ban de La Poutroye et ses dépendances.

E. 1500. (Liasse.) — 47 pièces, papier, français et allemand; 1 pièce, parchemin.

XV^e siècle-1783. — Bailliage d'Orbey. — Carnets des rentes dues à la seigneurie sur le ban de La Poutroye. — Renseignements concernant les rentes dues à la seigneurie pour droit de cours d'eau sur les usines situées dans le bailliage d'Orbey. — Rapport des conseillers Radius et Wittmann concernant le rachat des rentes foncières du bailliage. — Décision de la chancellerie pour le règlement du tarif du rachat des rentes foncières du bailliage. — Correspondance concernant le rachat des rentes foncières.

E. 1501. (Liasse.) — 118 pièces, papier, allemand; 1 pièce, parchemin.

1306-1789. — Bailliage d'Orbey. — Lettres de récession rendues au Conseil Souverain sur la demande des habitants du val d'Orbey. — Déclarant nulle et non avenue la soumission d'une rente de 200 florins souscrite par les dits habitants au profit de la famille de Ribaupierre; — opposition formée à l'enterrement de ces lettres par le prince de Birkenfeld, comte de Ribaupierre, après la mort de son beau-père. — Contestations entre la seigneurie et l'abbaye de Pairis, au sujet du refus fait par cette abbaye de servir une rente foncière due à la seigneurie. — Contestations entre la seigneurie et divers particuliers qui avaient refusé de payer les rentes dues à la seigneurie pour droit de cours d'eau. — Poursuites contre Dominique Didier-Jean et les héritiers de feu N. Voisan, de La Baroche, au sujet des rentes foncières dues à la seigneurie. — Créesances actives diverses de la seigneurie.

E. 1502. (Liasse.) — 60 pièces, papier, français et allemand; 8 pièces, parchemin.

1615-1782. — Bailliage d'Orbey. — Juridiction criminelle. — Lettre d'intercession du magistrat de Munster en

faveur d'un jeune homme de Sutzerten détenu au Hohenack pour avoir chassé sur les terres de Ribaupierre. — Procédures criminelles contre Antoine Blaise Blaise, d'Orbey, pour sévices contre sa sœur; — contre des habitants de Fréland et La Baroche coupables de rébellion; — contre Pierre Cottet, de Fréland, pour vols de grand chemin; — contre Nicolas Simon, du Bonhomme, pour vagabondage; — contre Claude Pierre, d'Orbey, condamné à être roué vif pour cause de parodie; — contre Balthasar Ury, du Bonhomme, condamné à mort pour homicide.

E. 1503. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français; 3 pièces, parchemin.

1535-1786. — Bailliage d'Orbey. — Procédures criminelles: contre des habitants du val pour tentative d'assassinat sur la personne de Philippe Gruber, forestier à Hachimette; — contre Claude Rondeau, de Ribaupoutre, brûlé vif pour crime d'incendie; — contre Parmentier et Balthasar, coupables de vol, de menaces de mort et d'incendie et de tapage nocturne; ils sont jugés par contumace; — contre deux soldats Suisses qui avaient étranglé deux habitants de La Baroche; — contre Jacques Demangeat, d'Orbey, pour avoir donné à boire pendant la nuit dans son cabaret; — contre Michel Müller, de Fréland, accusé de vol; — contre Antoine Lamouche, d'Orbey, pour homicide commis sur la personne d'un garde-forestier; — contre Adam Guerny, fils, pour vol.

E. 1504. (Liasse.) — 138 pièces, papier, français et allemand.

1504-1755. — Bailliage d'Orbey. — Statuts, règlements et coutumes du val d'Orbey, copies française et allemande. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et les religieux de l'abbaye de Pairis, au sujet des prétentions élevées par ces religieux d'avoir un ban séparé de celui de la commune d'Orbey avec le pouvoir d'y exercer la juridiction. — Protocole de la justice du bailliage. — Contestations entre divers particuliers au sujet d'un héritage provenant de Mme Caboulet. — Poursuites dirigées par la seigneurie contre Nicolas Cottet, de Fréland, qui avait fait descendre le pommeau du clocher de l'église, dans l'espérance d'y trouver des papiers pouvant servir à la commune de Fréland contre la seigneurie.

E. 1505. (Liasse.) — 150 pièces, papier, français et allemand; 1 pièce, parchemin.

1582-1789. — Bailliage d'Orbey. — Tabellion-greffier. — Testaments, contrats de mariage, donations et autres actes passés devant le tabellion-greffier du val d'Orbey, en même temps notaire royal. — Tarif des contrats passés devant le tabellion-greffier du val; — droit de sceau du prévôt. — Nominations de tabellions-greffiers. — Procédures entre la seigneurie et maître Marco, notaire royal à Orbey, qui prétendait disposer de la charge de tabellion-greffier, comme

lui appartenant; — nomination, par la seigneurie, de Michel Thannberger aux fonctions de tabellion-greffier du val d'Orbey; — opposition faite par Marco à cette nomination. — Poursuites contre le notaire Marco pour dettes; — la seigneurie, créancière de Marco, forme opposition au sceau contre la vente de son notariat; — adjudication au sieur Dupont, par le Conseil souverain, de l'office de notaire royal au val d'Orbey.

E. 1506. (Liassé.) — 76 pièces, papier.

1723-1788. — Bailliage d'Orbey. — Lods et ventes. — États des droits de lods et ventes dus à la seigneurie pour des biens immeubles vendus, et contestés par des habitants de La Baroche, Le Bonhomme, Fréland. — États des droits de lods et ventes dus à la seigneurie pour des immeubles vendus à La Poutroye et à Orbey. — État général des mêmes droits pour tout le bailliage.

E. 1507. (Liassé.) — 38 pièces, papier, allemand et français.

1576-1587. — Bailliage d'Orbey. — Taille et corvées. — Correspondance entre la seigneurie de Ribaupierre et celle de Riquewihr, au sujet d'une demande formée par J. Humi, sujet de cette dernière seigneurie, aux fins d'être déchargé de la taille à laquelle il a été imposé pour les biens-fonds qu'il possédait à Fréland. — Requête du fermier de l'abbaye de Pairis, à Orbey, pour être exempté du paiement de la taille et des corvées. — Déclaration des terres labourables et perceptiōn de la taille au val d'Orbey. — Extrait de comptes prouvant que les invalides du val ne sont pas exempts de la taille. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace maintenant la sérénissime seigneurie de Ribaupierre dans le droit de taille au val d'Orbey. — Exemption de taille accordée à la veuve Didier, au Bonhomme; — exemption de la taille aux maîtres-bourgeois de la vallée.

E. 1508. (Liassé.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1636-1789. — Bailliage d'Orbey. — Taille et corvées. — Biens possédés dans la vallée d'Orbey par des habitants de Kaysersberg qui refusent d'en payer la taille; — pièces justificatives recueillies par l'archiviste Steinheil, pour prouver que la seigneurie a toujours perçu le droit de taille sur les biens des forains au val d'Orbey. — Procédure entre la seigneurie et Michel André, maître bourgeois à La Baroche, au sujet du droit de taille. — Perception de la taille au Bonhomme, nomination d'un doyen, chargé de cette perception. — Rôle des tailles et corvées à La Baroche, au Bonhomme, à Fréland; — pièces diverses relatives à la perception de la taille à Orbey et à La Poutroye. — Poursuites contre Joseph Hanzo, de Hachimette, pour le paiement de la taille.

E. 1509. (Liassé.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1657-1789. — Bailliage d'Orbey. — Corvées seigneuriales. — Dénombrement des habitants de La Baroche, La

Poutroye et Hachimette, sujets au droit de corvée. — Note de l'avocat Chauflour sur la question de savoir si les sexagénaires peuvent être tenus de faire les corvées. — Exemptions du droit de corvées accordées à divers. — Rôles des corvées dues à la seigneurie dans la commune du Bonhomme. — Plaintes des habitants de La Baroche contre l'augmentation des droits de corvées. — Rôles des corvées seigneuriales à La Baroche et à Fréland.

E. 1510. (Liassé.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1680-1789. — Bailliage d'Orbey. — Corvées seigneuriales. — Réclamations et contestations au sujet du droit de corvées à Fréland. — Amendes prononcées contre des corvables réfractaires. — Délibération des officiers du val d'Orbey fixant à la Saint-Jean l'époque de la perception des droits de corvée. — Arrêt du Conseil Souverain prescrivant à tous les justiciables du val d'Orbey de déclarer fidèlement les changements survenus dans le nombre de leurs atelages. — États des non-valcureux en corvées sur les habitants du val d'Orbey.

E. 1511. (Liassé.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1704-1787. — Bailliage d'Orbey. — Corvées seigneuriales. — Demande en exemption de corvées formée par des gardes-forestiers de La Baroche. — Recherche des bestiaux corvables. — Poursuites du receveur Marco contre l'hussier Periolat au sujet d'un reliquat de comptes des corvées. — Le procureur fiscal Vaillant demande à être déchargé de la perception des corvées à La Poutroye et au Bonhomme. — Justification du receveur Marco au sujet du reproche qui lui était fait d'avoir laissé des étrangers s'établir sans autorisation dans la vallée. — Rôles des corvées seigneuriales à Orbey et aux Huttés.

E. 1512. (Liassé.) — 150 pièces, papier.

1721-1788. — Bailliage d'Orbey. — Corvées seigneuriales dans la commune d'Orbey. — États et rôles, réclamations et contestations. — Procédure intentée par la seigneurie contre Agnès Simon, fille majeure et établie au Grand-trait, paroisse de La Poutroye, pour le paiement du droit de corvées. — Rôles généraux des corvées dues par les habitants de La Poutroye.

E. 1513. (Liassé.) — 100 pièces, papier.

1738-1788. — Bailliage d'Orbey. — Corvées seigneuriales dans la commune de La Poutroye. — État et rôles des corvées seigneuriales sur les habitants des Huttés. — Requêtes en diminution du droit de corvées. — Rôles généraux des tailles et corvées seigneuriales dans les cinq communautés du val d'Orbey, avec pièces justificatives.

E. 1514. (Liassé.) — 150 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1571-1789. — Bailliage d'Orbey. — Listes et états des titres emphytéotiques délivrés à des habitants de la commune

de La Baroche à qui la seigneurie avait concédé des terrains communaux et seigneuriaux dans le ban de cette commune et procès-verbaux de visite des dits terrains. — Baux emphytétiques accordés par la seigneurie au profit de différents habitants de La Baroche et du Bonhomme. — Contestation entre la commune du Bonhomme demanderesse, et Joseph Husson, défendeur, au sujet de la fermeture que celui-ci a faite des terrains situés au lieu dit la Glaussière, ban du Bonhomme, provenant d'un arrangement accordé par la seigneurie au vendeur dudit Husson; — arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, condamnant le défendeur à ôter la fermeture qui faisait l'objet de la contestation. — Réclamation des habitants du Bonhomme contre le grand nombre d'arrements accordés par la seigneurie sur le ban dudit lieu

E. 1515. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1579-1784. — Bailliage d'Orbey. — Baux emphytétiques de terrains communaux et seigneuriaux sur le ban de Fréland, accordés par la seigneurie de Ribaupierre au profit de différents particuliers. — Décret par lequel le seigneur de Ribaupierre maintient les habitants de la vallée d'Orbey en possession, à titre emphytétique, des champs, prés et autres terrains provenant des forêts seigneuriales et défrichées par les habitants, à charge pour eux de payer deux florins et une rente annuelle et emphytétique de 152 batz par journal et une poule pour chaque maison.

E. 1516. (Liasse.) — 50 pièces, papier, français et allemand.

1654-1767. — Bailliage d'Orbey. — Décret par lequel la seigneurie de Ribaupierre concède, à titre emphytétique, à Dominique Ul-der-Bruck et consorts, les champs, prés et jardins qu'ils possèdent dans le bailliage d'Orbey, provenant des forêts seigneuriales qu'ils avaient défrichées, à charge par eux de payer des rentes annuelles et emphytétiques. — Avis, états, mémoires concernant les baux emphytétiques de terrains situés dans le bailliage d'Orbey et concédés par la seigneurie au profit des différents particuliers. — Mémoire rédigé dans les intérêts de la seigneurie et autres pièces relatives à une contestation qui s'était élevée entre elle et les habitants du val d'Orbey, qui lui contestaient le droit de concéder à son profit les biens communaux.

E. 1517. (Liasse.) — 156 pièces, papier, français et allemand.

1604-1788. — Bailliage d'Orbey. — Procès-verbaux de reconnaissance et d'arpentage de terrains situés sur le ban d'Orbey et concédés par la seigneurie à différents particuliers à titre emphytétique. — Baux emphytétiques de terrains communaux et seigneuriaux situés sur le ban d'Orbey, passé par la seigneurie au profit de différents particuliers, Claude Monsché, Colin Ancel, David et Nicolas Blaise.

E. 1518. (Liasse.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1609-1753. — Bailliage d'Orbey. — États des terrains

seigneuriaux et communaux situés sur le ban de La Poutroye qui ont été concédés à différents particuliers, à titre d'emphytose. — Procès-verbaux de visite et d'arpentage de terrains seigneuriaux et communaux dans le ban de La Poutroye, donnés à titre emphytétique. — Concessions emphytétiques au profit de Jean Sontag, Dieterich, Jean Dieterich, Claude Finance, Nicolas Lorentz, Jean Moyen, Joseph Riette et Nicolas Petit-Demange. — Requêtes adressées à la seigneurie pour obtenir des arrements, auxquelles il n'a pas été donné suite. — Anticipation d'un terrain seigneurial comis par Jean-Claude Olry, de La Poutroye.

E. 1519. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; — 100 pièces, papier, français et allemand ; — 1 plan.

1659-1797. — Bailliage d'Orbey. — Baux des biens seigneuriaux situés au ban de La Baroche, et correspondance y relative. — Contestation au sujet du remboursement d'une somme de 2685 liv. 16 sols que Christian, seigneur de Ribaupierre, devait à un nommé Divoux, de Sainte-Marie-aux-mines, et pour sûreté de celle somme il lui avait engagé les fermes de La Violette et de Grand-pré, pour une durée de 15 années. — Demandes en remise ou réduction de canons pour pertes par grêle, gelée, etc. — Baux des biens seigneuriaux à La Poutroye. — Travaux pour convertir en prairie l'étang dit Judenburger-veyer, situé au ban du Bonhomme.

E. 1520. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1759-1798. — Bailliage d'Orbey. — Petits baux passés par la seigneurie dans le ban d'Orbey, à Jacques Gaudel, à la veuve Dominique Antoine, Joseph Dappe, Didier-Jean, Antoine Parmentier le jeune, Elisabeth Michel, Urbain Ancel, J.-G. Renard, Jean Verdon, Urbain Henry, J.-B. Willemin ; — requêtes adressées à la seigneurie pour obtenir à bail des terrains seigneuriaux et communaux.

E. 1521. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1760-1789. — Bailliage d'Orbey. — Requêtes adressées à la chancellerie de Ribaupierre par des habitants d'Orbey, pour obtenir à bail des terrains seigneuriaux ; — décisions de la chancellerie. — poursuites contre Nicolas de La Coste, d'Orbey, pour anticipation sur le communal. — Amendes prononcées contre des habitants d'Orbey pour cause de défrichements non autorisés. — Baux divers de terrains communaux et seigneuriaux dans le ban du Bonhomme. — poursuites contre les héritiers de Claude Antoine, du Bonhomme, pour les arrérages, montant à 72 livres, d'un bail de Grand-pré.

E. 1522. (Liasse.) — 16 pièces, papier, français et allemand.

1591-1792. — Bailliage d'Orbey. — Règlement fait par Eguenolphe de Ribaupierre, portant que les habitants de Fréland et de Lapoutroye pourront faire pâture leurs bestiaux, conjointement avec ceux de Sainte-Marie-aux-mines, Fertrup,

Eschery et Brehagotte, depuis le sillon supérieur vers le Wechsel et le Bluttenberg, bans de Ste-Marie et d'Eschery, jusqu'à la tête du rocher appelé Lehmannselsen. — Ordonnance prescrivant de faire payer 6 batz pour chaque vache envoyée au pâturage sur les hautes chaumes; — réclamations contre cette ordonnance. — Procès-verbal d'enquête sur le droit de pâturage dans le bailliage d'Orbey. — Ordres adressés par les officiers de la seigneurie aux prévôts du val d'Orbey, portant défense de faire pâturez les bestiaux dans différents cantons de forêts seigneuriales nouvellement repiquées. — Relation du conseiller Radius au sujet d'une vérification concernant le pâturage réciproque des sujets de La Croix, en Lorraine et d'Orbey, sur les limites de leurs territoires.

E. 1523. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1550-1753. — Bailliage d'Orbey. — Requête adressée à la seigneurie pour la construction d'une écurie au pâturage dit la *fontaine Jean Daunaux*, au pied du Bluttenberg. — Baux et admissions passés par la seigneurie des pâturages situés dans le bailliage d'Orbey; — réclamations et correspondance. — Baux du pâturage dit Ermelspach. — Réclamations de la commune du Bonhomme aux fins d'être maintenue dans la jouissance du pâturage des hautes chaumes dans le canton Ermelspach.

E. 1524. (Liasse.) — 79 pièces, papier, français et allemand.

1545-1756. — Bailliage d'Orbey. — États des vaches qui ont pâture sur les chaumes de la vallée d'Orbey et qui doivent le droit de pâturage à la seigneurie. — Correspondance concernant le recouvrement du droit de pâturage dû par les habitants de la vallée; — extraits de comptes indiquant les sommes perçues par la seigneurie. — Contestation entre la commune du Bonhomme d'une part, et celle d'Orbey et La Poutroye, d'autre part, au sujet du grand nombre de bestiaux envoyés par les habitants de ces deux dernières communes sur les pâturages du Bonhomme.

E. 1525. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1581-1753. — Bailliage d'Orbey. — Contestation entre les fermiers du Rossberg, situé sur le ban de Fraise (Lorraine), d'une part, Sébastien Simon et Barthélémy Valentin, du Bonhomme, d'autre part, au sujet d'enlèvements de bestiaux faits les uns sur les autres, sous prétexte qu'ils pâturent hors des limites de leurs bans. — Correspondance entre le seigneur de Ribaupierre et la seigneurie de Riquewihr, au sujet d'un bâtiment construit par Jean Huni, sujet de la seigneurie de Riquewihr, sur un bien qu'il possédait au ban de Fréland. — Décision portant que la commune de Fréland et le hameau de Ribeaugeoutte joindraient en commun d'un pâturage en litige. — Contestation au sujet du pâturage entre les habitants de Fraise et d'Orbey.

E. 1526. (Liasse.) — 118 pièces, papier.

1624-1753. — Bailliage d'Orbey. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et les habitants du village d'Orbey, au sujet du refus fait par ces derniers de continuer à payer le droit de pâturage, à moins que le seigneur ne leur prouve, par titres, qu'ils y sont obligés; — ordonnance de l'intendant d'Alsace condamnant les dits habitants à payer le droit en question. — Procédure entre la seigneurie de Ribaupierre, d'une part, et, d'autre part, Jean Colin, Nicolas Colin et la commune du Bonhomme, au sujet de l'arrentement d'u pâturage au ban dudit lieu.

E. 1527. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 1 plan; 1 pièce, parchemin.

1728-1759. — Bailliage d'Orbey. — Procédure contre Laurent Petit-Geney, du Bonhomme, pour délit de pâturage et pour avoir cultivé sans autorisation un terrain seigneurial. — Procédures intentées par le procureur fiscal contre F. Charron, Catherine Maron, L. Husson, Laurent Masson, J. Grand-Jean, J. Menal, N. Baradez, J. Auge, N. Humbert, pour terrains seigneuriaux défrichés sans autorisation.

E. 1528. (Liasse.) — 79 pièces, papier, français et allemand.

1721-1756. — Bailliage d'Orbey. — Contestation entre les communes de La Baroche et d'Ammerschwihr au sujet du droit de pâturage. — Procès-verbal de délibération sur les moyens de prévenir la dégradation des forêts seigneuriales du bailliage d'Orbey, dont la cause principale paraît être le grand nombre de chèvres, estimé à plus de 6000, que les habitants du val envoient à la pâture. — Nouveau règlement pour la jouissance des hautes et basses chaumes (hochflichtweiden.)

E. 1529. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1636-1758. — Bailliage d'Orbey. — Comptes incomplets du droit de chaume payé par les habitants d'Orbey; — reliquats. — Procédure entre la seigneurie et un grand nombre d'habitants du bailliage, notamment Dominique Simon, Pierre Petitdemange, Nicolas Petitdemange, Louis Simon, Antoine Guillemin, qui refusent de payer le droit de chaume, disant que le pâturage leur appartenait en propre, et qu'ils n'en devaient point payer les droits fixés arbitrairement, pour les hautes chaumes, à trois batz par vache, et pour les basses-chaumes, à quinze rappes.

E. 1530. (Liasse.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1616-1754. — Bailliage d'Orbey. — Procédure entre la seigneurie et les habitants du bailliage, au sujet du droit de hautes et basses chaumes.

E. 1531. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1646-1759. — Bailliage d'Orbey. — Chasse et pêche. — George Frédéric de Ribaupierre manda aux magistrats de Munster que 4 paysans de leur juridiction ont été rencontrés chassant avec deux cavaliers sur le territoire du val

d'Orbey; — lettre d'intercession en leur faveur. — Admodiation de la chasse du val d'Orbey. — Nomination de Pierre Kalf et de Jean Dischner comme chasseurs au val d'Orbey. — Autorisation à M. Marco de faire assermenter un garde pour la conservation de la chasse. — Plaintes de Jean Riette, juré de justice du Bonhomme, contre le garde forestier de cette commune. — Autorisation à J.-G. Demangeat d'avoir un garde particulier. — Admodiation de la pêche dans les rivières du val d'Orbey. — Poursuites contre J. Ancel, meunier, et Odile Baradez, pour avoir péché des truites dans le canal de leurs moulins.

E. 1532. (Liass.) — 97 pièces, papier.

1721-1722. — Bailliage d'Orbey. — Note du sieur Radius et consultation des avocats Kieffer, Lang et Chauflour le jeune, relatives au droit de manance dans le bailliage d'Orbey; — extraits d'anciens comptes prouvant que depuis 1504 jusqu'en 1746, le droit de manance n'avait jamais été connu dans la vallée. — Réceptions de manante moyennant un droit d'un florin, depuis 1752 jusqu'en 1782, et plus tard de deux florins. — Réception à Orbey, parmi les bourgeois, d'Antoine Wagner, Joseph Calame, François Schmit. — Admission de bourgeois à La Poutroye.

E. 1533. (Liass.) — 45 pièces, papier, français et allemand.

1433-1588. — Bailliage d'Orbey. — Fermes seigneuriales. — Donation par Michel Schirdey, d'Ammerschwihr, à Gaspard, Guillaume et Maximin des Ribaupierre, de 19 jucharts de champs et de deux journaux et demi de près autour de la moutagne du Hohenack. — Baux de biens dépendant de la ferme seigneuriale du château de Hohenack passés au profit de : Antoine Florance, Samuel de Bary, Claude Demengeat, Dominique Demengeat; — correspondance de la Chambre des Comptes avec le receveur Marco au sujet de ces baux. — Procès-verbaux de visite et réparations de la ferme du Hohenack; — demandes en réduction du canon annuel.

E. 1534. (Liass.) — 100 pièces, papier; 2 plans.

1659-1780. — Bailliage d'Orbey. — Requêtes, mémoires et baux relatifs aux métairies et pâturage dits Spellmuss et Federmuss. — Baux des métairies et pâturage dits Violette et Grand-Prez, au ban d'Orbey, passés au profit de : Dominique Husson, Didier de La Levée, Joseph Simon, prévôt du val d'Orbey, David Divou, juré de justice à Sainte-Marie-aux-mines, J. Didier, du Bonhomme, J.-Jean Claude, François Simon, Michel Marchand; — reconstruction et réparations de la ferme de La Violette.

E. 1535. (Liass.) — 100 pièces, papier; 2 plans.

1697-1799. — Bailliage d'Orbey. — Baux de la métairie et pâturage du Bois-le-Sire, passés par la seigneurie au profit de : Paulus Gaudé, bourgeois d'Orbey, Nicolas

Maire, Oiry Florence, Nicolas et Urbain Michel, Joseph Florence; — cession de bail faite par Joseph Savoyen à Jean-Baptiste Michel et Jean-Baptiste Didier; — nouveau bail de 18 ans à J.-B. Didier, dernier fermier seigneurial. — Procès-verbaux de visite et réparations à la ferme seigneuriale de Bois-le-Sire. — Demandes en réduction du canon annuel. — Projet de construire une nouvelle ferme à côté de Bois-le-Sire. — Baux, mémoires, etc., relatifs à la ferme de La Goutte, au champ du Chasseur, aux prez Bernard.

E. 1536. (Liass.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1566-1788. — Bailliage d'Orbey. — Baux, mémoires, décisions de la chancellerie, etc., relatifs aux fermes seigneuriales du Bonhomme, La Violette, Les Grands-prés du milieu, les grands prés du dessus, le gazon Claude Blaize, la goutte Ory et le pré Simon. — Pré d'Ermelspach demandé à bail par la commune du Bonhomme.

E. 1537. (Liass.) — 150 pièces, papier, français et allemand; 8 pièces, parchamia.

1650-1732. — Bailliage d'Orbey. — Mutinerie du val d'Orbey. — Procédure contre les habitants de la vallée d'Orbey qui ne voulaient payer qu'un des deux termes de la taille et refusaient de faire plus de trois corvées par an. — Décret de M. de Lagrange, intendant d'Alsace, ordonnant que les habitants du val d'Orbey continueraient à faire les cinq corvées en ne comptant qu'un jour au lieu de deux pour l'aller et le retour de Ribaupierre. — Arrêt du Conseil souverain maintenant le prince palatin dans la perception de la taille en deux termes. — Voyage à la cour des députés de la vallée pour y présenter les doléances du bailliage; — placet au Roi; — emprisonnement au Fort-l'Évêque d'un des députés; — rébellion contre le sergent seigneurial Deneumann; — nouveau placet des habitants au comte du Luc, ambassadeur du Roi en Suisse, plénipotentiaire au congrès de Bade.

E. 1538. (Liass.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1676-1715. — Bailliage d'Orbey. — Mutinerie du val d'Orbey; — pièces jointes aux actes de procédure; — correspondance de la chancellerie de Ribaupierre avec les prévôts Finance, Simon et Husson. — Lettre du duc d'Antin au prince palatin de Birkenfeld, l'assurant que le contenu des lettres patentes du mois de janvier 1712 serait exécuté, et lettres du prince palatin au duc d'Orléans, régent du royaume, le remerciant de ses bontés. — Envoi à Orbey de deux compagnies de grenadiers de Sélestat, chargées d'exécuter militairement les habitants. — Emprisonnement de Pierre Tévenin, de La Baroche, principal auteur de la révolution, et pièces trouvées chez lui.

E. 1539. (Liass.) — 16 pièces, papier, allemand et français; 1 plan.

1536-1780. — Bailliage d'Orbey. — Procès-verbal d'arpentage des biens-fonds dits Allmenden possédés par des particuliers dans les différents cantons du ban du Bonhomme. — Extrait de l'arpentage des communes du bailliage d'Orbey, indiquant la contenance de chaque nature de culture par cantons ou lieux-dits. — Description générale des limites du ban de Frais (Vosges) et des bans limitrophes et notamment de celui du Bonhomme. — Règlement d'Eguenolphe de Ribaupierre concernant les limites des communes de Fréland et La Poutroye, d'une part, et des communes de Sainte-Marie, Eschery, Fertru et Brechagotte, d'autre part. — Délimitation entre le ban de Fréland (seigneurie de Ribaupierre) et celui de Riquewihr.

E. 1540. (Liass.) — 50 pièces, papier, français et allemand.

1508-1786. — Bailliage d'Orbey. — Procès-verbal de délimitation entre le ban de La Baroche et celui d'Ammerschwihr. — Délimitation entre les bans de Kaysersberg et Hachimette; — renouvellement des pierres bornes entre La Poutroye et Kaysersberg, au canton dit Limbach. — Correspondance relative à la délimitation entre le ban de La Baroche et celui de Turckheim. — Procès-verbaux de délimitation entre Le Hohenack et Turckheim, Fréland et Kaysersberg, Orbey et La Poutroye. — Jugement rendu par le bailli d'Orbey, portant que les véritables limites entre le val d'Orbey et le val de Sainte-Marie-aux-mines et Eschery sont les hautes eaux suivant la fonte des neiges (Schnee-schmelz). — Correspondance entre le magistrat de Munster et la seigneurie de Ribaupierre, mémoires et procès-verbaux de visite concernant des contestations au sujet des limites entre le territoire des hautes et basses Huttés (seigneurie de Ribaupierre) et celui de Soltzeren, dépendance de Munster.

E. 1541. (Liass.) — 100 pièces, papier.

1711-1780. — Bailliage d'Orbey. — Contestation entre le procureur fiscal d'Orbey, au nom de la seigneurie, et la commune de La Baroche, au sujet du droit de propriété des communaux situés sur le ban de La Baroche — Anticipations sur les communaux, commises par Joseph Husson, Dominique Maire, J. Miclo, la veuve Joseph-Georges Couraux. — Contestation entre la seigneurie et J.-G. Petit-demande, de Fréland, au sujet d'une anticipation de sept arpents de terre au lieu dit Claude-côte, ban de Fréland.

E. 1542. (Liass.) — 50 pièces, papier, français et allemand.

1536-1776. — Bailliage d'Orbey. — Vente d'un terrain communal au lieu dit ez-Spoches, pour y bâtir une maison d'école; — la seigneurie réclame le droit de propriété de ce terrain. — Anticipations sur des terrains communaux à La Baroche. — Forêts, affaires générales. — Convention entre l'archiduc d'Autriche et Eguenolphe de Ribaupierre portant que la forêt seigneuriale du Rossberg, près du Bonhomme,

serait exploitée pour l'usage des mines archiducales de la vallée de Lièpvre, moyennant une somme de 100 florins à payer à la seigneurie de Ribaupierre par la maison d'Autriche. — Consultation d'avocats au sujet de la juridiction réclamée par le seigneur de Ribaupierre sur les forêts situées à Orbey et qui sont communes entre l'abbaye de Pairis et les habitants d'Orbey. — Mesures à prendre par la seigneurie de concert avec la ville de Kaysersberg pour empêcher les habitants du val d'Orbey de vendre les bois provenant des débits forestiers. — Ordonnance de l'intendant défendant l'exploitation des bois de la vallée d'Orbey et procès-verbaux dressés contre différents particuliers pour contravention à ladite ordonnance.

E. 1543. (Liass.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1513-1787. — Bailliage d'Orbey. — Forêts. — Déclaration des droits seigneuriaux du val d'Orbey portant que les hauts bois appartiennent à la seigneurie, mais que les habitants y ont le droit de glandée. — Mémoire sur les forêts seigneuriales du bailliage d'Orbey. — Interrogatoires des nommés Nicolas Ancel, Urbain Ancel, Joseph Maire et Antoine Pierre, du val d'Orbey, accusés de rébellion envers leur seigneur. — Abornement de la forêt seigneuriale, dite Laforet, située à La Poutroye d'avec la forêt de l'abbaye de Pairis, dite Dinckhoffwald. — Procès-verbaux de visite des forêts seigneuriales et communales.

1513 (part)
kav 12^o

1738-80
1701-02

E. 1544. (Liass.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1628-1778. — Bailliage d'Orbey. — Mémoire et consultation d'avocats relatifs aux droits d'usage dans les forêts seigneuriales du bailliage d'Orbey. — Plaintes adressées à la seigneurie de Ribaupierre par la commune de Fréland, au sujet du retard qu'elle mettait à délivrer aux habitants de cette commune le bois nécessaire à leur usage. — Contestation entre le seigneur de Ribaupierre, demandeur, d'une part, et, d'autre part, les communes de La Baroche, Bonhomme, Fréland, Orbey et La Poutroye, au sujet du cantonnement des forêts seigneuriales situées dans la vallée d'Orbey; — cautionnement ordonné par jugement de l'intendant du 11 février 1778.

E. 1545. (Liass.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1545-1786. — Bailliage d'Orbey. — Transaction, par jugement arbitral, passée entre le seigneur de Ribaupierre, au nom des habitants d'Orbey, d'une part, et l'abbaye de Pairis, d'autre part, réglant leurs droits respectifs sur les eaux, pêches, pâtures, forêts et chemins. — Mémoires et autres pièces concernant les frais de cantonnement des forêts seigneuriales du bailliage. — Jugement arbitral rendu par Burghart de Rischbach, Jean de Hunigesbach et autres, dans une contestation entre l'abbaye de Pairis et la commune d'Orbey, réglant l'usage des forêts possédées en commun par les deux parties. — Opposition formée

(2) dont un document début 17^os reclamé sous E 2092

par les communes de La Baroche, Bonhomme et Fréland, contre le cantonnement des forêts seigneuriales situées sur leurs territoires respectifs. — Demandes formulées par des communes et des particuliers, aux fins d'obtenir des bois de marnage et de chauffage des forêts seigneuriales du bailliage d'Orbey.

E. 1546. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand ; 5 plans.

1600-1756. — Bailliage d'Orbey. — Plans des divers cantons de forêts du bailliage d'Orbey et du dinghois-wald appartenant à l'abbaye de Pairis. — Baux de terrains dépendant du sol forestier. — Défrichements. — Copie de la transaction du 16 octobre 1605 entre Eberhardt de Ribaupierre et les habitants des communes de Fréland et La Poutrye au sujet des défrichements faits par ces habitants dans les forêts seigneuriales situées sur leurs bans. — Correspondance, consultation d'avocats, etc., concernant une contestation entre l'abbaye de Pairis et la commune d'Orbey au sujet des défrichements faits par l'abbaye de Pairis dans les forêts situées sur le ban d'Orbey. — Copie de la transaction réglant le différend qui s'était élevé entre la ville de Colmar et le seigneur J.-J. de Ribaupierre, au sujet de la propriété d'une forêt provenant de la seigneurie de Sainte-Croix-en-plain et située au ban de La Poutrye et de celle dite Rothalibl située au ban de Houssen et dépendant du prieuré de Saint-Pierre. — Cantons de forêt dits Sponek et Baudement ; contestations entre la seigneurie et la commune d'Orbey.

E. 1547. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1695-1797. — Bailliage d'Orbey. — Contestation portée devant la maîtrise des eaux et forêts d'Ensisheim et en appel devant la table de marbre de Metz, entre le seigneur de Ribaupierre et les habitants des villages de La Baroche et Orbey, au sujet de la propriété des forêts situées sur leurs bans respectifs. — Contestation portée devant le Conseil Souverain d'Alsace et autres juridictions entre le prince de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, d'une part, et, d'autre part les habitants des communes du bailliage d'Orbey, au sujet des forêts et pâturages situés dans ce bailliage et que les défendeurs prétendaient être communaux ; — par arrêt du Conseil Souverain, en date du 22 juin 1716, le seigneur est maintenu dans la possession de ces forêts, comme étant seigneuriales, à charge pour lui de faire marquer aux défendeurs le bois dont ils auraient besoin. — Demande formulée par la commune du Bonhomme, tendante à ce que la seigneurie lui abandonne la forêt située au-dessus du hameau de Fauru, territoire du Bonhomme.

E. 1548. (Liasse.) — 120 pièces, papier, français et allemand.

1746-1773. — Bailliage d'Orbey. — Personnel des forestiers. — Nomination de Jean Vogelweid au poste de forestier du val d'Orbey ; — correspondance relative à son

traitement et à celui d'Antoine Hanzo. — Prestation de serment de Joseph Florence, fermier du Bois-le-Sire, nommé garde-forestier de ce canton. — Malversation du forestier La Planche ; tentatives d'assassinat contre ce dernier et contre le forestier Georges Koch. — Crédit, gages, réception et démission des gardes-forestiers gagés par les communautés du val d'Orbey, en vertu d'une ordonnance de l'intendant d'Alsace.

E. 1549. (Liasse.) — 103 pièces, papier, français et allemand.

1728-1780. — Bailliage d'Orbey. — Personnel des forestiers. — Nominations, requêtes, mémoires, démissions relatifs aux forestiers seigneuriaux de La Baroche Jean Jacquot, George La Mouche, Nicolas Jacquot, Christophe Meyer, Dominique Demangeat, Joseph Seib, ancien chasseur du président de Salomon, François Girardin.

E. 1550. (Liasse.) — 155 pièces, papier, français et allemand.

1735-1788. — Bailliage d'Orbey. — Personnel des forestiers. — Nominations, requêtes, mémoires, démissions relatifs aux forestiers seigneuriaux du Bonhomme, Pierre Wandeler, Joseph Humbert, George Koch, Pierre-Paul Gérard, Jacques Gaudel, Nicolas Didier ; — condamnation aux galères à perpétuité de Claude de La Coste, de La Poutrye, qui avait d'un coup de hache grièvement blessé le forestier Gérard.

E. 1551. (Liasse.) — 180 pièces, papier, français et allemand.

1771-1792. — Bailliage d'Orbey. — Personnel des forestiers. — Nominations, poursuites, mémoires, démissions relatives aux forestiers de Fréland Thieband, Claude Pierre, Nicolas Zallé et Nicolas Perrein, Ignace Herrmann.

E. 1552. (Liasse.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1718-1788. — Bailliage d'Orbey. — Personnel des forestiers. — Nominations, poursuites, mémoires, démissions relatives aux forestiers d'Orbey, La Poutry et Hachimette, Jean-Baptiste Jacques, Henri Hessmann, Urbain Miclo, Antoine Hanzo, Nicolas Hanzo, Humbert, Sébastien Herrmann ; — procédure criminelle contre Humbert ; — information contre Sébastien Herrmann qui avait blessé d'un coup de fusil un forestier des Basses-Huttes.

E. 1553. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1593-1759. — Bailliage d'Orbey. — Rapports sur la situation et l'exploitation des forêts du val d'Orbey ; — procès-verbaux de visite et reconnaissance. — Etat général des forêts seigneuriales du val. — Actes et titres produits dans les contestations entre les habitants du val et leur seigneur, au sujet du droit de propriété et d'usage dans les forêts. — Demandes en délivrance de bois.

E. 1554. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1620-1716. — Bailliage d'Orbey. — Enquêtes, requêtes,

extraits d'arrêts du Conseil Souverain d'Alsace, mémoires, correspondance relativa à la contestation entre les habitants du val et leur seigneur, au sujet du droit de propriété et d'usage dans les forêts.

E. 1555. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 70 pièces, papier, français et allemand.

1641-1784. — Bailliage d'Orbey. — Cahiers manuscrits et imprimés contenant la transcription de divers jugements, transactions et correspondances, entre les seigneurs de Ribau-pierre, les habitants du val d'Orbey et l'abbaye de Pairis, concernant surtout la forêt située entre les deux lacs Noir et Blanc dite Machielle et Benba, indivise entre l'abbaye de Pairis et la communauté d'Orbey. — Poursuites de l'abbaye de Pairis contre des particuliers d'Orbey pour cause de délit commis dans les forêts communes.

E. 1556. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1666-1789. — Bailliage d'Orbey. — Contestations entre les habitants du val d'Orbey, d'une part, et d'autre part, les communes de Kaysersberg, Kientzheim, Sigolsheim et Ammerschwihr, au sujet des limites de leurs forêts. — Projet pour la vente des bois de coupe dans les forêts de la vallée d'Orbey. — Délivrance de bois pour la marchaissance. — Bois de chauffage demandé par des fermiers, des prévôts; — bois de compétence. — Changement de marteaux. — Coupes mises en défense. — Droit de sortie des bois et planches.

E. 1557. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1698-1789. — Bailliage d'Orbey. — Rapports sur des délit de bois et de pâtrage commis dans les forêts du val d'Orbey. — Demandes en exemption ou diminution d'amendes.

E. 1558. (Liasse.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1698-1789. — Bailliage d'Orbey. — Lettres des magistrats de Kaysersberg, Turckheim et Munster à Eberhardt de Ribau-pierre et à la chancellerie de Ribauville, au sujet de dégradations commises dans leurs forêts par des habitants du bailliage. — Délit forestiers; — amendes et accommodements. — Poursuites contre divers particuliers accusés d'avoir mis le feu dans un canton de forêt dit «au marain». — Dégradations commises dans la forêt Bochenetz par Jean Henry; — poursuites.

E. 1559. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 150 pièces, papier.

1750-1789. — Bailliage d'Orbey. — Délit forestiers; — correspondance; pièces de procédure; — extraits des registres des causes d'audience du val d'Orbey.

E. 1560. (Liasse.) — 1 pièce parchemin; 150 pièces, papier.

1764-1787. — Bailliage d'Orbey. — Délit forestiers; — procès-verbaux, arrêts et poursuites. — Procédure entre Pierre Masson et consorts, appellants des sentences rendues

contre eux à la gruerie et le procureur fiscal de la seigneurie.

— Demandes en remise complète ou réduction d'amendes.

E. 1561. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1768-1770. — Bailliage d'Orbey. — Délit forestiers;

— extraits des registres des causes d'audience du val d'Orbey; — amendes; — accommodements avec les délinquants.

E. 1562. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1776-1786. — Bailliage d'Orbey. — Procès-verbaux de ventes de bois aux enchères. — Demandes en délivrance de bois, avec les décisions de la chancellerie.

E. 1563. (Liasse.) — 50 pièces, papier; 1 plan.

1781-1789. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières concernant La Baroche. — Réclamations des habitants de La Baroche pour la jouissance de trois cantons de forêt de chênes. — Opposition du prince palatin de Birkenfeld à une vente de bois faite par la communauté de La Baroche aux sieurs Baron et consorts pour la construction du pont du Vieux-Brisach. — Bois de chauffage accordé au curé Labarbe, de La Baroche. — Défrichements et anticipations commises sur les forêts seigneuriales au canton dit Limbach. — Délit forestiers, amendes et accommodements.

E. 1564. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier.

1781-1789. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières concernant La Baroche. — Délit forestiers, défrichements dans les forêts; poursuites contre des habitants de La Baroche; — extraits des registres des audiences forestières du bailliage.

E. 1565. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1786-1789. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières concernant le Bonhomme. — Ventes de bois. — Assignation de bois pour la construction du pont et de l'église du Bonhomme. — Défrichements et anticipations sur les forêts seigneuriales. — Délit forestiers, amendes et accommodements.

E. 1566. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1698-1788. — Bailliage d'Orbey; — affaires forestières concernant la commune d'Orbey. — Délit; amendes. — Extrait des registres des causes d'audience du bailliage.

E. 1567. (Liasse.) — 50 pièces, papier, français et allemand.

1625-1778. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières concernant La Poutroye. — Contestation entre le baron Reinbold de Girsberg et les habitants de La Poutroye, au sujet de la propriété d'un canton de forêt. — Admodiation d'un canton de forêt seigneuriale dit *Petit-faudé*. — Vente de bois. — Délit forestiers; — amendes.

E. 1568. (Liasse.) — 100 pièces, papier.

1760-1783. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières

concernant le village de Fréland. — Ventes de bois. — Défrichements et anticipations sur des forêts seigneuriales. — Défauts forestiers ; amendes et accommodements. — Poursuites contre Jean Robert, Dominique Savoyen, J. Taubach, F. Zollé, N. Joannes, J. Maire, N. Durain, J. Franz le jeune, etc.

E. 1569. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 100 pièces, papier.

1708-1780. — Bailliage d'Orbey. — Poursuites contre divers particuliers de Fréland pour cause de délits et défrichements de terrains dans les forêts ; — extraits des registres des causes d'audience de gruériee tenues à La Poutroye.

E. 1570. (Liasse.) — 150 pièces, papier.

1765-1780. — Bailliage d'Orbey. — Défauts forestiers, poursuites contre des habitants de Fréland, Antoine Humbert, J. Hanzo, D.-F. Charpentier, J. Evrard, A. Hergué, J. Perrein ; — extraits des registres des causes d'audiences forestières du bailliage. — Poursuites contre des habitants de Fréland pour déliés de chasse et de pâtrage. — Vente de l'ancienne maison forestière de Fréland et construction d'une nouvelle.

E. 1571. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 50 pièces, papier ; 1 plan.

1738-1780. — Bailliage d'Orbey. — Défauts forestiers, poursuites contre des habitants de Hachimette. — Acquisition, réparation, vente et admovation de la maison du chasseur de Hachimette, appartenant à la seigneurie.

E. 1572. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1722-1781. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières. — Contrat de vente passé par le seigneur de Ribau-pierre au profit de Jean Cahon, tabellion à Saint-Dié, des bois provenant de la forêt seigneuriale du Rossberg, moyennant la somme de 65 florins. — Procès-verbaux de ventes de bois. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 1573. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1724-1738. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières ; — pièces justificatives des comptes. — États des bois vendus chaque année dans le bailliage ; — procès-verbaux de vente aux enchères.

E. 1574. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1738-1748. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières ; — pièces justificatives des comptes. — État des bois vendus annuellement.

E. 1575. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1749-1756. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières ; — pièces justificatives des comptes. — Quittances ; — états des bois marqués et vendus annuellement.

E. 1576. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1757-1777. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières ;

— pièces justificatives des comptes. — Ventes aux enchères de bois ; — quittances.

E. 1577. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1752-1784. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières ; — pièces justificatives des comptes.

E. 1578. (Liasse.) — 100 pièces, papier, français et allemand.

1755-1785. — Bailliage d'Orbey. — Affaires forestières ; — pièces justificatives des comptes. — Coupe de bois pour la maison d'école de La Poutroye.

E. 1579. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1750-1766. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des amendes de gruériee et des plaidis annuels rendus par le procureur fiscal du val d'Orbey.

E. 1580. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1766-1789. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des amendes de gruériee et des plaidis annuels. — Liquidations des comptes du fiscal Gorius. — Vente des bois ; — comptes.

E. 1581. (Liasse.) — 75 pièces, papier, français et allemand.

1725-1785. — Bailliage d'Orbey. — Construction d'une prison civile et criminelle à La Poutroye ; — remise des clefs au receveur du val. — Nomination du géolier Laurent Legus. — Établissement d'une nouvelle potence. — Saisie à La Poutroye ; — rébellion contre la justice. — Plaintes portées à l'intendance par quelques habitants de La Poutroye contre leur prévôt et leurs préposés. — Reconstruction de l'église de La Poutroye et de maisons incendiées.

E. 1582. (Liasse.) — 118 pièces, papier, français et allemand.

1612-1789. — Bailliage d'Orbey. — Procédure contre Dominique Didierjean, de La Poutroye, au sujet d'une rente foncière due à la seigneurie. — Affaires de succession ; — procédure entre Girard Haxaire et les héritiers de feu Jean Simon, du Bonhomme. — Poursuites contre des particuliers qui avaient rompu la haie de l'arrièremennt du prévôt David Miclos. — Plaintes du sieur Jacques contre le prévôt d'Orbey, Nicolas Husson, qui avait fait enlever de l'église un banc servant à l'usage de sa famille. — Plaintes du curé de La Baroche, Claude Collinchair, contre un de ses paroissiens ; — enquête. — Requête de quelques habitants du Bonhomme pour être remboursés de sommes qu'ils ont avancées dans l'intérêt du village.

E. 1583. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 99 pièces, papier, français et allemand.

XVII^e-XVIII^e siècle. — Bailliage d'Orbey. — Requêtes diverses adressées à la seigneurie ; — procédures ; — extraits des protocoles de la justice de Fréland. — Requête de Claude Laurent, de Fréland, contre Jean Vauldiger qui avait grièvement blessé sa femme. — Plaintes, pour faire d'injures, de Joseph Simon, du Bonhomme, contre Dominique

Ancel. — Procédure entre Jacques Finance et ses frères, au sujet d'une succession. — Plainte de la veuve Françoise Du Puget contre le maître d'école d'Orbey, qui avait maltraité son fils. — Amendes pour adultére.

E. 1584. (Liasse.) — 18 pièces, papier, allemand.

1515-1599. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des recettes et des dépenses rendus par Pierre de Westhusen, Georges de Venningen, Philippe-Erasme de Venningen, prévôts de la seigneurie de Hohenack. — Année 1515, recettes 380 livres; — dépense du seigneur et de sa suite à Willer 4 livres; — frais de voyage du prévôt aux Landtage d'Ensisheim; — frais de perception de la dîme de Dürren-Loglenheim; — charroi de grains, dépense à la Clef, à Colmar, 6 sous; — menus travaux aux dépendances du château de Hohenack; — lors de la consécration de la chapelle, dépense du repas 5 livres XVIII deniers. — Année 1517, dépenses: — au scribe de Munster, trois sous pour l'urphed du prisonnier arrêté à Willer; — « item mon gracieux seigneur a fait faire une fenêtre à l'église Saint-George de Zimmerbach, et y a fait peindre un crucifix avec l'écusson de Ribaupierre au bas, 5 livres XVIII deniers; » — frais de chasse de mouseneur au grand-trait (Langenwasen). — Année 1591, recettes: 520 livres; — dépenses: 325 livres; — 1592, recettes: 402 livres; — dépenses: 452 livres; — 1599 1723 livres; — dépenses: à la compagnie des tireurs, prime de sept livres 7 sous.

E. 1585. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1600-1603. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des recettes et des dépenses, rendus par Philippe-Erasme de Venningen. — Année 1600, recettes 1655 livres; — dépenses 1588 livres; — livré à Sa Seigneurie lors de son voyage en Hongrie 154 livres; — traitements du prévôt de Hohenack 45 livres; — fournitures de vivres à la cuisine seigneuriale. — Année 1601, recettes: 1505 livres; — dépenses: 1097 livres; — à Jean Bock, peintre bâlois pour un dessin du vieux Hohenack et des ses limites 62 livres 10 sous; — achat de vin français à Bâle, pour le baptême du jeune seigneur de Ribaupierre. — Année 1603 recettes: 2277 florins; — dépenses 2298 florins; — menus travaux dans la chambre du seigneur de Ribaupierre, au château de Hohenack; — « item, au commencement du printemps, la guerre de Strasbourg ayant recommencé, j'ai acheté un quintal de « poudre pour approvisionner le Hohenack, 45 florins. »

E. 1586. (Liasse.) — 4 pièces, papier, allemand.

1604-1607. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des recettes et des dépenses, rendus par Philippe-Erasme de Venningen. — Année 1605, recettes: 3679 florins; — dépenses, 3810 florins; — fourniture de truites et d'écrevisses à la cuisine seigneuriale; — à la compagnie des tireurs 12 florins; — voyage du receveur à Bouxwiller, chargé de faire au comte

de Hanau qui avait perdu sa femme, les compliments de condoléance d'Éberhardt de Ribaupierre; — frais de la revue de cavaliers passée près du Hohenack par Éberhardt de Ribaupierre et le seigneur de Geroldseck, 12 florins; — Année 1606, recettes: 2976 florins; — dépenses: 2928 florins; — trois pâtes de truites à la cuisine seigneuriale, 10 sous; — à un armurier de Montbéliard pour ouvrage de son métier 16 florins; — achat d'une vache suisse, sur l'ordre d'Éberhardt de Ribaupierre, 44 florins. — Année 1607, recettes: 4980 florins; — dépenses: 4944 florins; — frais de séjour au Bonhomme; chez Claude Blaise, aubergiste, d'Éberhardt et de sa suite composée de 51 personnes.

E. 1587. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1609-1613. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des recettes et des dépenses rendus par Philippe-Erasme de Venningen. — Année 1608, recettes: 2575 florins; — dépenses: 2399 florins; — paiement d'intérêts dus aux Schauenburg; — dépenses de chasse; — Année 1612, recettes: 5487 florins; — dépenses: 3551 florins; — séjour au Hohenack d'Éberhardt, de sa femme et de ses filles pour la chasse du coq de bruyères. — Année 1613, recettes: 3023 florins; — dépenses: 2009 florins; — paiement d'intérêts dus par la seigneurie 297 florins.

E. 1588. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1614-1616. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des recettes et des dépenses rendus par Philippe-Erasme de Venningen. — Année 1614, recettes: 3793 florins; — dépenses: 3694 florins; — frais de séjour au Hohenack d'Éberhardt de Ribaupierre, les 16 et 17 avril, 12 florins; — payé à Antoine Bruck, précepteur du jeune seigneur, lorsqu'il fut congédié, cent florins; — payé en deux fois au tisserand de Sainte-Marie, 156 florins. — Année 1615, recettes: 2882 florins; — dépenses: 2942 florins. — Année 1616, recettes: 2662 florins; — dépenses: 2649 florins; — frais de la revue de la milice passée à Lapoutroie 17 florins.

E. 1589. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1617-1620. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des recettes et des dépenses, rendus par Philippe-Erasme de Venningen. — Année 1617, recettes: 2605 florins; — dépenses 2639 florins. — Année 1618, recettes: 2952 florins; — dépenses: 2858 florins. — Année 1619, recettes: 3131 florins; — dépenses: 3085 florins.

E. 1590. (Liasse.) — 5 pièces, papier, allemand.

1621-1627. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des recettes et des dépenses. — Année 1621, recettes: 2401 florins; — dépenses: 2353 florins; — frais de séjour au Hohenack d'Éberhardt de Ribaupierre pour la chasse au coq de bruyères.

E. 1591. (Liasse.) — 8 pièces, papier, allemand.

1628-1631. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des re-

cettes et des dépenses. — Année 1629, dépenses: remis au jeune seigneur Georges-Frédéric, pour son voyage d'Innspruck, 400 florins. — Année 1650, frais de séjour au Hohenack d'Eberhardt de Ribaupierre et de ses deux fils et de leurs femmes pour la chasse au coq de bruyères.

E. 1592. (Liasse.) — 6 pièces, papier, français.

1650-1656. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des recettes et des dépenses rendus par Nicolas Husson. — Année 1680, recettes: 1852 florins; — dépenses: 1580 florins; — envoi à la cuisine seigneuriale d'un brochet de 22 livres venant de Gerardmer et d'un cerf. — Années 1681 à 1684, recettes: 5245 florins; — dépenses 3151 florins. — Année 1685, recettes: 1051 florins; — dépenses: 999 florins.

E. 1593. (Liasse.) — 3 pièces, papier, français.

1687-1689. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des recettes en argent et en nature. — Année 1687, droit de taureau, impôt de l'ohmgelt, dîme de château de Hohenack.

E. 1594. (Liasse.) — 6 pièces, papier, français.

1690-1699. — Bailliage d'Orbey. — Comptes des recettes et des dépenses, rendus par Louis Bonnay, J. Balthasar Schneider. — Années 1690 à 1693, recettes: 6394 florins; — dépenses: 6554 florins. — Année 1697, recettes: 2152 florins; — dépenses: 2053 florins.

E. 1595. (Liasse.) — 150 pièces, papier, français.

XVIII^e siècle. — Bailliage d'Orbey. — Correspondance, mémoires d'avocats, pièces de procédure et extraits de comptes, relatifs à la liquidation des comptes du seigneur Marco, ancien receveur seigneurial du bailliage, reliquataire envers le seigneur d'une forte somme.

E. 1596. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1629-1659. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Registres des fromages reçus des bourgeois du val d'Orbey; — état des vaches envoyées au pâturage sur les chaumes; — registres des amendes; — quittances, correspondance.

E. 1597. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1700-1750. — Pièces justificatives des comptes du bailliage; — extraits de comptes; — admodiations du droit d'umbgeld; — quittances.

E. 1598. (Liasse.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1751-1763. — Pièces justificatives des comptes du bailliage; — admodiation de rentes foncières dues à la seigneurie; — état des corvées pour la construction de l'église de Bonhomme; — lods et ventes dus à la seigneurie, questions soumises au conseiller Radius.

E. 1599. (Liasse.) — 150 pièces, papier, français et allemand.

1766-1788. — Pièces justificatives des comptes du bailliage. — Honoraires payés par le receveur seigneurial

au chirurgien qui avait soigné les forestiers Koch et Laplanche; — admodiation de l'ohmgelt; états de non-valeurs, quittances.

E. 1600. (Liasse.) — 52 pièces, papier, français et allemand.

1755-1789. — Bailliage d'Orbey. — Curatelle des orphelins du val; — remontrances au prévôt Gorius pour sa négligence à nommer des tuteurs aux orphelins et aux enfants mineurs. — Droit d'enseigne des aubergistes du val. — Banc seigneurial dans l'église d'Orbey et dans celle du Bonhomme; contestations. — Danses et fêtes dites *Kille*; correspondance entre la chambre de Ribaupierre et le bailli Belgira. — Défenses: aux habitants de la vallée d'Orbey de recevoir chez eux les filles qui y viennent accoucher clandestinement; — aux marchands forains d'exposer leurs marchandises en vente les jours de dimanches et fêtes. — Rapport des agents de la seigneurie constatant que les droits seigneuriaux ne sont plus respectés dans la vallée d'Orbey, que les particuliers péchent dans les rivières, livrent les forêts au pillage et n'écoutent plus l'autorité des officiers seigneuriaux.

E. 1601. (Liasse.) — 76 pièces, papier, français et allemand.

1786-1794. — Bailliage d'Orbey. — Brevet signé du prince Maximilien de Deux-Ponts promettant au sieur Louis Marco l'expectative de la première charge de praticien vacante. — Construction du pont de Hachimette. — Admodiation de l'étang situé au bas de La Baroche. — Varia concernant la commune du Bonhomme. — Transaction entre le seigneur de Ribaupierre et les habitants de La Baroche touchant leurs droits respectifs.

E. 1602. (Liasse.) — 27 pièces, papier, allemand et français.

1853-1858. — Bailliage de Ribaupierre. — Renouvellement des droits et priviléges du seigneur de Ribaupierre sur la ville et le ban de Ribaupierre, fait d'après la déclaration des principaux bourgeois de la ville, lesdits droits consistant entre autres en la haute et basse justice sur les sujets de Ribaupierre; — la nomination à tous les offices; — la réception des bourgeois et manans; — le droit d'émigration et de détraction; — la taille en argent; — la dîme en vins et en grains; — les amendes et le droit de confiscation; — le droit de péage et l'octroi aux portes de la ville; — le droit sur le débit du vin et du sel; — le droit de chasse et de pêche; — celui d'exiger de chaque bourgeois cinq jours de corvée par an; — la faculté de demander 2 habitants pour la garde du château en temps de guerre; — le droit de faire cultiver les vignes seigneuriales par les vignerons de la ville; — celui d'établir des statuts pour les corporations des métiers. — Description des droits seigneuriaux sur les ban et commune de Tannenkirch. — Correspondance entre la commune de Tannenkirch et Egenolphe de Ribaupierre et entre ce dernier et les nobles de Walbach, au sujet d'une

contestation relative à la juridiction et autres droits sur le village de Tannenkirch.

E. 1603. (Registre.) — Petit in-folio, 197 feuillets, papier, allemand.

1770. — Bailliage de Ribauvillé. — Copie authentique du livre rouge de 1485, renfermant la désignation des priviléges, des biens et des rentes de la seigneurie dans la ville et le ban de Ribauvillé, à Eschery, Zellenberg, Bennwihr, Weckolsheim, Hunawihr, ainsi que des biens et revenus de la chapelle de St-Nicolas de Sylo; — convention passé entre la seigneurie de Ribaupierre, le couvent de Liepvré, et le magistrat de St-Hippolyte au sujet des forêts et de la juridiction criminelle de cette dernière commune.

E. 1604. (Liasse.) — 3 pièces, papier, allemand, 1 pièce, parchemin.

1586-1688. — Bailliage de Ribauvillé. — Extrait du livre rouge en ce qui concerne les droits de la seigneurie sur Ribauvillé et autres lieux. — Acte par lequel la mère et les tuteurs d'Eberhardi de Ribaupierre engagent à Michel Theurer, bourgeois de Strasbourg, le village de Tannenkirch qui appartenait en propre à la famille de Ribaupierre, pour sûreté d'une somme de 1400 florins, prix de la vente faite par Égenolphe de Ribaupierre audit Michel Theurer, de la moitié du ban de la Tumenau, près Nordhausen, possédé par la maison de Ribaupierre comme fief autrichien.

E. 1605. (Liasse.) — 6 pièces, papier, allemand.

1427-1525. — Bailliage de Ribauvillé. — Copie authentique de l'acte par lequel l'empereur Maximilien saisit sur Philippe, comte palatin du Rhin, mis au ban de l'Empire, la 4^e partie de la ville de Ribauvillé que Schmassmann de Ribaupierre avait vendue avec droit de rachat à Louis, comte palatin du Rhin (V. Schepplin *Alsatia diplomatica*, tome II, page 541.); — partage de cette quatrième partie entre Mathias Laniger, Ulrich de Habsperg, Jean de Haus, Marc-Ulrich de Reichenstein et Jacques Villingen. — Acte par lequel Ulrich de Habsperg vend à Ulrich de Ribaupierre son cinquième de la 4^e partie de la ville de Ribauvillé et dépendances.

E. 1606. (Liasse.) — 28 pièces, papier, allemand.

XV^e siècle-1770. — Bailliage de Ribauvillé. — Règlement pour les bouchers et les revendeurs de la ville de Ribauvillé. — Ordre du comte Georges-Frédéric de laisser passer librement les équipages de pasteurs Stollius, son chapelain. — Ordre de la seigneurie aux tireurs établis près de la tour de la porte-basse de tirer dans une direction opposée à la ville. — Extraits des registres de police et de descentes et vues des lieux, portant défenses d'établir des dépôts de fumier et des étables à porcs sur les rues ou les places communales. — Lettre du conseil de la seigneurie au prince de Birkenfeld, lui faisant part des difficultés qui

se sont élevées entre lui et le magistrat de Ribauvillé, qui prétend avoir seul le droit de recevoir les bouchers et de faire la taxe de la viande, — Correspondance au sujet de l'achat de pompes à incendie et de mesures à prendre en cas de sinistre; — règlement de Christian III concernant la police des incendies; — projet de règlement écrit par le conseiller Radius; — ancien règlement de police concernant les incendies.

E. 1607. (Liasse.) — 60 pièces, papier, allemand et français.

1603-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Audiences tenues à la chancellerie et sentences rendues en matière de police à Ribauvillé. — Désignation des particuliers de Ribauvillé condamnés à des amendes pour affaires de police. — Demande adressée au comte de Montbel, commandant de la ville de Sélestadt, par la chancellerie de Ribauvillé, pour le maintien d'un détachement de soldats pour la garde du château de Ribauvillé et pour la sûreté publique; — renvoi de ce détachement à Sélestadt.

E. 1608. (Liasse.) — 23 pièces, papier, allemand et français.

1709-1783. — Bailliage de Ribauvillé. — Ordonnances de police: défendant de vendre et d'acheter avant la fin du service divin, lorsque le jour du marché tombe sur un vendredi; — concernant l'ouverture des portes de la ville, les vagabonds et les marchands forains; — défendant aux bourgeois de vendre de la viande dans leurs maisons; — défendant aux habitants de Ribauvillé de se montrer masqués en temps de carnaval sous peine de 8 jours de prison; — prescrivant le nombre de bestiaux que les juifs pourront envoyer au pâturage commun et le lieu où les crieurs de nuit doivent crier l'heure; — défendant aux boulanger de faire du pain au beurre et aux œufs; — ordonnant aux jeunes gens qui travaillent dans la fabrique de Ribauvillé, de ne stationner, pendant leurs heures de repos, qu'entre le Streng et le Stadtbach.

E. 1609. (Liasse.) — 40 pièces, papier, allemand.

1339-1695. — Bailliage de Ribauvillé. — Inventaire renfermant des titres de constitution de rentes au profit de l'église paroissiale de Saint-Grégoire à Ribauvillé. — Inventaires des ornements de l'église Saint-Grégoire. — Anniversaires fondés à l'église paroissiale de Saint-Grégoire et dans les chapellenies qui en dépendent. — Règlements et instructions des seigneurs de Ribaupierre sur les devoirs à remplir par le curé de la paroisse de Ribauvillé, les chapelains, le marguillier et le maître d'école, sur le mode d'administration des revenus de l'église et des prébendes en dépendant. — Recrédit de l'évêque de Bâle, Philippe, informant la seigneurie que le curé de Ribauvillé cherchait à se soustraire à la juridiction ecclésiastique de l'évêché. — Urbaine et collégiale des rentes dues à l'église de Saint-Grégoire dans les bans de Ribauvillé et Hunawihr.

E. 1610. (Liasse.) — 88 pièces, papier, allemand et français.

1677-1787. — Bailliage de Ribauvillé. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et le curé de Ribauvillé au sujet de leurs prétentions respectives sur la propriété de la forêt dite *Pfaffenwald*, au ban de Ribauvillé ; — transaction. — Arrêt du conseil provincial de Brisach condamnant les nobles domiciliés à Ribauvillé à payer, comme les autres particuliers, au curé de cette ville, la dîme de leurs biens ainsi que les autres droits dépendant de l'Eglise. — Transaction passée entre la seigneurie et le sieur Pougnet, curé catholique à Ribauvillé, au sujet de l'exercice de la religion luthérienne à ce lieu. — Plaintes portées contre le sieur Pougnet, au sujet du droit qu'il voulait s'attribuer de procéder aux enterrements des protestants selon le rite de l'église catholique. — Correspondance, consultations d'avocats, mémoires et notes fournis par la seigneurie dans l'intérêt de la fille Kummerer, née à Deux-Ponts, d'un père catholique et d'une mère protestante et qui, après avoir suivi la religion catholique, voulait retourner à la religion protestante, à quoi le curé catholique s'opposait.

E. 1611. (Liasse.) — 19 pièces, papier, allemand et français.

1686-1784. — Bailliage de Ribauvillé. — Refus par le curé catholique de donner la sépulture à la mère d'Abraham Baumann, jardinier seigneurial ; — ordre de la chancellerie de confier le corps à la terre. — Accusation portée par le curé Pougnet contre différents particuliers professant la religion protestante, qui ne s'étaient point agenouillés sur le passage du Saint-Sacrement ; — le président de Salomon et l'avocat général Loyson, consultés sur cette affaire, engagent la chancellerie à étouffer l'affaire et à se contenter d'enfermer les coupables pour quelques jours.

E. 1612. (Liasse.) — 103 pièces, papier, allemand.

1517-1670. — Bailliage de Ribauvillé. — Renseignements sur les cures et l'état de situation des églises du bailliage de Ribauvillé. — Nominations faites par la seigneurie et confirmations par l'évêque de Bâle de curés, vicaires et chapelains de la paroisse de Ribauvillé ; — correspondance relative à ces nominations et notamment lettres de recommandations écrites au seigneur de Ribaupierre par des membres du Conseil Souverain d'Alsace et autres personnes ; — états de la compétence desdits curés.

E. 1613. (Liasse.) — 126 pièces, papier, allemand et français.

1625-1725. — Bailliage de Ribauvillé. — Plaintes portées : contre le sieur Stendlin, curé de Ribauvillé ; — il est remplacé par le sieur Bucher ; — contre le sieur Pfeiffer, curé de Ribauvillé ; — sa permutation avec le sieur Simon, curé de Bernwiller. — Présentations par la seigneurie du sieur Langhans comme curé à Ribauvillé. — Nomination du sieur Ulrich à la cure de Ribauvillé ; —

procès criminel dirigé contre lui par le Conseil Souverain d'Alsace.

E. 1614. (Liasse.) — 145 pièces, papier, allemand et français.

1725-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Nomination à la cure de Ribauvillé du sieur Simon. — Lettres de recommandation en faveur de divers postulants à la cure de Ribauvillé, nomination du sieur Lemesse, remplacé plus tard par l'abbé Pougnet. — Après le décès de ce dernier, la seigneurie abandonne le choix de son successeur aux habitants de Ribauvillé ; — délibération des habitants désignant à la nomination de la seigneurie le sieur Lorentzino, curé à Kertzfelden.

E. 1615. (Liasse.) — 124 pièces, papier, allemand et français.

1520-1770. — Bailliage de Ribauvillé. — Réquisition adressée au curé Pougnet par le magistrat de Ribauvillé pour qu'il fasse faire la procession que la communauté avait l'habitude de faire à Notre-Dame de Kientzheim, chaque lundi de Pentecôte. — Désignation de la compétence du curé de Ribauvillé. — Requête des habitants de Tannenkirch tendante à ce que leur église soit séparée de celle de Bergheim, dont elle est filiale et à ce qu'il leur soit accordé un curé particulier. — Nominations de curés pour la paroisse de Tannenkirch faites par l'évêque de Bâle sur la présentation du seigneur de Ribaupierre.

E. 1616. (Liasse.) — 14 pièces, papier, allemand, latin, 2 pièces, parchemin.

1490-1544. — Bailliage de Ribauvillé. — Nominations de chapelains pour les prébendes de St-Martin et St-Nicolas, à Ribauvillé et pour l'église de St-Maximin, entre Guémar et Bergheim. — Revers par lequel Jean Gebell d'Andelfingen reconnaît que Guillaume de Ribaupierre l'a gratifié de deux prébendes dites *neue und alte gerner*, fondées dans l'église paroissiale de Ribauvillé. — Nominations de Jean Lenmann, de Clément Daniel et de Thierry Lymbach, aux fonctions de chapelains de St-Nicolas. — Désignation des titres d'erreurs appartenant aux chapelaines de St-Michel à Ribauvillé et de la Vierge à Hunawirh. — Fondation par Odile de Dingesheim, veuve de Jean d'Eptingen, d'un anniversaire dans la prébende St-Michel à Ribauvillé. — Jugement rendu par Ulric de Ribaupierre dans une contestation entre le chapelain du château et un bourgeois de Ribauvillé.

E. 1617. (Liasse.) — 30 pièces, papier, allemand et français.

1494-1657. — Bailliage de Ribauvillé. — Statuts de la confrérie des pénitents, dite *Reitbruederschaft*, établie sous l'invocation de la Vierge à l'église paroissiale de Ribauvillé. — Requête adressée au bailli de Ribauvillé par la confrérie des pénitents pour demander l'autorisation de contraindre les héritiers de diverses personnes étrangères à

cette confrérie à payer le droit qui lui était dû pour avoir fait sonner sa cloche et porter la croix d'argent à l'enterrement de ces personnes. — Comptes rendus par le receveur de la confrérie des pénitents et pièces concernant leur apurement. — Acte par lequel le provincial de l'ordre des Augustins dans les États du Rhin et de la Souabe vend à Egenolphe de Ribaupierre le couvent des Augustins à Ribaupillé avec l'Eglise, le jardin et tous les droits et rentes en dépendant. — Lettre reversal du provincial de l'ordre des Augustins faisant connaître qu'il a obtenu de la maison de Ribaupierre le couvent des Augustins avec ses dépendances, que les droits et rentes qui y sont attachés ont été conservés par la seigneurie et qu'ils retourneront à l'ordre des Augustins après l'extinction de la famille de Ribaupierre.

E. 1618. (Liasse.) — 15 pièces, papier, allemand.

1552-1657. — Bailliage de Ribaupillé. — Correspondance relative à un projet de réforme dans le couvent des Augustins. — Inventaires des titres de rentes du couvent des Augustins. — Note historique rédigée par le conseiller Radius relativement à l'église de St-Benoit d'Eberlinsmatt, à la chapelle de St-Nicolas de Sylo, à celle du château de St-Ulrich, etc. — Aumônes en argent données au couvent des Augustins. — Frédéric d'Issenberg, patron et collateur des églises de Bergheim et Tanneukirch, accorde à Jacques et Jean de Rathsamhausen le droit de disposer de la chapellenie de Ste-Catherine fondée à Tanneukirch par un de leurs ancêtres, Hartung de Rathsamhausen. — Contrat de vente passé par Lucas, abbé du couvent de Marienzell (Forêt-Noire) au profit de Maximin, Bruno, et Guillaume de Ribaupierre du droit de patronage de la chapelle de Saint-Nicolas de Sylo, avec la montagne sur laquelle cette chapelle est bâtie et autres dépendances, pour la somme de 500 florins du Rhin.

E. 1619. (Liasse.) — 140 pièces, papier, allemand et français.

1552-1784. — Bailliage de Ribaupillé. — Quittances de rentes et revenus payés à la fabrique de l'église de Ribaupillé. — Nominations de trésoriers de la fabrique. — Présentation de serment à faire par le sacristain de Ribaupillé et indication des devoirs qu'il avait à remplir; — requêtes adressées à la seigneurie par divers particuliers pour être nommés à l'emploi de sacristains. — Interdiction pendant six mois de l'église de Ribaupillé profanée par les violences exercées sur la personne du curé pendant qu'il officiait. — Contestation entre le seigneur de Ribaupierre, prenant le fait et cause de ses officiers, d'une part, et la fabrique de l'église catholique, d'autre part, au sujet du droit mortuaire (Totentfall), réclamé par la fabrique aux héritiers des officiers et serviteurs de la seigneurie décédés à Ribaupillé.

E. 1630. (Liasse.) — 57 pièces, papier, allemand.

1552-1787. — Bailliage de Ribaupillé. — Convention passée entre Egenolphe du Ribaupierre et le prédicateur Jean Lindius, au sujet du traitement que celui-ci devait toucher en qualité d'aumônier de la cour. — Certificat délivré à David Frisch, prédicateur de la cour, congédié à cause de sa surdité. — Justification du pasteur Würtz tombé en disgrâce à la suite de l'accusation portée contre lui par le régisseur Lück. — Correspondance entre le comte de Ribaupierre et le consistoire de Strasbourg au sujet du pasteur Nathaël Dilger, dont le seigneur voulait faire son chapelain. — Nomination du sieur Caspari aux fonctions de pasteur seigneurial à Ribaupillé, en remplacement du sieur Steitzer, nommé pasteur à Birkenfeld. — Pétitions adressées au seigneur et à la chancellerie par les habitants protestants de Ribaupillé, aux fins de voir nommer le chante Rautenstrauß aux fonctions de prédicateur du soir; — opposition faite par le pasteur Ortlieb à cette nomination.

E. 1621. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1668-1787. — Bailliage de Ribaupillé. — Demandes de différents habitants protestants de Ribaupillé aux fins d'obtenir la permission d'assister au service divin dans la chapelle du château. — Translation de la chapelle seigneuriale au lieu dit: tabellionisch hoff; — correspondance entre: le prince-évêque de Bâle et le duc de Deux-Ponts; lettre du prévôt Gobel et du vicaire général de Klinglin. — Copie de l'avis envoyé au Conseil de Ribaupillé par le duc Frédéric de Bavière, dans lequel il déclare que, bien qu'il ait abjuré la religion luthérienne, rien ne devait être retranché aux privilégiés dont jouissaient les protestants de Ribaupillé. — Contestation entre le pasteur Ortlieb et l'instituteur Gerold au sujet des devoirs de la charge de ce dernier. — Copie des griefs de l'évêché de Bâle à l'égard des protestants de Ribaupillé, avec les réponses du seigneur à chaque article. — Contestation au sujet du mariage de M. de Bergheim avec la baronne de Glaubitz, mariage qui devait être célébré dans la maison de la dame de Glaubitz, à quoi le curé catholique s'opposait, disant que tout mariage qui se célébrerait hors de l'enceinte du château devait l'être dans l'église catholique.

E. 1622. (Liasse.) — 50 pièces, papier, allemand et français.

XVII siècle-1789. — Bailliage de Ribaupillé. — Lettre de Clément III ordonnant au magistrat de veiller que nul ne soit requis pour porter les bannières de l'église catholique s'il ne professe pas ladite religion. — Instruction pour le chantre-instituteur de Ribaupillé. — Contestation entre le curé catholique Pougnet et le prédicateur protestant Ehrlein au sujet des baptêmes et des mariages de quelques luthériens. — Réponse de la Landgräfin de Hesse au consistoire de Ribaupillé, qui lui avait témoigné sa gratitude pour

divers ornements d'église qu'il tenait de la munificence de cette princesse. — Extrait des registres de la chapelle protestante du château, donnant les mariages et les baptêmes célébrés à cette église. — Nomination d'organistes de la cour.

E. 1623. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1688-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Produit d'une quête faite parmi les protestants pour réparer les murs et les portes du cimetière de Ribauvillé. — Certificats dits « Proclamations-schein » délivrés par la chancellerie à ceux qui voulaient se marier. — Emploi des aumônes de la communauté protestante: — pétitions adressées au comité chargé de la distribution des secours. — Poursuites dirigées par la fabrique de l'église protestante contre le docteur Liechtenberger, de Colmar, pour obtenir le remboursement d'une somme de 1011 livres. — Mesures prises par la chancellerie contre la pétition du pasteur Ortlieb, qui demandait à l'assemblée nationale le libre exercice du culte protestant.

E. 1624. (Liasse.) — 33 pièces, papier, allemand et français.

1731-1785. — Bailliage de Ribauvillé. — Traduction française du diplôme par lequel l'empereur Louis de Bavière, en reconnaissance des services que lui avait rendus Jean de Ribauville, engage à ce seigneur les juifs de la ville de Ribauvillé appartenant à l'Empire, pour la somme de 400 marcs d'argent. — Lettres patentes (copie allemande et traduction française) de l'empereur Louis de Bavière confirmant la transaction passée entre Berthold, comte de Grayspach et le comte Albert de Hohenburg, Landvolgt d'Alsace d'une part, et les frères Jean et Anselme de Ribauville, d'autre part, au sujet des juifs de Ribauvillé (V. Schepflin, *Alsacia Diplomatica*, tome II, p. 162.). — Permission accordée par la seigneurie aux juifs de Ribauvillé de transférer leur synagogue dans un autre quartier de la ville. — Donation faite en faveur de la communauté juive de Ribauvillé, par Meyer Weyl, de la synagogue située dans cette ville qu'il avait fait construire de ses propres deniers. — Autorisations d'acquérir des maisons accordées à des juifs.

E. 1625. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1748-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Désignation des Juifs domiciliés à Ribauvillé. — Admissions de Juifs au droit de protection. — Autorisation accordée par le conseil de Ribauvillé aux Juifs d'acquérir la maison Florent, située dans l'enclos de leur synagogue, « attendu qu'il n'est pas convenable qu'une habitation chrétienne soit aussi rapprochée de maisons Juives. »

E. 1626. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1699-1788. — Bailliage de Ribauvillé. — Règlement de la seigneurie concernant les Juifs. — Lettres patentes

confirmant le choix fait par la communauté des Juifs de Ribauvillé de Samuel Weil pour leur rabbin. — Droit de protection; requêtes en diminution ou décharge.

E. 1627. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand.

1590-1772. — Bailliage de Ribauvillé. — Plaintes portées devant le Conseil souverain contre les Juifs par les marchands de Strasbourg, qui demandent qu'aucun Juif ne soit plus autorisé à s'établir en Alsace sans une permission expresse de Sa Majesté; — intervention de la seigneurie de Ribauville pour défendre le droit qu'elle possède de recevoir des Juifs dans le comté. — Procédure entre la seigneurie et Samuel Lévy, rabbin de la haute et basse Alsace, qui prétendait exercer sur les Juifs de la province, en dehors des abbayes religieuses, une juridiction que la seigneurie lui refuse en ce qui concerne les Juifs du comté. — Plaintes des Juifs de Ribauvillé et de Bergheim au sujet des charges qu'on veut leur imposer. — Usure des Juifs; informations; règlements. — Poursuites contre des Juifs pour redevances seigneuriales.

E. 1628. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1699-1782. — Règlements extraits des protocoles de la seigneurie, prescrivant aux Juifs de produire leurs lettres de protection et ordonnant d'expulser ceux qui n'en auraient pas et n'en voudraient pas prendre. — État des Juifs établis à Ribauvillé, de leurs femmes, enfants et serviteurs. — Plaintes contre l'usure effroyable à laquelle se livrent les Juifs. — Contestation entre Meyer Weil et le rabbin Samuel Weil. — Information contre Rabi Moses et Gerson Coblenz son gendre, qui auraient entretenu une correspondance où la seigneurie était fort maltaisée. — Autorisation accordée par la seigneurie aux fils de Meyer Weil d'ouvrir à Ribauvillé une boutique de drap et d'épicerie; — faveur qui excite les plaintes des autres marchands. — Autorisation de vendre du *Kauscherwein*. — Information contre Joseph Schuster, Juif de Francfort, domicilié à Ribauvillé, pour fait d'usure.

E. 1629. (Liasse.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1669-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Nominations de préposés de la communauté juive de Ribauvillé. — Procédure entre les Juifs de Ribauvillé et Baruch Weil qui, sans le consentement de la seigneurie, voulait s'ériger en préposé de la communauté. — Correspondance du stettmeiste de la ville de Colmar, le sieur Meyer, avec la chambre de Ribauvillé, pour faire poursuivre des débiteurs Juifs qu'il avait dans cette ville. — Mémoires du conseiller Radius et correspondance avec le sieur Cerf-Beer, syndic général des Juifs, au sujet de la permission de se marier qu'on tardait à accorder à Jacques Bernheim, par suite des intrigues du préposé de

la communauté juive de Ribauvillé. — Autorisation refusée à Esther Brunschwig d'ouvrir une boutique de mercerie.

E. 1630. (Liasse.) — 29 pièces, papier, allemand et français.

1573-1587. — Bailliage de Ribauvillé. — Règlement fait par Eguenolphe de Ribaupierre pour la tenue de l'école primaire de Ribauvillé. — Défense aux parents catholiques, sous peine de 100 livres d'amende, d'envoyer leurs enfants dans une école protestante. — Ordre du grand bailli aux tuteurs et parents des enfants au-dessus de 7 ans, de leur faire fréquenter les écoles publiques, sous peine de 4 sous d'amende pour chaque semaine d'absence. — Compétence du maître d'école de Ribauvillé. — Nominations faites par la seigneurie des maîtres d'école catholiques. — Instruction publique protestante ; — nominations d'instituteurs ; plaintes, recommandations et règlements à suivre pour l'instruction des enfants dans l'école dudit lieu. — Lettre du pasteur Caspari sur l'insuffisance des émoluments de l'instituteur.

E. 1631. (Liasse.) — 151 pièces, papier, allemand et français.

1549-1589. — Bailliage de Ribauvillé. — Requêtes adressées à la seigneurie par différents particuliers aux fins d'admission dans la léproserie dite Guthleuthaus, située entre Ribauvillé et Guémars. — Nominations de médecins-physiciens : fixation de leurs traitements sur les revenus seigneuriaux et communaux. — Visite de la pharmacie de Ribauvillé. — Fixation des honoraires des chirurgiens de Ribauvillé appelés hors de cette ville, soit pour constater des accidents, soit pour secourir des personnes blessées par accidents. — Sages-femmes ; — règlement et réceptions.

E. 1632. (Liasse.) — 74 pièces, papier, allemand et français.

1735-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Nomination du médecin juré Aulber aux fonctions de chirurgien ordinaire de la cour des Deux-Ponts ; — il est remplacé à Ribauvillé par Otton-Philippe Schott. — Réceptions de sages-femmes. — Plainte du chirurgien-juré Köhler contre le stathalier Käss qui avait plusieurs fois, dans des affaires judiciaires, désigné un chirurgien non patenté par la seigneurie. — Droit d'ouvrir une seconde pharmacie accordé par la seigneurie à Auguste Magnus. — Poursuite dirigée contre ledit Magnus par le pharmacien Bössner, de Colmar, qui lui avait fourni pour 4000 livres de drogues, dont il ne pouvait être payé : faute de Magnus, vente des drogues et des ustensiles ; suppression de cette pharmacie.

E. 1633. (Liasse.) — 22 pièces, papier, allemand et français.

1653-1677. — Bailliage de Ribauvillé. — Contrôle de revue des habitants de Ribauvillé en état de porter les armes. — État des charges de guerre imposées à la ville de Ribauvillé et les divers bailliages de la seigneurie. —

États des pertes éprouvées par la ville de Ribauvillé, par suite du quartier d'hiver des troupes du Feld-Maréchal prince de Holstein. — Lettre de l'intendant d'Alsace aux officiers de la chancellerie de Ribauvillé leur annonçant que l'intention du Roi est que les particuliers et les communautés qui ont éprouvé des pertes et dommages par suite des événements de la guerre, en soient indemnisés. — Extrait d'un arrêt du Conseil souverain d'Alsace séant à Brisach, qui ordonne aux baillis de la seigneurie de dresser des procès-verbaux constatant les pertes et les dommages éprouvés par les habitants pendant les six années antérieures à 1780, par les armées, passages de troupes, etc.

E. 1634. (Liasse.) — 47 pièces, papier, allemand et français ; 1 pièce, parchemin.

1644-1679. — Bailliage de Ribauvillé. — Lettres d'Adam Riff à Guillaume de Ribaupierre, par lesquelles il accuse Henri Büssner d'avoir tué son propre enfant. — Poursuites dirigées par-devant la Régence d'Ensisheim par le seigneur Maximin de Ribaupierre contre noble de Mittelhausen et les frères de Rathsamhausen accusés d'avoir attaqué, près de Sélestadt, avec trois autres cavaliers armés, un bourgeois de Ribauvillé nommé Mathias Meder, de l'avoir dépouillé et blessé. — Jugement rendu devant la juridiction de la ville de Ribauvillé entre Georges Kuney, plaignant, pour voies de fait exercées sur sa personne par Conrad Graner. — Plaintes portées contre Eguenolphe de Besserhofen, accusé d'avoir commis des dégâts dans la maison du curé de Ribauvillé et d'avoir maltraité celui-ci. — Jugements rendus par le prévôt et les jurés de justice de Tannenkirch, en matière civile et correctionnelle.

E. 1635. (Liasse.) — 159 pièces, papier, allemand.

1593-1683. — Bailliage de Ribauvillé. — Instruction, actes d'accusation, supplices pour crimes d'adultère, de sodomitie, etc., commis à Ribauvillé. — Information faite contre Pierre de La Seyne pour avoir mendiqué l'argent, muni d'une fausse attestation portant que ses biens lui avaient été enlevés par un incendie. — Plaintes portées par la famille de Marx Wetzel contre Gothard Sopher pour cause de l'assassinat commis par ce dernier sur la personne dudit Wetzel ; — procès-verbal de dépositions de témoins. — Poursuites dirigées contre la femme Bannmeyer, de Ribauvillé, accusée d'adultère et de tentatives d'empoisonnement sur la personne de son mari. — Avis donné par la faculté de droit de Strasbourg sur différents vols commis par Christophe Diebolt et Laurent Friederich, de Ribauvillé. — Procès-criminal intenté à la fille Hilbrunn, née en Suisse, accusée d'avoir tué son enfant dont elle était accouchée secrètement à Ribauvillé.

E. 1636. (Liasse.) — 100 pièces, papier, allemand et français.

1680-1736. — Bailliage de Ribauvillé. — Frais de

justice, contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et Jean Domber, de Hunawihr. — Condamnation de Jean Henri Klinger, barbier, à Ribaupillé, à l'emprisonnement et à une amende de 5 couronnes, pour avoir insulté le docteur Papelier. — Procès criminel intenté, à J.-J. Birckel, garde du duc de Mazarin, et à la femme Anne-Marie Scheidell, accusés d'avoir empoisonné, le premier sa femme et la seconde son mari et son enfant; — renvoi des deux accusés. — Procès criminels contre Anne-Dorothée Ulrich, accusée d'adultére et d'infanticide, et contre les nommés Klump et Deiber, accusés d'assassinat commis sur la servante du château.

E. 1637. (Liassé.) — 26 pièces, papier, allemand; 1 pièce, parchemin.

1533-1574. — Bailliage de Ribaupillé. — Transaction passée entre Guillaume, seigneur de Ribaupierre d'une part, et Othman Wiser, ancien greffier de Ribaupillé, d'autre part, par laquelle il a été convenu que ce dernier restituerait tous les titres et documents qu'il a encore en mains, intéressant la seigneurie et la ville de Ribaupillé, et qu'il renoncerait pour toujours aux fiefs qu'il relève de la seigneurie. — Etat de frais d'une procédure entre Jean Kantz et Guillaume Wolrath, au sujet de la succession de Morand Wolrath. — Taxe des droits à percevoir par le greffier de la ville de Ribaupillé. — Formule du serment à prêter au seigneur de Ribaupierre par ses sujets du village de Tannenkirch. — Poursuites dirigées par Romanus Frey, maître d'école à Ribaupillé, contre Ambroise Murb, curé audit lieu, qui avait séduit et engrossé sa fille Christine. — Contestation entre le nommé Christophe, de Veldenheim, et Anne-Marie Gulgin, d'une part, et la veuve de Jean Gülg et son fils Martin Schmitt, d'autre part, au sujet de la succession de Jean Gülg.

E. 1638. (Liassé.) — 16 pièces, papier, allemand; 1 dessin.

1556-1758. — Bailliage de Ribaupillé. — Contestation entre Sébastien Kuntz, comme tuteur de Félix Bart, et Laurent Beck. — Procès-verbal de saisie et de vente par expropriation forcée d'un 1/2 arpent de vigne situé au lieu dit Ellenweyer. — Lettre écrite à Jacques de Rathsamhausen d'Ehenweyer, par Jean Habersreutinger, maître d'école à Ohnenheim, portant « qu'il y a sept ans il avait fait un pacte avec le diable pour apprendre auprès de lui l'art magique; que son temps d'apprentissage venant d'expirer, le diable est obligé de lui obéir maintenant comme lui-même lui avait obéi pendant sept années; que, désirant faire ses preuves, il prit le sieur de Rathsamhausen de lui permettre de guérir dans le village de Grussenheim, soumis à sa juridiction, par des moyens surnaturels et magiques, des personnes affligées de maladies ne pouvant être guéries par des moyens naturels, offrant, dans le cas

où il ne réussirait pas, de se soumettre à être brûlé vif par le bourreau; » — à cette lettre est joint le plan d'une figure ou cercle magique.

E. 1639. (Liassé.) — 150 pièces, papier, allemand et français.

1605-1650. — Bailliage de Ribaupillé. — Procédures civiles entre: Samuel Friderich, notaire et Bartel Weekler, pour fait d'injures; — Dietrich Schweller et le bailli de Bergheim; — Christophe Straub, lieutenant dans un régiment autrichien, et son capitaine qui l'accusait d'avoir déserté; — entre Jean Pétri et Jacques Hickel, au sujet d'une dette; — entre Antoine Leiners et ses créanciers.

E. 1640. (Liassé.) — 63 pièces, papier, allemand; 1 pièce, parchemin.

1598-1783. — Bailliage de Ribaupillé. — État des ventes de terre provenant de la glaïeuse seigneuriale située dans le ban de Ribaupillé. — Extrait des protocoles de la seigneurie portant qu'il a été accordé aux sieurs Meckert et Knoderer le droit de rechercher de la houille dans le ban de Tannenkirch. — Etats du produit des recettes des foires de Saint-André et de la Nativité Notre-Dame. — Renouvellement des bens et rentes dépendant de la colonie d'Ellenweyer ou de la Reine de Hongrie, située à Ribaupillé, appartenant aux sieurs Dürnninger, bourgeois à Colmar; lettres adressées à la seigneurie par les sieurs Dürnninger et par le sieur Wurmser de Vendenheim, leur successeur dans la propriété de la colonie, concernant des contestations qu'ils avaient portées devant ladite seigneurie contre des colongers et des censitaires de la colonie.

E. 1641. (Liassé.) — 26 pièces, papier, allemand.

1783-1785. — Bailliage de Ribaupillé. — Soumission soumise par différents particuliers de Tannenkirch de payer annuellement à la seigneurie une somme de 3 livres par chacun d'eux, pour l'autorisation qu'elle leur a accordée de fabriquer de la potasse dans leurs maisons. — Privilège accordé par le duc de Deux-Ponts à la fabrique de coton de Ribaupillé, l'autorisant à prendre le titre de manufacture ducale de Deux-Ponts, exemptant les ouvriers qui y travaillent des charges seigneuriales, etc. — Supplique adressée par les régieurs de la fabrique de coton de Ribaupillé au duc de Deux-Ponts pour implorer son crédit auprès du Roi dont un édit venait de défendre aux marchandises fabriquées en Alsace l'entrée du royaume. — Baux de la boucherie seigneuriale de Ribaupillé. — Procès concernant la location de la maison dite « Kahlweinische fabrique an der Planul Hoffmühle » que le fabricant Stephan voulait convertir en teinturerie, avec l'assistance de la seigneurie, propriétaire du bâtiment.

E. 1642. (Liassé.) — 95 pièces, papier, allemand et français; 2 plans.

1690-1788. — Bailliage de Ribaupillé. — Bail de la

xième partie de la verrerie de derrière , à Ribau-
illé, passé par la seigneurie au profit d'Ernest Michert,
cession de ce bail en faveur de Jacques Mathis. — Projet
e bail de la scierie seigneuriale située sur le chemin de
sainte-Marie. — États et correspondances concernant la lo-
cation et la distribution des vergers appelés Weyer, avec les
ans des parcelles affermées et la désignation des rentes
nes par les fermiers.

E. 1643. (Liasses.) — 150 pièces, papier; allemand.

1592-1618. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de
ropriété. — Baux. — Baux des champs seigneuriaux ap-
pelés Spithalacker, situés au ban de Ribauvillé. — Admis-
sion de biens seigneuriaux situés dans les bailliages de
Ribauvillé, Guémars et Bergheim. — Désignations de
propriétés seigneuriales situées dans le ban de Ribauvillé,
panées à bail par la seigneurie à différents particuliers. —
d'un terrain situé au canton dit Eberlinmatt, passé au
profit de Georges Fischer et consorts, pour y établir une ver-
rière, moyennant un canon annuel de 80 rixdales; — re-
nouvellement de ce bail pour vingt ans avec autorisation de
transférer la verrerie au lieu dit Afer-Ribach, dans le cas où
bois viendrait à leur manquer au canton Eberlinmatt. —
aux de la blancherie de Ribauvillé; — de divers logements
le bâtiment de l'ancien hospice; — du jardin appelé
uehlhof; — de maisons; — du bien dit Finckengarten; —
du pâturage situé dans le Bas-Tenckel et le Becken-Thi-
lin, jusqu'au mur Payen.

E. 1614. (Liasses.) — 60 pièces, papier; allemand.

1618-1625. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de
ropriété. — Baux : du bien dit Hirschgraben; — d'une
uite de la maison seigneuriale située près du Blauelhof; —
d'une place située dans les vieilles verreries; — d'un
au Blaestenthal; — d'un terrain dans la forêt dite
elmenkopf; — des biens dits Spithalacker, dans les bans
Ribauvillé et de Bergheim; — de sept emplacements
és à la verrerie, avec droit de pâturage; — d'emplace-
nts de la blanchisserie convertis en jardins; — d'un pâ-
age au Tenckel; — de trois quarts de prés au canton
ndstatt; — d'un terrain appelé Sylacker; — d'une mai-
et d'un terrain sur la blanchisserie d'en haut du terrain
télé Untere-Bleich; — d'un verger dans le Hirschgarten;
des écuries situées dans la Claus; — de la ferme sei-
euriale appelée la verrerie antérieure; — d'un corps de
e dans le Mossbach; — de biens au canton Höllocker.

E. 1645. (Liasses.) — 150 pièces, papier; allemand.

1625-1647. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de
ropriété. — Baux passés par la seigneurie au profit de
s particuliers: — de 2 ackers de champ sur l'ancien ban
oggenhausen; — d'un verger dans le nieder-thor-gra-

ben; — du pré dit Förstermatt; — de vergers sis dans le
Hirschgraben; — de deux prés aux lieux dits Guttleut-Hauss
et Gomerstrasse; — de la métairie et dépendances au lieu
dit Hühnergarten; — du moulin dit Tanzapfenmühl; —
du Blauelhof; — d'un emplacement situé près de la Gla-
sière; — de la prairie dite Sachsenmatt; — du pâturage
dit Adelsbach; — de la tuilerie seigneuriale; — d'un em-
placement au canton Weybach; — de terrains situés dans
l'Altmund; — d'une pièce de vigne au canton Altenholtz; —
du jardin seigneurial dit Neuengarten; — d'un terrain
dit Kalbsplatz; — des fossés de la porte d'en bas; — d'un ver-
ger au canton Rothleben. — Vente des herbes dans la vallée
de Dusenbach.

E. 1646. (Liasses.) — 115 pièces, papier; allemand.

1647-1718. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de pro-
priété. — Baux passés par la seigneurie. — Baux emphy-
téotiques d'un district appelé Eberlinmatt et d'un autre dit
Afterbach situés dans le ban de Ribauvillé, passés au profit
de Fischer, Mathis et consorts, qui s'étaient engagés à y
construire une verrerie; — d'une perche d'étang faisant
partie de l'étang d'en bas situé à Ribauvillé, au profit de
Jean Botz, moyennant un droit d'entrée de 2 florins et une
rente annuelle de 7 batz 5 pfennig; — de 2 perches d'é-
tang située dans le bailliage de Ribauvillé, provenant de feu
Guillaume, au profit de sa veuve, pour la durée de sa vie,
moyennant un droit d'entrée de 2 florins 7 batz et 5 pfen-
ning et une rente annuelle d'un florin; — de 2 perches d'é-
tang faisant partie de l'étang d'en bas situé dans le bailliage
de Ribauvillé, provenant de feu Jean Roth, au profit de son
fils Pierre Roth, moyennant un droit d'entrée de 5 florins
et une rente annuelle d'un florin; — de deux perches d'é-
tang faisant partie de l'étang d'en bas situé dans le bailliage
de Ribauvillé, provenant de feu Jean Burckemadt, au profit
de son fils Guillaume Burckemadt, moyennant un droit d'en-
trée de 5 florins et une rente annuelle d'un florin.

E. 1647. (Liasses.) — 122 pièces, papier; allemand.

1718-1732. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de
propriété. — Baux emphytéotiques. — Requête présentée à
la seigneurie de Ribaupierre par Joseph Drimbach, Jean et
Gaspard Engel, aux fins d'exposer que, par la mort de leurs
ancêtres, ils sont devenus propriétaires d'une emphytéose dé-
pendant de ladite seigneurie et consistant en maisons, jardins,
prés et champs situés dans la vieille et la nouvelle
verrière, sur le ban de Ribauvillé; en conséquence, ils de-
mandent que ces immeubles soient inscrits sous leurs noms;
— décision du conseil de régence de Ribauvillé portant que
les impétrants auront à payer une somme de 10 livres pour
droit d'entrée. — Baux emphytéotiques: — d'une pièce de vigne
située au lieu dit im mittleren forst, sur le ban de Ribauvillé,
passé au profit de Joachim Feltz; — d'un arpent et 3 vier-

zel de vigne situés dans la section Brumthal, au Brod-Koub, moyennant 3 mesures et 12 pots de vin ; — de 4 arpents de pré situés dans la section Schlosswald, sur le ban de Ribauvillé, moyennant 8 mesures de vin.

E. 1648. (Liasse.) — 118 pièces, papier; allemand.

1735-1736. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Baux emphytéotiques : — de 3 ackers de champ situés au canton dit Roggenhausen, sur le ban de Ribauvillé, passé par la seigneurie de Ribaupierre au profit de Daniel Kessel, Jean-David Deuber et Conrad Utzmann, tous d'Östheim, à charge pour ceux-ci de convertir le dit champ en vignes et de payer une somme de 1250 livres pour droit d'entrée et une rente annuelle de 45 livres ; — de 3 ackers 2 schatz et 13 perches de champ situés au lieu dit Bruckenhauser, sur le ban de Ribauvillé, passé par la seigneurie au profit de Jean-Philippe Feldmann, moyennant une rente annuelle de 9 florins et un capital de 416 livres 13 sous 4 deniers.

E. 1649. (Liasse.) — 106 pièces, papier; allemand.

1766-1775. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Baux emphytéotiques. — Concession faite par la seigneurie de Ribaupierre, à titre emphytéotique , aux sieurs Rosé, Klein et Süffert, tous de Ribauvillé, de 2 ackers de champ dit Spithalacker, situés au canton appelé Kurtzgeländ on Traberloch, sur le ban de Ribauvillé, moyennant une somme de 250 livres de droit d'entrée et une rente annuelle de 25 livres. — Consentement donné par la seigneurie pour la cession , au profit de Michel Dinterich , de Ribauvillé, d'une pièce de vigne et jardin sis au lieu dit Ellenswierkirch, sur le ban de Ribauvillé, qui avait été accordée à titre emphytéotique à Jean Ergenschäffer. — Consentement donné par la seigneurie aux emphytées du moulin seigneurial situé près le jardin du Blauehlhof, à Ribauvillé, pour la cession de leurs droits à Jean-Michel Karcher.

E. 1650. (Liasse.) — 141 pièces, papier; allemand.

1725-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Baux emphytéotiques. — Bail emphytéotique, passé au profit de Joseph Schultz, de la courtoine dite de Plixbourg située à Ribauvillé, que le chancelier Papelier possédait en fief de la seigneurie de Ribaupierre, moyennant un canon annuel de 56 livres et un lous d'or pour droit d'entrée. — Consentement de la seigneurie de Ribaupierre à l'aliénation d'un demi acker de vigne et jardin situé à Ribauvillé, possédé à titre emphytéotique par Jean Ergenschäffer et relevant de la seigneurie ; — aliénation passée au profit des conjoints Michel Dinterich de Ribauvillé. — Procès-verbaux de visite et d'abornement de biens situés dans les vordere et hintere glasshütten (verreries de devant et de derrière), sur le ban de Ribauvillé, donnés par la seigneurie à différents particuliers, par baux emphytéotiques ;

— correspondance concernant les mesures à prendre pour arrêter la dégradation desdites terres.

E. 1651. (Liasse.) — 150 pièces, papier; allemand.

1625-1720. — Bailliage de Ribauvillé. — Titre de propriété. — Procès-verbaux de ventes de foins et de regains et autres objets provenant des prairies seigneuriales. — Droit d'entrée à la seigneurie payé pour des mutations. — Accord fait avec un jardinier pour l'entretien de l'orangerie et des jardins du château de Ribauvillé et du Blauehlhof. — Bail des noyers du Rempplatz. — État des vignes seigneuriales que la seigneurie faisait cultiver elle-même, indiquant les frais de culture. — Prétentions élevées par l'avocat Lorentz au sujet d'un fossé dépendant de l'ancien fossé de la ville.

E. 1652. (Liasse.) — 100 pièces, papier; allemand.

1436-1788. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — États de situation et description de différents biens seigneuriaux situés sur le ban de Ribauvillé. — Contestation entre la seigneurie et les habitants de Ribauvillé au sujet du droit qui s'arrogeaient ces derniers de prendre de la terre glaise sur un champ seigneurial. — Renouvellement des prés seigneuriaux. — Renouvellement des biens fonds appartenant à la comtesse d'Erpach, veuve d'Eguenolphe de Ribaupierre. — Baux du moulin appelé Weickische ou Hinden-Mahl-Mühle, avec la scierie et le foulon situés à Ribauvillé. — Inventaires et estimations de ce moulin ; — réparations impositions ; — projet de transformer ce moulin en scierie.

E. 1653. (Liasse.) — 4 pièces parchemin ; 150 pièces, papier; allemand et français.

1757-1768. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Moulin de la Hindere-Mühle, situé à Ribauvillé. — Poursuites contre le sieur Lemmer, meunier de la Hindere-Mühle, pour cause de dettes envers la seigneurie.

E. 1654. (Liasse.) — 150 pièces, papier; allemand et français.

1564-1783. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Moulin de la Hindere-Mühle, situé à Ribauvillé. — Correspondance et mémoires relatifs à la concession du moulin dit Hindere-Mühle faite au sieur Bregenzter, moyennant une rente annuelle de 6 sacs de grains et 10 livres d'argent et rachetée ensuite par la seigneurie. — Titres de vente du moulin dit Herrenmühle ; baux de ce moulin. — Moulin de la porte d'en haut, près Saint-Morand, affecté d'une rente annuelle de 8 rezeaux de mteil envers la seigneurie , pour droit de chute d'eau; contestation avec l'abbé de Saint-Morand. — Deuxième moulin de la porte d'en haut dit Schlundemühle, possédé successivement par les nommés Schlund, Kröber, Mathis, Benig. — Moulin scierie dits Thannzapfemühle. — Compte des rentes

revenus dus à la seigneurie pour l'edit moulin et ladite scierie, situés à Ribauvillé. — Projet de construction d'une forge près le moulin de Dusenbach.

E. 1655. (Liasse.) — 124 pièces, papier; allemand.

1711-1758. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Description des vignes et vergers appartenant à la seigneurie sur le ban de Ribauvillé.

E. 1656. (Liasse.) — 132 pièces, papier; allemand.

1757-1784. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Description : — des jardins et prés appartenant à la seigneurie sur le ban de Ribauvillé ; — des terrains dits Planelhoff appartenant à la seigneurie et situés sur le ban de Ribauvillé.

E. 1657. (Liasse.) — 147 pièces, papier; allemand.

1740-1783. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Description des terrains de la Verrerie, appartenant à la seigneurie, situés sur le ban de Ribauvillé ; — baux de ces terrains.

E. 1658. (Liasse.) — 95 pièces, papier; allemand.

1680-1724. — Bailliage de Ribauvillé. — Description de la scierie emphytéotique située près la Schluck, sur le ban de Ribauvillé, possédée par le sieur Rödelsperger, moyennant une rente emphytéotique annuelle d'un florin, 1 foudre de planches et 300 saules pour le jardin. — Cession de la scierie emphytéotique située près la Schluck par le sieur Rödelsperger à la seigneurie, pour la somme de 600 livres. — Description de la scierie emphytéotique située près le chemin d'Aubure, sur le ban de Ribauvillé, possédée par Pierre Lichty, moyennant une rente emphytéotique de 12 florins. — Cession : — de la scierie emphytéotique située près le chemin d'Aubure par Pierre Lichty à David Mananis ; — de cette même scierie par David Mananis à la seigneurie, pour une somme de 320 livres. — Description : — des scieries dites Vordere, Mittlere et Hindere Seegmühl, situées sur le ban de Ribauvillé, appartenant à la seigneurie.

E. 1659. (Liasse.) — 137 pièces, papier; allemand.

1681-1784. — Bailliage de Ribauvillé. — Métairie dite Schluck. — Donation de la métairie de la Schluck par le comte Eberhard de Ribauvierre à son épouse Agathe, comtesse de Solms. — Réunion de la métairie dite Schluck au domaine du comté de Ribauvierre, à la mort de la comtesse de Solms. — Donation de la métairie dite Schluck par le comte de Ribauvierre George-Frédéric à Louis-Christian, comte de Waldeck, pour portion de l'hérité et dot de son épouse Anne-Elisabeth, fille du comte George-Frédéric de Ribauvierre. — Procès-verbal de la saisie réelle de la métairie dite Schluck sur Louis-Christian, comte de Waldeck, à la

requête de Théodore Birckel, lieutenant et procureur fiscal de Ribauvillé, pour défaut de remboursement d'une somme de 300 écus empruntée audit lieutenant. — Abornements, visites, délimitations, visites et expertises de la métairie. — Baux et admobidation de la métairie. — Décomptes avec les fermiers. — État des réparations faites aux bâtiments de la métairie. — Inventaire du mobilier de la métairie. — Rapport sur les améliorations de la métairie. — Description des pâturages de la métairie. — Requêtes et suppliques des fermiers de la métairie, tendant à obtenir des réductions de cens. — Projet d'acquisition du bien de Dominique Perrin, d'Aubure, pour être uni à la métairie. — Contestations avec les habitants d'Aubure, au sujet des droits et contributions sur la métairie.

E. 1660. (Liasse.) — 108 pièces, papier; allemand.

1781-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Métairie du Mosberg. — Bail, pour dix-huit années, de la métairie du Mosberg, passé par le seigneur de Ribauvierre, en faveur du fermier de la métairie.

E. 1661. (Liasse.) — 137 pièces, papier; allemand.

1789-1791. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Métairie du Mosberg. — Description des terrains, vignes, prés, composant la cense du Mosberg. — État sommaire des bâtiments de la métairie.

E. 1662. (Liasse.) — 86 pièces, papier; allemand.

1798-1809. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Moulin à tan de Ribauvillé. — Concession par le seigneur de Ribauvierre, duc de Bavière, à Joachim fils, bourgeois et tanneur de la ville de Ribauvillé, d'un terrain situé au lieu dit Toussenbach, sur le ban de Ribauvillé, pour y établir un moulin à tan, moyennant une rente annuelle de 6 florins. — Baux du moulin à tan. — Rapport sur la reconstruction du moulin. — Comptes du moulin.

E. 1663. (Liasse.) — 64 pièces, papier; allemand.

1791-1799. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Métairie du Rothenberg. — Requête du sieur Kühlwein, de Ribauvillé, au seigneur de Ribauvierre, tendant à obtenir la concession d'un emplacement de la métairie du Rothenberg, située sur le ban de Ribauvillé, pour la construction d'une maisonnette et d'une écurie. — État des bâtiments de la métairie du Rothenberg.

E. 1664. (Liasse.) — 143 pièces, papier; allemand.

1859-1865. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — État des produits des étangs seigneuriaux de Ribauvillé.

E. 1665. (Liasse.) — 145 pièces, papier; allemand.

1710-1778. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Bâtiments seigneuriaux. — Constructions de

maisons. — Concession par Guillaume, seigneur de Ribauville, à son secrétaire Henri Kenell, de la jouissance vis-à-vis, pour lui et sa femme, d'une maison seigneuriale située à Ribauville, à titre d'indemnité des frais que lui ont occasionnés la réparation de cette maison, et en reconnaissance des services qu'il a rendus à la seigneurie. — Accord fait avec un maçon pour les réparations à faire à la maison seigneuriale située au lieu dit Eberlinsmatt, par lequel il a été convenu que ces réparations seraient faites moyennant 1000 florins, 3 rezeaux de seigle et 3 mesures de vin. — Accord passé par la seigneurie avec Benoît Augspurger, par lequel ce dernier s'est chargé de construire à ses frais une maison sur le chemin d'Aubure, ban de Ribauville, et de l'abandonner à la seigneurie après une jouissance de 12 années. — Glacières seigneuriales. — Rapport sur la reconstruction de la glacière située derrière le château de Ribauville. — Cour pour les bestiaux de la seigneurie, dite VIEHNOHR. — devis estimatif des travaux à exécuter pour la construction d'une cour pour les bestiaux à Ribauville. — Halles au blé. — Accords pour la reconstruction de la halle aux blés seigneuriale de Ribauville et des greniers établis au-dessus. — Hôpital seigneurial. — Description des bâtiments composant l'hôpital seigneurial de Ribauville. — Prisons seigneuriales. — Rapport sur les réparations des prisons seigneuriales de Ribauville. — Maisons forestières seigneuriales. — États des frais de reconstruction d'un mur mitoyen entre la maison forestière du chasseur seigneurial de Ribauville, appelée JAGENHAUS, et une maison particulière. — Autorisation donnée par le seigneur de Ribauville au chasseur seigneurial Charles Kühlein d'habiter la maison dite Jagerhaus située sur les fossés de la ville de Ribauville. — Désignation des frais des réparations faites à la maison du chasseur seigneurial située près le mur d'enceinte de Ribauville.

E. 1668. (Liasse.) — 150 pièces, papier; allemand; 1 plan.

1723-1723. — Bailliage de Ribauville. — Titres de propriété. — État des réparations faites aux prisons de Ribauville. — Mémoire des réparations faites aux maisons d'école de Ribauville. — Spécification des améliorations faites aux maisons curiales de Ribauville. — Baux des étaux de la boucherie de Ribauville appartenant à la seigneurie. — Suppliques adressées par les bouchers de Ribauville à la seigneurie, aux fins d'obtenir la vente et l'admission des étaux de la boucherie de Ribauville.

E. 1667. (Liasse.) — 125 pièces, papier; allemand.

1593-1744. — Bailliage de Ribauville. — Titres de propriété. — Château de Ribauville. — Mémoire relatif à la construction d'un puits au château seigneurial de Ribauville et à l'emploi du mastic pour souder les pierres. — Inventaire de la lingerie et de la literie du château. — Rapport sur la pose de quatre statues en pierre dans le jardin du château seigneurial, dit Schlossgarten.

E. 1668. (Liasse.) — 112 pièces, papier; allemand. 1743-1749. — Bailliage de Ribauville. — Titres de propriété. — Inventaire des meubles du château de Ribauville. — Procès-verbal de déclaration dressé par l'intendant du château, au sujet d'un vol de rideaux commis avec effraction dans la chambre habitée autrefois par la duchesse de Deux-Ponts. — Décharge, donnée par la Chambre des Comptes du comté de Ribauville au concierge du château d'un billard transporté à Strasbourg.

E. 1669. (Liasse.) — 132 pièces, papier; allemand.

1673-1789. — Bailliage de Ribauville. — Titres de propriété. — Usines. — Scierie dite Hindere-Seegmühl. — Baux de la scierie dite Hindere-Seegmühl, située à Ribauville. — Projet de la première construction de la dite scierie. — État des produits de la scierie. — Rapport sur la destruction de la scierie par le feu. — Projet de reconstruction. — Comptes de la scierie. — Baux de la scierie seigneuriale dite Alte-Seegmühl, située sur le ban de Ribauville, passés au profit de Michel Kuch, moyennant un canon de 285 livres, et de Henry Farny, moyennant un canon annuel de 300 livres.

E. 1670. (Liasse.) — 125 pièces, papier; allemand.

1723-1724. — Bailliage de Ribauville. — Titres de propriété. — Usines. — Foulon à chanvre situé près la scierie dite Vordere-Seegmühl, à Ribauville. — États des produits du dit foulon. — Scierie dite Vordere-Seegmühl, située à Ribauville. — Comptes de ladite scierie. — Moulin dit Weickische-Mühl. — États des réparations dudit moulin. — Scierie de la Schluck située près le chemin de Sainte-Marie, à Ribauville. — États des réparations de ladite scierie. — Moulin dit Thanzapfennmühl, situé à Ribauville, sur le chemin d'Aubure. — États des réparations dudit moulin. — Admision pour 18 années du dit moulin, au profit de Henri Kuck, moyennant un canon annuel de 115 livres; — location par Henri Kuck d'une partie de l'habitation dont il n'a pas la jouissance; — augmentation, par la seigneurie, du canon annuel porté à 150 livres.

E. 1671. (Liasse.) — 126 pièces, papier; allemand.

1726-1729. — Bailliage de Ribauville. — Titres de propriété. — Moulin et foulon appelés Lemmers mühle, situés derrière la porte de Ribauville. — Permission accordée par les officiers de la seigneurie de Ribauville au sieur Bregentzer, maître des eaux et forêts de la seigneurie de Riquewihr, d'augmenter d'une huilerie, d'un battoir ou volant de chanvre et d'une scierie, les moulin et foulon appelés Hirter ou Lemmersmühl, situés derrière la porte de Ribauville, moyennant des rentes foncières et de cours d'eau. — Baux du moulin seigneurial de Ribauville. — Scierie ^{appelée} Mittlere ou Biforster-Seegmühl, située sur le ban de

auville. — Pièces justificatives des comptes de ladite rie.

E. 1672. (Liasse.) — 105 pièces; papier; allemand.

1630-1720. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Moulin à poudre, situé près Ribauvillé. — relevé des dépenses faites pour la reconstruction de moulin à poudre et du foulon situés près Ribauvillé, que seigneur avait achetés de Balthasar Vulpach. — Réceptions de différents poudriers et accords passés avec eux au sujet de leur traitement, de la quantité de poudre à fournir à la seigneurie et du privilège de recueillir le salpêtre à Ribauvillé et dans différents autres endroits de la seigneurie. — contestation élevée entre la ville de Ribauvillé qui se disait propriétaire du dit moulin à poudre, d'une part, et Frédéric Biech, salpêtrier, d'autre part, relativement à l'indemnité exigée de ce dernier, par suite de l'explosion du moulin que se la ville attribuait à la négligence du poudrier, et d'auquel il prétendait avoir été causée par la malveillance ou le hasard. — Baux du moulin seigneurial dit Herrenmühl. — Scierie seigneuriale dite Schluck-Mayer, située sur le ban de Ribauvillé. — Admmodation pour 18 années de la scierie seigneuriale dite Schluck-Mayer, située sur le ban de Ribauvillé, au profit de Chrétien Bachmann, moyennant un canon annuel de 72 livres. — Moulin seigneurial dit Herrenmühl, sur à Ribauvillé. — Baux du dit moulin au profit : — de Frédéric-Charles Klumpp, moyennant un canon annuel de 60 livres; — de Jean Hetzel, moyennant un canon annuel de 350 livres. — Avis relatif au renouvellement du bail dit moulin.

E. 1673. (Liasse.) — 82 pièces, papier; allemand. *

1702-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Usines. — Accord fait entre la seigneurie et un Gutsgell, en vertu duquel ce dernier s'est engagé à construire un égrugeoir au-dessous de la scierie d'en bas, sur le chemin d'Aubure à Ribauvillé et sur un terrain seigneurial de 32 pieds de long et 22 pieds de large, pour grugeoir, et de 15 pieds de long et de large, pour la construction d'une écurie, moyennant une rente annuelle de 1 florin 6 batz à payer à la seigneurie. — Permission accordée à Jean-Pierre Biechi, menuier à Ribauvillé, d'établir une deuxième roue à son moulin situé hors la porte d'en bas, moyennant une rente annuelle de 2 reseaux de grains flangés (moltz). — Rapport sur la construction de la Hinterländer appartenant à André Kuhn et située près la boucherie, devant la porte d'en bas à Ribauvillé.

E. 1674. (Liasse.) — 94 pièces, papier; allemand.

1731-1802. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Autorisation délivrée à Jean Meuzel, menuier à Ribauvillé, de construire une

étable à porcs sur les bords de la rivière du dit lieu, moyennant un droit d'entrée de 8 livres et une rente foncière annuelle d'un batz, et à charge par lui de maintenir en bon état les bords de la rivière sur lesquels il aura bâti. — Autorisation donnée à Jean Philippe Tenchel d'extraire du sable du ruisseau dit Strengbach, à Ribauvillé, moyennant 18 livres. — Accords pour l'ouverture d'un fossé et la construction d'un aqueduc destiné à conduire dans la rivière de Ribauvillé les eaux du canal existant derrière la maison des pressoirs dans le Hinergarten, à Ribauvillé. — Autorisation accordée à David Degermann, à Jean-George Trälin et à Jean-Pierre Bernhart pour la construction d'un foulon et d'un moulin à tan, près le lazaret, à côté de la rivière de Ribauvillé. — Procès-verbal de visite au sujet de l'empêchement mis, par les sieurs de Truckes et de Bott et par les propriétaires de la fabrique établie à Ribauvillé, à l'arrangement d'un canton de prairie situé au dit lieu. — Requête adressée au seigneur de Ribauvillé par François-Luc Battmann, tendant à obtenir l'autorisation de conduire dans son jardin les eaux d'une source située dans les fossés de Ribauvillé.

E. 1675. (Liasse.) — 121 pièces, papier; allemand; 3 plans.

1702-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Autorisation accordée à Joseph Speisser, teinturier à Ribauvillé, d'établir un petit pont sur le ruisseau passant devant sa maison. — Demande, par Jean-George Spiehler, d'une autorisation de construire des écuries sur le ruisseau passant devant sa maison, à Ribauvillé. — Demande, par le conseiller Kühlwein, de la permission d'établir un martinet aux environs de Ribauvillé, sur les bords du ruisseau dit Dussenbach, avec engagement de prendre dans les forêts seigneuriales tout le bois nécessaire à cet établissement. — Projet de construction de forges au val du Dussenbach, sur les bords du cours d'eau du même nom, au lieu dit under der Almendt; — plans des dites forges; — contestations au sujet du paiement des plans exécuted par un fabricant de ferblanc de Fribourg.

E. 1676. (Liasse.) — 132 pièces, papier; allemand.

1697-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Pâturages. — Réglement concernant le pâturage sur le ban de Ribauvillé. — Mémoire et consultation d'avocat au sujet du droit de pâturage des habitants de Ribauvillé sur les districts dits les verreries. — Location du pâturage de la Schluck située sur le ban de Ribauvillé. — Contestation entre la seigneurie et le hameau de Saint-Blaise, au sujet du droit de pâturage prétendu par ce hameau dans le canton d'Adelsbach, sur le ban de Ribauvillé.

E. 1677. (Liasse.) — 146 pièces, papier; allemand.

1633-1653. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Pâturages. — Correspondance relative à une

* E 1673 - 2385 voir aussi
Inventaire manuscrit

contestation entre le seigneur de Ribauville, d'une part, et les communes de Saint-Blaise et de Fertruc, d'autre part, au sujet du droit prétendu par ces communes d'abreuver leurs bestiaux aux fontaines dépendant de la ferme dite Adelsbach située dans le canton dit Schluck, sur le ban de Ribauville. — Permission accordée par le seigneur de Ribauville aux habitants du val de Sainte-Marie d'abreuver leurs bestiaux aux fontaines de la ferme Adelsbach, à condition qu'ils s'abstiendront du pâturage sur le canton dit Schluck, et sous réserve de la faculté de révoquer cette autorisation. — Rapport sur un attrouement composé d'environ 150 personnes de Saint-Blaise et de Fertruc, qui a détruit la clôture de l'enceinte de la ferme Adelsbach sur une longueur de 454 toises et transporté les auges de l'abreuvoir dans l'enceinte de ladite ferme, en déclarant que le seigneur n'était plus maître de la ferme et qu'elles leur appartenaien; — poursuites contre les auteurs du dit attrouement; — sentence les condamnant à une amende et à des dommages-intérêts envers le seigneur; — appel de la dite sentence interjeté par les habitants de Saint-Blaise et de Fertruc qui se prétendaient propriétaires des fontaines de la ferme Adelsbach, ainsi que des pâtures sur lesquelles elles étaient établies.

E. 1678. (Liasse.) — 128 pièces, papier; allemand; 1 plan.

1684-1780. — Bailliage de Ribauville. — Titres de propriété. — Pâtrages. — Décision de la chambre forestière du Grand Bailliage du comté de Ribauville portant défense aux habitants de Saint-Blaise de conduire leur troupeau de vaches sur le pâturage situé au haut du Jungfrau-Platz et du Träncke, sur le ban de Ribauville, mais leur permettant de faire abreuver leur dit troupeau au haut de l'Adelsbach. — Extrait des protocoles forestiers, portant que la communauté de Saint-Blaise n'a aucun droit de faire pâture ses bestiaux dans le ban de Ribauville, et que les habitants de ladite commune ne devront pas dépasser la Finckenhöhe et, dans le Schwarzenberg, le Kopf, vers le ober Schluck-weeg, mais qu'ils pourront, néanmoins, envoyer leurs bestiaux aux abreuvoirs vers la Finckenhöhe. — Requête des communes de Sainte-Marie, Bréhagotte et Fertruc, tendant à ce qu'il leur soit passé bail du pâturage de la Schluck, situé sur le ban de Ribauville. — Correspondance entre Guillaume de Walbach et la Régence d'Ensisheim et entre cette dernière et le seigneur de Ribauville, concernant une contestation au sujet du droit de pâturage que les habitants du village de Thannenkirch, appartenant au noble de Walbach, prétendaient avoir sur le ban de Ribauville et que le seigneur de Ribauville leur contestait. — Demande du maître de la poste aux chevaux de Ribauville, aux fins d'obtenir la remise d'une amende à laquelle il a été condamné pour avoir fait pâture ses chevaux le long des chemins; — résolution des officiers seigneuriaux portant

réduction de la dite amende et défense de faire pâture le long des petits chemins, attendu que le pâturage n'a jamais été permis le long des grandes routes. — Réductions d'amendes pour délit de pâturage commis sur le ban de Ribauville. — Rapport dressé contre différents particuliers pour délit de pâturage commis sur le pré appelé Schutzen-matt, situé dans le ban de Ribauville. — Demande, par différents habitants de Saint-Blaise, en remise de l'amende qu'ils ont encourue pour avoir fait pâture leurs vaches dans le Issel-rheiner-brunnen, sur le ban de Ribauville. — Requête présentée au seigneur de Ribauville par les habitants de Ribauville et tendant à ce qu'il soit assigné aux juifs un district particulier pour le pâturage de leurs bestiaux.

E. 1679. (Liasse.) — 142 pièces, papier; allemand; 1 plan.

1857-1423. — Bailliage de Ribauville. — Titres de propriété. — Délimitations partielles de territoires. Correspondance entre la commune de Thannenkirch et son seigneur, Egenolphe de Ribauville, et entre celui-ci et le magistrat de Bergheim, au sujet d'une contestation touchant les limites des forêts seigneuriales de Ribauville et les limites du ban et des forêts de Thannenkirch, d'une part, et celle du ban de Bergheim, d'autre part. — Procès-verbal de délimitation des territoires de Thannenkirch et de Bergheim. — Recrit par lequel le prince Chrétien de Deux-Ponts, seigneur de Ribauville, ordonne de faire procéder au renouvellement général du ban de Ribauville. — Extrait du renouvellement de la délimitation des bans de Riquewihr et Aubure d'après celui de Ribauville. — Procès-verbal de délimitation du ban de Thannenkirch avec les forêts seigneuriales du canton de Tschel, situé sur le ban de Ribauville. — Informations et résolutions pour le redressement des bornes délimitant le territoire de Sainte-Croix-aux-Mines (duché de Lorraine) d'avec ceux de Ribauville et de Sainte-Marie-aux-Mines (seigneurie de Ribauville). — Procès-verbal de délimitation du canton dit Dussebachthal, situé sur le ban de Ribauville. — plan d'arpentage dudit canton. — Procès-verbaux de délimitations partielles du ban de Ribauville, du côté Hunawayr.

E. 1680. (Liasse.) — 94 pièces, papier; allemand; 1 plan.

1480-1608. — Bailliage de Ribauville. — Titres de propriété. — Délimitations partielles de territoires. Rapport du bailli de Ribauville sur une contestation entre la seigneurie de Ribauville et la commune d'Hunawayr au sujet d'une anticipation commise par cette dernière sur le ban de Ribauville, au canton de forêt dit Staffelberg, limite des deux bans, en y faisant couper divers arbres, chênes et sapins; — accord par lequel les deux parties sont convenus de vendre en commun les arbres lisières tant débordant que renversés, la commune de Hunawayr s'engageant à payer les arbres coupés sur le territoire de Ribauville.

voi aussi

Inventaire

Procès-verbal de délimitation du territoire de Riquewyhr
seigneurie de Riquewyhr), d'avec les bans de Ribauvillé et
Freland (seigneurie de Ribaupierre) ; — avis des officiers de
Ribaupierre sur cette délimitation ; — corres-
pondance entre les officiers de la seigneurie de Ribaupierre
et ceux de la seigneurie de Riquewihr, au sujet du paiement
des frais de renouvellement de la délimitation de cette
dernière seigneurie d'avec les territoires de Ribauvillé et
Freland. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre
et celle de Riquewyhr, au sujet d'une scierie et d'un
canal établi par la seigneurie de Ribaupierre sur l'ancienne
chaussée impériale (Kaiserstrasse), qui était commune entre
les deux seigneuries et qui sépare le ban de Ribauvillé de
celui de Riquewyhr ; — plan de la scierie et du canal. —
Demande en communication, par la commune d'Aubure,
du procès-verbal de délimitation des territoires de Ribau-
villé, Riquewyhr et Aubure, dressé en 1536 ; — réponse de
la seigneurie de Ribaupierre, portant que le procès-verbal
dont il s'agit n'existe pas aux archives seigneuriales.

E. 1681. (Liasse.) — 137 pièces, papier ; allemand.

1608-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de
propriété. — Délimitations partielles de territoires. — Procès-
verbaux de visites des forêts que le seigneur de Ribaupierre
prétendait faire partie des trois quarts du village de Thannen-
kirch (bailliage de Ribauvillé), qu'il avait acquis du noble
de Rathsamhausen, lesquelles forêts lui étaient contestées
par la ville de Bergheim, qui soutenait qu'elles étaient si-
gnées sur son territoire et lui appartenaienient ; — transaction
passée entre la seigneurie de Ribaupierre et la ville de Berg-
heim, par laquelle les deux parties déterminent les limites
de leurs forêts respectives situées dans le ban de Thannen-
kirch. — Description des pierres bornes délimitatives des
bans de Ribauvillé, Hunawyr et Riquewyhr ; — corres-
pondance y relative. — Compromis et procès-verbal d'audi-
tion de témoins, relatifs à une contestation entre Guillaume,
seigneur de Ribaupierre, d'une part, et George, duc de
Wurtemberg, seigneur de Riquewyhr, d'autre part, au sujet
de la fixation des limites entre Ribauvillé et Ellenwihr, dé-
pendant de la seigneurie de Ribaupierre, et les communes
d'Hunawyr et Aubure et le château de Bilstein, appartenant
au duc de Wurtemberg.

E. 1682. (Liasse.) — 103 pièces, papier ; allemand ; 1 plan.

1627-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de
propriété. — Procès-verbaux d'abornement : — d'un pré
seigneurial situé au lieu dit Allendum oder bei dem Stei-
nernrentz d'avec les prairies particulières y contigues, sises
sur le ban de Ribauvillé ; — plan du dit abornement ; — d'un
petit jardin appartenant à André Kress, d'avec la fosse à
terre glaise appartenant à la seigneurie et située au canton
de Weybach, sur le ban de Ribauvillé ; — correspondance

relative au dit abornement. — Description des limites de la
métairie et du pâturage de la Schluck, situés au ban de
Ribauvillé.

E. 1683. (Liasse.) — 137 pièces, papier ; allemand.

1493-1669. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de
propriété. — Acquisitions. — Requête de Zacharie Papelier
et correspondance entre le seigneur de Ribaupierre et ses
officiers au sujet de la cession faite à ce seigneur, en vertu
de son droit de retrait, de la maladrerie communale située
sur le Pulverplatz. — Rachat fait par la seigneurie de trois
perches de vigne faisant partie des anciens étangs seigneu-
riaux. — Contrat de vente passé par les conjoints Botz, au
profit du prince de Deux-Ponts, d'une maison avec dépen-
dances dans la ville haute de Ribauvillé. — Acquisition, au
profit de la seigneurie, d'une maison située dans la petite
rue de l'Église, provenant de la famille Guggenberger. —
Actes de vente, passés au profit de la seigneurie, de divers
emplacements de la verrerie, avec dépendances, au canton
Forder-Hach. — Acte d'échange passé entre la seigneurie et Théodore Mathis, par lequel la seigneurie cède à Théodore
Mathis des emplacements situés dans la nouvelle verrerie
contre un autre emplacement situé dans la vieille, avec les
bâtiments qui s'y trouvent, pour servir de métairie seigneu-
riale. — Échange entre le seigneur de Ribaupierre et
Truchses de Rheinfelden d'un jardin situé près la tuilerie
contre un autre jardin situé à la blanchisserie.

E. 1684. (Liasse.) — 82 pièces, papier ; allemand et français.

1670-1784. — Bailliage de Ribauvillé. — Contrats de
vente passés par les héritiers Birckel, au profit de la seigneurie,
d'une maison située à Ribauvillé, au quartier Niede-
stadt. — Contrats de vente passés au profit de la seigneurie :
— d'une scierie ; — des trois quarts d'un moulin appelé
Thannzapfen-Mühle ; — d'une place vide derrière la maison
des vendeurs, du côté de la rivière ; — d'une maison et
dépendances près la place dite Thurmplatz ; — d'une maison
et dépendances au canton Héll-Höcker, possédées à titre
emphytéotique par Martin Sipp ; — de pièces de vigne au
canton Weybach. — Description des biens fonds acquis par
la seigneurie, provenant du sieur Weher. — Vente passée
par Jean de Hattstatt, au profit de Gaspard de Walbach, du
village de Thannenkirch, avec réserve des droits compétant
au seigneur de Ribaupierre, comme co-seigneur du même
village.

E. 1685. (Liasse.) — 85 pièces, papier ; allemand.

1427-1586. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de
propriété. — Aliénations. — Contrat de vente passé par
Maximin Schmasmann, seigneur de Ribaupierre, au profit
de Louis, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, de la qua-
trième partie de la ville de Ribauvillé, avec les gens, les pré-

manuscrit

votes, la haute et la basse justice, les amendes, les impôts et tous les autres biens, droits et revenus en dépendant, moyennant la somme de 12,000 florins, sous les conditions suivantes, à savoir : que le seigneur de Ribaupièrre pourra racheter la dite quatrième partie de Ribauvillé, en remboursant au comte palatin ou à ses successeurs, annuellement, une somme 600 florins pour les intérêts desdits 12000 florins ; que le comte palatin ne pourra prendre possession de la quatrième partie de la ville de Ribauvillé à lui vendue que dans le cas où le seigneur de Ribaupièrre négligerait de payer les 600 florins d'intérêts annuels ; — revers délivré par Louis, comte palatin du Rhin, par lequel il promet de restituer la quatrième partie de Ribauvillé au seigneur de Ribaupièrre, dès que ce seigneur lui aurait remboursé les 12000 florins formant le prix de la vente sus-désignée. — Projet d'aliénation d'un acker de vigne seigneuriale située au canton de Gereut, sur le ban de Ribauvillé. — Vente par la seigneurie, au profit de Jean Beyser, d'un emplacement situé à Ribauvillé.

E. 1686. (Liasse.) — 110 pièces, papier; allemand.

1686-1697. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Aliénations. — Ventes : — de deux maisons seigneuriales sises, l'une sur la Sinn, l'autre près de la Schwenem, à Ribauvillé ; — la seigneurie au profit du sieur George-Guillaume Fleischmann, d'un bâtiment situé au canton dit Finkenwiller, sur le ban Ribauvillé, et d'une partie de jardin située derrière ce bâtiment, moyennant la somme de 800 livres ; — bail de 12 années passé par la seigneurie au profit du même de l'autre partie du dit jardin, moyennant un canon annuel de 40 livres. — Ventes : — d'une portion de terrain au profit de Martin Weiss, boucher, pour l'avancement du mur de sa maison donnant sur la rue du Krautmarck, à Ribauvillé ; — par la seigneurie, au profit de Jean Scherer et de Jean Frey, de 4 vierzel de champs autrefois vignes sis au canton dit Vogelsgesang, sur le ban de Ribauvillé, moyennant la somme de 300 livres.

E. 1687. (Liasse.) — 95 pièces, papier; allemand.

1694-1712. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Aliénations. — Concessions de biens communaux (allmenden), situés dans l'intérieur de la ville de Ribauvillé, faites par le seigneur de Ribaupièrre en faveur de divers habitants de cette ville, moyennant des rentes foncières au profit de la seigneurie. — Demandes de concessions : — par Jean-Michel Klingel, tonnelier à Ribauvillé, d'un terrain situé derrière sa maison, au dit lieu, lequel avait été accordé à Chretien Bertoul, qui y a construit une étable, ce qui porte un grand préjudice à sa maison ; — par le sieur de

Heringen, d'un terrain situé au canton Hagenau, sur le ban de Ribauvillé ; le demandeur s'engage à payer à la chambre des rentes seigneuriales une rente annuelle de 10 livres ; — par Christian Berdolt, d'une place communale située à Ribauvillé, pour un porcher ; avis fourni à la chancellerie par le receveur de la Cour et les visiteurs jurés de la ville qui estiment la place à 10 écus d'entrée et 6 batz de rente ; — par Beck, d'une place communale située dans la ville basse de Ribauvillé, sur la place dite Marck-Kopf, pour l'agrandissement des écuries, emplacement déjà demandé par un potier de terre, pour y placer un four, mais qui n'a pu être accordé, cet établissement ayant été trouvé nuisible au voisinage, en raison de son grand feu ; — par le veuve Ulrich, d'une place communale située à Ribauvillé ; — procès verbal de visite et avis du receveur et de deux visiteurs de la ville, qui déclarent que la concession barrait le passage au sieur de Truchess, mais que l'on pourrait lui accorder quelques pieds pour loger son fumier. — Lettres de concession accordées à Henri Muller, pour une place communale située dans la ville basse de Ribauvillé, à lui marquée par une descente et vue des lieux.

E. 1688. (Liasse.) — 112 pièces, papier; allemand.

1720-1725. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Aliénations. — Concessions de biens communaux (allmenden), situés dans l'intérieur de la ville de Ribauvillé, faites par le seigneur de Ribaupièrre en faveur de différents habitants de cette ville, moyennant des rentes foncières au profit de la seigneurie. — Concession à Laurent Bannwart de deux places communales situées à Ribauvillé, moyennant 16 florins de droit d'entrée et 6 batz de rente ; — procès-verbal de visite des députés du magistrat. — Concession, par la seigneurie au sieur de Rathsmahausen, d'une place située dans la ville de Ribauvillé, moyennant 30 florins de droit d'entrée et 7 batz de rente, sans consultation du magistrat. — Demande par Mathis Werner d'une place communale dans la ville haute de Ribauvillé ; — descente et vue des lieux, sans le magistrat, par deux officiers de la seigneurie qui trouvent la demande en terme d'être accordée. — Autorisation donnée à Bernard Schmoderer d'avancer de deux pieds dans la rue communale de Ribauvillé ; — rapport du rénovateur seigneurial. — Demande par Joseph Speiser d'une place communale dans la ville de Ribauvillé, pour y placer un escalier ; — descente et vue des lieux par le régistrateur de la seigneurie. — Assignation par Wilhelm, bourgmestre de Ribauvillé, contre Louis-Pierre Rosé, pour reculer son bâtiment de 16 pouces, et de payer 100 francs à la ville, pour forme de dommages et intérêts, pour avoir anticipé sur le communal ; — plainte adressée par le sieur Rosé à la chancellerie ; — décision de la chancellerie qui inflige un blâme au bourgmestre, lui défend de continuer les reproches et déclare que la propriété des communau

mi aussi Inventaire

appartient au seigneur. — Reversales de François Nachon, sur la concession d'une place communale située derrière la maison, par lesquelles il promet 50 florins pour droit d'entrée et un demi-florin de rente foncière ; — rapport du surgmestre.

E. 1689. (Liasse.) — 88 pièces, papier; allemand.

1738 - 1763. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Aliénations. — Concessions de biens communaux (allmenden) situés dans l'intérieur de la ville de Ribauvillé, faite par le seigneur de Ribaupierre en faveur de différents habitants de cette ville, moyennant des rentes foncières au profit de la seigneurie. — Rapport du receveur général, de deux députés du magistrat, de l'ancien et du nouveau baumeister, au sujet de la maison neuve construite par Charles Kühlwein ; ils estiment que Kühlwein peut planer un peu sur le communal. — Demande par Gaspard Geth d'une place communale pour l'agrandissement de sa maison située dans la ville haute ; — descente et vue des deux faits pour 50 livres de droit d'entrée et 10 sous de rente foncière. — Demande par Etienne Kiechel d'un petit communal attenant à sa maison, pour y bâtir une petite maison ; — décision de la chancellerie ordonnant au receveur général d'examiner la demande conjointement avec le baumeister de la ville ; — concession de la place à Kiechel moyennant la rente d'un batz. — Demande par quatre particuliers de la permission de fermer un passage communal ; — permission accordée par le magistrat, à condition d'ouvrir quand l'intérêt public l'exigera ; — concession par le seigneur, sans restriction, pour une rente de 6 sous. — concession, en faveur de différents particuliers, du passage près le mur d'enceinte de la ville de Ribauvillé et les jardins de différents particuliers, situés à proximité du Burghaus. — Demande par Jean Kopp d'une place communale sur l'agrandissement d'une maison qu'il a dessiné de bâtir ; — rapport du receveur de la Cour et du baumeister de la ville, par lequel ils prescrivent un accord préalable entre un Kopp et Goetz, son voisin.

E. 1690. (Liasse.) — 105 pièces, papier; allemand.

1769 - 1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Aliénations. — Concessions de biens communaux (allmenden) situés hors la ville et dans le ban de Ribauvillé, faite par le seigneur de Ribaupierre, en faveur de différents habitants de cette ville et moyennant des rentes foncières au profit de la seigneurie. — Arrêtément, en faveur de Jean Ober, d'un quart de terre inculte pour vignes sur l'Altenholz, moyennant 12 pots de vin. — Demande de Krapp, hôte de la tirerie située hors la ville, d'un quart appartenant du communal, pour y loger son bois ; — concession, par le seigneur, de cette place située à côté du cabaret de Krapp, sans consultation du magistrat, moyennant 1 florin

de rente. — Demande par Mathias Böhm d'un petit terrain communal de quelques pieds à côté de sa pièce de vigne dans le Kastel. — Concession par la seigneurie à Laurent Ostermann, de Beblenheim, d'une place communale d'environ un demi-schatz située dans le ban d'Ellenwirh, dépendance de celui de Ribauvillé, moyennant une rente de 24 florins. — Demande par le sieur Schmitt, ministre du château, d'une partie du communal situé près la tirerie, pour en faire un jardin. — Demande par Jean-George Krapp, fermier de la compagnie des tireurs, d'une place communale de 66 pieds de longueur et 27 de largeur, attenant à la maison appartenant à cette confrérie ; — rapport de deux officiers du Prince ; — concession de la place moyennant 20 florins de droit d'entrée et 1 florin de rente foncière.

E. 1691. (Liasse.) — 121 pièces, papier; allemand.

1754 - 1758. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Affaires contentieuses. — Rapport du receveur seigneurial sur des anticipations faites par des particuliers sur les terrains communaux de Ribauvillé, dits allmenden. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre et la ville de Ribauvillé, au sujet 1^{re} de la propriété des biens communaux, dont le seigneur disposait, depuis un temps immémorial, en sa qualité de seigneur territorial ; 2^{re} de la perception des dommages et intérêts prononcés contre les particuliers qui avaient commis des anticipations sur les communaux ; — transaction passée entre la seigneurie et la ville de Ribauvillé, par laquelle il a été convenu que les dommages et intérêts seraient partagés, par moitié, entre les deux parties, aussi longtemps que la contestation pendant au Conseil souverain d'Alsace, au sujet de la propriété des communaux, n'aura pas été jugée définitivement.

E. 1692. (Liasse.) — 90 pièces, papier; allemand ; 1 plan.

1759 - 1762. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Affaires contentieuses. — Biens communaux dits allmenden. — Contestations au sujet d'une place située près du moulin dit Obermühl, à Ribauvillé, et que le sieur Wolf, propriétaire de ce moulin, prétendait lui appartenir, mais qui a été reconnu faire partie du communal ; — plan de la dite place.

E. 1693. (Liasse.) — 117 pièces, papier; allemand.

1765 - 1769. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Affaires contentieuses. — Biens communaux dits allmenden. — Contestations entre la seigneurie de Ribaupierre et le magistrat de la ville de Ribauvillé, au sujet de la propriété d'une place dépendant du communal sur laquelle ledit magistrat avait fait construire un hangar, sans l'autorisation de la seigneurie.

E. 1694. (Liasse.) — 88 pièces, papier; allemand.

1772 - 1776. — Bailliage de Ribauvillé. — Titres de propriété. — Affaires contentieuses. — Biens communaux

manuscrit

dis allmanden. — Mémoires et rapports concernant des ex-
tractions de pierres sable et terre glaise faites par des parti-
ciliers sur des terrains communaux situés à Ribauville, sans
autorisation de la seigneurie.

E. 105. (Lasse.) — 109 pièces, papier ; allemand.

1726-1729. — Baillage de Ribauville. — Tires de pro-
priété. — Affaires contentieuses. — Contestation entre la com-
munauté de Ribauville et la seigneurie de Ribauville, au
sujet de la propriété d'une place appelée Remplätz, contigüe
au jardin seigneurial dit Blauchlof, situé à Ribauville.

E. 106. (Lasse.) — 78 pièces, papier ; allemand ; 1 plan.

1729-1734. — Baillage de Ribauville. — Tires de pro-
priété. — Affaires contentieuses. — Contestation entre la
seigneurie de Ribauville et celle de Roppenheim, au sujet
d'une scierie et d'un canal établis par le seigneur de Ribau-
ville sur l'ancienne chassée impériale Kaysersrasch, qui
était commune entre les deux seigneuries et se trouvait le han-
de Ribauville de celui de Roppenheim ; — plan des lieux con-
tentieux.

109. (Lasse.) — 48 pièces, papier ; allemand.

1771-1779. — Baillage de Ribauville. — Forêts se-
gnoriales. — Comptes forestiers. — Inventaire des pieces
justificatives des comptes forestiers par la chambre des au-
diences forestales du grand baillage du comté de Ribau-
ville. — Contrôles des comptes forestiers. — Inventaires
des revenus annuels des forêts. — Délats des comptes du
conseiller Weber, administrateur général des forêts du comté
de Ribauville, pour le baillage de Ribauville. — Comptes
forestiers présentés à la chambre des audiences forestières
du grand baillage du comté de Ribauville par le sieur
Schloßhauz, nommé garde forestier, pendant l'enquête sur
la conduite du chasseur seigneurial Kühlwain. — Délats des
années édictées au magistrat de Ribauville contre des par-
ticuliers, pour délit de forêt. — Certificats d'insolvenabilité
délivrés à des débiteurs d'années. — Perquisitions et saisies
de marchandises chez des partouliers, pour défaut de paiement
d'ententes forestales.

E. 108. (Lasse.) — 143 pièces, papier ; allemand.

1827-1838. — Baillage de Ribauville. — Forêts se-
gnoriales. — Appartages, alouements et délinéations des
forêts seigneuriales du baillage de Ribauville. — Transac-
tion passée entre la seigneurie de Ribauville et la ville de
Berghain, par laquelle les parties régissent les limites des
forêts que le seigneur de Ribauville prétendait faire partie
des trois quarts du village de Thannenkirch, dépendant du
baillage de Ribauville, et qu'il a acquis du noble de Rath-
sauhausen. — Correspondance entre la commune de Than-
nenkirch et son seigneur, Egon von de Ribauville, et entre
ce dernier et le magistrat de la ville de Berghain, au sujet

d'une contestation relative aux limites des forêts seigno-
riales de Ribauville. — Correspondance entre la seigneurie
de Ribauville et celle de Roppenheim, — au sujet des limites
de la forêt dite Mashbach, située sur le han de Ribauville, et
Procès-verbal de délinéation d'une forêt appartenant à la
Jesuites et de la partie contigüe d'une forêt seigneuriale.
Procès-verbal de délinéation d'une forêt appartenant à la
située sur le han de Ribauville. — Procès-verbal de recou-
naissance et de plantation de bornes entre les forêts seigno-
riales et celles des partouliers, aux lieux dits Katzen-
Sylthal, sur le han de Ribauville.

E. 1650. (Lasse.) — 137 pièces, papier ; allemand.

1828-1829. — Baillage de Ribauville. — Forêts seigno-
riales. — Appartages, délinéations, aborvements et éloignement
des forêts situées dans les *wordere* et *hauere glasshütten* (vernis-
sés de devant et de derrière), sur le han de Ribauville, —
dénominées par la seigneurie de Ribauville à baill simple-
ment empphytique à divers particuliers. — Correspondance concernant les mesures à prendre pour arrêter la dégradati-
on des dites forêts. — Correspondance entre la princesse Catharina
line de Bex-Ponts, la chambre forestière de Ribauville et la
compagnie des mines de Sainte-Marie, — au sujet de la dé-
molition que cette dernière doit avoir fait abattre, en contrevenant
aux forêts seigneuriales du baillage de Ribauville, pér-
tissage des dites mines, tandis qu'il n'avait le droit d'assassiner
correspondance d'où il résulte que les bois n'ont été cou-
tus les forêts du han de Ribauville, que parce que les for-
êts des deux baillages n'avaient pas de limites fixes. — Lettre
de la princesse Catharina prescrivant la délinéation des deux
baillages, pour éviter désormais toute contestation. — Procès-
verbal de délinéation d'une pierre horne entre la forêt seigneuriale
appelée Blauchwald, située sur le han de Ribauville, et la
forêt dite Blauchwald, appartenant à la maison de Wurte-
berg. — Procès-verbal de délinéation des forêts seigno-
riales dites Clauswald, situées sur le han de Ribauville, qui
davice les propriétés partoulières qui y sont contigües, et
procès-verbal d'aborvement de la forêt seigneuriale de
trier de la verrerie de derrière, située sur le han de Ribauville.

E. 176. (Lasse.) — 107 pièces, papier ; allemand.

1842-1850. — Baillage de Ribauville. — Forêts seigno-
riales. — Accord pour le fauconnage du bois provenant
du canton d'Adelsbach et du Demenichel, han de Ribauville, et
Procès-verbal d'aborvement de la forêt seigneuriale de
Graffigny, — au sujet de la forêt seigneuriale de Roppenheim.
1855-1856. — Baillage de Ribauville. — Forêts seigno-
riales. — Accord pour le fauconnage du bois provenant
des forêts seigneuriales du baillage de Ribauville. — Voir Bré-
silien.

uvillé. — Billets pour la vente des débris de bois. — Entes de bois provenant : — de la forêt seigneuriale située au sommet du canton dit Adelsbach ; — du canton dit Sillerald ; — des forêts seigneuriales dites Schlosswald et Clausswald ; — de la forêt située au canton du Dussenbachthal ; — du canton Berg. — Désignation des sommes à payer pour les lots de bois vendus à des particuliers dans les forêts seigneuriales de Ribaupierville, avec l'indication des cantons. — Vis du maître forestier Weber annonçant une vente de bois au canton dit Krug, ban de Ribaupierville. — Délivrance : — de bois provenant du canton dit Adelsbach-Kopf ; — de bois de construction et de chauffage provenant de la forêt seigneuriale Steinthal ; — de bois, pour les mines de Sainte-Barie, provenant des cantons Silarterthal et Kühle - lager, tenus au ban de Ribaupierville ; — de bois de marnage des forêts seigneuriales de Ribaupierville ; — de bois du canton dit Ewartzenberg, pour l'usage des mines ; — de bois de construction de la forêt de Thannenkirch. — Procès-verbal d'adjudication de bois provenant du jardin du Pfogelhoff, nommé à Ribaupierville. — État des débris de bois provenant des forêts seigneuriales de Ribaupierville et vendus aux habitants de cette ville. — Crédance de 94 livres 10 sous 6 deniers sur un Schmitt, de Ribaupierville, pour bois acheté dans la forêt seigneuriale dite Adelsbach. — Procès-verbaux de ventes de bois aux enchères. — Demande en délivrance de bois, avec visions de la chancellerie du comté de Ribaupierville.

E. 1702. (Liasses.) — 10 pièces, papier ; allemand.

1754 - 1759. — Bailliage de Ribaupierville. — Forêts seigneuriales. — Transports de bois. — Mémoires des frais de transport de bois de la forêt seigneuriale dite Adelsbach, tenue sur le ban de Ribaupierville. — Accords avec les voiturs.

E. 1703. (Liasses.) — 87 pièces, papier ; allemand.

1603-1759. — Bailliage de Ribaupierville. — Forêts seigneuriales. — Droits d'usage et servitudes. — Règlements ordonnances de la chambre des audiences forestales du comté de Ribaupierville concernant la jouissance des droits d'usage afférents aux habitants de Ribaupierville dans les forêts seigneuriales du dit lieu. — Règlements pour les délivrances de bois aux habitants de Ribaupierville dans les forêts seigneuriales dudit lieu. — Règlements pour les délivrances de bois aux habitants de Ribaupierville usagers dans les forêts seigneuriales du dit lieu. — Procès-verbaux d'admission des glandes. — Relation du régistrateur Radius touchant l'admission des glandes dans les forêts seigneuriales du bailliage Ribaupierville. — États du bois de marnage, du bois mort et du bois de construction pour les ponts fournis à la ville de Ribaupierville par la seigneurie de Ribaupierville, en vertu de la servitude. — Règlement pour les habitants de Thannenkirch, concernant le droit de pâturage dans la forêt ap-

pelée Dennichel, située sur le ban de Ribaupierville. — Doléances relatives aux droits d'usage dans les forêts de Ribaupierville portées par des particuliers devant le bailliage. — Règlements indiquant les forêts seigneuriales mises en défense et celles dans lesquelles il est permis aux habitants de Ribaupierville de prendre le bois nécessaire à leur usage. — Description des droits de servitude que possèdent diverses communes dans les forêts seigneuriales du bailliage de Ribaupierville. — Consultations d'avocats concernant la demande adressée à la chambre des audiences forestales du grand bailliage du comté de Ribaupierville par les habitants de Ribaupierville aux fins d'être maintenus dans la jouissance de leurs droits d'usage dans les forêts seigneuriales situées sur le ban du dit lieu. — Avis et renseignements des officiers seigneuriaux du comté de Ribaupierville concernant les droits d'usage réclamés par les habitants de Ribaupierville, dans les forêts seigneuriales situées sur le ban de cette ville. — Requête présentée à la chambre des audiences forestales du grand bailliage du comté de Ribaupierville par le magistrat de Ribaupierville aux fins qu'il soit assigné aux habitants de la ville un district déterminé dans les forêts seigneuriales du dit lieu, pour y faire des échafas.

E. 1704. (Liasses.) — 136 pièces, papier ; allemand.

1737 - 1759. — Bailliage de Ribaupierville. — Forêts seigneuriales. — Personnel des forestiers. — Nomination de forestiers. — Supplique des forestiers de Ribaupierville, Jean Bernard et Chrétien Prötz, par laquelle ils demandent au grand veneur Heringer d'être maintenus dans leurs anciens droits. — Décisions du conseil de la Régence du comté de Ribaupierville, qui accorde au sieur de Wrede, maître forestier en chef, la somme de 300 florins, pour la direction des affaires forestières du bailliage de Ribaupierville. — Résolution de la chancellerie concernant le traitement du forestier de Ribaupierville, Petersholz. — Nomination de Jean Grassmann, natif d'Eckmühl, en Bavière, à l'office de forestier du bailliage de Ribaupierville ; — appointements de ce forestier. — Accusations de malversation contre le sieur Kühlwein, chasseur seigneurial de Ribaupierville. — Provision de l'office de chasseur seigneurial de Ribaupierville pour le sieur Schönhausz, par suite de la démission du sieur Kühlwein. — État de la solde en vin des chasseurs et forestiers.

E. 1705. (Liasses.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1773 - 1789. — Bailliage de Ribaupierville. — Forêts seigneuriales. — Rapports présentés au greffe de Ribaupierville par les forestiers seigneuriaux du bailliage sur les délits commis dans les forêts seigneuriales. — Procès-verbaux dressés contre Baptiste Claudet et Baptiste Humbert, habitants de Brisch et de Neuburg, pour avoir enlevé au canton dit le Dussenbachthal, ban de Ribaupierville, une pièce de bois de chêne d'un pied 3 pouces de contour, appartenant aux

manuscrit

trafiquants de bois de Ribauvillé, et deux arbres rameaux de 8 pouces chacun, qu'ils ont coupés dans le canton mis en défense et qu'ils ont façonnés pour en faire un traîneau.

E. 1766. (Liasse.) — 129 pièces, papier; allemand.

1551-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts seigneuriales. — Affaires contentieuses. — Jugement arbitral rendu dans une contestation entre le seigneur de Ribaupierre et la ville de Ribauvillé, au sujet de plusieurs forêts situées au bas Tenuel, derrière Ribauvillé, que les deux parties prétendaient leur appartenir. — Lettre du duc Christophe de Wurtemberg à dame Anne-Alexandra de Fürstenberg, veuve du seigneur de Ribaupierre, au sujet de contestations entre le comte Georges de Wurtemberg et le jeune fils de la dite dame, Egenolphe de Ribaupierre, relativement aux droits de chasse et d'usage dans la forêt Saint-Nicolas-dans-le-Sil, située sur le ban de Ribauvillé. — Transaction passée entre le comte Georges de Wurtemberg, seigneur de Riquewihr, et Egenolphe, seigneur de Ribaupierre, par laquelle il a été réglé : que le comte Georges et ses héritiers pourront chasser dans la forêt du seigneur de Ribaupierre appelée Saint-Nicolas, située sur le ban de Ribauvillé, entre Ribauvillé et Zellenberg ; qu'ils pourront prendre dans cette forêt, 10, 20 et jusqu'à 30 pièces de bois de construction. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et le curé de Ribauvillé, au sujet de leurs prétentions respectives sur la forêt dite Pfaffenwald, située sur le ban de Ribauvillé ; transaction par laquelle cette forêt a été abandonnée au curé de Ribauvillé, pour y prendre le bois de chauffage et celui pour échafas nécessaires à son usage, sous la condition qu'il ne pourra plus se faire délivrer ces sortes de bois dans les forêts seigneuriales. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et la commune de Hunawihr, au sujet d'une anticipation commise par cette dernière sur le ban de Ribauvillé, au canton de forêt dit Staffelrein, limite entre les deux bans, en y faisant couper des chênes et des sapins. — Procès-verbal dressé par un commissaire nommé par l'Intendant d'Alsace, contenant dix-neuf chefs de demandes formées par les habitants de Ribauvillé tant contre le seigneur de Ribaupierre que contre le magistrat de Ribauvillé et concernant la propriété des forêts dites Almendwald et de l'hôpital dont la seigneurie s'était emparée.

E. 1767. (Liasse.) — 94 pièces, papier; allemand.

1857-1959. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts seigneuriales. — Visites et descriptions des forêts seigneuriales situées sur le ban de Ribauvillé. — Procès-verbaux de ces visites. — Désignation de tous les cantons de forêts seigneuriales situés sur le ban de Ribauvillé et de ceux situés sur le même ban dont le seigneur de Ribaupierre jouissait en commun avec d'autres seigneurs, des villes et des particuliers. — Procès-verbaux de visites dans les forêts sei-

gneuriales, aux cantons dits Almendt, Clauswald et Sittlban de Ribauvillé, dressés par les agents forestiers de seigneurie. — Procès-verbaux de visites concernant des forêts que le seigneur de Ribaupierre prétendait faire partie des trois quarts du village de Thannenkirch, dépendant bailliage de Ribauvillé, qu'il a acquis du noble de Bathshausen, lesquelles forêts lui étaient contestées par la ville de Bergheim, qui soutenait qu'elles étaient situées sur son territoire.

E. 1768. (Liasse.) — 141 pièces, papier; allemand.

1658-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts seigneuriales. — Déclaration des magistrats et principaux habitants de Ribauvillé indiquant les forêts appartenant à la seigneurie sur le ban du dit lieu.

E. 1769. (Liasse.) — 128 pièces, papier; allemand.

1735-1742. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts seigneuriales. — Acquisitions, ventes. — Actes de vente, profit de la seigneurie : — de trois emplacements de la verrerie avec dépendances, situés au canton dit Forderbach de Ribauvillé, par Elisabeth Mathis et consorts, pour la somme de 1200 livres ; — par Nicolas Geburth, d'autre emplacement situé au dit lieu, pour la somme de 3 livres ; — d'un emplacement de la verrerie, par Dors Mathis pour la somme de 338 florins ; — d'un autre emplacement de la verrerie, passé au profit de Dors Mathis par les héritiers de Jean Wolf-Mathis, pour la somme de 600 livres ; cession faite par ledit Dors à la seigneurie du même emplacement, pour ladite somme. — Contrat d'échange passé entre la seigneurie et Dors Mathis, par lequel la seigneurie a cédé à Mathis cinq emplacements situés dans la nouvelle verrerie, au canton dit Affer-Hach, ban de Ribauvillé, dont un emplacement situé à la vieille verrerie, avec les éléments qui y sont construits pour servir de métairie seigneuriale ; ledit contrat a eu lieu sous la condition que le sieur Dors Mathis possédera, à titre emphytéotique, les emplacements qui lui ont été donnés en échange par la seigneurie, avec le droit de pâturage dans les forêts seigneuriales pour 24 pièces de bétail, et celui de prendre taillant dans les dites forêts les bois de chauffage et de construction nécessaires à son usage, moyennant un canon d'entrée de 1000 livres et un canon emphytéotique de 500 livres.

E. 1770. (Liasse.) — 67 pièces, papier; allemand.

1763-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts seigneuriales. — Chemins. — Procès-verbaux d'adjudication des travaux à faire pour l'entretien et la réparation des chemins et sentiers seigneuriaux. — Procès-verbal d'adjudication des travaux à faire pour convertir en un chemin de voiture le sentier forestier appelé an der Reuck im Lautbach, conduisant à Thannenkirch.

Vo aussi

Inventory

E. 1714. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1756-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts seigneuriales. — Pépinières. — État sommaire des semis d'arbres fruitiers et de sapins faits dans les cantons de forêt des Reuckwald, Hohlenweg, Kalikofen, Schlosswald, Burndhal, Dusenbach, Oelberg, Bifort, Buchhagel, Mittelberg, Demchel, Tberg, Kalbsrein, Isenrein, Clauswald, Uhlend, Moosberg, Vorderer Schwartzenberg, Hinter-Swartzenberg, Burgerschwartzenberg, Steinweeg.

E. 1712. (Liasse.) — 94 pièces, papier ; allemand.

1703-1708. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts seigneuriales. — Pépinières. — Pétitions de plusieurs communes du bailliage tendant à obtenir des jeunes arbres provenant des pépinières, pour la décoration des églises et des rues, le jour de la Fête-Dieu ; — observations du conseiller Radius sur le préjudice causé aux forêts de la seigneurie par cet usage.

E. 1713. (Liasse.) — 66 pièces, papier ; allemand.

1568-1771. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts seigneuriales. — Juridiction. — Rapports sur des délits commis dans les forêts seigneuriales, au ban de Thannenkirch ; — accommodements avec les délinquants ; — jugements des délits extraits des registres d'audience de la gruerie de Ribauvillé. — Ordonnances et règlements de la chambre forestière : — qui défendent d'entrer dans certaines forêts seigneuriales situées sur le ban de Ribauvillé, pendant le temps des cerfs ; — qui défendent à tous les voituriers d'enlever du bois sec ou autre des forêts seigneuriales, sans en avoir obtenu l'autorisation. — Ordre des officiers seigneuriaux de Ribauvillé portant défense aux habitants de la ville d'aller dans les forêts seigneuriales avec des charrettes sur des ânes, pour y chercher du bois sec. — Défense d'entrer dans les environs de forêts seigneuriales dits Claus et Schlosswald. — Ordonnance de l'agence forestière de la seigneurie, portant que, pour la conservation de la chasse, toutes les forêts seigneuriales du ban de Ribauvillé seront mises en défense, pendant un an, et qu'il ne sera permis à ceux qui y vont avec des hottes de prendre le bois sec ailleurs que dans les cantons dits Mosberg, Kalbsrein, Schwartzenberg, Adelsbach et Isenheim. — Réscrit par lequel Eguenolphe, seigneur de Ribauvierre, défend aux habitants de Thannenkirch de couper du bois dans les forêts seigneuriales, sous peine de 10 livres d'amende.

E. 1714. (Liasse.) — 123 pièces, papier ; allemand.

1615-1774. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts seigneuriales. — Juridiction. — État indiquant les amendes qui ont été prononcées contre différents particuliers pour délits commis dans les forêts seigneuriales.

E. 1715. (Liasse.) — 89 pièces, papier ; allemand.

1616-1788. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts seigneuriales. — Juridiction. — Poursuites exercées par le maître forestier de Ribauvillé : — contre le fils Weber, pour avoir enlevé une voiture de bois façonné de la forêt seigneuriale dite Hinteren-Swartzenberg ; — contre Joseph Dosch, coupable de délits commis dans la forêt située au Bildsteinthal ; — contre Pierre Wilhelm, pour délit de pâturage commis dans la forêt seigneuriale dite Verbrendenwald, près Dusenbach, sur le ban de Ribauvillé.

E. 1716. (Liasse.) — 112 pièces, papier ; allemand.

1485-1665. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes. — État des rentes et revenus du bailliage de Ribauvillé. — Constitutions de rentes actives. — Urbaine et renouvellement : — des rentes foncières en argent, dites *Hoffzins*, dues à la seigneurie, dans les communes de Ribauvillé, Saint-Hippolyte, Hunawihr, Ostheim, Bergarten et Ellenwihr ; — des rentes en vin dues à la seigneurie dans les bans de Ribauvillé, Ellenwihr et Hunawihr ; — des rentes en chapons dues dans les bans de Ribauvillé et Bergheim ; — des rentes dues sur les jardins des fossés de la ville de Ribauvillé ; — des rentes en grains dues à la seigneurie dans le ban de Ribauvillé.

E. 1717. (Liasse.) — 137 pièces, papier ; français.

1665-1677. — Bailliage de Ribauvillé. — Constitutions de rentes actives. — Renouvellement et terrier des rentes foncières et emphytéotiques dues à la seigneurie sur des biens-fonds situés à Ribauvillé.

E. 1718. (Liasse.) — 115 pièces, papier ; allemand.

1678-1698. — Bailliage de Ribauvillé. — Constitutions de rentes actives. — Renouvellement des rentes tenues à Ribauvillé, en fief de la seigneurie, par les frères Gerhart, et retournées au domaine direct ; — désignation des titres de ces rentes. — Colligendes : — des rentes perçevables par la seigneurie, sous le nom de *Hoffzins* et *Gerhards-Lehnzins*, au ban de Ribauvillé ; — des rentes dites *Hoffpfening*, *Spatial* (de l'hospice), *Augustiner* (du couvent des Augustins), et *Dusenbacherzins*. — Échange fait entre le seigneur de Ribauvierre et Trucksé de Rheinfelden, par lequel ce dernier céda à la seigneurie de Ribauvierre un jardin situé près la tuilerie de Ribauvillé, chargé d'une rente annuelle de 7 batz 2 pfennig, contre un autre jardin situé à la blanchisserie de Ribauvillé, chargé d'une rente de 14 batz 4 pfennig. — Quitances délivrées par les officiers seigneuriaux du comté de Ribauvierre, pour des rachats de rentes dues sur des biens situés à Ribauvillé. — Autorisation accordée par la seigneurie de Ribauvierre à Adam Lorentz, chamoisier, de percer une porte dans le mur de sa maison donnant sur le Mühlbach, à Ribauvillé, pour faciliter la préparation

manuscrit

de ses cuirs dans ce canal, moyennant une rente annuelle d'un demi-florin.

E. 1719. (Liasse.) — 118 pièces, papier; allemand et français.

1699-1725. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes actives. — Requête du prince palatin de Birkenfeld adressée à l'Intendant d'Alsace, aux fins d'obtenir le paiement d'une somme de 2,500 livres que la ville de Ribauvillé lui devait et qu'elle refusait de lui rembourser. — Déclaration du magistrat de Ribauvillé concernant la perception de la rente appelée *Banwarth* ou *Förster-Wein* (vin des gardes-champêtres.). — Cession et transport passés par le prince Chrétien de Birkenfeld, seigneur de Ribauvierre, au profit du sieur Dietrich, banquier à Strasbourg, de la perception d'une rente annuelle de 50 foudres de vin, à livrer par la ville de Ribauvillé, jusqu'à extinction d'une créance de 1,500 livres due par le dit Prince au sieur Dietrich. — Mémoire dans l'intérêt de la seigneurie de Ribauvierre, au sujet du refus fait par la ville de Ribauvillé de continuer le paiement de la dîme en vin, de la taille en vin et en argent et du *förster-wein*; — consultation de l'avocat Chauffour. — Acte signifié, à la requête de la seigneurie de Ribauvierre, au magistrat de Ribauvillé, pour le sommer de payer la rente dite *förster-wein*. — Admodiation pour 9 ans faite, au profit de Jean Kammerer, de la rente dite *förster-gaben* due dans les bars de Ribauvillé et de Roggenhausen, moyennant un canon annuel de 20 livres.

E. 1720. (Liasse.) — 87 pièces, papier; allemand.

1727-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes actives. — Constitution de deux rentes emphytéotiques, l'une de 5 mesures 12 pots de vin sur un arpent de 5 vierzell de vigne, situés à la section Brunthal, au Brod-Korb, l'autre de 8 mesures de vin sur 4 arpents de vigne, situés à la section Schlosswald, ban de Ribauvillé. — Remise d'arrérages de rentes montant à 39 florins à la veuve Denchel, à la condition d'abandonner à la seigneurie le terrain occupé par elle, situé à Ribauvillé. — Affaires contentieuses. — Rapport du sieur Orthlieb qui annonce que plusieurs censitaires du ban de Ribauvillé ne veulent plus payer les rentes; — consultation d'avocat qui conseille à la seigneurie de faire poursuivre les dits censitaires. — Consultations d'avocat concernant une contestation entre la seigneurie et plusieurs censitaires, au sujet de rentes de vin que ceux-ci devaient encore de l'année précédente et qu'ils ne voulaient solder qu'au prix courant de cette boisson; — conclusions tendant à ce que la seigneurie refuse d'accepter la proposition des censitaires, par le motif que les rentes des denrées doivent se graduer sur le taux de l'année pour laquelle elles sont dues.

E. 1721. (Liasse.) — 75 pièces, papier; allemand.

1660-1784. — Bailliage de Ribauvillé. — Créesances.

— Requête du prince palatin de Birkenfeld adressée à l'Intendant d'Alsace, aux fins d'obtenir le paiement d'un somme de 2,500 livres que la ville de Ribauvillé lui devait et qu'elle refusait de lui rembourser. — Procédures relatives aux créances. — Appel interjeté par Jean-David Birckel, ci-devant receveur du bailliage de Zellenberg, et Jean-David Fehr, tuteur établi des enfants mineurs de feu Jean-René Birckel, d'une sentence rendue au bailliage de Ribauvillé et ordonnant la remise des deniers provenant de la vente des biens de feu Jean-René Birckel au sieur Gagolff, pour sûreté d'une créance de la seigneurie.

E. 1722. (Liasse.) — 133 pièces, papier; allemand.

1755-1763. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit de lods et vente. — États des produits du droit de lods et vente: — du ban de Ribauvillé; — du ban de Thannenkirch; — sur les bestiaux dans les bans de Ribauvillé et de Thannenkirch.

E. 1723. (Liasse.) — 127 pièces, papier; allemand.

1763-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit de lods et vente. — Réscrit par lequel le sieur Radius, conseiller de la seigneurie de Ribauvierre, a été exempté de payer le droit de lods et vente pour tous les biens-fonds qu'il a achetés ou qu'il pourra acheter par la suite. — États des biens vendus par des particuliers et sur lesquels le seigneur a perçu le dixième comme droit de lods et vente. — État du paiement du droit de lods et vente des marchandises vendues sur la faillite de Jean-Baptiste Richard.

E. 1724. (Liasse.) — 81 pièces, papier; allemand.

1764-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Abonnement avec des marchands pour le paiement du droit de lods et vente.

E. 1725. (Liasse.) — 72 pièces, papier; allemand.

1750-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit de lods et vente. — Admodiations du droit de lods et vente sur le biens meubles de Ribauvillé. — Baux de trois ans, passé par la seigneurie au profit du prévôt de Thannenkirch, droit de lods et vente du dit lieu sur les bestiaux et les meubles, moyennant une somme de 6 florins par an.

E. 1726. (Liasse.) — 115 pièces, papier; allemand.

1747-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit de lods et vente. — Transaction passée entre la seigneurie de Ribauvierre, d'une part, et Jacques Beck, fermier du droit de lods et vente de la ville de Ribauvillé, d'autre part, par laquelle il a été convenu: que ce dernier paierait à la seigneurie une somme de 1200 livres pour canons arrérés qu'il jouirait pendant six années de l'office de gourmet au dit lieu. — Condamnation prononcée contre deux juifs de Ribauvillé qui avaient fraudé le paiement du droit de lods et vente. — Condamnation prononcée contre différents par-

voi aussi Inventaire

ticuliers, pour avoir fraudé le droit de lods et vente. — Contestation avec un marchand qui avait refusé de payer ledit droit; — accommodement avec le dit marchand.

E. 1727. (Liasse.) — 98 pièces, papier; allemand.

1752-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit d'entrée. — Admodiations du droit d'entrée (Thor-Zoll) aux portes de Ribauvillé.

E. 1728. (Liasse.) — 61 pièces, papier; allemand.

1746-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit d'octroi. — Admodiations du droit d'octroi sur les grains Frucht-Zoll mis en vente à Ribauvillé.

E. 1729. (Liasse.) — 120 pièces, papier; allemand.

1752-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — État des extances ou tailles perçues par la seigneurie sur le ban de Ribauvillé et de Zellenberg. — Quittances des tailles.

E. 1730. (Liasse.) — 148 pièces, papier, allemand.

1743-1757. — Bailliage de Ribauvillé. — Tailles. — Renouvellement fait, d'après la déclaration des principaux bourgeois de la ville, des droits et priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribaupierre perçoit sur la ville et le ban de Ribauvillé la taille en argent pour laquelle la dite ville était convenue de payer annuellement la somme de 1158 florins 6 batz. — Convention faite entre Chrétien, seigneur de Ribaupierre et la ville de Ribauvillé, par laquelle cette dernière s'engage à livrer annuellement à la seigneurie cinquante foudres de vin, pour la taille en vin que la ville était tenue de payer à la seigneurie de Ribaupierre. — Transaction passée entre la seigneurie de Ribaupierre et la ville de Ribauvillé, par laquelle cette ville s'est engagée à livrer tous les ans à la seigneurie 54 foudres de vin pour la taille, durant la vie du prince Frédéric, transaction qui pourra être révoquée par les deux parties, à chaque mutation de seigneur. — Décompte arrêté entre la seigneurie et la ville de Ribauvillé au sujet de la taille. — Comptes du produit de la taille en vin de Ribauvillé. — Convention passée entre Frédéric, comte palatin du Rhin et seigneur de Ribaupierre, d'une part, et la ville de Ribauvillé, d'autre part, par laquelle cette ville s'est engagée à livrer annuellement au seigneur, en temps de vendange, 54 foudres de vin pour gewerf (taille), sous les conditions : que dans le cas où les successeurs dudit seigneur Frédéric ne voudraient pas continuer cette convention, ils pourront percevoir le gewerf selon la fertilité ou la stérilité de l'année; qu'à chaque mutation de seigneur, la ville se réserve l'option de donner, au seuil du gewerf, le treizième dans les vignes.

E. 1731. (Liasse.) — 112 pièces, papier; allemand.

1762-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Tailles. — Mémoire à consulter dans l'intérêt de la seigneurie de Ribau-

ville, au sujet du refus fait par la ville de Ribauvillé de continuer à payer la taille en vin et en argent et le banwarth ou förster-wein (vin des gardes-champêtres); — consultation de l'avocat Chauffour. — État de la taille payée par les habitants de Thannenkirch. — Protestation de Jean-Thierry Birkel, de Ribauvillé, contre une sentence du grand-bailli qui l'avait condamné à payer la taille, au mépris des lettres d'exemption qu'il avait obtenues; — annulation de la sentence du grand-bailli par le seigneur. — Requête présentée à la seigneurie de Ribaupierre par les habitants de Ribauvillé, tendant à ce que les nobles et privilégiés soient imposés de la taille. — Procès-verbal dressé par un commissaire nommé par l'Intendant d'Alsace, contenant dix-neuf chefs de demandes formés par les habitants de Ribauvillé tant contre le seigneur de Ribaupierre que contre le magistrat de Ribauvillé et concernant la répartition de la taille, la nomination des collecteurs, les comptes à rendre par les collecteurs et le magistrat pour différentes sommes qu'ils avaient perçues.

E. 1732. (Liasse.) — 119 pièces, papier; allemand.

1687-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Cens en vin. — Spécification et colligendes des cens seigneuriaux, en vin, de Ribauvillé, dits weinzins, échéant à la Saint-Martin.

E. 1733. (Liasse.) — 140 pièces, papier; allemand.

1648-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Cens en argent. — Colligendes des cens seigneuriaux, en argent, de Ribauvillé, dits geldzins et pfennigzins.

E. 1734. (Liasse.) — 111 pièces, papier; allemand.

1642-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — États sommaires des cens en grains dus à la seigneurie de Hohenac, dépendant du bailliage de Ribauvillé.

E. 1735. (Liasse.) — 147 pièces, papier; allemand.

1284-1688. — Bailliage de Ribauvillé. — Dimes. — Concession, par l'évêque de Bâle, à Berthold de Horbourg, chanoine et curé à Ribauvillé, de la jonissance viagère du quart de la dîme novale du dit lieu, moyennant la délivrance annuelle de 5 tonneaux de vin blanc. — Contrat de vente passé par l'évêque et le chapitre de Bâle au profit de Henri Fraweler dit Breitschedel, bourgeois de Bâle, d'une rente de 100 rézeaux de seigle, 100 rézeaux d'orge et 20 rézeaux d'avoine, à prendre sur la dîme en grains appartenant au dit évêque sur les bâts de Wasserbourg, Thannenkirch, Ellenvyhr et autres lieux circonvoisins; — donation faite, par Gertrude Erbin, veuve de Werlin d'Altenkastel, au profit de Maximin, seigneur de Ribaupierre, de la dite rente. — Renouvellement, fait d'après la déclaration des principaux bourgeois de Ribauvillé, des droits et priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribaupierre perçoit dans la ville et le ban de Ribauvillé la dîme en grains qu'il abandonne au

manuscript

curé de la dite ville, pour sa compétence. — Convention faite entre Christian, seigneur de Ribaupierre, et la ville de Ribauvillé, par laquelle cette dernière s'engage à livrer annuellement à la seigneurie, cinquante foudres de vin (575 hectolitres), en remplacement de la dîme en vin que la ville était tenue de payer à la seigneurie. — Arrêt du conseil provincial de Brisach qui condamne les nobles demeurant à Ribauvillé à payer, comme les autres particuliers, au curé de cette ville, la dîme de leurs biens. — Autre arrêt du dit conseil défendant aux particuliers de Ribauvillé de convertir les terres labourables en vignes, afin d'empêcher que le curé dudit lieu soit frustré de la dîme en grains qui lui compete sur les terres du ban de Ribauvillé.

E. 1730. (Liasse.) — 132 pièces, papier ; allemand.

1689-1696. — Bailliage de Ribauvillé. — Dîmes. — Cession faite, par le seigneur de Ribaupierre, à la communauté de Thannenkirch, des dîmes dépendant de l'église de cette commune, à charge pour elle d'entretenir le curé, l'église et le presbytère. — Procès-verbal dressé contre un particulier de Beblenheim, pour avoir fraudé la dîme en foin du ban de Ribauvillé, en ne laissant que le vingt-cinquième tas au lieu du vingtième ; — supplique adressée à ce sujet par le délinquant. — Convention passée entre Frédéric, comte palatin du Rhin et seigneur de Ribaupierre, d'une part, et la ville de Ribauvillé, d'autre part, par laquelle cette ville s'est soumise à livrer annuellement au dit seigneur, en temps de vendange, la quantité 54 foudres de vin, à 25 mesures par foudre, pour dîme, sous les conditions : que dans le cas où les successeurs du dit seigneur Frédéric ne voudraient pas continuer cette convention, ils pourront percevoir la dîme en nature sur le pied du treizième ; qu'à chaque mutation de seigneur, la ville se réserve l'option de donner, au lieu et place des 54 foudres de vin, le treizième pour dîme dans les vignes. — Comptes du produit de la dîme en vin à Ribauvillé. — Procès-verbal dressé par un commissaire nommé par l'intendant d'Alsace, contenant dix-neuf chefs de demandes formulés par les habitants de Ribauvillé, tant contre le seigneur de Ribaupierre que contre le magistrat de Ribauvillé et concernant la répartition de la dîme.

E. 1737. (Liasse.) — 125 pièces, papier ; allemand.

1701-1709. — Bailliage de Ribauvillé. — Dîmes. — Contestation entre le seigneur de Kagineck et le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et la ville de Ribauvillé, d'autre part, au sujet de la propriété de la dîme du canton dit Roggenhausen situé dans le ban de Ribauvillé. — Contestation entre le seigneur de Ribaupierre et les habitants des verreries situées sur le ban de Ribauvillé, d'une part, et le sieur Paugnel, curé de Ribauvillé, d'autre part, au sujet de la dîme des terrains possédés par lesdits habitants, à titre

d'emphytéose relevant de la seigneurie de Ribaupierre ; — transaction passée entre le seigneur de Ribaupierre et le curé, par laquelle ce dernier renonce à la dîme dont il s'agit moyennant une indemnité annuelle de 300 livres à payer par la seigneurie. — Mémoire à consulter dans l'intérêt de la seigneurie de Ribaupierre, au sujet du refus fait par la ville de Ribauvillé de continuer à payer la dîme en vin ; — consultation de l'avocat Chauffour. — Plaintes portées à la régence d'Ensisheim par le curé de Bergheim contre le seigneur de Ribaupierre, qui lui avait enlevé le tiers de la dîme de Thannenkirch dont l'église était filiale de celle de Bergheim ; — lettres érites à ce sujet par la régence d'Ensisheim au seigneur de Ribaupierre ; — réponses de ce seigneur. — ordonnance de la régence qui condamne ce dernier à restituer au curé de Bergheim le tiers de la dîme de Thannenkirch.

E. 1738. (Liasse.) — 63 pièces, papier ; allemand.

1699-1704. — Bailliage de Ribauvillé. — Dîmes. — Prestations de serment des valets dîmiers. — Nomination de valets dîmiers : — Mathias Klein est nommé surveillant des valets dîmiers de la seigneurie ; — Jean Kohli remplace le sieur Gluck accusé d'avoir détourné du vin qu'il devait porter dans les caves de la seigneurie, en sa qualité de valet dîmier.

E. 1739. (Liasse.) — 83 pièces, papier ; allemand.

1542-1709. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit de débit de vin, dit ohmgeld. — Acte par lequel Jacques Weig de Marsilien vend à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, moitié de l'ohmgeld de Ribauvillé. — Renouvellement fait d'après la déclaration des principaux bourgeois de Ribauvillé, des droits et priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribaupierre a le droit d'exiger 5 batz, au lieu de 3 schellings, comme cela se pratiquait anciennement, pour chaque foudre de vin qui se vend à Ribauvillé, taille que le seigneur abandonne à la ville, et 3 pots de vin, commun ohmgeld, pour chaque mesure de vin débitée par les cabariers. — Ordre du seigneur de Ribaupierre prescrivant son receveur de faire la visite et le récolement des vins nouveaux existant chez les aubergistes de Ribauvillé. — Mémoire d'un officier seigneurial indiquant les moyens de prévenir les fraudes des cabariers de Ribauvillé dans le paiement de l'ohmgeld. — Ordre adressé par le duc de Deux-Ponts son conseil de Ribauvillé, pour la répression des abus qui commettent dans la ville, au sujet du débit de vin. — Acte par lequel la seigneurie a affirmé à Jean-Georges Schaeffer le droit de percevoir l'ohmgeld à Thannenkirch.

E. 1740. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1710-1725. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit d'ohmgeld ou de débit de vin. — Autorisations accordées : — à la société des tireurs de Ribauvillé de prendre une enseigne

bon auro

Inventaire

au Schützenauss, moyennant la somme de 30 livres une fois payée; — à Jean Hün, de Ribauvillé, de placer une enseigne à son cabaret; — à Joseph Schmitt, de tenir auberge à Ribauvillé; — à André Fettig, de prendre à son auberge de Ribauvillé l'enseigne à la clef, moyennant un droit annuel de 1 florin 7 batz; — à Thiébaut, de prendre pour son auberge de Ribauvillé l'enseigne à l'étoile, à condition de payer annuellement pour droit d'enseigne la somme de 1 florin 12 batz; — à Pierre Schubach, demeurant à la scierie dite Schluckmeyer, sur le ban de Ribauvillé, de vendre du vin, moyennant un droit annuel de 6 florins comme ohmgeld; — à Sébastien Krug, de tenir auberge à Ribauvillé et de prendre pour enseigne le cep de vigne (Reebstock), moyennant 5 livres par an; — à Joseph Libmann, juif, demeurant à Ribauvillé, de débiter du vin à ses corégionnaires; — au sieur Ehrmann, de débiter de la bière à Ribauvillé, sous la condition qu'il soumettra la bière aux craneurs seigneuriens et qu'il paiera pour deux mesures de bière le droit d'ohmgeld que l'on paie pour une mesure de vin; — au sieur Schmitt, de débiter du vin hors la ville de Ribauvillé; — à Christophe Ortlieb, boulanger à Ribauvillé, de débiter du vin, comme les autres boulangers ses confères. — Etat des aubergistes de Ribauvillé payant le droit de débit de vin — Autorisations de tenir auberge à Thannenkirch.

E. 1741. (Liasse.) — 68 pièces, papier; allemand.

1742-1749. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit de débit de vin. — Baux et admissions de la perception du droit d'ohmgeld. — Abonnements et accords faits entre la seigneurie et des cabaretiers de Ribauvillé, pour le paiement du droit dit ohmgeld. — Abonnements avec les cabaretiers mis. — Accord pour la perception du droit d'ohmgeld à par la compagnie des tireurs de Ribauvillé.

E. 1742. (Liasse.) — 106 pièces, papier; allemand.

1750-1766. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit dit ohmgeld. — Etats du produit du droit dit ohmgeld à Ribauvillé. — Etats du produit du droit dit ohmgeld à Thannenkirch.

E. 1743. (Liasse.) — 91 pièces, papier; allemand.

1768-1780. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit dit ohmgeld. — Etats du produit du droit dit ohmgeld à Ribauvillé.

E. 1744. (Liasse.) — 73 pièces, papier; allemand.

1782-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit dit ohmgeld. — Extrait du protocole de la chancellerie constatant condamnation à une amende de 36 livres de la veuve Schmitt, de Ribauvillé, pour avoir fraudé le droit d'ohmgeld à une demi-mesure de vin qu'elle avait vendue. — Condamnation prononcée contre un cabaretier de Ribauvillé qui a débité du vin nouveau sans permission de la seigneurie sans en avoir payé l'ohmgeld.

E. 1745. (Liasse.) — 78 pièces, papier; allemand.

1788-1799. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit de débit de sel. — Renouvellements faits, d'après les déclarations des principaux bourgeois de Ribauvillé, des droits et priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribauvierre a le droit d'exiger annuellement pour lui et ses conseillers 40 quintaux de sel à 4 florins et demi le quintal, comme droit de débit de sel.

E. 1746. (Liasse.) — 129 pièces, papier; allemand.

1798-1833. — Bailliage de Ribauvillé. — Droits d'émigration et de détraction ou de transmigration (abzug). — Renouvellements faits, d'après les déclarations des principaux bourgeois de Ribauvillé, des droits et priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribauvierre exigeait le dixième denier, soit pour droit d'émigration, soit pour droit de détraction, de tous ceux qui quittaient la ville pour se fixer ailleurs, ou des étrangers qui venaient y recueillir des successions. — Droit de détraction ou de transmigration. — Etats des étrangers qui ont vendu des biens, qu'ils possédaient au ban de Ribauvillé, et payé le droit de transmigration. — Extrait des protocoles portant qu'il ne sera pas perçu de droit de transmigration sur les produits de la vente des immeubles recueillis par Marie Motte, attendu que les dits produits ont servi à payer des dettes et qu'ils n'ont pas été exportés de la seigneurie. — Demande du sieur Bouvillion, aux fins d'être déchargé du paiement du droit de transmigration. — Etats des produits du droit de transmigration. — Certificat de la seigneurie de Ribauvierre concernant la perception du droit de détraction dans la dite seigneurie. — Extrait des protocoles portant que la veuve du rabbin de Ribauvillé, qui va se remarier en Hollande, a payé, pour son droit de détraction 432 livres. — Etat des droits perçus sur la succession et les biens échus, à Ribauvillé, à des personnes demeurant en Lorraine. — Etat des droits de détraction perçus sur la femme de Joseph Noël, de Lièpvre, pour des biens situés à Thannenkirch et vendus par elle. — Etats des produits du droit de détraction.

E. 1747. (Liasse.) — 106 pièces, papier; allemand.

1793-1837. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit de transmigration. — Demande de Léopold Geldreich, demeurant à Oberkirch, aux fins d'être affranchi du droit de transmigration que la seigneurie a perçu sur le prix de vente d'une pièce de vigne à lui appartenant et située dans le ban de Ribauvillé. — Décret de la seigneurie portant qu'il ne sera perçu aucun droit de transmigration sur les personnes qui sont au service de quelque membre de la famille seigneuriale. — Résolution de la seigneurie portant qu'il ne sera pas perçu de droit de transmigration sur les habitants de Sainte-Marie (Lorraine), attendu que les habitants de Sainte-Marie (Alsace)

manuscrit

jouissent de la même exemption en Lorraine. — État des droits de détraction payés: — par Jacques Hugdin, de Guebwiller, pour une succession recueillie à Ribauvillé; — par la veuve Lützelfleisch; — par les héritiers de Claudette Valdelière; — par la femme de Lippmann Moyses. — Relevé des droits de détraction payés à Ribauvillé.

E. 1748. (Liasse.) — 92 pièces, papier; allemand.

1760-1769. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit de transmigration. — Requête adressée à la seigneurie de Ribauvierre par la fille de Moyses Lippmann, aux fins d'obtenir la restitution de 660 livres pour sa quote part dans les 1320 livres que la seigneurie avait retenus sur la succession de feu son père; — quittance de paiement de 660 livres à l'imprésante. — États des produits du droit de détraction.

E. 1749. (Liasse.) — 85 pièces, papier; allemand.

1688-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit d'émigration. — État des particuliers de Thannenkirch qui ont payé ce droit.

E. 1750. (Liasse.) 142 pièces, papier; allemand.

1410-1533. — Bailliage de Ribauvillé. — Droits de bourgeoisie, de manance et d'habitation. — Jugement arbitral rendu entre Maximin, seigneur de Ribauvierre, d'une part, et la ville de Schlestadt, d'autre part, dans une contestation au sujet de Nicolas Küffer, qui avait abandonné la ville de Ribauvillé pour se fixer à Schlestadt, et à qui le seigneur de Ribauvierre avait retenu une partie de la fortune qu'il possédait à Ribauvillé, sous prétexte que ce particulier lui appartenait et qu'il avait commis quelque méfait envers lui; le dit jugement portant que, le seigneur de Ribauvierre ayant reconnu à la ville de Schlestadt le droit de recevoir librement au nombre de ses bourgeois tous ceux qui viennent de Ribauvillé, comme le seigneur de Ribauvierre a le droit de recevoir dans sa seigneurie ceux de Schlestadt, et n'ayant d'ailleurs pas justifié les accusations portées contre Nicolas Küffer, il a été condamné à restituer à ce dernier les biens qu'il lui retenait ou le prix de ces mêmes biens, suivant déclaration à faire par serment par Nicolas Küffer, sauf le droit du seigneur de Ribauvierre de poursuivre ce dernier devant le magistrat de Schlestadt, dans le cas où il pourra prouver le délit qu'il lui impute. — Demandes et réceptions de bourgeoisie. — Demandes et suppliques tendant à obtenir la bourgeoisie à Thannenkirch, dépendant du bailliage de Ribauvillé, adressées: — par Jean Murer au noble de Walbach; — par Claude Demanche, charpentier; — par Antoine Sontag; — par Féry, de Sainte-Marie-aux-Mines; — par Jean Lorentz, de Neuwiller; — par Nicolas Spilmann; — par Mathieu Muschler et Sontag Schmitt, sujets de la Lorraine; — par Jean Imbert, natif de

Staige; — par Joseph Kuntz; — par Jean-Georges Baumann, natif d'Oberrimichelbach. — Réceptions à la bourgeoisie et protection de Thannenkirch: — de George Müstler; — de François Behring; — de Jean-Paul Richter; — de Joseph Grevel; — de Théobald Guédon, tonnelier; — de Michel Gerber, de Meissengott; — d'Antoine Zepflel. — Décision de la seigneurie de Ribauvierre admettant de nouveaux bourgeois à la protection de Thannenkirch. — État des taxes de bourgeoisie payées par les nouveaux bourgeois de Thannenkirch. — Certificat délivré par le prévôt de Bliesenwiller à Georges Grimm, qui demandait à se fixer à Thannenkirch. — Décision de la seigneurie fixant à 15 florins la taxe de bourgeoisie de 15 florins à 10. — Acte de cautionnement fourni par Silvestre Busch, reçu bourgeois à Thannenkirch.

E. 1751. (Liasse.) — 137 pièces, papier; allemand.

1534-1618. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — État des bourgeois nouvellement reçus à Ribauvillé et des droits payés pour leur réception. — Résolution des officiers seigneuriaux pour réduire de 15 florins à 8 le droit de bourgeoisie à payer par Matthias Begerer admis comme bourgeois de Ribauvillé. — Demandes en maintien et réintégration du droit de bourgeoisie. — Supplique adressée au seigneur de Ribauvierre par Jean et Henri Beck, frères, bouchers à Ribauvillé, par laquelle ils exposent qu'ils ont été appellés à l'Hôtel-de-Ville, pour y recevoir la taxe de la ville, et qu'au leur ordonné de vendre à 7 deniers la livre, mais qu'ayant refusé de la vendre à ce prix, ils ont été privés du droit de bourgeoisie et de celui de débiter de la viande; la date susmentionnée tendant à ce que les demandeurs soient réintégrés dans le droit de bourgeoisie et dans celui de vendre de la viande, mais au taux qu'elles se vend dans les communes environnantes; — décision du seigneur qui maintient les demandeurs dans leurs droits de bourgeoisie, à charge par eux de payer une amende de 20 couronnes. — Supplique adressée à Eberhart, seigneur de Ribauvierre, par Jean Weinzon de Ribauvillé, tendant à ce qu'il soit maintenu dans son droit de bourgeoisie audit lieu; — décision favorable, à charge de payer une amende de 50 florins. — Supplique adressée à Eberhart, seigneur de Ribauvierre, par Frédéric de Ribauvillé, tendant à ce qu'il soit maintenu dans son droit de bourgeoisie au dit lieu, dont il a été privé, pour avoir mis de l'eau dans le vin qu'il avait donné pour a gewerf (taille); — résolution du conseil qui le maintient dans son droit de bourgeoisie, à charge par lui de payer une amende de 20 couronnes.

E. 1752. (Liasse.) — 119 pièces, papier; allemand.

1620-1752. — Bailliage de Ribauvillé. — Droits de bourgeoisie. — Extrait d'un protocole de la chancellerie.

von aus Inventar

portant réception de plusieurs bourgeois de Ribauvillé. — Quittances des droits de bourgeoisie. — Quittance de 6 florins payés par Joseph-Philippe Witner, pour sa réception à la bourgeoisie de Ribauvillé. — Dispenses de droits de protection. — Résolution des officiers seigneuriaux qui décharge Joseph Wein du paiement du droit de protection, attendu qu'il a acquis la bourgeoisie à Ribauvillé. — Réduction du droit de bourgeoisie. — Réduction du droit de bourgeoisie accordé à Jean-Louis Barth, orfèvre. — Résolution de la seigneurie portant que Chrétien-Jacques Fabre, Jean-George Weltet et André Jouer ne paieront que la moitié du droit de bourgeoisie, ce qui fait 10 florins par chacun.

E. 1753. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1753-1769. — Bailliage de Ribauvillé. — Droits de bourgeoisie et d'habitation. — Lettre adressée au bourgmestre et aux conseillers de Ribauvillé par le général d'Osnyville, par laquelle il leur fait savoir que le trompette Jean Rödel, qui avait servi sous ses ordres, voulait se fixer à Ribauvillé, et les prie de le laisser s'y établir en toute tranquillité et libre de toute imposition. — Renouvellement fait, d'après la déclaration des principaux bourgeois de Ribauvillé, des droits et priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribaupierre perçoit sur les bourgeois et manants de la ville et du ban de Ribauvillé le droit de bourgeoisie et de protection. — Droits de protection. — Extrait des registres de la chancellerie portant qu'il sera fourni un revers pour chaque réception à la protection. — Résolution de la chancellerie portant que les veuves des protégés, qui sont nées bourgeois, ne sont pas tenues de payer le droit de protection, mais seulement les veuves et les filles des protégés, ainsi que les étrangères, qui ne jouissaient pas du droit de bourgeoisie. — État des veuves qui devaient le droit de protection à la seigneurie, d'où il résulte que les veuves qui étaient filles ou femmes d'anciens bourgeois sont exemptes de payer le dit droit. — Lettres de protection accordées aux mis dans la ville de Ribauvillé. — Lettre du chancelier Capelier, dans laquelle il annonce la condamnation des bourgeois protestants de Hunawyr bannis de la seigneurie le Wurtemberg pour cinq ans et frappés chacun d'une amende de 300 livres, et fait connaître qu'ils voudraient s'établir dans le comté de Ribaupierre, ce qui serait une excellente acquisition, attendu qu'ils accroiraient la prospérité de la seigneurie, étant fort riches, et leurs biens pouvant aux propriétés du comté ; le chancelier demande ses instructions à cet égard ; — décision favorable du seigneur.

E. 1754. (Liasse.) — 138 pièces, papier ; allemand.

1770-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Droits de bourgeoisie et de protection. — Extraits des registres du bailliage. — Etats de la taxe de bourgeoisie et du droit

de protection payés par les bourgeois de Ribauvillé récemment admis.

E. 1755. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1669-1692. — Bailliage de Ribauvillé. — Corvées. — Etats nominatifs des habitants de Ribauvillé soumis au paiement de ce droit.

E. 1756. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; allemand.

1694-1708. — Bailliage de Ribauvillé. — Corvées. — Spécifications des personnes qui prétendent être exemptées de faire des corvées. — Décret de la chambre de Ribauvillé, portant que les sieurs Martin et Steinlé, de Thannenkirch, étant trop pauvres pour payer le droit de corvée feront leurs corvées en nature. — Exemptions du droit de corvée accordées : — à la veuve Schmitt, de Ribauvillé ; — à la veuve Gätz, de Ribauvillé ; — à Gaspard Ergerschafer, pour cause de caducité ; — à Elisabeth Forin, à cause de la maladie de son mari ; — à un septuagénaire de Ribauvillé ; — à un malade de Ribauvillé ; — à François Nachon, en sa qualité d'inspecteur des poudres et salpêtres à Ribauvillé ; — à un individu ayant servi dans la milice ; — au sieur Barth, procureur à Ribauvillé ; — à Joseph Coblentz, juif converti ; — aux musiciens de l'église de Ribauvillé ; — à Michel Müller, par le motif qu'il ne tient pas de ménage. — Etat des employés de Ribauvillé non soumis à la corvée. — Désignation des personnes exemptées de la corvée, en raison de leur noblesse.

E. 1757. (Liasse.) — 88 pièces, papier ; allemand.

1708-1712. — Bailliage de Ribauvillé. — Corvées — Mémoire du conseiller Radius sur la réforme à introduire dans la distribution du vin et du pain aux maçons, journaliers, vigneron et autres ouvriers qui travaillent, par corvée, pour le compte de la seigneurie. — États : — des particuliers qui redouvent leur droit de corvée ; — des particuliers qui devaient sur leur droit de corvée des extances passées en non-valeurs, pour cause de l'indigence des redévaluables. — État des particuliers qui ont fait leurs corvées en nature. — Affaires contentieuses. — Contestation avec Pierre Guthmann qui avait refusé de payer le droit de corvée. — poursuites dirigées contre Jean Humbert, commis à la recette du péage de Thannenkirch, qui refusait de payer le droit de corvée, se fondant sur une exemption émanée de l'Intendant. — Extrait des protocoles de la chancellerie de la seigneurie, portant que, jusqu'alors, on n'avait pas compté, pour la perception du droit de corvée à Thannenkirch, deux taureaux que pour un bœuf ; que la chambre des finances ne voulant plus accorder la continuation de cette faveur, a décidé qu'à l'avenir toutes les bêtes de trait, sans distinction, seront inscrites au registre des corvées ; mais que, pour ne pas occasionner de bruit en changeant cet ancien usage ou

manuscrit

cette possession, on n'introduira ce changement que successivement et en y mettant de la douceur.

E. 1758. (Liasse.) — 74 pièces, papier ; allemand.

1712-1715. — Bailliage de Ribauvillé. — Corvées. — États : — des habitants des verreries, situées sur le ban de Ribauvillé, qui ont été soumis aux corvées ; — des habitants de Thannenkirch, soumis au paiement du droit de corvée et indication du nombre de bœufs possédé par chacun d'eux.

E. 1759. (Liasse.) — 105 pièces, papier ; allemand.

1715-1722. — Bailliage de Ribauvillé. — Corvées. — Renouvellement faits, d'après les déclarations des principaux bourgeois de Ribauvillé, des droits et priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribauville exige des bourgeois de la ville et du ban de la dite ville cinq corvées par an.

E. 1760. (Liasse.) — 91 pièces, papier ; allemand.

1725-1734. — Bailliage de Ribauvillé. — Corvées. — Décret par lequel le prince Chrétien, seigneur de Ribauville, ordonne que le règlement sur les corvées continue à être exécuté ; que par conséquent les procureurs soient exemptés de la corvée personnelle, mais qu'ils paient le droit de corvée pour leurs chevaux. — Résolution du conseil, portant que les particuliers dits protégés (schirmer), qui demeurent à Ribauvillé et travaillent en qualité de compagnons et de domestiques, ne paieront que la moitié du droit de corvée. — Procès-verbaux dressés par un commissaire nommé par l'Intendant d'Alsace, contenant dix-neuf chefs de demandes formés par les habitants de Ribauvillé, tant contre le seigneur de Ribauville que contre le magistrat de Ribauvillé, et concernant la répartition des corvées.

E. 1761. (Liasse.) — 69 pièces, papier ; allemand.

1734-1736. — Bailliage de Ribauvillé. — Corvées. — Désignation des personnes qui ont acquitté leurs droits de corvée en travaillant pour la seigneurie.

E. 1762. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1736-1739. — Bailliage de Ribauvillé. — Corvées. — Désignation des personnes qui ont travaillé pour la seigneurie comme corvées.

E. 1763. (Liasse.) — 78 pièces, papier ; allemand.

1738-1739. — Bailliage de Ribauvillé. — Corvées. — Désignation des juifs payant le droit de corvée à Ribauvillé.

E. 1764. (Liasse.) — 66 pièces, papier ; allemand.

1750-1758. — Bailliage de Ribauvillé. — Servitudes. — Contestations entre la seigneurie et divers particuliers, au sujet du passage établi sur les propriétés de ces derniers et

conduisant dans la fosse à terre glaise appartenant à la seigneurie et située au canton dit Weybach, sur le ban de Ribauvillé.

E. 1765. (Liasse.) — 72 pièces, papier ; allemand.

1604-1627. — Bailliage de Ribauvillé. — Juridiction criminelle. — Confiscations. — Requêtes adressées au seigneur de Ribauville par les parents de Bernard Deugler, de Ribauvillé, tendant à obtenir les biens que celui-ci a délaissé et que la seigneurie a confisqués, attendu qu'il avait pris la fuite, accusé du crime d'inceste. — Emprisonnements et amendes. — Supplique adressée au seigneur de Ribauville par Jean Rach, accusé d'adultére, par laquelle il demande une réduction sur les 100 florins d'amende auxquels il a été condamné, et le remercie de la remise de l'emprisonnement. — Supplique adressée au seigneur de Ribauville par Suzanne Koenig, de Ribauvillé, par laquelle elle demande la réduction des 60 florins d'amende auxquels elle a été condamnée pour s'être laissé séduire par un ouvrier, et pour avoir épousé, quoiqu'encinte et sans l'avoir déclaré, le sieur Grégoire Berser, qui a porté plainte contre elle et l'a fait emprisonner ; — réduction de l'amende à 50 florins.

E. 1766. (Liasse.) — 60 pièces, papier ; allemand.

1628. — Bailliage de Ribauvillé. — Juridiction criminelle. — Emprisonnements et amendes. — Supplique adressée au seigneur de Ribauville, par laquelle Jean et Thierry Schweller demandent la réduction de la moitié sur les 50 florins auxquels la femme Madeleine Rister, leur seigneur, a été condamnée pour crime d'adultére. — Demande de la femme de Jacques Funk, de Ribauvillé, en remise d'une réduction de l'amende de 100 florins à laquelle son mari a été condamné pour avoir commis un adultére avec la femme d'André Essel ; — décision de la seigneurie qui réduit la dite amende à 60 florins. — Supplique adressée au seigneur de Ribauville par Melchior Kilweyer, tendant à obtenir la réduction de l'amende de 20 couronnes à laquelle il a été condamné, pour avoir séduit la fille de son maître, chez lequel il était en condition, parce qu'il ne pouvait pas l'obtenir en mariage.

E. 1767. (Liasse.) — 112 pièces, papier ; allemand.

1637-1739. — Bailliage de Ribauvillé. — Juridiction fiscale. — Amendes. — Amende prononcée contre un particulier qui avait fraudé le péage à la porte de Ribauvillé. — Etat des amendes perçues par la seigneurie sur différents particuliers qui avaient fraudé le droit de lods et celui du péage. — Recours du seigneur de Ribauville concernant la perception des amendes et les gratifications à payer aux gardes champêtres, forestiers, fiscaux et autres. — Supplique adressée à la seigneurie par l'aubergiste de la Fleur à la

mi aus Inventari

bauillé, pour obtenir réduction de l'amende de 15 livres à laquelle il a été condamné, pour avoir débité du vin après l'heure fixée par le règlement ; — réduction, par la chancellerie, de l'amende au tiers. — Décompte arrêté entre la seigneurie et le bailli, concernant les amendes prononcées. — Décompte arrêté entre la seigneurie et le bailli et le fiscal de la seigneurie, au sujet de la part revenant à ce dernier dans le produit des amendes prononcées. — Mémoire adressé à la chambre des finances de Ribauillé par le sieur Steinheil, receveur seigneurial, portant : qu'une nommée Elisabeth Berna, de Vogtlinshoffen, qui est devenue enceinte des œuvres du fils d'un aubergiste des environs de Belfort, est venue à Thannenkirch, pour y faire ses couches ; que le père de l'enfant a déposé chez le curé de Thannenkirch une somme de 300 livres destinée à placer l'enfant à Stéphansfeld, mais que la mère n'a rien eu pour sa déloction ; qu'elle est, par conséquent, hors d'état de payer l'amende ordinaire et qu'elle n'a pu offrir que 12 livres qui ont été acceptées par le receveur seigneurial. — État des amendes prononcées au profit de la seigneurie.

E. 1768. (Liasse.) — 83 pièces, papier; allemand.

1554-1688. — Bailliage de Ribauillé. — Juridiction forestière. — Renouvellements faits, d'après les déclarations des principaux bourgeois de Ribauillé, des droits et priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribauierre a le droit de chasse sur le ban de la dite ville. — Transaction passée entre George, comte de Wurtemberg, seigneur de Riquewihr, une part, et Eguenolphe, seigneur de Ribauierre, d'autre part, portant : que le comte de Wurtemberg renonce au droit de chasse dans la forêt appelée Saint-Nicolas-im-Sil, appartenant au seigneur de Ribauierre et située sur le ban de Ribauillé, et que par contre le seigneur de Ribauierre cède et abandonne, en toute propriété, au comte de Wurtemberg, sa forêt située près Appenwihr, dans le Kastenholz.

E. 1769. (Liasse.) — 55 pièces, papier; allemand.

1694-1777. — Bailliage de Ribauillé. — Juridiction forestière. — Débits de chasse. — Lettre écrite par les officiers seigneuriaux de Ribauillé à ceux de Bischwiller, pour leur rendre compte des poursuites qu'ils avaient dirigées contre deux personnes de Ribauillé, soupçonnées d'avoir tué un chevreuil, et des mauvais traitements qu'ils leur avaient fait subir pour les forcer à avouer le délit qui leur était reproché ; — réponse des officiers seigneuriaux de Bischwiller. — Rapport contre quatre bourgeois de Roderen, pour avoir chassé et tué un chevreuil sur le territoire de Ribauillé ; — jugements rendus contre les dits bourgeois. — Plaintes adressées par le conseiller Radius au chasseur Weber, au sujet de prétendus débits de chasse qu'il avait constatés ; — réponse du chasseur Weber, qui tend à prouver que ces débits n'existent pas en réalité.

E. 1770. (Liasse.) — 123 pièces, papier; allemand.

1778-1789. — Bailliage de Ribauillé. — Juridiction forestière. — États des produits des droits de chasse.

E. 1771. (Liasse.) — 99 pièces, papier; allemand.

1518-1783. — Bailliage de Ribauillé. — Juridiction des eaux seigneuriale. — Renouvellements faits, d'après les déclarations des principaux bourgeois de Ribauillé, des droits et priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribauierre a le droit de pêche sur le ban de la dite ville. — Admodiations. — Admodiation de la pêche du ban de Thannenkirch, pour cinq ans, moyennant un canon annuel de 4 florins 12 batz. — Extrait du protocole qui porte, par ordre de la seigneurie, que la somme de 92 livres que le concierge du château, Kummerer, doit pour son droit de pêche, lui sera concédé gratuitement. — Débits. — Correspondance entre la seigneurie de Ribauierre et celle de Riquewihr, au sujet d'un délit commis par le prévôt de Biltstein en pêchant dans un ruisseau de Ribauillé.

E. 1772. (Liasse.) — 64 pièces, papier; allemand.

1687-1698. — Bailliage de Ribauillé. — Police rurale. — Règlements et ordonnances des officiers seigneuriaux concernant la police des vergers établis sur l'emplacement des ci-devant étangs seigneuriaux, situés à Ribauillé. — Défenses de faire pâture les bestiaux sur les prés avoisinant les champs dits Weyer.

E. 1773. (Liasse.) — 59 pièces, papier; allemand.

1693-1789. — Bailliage de Ribauillé. — Police rurale. — États des amendes prononcées contre des particuliers de Ribauillé, sur rapport des gardes champêtres. — Rapports des gardes champêtres sur des vols de pommes.

E. 1774. (Liasse.) — 89 pièces, papier; allemand.

1780-1784. — Bailliage de Ribauillé. — Comptabilité. — Comptes du procureur fiscal du comté de Ribauierre, pour le bailliage de Ribauillé. — États des amendes et dommages-intérêts pour dégâts sur les terres seigneuriales du ban de Ribauillé. — Ratifications des amendes par la chambre des audiences du grand bailliage du comté de Ribauierre. — Accommodements avec les délinquants. — Rapports du procureur fiscal sur les débits de pâture. — Quittances des droits de chancellerie.

E. 1775. (Liasse.) — 105 pièces, papier; allemand.

1779-1781. — Bailliage de Ribauillé. — Comptabilité. — Comptes du procureur fiscal du comté de Ribauierre pour le bailliage de Ribauillé. — Extraits des registres des audiences du grand bailliage du comté de Ribauierre, pour les débits forestaux commis sur le ban de Ribauillé. — États des amendes et dommages-intérêts pour débits

manuscript

forestaux commis dans les bois seigneuriaux du ban de Ribauvillé. — Saisies et ventes, au profit de la seigneurie, des immeubles des débiteurs insolubles. — Significations des sentences rendues par la chambre des audiences forestales du grand bailliage du comté de Ribauvierre contre les délinquants du bailliage de Ribauvillé. — Informations au sujet de vols de bois commis dans les forêts seigneuriales du ban de Ribauvillé.

E. 1776. (Liasse.) — 128 pièces, papier; allemand.

1768-1769. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Comptes rendus par le procureur fiscal du bailliage des amendes édictées à l'audience du magistrat de Ribauvillé pour débits forestaux. — États attestés des amendes dressés au greffe de Ribauvillé. — Frais des procès criminels.

E. 1777. (Liasse.) — 52 pièces, papier; allemand.

1781-1784. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. États des rentes en grains perçus par la seigneurie sur le ban de Ribauvillé. — Ventes de grains et de vins provenant des terres seigneuriales du ban de Ribauvillé, au profit de la seigneurie. — États des droits perçus par la seigneurie sur les ventes de grains et de vins faites dans le ban de Ribauvillé.

E. 1778. (Liasse.) — 116 pièces, papier; allemand.

1687-1733. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses de la tuilerie seigneuriale de Ribauvillé. — État et description des fours de la tuilerie. — État des cuites de la tuilerie.

E. 1779. (Liasse.) — 153 pièces, papier; allemand.

1734-1783. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses de la tuilerie seigneuriale de Ribauvillé. — État des réparations faites aux bâtiments de la tuilerie.

E. 1780. (Liasse.) — 96 pièces, papier; allemand.

1607-1632. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Hospice seigneurial de Ribauvillé. — Comptes généraux de l'économie du dit hospice. — Recettes et dépenses. — Inventaire des haux à ferme passés par l'économie de l'hospice pour des terres situées sur le ban de Ribauvillé et de Zellenberg.

E. 1781. (Liasse.) — 92 pièces, papier; allemand.

1629-1632. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Hospice seigneurial de Ribauvillé. — Comptes de l'économie du dit hospice. — Estimation des revenus annuels de l'hospice. — État des rentes foncières dues à l'hospice sur des terres situées au ban de Zellenberg. — Compte des recettes provenant de la vente des foins.

E. 1782. (Liasse.) — 105 pièces, papier; allemand.

1638-1645. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Hospice seigneurial de Ribauvillé. — Comptes de l'économie du dit hospice. — Dépenses. — Gages du procureur. — État des paiements faits pour achats de grains, de vin et de viande. — Frais d'entretien des bâtiments de l'hospice.

E. 1783. (Liasse.) — 112 pièces, papier; allemand.

1707-1718. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Comptes du sieur Lichtenberger, bailli de Ribauvillé fourrissant l'inventaire des restitutions de terres faites à la seigneurie de Ribauvierre, dans le ban de Ribauvillé. — Compte présenté par le procureur fiscal du bailliage de Ribauvillé des dommages et intérêts payés à la seigneurie à raison de dégâts commis dans les récoltes des terres seigneuriales du ban de Ribauvillé.

E. 1784. (Liasse.) — 146 pièces, papier; allemand.

1739-1744. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Mémoires des frais de justice prononcés à la requête du procureur fiscal. — Mémoires des frais: — des procès verbaux de prises de corps; — des exploits d'assassinage; — de comparution du procureur fiscal et de ses témoins; — des informations des juges; — des grosses du greffier; — des salaires des témoins; — des salaires des recours; — de récolement et de confrontation; — des décrets de *soumoutr*; — des conclusions définitives du procureur fiscal; — sentence définitive du grand bailli; — d'appel à *mainmaz*; — d'enregistrement au greffe; — des droits géolé du concierge des prisons du palais; — de nourriture des condamnés; — des cierges portés par les condamnés pour faire amende honorable.

E. 1785. (Liasse.) — 96 pièces, papier; allemand.

1740-1754. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — États des approvisionnements du cellier seigneurial de Ribauvillé. — Comptes des dépenses faites pour achat de vin à Strasbourg. — Recettes produites par la vente des vins provenant des récoltes des vignes seigneuriales. — États des *foudres* (mesures) de vin contenus dans le cellier seigneurial. — Comptes des dépenses faites pour la fabrication des *foudres* (tonneaux) du cellier. — Salaires des tonneliers et des sommelières. — Gages de l'économie du cellier et de l'intendant des vignes seigneuriales.

E. 1786. (Liasse.) — 148 pièces, papier; allemand.

1746-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Comptes du bûcher seigneurial de Ribauvillé. — Dépenses pour achats et transports de bois. — Recettes. — État des approvisionnements de bois faits dans les forêts seigneuriales du ban de Ribauvillé. — Salaires du gardien du bûcher, des scieurs de bois et des porteurs de bois.

1921 aussi

E. 1787. (Liassé.) — 74 pièces, papier; allemand.

1780-1785. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité.

— Comptes du sieur Lichtenberger, bailli de Ribauvillé. — Taxes des vacances du juge, du procureur fiscal et du greffier du bailliage de Ribauvillé. — Comptes : — du cinquième des amendes attribué au procureur fiscal ; — des frais des communiqués des causes accordés au greffier ; — des frais de voiture du bailli de Ribauvillé ; — des droits d'interrogatoire ; — des frais des réquisitions du procureur fiscal ; — des frais des conclusions du juge. — Réductions des taxes des vacations du juge, du procureur fiscal et du greffier. — État indiquant le taux des vacations perçues par le greffier sur les ventes judiciaires d'immeubles.

E. 1788. (Liassé.) — 134 pièces, papier; allemand.

1746-1749. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité.

— Comptes du sieur Lichtenberger, bailli de Ribauvillé. — Compte des amendes pour délit forestaux édictées au bailliage de Ribauvillé. — Décrets de la chancellerie du comté de Ribaupierre requérant le sieur Lichtenberger, bailli de Ribauvillé, de présenter ses comptes arrêtés à la chambre du grand bailliage. — Quitances des frais de poursuites payés à l'huissier Royer. — Bonifications d'amendes au profit du bailli de Ribauvillé. — Compte des amendes édictées contre les habitants de Saint-Blaise, pour délit de pâture. — État des saisies faites chez le cabaretier Wissenburger, pour défaut de paiement des amendes édictées contre lui à raison de délit de police. — Mémoire des salaires et dépenses de bouche des gardes chargés d'arrêter les criminels. — Certificats de non-valeurs pour les habits laissés par les criminels dans la prison. — Salaires des conseillers de ville pour assistance aux jugements. — Mémoire des droits de garde payés au brigadier de la maréchaussée. — Mémoire adressé par le sieur Lichtenberger, bailli de Ribauvillé, à la chancellerie, dans lequel il sollicite des appontements, le paiement des dépens auxquels il a été condamné à cause du renouvellement du bailli de Bergheim, et un décret pour demander aux particuliers le cinquième des amendes qui leur ont été remises et pour obliger les receveurs à lui tenir compte du cinquième de tout ce qu'ils auront reçu. — Protocoles de l'examen des comptes du sieur Lichtenberger, bailli de Ribauvillé, par la chambre du grand bailliage du comté de Ribaupierre. — Rectifications des mémoires du bailli et réductions des déboursés portés en compte, pour cause de bonifications frauduleuses.

E. 1789. (Liassé.) — 140 pièces, papier; allemand.

1750-1756. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité.

— Comptes du sieur Lichtenberger, bailli de Ribauvillé. — Mémoires des frais des procédures criminelles. — Salaires des garçons servants des recours chargés de porter au greffe

de Ribauvillé les hardes saisies chez des habitants d'Hunawihr, pour défaut de paiement d'amendes. — Mémoires des frais des ordonnances et décrets rendus par le juge du bailliage de Ribauvillé. — Gages des officiers du bailliage. — Gages des sergents de ville assistant aux récolements des témoins. — Frais des procès-verbaux de l'état de la santé des accusés. — Taxes des frais de conseil du juge.

E. 1790. (Liassé.) — 144 pièces, papier; allemand.

1792-1795. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité.

— Comptes généraux du bailli. — Péages. — Priviléges. — Copie d'un diplôme par lequel Wenceslas, roi des Romains et de Bohême, accorde à Bruno, seigneur de Ribaupierre, ainsi qu'à ses fils Maximin, Jean et Ulric, le privilège de percevoir un droit de péage sur toutes les voitures et tous les bestiaux qui passeront par le territoire de Ribauvillé. — Copie d'un renouvellement des droits et priviléges de péage du seigneur de Ribaupierre sur la ville et le ban de Ribauvillé, fait d'après la déclaration des principaux bourgeois de la ville, les dits droits comprenant celui de péage et l'octroi aux quatre portes de la ville, à l'exception de la porte haute dont le seigneur a abandonné l'octroi à la ville pour les réparations du chemin qui conduit de cette porte à Sainte-Marie-aux-mines. — Comptes des recettes de l'octroi et du droit de débit de vin à Ribauvillé. — Bail du droit d'entrée (*thor-zoll*) et du droit d'étaillage aux foires et marchés de Ribauvillé. — Admodum, pendant 3 années, moyennant 136 florins par an, de la perception du droit dit *fruchtsoll* sur les grains vendus aux marchés et chez les particuliers. — Droits de rouage et de pontenage. — Correspondances entre les officiers seigneuriaux du comté de Ribaupierre tendant à affranchir la seigneurie du paiement des droits dits *pfastergeld* (rouage) et *bruckengeld* (pontenage), perçus sur les voitures par la ville de Ribauvillé, en vertu de lettres patentes du roi, de 1769, pour l'entretien des pavés, des chemins et des ponts de son territoire. — Abonnement fait par la seigneurie de Ribaupierre avec la ville de Ribauvillé, pour 7 années, par lequel elle s'engage à payer à cette dernière annuellement une somme de 180 livres, moyennant quoi les voituriers passant par Ribauvillé avec les bois qu'ils ont achetés dans les forêts seigneuriales seront exempts de payer les droits de rouage et de pontenage. — Demande adressée à la chancellerie du comté de Ribaupierre par Louis Frederich, aux fins d'obtenir la résiliation du bail qu'il tient pour 9 ans des droits de péage dits *pfundzoll*, *fruchtsoll* et *thor-zoll*, à cause des troubles qui empêchent la perception des dits droits à Ribauvillé ; — consultation d'avocat démontrant que la chancellerie ne peut s'opposer à cette résiliation. — Ordonnance de la chambre du grand bailliage déclarant qu'à l'avenir les droits de péage dits *pfundzoll*, *fruchtsoll* et *thor-zoll* seront perçus par un employé à la solde de la seigneurie.

Inventaire manuscrit

E. 1791. (Liasse.) — 106 pièces, papier; allemand.

1724-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptes généraux du bailli. — Comptes des dépenses de l'entretien des enfants abandonnés, trouvés sur le ban de Ribauvillé et placés, à la charge de la seigneurie, dans l'hospice de Ribauvillé. — Frais de nourriture, d'habillement et d'instruction religieuse des enfants abandonnés entretenus par la seigneurie. — État des épaves recueillies dans des maisons abandonnées par des émigrants, où des enfants ont été trouvés. — Comptes des droits de bâtarde. — Frais de nourriture, d'habillement et d'instruction religieuse des enfants bâtarde entretenus par la seigneurie, pour cause d'insolvenabilité des parents. — Comptes de tutelle des curateurs des enfants abandonnés et des enfants bâtarde. — Comptes des frais de nourriture, d'habillement et d'instruction religieuse payés, à la réquisition du procureur fiscal, par les père ou mère des enfants bâtarde élevés à l'hospice seigneurial de Ribauvillé. — Procédure contre la fille du juif Abraham Getschel de Ribauvillé, appelée Zipperlé, pour être accouchée d'un bâtarde.

E. 1792. (Liasse.) — 68 pièces, papier; allemand.

1530-1622. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Comptes généraux du bailli. — Comptes de l'hospice seigneurial de Ribauvillé présentés par le bailli à la chancellerie du comté de Ribauvierre. — Mémoires des recettes et des dépenses de l'hospice. — États des rentes possédées par l'hospice.

E. 1793. (Liasse.) — 145 pièces, papier; allemand.

1624-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Comptes généraux du bailli. — Mémoires des recettes et dépenses de l'hospice seigneurial de Ribauvillé. — Frais d'achat de viande, de vin et de grains. — Gages du boulanger et du cuisinier de l'hospice.

E. 1794. (Liasse.) — 95 pièces, papier; allemand.

1666-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptabilité. — Compte de bienfaisance. — Mémoires des aumônes en argent distribuées aux pauvres de Ribauvillé. — États des pauvres qui ont reçu des aumônes.

E. 1795. (Liasse.) — 53 pièces, papier; allemand.

1666-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptes des recettes provenant des successions en deshérérence. — Vente, au profit de la seigneurie, des biens de la succession de Georges Lazarus, mort sans héritiers.

E. 1796. (Liasse.) — 63 pièces, papier; allemand; 1 plan.

1535-1771. — Bailliage de Ribauvillé. — Routes et chemins. — Transactions passées entre la seigneurie de Ribauvierre et celle de Riquewihr, pour régler leurs droits

respectifs sur l'ancienne chaussée dite Kaiserstrass, qui forme la limite entre le ban de Ribauvillé et celui de Riquewihr. — Plan de la chaussée dite Gemein-Marck, limite de la seigneurie de Ribauvierre. — Rapport sur la construction, faite par le sieur de Truckess, d'un mur devant une pièce de vignes située au lieu dit Ganz, longeant le chemin de Bergheim au ban de Ribauvillé.

E. 1797. (Liasse.) — 78 pièces, papier; allemand.

1738-1769. — Bailliage de Ribauvillé. — Ponts et chaussées. — Correspondance entre les officiers de la seigneurie et M. de Clinchamps, directeur des ponts et chaussées d'Alsace, au sujet d'un chemin de Ribauvillé à Ostheim, dont le greffier de Riquewihr veut empêcher l'établissement. — Autorisation accordée à François-Charles Fels d'étendre son terrain situé au canton dit Brandstatt, ban de Ribauvillé, sur l'alignement du chemin du dit canton et du terrain du Louis Siffler, sergent de chancellerie, moyennant la somme de 24 livres à payer à la seigneurie.

E. 1798. (Liasse.) — 122 pièces, papier; allemand.

1710-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Officiers seigneuriaux. — Nominations des baillis de Ribauvillé, extraits des registres du Conseil souverain d'Alsace. — Nomination du sieur Doyle à l'office de bailli et gruyer de la ville de Ribauvillé; — réception et prestation de serment du sieur Doyle. — Décret de la chancellerie du comté de Ribauvierre concernant le paiement des gages arriérés revenant au bailli de Ribauvillé.

E. 1799. (Liasse.) — 108 pièces, papier; allemand.

1745-1754. — Bailliage de Ribauvillé. — Officiers seigneuriaux. — Nominations des conseillers de la chancellerie de Ribauvillé.

E. 1800. (Liasse.) — 91 pièces, papier; allemand.

1755-1766. — Bailliage de Ribauvillé. — Officiers seigneuriaux. — Rapports du bailli de Ribauvillé sur les services et la conduite des conseillers de la chancellerie.

E. 1801. (Liasse.) — 123 pièces, papier; allemand.

1767-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Officiers seigneuriaux. — États des gages des conseillers de la chancellerie de Ribauvillé.

E. 1802. (Liasse.) — 150 pièces, papier; allemand; 1 sceau.

1535-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Offices de la ville de Ribauvillé. — Renouvellement des droits et privilégiés en vertu desquels le seigneur de Ribauvierre a la nomination à tous les offices de la ville de Ribauvillé. — Revers par lequel Gabriel Engelhard reconnaît que le seigneur de Ribauvierre l'a nommé aux fonctions de receveur

voi aussi Inv. manusait

de la ville de Ribauvillé. — Nominations à la place de concierge de la porte dite Elcker-Thor à Ribauvillé. — Requêtes présentées à la seigneurie de Ribaupierre par des officiers de la ville de Ribauvillé, tendant à obtenir la jouissance de vergers appelés Weyer (étangs), pour leur tenir lieu de supplément d'entretien.

E. 1803. (Liasse.) — 133 pièces, papier; allemand.

1610-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Officiers de la ville de Ribauvillé. — Nominations, par la seigneurie, des huissiers et procureurs. — Plaintes contre les taux des assises adressées au sieur Raulher, procureur fiscal du bailliage. — Arrêts de règlement du Conseil Souverain d'Alsace fixant les taux des huissiers. — Instructions auxquelles les huissiers sont obligés de se conformer. — Accusation d'extorsion portée contre l'huissier Beck devant la Chambre des Comptes du grand bailliage du comté de Ribaupierre.

E. 1804. (Liasse.) — 75 pièces, papier; allemand.

1746-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Droits passifs. — Compétence. — Correspondance relative à la compétence de 62 mesures de vin que le sieur Titot réclamait de la maison palatine, comme faisant partie de la compétence due par la seigneurie de Ribaupierre, pour la seigneurie de Riquewihr.

E. 1805. (Liasse.) — 112 pièces, papier; allemand.

1622-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Population. — États de dénombrement : — des habitants de Ribauvillé ; — des habitants des Verreries, situées sur le ban de Ribauvillé ; — des bestiaux des habitants de Ribauvillé.

E. 1806. (Liasse.) — 98 pièces, papier; allemand.

1625-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Salubrité publique. — Règlements des pharmaciens de Ribauvillé. — Demandes du titre de chirurgien.

E. 1807. (Liasse.) — 65 pièces, papier; allemand.

1758-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Salubrité publique. — Rapports des pharmaciens de Ribauvillé sur la qualité des ingrédients qui entrent dans la fabrication de la bière.

E. 1808. (Liasse.) — 88 pièces, papier; allemand.

1764-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Affaires des juifs. — Requêtes présentées au seigneur de Ribaupierre par les habitants de Ribauvillé, tendant à ce que les juifs soient imposés, pour leurs maisons, comme les autres habitants ; à ce qu'il soit assigné aux juifs un district particulier, pour le pâturage de leurs bestiaux ; à ce qu'il ne soit plus reçu de juifs étrangers à Ribauvillé.

HAUT-RHIN. — Série E.

E. 1809. (Liasse.) — 51 pièces, papier; allemand.

1756-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Culte protestant. — État des réparations faites aux orgues de l'église luthérienne établie au château de Ribauvillé. — Lettre par laquelle la régence du duché de Deux-Ponts annonce à la chancellerie de Ribauvillé qu'elle tient à sa disposition une somme de 703 florins provenant d'une collecte qu'elle avait prescrite pour les frais de construction de l'église luthérienne seigneuriale de Ribauvillé.

E. 1810. (Liasse.) — 60 pièces, papier; allemand.

1684-1689. — Bailliage de Ribauvillé. — Affaires particulières. — Contestations entre les sieurs Wetzel, et fils, au sujet de l'héritage maternel. — Transaction provoquée entre eux par les soins du prince de Deux-Ponts.

E. 1811. (Liasse.) — 88 pièces, papier; allemand.

1776-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Notes sur les voyages entrepris, pour les intérêts de la seigneurie, par le conseiller Radius.

E. 1812. (Liasse.) — 92 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier; allemand et français; 2 sceaux.

1512-1645. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Traités et conventions avec des princes et seigneurs. — Relation de différences matières à traiter entre la seigneurie de Ribaupierre et le duché de Lorraine. — Transaction par jugement arbitral, entre Antoine, duc de Lorraine, d'une part, et Maximin, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, concernant : 1^e la direction et le redressement de la rivière dite Landbach ou Landwasser, qui sera de limite entre les territoires de Sainte-Marie-aux-mines (Alsace) et Saint-Blaise (seigneurie de Ribaupierre), d'une part, et Sainte-Marie-aux-mines et Sainte-Croix-aux-mines (duché de Lorraine), d'autre part; 2^e l'entretien des chemins et ponts et chaussées desdits territoires; 3^e le péage sur ledits chemins et ponts et chaussées; 4^e l'obligation, pour le seigneur de Ribaupierre, de payer les biens-fonds dont il aurait besoin pour y bâtrir des maisons à l'usage des mines de Fertruc; 5^e le droit, pour les sujets desdits lieux, de jouir en commun, des pâturages desdits territoires; — acte de ratification, par le duc de Lorraine, de ladite transaction. — Acte d'approbation et de ratification par le duc Antoine, de Lorraine, d'un traité conclu entre lui et le seigneur de Ribaupierre, concernant certains bans et usages du val de Lièpvre, de Sainte-Marie-aux-mines et de Fertruc.

E. 1813. (Liasse.) — 108 pièces, papier; allemand.

1469-1509. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Arpentages, délimitations. — Description des limites du ban d'Echery. — Description

On aussi Inv. manuscrit

détailée des limites des bans du château d'Eschery, et des villages de Saint-Blaise et de Saint-Guillaume ou Eschery, dans la vallée de Lièpvre. — Observations présentées par les officiers seigneuriaux, indiquant : 1^{re} la contenance des terrains seigneuriaux situés dans le bailliage de Sainte-Marie-aux-mines, concédés à différentes époques, à des particuliers dudit village, moyennant des rentes foncières, au profit de la seigneurie; 2^{re} les anticipations commises par lesdits particuliers sur les limites des forêts seigneuriales. — Correspondance entre les officiers seigneuriaux concernant l'abornement des terrains seigneuriaux concédés à différents particuliers, moyennant rentes. — Procès-verbal d'abornement des biens possédés à titre emphytéotique par Antoine Kropf, situés au lieu dit Gyprigerholz, ban de Sainte-Marie-aux-mines, et contigus à des biens seigneuriaux. — Délimitation des forêts seigneuriales situées au Rauenthal, vallée de Sainte-Marie-aux-mines, d'avec un corps de biens appelé Finchken, au Hederisch-Guth. — Correspondance concernant la replantation d'une pierre borne entre un terrain seigneurial et un champ appartenant à Chrétien Kreuscher, et situé au canton dit Rauenthal, ban de Sainte-Marie-aux-mines. — Avis des officiers seigneuriaux, extrait des protocoles de la chancellerie de Ribaupierre, relativement à une reconnaissance de limites et à une plantation de bornes à faire entre la propriété du sieur Farny, située à la source noire, dans le Linguth, finage de Sainte-Marie-aux-mines, et des propriétés seigneuriales y contiguës.

E. 1814. (Liasse.) — 175 pièces, papier; allemand.

1510-1513. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Arpentages, délimitations. — Description des limites du territoire de la commune d'Eschery. — Lettre écrite par Guillaume et Schmassmann, frères, seigneurs de Ribaupierre, à Jean, comte du Rhin, Sous-Prévôt d'Alsace, pour le prier d'ordonner à Henri de Rathsamhausen de s'occuper, le plutôt possible, de la vérification d'une contestation existant entre eux et les gens du comté palatin à Sainte-Croix-aux-mines (Lorraine), au sujet des limites de ce village du côté d'Eschery et Saint-Blaise. — Mémoires de Schmassmann (Maximin), seigneur de Ribaupierre, contenant différents articles de plaintes contre le duc de Lorraine, au sujet des limites de leurs territoires respectifs et notamment des limites du ban de Saint-Guillaume ou Eschery, dont dépendaient quinze maisons appelées communément Marienkirch, et de la montagne appelée de Sainte-Marie-Madeleine ainsi que du ban de Saint-Blaise. — Procuration donnée par Maximin, seigneur de Ribaupierre, au chevalier Jean-Jacques de Bergheim, au secrétaire Henri Kenel et à Thiébaut Walther, receveur général de la seigneurie, pour agir en son nom dans une contestation élevée

entre lui et le duc Antoine de Lorraine, au sujet des limites (ban Gerechtigkeit), dans la vallée de Lièpvre.

E. 1815. (Liasse.) — 132 pièces, papier; allemand et français.

1514-1532. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Arpentages, délimitations. — Transactions passées entre Antoine, duc de Lorraine, d'une part, et Maximin, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, réglant leurs droits respectifs sur la rivière dite Landbach, qui sert de limite entre les territoires de Saint-Blaise et Sainte-Marie-aux-mines (seigneurie de Ribaupierre), d'avec les territoires de Sainte-Croix-aux-mines et de Sainte-Marie-aux-mines. — Correspondance entre le Landrichter de Sainte-Marie-aux-mines (Alsace) et le seigneur de Ribaupierre, et entre ce dernier et les autorités de Sainte-Marie-aux-mines (Lorraine), concernant les limites entre ces deux territoires; ladite correspondance ayant pris naissance à l'occasion de l'arrestation faite, par le duc Landrichter, d'un marchand étranger dans la maison habitée par Sébastien Fürsté et que chaque partie prétendait être située sur son territoire. — Correspondance concernant des discussions entre les officiers seigneuriaux de Sainte-Marie-aux-mines, côté de l'Alsace, et ceux de Sainte-Marie, côté de la Lorraine, au sujet des limites entre les deux souverainetés, et notamment du côté de Wissembach et de Liversel, ban de Sainte-Marie.

E. 1816. (Liasse.) — 110 pièces, papier; allemand; 1 plan.

1533-1513. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Arpentages, délimitations. — Mémoire concernant douze maisons que la seigneurie de Ribaupierre prétendait être situées sur le territoire de Sainte-Marie-aux-mines (Alsace), et que les autorités lorraines prétendaient faire partie du territoire de Sainte-Marie-aux-mines (Lorraine); — plan desdites maisons et de leur emplacement. — Description des limites des territoires de Sainte-Marie-aux-mines, Eschery, Saint-Blaise, la Petite-Lièpvre et Fertuc, en vertu d'une ordonnance du roi du 27 septembre 1669, qui a réuni lesdits villages en une seule commune, sous le nom de Sainte-Marie-aux-mines. — Mémoire adressé par le conseiller Krober au conseil de régence de la seigneurie de Ribaupierre, au sujet : 1^{re} des anticipations que les autorités du duché de Lorraine commettent sur la section de Bréhagotte, dépendant du territoire de Sainte-Marie-aux-mines, en permettant à des particuliers d'y construire des maisons dont le nombre, qui était autrefois de six, se monte aujourd'hui à douze, lesquelles paient toutes des rentes foncières audit duché. — Procès-verbal de visite et de redressement des anticipations commises sur la rivière qui sert de limite entre Saint-Blaise (seigneurie de Ribaupierre) et Sainte-Croix-aux-mines (duché de Lorraine), à

partir du ruisseau dit Issembach, qui descend le long de la colline de Saint-Blaise. — Sentence du bailli d'Orbey portant : que « les véritables limites et séparation entre le val d'Orbey et celui de Sainte-Marie-aux-mines et Eschery sont les hauteurs suivant le dégout des eaux au Schnée-Schmelztz. »

E. 1817. (Liasse.) — 98 pièces, papier; allemand et français; 2 plans.

1537-1780. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Arpentages, déliminations. — Procès-bail de plantation de piquets dans le ruisseau dit Issembach, entre Saint-Blaise (Alsace) et Sainte-Croix-aux-mines (Lorraine). — Description des bornes délimitatives à replanter entre les territoires des communes du bailliage de Sainte-Marie-aux-mines et le duché de Lorraine, extraite des protocoles de la seigneurie de Ribaupierre y relatifs. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et le duché de Lorraine, au sujet d'un révervoir établi par la communauté de Sainte-Croix-aux-mines (Lorraine), dans la rivière dite Landbach, qui sert de limite entre cette commune et celle de Saint-Blaise (Alsace), révervoir dont la seigneurie de Ribaupierre demande la démolition, prétendant qu'il est établi sur terre d'Alsace et occasionne des inondations sur le territoire de Saint-Blaise. — Informations et résolutions pour le redressement de bornes délimitatives du territoire de Sainte-Croix-aux-mines (duché de Lorraine) et de celui de Sainte-Marie-aux-mines (seigneurie de Ribaupierre). — Correspondance concernant la construction d'un mur de quai dans la rivière dite Landbach, séparative du ban de Sainte-Marie (Alsace) d'avec celui de Sainte-Marie (Lorraine).

E. 1818. (Liasse.) — 75 pièces, papier; allemand.

1583-1713. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Descriptions de biens. — Description de différents cours et biens seigneuriaux en dépendant, situés dans le bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

E. 1819. (Liasse.) — 106 pièces, papier; allemand.

1516-1518. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Lièpvre. — Relation, adressée à l'Empereur, par les membres de la commission impériale, des résultats des entretiens qui ont eu lieu entre les envoyés de la seigneurie de Ribaupierre et ceux du duché de Lorraine, concernant la propriété du village de Leberthal (vallée de Lièpvre), revendiquée par les princes d'Autriche et les seigneurs de Ribaupierre, d'une part, et par le duc de Lorraine, d'autre part.

E. 1820. (Liasse.) — 162 pièces, papier; allemand.

1398-1455. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Baux et admodiations. — Baux et dmodiations d'un corps de biens appelé Landhauss, situé

dans la vallée de Sainte-Marie, appartenant à la seigneurie de Ribaupierre.

E. 1821. (Liasse.) — 148 pièces, papier; allemand.

1458-1580. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Baux et admodiations. — Bail et état descriptif des moulins à farine et à tan et du foulon de Sainte-Marie-aux-mines. — Baux : — de quatre chaumes sur le Bluttenberg, ban de Sainte-Marie-aux-mines; — de la métairie dite Muesberg; — de 6 ans, passé par la seigneurie, au profit de Joseph Michel, d'un petit jardin à la Petite-Lièpvre, moyennant un canon annuel de 5 livres; — de maisons et biens-fonds dépendant des mines de Sainte-Marie et situés à Sainte-Marie et à Petite-Lièpvre; — de la cantine de Fertruc; — du verger appartenant à la maison seigneuriale appelée Herrenhaus et située à Fertruc; — d'un quartier dans la maison dite Forlebach ainsi que de la place appelée Leonard-Pochmerck-Platz; — d'une petite place au lieu dit Rauenthal, en deçà du moulin dit Ferbmühl; — — de la cantine de Saint-Léonard.

E. 1822. (Liasse.) — 123 pièces, papier; allemand.

1581-1671. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Baux. — Location d'une baraque et d'une place en dépendant appelées Saint-Léonard-Zechen-Haus, à Sainte-Marie-aux-mines. — Baux : — de la maison dite Kohlhaus, située à Altweyer; — de la métairie appelée Klottenberger-Melkerey et de ses dépendances, située à Eschery; — de la maison seigneuriale appelée Landhaus; — de 9 années, du bien seigneurial situé sur la petite hauteur de Sainte-Marie et appelé autrefois Betschi-Guth; — du bien seigneurial dit Sitten-Guth, situé à Fertruc; — correspondance relative à ce bail.

E. 1823. (Liasse.) — 116 pièces, papier; allemand.

1673-1718. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Baux. — Locations : — d'une carrière de pierres à chaux appartenant à la seigneurie et située au lieu dit Sitten-Guth, ban de Sainte-Marie-aux-mines; — d'un champ situé au lieu dit Barbara-Stollen, à Sainte-Marie-aux-mines; — de deux terrains incultes situés au lieu dit Liverselle, ban de Sainte-Marie-aux-mines. — Baux et admodiations : — de la métairie dite Kälberlager, située dans la vallée de Sainte-Marie-aux-mines; — de la métairie dite Adelsbach, située dans la vallée de Sainte-Marie-aux-mines; — d'un jardin seigneurial, situé entre le grand chemin et la rivière, à Eschery, ban de Sainte-Marie-aux-mines.

E. 1824. (Liasse.) — 111 pièces, papier; allemand.

1719-1761. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Baux et admodiations. — Baux : — de

Inventaire manuscrit

la métairie dite Bötschy, située sur la petite hauteur de Sainte-Marie-aux-mines; — du pâturage dit Schwartzenberg, ban de Sainte-Marie-aux-mines; — de certaines barraques, jardins et terres épars, situés aux lieux dits Rauenthal et Petite-Lièpvre, vallée de Sainte-Marie-aux-mines; — d'un bien seigneurial appelé Gretschy, situé à la Petite-Lièpvre.

E. 1825. (Liasse.) — 150 pièces, papier; allemand.

1762-1785. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Baux: — de logements dans la maison seigneuriale dite Herrenhaus, et des jardins et autres biens en dépendant, le tout situé dans la section de Fertruc; — de scieries, foulon et huilerie situés sur le ban de Sainte-Marie-aux-mines; — de la métairie dite Blutenberg, située dans la vallée de Sainte-Marie; — de la métairie dite Reynerberg, située au canton de Saint-Philippe, section d'Eschery; — de la métairie dite Heiderisch-Guth, située à Eschery; — de biens dépendant des mines de Sainte-Marie et de Lièpvre; — de 6 années, au profit de Joseph-Jean Claude, d'une habitation au hockard de Saint-Nicolas, à Petite-Lièpvre, moyennant un canon de 52 livres.

E. 1826. (Liasse.) — 107 pièces, papier; allemand.

1456-1783. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Baux. — Remises de canons. — Réclamations adressées à la seigneurie de Ribaupierre par des fermiers seigneuriaux du baillage de Sainte-Marie, aux fins d'obtenir la remise de partie de leurs canons. — Demande de Joseph Miclo, locataire de l'huilerie et du moulin à tan seigneuriaux de Sainte-Marie-aux-mines, aux fins d'obtenir la remise de son loyer, pour cause de manque d'eau.

E. 1837. (Liasse.) — 112 pièces, papier; allemand.

1570-1599. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Baux emphytétiques. — Baux emphytétiques, passés successivement par la seigneurie de Ribaupierre, au profit de divers particuliers, du moulin seigneurial situé sur le ban de Sainte-Marie-aux-mines, du côté de la Lorraine.

E. 1828. (Liasse.) — 128 pièces, papier; allemand; 3 plans.

1600-1786. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Baux emphytétiques et aliénations. — Demande adressée à Chrétien, prince palatin du Rhin, seigneur de Ribaupierre, par Christophe-Frédéric Schreiber, administrateur des mines de Sainte-Marie, aux fins d'obtenir la concession, à titre emphytéotique, de trois terrains seigneuriaux incultes, situés à la source noire ou Rauenthal,

ban d'Eschery; — avis des officiers de la seigneurie desquels il résulte que les trois terrains dont il s'agit contiennent l'un 43 ackers, l'autre 4 schatz et le troisième 1 acker et 3 schatz, ensembles 46 ackers (l'acker à 6 schatz et le schatz à 30 porches); — plans desdits terrains; — procès-verbal de description et d'abornement desdits terrains; — contrat emphytéotique passé par le prince Chrétien III, seigneur de Ribaupierre, au profit dudit sieur Schreiber, des trois terrains mentionnés ci-dessus, avec le droit d'y construire des maisons, granges et écuries, d'y tenir 10 pièces de bête à cornes et de les envoyer au pâturage commun, moyennant un canon emphytéotique de 5 florins 1 batz; — acte de vente desdits terrains et des bâtiments en dépendant, passé par les héritiers dudit Schreiber, en faveur de Léonard Farny, pour une somme de 7,000 livres tournois.

E. 1829. (Liasse.) — 140 pièces, papier; allemand; 1 plan.

1529-1651. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Acquisitions. — Acquisition, pour le seigneur de Ribaupierre, du moulin de Sainte-Marie, avec la maison et le jardin, provenant de Mathieu Rotermel, auquel moulin payait 4 quartel de grains de canon au seigneur. — Contrat d'acquisition d'une pièce de forêts située sur le territoire de Sainte-Marie-aux-mines, au canton dit Trimbacher-Feld, au-dessus de la forêt seigneuriale dite Rabau, passé par David Schertz, au profit de la seigneurie de Ribaupierre, pour la somme de 48 livres. — Contrat d'acquisition d'un pré situé à Sainte-Marie-aux-mines, et provenant de David Benoît. — Autorisation d'acquérir, pour la seigneurie, Zillarder-Guth, provenant de Jean Hotz. — Contrat de vente passé par Chrétien Berguer et sa femme, au profit de la seigneurie de Ribaupierre, d'une maison avec un petit jardin potager en dépendant, plus un jardin verger, trois pièces de pré et trois pièces de champ, le tout situé sur le territoire de Petite-Lièpvre, moyennant la somme de 2,400 livres. — Acquisition, par la seigneurie, d'un corps de biens appelé Reignerberg, provenant de Pierre Benoît et situé sur le ban de Sainte-Marie; — plan dudit corps de biens. — Contrat de vente passé par Pierre Benoît et sa femme, au profit de la seigneurie de Ribaupierre, d'une maison avec écuries, granges, prés, champs et forêts, contenant ensemble trente-trois journaux, le tout situé au ban d'Echer, moyennant une somme de 3,650 livres.

E. 1830. (Liasse.) — 128 pièces, papier; allemand.

1652-1684. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Acquisitions. — Contrat d'acquisition, passé par les sieurs Genois et Gossat, au profit de la seigneurie de Ribaupierre, des trois quarts du bien appartenant à Sitten-Guth, situé à Fertruc; — correspondance relative à cette acquisition.

von ausm

E. 1831. (Liasse.) — 165 pièces, papier; allemand.

1693-1699. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

— Titres de propriété. — Acquisitions. — Contrat d'acquisition, passé par Joseph Ancel, au profit de la seigneurie de Ribaupierre, du quart du bien appelé Sitten-Guth, situé à Fertruc; — correspondance relative à cette acquisition; — acte de partage dudit bien passé entre les héritiers de Nicolas Ancel. — Projet d'acquisition du moulin Boderen, sis à Sainte-Marie.

E. 1832. (Liasse.) — 122 pièces, papier; allemand.

1700-1722. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

— Titres de propriété. — Acquisitions. — Contrats d'acquisition, passés au profit de la seigneurie de Ribaupierre : 1^e d'une scierie avec la moitié d'un jardin et une maison provenant de Jean Jenth; 2^e d'un foulon et d'une huilerie avec dépendances provenant de Jean-David Vouger, le tout situé sur le territoire de Sainte-Marie-aux-mines, lieu dit ouf des mat (sur le pré); — contrats d'acquisition des mêmes immeubles passés au profit desdits sieurs Jenth et Vouger. — Correspondance concernant l'acquisition faite par la seigneurie de Ribaupierre, d'une prairie avec une baraque en dépendant, contiguë au bien seigneurie appelé Heiderisch-Guth, situé au Rauthenthal, ban de Sainte-Marie-aux-mines. — Contrat de vente passé au profit de la seigneurie, par le maire de Sainte-Croix-en-Lorraine, d'un foulon situé à Sainte-Blaise, moyennant la somme de 448 livres. — Contrat de vente, passé au profit de la seigneurie, par les conjoints Breitfeld, de trois quarts de journaux de forêt de sapins situés au ban d'Eschery, au canton dit Faux, communément appelé la colline des oiseaux, moyennant la somme de 500 livres. — Acquisition, au profit de la seigneurie, de 5 viertzel d'une forêt de chênes contiguë au Rabacco, ban de Sainte-Marie, provenant de Jean Schertz.

E. 1833. (Liasse.) — 135 pièces, parchemin; 42 pièces, papier; allemand et français; 1 sceau.

1700-1750. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

— Titres de propriété. — Acquisitions. — Contrats passés entre particuliers. — Ventes : — par Susanne Lorentz, veuve de Jean Briquet, en son vivant maître maréchal à Sainte-Marie-aux-mines, à Adolphe Schmitt, marchand tanneur à Sainte-Marie, de la moitié d'un pré situé au finage d'Eschery, de la contenance de 6 jours, moyennant la somme de 465 livres tournois, plus quatre pairens de souliers et le vin à discréption. — Procès-verbaux d'encheres de maisons.

E. 1834. (Liasse.) — 84 pièces, papier; allemand; 2 plans.

1747-1752. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

— Titres de propriété. — Échanges. — Avis des officiers seigneuriaux de Ribaupierre adressés à leur seigneur, extraits

des protocoles de la chancellerie, concernant un échange fait entre la seigneurie de Ribaupierre et le sieur Schreiber, administrateur des mines de Sainte-Marie, et par lequel ce dernier a cédé à ladite seigneurie, à titre d'échange, deux portions de forêts de chênes enclavées dans les forêts seigneuriales, et a reçu, en contre-échange, de la même seigneurie, une portion de forêt seigneuriale contiguë à sa propriété, le tout situé dans le val de Saint-Michel, ban de Sainte-Marie; — procès-verbaux de visite desdites portions de forêts; — procès-verbaux de plantation de bornes; — plans desdites portions de forêts.

E. 1835. (Liasse.) — 129 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand; 1 sceau.

1657-1755. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

— Titres de propriété. — Aliénations. — Revers par lequel le sieur Birquel, greffier - tabellion de Sainte-Marie-aux-mines, reconnaît que le seigneur de Ribaupierre lui a fait présent du bâtiment des prisons des mineurs dudit lieu, à condition de le restituer dans le cas où les mines seraient remises en bon état. — Contrat de vente, passé par la seigneurie, au profit de Paul Weber, le jeune, demeurant à Sainte-Marie, d'une maison avec petite maisonnette et jardin situés audit lieu, moyennant la somme de 2320 livres tournois, ladite maison étant affectée d'une rente foncière de 2 batz envers ladite seigneurie; — correspondance y relative. — Vente, par enclière, de plusieurs biens-fonds, situés au ban d'Eschery, appartenant en commun à la seigneurie de Ribaupierre et à Léonard Farny, dudit Eschery, savoir : 1^e une maison et un jardin situés au lieu dit Fanoux, adjugés à Jean Muller, moyennant la somme de 1061 livres; 2^e le tiers de 2 journaux de prés situés en la même section, adjugé à Jacques Carl, moyennant la somme de 415 livres; ledits immeubles étant chargés de 5 batz et 5 rappes de rentes foncières envers la seigneurie. — Contrat d'acquisition, pour Oswald Bär, du moulin seigneurial situé à Sainte-Marie-aux-mines, moyennant une somme de 660 florins.

E. 1836. (Liasse.) — 116 pièces, papier; allemand.

1785-1798. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

— Titres de propriété. — Aliénations. — Contrat de vente, passé par la seigneurie, au profit de Jacques Farny, menuier à Sainte-Marie, d'une maison située audit lieu, moyennant la somme de 2520 livres. — Demande de la veuve de Jean Bucht, aux fins d'obtenir la concession d'un ancien moulin à tan et à huile, sis à Sainte-Marie, près les fonderies ; — avis du prévôt des mines dudit lieu.

E. 1837. (Registre.) — In-4^e, papier, 412 feuillets; allemand.

1828-1845. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

— Titres de propriété. — Rentes foncières. — Urbaine intitulé

Inventaire manuscrit

Landbuch, contenant les rentes foncières en argent dues à la seigneurie de Ribaupierre sur des maisons et autres biens-fonds situés à Sainte-Marie, Fertruc, Bréhagotte, Geisberg et Saint-Philippe.

E. 1838. (Registre.) — In-4^e, papier ; 1465 feuillets ; allemand.

1520-1596. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Rentes foncières. — Urbaine et renouvellement général des rentes et revenus de la seigneurie dans le ban de Bréhagotte.

E. 1839. (Registre.) — In-4^e, papier ; 449 feuillets ; allemand.

1612-1634. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Rentes foncières. — Urbaine intitulé Landbuch contenant les rentes foncières en argent dues à la seigneurie sur des maisons et autres biens-fonds situés à Eschery, Petite-Lièpvre, Saint-Blaise, Bréhagotte et Liverselle.

E. 1840. (Registre.) — In-4^e papier ; 449 feuillets ; allemand.

1662-1678. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Rentes foncières. — Compte des rentes seigneuriales des vallées de Sainte-Marie et d'Eschery.

E. 1841. (Registre.) — In-4^e papier ; 402 feuillets ; allemand.

1678-1699. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Rentes foncières. — Comptes des revenus seigneuriaux de la vallée d'Eschery rendus par Jean Fattet.

copie E. 1842. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Constitutions de rentes actives. — Permission accordée à Hanso Louys de construire une grange, pour y loger des vaches et du foin, au lieu dit au Champ-la-châtre, ban d'Eschery, moyennant une rente annuelle de 8 gros de Lorraine. — Acte de concession de terrains seigneuriaux situés à Eschery, passé au profit de divers particuliers, moyennant des rentes en faveur de la seigneurie. — Constitution d'une rente foncière de 10 batz, sur 2 quarts de journées d'une forêt située à Eschery, et appartenant à Jean-Jacques, de la Petite-Lièpvre. — Description de rentes foncières constituées sur les terrains des villages de Saint-Guillaume et de Saint-Blaise. — Spécification des rentes appartenant à la seigneurie dans le village d'Eschery, avec l'indication des différents changements qu'ils ont subis depuis l'année 1580 jusqu'à l'année 1650. — Procès-verbal de visite des biens seigneuriaux situés dans le bailliage de Sainte-Marie-aux-mines et possédés par différents particuliers moyennant des rentes foncières. — Renseignements fournis par le receveur du bailliage de Sainte-Marie sur les rentes foncières dues à la seigneurie dans le même bailliage.

E. 1842. (Liasse.) — 111 pièces, papier ; allemand.

1542-1727. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

Titres de propriété. — Constitutions de rentes actives. — Constitutions : — de rentes, en faveur de la seigneurie, sur des maisons, jardins, prés et terres situés dans le ban de Sainte-Marie ; — d'une rente foncière d'un demi-florin payable par Jean Eymer, de Sainte-Marie, pour une grange située audit lieu ; — d'une rente foncière de 6 sous, payable par Jean Autenat, de Petite Lièpvre, pour un hangard situé audit lieu ; — d'une rente foncière de 3 sous, payable par David Kohler, maréchal à Fertruc, pour une écurie située audit lieu. — Projet présenté au seigneur de Ribaupierre par le conseiller Radius, tendant au renouvellement du bailliage de Sainte-Marie.

1635-1762. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

1226-1749. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Rentes actives. — Affaires contentieuses. — Rapports des officiers seigneuriaux relatifs à paiement de rentes foncières dues par Jean-Michel Paine sur deux maisons sises à Eschery et qu'il refusait de payer. — Réclamation de la femme Gerber, de Petite-Lièpvre, portant qu'on lui réclamait à tort une rente d'un florin pour une maison chargée seulement d'une rente d'un demi-florin d'une poule.

E. 1845. (Liasse.) — 107 pièces, papier ; allemand.

1699-1714. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

Titres de propriété. — Créesances. — Obligations passées par Frédéric Farny, ex-fermier de la scierie seigneuriale Sainte-Marie, au profit de la seigneurie, et portant un principal de 498 livres 13 sous 5 deniers.

E. 1846. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; allemand ; 1 plan.

1342-155. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines.

Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Aborments, délimitations. — Rapport adressé à la chancellerie Ribaupielle, relativement à une anticipation commise sur une forêt seigneuriale, située à Eschery, par Frédéric Fichtel, dont le terrain est contigu à ladite forêt ; — plan dudit terrain. — Observations des officiers seigneuriaux de Ribaupielle, relativement à des anticipations commises sur les forêts seigneuriales de Sainte-Marie et de Saint-Blaise par divers particuliers. — Observations présentées par les officiers seigneuriaux de Ribaupielle, indiquant : 1^{re} la contenance des terrains seigneuriaux situés dans le bailliage de Sainte-Marie-aux-mines, contigus aux forêts seigneuriales, et cédés, à différentes époques, à des particuliers du bailliage, moyennant des rentes au profit de la seigneurie ; 2^{re} les anticipations commises par ledits particuliers sur les forêts seigneuriales. — Procès-verbaux d'abornement.

von aum

terrain boisé contenant 180 perches, appartenant à Jacques Bourvier, et situé au Rau d'Espinat, val de Sillat, et contigué à une forêt seigneuriale ; — d'un jardin appartenant à Jean et à Jean-Jacques Bourvier, situé au canton dit Sillat, et contigu à la forêt seigneuriale ; — des biens appartenant aux héritiers Kohr, situés dans le Issenheimberg, ban de Sainte-Marie-aux-mines et contigu à la forêt seigneuriale. — Correspondance entre les officiers du bailliage et les conseillers de la seigneurie à Ribauvillé, au sujet d'une anticipation commise par le sieur Carl sur la forêt seigneuriale sur la Seillard, à la Rochette, par suite de incertitude des limites existant entre cette forêt et la propriété dudit sieur Carl ; — indemnité accordée à la seigneurie pour la valeur des arbres enlevés par le même individu.

E. 1847. (Liasse.) — 107 pièces, papier ; allemand.

1642-1653. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Aborments, délimitations. — Lettre adressée aux conseillers de la seigneurie à Ribauvillé par le sieur Schreiber, concernant les anticipations commises sur la forêt seigneuriale située sur le Oberdorf-Kopf, ban de Sainte-Marie-aux-mines, par Valentin Kauffmann. — Procès-verbaux d'abornement : — d'un champ appartenant au sieur Wrichard du Perron, et contigu à la forêt seigneuriale située au lieu dit Rabaco ou Katzen-Acker, ban de Sainte-Marie. — État dressé par le maître forestier seigneurial, indiquant les particuliers dont les propriétés sont contiguës aux forêts seigneuriales du bailliage de Sainte-Marie et dont les limites ne sont pas terminées. — Reconnaissance des limites entre la forêt seigneuriale située dans le Sillat, ban d'Eschery, et la propriété du sieur Unger, située au canton dit Schaffhaus, qui y est contigu ; — correspondance à ce sujet.

E. 1848. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1688-1755. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Aborments, délimitations. — Procès-verbaux d'abornement de forêt seigneuriale, dite Bannwald, située à Fertruc, d'avec ses propriétés particulières y attenantes ; — correspondance au sujet.

E. 1849. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; allemand.

1627-1708. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Comptabilité. — Comptes communaux, dits des Haimbourg (assezurs du prévôt), présentés à la Chambre forestale du comté de Ribauvierre, contenant les recettes et dépenses relatives aux forêts seigneuriales des vallées de Sainte-Marie et de Lièpvre.

E. 1850. (Liasse.) — 140 pièces, papier ; allemand.

1600-1756. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Comptabilité. — États des revenus forestiers du seigneur de Ribauvierre, au val de Sainte-Marie, provenant de la pêche, des cantons de forêts et des pâturages de forêts admodiés annuellement.

E. 1851. (Liasse.) — 161 pièces, papier ; allemand.

1759-1760. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Comptabilité. — Comptes des revenus des forêts seigneuriales des vallées de Sainte-Marie et d'Eschery, rendus par le receveur général du comté de Ribauvierre, Jean-Frédéric Scheid.

E. 1852. (Liasse.) — 153 pièces, papier ; allemand.

1764-1766. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses des forêts seigneuriales des vallées de Sainte-Marie et d'Eschery, rendus par Jean Fattet.

E. 1853. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1762-1772. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Comptes des recettes et dépenses des forêts seigneuriales des vallées de Sainte-Marie et d'Eschery, rendus par Jean Fattet.

E. 1854. (Liasse.) — 118 pièces, papier ; allemand.

1773-1777. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses des forêts seigneuriales du val de Sainte-Marie, présentés à la chancellerie par Jean Fattet.

E. 1855. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; allemand.

1778-1785. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Comptabilité. — Journal des revenus du prince palatin de Birkenfeld dans les forêts du val de Sainte-Marie et d'Eschery.

E. 1856. (Liasse.) — 153 pièces, papier ; allemand.

1626-1782. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Comptabilité. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 1857. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; allemand.

1678-1786. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Comptabilité. — Protocoles de la chancellerie du comté de Ribauvierre, portant vérification des comptes forestiers.

Inventaire manuscrit

E. 1858. (Liasse.) — 144 pièces, papier; allemand.

1544-1608. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Ventes de bois. — Correspondance entre l'archiduc Ferdinand d'Autriche, roi des Romains, et Guillaume et Egenuolphe, seigneurs de Ribaupierre, au sujet d'une demande que l'Archiduc avait faite à ces seigneurs de lui céder, soit par vente, soit autrement, une de leurs forêts du val de Lièpvre, pour le service des mines dudit val. — Refus, par les seigneurs de Ribaupierre, de consentir à la cession demandée, par la raison qu'une trop grande consommation de bois causerait la ruine de leurs forêts, et, par suite, celle de leurs sujets. — Ventes, faites par les forestiers seigneuriaux, de bois provenant des forêts seigneuriales du bailliage de Sainte-Marie.

E. 1859. (Liasse.) — 120 pièces, papier; allemand.

1609-1652. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Ventes de bois. — États de bois provenant des forêts seigneuriales vendu à des communes et à des particuliers.

E. 1860. (Liasse.) — 146 pièces, papier; allemand.

1654-1655. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Ventes de bois. — États de bois provenant des forêts seigneuriales vendu à des communes et à des particuliers.

E. 1861. (Liasse.) — 152 pièces, papier; allemand.

1656-1667. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Ventes de bois. — Ventes de bois de chauffage et de marnage à des communes et à des particuliers. — Requête, présentée au seigneur par les bourgeois des vallées de Lièpvre et d'Eschery, aux fins que les bois de chauffage et de marnage des forêts seigneuriales leur soient vendus d'après l'ancienne taxe, à raison de 5 kreutzer la pièce de bois de sapin et de hêtre et de 8 kreutzer la corde.

E. 1862. (Liasse.) — 130 pièces, papier; allemand.

1658-1693. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Ventes de bois. — Ventes des bois de chêne de la forêt de Hederich, ban de Sainte-Marie.

E. 1863. (Liasse.) — 156 pièces, papier; allemand.

1697-1704. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Ventes de bois. — Adjudications et enchères des taillis de chênes du val de Sainte-Marie.

E. 1864. (Liasse.) — 171 pièces, papier; allemand.

1705-1708. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Ventes de bois. — Correspondance entre les officiers du seigneur et le prévôt de Sainte-Marie, Dieudonné, au sujet d'un canton de bois, situé entre Sainte-Marie et Eschery, que la seigneurie voulait vendre d'abord, mais dont elle ne céda ensuite que le bois et l'écorce aux sieurs Schmitt. — Permission accordée à David Divona et à Ulric Stenz de faire de l'écorce dans le bois du ban de Sainte-Marie, jusqu'à concurrence d'un somme de mille écus. — Ordre au sieur Kühlwein de céder à la vente des bois de la forêt seigneuriale touchant la partie du sieur Kropfen. — Adjudication d'une coupe de bois au canton de Bannwald. — Approbation d'une vente de bois situés au ban d'Eschery, canton Katzenacker. — Propositions de faire des coupes et de vendre du bois dans différents cantons du ban de Sainte-Marie; — avis des forestiers — décisions favorables de la chambre forestière. — Procédures de vente de bois des cantons de forêts appelés Ruppeneaux et Saint-Philippe. — États des ventes du menu bois du châble et du bois de délit. — Promesses de paiement pour bois acheté par des particuliers dans les forêts seigneuriales du ban de Sainte-Marie.

E. 1865. (Liasse.) — 144 pièces, papier; allemand.

1709-1730. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Ventes de bois. — États des ventes du bois des forêts du ban de Fertruc.

E. 1866. (Liasse.) — 155 pièces, papier; allemand.

1751-1757. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Délivrance de bois. — État du bois de compétence accordé à la veuve du conseiller de Schwengsfeld. — Listes: des habitants qui ont droit au bois de chauffage; — des fonctionnaires seigneuriaux qui ont droit au bois de compétence. — Demande en délivrance de bois de construction.

E. 1867. (Liasse.) — 129 pièces, papier; allemand.

1757-1763. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Délivrance de bois. — État du bois de compétence accordé aux paroissiens de l'Église réformée de Sainte-Marie. — Délivrance de bois pour réparations de ponts et de fontaines; — de sapins, pour décorer les autels, le jour de la Fête-Dieu; — de bois de compétence aux officiers seigneuriaux. — Correspondances et rescrits seigneuriaux concernant les mesures à prendre pour ménager les forêts seigneuriales et prévenir la trop grande consommation des bois délivrés aux mines ou aux habitants de Sainte-Marie.

von ausm

E. 1868. (Liasse.) — 146 pièces, papier; allemand.

1763-1767. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Délivrances de bois. — Délivrances de bois de chauffage et de marnage à la compagnie des mines du val de Sainte-Marie.

E. 1869. (Liasse.) — 155 pièces, papier; allemand.

1769-1780. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Délivrances de bois. — États des délivrances de bois de chauffage et de construction accordées aux communes et aux particuliers. — Délivrances : — de bois de chauffage aux officiers de police de la ville de Sainte-Marie; — de bois de marnage provenant du canton de forêt appelé Grand-Rhin. — Poursuites exercées contre plusieurs particuliers de Sainte-Marie qui, au lieu d'employer à la réparation de leurs maisons les bois provenant des forêts seigneuriales qui leur avaient été délivrés, les envoyèrent à la scierie, afin de les convertir en planches et de les vendre après.

E. 1870. (Liasse.) — 158 pièces, papier; allemand.

1770-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Délivrances de bois. — Affaires contentieuses. — Réclamations du greffier Eliptius et du juge des mines Linger qui avaient été privés, par les agents de la commune de Sainte-Marie, du droit de compétence qui leur revenait chaque année, en leur qualité d'officiers seigneuriaux; — requête adressée par les officiers à la seigneurie, aux fins d'obtenir du bois des forêts particulières, jusqu'à ce que les difficultés surviennent entre la seigneurie et la commune, au sujet de la possession des forêts, soient aplaniées.

E. 1871. (Liasse.) — 147 pièces, papier; allemand.

1785-1793. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Façonnage de bois. — Accords passés entre la seigneurie et différents particuliers, pour le façonnage du bois dans les forêts seigneuriales, moyennant 1 livre 12 sous la corde.

E. 1872. (Liasse.) — 153 pièces, papier; allemand.

1793-1797. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Transports de bois. — Accords passés entre la seigneurie et divers particuliers pour le transport des bois provenant des forêts seigneuriales.

E. 1873. (Liasse.) — 144 pièces, papier; allemand.

1817-1829. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Ventes de carbons. — Compte des carbons confectionnés et vendus aux forêts seigneuriales dites Bannwald et Hecko.

HAUT-RHIN. — Série E.

E. 1874. (Liasse*) — 116 pièces, papier; allemand.

1840-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Concessions de droits d'exploitation. — Lettre par laquelle le juge des mines de Sainte-Marie, Granet, réclame, de la seigneurie de Ribaupierre, un titre authentique constatant qu'elle a bien voulu lui céder, en paiement, le droit d'exploitation d'une forêt à elle appartenant et située au ban de Saint-Blaise, et supplie la seigneurie d'indiquer, dans l'acte, les tenants et aboutissants de la propriété et de lui accorder au moins dix ans pour l'exploitation, à cause des guerres permanentes.

E. 1875. (Liasse.) — 157 pièces, papier; allemand.

1854-1760. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Glandée. — Procès-verbaux d'admodiation de la glandée des forêts du ban de Sainte-Marie.

E. 1876. (Liasse.) — 140 pièces, papier; allemand.

1761-1773. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Glandée. — Procès-verbaux d'adjudication de la glandée dans les forêts des bans de Fertrus et de Saint-Blaise. — Certificats de non-existence de glands dans lesdites forêts.

E. 1877. (Liasse.) — 153 pièces, papier; allemand.

1540-1605. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Droits d'usage passifs et servitudes. — Descriptions. — Description des droits d'usage et des servitudes que possèdent les communes dans les forêts seigneuriales du bailliage de Sainte-Marie. — Conventions et règlements. — Convention passée entre l'archiduc Ferdinand d'Autriche, d'une part, et Guillaume, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, par laquelle la convention passée entre eux, le 22 juillet 1526, a été modifiée et interprétée de la manière suivante, savoir : que le seigneur de Ribaupierre fera la désignation des forêts dans lesquelles la compagnie des mines aura des droits d'usage, mais que ladite compagnie n'aura aucun droit d'usage dans le Eisenrain, qui est réservé pour l'usage des sujets dudit seigneur. — Convention passée entre l'archiduc Ferdinand d'Autriche, roi des Romains, d'une part, et Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, par laquelle les officiers des mines archiducales ont été autorisés à exercer les droits d'usage dans les forêts seigneuriales de la vallée de Liépvre et notamment dans celle appelée Ermelsbacherwald et située dans le Waltenthal. — Lettres écrites par l'archiduc Ferdinand d'Autriche, roi des Romains, et par les officiers de ses régences d'Innspruck et d'Ensisheim, à Guillaume, Eguenolphe et Eberhart, seigneurs de Ribaupierre.

Inventaire manuscrit

tendant à obtenir des droits d'usage dans une forêt seigneuriale de la vallée d'Eschery, pour en employer le bois à l'exploitation de la partie des mines archiducales située dans le val de Lièpvre; — refus des seigneurs de Ribaupierre fondés sur ce qu'une trop grande consommation de bois causerait la ruine de leurs forêts et, par suite celle de leurs sujets qui ont des droits d'usage dans les mêmes forêts; — convention conclue l'archiduc Ferdinand d'Autriche et Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, à la suite de nouvelles instances dudit archiduc, par laquelle les officiers des mines archiducales sont autorisés à exercer les droits d'usage dans un seul canton d'une forêt du val d'Eschery qui sera déterminée ultérieurement; — plaintes des habitants du val d'Eschery, au sujet de la disette des bois causée par les exploitations immorées et irrégulières faites pour le service des mines. — Observations sur les droits d'usage dus aux habitants de Sainte-Marie, d'Eschery et de Saint-Blaise, dans les forêts seigneuriales situées sur leurs territoires. — Consultations d'avocats au sujet des droits d'usage auxquels sont affectées les forêts seigneuriales du val de Sainte-Marie; — demandes formées par des particuliers de la ville de Sainte-Marie, aux fins d'obtenir des droits d'usage sur le bois de chêne; — mémoire de la seigneurie, tendant à prouver que le bois de chêne n'a jamais été délivré aux particuliers qu'à prix d'argent. — Demandes de droits d'usage. — Demande du receveur de l'église de Saint-Pierre à Eschery, aux fins d'obtenir gratuitement un droit d'usage dans un canton déterminé de la forêt seigneuriale d'Eschery, pour en employer le bois à la confection des bâches de ladite église; — contestation, à ce sujet, entre le demandeur et la seigneurie qui ne voulait accorder ledit droit d'usage que moyennant taxe.

E. 1878. (Liasses.) — 150 pièces, papier; allemand.

1379-1645. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Droits d'usage actifs. — Extances (cens). — Comptes des extances payées à la seigneurie par les habitants de Sainte-Marie, usagers dans les forêts du ban de ladite commune.

E. 1879. (Liasses.) — 125 pièces, papier; allemand.

1647-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Droits d'usage actifs. — Extances (cens). — Comptes des extances payées à la seigneurie par les habitants de Sainte-Marie, usagers dans les forêts des bans d'Eschery, Saint-Blaise et Fertruc.

E. 1880. (Liasses.) — 132 pièces, papier; allemand.

1550-1602. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Droit dit Stammgeld (toggage). — Avis sur le droit dit Stammgeld (toggage), payé pour les bois délivrés dans les forêts seigneuriales du ban de Sainte-Marie. — Lettre écrite à Eberhart seigneur de Ribaupierre, par laquelle le sieur Jacques Mähart se plaint de l'élevation du droit dit Stammgeld. — Requête présentée à Eberhart, seigneur de Ribaupierre, par les habitants de la communauté composée des métairies d'Eschery, Bréhagotte et Saint-Blaise, tendant : 1^{re} à être déchargés de la nouvelle taille ajoutée au droit dit Stammgeld; 2^e à ce que le droit dit Stammgeld, qui était autrefois de 3 pfennigs, monnaie de Strasbourg, et qui avait été porté au double, soit réduit à l'ancien taux de 3 pfennigs. — État des droits dits Stammgeld payés à la seigneurie par les habitants de Sainte-Marie, Bréhagotte, Saint-Blaise, Escher et Fertruc, pour bois délivrés dans les forêts des bans des dites communes.

E. 1881. (Liasses.) — 150 pièces, papier; allemand et français.

1730-1790. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Cantonnements. — Actes préparatoires du cantonnement administratif des forêts seigneuriales situées dans le val de Sainte-Marie, poursuivi, devant l'Intendance d'Alsace, entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et les communes du val de Sainte-Marie, usagères dans lesdites forêts, d'autre part: proposition dudit cantonnement par le seigneur de Ribaupierre; — autorisation dudit cantonnement par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 5 juin 1775; — offre faite par le seigneur de Ribaupierre d'abandonner en toute propriété aux communes usagères, la dixième partie des forêts dont s'agit, à l'effet d'affranchir le reste de ces forêts de tout droit d'usage et de mettre fin aux plaintes et discussions qui s'étaient élevées entre les deux parties, relativement au droit d'usage; — consultations d'avocats au sujet dudit projet de cantonnement; — mémoire des particuliers de la ville et de la vallée de Sainte-Marie, portant acceptation de la proposition dudit cantonnement; — requêtes adressées à l'Intendant d'Alsace tant par la seigneurie que par les communes, aux fins d'obtenir ledit cantonnement; — ordre donné par l'Intendant d'Alsace, de suspendre les opérations dudit cantonnement, à cause des troubles de la révolution.

E. 1882. (Liasses.) — 141 pièces, papier; allemand.

1508-1761. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Offices. — Personnel des gruyers. — Nominations des gruyers des forêts du bailliage de Sainte-Marie. — Lettre écrite au seigneur de Ribaupierre par Jean Raillart, nommé gruyer des forêts seigneuriales des vallées de Lièpvre et Eschery, aux fins qu'on lui remette le marteau forestier. — Personnel des maîtres forestiers. — Nominations de maîtres forestiers. — Recrit du duc Frédéric de Deux-Ponts concernant la nomination de quelques maîtres forestiers seigneuriaux et la fixation de leurs gages.

mon aum

E. 1883. (Liasse.) — 166 pièces, papier ; allemand.

1764-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Offices. — Personnel des chasseurs. — Nominations de chasseurs seigneuriaux. — Personnel des gardes-forestiers. — Nominations de gardes-forestiers à Sainte-Marie. — Demandes en augmentation de traitement, adressées par plusieurs gardes-forestiers de Sainte-Marie, Eschery, Saint-Blaise et Fertruc, à la Chambre forestière du comté de Ribaupierre.

E. 1884. (Liasse.) — 138 pièces, papier ; allemand.

1789-1799. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Chasse. — Procès-verbaux d'admodiation de la chasse des forêts des vallées de Sainte-Marie, Liépvre, Eschery, Bréhagotte, Saint-Blaise et Fertruc.

E. 1885. (Liasse.) — 127 pièces, papier ; allemand et français.

1751-1769. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Affaires contentieuses. — Contestation entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et Dominique Maire, père, Dominique et Joseph Maire, fils, et autres, tous du hameau de Faurupt, dépendance du village du Bonhomme, d'autre part : — rapports des maîtres-forestiers, portant que les habitants de Faurupt faisaient pâture leurs vaches au canton de forêt seigneuriale appelé Wiesten-Graben, situé sur le territoire d'Eschery, dépendance de Sainte-Marie, contrairement aux défenses réitérées de la seigneurie ; — procès-verbal d'une descente de lieux opérée par les forestiers seigneuriaux, accompagnés d'écureuils et de témoins, afin de saisir les vaches trouvées en délit et de mettre fin aux dévastations occasionnées par ledit pâturage dans les forêts ; — procès-verbal de saisie de quelques vaches ; — rapport sur une attaque, dirigée contre les forestiers seigneuriaux qui avaient saisi lesdites vaches, par une troupe d'habitants du hameau de Faurupt, qui, armés de tricots, de pierres, de fourches et même d'armes à feu, avaient repris leurs bestiaux et maltraité les gardes et les témoins ; — poursuites criminelles exercées par les officiers seigneuriaux contre lesdits Dominique Maire, père et fils, et leurs complices ; — jugement condamnant ledit Dominique Maire, père et fils, à quinze années de galères et à la flétrissure par la marque des lettres G. A. L., huit de leurs complices à neuf années de bannissement, et quatre autres à la réprimande ; — appel interjeté par lesdits habitants au Conseil Souverain d'Alsace ; — réduction, par le Conseil Souverain d'Alsace, des peines prononcées contre lesdits habitants ; — pourvoi formé par lesdits habitants devant la Cour de la Table de marbre de Metz ; — défense, faite

aux deux parties, par la Cour de la Table de marbre de Metz, qui reçut ledits habitants comme appelant de juge incompté, de se pourvoir ailleurs que devant elle, ladite défense étant fondée sur les lettres patentes du Roi, de 1698, qui maintenaient la seigneurie de Ribaupierre dans le droit de connaître des contestations en matière forestière, à condition que l'appel des jugements rendus par les officiers seigneuriaux ressortirait à la Table de marbre de Metz ; — mémoire de la seigneurie, soutenant que ledites lettres patentes ont été aboliées par un arrêt du Conseil d'État, du 29 novembre 1700, qui a supprimé la juridiction des Maîtrises des eaux-et-forêts d'Alsace sur les bois seigneuriaux, communaux et particuliers ; — pourvoi formé par la seigneurie devant le Conseil d'État, en règlement de juge.

E. 1886. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1770-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Affaires contentieuses. — Contestation entre le seigneur et la ville de Sainte-Marie, au sujet de l'exploitation des forêts, faite par le seigneur, pour le service des mines, exploitation à laquelle la ville s'était opposée, prétendant que les forêts lui appartenaien. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre, d'une part, et Joseph Valentin, d'Eschery, d'autre part, au sujet d'une anticipation que la seigneurie accusait le sieur Valentin d'avoir commise sur une forêt située au canton dit Fanoux, dans le Rauenthal, territoire d'Eschery ; — désistement, par la seigneurie, de ses prétentions.

E. 1887. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1551-1688. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Police des forêts. — Règlements. — Règlement fait par Eberhart, seigneur de Ribaupierre, pour la police des forêts seigneuriales du bailliage de Sainte-Marie, ledit règlement suivi d'une description indiquant de quelle manière les bois devront être délivrés dans les forêts. — Règlement arrêté entre Ferdinand, archiduc d'Autriche, et Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, pour la police des forêts seigneuriales destinées à fournir les bois nécessaires à l'exploitation des mines et autres usines du bailliage de Sainte-Marie.

E. 1888. (Liasse.) — 147 pièces, papier ; allemand.

1593-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Police. — Delits de pâturage. — Rapports des gardes forestiers sur les délit de pâturages commis par les habitants de Sainte-Marie, Eschery, Fertruc, Bréhagotte et Saint-Blaise, dans les forêts seigneuriales des bans des-

Inventory manuscript

dites communes. — Interrogatoires des habitants d'Eschery, prévenus de délits de pâturage dans la forêt du ban de ladite commune.

E. 1890. (Liasse.) — 158 pièces, papier ; allemand.

1762-1765. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Police. — Délits de pâturage. — États des amendes édictées pour délits de pâturage dans les forêts du ban de Sainte-Marie, extraits des protocoles des audiences de la chambre forestale du bailliage de Sainte-Marie.

E. 1890. (Liasse.) — 164 pièces, papier ; allemand.

1766-1769. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Police. — Délits de pâturage. — États des amendes édictées pour délits de pâturage dans les forêts du ban d'Eschery.

E. 1891. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1770-1774. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Police. — Délits de pâturage. — États des amendes édictées pour délits de pâturage dans les forêts du ban de Fertruc.

E. 1892. (Liasse.) — 169 pièces, papier ; allemand.

1774-1776. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Police. — Délits de pâturage. — États des amendes pour délits de pâturage dans les forêts du ban de Bréhagotte.

E. 1893. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1776-1783. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Police. — Délits de pâturage. — Poursuites exercées par la seigneurie : — contre Nicolas Grandjean et Antoine Petitcolas, du Bonhomme, pour délits de pâturage commis dans les forêts du ban de Sainte-Marie ; — contre différents habitants de Sainte-Croix-aux-mines, côté de Lorraine, accusés d'avoir commis des délits de pâturage dans les forêts seigneuriales du ban de ladite commune. — États des amendes édictées pour délits de pâturage dans les forêts du ban de Saint-Blaise, extraits des protocoles des plaidas annuels tenués par la Chambre forestale du bailliage de Sainte-Marie.

E. 1894. (Liasse.) — 163 pièces, papier ; allemand.

1785-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction

forestière. — Police. — Délits de pâturage. — Poursuites exercées par la seigneurie contre différents particuliers de Liépvre accusés d'avoir commis des délits de pâturage dans les forêts du ban de Petite-Liépvre.

E. 1895. (Liasse.) — 115 pièces, papier ; allemand.

1787-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Affaires criminelles. — Procès-verbaux d'une enquête faite par les maîtres forestiers de Sainte-Marie sur un incendie des forêts du ban de Leberthal, dans la vallée de Liépvre.

E. 1896. (Liasse.) — 140 pièces, papier ; allemand.

1846-1860. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâturages. — Baux et admodiations. — Baux des pâturages du val de Sainte-Marie.

E. 1897. (Liasse.) — 126 pièces, papier ; allemand.

1860-1867. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâturages. — Baux et admodiations. — Correspondance concernant l'admodiation de 4 gites sur le pâturage de la métairie du Bluttenberg.

E. 1898. (Liasse.) — 142 pièces, papier ; allemand.

1867-1872. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâturages. — Baux et admodiations. — Baux des pâturages des métairies dites Bluttenberg, situées sur le ban de Sainte-Marie.

E. 1899. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1873-1879. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâturages. — Baux et admodiations. — Baux de neuf ans, passés par la seigneurie au profit de deux communautés de Sainte-Marie et d'Eschery, des pâturages seigneuriaux situés dans leurs vallées respectives, moyennant un canon annuel de 160 livres ; — procès-verbaux de visite desdits pâturages.

E. 1900. (Liasse.) — 124 pièces, papier ; allemand.

1889-1896. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâturages. — Concessions et autorisations. — Demandes de différents particuliers, aux fins d'obtenir l'autorisation de faire pâture leurs chèvres sur un terrain inculte situé au canton dit Weistenloch, à côté de Kretsch, à la Petite-Liépvre. — Demandes des habitants de Saint-Blaise, aux fins d'obtenir le droit de faire pâture leurs chèvres sur un terrain inculte situé au canton dit Weistenloch, à côté de Kretsch, à la Petite-Liépvre. — Demandes des habitants de Saint-Blaise, aux fins d'obtenir le droit de faire pâture leurs bestiaux sur les communaux situés sur l'arrondissement de Sainte-Marie.

von aum

ndbach, au-dessus de la scierie. — Requête des habitants Bonhomme, tendant à obtenir l'autorisation de faire pâtre leurs bestiaux sur les bans d'Eschery et de la Petite-épvre. — Consentement donné par la communauté Eschery à ce que Michel Bedelsger jouisse du droit de pâture sur un canton de 10 arpents situé à la Goutte, ban Eschery, que le seigneur lui a concédé, sous la réserve que la communauté pourra joindre concurremment du droit de pâture dans ledit canton.

E. 1901. (Liasse.) — 136 pièces, papier ; allemand.

1616-1732. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Droits d'entrée. — Actes de répartition des droits d'entrée de pâture par les propriétaires des vaches.

E. 1602. (Liasse.) — 160 pièces, papier ; allemand.

1733-1740. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Droits d'entrée. — Partition des 600 florins pour droit d'entrée de pâture par les propriétaires des vaches.

E. 1903. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1569-1736. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Délimitations. — Règlement fait par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, concernant les limites des pâtures des communes de Sainte-Marie, Eschery, Fertruc et Bréhagotte, d'une part, et des communes de Fréland et Lapoutroye, d'autre part ; ledit règlement portant que les limites des pâtures desdites communes demeureront sur la hauteur, vers le Wechsel, le Linguth et le Bluttenberg, et, en avant, vers le Lemansfels, une auparavant, à la fonte des neiges, et comme il est usage dans les montagnes. — Descriptions des limites des pâtures des bans de Sainte-Marie et Alt-Eschery.

E. 1904. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1616-1749. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Droits d'usage. — Actes contentieuses. — Contestation entre la seigneurie Ribaupierre et les communes des vallées de Sainte-Marie et d'Eschery, au sujet des droits d'usage dans les pâtures desdites vallées ; — requête des officiers et des habitants de la communauté de Sainte-Marie adressée à l'Intendant d'Alsace aux fins d'obtenir le maintien desdits droits d'usage ; — exploit de l'assignation des officiers et habitants de ladite commune ; — ordonnance du subdélégué de l'Intendance d'Alsace, Gayot, permettant aux habitants Sainte-Marie de faire pâtre leurs bestiaux dans lesdits pâtures, pendant les mois de septembre, octobre, mars et avril de chaque année.

E. 1905. (Liasse.) — 136 pièces, papier ; allemand.

1513-1685. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Pâtures. — Parcours et vaine pâture. — Règlements. — Transaction passée entre Antoine, duc de Lorraine, d'une part, et Maximin, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, concernant le droit de parcours et de vaine pâture dans les pâtures de Sainte-Marie et de Sainte-Blaise, pour leurs sujets desdits lieux. — Règlement, rendu par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, qui permet aux habitants de Fréland et de Lapoutroye de joindre du parcours et de la vaine pâture dans les pâtures des bans de Sainte-Marie, Eschery et Fertruc, depuis la hauteur, vers le Wechsel, le Linguth et le Bluttenberg, jusqu'à la tête du Lehrmannsfelsen. — Requête, adressée au Prince de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, par plusieurs habitants de Sainte-Marie, tendant à ce qu'il soit défendu à tout particulier de faire parcours et vaine pâture à part et d'envoyer son bétail sur les héritages ayant que le troupeau communal n'y ait passé ; — ordonnance dudit prince conforme à la demande. — Réclamation adressée par plusieurs habitants de Sainte-Marie contre une défense faite, par le prévôt dudit lieu, aux propriétaires de champs et prés, de faire parcours et vaine pâture avant la fête de Sainte-Marie. — Règlement, pris par le grand bailli de la seigneurie de Ribaupierre, qui défend aux habitants du bailliage : 1^{re} d'envoyer les chevaux et bœufs en parcours et vaine pâture avec le troupeau des vaches ; 2^{me} d'envoyer les chèvres et bétail gras en parcours et vaine pâture ailleurs que sur bien propre. — Règlement, arrêté par le seigneur de Ribaupierre, pour le parcours et la vaine pâture des chèvres dans les pâtures du ban de Sainte-Marie. — Requêtes, présentées à la seigneurie par des habitants du bailliage de Sainte-Marie, concernant l'exécution des règlements sur le parcours et la vaine pâture des chèvres dans les pâtures du val de Sainte-Marie ; — correspondance entre les officiers seigneuriaux et rapports à ce sujet.

E. 1906. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1646-1749. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Pâtures. — Parcours et vaines pâtures. — Règlements. — Requêtes, adressées à la seigneurie de Ribaupierre, par les habitants du bailliage de Sainte-Marie, aux fins d'obtenir l'autorisation d'envoyer leurs bestiaux en parcours et vaine pâture dans les prés seigneuriaux dits Saint-Jacques et au-dessus du Vieux-Loup, à cause de la rareté des fourrages ; — décision de la seigneurie, conforme à la demande.

E. 1907. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1697-1714. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Pâtures. — Défrichements. —

Inventaire manuscrit

Demandes des habitants d'Eschery, Petite-Lièpvre, Saint-Blaise et Fertruc en autorisation de défricher les bois existant sur leurs prés et d'en convertir les terrains en pâtures, — décisions de la seigneurie conformes aux demandes.

E. 1908. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1570-1593. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Affaires contentieuses. — Plaintes adressées à Éguenolphe, seigneur de Ribaupierre, et à ses officiers, par les habitants du val de Sainte-Marie, au sujet des anticipations commises par les habitants du val d'Orbey sur les pâtures de la vallée de Sainte-Marie ; — lettres écrites au bailli d'Orbey par le maire d'Eschery, relativement à des saisies de bestiaux des habitants du val d'Orbey faites par les habitants d'Eschery ; — ordonnances du seigneur de Ribaupierre, réglant les limites des pâtures entre lesdites deux vallées. — Plaintes adressées au seigneur de Ribaupierre par les communes de Sainte-Marie, Bréhagotte et Eschery, contre David Schire, d'Eschery, au sujet du grand nombre de bestiaux que ce dernier avait établis sur son bien et qu'il faisait garder séparément. — Jugement rendu par la mairie d'Eschery, sur la requête des Heimboursgs d'Eschery et Bréhagotte, par lequel il a été 1^e défendu à Nicolas Jacot de faire pâture sur un pré en temps non permis ; 2^e permis de faire faucher le regain d'un autre pré en entier ou d'y faire pâture son bétail, mais non d'en faire faucher une partie et de faire pâture sur une autre partie. — Sentence défendant aux métayers d'Eschery de faire pâture leurs bestiaux ailleurs que dans les chaumes ou sur leurs propriétés. — Jugement rendu entre les trois quartiers de Petite-Lièpvre, portant que chaque quartier pourra faire garder son bétail, comme il lui plaira, sans pâtre commun. — Sentence rendue par la mairie d'Eschery, par laquelle il est ordonné aux métayers qui sont établis dans les granges et qui avaient coutume d'envoyer leur bétail sur les chaumes de l'y faire envoyer, comme de coutume, et à ceux qui n'y ont point de droit, d'envoyer leurs bestiaux avec le troupeau commun et non à part. — Arrêt par lequel le grand-bailli de la seigneurie de Ribaupierre adjuge à la seigneurie le droit de pâture sur des biens situés dans le ban d'Eschery, que lui contestaient les habitants de Petite-Lièpvre.

E. 1909. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1694-1717. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Affaires contentieuses. — Lettres adressées au seigneur de Ribaupierre par la communauté de Saint-Blaise et le sieur Heid de Heidenburg, concernant des plaintes formées par cette communauté contre ledit sieur Heid de Heidenburg, au sujet du trop grand nombre de bestiaux qu'il tenait, du préjudice que lesdits bestiaux portaient au troupeau communal et du refus qu'il

faisait de contribuer au salaire des vachers. — Contestation entre Nicolas Thiriet et consorts, demeurant à la Côte du territoire d'Eschery, d'une part, et Jean-Jacques et Jean Bontemps, de la Petite-Lièpvre, d'autre part, au sujet de la jouissance de pâture seigneurial du lieu dit la Côte. — Contestation entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et Dominique Maire, Nicolas Maire, Jean Bleq et Joseph Jean Claude, bourgeois du Bonhomme et Jean Petidemang, bourgeois de Lapoutroye, d'autre part, au sujet du pâture que ces derniers prétendaient avoir le droit d'exercer sur les bans d'Eschery et Sainte-Marie ; — arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, qui déboute lesdits bourgeois de leurs prétentions.

E. 1910. (Liasse.) — 162 pièces, papier ; allemand.

1718-1792. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Affaires contentieuses. — Contestation élevée entre le seigneur de Ribaupierre d'une part et les communes de Saint-Blaise et Fertruc d'autre part, au sujet du droit prétendu par ces communes d'abréuver leurs bestiaux aux fontaines dépendant de la ferme d'Adelsbach, situées dans le ban de Sainte-Marie ; — concession, par le seigneur de Ribaupierre, aux habitants du val de Sainte-Marie, de la permission d'abréuver leurs bestiaux aux fontaines sus-énoncées, mais à condition qu'ils s'abstiendront du pâturement dans ladite ferme ; réserve de liberté de révoquer cette permission ; — rapport sur un attroupement composé d'environ cent cinquante personnes de Saint-Blaise et de Fertruc qui a détruit, le 19 mai 1788, la clôture de l'enceinte de la ferme précitée, sur une longueur de 454 toises, et transporté les auges de l'abreuvoir de l'enceinte de la même ferme, en criant que le seigneur n'était plus maître, que le tout était à eux ; — poursuite extraordinaire exercée contre les auteurs dudit attroupement ; — sentence du 24 novembre 1788, condamnant les auteurs dudit attroupement à l'amende et en des dommages intérêts envers le seigneur ; — appel de ladite sentence interjeté en 1791, par les habitants de Saint-Blaise Fertruc.

E. 1911. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; allemand.

1692-1785. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Servitudes. — Droit de passage. — Jugement rendu entre Claude Perrochet et consorts, propriétaires de métairies situées à la Côte et à la Haute-Broque, à Eschery, demandeurs, d'une part, et la communauté de Liverselle, d'autre part, au sujet d'un droit de passage sur les héritages de quelques particuliers que les demandeurs réclamaient pour leur bétail, ledit jugement accordant auxdits demandeurs le droit de passage sur les héritages précités. — Autorisation, accordée par la seigneurie aux fermiers de Bluttenberg, de passer avec leurs bestiaux par le canton dit Kessel, ban de la Petite-Lièpvre.

von
auch

E. 1912. (Liasse.) — 155 pièces; papier; allemand.

1239-1761. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Troupeaux séparés. — Règlement désignant les métayers et autres particuliers de Sainte-Marie qui ont droit de tenir des troupeaux séparés ou troupeau commun. — Requêtes de différents habitants de Sainte-Marie tendant à ce qu'il soit défendu aux métayers de tenir des troupeaux à part; désignation de ces métayers. — Décision de la seigneurie ordonnant à tous les particuliers du baillage de Sainte-Marie qui prétendent avoir le droit de tenir des troupeaux à part, de produire leurs titres justifiant ce droit. — Ordre, adressé par la seigneurie au prévôt de Sainte-Marie, de faire le dénombrement de tous ceux qui avaient le droit de tenir des troupeaux à part. — Autorisation, donnée à la Grange de la Chaume, à Eschery, appartenant à Pot d'Argent, de tenir un troupeau à part. — Demande des habitants de Petite-Lièvre tendant à être autorisés à tenir un troupeau à part; — autorisation conforme à la demande.

E. 1913. (Liasse.) — 129 pièces, papier; allemand.

1515-1648. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Débits. — Rapports: — sur des anticipations et délits commis sur les pâtures seigneuriales du Bluttenberg, dans le Rauenthal, ban de Sainte-Marie; — sur un délit de pâture commis dans une forêt seigneuriale dite Lingot, près Eschery. — Jugement rendu contre différents particuliers du baillage, pour délits de pâture.

E. 1914. (Liasse.) — 153 pièces, papier; allemand.

1649-1789. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pâtures. — Débits. — Lettre écrite à Schmassmann, seigneur de Ribaupierre, par le prévôt de Sainte-Marie (Lorraine), portant que c'est contre sa volonté que les habitants dudit lieu font pâture leurs bestiaux sur le territoire de Saint-Blaise. — Ordre des officiers de la seigneurie qui défendent aux fermiers de la métairie dite Bluttenberg, de continuer à faire pâture, en contravention, leurs bestiaux dans le canton dit Rauenthal-Kessel, ban de Sainte-Marie; — réclamations des fermiers à ce sujet.

E. 1915. (Liasse.) — 136 pièces, papier; allemand.

1513-1557. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Rivières. — Règlements de limites. — Rivière dite Landbach. — Transactions et nominations d'arbitres, passées entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et le duc de Lorraine, d'autre part, pour régler: 1^{re} leurs droits respectifs sur la rivière dite Landbach, qui sert de limite entre les

territoire de Saint-Blaise et de Sainte-Marie (Alsace), d'une part, et de Sainte-Croix-aux-mines et de Sainte-Marie (Lorraine), d'autre part. — Transaction passée entre le duché de Lorraine et la seigneurie de Ribaupierre, portant que la rivière dite Landbach, qui sépare les deux territoires respectifs aura 20 pieds de largeur, et que, pour la contenir dans cette largeur, il sera construit sur ses deux rives des murs ou Zeiner, aux frais des propriétaires riverains.

E. 1916. (Liasse.) — 128 pièces, papier; allemand; 1 plan.

1358-1762. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Rivières. — Règlements de limites. — Rivière dite Landbach. — Procès-verbal de visite et de redressement des anticipations commises sur la rivière dite Landbach, qui sert de limite entre Saint-Blaise (seigneurie de Ribaupierre) et Sainte-Croix-aux-mines (Lorraine), à partir du ruisseau dit Isembach, qui descend le long de la colline de Saint-Blaise. — Plainte portée par le sieur Saur, contre des entreprises faites sur le Landbach par le sieur Haberstich. — Rapport constatant une anticipation commise, sur la rivière dite Landbach, à Sainte-Marie, partie de Lorraine, par Thomas Clovis qui y a construit une muraille; — plan du cours de ladite rivière audit lieu. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et le duché de Lorraine, au sujet d'un reversoir construit par la communauté de Sainte-Croix-aux-mines (Lorraine), dans la rivière dite Landbach, qui sert de limite entre cette commune et celle de Saint-Blaise (Alsace), reversoir dont la seigneurie de Ribaupierre demandait la démolition, prétendant qu'il était établi sur terre d'Alsace et occasionnait des inondations sur le territoire de Saint-Blaise.

E. 1917. (Liasse.) — 140 pièces, papier; allemand.

1523-1604. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Rivières. — Usines. — Rivière dite Landbach. — Promesse, faite par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, aux meuniers établis à Sainte-Marie, de ne laisser, sans une nécessité absolue, aucun nouveau moulin audit lieu, sur la rivière dite Landbach, à condition que la rente annuelle due par chacun de ces meuniers soit augmentée d'un sac de seigle. — Autorisations accordées par la seigneurie de Ribaupierre à différents particuliers, pour la construction d'usines sur la rivière dite Landbach, moyennant des reutes annuelles à payer à la seigneurie, pour droit de cours d'eau.

E. 1918. (Liasse.) — 159 pièces, papier; allemand.

1604-1765. — Baillage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Rivières. — Usines. — Rivière dite Landbach. — Procès-verbaux de visite relatifs

Inventaire manuscrit

à une contestation qui s'était élevée entre le duché de Lorraine et la seigneurie de Ribaupierre, au sujet d'un foulon que le sieur Loffet avait établi, avec la permission des autorités du duché de Lorraine, sur la rivière dite Landbach, à Sainte-Marie, partie de Lorraine; — transaction, passée entre les officiers du duché de Lorraine et ceux de la seigneurie de Ribaupierre, par laquelle il a été convenu qu'on laisserait subsister le foulon dont il s'agit, attendu que la démolition causerait la ruine du sieur Loffet, mais à la condition que ce dernier en paierait à la seigneurie une rente foncière annuelle de 1 florin, valeur d'Alsace, et indemniserait tous les usiniers et riverains du Landbach des dommages que l'établissement dudit foulon pourrait occasionner.

E. 1919. (Liasse.) — 144 pièces, papier; allemand.

1769-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Rivières. — Usines. — Rivière dite Landbach. — Autorisations données par la seigneurie à différents particuliers, acquéreurs d'usines situées sur le Landbach, au lieu dit Matten-Boch-Merck, d'établir des martinets à trois roues.

E. 1920. (Liasse.) — 151 pièces, papier; allemand.

1774-1780. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Rivières. — Usines. — Rivière non indiquée. — Autorisations, accordées par la seigneurie de Ribaupierre, à différents particuliers, pour la construction d'usines sur des rivières non indiquées, moyennant des rentes annuelles à payer à la seigneurie pour droit de cours d'eau. — Concession, passée par la seigneurie, au profit de Nicolas Schein, Thomas Molleth, Erard Elter et Dietrich Walther, d'une place située sur une rivière, entre Eschery et Sainte-Marie, pour y établir un battant d'écorce, moyennant une rente annuelle de 2 florins. — Demande, formée par Oswald Bar et Ulric Stenzl, aux fins d'obtenir l'autorisation d'établir une usine à tan, sur une rivière non indiquée entre le canton dit la Fleur et Sainte-Marie; — opposition contre cet établissement formée par différents habitants de Sainte-Marie. — Demande de Sébastien Collignon, tendant à être autorisé à construire une scierie sur une rivière non indiquée, à Fertruc. — Avis des officiers seigneuriaux, sur la demande formée par Jean Boulanger, aux fins d'obtenir l'autorisation de construire un moulin à farine, à un tournant, sur une rivière non indiquée, à Eschery. — Demande, formée par la veuve de Salomon Schott, boulanger à Saint-Blaise, aux fins d'être déchargée de la rente de 15 livres dont était chargé le moulin à farine possédé par ledit Schott, sur une rivière non indiquée, dans le territoire de Sainte-Marie, attendu l'inconvenance dudit moulin.

E. 1921. (Liasse.) — 144 pièces, papier; allemand.

1780-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Rivières. — Usines. — Rivières non indiquées. — Transaction passée entre le duché de Lorraine et la seigneurie de Ribaupierre, portant que la vanne ou digue, qui conduit les eaux de la grande rivière dans le canal qui fait aller les usines situées sur les territoires de Sainte-Croix (Lorraine) et de Saint-Blaise (Alsace), sera entretenue et rétablie, le cas échéant à frais communs, par moitié, par les propriétaires desdites usines et qu'il en sera de même des ponts qui se trouvent sur ledit canal. — Demande des sieurs Steffan et Zeller, adressée à la seigneurie, pour obtenir l'autorisation d'établir une roue à la planchisserie qu'ils tiennent, en baï de Jacques Farmy, sur la rivière, dans le territoire de Fertruc, se fondant sur ce qu'une pareille autorisation avait déjà été accordée précédemment au sieur Farmy et sur ce que l'établissement est encore chargé maintenant d'une rente annuelle d'un florin à raison de ladite autorisation; — résolution de la chancellerie de Ribaupierre qui fait droit à la demande. — Correspondance relative à la demande formée par la veuve Holz, tendant à ce que le canal, qui conduit l'eau de la rivière à la scierie seigneuriale établie sur le territoire de Sainte-Marie soit abaissé, attendu qu'il porte préjudice à son moulin situé sur le pré, à Sainte-Marie.

E. 1922. (Liasse.) — 136 pièces, papier; allemand.

1719-1730. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Rivières. — Arrêts de prairies. — Rivière dite Landbach. — Permission accordée à la veuve de Quirin Jacquet, de Sainte-Marie, d'établir une vanne sur la rivière dite Landbach, à Sainte-Marie, pour l'arrossement de ses prairies, moyennant une rente annuelle de 5 batz. — Demande de Nigi Blank, afin d'obtenir l'autorisation de se servir d'un ancien canal pour conduire les eaux du Landbach sur une prairie située vis-à-vis du chauflour, ban de Sainte-Marie, et appartenant au sieur Rogier. — Autorisation, accordée par la seigneurie aux sieurs Saulcy, Pairisse et Colotte, de prendre, dans la rivière dite Landbach, du côté de Sainte-Marie (Alsace), eaux nécessaires à l'arrossement de leurs prairies situées à Sainte-Marie (Lorraine), vis-à-vis le canton dit le Champ-la-Chatte. — Rétablissement d'une vanne sur le Landbach, près Eschery, qui sert à l'arrossement de prairies appartenant à Ulric Gerber, à Isaac Cottet et aux héritiers d'Oswald Klemm.

E. 1923. (Liasse.) — 123 pièces, papier; allemand.

1749-1750. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Ruisseaux. — Usines. — Ruisseau dit du Haut-de-Falte. — Demandes d'un certain nombre de particuliers de Sainte-Marie, aux fins d'obtenir

bon aum

l'autorisation de se servir pour l'usage de leurs papeteries, du ruisseau dit du Haut-de-Fête qui passe sur le territoire de Sainte-Marie.

E. 1924. (Liasse.) — 148 pièces, papier; allemand.

1700-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Sources. — Concessions: — d'une source d'eau à David Devaux, de Sainte-Marie, moyennant une rente annuelle de 1 batz; — des eaux d'une source située sur la colline du Haut-de-Faite, au bas de la côte dite Hergo champ, ban de Sainte-Marie, à Jean-George Maire, pour servir à l'arrosement d'une prairie qu'il possédait à proximité de ladite source; — révocation de cette concession, en 1787, sur la réclamation d'André Bertrand, qui avait justifié, par contrat d'acquisition de 1755, que la source dont il s'agit était sa propriété; — des eaux d'une source d'une ancienne mine, moyennant une rente annuelle de 3 batz, à Martin Stocki, pour être conduites dans sa maison située dans la section dite Saint-Philippe, ban de Sainte-Marie; — des eaux d'une source conduisant l'eau à la maison curiale de Saint-Louis et d'une autre située au lieu-dit Fourcel, ban de Sainte-Marie, à Pierre Goetz, auditi lieu, moyennant une rente annuelle de 3 batz; — des eaux d'une source située dans un chemin communal, pour les conduire dans leurs maisons, moyennant une rente annuelle de 8 sous, à Rodolphe Schwartz et Jean Debolt; — du droit de conduire dans sa maison les eaux d'une source située près le Saint-Mühl-Weg, auditi lieu, moyennant une rente annuelle de 12 sous, à Jean Diebolt, de Sainte-Marie; — du droit de conduire les eaux d'une source sur sa propriété située sur la petite hauteur, au ban de Sainte-Marie, moyennant une rente annuelle de 16 sous, à Isaac Dolter. — Convention passée entre Jean-George Affholter, d'une part, et Geoffroi Dörfel et Rodolphe Benoit, d'autre part, par laquelle ces derniers cèdent au premier, du consentement de la seigneurie, la source située dans la cour de Geoffroi Dörfel, à la Petite-Liépve, moyennant une rente annuelle de 3 batz payable à la seigneurie. — Contestation entre George et Jacques Redelsperger, au sujet des eaux d'une source située sur le Reginerberg, canton de Saint-Philippe, ban de Sainte-Marie.

E. 1925. (Liasse.) — 132 pièces, papier; allemand.

1788-1790. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Sources. — Concessions: — de la moitié des eaux de la source de Liverelle, au ban de Sainte-Marie, pour servir à l'arrosement de ses prairies, moyennant une rente annuelle de 6 sous 8 deniers, à Jean-François Saulcy; — du droit de conduire dans sa maison, située à Sainte-Marie, les eaux de la source de Saint-Philippe, moyennant une rente annuelle de 10 sous, à Antoine Thirié.

HAUT-RHIN. — SÉRIE E.

E. 1926. (Liasse.) — 154 pièces, papier; allemand

1746-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Cours d'eau. — Fontaines. — Concessions. — Autorisation, accordée à Daniel Antenat, de Fertruc, de conduire, devant sa maison, auditi lieu, la fontaine qui se trouve sur le bien de David Langmutz. — Requête, présentée à la seigneurie de Ribaupierre, par différents habitants du hameau de Fertruc, aux fins que la fontaine jaillissante qui se trouve devant la propriété de Daniel Antenat, auditi hameau, soit déclarée communale et conduite jusqu'au chemin de Ribaupiell. — Concession, accordée par la seigneurie à Jean-David Urner, du droit de conduire dans sa maison, située à Sainte-Marie, les eaux de la fontaine existant sur une place communale, qui est à proximité de sa maison, au lieu dit La Fourchelle, moyennant une rente annuelle de 5 batz. — Autorisation, accordée par la seigneurie, à Jacques Fellmann de Sainte-Marie, de prendre les eaux d'une fontaine jaillissante, située sur la route de Fertruc à Sainte-Marie, pour les conduire dans sa maison, moyennant une rente annuelle de 3 batz.

E. 1927. (Liasse.) — 112 pièces, papier; allemand.

1638-1640. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Pêche. — Débits. — Auditions de témoins au sujet de poursuites exercées contre des jeunes gens du côté de Lorraine, qui avaient commis des délits de pêche dans la rivière dite Adelsbach.

E. 1928. (Liasse.) — 128 pièces, papier; allemand.

1774-1781. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Voirie. — Anticipations. — Rapports des officiers seigneuriaux sur les anticipations commises par les habitants de Sainte-Marie sur les chemins publics du territoire de ladite commune; — procès-verbaux de visite desdits chemins.

E. 1929. (Liasse.) — 133 pièces, papier; allemand et français.

1778-1788. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines de Sainte-Marie. — Mémoires généraux. — Mémoires: — écrits de la main du conseiller Radus et adressés à M. d'Aigrefeuille, secrétaire du Roi, inspecteur des manufactures d'Alsace, sur les mines de Sainte-Marie, donnant des détails sur leur état et leur produit, sur les différentes variétés de minerais, et sur les opérations qu'on fait subir au minerais depuis l'instant où il est retiré de la terre jusqu'au moment où il est soumis à l'action du feu; — sur l'importance des mines de Sainte-Marie, sur la quantité prodigieuse d'argent qu'elles ont produite, sur les différents accords faits par l'Autriche et la seigneurie de Ribaupierre, au sujet de bois à fournir par les forêts seigneuriales pour l'alimentation de ces mines, et sur la quantité

Inventaire manuscr.

de bois employé à cet effet, depuis le commencement du 17^e siècle jusqu'en 1787. — Lettre de M. Papelier à M. de Wréde, au sujet des mines de Sainte-Marie, annonçant que la production des galeries souterraines est, depuis quelque temps, très-abondante, qu'on a tiré, à différentes reprises, jusqu'à 884 marcs d'argent de la galerie appelée Niklaus Stollen, mais qu'il avait jugé à propos de modérer les fontes, de peur de donner ombrage à la Cour de France et de l'engager à faire des recherches dans les anciens titres de concessions, qui lui adjugent la moitié de la propriété des mines, en sa qualité de successeur de la Maison d'Autriche, ce dont elle ne s'est heureusement pas aperçue, en cédant ses lettres patentes à feu le dernier seigneur. — Extraits de l'ouvrage de M. Monnet ayant pour titre l'*Exposition des mines*, relative aux mines de Sainte-Marie, qu'il range parmi les plus considérables du monde, à leur importance, à leur richesse et à la beauté de leurs produits, et faisant connaître que, dans les cabinets minéralogiques des princes, les plus beaux échantillons viennent de Sainte-Marie.

E. 1940. (Liasse.) — 125 pièces, papier; allemand.

1529-1620. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Priviléges. — Abandon, fait par l'archiduc Ferdinand d'Autriche, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, de sa part du produit de la galerie Saint-Guillaume, à Fertruc, qui avait été la première galerie exploitée et dont il avait eu la jouissance par moitié avec le seigneur de Ribaupierre. — Concession, par l'empereur Charles-Quint, à l'archiduc Ferdinand d'Autriche et à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, de la jouissance commune des mines des vallées de Lièpvre et d'Eschery, à titre de fief relevant de l'Empire d'Allemagne. — Lettres d'investiture de la jouissance des mines des vallées de Lièpvre et d'Eschery, délivrées aux seigneurs de Ribaupierre et aux archiducs d'Autriche par les empereurs d'Allemagne Maximilien II, Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II. — Lettres d'expectative accordées aux Archiducs d'Autriche par les empereurs d'Allemagne Maximilien II, Rodolphe II et Mathias, pour la seconde moitié des mines tenue en fief par les seigneurs de Ribaupierre, dans le cas où ces derniers viendraient à s'éteindre sans postérité mâle.

E. 1931. (Liasse.) — 105 pièces, papier; français.

1710-1712. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Priviléges. — Lettres patentes accordées par le roi Louis XIV, au prince de Birkenfeld, par lesquelles il confirme : 1^{re} les lettres d'investiture de l'empereur Charles-Quint, accordant, en 1550, aux comtes de Ribaupierre, la jouissance des mines de Sainte-Marie, à titre de fief relevant de l'Empire; 2^e celles de l'empereur

Ferdinand II, portant cession, en 1620, à Eberhard, seigneur de Ribaupierre, de la moitié desdites mines qui lui appartenait, en qualité d'archiduc d'Autriche, l'autre moitié des mines sus-énoncées appartenant déjà audit seigneur; — enregistrement desdites lettres patentes au Conseil Souverain d'Alsace.

E. 1932. (Liasse.) — 118 pièces, papier; français.

1714-1721. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Priviléges. — Arrêté du Conseil d'État, qui permettent au prince de Birkenfeld d'exploiter ou de faire exploiter les mines de Sainte-Marie aux conditions portées dans la lettre d'investiture de Charles Quint, de 1550, et dans l'acte de cession de l'empereur Ferdinand II, de 1620.

E. 1933. (Volume.) — In-4^e, papier; 66 feuillets; français.

1736-1738. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Priviléges. — Lettres patentes, sur arrêté, du roi Louis XV, portant自然 pour les intérêts de la compagnie formée pour l'exploitation des mines de Sainte-Marie, et pour ceux qui pourraient s'y intéresser dans la suite.

E. 1934. (Liasse.) — 162 pièces, papier; français.

1766-1769. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Priviléges. — Décisions de l'intendant d'Alsace, exemptant du tirage de la milice les employés et ouvriers des mines de Sainte-Marie, sur demande qui en a été faite par les officiers de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 1935. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 35 pièces, papier; allemand; 16 sceaux.

1846-1853. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Conventions. — Convention passée entre l'archiduc Sigismond d'Autriche, d'une part, Guillaume, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, portant qu'il existe dans la seigneurie de Ribaupierre différentes mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb et de calamine qui ne sont point exploitées, et que, pour les meilleures en rapport, il a été convenu entre eux que le seigneur de Ribaupierre ferait amodier, surveiller et administrer ces mines dont le produit serait partagé entre eux, dans la proportion des deux tiers pour l'Archiduc et ses héritiers directs et d'un tiers pour le seigneur de Ribaupierre, son frère et leurs héritiers; mais que, dans le cas où l'Archiduc décéderait sans héritiers directs, ses autres héritiers, princes d'Autriche, n'auraient que la moitié du bénéfice que produiraient les mines dont il s'agit, et le seigneur de Ribaupierre, son frère et leurs héritiers, l'autre moitié. — Acte par lequel Guillaume, Maximin et Bruno, seigneurs de Ribaupierre so-

voi aussi

convenus de donner à l'empereur d'Allemagne Maximilien d'Autriche la jouissance, par moitié, de leurs mines du val de Sainte-Marie. — Convention passée entre l'archiduc Ferdinand d'Autriche, d'une part, et Guillaume, seigneur de Ribaupierre et de Hohenack, d'autre part, par laquelle ils instituent en commun un Bergrichter (juge des mines) pour la police, l'administration, la surveillance et la juridiction des mines situées dans les vallées de Lièpvre et d'Échery et dans la seigneurie de Hohenack, dépendant de la seigneurie de Ribaupierre, et ont stipulé, en outre : 1^{re} que le produit des mines sus-énoncées, ainsi que ceuï des amendes prononcées par le juge des mines, relativement à ces mines et à tout ce qui en dépend, seront partagés, par moitié, entre les deux parties contractantes; 2^{me} que les amendes provenant des crimes et délits ordinaires seront perçues par le seigneur de Ribaupierre seul; 3^{me} que le juge des mines aura aussi la police, l'administration et la juridiction sur les forêts seigneuriales destinées à fournir les bois nécessaires auxdites mines; 4^{me} que les contestations, les crimes et délits qui n'ont aucun rapport avec les mines seront, comme auparavant, jugés devant la juridiction du seigneur de Ribaupierre; 5^{me} que les appels des jugements rendus par le juge et les jurés des mines, et relatifs aux mines et aux employés et ouvriers desdites mines, seront portés devant la régence archiducale d'Autriche séant en Haute-Alsace.

E. 1936. (Liasse.) — 82 pièces, parchemin; 40 pièces, papier; allemand; 12 sceaux.

1526-1531. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Conventions. — Convention passée entre l'archiduc Ferdinand d'Autriche, d'une part, et Guillaume, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, par laquelle la convention passée, entre eux, le 22 juillet 1526, a été interprétée et modifiée, sur la demande du seigneur de Ribaupierre, de la manière suivante, savoir : que le juge commun des mines de la vallée de Lièpvre connaîtra de tous les crimes et délits reprochés aux employés et ouvriers des mines, à l'exception des crimes de maléfice, et qu'il partagera entre les deux parties les amendes qui en proviendront; que les amendes prononcées par ledit juge pour délits commis dans les forêts destinées à fournir les bois nécessaires aux forges, fourneaux et mines, appartiendront au seigneur de Ribaupierre seul; que les affaires de maléfice seront renvoyées par le juge des mines devant le juge ordinaire; que les appels des jugements rendus par le juge des mines, dans des affaires relatives aux mines, seront jugés devant la Régence d'Ensisheim, en Haute-Alsace, en présence du seigneur de Ribaupierre ou de son commissaire délégué à cet effet auprès de ladite régence, et que, dans le cas où ces appels produiraient quelque bénéfice, il serait partagé, par moitié, entre les deux parties; que le seigneur de Ribaupierre fera la désignation

des forêts dans lesquelles seront pris les bois nécessaires à l'exploitation des mines, mais que ces bois ne pourront être pris dans le Eisenrain, qui est réservé pour l'usage des sujets du seigneur de Ribaupierre. — Transaction, passée entre l'archiduc d'Autriche et le seigneur de Ribaupierre, par laquelle les mines de Sainte-Anne, Sainte-Catherine et du Griffon, à Fertruc, ont été réunies en une seule exploitation; — lettre d'Ulric de Ribaupierre à son père Guillaume, seigneur de Ribaupierre, relative à ladite transaction.

E. 1937. (Liasse.) — 93 pièces, parchemin; 31 pièce, papier; allemand; 8 sceaux.

1532-1547. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Conventions. — Règlement et conventions faits par la régence d'Ensisheim, au nom du roi des Romains, et par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, en leur qualité de propriétaires des mines du val de Lièpvre, portant concession, en faveur de la compagnie des mineurs du val, du droit d'acheter et de vendre, pendant trois ans, à l'exclusion de tous autres, tout l'argent extrait des mines sus-énoncées, en payant au roi des Romains et au seigneur de Ribaupierre, pour chaque marc d'argent purifié, 9 florins 4 plappers 3 stiblers, à raison de 25 plappers le florin. — Transaction passée entre le duc de Lorraine, d'une part, et Maximin, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, réglant le retrait et le paiement des terrains nécessaires à l'exploitation des mines.

E. 1938. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 10 pièces, papier; allemand; 27 sceaux.

1543-1558. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Conventions. — Traité passé entre le roi des Romains et Guillaume, seigneur de Ribaupierre, en leur qualité de propriétaires des mines du val de Lièpvre, d'une part, et la compagnie des mineurs du même val, d'autre part, par lequel il a été accordé à ces derniers des facilités pour l'exploitation desdites mines; ledit traité valable pendant trois ans. — Convention passée entre l'archiduc Ferdinand d'Autriche, roi des Romains, d'une part, et Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, autorisant les officiers des mines possédées par ledit Archiduc dans le val de Lièpvre, à prendre, dans les forêts de la seigneurie de Ribaupierre, et notamment dans celle appelée Ermelspach située dans le Waltenthal, les bois nécessaires à l'exploitation desdites mines, moyennant les prix et sous les conditions réglées par la même convention. — Règlement arrêté entre l'archiduc Ferdinand d'Autriche et Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, pour la police et l'administration des forêts seigneuriales destinées à fournir les bois nécessaires à l'exploitation des mines. — Convention entre l'archiduc d'Autriche et Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, confirmant

Inventaire manuscrit

celle du 20 juillet 1551, et autorisant l'exploitation de la forêt seigneuriale du Rossberg située aux confins de la Lorraine, pour l'usage des mines archiducales de la vallée de Lièpvre, moyennant une somme de 100 florins à payer à la seigneurie de Ribaupierre par la maison d'Autriche, pour droit de toccage. — Correspondance entre l'archiduc Ferdinand d'Autriche et les officiers de la régence d'Ensisheim, d'une part, et le seigneur de Ribaupierre, d'autre part, concernant l'exécution des traités passés entre la maison d'Autriche et la seigneurie de Ribaupierre et relatifs à l'exploitation des mines et au droit de juridiction sur les ouvriers desdites mines. — Déclaration de l'empereur d'Allemagne, Maximilien, portant que les employés et ouvriers des mines seront soumis à la juridiction du prévôt et des officiers des mines, pour les cas relatifs auxdites mines, et que, pour tous les autres cas, ils devront être soumis à la juridiction ordinaire.

E. 1939. (Registre.) — In-4°, papier, 63 feuillets; allemand.

1527-1528. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Conventions. — Enregistrement, à la chancellerie du comté de Ribaupierre, par ordre du seigneur de Ribaupierre: — des règlements passés, de 1506 à 1530, entre les maisons d'Autriche et de Ribaupierre, au sujet de la juridiction et de leurs droits respectifs sur les mines de la vallée de Sainte-Marie; — des compromis et transactions passés, de 1527 à 1535, entre les maisons d'Autriche et de Lorraine, au sujet de la juridiction et de leurs droits respectifs sur les mines de la vallée de Lièpvre; — des conventions particulières passées, de 1535 à 1538, entre les exploitants de différentes galeries des mines situées dans la seigneurie de Geroldseck, dépendant de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 1940. (Liaison.) — 147 pièces, papier; allemand.

1579-1586. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Conventions. — Règlements faits par les archidiucs d'Autriche et les seigneurs de Ribaupierre: — sur la police des mines des vallées de Lièpvre et d'Eschery; — sur la manière d'exploiter les mines et d'établir les galeries; — sur les fonctions de l'administrateur et celles du Bergrichter; — sur les peines et amendes à prononcer par ce dernier; — sur les priviléges et la paie des différents ouvriers attachés aux mines, tels que charbonniers, voituriers, mineurs, fondeurs.

E. 1941. (Liaison.) — 153 pièces, papier; allemand.

1512-1523. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Concessions. — Concessions de la mine dite de Saint-Guillaume, à Fertruc. — Concession de quatorze ans, faite par Guillaume de Ribaupierre, au profit

de Michel de Bregenz, des mines de Fertruc, moyennant un canon annuel de 25 florins du Rhin, et sous la réserve que le seigneur jouira de la neuvième partie de ces mines, et qu'il lui vendra, de préférence à tout autre, le minerai au procurant. — Lettre par laquelle le Bergrichter informe le seigneur qu'Erhard Zimmermann désirerait exploiter une galerie délaissée près le Pullmartein. — Demande, adressée à la seigneurie de Ribaupierre, par trois particuliers de Fertruc, aux fins d'obtenir, moyennant certaines conditions, l'autorisation de rouvrir une ancienne mine de plomb et d'argent située audit lieu et contiguë à la mason de Michel Rodelsperger. — Correspondance entre les officiers de la seigneurie de Ribaupierre et le sieur Le Clerc de Blâmont, relative à la demande, faite par ce dernier, en concession des mines du Bailliage de Sainte-Marie; — projet d'acte de ladite concession. — Lettre adressée par le Bergrichter (jugé des mines) Haubensack au seigneur de Ribaupierre, au sujet d'une part aux mines de Sainte-Marie que voulait acquérir le noble de Heideck.

E. 1942. (Liaison.) — 114 pièces, papier; allemand.

1712-1734. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Baux emphyléotiques. — Baux emphyléotiques des mines du bailliage de Sainte-Marie, passés par le prince de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, au profit de Simon Knoll et consorts, marchands Strasbourg, à charge, entre autres, par les associés, de donner au seigneur la dixième partie du produit desdites mines et d'exploiter trois portions de mines, au profit du même seigneur et une portion au profit des fabriques d'églises des écoles catholiques et luthériennes de la vallée de Sainte-Marie.

E. 1943. (Liaison.) — 128 pièces, papier; allemand.

1725-1726. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Acquisitions. — Lettre par laquelle le docteur Bernard Boltzhangen propose au seigneur de Ribaupierre l'achat de la part que son gendre Frédéric Prechter, a aux mines de la vallée de Sainte-Marie. — Concession, faite par le sieur Unger, à la compagnie des mines de Sainte-Marie, d'un terrain situé dans la vallée de Slatte, moyennant la somme de 52 livres, et à charge, pour la compagnie, de payer le droit de lode et vente, ledit terrain étant destiné à être converti en réservoir, pour l'usage des mines. — Correspondance entre les officiers seigneuriaux, concernant l'acquisition à faire par la seigneurie, au profit de la compagnie des mines de Sainte-Marie, d'une pièce de pré appartenant à la veuve de François Pierrel, destinée à l'ouverture de la galerie dite Engelsburg, moyennant une somme de 650 livres tournois. — Acquisition, faite par la seigneurie, au profit de la compagnie des mines à

bon aussi Inventaire

Sainte-Marie, d'une pièce de pré appartenant à la veuve de François Pierrel, et destinée à l'ouverture de la galerie dite Engelsburg, moyennant une somme de 650 livres. — Concession, faite par le sieur Unger, au profit de la compagnie des mines de Sainte-Marie, d'un terrain situé dans la vallée de Silatte, moyennant la somme de 52 livres, et à charge, par ladite compagnie, de payer le droit de lods et vente, ledit terrain étant destiné à l'établissement d'un réservoir pour l'usage des mines.

E. 1944. (Liasse.) — 166 pièces, papier ; allemand.

1533-1618. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Produits. — États des quantités d'argent, de plomb, de cuivre et de litarge, de différentes galeries des mines de Sainte-Marie, livrés à la seigneurie de Ribaupierre.

E. 1945. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1619-1777. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Produits. — États indiquant la quantité de minerai produite par les mines de Sainte-Marie.

E. 1946. (Liasse.) — 172 pièces, papier ; allemand.

1560-1790. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Ventes. — États des ventes de minerai provenant des mines de Sainte-Marie. — Correspondance relative à la vente et au partage du minerai provenant de la mine dite de Saint-Guillaume à Fertruc.

— États des ventes d'argent faites aux villes de Strasbourg, Belfort, Colmar, Bâle et Fribourg en Brisgaw, qui frappent monnaie. — Requête, adressée au seigneur de Ribaupierre, par le concessionnaire de la galerie de Saint-Jacques, aux fins de pouvoir vendre son minerai à la fonderie de Meissloch. — Convention entre deux villes des pays antérieurs, Bâle et Fribourg en Brisgaw, qui frappent monnaie, d'une part, et le seigneur de Ribaupierre, d'autre part, au sujet d'une somme de 1500 florins avancée par ces deux villes, et pour laquelle la seigneurie s'engage à leur fournir 2000 marcs d'argent fin à 10 florins 6 kreutzer le marc. — Compte-courant avec les sieurs Paravicini, de Bâle, pour argent à eux délivré. — État des métaux livrés à Bâle, Belfort et Colmar, et dont le produit s'est élevé 18560 livres 15 sous 3 deniers. — État des culots d'argent provenant des mines de Sainte-Marie et livrés à la ville de Strasbourg, pour la somme de 20373 livres 14 sous 6 deniers. — Renouvellement de l'accord passé avec les frères Paravicini, de Bâle, concernant les métaux à leur fournir, moyennant une augmentation de prix, à raison de la guerre. — Lettre écrite par Egenolphe, seigneur de Ribaupierre, au duc Frédéric de Bavière, par laquelle il lui répond qu'il ne peut lui ven-

dre de l'argent de ses mines de Lièpvre et d'Eschery, parce qu'il s'est engagé, sur la demande de l'Empereur, à vendre, pendant quatre années, tout l'argent provenant de ces mines aux villes de Strasbourg, Colmar, Belfort et Fribourg en Brisgaw, qui sont en droit de battre monnaie, mais qu'un particulier de Strasbourg, qui possède 34 marcs d'or fin, offre de les céder à raison de 94 florins d'or le marc; — lettre du duc Frédéric de Bavière, par laquelle il prie le seigneur de Ribaupierre d'acheter, pour son compte, les 34 marcs d'or dont il s'agit, mais de ne pas en offrir plus de 92 florins d'or, qui est le prix courant.

E. 1947. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; allemand.

1553-1607. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines — Accords avec différents vouturiers pour le transport du minerai.

E. 1948. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1555-1608. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Comptes des extances (cens) dues par les exploitants des mines. — Instructions données par Eberhard de Ribaupierre, pour la tenue des comptes des mines. — Contestation entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et Jérôme de Mundolsheim, d'autre part, au sujet de plusieurs infidélités reprochées à ce dernier, à raison de ses comptes des mines.

E. 1949. (Registre.) — In-4^e papier ; 198 feuillets ; allemand.

1609-1611. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses de la galerie Saint-Philippe, à Bréhagotte, exploitée en commun par la seigneurie de Ribaupierre et la Maison d'Autriche. — Supplique adressée par les administrateurs de la galerie Sainte-Barbe, à Fertruc, aux fins de ne rendre compte des recettes de cette galerie qu'après avoir terminé les deux puits commencés.

E. 1950. (Registre.) — In-4^e, papier, 242 feuillets ; allemand.

1612-1617. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses de la galerie Saint-Jean-au-Warmenbergh, exploitée en commun par la seigneurie de Ribaupierre et la Maison d'Autriche.

E. 1951. (Registre.) — In-4^e, papier, 175 feuillets ; allemand.

1617-1619. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses de la galerie Saint-Philippe, à Bréhagotte, exploitée en commun par la seigneurie de Ribaupierre et la Maison d'Autriche.

manuscrit

E. 1952. (Registre.) — In-4^e, papier, 206 feuillets ; allemand.

1620-1624. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses de la galerie Saint-Jean-au-Warthenberg, exploitée en commun par la seigneurie de Ribau-pierre et la Maison d'Autriche.

E. 1953. (Registre.) — In-4^e, papier, 184 feuillets ; allemand.

1624-1627. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptes des recettes et dépenses de la galerie Saint-Jean, à Fertruc, exploitée par la seigneurie de Ribau-pierre seule.

E. 1954. (Registre.) — In-4^e, papier, 166 feuillets ; allemand.

1627-1629. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses de la galerie Leihenschaft, dans le canton dit Fordebach, à Fertruc, exploitée par la seigneurie de Ribau-pierre seule.

E. 1955. (Liaise.) — 163 pièces, papier ; allemand.

1511-1529. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Vérifications des comptes de la compagnie des mines de Sainte-Marie par le juge des mines.

E. 1956. (Liaise.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1530-1549. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Vérifications des comptes de la compagnie des mines de Sainte-Marie par le juge des mines.

E. 1957. (Liaise.) — 172 pièces, papier ; allemand.

1549-1565. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Vérifications des comptes de la compagnie des mines de Sainte-Marie par le juge des mines.

E. 1958. (Liaise.) — 156 pièces, papier ; allemand.

1566-1615. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Vérifications des comptes de la compagnie des mines de Sainte-Marie par le juge des mines.

E. 1959. (Registre.) — In-4^e, papier, 360 feuillets ; allemand.

1513-1632. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses des fonderies de Sainte-Marie.

E. 1960. (Registre.) — In-4^e, papier, 384 feuillets ; allemand.

1663-1744. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et des dépenses des fonderies (schmelz-hütte) de Sainte-Marie.

E. 1961. (Liaise.) — 158 pièces, papier ; allemand.

1739-1746. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — Correspondances entre le juge des mines et les officiers de la chancellerie du comté de Ribau-pierre : — lettre d'envoi des comptes des mines et des fonderies de Sainte-Marie à la chancellerie.

E. 1962. (Liaise.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1750-1754. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Comptabilité. — État dixième payé à la seigneurie sur le produit des mines. — Certificats des receveurs seigneuriaux de Ribauville constatant que la somme de 5550 livres 9 deniers a été versée à trois reprises dans la caisse seigneuriale, comme dîme sur le produit des mines de Sainte-Marie.

E. 1963. (Liaise.) — 137 pièces, papier ; allemand.

1514-1783. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Visites. — Rapports adressés au seigneur de Ribau-pierre par le juge des mines et le Landrichter (juge seigneurial du bailliage) de Sainte-Marie au sujet des visites qu'ils ont faites dans les galeries du Rampapumb et de Saint-Jean-am-Furstenbau, par lesquels ils constatent qu'on ne pourra pas arriver à une plus grande profondeur, et qu'il faudra abandonner ces galeries, si la seigneurie et l'Autriche ne fournissent point de secours urgent.

E. 1964. (Liaise.) — 140 pièces, papier ; allemand.

1513-1737. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Officiers. — Lettre écrite par la Régence d'Ensisheim au seigneur de Ribau-pierre pour lui proposer de nommer, entr'eux, un weibel (garde à l'effet de seconder le juge des mines de Sainte-Marie, dans les cas de rixes et d'atrouplements des ouvriers mineurs de dit lieu) ; — adhésion du seigneur de Ribau-pierre à ladite proposition. — Inventaire et procès-verbal de remise de titres relatifs aux mines trouvés chez l'ancien Bergrichter Sübler, ainsi que d'autres objets ayant rapport à ses fonctions et à celles d'essayeur, lesquels titres ont été transmis à Jean Weiss, son successeur. — Nomination faite par l'Archiduc Ferdinand d'Autriche, de Nicolas Golin aux fonctions de greffier du juge des mines. — État de toutes les personnes employées dans les diverses galeries des mines situées de l'Alten et le Neuenberg, dont le nombre se monte à 281. — Nomination du sieur Krober aux fonctions de directeur de

vn aum

SÉRIE E. — SEIGNEURIE DE RIBAUPIERRE.

219

mines de Sainte-Marie. — Demande du sieur Kreber, directeur des mines, aux fins d'obtenir l'autorisation d'accepter l'office de capitaine et lieutenant des mines d'Alsace, tout ce restant au service de la seigneurie; — autorisation conforme du seigneur de Ribaupierre. — Nomination de Christen-Frédéric Schreiber à l'office de receveur des mines de Sainte-Marie; — indication des devoirs qu'il devra remplir en cette qualité. — Plaintes contre le directeur des mines.

— Recrue délivré par Schmassmann, seigneur de Ribaupierre, tant en son nom qu'en celui de Guillaume de Ribaupierre, portant que, Bruno de Ribaupierre, son cousin, qui avait exploité jusqu'alors les mines de Fertruc, dans le val de Lièpvre, lui ayant abandonné ces mines, il a jugé à propos de nommer, pour administrateur desdites mines, Conrad Boltznyter, et de lui concéder la neuvième partie des mines, en considération d'une avance de 1000 florins, pour payer les gages arriverés des ouvriers travaillant dans lesdites mines. — États des appoinements du juge des mines, des jurés de justice, de l'essayer, du fou-bott (receiveur de la dîme), du greffier de justice, du silber-bott (huissier) et du sergent. — États des gratifications des employés de la fonderie.

E. 1865. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 118 pièces, papier; allemand; 4 sceaux.

1565-1590. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Mines. — Confrérie des mineurs. — Correspondance concernant: — un secours annuel de 20 florins accordé par l'Empereur d'Allemagne, Ferdinand 1^{er}, à la caisse de secours de la confrérie des ouvriers mineurs de Sainte-Marie; — des secours accordés à des mineurs, à leurs veuves et à leurs enfants par la confrérie. — Acte par lequel Paul de Trier, ouvrier mineur à Fertruc, reconnaît devoir la somme de 25 florins à la confrérie des mineurs du val de Lièpvre.

— État des obligations en faveur de la confrérie des mineurs de Sainte-Marie. — Comptes des recettes et des dépenses de la confrérie. — Acte par lequel David Bera, maréchal des mines à la Petite-Lièpvre reconnaît devoir la somme de 48 florins à Jean Spies, chef de la confrérie et de la bourse des mineurs pauvres du val de Lièpvre. — Requête adressée à la seigneurie de Ribaupierre, par Jean Martin, imprimeur de la confrérie des mineurs, à Sainte-Marie, aux fins d'obtenir l'autorisation d'imprimer un nouveau livre de cantiques à l'usage de la confrérie des mineurs; — autorisation de la seigneurie.

E. 1966. (Liasse.) — 157 pièces, papier; allemand.

1600-1757. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Juridiction gracieuse. — Nomination par le juge des mines, de tuteurs et curateurs à des veuves et enfants d'ouvriers mineurs. — Inventaires et partages, par le juge des mines, de successions d'ouvriers mineurs.

E. 1967. (Liasse.) — 144 pièces, papier; allemand.

1522-1546. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Juridiction contentieuse. — Contestations. — Correspondances entre l'Archiduc Ferdinand d'Autriche et les officiers de la Régence d'Ensisheim, d'une part, et le seigneur de Ribaupierre, d'autre part, concernant une contestation relative à l'exécution des traités passés entre la maison d'Autriche et la seigneurie de Ribaupierre, au sujet de l'exploitation des mines et du droit de juridiction sur les employés et ouvriers des mines du bailliage de Sainte-Marie; — projet de transaction à ce sujet; — déclaration de l'Empereur d'Allemagne, Maximilien, portant, entre autres dispositions, que les employés et ouvriers des mines seront soumis à la juridiction du prévôt et des officiers des mines, pour les cas relatifs aux mines, et que, pour tous les autres cas, ils seront soumis à la juridiction ordinaire. — Lettre écrite par l'Archiduc Ferdinand d'Autriche à Egenuolphe, seigneur de Ribaupierre, pour l'inviter à défendre à son juge des mines du val de Lièpvre de s'immiscer dans la juridiction des mines dudit val, pour les cas non relatifs aux mines. — Représentation adressée par Guillaume de Ribaupierre à la Régence autrichienne, au sujet de la police mal faite sur les ouvriers des mines du bailliage, qui sont au nombre de 2000.

E. 1968. (Liasse.) — 150 pièces, papier; allemand; 4 plans.

1547-1596. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Juridiction contentieuse. — Contestations. — Contestation entre les administrations des galeries Saint-Barthélémy et zum-Ast, dans la vallée de Lièpvre, au sujet de diverses prétentions qu'elles disaient avoir l'une sur l'autre. — Correspondances concernant une contestation entre les anciens et les nouveaux entrepreneurs des mines dites Eisen-Rein et Saint-Jean-Furstenbau, dans la vallée de Sainte-Marie, au sujet de l'exploitation desdites mines. — Contestation entre les entrepreneurs de la mine dite de Saint-Michel-am-Brand, dans le val de Lièpvre, et ceux de la mine appelée zu-der-Eich, dans le même val, au sujet de l'exploitation de ces mines; — plan desdites mines. — Transaction, après contestation, entre les entrepreneurs des mines dites Hör, à Eschery, et ceux des mines dites de Saint-Michel-Eisenstihl, audit lieu, au sujet d'une ouverture à pratiquer, à frais communs, dans lesdites mines. — Demande formée auprès du juge des mines par Conrad Schüssler et consorts, aux fins d'obtenir la permission d'exploiter les mines abandonnées de Saint-Paul et de Saint-Daniel, dans le Krolisthal, territoire d'Eschery; — opposition formée contre cette demande par Thomas Odino et consorts, anciens concessionnaires desdites mines; — correspondance à ce sujet.

Inventaire manuscrit

E. 1969. (Liasse.) — 168 pièces, papier; allemand.

1764-1775. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —
Titres de propriété. — Mines. — Juridiction contentieuse. — Contestations. — Contestation, portée devant le Conseil Souverain d'Alsace, entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et les intéressés des mines de la vallée de Sainte-Marie, et principalement le sieur Jacques-Chrétien Schreiber, qui se disait le plus fort intéressé, et qui était directeur de ces mines d'autre part : — instructions dansquelles il résulte : — 1^{re} que, par bail emphytéotique du 30 janvier 1711, le prince Chrétien III de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, conféra hériterairement aux sieurs Knoll, Düringer et Federer, marchands à Strasbourg, le droit d'exploiter les mines de la vallée de Sainte-Marie, sous les conditions que ces associés donneraient au seigneur le dixième du produit de ces mines, et qu'ils exploiteraient trois portions de mines, à son profit, et une portion, au profit des églises et écoles catholiques et luthériennes de la même vallée ; 2^e que le bénéfice dudit bail emphytéotique passa successivement à un grand nombre de personnes, soit par successions, soit par voie d'acquisition ; 3^e que ces mines, après avoir donné, pendant quelque temps, un assez beau produit, finirent, vers 1765, par s'appauvrir, ce qui détermina le seigneur de Ribaupierre à faire procéder à des visites des lieux, qui constatèrent que, pour remettre lesdites mines en bon état, une somme de 500,000 livres était nécessaire ; 4^e qu'en conséquence, le seigneur de Ribaupierre fit signer aux intéressés de ces mines une sommation aux fins de fournir leur cote-part respective de ladite somme ; 5^e qu'avant même de recevoir cette sommation, quelques-uns des intéressés avaient déjà renoncé à leur intérêt dans l'exploitation des mines, que d'autres ne jugèrent pas à propos d'y répondre ou y répondirent, sans s'expliquer catégoriquement ; 6^e que ces motifs déterminerent le seigneur de Ribaupierre à se pourvoir au Conseil Souverain d'Alsace, pour faire déclarer déchus du bénéfice du bail emphytéotique tous les intéressés qui refusaient de contribuer aux frais de rétablissement desdites mines ; — correspondance relative à ladite consultation ; — mémoires ; — consultations d'avocats ; — procès-verbaux de visites desdites mines ; — états des actionnaires et intéressés des mines.

E. 1970. (Liasse.) — 172 pièces, papier; allemand.

1808-1784. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —
Titres de propriété. — Mines. — Juridiction contentieuse. — Protocoles des audiences du juge des mines ; — sentences rendues par le juge des mines dans les causes d'anticipations commises par divers exploitants sur les concessions d'autres exploitants.

E. 1971. (Liasse.) — 84 pièces, papier; allemand.

1516-1518. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Titres de propriété. — Mines. — Juridiction. — Commission impériale. — Relation adressée à l'Empereur d'Allemagne par les membres de la commission impériale, faisant connaître les résultats d'un entretien qu'ils ont eu avec les délégués du seigneur et ceux du duc de Lorraine, concernant la propriété des mines du village de Leberthal (vallée de Liépvre), prétendue par les archidièques d'Autriche et le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et par le duc de Lorraine, d'autre part. — Lettre écrite par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, à son fils Ulrich, par laquelle il lui annonce que les sieurs Michel Ott et Kridwits ont été désignés par l'Empereur d'Allemagne pour vérifier les limites entre la souveraineté de Sa Majesté et celle du duc de Lorraine, relativement aux mines, et visiter les mines de Sainte-Marie et de la vallée de Liépvre, et l'engage à recevoir ces personnage avec beaucoup de distinction, à la faire manger à sa table et loger à la cour, attendu qu'ils peuvent rendre des services à la seigneurie de Ribaupierre, auprès de l'Empereur, qui vient de lui accorder la moitié du produit des mines de la seigneurie de Ribaupierre et de Hohenack, et lui accordera prochainement la moitié du produit des mines de Sainte-Marie.

E. 1972. (Liasse.) — 102 pièces, papier; allemand.

1537-1550. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —
Titres de propriété. — Mines. — Réunions. — Correspondance concernant la réunion des mines de Saint-Michel et de Saint-Martin. — Proposition, faite par le Bergrichter (juge des mines), de réunir en une seule les deux galeries de Saint-Guillaume et Bergarino, pour mettre fin aux querelles existant entre les deux sociétés exploitantes ; — demande par la Régence d'Ensisheim, de l'avis de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 1973. (Liasse.) — 124 pièces, papier; allemand.

1552-1691. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —
Titres de propriété. — Mines. — Corvées. — États des droits de corvée du quatrième pfening payé à la seigneurie par les exploitants des mines de Sainte-Marie, de Liépvre, de Freiburg, de Bréhagotte et d'Eschery. — Supplique adressée par les concessionnaires de la galerie Saint-Jacques, dans le village de Sainte-Marie, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, aux fins d'obtenir la décharge de la moitié du droit de corvée du quatrième pfening, comme les avait exemptés l'autre moitié l'Archidièque d'Autriche.

E. 1974. (Liasse.) — 110 pièces, papier; allemand.

1612-1797. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —
Titres de propriété. — Mines. — Approvisionnements. — État des approvisionnements de minerai existant dans les magasins des mines à chaque fin d'année.

voir aussi

E. 1975. (Liasse.) — 130 pièces, papier ; allemand.

1593-1799. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Fournitures de charbons. — Etats des fournitures de charbons pour les travaux des mines. — Lettres et avis des officiers seigneuriaux concernant la diminution des travaux des mines, par suite de manque de charbons.

E. 1976. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; allemand.

1544-1589. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Secours. — Demande adressée à l'Archiduc d'Autriche et au seigneur de Ribaupierre par les entrepreneurs des mines de Saint-Jean-Furstenbau et de Rumpapumb, aux fins d'obtenir des secours pour l'établissement d'une machine hydraulique dans lesdites mines. — Lettres relatives à des demandes de secours, adressées à l'Archiduc d'Autriche et au seigneur de Ribaupierre, par les concessionnaires de la mine de Saint-Guillaume, à Fertruc, pour l'établissement d'une machine hydraulique dans cette mine. — Requête adressée au seigneur de Ribaupierre, pour obtenir des secours en argent destinés à la continuation des fouilles de la galerie Saint-Jacques, qui promettait une grande quantité de cobalt. — Requête adressée au seigneur de Ribaupierre, pour obtenir, comme secours, le droit de corvée du quatrième pfennig, pour l'exploitation des galeries Saint-Guillaume et Saint-Pierre-am-Brandt. — Requête de la société des mineurs adressée au seigneur de Ribaupierre, aux fins d'obtenir, comme secours, pour quatre ans, le droit de corvée du quatrième pfennig, afin de pouvoir continuer l'exploitation de la galerie Saint-Jacques, dans le val de Saint-François.

E. 1977. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1524-1786. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Échantillons. — Lettres des ducs Frédéric et Guillaume de Bavière, par lesquelles ils demandent des échantillons de minéral au seigneur de Ribaupierre. — Lettre par laquelle le juge des mines Hauensack annonce au même seigneur qu'il a envoyé des échantillons de mine à l'archiduc Ferdinand d'Autriche. — Lettres écrites aux officiers des mines de la seigneurie de Ribaupierre par M. Valmont de Bomare, démonstrateur d'histoire naturelle à Paris, par lesquelles il leur demande des échantillons des mines à Sainte-Marie ; — réponses desdits officiers ; — états des échantillons de mine envoyés au sieur Valmont de Bomare. — Désignation des échantillons de minéraux envoyés, en don, à M. Doyen, secrétaire de l'intendant d'Alsace, à Strasbourg. — Extrait d'un inventaire détaillé des différentes variétés de cristaux et de minéraux provenant des mines de Sainte-Marie et réunies, en collection, à la chancellerie de Ribaupierre.

HAUT-RHIN. — SÉRIE E.

E. 1978. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1596-1784. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Bâtiments. — Accords faits avec des charpentiers pour des constructions de bâtiments à l'usage des mines.

E. 1979. (Volume.) — in-4^e, papier, 331 feuillets ; allemand.

1456-1726. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Titres de propriété. — Mines. — Chronique des mines, sous le titre de *Documenta Sancta-Maria-Fodinaria*, ou recueil renfermant des notices historiques sur les découvertes et l'exploitation des mines, des copies de règlements sur les mines, d'actes d'acquisition et de concession, de ventes de minéraux et d'évaluations des produits, de lettres-patentes et d'investiture des Empereurs d'Allemagne et Archiducs d'Autriche et des Rois de France, portant privilège pour les concessionnaires et ouvriers des mines.

E. 1980. (Liasse.) — 149 pièces, papier ; allemand.

1560-1781. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Offices. — Nominations des greffiers-tabellions du bailliage ; — états de leurs appontements.

E. 1981. (Registre.) — In-4^e, papier, 840 feuillets ; allemand.

1612-1632. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 1982. (Registre.) — In-4^e, papier, 920 feuillets ; allemand.

1633-1646. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 1983. (Registre.) — In-4^e, papier, 480 feuillets ; allemand.

1647-1650. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 1984. (Registre.) — In-4^e, papier, 320 feuillets ; allemand.

1651-1667. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 1985. (Registre.) — In-4^e, papier, 520 feuillets ; allemand.

1668-1676. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 1986. (Registre.) — In-4^e, papier, 280 feuillets ; allemand.

1677-1689. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 1987. (Registre.) — In-4^e, papier, 440 feuillets ; allemand.

1690-1723. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses.

Inventaire manuscrit

E. 1988. (Registre.) — In-4°, papier, 560 feuillets; allemand.

1724-1750. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 1989. (Registre.) — In-4°, papier, 632 feuillets; allemand.

1758-1774. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 1990. (Registre.) — In-4°, papier, 680 feuillets; allemand.

1774-1792. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 1991. (Registre.) — In-4°, papier, 702 feuillets; allemand.

1743-1762. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — États des versements effectués par les receveurs généraux du bailliage.

E. 1992. (Registre.) — In-4°, papier, 161 feuillets; allemand.

1625-1646. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes communaux. — Comptes des recettes et dépenses de la communes d'Eschery présentés par les Haimbourg (échevins, assesseurs, prévôt) et gouverneurs de ladite commune, à la chancellerie du comté de Ribaupierre, pour être vérifiés et approuvés.

E. 1993. (Registre.) — In-4°, papier, 552 feuillets; allemand.

1646-1676. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes communaux. — Comptes des recettes et dépenses de la commune de Sainte-Marie présentés par les Haimbourg de ladite commune à la chancellerie du comté de Ribaupierre, pour être vérifiés et approuvés.

E. 1994. (Registre.) — In-4°, papier, 600 feuillets; allemand.

1677-1698. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes communaux. — Comptes des recettes et dépenses de la commune de Bréhagote présentés par les Haimbourg de ladite commune à la chancellerie du comté de Ribaupierre, pour être examinés et approuvés.

E. 1995. (Registre.) — In-4°, papier, 369 feuillets; allemand.

1699-1745. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes communaux. — Comptes des recettes et dépenses de la commune de Fertruc présentés par les Haimbourg de ladite commune à la chancellerie du comté de Ribaupierre, pour être vérifiés et approuvés.

E. 1996. (Registre.) — In-4°, papier, 404 feuillets; allemand.

1746-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Comptes communaux. — Comptes des recettes et dépenses de la commune de Saint-Blaise présentés par les Haimbourg de ladite commune à la chancellerie du comté de Ribaupierre, pour être vérifiés et approuvés.

E. 1997. (Registre.) — In-4°, papier 396 feuillets; allemand.

1620-1640. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Comptabilité. — Urbaine et compte des rentes foncières à la seigneurie sur des biens-fonds situés dans les bâts de Sainte-Marie et Eschery.

E. 1998. (Registre.) — In-4°, papier, 302 feuillets; allemand.

1566-1579. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Urbaine et descriptions des droits seigneuriaux de la Main de Ribaupierre dans le bailliage de Sainte-Marie, à savoir droits de lods et ventes, dimes, droits d'entrée, droits bâtis, péages, droits de débit de vin, droit de bourgeoisie de protection, de manance et d'habitation, droits de retra corvées.

E. 1999. (Liaison.) — 158 pièces, papier; allemand.

1610-1619. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Lods et ventes. — États du produit du droit de lods et ventes perçus par la seigneurie dans les bâts de Sainte-Marie et Eschery.

E. 2000. (Liaison.) — 160 pièces, papier; allemand.

1653-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Lods et ventes (pfundzoll). — États du produit du droit de lods et ventes perçus par la seigneurie dans les bâts de Fertruc, Saint-Blaise et Bréhagote.

E. 2001. (Liaison.) — 147 pièces, papier; allemand et français.

1712-1720. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Lods et ventes. — Affaires contentieuses. — Réclamations adressées à la seigneurie de Ribaupierre par les habitants de Sainte-Marie-aux-mines, concernant la perception du droit de lods et ventes sur les meubles; contestations à ce sujet entre les officiers de la seigneurie et les habitants du bailliage; — autorisation de percevoir le droit de lods et ventes, à raison du trentième denier sur les immeubles et du cinquantième denier sur les meubles, accordée au seigneur de Ribaupierre par lettres-patentes du roi Louis XIV. — Opposition formée par Chrétien, prieur de Birckenfeld, seigneur de Ribaupierre, à la délivrance de la distribution des deniers provenant de la vente et adjudication faite, par autorité de justice, de la cense dite Mungel située près Sainte-Marie, saisie réellement sur le sieur Barthélémy, afin d'être payé, par privilège et préférence à ses créanciers du droit de lods et vente à lui dû sur le prix de la adjudication de ladite cense; — arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, portant collocation entre les créanciers dudit sieur Bartelman, et décidant que le seigneur de Ribaupierre ait collogue à la somme de 108 livres, pour moitié du droit de lods et vente de ladite cense, à raison du trentième denier.

bon aum

E. 2002. (Liasse.) — 136 pièces, papier ; allemand.

1515-1778. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Dimes. — Descriptions. — Spécifications indiquant que les trois quarts de la dîme en grains d'Eschery appartiennent à la seigneurie, et l'autre quart à l'église. — Acquisitions. — Vente, par Érasme, évêque de Strasbourg, en qualité d'administrateur du couvent de Baumgarten, à différents particuliers d'Eschery, de la petite somme dudit lieu, consistant en légumes et chanvre, moyennant la somme de 140 florins ; — cession de ladite dîme, sur ledits particuliers, au seigneur de Ribaupierre. — Sessions. — Cession, par le seigneur de Ribaupierre, de la petite dîme d'Eschery, aux calvinistes nouvellement établis à Eschery. — Baux et admodiations. — Procès-verbaux d'admodiations de la partie de la même dîme du ban d'Eschery appartenant à la seigneurie de Ribaupierre.

E. 2007. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; allemand.

1780-1791. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Dîmes. — Baux et admodiations. — Procès-verbaux d'admodiations de la dîme des terrains du canton dit Bannwald, situé sur le ban de Saint-Blaise. — Procès-verbaux d'admodiations de la dîme en grains de Sainte-Marie.

E. 2004. (Liasse.) — 142 pièces, papier ; allemand.

1797-1798. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Dîmes. — Affaires contentieuses. — Contentions du sujet de l'enlèvement frauduleux d'une dîme appartenant à la seigneurie sur un jardin situé au canton dit Champ-la-Chatte. — Plaintes portées devant le bailli de Sainte-Marie par Pierre Luthy, demeurant à Eschery, contre l'adjudicataire des dîmes qui voulait percevoir la dîme sur la douzième gerbe, tandis que le plaignant soutenait qu'elle n'était due qu'à la treizième gerbe, surtout dans les endroits élevés et montagneux. — Rapport sur les différentes espèces de dîmes dues à la seigneurie dans la vallée de Sainte-Marie, et transaction passée entre la seigneurie et le curé de Sainte-Marie, par laquelle ce curé renonce aux pré-tentions qu'il avait élevées sur ces mêmes dîmes, moyennant six réseaux de froment, six réseaux de seigle et douze mesures de vin, qui lui seront livrés annuellement par ledit seigneur. — Relations et mémoires adressés au Prince Palatin de Deux-Ponts, en 1745, par ses officiers de la seigneurie de Ribaupierre, indiquant les démarches qu'ils avaient faites auprès des habitants de la vallée de Sainte-Marie, pour les engager à se soumettre au paiement de la dîme des pommes de terre ; — requête, adressée au duc de Lorraine, par ces mêmes habitants, tendant à ce qu'ils soient maintenus dans l'exemption de la dîme en question ; — accord passé entre les officiers seigneuriaux de Ribaupierre et les habitants de la

vallée de Sainte-Marie, par lequel ces derniers se sont soumis à payer annuellement à leur seigneur la somme de 50 écus en argent, pour tenir lieu de la dîme des pommes de terre. — Procès-verbal sur le refus de plusieurs habitants de Fertrus de payer la dîme en grains.

E. 2005. (Liasse.) — 120 pièces, papier ; allemand et français.

1798-1799. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Dîmes. — Affaires contentieuses. — Contentions, portée devant le Conseil Souverain d'Alsace, entre les habitants catholiques d'Eschery, au nom de la fabrique de l'église de ce lieu, demandeurs, d'une part, et le seigneur de Ribaupierre, défendeur, d'autre part, au sujet de la revendication de la dîme des pommes de terre du ban d'Eschery, faite par la fabrique de ladite église contre le seigneur de Ribaupierre ; — arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, qui maintient le seigneur dans le droit de percevoir la dîme en question. — États de paiement des frais d'un procès entre la ville de Sainte-Marie (Alsace), et des particuliers de Sainte-Marie (Lorraine), au sujet de la dîme des pommes de terre.

E. 2006. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1820-1822. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits d'entrée. — États du produit des droits d'entrée payés par les particuliers auxquels la seigneurie a concédé des biens situés dans les vallées de Lièpvre et d'Eschery ; — indication, après l'arpentage, de la contenance des terrains accordés à chacun d'eux.

E. 2007. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1819-1822. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits de bâti. — Promesse de plusieurs particuliers de payer à la seigneurie 8 gros de rente annuelle, pour l'autorisation de bâti des maisons dans les terres d'Eschery, qui payent déjà au seigneur de Ribaupierre une rente en grains et en argent.

E. 2008. (Liasse.) — 168 pièces, papier ; allemand et français.

1513-1628. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Péages. — Affaires contentieuses. — Transaction passée entre le duc de Lorraine et le seigneur de Ribaupierre, réglant leurs droits respectifs sur la rivière dite Landwasser, et portant que les sujets des deux seigneuries, à Sainte-Marie, auront le droit de percevoir le troisième denier du péage, pour l'employer soit à payer un pâtre, soit à partager ou dépenser entre eux à l'amiable. — Lettre écrite par l'Empereur Rodolphe II, à Eberhardt, seigneur de Ribaupierre, par laquelle il lui fait connaître son intention d'établir un bureau de péage à Sainte-Marie (Alsace), ou dans les environs, attendu que les marchandises qui en-

Inventaire manuscrit

traien en France ou qui venaient du côté d'Épinal, de la Lorraine et de la Bourgogne, passaient autrefois par Bergheim, Thann et Belfort, où elles étaient soumises à un droit de péage, passent maintenant par le val de Lièpvre, où elles ne payent aucun droit de péage; — réclamations du seigneur de Ribaupierre contre ledit établissement; — correspondance, à ce sujet, entre le même seigneur et la régence d'Ensisheim. — Réclamations adressées au seigneur de Ribaupierre par les habitants du val de Sainte-Marie (Alsace), contre les droits de péage établis, par le duc de Lorraine, sur le territoire de Sainte-Marie (Lorraine); — correspondance, à ce sujet, entre le seigneur de Ribaupierre et le duc de Lorraine. — Réclamations adressées au seigneur de Ribaupierre, par des habitants de la vallée d'Eschery, contre les droits de péage auxquels sont soumises les marchandises qu'ils font passer par les pays de l'Autriche antérieure; — correspondance, à ce sujet, entre le seigneur de Ribaupierre et la régence autrichienne d'Ensisheim. — Lettre écrite par le duc Henri de Lorraine au seigneur de Ribaupierre, qui avait réclamé contre le péage ou impôt Frédault qu'on faisait payer, en Lorraine, à ses sujets de Sainte-Marie et de Lièpvre, pour les denrées qu'ils importaient dans cette province ou qu'ils en exportaient; ladite lettre portant: que ledit impôt ne sera perçu, à l'avenir, des sujets de Ribaupierre, que sur les denrées vendues et distribuées, et non sur celles qui resteront invendues. — Lettre écrite par le duc Henri de Lorraine au seigneur de Ribaupierre, portant qu'il prendra des renseignements sur les plaintes de Peter Weiss et sur l'exemption et franchise du péage prétendu par ledit seigneur.

E. 2009. (Liasse.) — 156 pièces, papier; allemand et français.

1681-1769. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Péages. — Affaires contentieuses. — Réclamations, faites par les habitants du val de Sainte-Marie, contre l'établissement, audit lieu, d'un bureau de péage, au profit des fermiers des domaines, qui font percevoir un droit de péage sur toutes les marchandises et denrées qui viennent de la Lorraine ou qui entrent dans cette province; — décisions des Intendants d'Alsace, qui exemptent de tout droit de péage les marchandises et denrées qui servent à l'utilité particulière des habitants du val de Sainte-Marie. — Mémoire présenté au duc d'Orléans, régent de France, par lequel le Prince Palatin de Birkenfeld expose que ses sujets de Sainte-Marie avaient été, de tout temps, exemptés du péage audit lieu; que le double péage qu'on y avait récemment établi était contraire à leurs priviléges, et qu'il était de toute nécessité de le supprimer, au moins pour les marchandises et les denrées dont on a besoin à Sainte-Marie. — Correspondance concernant le paiement du droit de péage que la ferme générale établie à Sainte-Marie (Lor-

aine) réclamait pour le bois provenant des forêts seigneuriales situées au ban de Sainte-Marie, partie d'Alsace, qu'on était obligé de faire passer sur une petite partie du territoire de Sainte-Marie (Lorraine). — Réclamations adressées à la seigneurie de Ribaupierre, par les tisserands de Sainte-Marie, partie d'Alsace, au sujet des droits de péage, qui leur étaient réclamés par les fermiers des domaines établis à Sainte-Marie (Lorraine), de tous les fils d'lin et autres qu'ils cherchaient chez des habitants de Sainte-Marie (Lorraine), pour en faire de la toile qu'ils remettaient ensuite à ces mêmes habitants. — Avis sur le droit de péage à payer pour les cuirs verts qui passent d'Alsace en Lorraine et les cuirs tannés qui passent de Lorraine en Alsace. — Requêtes, adressées à l'Intendant d'Alsace, par les officiers de la seigneurie de Ribaupierre et les habitants de Sainte-Marie (Alsace), contre le droit de péage que l'adjudicataire des fermes exigeait desdits habitants, pour toutes les denrées et marchandises qu'ils achetaient à Sainte-Marie et aux lieux du duché de Lorraine; — décision de l'Intendant d'Alsace, qui maintient les habitants de Sainte-Marie (Alsace) dans la possession de leurs anciennes exemptions et franchises; — autre décision du même Intendant, qui limite ces exemptions aux seules denrées de première nécessité dont on fait usage dans les ménages.

E. 2010. (Liasse.) — 105 pièces, papier; allemand.

1716-1719. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits d'octroi. — Mémoires, adressés par le conseiller Krober au Conseil de régence de la seigneurie de Ribaupierre, au sujet de la misère à laquelle la ville de Sainte-Marie a été réduite par l'établissement des droits d'octroi, au profit de la ferme générale, entre Sainte-Marie, partie d'Alsace, et Sainte-Marie, partie de Lorraine.

E. 2011. (Liasse.) — 144 pièces, papier; allemand.

1743-1740. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits de débit de vin. — Autorisations, accordées à plusieurs particuliers de Sainte-Marie, de tenir cabaret et de vendre du vin audit lieu, moyennant droit ordinaire d'omngeld.

E. 2012. (Liasse.) — 155 pièces, papier; allemand.

1508-1595. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Règlements d'admission auxdits droits. — Règlements de police, faits par Eberhard, seigneur de Ribaupierre, sur l'admission à la bourgeoisie. — Recrits et lettre d'Éguenolphe, seigneur de Ribaupierre, adressés aux officiers du val de Lièpvre et d'Eschery et invitant à veiller à ce qu'aucun étranger ne s'établisse dans ledit val. — Lettre écrite par Éguenolphe, seigneur de

riau pierre, aux juge et préposés des mines du val de Liépvre et d'Eschery, pour les inviter à ne pas souffrir les étrangers qui sont venus se fixer auxdits lieux.

E. 2013. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1580-1614. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Réceptions auxdits droits. — Spécification indiquant les différentes taxes payées pour la réception au droit de bourgeoisie audit lieu. — Requette adressée à la comtesse Marie d'Erpach, veuve d'Eugénope, seigneur de Ribaupierre, par Sontag Bluckat, l'Oschiewiller, par laquelle il demande la permission de fixer, lui et sa famille, pendant quelque temps, dans la vallée d'Eschery, étant obligé de quitter le territoire de la Lorraine, d'après un ordre du duc qui interdisait le séjour dans le pays, à tous ceux qui professaient la religion réformée. — Demande adressée au seigneur de Ribaupierre par Frébral du Couffray, portant qu'ayant quitté la France pour cause de religion, il prie le seigneur de lui permettre pendant quelque temps le séjour à Sainte-Marie. — Demande de Pierre Thierry, ancien prévôt de Beinord, tendant à être admis bourgeois à Sainte-Marie. — État des étrangers domiciliés à Sainte-Marie, admis au droit de protection, et qui ont quitté la ville, après un certain temps, ou qui y sont morts. — Demande pour obtenir le droit de bourgeoisie au val de Sainte-Marie ; — décisions de la chancellerie.

E. 2014. (Liasse.) — 163 pièces, papier ; allemand.

1615-1675. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Réceptions auxdits droits. — État nominatif des particuliers qui ont été reçus au droit de manance. — Réceptions de différents individus au droit de protection, dans la vallée de Sainte-Marie. — États des droits de protection à payer par les familles anabaptistes habitant le bailliage de Sainte-Marie, avec une liste de tous les sectaires de ce bailliage.

E. 2015. (Liasse.) — 159 pièces, papier ; allemand.

1676-1729. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Réceptions auxdits droits. — Demande par Paul Brenner, de Barr, locataire du moulin de Brébagotte, du droit d'habitation, pour trois ans, durée de son bail. — Procès-verbaux de réceptions au droit de protection. — Demandes en droit de manance ; — décrets de la chancellerie y relatifs.

E. 2016. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1723-1759. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Droits seigneuriaux. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Réceptions auxdits droits. — Demandes faites par différents particuliers, aux fins d'être reçus bourgeois.

E. 2017. (Liasse.) — 158 pièces, papier ; allemand.

1760-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Réceptions auxdits droits. — Serments prêtés devant le greffier du bailliage par des particuliers admis aux droits de bourgeoisie et de manance.

E. 2018. (Liasse.) — 149 pièces, papier, allemand.

1788-1799. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Réceptions auxdits droits. — États des droits de protection à payer par les anabaptistes. — Demande du Jacques Reist, aux fins d'être inscrit au registre de la bourgeoisie, à Sainte-Marie. — Certificat des officiers de police de Sainte-Marie, constatant que David Anthenas, bourgeois de la Petite-Liépvre, est mort. — Demande en continuation du droit d'habitation à Sainte-Marie, formée par Philippe-Jacques Wenthier, maître de pension, avec l'engagement de payer les droits arriérés. — Procès-verbaux de réceptions au droit de manance à Surlatte. — Certificat des officiers de police de Sainte-Marie, constatant que Rudolphe Singer a quitté le val de Sainte-Marie et qu'Henri Hagenbacher n'habite le territoire qu'à de longs intervalles.

E. 2019. (Liasse.) — 126 pièces, papier ; allemand.

1798-1799. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Exemptions de taxes. — États des familles anabaptistes, admises au droit de protection, auxquelles le seigneur a accordé des dispenses de taxes.

E. 2020. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1747-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Police. — Procédure intentée aux sieurs Urbain Ancel et Louis Haxaire, qui s'étaient établis dans le val de Sainte-Marie, où ils avaient loué un bien, sans autorisation préalable de la seigneurie ; — représentations desdits sieurs Urbain Ancel et Louis Haxaire, portant qu'êtants nés d'Orhey, leur changement de domicile est légal, en qualité de sujets du seigneur ; — concession auxdits sieurs Urbain Ancel et Louis Haxaire de la permission de prendre possession du bien loué, à la condition expresse qu'ils paieront le droit de protection et les frais du procès qui leur a été intenté. — Refus d'accorder le droit de protection à deux étrangers, dans le val de Sainte-Marie,

Inventaire manuscrit

attendu qu'ils ne possèdent aucune espèce de garantie, leurs femmes étant d'origine étrangère, comme eux. — Poursuites exercées contre différents individus habitant la vallée de Sainte-Marie et qui ne sont ni bourgeois ni manants et se croient dispensés de payer un droit quelconque. — Amendes prononcées contre des particuliers qui se sont fixés dans les communes du bailliage de Sainte-Marie, sans en avoir obtenu la permission de la seigneurie.

E. 2021. (Liasse.) — 140 pièces, papier ; allemand.

1649-1650. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Corvées. — Répartitions, faites entre les habitants du bailliage, d'une somme de 200 écus blancs qu'ils avaient à payer, pour être déchargés des corvées. — Demandes en exemption de corvées. — Recrue adressée aux officiers du val de Sainte-Marie par George-Frédéric et Jean-Jacques, seigneurs de Ribaupierre, portant : que les corvées que les habitants dudit val ont faites l'année dernière, en coupant du bois dans les forêts seigneuriales, ne doivent pas tirer à conséquence pour l'avenir, qu'ils leur en tiendront compte dans une autre occasion, mais qu'ils ne peuvent pas les dispenser de ces mêmes corvées pour l'année courante, attendu que leurs revenus ne rentrent pas exactement, à cause des malheurs de la guerre.

E. 2022. (Liasse.) — 105 pièces, papier ; allemand.

1651-1726. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Corvées. — Affaires contentieuses. — Plaintes adressées au seigneur de Ribaupierre et à l'Intendant d'Alsace par des habitants du bailliage de Sainte-Marie, au sujet des corvées ; — transaction passée entre le seigneur et lesdits habitants du même bailliage, par laquelle les corvées sont fixées à sept par an ; — ordonnance de l'Intendant d'Alsace, qui réduit les corvées à cinq par an ; — lettres patentes du roi Louis XIV, par lesquelles les corvées, dans toute la seigneurie, sont portées à douze par an, par le motif que le seigneur de Ribaupierre jouissait anciennement du droit de corvée illimité.

E. 2023. (Liasse.) — 126 pièces, papier ; allemand.

1662-1677. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droit de retrait. — Requête présentée au seigneur de Ribaupierre par des particuliers de Sainte-Marie demandant à exercer le droit de retrait sur une meule à aiguiseur que le sieur Paul Pouschberg, dudit lieu, a vendue à des personnes étrangères à la seigneurie. — Affaires contentieuses. — Procès entre Jean-Diendonné et David Dinoux, beaux-frères, bourgeois de Sainte-Marie, demandeurs, d'une part, et Pierre Corniel, passementier en ladite ville, défendeur, d'autre part, au sujet d'une maison, située à Sainte-Marie, achetée par ce dernier de Pierre Thiermy, demeurant

à Bâle, oncle des demandeurs, et dont ceux-ci demandent le retrait, moyennant remboursement du prix de vente, cause de leur parenté avec le vendeur ; — sentence, rendue par devant le siège de justice de Sainte-Marie, qui confirme Pierre Corniel dans sa possession et condamne les demandeurs aux dépens ; — appel de ces derniers à la Chambre de Ribaupillé.

E. 2024. (Liasse.) — 149 pièces, papier ; allemand.

1675-1706. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Droits d'émigration et de transmigration (abzug). — Affaires contentieuses. — Transaction passée entre Eberhart, seigneur de Ribaupierre et ses sujets des vallées de Sainte-Marie et d'Eschery, par laquelle il a été convenu : que, pour engager les étrangers à se fixer dans lesdites vallées, le seigneur renoncera, pour l'avenir, aux droits d'émigration et de transmigration. — Erites délivrées par Isaac Rümerspurger, tanneur à Sainte-Marie, par lequel il reconnaît que le seigneur Eberhard de Ribaupierre, lui a permis de quitter la vallée de Sainte-Marie et de s'établir ailleurs, à cause de la guerre qui désolait la contrée, sous la condition toutefois qu'il contribuerait tous les ans, pour une somme de 5 florins, au paiement de 300 florins que les communautés de Sainte-Marie et d'Eschery livraient annuellement au seigneur, pour leur exemption du droit d'émigration. — Plaintes portées par le procureur fiscal du bailliage contre Gurin Gérardin, qui a quitté la ville de Sainte-Marie et vendu la maison qu'il y possédait, sans payer le droit d'émigration, à raison de 10 % du prix de vente ; — requête dudit procureur, aux fins que l'acquéreur de cette maison soit condamné à payer ledit droit d'émigration, à la décharge du vendeur. — Plaintes portées par le procureur fiscal de Sainte-Marie contre Sébastien, Grandidier qui a quitté ledit lieu et vendu la maison qu'il y possédait, sans payer à la seigneurie le droit d'émigration. — Certificat, délivré par le seigneur de Ribaupierre, sur la demande de trois bourgeois du bailliage qui avaient à poursuivre une affaire de succession en Lorraine, par lequel il constate que les sujets de Lorraine qui auraient une succession à recueillir sur ses terres ne seront tenus à aucun droit de transmigration, sauf un florin nommé Erdgouden, pour la reconnaissance ; ledit certificat se terminant par le vœu qu'émérit ledit seigneur de voir ses sujets traités de même en Lorraine.

E. 2025. (Liasse.) — 83 pièces, papier ; allemand.

1749-1790. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Droits seigneuriaux. — Affaires contentieuses. — Défenses faites par les municipalités de Sainte-Marie, de Liépury et d'Eschery, de payer à l'avenir aucun droit seigneurial.

E. 2026. (Liasse.) — 92 pièces, papier ; allemand.

1826-1839. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Bailliage de Sainte-Marie-aux-Mines. — Impositions : voir aussi

2188-2190.

voir aussi

Juridiction gracieuse. — Tutelles et curatelles. — Nomination de tuteurs et curateurs de veuves et d'enfants mineurs faites par la seigneurie.

E. 2027. (Liasse.) — 169 pièces, papier ; allemand.

1436-1537. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction contentieuse. — Contestations. — Lettres écrites par le maire et la communauté de Lièpvre à Rodolphe Neuenstein, prévôt de Ribauvillé, relativement à une contestation, dont l'objet n'est pas indiqué, entre cette commune, d'une part, et Jacques Tompère, d'autre part, et dans lesquelles ils soutiennent qu'on ne peut être soustrait à la juridiction de son seigneur et proposent de soumettre le différend à des arbitres qui seraient le seigneur de Ribaupierre et ceux de Kaysersberg et de Bergheim. — Contestation entre particuliers, au sujet de successions.

E. 2028. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand et français.

1538-1639. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction contentieuse. — Contestations. — Correspondances entre le seigneur de Ribaupierre et le duc de Lorraine ou leurs officiers, concernant des contestations élevées au sujet de saisies pratiquées en Lorraine sur différents objets appartenant à des habitants de la vallée de Sainte-Marie, côté d'Alsace. — Mémoire concernant une contestation, portée devant l'Intendant d'Alsace et ensuite devant le Conseil Souverain de cette province, entre le curé catholique de Sainte-Marie, côté de Lorraine, et la seigneurie de Ribaupierre, au sujet du droit prétendu par ce curé d'enlever les corps des catholiques morts sur le territoire de "Sainte-Marie, côté d'Alsace, pour procéder à leur enterrer, ce qui lui était contesté par la seigneurie de Ribaupierre, qui prétendait que ledit curé ne pouvait recevoir les corps morts qu'au milieu du pont existant sur la rivière qui séparait les deux souverainetés ; — transaction passée entre le sieur Guillemin, curé du val de Lièpvre, à Sainte-Marie (Lorraine), et les officiers de la seigneurie de Ribaupierre, à Sainte-Marie (Alsace), par laquelle il a été réglé : « que, dorénavant, le curé et ses successeurs iront prendre les corps morts catholiques sur les terres dudit seigneur, tant audit Sainte-Marie que dépendances, avec les mêmes cérémonies que du côté de Lorraine, et que ledits corps seront portés par les sujets catholiques dudit seigneur jusqu'aux cimetières et tombeaux ; mais, que, comme tels enlèvements de corps sur ses terres et seigneuries pourraient lui préjudicier ou à ses successeurs, par anticipation de juridiction, et causer quelque nouveauté à l'avenir, à moins d'avoir lettres reversales du contraire, de ce est-il que les souscrits surintendant, curé et clerc juré dudit val confessent volontairement et affirment par les présentes que ledit sieur curé allant prendre ou recevoir les

dits corps sur les terres et seigneuries, comme est dit ci-dessus (ce qu'il doit faire accompagner des personnes qui « lui seront nécessaires, n'étant pourtant pas défendu aux habitants des deux côtés, qui voudront assister auxdits enterrés, de s'y trouver et suivre les corps morts), cela ne pourra être tiré en conséquence aucune, ni préjudicier aux juridictions dudit seigneur. »

E. 2029. (Liasse.) — 159 pièces, papier ; allemand.

1660-1661. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction contentieuse. — Procès civil entre particuliers. — Procès entre les héritiers de Toussaint Renault, de Sainte-Marie, et leur tuteur ; — entre Jacques Divons, de Sainte-Marie, et David Schmidt, fermier du Buchskoff, au sujet d'une dette de 10 doublons (240 francs).

E. 2030. (Liasse.) — 175 pièces, papier ; allemand.

1662-1668. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction contentieuse. — Procès civils, entre particuliers. — Contestation entre Adam Michel, demandeur d'une part, et Benjamin Corvisier, défendeur, d'autre part, au sujet de la somme de 45 florins que le premier disait lui être due par le défendeur et que celui-ci prétendait lui avoir déjà payé ; — jugement rendu par les gens de justice de Sainte-Marie, qui condamne Adam Michel aux dépens du procès, le défendeur ayant attesté par serment le paiement de la somme réclamée. — Jugement d'appel, rendu par le seigneur de Ribaupierre, entre Gaspard Nagel et Jacques Crabat d'Eschery, au sujet d'un passage d'un sentier prétendu servitude entre les possessions, des parties. — Sentence rendue à Eschery, contre Sébastien Jörg, le condamnant à payer les 21 florins qu'il devait à Thierry de Lassu. — Supplices et plaintes adressées au seigneur de Ribaupierre et à la chancellerie de Ribauvillé par différentes personnes contre des particuliers du bailliage de Sainte-Marie, au sujet de contestations en matière de juridiction civile ; — décisions rendues par la chancellerie.

E. 2031. (Liasse.) — 166 pièces, papier ; allemand.

1669-1672. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction contentieuse. — Procès civils entre particuliers. — Procès : — entre Isaac Rumelsberger, d'une part, et Isaac Gassat, en qualité de tuteur de Jérôme Thiébaut, d'autre part, au sujet de la succession de Gaspard Guillaume, sur laquelle tous les deux ont des prétentions, mais qui est insuffisante pour l'acquit intégral de ces deux créanciers ; — entre Jacques Trimbach, d'Eschery, et Isaac Huguenin, bourgeois de Mulhouse, au sujet d'une dette de 80 goudens ; — entre David Divons et Jean Pannot, au sujet de volets et d'une porte que ce dernier avait fait établir à sa maison, et qui causaient préjudice à l'héritage de Divons, son voisin ;

Inventory manusait

entre Jacques Irmel, bourgeois de Sainte-Marie, et Henri, bourgeois de Sainte-Marie, côté de Lorraine, qui s'était approprié le droit d'irriguer ses prés, en faisant passer la Stolle sur les propriétés voisines appartenant à Jacques Irmel. — Transaction entre les héritiers d'Elisabeth Françoise, au sujet de l'héritage de celle-ci. — Lettres adressées à la seigneurie de Ribaupierre par divers particuliers du bailliage, en matière de juridiction civile.

E. 2032. (Liasse.) — 156 pièces, papier ; allemand.

1672-1675. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction contentieuse. — Procès civils entre particuliers. — Procès : — entre Daniel Papelier, de Ribaupierre, et Oswald Bar, au sujet d'une grange avec champs et prairies, propriétés situées à Fertuc, et que Bar avait acquise de Papelier ; — entre Bastien Jeandel, drapier à Bréhagote, et George Husson, teinturier à Sainte-Marie, au sujet d'une somme de 437 florins ; — Requêtes, compromis et jugements concernant une contestation portée devant la juridiction seigneuriale de Sainte-Marie, entre Jacques Loys, d'une part, et les sieurs Venuel et Lemercier, d'autre part, au sujet de la succession d'Elisabeth Vignier.

E. 2033. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1675-1679. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction contentieuse. — Procès civils entre particuliers. — Correspondances au sujet de l'expropriation de la veuve d'André Marie par les créanciers de son mari, desquelles il résulte que cette femme était d'Eschery et y possédait quelques biens ; mais qu'elle habitait Petit-Bâle où son mari exerçait l'état d'hôtelier ; que celui-ci mourut d'une manière malheureuse, qu'en portant un ordre à Baccarat, il fut pris par des soldats espagnols et tué ; que ses créanciers s'emparèrent intégralement de ses biens et les vendirent ; que, malheureusement, cette vente ne produisit pas de quoi les satisfaire intégralement ; qu'ils voulurent alors attaquer les biens de sa femme, situés à Eschery ; mais que le seigneur de Ribaupierre ne se hâta pas de leur délivrer une permission, sollicité qu'il était par les amis de la malheureuse veuve, qui lui représentaient le dénuement de cette femme malade et chargée d'enfants. — Contestation entre Isaac Rosselot, demandeur, d'une part, et Paul Demangeat défendeur, d'autre part, au sujet d'une somme de 265 florins due sur une maison vendue à l'un des parents de ce dernier, dont il était l'héritier, par l'oncle du demandeur ; — sentence rendue au siège de justice, qui condamne Paul Demangeat au paiement de ladite somme avec les intérêts et aux frais du procès ; — appel de celui-ci à la Chambre de Ribaupierre, qui confirme l'arrêt rendu à Sainte-Marie.

E. 2034. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1680-1683. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Juridiction contentieuse. — Procès civils entre particuliers. — Contestation entre Samuel Boulanger, demandeur, d'une part, et la veuve Fontelin, défenderesse, d'autre part, au sujet d'une somme d'argent que le demandeur, a déboursé pour logement de troupes, lors du campement, à Sainte-Marie du régiment de feu M. de Guérin ; — sentence rendue par devant le siège de justice de Sainte-Marie, condamnant la veuve Fontelin à payer la somme de 248 livres, au demandeur, avec les dépens ; — appel à la Chambre de la chancellerie de Ribaupierre. — Contestation entre Christoph Marx, échevin de l'église allemande de Sainte-Marie, demandeur, d'une part, et Jean-Charles Irmel, bourgeois aodélie, défendeur, d'autre part, au sujet d'une obligation de 120 florins, avec les intérêts, due à l'heure des pauvres de l'église ; — sentence rendue au siège de justice de Sainte-Marie, qui déclare que le demandeur n'est pas fondé dans sa réclamation, et le condamne aux dépens ; — appel de celui-ci à la chancellerie de Ribaupierre, qui confirme ladite sentence. — Contestation entre Philippe Boulanger, demandeur, d'une part, et Paul Demangeat, défendeur, d'autre part, au sujet d'une somme de 5162 florins 4 batz revenant à la femme du demandeur, en qualité de fille de la veuve Thierry, unie en secondes noces au défendeur ; — sentence rendue devant le siège de justice de Sainte-Marie, condamnant Paul Demangeat à payer au demandeur la moitié de ladite somme, avec les dépens ; — appel à la Chambre de Ribaupierre.

E. 2035. (Liasse.) — 168 pièces, papier ; allemand.

1684-1686. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction contentieuse. — Procès civils entre particuliers. — Contestation entre les enfants de feu Grandhomme, demandeur, d'une part, et Benjamin Corvisier, leur tuteur défendeur, d'autre part, au sujet de la somme de 269 florins que les premiers prétendent leur être due par le défendeur ; — sentence du siège de justice de Sainte-Marie, condamnant ce dernier au paiement de ladite somme et des dépens ; — appels à la Chambre de la chancellerie de Ribaupierre, qui confirme ledit jugement ; — autre appel au Conseil Souverain à Ensisheim ; — correspondances relatives à ladite contestation.

E. 2036. (Liasse.) — 175 pièces, papier ; allemand.

1687-1690. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction contentieuse. — Procès-civils entre particuliers. — Contestation entre les enfants des feux George et Benjamin Stadler et Jacques Schmit, de Colmar, au sujet de la succession de Dame Anna Stadler, leur tante. — Contestation entre Pierre Jobard, demandeur, d'une part, au nom du sieur Stoppa, marchand à Genève, et Jean Cochet, juré au siège de justice de Sainte-Marie.

100

100

défendeur, d'autre part, au sujet d'une somme d'argent due par ce dernier au réclamant; — sentence rendue au siège de Sainte-Marie, condamnant le défendeur au paiement de ladite somme, ainsi que des intérêts, frais et dépens; — appel de celui-ci à la chancellerie de Ribauvillé, qui confirme ladite sentence et taxe les frais relatifs au procès. — Procès entre Chemet et Philippe Boulanger, au sujet de la construction d'une porte cochère.

E. 2037. (Linse.) — 165 pièces, papier; allemand.

1690-1718. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Procès civils entre particuliers. — Discussion survenue entre Ascagne-Dietrich Eckhart, prévôt du comte de Linange, et les héritiers de la veuve du juge des mines de Sainte-Marie, au sujet de la succession de cette dernière. — Procès intenté à Benoit Schantz, fermier du bien seigneurial dit Landhaus, lequel s'était engagé, par son bail, à entretenir et soigner un certain nombre de chiens appartenant à la seigneurie, et qui, au lieu d'exécuter sa promesse, avait laissé mourir de faim deux jeunes chiens placés chez lui par l'un des chasseurs seigneuriaux; — condamnation dudit Schantz à 200 livres de dommages-intérêts envers la seigneurie. — Procès entre Gabriel Pierre, habitant de Liverelle, et David George, habitant de Bréhagotte, au sujet d'une légère somme d'argent (6 blappers) que ce dernier prétend avoir payée pour le défendeur; — sentence rendue en faveur du réclamant, au siège de la justice d'Eschery, qui oblige Gabriel Pierre à payer ladite somme avec dépens; — appel de celui-ci à la chancellerie de Ribauvillé, qui confirme la sentence; — second appel du défendeur au Conseil Provincial d'Alsace à Eusisheim.

E. 2038. (Linse.) — 169 pièces, papier; allemand.

1722-1727. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines; — Juridiction contentieuse. — Procès civils entre particuliers. Protocoles des audiences civiles des sièges de justice de Sainte-Marie et de Liépve.

E. 2039. (Linse.) — 165 pièces, papier; allemand.

1728-1749. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction contentieuse. — Procès civils entre particuliers. — Protocoles des causes civiles du siège de justice du val d'Eschery.

E. 2040. (Linse.) — 1 pièce, parchemin, 170 pièces, papier; allemand; 9 sceaux.

1808-1711. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction. — Police générale. — Règlements de police, pour le val d'Eschery, faits par Maximin, seigneur de Ribauvillé; — sur l'obligation où sont les sujets dudit val de prêter serment de fidélité à la seigneurie et d'obéir aux offi-

ciers; — sur le paiement de la taille fixée annuellement à 24 livres 10 schillings en argent, 400 rezeaux d'avoine et 140 poules; — sur la défense faite aux étrangers d'acquérir des immeubles dans le val d'Eschery; — sur l'obligation imposée aux habitants d'entretenir en bon état leurs maisons et autres immeubles; — sur le droit du seigneur de disposer des biens vacants et incoltes. — Règlements de police faits par Eberhard, seigneur de Ribauvierre, qualifié de Grundherr (seigneur foncier): — sur le paiement des rentes et droits seigneuriaux; — sur la vente du pain, du vin et de la viande; — sur les repas de noces et de baptême; — sur l'ivrognerie. — Règlements faits par les archidièches d'Autriche et les seigneurs de Ribauvierre, pour la police des mines des vallées de Liépve et d'Eschery. — Ordonnance de police par laquelle le seigneur Guillaume de Ribauvierre fait défense aux habitants du val d'Eschery, de Liépve et de Sainte-Marie-aux-mines de porter des armes à feu et autres. — Correspondances entre le Bergrichter (juge des mines) et la seigneurie de Ribauvierre et entre cette seigneurie et la Régence d'Ensisheim, au sujet des rixes qui s'étaient élevées entre les ouvriers mineurs de Sainte-Marie, côté d'Alsace, et des habitants de Sainte-Marie, côté de Lorraine, ainsi que de voies de fait exercées sur les premiers par ces derniers. — Lettres écrites à Egenolph, seigneur de Ribauvierre, par la Régence d'Ensisheim, pour le prier de se rendre à Ensisheim et d'y envoyer quelqu'un de sa part, à l'effet de faire, de concert avec la Régence, un règlement sur la police de la vallée de Liépve. — Ordonnance d'Eguenolphe, seigneur de Ribauvierre, par laquelle il renouvelle la défense faite à tous les particuliers du bailliage de Sainte-Marie de donner gîte à des étrangers, et charge le Landrichter et le Bergrichter de Sainte-Marie ainsi que le maire d'Eschery de veiller à l'exécution de cet ordre. — Règlement de police ecclésiastique et civile fait par Eguenolphe, seigneur de Ribauvierre, pour les vallées d'Eschery et de Liépve, sur les moyens de consolider l'établissement du culte réformé, sur la manière de se tenir aux sermons et instructions évangéliques, avec défense de jamais discuter sur aucun article de foi, sur les repas de noces et de baptême, sur les devoirs à remplir par les parents et les enfants, comme aussi sur les peines à infliger aux blasphemateurs, parjures, joueurs, ivrognes, adultères et à ceux qui font violence aux femmes et aux filles. — Règlement de police fait par Eberhard, seigneur de Ribauvierre, pour le val de Liépve, concernant le droit de bourgeoisie et d'habitation, les lieux de débâche et d'usure. — Règlement de police pour les bouchers, les boulangers et les débiteurs de vin de Sainte-Marie et d'Eschery. — Ordonnance de police défendant de jeter de la chaux vive dans l'eau courante, dans le but de prendre du poisson. — Lettres adressées par le Landrichter de Sainte-Marie au seigneur de Ribauvierre, pour lui faire savoir qu'il avait fait

Inventaire manuscrit

emprisonner le garde de la tour de Ribauvillé, qui avait sonné de la trompe à dix heures du soir sur la hauteur de Fertruc, avec deux autres habitants de Ribauvillé, et avait par la occasionné un grand tumulte, et pour lui demander quelle décision il doit prendre dans cette affaire, les trois prisonniers prétendant que c'est contre leur volonté que ce tumulte a eu lieu et que ce son de trompe n'était pas un signal. — Plainte contre un habitant de Fertruc auquel on avait défendu de faire danser à sa noce, à cause des malheurs de la guerre, et qui n'avait tenu aucun compte de cette défense.

E. 2041. (Liasse.) — 169 pièces, papier; allemand.

1646-1661. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction correctionnelle. — Informations au sujet d'injures prôférées publiquement contre Daniel Pible, officier de la seigneurie de Ribaupierre, à Sainte-Marie. — Audition de témoins au sujet d'injures prôférées contre le sieur Fattet, par le Wachtmester (officier du guet). — Procès en diffamation intenté par Jean Gothard contre son neveu, Joseph Baily, qui l'accusait de différentes anticipations sur les biens de ses voisins, entre autres, sur un canton de bois appartenant à la seigneurie; — admission des excuses d'ignorance dudit Gothard; — condamnation de Joseph Baily à 8 florins d'amende, pour avoir insulté son oncle, et manqué par là, de respect envers son oncle et envers la justice. — Procédure entre une servante d'auberge appétée Catherine et Jean Schlumberger, natif de Mulhouse, au sujet des promesses de mariage que celui-ci avait faites et qu'il n'avait pas voulu remplir, quoique laissant ladite fille enceinte de ses œuvres. — Informations au sujet d'injures prôférées contre le pasteur Agricola, de Sainte-Marie, par le maître d'école Borsch. — Contestation entre Jean-Jacques Triembach, juré de justice au siège d'Eschery, demandeur, d'une part, et Paul Triembach, son frère, boucher à Bréhagotte, défendeur, d'autre part, pour injures dites par ce dernier au plaignant, au sujet d'une cédule que le demandeur avait communiquée à son frère et que celui-ci refusait de rendre; — jugement rendu par le siège de justice d'Eschery, qui condamne le défendeur à une réparation envers son frère, à 1 florin d'amende et aux dépens; — appel à la chancellerie de Ribauvillé. — Contestation entre Jacob Mathias, demandeur, d'une part, et Jérémie Walter, défendeur, d'autre part, au sujet d'une pierre lancée par ce dernier à l'œil du demandeur, par suite duquel accident celui-ci a perdu la vue; — jugement rendu au siège de justice d'Eschery, qui condamne Jérémie Walter à la «restitution de l'œil» et aux dépens; — appel au comte de Ribaupierre.

E. 2042. (Liasse.) — 154 pièces, papier; allemand et français.

1664-1711. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction correctionnelle. — Plaintes adressées au Conseil

Souverain d'Alsace par Hilaire Pineau, Abraham Grand-Pierron, Jean Gossat, Adam Schott, et Jacques Heiterich, tous bourgeois de Sainte-Marie, par lesquels ils exposent qu'Jacques Helly, commis dans le bureau des domaines, accusé de concussion par ses supérieurs et contre lequel il avaient été appelés à déposer, afin de faire suspecter le témoignage, les avait accusés calomnieusement d'oser s'exprimer en termes infâmes contre la Majesté divine, d'attirer même d'autres bourgeois dans des réunions qui avaient pour but de diffamer la religion; — requête desdits exposants, au fin qu'une punition soit infligée au calomniateur; — arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, qui condamne ledit Helly à demander pardon auxdits bourgeois, et à payer 150 livres de dommages-intérêts à chacune des parties intéressées.

E. 2043. (Liasse.) — 160 pièces, papier; allemand.

1664-1612. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction criminelle. — Mémoires, au sujet d'un novice échappé du couvent de Moyennoutier et qui était venu se fixer à Sainte-Marie, desquels il résulte: que les moines ayant appris le lieu de la retraite de leur déserteur, déportèrent un de leurs sujets, maréchal-ferrant de profession, avec ordre de le faire arrêter; que l'envoyé se présenta devant le landrichter (juge seigneurial) de Sainte-Marie, le priant, au nom du prieur de Moyennoutier, de faire saisir le fugitif, qui avait, disait-il, volé ses confrères du couvent que le Landrichter y consentit, mais avec la condition expresse que le maréchal-ferrant, qui n'était nanti d'aucun titre écrit, resterait prisonnier, jusqu'à nouvel ordre du prieur; que celui-ci, vint en personne, mais que, comme on ne voulut pas lâcher le novice, par la raison que le seigneur seul pouvait ordonner l'extradition d'un individu accusé d'un crime quelconque, il déclara que le jeune homme n'avait pas commis d'autre méfait que de prendre la fuite; que le Landrichter persista dans son refus, et que le prieur dut s'en retourner sans son prisonnier; que l'évêque de Verdun, Envoyé de Lorraine, intervint dans cette question et pria le seigneur de lui rendre son sujet; que, pendant ces pourparlers, le novice parvint à briser ses fers et reprit sa liberté.

E. 2044. (Liasse.) — 148 pièces, papier; allemand.

1630-1634. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction criminelle. — Supplique adressée par un habitant de Blumersheim, condamné à mort pour avoir insulté la noble dame de Staufen, ladite supplique tendant à obtenir du seigneur de Ribaupierre la permission de rester à Eschery, où il s'était réfugié. — Plaintes adressées au seigneur de Ribaupierre, par le père et le beau-père de Guillaume Schira, de Sainte-Marie, qui avait été assassiné et pillé avec son voiturier, non loin d'Ebersheim, par deux cavaliers français au service des capitaines Willer et Capelli, criminels.

qui aurait été commis à l'instigation de ces derniers; — correspondance entre le seigneur de Ribaupierre et le prince Frédéric, duc de Bavière, au sujet de l'arrestation, à Neustadt, du capitaine Capelli, et de sa mise en jugement, correspondance de laquelle il résulte que l'accusé, malgré la torture à lui infligée, avait persisté à ne rien avouer, et que le prince Frédéric était disposé à le relâcher. — Requête adressée au seigneur par les Haimburgs de Saint-Blaise en faveur d'un de leurs collègues accusé d'adultére.

E. 2015. (Liaise.) — 154 pièces, papier; allemand.

1635-1638. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction criminelle. — Lettre adressée au Landrichter de Sainte-Marie, au sujet de l'emprisonnement d'un étranger venu de la Lorraine, qui avait insulté publiquement le seigneur et la bourgeoisie et avait menacé d'incendier les communes de Sainte-Marie et d'Eschery, afin d'exterminer les huguenots. — Informations sur le brigandage de deux soldats lorrains. — Lettre adressée à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, par la régence d'Ensisheim, relativement à un sujet de l'Empereur qui avait été arrêté et fait prisonnier dans la vallée de Lièpvre, pour avoir agi contre l'Empire. — Revers délivré par le Grand-Bailli de la seigneurie de Riquewihr, par lequel il reconnaît : que le seigneur de Ribaupierre lui a livré, par pure grâce, un habitant de Sainte-Marie, qui, aidé de plusieurs autres, avait attaqué et pillé les habitants d'Altwihr; que cette permission ne doit, en rien, préjudicier aux droits et franchises du seigneur de Ribaupierre, et que, dans le cas où il aurait le même service à réclamer du duc de Wurtemberg, ce prince s'empresserait de faire droit à sa demande.

E. 2046. (Liaise.) — 160 pièces, papier; allemand

1639-1671. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction criminelle. — Informations au sujet d'un vol avec effraction commis par Daniel König; — sentence du siège de justice d'Eschery, qui condamne ledit König à être frappé de verges par la main du bourreau, et ensuite chassé de la seigneurie, avec défense d'y jamais reparatre; — dispense de la peine corporelle accordée audit König par le seigneur de Ribaupierre, sur les sollicitations de ses parents; — lettre de recommandation remise par le seigneur audit König, aux fins qu'il soit admis au nombre des soldats du Roi, en garnison à Brischach.

E. 2047. (Liaise.) — 153 pièces, papier; allemand et français.

1643-1676. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction criminelle. — Correspondance entre le sieur Chaumas et la chancellerie de Ribaupierre, au sujet des ordres à donner pour l'établissement d'un carcan destiné à l'exposition d'une femme Wymann. — Instructions au sujet

d'un vol d'objets d'habillement, de meubles et de vaisselle d'étain, enlevés de la mine du Mont-Régnier, où ils avaient été enfouis par les sieurs Clavelin et consorts, en prévision de pillage par les soldats des armées alliées qui traversaient journallement la vallée, de laquelle il résulte qu'un homme mal famé et chez lequel on trouva quelques-uns des objets volés, Jean Bauer, fut arrêté; qu'il convint d'avoir pris part au vol, mais accusa les sieurs Antoine Bodel, Sébastien Toussaint, et David Jacques de l'avoir aidé et assisté dans la perpétration de ce crime; qu'on défera immédiatement ces trois hommes à la justice, qui ne parvint pas à leur arracher d'aven, pas même par la torture; que les juges attribuèrent leur obstination à l'emploi de charmes et de maléfices; que bientôt Bauer parvint à briser ses fers et à s'enfuir; qu'en cheminant, il déclara l'innocence de ses coaccusés à toutes les personnes qu'il rencontrait sur sa route; qu'arrivé à Mittelwyhr, il fut arrêté et livré de nouveau à la justice de Sainte-Marie, en présence de laquelle il fit les mêmes aveux, déclarant que quelques soldats lunenbergeois avaient été ses complices; que la justice prononça alors l'élargissement des malheureux coaccusés, après leur avoir fait prêter le serment solennel de pardonner à leurs juges et accusateurs et de ne rien entreprendre contre eux; — arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, qui condamne lesdits magistrats à payer, solidairement avec ledits accusateurs 1200 livres de dommages-intérêts aux victimes de leur « légèreté »; — autre arrêt du Conseil-Souverain d'Alsace, qui défend aux magistrats de jamais livrer d'accusé à la torture et de jamais prononcer de peine capitale, sans autorisation expresse des gens de justice du Roi.

E. 2048. (Liaise.) — 167 pièces, papier; allemand et français.

1677-1779. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction criminelle. — Lettre adressée par la justice d'Eschery au seigneur de Ribaupierre, annonçant que le cadavre du garde forestier Dumoulin a été trouvé dans l'eau, près du pont d'Eschery, et que l'autopsie constate que la mort de ce malheureux pourrait bien être le résultat d'un crime. — Requêtes adressées à la seigneurie de Ribaupierre par Joseph Lichtenberger, prévôt de Katzenthal, contre l'arrestation de Nicolas Lichtenberger, son fils, faite, sur le territoire de la seigneurie, à la réquisition des autorités du duché de Lorraine, qui l'aient accusé de rapt et de mariage clandestin avec une personne qu'elles prétendaient être sujette de Lorraine; — lettres de recommandation adressées au seigneur de Ribaupierre par les officiers du comte de Fürstenberg, seigneur de Hohenlandsberg, tendant à ce que ledit Nicolas Lichtenberger, sujet de ce seigneur, soit mis en liberté, sous caution; — correspondance, à ce sujet, entre le seigneur de Ribaupierre et le duc de Lorraine ou ses officiers; — offre, par les officiers du duc de Lorraine, de mettre Nicolas Lichten-

Inventaire manuscrit

berger en liberté, à condition que la caution soit fournie en Lorraine et non en Alsace; — refus, par toutes les autres parties, d'accepter ces conditions. — Ordonnance du duc de Lorraine, prescrivant aux officiers de Sainte-Marie-aux-mines, côté de Lorraine, d'arrêter le sieur Guillemin, curé du même lieu, et de le faire conduire, sur une charrette, à Molsheim, devant le juge de la cour épiscopale de Strasbourg; — lettre écrite par le seigneur de Ribaupierre à M. de Colbert, Intendant et Président du Conseil Souverain d'Alsace, pour l'informer que ledit curé s'est sauvé et réfugié chez le ministre protestant à Sainte-Marie, côté d'Alsace, d'où les officiers seigneuriaux voulaient l'enlever; — réponse de M. de Colbert au seigneur de Ribaupierre, portant que: « la procédure de l'évêque de Strasbourg étant contraire aux anciens canons et aux mœurs du royaume, je ne puis assez louer la charité que vous avez eue pour le curé de Sainte-Marie, et je vous supplie de le vouloir maintenir jusqu'à ce que j'aie décidé de l'abus. »

E. 2049. (Liasse.) — 155 pièces, papier; allemand et français.

1680-1683. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction criminelle. — Audition de témoins au sujet du suicide de la femme Voland d'Escher, à laquelle on a accordé la sépulture, parce qu'elle a témoigné du repentir de sa mort. — Mémoire sur l'action criminelle, intentée par la veuve de Demange Stein, au nommé David Husson, qu'elle accuse d'avoir assassiné son mari, sur la grande route, près Lièpvre; — correspondance entre le seigneur de Ribaupierre et le duc de Lorraine, dont l'assassin était le sujet; — discussion engagée entre les autorités de Sainte-Marie, côté d'Alsace, et celles de Sainte-Marie, côté de Lorraine, au sujet d'une somme d'argent avancée par les premières à la veuve de la victime, pour pouvoir continuer les poursuites contre Husson; — requête présentée aux autorités du duc de Lorraine par les agents du comte de Ribaupierre, aux fins que ladite somme soit remboursée sur l'amende qui frapperait immédiatement le coupable; — condamnation, par la justice de Lorraine, dudit Husson à la peine capitale; — décision de la justice de Lorraine, écartant toute restitution pécuniaire en faveur de la veuve de Demange Stein. — Instruction au sujet du meurtre commis par Humbert Borion, charpentier, sur la personne d'un jeune homme appelé Georges Schneider, qui tentait de s'introduire nuitamment dans l'appartement de sa fille; — décision du seigneur de Ribaupierre, qui arrête les poursuites, moyennant une indemnité payée aux parents de la victime, en considération de la position exceptionnelle de l'accusé.

E. 2050. (Liasse.) — 152 pièces, papier; allemand et français.

1684-1687. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction criminelle. — Instruction au sujet d'une tentative

de viol commise par Claude Joly, tailleur, de Sainte-Marie, côté de Lorraine, sur Marie Beyer, en condition à Ribauville; — audition de témoins; — discussion, à ce sujet, entre les autorités de Lorraine et les officiers de la seigneurie de Ribaupierre, les autorités de Lorraine prétendant au droit de juger le coupable, lequel était leur sujet, et les officiers de la seigneurie de Ribaupierre soutenant, au contraire, que le criminel leur appartient, par la raison que l'attentat avait été commis sur les terres de la seigneurie, aux environs de la chapelle de Dussenbach, dans la juridiction du comte de Ribaupierre.

E. 2051. (Liasse.) — 148 pièces, papier; allemand.

1688-1690. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction criminelle. — Procès criminel intenté à Étienne Gourdin et à sa femme, accusés et convaincus, tous deux, de fabrication de fausse monnaie; — sentence qui condamne ledit Gourdin à être brûlé vif et sa femme à être chassée de la seigneurie; — commutation, par le seigneur de Ribaupierre, de la peine du feu en celle de la décapitation; — consultation de l'Université de Strasbourg, relative audit procès.

E. 2052. (Liasse.) — 167 pièces, papier; allemand;

1691-1694. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction criminelle. — Mémoires et instructions au sujet de crimes d'incendie; — sentences condamnant les coupables à être pendus.

E. 2053. (Liasse.) — 173 pièces, papier; allemand.

1693-1712. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Lettre par laquelle les gens de justice de Sainte-Marie informe le seigneur de Ribaupierre que le juge des mines veut appeler devant son tribunal Jacques Trimbach, dudit lieu, accusé d'avoir séduit, quoique marié, la fille unique de Christmann Schneider, dont il refuse de reconnaître l'enfant; — mémoire dans lequel les gens de justice de Sainte-Marie exposent: que ledit Trimbach, n'étant pas mineur, ne devait pas être poursuivi par le juge des mines, mais par le Landrichter; et que ledit Trimbach s'est réfugié en Lorraine, où il veut se faire recevoir, pour échapper à toute juridiction; — ordre du seigneur prescrivant au coupable de comparaître devant le Landrichter. — Mémoire relatif à l'adulterie commis par le jeune Papelier, de Sainte-Marie, avec la femme de Claude Barth, bourgeois de Sainte-Marie, à laquelle l'entrée de l'église a été interdite à ce sujet. — Poursuites dirigées contre Jean Zimmermann, domicilié à Fertre, accusé de s'être marié à une fille de Strasbourg, pendant que sa première femme vivait encore à Westhalten; d'avoir fabriqué des certificats, en falsifiant le sceau du prévôt de cette commune et de celle de Kientzheim, où il avait demeuré auparavant; d'avoir assassiné sa femme au lit; enfin, d'avoir séduit et rendu enceinte près de 300 filles et femmes, dont il avait

pu détruire le fruit au moyen de charmes et sortilèges ; — rapport annonçant la mort de l'accusé, pendant l'instruction de l'affaire ; correspondance entre le seigneur de Hohenlandsberg, la ville de Kaysersberg et le seigneur de Ribau-pierre, au sujet des dettes du défunt et de la confiscation de ses biens.

E. 2054. (Liasse.) — 92 pièces, papier ; allemand et français.

1672-1700. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Juridiction. — Prisons. — Correspondance entre le chevalier de Miroménil, Garde des sceaux du royaume de France et le seigneur de Ribau-pierre, au sujet des prisons de Sainte-Marie, de laquelle il résulte : que la maréchaussée de Lorraine avait arrêté un malfaiteur sur les terres d'Alsace, et, ne pouvant le transporter immédiatement, avait voulu le déposer dans les prisons de Sainte-Marie, mais que le prévôt dudit lieu en avait refusé formellement les clefs ; que la maréchaussée, se voyant lésée dans ses droits et pouvoirs, s'était adressée au Conseil du Roi, pour obtenir justice de cet acte ; que le Garde des sceaux écrivait immédiatement au duc de Deux-Ponts, pour demander de promptes explications ; que le conseiller Radus lui répondit que les prisons de Sainte-Marie étaient la propriété personnelle du seigneur, et que, si le brigadier de Lorraine s'était adressé au commandant du Roi en Alsace, au lieu d'importuner Sa Majesté elle-même, il aurait connu immédiatement la cause légitime de ce refus.

E. 2055. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1552-1650. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires militaires. — Correspondance entre Eguenolphe, seigneur de Ribau-pierre, et ses officiers du val de Lièpvre, au sujet des bourgeois et ouvriers mineurs de ce val qui ont été envoyés à Villé, pour y être réunis aux troupes commandées par Nicolas de Hattstatt ; — observations concernant la solde desdites troupes. — Contrôle des hommes du val de Lièpvre qui ont été désignés pour marcher à la défense du pays ; — supplique adressée au seigneur de Ribau-pierre, par les officiers desdites hommes, aux fins d'obtenir le paiement de l'arriéré de leur solde, qui était d'un florin, par semaine, pour chaque soldat.

E. 2056. (Liasse.) — 139 pièces, papier ; allemand.

1651-1766. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires militaires. — Correspondance concernant l'arrestation du sieur Bentz, ministre protestant à Sainte-Marie, par un parti de soldats lorrains, et sa mise en liberté moyennant une rançon. — États des contributions de guerre payées par le bailliage de Sainte-Marie, par suite des passages de troupes, fournitures, réquisitions et logements militaires. — États des charges et impositions de guerre supportées par la

ville de Sainte-Marie, partie d'Alsace. — Mémoire adressé par le conseiller Krober au Conseil de régence de la seigneurie, au sujet de la misère à laquelle la ville de Sainte-Marie est réduite, par suite des passages de troupes, qui l'ont dépeuplée à un tel point que le tiers des maisons y est inhabité.

E. 2057. (Liasse.) — 87 pièces, papier ; allemand.

1654-1655. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Monnaies. — Recrits par lesquels Jean-Jacques, seigneur de Ribau-pierre établit des monnaies du bailliage sur le pied de celles en usage dans les autres territoires de la seigneurie.

E. 2058. (Liasse.) — 125 pièces, papier ; allemand.

1546-1776. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Commerce. — Subsistances. — Exportations de grains. — Lettre écrite par Charles, duc de Lorraine, au seigneur de Ribau-pierre, portant : qu'il avait donné les ordres nécessaires pour la main-levée de la saisie faite sur les grains que François Langenbach, d'Eschery, avait achetés à Saint-Dié, contrairement à la défense d'exporter des denrées de la Lorraine ; qu'il a, en même temps, levé cette défense en faveur des sujets de la seigneurie de Ribau-pierre, qui voudront acheter des grains, pour leur usage personnel. — Réclamations adressées au seigneur de Ribau-pierre par les habitants de la vallée de Sainte-Marie, aux fins d'obtenir, par son intervention, la levée des défenses faites par le duc de Lorraine d'exporter des grains de ses États ; — lettres écrites, à ce sujet, par le seigneur de Ribau-pierre, aux ducs Henri et Charles de Lorraine ; — Réponses de ceux-ci, portant qu'ils ont donné ordre de lever lesdites défenses en faveur des sujets du seigneur de Ribau-pierre.

E. 2059. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand et français.

1626-1771. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Commerce. — Subsistances. — Foires et marchés. — Ordinance par laquelle le duc Charles de Lorraine autorise : 1^o l'établissement de deux foires à Sainte-Marie, partie de Lorraine, qui se tiendront, l'une le 2 novembre, et l'autre le 28 mai, et dureront, chacune, six jours ; 2^o la construction d'un magasin pour y loger toutes sortes de marchandises. — Avis du surintendant des mines de Lièpvre, portant : qu'on pourrait lever, en faveur des sujets de la seigneurie de Ribau-pierre, la défense faite par le duc de Lorraine, d'exporter des grains de ses États, mais dans le cas seulement où le seigneur de Ribau-pierre abolirait le marché qu'il venait d'établir à Sainte-Marie, partie d'Alsace, qui se tient le vendredi de chaque semaine, et porte préjudice au marché de Sainte-Marie, partie de Lorraine. — Lettre écrite par l'intendant d'Alsace au bailli de la seigneurie de Ribau-pierre, pour avoir des renseignements sur les foires et marchés de

Inventaire manuscrit

Sainte-Marie, partie de Lorraine, et sur la défense faite, par les marchands et artisans de ce lieu, à ceux de la partie d'Alsace, d'exposer, dans la partie de Lorraine, leurs marchandises en vente, les jours de foires et marchés, par les motifs que les premiers ont été réunis en communauté et obligés de payer un droit de maîtrise, pour pouvoir exercer leurs professions ; — renseignements fournis par les officiers de la seigneurie de Ribaupierre sur le droit d'étalage payé aux foires et marchés de Sainte-Marie, partie de Lorraine, et sur le droit de péage qui était perçu des deux côtés de Sainte-Marie.

E. 2060. (Liassé.) — 129 pièces, papier ; allemand et français.

1740-1751. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Commerce. — Subsistances. — Foires et marchés. — Affaires contentieuses. — Contestation entre le seigneur de Ribaupierre et les autorités du duché de Lorraine, au sujet du droit prétendu par le meunier de Sainte-Marie, partie de Lorraine, de percevoir le seizième du prix des pains vendus au marché de ce bourg par les habitants de Sainte-Marie, partie d'Alsace. — Contestation entre les autorités de Sainte-Marie, partie d'Alsace, et le fermier de la douane (Kaufhaus) de Sainte-Marie, partie de Lorraine, au sujet des droits de douane réclamés par ce dernier de toutes les marchandises que les habitants de Sainte-Marie, partie d'Alsace, vendraient, en gros, au marché de Sainte-Marie, partie de Lorraine, même de celles qui n'étaient pas déchargeées ou pesées dans les magasins de la douane.

E. 2061. (Liassé.) — 167 pièces, papier ; allemand.

1772-1779. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Industrie. — Listes des ouvriers tisserands travaillant pour les fabriques de Sainte-Marie, et qui jouissent de certaines libertés qui ont été accordées aux manufactures par l'Intendant d'Alsace et par le comte Palatin.

E. 2062. (Liassé.) — 120 pièces, papier ; allemand et français.

1827-1828. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage et collature. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, portant : que le seigneur de Ribaupierre, comme patron de l'église Saint-Louis de Sainte-Marie, partie d'Alsace, se retirera par devant l'ordinaire du lieu, pour faire régler la subsistance du curé qu'il s'est engagé à y établir ; et que, jusqu'à ce règlement, les fonctions curiales que le curé de Sainte-Marie, partie de Lorraine, pourrait exercer dans ladite paroisse, ne devront pas nuire audit seigneur. — Nominations faites, par le seigneur de Ribaupierre, des curés de la paroisse Saint-Louis de Sainte-Marie. — Demandes adressées au seigneur de Ribaupierre par quelques-uns de ces curés, aux fins d'augmentation de leur compétence, qui

ne consistait qu'en 500 livres en argent payables sur les revenus seigneuriaux. — Plaintes portées contre le curé Schlosser par ses paroissiens. — Transaction passée entre la seigneurie de Ribaupierre, d'une part, et le sieur Bisch, curé à Sainte-Marie, d'autre part, par laquelle ce dernier renonce à ses prétentions sur la dîme du ban de Sainte-Marie, moyennant six reseaux de froment, 6 reseaux de seigle et 12 mesures de vin, que le seigneur promet de lui donner annuellement, pour sa compétence, outre les 300 livres en argent qu'il lui paie déjà. — Lettre des officiers de la seigneurie de Ribaupierre, portant : que le roi Louis XIV, en passant, en 1674, par Sainte-Marie, ordonna la construction, à ses frais, d'une église catholique, audit lieu, qui fut exécutée en 1675 ; qu'en 1678, fut rendu, par le Conseil Souverain d'Alsace, un arrêt qui accorda au prince de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, le droit de patronage et la collature dans ladite église, sur les offres qu'il avait faites de fournir la subsistance au curé qui y serait établi.

E. 2063. (Liassé.) — 109 pièces, papier ; allemand et français.

1775-1789. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage et collature. — Lettres écrites à la seigneurie de Ribaupierre par le sieur Ingold, curé à Sainte-Marie, par lesquelles il demandait que sa portion congue, qui était de 500 livres, fût portée à 700 livres, conformément à l'édit du Roi du 4 novembre 1786 ; — réponses des officiers seigneuriaux ; — mémoires ; — consultations d'avocats ; — discussions entre les deux parties ; — concession, par les officiers seigneuriaux, des 700 livres réclamées par le curé. — Réclamation, par le curé de Saint-Louis de Sainte-Marie, de son vin de compétence.

E. 2064. (Liassé.) — 115 pièces, papier ; allemand.

1502-1678. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Constructions d'églises. — Accords faits par le seigneur de Ribaupierre avec le maître-charpentier et le maître-maçon, pour la construction de l'église Sainte-Marie, à Eschery. — Supplique adressée au seigneur de Ribaupierre par la compagnie des mines de la vallée de Lièpvre, portant : qu'elle avait l'intention de construire un clocher sur son église, pour y placer la cloche qu'elle tient de la munificence dudit seigneur, mais que les ressources de la compagnie étaient insuffisantes, pour cet effet, et qu'elle priait le seigneur de lui accorder un secours.

E. 2065. (Liassé.) — 120 pièces, papier ; allemand.

1629-1632. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Eglises enlevées au culte. — Lettres par laquelle la Régence d'Esisheim

van dum

demande aux officiers seigneuriaux de Sainte-Marie des renseignements pour savoir s'il existait à Eschery et Fertruc des églises qui servaient autrefois au culte catholique; quels étaient les revenus de ces églises et qui en était collateur; — réponses des officiers seigneuriaux.

E. 2066. (Liasse.) — 146 pièces, papier; allemand.

1600-1612. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Notices historiques. — Mémoires portant: qu'anciennement, et avant que la ville de Sainte-Marie, côté d'Alsace, fût bien peuplée, ses habitants s'assemblèrent à l'église de Sainte-Marie, côté de Lorraine; que pour cette raison, le curé lorrain percevait la dîme sur une partie du ban de Sainte-Marie, côté d'Alsace; que, l'exploitation des mines ayant fait augmenter la population, on construisit une église sur le pré, de 1542 à 1544, et qu'on la pourvut d'écclesiastiques qui l'abandonnèrent successivement, à cause de l'insuffisance de leur traitement; que le seigneur Eguenolphe de Ribaupierre y plaça ensuite des pasteurs dont le traitement fut augmenté et fixé à 3 florins par semaine.

E. 2067. (Liasse.) — 138 pièces, papier; allemand

1602-1702. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte réformé calviniste. — Gouvernement spirituel. — Supplices adressées au seigneur de Ribaupierre par les membres de l'Eglise calviniste, par laquelle ils le prient de leur abandonner le gouvernement spirituel de leur Eglise.

E. 2068. (Liasse.) — 157 pièces, papier; allemand.

1644-1771. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte réformé calviniste. — Règlements. — Règlements: — pour la discipline à observer entre les calvinistes français et les calvinistes allemands de Sainte-Marie; — pour la discipline à observer dans l'Eglise calviniste française de Sainte-Marie. — Lettres écrites au seigneur de Ribaupierre par les ministres et anciens de l'Eglise calviniste de Sainte-Marie, par lesquelles ils se plaignent de la conduite immorale et scandaleuse de leurs religionnaires et demandent que le seigneur prenne un règlement, pour y porter remède; — règlement rendu, en conséquence, par la seigneurie. — Ordonnance des conseillers seigneuriaux, qui défend au diacre des Eglises réformées calvinistes de tenir des assemblées de pères de famille, sans l'assistance d'un conseiller de la seigneurie. — Rescrit par lequel le seigneur de Ribaupierre, « comme exerçant la juridiction épiscopale » sur les calvinistes, se réserve le droit de nommer et de destituer les ministres du culte réformé calviniste allemand de Sainte-Marie, et défend à ces ministres de procéder à aucune célébration de mariage, sans

avoir obtenu un certificat de publication de la chancellerie seigneuriale. — Rescrit par lequel le seigneur de Ribaupierre, en vertu de ses « droits épiscopaux sur les Eglises réformées calvinistes », décide: que les maîtres d'école du culte réformé calviniste de Sainte-Marie auront à se faire recevoir par la seigneurie; que les comptes des Eglises calvinistes devront être rendus en présence d'un officier seigneurial; que les amendes des Eglises ne pourront être prononcées qu'avec le concours des officiers seigneuriaux; qu'aucun ministre calviniste ne pourra s'absenter sans s'être fait remplacer par un autre, afin de ne plus laisser les enfants sans baptême et les mourants sans consolation. — Lettre écrite au seigneur de Ribaupierre par le receveur seigneurial de Sainte-Marie, portant: que le désordre et l'indiscipline se sont introduits dans les Eglises du culte réformé calviniste dudit lieu; que les ministres et les anciens n'observent pas les rescris et qu'ils cherchent à se rendre indépendants de leur seigneur. — Supplice adressé au seigneur de Ribaupierre par les habitants de Sainte-Marie professant le culte réformé calviniste, par laquelle ils réclament contre le rescris concernant la célébration des mariages.

E. 2069. (Liasse.) — 111 pièces, papier; allemand.

1691-1693. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte réformé calviniste. — Séparation entre les français et allemands. — Requête présentée au seigneur de Ribaupierre par les calvinistes allemands de Sainte-Marie, aux fins d'être séparés des français; — décision rendue par le seigneur de Ribaupierre, portant séparation des français et des allemands de la religion calviniste, sous les conditions suivants, savoir: que tous les capitaux et autres biens qu'ils possédaient en commune appartiendront dorénavant aux français; que les allemands seront tenus de payer annuellement aux français la somme de 50 florins, pour pouvoir jour du temple qui a été construit par les français; que les allemands auront aussi à payer la moitié des gages des maîtres d'école; que l'on conviendra des heures auxquelles chaque partie pourra entrer à l'église.

E. 2070. (Liasse.) — 125 pièces, papier; allemand.

1646-1752. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte réformé calviniste. — Personnel des ministres français. — Nominations des ministres français du culte réformé calviniste de Sainte-Marie, faites par les consistoires des villes de Bâle, Genève et Berne, qui fournissaient les fonds nécessaires au paiement de leur traitement. — Plaintes portées contre quelques-uns de ces ministres.

E. 2071. (Liasse.) — 138 pièces, papier; allemand.

1699-1746. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. —

Inventaire manuscrit

Affaires religieuses. — Culte réformé calviniste. — Nominations des ministres allemands du culte calviniste de Sainte-Marie, faites par le consistoire de la ville de Bâle, qui contribuaient, pour la plus grande partie, aux frais de leur entretien.

E. 2072. (Liasse.) — 119 pièces, papier; allemand.

1562-1563. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte réformé calviniste. — Remises d'Églises. — Supplique adressée au seigneur de Ribaupierre par les mineurs professant le culte calviniste d'Eschery, pour le prier de reprendre aux calvinistes français l'église d'Eschery qu'il leur avait accordée, pour y exercer leur culte, et de chasser ces sectaires, afin de maintenir la paix dans la vallée.

E. 2073. (Liasse.) — In-8°, papier; 66 feuillets; allemand.

1550-1574. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte réformé calviniste. — Notices historiques. — Histoire de l'établissement de la réforme protestante à Sainte-Marie, écrite par ordre d'Eberhard, seigneur de Ribaupierre, à qui elle a été présentée, et de laquelle il résulte que la réformation a commencé à Sainte-Marie, en 1550, et que le premier prédicateur de l'Évangile se nommait Élie.

E. 2074. (Volume.) — 106 pièces, papier; allemand.

1562-1563. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Établissement. — Lettres écrites à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, par Eberhard, comte d'Erbach, pour l'engager à persévirer dans la réforme luthérienne qu'il a introduite dans sa seigneurie.

E. 2075. (Liasse.) — 119 pièces, papier; allemand.

1586-1617. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Protection. — Requête adressée à la comtesse Marie d'Erpach, veuve d'Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, par Sontag Bluckat, d'Oschwiller, par laquelle il demande la permission de se fixer, lui et sa famille, pendant quelque temps, dans la vallée d'Eschery, étant obligé de quitter le territoire de la Lorraine, d'après un ordre du Duc qui interdit le séjour dans le pays à tous ceux qui professent la religion réformée luthérienne. — Requête présentée par les ouvriers mineurs et les sujets de la seigneurie, dans le val de Lièvre, afin d'obtenir de la seigneurie de Ribaupierre aide et protection, contre le mandement que venait de publier la Régence archiduciale d'Ensisheim, au sujet de la religion réformée luthérienne. — Requête de la compagnie des mineurs de Sainte-Marie, adressée au seigneur de Ribaupierre, aux fins d'obtenir sa protection en faveur du Bergrichter (juge des mines), Jacques Heid de Heidenburg, cité devant la Régence d'Ensisheim, par le procureur de cette Régence, pour avoir em-

brassé la religion luthérienne, au mépris du serment qu'il avait fait de lui rester fidèle, comme officier et sujet de l'Autriche; — protestation de la compagnie des mines contre ladite citation, portant qu'elle était contraire à ses priviléges. — Lettre adressée au seigneur de Ribaupierre, pour l'informer que les luthériens demeuraient à Sainte-Marie, côté de Lorraine, ont reçu ordre de retourner à la religion catholique ou de quitter le pays, et que la plupart d'entre eux demandent à se fixer à Sainte-Marie, côté d'Alsace.

E. 2076. (Liasse.) — 121 pièces, papier; allemand.

1562-1571. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Prédications. — Requête adressée au seigneur de Ribaupierre par la société des mineurs du val de Sainte-Marie, portant: que des individus de différentes sectes s'introduisent dans la vallée, achètent toutes les propriétés, sans supporter aucune charge bourgeoise, et vont dans les maisons, pour prêcher leurs doctrines, ce qui porte un grand préjudice aux réclamants, sous le rapport tant spirituel que temporel; ladite requête tendant au renvoi de tous ces sectaires qui ne se soumettraient pas aux principes de la confession d'Augsbourg. — Lettre écrite au seigneur de Ribaupierre par le juge des mines de Fertruc, portant: que le sieur Peter, prédicateur luthérien allemand de ce lieu, lui avait annoncé qu'il allait se rendre à Eschery, pour prêcher et inviter les gens qui faisaient partie de l'église du pré, à ne plus aller à l'église d'Eschery, parce qu'ils dorénavant ne ferait plus de sermon dans cette dernière église, mais seulement dans celle située sur le pré, et qu'au moment où il avait voulu faire sonner les cloches; pour réunir ses gens, était arrivé le prédicateur français et ses adhérents luthériens, qui l'ont forcé à quitter l'église avec les siens; que le prédicateur français et ses adhérents avaient voulu faire prêter serment aux plus anciens bourgeois d'Eschery de n'assister à aucun autre sermon qu'aux leurs, mais que, sur leur refus, ils avaient été forcés de quitter l'église; que, pour éviter un soulèvement de la vallée, il était nécessaire de prendre des mesures contre ces prédicateurs et leurs adhérents, qui deviennent de jour en jour plus opinionnés et plus hautains. — Lettre écrite par le seigneur de Ribaupierre au prédicateur d'Eschery, portant: qu'il avait reçu son avis sur quelques points douleurs pouvant donner matière à discussion; qu'il valait mieux vivre en paix que d'éveiller des discussions auxquelles l'homme simple n'entendait rien; et qu'il devait renoncer à son projet. — Requête adressée au seigneur de Ribaupierre par les habitants de Saint-Blaise et Fertruc, portant: que la longueur du chemin et les mauvais temps les empêchent souvent d'aller entendre le sermon au temple d'Eschery; et qu'ils prient leur seigneur d'ordonner au ministre luthérien d'Eschery de se rendre chez eux deux fois par

semaine, pour y prêcher l'évangile ; — réponse favorable du seigneur. — Supplique adressée au seigneur de Ribaupierre, par laquelle les habitants d'Eschery professant le culte luthérien réclament contre le renvoi de leur préicateur ; — réponse du seigneur faisant droit à la dite réclamation. — Accord pour la construction d'une chaire dans l'église luthérienne de Sainte-Marie.

E. 2077. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1578-1579. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Remises d'églises. — Requête adressée à l'Intendant d'Alsace par les habitants luthériens de Sainte-Marie, aux fins d'être remis en possession des églises que les calvinistes s'étaient appropriées lors des troubles religieux. — Supplique adressée au seigneur de Ribaupierre par les habitants de Saint-Blaise et Fertruc, pour le prier de faire rouvrir leur église de Saint-Blaise qu'il avait fait fermer.

E. 2078. (Liasse.) — 141 pièces, papier ; allemand.

1749-1750. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Consistoire. — Requête adressée aux officiers de la seigneurie de Ribaupierre par Jacques Pierson, de Sainte-Marie, par laquelle il expose : que, quoi qu'il ait suivi, depuis longtemps, les exercices du culte de l'Eglise réformée luthérienne allemande de Sainte-Marie, le consistoire de cette Eglise l'a exclu de son sein, et lui a ordonné de suivre le culte de l'Eglise luthérienne-française, par la raison qu'il est né dans le sein de cette Eglise, à Bischwiller, en Basse-Alsace ; qu'il prie les officiers seigneuriaux d'ordonner audit consistoire de le maintenir dans la communion allemande, attendu qu'il ne comprend pas un mot de français ; — décision conforme à la demande ; — opposition formée contre cette décision par le consistoire de l'Eglise allemande, de laquelle il résulte que le consistoire paraît n'avoir été dirigé que par la crainte d'être obligé de charger de la famille du réclamant, qui était très pauvre ; — réponse à cette opposition faite par le consistoire de l'Eglise française ; — nouvelle décision des officiers seigneuriaux qui maintient la première. — Plaintes portées par le consistoire de l'Eglise luthérienne française ; — contre Daniel Authenat, receveur de ladite Eglise ; — contre divers particuliers, au sujet de la négligence qu'ils mettent à remplir leurs devoirs religieux.

E. 2079. (Liasse.) — 83 pièces, papier ; allemand.

1566-1569. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Destruction des images des saints. — Requête adressée au seigneur de Ribaupierre par les anciens de l'Eglise luthérienne d'Eschery, pour supplier de faire abattre, démolir, ruiner et exterminer

de fond en comble toutes les idoles et images et autres reliques d'idolâtrie et superstition qui restent encore au temple d'Eschery, parce que votre devoir est de repurger l'édit temple et autres de votre juridiction de telles pestes et infections lesquelles sont plus puantes et abominables devant Dieu et toutes gens de bien que ne seraient les plus mauvaises odeurs du monde devant les hommes. •

E. 2080. (Liasse.) — 110 pièces, papier, allemand.

1769-1774. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Administration des sacrements. — Réprimandes adressées par le seigneur de Ribaupierre aux ministres luthériens de Sainte-Marie, au sujet de refus de la Sainte-Cène faits par ledits ministres à des paroissiens.

E. 2081. (Liasse.) — 104 pièces, papier ; allemand.

1752-1756. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Actes de l'état civil. — Lettres écrites à la seigneurie par le ministre Saltzmann, contenant des observations sur la tenue des actes de naissance, mariage et déces.

E. 2082. (Liasse.) — 162 pièces, papier ; allemand.

1755-1772. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Mariages. — Certificats délivrés par les magistrats et pasteurs à différents sujets luthériens du bailliage de Sainte-Marie, qui avaient l'intention de contracter mariage ; lesdits certificats étant nécessaires pour obtenir de la chancellerie la permission de faire publier les bans, et constatant qu'il n'existaient aucun empêchement légal.

E. 2083. (Liasse.) — 78 pièces, papier ; allemand.

1724-1726. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Correspondance entre les officiers de la seigneurie et le ministre luthérien de Sainte-Marie, concernant la dépôt et l'enterrement dans l'église luthérienne du pré, à Sainte-Marie, des dépouilles mortelles du baron de Forstner, ministre du duc de Lorraine, décédé à Lunéville, en 1724,

E. 2084. (Liasse.) — 136 pièces, papier ; allemand.

1782-1785. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Culte luthérien. — Droit de patronage. — Contestations entre la chancellerie de Ribaupierre et la communauté protestante de Sainte-Marie, au sujet du choix d'un banc réservé au seigneur dans l'église dudit lieu, privilège dont jouissait le prince de Deux-Ponts, comme haut-justicier, et quoiqu'il professât la religion catholique ; — plan de l'église et de la distribution des places dans ladite église.

E. 2085. — (Liasse.) 109 pièces, papier ; allemand.

1696-1729. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines ; — Affaires religieuses. — Cultes calviniste et luthérien. — Affaires mixtes. — Admission. — Décisions du seigneur de Ribaupierre, portant : que si un luthérien veut entrer dans le culte calviniste ou un calviniste dans le culte luthérien, les pasteurs pourront le recevoir, ainsi que les enfants qui nés dans l'un des deux cultes se présenteraient volontairement pour entrer dans l'autre, avec le consentement de leurs parents, nul ne devant être gêné dans sa conscience.

E. 2086. — (Liasse.) 116 pièces, papier ; allemand.

1696-1698. — Bailliage du Sainte-Marie-aux-mines ; — Affaires religieuses. — Cultes calviniste et luthérien. — Mariages mixtes. — Règlements du seigneur de Ribaupierre, portant : que, pour mettre fin aux discussions qui s'étaient élevées entre le ministre du culte luthérien et ceux du culte calviniste, de Sainte-Marie, au sujet des enfants issus de mariages mixtes, il est ordonné : 1^{re} que les garçons seront élevés dans la religion de leur père et les filles dans celle de la mère ; 2^e que les contrats de mariage dans lesquels il serait stipulé que les garçons comme les filles seront baptisés et élevés dans une seule et même religion, soit dans celle du père, soit dans celle de la mère, seront soumis à l'approbation du seigneur ; 3^e qu'aucun contrat de mariage ne pourra être fait qu'en présence des parents des deux religions.

E. 2087. (Liasse.) 121 pièces, papier ; allemand.

1699-1749. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines ; — Affaires religieuses. — Cultes calviniste et luthérien. — Mariages mixtes. — Plaintes adressées au seigneur de Ribaupierre par les pasteurs français et allemands du culte calviniste de Sainte-Marie, contre le pasteur du culte luthérien du même lieu, et par ce dernier contre le premier, au sujet des discussions élevées entre eux, relativement au baptême et à l'éducation à donner aux enfants issus de mariages contractés entre calvinistes et luthériens. — Lettres écrites au seigneur de Ribaupierre par les pasteurs français et allemands des églises réformées calvinistes de Sainte-Marie, au sujet des difficultés existant entre eux et le pasteur de l'église luthérienne du même lieu, relativement à la bénédiction des mariages contractés entre des réformés et des luthériens.

E. 2088. (Liasse.) 117 pièces, papier ; allemand.

1564-1570. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Affaires religieuses. — Cultes calviniste et luthérien. — Affaires contentieuses. — Lettres écrites au seigneur de Ribaupierre par les prédicateurs Matthys Erb, Simon Sulzer de Bâle et autres, tendant au rétablissement de la paix entre les calvinistes et les luthériens de la vallée de Sainte-Marie.

E. 2089. (Liasse.) 145 pièces, papier ; allemand.

1561-1590. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Population. — Etats : — des habitants d'Eschery qui font partie de l'Eglise réformée française ; — des habitants de la vallée de Sainte-Marie qui fréquentent l'Eglise française d'Eschery ; — des bourgeois du bailliage ; — des veuves du bailliage ; — des habitants des vallées de Sainte-Marie et d'Eschery, avec la distinction de leur religion. — Dénombrement des habitants du bailliage. — Etat, par feux, de la population du bailliage, dressé à l'occasion du cantonnement opéré entre la seigneurie et les communes usagères dans les forêts seigneuriales.

E. 2090. (Liasse.) 137 pièces, papier ; allemand et français.

1686-1787. — Bailliage de Sainte-Marie-aux-mines. — Santé et salubrité publiques. — Médecins et chirurgiens. — Corporations. — Rapport des officiers de la seigneurie sur les difficultés suscitées par la compagnie des maîtres-chirurgiens du comté de Ribaupierre au sieur Grillon, ancien chirurgien dans les armées du roi, établi à Sainte-Marie, pour y exercer son état, et qui n'ayant pu présenter ses lettres d'apprentissage ni se tirer d'une manière brillante d'un examen auquel il avait été soumis, se vit interdire par les examinateurs de tenir apprend et de traiter des maladies graves ; — concession, par la seigneurie, du droit de matrice au sieur Grillon, à la suite de l'intervention du président du Conseil-Souverain d'Alsace, M. Lelabourer, et du Subdélégué de l'Intendance d'Alsace, M. Colliquet, qui, voyant dans l'interdiction faite au sieur Grillon une opposition systématique dirigée contre un français, s'intéressera à sa position. — Homologation, par le Conseil-Souverain d'Alsace, des règlements et statuts des chirurgiens de Sainte-Marie édictés par la seigneurie. — Sages-femmes. — Réception de sages-femmes. — Pharmacies et pharmaciens. — Priviléges accordés à différents particuliers pour tenir pharmacie à Sainte-Marie. — Procès-verbaux de visites des pharmacies par les médecins de la seigneurie. — Plaintes des pharmaciens contre différents bourgeois qui se permettent de vendre de drogues.

E. 2091. (Liasse.) 153 pièces, papier ; allemand ; 4 plans.

1464-1576. — Bailliage de Wihr-au-val. — Délimitations, aborments. — Transactions passées entre la seigneurie, d'une part, et la ville de Munster, d'autre part, portant règlement pour la délimitation des bans respectifs des communes de Griesbach et de Günspach. — Désignation des limites du ban de Wihr-au-val. — Jugement arbitra régulant les limites entre le ban de Wihr-au-val et celui de Soultzbach, appartenant aux nobles de Gilgenberg et Buerkau Stör. — Procès-verbal de replantation d'une borne entre le ban de Wihr-au-val et celui de Soultzbach appartenant à

un autre

family de Schauenburg. — Délimitation entre le ban de Wihr-au-val et celui de Soutlach, du côté du Staufen; — plans des dits bans. — Procès-verbal de visite des limites de la métairie seigneuriale de Gyrsburg, sis au ban de Wihr-au-val. — Procès-verbal d'arpentage d'emplacements situés dans les fossés de la ville de Wihr-au-val.

E. 2092. (Liasse.) — 145 pièces, papier ; allemand.

1527-1691. — Bailliage de Wihr-an-val. — Délimitations, abornements. — Contestation entre la seigneurie, la commune de Günsbach et Jean Hollander et autres particuliers de ladite commune, d'une part, et le Magistrat de la ville de Munster, d'autre part, relativement à des terrains défrichés par lesdits particuliers dans le canton de forêt appelé Klebach, que le Magistrat de Munster prétendait être situés au delà du Haag, qui sépare le territoire de Munster de celui de Günsbach, et par conséquent dans le ban de Munster, tandis que la seigneurie et la commune de Günsbach soutenaient que les terrains en question étaient situés sur leur territoire ; — requêtes et correspondances relatives à ladite contestation. — Description des limites du ban du Hohenack, du côté de Wihr-au-val, Walbach, Zimmerbach et Turckheim. — Délimitation entre le ban de Zimmerbach et celui de Walbach. — Correspondances concernant la replantation de pierres bornes délimitatives des bans de Wasserburg et de Rouffach.

E. 2093. (Liasse.) — 129 pièces, papier, allemand ; 1 plan.

1692-1769. — Bailliage de Wihr-au-val. — Délimitations, abornements. — Correspondance concernant une délimitation entre les bans de Munster, Lautenbach et Wasserburg. — Procès-verbal de délimitation entre le ban de Zimmerbach et celui de Wintzenheim ; — plan desdits bans. — Contestation entre le seigneur de Ribaupierre et la commune de Zimmerbach, d'une part, et la ville de Turckheim, d'autre part, au sujet des limites du village de Zimmerbach, du côté de Turckheim. — Description des pierres bornes délimitatives : — du ban de Wihr-au-val et des territoires limitrophes ; — du ban de Günsbach et des territoires limitrophes ; — du ban de Walbach et des territoires limitrophes. — Désignation des limites de la métairie de Giersberg (Giersperger-hoff).

E. 2094. (Liasse.) — 162 pièces, papier, allemand ; 3 plans.

1770-1789. — Bailliage de Wihr-au-val. — Délimitations, abornements. — Désision de la seigneurie prescrivant l'abornement d'un pré dit Pfarrmatt, appartenant au curé de Wihr et situé dans le ban de Girsberg, à cause des anticipations commises chaque année par ledit curé sur les possessions seigneuriales environnantes ; — procès-verbal de délimitation dudit pré ; — plan de ladite délimitation

— Correspondance concernant la replantation d'une pierre borne entre le ban de Zimmerbach et celui de Turckheim. — Plan d'arpentage d'un pré seigneurial appelé Steinacker, situé au ban de Wihr-au-val. — Certificat d'arpentage de deux pièces de pré situées au ban de Wasserburg. — Procès-verbaux : — d'arpentage des emplacements de maisons situés hors la porte de Wihr ; — d'arpentage des maisons et emplacements en dépendant, situés sur le ban de Wihr-au-val ; — de replantation d'une borne entre le ban de Wihr-au-val et ceux de Munster et de Soutlach. — Règlement de la seigneurie fixant les limites des territoires respectifs des communes de Wihr-au-val et de Walbach. — Relation du conseiller Radius relative à une contestation entre la seigneurie et la commune de Wintzenheim, au sujet des limites entre cette commune et la métairie seigneuriale de Gyrsberg, ban de Wihr-an-val. — Renouvellement des limites entre la montagne dite Schwarzenburg, appartenant à l'abbaye de Munster, et le ban de Griesbach ; — plan de ladite montagne. — Décision de la chancellerie au sujet de la visite à faire par les agents de la seigneurie et les députés de Munster sur les limites de leurs possessions respectives, les pierres bornes ayant été arrachées par les paysans revoltés.

E. 2095. (Liasse.) — 156 pièces, papier ; allemand.

1632-1694. — Bailliage de Wihr-au-val. — Descriptions de biens. — Etats des vignes, prés et champs appartenant à la seigneurie dans le ban de Wihr-au-val.

E. 2096. (Liasse.) — 163 pièces, papier ; allemand.

1695-1769. — Bailliage de Wihr-au-val. — Descriptions de biens. — Etats descriptifs des métairies appartenant à la seigneurie dans le bailliage de Wihr-au-val.

E. 2097. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1770-1789. — Bailliage de Wihr-au-val. — Descriptions de biens. — Etats descriptifs des biens-fonds appartenant à la seigneurie dans le bailliage de Wihr.

E. 2098. (Liasse.) — 145 pièces, papier ; allemand.

1775-1799. — Bailliage de Wihr-au-val. — Descriptions de biens. — Métairie dite la Blancharie, située au ban de Wihr. — Etats descriptifs des terres et bâtiments composant la métairie dite la Blancharie de Wihr-au-val.

E. 2099. (Liasse.) — 139 pièces, papier ; allemand.

1441-1533. — Bailliage de Wihr-au-val. — Colonge (dinchkoff) de Wihr-au-val (domaine, dont le seigneur conserve la directe, et qui est tenu, en vertu d'un contrat bilatéral à titre perpétuel et héréditaire, moyennant certaines

redevances et un droit de mortuaire, *todtfall*, en plusieurs lots, par plusieurs tenanciers usagers formant une association, avec la faculté, pour chaque tenancier, d'aliéner sa part et de se retirer de l'association, et avec le droit pour tous, de siéger, comme assesseurs, au tribunal qui est présidé par le représentant du seigneur et auquel sont soumis les difficultés, les contraventions et les débits nés du pacte colonger. — Cession, par Maximin, Guillaume et Bruno, seigneurs de Ribaupierre, de la colonie de Wihr-au-val, à l'abbaye de Murbach, sous la réserve de la tenir en fief relevant de ladite abbaye, en remplacement de 2000 florins que lesdits seigneurs avaient reçus du comte Simon Wecker de Bitsche, pour la cession qu'ils lui avaient faite du village d'Engwiller appartenant à l'abbaye de Murbach qui le leur avait promis en fief. — Urbares contenant : — des règlements pour la colonie de Wihr ; — la formule du serment à prêter par les colongers/huebère) ; — les désignations des biens et rentes de ladite colonie dans les bans de Wihr, Walbach, Gunsbach et Soulzbach. — Renouvellement des rentes en argent appartenant à la colonie de Wihr et percevables audit lieu.

E. 2100. (Liasse.) — 151 pièces, papier ; allemand.

1553-1559. — Bailliage de Wihr-au-val. — Colonie de Wihr-au-val. — Renouvellements des biens, droits et rentes de la colonie de Wihr.

E. 2101. (Liasse.) — 160 pièces, papier ; allemand

1630-1636. — Bailliage de Wihr-au-val. — Colonie de Wihr-au-val. — Désignations des rentes en argent de la colonie de Wihr. — Etats des extances de ladite colonie.

E. 2102. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1768-1782. — Bailliage de Wihr-au-val. — Colonie de Wihr-au-val. — Renouvellements des rentes en argent de la colonie de Wihr.

E. 2103. (Liasse.) — 143 pièces, papier ; allemand.

1504-1628. — Bailliage de Wihr-au-val. — Bâtiments seigneuriaux. — Château de Wihr. — Plans du château de Wihr. — Inventaires du mobilier du château de Wihr. — Rapports concernant les réparations à faire au château seigneurial de Wihr.

E. 2104. (Liasse.) — 135 pièces, papier ; allemand.

1764-1792. — Bailliage de Wihr-au-val. — Bâtiments seigneuriaux. — Château de Walbach. — Etats des réparations faites au château de Walbach.

E. 2105. (Liasse.) — 122 pièces, papier ; allemand.

1767-1778. — Bailliage de Wihr-au-val. — Bâtiments seigneuriaux. — Prison seigneuriale de Wihr. — Rapport relatif à la question de savoir si la réparation de la tour

servant de prison seigneuriale à Wihr sera à la charge de cette commune ou de la seigneurie.

E. 2106. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1597-1691. — Bailliage de Wihr-au-val. — Usines seigneuriales. — Moulins. — Rapport concernant les constructions des moulins seigneuriaux situés sur la Fecht, près Wihr ; — admissions desdits moulins ; — inventaires des ustensiles et meubles que renferment lesdits moulins.

E. 2107. (Liasse.) — 148 pièces, papier ; allemand.

1622-1701. — Bailliage de Wihr-au-val. — Usines seigneuriales. — Scieries. — Admissions des scieries seigneuriales situées sur la Fecht, près Wihr.

E. 2108. (Liasse.) — 164 pièces, papier ; allemand.

1721-1729. — Bailliage de Wihr-au-val. — Bâtiments seigneuriaux. — Hangards. — Rapports concernant la démolition des hangards situés hors la porte haute de Wihr ; — propositions de louer les emplacements sur lesquels s'élevaient lesdits hangards. — Caves. — Mémoires concernant l'agrandissement des caves seigneuriales de Wihr ; — propositions de construire de nouvelles caves ; — plans dessinés caves. — Granges. — Rapports concernant les réparations à faire à la grange des dîmes de Wihr-au-val. — Pressoirs. — Mémoires concernant les réparations et nouvelles constructions à faire aux pressoirs de la dîme de Wihr.

E. 2109. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1661-1700. — Bailliage de Wihr-au-val. — Terres. — Baux : — Correspondances concernant des baux de terres seigneuriales situées sur le ban de Wihr. — Baux de plusieurs champs situés sur le ban de Wihr, moyennant des rentes en grains.

E. 2110. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1730-1734. — Bailliage de Wihr-au-val. — Terres. — Baux : — des vignes seigneuriales situées à Wihr, Walbach, Zimmerbach et Wintzheim ; des métairies de Gyrsburg, Staufen et Wasserbourg.

E. 2111. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1735-1740. — Bailliage de Wihr-au-val. — Terres. — Baux : — des prés appartenant à la seigneurie, auparavant à la famille de Plixbourg et situés sur le ban de Walbach ; — de la maison seigneuriale, avec dépendances, située près le village de Wasserbourg, au lieu dit Bohleins-Grab. — Admissions des prés seigneuriaux situés dans le ban de Wintzheim.

E. 2112. (Liasse.) — 152 pièces, papier ; allemand.

1741-1753. — Bailliage de Wihr-au-val. — Terres. — Baux. — Admissions, par enchères, pour neuf années,

1911 aussi

des terrains seigneuriaux situés dans les fossés de la commune de Wihl, moyennant des canons en argent. — Correspondances concernant la location des métairies de Gyrsberg, Stauffen et Wasserbourg. — Baux : — du pré appelé Herren-Matt ; — d'une place dans la Grueholtz, ban de Wihl ; — des jardins seigneuriaux situés dans le fossé de la commune de Walbach ; — d'une place située près la porte-haute de Wihl, louée à la commune, pour y construire une fabrique de salpêtre ; — d'un pré seigneurial appelé Seger-Matt, situé sur le ban de Wihl.

E. 2113. (Liasses.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1650-1774. — Bailliage de Wihl-au-val. — Terres. — Baux emphytéotiques. — Demande adressée à la seigneurie par Nicolas Meyer, Antoine Tannacher et Jean-George Meyer, de Zimmerbach, aux fins d'obtenir la concession, à titre emphytéotique, d'un juchart de terre pour chacun, à prendre sur une place inculte située au lieu dit Rinckenthal, ban de Zimmerbach, moyennant une rente annuelle et un droit d'entrée une fois payé. — Baux emphytéotiques des cantons dits Stauffen et Laubwald, situés au ban de Walbach.

E. 2114. (Liasses.) — 117 pièces, papier ; allemand.

1536-1694. — Bailliage de Wihl-au-val. — Terres. — Métairie de Gyrsberg : — Baux emphytéotiques de la métairie de Gyrsberg, située dans le ban de Wihl, passés par la seigneurie au profit de Spälin, ensuite de Georges de Vennenigen et en dernier lieu de Philippe-Erasme de Vennenigen. — Contentieux. — Contestation élevée entre la seigneurie et Georges-Sigfried de Vennenigen, au sujet de la métairie de Gyrsberg, que ce dernier avait laissé tomber en ruines et dont il avait négligé de payer les canons emphytéotiques, pendant plusieurs années, ce qui avait engagé le seigneur à la déclarer en commise et à s'en empêcher. — Autre contestation élevée entre la même seigneurie et Philippe-Egenolphe de Vennenigen, qui se disait agnai de Georges-Sigfried de Vennenigen, et qui réclamait la restitution de ladite métairie, prétendant qu'elle faisait partie du fief que la famille de Vennenigen tenait de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 2115. (Liasses.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1517-1769. — Bailliage de Wihl-au-val. — Acquisitions. — Vente, passée au profit de la seigneurie, d'une maison située à Wihl. — Contrat de vente passé par les héritiers de Joseph Florentz de Wasserbourg, au profit de la seigneurie, d'une pièce de pré contenant trois jardins, située au lieu dit Böhlins-Grab, ban de Wasserbourg, avec les bâtiments qui y sont construits, moyennant la somme de 700 livres. — Acte d'acquisition, passé au profit de la seigneurie : 1^o d'une pièce de pré contenant deux schatz, appelée Langmatten, située au ban de Wasserbourg ; 2^o d'une

autre pièce de pré appelée Spittelmatz et située au même ban, de la contenance de 3 schatz, moyennant la somme de 600 livres.

E. 2116. (Liasse.) — 143 pièces, papier ; allemand.

1770-1793. — Bailliage de Wihl-au-val. — Acquisitions. — Vente à la seigneurie de la maison provenant de la famille Gilbert et située à Wihl. — Fief de Walbach. — Acquisition par Frédéric, duc de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, du château et de toutes les propriétés et dépendances du fief de Walbach, relevant de la seigneurie de Ribaupierre et appartenant aux nobles de Plixbourg, pour une somme de 8,000 livres. — Déclaration faite devant le notaire Braconnot, à Colmar, par Jean-Georges Barth, procureur du magistrat de Ribaupierre, en qualité de foné de pouvoir des demoiselles de Plixbourg, héritières de Christien-René, baron de Plixbourg, leur père, portant : que par contrat passé devant le même notaire, ledit foné de pouvoirs a vendu, en sa dite qualité, au prince Frédéric de Deux-Ponts, comte de Ribaupierre, un corps de biens relevant en fief féminin de la maison de Ribaupierre, situé dans les bans de Walbach et de Wihl, consistant en un château situé à Walbach, granges, fossés, terres labourables, prés, vignes, broussailles et rivière appelée Fecht, pour la somme de 8,500 livres ; que les demoiselles de Plixbourg entendaient non-seulement que tous ces biens soit féodaux, soit substitués, soit allodiaux, ou de quelque nature qu'ils pussent être, fussent compris dans la dite vente, mais encore que ces mêmes biens fidéicommissaires, substitués ou allodiaux fussent regardés comme un remplacement ou une indemnité des biens et somme que les héritiers et successeurs de feu le baron de Plixbourg seraient, suivant les lois féodales, obligés de restituer et payer à la maison de Ribaupierre, pour les biens et rentes provenant dudit fief et qui ont été aliénés par le ledit baron de Plixbourg ou ses devanciers ; — quittances de sommes payées sur le prix de vente stipulé ci-dessus. — Acquisition, par le seigneur, d'un journal de pré situé sur les confins de la métairie de Girsberg

E. 2117. (Liasse.) — 138 pièces, papier ; allemand.

1507-1584. — Bailliage de Wihl-au-val. — Cessions. — Fief de Girsberg : — Cession, par Maximien, Guillaume et Bruno, seigneurs de Ribaupierre, des château et forteresse de Girsberg, avec le village de Walbach, une partie de celui de Zimmerbach, les habitants et les bans en dépendant, et le village de Durrenlogleinheim et ses dépendances, à l'abbaye de Murbach, sous la réserve de les tenir en fief masculin relevant de cette abbaye, en remplacement des 2,000 florins qu'ils avaient reçus du comte Simon Wecker de Bitsche, pour la cession qu'ils lui avaient faite du village d'Engwiller, appartenant à ladite abbaye, qui le leur avait promis en fief.

Inventaire manuscrit

E. 2118. (Liasse.) — 150 pièces, papier; allemand.

1573-1601. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Concessions de terrains moyennant rentes. — Demandes adressées à la seigneurie par des habitants de Wihrt, aux fins d'obtenir la concession, moyennant des rentes foncières au profit de la seigneurie, de terrains provenant des anciens remparts ou fossé de la ville de Wihrt, pour y construire des maisons d'habitation; — décisions favorables rendues, sur ces demandes, par la seigneurie. — Concession, par Egenolphe, seigneur de Ribaupierre, à la commune de Walbach, de la brousse appelée Siegel-ze-Leger, située au ban de Wihrt, pour être réduite en prairie et servir à l'entretien du tauréau de Walbach. — Concession, faite par la seigneurie, d'une petite place communale à Wihrt, en faveur de Jean-Jacques Arnold, moyennant une rente annuelle payable à la seigneurie; — opposition formée contre cette concession par la commune. — Demande adressée à la seigneurie par la commune de Zimmerbach, aux fins que la communauté soit autorisée à jardir d'un terrain inculte situé au lieu dit Rinckenthal et d'un autre sis dans le Esselweeg, bau dudit lieu. — Lettre du bailli de Wihrt, par laquelle il demande au conseil de régence du comté de Ribaupierre à combien ont été fixés le droit d'entrée et la rente foncière à payer par Nicolas Meyer, de Zimmerbach, pour concession d'un terrain situé sur l'allmend (communaux) dudit lieu; — réponse de la seigneurie, qui fait connaître que le droit d'entrée a été fixé à 25 livres et la rente foncière à 5 pots de vin. — Concession par la seigneurie, d'un terrain communal de la contenance de 2 schatz, au lieu dit Rinckenthal-unter-am-Nater, ban de Zimmerbach, au profit d'André Lehrmann, moyennant une rente annuelle de 3 pots de vin payable à la seigneurie.

E. 2119. (Liasse.) — 142 pièces, papier; allemand.

1602-1735. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Concessions de terrains moyennant rentes. — Demandes adressées à la seigneurie par la commune et les habitants de Walbach, aux fins d'obtenir la concession de terrains incultes situés dans leur ban, pour être convertis en vignes, moyennant des rentes foncières en vin à payer à la seigneurie. — Ordre au greffier Möller de protéger Jean Merck, habitant de Türcckheim, contre les habitants de Zimmerbach, qui veulent l'empêcher de convertir en pré un champ situé dans le ban de Zimmerbach, qui lui a été concédé par la seigneurie, pour ce usage.

E. 2120. (Liasse.) — 156 pièces, papier; allemand.

1436-1533. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives. — Renouvellements: — des rentes en argent, vin et grains dues à la seigneurie, à Wihrt; — des rentes dites

de Girsberg, dues à la seigneurie dans les bans de Wihrt, Walbach, Griesbach, Günsbach, Soutzbach et Wintzenheim. — Urbaires des rentes de la seigneurie dans le ban de Zimmerbach.

E. 2121. (Liasse.) — 164 pièces, papier; allemand.

1534-1592. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives. — Urbaires des rentes en argent dues à la seigneurie dans le bailliage de Wihrt.

E. 2122. (Liasse.) — 160 pièces, papier; allemand.

1593-1626. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives. — Urbaines des rentes en chapons dues à la seigneurie dans le bailliage de Wihrt.

E. 2123. (Liasse.) — 155 pièces, papier; allemand.

1627-1651. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives. — Urbaines des rentes en chapons dues à la seigneurie dans le bailliage de Wihrt.

E. 2124. (Liasse.) — 149 pièces, papier; allemand.

1632-1678. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Titres de propriété. — Rentes actives. — Urbaines des rentes en grains dues à la seigneurie dans le bailliage de Wihrt.

E. 2125. (Liasse.) — 123 pièces, papier; allemand.

1694-1699. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives. — Etats des rentes de la partie du fiefde Zimmerbach possédée par les nobles de Hattstatt, après le duc de Lorraine dans la seigneurie dans le bailliage de Wihrt.

E. 2126. (Liasse.) — 154 pièces, papier; allemand.

1690-1739. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives. — Etats des rentes en argent dues à la seigneurie dans le bailliage de Wihrt. — Relevés des rentes en vin et en grains dues à la seigneurie dans ledit bailliage.

E. 2127. (Liasse.) — 148 pièces, papier; allemand.

1740-1756. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives. — Etats des extances dues à la seigneurie dans le bailliage de Wihrt.

E. 2128. (Liasse.) — 155 pièces, papier; allemand.

1757-1772. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives. — Etats des rentes en vin arriérées dues à la seigneurie dans les bans de Zimmerbach et Walbach. — Réclamations des habitants de la commune de Wihrt au sujet de rentes en vin qu'ils payent, à raison de 2 pots par schatz de terrain.

E. 2129. (Liasse.) — 158 pièces, papier; allemand.

1567-1773. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives emphytéotiques. — Etats des protocoles qui ont servi de pièces justificatives pour la perception des rentes emphytéotiques dues à la seigneurie dans le bailliage de Wihrt.

bon aussi

E. 2130. (Liasse.) — 135 pièces, papier; allemand.

1786-1788. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives. — Rachats. — Autorisation accordée par le Prince de Deux-Ponts à la chambre des finances de Ribaupierre, de négocier, avec les censitaires du bailliage de Wihrt, le rachat des rentes. — Correspondance relative au rachat des rentes en argent et en poules dues à la seigneurie dans le ban de Wasserbourg.

E. 2131. (Liasse.) — 129 pièces, papier; allemand.

1632-1755. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes actives. — Contentieux. — Correspondance et extraits d'urbaines concernant le relais fait par le curé de Walbach de servir à la seigneurie des rentes qu'elle soutenait être dues sur des vignes situées à Walbach et possédées par ledit curé; — renonciation de la seigneurie à ses prétentions.

E. 2132. (Liasse.) — 82 pièces, papier; allemand.

1661-1667. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Rentes passives. — Réclamations, à la seigneurie, par le noble de Neuenstein, époux d'une dame d'Ampringen, de 2 livres 17 schillings de rentes foncières sur les villages de Griesbach et de Günspach; lesdites réclamations étant fondées sur un acte de vente passé en 1575, par Louis de Reichach et Catherine de Günspach, au profit de l'un des aieux de la femme dudit noble de Neuenstein, Philippe-Jacques d'Ampringen.

E. 2133. (Liasse.) — 150 pièces, papier; allemand.

1575-1625. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Propriété. — Affaires contentieuses. — Discussions entre Lazare de Schwendi, prévôt impérial de Kaysersberg, et le seigneur de Ribaupierre, au sujet de la propriété de la forêt du Plixbourg qu'ils revendiquaient tous deux.

E. 2134. (Registre.) — In-folio, papier, 200 feuillets; allemand.

1541-1655. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Propriété. — Affaires contentieuses. — Procédures entre la seigneurie de Ribaupierre et la commune de Wihrt, au sujet de la propriété de trois cantons de forêts dudit lieu.

E. 2135. (Registre.) — In-folio, papier, 307 feuillets; allemand.

1703-1786. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Propriété. — Affaires contentieuses. — Procédures entre la seigneurie de Ribaupierre et la commune de Walbach, au sujet de la propriété des forêts dudit lieu.

E. 2136. (Liasse.) — 444 pièces, papier; allemand.

1689-1690. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Dénombrements. — Déclarations faites par les communes du bailliage de Wihrt, indiquant les forêts appartenant à la seigneurie dans ledit bailliage.

E. 2137. (Liasse.) — 157 pièces, papier; allemand.

1764-1768. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Visites et descriptions. — Procès-verbaux de visites des forêts situées dans les bans de Wihrt, Girsberg, Walbach et Zimmerbach. — Descriptions des forêts seigneuriales sis au bans de Wasserbourg, de Griesbach et de Günspach.

E. 2138. (Liasse.) — 155 pièces, papier; allemand.

1743-1790. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Délimitations, abornements. — Affaires contentieuses. — Projet d'abornement des forêts seigneuriales situées sur le ban de Wasserbourg d'avec celles de la commune de Wasserbourg, auquel ladite commune s'est opposée, sous prétexte qu'il pourrait porter préjudice au droit de pâturage qui lui appartient dans lesdites forêts. — Contestation entre la seigneurie de Ribaupierre et la commune de Wihrt, au sujet d'une demande formée par cette commune, aux fins qu'il soit procédé à l'abornement des cantons de forêts appellés Fronthal et Laubwand, que la seigneurie avait cédés à la commune, en vertu d'une transaction de l'année 1728. — Procès-verbal d'abornement des forêts seigneuriales de Griesbach d'avec la forêt abbatiale de Schwartzenberg, à la suite de l'enlèvement des pierres-bornes par les habitants de Griesbach, le 8 juillet 1790.

E. 2139. (Liasse.) — 147 pièces, papier; allemand.

1533-1541. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Jouissance. — Affaires contentieuses. — Transaction passée par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, dans une contestation entre la commune de Walbach et celle de Zimmerbach, au sujet de la jouissance des forêts, et portant: que le district dans lequel les habitants de Zimmerbach pourront prendre du bois doit s'étendre aussi loin que vont les enclos (etter), y compris le Geisbühl, mais que la jouissance du Rinckelthal sera commune entre Walbach et Zimmerbach et que Walbach pourra aller jusqu'à la fonte des neiges; que les habitants de Zimmerbach, dans le cas où ils auraient besoin de bois pour échafas, s'adresseront au prévôt de Wihrt, qui leur en délivrera vers le vieux Hohenack ou dans d'autres endroits. — Règlement rendu par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, pour la jouissance de la forêt dite Banbois ou Bravers-Raumgarten indivise entre les communes de Wihrt et de Walbach. — Transaction passée par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, dans une contestation entre la commune de Walbach et celle de Zimmerbach, au sujet de la jouissance du canton de forêt dit Rinckenthal.

E. 2140. (Liasse.) — 151 pièces, papier; allemand.

1576-1691. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Jouissance. — Affaires contentieuses. —

Inventaire manuscrit

Règlements rendus par la seigneurie, dans des contestations entre la ville de Munster, d'une part, et les communes de Griesbach et de Günsbach, d'autre part, au sujet de la jouissance des forêts des bans desdites communes.

E. 2141. (Liassé.) — 150 pièces, papier; allemand.

1759-1760. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Droits d'usage. — Descriptions des droits d'usage que possèdent les communes du bailliage dans les forêts seigneuriales. — Indications des droits d'usage auxquelles sont soumises les forêts seigneuriales du ban de Zimmerbach envers cette commune.

E. 2142. (Liassé.) — 156 pièces, papier; allemand.

1761-1766. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Affaires contentieuses. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre et la commune de Wihrt, au sujet des droits d'usage dans les forêts seigneuriales situées sur le territoire de cette commune. — Transaction passée entre le seigneur de Ribaupierre et les habitants de la commune de Wihrt, par laquelle le seigneur a accordé à ces habitants: 1^e le bois de marnage nécessaire à la réparation de leurs maisons, ainsi que le bois mort et mort bois, pour leur chauffage, le tout par grâce et à titre gratuit; 2^e des droits d'usage dans les cantons du nom appeler Fronthal, Laubwand et Ostenbach. — Autre contestation entre le seigneur de Ribaupierre et la commune de Wihrt, au sujet d'une demande formée par cette commune devant le Conseil Souverain, aux fins: qu'il soit défendu à la seigneurie de faire des coupes de bois excessives dans ses forêts situées au ban de Wihrt, pour ne pas priver les habitants de cette commune des droits d'usage qui leur compétaient dans lesdites forêts.

E. 2143. (Liassé.) — 163 pièces, papier; allemand et français.

1767-1789. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Droits d'usage. — Affaires contentieuses. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre et la commune de Walbach, au sujet des droits d'usage réclamés par cette commune dans les forêts seigneuriales situées sur son ban. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, conforme à la requête à lui présentée par Frédéric, Prince Palatin de Deux-Ponts, seigneur de Ribaupierre, et qui expose: qu'il possède dans le val de Saint-Grégoire une métairie appelée Gyspberg appartenant autrefois aux nobles de ce nom qui y avaient un château; que cette métairie a, de tout temps, formé un ban et territoire séparé de celui de Wihrt, que l'exposant possède à un titre différent; qu'il arrive, néanmoins, que différents habitants de Wihrt, qui n'ont droit de prendre dans les forêts seigneuriales du seul ban de Wihrt que le bois mort et le mort bois, s'avisent, depuis quelque temps, de couper et enlever

ces espèces de bois dans le ban de Gyspberg, et notamment dans la montagne dite Staufen; que, cette entreprise étant un empiètement sur les droits et la pleine propriété de l'exposant, il supplie le Conseil Souverain de lui permettre de faire assigner lesdits habitants de Wihrt, aux fins qu'ils soient condamnés en des dommages-intérêts résultant des coupes et enlevements par eux faits de bois de ladite forêt de la montagne dite Staufen, et cependant, par prévision et sans préjudice du droit des parties au principal, de faire défense auxdits habitants et à tous ceux de la commune de Wihrt, de couper ou enlever aucun bois de la forêt sus-énoncée. — Extrait des protocoles de la chancellerie du comté de Ribaupierre, duquel il résulte que la commune de Wihrt ayant formé opposition à l'exécution de l'arrêté précité, et justifié, par un procès-verbal de délimitation de l'année 1723, qu'il lui a été délivré, à plusieurs reprises, du bois feuillu dans les cantons de forêts seigneuriales appelés Staufen et Geissenrein, la seigneurie a renoncé au bénéfice dudit arrêt et à payer les frais du procès. — Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui déboute la commune de Wihrt de ses prétentions aux droits d'usage sur la généralité des forêts situées sur son ban, et la condamne à se renfermer dans les termes de la transaction passée, en 1728, entre le seigneur et cette commune, par laquelle ledit seigneur n'a accordé aux habitants dudit lieu que les droits d'usage dans les cantons de forêts appeler Fronthal, Laubwand et Ostenbach, plus la faculté de prendre dans les forêts seigneuriales les bois de construction, à condition de payer la marque, et les bois morts et morts bois, pour leur chauffage, à titre gratuit.

E. 2144. (Liassé.) — 157 pièces, papier; allemand.

1772-1789. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Cantonnements. — Procès-verbaux de mises en défense du canton de forêt dit Meyenthal. — Rapports sur les cantonnements à faire entre la seigneurie et la commune de Wihrt, à l'effet de remplacer les droits d'usage dont cette commune jouissait dans les forêts seigneuriales.

E. 2145. (Liassé.) — 139 pièces, papier; allemand.

1757-1764. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Conservation. — Règlements fait par le seigneur de Ribaupierre, pour la conservation des forêts de Griesbach et de Günsbach. — Requête adressée par le seigneur de Ribaupierre au Conseil Souverain d'Alsace, tendant à ce qu'il soit pris des mesures pour arrêter la dévastation des forêts seigneuriales de Wihrt et de Walbach.

E. 2146. (Liassé.) — 144 pièces, papier; allemand.

1761-1767. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts seigneuriales. — Exploitation. — Propositions des forestiers seigneuriaux, d'exploiter complètement les cantons Muhlhäusel et Galgenäcker, à Wasserbourg.

101

aux

E. 2147. (Liasses.) — 162 pièces, papier; allemand.

1758-1786. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Ventes de bois. — Procès-verbaux de ventes de bois. — Demandes adressées à la seigneurie, pour obtenir du bois de chauffage, contre paiement. — Procès-verbal d'adjudication du bois provenant de la tranchée ouverte, comme séparation, entre la forêt seigneuriale de Wasserbourg et celle du chapitre de Lautenbach. — Rapports concernant les fournitures de bois faites par la seigneurie de Ribaupierre, pour construire et réparer les bâtiments militaires de Neuf-Brisach.

E. 2148. (Liasses.) — 146 pièces, papier; allemand.

1789-1796. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Délivrances de bois. — Affaires contentieuses. — Transaction passée entre le seigneur de Ribaupierre et la commune de Wihr, par laquelle le seigneur accorde à ces habitants une délivrance de bois de marnage nécessaire aux réparations de leurs maisons, ainsi que le bois mort et le mort bois, pour leur chauffage, le tout par grâce et à titre gratuit. — Contestation entre le seigneur de Ribaupierre et les habitants de Wihr, au sujet d'une demande en délivrance de bois adressée à la seigneurie par lesdits habitants qui prétendaient qu'ils avaient droit à deux délivrances de bois mort et de mort bois par an, et que les pins rouges devaient entrer dans l'une de ces catégories, tandis que le seigneur soutenait que cette essence d'abre ne pouvait être considérée comme mort bois.

E. 2149. (Liasse.) — 133 pièces, papier; allemand.

1743-1779. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Coupes. — Affaires contentieuses. — Contentions entre la seigneurie de Ribaupierre et la commune de Wihr, au sujet d'une demande formée par cette commune, aux fins : qu'il soit défendu à la seigneurie de faire des coupes de bois excessives dans ses forêts situées sur le ban de Wihr, pour ne pas priver les habitants de cette commune des droits d'usage qui leur compétent dans lesdites forêts.

E. 2150. (Liasse.) — 142 pièces, papier; allemand.

1662-1709. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Parcours, pâturage et glandée. — Règlements, rendus par la seigneurie, sur les droits de parcours, de pâturage et de glandée appartenant à la commune de Wihr et à celle de Soultzbach dans les forêts seigneuriales situées dans les bans desdites communes.

E. 2151. (Liassc.) — 165 pièces, papier; allemand.

1461-1665. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Parcours, pâturage et glandée. — Affaires contentieuses. — Jugement arbitral, qui fixe les limites des droits de parcours, de pâturage et de glandée des habi-

tants de Soultzbach, dans les forêts seigneuriales du ban de Wihr. — Correspondance entre le sire de Schauenburg et le seigneur de Ribaupierre, concernant une contestation entre la commune de Soultzbach, appartenant au sire de Schauenburg, et celle de Wihr, dépendant de la seigneurie de Ribaupierre, au sujet de leurs droits respectifs sur le parcours, le pâturage et la glandée dans les forêts seigneuriales situées sur le territoire de cette dernière commune; — transaction, passée entre lesdits seigneurs, d'une part, et les communes de Wihr et de Soultzbach, d'autre part, réglant les districts des forêts seigneuriales du ban de Wihr dans lesquels ces deux communes auront droit de faire pâturer leurs bestiaux. — Transaction, passée entre le seigneur de Ribaupierre et la ville de Türkheim, par laquelle les habitants de la commune de Zimmerbach sont maintenus dans le droit de faire pâturer leur bestiaux dans un certain district de forêt seigneuriale du ban de Türkheim. — Correspondance concernant une contestation entre le seigneur de Ribaupierre et la commune de Walbach, d'une part, et la commune de Türkheim, d'autre part, au sujet de la jouissance du pâturage et de la glandée dans les forêts seigneuriales du ban de Türkheim; — transaction, par laquelle la commune de Walbach est maintenue dans le droit de faire pâturer ses bêtes à cornes et toutes autres dans un certain district des forêts seigneuriales dudit ban, mais est déboutée de ses prétentions à la jouissance de la glandée dans lesdites forêts.

E. 2152. (Liasse.) — 150 pièces, papier; allemand.

1666-1691. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Parcours, pâturage et glandée. — Affaires contentieuses. — Transactions, passées entre la seigneurie de Ribaupierre, d'une part, et le magistrat de la ville de Munster, d'autre part, portant règlement pour la jouissance de la glandée appartenant à la ville de Munster et aux communes de Walbach et de Zimmerbach, dans les forêts seigneuriales des bans desdites communes. — Transaction, passée par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, réglant les droits des communes de Wihr et de Walbach sur les pâturages qu'elles possèdent en commun dans les forêts seigneuriales de leurs bans. — Transaction, passée entre le seigneur, d'une part, et les communes de Walbach et de Zimmerbach, d'autre part, au sujet de la jouissance du pâturage qu'elles possèdent en commun dans le canton de forêt seigneuriale dit Rinckenthal. — Contestation entre le fermier de la métairie seigneuriale de Gyrsberg et la commune de Wihr, au sujet du droit de pâturage dans la forêt seigneuriale dite Meyenthal. — Contestation, portée devant le Conseil-Souverain d'Alsace, entre la seigneurie de Ribaupierre et la commune de Wihr, au sujet du droit de pâturage réclamé par cette commune dans le canton défriché de forêt seigneuriale appelé Grunzoltz.

Inventaire manuscrit

E. 2153. (Liasse.) — 153 pièces, papier ; allemand et français.

1763-1784. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Parcours, pâture et glandée. — Contestation, portée devant le Conseil-Souverain d'Alsace, entre la seigneurie, d'une part, et Jean Ross, habitant de Hohroth, et la ville de Munster, prenant fait et cause pour ledit Ross, d'autre part, au sujet d'une condamnation prononcée par le bailli de Wihr contre ledit Ross, qui avait fait pâture ses vaches dans le canton de forêt seigneuriale dit Hirtenthal, ban de Günsbach. — Contestation, portée devant le Conseil-Souverain d'Alsace, entre la commune de Günsbach, d'une part, et Matthias Ross et autres habitants de Hohroth, appartenant d'une sentence rendue contre eux par le bailli de Wihr, qui les condamne à des dommages-intérêts et à l'amende pour avoir fait pâture leurs bestiaux sur différents cantons des forêts seigneuriales du ban de Günsbach ; — confirmation de ladite sentence par arrêt du Conseil-Souverain.

E. 2154. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1534 **1683-1773.** — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Chasse. — Affaires contentieuses. — Correspondance, au sujet d'un cerf blessé par les chasseurs de l'abbaye de Munster et achevé par eux du due de Birkenfeld et dont les premiers réclamaient la moitié ; — décision de la chancellerie du comté de Ribaupierre portant : que la piece de gibier sera envoyée à Ribaupierre ; que ni les uns ni les autres n'en auront aucune part ; et qu'il en sera toujours agi ainsi, en pareille occurrence, jusqu'à ce que les difficultés survenues entre le seigneur de Ribaupierre et l'abbé de Munster, au sujet du droit de chasse dans les forêts seigneuriales des bans de Griesbach et Günsbach, soient aplaniées. — Correspondance entre les officiers de la seigneurie de Ribaupierre et l'abbaye de Munster, au sujet d'une citation envoyée par le sous-prieur de l'abbaye de Munster, à différents habitants de Günsbach, qui s'étaient emparés des restes d'un cerf que quelques loups étaient en train de dévorer, près le pont de Günsbach, de laquelle correspondance il résulte : que les officiers seigneuriaux se plaignent à l'abbé de Munster, M. de Lagrange, qui se trouvait alors à Colmar et qui leur répondit que, sous quelques jours, il se rendrait à Munster, pour examiner cette affaire et qu'il leur rendrait bonne justice, qu'au reste il projetait un voyage à Strasbourg où il pensait voir le prince de Birkenfeld lui-même et lui parler des droits réciproques de la seigneurie de Ribaupierre et de l'abbaye de Munster ; que, comme on avait insinué qu'un chasseur de Munster avait abattu le cerf, les officiers seigneuriaux voulurent constater que le fait avait eu lieu sur le territoire du bailliage de Wihr, et entendirent, en témoignage, tous les habitants de Günsbach, pour prouver que le braconnage, hors

de leur juridiction, était habituel aux chasseurs de l'abbaye de Munster ; — lettre écrite par le prince de Birkenfeld, qui avait vu l'abbé de Munster à Strasbourg, à ses officiers, pour leur prescrire de prendre les mesures propres à assurer le règlement définitif des droits de la seigneurie et de l'abbaye de Munster. — Contestations au sujet de la chasse des forêts du ban de Zimmerbach, que le prince de Deux-Ponts avait gracieusement octroyé au conseiller du Conseil-Souverain d'Alsace, Madamé, qui, à son tour, l'avait cédée aux sieurs Tissot, de Wintzenheim, lesquels, abusant de leurs droits, voulaient empêcher les gens du seigneur de parcourir, armés, lesdites forêts. — Correspondance entre le bailli seigneurial de Wihr, Annibal de Vennenig, et le magistrat de la ville de Munster, au sujet des limites des forêts entre le comté de Ribaupierre et le ban de la ville de Munster, de laquelle il résulte : que trois bourgeois d'Eschbach, qui avaient tué un chevreuil dans le canton de forêt dit Osterbach, près Griesbach, furent rencontrés par des sujets de la seigneurie de Ribaupierre qui s'emparèrent du gibier, sous prétexte qu'il avait été atteint dans les possessions de leur maître ; que le magistrat de Munster prit fait et cause pour ses bourgeois, en soutenant que d'anciens titres assignaient à la ville de Munster la possession des forêts des bans de Griesbach et Günsbach. — Plaintes contre les chasseurs de l'abbaye de Munster rencontrés courant le cerf dans le canton de forêt seigneuriale dit Altenbach, situé sur le territoire du bailliage de Wihr. — Lettre du sieur Wieland, officier seigneurial de Wihr, au conseiller aulique Daser, au sujet de réclamations de l'abbaye de Munster, qui exigeait que quelques paysans, qui s'étaient permis de chasser le lièvre dans les forêts des bans de Munster et Günsbach, fussent poursuivis judiciairement et punis avec la plus grande sévérité ; ladite lettre portant que le sieur Wieland prie le conseiller aulique Daser de lui faire parvenir ses instructions sur la conduite à tenir à l'encontre du prélat de Munster.

16^e E. 2155. (Liasse.) — 168 pièces, papier ; allemand.

2079-1788. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Chasse. — Déliés. — Rapports des chasseurs seigneuriaux sur des déliés de chasse commis par des particuliers dans les forêts seigneuriales des bans de Wihr, Zimmerbach, Walbach, Günsbach et Wasserburg.

1573-1706. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Défrichements. — Lettres et mémoires adressées par le magistrat de Türkheim au seigneur de Ribaupierre pour lui proposer un règlement relativement aux concessions de cantons de forêts à défricher situés au ban de Zimmerbach faites par la seigneurie à la commune de Türkheim. — Acte

par lequel Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, concède à la commune de Walbach la broussaille, appelée Sigelzleger, située au ban de Wihr, pour être défrichée et convertie en prairie.

E. 2157. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1707-1741. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Défrichements. — Rapports des officiers de la seigneurie concernant le défrichement, autorisé par la seigneurie, au profit de la commune de Wihr, d'une forêt appelée Kestenwald-Bedelin située sur le territoire de cette commune, à laquelle la jouissance en avait été accordée, en 1688, par la seigneurie.

E. 2158. (Liasse.) — 158 pièces, papier ; allemand.

1742-1759. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Défrichements. — Etats des terrains défrichés dans les forêts seigneuriales dites Altenbach, Raunschleit, Staufen, Eschenkirsbach, Kestenbedelin, Meyenthalerlin, Bärenthal, Unten-am-Grünholz, Am-Verbrennen-Wald et Loderkopf, par différents particuliers qui les cultivaient et en payaient des canons à la seigneurie.

E. 2159. (Liasse.) — 145 pièces, papier ; allemand.

1766-1787. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Personnel. — Réscrit du duc Frédéric de Deux-Ponts concernant la nomination de quelques forestiers et la fixation de leurs gages. — Nominations de gardes forestiers pour les forêts seigneuriales de Günspach.

E. 2160. (Liasse.) — 167 pièces, papier ; allemand.

1694-1761. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 2161. (Liasse.) — 165 pièces, papier ; allemand.

1723-1750. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 2162. (Liasse.) — 163 pièces, papier ; allemand.

1751-1764. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 2163. (Liasse.) — 165 pièces, papier ; allemand.

1763-1777. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 2164. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1778-1789. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 2165. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1758-1763. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Affaires contentieuses. — Mémoires de la seigneurie de Ribaupierre et du magistrat de la ville de Munster, concernant les discussions élevées entre eux au sujet de leurs droits respectifs sur la juridiction des forêts de Günspach et Griesbach.

E. 2166. (Liasse.) — 132 pièces, papier ; allemand.

1706-1741. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Défauts forestiers. — Rapports sur des incendies qui ont eu lieu dans la forêt dite Kastenwald-Bedelin, située sur le ban de Wihr. — Ordres donnés au maître-chasseur Weber de se transporter à Wihr, pour y examiner les dégâts exercés dans la forêt seigneuriale dite Staufen par des incendies, et de rechercher les causes de ces incendies. — Rapports des gardes forestiers sur des délit commis par des particuliers de Wihr dans les forêts seigneuriales du ban de ladite commune.

E. 2167. (Liasse.) — 160 pièces, papier ; allemand.

1742-1749. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Défauts forestiers. — Rapports sur des délit commis dans la forêt seigneuriale dite Derspach, située dans le ban de Wasserbourg.

E. 2168. (Liasse.) — 167 pièces, papier ; allemand.

1750-1764. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Défauts forestiers. — Rapports ; — sur des délit commis dans les forêts seigneuriales du ban de Walbach ; — sur des délit commis dans les cantons de forêts seigneuriales appelées Derspach, Stuckerheld et Schlag, situés dans le ban de Wasserbourg.

E. 2169. (Liasse.) — 163 pièces, papier ; allemand.

1765-1779. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Défauts forestiers. — Rapports sur des délit commis dans les forêts seigneuriales de forêts seigneuriales appelées Köstenwald-Bödel, Mättlein, Verbrennen-Wald, Bärenthal, Kohlgrueb et Gehenslich, situés dans le ban de Wihr. — Sentences rendues par la chambre des audiences forestières de Ribauvillé, pour délit forestiers.

E. 2170. (Liasse.) — 169 pièces, papier ; allemand et français.

1780-1781. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Défauts forestiers. — Rapports ; — sur des délit commis dans les forêts seigneuriales du ban de Walbach ; — sur des délit commis dans des cantons de forêts seigneuriales appelées Buelet et Bey-der-Bruck, situés dans le ban de Zimmerbach. — Arrêts du Conseil Souverain d'Alsace, qui condamnent, pour délit forestiers, différents habitants de Walbach et de Wihr, à quinze

Dorvaltané manuscr

jours d'emprisonnement, aux frais du procès et à la reddition du bois qu'ils ont enlevé dans les forêts seigneuriales.

E. 2171. (Liasse.) — 165 pièces, papier ; allemand.

1783-1784. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Défauts forestiers. — Procès-verbaux des défauts forestiers commis dans les forêts seigneuriales du ban de Walbach, dressés sur les déclarations des gardes forestiers.

E. 2172. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1784-1787. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Défauts forestiers. — Procès-verbaux des sentences rendues, par la chambre des audiences forestières de Ribaupierre, contre différents habitants de Walbach, pour délit commis dans les forêts seigneuriales du ban de ladite commune.

E. 2173. (Liasse.) — 158 pièces, papier ; allemand.

1788-1789. — Bailliage de Wihr-au-val. — Forêts seigneuriales. — Juridiction forestière. — Défauts forestiers. — Accusations de défauts forestiers formulées contre Louis Voinson, prévôt de Griesbach, par les habitants dudit lieu ; — audiences de témoins ; — interrogatoires ; — décision de la chambre des audiences forestières de Ribaupierre, déclarant les preuves fournies par l'information insuffisantes, et ordonnant la cessation des poursuites. — Rapports des gardes-forestiers sur des défauts commis par des habitants de Walbach dans les cantons de forêts seigneuriales appelés Druchthälelin, Wuest, Oben-an-des-Schmitthal, Oben-an-Kleinlen-Wasen et Erlenbach, situés sur le ban de ladite commune.

E. 2174. (Liasse.) — 139 pièces, papier ; allemand.

1655-1773. — Bailliage de Wihr-au-val. — Cours d'eau. — Pêche. — Admoutriations de la pêche dans les cours d'eau de la vallée de Wihr. — Affaires contentieuses. — Contestations entre la commune de Günsbach et l'abbaye de Munster, au sujet de la pêche dans le canal du moulin de ladite commune. — Plaintes adressées par le chapitre de l'abbaye de Munster au seigneur de Ribaupierre, au sujet des défenses, faites par les officiers de la seigneurie, aux pêcheurs de Günsbach, de détourner le ruisseau qu'ils tenaient en bail du monastère.

E. 2175. (Liasse.) — 143 pièces, papier ; allemand.

1603-1743. — Bailliage de Wihr-au-val. — Cours d'eau. — Rivière de la Fecht. — Flottage. — Acte par lequel le comte Eberhard de Ribaupierre reconnaît avoir accordé à l'abbé de Munster le droit de flotter du bois sur la Fecht, jusqu'au pont de Zimmerbach, et déclare, qu'en reconnaissance de cette autorisation, le prélat de Munster a bien voulu, à son tour,

lui octroyer le droit de chasse dans les forêts abbatiales situées au ban de Türkheim. — Pétitions adressées au seigneur de Ribaupierre par différents habitants de Strasbourg, aux fins d'obtenir la permission de faire flotter sur la Fecht, et à travers les terres de la seigneurie de Ribaupierre, les cordes de bois qu'ils ont achetées à l'abbé de Munster.

E. 2176. (Liasse.) — 128 pièces, papier ; allemand.

1763-1788. — Bailliage de Wihr-au-val. — Cours d'eau. — Arrossements de prairies. — Rivière de la Fecht. — Devis estimatif d'un aqueduc à établir au travers de la route, au ban de Wihr, pour servir à l'arrossement des prairies dépendant de la ferme seigneuriale de Gysperg. — Acquisition, faite par François-Joseph Florentz, fermier de la métairie seigneuriale de Gysperg, sis au ban de Wihr, du droit d'établir un fossé d'arrossement à travers un pré situé au lieu dit Gohr-Wasen, ban dudit Wihr, et appartenant à Michel Meyer. — Projet d'endiguer la Fecht le long des prairies seigneuriales. — Etats des dépenses faites par le sous-fermier de la métairie seigneuriale dite Gysperg, sis au ban de Wihr, pour l'établissement d'un canal d'arrossement des prairies dépendant de ladite métairie. — Autorisation accordée par la seigneurie, d'établir un canal dans le ban de Walbach, pour l'arrossement de prairies situées dans le ban de Wintzenheim et appartenant aux sieurs de Landenberg et de Truckseß.

E. 2177. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1693-1715. — Bailliage de Wihr-au-val. — Cours d'eau. — Usines. — Demande de Henri Kuffer en autorisation d'établir une scierie dans son jardin, sur le ruisseau qui le traverse ; — autorisation de la seigneurie. — Autorisation d'établir des scieries sur des prés traversés par le ruisseau dit Dorffbach et situés sur le ban de Walbach.

E. 2178. (Liasse.) — 151 pièces, papier ; allemand.

1490-1670. — Bailliage de Wihr-au-val. — Cours d'eau. — Affaires contentieuses. — Correspondances et mémoires relatifs aux contestations entre le prince de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, et les habitants de Wihr, au sujet des réparations à entreprendre le long de la Fecht, qui occasionne de grands dégâts sur le territoire du bailliage de Wihr. — Contestation entre le seigneur de Ribaupierre et le noble de Venningen, au sujet du canal du moulin de Günsbach concédé par la seigneurie à ladite commune, puis vendu par cette commune à un particulier dudit lieu qui l'a cédé au noble de Venningen. — Contestations entre la seigneurie et les habitants de la ville de Colmar, au sujet de curage, desdigues et des prises d'eau des rivières de la Fecht et du Mühlbach dans le ban de Wihr.

E. 2179. (Liasse.) — 145 pièces, papier ; allemand.

1546-1549. — Bailliage de Wihr-au-val. — Chemins.

bon aussi

— Correspondances entre le seigneur de Ribaupierre et le comte de Dachstuhl, Sous-Gouverneur de l'Alsace, pour l'Empire, au sujet de contestations survenues entre les habitants de Griesbach et l'abbé de Munster, qui venait de supprimer un chemin nécessaire à l'exploitation des biens ruraux dépendant de Griesbach et situé entre le ban de ladite commune et les possessions de l'abbaye de Munster; — lettre du Landvogt annonçant que, le renouvellement du magistrat de Schlesstadt l'appelant sous peu dans cette ville, il ira à Ribaupierre pour entendre les plaintes des parties.

E. 2180. (Liaise.) — 151 pièces, papier; allemand.

1667-1668. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Chemins. — Droit de passage. — Lettre adressée au comte de Ribaupierre par le noble de Schauenbourg, seigneur de Soultzbach, au sujet de voies de fait exercées par les habitants de Wihrt, sur divers personnages qui, revenant de Soultzbach, s'étaient engagés dans un chemin pratiqué par lesdits habitants au travers des prairies, de laquelle lettre il résulte que le sieur de Schauenbourg demande une réparation éclatante, prétendant que ce chemin ne pouvait être interdit aux gens honnêtes et paisibles qui revenaient de visiter les eaux de Soultzbach. — Autres plaintes adressées à la seigneurie de Ribaupierre par M. de Schauenbourg, seigneur de Soultzbach, au sujet du droit de passage sur un chemin tracé par les habitants de Wihrt pour faciliter la rentrée des loins, desquelles plaintes il résulte que les baigneurs de Soultzbach prenaient ce chemin pour abréger leur voyage, mais que les habitants de Wihrt se livrèrent à des voies de fait sur divers personnages, et notamment sur le frère de M. de Schauenbourg qui reçut des contusions très-graves.

E. 2181. (Liaise.) — 156 pièces, papier; allemand.

1753-1759. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Droits de lods et vente. — Etats des produits du droit de lods et vente dans le bailliage de Wihrt. — Renouvellement des priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribaupierre avait le droit de percevoir les droits de lods et vente sur les biens-fonds et bestiaux vendus à Günspach.

E. 2182. (Liaise.) — 149 pièces, papier; allemand.

1780-1789. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Droits de lods et vente. — Requête adressée à la seigneurie par le magistrat de la ville de Türcckheim, aux fins d'obtenir la moitié du droit de lods et vente perçu à Zimmerbach; — refus de la chancellerie du comté de Ribaupierre.

E. 2183. (Liaise.) — 19 pièces, parchemin; 133 pièces, papier; allemand; 5 sceaux.

1844-1766. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Dimes. — Vente passée par l'Évêque et le chapitre de Bâle, au profit

d'Henri Froweler dit Breidschedel, bourgeois de Bâle, d'une rente de 100 rezeaux de seigle, 100 rezeaux d'orge et 20 rezeaux d'avoine, à prendre sur la dime en grains due audit Evêché sur les bans de Wasserbourg, Wihrt-au-val, Soultzbach, Mittelwihrt, Ostheim, Ingersheim, Bischwihr, Wihrt-en-plain, Andolsheim et Colmar, pour la somme de 1000 florins, valeur de Florence. — Autres contrats de vente passés successivement par les différents possesseurs de ladite rente. — Donation faite, en 1427, par Gertrude Erbin, veuve de Werlin d'Altenkastel, de la même rente, à Maximin, seigneur de Ribaupierre; — renonciation, par l'un des héritiers de la dite veuve d'Altenkastel, à ladite rente. — Transactions passées entre Eberhard, seigneur de Ribaupierre, et la ville de Türcckheim, réglant leurs droits respectifs sur le ban de Zimmerbach, en ce qui concerne la dime. — Etats du produit de la dime dans le ban de Walbach.

E. 2184. (Liaise.) — 155 pièces, papier; allemand.

1767-1778. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Dimes. — Amodiatis de la dime de Wihrt. — Etats du produit de la dime dans le ban de Wasserbourg.

E. 2185. (Liaise.) — 152 pièces, papier; allemand.

1779-1789. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Dimes. — Poursuites exercées contre différents habitants de Walbach convaincus d'avoir fraudé la dime. — Adjudications de la dime de Zimmerbach.

E. 2186. (Liaise.) — 123 pièces, papier.

1779-1788. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Redevances. — Poules de carnaval. — Mémoires adressés par le prévôt de Wihrt aux officiers de la seigneurie de Ribaupierre, relativement à l'embarras qu'il éprouvait dans la perception des poules de carnaval, et par lesquels il annonce: que les communautés du bailliage de Wihrt s'étaient concertées pour refuser le paiement des 10 sous demandés par la seigneurie pour chacune des poules qu'elles avaient à lui livrer, sous prétexte que l'argent était rare et qu'au marché on ne payait les poules que 2 schilling ou tout au plus 3 gros la pièce; qu'il a été à même de vérifier cette assertion le 18 novembre 1717, jour auquel il avait envoyé au marché 20 poules qui n'ont été vendues, pour la plupart, que 2 schilling et 3 gros au plus; il demande qu'on lui indique la marche à suivre dans le cas où les gens persisteraient à refuser les 10 sous et livreraient, en nature, les 450 poules qu'il avait à recevoir dans ledit bailliage; — décision de la chambre des finances de la seigneurie de Ribaupierre, portant que le prévôt de Wihrt pourra recevoir, jusqu'à nouvel ordre, chaque poule à raison de 3 batz, mais que, dans le cas où il en recevrait en nature, il aurait à les faire vendre au marché au plus haut prix possible.

Inventaire manuscrit

E. 2187. (Liasse). — 23 pièces, parchemin ; 136 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1540-1773. — Baillage de Wihrt-au-val. — Impositions foncières et personnelles. — Requête présentée à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, par les habitants de la vallée de Wihrt, par laquelle ils exposent : qu'en 1508, un de ses prédécesseurs fit un règlement d'après lequel toute la vallée de Wihrt devait payer annuellement, pour imposition seigneuriale, 24 livres 10 schilling en argent, 400 boissons d'avoine et 140 poules ; que les habitants de Zimmerbach refusent de contribuer, pour leur cote part, prétendant qu'ils en sont exemptés par leurs priviléges ; ladite requête tendant à ce qu'il soit nommé des commissaires pour vérifier les droits des parties. — Plaintes adressées à la seigneurie par le magistrat de la ville de Türcckheim, au sujet des impositions dont étaient frappés les biens possédés par des habitants de Türcckheim dans le baillage de Wihrt ; — réponses des officiers seigneuriaux de ce même baillage. — Requête présentée à Eberhard, seigneur de Ribaupierre, par les habitants de la communauté de Wihrt, tendant à ce que l'impôt dit des Turcs soit réparti non seulement sur les biens-fonds, mais encore sur les bourgeois, selon leurs facultés personnelles. — Requête présentée par les habitants de la vallée de Wihrt au seigneur de Ribaupierre, par laquelle ils exposent : que toute la vallée de Wihrt est imposée à 200 florins, pour les frais de la guerre contre les Turcs ; que, sur cette somme, les habitants de Wihrt ne paient que 57 florins, et que le reste est supporté par les exposants ; ladite requête tendant à ce qu'il soit fait une répartition plus juste entre eux. — Requête présentée à Eberhard, seigneur de Ribaupierre, par les habitants de la vallée de Wihrt, par laquelle ils exposent : que, s'ils ont payé, pour l'année 1600, leur cote part des subsides levés dans la seigneurie, pour le paiement des frais du voyage fait par ledit seigneur en Hongrie, c'est qu'ils espéraient que ces subsides ne seraient imposés que pour cette année ; ladite requête tendant à obtenir décharge des mêmes subsides, pour l'année 1601, attendu l'état de pauvreté desdits habitants. — Requête des habitants de Walbach, aux fins d'être déchargés de l'impôt extraordinaire dit de Saint-Michel. — Répartition, entre les 6 communes du baillage de Wihrt, de la somme de 814 livres 15 sous à fournir par elles au prince de Deux-Ponts, seigneur de Ribaupierre, pour sa vaisselle en argent. — Etats de répartitions des impositions levées sur le baillage de Wihrt. — Plaintes adressées au seigneur de Ribaupierre par des habitants de Wasserbourg, au sujet de leur inscription au rôle des impositions, et demandes en décharge ou diminution des impositions. — Acte par lequel Eberhard, seigneur de Ribaupierre, accorde à Daniel Jenning, bourgeois à Wihrt, et à tous ses descendants, l'exemp-

tion de toute imposition ordinaire et extraordinaire, moyennant la somme de 1600 florins une fois payée.

E. 2188. (Liasse.) — 141 pièces, papier ; allemand.

1615-1788. — Baillage de Wihrt-au-val. — Contributions. — Correspondance entre l'abbé de Munster et les officiers de la seigneurie de Ribaupierre, au sujet de la ferme abbatiale de Griesbach, de laquelle il résulte que le prélat de Munster prétendait que le fermier de son bien de Griesbach devait être affranchi de toute contribution envers le comte de Ribaupierre, seigneur territorial ; — rejet de la demande de l'abbé de Munster par la chambre des finances de Ribauvillé. — Rôles des contributions payées au seigneur de Ribaupierre par les habitants du baillage de Wihrt. — Lettre par laquelle le greffier du baillage de Wihrt informe les officiers de la seigneurie que les habitants veulent contester à la seigneurie le droit de percevoir le cinquantième denier, pour contribution. *Saluté - Marci - aux - Mme*

E. 2189. (Liasse.) — 119 pièces, papier ; allemand.

1615-1758. — Baillage de Wihrt-au-val. — Impositions et contributions archidiociales et royales. — Refus des habitants de Türcckheim de payer la contribution royale du vingtième, pour les propriétés qu'ils possèdent aux environs de Zimmerbach ; — note du conseiller Radius, par laquelle il annonce qu'il a appris dans son dernier voyage à Zimmerbach, que les habitants de Türcckheim consentent à payer ladite contribution. — Refus des particuliers de Wihrt de payer les impositions royales, pour les biens qu'ils possèdent à Walbach. — Rôles des contributions ordinaires et extraordinaire payées par les habitants du baillage de Wihrt à la Maison d'Autriche, puis à la couronne de France, sous les noms de contributions de Saint-Hilaire et de Saint-Jacques. *Ste - Hilaire - aux - Mme*

E. 2190. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 152 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1500-1788. — Baillage de Wihrt-au-val. — Trafle. — Règlement de police, pour la vallée de Wihrt, fait par Maximin, seigneur de Ribaupierre, sur le paiement de la taille fixée annuellement à 24 livres 10 schilling en argent, 400 rezeaux d'avoine et 140 poules. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre et les habitants de Wihrt, au sujet du paiement de la taille imposée à la commune de Wihrt, que le seigneur avait fixée à 300 florins. — Requête présentée à Eberhard, seigneur de Ribaupierre, par les habitants de la commune de Walbach, tendant à être déchargés de la nouvelle taille qui leur a été imposée depuis l'année 1600, l'ancienne étant déjà assé forte, attendu qu'elle s'élève à 39 florins en argent, 400 boisseaux d'avoine, 140 poules et 41 florins 11 kreutzers de

Saluté - Marci - aux - Mme

Wihrt - aussi

rente foncière. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre et les habitants de Wasserbourg, au sujet du paiement de la taille seigneuriale. — Comptes de la perception de la taille dans le bailliage de Wihrt. — Rôles des habitants de Wihrt, Walbach et Zimmerbach, soumis à la taille.

E. 2191. (Liasse.) — 146 pièces, papier; allemand.

1629-1789. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Droits de débit de vin (*ohmgeld*) et d'enseigne d'auberge. — Renouvellement des priviléges en vertu desquels le seigneur de Ribaupierre a le droit de percevoir dans la commune de Günsbach le droit de débit de vin et d'enseigne d'auberge. — Requêtes présentées à la seigneurie par différents cabaretiers à bouchon, de Walbach, aux fins d'obtenir l'autorisation de prendre enseigne. — Transactions passées entre Eberhart, seigneur de Ribaupierre, et la ville de Türkheim, réglant leurs droits respectifs sur le ban de Zimmerbach, en ce qui concerne le droit de débit de vin. — Etats du droit de débit de vin perçu par la seigneurie dans les bans de Wihrt, Zimmerbach, Walbach, Günsbach, Griesbach et Wasserbourg.

E. 2192. (Liasse.) — 153 pièces, papier; allemand.

1650-1788. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Droit de banvin. — Déclaration et reconnaissance faites par les habitants des communes du bailliage de Wihrt, constatant que le seigneur de Ribaupierre a le droit de faire débiter, chaque année, dans les dites communes, trois foudres de banvin, l'un à Pâques, le second à la Pentecôte, et le troisième à Noël. — Etats des droits de banvin perçus par la seigneurie dans les communes du bailliage de Wihrt.

E. 2193. (Liasse.) — 157 pièces, papier; allemand.

1553-1758. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Corvées. — Correspondance concernant le refus fait par la commune de Günsbach de faire trois corvées par an pour la seigneurie. — Déclaration et reconnaissance faites par les habitants des communes du bailliage de Wihrt, constatant que le seigneur de Ribaupierre a le droit de corvées illimitées. — Demandes adressées par les forestiers seigneuriaux du bailliage à la seigneurie, aux fins d'être dispensés des corvées, comme étant incompatibles avec leurs fonctions qui réclament une présence assidue dans les forêts confiées à leur surveillance. — Etats des corvées dues à la seigneurie par les communes du bailliage de Wihrt.

E. 2194. (Liasse.) — 154 pièces, papier; allemand.

1689-1784. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Déclarations et reconnaissances faites par les habitants des communes du bailliage de Wihrt, constatant que le sei-

gneur de Ribaupierre a le droit de recevoir les bourgeois et les manants et d'exiger d'eux les droits de bourgeoisie et de protection qui consistent dans le paiement annuel d'un florin par chaque manant. — Demande adressée à la seigneurie par Jean Krempff, de Wihrt, portant qu'ayant l'intention d'épouser la veuve de l'ancien prévôt de Günsbach, il désirerait fixer son domicile dans cette commune et prie le seigneur de lui en accorder l'autorisation; — lettre écrite par la chancellerie de Ribaupierre au greffier du bailliage de Wihrt, portant qu'on ne peut permettre au demandeur d'établir son domicile à Günsbach, parce que cette commune a adressé des remontrances, à ce sujet, à la seigneurie, sans doute par le motif que le demandeur est catholique et que sa fiancée, qui est protestante, lui a promis de retourner à la religion catholique. — Désignations des particuliers reçus bourgeois dans le bailliage de Wihrt. — Supplices, adressées par différents particuliers étrangers, à la chancellerie du comté de Ribaupierre, aux fins d'obtenir l'autorisation de résider à Griesbach et à Günsbach; — avis des officiers seigneuriaux à ce sujet; — décrets et résolutions de la chancellerie.

E. 2195. (Liasse.) — 141 pièces, papier; allemand.

1621-1784. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Droits de bourgeoisie, de protection, de manance et d'habitation. — Autorisations, accordées à plusieurs familles anabaptistes, de demeurer à Zimmerbach; — citations à comparaître à la barre de la régence autrichienne lancées contre ces familles par le procureur de la chambre impériale d'Ensisheim; — nouvelles accusations portées contre les dites familles par le sieur Trucksess de Rheinfelden; — réponse du seigneur de Ribaupierre à la régence, portant que « lesdites familles ont obtenu l'autorisation de demeurer à Zimmerbach, et que les accusations portées contre elles ne sont que le fruit de haines impuissantes qui veulent susciter des difficultés au comté de Ribaupierre. »

E. 2196. (Liasse.) — 150 pièces, papier; allemand.

1630-1738. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Droits d'émigration et de transmigration. — Déclarations et reconnaissances faites par les habitants des communes du bailliage de Wihrt, constatant que le seigneur a le droit de percevoir des droits d'émigration et de transmigration. — Lettres et mémoires adressés par le magistrat de Türkheim au seigneur de Ribaupierre, pour lui proposer un règlement de l'administration de la commune de Zimmerbach, en ce qui concerne le droit d'émigration. — Lettre par laquelle le sieur Standt annonce aux conseillers du seigneur de Ribaupierre que le magistrat de la ville de Münster exige le droit de transmigrer des habitants de Griesbach qui ont

Inventaire manuscrit

quelque succession à recueillir dans ladite ville. — Etats des droits d'émigration et de transmigration perçus par la seigneurie dans les communes de Zimmerbach et Walbach.

E. 2197. (Liasse). — 144 pièces, papier; allemand.

1630-1661. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Droits de bâtardise. — Lettres et mémoires adressés par le magistrat de Türkheim au seigneur de Ribaupierre, pour lui proposer un règlement de l'administration de la commune de Zimmerbach, en ce qui concerne le droit de bâtardise. — Etats des droits de bâtardise perçus par la seigneurie dans les communes de Griesbach et de Wasserbourg.

E. 2198. (Liasse.). — 152 pièces, papier; allemand.

1630-1729. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Droit de succession en déshérence. — Lettres et mémoires adressés par le magistrat de Türkheim au seigneur de Ribaupierre, pour lui proposer un règlement de l'administration de la commune de Zimmerbach, en ce qui concerne le droit de succession en déshérence. — Etats des successions en déshérence recueillies par la seigneurie dans les communes du bailliage de Wihrt.

E. 2199. (Registre.) — In folio, 353 feuillets, papier; allemand.

1626-1630. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2200. (Registre.) — In folio, 304 feuillets, papier; allemand.

1631-1633. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2201. (Registre.) — In folio, 293 feuillets, papier; allemand.

1634-1637. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2202. (Registre.) — In folio, 431 feuillets, papier; allemand.

1638-1641. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2203. (Registre.) — In folio, 354 feuillets, papier; allemand.

1642-1645. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2204. (Registre.) — In folio, 438 feuillets, papier; allemand.

1646-1649. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2205. (Registre.) — In folio, 602 feuillets, papier; allemand.

1650-1655. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2206. (Registre.) — In folio, 624 feuillets, papier; allemand.

1659-1671. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2207. (Registre.) — In folio, 633 feuillets, papier; allemand.

1672-1690. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2208. (Registre.) — In folio, 651 feuillets, papier; allemand.

1691-1702. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2209. (Registre.) — In folio, 516 feuillets, papier; allemand.

1703-1711. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2210. (Registre.) — In folio, 624 feuillets, papier; allemand.

1711-1720. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2211. (Registre.) — In folio, 641 feuillets, papier; allemand.

1721-1730. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2212. (Registre.) — In folio, 633 feuillets, papier; allemand.

1731-1737. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2213. (Registre.) — In folio, 602 feuillets, papier; allemand.

1738-1741. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2214. (Registre.) — In folio, 595 feuillets, papier; allemand.

1742-1750. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2215. (Registre.) — In folio, 648 feuillets, papier; allemand.

1751-1758. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2216. (Registre.) — In folio, 609 feuillets, papier; allemand.

1759-1766. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2217. (Registre.) — In folio, 587 feuillets, papier; allemand.

1767-1773. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2218. (Registre.) — In folio, 659 feuillets, papier; allemand.

1774-1782. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2219. (Registre.) — In folio, 634 feuillets, papier; allemand.

1783-1790. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Comptes des recettes et dépenses.

bon auro

E. 2220. (Liasse.) — 172 pièces, papier ; allemand.

1627-1759. — Bailliage de Wihr-au-val. — Comptes communaux de Wihr présentés par le bourgmestre à la chambre des finances du comté de Ribaupierre.

E. 2221. (Liasse.) — 185 pièces, papier ; allemand.

1627-1759. — Bailliage de Wihr-au-val. — Comptes communaux de Zimmerbach présentés par le bourgmestre à la chambre des finances du comté de Ribaupierre.

E. 2222. (Liasse.) — 166 pièces, papier ; allemand.

1627-1759. — Bailliage de Wihr-au-val. — Comptes communaux de Walbach présentés par le bourgmestre à la chambre des finances du comté de Ribaupierre.

E. 2223. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1627-1759. — Bailliage de Wihr-au-val. — Comptes communaux de Griesbach présentés par le bourgmestre à la chambre des finances du comté de Ribaupierre.

E. 2224. (Liasse.) — 164 pièces, papier ; allemand.

1627-1759. — Bailliage de Wihr-au-val. — Comptes communaux de Günspach présentés par le bourgmestre à la chambre des finances du comté de Ribaupierre.

E. 2225. (Liasse.) — 172 pièces, papier ; allemand.

1627-1759. — Bailliage de Wihr-au-val. — Comptes communaux de Wasserbourg présentés par le bourgmestre à la chambre des finances du comté de Ribaupierre.

E. 2226. (Liasse.) — 175 pièces, papier ; allemand.

1603-1751. — Bailliage de Wihr-au-val. — Protocoles de vérification, par la chambre des finances du comté de Ribaupierre, des comptes du bailliage.

E. 2227. (Liasse.) — 147 pièces, papier ; allemand.

1768-1781. — Bailliage de Wihr-au-val. — Comptabilité. — Procédure. — Poursuites dirigées contre différents receveurs seigneuriaux du bailliage de Wihr, aux fins d'obtenir le paiement de reliquats de comptes dus à la seigneurie ; — procès-verbaux de ventes des biens meubles et immeubles desdits receveurs, saisis à la requête des officiers seigneuriaux.

E. 2228. (Liasse.) — 135 pièces, papier ; allemand.

1712-1784. — Bailliage de Wihr-au-val. — Offices. — Personnel des baillis. — Nominations de baillis de Wihr.

HAUT-RHIN. — SÉRIE E.

E. 2229. (Liasse.) — 156 pièces, papier ; allemand.

1535-1651. — Bailliage de Wihr-au-val. — Offices. — Personnel des prévôts. — Correspondance relative à une contestation entre la seigneurie de Ribaupierre, d'une part, et Jean-Louis Durand, qui tenait, en fief male, de cette seigneurie, l'office de prévôt de Wihr, d'autre part, au sujet du droit, que ce dernier s'était arrogé, de nommer ledit prévôt, sans en référer à la seigneurie, contrairement aux lettres d'investiture qui portaient que, dans le cas où le vassal ne voudrait pas remplir lui-même les fonctions de prévôt, il pourrait y nommer une personne de son choix, à la condition de soumettre la nomination à l'approbation de la seigneurie ; — jugement rendu par cinq nobles, vassaux du seigneur de Ribaupierre, qui annule la nomination faite par Jean-Louis Durand et ordonne à ce dernier de proposer un autre candidat qui devra être agréable au seigneur ; — restitution, par le vassal, dudit fief, au domaine direct. — Nominations, par la seigneurie, de prévôts de Wihr.

E. 2230. (Liasse.) — 153 pièces, papier ; allemand.

1682-1759. — Bailliage de Wihr-au-val. — Offices. — Personnel des prévôts. — Acte de cautionnement fourni par Jean Vogel, au sujet de sa nomination aux fonctions de prévôt de Wihr. — Procès-verbal contenant des plaintes de la part du prévôt de Wihr contre les empiétements que les syndics et autres membres de la municipalité se permettent de faire sur ses attributions ; — mémoires et consultations d'avocats relatifs à ladite plainte. — Nominations et démissions de prévôts à Günspach. — Revers et actes de cautionnement fourni par Michel Reisser, au sujet de sa nomination aux fonctions de prévôt à Zimmerbach. — Revers et actes de cautionnement fournis par les prévôts de Griesbach et de Günspach.

E. 2231. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1762-1784. — Bailliage de Wihr-au-val. — Offices. — Personnel des procureurs et sergents seigneuriaux. — Revers par lequel George-Joseph Grenay, procureur et sergent seigneurial du bailliage de Wihr, reconnaît que la seigneurie lui a accordé la permission de transférer son domicile de Wihr à Munster, où il a été nommé sergent exploiteur, sous la condition de ne jamais signifier d'acte dans le bailliage de Wihr. — Nominations de procureurs et sergents seigneuriaux du bailliage de Wihr.

E. 2232. (Liasse.) — 98 pièces, papier ; allemand.

1616-1652. — Bailliage de Wihr-au-val. — Jurisdiction territoriale. — Contestations entre la seigneurie de Ribaupierre et la ville de Munster, qui réclamait la juridiction territoriale de Griesbach et de Günspach. — Revendications,

Inventaire manuscrit

par le magistrat de Munster, de la juridiction des forêts des bans de Griesbach et de Günsbach. — Plaintes de l'abbaye de Munster, au sujet d'un cerf tué dans le ban de Günsbach et enlevé aux chasseurs de l'abbé par les gens du seigneur de Ribaupierre ; — réponse des conseillers du prince palatin portant : que la conduite des officiers seigneuriens a été parfaitement légale, par la raison que Günsbach, quoique situé dans le ban de Munster, est placé sous la juridiction territoriale du comte de Ribaupierre, et que, par conséquent, le corps du délit appartient naturellement au seigneur. — Correspondance entre l'abbé de Munster et le prince de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, au sujet d'un délit de chasse commis sur les terres de l'abbaye de Munster, de laquelle il résulte : que le prélat a permis, comme ses prédecesseurs abbés de Munster, aux habitants de la ville et de la vallée de Munster de tirer sur les sangliers et sur les ours, parce qu'ils lui ont représenté les dommages que ces bêtes causent à leurs grains et à leurs raisins, mais seulement quand ils les trouveront « *in flagrante delicto* » et « *à condition qu'ils lui en apporteront la tête et la taupe* » ; qu'un habitant de Horoth avait tué un sanglier et l'avait vendu, en entier, au sieur Hoffmann, maître d'école à Günsbach, qui se garda bien d'en avouer l'origine, prétendant qu'il le tenait de M. de Schanenbourg, dont il était receveur ; que les gens de l'abbaye de Munster crurent devoir prendre des informations qui amenèrent la découverte d'un délit de chasse très grave, car le sanglier avait été atteint sur les terres du prélat de Munster ; que l'abbé demanda la punition du coupable et la restitution de la pièce de gibier ; — réponse du prince de Birkenfeld, par laquelle il promet complète satisfaction au prélat. — Lettre des magistrats de la ville de Munster au seigneur de Ribaupierre, au sujet de l'arrestation d'un de leurs confères, par ordre du bailli de Wihl, portant : que lesdits magistrats ne savent à quoi attribuer cet acte de violence à leur égard, et qu'ils demandent si cette arrestation a été faite à cause des difficultés qui existent entre la seigneurie de Ribaupierre et la ville de Munster ou parce que les dits magistrats ont fait arrêter un charbonnier étranger qui brûlait du bois dans les forêts litigieuses ; que le bailli de Wihl n'ignore pas que des délégués nommés de part et d'autre sont occupés à régler à l'amiable les dites contestations ; que les dits magistrats supplient le seigneur de Ribaupierre de faire élargir leur confère, arrêté sur une route impériale et sans aucune raison plausible.

E. 2233. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1741-1751. — Bailliage de Wihl-au-val. — Juridiction — Offices. — Personnel des juges. — Nominations de juges à Wihl, Zimmerbach, Walbach, Griesbach, Günsbach et Wasserhourg.

E. 2234. (Liasse.) — 141 pièces, papier ; allemand.

1629-1633. — Bailliage de Wihl-au-val. — Juridiction civile gracieuse. — Actes de l'état civil. — Contrats de mariage passés devant le bailli de Wihl. — Testaments reçus et enregistrés par le bailli de Wihl. — Nominations de tuteurs et de curateurs à des orphelins mineurs et à des veuves.

E. 2235. (Liasse.) — 138 pièces, papier ; allemand.

1631-1753. — Bailliage de Wihl-au-val. — Juridiction territoriale contentieuse. — Mémoire du sieur de Venningen sur les droits respectifs de juridiction du seigneur de Ribaupierre, de l'abbaye de Munster et de la ville de Munster, sur les bans de Günsbach et de Griesbach. — Lettres et mémoires adressés par le magistrat de Türkheim au seigneur de Ribaupierre, pour lui proposer un règlement dans une contestation relative à la tenue de la justice de Zimmerbach. — Réponses aux plaintes de l'abbé de Munster, qui demandait de faire désigner un jour, dans le courant de la semaine, pour faire relever les pierres bornes situées sur les confins des territoires de Günsbach, de Griesbach et de Munster ; de faire défense aux habitants de Günsbach de parcourir les forêts de l'abbaye pour chasser le lièvre ; de faire payer la dîme du vin que les habitants de Griesbach et de Günsbach doivent au prélat et qu'ils ne s'empressaient pas de payer ; d'ordonner qu'un délégué du prélat pût assister à la reddition des comptes de l'Eglise de Günsbach ; d'autoriser le prélat à faire dresser un renouvellement des biens et rentes qu'il possédait dans la seigneurie de Ribaupierre. — Contestations, au sujet de la juridiction de la forêt du Plixbourg, entre la seigneurie de Ribaupierre et le sire de Schwendi, reichsvogt (prévôt impérial) de Kaysersberg. — Plaintes adressées, au nom du colonel de Leyen, par le bailli de Kientzheim, au sieur Spener, conseiller de la seigneurie de Ribaupierre, au sujet des dévastations que les habitants de Zimmerbach exercent, sans cesse, dans la forêt de Plixbourg. — Mémoire dans lequel ledit bailli de Kientzheim cite le texte de la charte qui confère l'entière propriété de la forêt de Plixbourg au Reichsvogt de Kaysersberg, dont M. de Leyen est un des héritiers, et rappelle qu'en 1573 l'empereur avait engagé, pour un siècle, la Reichsvogtey de Kaysersberg à son général d'armée Lazare de Schwendi, dont M. de Leyen de Lowenberg avait épousé une fille ; — requête présentée par ledit bailli de Kientzheim au seigneur de Ribaupierre, aux fins d'obtenir la punition du prévôt de Zimmerbach, sous les yeux et d'après les ordres duquel ont été commis les délits en question.

E. 2236. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1539-1667. — Bailliage de Wihl-au-val. — Juridiction

bon aum

civile contentieuse. — Procédures. — Protocoles des dénonciations et interrogatoires de témoins. — Protocoles des accusations. — Protocoles de la justice de Zimmerbach renfermant des décisions des juges, en matière civile. — Citations devant la justice du bailliage ; — jugements, en matière civile, rendus par cette justice, en première instance ; — jugements, en appel, rendus par la chancellerie du comté de Ribaupierre.

E. 2237. (Liasse.) — 147 pièces, papier ; allemand.

1667-1685. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Juridiction civile contentieuse. — Procès entre particuliers. — Correspondances concernant des contestations entre différents particuliers ; avis et jugements relatifs à ces contestations. — Procès entre le sieur Nitscheler de Munster et deux particuliers de Zimmerbach, au sujet d'un héritage. — Contestation entre Urbain Kuehnsem, demandeur, d'une part, et Mathieu Pfeuwart, défendeur, d'autre part, au sujet d'un cheval qui se trouvait en la possession du défendeur et que le demandeur prétendait lui appartenir ; — jugement rendu par le prévôt de Wihrt, par lequel Mathieu Pfeuwart a été autorisé à garder le cheval dont il avait prouvé l'achat ; — appel interjeté par le demandeur à la chancellerie de Ribaupierville. — Procès entre Paul Hüger, de Günsbach, d'une part, et Martin Bresch et consorts, d'autre part, au sujet du testament et de la succession de Mathias Schilling, qui avait avantageé ces derniers au détriment de Hüger, lequel avait attaqué le testament rédigé par le pasteur de Munster et qui ne présentait aucun caractère d'authenticité.

E. 2238. (Liasse.) — 123 pièces, papier ; allemand.

1681-1725. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Juridiction. — Police. — Lettre écrite par le curé de Wihrt au bailli, au sujet de la fête appelée Weibertag, que les femmes célébraient chaque année, dans les communes de Wihrt, de Walbach et de Zimmerbach, par laquelle lettre il demande l'abolition de cette fête, à cause du désordre et du scandale qui avaient lieu à cette occasion ; — ordonnance dudit bailli portant défense à toute femme, sous peine de 5 couronnes d'amende, de paraître en public au jour consacré à cette fête, et prescrivant aux porteurs de vin de faire, avec leurs halberdiers, des rondes dans les rues des villages et de fustiger sévèrement toutes les femmes qui enfreindraient cette défense. — Amendes prononcées contre des particuliers de Wasserbourg qui s'étaient servis de faux poids.

E. 2239. (Liasse.) — 152 pièces, papier ; allemand.

1641-1687. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Juridiction correctionnelle. — Lettre adressée par le sieur Daser, conseiller de la régence du comté de Ribaupierre, au greffier

de la justice de Wihrt, au sujet de violences exercées, à Soultzbach, sur un habitant du bailliage de Wihrt, par laquelle il conclut à ce qu'il soit défendu, aux habitants de la seigneurie de Ribaupierre, de se rendre dorénavant à la fête de Soultzbach, d'où ils reviennent trop souvent avec « des têtes ensanglantées », le seigneur du lieu, M. de Schauenbourg, ayant l'habitude de ne pas empêcher les rixes qui lui rapportent des amendes. — Extraits renfermant l'analyse des jugements rendus, en matière correctionnelle, par les gens de justice de Wihrt. — Rapports sur des propos injurieux proférés par plusieurs habitants de Walbach contre la religion protestante. — Enquête contre Jean-Jacques Bürgenthal, bourgeois de Wihrt, accusé de maltraiter l'enfant naturel de sa femme et de détourner, à son profit, l'argent qui lui était destiné. — Correspondance entre la chancellerie de Ribaupierville et celle d'Emendingen, au sujet d'un garçon boulanger, nommé Frédéric Fuchs, qui avait engrossé la fille du chasseur seigneurial de Wihrt ; — jugement qui condamne le coupable à rendre l'honneur à sa victime, en l'épousant.

E. 2240. (Liasse.) — 149 pièces, papier ; allemand.

1688-1691. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Juridiction correctionnelle. — Protocoles des audiences de la justice de Zimmerbach. — Jugements rendus contre différents particuliers de Zimmerbach qui avaient injurié le bourgmestre de ladite commune.

E. 2241. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1692-1789. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Juridiction correctionnelle. — Condamnation de la fille de Gaspard Hartmann à une amende de 26 livres 13 sous 4 deniers, pour avoir accouché d'un enfant naturel. — Procès entre plusieurs particuliers de Zimmerbach, au sujet de rixes de cabaret. — Accusation d'inconduite contre le curé de Wihrt. — Informations au sujet de deux femmes de Wihrt qui s'étaient battues et dont l'une avait proféré des injures contre le curé du lieu. — Jugements rendus contre différents habitants de Walbach et de Zimmerbach, pour avoir coupé du bois dans des forêts appartenant à des particuliers. — Avis donné, par le sieur Vogel, greffier du bailliage de Wihrt, à la chancellerie de Ribaupierville, que plusieurs jeunes gens de Günsbach, s'étant pris de dispute à la fête de ce village, avaient été arrêtés par la maréchaussée royale et conduits dans les prisons de Colmar, et que M. de Saint-Andrée ne les avait fait relâcher qu'après les avoir frappés d'une amende considérable, ledit avis tendant à engager la seigneurie à réclamer une partie de l'amende qui devait toujours échoir au seigneur sur les terres duquel le délit était commis ; — note du conseiller Radius, qui ordonne audit greffier Vogel de s'informer

Inventaire manuscrit

si cette amende a été le résultat d'une transaction passée entre les plaignants et les coupables, auquel cas la seigneurie ne serait pas en droit de s'approprier une part de l'amende. — Accusation en calomnie portée par Michel Fuhr, bourgeois de Günsbach, contre la femme de Chrétien Mummer qui voulait le faire passer pour sorcier.

E. 2242. (Liasse.) — 169 pièces, papier ; allemand et français.

- 1614-1759.** — Bailliage de Wihr-au-val. — Juridiction criminelle. — Enquête sur une tentative de viol commise dans la forêt de Griesbach sur une enfant de treize ans, par un jeune homme de Colmar. — Déposition des témoins dans l'affaire de George Badens, accusé d'avoir, après de copieuses libations, tué le nommé Jean Kempf, avec lequel il avait en querelle. — Instruction au sujet du présumé crime de sorcellerie commis sur un enfant par Génophée Hamer. — Jugement rendu contre Adam Veysnecht, Gaspard Schwartz et Jacques Guldler, pour avoir blessé mortellement Joseph Kautz, de Wihr, qui condamne chacun des accusés à 3 couronnes d'amende, aux frais du procès, Gaspard Schwartz à payer les dommages-intérêts et les frais de maladie, et chacun des deux premiers accusés à 1 livre d'amende à payer à l'Eglise, pour blasphème et jurements. — Accusation d'adultére portée contre son mari par une femme de Griesbach qui demande sa séparation de cet homme atteint du mal vénérien. — Jugement qui condamne Jean-Michel Reiser, de Walbach, pour jurements et menaces contre ses père et mère, à se placer devant le chœur de l'église, pour y demander pardon à ses père et mère, et à s'éloigner, pendant trois ans, du territoire de la seigneurie. — Arrêt du Conseiller Souverain d'Alsace, qui nomme le bailli de Kientzheim, pour juger, au nom de la ville de Türkheim, de concert avec le juge commis par la seigneurie de Ribaupierre, la fille Weiss accusée de vol dans l'église de Zimmerbach, la justice criminelle étant commune entre la seigneurie de Ribaupierre et la ville de Türkheim. — Etats des frais de poursuite payés par la seigneurie dans le procès criminel intenté au sieur Claudel, qui a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, pour avoir volé deux pièces de toile dans la blanchisserie de Wihr.

1655 1616 1614 1678 1639 1684 1751 1772 1759

E. 2243. (Liasse.) — 128 pièces, papier ; allemand.

- Fin 15^e-1759.** — Bailliage de Wihr-au-val. — Population — Dénombrements de la population du bailliage de Wihr. — Lettre écrite à la seigneurie sur la dépopulation du bailliage de Wihr, par suite des corvées militaires qui pesaient sur les habitants du bailliage. — Dénombrements des familles catholiques et protestantes de Griesbach.

E. 2244. (Liasse.) — 200 pièces, papier ; allemand.

- 1764-1765.** — Bailliage de Wihr-au-val. — Commerce.

8

1632 Population de Walbach - 1719. 1732. Dénomination du bailliage. — Etat (y furent nommés) des Bourgeois de Wihr, Günsbach, Griesbach, de goutteux, Orbey, les Huttés, Labaroche, Fréland, Fraize & Saulcy (15 p.)

— Mercuriales. — Etats des prix des vins vendus au marché de Wihr. — Lettre du receveur seigneurial de Wihr annonçant que la mesure de vin rouge de la récolte de 1667 se vendait 10 livres dans la commune de Walbach.

20.30

E. 2245. (Liasse.) — 140 pièces, papier ; allemand.

- 1577-1653.** — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Exercice de la religion. — Lettre écrite par les conseillers de la régence archiducale d'Ensisheim à l'Archiduc Ferdinand d'Autriche, pour l'informer : que les habitants de Griesbach et de Günsbach ne fréquentent pas encore les offices du culte catholique de l'église de l'abbaye de Munster dont ils sont paroissiens ; que les invitations qu'ils avaient adressées à ce sujet, au seigneur de Ribaupierre, n'ont produit aucun résultat, et que ce seigneur protège les prédicateurs luthériens au lieu de les renvoyer ; qu'ils prient, par conséquent, l'Archiduc Ferdinand de faire inviter ce même seigneur à ordonner aux habitants de Griesbach et de Günsbach de se rendre, à l'avenir, aux sermons qui sont faits à l'église de l'abbaye de Munster et d'y recevoir les saints sacrements, selon l'usage de l'ancienne église catholique. — Lettre écrite par ledits conseillers au seigneur de Ribaupierre, portant : que ses sujets des deux villages de Griesbach et de Günsbach, qui sont situés à proximité de la ville de Münster, dont ils sont paroissiens, ont, jusqu'à présent, fréquenté l'église luthérienne de cette ville et y ont fait baptiser leurs enfants ; mais que, comme le culte catholique a été rétabli dans ladite ville, ils invitent ledit seigneur, au nom de l'Archiduc Ferdinand d'Autriche, à ordonner à ses sujets de Griesbach et de Günsbach de fréquenter, dorénavant, les offices du culte catholique à l'église de l'abbaye de Munster, d'y faire baptiser leurs enfants et d'y recevoir les sacrements. — Correspondance entre les officiers de la seigneurie de Ribaupierre, au sujet des enfants de trois familles de Griesbach et de Günsbach qui, après avoir été baptisés et élevés dans la religion protestante, dont leur mère faisait partie, ont été forcés, par ordre de l'Intendant d'Alsace et sur la demande du curé de Munster, à entrer dans la religion catholique qui était celle de leur père.

E. 2246. (Liasse.) — 135 pièces, papier ; allemand.

- 1596-1786.** — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage et collature. — Transactions passées entre Eberhard, seigneur de Ribaupierre, et la ville de Türkheim, réglant leurs droits respectifs sur le ban de Zimmerbach, en ce qui concerne le droit de patronage. — Présentations, faites par la seigneurie de Ribaupierre, à l'Évêché de Bâle, de candidats pour remplir les fonctions de curé à Wihr. — Lettres adressées à la

voi aussi

seigneurie de Ribaupierre par différentes personnes, pour recommander des candidats à la cure de Wihr. — Requêtes adressées à la seigneurie de Ribaupierre par les habitants de Walbach, tendant à ce que leur commune soit séparée de la paroisse de Wihr et qu'il y soit placé un curé ou chapelain. — Procès intenté à différents habitants de Walbach par le procureur fiscal du bailliage de Wihr, pour avoir nommé et reçu un curé, à l'insu du seigneur. — Présentations, faites par le seigneur de Ribaupierre, à l'Évêché de Bâle, de candidats pour remplir les fonctions de curé à Walbach.

E. 2247. (Liasse.) — 131 pièces, papier ; allemand.

1713-1780. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Compétence. — Transactions passées entre la commune de Walbach, le seigneur de Ribaupierre et le curé de Wihr, portant fixation de la compétence du curé de Walbach. — Revers délivré par la commune de Zimmerbach, constatant que la délivrance du bois de compétence accordé par la seigneurie de Ribaupierre au curé de cette commune n'a lieu que par une pure grâce seigneuriale et non comme un droit appartenant à la commune.

E. 2248. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; allemand.

1649-1786. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Constructions et reconstructions d'églises. — Requêtes adressées au seigneur de Ribaupierre, par les habitants de Wihr, aux fins d'obtenir la reconstruction du chœur et du clocher de leur église. — Contestations entre la seigneurie et les décimateurs du ban de Walbach, au sujet du paiement des frais des réparations faites au clocher et à la sacristie de l'église de Walbach. — Suppliques adressées à la seigneurie par les habitants de Wihr, aux fins d'obtenir la reconstruction de la nef de l'église de ladite commune. — Mémoire concernant la construction d'un presbytère à Zimmerbach, dont le seigneur de Ribaupierre devait faire les frais, en sa qualité de décimateur du ban de cette commune, duquel mémoire il résulte : que, comme cette construction paraissait devoir entraîner à assez fortes dépenses, les officiers du seigneur préterraient que la commune de Zimmerbach n'avait pas assez de ressources pour pouvoir entretenir un curé, et qu'un vicaire, placé sous les ordres du curé de Walbach, suffirait pour desservir l'église de Zimmerbach ; — action intentée par les habitants de Zimmerbach au seigneur de Ribaupierre, pour l'obliger à faire construire une maison, afin de loger convenablement ledit vicaire, en vertu des lettres patentes du roi qui accordaient un curé à ladite commune ; — correspondance entre le seigneur

de Ribaupierre et ses officiers, de laquelle il résulte : que ce procès semblait tourner au préjudice du maître, mais que, grâce aux soins plus qu'empressés du rapporteur au Conseil-Souverain d'Alsace, M. de Boisgauthier, il eut une issue fatale pour les pauvres sujets de Zimmerbach ; que pour reconnaître les services de M. de Boisgauthier, le comte de Ribaupierre le gratifia d'une lettre autographe et de vins fins, pour une valeur de 40 louis d'or ; que la seigneurie fit une économie de 15,000 bonnes livres, au dire du conseiller Radius qui, en recommandant ce magistrat à son maître, déclara qu'il avait gagné ce procès malgré lui, car il le croyait perdu sans remise.

E. 2249. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1726-1787. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Chapelles. — Mémoire adressé à la régence de la seigneurie de Ribaupierre par le conseiller Radius, sur un projet de rétablissement d'une ancienne chapelle à Griesbach, qui devra servir d'église à l'usage du culte catholique. — Ermitages. — Requêtes adressées par les habitants de Wihr au seigneur de Ribaupierre, aux fins d'obtenir l'autorisation d'établir un ermitage près la chapelle de Sonnenberg, au ban de Wihr. — Presbytères. — Etats des constructions faites par la seigneurie au presbytère de Wihr.

E. 2250. (Liasse.) — 122 pièces, papier ; allemand.

1763-1764. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Réunions de paroisses. — Correspondances concernant un projet de réunion de la paroisse de Zimmerbach à celle de Walbach ; — décisions de la seigneurie portant réunion de la paroisse de Zimmerbach à celle de Walbach.

E. 2251. (Liasse.) — 131 pièces, papier ; allemand.

1757-1761. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Jurisdiction. — Contestations entre les officiers du seigneur de Ribaupierre et le curé de Türkheim, qui s'était permis d'enterrer l'ermite du Bruderthal, et de dire une grand-messe pour le repos de son âme, dans l'église de Zimmerbach ; — mémoires des officiers seigneuriaux, portant que l'ermitage du décédé était situé entre Zimmerbach et Türkheim, dans les terres placées sous la juridiction de cette dernière ville ; mais que, comme la commune de Zimmerbach avait un curé, nommé par le comte de Ribaupierre, lesdits officiers seigneuriaux voyaient une usurpation de pouvoir dans l'acte du desservant de Türkheim, qui deviendrait un précédent flâcheux, et soutenaient que ledit acte était aussi une infraction au droit canon, en ce que la dépouille mortelle

Inventaire manuscrit

L'ermite avait été déposée dans la chapelle de l'ermitage, qui n'était qu'un simple oratoire.

E. 2252. (Liass.) — 124 pièces, papier ; allemand.

1730-1741. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte protestant. — Exercice du culte. — Règlements pris par la seigneurie, pour l'exercice du culte à Günsbach, et portant que, l'église protestante de ce lieu ne formait pas une paroisse avec celle de Munster, les habitants protestants de Günsbach et de Griesbach ne sont pas tenus d'assister à l'office de l'église protestante de Munster, attendu que le diacre de Günsbach est chargé de tenir, les dimanches, les offices du matin et du soir et que le ministre de Munster doit aller prêcher à Günsbach.

E. 2253. (Liass.) — 114 pièces, papier ; allemand.

1749-1753. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte protestant. — Compétence. — Décisions du seigneur de Ribaupierre fixant la compétence en argent, en grains, en bois et en foin du ministre de Günsbach.

E. 2254. (Liass.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1751-1760. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte protestant. — Personnel. — Nominations par la seigneurie, de ministres et de diacres à Wihr, à Walbach, à Zimmerbach, à Griesbach et à Günsbach. — Règlements faits par la seigneurie, fixant les devoirs et le traitement desdits ministres et diacres.

E. 2255. (Liass.) — 149 pièces, papier ; allemand.

1754-1757. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte protestant. — Personnel. — Plaintes adressées à la seigneurie par les prévôts de Wihr, Walbach, Zimmerbach, Griesbach et Günsbach, contre les pasteurs de ces communes ; — décisions de la seigneurie, à ce sujet.

E. 2256. (Liass.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1676-1745. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte protestant. — Juridiction. — Recrît par lequel la seigneurie ordonne que le règlement ecclésiastique dit de Sponheim, que le premier ministre de Munster avait fait supprimer à Günsbach, pour y substituer celui de Strasbourg, soit rétabli. — Décision rendue par la seigneurie, sur la proposition du ministre de Günsbach, au sujet d'une pénitence à infliger à la fille Catherine Kempf dudit lieu, en raison de sa grossesse.

E. 2257. (Liass.) — 113 pièces, papier ; allemand.

1689-1735. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte protestant. — Remises d'églises. —

Correspondance concernant les tentatives faites par les habitants catholiques de Günsbach, pour se mettre en possession d'une partie de l'église protestante de cette commune, afin d'y exercer leur culte ; — décision du seigneur de Ribaupierre, par laquelle les habitants catholiques de Günsbach ont été mis en possession du chœur de l'église protestante de Günsbach et du tiers du cimetière protestant de la même commune.

E. 2258. (Liass.) — 88 pièces, papier ; allemand.

1569-1675. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires militaires. — Requêtes adressées à la seigneurie par les habitants de Günsbach, portant que le village de Günsbach fut pillé, en 1634, par les cavaliers des Kaltenbachische reitervy ; — mémoires présentés à la seigneurie, par le propriétaire de Günsbach, à ce sujet. — Contrôles de revue des hommes du bailliage de Wihr, en état de porter les armes et de ceux qui ont été désignés pour marcher à la défense du pays. — Relation adressée à la seigneurie de Ribaupierre par le bailliage de Wihr, au sujet du pillage de la petite ville de Wihr par les troupes lorraines et impériales, le 9 février 1635. — Lettres des officiers seigneuriaux portant que la petite ville de Wihr avait été surprise par des fourrages qui l'avaient entièrement pillée et avaient enlevé une des cloches. — Etats des pertes et dommages éprouvés par les habitants du bailliage de Wihr, par suite de logements et passages de troupes et de transports militaires. — Etats des contributions de guerre payées par le bailliage de Wihr, pour les quartiers d'hiver des années 1659, 1660 et 1661. — Etat nominatif des bourgeois du bailliage de Wihr, avec l'indication des armes dont ils sont pourvus.

E. 2259. (Liass.) — 92 pièces, papier ; allemand.

1441-1610. — Bailliage de Zellenberg. — Priviléges — Renouvellement des priviléges en vertu desquels les sujets du bailliage de Zellenberg qui allaient se fixer à Hunawihr demeuraient sujets de la seigneurie de Ribaupierre et n'étaient pas soumis à la maison de Wurtemberg, à laquelle appartenait ce village, payaient au seigneur de Ribaupierre la taille de mars et des vendanges, jouissaient de communaux du village de Hunawihr, comme les autres sujets du comté de Wurtemberg, mais, par contre, payaient au dernier 6 deniers par an et contribuaient, pour leur part aux constructions communales.

E. 2260. (Liass.) — 117 pièces, papier, allemand.

1485-1506. — Bailliage de Zellenberg. — Bailliage — Contestations. — Transactions passées par le maître de Colmar, dans une contestation entre Hennegau, comté de Wurtemberg, seigneur de la commune de Bebenheim, d'une part, et Guillaume de Ribaupierre, + cousin de Zellenberg et environ, 1471

voi aussi

gneur de Zellenberg, d'autre part, régulent leurs prétentions respectives sur le ban d'Altenheim et portant : 1^{re} que les habitants de Zellenberg, comme possesseurs d'une colonge, pourront percevoir l'atz (taille) sur le ban d'Altenheim, dans les districts qu'il justifieront, par les registres colongers, être soumis à cette perception, mais qu'ils n'ont aucun droit de le percevoir sur les champs qui sont situés entre le vieux sillon (*alte runzt*) et le Sembach, attendu que ces champs ont été reconnus être situés dans le ban particulier de Beblenheim ; 2^{re} que le ban d'Altenheim appartiendra à celle des deux parties qui justifiera, dans le délai de 6 semaines et 3 jours, par des urbaines ou autres titres, qu'elle avait possédé ledit ban en toute propriété, mais que, dans le cas où une des deux parties ne pourra justifier de cette possession, il sera possédé en commun entre elles ; 3^{re} que les gens appelés *wildflügel* (étrangers) ainsi que ceux dont les mères étaient sujettes de la seigneurie de Ribaupierre, qui iront se fixer à Hunawihr (seigneurie de Riquewihr) continueront à être soumis à la seigneurie de Ribaupierre et jouiront de l'exemption de toute charge à Hunawihr. — Requête et avis adressés à Eberhardi, seigneur de Ribaupierre, par les préposés et habitants des communes de Zellenberg et Beblenheim, tendant à ce que le ban d'Altenheim commun entre ces deux communes, qui a été divisé en trois parties dont le tiers devra rester chaque année en friche, soit maintenu en cet état en raison de l'amélioration de la culture. — Jugement arbitral rendu par le magistrat de la ville de Colmar, dans une contestation entre le seigneur de Ribaupierre et celui de Riquewihr, portant qu'aucune des deux parties n'ayant pu justifier de la possession de l'ancien ban d'Altenheim, ce ban continuera à être possédé en commun par les communes de Zellenberg et de Beblenheim. — Jugement rendu par Rodolphe de Blumneck, dans une contestation entre le seigneur de Ribaupierre, comme prenant fait et cause pour ses sujets de la commune de Housen, d'une part, et le magistrat de la ville de Colmar, d'autre part, au sujet du droit de propriété sur un district situé entre la Fecht et le Trolstein, par lequel jugement il a été reconnu que ce district faisait partie du ban de Colmar.

E. 2261. (Liasse.) — 123 pièces, papier, allemand.

1532-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Titres de propriété. — Délimitations de bans. — Procès-verbaux de plantation de deux pierres bornes dont l'une sépare de ban de Beblenheim du ban commun, au lieu dit Leegbach, derrière le Guthleuthhauss, (léproserie), et l'autre le ban de Beblenheim de celui de Zellenberg, au lieu dit sur le Bruehl.

E. 2262. (Liasse.) — 151 pièces, papier, allemand.

1580-1681. — Bailliage de Zellenberg. — Titres de propriété. — Descriptions de biens. — Urbaires ou renou-

vellements des biens allodiaux situés au ban de Zellenberg. — Urbaires des biens situés à Beblenheim. — Colonge de Wihren-pleine. — Descriptions des droits et rentes en argent et en grains dépendant de la colonge de Wihren-pleine.

E. 2263. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1697-1759. — Bailliage de Zellenberg. — Descriptions des prés et vignes appartenant à la seigneurie dans les bans de Housen et Bennwihr.

E. 2264. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; allemand.

1684-1761. — Bailliage de Zellenberg. — Délimitations de bans. — Procès-verbal de replantations d'une borne séparative du ban d'Ostheim d'avec celui d'Altenheim, au lieu dit *Ostheimer-wasen*. — Délimitation partielle du ban de Zellenberg, du côté de Hunawihr. — Procès-verbal de délimitation du territoire de Riquewihr (seigneurie de Riquewihr) d'avec le ban de Zellenberg. — Correspondance entre la seigneurie de Ribaupierre et la ville de Colmar, au sujet des limites entre cette ville et le territoire de Housen.

E. 2265. (Liasse.) — 135 pièces, papier ; allemand.

1762-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Délimitations de bans. — Contestations entre la seigneurie de Ribaupierre et celle de Riquewihr, au sujet du refus, par les officiers de cette dernière seigneurie, de délivrer à ceux de la seigneurie de Ribaupierre expédition des procès-verbaux de délimitation des territoires de la seigneurie de Riquewihr qui sont limitrophes du ban de Zellenberg ; — mémoire dressé par le conseiller Radius, indiquant les pierres bornes séparatives du ban de Zellenberg d'avec le territoire de la seigneurie de Riquewihr, qui sont l'objet des dites contestations,

E. 2266. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1469-1791. — Bailliage de Zellenberg. — Baux : — de 6 ans, par la seigneurie, des biens appelés *Schlossgüter*, situés au ban de Zellenberg, consistant en prés, vignes, vergers et terres labourables ; — d'un pré seigneurial dit *Ellenweger*, situé au ban de Zellenberg ; — de 20 journées de terre et d'un demi-journal de pré situés au ban de Zellenberg, à Marc Wernier, de Zellenberg ; — de prés seigneuriaux, situés au ban de Wihren-pleine, au profit de Mathias Steib, dudit lieu. — Admodiations des prairies et vergers du ban de Zellenberg. — Baux : — par enchère, pour 6 années, des terres et prés appelés *Schlossacker*, situés au ban de Zellenberg ; — à différents particuliers, de biens situés au ban d'Ammerschwihr, provenant de Feu Jean Harm, qui les avait tenus en

Inventaire manuscrit

feuf; — de 6 ans, d'une pièce de vigne située au lieu dit Mühlforst, ban de Hunawihr.

E. 2267. (Liasse.) — 162 pièces, papier; allemand.

1511-1790. — Bailliage de Zellenberg. — Baux emphytéotiques. — Revers par lesquels Etienne Vogel, Philippe Chrétien et Jean Ostermann, de Bebenheim, promettent de suivre et d'accomplir strictement les conditions des baux emphytéotiques de 33 aker de champ appelés Carlen-wust-acker, situés au ban de Zellenberg.

E. 2268. (Liasse.) — 128 pièces, papier; allemand.

1708-1770. — Bailliage de Zellenberg. — Acquisitions. — Contrat de vente passé par Jean Stirn et sa femme, au profit de la seigneurie de Ribau-pierre, d'une maison située dans la ville de Zellenberg et contiguë, d'un côté, aux murs du château, moyennant la somme de 700 livres.

E. 2269. (Liasse.) — 155 pièces, papier; allemand.

1581-1632. — Bailliage de Zellenberg. — Concessions de parcelles de terrains provenant des remparts et fossés de la petite ville de Zellenberg faites au profit de différents particuliers dudit lieu; moyennant une rente annuelle en argent.

E. 2270. (Liasse.) — 153 pièces, papier; allemand.

1633-1754. — Bailliage de Zellenberg. — Concessions de terrains. — Concessions, par la seigneurie, à différents habitants de Wih, de terrains communaux situés audit lieu, moyennant des rentes foncières et des droits d'entrée; — mémoire au sujet des droits du seigneur sur les communaux. — Retrait, par la seigneurie de concessions de terrains provenant des remparts et fossés de la petite ville de Zellenberg, des mains des censiers qui avaient refusé de servir la rente. — Concession, par la seigneurie, au profit de Mathias Messel, de Wih-en-plaine, d'un terrain communal situé audit lieu, à côté du jardin seigneurial, moyennant un droit d'entrée de 15 florins et une rente annuelle d'1 florin. — Concession à la veuve de Michel Schultz d'un terrain située au ban de Housen, moyennant un droit d'entrée de 12 livres et une rente annuelle d'1 livre.

E. 2271. (Liasse.) — 148 pièces, papier; allemand.

1658-1745. — Bailliage de Zellenberg. — Aliénations. — Acte d'aliénation de la maison forestière et d'un jardin en dépendant, situés à Housen, passé par la seigneurie, au profit de Jean Eckerlen, moyennant une somme de 385 livres. — Vente, par la seigneurie,

à Mathias Rulmann, de Zellenberg, d'un demi acker de vigne, situé au ban de Zellenberg, au lieu dit Kirschweg, moyennant une somme de 958 livres. — Cession, par la seigneurie, au sieur Michel Stirn, de 3 vierzel de vignes situés au lieu dit Burghalt, ban de Zellenberg, moyennant une somme de 680 livres.

E. 2272. (Liasse.) — 134 pièces, papier; allemand.

1746-1790. — Bailliage de Zellenberg. — Aliénations. — Ventes de plusieurs corps de biens situés à Wih-en-plaine, affectés de rentes foncières et annuelles envers la seigneurie.

E. 2273. (Liasse.) — 152 pièces, papier; allemand.

1414-1544. — Bailliage de Zellenberg. — Engagements — Zellenberg et Bennwihr. — Revers par lequel Guillaume, évêque de Strasbourg, reconnaît qu'il a engagé à Frédéric, comte de Linange et de Dagsbourg, le château et la ville de Zellenberg, avec tous les droits et dépendances, pour la somme de 2300 florins; 2^e qu'il lui a permis de racheter, moyennant 210 florins, la moitié du village de Bennwihr, tenu en engagement par Cunon zum Deybel, pour la réunir à l'autre moitié que le comte de Linange avait déjà libérée des mains dudit Cunon moyennant la même somme; 3^e que dans le cas où l'évêque voudra faire le rachat de Zellenberg et de Bennwihr, il aura à lui rembourser la somme totale de 2720 florins; 4^e que toutes les réparations à faire soit au château soit à la ville de Zellenberg seront à la charge de l'évêché. — Revers par lequel les héritiers de feu Frédéric, comte de Linange, cèdent, du consentement de l'évêque de Strasbourg, à Maximin, seigneur de Ribau-pierre et landvogt, le château et la ville de Zellenberg, avec le village de Bennwihr, moyennant le remboursement de la somme pour laquelle l'évêque de Strasbourg les avait engagés. — Housen. — Engagement, par les frères Maximin et Ulric, seigneurs de Ribau-pierre, au noble Walther d'Andlau, du village de Housen, avec tous ses droits et dépendances, pour la somme de 960 florins dont 610 florins représentent une créance d'Hartung de Housen qui avait reçu lui-même desdits seigneurs ce village en engagement et y avait renoncé ainsi qu'à ladite créance, en faveur de sa fille, épouse de Walther d'Andlau, et les 350 autres florins une créance de ce dernier sur Jean, père desdits seigneurs de Ribau-pierre. — Engagement, par Bruno, seigneur de Ribau-pierre, à Gaspard et Jean-Jacques Klobeck, père et fils, de Strasbourg, du village de Housen, avec les hommes, le ban, la juridiction et les autres biens dudit village en dépendant, pour sûreté d'une rente de 5 florins d'un capital de 100 florins que ledit seigneur leur devait. — Engagement, par Bruno, seigneur de Ribau-pierre

bon aussi

Nicolas de Bessernhoffen, à Martin Sturm, de Strasbourg, du village et du ban de Houssen, pour sûreté d'une rente de 50 florins et d'un capital de 600 florins qu'ils devaient audit Martin Sturm. — Engagement, par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, aux héritiers de Sébastien Linck, de Colmar, de la moitié du village de Houssen, pour la somme de 600 florins.

E. 2274. (Liasse.) — 74 pièces, papier; allemand.

1512-1514. — Bailliage de Zellenberg. — Donation par Maximin, seigneur de Ribaupierre, du village de Wihr-en-plaine, à Guillaume et Maximin de Plixbourg, ses enfants naturels, qu'il avait eus de la dame Barbe de Biberbach.

E. 2275. (Liasse.) — 81 pièces, papier; allemand.

1428-1482. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Propriété. — Conventions passées entre le seigneur de Ribaupierre, le prévôt du couvent de Lièpvre et les magistrats de Saint-Hippolyte, réglant leurs droits respectifs sur les forêts des cantons dits Keibling, Bollenbach, Wolfrein et Willersbach. — Procès-verbaux d'une enquête à laquelle il a été procédé, sur la réquisition d'Ullric, seigneur de Ribaupierre, relativement à la propriété de la forêt dite Niederwald, possédée par la ville de Colmar et réclamée par ledit seigneur, qui prétendait, d'après les dires des gens de Houssen, que la dite forêt appartenait anciennement à la seigneurie de Ribaupierre et lui avait été enlevée de force par la ville de Colmar.

E. 2276. (Liasse.) — 135 pièces, papier; allemand.

1659-1783. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Propriété. — Affaires contentieuses. — Transactions réglant les différends qui s'étaient élevés entre la ville de Colmar et le seigneur Jean-Jacques de Ribaupierre, au sujet de la propriété d'une partie de la forêt du Rothlaublé, située au ban de Houssen, par lesquelles transactions il a été reconnu que le bois et les prés de cette partie de ladite forêt, provenant du prieuré de Saint-Pierre, appartenaien à la ville de Colmar, tandis que le ban, la chasse et la glandée étaient la propriété du seigneur de Ribaupierre; — règlements relatifs aux coupes de bois et à la juridiction forestière de cette forêt; — mémoires et consultations d'avocats établissant que l'autre partie de la même forêt appartient aux nobles de Kesseling et de Clebsattel.

E. 2277. (Liasse.) — 157 pièces, papier; allemand.

1751-1784. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Droits d'usage et servitudes. — Descriptions des Haut-Rhin. — Série E.

droits d'usage appartenant aux communes de Beblenheim, Wihr-en-plaine, Bennwihr et Houssen, dans les forêts seigneuriales situées sur leurs territoires respectifs.

E. 2278. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 163 pièces, papier; allemand, 2 sceaux.

1509-1728. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Glandée. — Admodiations de la glandée des forêts seigneuriales situées sur les bans de Wihr-en-plaine, Bennwihr et Houssen. — Transaction, passée par Rodolphe de Blumbeck, entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et le magistrat de Colmar, d'autre part, portant que, dans le cas où les habitants de Colmar enverraient leurs porcs à la glandée dans la forêt du Niederwald appartenant à cette ville, ceux de Houssen pourront aussi y envoyer les leurs, et que, lorsque les porcs de Colmar en sortiront pour se rendre dans la forêt du Néiland appartenant à la même ville, ceux de Houssen y seront chassés en même temps et sans être séparés des premiers, mais que les habitants de Houssen paieront, pour droit de glandée, un tiers de plus que les habitants de Colmar.

E. 2279. (Liasse.) — 135 pièces, papier; allemand; 2 sceaux.

1779-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Glandée. — Protocoles de la chancellerie du comté de Ribaupierre contenant des règlements pour la glandée des forêts seigneuriales du bailliage de Zellenberg.

E. 2280. (Liasse.) — 166 pièces, papier; allemand.

1569-1630. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Pièces justificatives des comptes forestiers

E. 2281. (Liasse.) — 158 pièces, papier; allemand.

1631-1697. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 2282. (Liasse.) — 172 pièces, papier; allemand.

1698-1750. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 2283. (Liasse.) — 169 pièces, papier; allemand.

1751-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Pièces justificatives des comptes forestiers.

E. 2284. (Liasse.) — 144 pièces, papier; allemand.

1728-1745. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Juridiction forestière. — Contestations entre le seigneur + solde glauch + régulation de la 3^e meunerie à Ammerschwihr

de Ribaupierre, d'une part, et la ville de Colmar, d'autre part, relativement à l'exercice de la juridiction dans la forêt appelée Rothleiblen, sise sur le territoire de la commune de Houssen et possédée par le Grand-Chapitre de Strasbourg, lesquelles contestations s'étaient élevées à l'occasion d'un jugement rendu par le magistrat de Colmar, comme possesseur de la colonie de l'Ober et Niederhoff (cour supérieure et inférieure) de Houssen, dont dépendait autrefois la forêt précitée, jugement qui condamnait aux dommages-intérêts et à l'amende, en faveur du Grand-Chapitre de Strasbourg, différents particuliers de Houssen qui avaient coupé et enlevé du bois dans la même forêt, tandis que le seigneur de Ribaupierre prétendait que la ville de Colmar n'avait pas le droit de prononcer des amendes, attendu que ce droit, ainsi que la perception des amendes, n'appartenait qu'à lui comme seigneur haut-justicier dudit Houssen.

E. 2285. (Liasse.) — 165 pièces, papier ; allemand.

1664-1736. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Chasse. — Offices. — Etats des traitements du grand veneur et des gardes-chasse. *2^e partie*

E. 2286. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1759-1790. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Chasse. — Offices. — Nominations des chasseurs seigneuriaux.

E. 2287. (Liasse.) — 175 pièces, papier ; allemand.

1757-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. Chasse. — Défis. — Rapports des gardes-chasse sur les débits de chasse commis par des particuliers de Wihl-en-plaine, Bennwihr et Houssen dans les forêts seigneuriales situées sur les bans desdites communes.

E. 2288. (Liasse.) — 159 pièces, papier ; allemand.

1609-1759. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Chasse. — Défis. — Protocoles des audiences de la chambre forestière du comté de Ribaupierre, contenant les états des amendes prononcées contre différents habitants de Zellenberg, Beblenheim, Houssen, Bennwihr et Wihl-en-plaine, pour débits de chasse commis dans les forêts situées sur les bans desdites communes.

E. 2289. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 125 pièces, papier ; allemand, 4 sceaux.

1440-1516. — Bailliage de Zellenberg. — Pâtrages. — Contestations. — Transaction passée entre

la seigneurie de Ribaupierre, d'une part, et le seigneur de Riquewihr, d'autre part, portant que les habitants des communes de Zellenberg (seigneurie de Ribaupierre) et Beblenheim, (seigneurie de Riquewihr) jouiront en commun du pâturage sur tout le ban d'Altenheim, mais que les habitants de Zellenberg ne pourront pas jouter du pâturage sur les champs qui se trouvent entre la Runse (sillon) et le Sempach, dans le cas où les habitants de Beblenheim pourraient prouver par sept témoins que ces champs n'ont jamais fait partie du ban commun d'Altenheim. — Transaction passée par Jacques de Fleckenstein, landvogt de la Basse-Alsace, dans une contestation entre Guillaume, seigneur de Ribaupierre, d'une part, et le magistrat de la ville de Colmar, d'autre part, laquelle transaction détermine les limites du pâturage dont jouissent les habitants de Houssen dans le Rieth appartenant à la ville de Colmar. — Jugement arbitral, rendu par Rodolphe de Blumneck, dans une contestation entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et le magistrat de la ville de Colmar, d'autre part, au sujet du droit de pâturage réclamé par les habitants de Houssen aux lieux dits Studau et Schaufleger, sur les bords de la Fecht, ban de Colmar, par lequel jugement il a été reconnu que les habitants de Houssen n'avaient aucun droit sur ledit pâturage.

E. 2290. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1529-1685. — Bailliage de Zellenberg. — Pâtrages. — Contestations. — Transaction, passée, devant Jean-Jacques, baron de Mœrsperg, landvogt de la Basse-Alsace, entre Guillaume, seigneur de Ribaupierre, d'une part, et le magistrat de la ville de Colmar, d'autre part, portant : 1^e que la ville de Colmar, doit établir un passage à travers l'Ill, pour que les habitants de Houssen puissent conduire leur bétail au pâturage, dans le Rieth, mais que ce passage sera ensuite entretenu par ces derniers; 2^e qu'il sera établi, à frais communs, un chemin à travers les broussailles, jusqu'auudit passage ; 3^e que les habitants de Houssen jouiront du pâturage entre leur ban et l'Ill, jusqu'à la forêt du Niederwald ; 4^e que ces habitants paieront, tous les ans, à la ville de Colmar, deux oies appelées Riethgans. Jugement arbitral, rendu dans une contestation entre le seigneur de Ribaupierre et le noble de Reichenstein, comme possesseur de la cour de Schoppenwihr, portant : que les habitants de la commune de Bennwihr et le seigneur de Reichenstein jouiront, en commun, du pâturage sur le pré que ce dernier possédait au ban de Bennwihr ; que le propriétaire de la cour de Schoppenwihr pourra faire traverser le ban de ladite commune à son bétail, chaque fois qu'il le fera conduire à la Fecht ; qu'enfin on rétablira la pierre borne renversée séparant le ban de Bennwihr de celui de

von aussen

Schoppenwihr. — Correspondances entre le seigneur de Ribaupierre et la ville de Colmar, au sujet : — des contestations existant entre cette ville et la commune de Houssen, relativement à leurs pâturages respectifs ; — des plaintes formées par les communes de Houssen et de Wihr-en-plaine, relativement à l'augmentation du droit de pâturage dans le Rieh, demandée par la ville de Colmar. — Transaction passée entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et le magistrat de la ville de Colmar, d'autre part, par laquelle il a été convenu que les habitants de Houssen ne pourront plus faire pâture leur bétail dans le Studau, ban de Colmar, mais jouiront, en échange, du pâturage dont jouissaient autrefois les villages de Holtzwihr, Wickerswihr, Horbourg et Sundhoffen. — Procès-verbal, dressé par Gabriel Engelhart, notaire tabellion à Ribauvillé, des dépositions de témoins entendus dans une contestation entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et la commune d'Ostheim, d'autre part, au sujet du droit de pâturage que cette dernière prétendait avoir sur la partie du ban commun d'Altenheim dépendant du territoire de la ville de Zellenberg, tandis que le seigneur de Ribaupierre déclarait ne lui avoir accordé ce pâturage que par grâce et seulement pour huit ou quatorze jours, lorsque les inondations ne permettaient pas aux habitants d'Ostheim de chasser leurs bestiaux sur les pâturages situés dans leur propre territoire. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et la ville de Colmar, d'autre part, au sujet d'une demande faite par les habitants de Houssen, aux fins d'être maintenus dans le droit d'envoyer leurs bestiaux au pâturage sur les cantons dits Gaury, Langmatten, Ried, Lenten, Herten, Schorr, Riedmatten et Hendkissen, situés au ban de Colmar.

E. 2291. (Liasse.) — 104 pièces, papier, allemand ; 1 sceau.

1536-1536. — Bailliage de Zellenberg. — Cours d'eau. — Ponts. — Acte par lequel le magistrat (meister der rate) et les chefs de tribus (zünft-meistere) de la ville de Colmar reconnaissent : que Jean Leyber, bourgeois de cette ville, a légué, par testament, une somme de 500 livres, pour la construction d'un pont sur la Fecht, près Katzenwang, ban de Bennwihr, qu'ayant reçu cette somme des mains des héritiers du donateur, ils en ont affecté une partie à la construction du pont, et que, pour l'autre partie de la somme employée au profit de la ville, ils constituent une rente perpétuelle de 15 livres pour l'entretien et la réparation dudit pont. — Lettres adressées par le magistrat de la ville de Colmar au prévôt de Bennwihr, par lesquelles ils le préviennent qu'en vue d'empêcher les dégradations causées par les eaux de la Fecht, près le pont de Katzenwang, ils feront planter des saules sur

les bords de la rivière, et le prient de faire connaître à leurs gens les endroits propres à cette plantation.

E. 2292. (Liasse.) — 138 pièces, papier, allemand ; 1 sceau

1676-1742. — Bailliage de Zellenberg. — Cours d'eau. — Pêche. — Admodiations de la pêche dans le rivière dite Fecht, sur le ban de Houssen.

E. 2293. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1449-1490. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Renouvellements des rentes foncières en argent dues à la seigneurie sur les villages et bans de Bennwihr, Zellenberg, Riquewihr, Ammerschwihr et Beblenheim.

E. 2294. (Liasse.) — 169 pièces, papier ; allemand.

1500-1649. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Colligendes de rentes foncières en argent dues à la seigneurie sur des prés situés au canton Mantel, ban de Colmar.

E. 2295. — (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1652-1664. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Pièces justificatives des comptes des rentes foncières en argent dues à la prévôté et au château de Zellenberg, sur des prés situés au canton Mantel, ban de Colmar.

E. 2296. (Liasse.) — 158 pièces, papier ; allemand.

1666-1689. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Descriptions des rentes dues à la seigneurie sur les bans d'Ammerschwihr, Beblenheim et Mittelwihr.

E. 2297. (Liasse.) — 173 pièces, papier ; allemand.

1691-1712. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Terriers des rentes foncières et emphytéotiques en argent dues à la seigneurie sur des biens-fonds situées à Hunawihr.

E. 2298. (Liasse.) — 160 pièces, papier ; allemand.

1713-1725. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Urbaires des extances et rentes foncières en argent dues à la seigneurie sur le ban de Wihr-en-plaine.

E. 2299. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1725-1744. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Colligendes des rentes foncières en argent dues à la seigneurie sur le ban de Wihr-en-plaine et provenant de concessions de terrains.

Inventaire manuscrit

E. 2300. (Liaise.) — 171 pièces, papier ; allemand.

1752-1775. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Description des rentes actives dues à la seigneurie sur le ban de Houssen.

E. 2301. (Liaise.) — 177 pièces, papier ; allemand.

1776-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Etats des rentes foncières en argent dues à la seigneurie sur le ban de Houssen.

E. 2302. (Liaise.) — 159 pièces, papier ; allemand.

1543-1665. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Renouvellement des rentes en vin dites *hoffzins* dues à la seigneurie dans le ban de Zellenberg.
2. Colmarie à l'ouest

E. 2303. (Liaise.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1669-1785. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Colligentes des rentes en vin dues à la seigneurie dans le ban de Bennwihr.

E. 2304. (Liaise.) — 152 pièces, papier ; allemand.

1698-1746. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Descriptions des rentes en grains dues à la seigneurie dans le ban de Houssen.

E. 2305. (Liaise.) — 146 pièces, papier ; allemand.

1704-1724. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Colligentes des rentes en poules et chapons dues à la seigneurie dans les bans de Zellenberg, Bennwihr, Wühr-en-plaine, Houssen, Riquewihr, Ammerschwihr, Kientzheim et Beblenheim.

E. 2306. (Liaise.) — 158 pièces, papier ; allemand.

1553-1749. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes actives. — Contentieux. — poursuites dirigées contre plusieurs particuliers de Hunawihr qui refusaient de payer à la seigneurie la rente en vin due sur des pièces de vignes situées derrière l'église de ladite commune.

E. 2307. (Liaise.) — 122 pièces, papier ; allemand.

1576-1578. — Bailliage de Zellenberg. — Servitudes. — Correspondance entre le seigneur de Ribaupierre et le magistrat de Colmar, de laquelle il résulte que le magistrat de Colmar a accordé aux habitants du village de Houssen la permission de passer avec leurs fous sur des prairies appartenant à des particuliers de Colmar, près le Henckbeissenweg, mais sans y cause de dommage.
carte 307 face verso
Feuille 207 verso et 208-1

E. 2308. (Liaise.) — 164 pièces, papier ; allemand.

1770-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Droits de lods et ventes. — Etats des droits de lods et ventes perçus

par la seigneurie dans les bans de Zellenberg, Bennwihr, Wühr-en-plaine et Houssen. *page 101 oblique*

E. 2309. (Liaise.) — 171 pièces, papier ; allemand.

1744-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Droits dits banchatz (sur les vignes). — Etats des droits dits banchatz payés par les propriétaires de vignes du ban de Zellenberg.

E. 2310. (Liaise.) — 148 pièces, papier ; allemand.

1790-1836. — Bailliage de Zellenberg. — Dimes. — Acte par lequel Anselme de Ribaupierre constitue, du consentement de Thiebaud, comte de Ferrette, en douaire, au profit de son épouse Elisabeth, comtesse de Wend, la dîme d'Ammerschwihr, qu'il tenait en fief du comté de Ferrette, et qu'il sera loisible à ses descendants de racheter moyennant la somme de 400 marcs d'argent. — Suppliques adressées au seigneur de Ribaupierre par les habitants d'Ammerschwihr, aux fins d'obtenir la remise de la dîme des prairies, vu les pertes éprouvées par suite du casernement, dans leur village, pendant deux grands mois, de trente-six compagnies de cavaliers ; — décision seigneuriale qui consent à la remise de la moitié de la dîme et qui recule l'époque du paiement jusqu'après les vendanges de l'année courante. — Vente passée par Hannemann de Reichenbach et sa femme Amélie de Stauffen, au profit des frères Guillaume et Maximin, seigneurs de Ribaupierre, de leur part de la dîme de Colmar et d'autres lieux se montant annuellement à 100 viertel de grain, moyennant le prix de 480 florins. — Acte par lequel Maximin, seigneur de Ribaupierre, fait connaître que, lors du mariage de sa sœur Elsa avec Jean Ulric de Hus d'Isenheim, son père, Bruno de Ribaupierre avait promis à cette dernière 1000 florins de dot, mais que, cette promesse n'ayant pas été remplie jusqu'alors, il avait pris sur lui de constituer au profit de sa sœur une rente annuelle de 80 florins sur la dîme de Kientzheim, rachetable avec 1000 florins, sauf l'approbation de l'évêque de Bâle, de qui relevait la dîme en question. — Certificat délivré par le prévôt de Wühr-en-plaine, constatant que Thenig de Wittenheim tenait la dîme du canton Burnbach, ban de Wühr, en fief de la seigneurie de Ribaupierre. — Extrait d'un carnet du bailliage de Zellenberg, duquel il résulte : que la dîme de la commune de Wühr-en-plaine était partagée en quatre portions ; que le due de Wurtemberg jouissait de deux de ces portions, que l'abbaye de Munster possédait l'une des deux autres et que le seigneur de Ribaupierre avait le quatrième ; que ce dernier vendait ordinairement sa part, ainsi que la dîme qu'il percevait à Andolsheim et à Bischwihr, et, qu'avant la vente, il avait soin de faire savoir dans lesdites communes qu'il conviendrait

VM aussi

tous les habitants à un festin donné à Wihir, le jour de la vente, et à la soupe, le lendemain matin.

E. 2311. (Liaise.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1464-1788. — Bailliage de Zellenberg. — Droits seigneuriaux. — Contentieux. — Transaction passée entre Guillaume, seigneur de Ribaupierre, et les douze chapelains de l'église de la Toussaint, à Strasbourg, au sujet de la dîme en vin du ban de Minewiller, dont les trois quarts appartenaien à ces derniers et l'autre quart au seigneur de Ribaupierre, par laquelle transaction les deux parties sont convenues : que tous les biens des particuliers comme ceux du seigneur de Ribaupierre situés au ban de Minewiller paient la dîme au pressoir commun dudit lieu et que personne ne la livrera à la cour des dîmes d'Ammerschwihr, comme plusieurs le prétendaient ; que tous les frais de procédure retombent à cette dîme seront désormais soldés par les décimateurs, en proportion de la part de la dîme dont ils jouissent ; qu'enfin le seigneur de Ribaupierre se chargera de surveiller la perception de la dîme, moyenant quoi il recevra annuellement, en dehors de sa part, 1 foudre de vin (22 mesures), lorsque la dîme s'élèvera à plus de 12 foudres et un demi foudre, lorsqu'elle sera moindre. — Accord passé entre Guillaume, seigneur de Ribaupierre, et l'abbaye de Pairis, par lequel cette dernière a cédé au seigneur de Ribaupierre la dîme de Saint-Germain, à Kientzheim, en échange d'une rente annuelle de 24 mesures de vin que ledit seigneur devra lui payer ; — contestations entre les deux parties, au sujet du refus, fait par le seigneur de Ribaupierre, de payer la rente de 24 mesures de vin, sous prétexte que la dîme de Saint-Germain était perdue ; — lettre de la régence de Brisach enjoignant audit seigneur de faire livrer à l'abbaye de Pairis les 24 mesures de vin qu'elle avait à prétendre annuellement sur Kientzheim ; — réclamations et mémoires justificatifs du seigneur, à ce sujet. — Transaction passée entre le comte George de Wurtemberg, seigneur de Riquewihr, et Egenolphe, seigneur de Ribaupierre, par laquelle il a été réglé : 1^{re} que le seigneur de Ribaupierre, dans le cas où il ne laisserait pas d'héritiers féodaux procrés de son corps, ferait tout son possible pour que la dîme de Riquewihr, qu'il tenait en fief de l'évêché de Bamberg, fut donnée audit comte de Wurtemberg ou à ses héritiers ; 2^{re} que le seigneur de Ribaupierre livrera, chaque année, au comte de Wurtemberg ou à ses héritiers 1 foudre de vin provenant de la dîme sur énomée. — Transactions passées entre les villes de Kientzheim, Ammerschwihr et Riquewihr, d'une part, et le seigneur de Ribaupierre, d'autre part, au sujet de la dîme que ce seigneur percevait dans les bans de ces villes, par lesquelles transactions il a été convenu que les frais de réparations des murs de clôture de la cour des dîmes

d'Ammerschwihr seraient partagés par moitié entre ledit seigneur et lesdites villes. — Correspondance entre l'évêque-prince de Bâle et le seigneur de Ribaupierre, au sujet de la demande en communication ou extradition des pièces concernant la dîme en grains et en vin du ban de Kientzheim, qui avait été cédée à l'évêché de Bâle, en vertu d'une convention de l'année 1713 ; ladite communication ayant pour objet de vérifier si l'évêque, en sa qualité de décimateur, est tenu de faire réparer le clocher et la sacristie de l'église paroissiale de la commune précitée.

E. 2312. (Liaise.) — 168 pièces, papier ; allemand.

1555-1690. — Bailliage de Zellenberg. — Tailles. — Suppliques adressées à la seigneurie de Ribaupierre par les habitants de Zellenberg, aux fins de faire réduire la taille en vin, pour l'année 1588, à 1 foudre de vin, attendu la stérilité de l'année et le peu de population de la commune, qui ne consiste qu'en quarante-trois bourgeois et veuves. — Supplique adressée au seigneur de Ribaupierre, par les habitants d'Ammerschwihr, par laquelle ils sollicitent la remise du gewerf (taille) en vin de l'année 1626 vu les pertes éprouvées par suite du casernement, dans leur village, pendant deux grands mois, de 36 compagnies de cavaliers ; — décision seigneuriale, qui recule l'époque du paiement de la taille jusqu'après les vendanges de l'année courante. — Etat de répartition de la taille en argent et en grains à Houssen.

E. 2313. (Liaise.) — 153 pièces, papier ; allemand.

1691-1753. — Bailliage de Zellenberg. — Tailles. — Rôles des habitants de Hunawihr payant la taille en vin au seigneur de Ribaupierre. — Requêtes adressées à la seigneurie de Ribaupierre par le prévôt de la partie d'Ammerschwihr dépendant du bailliage de Zellenberg, par laquelle il expose : que, jusqu'alors, les trois seigneurs d'Ammerschwihr n'ont perçu la taille en vin que sur les habitants qui sont leurs sujets respectifs, mais que maintenant, le seigneur de Hohenlandsberg et le Reichsvogt (prévôt impérial) de Kaysersberg veulent la percevoir sur tous les habitants indistinctement ; ladite requête tendant à ce que la seigneurie de Ribaupierre fasse en sorte que l'ancien mode de perception soit conservé ; — acte par lequel le seigneur de Ribaupierre s'oppose à l'exécution du projet de ses deux coseigneurs. *Arch. Reichsbailliage von St. gal.heim*

E. 2314. (Liaise.) — 125 pièces, papier ; allemand.

1763-1797. — Bailliage de Zellenberg. — Tailles. — Contentieux. — Poursuites dirigées contre plusieurs habitants de Hunawihr qui refusaient de payer au pré-

Inventaire manuscrit

vôt seigneurial dudit lieu la taille en argent revenant à la seigneurie de Ribaupierre.

E. 2315. (Liasse.) — 118 pièces, papier ; allemand.

1633-1666. — Bailliage de Zellenberg. — Péages. et pontenages. — Correspondance entre le magistrat de Strasbourg et le bailli de Zellenberg, concernant des attestations demandées par ledit magistrat aux seigneurs de son voisinage, aux fins d'obtenir une augmentation des droits de péage et pontenage que la ville de Strasbourg percevait sur le grand pont du Rhin, établi entre ladite ville et Kehl, augmentation devenue nécessaire en raison des frais considérables et multipliés d'entretien et d'agrandissement que ce pont occasionnait à ladite ville. — Péages. — Contentieux. — Correspondance entre le magistrat de Schlestadt et le bailli de Zellenberg, au sujet d'une citation à comparaître devant ce magistrat lancée contre David Papelier, marchand à Zellenberg, accusé d'avoir fait une fausse déclaration, en envoyant de l'eau-de-vie à Strasbourg, et d'avoir ainsi fraudé le droit de péage perçu par la ville de Schlestadt sur la rivière d'Ill, dans le ban de Zellenberg ; — acte d'opposition, par le seigneur de Ribaupierre, à ladite citation.

E. 2316. (Liasse.) — 149 pièces, papier ; allemand.

1573-1746. — Bailliage de Zellenberg. — Droit de débit de vin. — Etat des droits de débit de vin payés à la seigneurie par les gourmets et les aubergistes de Wihr-en-plain. *Dîme à Ammerschwihr. Wihr, Sankt Peter, etc., avec copies.*
E. 2317. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1665-1772. — Bailliage de Zellenberg. — Corvées. — Etat des corvées des communes de Houssen et Bennwihr. — Lettre adressée par la régence d'Ensisheim, à Eberhard, seigneur de Ribaupierre, pour l'informer qu'on allait reprendre les travaux de fortification de Brisach commencés en 1621 et abandonnés aussitôt après, et qu'il était nécessaire qu'il y envoyât ses sujets de Wihr-près-Horbourg et de Houssen, les uns avec chevaux et voitures, les autres avec des pelles et des pioches, et tous munis de provisions pour deux jours, à l'effet de travailler aux nouvelles fortifications de la ville. — Répartition faite, par l'Intendant d'Alsace, de 64 hommes à fournir par le bailliage de Zellenberg, pour travailler aux fortifications de Brisach, moyennant 10 sous par jour.

E. 2318. (Liasse.) — 145 pièces, papier, allemand.

1774-1799. — Bailliage de Zellenberg. — Corvées. — Etats des corvées des communes de Wihr-en-pleine.

E. 2319. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1356-1597. — Bailliage de Zellenberg. — Juridiction et bourgeoisie. — Ammerschwihr. — Contestation entre le comte Maximin de Ribaupierre et le prévôt impérial de Kaysersberg, Conrad Sturzel de Buchheim, possédant chacun un tiers de la ville d'Ammerschwihr, au sujet d'une sentence rendue par les gens de justice du comte Sigismond de Lupfen, seigneur de Landsburg et troisième coseigneur de ladite ville, en vertu d'une convention passée entre le trois seigneurs qui attribuaient au troisième coseigneur le droit de juger toute contestation venant à s'élèver entre deux des coseigneurs, laquelle sentence déclarait bourgeois de la prévôté de Kaysersberg un habitant de Bennwihr nommé Clewin Steinbach, qui était venu se fixer à Ammerschwihr, appel de cette sentence, à l'empereur, par le seigneur de Ribaupierre se fondant sur ce que, d'après l'usage établi, tout individu venant se fixer dans ladite ville, était attribué à celui des trois seigneurs dans le territoire duquel il était né, et soutenant que, la commune de Bennwihr faisant partie du bailliage de Zellenberg et du domaine de la seigneurie de Ribaupierre, l'étranger qui faisait l'objet du litige était, de droit, bourgeois de cette seigneurie ; — appel des trois coseigneurs à l'arbitrage de la ville de Colmar ; — transaction conclue entre les trois coseigneurs, sous l'arbitrage de Gaspard, baron de Morimont et de Belfort, landvogt de la Basse-Alsace, en vertu de laquelle l'individu contesté reste bourgeois du seigneur de Ribaupierre. — Acte par lequel Schmasmann (Maximin), seigneur de Ribaupierre, et pour un tiers, de la ville d'Ammerschwihr, se pourvoit en appel, devant la chambre impériale de Rothweil, contre un jugement du magistrat de ladite ville qui avait attribué, à titre de bourgeois, au comte Sigismond de Lupfen, seigneur de Hohenlandsberg et, en cette qualité, possesseur du second tiers d'Ammerschwihr. (le troisième tiers appartenant à la prévôté impériale de Kaysersberg), le nomme Monsch Hupsch, qui était venu se fixer à Ammerschwihr, et qui devait, selon le seigneur de Ribaupierre, être compris dans son tiers de ladite ville, par la raison que cet individu demeurait auparavant dans le village de Houssen faisant partie du bailliage de Zellenberg et de la seigneurie de Ribaupierre, attendu que d'après les traités passés entre les trois coseigneurs d'Ammerschwihr, les nouveaux bourgeois et habitants devaient être attribués à celui d'entre eux sur les terres duquel ils demeuraient autrefois ; — correspondance, à ce sujet, entre le seigneur de Ribaupierre, le comte de Lupfen et la régence impériale d'Ensisheim ; — citation devant la chambre impériale ; — ordonnance de l'empereur Maximilien qui charge le baron de Falckenstein d'arranger le différend à l'amiable. — Hunawihr. — Transaction passée entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et le comte

* copies de chartes depuis 1234!
1661. Kaysersberg 2011 le pris 1508

voi aussi

de Wurtemberg, comme seigneur de Horbourg, d'autre part, concernant leurs bourgeois respectifs du village de Hunawihr, et portant que ceux des habitants de Hunawihr que les seigneurs de Ribaupierre justifieront avoir été leurs bourgeois, ainsi que les enfants ou descendants des femmes qui étaient bourgeois de la seigneurie de Ribaupierre, continueront à appartenir à cette seigneurie et à dépendre du bailliage de Zellenberg, et que les autres appartiendront à la seigneurie de Horbourg. — Transaction passée entre Guillaume, seigneur de Ribaupierre, d'une part, et les envoyés de l'empereur Charles Quint, duc de Bourgogne et de Wurtemberg et seigneur de Horbourg, d'autre part, réglant les droits et la position de leurs bourgeois respectifs d'Hunawihr et statuant : que ceux qui sont nés ou naîtront à Hunawihr de mères sujettes du seigneur de Ribaupierre, seront déclarés bourgeois de ce seigneur, le reconnaîtront, lui rendront les services, lui paieront la taille et autres impositions, comme ses autres bourgeois, de même que les sujets nés dans la seigneurie de Ribaupierre établis ou mariés à Hunawihr ; que les étrangers ou forains appelés *wildflügel*, de quelque endroit qu'ils soient (à la réserve seulement de ceux qui viennent des terres de Wurtemberg), qui, après s'être établis d'abord dans la seigneurie de Ribaupierre et y avoir contracté mariage et acquitté les services comme les autres bourgeois, transféreront leur domicile à Hunawihr, seront aussi considérés comme bourgeois de la seigneurie de Ribaupierre ; qu'enfin ceux qui seront reconnus bourgeois de la seigneurie de Ribaupierre, quoique domiciliés à Hunawihr, ne formeront qu'une seule et même communauté avec les bourgeois du duc de Wurtemberg, qu'ils jouiront ensemble des communaux et contribueront de même aux corvées et aux autres charges communales ; que lesdits bourgeois de la seigneurie de Ribaupierre paieront annuellement au duc de Wurtemberg, comme à leur seigneur direct, justicier et territorial, 6 rappes et 1 poule de carnaval, et qu'ils pourront aussi remplir des fonctions dans la justice et dans d'autres charges communes

E. 2320. (Liasse.) — 88 pièces, papier ; allemand.

1589-1602. — Bailliage de Zellenberg. — Droit de retrait (*abzug*). — Confirmations, par le seigneur de Ribaupierre, du droit de retrait accordé aux habitants de Zellenberg, sur les biens-fonds situés au ban dudit lieu et vendus à des étrangers, le délai fixé étant de six semaines et trois jours.

E. 2321. (Liasse.) — 151 pièces, papier ; allemand.

1716-1792. — Bailliage de Zellenberg. — Droits seigneuriaux. — Contentieux. — Rapports des officiers seigneuriaux. — sur la mutinerie des habitants de Bennwihr qui refusent de

payer les droits seigneuriaux. — Transaction entre le prince Palatin, Duc de Deux-Ponts, et les habitants de Bennwihr, au sujet des droits seigneuriaux. — Correspondance entre le Prince Maximilien de Deux-Ponts et sa chancellerie de Ribauville, au sujet de la difficulté de faire rentrer les droits seigneuriaux du bailliage de Zellenberg que les habitants refusent de payer, et de la nécessité où il se trouve de contracter un emprunt pour payer les impositions et les pensions et fournir aux autres services dont la seigneurie est chargée.

E. 2322. (Liasse.) — 156 pièces, papier, allemand.

1614-1784. — Bailliage de Zellenberg. — Droits de bourgeoisie. — Procès-verbaux de réception de bourgeois à Zellenberg.

E. 2323. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1621-1787. — Bailliage de Zellenberg. — Droits de bourgeoisie. — Procès-verbaux de réception de bourgeois à Beblenheim.

E. 2324. (Liasse.) — 139 pièces, papier ; allemand.

1644-1782. — Bailliage de Zellenberg. — Droits de bourgeoisie. — Procès-verbaux de réception de bourgeois à Bennwihr.

E. 2325. (Liasse.) — 126 pièces, papier ; allemand.

1630-1775. — Bailliage de Zellenberg. — Droits de bourgeoisie. — Procès-verbaux de réception de bourgeois à Houssen.

E. 2326. (Liasse.) — 150 pièces, papier ; allemand.

1626-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Droits de bourgeoisie. — Procès-verbaux de réception de bourgeois à Wihren-plaine.

E. 2327. (Liasse.) — 166 pièces, papier ; allemand.

1499-1611. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2328. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1612-1616. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2329. (Liasse.) — 172 pièces, papier ; allemand.

1617-1624. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2330. (Liasse.) 159 pièces, papier ; allemand.

1625-1634. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

Inventaire manuscrit

E. 2331. (Liaise.) 155 pièces, papier ; allemand.

1635-1642. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2332. (Liaise.) — 162 pièces, papier ; allemand.

1643-1659. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2333. (Liaise.) — 191 pièces, papier ; allemand.

1660-1672. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2334. (Liaise.) — 152 pièces, papier ; allemand.

1673-1678. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2335. (Liaise.) — 164 pièces, papier ; allemand.

1679-1683. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2336. (Liaise.) — 158 pièces, papier ; allemand.

1684-1690. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2337. (Liaise.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1700-1714. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2338. (Liaise.) — 161 pièces, papier ; allemand.

1719-1723. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2339. (Liaise.) — 166 pièces, papier ; allemand.

1724-1728. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2340. (Liaise.) — 159 pièces, papier ; allemand.

1729-1734. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2341. (Liaise.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1735-1739. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2342. (Liaise.) — 160 pièces, papier ; allemand.

1740-1746. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2343. (Liaise.) — 171 pièces, papier ; allemand.

1747-1759. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2344. (Liaise.) — 173 pièces, papier ; allemand.

1760-1772. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2345. (Liaise.) — 118 pièces, papier ; allemand.

1791-1792. — Bailliage de Zellenberg. — Offices. Personnel des baillis. — Nominations des baillis de Zellenberg. — Acte par lequel Guillaume, seigneur de Ribaupierre, nomme Sébastien Seitz à la charge de conseiller (*hofrat*) et de grand-Prévôt et Surintendant du bailliage, avec 25 florins et 8 réaux de seigle pour appointements.

Journal des baillis

E. 2346. (Liaise.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1794-1796. — Bailliage de Zellenberg. — Offices. Personnel des prévôts. — Etats indiquant la succession des prévôts de Zellenberg et les années pendant lesquelles ils ont tenu les comptes du bailliage. — Instructions données à Michel Stirn, nouveau prévôt de Zellenberg, et acte de cautionnement fourni par lui, en sadis qualité.

E. 2347. (Liaise.) — 139 pièces, papier ; allemand.

1797-1802. — Bailliage de Zellenberg. — Offices. Personnel des greffiers. — Extrait des protocoles de la chancellerie du Comté de Ribaupierre, portant : que, par réscri du duc de Deux-Ponts, du 30 décembre 1771, il est ordonné au greffier de la ville et bailliage de Zellenberg de payer annuellement à la recette seigneuriale une rétribution, pour son office, de 150 livres, attendu qu'il a obtenu ce office sans avoir payé aucune finance à la seigneurie ; — autre extrait desdits protocoles indiquant que ledit greffier a refusé de payer la rétribution exigée. — Règlements pour la taxe du greffier du bailliage.

E. 2348. (Liaise.) 142 pièces, papier ; allemand.

1800-1809. — Bailliage de Zellenberg. — Offices. Personnel des sergents. — Nominations des sergents de la ville de Zellenberg. — Revers et prestation de foi de Jean Rentz, nommé, sergent de la ville de Zellenberg, au remplacement de Jean Habersetzer.

E. 2349. (Registre.) — In quarto, 219 feuillets, papier ; allemand.

1802-1809. — Bailliage de Zellenberg. — Offices. Formules des serments à prêter par le juge, les jurés de

comptes des baillis

justice, le marguillier, les gourmets, les sergents, les gardes-champêtres et les bergers de Wibr-en-plaine.

E. 2350. (Liasse.) — 85 pièces, papier ; allemand.

1766-1775. — Bailliage de Zellenberg. — Juridiction. — Police. — Règlements pour les incendies de la ville d'Ammerschwihr.

E. 2351. (Liasse.) — 91 pièces, papier ; allemand.

1462-1615. — Bailliage de Zellenberg. — Juridiction. — Police rurale. — Contentieux. — Transaction passée entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et les communes de Beblenheim et de Zellenberg, d'autre part, au sujet de la nomination des gardes-champêtres pour la garde du ban commun d'Altenheim, et de la perception des amendes provenant des délits constatés par les mêmes gardes-champêtres, laquelle transaction porte que, pour la présente année 1462, les gardes seront nommés par la commune de Zellenberg, mais que, dans l'espace d'un an, lesdites deux communes devront se soumettre aux règlements définitifs qui seront arrêtés par la seigneurie. — Supplique adressée au seigneur de Ribaupierre par un habitant de Wibr-en-plaine, pour le prier d'intercéder auprès des officiers de la seigneurie de Riquewihr, aux fins d'obtenir une réduction sur l'amende qui lui a été imposée, pour avoir labouré au delà des limites de son champ et empiété sur le territoire de Horbourg. — Correspondance entre les officiers de la seigneurie de Ribaupierre et ceux de la seigneurie de Riquewihr, au sujet d'une difficulté qui s'était élevée entre la commune de Zellenberg et celle de Beblenheim, relative-ment à la garde du ban d'Altenheim.

E. 2352. (Registre.) — In quarto, 233 feuillets, papier ; allemand.

1592-1604. — Bailliage de Zellenberg. — Juridiction civile gracieuse. — Minutes de contrats d'acquisitions et d'échanges, de titres obligatoires et de constitutions de rentes passées entre des particuliers du bailliage de Zellenberg. — Formules : — des actes de naissance ; — des certificats délivrés aux bourgeois qui émigraient.

E. 2353. (Liasse.) — 116 pièces, papier ; allemand.

1512-1522. — Bailliage de Zellenberg. — Juridiction criminelle. — Contestations portées d'abord devant la Régence d'Ensisheim et ensuite devant l'empereur, entre le seigneur de Ribaupierre, tant comme défendant ses propres droits et priviléges, en qualité de possesseur d'un tiers de la ville d'Ammerschwihr, que comme prenant les fait et cause de la

femme de Jean Frid, demeurant à Ammerschwihr, sa sujette, et de la famille de cette dernière, demanderesses, d'une part, le comte de Lupfen et le prévôt impérial de Kaysersberg, possesseurs des deux autres tiers de la ville d'Ammerschwihr, et le magistrat de cette ville, défendeurs, d'autre part, au sujet de l'emprisonnement arbitraire et des mauvais traitements infligés à la femme Frid par les défendeurs, qui avaient, après la mort de cette femme, confisqué ses biens et mis son cadavre dans un tonneau qui fut ensuite jeté dans le Rhin, sous prétexte qu'elle s'était suicidée en prison, tandis que les demandeurs prétendaient qu'elle n'était morte que par suite des mauvais traitements que les défendeurs avaient exercés sur elle ; — ordonnance de l'Empereur Maximilien, qui charge le baron de Falckenstein d'arranger le différend à l'amiable, d'après les droits et priviléges respectifs des deux parties.

E. 2354. (Liasse.) — 97 pièces, papier ; allemand et français.

1548-1550. — Bailliage de Zellenberg. — Juridiction criminelle. — Règlements. — Transaction passée, devant Henri de Fleckenstein, landvogt de la Basse-Alsace, entre Jean, comte de Lupfen, et Egenolphe, seigneur de Ribaupierre, coseigneurs d'Ammerschwihr, d'une part, et la ville d'Ammerschwihr, d'autre part, régulant leurs droits respectifs en matière de juridiction criminelle, et portant : que, dans la cas où ceux qui agissent au nom des seigneurs provoqueront l'arrestation et l'emprisonnement d'un individu prévenu de crime, le magistrat d'Ammerschwihr sera tenu de faire droit à leur réquisition ; qu'ensuite le conseil considérera combien de temps il devra rester détenu et s'il doit être procédé criminellement contre lui ; que le prévenu ne pourra être mis en liberté qu'avec le consentement des seigneurs ou par jugement rendu en conseil et en présence des prévôts des seigneurs ; ladite transaction ayant été faite à l'effet de terminer une contestation qui s'était élevée entre les parties, au sujet de la mise en liberté accordée par le magistrat d'Ammerschwihr, sans le consentement des officiers seigneuriaux, à un nommé Heimburger, boucher dudit lieu, qui était accusé de vol pour n'avoir pas rendu à son légitime propriétaire différents bijoux et de l'argenterie qu'il avait trouvés.

E. 2355. (Liasse.) — 114 pièces, papier ; allemand et français.

1573-1684. — Bailliage de Zellenberg. — Juridiction criminelle. — Procédures. — Procès criminel intenté à Thome Pihl, de Benwihr, accusé d'avoir blasphémé contre la Sainte-Vierge et la religion catholique, dans un lieu public, à Zellenberg ; — jugement du bailli de Zellenberg, qui condamne l'accusé à faire, publiquement et à genoux,

Inventaire manuscrit

amende honorable, à demander pardon à Dieu, au roi, à son seigneur et à ses juges, et à payer 50 livres au seigneur et 25 livres aux pauvres, avec les dépens; — appel interjeté au Conseil-Souverain d'Alsace; — arrêt de ce Conseil qui confirme la sentence du bailli de Zellenberg, mais ordonne que l'amende soit de 75 livres au lieu de 50 et qu'elle soit payée au roi et non au seigneur. — poursuites dirigées contre un bourgeois de Colmar coupable de coups et blessures sur la personne de plusieurs bourgeois, à Houssen, dans une rixe où il avait pris la défense de quatre soldats huguenots qui venaient de France et qu'on avait insultés; — intercession du magistrat de Colmar, en faveur dudit bourgeois. — Procès-verbal d'arrestation d'un cabaretier de Wihl-en-plaine, accusé d'avoir donné gîte à des malfaiteurs et de les avoir aidés à brûler avec de la poudre la figure à une de ses pratiques. — Correspondance au sujet du crime d'adultére commis par le curé de Zellenberg avec la femme du greffier dudit lieu, de laquelle correspondance il résulte: que le curé, pour échapper à la réprobation publique, résigna ses fonctions et alla se fixer à Offenbourg (pays de Bade); que la femme le suivit avec deux de ses enfants; que bientôt elle revint repentante, demanda pardon à son mari, en disant qu'elle n'avait pas cédé volontairement au crime, mais que l'indigne prêtre avait employé, pour la séduire, des charmes et des sortiléges; que l'époux la reçut et demanda même sa grâce au seigneur; que l'évêque de Bâle, ainsi que les communes de Zellenberg, Bennwihr et Houssen intercéderent, en faveur de ladite femme, auprès du seigneur. — Auditions de témoins au sujet des crimes d'adultére et de bigamie commis par Anne-Marie Gogelin, de Wihl-en-plaine, femme du sieur Pimperlin, qui après avoir vécu en concubinage avec un homme marié, épousa, du vivant de son mari, un anabaptiste de Wihl-en-plaine.

E. 2356. (Liasses.) — 136 pièces, papier; allemand.

1732-1737. — Bailliage de Zellenberg. — Population. — Dénombrements des habitants des communes de Zellenberg, Bennwihr, Houssen et Wihl-en-plaine.

E. 2357. (Liasses.) — 88 pièces, papier; allemand.

1611-1767. — Bailliage de Zellenberg. — Santé et salubrité publiques. — Peste. — Lettre écrite par Jean-Christophe Rottner, greffier du bailliage de Zellenberg, à son épouse à Strasbourg, le 23 juin 1611, par laquelle il fait connaître que la peste régnait à Zellenberg; — lettre des frères et sœurs dudit greffier annonçant qu'il est mort cette même année de la maladie contagieuse. — Sages-femmes. — Plaintes du magistrat de Zellenberg contre le curé Dillen-

schneider, audit lieu, qui, au mépris des lois et coutumes, s'était permis de faire assebler, au son des cloches, les femmes de cette commune, et après un discours pastoral, les avait engagées à élire, séance tenante, une sage-femme, en remplacement de la titulaire vieille et infirme; — note de la chancellerie qui décide que la plainte restera sans suite, la sage-femme élue étant la même que celle désignée par les autorités.

E. 2358. (Liasses.) — 103 pièces, papier; allemand.

1541-1664. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires militaires. — Contrôles des revues des hommes du bailliage de Zellenberg en état de porter les armes et de ceux qui ont été désignés pour marcher à la défense du pays. — Contrôles de revue des armes existant entre les mains des bourgeois de Zellenberg, Bennwihr, Houssen et Wihl-en-plaine. — Etat des hommes du bailliage de Zellenberg qui se sont trouvés à la revue qui a eu lieu à Ingersheim. — Etat des gens armés fournis par le bailliage de Zellenberg que l'on a fait passer à Guemar. — Ordre du roi Louis XIV prescrivant aux habitants de Zellenberg de loger et d'entretenir une compagnie du régiment de cavalerie allemande du Cardinal Mazarin, qui prendra ses quartiers d'hiver dans cette commune; — ordre et lettre du duc Henri de Lorraine expliquant les intentions du roi relativement aux dits quartiers d'hiver; — lettre de M. de Baussian, concernant le même sujet. — Etats des contributions de guerre payées par le bailliage de Zellenberg, pour les quartiers d'hiver de 1659, 1660 et 1661. — Etats des pertes et dommages éprouvés par les habitants du bailliage de Zellenberg, par suite de passages de troupes, logements, transports et réquisitions militaires.

E. 2359. (Liasses.) — 109 pièces, papier; allemand.

1490-1761. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires religieuses. — Droit de patronage. — Chapelle Saint-Michel du château de Zellenberg. — Désignations des biens, rentes et droits de la chapelle Saint-Michel dépendant du château de Zellenberg. — Confirmation, par le seigneur de Ribaupierre, du privilège en vertu duquel le chapelain de la chapelle Saint-Michel du château de Zellenberg jouissait de la table que le seigneur devait lui accorder. — Chapelainie de Bennwihr. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre et l'évêque de Bâle, au sujet de la chapellenie de Bennwihr et des revenus en dépendant que le seigneur de Ribaupierre, en vertu de son droit de patronage et de collature, avait conférés à Michel Heyd, curé de Zellenberg, tandis que l'évêque les avait conférés, par droit de dévolution, à George Mier, curé de Holtzwihr. — Cure de Bennwihr. — Correspondance entre Eberhart, seigneur de Ribaupierre, et la Régence

vous aussi

d'Ensisheim, relativement à une contestation entre l'évêque de Bâle et l'official d'Altkirch, d'une part, et le seigneur de Ribaupierre, d'autre part, de laquelle correspondance il résulte que le seigneur de Ribaupierre, en sa qualité de collateur de la paroisse de Bennwihr, avait nommé le desservant de Guémâr à la cure de Bennwihr, et que l'official d'Altkirch avait, de son côté, conféré la même cure au desservant de Holtzwihr, en défendant à celui nommé par le seigneur d'y remplir aucune fonction, ce qui avait engagé le seigneur de Ribaupierre à mettre les revenus de ladite cure sous le séquestre. — Chapelle du Rosaire, près Houssen.

— Instructions données par le seigneur de Ribaupierre, comme patron de la chapelle du Rosaire, près Houssen, pour l'administration et l'entretien de cette chapelle, indiquant le traitement payé par ce seigneur au chapelain et au frère chargés de la desservir, ainsi que les devoirs à remplir par chacun d'eux. — Poursuites dirigées par le procureur fiscal de Zellenberg contre l'ermite du Rosaire qui avait fait bâtir une habitation auprès de la chapelle de ce nom, à Houssen, sans la permission du seigneur ; — rapport des officiers seigneuriaux, duquel il résulte : que l'ermite était un étranger sans papiers ni garantie et que l'on croyait agir dans l'intérêt de la population en diminuant les établissements solitaires placés à côté des grands chemins, surtout dans le ban de Houssen, qui fournissaient tant de procès criminels ; que, de plus, la chapelle était presque en ruines, sans revenus, et que la restauration en était impossible. — Chapelle des Trois-Épis. — Transaction passée, sous l'arbitrage de Gaspard de Morimont, landvogt d'Alsace, entre Conrad Huttlin, prieur de Feldbach, en qualité de collateur de l'église d'Ammerschwihr, d'une part, et Lutelmann de Ratsamhausen, prévôt impérial de Kaysersberg, le comte Sigismond de Lupfen, seigneur de Hohenlandsberg et, en partie, d'Ammerschwihr, et Guillaume, seigneur de Ribaupierre, comme patrons de la chapelle des Trois-Épis, tous trois coseigneurs d'Ammerschwihr, d'autre part, de laquelle transaction relative aux revenus de la chapelle des Trois-Épis, située dans le ban d'Ammerschwihr, il résulte : que les parties sont convenues de fonder une prébende dans cette chapelle et d'affecter annuellement 50 florins à l'entretien d'un chapelain, qui sera tenu de dire la messe tous les Dimanches et deux fois pendant la semaine, de célébrer l'anniversaire de la fondation de la chapelle, assisté de deux prêtres qui recevront chacun 4 schilling ; que les trois seigneurs auront à nommer alternativement le chapelain, et que le prieur de Feldbach présentera cette nomination à la ratification de l'évêque de Bâle ; que ce prieur jouira du tiers des offrandes et revenus de la chapelle, soit en argent, cire, bijoux, soit en calices, chasubles et ornements d'église, sous la condition qu'il aura à pourvoir la chapelle de tout ce dont elle aura besoin ; que

l'évêque de Bâle, le prieur de Feldbach et les trois seigneurs auront chacun une clef pour le tronc des offrandes et qu'ils enverront leurs délégués pour assister à l'ouverture de ce tronc ; — ratification de l'évêque de Bâle ; — promesse du prieur et du couvent de Feldbach de se conformer, en tous points, aux dispositions précitées. — Acte par lequel Egenolphe, seigneur de Ribaupierre et engagiste de la prévôté de Kaysersberg, permet à la communauté d'Ammerschwihr d'affecter, pendant l'espace de douze ans, les revenus de la chapelle de Notre-Dame des Trois-Épis à la reconstruction et à l'entretien de l'église paroissiale d'Ammerschwihr, privilège qu'avait déjà accordé son grand-père Guillaume de Ribaupierre. — Lettre par laquelle la communauté d'Ammerschwihr supplie Eberhard, seigneur de Ribaupierre, de renoncer, comme l'avait son père Egenolphe, à la part qui lui revenait des offrandes de la chapelle des Trois-Épis, pour l'affecter à l'entretien de cette chapelle. — Procès-verbal d'ouverture du tronc des offrandes à la chapelle des Trois-Épis, dressé en présence des délégués du Reichsvogt de Kaysersberg, du seigneur de Hohenlandsberg, du seigneur de Ribaupierre, tous trois coseigneurs d'Ammerschwihr, et du prieur de Feldbach ; — instructions données au greffier de Zellenberg et au sous-prévôt de Hohenack chargés de présenter la seigneurie de Ribaupierre à l'ouverture du tronc ; — états indiquant les différentes monnaies d'or, argent et cuivre trouvées dans le tronc des offrandes, leur valeur respective en florins, ainsi que la part qui en est revenue au prieur de Feldbach, qui touchait le tiers des offrandes, et auxdits coseigneurs d'Ammerschwihr entre lesquels les deux autres tiers étaient partagés en parties égales. — Lettre par laquelle le magistrat d'Ammerschwihr informe le sieur Daser, conseiller et prévôt de Ribauville, que l'abbé de Pairis lui a fait savoir que le seigneur de Ribaupierre, comme coseigneur d'Ammerschwihr et patron de la chapelle des Trois-Épis, avait donné son consentement pour la construction, auprès de la chapelle des Trois-Épis, d'un couvent dont les religieux desserviraient ladite chapelle, et lui demande de l'en assurer, ne pouvant permettre cette construction sans l'autorisation des trois coseigneurs et patrons. — Lettre adressée à l'évêque de Bâle par le seigneur de Ribaupierre, par laquelle il se plaint de ce que les religieux établis au prieuré des Trois-Épis ne parlent pas l'allemand, de ce que leur conduite est peu exemplaire et de ce qu'ils dégradent les forêts et détruisent le gibier, et le prie de les remplacer par des moines connaissant les deux langues et soumis à des règles plus austères ; — réponse de l'évêque par laquelle il promet de remédier à ce désordre. — Demande au seigneur de Ribaupierre par le prieur du couvent des Trois-Épis de différentes pièces de terre inculte situées auprès du prieuré, en place de la rente de 50 florins qu'il percevait sur les revenus de la

Inventaire manuscrit

seigneurie. — Eglise de Wihren-plaine. — Transaction passée entre le seigneur de Ribaupierre et la communauté de Wihren-plaine, d'une part, et la maison de Wurtemberg et le curé de Horbourg, d'autre part, réglant les droits et la compétence du curé de Wihren, surtout en ce qui concerne l'audition des comptes de l'église et la jouissance du bois de chauffage et de construction à prendre dans la broussaille dite Pfaffen-Egerten, à Wihren, appartenant à la seigneurie de Ribaupierre. — Eglise de Riquewihr. — Lettre de Guillaume de Ribaupierre au duc George de Wurtemberg, relative au projet de règlement pour la collature et les prébendes de l'église de Riquewihr, ainsi qu'au renouvellement des biens et rentes en dépendant, que le seigneur de Ribaupierre tenait en fief de l'évêché de Bamberg.

E. 2360. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand et français.

1735-1775. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires religieuses. — Droit de patronage. — Eglise d'Ammerschwihr. — Contestation entre la ville d'Ammerschwihr, demanderesse, d'une part, le seigneur de Ribaupierre, le collège de Colmar, les religieuses d'Ensisheim, et le sieur de Glorr, en qualité de décimateurs du ban d'Ammerschwihr, défendeurs, d'autre part, au sujet des réparations à faire au chevet de l'église dudit Ammerschwihr ; — arrêt du Conseil-Souverain d'Alsace condamnant lesdits décimateurs à faire lesdites réparations. — Procédure entre les religieuses d'Ensisheim, le prince de Deux-Ponts et le magistrat de la ville d'Ammerschwihr, au sujet de la construction de la maison curiale d'Ammerschwihr. — Procès entre le duc de Deux-Ponts, décimateur d'Ammerschwihr, et les entrepreneurs de la construction du presbytère dudit lieu, qui, retardés dans leurs travaux par les hésitations des officiers seigneuriaux chargés de fournir le bois de construction, se crurent en droit de demander des dommages-intérêts ; — arrêt du Conseil-Souverain d'Alsace condamnant le duc de Deux-Ponts à 500 livres d'amende en faveur desdits entrepreneurs.

E. 2361. (Liasse.) — 81 pièces, papier ; allemand.

1593-1625. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Discipline. — Plaintes adressées au seigneur de Ribaupierre par les curés de Zellenberg contre leurs paroissiens, à cause de leurs mépris pour la religion et les jours fériés ; — citations, par ordre du seigneur, desdits paroissiens devant les tribunaux séculiers et ecclésiastiques.

E. 2362. (Liasse.) — 91 pièces, papier ; allemand.

1507-1539. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. —

Exercice du culte. — Règlements. — Lettres de Guillaume de Ribaupierre au duc George de Wurtemberg, relatives au projet de règlement pour le service divin de l'église de Riquewihr. — Transactions passées entre le seigneur de Ribaupierre et la communauté de Wihren-plaine, d'une part, et la maison de Wurtemberg et le curé de Horbourg, d'autre part, réglant les offices à célébrer par ce curé ou son vicaire dans l'église filiale de Saint-Michel, à Wihren.

E. 2363. (Liasse.) — 96 pièces, papier ; allemand.

1622-1627. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires religieuses. — Culte protestant. — Droit de patronage. — Juridiction sur la pratique du culte. — Citations de plusieurs bourgeois de Wihren-plaine devant la Régence d'Ensisheim pour cause de désertion de la foi catholique ; — correspondance entre la régence d'Ensisheim et la seigneurie de Ribaupierre, de laquelle il résulte : que Wihren, qui était un fief que le comte de Ribaupierre tenait de la maison d'Autriche, n'avait point d'église, et que les habitants de cette commune fréquentaient le service divin de Horbourg ; que, cette dernière commune ayant embrassé la foi nouvelle, Wihren avait suivi son exemple.

E. 2364. (Liasse.) — 65 pièces, papier ; allemand.

1714-1717. — Bailliage de Zellenberg — Affaires religieuses. — Culte protestant. — Droit de patronage. — Exercice du culte. — Réscri de du Deux-Ponts Chrétien III, comte de Ribaupierre, portant que, pendant plus de cent ans, les ministres protestants de Horbourg ont rempli les fonctions de leur ministère auprès des habitants de Wihren-plaine qui professent le culte protestant, mais que, comme la crainte empêche le ministre actuel de remplir ses fonctions audit Wihren, il l'engage à les exercer hardiment et l'assure de sa protection.

E. 2365. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1515-1760. — Lieux forains ou étrangers, où la seigneurie de Ribaupierre possédait des droits partiel. — **ALGOLSHEIM.** — Paturages. — Transaction passée entre la seigneurie de Ribaupierre et l'abbaye de Marbach, qui déclare exempt de la dîme un bien possédé à Algoisheim par l'abbaye de Marbach, qui accorde à cette abbaye et à son fermier le droit de chasser leurs bestiaux dans la forêt de la Hart, à Algoisheim. — **APPENWIHR.** — Forêts seigneuriales. — Aliénations. — Transaction passée entre George, comte de Wurtemberg, seigneur de Riquewihr, d'une part, et Egenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, portant : 1^e que le seigneur de Ribaupierre cède et abandonne,

von aus

en toute propriété, au comte de Wurtemberg, sa forêt située dans le Kastenholz, ban d'Appenwihr. — Dimes. — Contentieux. — Jugement rendu par Jean, seigneur de Ribaupierre, dans une contestation entre Jean de Girsberg, demandeur, d'une part, et Otto et Haman de Girsberg, défendeurs, d'autre part, au sujet de la possession de la dîme d'Appenwihr, que la famille de Girsberg tenait en fief de la seigneurie de Ribaupierre, lequel jugement adjuge au demandeur ladite dîme. — ARTZENHEIM. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Nominations de curés d'Artzenheim par le seigneur de Ribaupierre. — Mémoire sur le droit de patronage de l'église d'Artzenheim, duquel il résulte que ce droit avait appartenu aux possesseurs du village de Jebenheim, c'est-à-dire à la famille de Bergheim et à la famille Wetzell de Marslie qui, en 1515, céda ses droits sur Jebenheim au seigneur de Ribaupierre. — BISCHWILLER. — Droit de débit de vin. — Convention passée entre les officiers de la maison palatine de Birkenfeld et le sieur Jean-Pierre Lirot, aubergiste à Bischwiller, par laquelle il a été arrêté qu'il paierait en trois fois la somme de 585 florins due pour droit de débit de vin. — Autre convention passée entre les officiers de la maison palatine de Deux Ponts, d'une part, et les israélites Aaron et Schielé, de Hagenau, d'autre part, au sujet d'une somme de 1150 rixthaler que ces derniers restaient devoir pour droit de débit de vin à Bischwiller. — BITSCHOFFEN. — Colonge. — Lettres reversales fournies par les nobles de Berstett pour la colonge de Bitschoffen qu'ils tenaient, en fief masculin, de la seigneurie de Ribaupierre, et qui relevait anciennement de la seigneurie de Geroldseck. — BOSSENHEIM. — Comptes de recettes et dépenses relatifs au bien seigneurial dit Falischen, situé à Bossenheim. — BRISACH (Vieux). — Dimes. — Requête présentée à l'archiduc Léopold d'Autriche par Eberhardt, seigneur de Ribaupierre, par laquelle il se plaint : des gros frais de buvette que font ceux qui viennent à l'encheûre de la dîme en grains de Vieux-Brisach, que la maison de Ribaupierre tient en fief de celle d'Autriche ; de ce que, dans la livraison de la dîme en foin, on donne toujours des fous de la plus mauvaise qualité, au lieu de les donner tels qu'ils croissent sur les prairies mêmes ; de ce qu'on vend à la moitié du prix ordinaire la paille provenant de la dîme en grains ; ladite requête tendant à ce qu'il soit pris des mesures pour remédier aux abus signalés. — Correspondance et accord concernant la cession, faite par le seigneur de Ribaupierre, au profit du major-général d'Ertach, de la dîme en grains de Vieux-Brisach, pour l'espace d'un an. — Réponses aux observations faites à la chambre des rentes sur la perception des dîmes à Vieux-Brisach. — Contentieux. — Correspondance concernant une contestation portée devant la Régence d'Ensisheim, entre Eberhardt, sei-

gneur de Ribaupierre, en qualité de décimateur du ban de Vieux-Brisach, d'une part, et la ville de Vieux-Brisach, d'autre part, au sujet d'une saisie pratiquée par cette ville sur la dîme de son ban appartenant audit seigneur, qui avait refusé de faire les réparations nécessaires au presbytère dudit lieu. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Mémoire concernant une contestation entre le magistrat de Vieux-Brisach, d'une part, et Egenolphe, seigneur de Ribaupierre, en qualité de décimateur et collateur audit Brisach, d'autre part, au sujet du règlement de la compétence du curé et des deux vicaires de Brisach, duquel mémoire il résulte : que le seigneur avait offert de payer, pour cette compétence, 200 florins en argent et 80 sacs de grains et d'abandonner, en outre, toute la dîme en vin de Brisach ; mais que le magistrat demandait 300 florins et que, sur le refus du seigneur de Ribaupierre de payer cette somme, le magistrat avait fait saisir les dîmes en grains dudit lieu. — Lettre écrite par le conseil de régence du comté de Ribaupierre au prince de Birkenfeld, portant : qu'il venait de recevoir une lettre du curé Dulys, de Brisach, par laquelle ce dernier informait le conseil : que le suffragant et vicaire-général de l'évêché de Constance l'avait prévenu : que, comme à l'avenir on ne souffrirait probablement plus que des allemands à Vieux-Brisach, il y faudrait aussi établir un curé qui soit bien la langue allemande ; que, par conséquent, ledit curé devait quitter ce bénéfice et en chercher un autre, soit en France soit en Lorraine ; que, la décision dudit suffragant étant contraire au droit de patronage qui compétrait à la seigneurie de Ribaupierre dans la ville de Vieux-Brisach, ledit conseil de Régence avait prescrit de ne rien faire contre ce droit. — CASTELBERG. — Engagements. — Correspondance entre Maximin, seigneur de Ribaupierre, et Louis de Blumeneck, au sujet d'une somme de 200 florins due par le seigneur de Ribaupierre au noble de Blumeneck et pour sûreté de laquelle ce dernier s'était emparé, du consentement du roi des Romains, du château de Castelberg, que le premier possédait à titre de fief relevant de la maison d'Autriche. — DURRENENTZEN. — Bail de neuf ans des biens seigneuriaux situés dans le ban de Durrenentzen, au profit de Jean Ritzenthaler, de Muntzenheim. — ÉGUISHEIM. — Colonge dite de Girsburg et *Kaisers Dünckhoff*. — Statuts, renouvellements et descriptions des biens de la colonge d'Eguisheim dite de Girsburg, qui avait été tenue, en fief, par les nobles Kappier, depuis 1441, puis, après l'extinction de ces derniers, avait passé aux nobles Kenel et ensuite aux nobles de Ferrette. — Correspondance entre les officiers de la seigneurie et le maire colonger. — Comptes du maire colonger. — Contestations entre la seigneu-

Inventaire manuscrit

rie de Ribaupierre et l'abbaye de Marbach, au sujet des rentes dépendant de ladite colonie. — Cession, par Maximin, Guillaume et Bruno, seigneurs de Ribaupierre, à l'abbaye de Murbach, de la colonie d'Eguisheim, sous la réserve de la tenir en fief relevant de cette abbaye, en remplacement des 200 florins qu'ils avaient reçus du comte Simon Wecker de Bitsche, pour la cession qu'ils lui avaient faite du village d'Engwiller appartenant à l'abbaye de Murbach qui l'avait promis en fief auxdits seigneurs de Ribaupierre. — Urbaire ou renouvellement général des droits, biens censitaires et rentes dépendant de la colonie dite *Kaisers-Dinckhof*, située à Eguisheim. — Observations sur la rente de vin rouge que les colongers du *dinkhoff* d'Eguisheim devaient payer à la seigneurie ; — permission accordée par la seigneurie de payer cette rente en vin blanc, les colongers se plaignant que leur territoire ne produisait pas de vin rouge. — Contrat de vente, passé par Joseph Weinzorn, d'Eguisheim, au profit de François Meyer, dudit lieu, d'une partie de la grange colongère d'Eguisheim, ledit contrat constatant le droit de propriété de la seigneurie sur ladite grange colongère. — Contrat de vente, passé au profit de George Ludwig, d'Eguisheim, d'une maison sis au lieu dit, qui a droit de cologne et est chargée d'une rente annuelle de 2 réseaux d'orge et 6 batz envers l'abbaye de Marbach, qui paye, par contre, annuellement à ladite colonie 2 mesures de vin ; — contestations au sujet de ladite vente. — Compte rendu de l'officier seigneurial Steinheil au sujet de l'origine du *dinkhoff* d'Eguisheim. — Mémoires sur les origines, droits et rentes de la colonie dite *Kaisers-Dinkhoff*, située à Eguisheim.

E. 2366. (Lianse.) — 4 pièces, parchemin ; 119 pièces, papier ; allemand et français ; 4 sceaux.

1492-1672. — Lieux forains. — **ENSISHEIM.** — Bâtiments seigneuriaux. — Lettre adressée à Jérôme Bertsch, intendant de la maison seigneuriale d'Ensisheim, au sujet d'une somme de 50 florins. — Lettre adressée par les conseillers de la Régence d'Ensisheim à Egenolph, seigneur de Ribaupierre, pour le remercier de ce qu'il leur a permis de tenir leurs séances dans sa maison seigneuriale, pendant qu'on travaillait à la construction d'un bâtiment pour le Conseil. — Inventaire du mobilier de la maison seigneuriale d'Ensisheim. — Acte par lequel Egenolph, seigneur de Ribaupierre, abandonne, pour l'espace de 8 ans, au docteur Prombach, la maison seigneuriale d'Ensisheim et le jardin y attenant, pour sûreté de la somme de 500 écus que ce dernier lui a prêtés. — **FERRETTE.** — Domaine de

Baumgarten. — Vente du château et dépendance de Baumgarten, propriété noble et affranchie de tout impôt, par le noble Frédéric Wetzell de Marslie, prince de Birkenfeld, moyennant une rente viagère de 500 livres tournois. — Vente, par le prince Chrétien de Birkenfeld, du domaine de Baumgarten, au sieur Conrad Schaechtlin, bailli de Stauffen, pour le comte de Schauenburg, moyennant la somme de 5590 florins due 5000 payables comptant et le reste un an après le jour de la vente. — **ESCHBACH** (Brigsw.) — Aliénation. — Vente passée par Egenolph, seigneur de Ribaupierre, au profit de Jacques Mayhart, d'une rente due 18 réseaux de grains due sur une maison, cour, écuries, jardin, terres et prés, situés sur le territoire d'Eschbach dans le Brigsw., pour une somme de 500 florins. — Lettres écrites par le seigneur de Ribaupierre au commandeur de l'ordre de Malte en Allemagne, au sujet de la vente faite, par le premier au dernier, du village d'Eschbach, situé dans la Forêt-Noire, moyennant la somme de 4000 florins. — **ETIVAL** (Vosges). — Rentes actives. — Etat des rentes de 12 fromages de brebis réclamées par la seigneurie de Ribaupierre à l'abbaye d'Etival. — **FRAISSE** et **SAULCY** réunis. (Duché de Lorraine ; Vosges.) — Délimitations de bans. — Description générale des limites du ban de Fraisse et des bans limitrophes. — Abornement de la montagne de Strasy, au ban de Fraise, fait entre le chapitre de Saint-Dié et le seigneur de Ribaupierre, coseigneur de Fraise. — Contentieux. — Confirmation, par le chapitre de Saint-Dié, d'un accommodement fait entre le seigneur de Paroye et le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et ledit chapitre, d'autre part, au sujet de l'abornement de la montagne de Strasy, au ban de Fraise. — Bail de vingt ans, passé par le seigneur de Ribaupierre au profit des habitants du Valtin, par lequel il leur accorde un moulin banal à Fraise et la jouissance de la petite rivière ainsi que le droit de pâture au dit lieu, moyennant un canon annuel de 130 florins. — Pâturages. — Ratification de l'accord fait entre le seigneur de Paroye et le seigneur de Ribaupierre, coseigneur de Fraise d'une part, et le chapitre de Saint-Dié, d'autre part, par lequel il a été permis aux habitants de Clewecy, sejets dudit chapitre, de faire pâture et abreuver leurs bestiaux au lieu dit Strasy, ban de Fraise, moyennant une somme de 2 francs à payer annuellement et perpétuellement aux coseigneurs dudit lieu. — Transaction passée entre le seigneur de Crêhange et le seigneur de Ribaupierre, comme seigneurs de Fraise, d'une part, et la ville de Munster, au val Saint-Grégoire, d'autre part, portant que tous les chaumières de ladite ville de Munster qui donneront les fromages auxdits seigneurs du

verso aussi

de Fraise, comme d'ancienneté, savoir tous les fromages que chaque chaumier fera en un jour dans sa vacherie, tel jour et en tel lieu qu'il plaira aux officiers desdits seigneurs de leur signifier, pourront aller aux fontaines et abreuvoirs, pour abreuver leur vacherie, et, pour ce faire, auront un parcours d'une étendue de 50 verges, à rendre de la sommité des Hautz jusqu'auxdits abreuvoirs. — Rentes foncières actives. — Contentieux. — Arrêt rendu par la cour souveraine de Lorraine dans une contestation entre les habitants de Fraise et la veuve Wardon, de Sainte-Marie, côté d'Alsace, qui déclare : que la communauté de Fraise ne peut exiger que la rente foncière seigneuriale de ladite veuve ou de tout autre sujet de la seigneurie de Ribaupierre possédant les biens à Fraise mais n'y ayant point sa résidence; que cette communauté pourra faire saisir sur la veuve Wardon ou sur tout autre sujet de la seigneurie de Ribaupierre qui possède des biens à Fraise une indemnité en faveur de ceux de cette communauté qui auraient des biens dans la seigneurie de Ribaupierre et auxquels on réclamerait plus que la rente foncière. — Rentes passives. — Acte par lequel Guillaume, seigneur de Ribaupierre, et Jean-Frédéric de Paroye, coseigneurs de Fraise, reconnaissent que cette commune doit annuellement au chapitre de Saint-Dié une rente de 68 schilling 4 pfennig, pour un anniversaire donné par un des ducs de Lorraine, et promettent de payer dorénavant cette rente avec exactitude. — Eaux et forêts seigneuriales. — Usines. — Acte par lequel le seigneur de Paroye et le seigneur de Ribaupierre, comme coseigneurs du ban de Fraise, accordent à des particuliers, moyennant un canon annuel, la permission d'établir des fonderies sur les cours d'eau de la Goutte, de Noire-Goutte et de Borenson, au ban de Fraise, et de prendre dans les forêts environnantes le bois nécessaire à leurs usines. — Charges et impositions. — Lettres adressées, au nom du duc de Lorraine, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, pour le prévenir que ledit duc verserait un impôt sur tous les biens de son duché tant solidaire que féodal, et pour l'inviter à faciliter à ses officiers la levée de cet impôt dans les bans de Fraise. — Note de la chancellerie du comté de Ribaupierre indiquant que les habitants de Fraise ont consenti, non sans peine, à livrer au seigneur de Ribaupierre un impôt de 100 florins, sur la demande qu'il en avait faite. — Droit de main-morte et de bourgeoisie. — Correspondance relative à une transaction à faire entre le seigneur de Ribaupierre et celui de Chateaubrehain, coseigneurs du ban de Fraise, au sujet du droit de main-morte dans ledit ban. — Cession passée par le baron de Crêhange et le comte de Ribaupierre, coseigneurs de Fraise, au profit de Menger Biétrix, de tous les meubles qui leur étaient échus par droit de main-morte, par suite du décès de Blaison-Jean Biétrix, père dudit Menger, moyennant la somme de 100 francs monnaie de Lorraine. — Acte par lequel Eberhard, seigneur de Ribaupierre, agissant tant en son nom qu'en celui du comte de Crêhange, renonce au droit de main-morte sur leurs sujets du ban de Fraise, contre une somme de 4000 francs et une rente perpétuelle de 100 francs à partager entre eux deux, et permet auxdits habitants, pour s'indemniser des avances qu'ils auront faites pour abolir le droit de main-morte, d'exiger de tout étranger qui se fixerait à l'aventure au ban de Fraise, pour y jouter du droit de bourgeoisie, la somme de 100 florins dont la moitié reviendrait aux habitants dudit ban et l'autre moitié aux deux coseigneurs. — Droit de bourgeoisie. — Requête adressée par Pierre Thierry, prévôt de Teintru, à la comtesse Marie d'Erpach, veuve d'Egenolf, seigneur de Ribaupierre, par laquelle il demande la permission de se fixer, lui et sa famille, pendant quelque temps, à Fraise, un ordre du duc de Lorraine prescrivant à tous ceux qui professent la religion réformée de quitter le territoire du duché de Lorraine et d'abandonner leurs biens. — Offices et tribunaux. — Requête par laquelle Dominique Drouet, administrateur de Teintru, supplie le seigneur de Ribaupierre de lui pardonner pour avoir rompu au Doyen du ban de Fraise sa bague, insigne de son autorité, dans une altercation qu'il avait eue avec lui. — Lettre adressée au seigneur de Ribaupierre par George Bauer de Boppans, coseigneur du ban de Fraise, par laquelle il l'avertit que les officiers de la seigneurie de Ribaupierre ont refusé de l'assister dans la tenue des plaid et l'installation des officiers à Plainfaing, ban de Fraise, et le supplie de ne pas exiger d'amende de ceux des habitants dudit lieu qui l'ont secondé dans cette occasion, comme d'ancienneté. — Juridiction. — Arrêt du parlement de Metz confirmant une sentence du buffet de la seigneurie de Fraise relative au paiement de frais de journées employées dans l'intérêt de cette commune, sentence que le bailliage de Saint-Dié avait annulé pour cause d'incompétence.

E. 2367. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 122 pièces, papier; allemand; 7 sceaux.

1874-1765. — Lieux forains. — GRUSSENHEIM. — Rentes actives. — Lettre par laquelle la chancellerie du comté de Ribaupierre annonce à la commune de Grussenheim que le seigneur veut être remboursé dans le courant de l'année de la somme de 500 florins que la comtesse Odile de Ribaupierre avait prêtée à ladite commune. — GUEBWILLER. — Rachats de rentes. — Certificat par lequel Eberhard, seigneur de Ribaupierre, reconnaît que Mathieu Friedmann a rem-

Inventaire manuscrit

boursé, moyennant une somme de 100 florins, la rente d'1 écu qu'il devait sur une maison dite *auberge à la Couronne*, à Guebwiller. — **HAMBACH.** — Forêts seigneuriales. — Bois châblis. — Délits. — Avis des officiers de la seigneurie sur le paiement des frais d'une contestation entre la seigneurie, d'une part, et les habitants de la commune de Hambach, d'autre part, au sujet des poursuites qui avaient été dirigées contre ces derniers, pour avoir enlevé du bois châblis dans les forêts seigneuriales dudit lieu, poursuites auxquelles la seigneurie a ensuite renoncé. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Chapellenie de Notre Dame. — Correspondance entre l'abbé de Murbach, le seigneur de Ribaupierre et le sieur Jean-Eberhard Isenhower, chapelain de la chapelle de Notre-Dame située hors la ville de Guebwiller, vers Issenheim, au sujet de ladite chapelle. — Transaction passée entre Walther, abbé de Murbach, d'une part, et Maximin, seigneur de Ribaupierre d'autre part, au sujet de leurs prétentions respectives au droit de patronage et de collature sur la chapelle sus-énoncée, ladite transaction portant : que le sieur Isenhower, chapelain actuel, sera conservé dans ses fonctions par les deux parties, mais, qu'après son décès, l'abbé de Murbach aura seul le droit de patronage et de collature de ladite chapelle, à l'exclusion du seigneur de Ribaupierre, qui y renonce ; que le produit des offrandes en argent, cire et autres objets sera partagé, en trois parts égales, entre la chapelle, l'église paroissiale de Guebwiller et le chapelain. — **HARTMANSWILLER.** — Dimes. — Acte par lequel les filles du noble de Neuenstein vendent au seigneur de Ribaupierre, pour la somme de 120 florins, leur part du droit de patronage de Hartmannswiller, qu'elles tenaient, en héritage, de la famille de Hungerstein. — **HIRTZFELDEN.** — Chasse. — Supplique adressée par le seigneur de Ribaupierre à l'archiduc Mathias d'Autriche, tendant à obtenir la concession du droit de chasse dans la forêt l'archiducale appelée Hirtzfelder - Spitz ou Hardlin, située au ban de Hirtzfelden. — **HUNAWIHR.** — Baux emphytéotiques. — Extrait d'un protocole de la chancellerie du comté de Ribaupierre constatant qu'il a été donné à Henri Mundweiler un acker de vigne au ban de Hunawihr, en emphytose, moyennant un droit d'entrée de 50 florins et une rente annuelle de 10 florins et 3 mesures de vin. — Rentes actives. — Rachats. — Acte par lequel Eberhard, seigneur de Ribaupierre, emprunte une somme de 200 florins sur un bien situé au lieu dit Rehgarten, ban de Hunawihr,

qui tenait Michel Danaier et sur lequel celui-ci payait une rente perpétuelle de 4 mesures de vin ; ledit acte portant : que le seigneur s'engage à rendre audit Michel Danaier la somme prêtée au bout de quinze ans ; qu'il l'affranchit de toute rétribution pendant cet espace de temps ; qu'il promet, de plus, de lui laisser ce bien en toute propriété, s'il ne peut acquitter sa dette à l'époque voulue. — **INGERSHEIM.** — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Chapellenie de Saint-Léger d'Ingersheim. — Descriptions de biens. — Urbair des biens provenant de la chapellenie de Saint-Léger d'Ingersheim et situés à Ingersheim. — Baux emphytéotiques. — Requêtes adressées au seigneur de Ribaupierre par Nicolas Erhart dit Gérard, bourgeois de Colmar, aux fins d'obtenir la concession, à titre emphytéotique, de dix jucharts de champs situés dans différents cantons du ban d'Ingersheim, dépendant de la chapellenie de Saint-Léger d'Ingersheim, dont le seigneur de Ribaupierre était collateur ; — bail emphytéotique passé par le prince Chrétien II de Birkenfeld, seigneur de Ribaupierre, au profit de Nicolas Erhart dit Gérard, de Colmar, des dix jucharts de champs sus-énoncés, moyennant une rente annuelle de 7 sacs de seigle à livrer au curé de Ribaupierre ; — correspondance relative à la conversion en vignes et aux aliénations et échanges desdits champs. — Rentes actives. — Sentence rendue par le prévôt de Kientheim, portant : que la maison de Joseph Messener, située à côté de la prison d'Ingersheim, doit une rente de 6 schiling à la chapellenie de Saint-Léger d'Ingersheim. — Contentieux. — Requêtes adressées par les habitants d'Ingersheim à Lazare de Schwendi, leur seigneur, pour le prier d'appuyer la réclamation qu'ils avaient adressée à Egenolphe seigneur de Ribaupierre, aux fins d'obtenir la restitution des revenus de la chapelle de Saint-Léger située sur leur territoire et dont il s'était emparé ; — lettres écrites à ce sujet par Lazare de Schwendi à Egenolphe, seigneur de Ribaupierre. — Dimes. — Transaction passée entre Guillaume seigneur de Ribaupierre, et le chapitre de Saint-Dié, par laquelle le seigneur de Ribaupierre cède audit chapitre la dîme en vin appartenant à la chapellenie de Saint-Léger d'Ingersheim, sur le ban du même lieu, à charge de livrer annuellement 35 mesures de vin blanc dans les tonneaux du chapelain, mais de ne lui payer que 17 florins et demi en argent dans les années de mauvaise récolte. — Réunion. — Mémoire concernant le projet de réunion de la chapellenie de Saint-Léger d'Ingersheim et des revenus en dépendant à la cure de Katzenthal, réunion à laquelle le seigneur de Ribaupierre s'était opposé, en qualité de collateur de ladite chapelle, par le motif qu'il avait déjà disposé des revenus précités en faveur du curé de Ribaupierre.

191 aum

E. 2368. (Liasso.) — 12 pièces, parchemin ; 144 pièces, papier ; allemand ; 9 sceaux.

1435-1784. — Lieux forains. — JEDSHEIM. — Colonge. — Renouvellement des biens, droits et rentes de la colonge de Jedsheim, dépendant de la seigneurie de Ribaupierre ; règlement de ladite colonge. — Concessions de terrains. — Supplication adressée au conseil de régence de la seigneurie de Ribaupierre par Henri Steugger emphytéote du moulin seigneurial de Jedsheim, aux fins d'obtenir la concession d'un terrain communal situé auprès du dit moulin, pour y établir un canal de décharge destiné à l'écoulement des eaux de ce même moulin, en cas d'inondation ; — certificat délivré par le sieur Steinheil, receveur seigneurial, constatant que les jurés de justice de Jedsheim consentent à céder à l'impétrant le terrain dont il s'agit, en remplacement de la portion de communal qui lui reviendrait dans les cantons dits Egerten et Haag-Garten, qui sont sur le point d'être partagés entre les bourgeois ; — décisions du conseil de régence portant que la seigneurie n'a aucune objection à formuler contre cet arrangement. — Demande adressée à la seigneurie de Ribaupierre, par Thomas Rossmeisel, meunier à Jedsheim, aux fins d'obtenir la concession d'un terrain qu'il disait appartenir à la seigneurie, situé auprès du moulin seigneurial dudit lieu, et appelé Mühl Winckel ; — note du conseiller Radius faisant savoir qu'après vérification il a été reconnu que le terrain en question appartenait à la commune de Jedsheim et non à la seigneurie et que, par conséquent, cette dernière ne pouvait pas en autoriser la concession. — Engagements. — Engagement du village de Jedsheim fait par Eberhard, seigneur de Ribaupierre, pour des sommes d'argent prétees par Jean-Frédéric de Landsberg, bailli de Marckolsheim. — Droit de débit de vin. — Désignation des revenus de la seigneurie de Ribaupierre à Jedsheim, en ce qui concerne le droit de débit de vin. — KAYSERSBERG. — Acquisitions. — Projet d'acquisition, pour la seigneurie de Ribaupierre, de différents biens et rentes au ban de Kaysersberg, tenus à titre de fief des empereurs par Sébastien Wittenmühl, auquel l'Archiduc Ferdinand d'Autriche avait permis de les vendre, sous la condition qu'ils resteraient fiefs de l'Empire. — Aliénations. — Acte par lequel l'Empereur Henri VII reconnaît avoir acheté, pour la somme de 250 marcs d'argent, tous les droits qu'Anselme de Ribaupierre et son neveu Ulric possédaient, avec Walther et Conrad de Horbourg, sur le château de Kaysersberg et faubourg environnant, et promet de n'y construire aucune ville libre et de n'y recevoir aucun sujet desdits seigneurs. — Pêche. — Correspondance entre Maximin, seigneur de Ribaupierre, et Sigrid d'Oberkirch, prévôt de Kaysersberg, concernant des prisonniers qui avaient été faits de part et d'autre, au sujet du droit de pêche que prétendait avoir le

seigneur de Ribaupierre à Kaysersberg, droit que lui contestait le prévôt de cette ville au nom du prince palatin, possesseur de la reichsvogtey (prévôté impérial). — Dimes. — Acte par lequel Albert de Awelin constitue, du consentement du seigneur de Ribaupierre, au profit de Walther de Kaysersberg, pour intérêts d'une somme de 10 florins que celui-ci lui avait prêtée, une rente annuelle de 10 florins sur la partie de la dîme en vin de Kaysersberg qu'il tient en fief de la seigneurie de Ribaupierre. — Acte par lequel Odéenay de Awelin reconnaît que le seigneur de Ribaupierre lui a permis d'engager à son frère Walther, pour une somme de 100 florins, un foulder de vin sur la partie de la dîme en vin de Kaysersberg qu'il tient en fief de ce seigneur, sous la condition de racheter ledit foulder de vin à la première réquisition qui lui sera faite de la part de la seigneurie. — Contentieux. — Accord provisoire, fait par l'entremise de Christophe, évêque de Bâle, entre la ville de Kaysersberg, d'une part, et Maximin, seigneur de Ribaupierre, d'autre part, par lequel il a été convenu : que chaque partie fera cesser la procédure portée devant l'officialité de Besançon ; que tous les biens situés dans le ban de Kaysersberg paient indistinctement la dîme au seigneur de Ribaupierre, malgré les réclamations de plusieurs particuliers qui prétendaient en être exempts ; qu'enfin ce seigneur fera en sorte que les valets dîmiers soient toujours présents dans le temps des vendanges et qu'ils puissent se rendre aussitôt dans les lieux où ils seront appelés, afin que les particuliers ne soient pas obligés de verser les raisins à terre ; — dispositions arrêtées entre les délégués de la ville de Kaysersberg et les officiers de le seigneurie de Ribaupierre réunis à Sogolsheim, pour la perception des dîmes dans le ban de ladite ville. — Sentence rendue par l'official de l'évêché de Bâle, par laquelle il condamne plusieurs particuliers de Kaysersberg à payer la dîme en vin au seigneur de Ribaupierre, à moins qu'ils ne puissent prouver que leurs biens en sont exempts. — Jugement rendu par l'official de l'évêché de Bâle qui condamne tous les possesseurs de vignes grevées de la dîme au ban de Kaysersberg à livrer, sous peine d'excommunication ou d'amende de 6 marcs d'argent, au seigneur de Ribaupierre, comme décimateur, la partie des dîmes en vin qu'ils refusaient de lui payer. — Appels portés devant l'officialité de Besançon, dans des contestations entre le magistrat et différents particuliers de Kaysersberg, d'une part, et le seigneur de Ribaupierre, d'autre part, au sujet de la dîme dudit lieu appartenant à ce dernier. — Mémoire adressé à l'Évêché de Bâle par le conseiller Schumacher, au sujet de la dîme de Kaysersberg que l'évêché avait acquise de la Maison de Ribaupierre et pour laquelle il n'existait aucun titre à l'Évêché, duquel mémoire il résulte : que le conseiller Schumacher a réclamé les titres de ladite dîme au conseiller Radius, qui lui a répondu que, quoique per-

Inventaire manuscrit

suadé que les titres avaient été délivrés lors de la vente, il ferait son possible pour rassembler tous les documents qui pouvaient jeter quelque lumière sur la perception de cette dîme, mais à la condition expresse que si parmi les papiers il se trouvait quelque acte qui pût porter préjudice au prince de Birkenfeld, l'évêque ne s'en servirait pas; que le conseiller Schumacher a conclu qu'il y avait eu fraude dans la dite vente. — Juridiction correctionnelle et criminelle. — Règlements. — Transaction passée devant Nicolas, baron de Bollwiller, landvogt de la Basse-Alsace, dans une contestation entre Egenolphe, seigneur de Ribaupierre, en qualité d'engagiste de la reichsvogtey de Kaysersberg, d'une part, et le magistrat de la ville de Kaysersberg, d'autre part, au sujet d'un emprisonnement que le magistrat avait fait subir au schultheiss du reichsvogt; ladite transaction réglant les droits des parties en matière de juridiction correctionnelle et criminelle et portant : 1^e que le magistrat aura seul le droit de poursuivre, d'emprisonner et de juger les criminels, mais que, dans le cas où le prévôt du reichsvogt découvrira quelques criminels, il pourra requérir le magistrat de les emprisonner et, si le magistrat ne faisait pas droit à sa réquisition, s'adresser au landvogt et à son conseil, qui en décideront; 2^e que le prévôt pourra faire arrêter et mettre dans les fers tous les étrangers qui seront poursuivis à la demande des bourgeois et des étrangers; 3^e que les crimes d'adultère seront punis par le magistrat, mais que, dans le cas où il mettrait de la négligence dans la punition, le prévôt pourra soumettre l'affaire à la décision du landvogt; 4^e que le magistrat aura le droit de poursuivre les délits commis par des bourgeois et de percevoir les amendes dont il donnera au prévôt, à la fin de chaque année, la part qui lui revient, avec la désignation des personnes qui ont payé les amendes; 5^e que les personnes faisant partie du magistrat qui auraient commis des crimes ou délits, seront punies, comme les autres bourgeois; 6^e que le magistrat ne devra plus s'attribuer la connaissance des affaires qui sont du ressort de la justice ordinaire; 7^e que le magistrat et les bourgeois ne devront plus être arrogants envers le seigneur, ni le braver, comme quelques-uns d'entre eux l'ont fait; 8^e que le prévôt sera tenu, sur la demande du magistrat, de faire exposer, lors de l'ouverture des foires et marchés, un petit drapeau représentant, d'un côté, les armes de la ville figurant une gibecière (eine tatsche); 9^e que le magistrat sera obligé de donner, chaque année, deux paires de culottes au prévôt s'il assiste lui-même au conseil; 10^e que le magistrat s'abstiendra, à l'avenir, d'emprisonner le prévôt ou ses successeurs, et ne fera rien contre eux. — Affaires religieuses. Culte catholique. — Droit de patronage. — Eglise paroissiale. Présentations faites par le magistrat de Kaysersberg au seigneur de Ribaupierre de candidats pour la cure de l'église paroissiale; — Plaintes contre les curés de l'église paroissiale;

siale; — correspondance relative à la compétence et à l'en-tretien desdits curés. — Mémoire concernant la réparation du presbytère de l'église paroissiale. — Correspondance entre l'Évêque de Bâle, le seigneur de Ribaupierre et Pierre Guckerdey, chapelain à Kaysersberg, au sujet d'une chapellenie que ce dernier avait fondée de ses propres deniers dans l'église paroissiale de cette ville, et dont le seigneur de Ribaupierre prétendait avoir la collature à l'exclusion du fondateur; — correspondance de laquelle il résulte qu' l'Évêque de Bâle a proposé une transaction entre les deux parties. — Chapelle de la Sainte-Vierge. — Acte par lequel Guillaume, seigneur de Ribaupierre, propose à l'Évêque de Bâle le sieur George Fulweiss pour chapelain de l'autel de la Sainte-Vierge à Kaysersberg, en remplacement de Nicolas Rasor, décédé; — autre acte par lequel Philippe, Evêque de Bâle, nomme aux fonctions susdites le candidat présenté par le seigneur de Ribaupierre. — Inventaire des rentes de la chapellenie de la Sainte-Vierge. — Présentation par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, à l'Évêque de Bâle pour chapelains de la chapelle de Sainte-Catherine: — de Jean Molitor; — de George Fulweiss; — d'Antoine Rasprey; — d'Udalric Panthalon; — du sieur Knobloch. — Chapellenies de Saint-Ehrard, de Sainte-Barbe, de Saint-Nicolas et de l'Hôpital. — Présentations de candidats pour les chapellenies de Sainte-Ehrard, de Sainte-Barbe, de Saint-Nicolas et de l'Hôpital. — Chapelle de Saint-Jacques et Sainte-Anne. — Acte par lequel Nicolas de Besserenhoffen cède à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, le quart du droit de patronage de la chapelle de Saint-Jacques et Sainte-Anne fondée par la Rich, droit qu'il tenait, par sa femme, de la famille de Hunswiller et dont une moitié appartenait aux nobles de Hattstatt et l'autre quart à ceux de Walbach; — mémoire de l'avocat Bruges faisant connaître que ce droit a été perdu par la seigneurie de Ribaupierre. — Chapelle des Trois-Rois. — Présentation faite à la seigneurie de Ribaupierre d'un chapelain pour la prêbende des Trois-Rois. — Plaintes adressées au seigneur de Ribaupierre contre Jean-Jacques Wagner, administrateur de la chapellenie de Trois-Rois, au sujet de son inconduite et de la négligence apportée dans ses fonctions. — Chapelle de Saint-Wolfgang. — Correspondance entre l'Évêque de Bâle, le seigneur de Ribaupierre et la ville de Kaysersberg, relative à l'administration de la chapelle de Saint-Wolfgang, située en dehors de Kaysersberg; — projets de règlement pour ladite chapelle. — Présentations et nominations de chapelains de la chapelle de Saint-Wolfgang. — Lettre adressée au seigneur de Ribaupierre par le magistrat de Kaysersberg, dans laquelle il prétend qu'il a le droit de nommer un frère à la chapelle de Saint-Wolfgang. — Correspondance entre l'Évêque de Bâle, le seigneur de Ribaupierre, et le magistrat de Kaysersberg, relative à une contestation qui s'était élevée entre cette ville

voi aussi

et le seigneur de Ribaupierre, au sujet du droit de patronage sur la chapelle de Saint-Wolfgang située en dehors de Kaysersberg, droit que le seigneur réclamait, comme patron de cette ville; — transaction passée entre les deux parties, par l'entremise de l'Évêque de Bâle, de laquelle il résulte: que la chapelle de Saint-Wolfgang fondée par Jean Cresthard, ancien greffier de Kaysersberg, possède 27 florins de rente et la jouissance d'un demi-acker de vigne, et que ces rentes serviront à la fondation d'une prêbende dans ladite chapelle; que les offrandes faites sur l'autel pour des messes seront abandonnées au chapelain; que le magistrat de Kaysersberg fera en sorte que la fête de Saint-Wolfgang et l'anniversaire de la consécration de la chapelle soient rigoureusement célébrés, et veilleront à ce que toutes les intentions du fondateur soient remplies; que, pour le droit de patronage, les deux parties en jouiront alternativement; que le chapelain dira, chaque semaine, une messe dans la chapelle de Saint-Wolfgang, et, chaque dimanche, une autre messe dans la chapelle de Saint-Erhard, située au-dessous de celle de Saint-Wolfgang, pour le salut des bienfaiteurs de la chapelle; qu'enfin le chapelain fera, annuellement, des prières pour les défunts et bénira leurs tombes. — Comptes rendus par le receveur de la chapelle de Saint-Wolfgang; — ordonnances du seigneur de Ribaupierre, au sujet de l'apurement de ces comptes.

E. 2369. (Liasses.) — 16 pièces, parchemin; 122 pièces, papier; allemand; 6 sceaux.

1398-1767. — Lieux forains. — KIENTZHEIM. — Dimes. Accord provisoire fait par l'entremise de Christophe, Evêque de Bâle, entre la ville de Kientzheim, d'une part et Maximin, seigneur de Ribaupierre, décimateur du ban dudit lieu, d'autre part, par lequel il a été convenu: que chaque partie fera cesser la procédure portée devant l'officialité de Besançon; que tous les biens situés dans ce ban paieront indistinctement la dîme au seigneur de Ribaupierre, malgré les réclamations de plusieurs particuliers qui prétendaient en être exempts; qu'enfin ce seigneur fera en sorte que les vautours dimiers soient toujours présents dans le temps des vendanges et qu'ils puissent aussitôt se rendre dans les lieux où ils seront appelés afin que les particuliers ne soient pas obligés de verser les raisins à terre. — Renouvellementes des rentes en argent, vin et poules dues sur le ban de Kientzheim à la seigneurie de Ribaupierre. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Eglise paroissiale. — Lettres adressées au seigneur de Ribaupierre par Lazar de

Schwendi, le prévôt et le curé de Kientzheim, aux fins d'obtenir une augmentation de compétence pour ce curé; — lettre du seigneur de Ribaupierre annonçant au sire de Schwendi qu'il consent à augmenter cette compétence d'un demi foudre de vin. — Nominations de curés de Kientzheim — KUENHEIM. — Baux. — Bail de neuf années des biens seigneuriaux situés dans le ban de Kuenheim, passé au profit de Jean Ritzenthaler, de Muentzenheim. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Eglise paroissiale. — Correspondance entre le seigneur de Ribaupierre, le noble de Rathsamhausen et le curé de Kuenheim, relativement aux prétentions de ce curé à une part de la dîme à Kuenheim que le noble de Rathsamhausen, en qualité de seigneur de Kuenheim, contestait au seigneur de Ribaupierre. — LOGLENHEIM. — Contentieux. — Transaction passée entre la seigneurie de Ribaupierre et la commune de Loglenheim, au sujet de la propriété d'un terrain appelé Lehacker et des broussailles qui s'y trouvaient; — correspondance relative à cette transaction. — Engagements. — Correspondance entre la veuve Villinger du Schenbenberg, les comtes de Lupffen et de Thübingen, en qualité de tuteurs des enfants du comte Guillaume de Lupffen, et Maximin, seigneur de Ribaupierre, au sujet du rachat que ce dernier demandait à faire du village de Loglenheim, dépendant de la seigneurie de Hohenlandsberg, lequel avait été engagé par les comtes Sigismond et Henri de Lupffen à Jacques Villinger du Schenbenberg, moyennant la somme de 500 florins du Rhin; — consentement donné par les tuteurs des enfants de Lupffen audit rachat, sous les conditions: 1^e que le seigneur de Ribaupierre sera tenu de rembourser aux héritiers Villinger le prix d'engagement ci-dessus mentionné; 2^e qu'il jouera dudit village pendant seize années consécutives, à l'expiration desquelles les enfants du comte Guillaume de Lupffen, ou les autres comtes de Lupffen qui seront seigneurs de Hohenlandsberg, pourront rentrer en possession du village de Loglenheim, en remboursant au seigneur de Ribaupierre la somme de 500 florins formant le prix de rachat. — Dimes. — Lettre d'investiture et revers concernant la dîme à Loglenheim que les nobles de Girsberg tenaient en fief de la seigneurie de Ribaupierre. — Transaction entre le seigneur de Ribaupierre et l'abbé de Murbach, au sujet de la dîme du ban de Loglenheim. — Jugement rendu par Georins, abbé de Murbach, dans une contestation entre le seigneur de Ribaupierre et les chanoines de l'abbaye de Murbach, au sujet de la propriété de la dîme de Loglenheim, par lequel jugement la dîme de Loglenheim a été reconnue appartenir au seigneur de Ribaupierre. — Protestation du seigneur de Ribaupierre contre ses codécimateurs du ban de Loglenheim, au sujet de leurs prétentions sur la dîme des terres colongères de Loglenheim et sur celle des biens de la premissaire et autres biens ecclésiastiques, qui appartenaient

2369 Contient aussi: Ammendorf, curé 1773-74 — Andolsheim, curé 1777 —
Houssen 1600-1764 — Ostheim, baux 1676-1773 — Pulversheim,
comptes 1557 — Sigolsheim, curé, 1774 — Wihren-Plaine, divers, 1670
- 1784 — Zellenberg, litigations au lit de bœuf 1693-95

Inventaire manuscrit

à la seigneurie de Ribaupierre seule. — Affaires religieuses. — Culte catholique. — Droit de patronage. — Eglise paroissiale. — Correspondance concernant une contestation portée devant la régence d'Ensisheim, entre le curé de Loglenheim, demandeur, d'une part, et le seigneur de Ribaupierre, en qualité de décimateur du ban de Loglenheim, au sujet de la reconstruction de la grange dépendant du presbytère dudit lieu. — Renouvellementes des rentes en grains dues à la prêbende de Loglenheim dite de la *messe du matin* (Frühmess); — comptes de la perception de ces rentes; — titres de rachats de quelques unes de ces rentes. — Lettre d'investiture et revers concernant le droit de pâturage à Loglenheim que les nobles de Girsberg tenaient en fief male de la seigneurie de Ribaupierre. — Lettre d'investiture par laquelle Maximin, seigneur de Ribaupierre, accorde à la famille Affel, de Colmar, le droit de patronage à Loglenheim, sous la condition qu'elle se chargerait de la réparation de la chapelle de Saint-Marc, située au ban de Loglenheim. — Accord fait entre le receveur de la seigneurie de Ribaupierre et le curé de Loglenheim, au sujet des rentes dépendant de la prémissairie de Loglenheim, portant: que le receveur seigneurial sera chargé de faire la rentrée desdites rentes au profit de la seigneurie et de remettre au curé la part qui lui est attribuée par le seigneur de Ribaupierre. — Lettres de Guillaume de Schwendi, du prévôt de Loglenheim et autres, concernant la nomination d'un curé pour cette paroisse, nomination à laquelle le sire de Schwendi, comme seigneur de Loglenheim, prétendait avoir le droit de concourir avec le seigneur de Ribaupierre. — Nominations à la cure de Loglenheim et de son annexe de Hettenschlag, par le seigneur de Ribaupierre, en qualité de collateur de ladite cure. — Plaintes contre différents curés. — Fixation de la compétence des curés, tant en argent qu'en grains.

E. 2370. (Lissane.) — 5 pièces, parchemin; 117 pièces papier; allemand: 4 sceaux.

1399-1771. — Lieux forains. — MORSCHWIHR. — Bentes actives. — Désignations des rentes dites de Girsberg dues au seigneur de Ribaupierre à Morschwihr. — MULHAUSEN. — Dimes et rentes. — Acte de vente passé au profit du seigneur de Ribaupierre, par Christophe Huser de ¹⁵ Inckelshausen, de la dîme de Sausheim, d'une rente de 18 rezeaux de grains sur Mulhausen, dont 5 rezaux sont dus au monastère de Sainte-Claire de Mulhausen; — inféodation, par le seigneur de Ribaupierre, de ces dimes et rentes: — aux nobles de Plixbourg; — aux nobles de Stein; — aux nobles Papelier. — MUENTZENHEIM. — Baux. — Bail de neuf ans, des biens seigneuriaux situés dans le ban de Muentzenheim, au profit

de Jean Ritzenthaler, dudit lieu. ^{31) 1615-1768} NAMBSHEIM. — Juridiction criminelle. — Correspondance relative à l'arrestation à Nambsheim de plusieurs voleurs qui s'étaient échappés pendant qu'on les transférait à Dachstein où ils devaient être jugés. — Rapport sur un vol avec effraction commis au château de Nambsheim. — Information au sujet d'un assassinat commis par des habitants de Nambsheim sur deux soldats et une femme qu'ils avaient rencontrés hors du village, contrairement aux ordres du capitaine. — NIEDERHERGHEIM. — Acquisitions. — Acte par lequel Guillaume Burgraff d'Osthoff céda et abandonna, en toute propriété, à Maximin, seigneur de Ribaupierre, différents biens situés au ban de ¹⁵ Niedhergheim, en dédommagement de ce que le père de ce seigneur s'est constitué caution pour une somme de 20 livres que ledit Burgraff devait à Ulric Bock de Strasbourg. — Donations. — Donation faite à Maximin, seigneur de Ribaupierre par Gotzmann de Heringheim, de la moitié du village, du château, de la colonie et de toutes les dimes de Niedhergheim, tous biens que ledit Gotzmann de Heringheim tenait en arrière-fief des seigneurs de Hatstatt, qui les tenaient eux-mêmes en fief relevant de l'abbaye de Murbach. — Affaires religieuses. — Droit de patronage. — Donation faite à Maximin, seigneur de Ribaupierre, par Gotzmann de Heringheim du droit de patronage à Niedhergheim qu'il tenait en arrière-fief des seigneurs de Hatstatt, qui les tenaient eux-mêmes en fief relevant de l'abbaye de Murbach. — OEDENBURGHEIM. — Affaires religieuses. — Droit de patronage. — Lettre de la régence d'Ensisheim adressée au seigneur de Ribaupierre, au sujet d'une réclamation formée par Frédéric Hueber, prévôt de l'église de Biesheim, en sa qualité de curé d'Oedenburgheim, aux fins d'obtenir du seigneur de Ribaupierre, collateur de ce village, la délivrance annuelle de 30 sacs de grains sur la dîme dudit lieu. — Transaction passée par Maximin, seigneur de Ribaupierre, en qualité de patron et de décimateur du ban de Oedenburgheim, dans une contestation entre le sieur Paul Ryedé, curé dudit lieu, d'une part, et les habitants de Kuenheim, ses paroissiens, d'autre part, ladite transaction portant: que les deux parties se réconcilieront entre elles; que le curé retournera dans sa paroisse dont il s'était éloigné, par suite des menaces que lui avaient faites ses paroissiens; que ces derniers le paieront une indemnité de 2 florins. — Lettre du curé d'Oedenburgheim par laquelle il expose au seigneur de Ribaupierre, collateur et décimateur dudit lieu: que ses conseillers veulent lui réduire sa part des dimes et qu'il pourra prouver qu'il a droit à la petite dîme ainsi qu'à celle en foin; qu'il réclame de plus 30 rezeaux de grain qui lui restent dus pour sa compétence; qu'il prie le seigneur de faire réparer l'église d'Oedenburgheim dont le délabrement et l'état de ruine empêchent la célébration des offices. — OGGERSHEIM. — Aliénations. — Contrat de vente passé par le prince Charles

1) en fait Tschweier, Niedernorzbach, Wintzenheim, Sultzbach (1440)
2) en fait Tittlebergheim (C. Barr, 67) (1409)

3) simple renvoi

bon aussi Inventaire

Ammerschwihr, comté de 6 dîme 1737. — Aubure 1700-31. — Bennwihr 1590-1687. — Guerwiller 1766. — Lièpvre 1759. — Mittelbergheim 1409.

SÉRIE E. — SEIGNEURIE DE RIBAUPIERRE.

281

R

*vers sous
Rueckauer*

Auguste de Deux-Ponts, au profit du prince Charles-Théodore, électeur palatin, du château d'Oggersheim, avec tous les bâtiments, jardins, orangeries, terres, prés et autres dépendances, le tout situé sur le ban d'Oggersheim, moyennant la somme de 140,000 florins d'Empire. — OSTHEIM.¹⁶⁹

Baux. — Bail des biens seigneuriaux situés dans le ban d'Ostheim. — RIQUEWIHR.² Rentes actives. — Carnets des rentes en vin, argent et poules dues à la seigneurie de Ribaupierre à Riquewihr. — RITTENBURG.³ Dîmes. — Contestation entre la seigneurie et le couvent de Marmontier au sujet de la dîme en vin et en grains sur Rittenburg. — ROGGENHAUSEN.⁴ Baux emphytéotiques. — Concession, titre emphytéotique, faite par la seigneurie à Daniel Kessel et consorts d'Ostheim, des trois champs seigneuriaux dits Spital-acker, situés au ban de Roggenhausen, moyennant un droit d'entrée de 1250 livres et un canon annuel de 45 livres.

— Bail de deux arpents de terre situés au lieu dit Rüterfadt, ban de Roggenhausen, passé au profit de Charles Birkel. — Rentes actives. — Admodiation, pour 9 ans, fait au profit de Jean Kammerer, de la rente dite Förster-garben, le dans le ban de Roggenhausen, moyennant un canon annuel de 20 livres. — ROMBACH.⁵ Baux emphytéotiques. — Bail emphytéotique de 25 jours de terre situés au lieu dit *au dessus de Rombach*, sur la limite du grand Veltin, ban de Rombach, passé au profit de Gérard Haxaire. — RUELISHEIM.⁶ Affaires religieuses. — Droit de patronage. — Lettres érites au seigneur de Ribaupierre, en qualité de collateur de l'église de Ruelisheim, par la ville d'Ensisheim, pour lui commander des candidats à la cure de Ruelisheim. — Plaintes adressées au seigneur collateur contre des curés du même lieu. — Lettre par laquelle les officiers de la seigneurie annoncent à la ville d'Ensisheim que la seigneurie, n'ayant pas exercé le droit de patronage depuis 1596, se prétend plus s'en charger à l'avenir et abandonne ce droit à l'Évêque de Bâle. — RUMERSHEIM.⁷ Dîmes. — contentieux. — Correspondance relative à une contestation entre le noble de Walbach, qui tenait en fief de la seigneurie de Ribaupierre la dîme à Rumersheim, d'une part, et Erasme Sigelmann, qui prétendait tenir, en fief, de l'Évêché de Bâle la moitié de cette même dîme, d'autre part. — SAINT-HIPPOLYTE. — Juridiction criminelle. — Convention entre le seigneur de Ribaupierre, le prévôt du couvent de Lièpvre et le magistrat de Saint-Hippolyte, réglant leurs droits respectifs sur la juridiction criminelle à Saint-Hippolyte.⁸ — SAULCY (Duché de Lorraine ; Vosges).⁹ Pâturages. — Béliers. — Rapport sur une saisie de bestiaux qui avaient été rencontrés dans les paturages du fonds de la Basse de la Solvay. — Pêche. — Admodiation. — Bail de trois ans, passé au profit de Dieudonné Alizel, par le seigneur de Ribaupierre, de la pêche dans les rivières du ban de Saulcy, moyennant un canon annuel de 188 francs. — SAUSHEIM.¹⁰ Dîmes.

— Vente passée par Christophe de Winckelshusen, au profit du seigneur de Ribaupierre, de la dîme de Sausheim et d'une rente de sept rezeaux deux boisseaux de grains sur le même lieu, moyennant la somme de 50 livres, valeur de Bâle; — inféodation, par le seigneur de Ribaupierre, desdites dîme et rente: — aux nobles de Plixbourg; — au baron de Stein; — au chancelier Papelier. — SCHAFFGIESSEN (château de) et AMALTERN, WEIL et WELLINGEN (villages de) réunis (Brisgaw). — Acte par lequel Werner de Wisswiller, chevalier, avec le consentement du duc Léopold d'Autriche, admet Schmasmann, seigneur de Ribaupierre, et ses héritiers, à joiir, en commun avec lui, du château de Schaffgiesen et des villages de Weil et Wellington, qu'il tenait du fief de la maison d'Autriche, ainsi que de la moitié du village d'Amaltern; qui lui appartenait en toute propriété, sous la réserve, toutefois: que si ledit Werner de Wisswiller délaissait des héritiers procréés de son corps, cette jouissance en commun cessera du moment que le seigneur de Ribaupierre aura obtenu le remboursement de la somme de 150 florins qu'il avait déboursé pour des constructions et réparations au château sus-énoncé; mais que, dans le cas où il ne laisserait aucun héritier procréé de son corps, le seigneur de Ribaupierre et ses héritiers auront la jouissance entière du château de Schaffgiesen, des villages de Weil et Wellington et de la moitié du village d'Amaltern. — Réclamations adressées par les seigneurs de Ribaupierre aux archidièques d'Autriche et à la régence d'Ensisheim, aux fins d'obtenir la restitution du château de Schaffgiesen et des villages de Weil et Wellington, que la ville d'Endingen (Brisgaw) tenait en engagement de la maison d'Autriche; desquelles réclamations il résulte: qu'après la mort de Werner de Wisswiller, arrivée en l'année 1412, le château de Schaffgiesen fut assiégé et pris par les troupes des villes de Brisgaw, et engagé, quelque temps après, avec les deux villages en dépendant, par l'archiduc Frédéric d'Autriche, à la ville d'Endingen, moyennant 1500 florins; — consultations d'avocats produites à l'appui desdites réclamations. —

E. 2371. (Liaise.) — 5 pièces, parchemin; 143 pièces, papier; allemand et français; 6 sceaux.

1440-1763. — Lieux forains. — SCHOENAU. — Affaires religieuses. — Droit de patronage. — Requête adressée à l'Évêque de Strasbourg, par la communauté de Schonau, aux fins d'être séparée de la paroisse de Sassenheim, ladite requête étant signifiée au seigneur de Ribaupierre qui possérait le droit de patronage à Schonau. — SCHWARTZENBOURG. — Bâtiments seigneuriaux. — Correspondance entre les frères Samson et Walther Schor de Schwartzenbourg, d'une part, et Eberhard, seigneur de Ribaupierre, d'autre

¹⁾ 67 Reutembourg pr. Thannenkirch (1480).

²⁾ en fait 88 - Le Grand Veltin - plus en place fin 2006.

³⁾ simple renvoi

⁴⁾ en fait Roggenhausen, vill. disp. pr. Ribeauville, 1746-72

manuscrit

part, relative à la proposition faite à ce dernier par lesdits sieurs Schor, d'acheter le château de Schwartzenbourg, situé dans la vallée de Munster, appartenant à la veuve et aux enfants de leur frère Pierre Schor; — description dudit château, — estimation des biens, droits et revenus en dépendant. — SCHWEIGHAUSEN. — Contentieux. — Arrêt rendu, par défaut, par le Conseil-Souverain d'Alsace, entre le prince de Birkenfeld et la ville de Haguenau, qui adjuge audit prince la propriété des chemins, forêts et autres terres situés dans le ban de Schweighausen. — SCHWETZINGEN. — Aliénations. — Vente passée par le prince Frédéric de Deux-Ponts, seigneur de Ribaupierre, au profit du prince Charles Théodore, électeur palatin, des écuries et des pavillons en dépendant, situés à Schwetzingen, moyennant la somme de 30,000 florins. — SIGOLSHEIM. — Echanges et baux emphytéotiques. — Exchange, entre les sieurs Umhofer et Lamesse, tous deux de Sigolsheim, d'un vierzel de vigne située dans la section dite Mühlsteeg, ban de Sigolsheim, concedé, à titre emphytéotique, par la seigneurie de Ribaupierre, audit sieur Umhofer, moyennant une rente annuelle de une mesure et 3 pots de vin, contre un autre vierzel de vigne en la section dite Erehelhaag, même ban, appartenant au sieur Lamesse, et portant une rente de 10 pots de vin envers l'abbaye de Munster. — Descriptions de biens et rentes. — Etats des biens et rentes situés à Sigolsheim, provenant d'un fief actif de la seigneurie de Ribaupierre, possédé par les nobles de Hagenbach, et qui est retourné au domaine de la seigneurie, après l'extinction de ladite famille. — Description des rentes que la seigneurie de Ribaupierre perçoit dans le village de Sigolsheim. — Taille. — Contentieux. — Contestation entre le prince Frédéric de Deux-Ponts, seigneur de Ribaupierre, demandeur, d'une part, les habitants de Sigolsheim qui sont qualifiés de gens de Ribaupierre et qui ont quitté les terres de la seigneurie pour s'établir à Sigolsheim, où qui sont nés de mères sujettes de la seigneurie de Ribaupierre, défendeurs, d'autre part, laquelle contestation s'était élevée à l'occasion d'une demande en livraison de la taille formée par le demandeur contre les défendeurs, en leur dite qualité, en vertu d'une investiture. — SOULTZBACH. — Dimes. — Contentieux. — Procédure entre la commune, d'une part, et le comte de Ribaupierre et le chapitre de Strasbourg, d'autre part, au sujet de réparations à faire exécuter au presbytère et au chœur de l'église dudit Soultzbach, et qui devraient être à la charge du chapitre de Strasbourg et du seigneur de Ribaupierre, à raison de leur qualité de décimateurs du ban de Soultzbach; — renonciation du seigneur de Ribaupierre au droit de dîme, par le motif que son revenu dans la commune n'égalait pas ses dépenses; — déclaration dudit seigneur portant: qu'il consent à faire les débours proportionnels à la part du revenu qui lui compete dans la dîme; — condam-

nation du curé aux frais du procès et renvoi des parties des fins de la plainte. — SPONHEIM (comté de Prusse rhénane). — Extraits des comptes du greffier provincial de Sponheim. — STEINBACH. — Baux. — Baux de 6 années, passés par Christian II, prince palatin de Deux-Ponts, au profit des deux juifs Elias et Macholi, de la cour seigneuriale dite Steinbacher-hoff, situés au ban dudit lieu, avec tous les biens en dépendant, moyennant un canon annuel de 150 florins. — TUMENAU. — Vente. — Vente passée par Michel Egenolphe, seigneur de Ribaupierre, au profit de Michel Theurer, de la moitié du ban de Tumena, avec les forêts, pâtures et autres dépendances, moyennant la somme de 1400 florins. — Rachats. — Acte par lequel Eberhard, seigneur de Ribaupierre, rachète la moitié du ban de Tumena, moyennant le remboursement de 1400 florins; — certificat délivré par Michel Theurer, de Strasbourg, constant qu'Eberhard, seigneur de Ribaupierre, a racheté, moyennant 716 livres 8 schillings, la moitié du ban de Tumena, avec le pâturage et autres dépendances. — TURCKHEIM. — Baux de biens situés au ban de Türkheim et dépendant du domaine de Plixbourg, tenu, en fief masculin, par le chancelier Khenei, et qui est retourné, en 1595, à la maison de Ribaupierre. — Reutes actives. — Renouvellement des rentes dites de Plixbourg, appartenant au seigneur de Ribaupierre dans le ban de Turckheim. — Lettre du seigneur de Ribaupierre au prélat de Munster, pour demander à celui-ci la continuation du droit de chasse dans les forêts de l'abbaye situées au ban de Turckheim; — réponse de l'abbaye, qui prétend: que cette affaire ne peut pas se traiter par correspondance; que lui-même ne pouvant se rendre à Ribaupierre, pour cause de maladie, y enverra ses délégués chargés d'exposer les conditions de l'abbaye et de poser celles du seigneur de Ribaupierre qu'en attendant, il consent à ce que le seigneur de Ribaupierre se livre au plaisir de la chasse sur ses terres. — Plaintes de l'abbaye de Munster contre les chasseurs seigneuriaux qui, soutenus par deux cents paysans de Griesbach et de Günspach, ont tellement traqué le gibier dans les forêts abbatiales de Turckheim que la plus grande quantité a dû se réfugier dans le bois du Hohenack; — lettre du bailli Philippe Erasme de Veeningen, qui, consulté par le seigneur sur les soi-disants délits commis sur les terres de l'abbaye, répond: que le droit de chasse dans les forêts en question a toujours appartenu au seigneur de Ribaupierre; que, cependant, il est possible que les paysans employés au traquage se soient écarter, par ignorance de la ligne du droit seigneurial dans ces cantons.

E. 2372. (Liasses.) — 8 pièces, parchemin, 126 pièces, papier; allemand; 5 sceaux.

1315-1785. — Lieux forains. — VESSENHEIM. — Droit

voi aussi Inventaire

Se retrait (abzug). — Contentieux. — Plaintes portées au seigneur de Ribaupierre par la veuve et les héritiers de Jacques Schmutz contre Ulmann Truchsess de Rheinfelden, au sujet du droit de retrait que celui-ci leur avait fait payer, pour une cour située à Vessenheim. — Juridiction civile. — Mise au ban de l'Empire. — Ordre adressé aux prévôts, gens de justice et habitants de Vessenheim, par lequel la cour impériale de Rothweil les informe : que, sur la demande de Louis Pfedersheimer et consorts, de Strasbourg, elle a mis au ban de l'Empire, pour désobéissance aux ordres de l'Empereur, les sieurs Nicolas et Martin Hauswarter, Martin Ruolmann, Jean Heim, Jacques Bartlin, Martzolff Andres, George Speich, George Jermann et Tebus Jacob, tous de Vessenheim et sujets de la seigneurie de Ribaupierre, ledit ordre portant défense de souffrir les bannis dans leur village, de leur accorder asile, de leur donner à boire ou à manger ; — autre ordre adressé par ladite cour à Eberhard, seigneur de Ribaupierre, portant qu'elle le nomme protecteur et gardien des biens meubles et immeubles confisqués sur lesdits habitants de Vessenheim, à cause de leur mise au ban de l'Empire. — VOGELGRUEN. — Acquisitions. — Procuration donnée par le seigneur de Ribaupierre au sieur Lasserer, receveur seigneurial à Heiteren, pour l'acquisition de 24 journées de prés situés au ban de Vogelgrün, et pour la conclusion d'un emprunt de 2248 livres destiné à payer le prix d'acquisition desdits prés. — WANGENBERG. (1) Bâtiments seigneuriaux. — Lettre par laquelle Hartung de Wangen invite Maximin, seigneur de Ribaupierre, à faire garder par ses gens la moitié du château de Wangenberg qui lui appartient et lui réclame une somme de 80 livres pour avoir surveillé cette partie dudit château. — WECKOLSHEIM. — Acquisitions. — Vente, par l'abbaye de Marbach, de la ferme de Weckolsheim, à la seigneurie de Ribaupierre. — WEINBERG. — Baux. — Bail de dix ans, passé par Christian II, prince de Birkenfeld, au profit du juif Elias, domicilié à Buschwiller, des biens seigneuriaux situés à Weinberg et consistant en habitations, champs et prés, moyennant un canon annuel de 225 florins. — WINGEN. — Baux. — Bail de 10 années, passé par Christian II, prince palatin, au profit des deux juifs Elias et Macholi, d'une cour située à Wingen, avec les champs, prés et jardins dépendant, ainsi que le droit de pêche et de glandée, moyennant un canon annuel de 160 florins. — Autre bail de 18 ans passé par Christian II, prince palatin, au profit des deux juifs Elias et Macholi, d'un emplacement situé au ban de Wingen, pour y établir une vererie, moyennant un canon annuel de 150 florins et 2000 pièces de verre pour vitres, avec stipulation que le seigneur fournira le bois nécessaire à la construction et qu'à l'expiration du bail, l'établissement

lui appartiendra. — WINTZENHEIM. — Descriptions de biens et baux. — Bail, pour 20 ans, passé au profit de Voltz, de Türkheim, moyennant un canon annuel de 4 florins, de 7 journaux de prés situés au ban de Wintzenheim, faisant partie du fief que les nobles Kenel avaient tenu de la seigneurie de Ribaupierre. — Baux et description des biens situés au ban de Wintzenheim et dépendant du fief masculin de Plixbourg qui, tenu jusqu'en 1595 par le chancelier Kenel, est retourné, à cette époque, aux comtes de Ribaupierre. — Baux emphytéotiques de différents biens situés dans le ban de Wintzenheim, passés au profit de divers particuliers, par la seigneurie de Ribaupierre.

SEIGNEURIE DE RIBAUPIERRE.

Supplément.

E. 2373. (Liasse.) — 139 pièces, papier ; allemand.

1590-1591. — Actes généraux. — Immédiateté. — Lettres adressées par l'empereur Charles V à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, par lesquelles il l'informe qu'il n'a pu tenir sa cour à Nuremberg, suivant la disposition de la bulle d'or, et l'invite à se rendre à la diète de l'Empire qu'il a convoquée à Worms, pour le 6 janvier de l'année 1521, à l'effet d'être présent à son couronnement comme empereur et de s'occuper ensuite des autres affaires intéressant l'Empire qui seront soumises à la diète. — Lettre par laquelle l'empereur Charles V informe Guillaume, seigneur de Ribaupierre, qu'il est parti d'Espagne, qu'il est arrivé à Gênes et qu'il a résolu de se rendre à Rome, et l'invite à concourir à son entreprise en accomplissant ses devoirs de membre du Saint-Empire. — Ordonnance par laquelle l'archiduc d'Autriche et empereur Ferdinand II enjoint à ses conseillers de la régence d'Ensisheim de ne plus recevoir du seigneur de Ribaupierre aucune lettre où il le traite de voisin, par la raison que ce procédé ne convient pas à un sujet médiat et que le seigneur de Ribaupierre semble vouloir se soustraire à la souveraineté de l'empire.

E. 2374. (Liasse.) — 156 pièces, papier ; allemand.

1595-1654. — Actes généraux. — Immédiateté. — Contributions de l'empire. — Spécifications, extraites des matricules et recès de l'empire arrêtés aux diètes de Worms et d'Augsbourg, contenant les sommes dues à l'empire par la seigneurie de Ribaupierre, comme faisant partie des Etats du cercle du Rhin, et s'élevant, pour les années 1575 — 1598, au total de 3008 florins. — Lettre par laquelle

1) manque renvoyé à [E 890 ?]

manuscrit

L'Électeur et évêque de Worms adresse au seigneur de Ribaupierre la copie d'un édit impérial concernant les charges qui pèsent sur les Etats de l'Empire. — Lettres adressées par les cinq villes impériales d'Obernai, Kaysersberg, Munster, Rosheim et Turckheim, au seigneur de Ribaupierre, pour l'informer qu'elles se trouvent dans l'impossibilité de payer les subsides votés à l'Empire par les Etats.

E. 2375. (Liasses.) — 102 pièces, papier ; allemand.

1629-1632. — Actes généraux. — Immédiateté. — Enrôlements de troupes. — Mandement de l'Empereur Ferdinand II interdisant tout enrôlement de troupes opéré sans l'autorisation impériale dans les Etats de l'empire, soit pour le compte des Electeurs et princes des Etats de l'Empire, soit pour le compte des puissances étrangères, et notamment la levée de six mille hommes d'infanterie et de deux mille hommes de cavalerie que le jeune Gratz est en train d'effectuer pour le compte de puissances étrangères, en vertu de commissions nouvellement obtenues ; — lettres par lesquelles l'empereur Ferdinand adresse les dits mandements à George-Frédéric, archevêque de Mayence, archichancelier du Saint-Empire, évêque et Electeur de Worms, et l'invite à donner ses ordres, en sa qualité de prince convocateur, tant dans les cercles des quatre Electeurs du Rhin que dans le cercle du Haut-Rhin, pour que lesdits mandements soient publiés et affichés, suivant l'ancien usage ; — lettre par laquelle l'évêque et Electeur de Worms adresse au seigneur de Ribaupierre deux copies desdits mandements.

E. 2376. (Liasses.) — 166 pièces, papier ; allemand et français.

1699-1748. — Actes généraux. — Immédiateté. — Exemption des impositions royales. — Mémoire présenté par les conseillers de la seigneurie de Ribaupierre au conseil du roi et portant : que les exemptés sont les familles nobles et les gentilshommes demeurant dans la ville de Ribaupierre, les conseillers du prince de Birkenfeld, son médecin, son bailli, le prédicteur du château, son receveur général et quelques receveurs particuliers, un justicier des comptes et un registrateur de la chancellerie, le procureur fiscal, le greffier et le prévôt, tous établis dans ladite ville ; que les officiers du prince de Birkenfeld jouissent de la franchise entière de toutes les charges publiques tant réelles que personnelles, à l'exception de la capitulation ; que la ville de Ribaupierre a avoué cette franchise dans une déclaration du 29 novembre 1688 ; que la franchise consiste dans l'exemption des tailles, subventions, logements des gens de guerre et toutes autres charges publiques ; que toute la ville de Ribaupierre est exempte des logements des gens

de guerre ; que le prince de Birkenfeld a consenti ce que ses bas officiers ne fussent pas exemptés des charges publiques ; que lorsque le prince palatin de Deux-Ponts sollicite, en 1726, l'exemption des charges publiques pour ses officiers, le contrôleur général des finances objecta que l'ancienne maison de Ribaupierre n'était pas comprise dans l'énomination des Etats immédiats de l'Alsace faite par le traité de Westphalie ; que le paragraphe 87 du traité de Munster n'a point par but un décret exclusif des Etats immédiats, mais que cet article stipule la prérogative d'exemption d'une manière générale en faveur de « tous les autres ordres de la Haute et de la Basse-Alsace sujets immédiatement à l'Empire », et qu'il est certain que les comtes de Ribaupierre étaient immédiats, puisqu'ils ne se sont alliés qu'avec des filles de Maisons Souveraines et qu'ils n'ont donné leurs filles en mariage qu'à des Princes ou Comtes d'Empire, distinctions dont ils n'auraient jamais été honorés s'ils avaient été confondus avec la noblesse sujette à même avec la noblesse immédiate ; que le 9 juillet 1718 les élus de la bourgeoisie de Ribaupierre ont présenté à M. Feydeau, Intendant d'Alsace, une requête tendant à ce que les officiers et domestiques au service du prince de Birkenfeld supportassent les corvées et toutes les charges comme les autres bourgeois, et qu'à cette occasion, l'Intendant a rendu, à la même date, une ordonnance de requête en vertu de laquelle ledit officiers et domestiques du prince de Birkenfeld, « étant bourgeois de Ribaupierre et jouissant, en cette qualité, des aissances de la commune », devaient être absolument sujets à toutes les charges de la ville « ainsi qu'à toutes les corvées et impositions royales » ; — lettre écrite par M. de Machault, contrôleur-général des finances, à l'Intendant d'Alsace, par laquelle il l'invite faire savoir au prince Palatin de Deux-Ponts qu'il n'est pas possible de rien lui accorder au delà de ce qui est porté dans les lettres patentes de 1712 et que la question qui élève a été décidée par lesdites lettres patentes, puisque est dit dans leur exposé que « les concessions qu'elles contiennent n'ont été faites qu'après que sa Majesté a été particulièrement informée de la nature et qualité des droits réclamés par M. le prince de Birkenfeld, comte de Ribaupierre, et avoir reconnu et distingué ceux appartenant à sa Majesté au moyen de la souveraineté qui lui avait été cédée ».

E. 2377. (Liasses.) — 8 pièces, parchemin, 67 pièces papier ; allemand et français.

1400-1493. — Actes généraux. — Alliances. — Lettre écrite par le comte Jean de Habsbourg au seigneur de Ribaupierre, par laquelle il l'engage à ne prendre ni le parti du duc de Lorraine ni celui des villes de Colmar et de Schlestadt. — Revers par lequel Bernard, margrave de

vu aussi Inventaire

Baden reconnaît qu'il a conclu avec Ulric, seigneur de Ribaupierre, un traité d'alliance appelé *burgfriede (pax cassensis)*, et qu'il s'est engagé à défendre par ses troupes et à force des armes les villes et les châteaux dudit seigneur, tant que ce dernier demeurerait son allié. — Autres revers par lequel Gaspard, Guillaume et Maximin de Ribaupierre déclarent qu'ils se sont placés, pour dix ans, sous la protection de Jacques, margrave de Baden, et que ledit margrave est engagé, de son côté, à protéger leurs possessions, leurs biens, leurs bourgeois et à défendre par la force des armes leurs villes et leurs châteaux, pendant le même laps de temps. — Autre revers par lequel le comte de Wurtemberg et de Montbéliard, Eberhard, reconnaît que Guillaume, seigneur de Ribaupierre, s'est engagé à le soutenir, dans la guerre, avec ses troupes, pendant six ans, moyennant une indemnité de 100 florins par an.

E. 2378. (Liasses.) — 111 pièces, parchemin ; allemand ; 63 sceaux.

1416-1456. — Actes généraux. — Fiefs. — Terres. — Avez et hommages faits à Maximin, seigneur de Haut-Ribaupierre : — par Rimbald Jungzorn, pour un fief composé de 16 acres de jardin situés hors de la ville de Strasbourg, au canton Rotenkirch ; — par Hans Zorn, dit Lappe, pour un fief composé de 27 acres de champs situés au même lieu ; — par Hans Clobelouch, écuyer, et son frère George, pour un fief composé de plusieurs prés situés dans les baux de Mutzig, Molsheim et Hermolsheim ; — par Hugues Zorn de Bulach, chevalier, et Hans Zorn de Bulach, pour un fief indivis composé de 25 acres de champs situés hors de la ville de Strasbourg, au canton Rotenkirch : — par Rodolphe Zorn de Bulach, chevalier, pour un fief composé de 53 acres de vigne situés au même lieu ; — par George et Nicolas de Bulach, frères, pour un fief composé de 27 acres de champs situés au même lieu. — Avez faits à Gaspard, seigneur de Ribaupierre et de Hohenack : — par George et Nicolas Zorn de Bulach, pour un fief composé de 28 acres de champs situés hors de la ville de Strasbourg, au canton Rotenkirch : — par George Zorn de Bulach, dit Schultheiss, pour un fief composé de 16 acres de champ situés dans le ban de la ville de Strasbourg ; — par Berthold Zorn de Bulach, pour un fief composé de 15 acres de vignes situés dans le ban de Riquewihr ; — par Nicolas Zorn de Bulach, pour un fief composé de 23 acres de champ situés dans le ban de Schlestadt.

E. 2379. (Liasses.) — 12 pièces, parchemin ; 121 pièces, papier ; allemand ; 14 sceaux.

1457-1502. — Actes généraux. — Fiefs. — Terres. — Avez faits à Guillaume, seigneur de Ribaupierre : — par George Zorn de Bulach, pour plusieurs fiefs composés de

15 acres de vigne situés dans le ban de Riquewihr, 28 acres de champs situés hors de la ville de Strasbourg, au canton Rotenkirch, 19 acres de prés situés dans les baux de Gottesheim et de Geisswiller ; — par Nicolas Jungzorn, pour un fief composé de 16 acres de champ situés dans le ban de Strasbourg ; — par Nicolas Zorn de Bulach, pour un fief composé de 18 acres de champs situés dans le ban de Riquewihr ; — par Gaspard Zorn de Bulach, pour un fief composé de 16 acres de champs situés dans le ban de Strasbourg ; — par Hans Zorn de Bulach, pour un fief composé de 28 acres de champs situés dans le ban de Strasbourg ; — par Nicolas Zorn de Bulach, pour deux fiefs composés de 28 acres de champs situés hors de la ville de Strasbourg et 15 acres de prés situés dans le ban de Riquewihr.

E. 2380. (Liasses.) — 10 pièces, parchemin ; 107 pièces, papier ; allemand ; 9 sceaux.

1507-1526. — Actes généraux. — Fiefs. — Terres. — Avez faits à Maximin, seigneur de Ribaupierre : — par Nicolas Zorn de Bulach, pour un fief composé de 28 acres de champs situés hors de la ville de Strasbourg, au canton Rotenkirch ; — par Gaspard Zorn de Bulach, pour un fief composé de 14 acres de prés situés au ban d'Hüttenheim.

E. 2381. (Liasses.) — 8 pièces, parchemin ; 124 pièces, papier ; allemand ; 15 sceaux.

1537-1665. — Actes généraux. — Fiefs. — Terres. — Avez faits : — à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, par George Zorn de Bulach, pour 28 acres de champ situés hors de la ville de Strasbourg, au canton Rotenkirch ; — à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, par Joachim Zorn de Bulach, pour un fief composé de 26 acres de champs situés au même lieu ; — au même seigneur, par Nicolas Scherzheim, bourgeois de Strasbourg, au nom et comme procureur de Sébastien Zorn de Bulach, pour un fief composé de 28 acres de champs situés au même lieu ; — à Eberhart, seigneur de Ribaupierre, par Nicolas-Conrad Zorn de Bulach, pour le même fief.

E. 2382. (Liasses.) — 8 pièces, parchemin ; 152 pièces, papier ; allemand ; 6 sceaux.

1651-1656. — Actes généraux. — Fiefs. — Terres. — Inféodations : — par Gaspard, seigneur de Ribaupierre et de Hohenack, à Rimbald Jungzorn, de 16 acres de champs situés au ban de Strasbourg ; — par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, à George Zorn de Bulach, de 15 acres de prés situés au ban de Riquewihr ; — par Maximin, seigneur de Ribaupierre et de Geroldseck, à Ludwig Jungzorn, de 16 acres de champs situés au ban de Strasbourg.

manuscrit

E. 2382. (Liasso.) — 3 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier ; allemand ; 8 sceaux.

1328-1426. — Actes généraux. — Fiefs. — Terres. — Ventes : — par Reinhard de Franckenburg, à Jean de Kagenec, d'une cour inféodée, située à Wickersburg, dans le ban de Kastenholz, moyennant la somme de 55 pfennig de Strasbourg ; — par Jean Zorn, dit Lappe, écuyer, à Henri de Lutzelstein, dit Grefe, d'une cour inféodée, située au même lieu, dans le canton Kirchgasse, moyennant la somme de 50 florins du Rhin ; — par Hugues de Rinaw, à Catherine de Tubelshain, d'une forêt de bouleaux inféodée, située au même lieu, dans le ban de Kastenholz, moyennant la somme de 32 pfennig de Strasbourg.

E. 2384. (Liasso.) — 3 pièces, parchemin ; 96 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1327-1338. — Actes généraux. — Fiefs. — Terres. — Legs par Rimbold de Stübenweig, chevalier, aux fils de feu sa fille Anne, Rimbold et Nicolas, des vignes, prés et champs situés dans le ban de Strasbourg, au canton Rotenkirch, qu'il tient en fief de Jean, seigneur de Ribaupierre ; — confirmation dudit legs par ledit seigneur.

E. 2385. (Liasso.) — 3 pièces, parchemin ; 96 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1341-1400. — Actes généraux. — Fiefs. — Terres. — Donations : — par Anne de Schafftzelzheim, à Egugenolphe de Stüzenheim et à Adelaine, son épouse, de toutes les terres inféodées qu'elle possède dans la villa et dans le ban de Schafftzelzheim ; — par Berthold Schopffelin et Catherine de Bergheim, son épouse, à leur fille Marguerite, épouse de Jean de Kagenec, chevalier, de Strasbourg, des terres inféodées qu'ils possèdent à Wickersburg, au ban de Kastenholz, au canton Kirchgasse, et qui comprennent : une cour chargée d'une rente de 3 livres au profit de l'abbaye de Saint-Nicolas extra muros de Strasbourg ; 23 acres de pré chargés d'une rente de 5 sous d'argent et de 2 chapous au profit d'Hanemann d'Uittenheim ; écuyer, une autre cour chargée d'une rente de 3 sous d'argent au profit de ~~Dom~~ que Sterenberg, chanoine régulier du monastère de Saint-Arbogast de Strasbourg ; et 18 acres de vignes et un jardin chargés d'une rente de 3 sous d'argent au profit de Jean de Ramstein, écuyer.

E. 2386. (Liasso.) — 4 pièces, parchemin ; 125 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1426-1450. — Actes généraux. — Fiefs. — Usines. — Avez faits : — par Nicolas Zorn de Bulach à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, pour un moulin inféodé, situé dans avec le contenu de la lame de rapport de la lame.

le ban de Wickersburg ; — par Hans Zorn de Bulach, à Schultheiss, à Maximin, seigneur de Ribaupierre, pour le même moulin ; — par Wolf Zorn de Bulach, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, pour le même moulin.

E. 2387. (Liasso.) — 36 pièces, parchemin ; 126 pièces, papier ; allemand ; 41 sceaux.

Le contenu de la lame ne correspond pas !

1427-1468. — Actes généraux. — Fiefs. — Rentes. —

Avez faits à Maximin, seigneur de Ribaupierre : — par Hans Globelouch, pour un fief consistant en une rente de 5 pfennig assise sur 16 acres de jardin situés dans les bans de Mutzig, Molsheim et Hermosheim ; — par Hans Zorn de Bulach, dit Lappe, écuyer, pour un fief consistant en une rente d'un foudre de vin blanc, à prendre sur les rentes en vin dues audit seigneur de Ribaupierre dans le ban de Wickersburg ; — par George Zorn de Bulach et Nicolas de Bulach, frères, pour un fief consistant en une rente annuelle de 5 foudres de vin et de 15 florins du Rhin, à prendre sur la dîme en vin parer par ledit seigneur dans le ban de Riequwhier. — Avez faits à Gaspard, seigneur de Ribaupierre, par George Zorn de Bulach, pour un fief consistant en une rente annuelle d'un foudre de vin blanc, à prendre sur la dîme en vin dues audit seigneur dans le ban de Molsheim.

— Avez faits à Guillaume, seigneur de Ribaupierre : — par Nicolas Zorn de Bulach, pour un fief consistant en une rente annuelle d'un foudre de vin blanc, à prendre sur la dîme en vin dues audit seigneur dans le ban de Kastenholz ; — par Gaspard Zorn de Bulach, pour un fief consistant en une rente annuelle d'un foudre de vin blanc, à prendre sur la dîme en vin dues audit seigneur dans le ban de Gottesheim ; — par Nicolas Zorn de Bulach, pour un fief consistant en une rente annuelle de 15 florins du Rhin, assise sur 18 journées de prés situés dans le ban de Strasbourg, au canton Rotenkirch. — Avez faits à Maximin, seigneur de Ribaupierre : — par Nicolas Zorn de Bulach, pour un fief consistant en une rente annuelle de 15 florins du Rhin, à prendre sur la dîme due audit seigneur dans le ban de Geisswiller ; — par Ludwig Zorn de Bulach, pour un fief consistant en une rente annuelle d'un foudre de vin blanc, à prendre sur la dîme en vin dues audit seigneur dans le ban d'Uittenheim. — Avez fait à Egugenolphe, seigneur de Ribaupierre, par Joachim Zorn de Bulach, pour un fief consistant en une rente annuelle d'un foudre de vin blanc, à prendre sur la dîme en vin dues audit seigneur dans le ban de Schafftzelzheim.

E. 2388. (Liasso.) — 8 pièces, parchemin ; 94 pièces, papier ; allemand ; 9 sceaux.

1437-1468. — Actes généraux. — Fiefs. — Villages de Geisswiller et de Gottesheim. — Avez faits, pour les

vo aussi Inventaire manuscrit
E 1673-2385

villages inféodés de Geisswiller et de Gottesheim: — par George Zorn de Bulach, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre et de Hohenack; — par Nicolas Zorn de Bulach, au même seigneur; — par le même, à Maximin, seigneur de Ribaupierre; — par Joachim Zorn de Bulach, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre; — par Sébastien Zorn de Bulach, à George, comte d'Erpach, seigneur de Bruberg, comme tuteur d'Eberhard, seigneur de Ribaupierre; — par Jean Henri Wieland, *docteur dans l'un et l'autre droit*, Comte Palatin, syndic de la chevalerie-franche de la Basse-Alsace, au nom et comme procureur de Ferdinand Zorn de Bulach, à Jean-Jacques, comte de Ribaupierre.

2389. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 113 pièces, papier; allemand; 4 sceaux.

1451-1526. — Actes généraux. — Fiefs. — Village d'Oberhausbergen. — Avez faits, pour le village inféodé d'Oberhausbergen: — par Berthold Zorn de Bulach, dit Schulteiss, à Gaspard, seigneur de Ribaupierre; — par Nicolas Zorn de Bulach, au nom et comme procureur de son cousin, Hans Zorn de Bulach, Guillaume, seigneur de Ribaupierre; — par Adam Zorn de Bulach, à Maximin, seigneur de Ribaupierre; — par Hans Zorn de Wickersburg, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre; — par Wolf Zorn de Bulach, au même seigneur.

2390. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 92 pièces, papier; allemand; 4 sceaux.

1528
1370-1440. — Actes généraux. — Fiefs. — Village, forteresse et château de Wickersburg. — Avez faits, pour le village, la forteresse et le château inféodés de Wickersburg: — par Nicolas Zorn de Bulach, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre; — par Hans Zorn de Bulach, dit Schulteiss, à Maximin, seigneur de Ribaupierre; — par Hans Zorn de Wickersburg, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre; — par Wolf Zorn de Bulach, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre.

2391. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 67 pièces, papier; allemand; 14 sceaux.

1354-1463
1370-1372. — Actes généraux. — Fiefs. — Village, forteresse et château de Wickersburg. — Vente des villages, forteresse et château inféodés de Wickersburg, par Louis, comte d'Oettingen, landgrave d'Alsace, et Jean, landgrave d'Alsace, à Berthold Schöppelin, moyennant la somme de 100 florins de Florence; ledit contrat passé¹⁾ par le juge de la cour de Jean de Leyburg, prévôt de l'église de Strasbourg; — déboulement des biens et rentes dépendant dudit vil-

lage; — quittance de la somme de 100 florins donnée par lesdits landgraves audit Berthold Schöppelin.

E. 2392. (Liasse.) — 144 pièces, papier; allemand.

1512-1579. — Actes généraux. — Fiefs des Nobles de Berckheim. — Revers par lequel Maximin, seigneur de Ribaupierre, reconnaît avoir donné à Jean-Jacques de Berckheim, chevalier, l'investiture d'un fief comprenant: 1^o le quart de la dîme de Sundhoffen, duquel quart un quart doit être remis, chaque année, au curé de Polgenheim, pour sa compétence; 2^o les prés, forêts, vignes et rentes du ban de Wettolsheim; 3^o 30 quartaux d'avoine à prendre sur la dîme d'Jehsheim; 4^o une maison sise au milieu de la ville de Ribaupillé, dans la rue *Augustinergasse*; un demi journal de pré situé dans le ban de Ribaupillé, au canton Donnerbäumel; un autre demi-journal de pré, situé dans ledit ban, au canton *im untern Christbrunn*; une demi-viertzel de pré situé dans ledit ban, au canton *im Bries*; un journal de pré situé dans ledit ban, au canton *Im Untern Bries*; 5^o 5 acres de vigne situés dans le ban d'Hunawirh, au canton *Hohlfast*; 2 acres de pré situés dans ledits ban et canton, et dont un acre est chargé d'une rente annuelle d'un muid de vin au profit du prévôt d'Hunawirh; 2 viertzel de vigne situés dans ledits ban et canton. — Reprise dudit fief, envers Guillaume, seigneur de Ribaupierre, par Wolf de Berckheim. — Avez, pour ledit fief, par Rodolphe de Berckheim, à Jean-Jacques, seigneur de Ribaupierre. — Avez et dénombrement, pour ledit fief, faits par Frédéric-Philippe de Berckheim à Christian III, comte Palatin du Rhin, duc de Bavière, comte de Veldenz, de Sponheim et de Ribaupierre, seigneur de Hohenack. — Vente, par Louis-Charles de Bergheim, à George Steinheil, registrateur de la chancellerie du comté de Ribaupierre, de la maison sise au milieu de la ville de Ribaupillé, dans la rue *Augustinergasse*, et des 2 journaux 2 acres de pré situés dans le ban de Ribaupillé, aux cantons *Donnerbäumel, im untern Christbrunn et im Bries*, qu'il tient en fief relevant de la seigneurie de Ribaupierre, moyennant la somme de 5003 livres.

E. 2393. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin; 126 pièces, papier; allemand; 22 sceaux.

1492-1716. — Actes généraux. — Fiefs de l'évêché de Bâle. — Inféodation, par Jean-François, évêque de Bâle, au comte Jean-Jacques de Ribaupierre: du château de Haut-Ribaupierre et de la ville de Ribaupillé; des vignes du ban de cette ville, qui ont appartenu jusqu'alors aux seigneurs de Ribaupierre; du pressoir et de la dîme de Hagenbach; du pressoir et de la dîme de Kientzheim; du pres-

¹⁾ videtur en 1370

²⁾ en 1354

soir, de la dîme et des gens de Sigolsheim ; de la dîme des terres de Kayersberg situées du côté d'Alsace ; du château et du village de Wihr dans le val Saint-Grégoire et des revenus de l'église de ce village ; du fief acheté par le comte Guillaume de Ribauville de Jacques de Rosberg, à savoir : le quart de toutes les dîmes de Guémar ; de 16 journaux de vigne et champ situés auprès de la chapelle d'Ellenwihr ; d'un demi-journal de vigne situé dans le ban de Ribauville, au canton *Heimatten* ; d'un autre demi-journal de vigne situé dans les mêmes ban et canton, à côté des vignes de l'hôpital de Ribauville. — Fiefs de l'abbaye de Murbach. — Déclaration de Walther de Gyrsberg, abbé de Murbach, portant : que le village d'Ingwiller, qui a fait retour à l'abbaye après la mort de Jacques de Liechtenberg, a été promis en fief par l'abbé Achatius de Gresheim aux comtes Guillaume et Maximin de Ribauville, mais que Simon Wecker, comte de Bitsch et de Deux-Ponts s'est opposé à cette inféodation et que lesdits seigneurs de Ribauville lui ont cédé ce village, moyennant la somme de 2000 florins, et se sont engagés à donner en oblation à l'abbaye de Murbach des biens en quantité équivalente à ladite somme, pour les tenir en fief de ladite abbaye. — Inféodation, par l'abbé Walther de Gyrsberg, aux comtes Guillaume et Maximin de Ribauville : du château de Gyrsberg ; du village de Walbach ; de leur part du village de Zimmerbach ; de la colonie de Wihr dans le val de Saint-Grégoire ; du village de Dürrenlogelheim ; du village de Heiteren sous-inféodé par lesdits comtes à Vincent de Wittenheim ; du village d'Öhnenheim engagé aux nobles de Walbach, pour une somme de 1200 florins, et possédé actuellement par Gaspard de Walbach ; du village de Weckolsheim situé dans la forêt de la Hart ; du ban de Hettenschlag aboutissant au ban de Logelheim ; du village de Logelheim ; de la colonie d'Eguisheim ; de tous les biens, rentes et cens en grains de Burchheim (Edenbourg) et d'Ingersheim ; de la moitié du château d'Eschery ; des villages de Saint-Blaise et Saint-Guillaume ; — renouvellements de cette investiture par les abbés et administrateurs George de Massevaux, Jean-Rodolphe Star de Sterenbourg, Jean-Ulric de Reitnau d'Altemps, Wolfgang-Thierry de Reitnau, Jean-George de Kalkhenried, Léopold, archidiacre d'Autriche, Colombe Taschudi, Benoît Renner d'Allmendingen, Colombe d'Andlau, et par François Egon de Fürstenberg, évêque de Strasbourg, comme administrateur de l'abbaye de Murbach. — Fief du duché de Wurtemberg. — Revers par lequel Georges, duc de Wurtemberg et comte de Montbéliard, reconnaît avoir donné à Jean-Jacques, seigneur de Ribauville, de Hohenack et de Geroldseck-en-Waschin, l'investiture d'un fief comprenant : 1^{re} l'église de Ribauville et les dîmes qui en dépendent ; 2^{me} le village de Pulversheim ; 3^{me} le domaine

et la juridiction que possède la maison de Wurtemberg dans le ban d'Ensisheim ; 4^{me} l'église et la dîme d'Jebseheim ; 5^{me} le fief de Philippe et Jean Schupp, appelé aussi Rummelchen et consistant en un demi-foudre de vin à prendre sur la dîme de Benwihr, et le quart de la dîme en avoine de Réguisheim ; 6^{me} les villages de Muntzenheim, Bischwihr, Appenwihr et Algolesheim. — Investiture du même fief accordée par Léopold-Eberhard, comte de Wurtemberg, à Christian III, Comte-Palatin du Rhin et seigneur de Ribauville. — Requête adressée par les conseillers de la Maison Palatine aux conseillers de la régence du duché de Wurtemberg, tendant à ce qu'à raison du décès du duc de Deux-Ponts, Christian IV, le duc Charles II et le prince Maximil-Joseph, son frère, soient admis à la reprise du fief relevant du duc de Wurtemberg ou à demander des lettres de souffrance ; décision du conseil de régence du duché de Wurtemberg, accordant au duc de Deux-Ponts, Charles II, des lettres d'indult ou de souffrance, en attendant que le duc régnant de Wurtemberg l'admette à la reprise formelle du fief. — Mémoire des conseillers de la régence du comte de Wurtemberg, portant : qu'après le décès de Jean-Jacques, dernier comte de Ribauville, le Prince-Palatin de Birkenfeld entra en possession des terres par lui délaissées, à chef de Catherine-Agathe, épouse dudit Prince-Palatin et héritière dudit comte de Ribauville ; qu'à cette occasion une contestation s'élève au sujet des fiefs de la maison de Ribauville relevant du prince de Montbéliard, que ce dernier prétend qu'il y avait lieu de les réunir au domaine direct comme étant purement masculins, mais que le prince de Birkenfeld en soutint la fémininité, qu'il en résulta un procès en cour et au Conseil-Souverain de Colmar ; que les deux princes transigèrent le 8 juin 1716, que le prince de Montbéliard investit la maison de Birkenfeld et lui continua le fief pour tous ses descendants mâles et femelles et que le prince de Birkenfeld, de son côté, abandonna la famille de Colligny la cour de Rheinfelden, avec tous les droits y attachés ; que le baron de Pulversheim, qui du nombre des fiefs relevant de la maison de Wurtemberg a été donné en arrière-fief aux comtes de Rosen par la maison de Ribauville.

E. 2394. (Liasse.) — 171 pièces, papier ; allemand.

1533-1759. — Actes généraux. — Déliminations de bans entre la seigneurie de Ribauville et la seigneurie Riquewihr. — Contestations entre le conseil de régence du duc de Wurtemberg et celui du comte de Ribauville, sujet d'empêtements commis par des sujets de la seigneurie de Ribauville sur les bans de Hunawihr et de Riquewihr dépendant du comté de Horbourg, dans le canton de Bielesteinthal ; — procès-verbal de la délimitation opérée

entre la seigneurie de Ribaupierre et la seigneurie de Riquewihr, dans lesdits ban et canton. — Contestations entre lesdits conseils de régence au sujet de l'enlèvement des pierres bornes qui marquaient la délimitation entre le ban d'Heitenschlag, dépendant de la seigneurie de Ribaupierre, et celui d'Appenwihr, dépendant de la seigneurie de Riquewihr ; — accord entre lesdits conseils, par lequel il a été convenu que ladite délimitation serait renouvelée et que le frais en seraient payés moitié par la seigneurie de Riquewihr, moitié par la seigneurie de Ribaupierre ; — procès-verbaux de la visite des lieux et de la délimitation. — Procès-verbal de la délimitation opérée entre lesdites deux seigneuries, dans le ban d'Altenheim.

E. 2395. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1612-1627. — Actes généraux. — Dénombrements des bailliages, villes, bourgs, villages et métairies dépendant de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 2396. (Liasse.) — 149 pièces, papier ; allemand.

1612-1631. — Actes généraux. — Inventaires des maisons appartenant à la seigneurie de Ribaupierre dans la ville de Strasbourg.

E. 2397. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 148 pièces, papier ; allemand ; 32 sceaux.

1631-1634. — Actes généraux. — Ventes de terres. — Ventes, par le couvent des Clarisses de Kungsfeideln, à Jean de Wettolsheim et à Agnès de Bölsenheim, son épouse : 1^e de la cour de Rheinfelden, située dans la forêt de la Hart ; 2^e de la métairie de Nambisheim ; moyennant la somme de 240 florins du Rhin.

E. 2398. (Liasse.) — 176 pièces, papier ; allemand.

1660-1610. — Actes généraux. — Ventes de maisons. — Vente, par Eberhard, seigneur de Ribaupierre, à Jean Nortmeyer, prévôt d'Escherry, de son hôtel de la prévôté de Strasbourg, moyennant la somme de 8051 florins du Rhin.

E. 2399. (Liasse.) — 163 pièces, papier ; allemand.

1753-1777. — Actes généraux. — Acquisitions de maisons. — Contrat de vente d'une maison située à Strasbourg, dans la rue Brûlée, à côté d'une maison canoniale du Grand-Capitre de l'église de Strasbourg, passé par Dame Marie-Jacqueline de Wurmser de Vendenheim, veuve d'Auguste-Sigismond, baron de Glaubitz, en son vivant lieutenant-colonel du régiment d'Alsace, et Chrétien-Sigismond de Glaubitz, son fils, brigadier des armées du roi, lieutenant-colonel du régiment de Nassau-Infanterie, au profit de François-Marie Gayot, commissaire provincial des guerres et subdélégué général de l'Intendance d'Alsace, moyennant la somme de 34,000 livres.

— Vente de ladite maison par ledit sieur Gayot aux Comtes-Palatins du Rhin Charles-Auguste et Maximilien, moyennant la somme de 465,000 livres ; — quittances : 1^e d'une somme de 11,000 livres payée par la seigneurie de Ribaupierre, à compte dudit prix d'acquisition ; 2^e d'une somme de 5000 livres payée par ladite seigneurie à la veuve Gayot, pour intérêts dus sur ledit prix d'acquisition ; — inventaire des meubles de ladite maison.

E. 2400. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1690-1632. — Actes généraux. — Forêts. — Juridiction de la forêt Rothleiblen. — Contestations entre la seigneurie de Ribaupierre et le magistrat de Colmar, au sujet d'un jugement rendu par la chambre des audiences forestales du comté de Ribaupierre, et condamnant aux dommages-intérêts et à l'amende plusieurs particuliers de Houssen, qui avaient coupé du bois dans la forêt appelée Rothleiblen ; desquelles contestations il résulte que le magistrat de Colmar prétendait que ladite forêt dépendait de la colonie de Houssen et que, comme possesseur de l'ober et nieder hoff (haute et basse-cour) de ladite colonie, il avait seul le droit de prononcer des amendes, tandis que le seigneur de Ribaupierre soutenait que la perception des amendes n'appartenait qu'à lui, comme seigneur haut-justicier de Houssen.

E. 2401. (Liasse.) — 172 pièces, papier ; allemand.

1641-1614. — Actes généraux. — Forêts. — Propriété de la forêt du ban d'Altenheim. — Transactions passées entre Henri, comte de Wurtemberg et de Horbourg, d'une part, et Guillaume, comte de Ribaupierre, d'autre part, et portant que la forêt du ban d'Altenheim appartiendra en propre à celle des deux parties qui justifiera, dans le délai de six semaines et trois jours, par des urbaines et des colligendes, qu'elle a constamment perçu l'atz (aile) dans tous les districts dudit ban, mais que dans le cas où aucune des deux parties ne pourra fournir cette preuve, ladite forêt sera partagée par moitié entre la seigneurie de Riquewihr et la seigneurie de Ribaupierre ; — accord par lequel ledit comte de Horbourg et ledit seigneur de Ribaupierre reconnaissent qu'ils n'ont pu fournir ni l'un ni l'autre ladite preuve et s'engagent à opérer entre eux ledit partage.

E. 2402. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1756-1781. — Actes généraux. — Chasse. — Délit. — Plaintes adressées par les forestiers Saltzmann et Handler au sieur Bregenzler, maître des Eaux-et-Forêts, contre le sieur Maitre, capitaine de milice, pour l'avoir trouvé chas-

sant sur les terres du prince de Birkenfeld. — Lettre adressée par ledit maître des Eaux-et-Forêts au maréchal duc de Coigny, commandant les armées du roi en Alsace, l'informant : que ledit sieur Maître n'a pu justifier aucune des accusations qu'il avait portées contre les subordonnés de la Maîtrise des Eaux-et-Forêts ; qu'il résulte des renseignements fournis par le marquis de Mauconseil que ledit sieur Maître est un chasseur de profession ; qu'il a été congédié du service de la Bavière et de celui du Maréchal de Saxe, pour s'être querellé avec les officiers de l'état-major ; que les officiers de la compagnie de Ribaupierre l'évitent comme un homme dangereux ; qu'il a menacé les chasseurs de la Maîtrise des Eaux-et-Forêts de leur casser bras et jambes. — Défense faite par le lieutenant-général des armées du roi, Joseph de Prunier de Saint-André, commandant en Alsace en l'absence du Maréchal, duc de Coigny, à tous les officiers, dragons et autres soldats des troupes du roi, de chasser dans les bans et dépendances du comté de Ribaupierre.

E. 2403. (Liassé.) — 8 pièces, parchemin ; 59 pièces, papier ; allemand ; 8 sceaux.

1511-1514. — Actes généraux. — Rentes actives. — Ventes par Maximin, seigneur de Ribaupierre, au couvent de Saint-Valentin de Rouffach, de plusieurs rentes annuelles en blé dépendant de la cour de Rheinfelden située dans la forêt de la Barth, moyennant la somme de 1100 florins du Rhin.

E. 2404. (Liassé.) — 104 pièces, papier ; allemand.

1569-1573. — Actes généraux. — Crédances actives. — Revers par lesquels : — Jean-Jacques de Schonau reconnaît devoir à Eguenolphe de Ribaupierre une somme de 50 florins ; — Christophe Rueff et Barthelemy Irmler déclarent qu'Eguenolphe de Ribaupierre a sur eux une créance de 50 couronnes d'or.

E. 2405. (Liassé.) — 1 pièce, parchemin ; 157 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1512-1515. — Actes généraux. — Crédances actives. — Crédance de Linange. — Obligation par laquelle Marguerite, comtesse de Linange, assigne, en remboursement, au seigneur de Ribaupierre, une hypothèque de 4000 florins d'or du Rhin qui lui a été constituée par le duc de Lorraine sur le tiers de la seigneurie de Réchicourt. — Crédance Ortenbourg. — Acte par lequel le prince de Birkenfeld donne plein pouvoir à George Willib, conseiller de la régence du duché de Deux-Ponts, pour opérer une saisie sur la masse des comtes d'Ortenbourg.

E. 2406. (Liassé.) — 157 pièces, papier ; allemand et français.

1681-1711. — Actes généraux. — Crédances passives. — Revers par lequel Jean Han, maître du Grand-Hôpital de Bâle, reconnaît avoir reçu d'Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, la somme de 100 florins que celui-ci devait à audit hôpital. — Quittance de 48 florins de rente, payée pour un capital de 1200 florins prêtés à Eberhard de Ribaupierre par Jean-Frédéric et Jean-Christophe de Thurnembourg. — Requête présentée au Conseil-Souverain d'Alsace par le syndic de la noblesse de la Haute-Alsace, tendant à ce que le curé d'Ensisheim soit débouté de sa demande en remboursement d'un capital de 1000 florins qu'il prétend haïtre dûs par ladite noblesse, ladite requête s'appuyant sur ces deux motifs, à savoir : que la noblesse de la Haute-Alsace ne jouit plus du privilège de lever des impôts ordinaires et extraordinaires sur les sujets, et que les dettes contractées par la Chambre que par les Etats doivent être partagées par la province et les Etats de Brisgau. — Procès entre le prince Christian de Birkenfeld et Mathieu Windholz, cabaretier à l'enseigne *au soleil*, à Colmar, au sujet d'une rente de 50 florins provenant d'un capital de 1000 florins prêtés à feu Eberhard, comte de Ribaupierre, par le sieur Schildknecht dont ledit cabaretier a recueilli la succession ; — arrêt du Conseil-Souverain d'Alsace qui autorise ledit cabaretier à opérer une saisie réelle sur les biens alloués de la succession dudit feu comte de Ribaupierre.

E. 2407. (Liassé.) — 149 pièces, papier ; allemand.

1630-1790. — Actes généraux. — Comptabilité. — Etats des recettes et dépenses en grains pour le compte de la comtesse Agathe de Ribaupierre. — Mémoire de fournitures faites à la comtesse de Ribaupierre.

E. 2408. (Liassé.) — 237 pièces, papier ; allemand et français.

1653-1727. — Actes généraux. — Droits régaliens. — Contentions résultant de la réunion de l'Alsace à la France. — Nouveaux priviléges. — Mémoire adressé par le seigneur à M. de l'Ombre, ambassadeur du roide France près les Etats et princes de l'Allemagne, portant : que la Maison de Ribaupierre a toujours été un Etat dépendant immédiatement de l'Empire, ainsi que le prouvent la matrikel de Saint-Empire, les actes des recès et journées de l'Empire et les convocations aux diétés et assemblées des cercles de l'empire adressées par les empereurs et par les électeurs et princes de l'Empire aux seigneurs de Ribaupierre ; que la dite Maison de Ribaupierre, pour s' exempter de l'indiction romaine, s'est placée sous la dépendance de la Maison d'Autriche et du Grand-Bailliage de la Haute-Alsace, mais avec l'expresse réserve de ses priviléges ; que la couronne

la Suède, lorsqu'elle a pris possession de l'Alsace, n'a grevé cette seigneurie d'aucune imposition; que, lors de la cession par la Suède à la France de ses possessions de l'Alsace, après la bataille de Nordlinguen, il fut stipulé par les deux parties que les comtes de Ribaupierre seraient maintenus dans leurs anciens droits et priviléges; qu'en 1650, le roi de France a restitué au comte de Ribaupierre le château de Hohenack et a déchargé les sujets de sa seigneurie des dimes militaires et autres impositions; que, par des ordonnances datées du 28 novembre 1654 et 14 juillet 1655, ledit roi a enjoint à M. de Saint-Geniez, gouverneur de Brisach, et à M. de Bauissan, intendant d'Alsace, de maintenir le comte de Ribaupierre dans ses droits et priviléges; mais que les lettres de cachet n'ont pas été suivies, et qu'au contraire, le comte de Ribaupierre et ses sujets sont molestés par toutes sortes de servitudes, impositions, tailles et gabelles, et que ledit seigneur a été obligé de quitter sa seigneurie; que ledit comte ayant été informé que ledit ambassadeur a reçu l'ordre express de remédier à cette situation, le supplie de donner ordre à M. de Bauissan de rétablir la seigneurie dans ses anciens droits et priviléges. — Mémoire présenté par M. la Houssaye, intendant d'Alsace, au Conseil du roi siégeant à Versailles, établissant: que le prince de Birkenfeld, recevant le comté de Ribaupierre de son père, a soucrist toutes ses dettes se montant à plus de quatre-cent-mille livres, au lieu de soutenir que ledit comté lui appartenait en propre, comme venant du chef de sa mère, née comtesse de Ribaupierre; qu'il a remboursé à moitié les créanciers qui avaient hypothéqué sur ledit comté, mais qu'il leur doit en plus de deux-cent-mille livres; que ledit prince, pour libérer entièrement, adresse au roi une requête tendant ce qu'il soit remis en possession des droits dont jouissaient ses ancêtres maternels; que plusieurs de ces droits, savoir le droit de débit de sel et le droit de maspfenning et d'ummid ou de débit de vin, ont été réunis au domaine du comte et lui sont acquis par une possession de plus de soixante ans; que ledit prince a renoncé aux droits de débit de sel et de vin, mais qu'il a demandé l'autorisation d'imposer sur les habitants du comté de Ribaupierre douze corvées en argent par an, comme les gentilshommes de la noblesse de Basse-Alsace, mais que ces corvées ont été réduites sur l'usage de cinq; qu'il a demandé aussi la permission de lever annuellement sur lesdits habitants la somme de 6600 livres pour les appontements des officiers de la seigneurie, mais qu'il réduit maintenant cette somme à 4000 livres; qu'il a enfin sollicité l'autorisation de permettre auxdits habitants une somme de 8000 livres pour le droit de chacune des comtesses de Ribaupierre, ses tantes, et des dames princesses palatines ses sœurs, mais que, comme lesdites comtesses sont hors d'âge de se marier,

que l'ainnée des princesses, qui avait épousé le comte de Hanau, est morte, et que l'autre, mariée depuis environ huit ans avec le comte de Waldeck, n'a pas eu besoin de secours, ledit prince, sur les observations dudit intendant, s'est désisté de cette prétention; que ledit intendant a conseillé audit prince de renoncer au droit de vente du fer et au droit d'occis sur les bestiaux tués par les bouchers, bien que le roi ait accordé ces deux droits au comte de Hanau, parce qu'ils seraient insignifiants dans le comté de Ribaupierre; que, pour le droit de douze corvées au lieu de cinq, les droits de lods et ventes, du trentième sur les immeubles et du cinquantième sur les meubles, l'indemnité des péages supprimés, et la levée annuelle de 4000 livres pour les gages des officiers de la seigneurie, le prince de Birkenfeld fîs devra réduire ses demandes; que la terre de Ribaupierre rapporte 60,000 livres de rentes; que, si ce prince venait à mourir, les créanciers seraient frustrés des hypothèques auxquelles il a consenti, les fiefs redevenant libres des charges précédentes; que, comme l'évêque de Bâle a formé des prétentions de féodalité directe sur une partie considérable du comté de Ribaupierre, malgré les investitures du roi pour le tout, et que cette affaire n'est pas terminée, il est utile que le roi n'accorde au prince de Birkenfeld les droits qu'il demande qu'à condition que ces priviléges n'appartiennent qu'audit prince et à ses descendants mâles qui prendront l'investiture du royaume; que la considération du retour du fief quitte de toutes charges doit engager le roi à augmenter les revenus du comté de Ribaupierre. — Lettres patentes du roi Louis XIV autorisant ledit prince et ses descendants mâles qui prendront l'investiture du royaume à percevoir douze corvées par an, les droits de lods et ventes, du trentième sur les immeubles et du cinquantième sur les meubles, pour indemnité des péages supprimés par arrêt du Conseil-Souverain d'Alsace, du 5 octobre 1680, et une somme annuelle de 4000 livres, pour les gages des officiers de la seigneurie; — requête présentée au duc d'Orléans, régent du royaume, par le prince de Birkenfeld, tendant à ce que lesdites lettres patentes lui soient confirmées. — Lettres patentes du roi Louis XV portant de 4000 à 5400 livres la somme que le prince de Birkenfeld est autorisé à lever sur les habitants du comté de Ribaupierre, pour les gages des officiers de la seigneurie.

E. 2400. (Liasse.) — 132 pièces, papier; allemand et français.

1688-1697. — Actes généraux. — Droits féodaux.

Déclarations. — Requêtes adressées par le procureur fiscal du comté de Ribaupierre au grand bailli du prince de Birkenfeld, tendant à ce que les plus âgés et principaux bourgeois des chefs-lieux de la seigneurie soient invités

à renouveler les déclarations des droits et redevances dus à ladite seigneurie.

E. 2410. (Liasse.) — 147 pièces, papier ; allemand et français.

1653-1699. — Actes généraux. — Droit royal de débit de sel. — Contestations. — Requête adressée par Jean-Jacques, seigneur de Ribaupierre, au prince d'Harcourt, tendant à ce que l'ordre donné par le courrier-commissaire à tous les sujets de sa seigneurie d'aller traiter avec la régence de Brisach, au sujet du paiement des droits dus au magasin à sel royal, soit retiré, par la raison que le droit de débit de sel est un privilège exclusif de la seigneurie, résultant de son immédiateté. — Mémoire des conseillers de la seigneurie, portant que le droit qu'avaient les prédécesseurs du prince de Birkenfeld au débit de sel est établi par : 1^e des extraits de comptes de la vente des sels des années 1605-1632; une lettre du prince d'Harcourt, gouverneur de la province d'Alsace, du 22 octobre 1653, et une autre de M. Moirons, de la même date, par lesquelles ledit prince manda au comte Jean-Jacques de Ribaupierre que l'établissement des droits du roi sur le débit de sel en Alsace ne préjudicieront pas aux droits particuliers de sa seigneurie; 3^e un certificat du receveur de la saline de Dieuze, du 8 décembre 1648, attestant qu'il y a été chargé du sel pour le magasin de Ribaupierre; 4^e une lettre du duc Charles de Lorraine, du 25 novembre 1593, écrite au comte de Ribaupierre, au sujet d'un marché d'une forte quantité de sel pour le val d'Orbey et Sainte-Marie-aux-mines; 5^e une requête de la communauté et des habitants du val de Sainte-Marie, Lièpvre et Escher, adressée, à la date du 27 octobre 1608, au comte de Ribaupierre, au sujet de la fourniture du sel; 6^e une lettre écrite par le duc Henri de Lorraine, à la date du 1^{er} mars 1614, au comte de Ribaupierre, pour l'inviter à défendre aux sujets de Sainte-Marie (Alsace), de vendre du sel aux sujets de Lorraine.

E. 2411. (Liasse.) — 168 pièces, papier ; allemand.

1691-1691. — Actes généraux. — Droits d'entrée. — Rapports présentés par le procureur fiscal du comté de Ribaupierre, à la chambre des comptes dudit comté, sur la perception des droits d'entrée (*einstand-recht*) dus à la seigneurie par les habitants qui ont acheté des terres.

E. 2412. (Liasse.) — 174 pièces, papier ; allemand et français.

1712-1759. — Actes généraux. — Droits de lods et ventes. — Règlements. — Arrêt du Conseil-Souverain d'Alsace, ordonnant que les notaires royaux, qui recevront

des actes et contrats sujets aux droits de lods et ventes payables par les bourgeois et habitants des terres et seigneuries du comté de Ribaupierre, remettent aux greffes des bailliages dudit comté des copies par eux certifiées desdits actes, un mois après leur passation, faute de quoi ils demeureront responsables du paiement de ces mêmes droits. — Autre arrêt dudit Conseil ordonnant que tous les actes et conventions concernant les terres du comté de Ribaupierre, qui seront conclus ou passés ailleurs qu'aux greffes et se trouveront sujets au paiement des lods et ventes, soient déclarés par les parties contractantes ou l'une d'elles au greffe du lieu de la situation desdits biens, dans le délai d'un mois, à compter du jour de la passation desdits actes. — Etats des contrats de vente et d'échange relatifs à des héritages situés dans le comté de Ribaupierre et sujets aux lods et ventes, qui ont été passés par les notaires royaux.

E. 2413. (Liasse.) — 163 pièces, papier ; allemand et français.

1759-1765. — Actes généraux. — Droits de lods et ventes. — Etats des actes passés par les notaires royaux et sujets aux lods et ventes.

E. 2414. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand et français.

1773-1786. — Actes généraux. — Droits de lods et ventes dus par les étrangers. — Délibération du Conseil-Souverain d'Alsace, portant que, quoique l'arrêt de règlement du 6 mars 1756 n'ait point été publié ni affiché dans les autres seigneuries qui ne dépendent point du comté de Ribaupierre, les droits de lods et ventes sont néanmoins dus par les étrangers, du moment qu'ils ont acheté des fonds situés dans l'étendue dudit comté, attendu que les droits de lods et ventes sont incontestablement dus aux seigneurs du même comté, en vertu de leurs lettres-patentes du mois de janvier 1712; mais qu'il n'y aura pas lieu de concilier à une amende contre les étrangers qui, après avoir acheté des terres dans ledit comté, refuseront de payer les droits de lods et ventes, parce que le dispositif de l'arrêt du 6 mars 1756 ne prononce pas d'amende, qu'on ne pourra exiger que le paiement du droit et des intérêts courus depuis le jour de la demande. — Etats des actes sujets aux droits de lods et ventes, passés par les notaires royaux au profit d'étrangers qui ont acheté des terres dans le comté de Ribaupierre.

E. 2415. (Liasse.) — 143 pièces, papier ; allemand.

1778-1780. — Actes généraux. — Droits de lods et ventes. — Contestations avec les notaires. — Mémoire des

conseillers de la seigneurie, duquel il résulte: que les receveurs du comté de Ribaupierre ont été autorisés, par l'arrêt du 6 mars 1756, à exiger de ceux des acheteurs qui n'auraient pas fait au greffe de la juridiction la déclaration des contrats passés par eux devant les notaires royaux, tantôt à titre d'amende et tantôt à titre de dommages-intérêts, 3 livres pour les petits contrats et le double pour les contrats considérables, outre le droit de recherche qu'ils ont évalué à 50 sous; que, sur des plaintes portées par des particuliers à la chambre de Ribaupierre, lesdits receveurs ont reçu l'ordre de se renfermer dans la demande des intérêts des lods et ventes, cours depuis le moment où les contractants avaient dû faire leur déclaration au greffe du lieu de la situation des biens vendus, et de dix sous, pour droit de recherche, parce que le seigneur paye six sous aux notaires et que les frais de message et de répétition ne sont pas moindres de dix sous par article; que les notaires veulent faire un grief contre le seigneur de la répétition des receveurs et refuser, dans la suite, les extraits des actes; qu'il sera nécessaire de faire publier dans tout le comté et dans les lieux circonvoisins la déclaration suivante, à savoir: que si les collecteurs des droits de lods et ventes ont perçu de quelques particuliers tantôt 3 et tantôt 6 livres, faute par eux d'avoir dénoncé leur contrat aux greffes des lieux de la situation des biens, c'est que ces particuliers ont bien voulu offrir et payer librement cette somme aux collecteurs, pour éviter les frais d'un réquisitoire de la part du procureur fiscal du comté et la peine de droit que le juge du lieu eût été autorisé à édicter contre eux, mais que le seigneur ayant appris que ces paiements volontaires étaient devenus un sujet de mécontentement avait défendu aux collecteurs de rien accepter ni exiger à l'avenir.

E. 2416. (Liasse.) — 2 pièces, papier; allemand.

1615-1759. — Actes généraux. — Droits de retrait et l'émigration. — Contestations. — Poursuites exercées par le procureur fiscal du comté de Ribaupierre contre les sujets de la seigneurie qui sont allés s'établir à Strasbourg, sans payer le droit de retrait (abzug), soit pour leur émigration, soit pour les héritages qu'ils ont recueillis dans le comté, conformément à la convention conclue entre le comte de Ribaupierre et la ville de Strasbourg. — Lettre par laquelle le magistrat de Strasbourg informe le comte Eberhard de Ribaupierre qu'il consent à la suppression de l'exemption mutuelle des droits de retrait, mais pas des droits d'émigration. — Déclarations par lesquelles ce magistrat reconnaît que les sujets de la seigneurie de Ribaupierre et les

bourgeois de Strasbourg jouissent de l'exemption mutuelle des droits de transmigration. — Requête par laquelle le magistrat de Mulhouse sollicite du prince de Birkenfeld, en faveur d'Isaac von Spihl, l'exemption du droit de transmigration, par la raison que les bourgeois de cette ville qui vont se fixer dans le comté de Ribaupierre ne lui paient aucun droit d'émigration.

E. 2417. (Liasse.) — 166 pièces, papier; allemand et français.

1630-1713. — Actes généraux. — Droits de tabellionnage. — Mémoire présenté par les conseillers du prince de Birkenfeld au Conseil-Souverain d'Alsace, contre M. Albert, notaire royal, et les notaires du Conseil-Souverain intervenant, portant: qu'il résulte des édits du roi, de 1661 et de 1694, que ni les notaires royaux ni les notaires du Conseil-Souverain ne peuvent ni résider ni instrucenter dans les terres des seigneurs hauts-justiciers sans leur permission; que cette réserve des droits de tabellionnage des seigneurs a été consacrée par les ordonnances et édits des rois de France, depuis Philippe-le-Bel jusqu'à Henri III; que M. Albert, notaire royal, a été reçu à la condition d'être à la suite du Conseil-Souverain d'Alsace et de résider à Colmar; que, par conséquent, il doit lui être interdit de demeurer et d'instrumenter dans le comté de Ribaupierre et notamment à Ribaupierre où il s'est fixé; qu'il est vrai qu'en vertu des ordonnances royales les notaires royaux peuvent demeurer dans les terres des seigneurs hauts-justiciers, lorsqu'ils y sont nés ou mariés, mais qu'ils n'y peuvent instrucenter, à moins qu'ils n'aient possession immémoriale; que M. Albert n'est ni né ni marié dans le comté de Ribaupierre, qu'il n'a pas de possession immémoriale, que, par conséquent, il doit succomber.

E. 2418. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 94 pièces, papier; allemand; 2 sceaux.

1630-1551. — Actes généraux. — Péages. — Priviléges. — Diplôme par lequel l'empereur d'Allemagne, Wenceslas, accorde à Bruno, comte de Ribaupierre, le péage depuis Limbourg jusqu'à Ribaupierre, le péage par eau et par terre de l'Isenrhein, et le droit de percevoir 1 gros tournois pour chaque foudre de vin et pour les autres marchandises qui montent ou descendent le long du Rhin et 2 pfennings de Strasbourg par tête de gros bétail. — Exemptions. — Lettres du comte Frédéric de Wurtemberg par lesquelles il informe le seigneur de Ribaupierre qu'il enverra prochainement à sa mère, qui demeure à Mayence, 12 fuders de vin de Riquewihr, et le prie de donner les ordres nécessaires pour que ces vins puissent passer dans sa seigneurie sans être soumis au paiement du droit de péage.

E. 2419. (Liaise.) — 87 pièces, papier ; allemand.

1788-1789. — Actes généraux. — Corvées et poules de carnaval. — Consultations de l'avocat Chaufour sur la question, qui lui a été soumise par la seigneurie, de savoir si un homme marié n'ayant ni feu, ni ménage, ni labour, et étant notamment au pain et aux gages de son père, peut être assujetti à la prestation de la corvée et de la poule de carnaval, lesquelles consultations ont résolu affirmativement la question, par la raison que les hommes mariés qui possèdent des biens dont ils jouissent pour leur propre compte sont inscrits dans les rôles des contributions et supportent les charges communales.

E. 2420. (Liaise.) — 18 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier ; allemand.

1512-1517. — Actes généraux. — Dîmes. — Engagement par Jean, évêque de Bâle, à Henri Froweler de Bâle d'une rente annuelle de 220 vierzel de grain, à prendre sur les dîmes de Wasserbourg, Soltzbach, Wibr-près-Gyrsperg, Orbey, Thannenkirch, Bergheim, Ellenwihr, Mittelwihr, Ungersheim, Ostheim, Bischwiller, Wibr-près-d'Horbourg, Roderen, Colmar et Andolsheim, en garantie du remboursement d'une somme de 1000 florins de Florence qu'il lui a prêtée. — Contestations entre l'abbaye de Paris et le seigneur de Ribaupierre, au sujet de la dîme de la cour de Rheinfelden située dans la lorette de la Hart que cette abbaye revendiquait comme lui ayant été cédée en échange par le couvent des Clarisses de Saint-Valentin de Rouffach, tandis que le seigneur prétendait qu'elle lui avait toujours appartenu et que le couvent de Saint-Valentin n'avait cédé à l'abbaye qu'une rente annuelle à prendre sur la dîme ; — citations du seigneur de Ribaupierre devant l'officialité de l'évêché de Bâle siégeant à Rouffach, à l'effet de justifier, par des urbaires et colligendes, de ses droits sur la dîme.

E. 2421. (Liaise.) — 106 pièces, papier ; allemand.

1576-1663. — Actes généraux. — Droit de protection. — Conventions par lesquelles la ville de Strasbourg accorde aux seigneurs de Ribaupierre, le droit de bourgeoisie et de protection, moyennant une rente annuelle de 12 florins du Rhin.

E. 2422. (Registre.) — In-4^e, papier, 177 feuillets ; allemand.

1500-1503. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les cours de justice des bailliages, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de contrats de ventes.

E. 2423. (Registre.) — In-4^e, papier, 233 feuillets ; allemand.

1507-1509. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les bailliages, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de constitutions de rentes.

E. 2424. (Registre.) — In-4^e, papier, 227 feuillets ; allemand.

1509-1513. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les bailliages, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de créances.

E. 2425. (Registre.) — In-4^e, papier, 348 feuillets ; allemand.

1516-1536. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les bailliages, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes d'hypothèques.

E. 2426. (Registre.) — In-4^e, papier, 196 feuillets ; allemand.

1538-1542. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les bailliages, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de baux emphytotiques.

E. 2427. (Registre.) — In-4^e, papier, 104 feuillets ; allemand.

1540-1547. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les bailliages, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de baux simples.

E. 2428. (Registre.) — In-4^e, papier, 246 feuillets ; allemand.

1548-1552. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les bailliages, portés devant la chambre des audiences du comté, dans les causes d'obligations.

E. 2429. (Registre.) — In-4^e, papier, 412 feuillets ; allemand.

1554-1570. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les bailliages, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes d'échanges.

E. 2430. (Registre.) — In-4^e, papier, 456 feuillets ; allemand.

1575-1589. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les bailliages, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de rachats de rentes fisciales.

E. 2431. (Registre.) — In-4°, papier, 428 feuillets ; allemand.

1590-1599. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les baillis, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes d'usufruit.

E. 2432. (Registre.) — In-4°, papier, 284 feuillets ; allemand.

1600-1609. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les baillis, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de servitudes foncières.

E. 2433. (Registre.) — In-4°, papier, 235 feuillets ; allemand.

1603-1605. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les baillis, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes d'usufruit.

E. 2434. (Registre.) — In-4°, papier, 218 feuillets ; allemand.

1606-1607. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les baillis, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de partages de biens.

E. 2435. (Registre.) — In-4°, papier, 330 feuillets ; allemand.

1609-1611. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les baillis, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de successions.

E. 2436. (Registre.) — In-4°, papier, 328 feuillets ; allemand.

1613-1615. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les baillis, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de successions en débâlement.

E. 2437. (Registre.) — In-4°, papier, 263 feuillets ; allemand.

1621-1624. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Protocoles des appels des sentences rendues par les baillis, portés devant la chambre des appels du comté, dans les causes de séparations de biens.

E. 2438. (Registre.) — In-4°, papier, 118 feuillets ; allemand.

1623-1629. — Actes généraux. — Juridiction civile contentieuse. — Appels. — Mémoire des conseillers de la seigneurie établissant que les appels des jugements rendus

par la chambre des appels du comté doivent être portés devant la régence autrichienne d'Ensisheim.

E. 2439. (Liaison.) — 66 pièces, papier ; allemand et français.

1662-1668. — Actes généraux. — Affaires militaires. — Lettres écrites par le conseiller Faber au conseiller Daser, pour le prier d'intercéder auprès du seigneur en faveur d'un jeune homme engagé malgré lui par un officier recruteur. — Requêtes adressées au colonel Schmitt par la commune de Zimmerbach, aux fins d'obtenir une sauvegarde, moyennant 7 ducats. — Plaintes d'un habitant de Zimmerbach contre un lieutenant en garnison dans la dite commune. — Lettres écrites par M. de Colbert, intendant d'Alsace, au conseiller Daser, pour l'inviter à faire arrêter et garder en lieu sûr six mousquetaires qui ont détroussé plusieurs paysans suisses sur la route de Rumsersheim à Bâle. — Lettres par lesquelles l'intendant Colbert prie le conseiller Daser d'inviter les maires, prévôts et habitants des communes du comté à arrêter les soldats déserteurs, et l'informe que les régiments d'infanterie et de cavalerie de Soultzbach et de Craffenriet ont été licenciés.

E. 2440. (Liaison.) — 41 pièces, papier ; allemand et français.

1669-1670. — Actes généraux. — Commerce avec la Suisse. — Lettres de M. de Colbert, intendant d'Alsace, à M. Klinglin, l'informant que le commerce avec la Suisse est rétabli, excepté pour les lits et les meubles et la lingerie. — Lettres par lesquelles M. Klinglin prie M. Daser de donner avis de cette nouvelle aux habitants des différents bailliages du comté de Ribaupierre.

E. 2441. (Liaison.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1658-1673. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des boutonniers et passementiers. — Statuts. — Décret de Christian III, comte palatin du Rhin, prononçant la dissolution de l'union contractée entre les maîtres boutonniers et passementiers du comté de Ribaupierre et ceux de la ville de Colmar et ratifiée par le Conseil-Souverain d'Alsace. — Statuts de cette maîtrise arrêtés par le comte Christian III, et portant, entre autres articles : que les maîtres boutonniers et passementiers devront s'assembler, chaque année, à la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, en présence d'un conseiller de la seigneurie, qu'à cette assemblée chaque maître devra payer 3 latz pour la conservation de la boîte, que tout maître qui sera absent de cette assemblée, sans avoir présenté une excuse valable, payera une amende qui sera partagée par moitié entre la maîtrise et la seigneurie ; que le maître qui aura maltraité un apprenant payera une amende de 2 florins dont la moitié appartiendra

à la seigneurie et l'autre moitié à la maîtrise ; que les maîtres pourront faire du travail foulé, des bonnets, chemises, gants, culottes, chaussons de laine et de fil, mais qu'ils ne pourront se servir de la craie, sous peine d'une amende de 2 florins payable moitié à la seigneurie et moitié à la confrérie ; qu'ils ne pourront foulé la laine de pelleterie et de tanneur, sous peine de la même amende ; que les marchands étrangers, qui vendent des marchandises tricotées et qui ne sont pas du métier ni de la confrérie, n'auront aux foires ni banc ni boutique, et qu'ils devront y exposer leurs marchandises tricotées avec les autres marchandises, qu'aux marchés de la semaine ils devront s'abstenir de vendre des marchandises tricotées, sous peine d'une amende payable moitié à la seigneurie et moitié à la confrérie ; que les maîtres ne pourront plus exposer leurs marchandises aux fêtes des villages ; que les garçons du métier qui viennent de sortir de l'apprentissage recevront un salaire de douze criches par semaine, que les autres garçons recevront quatorze criches ; que les maîtres devront s'abstenir de recevoir des filles françaises ou allemandes pour leur apprendre à tricoter, sous peine d'une amende de 2 florins payable moitié à la seigneurie et moitié à la confrérie.

E. 2442. (Liasses.) — 253 pièces, papier ; allemand et français.

1686-1785. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des charpentiers et maçons. — Statuts de la confrérie des maîtres charpentiers et maçons du comté de Ribaupierre arrêtés, par le comte palatin du Rhin, portant, entre autres articles : que s'il y avait dans une localité plus d'ouvrage que les maîtres n'en pourraient faire, les charpentiers et maçons qui ne font pas partie de la confrérie pourraient travailler, mais à la condition de donner à la seigneurie la moitié du dixième de leur travail, et à la confrérie l'autre moitié du dixième, faute de quoi les maîtres seraient en droit de confisquer leurs outils, mais que, dans ce cas, les particuliers auraient également la faculté de faire travailler des maîtres du métier demeurant hors du comté de Ribaupierre ; qu'au cas où des maîtres ou garçons proféreront des injures les uns contre les autres, l'affaire sera portée devant les maîtres et garçons, sans que les maîtres puissent prétendre à aucun droit de juridiction ; que les maîtres maçons qui ne pourront faire des arcades enfoncées et en croix appelées *Vertrückelbogen* et *Creutzigung* ne seront pas en droit de recevoir des apprentis ; — homologation de ces statuts par le Conseil-Souverain. — Contestations. — Requêtes présentées par les charpentiers, maçons et tailleurs de pierres du comté de Ribaupierre, au Conseil d'Etat, tendant à ce que les lettres patentes obtenues au mois de juillet 1747 par la confrérie des charpentiers, maçons et tailleurs

de pierres de la Haute et Basse-Alsace entre Strasbourg et Bâle et qui ont confirmé leurs statuts, soient rapportées pour être annulées en ce qui les concerne, à ce qu'il soit fait défense aux charpentiers, maçons et tailleurs de pierres de Colmar de mettre ces lettres patentes à exécution en ce qui concerne les charpentiers et maçons du comté de Ribaupierre, et à ce que les charpentiers, maçons et tailleurs de pierres de Colmar soient condamnés aux dépens, par les raisons : que le territoire sur lequel cette maîtrise doit exercer une sorte de juridiction est composé de différentes seigneuries qui n'ont entre elles aucune liaison ; que les maîtres de la Haute-Alsace ont assujetti à leur maîtrise le quart des maîtres de la Basse-Alsace, puisqu'en montant de Strasbourg à Bâle, il y a une distance de près de douze lieues sur laquelle la confrérie s'étend dans la Basse-Alsace, la Haute-Alsace ne commençant qu'un peu au-dessus de Guémars ; que ces lettres patentes ont été obtenues subrepticement sous le nom collectif des charpentiers et maçons de la Haute-Alsace, tandis qu'il est notoire que les maçons et charpentiers du comté de Ribaupierre n'ont pas été appelés à concourir à la formation des statuts ; que l'obligation imposée aux maîtres d'assister, chaque année, aux assemblées générales tenues à Colmar ou à Schlestadt, sous peine d'amende, occasionne des dépenses considérables à ceux dont la résidence est éloignée du lieu de l'assemblée, et que le défaut de l'argent nécessaire pour couvrir les frais de voyage pourra bien ne pas être compris dans la catégorie des causes légitimes d'absence ; que l'établissement de la maîtrise générale a eu pour but de fournir, par les frais de chef-d'œuvre, de réception et d'apprentissage et les amendes, de nouvelles ressources aux maçons et charpentiers de Colmar « accoutumés de couler leurs jours dans la crupule et de se noyer pendant quelques jours de l'année dans la débauche, aux frais de leurs pauvres confrères ; » que l'obligation imposée, sous peine d'amende, à tous les confrères, d'assister à l'assemblée particulière de leur boîte, c'est-à-dire de leur district, pour y choisir leurs députés à l'assemblée générale de la Saint-Louis, leur occasionne une dépense trop considérable ; que les charpentiers et maçons de Colmar se sont réservé le droit de faire connaître les noms des maîtres auxquels il leur aura plus d'intérêt la faculté d'avoir des compagnons ; que les charpentiers et maçons de Colmar ont attribué à leur corps particulier le gouvernement des deux tiers des maîtres charpentiers et maçons de la province d'Alsace ; que les députés de chaque boîte particulière sont obligés de rendre compte à l'assemblée générale de la recette et de la dépense et d'en payer l'excédent, que par conséquent la dépouille des artisans de province doit enrichir la caisse générale de Colmar ; que les amendes sont enlevées aux seigneuries patrimoniales, pour être attribuées à

caisse générale de Colmar ; que les difficultés du chef-d'ouvre ont été multipliées dans le but d'obliger le récipiendaire à s'en racheter par de fortes sommes ; que l'interdiction faite aux menuisiers, sous peine d'amende, de faire les ouvrages bruts, est un autre affaiblissement des droits seigneuriaux ; que l'attribution du jugement des querelles des maitres à la maîtrise générale est un empiétement sur la juridiction du comte de Ribaupierre ; que l'exclusion des bâtards est contraire aux lois du royaume ; — ordonnance du roi prescrivant, que cette requête soit communiquée à la communauté des maîtres maçons, tailleurs de pierres et charpentiers d'Alsace, pour y fournir réponse dans les délais du règlement ; — mémoire présenté par les maîtres charpentiers, maçons et tailleurs de pierre de la Haute et Basse-Alsace, en réponse à la requête présentée par les maîtres charpentiers et maçons du comté de Ribaupierre. — Nouveaux statuts accordés par Maximilien, prince palatin du Rhin, aux maîtres charpentiers et maçons du comté de Ribaupierre, et portant, entre autres articles : que les maîtres de la religion de la confession d'Augsbourg accompagneront leurs frères catholiques jusqu'à l'église, lorsque la maîtrise fera célébrer une grand-messe, et qu'ils remettront leurs offrandes à un maître catholique.

E. 2442. (Liasse.) — 138 pièces, papier ; allemand et français.

1690-1722. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des charbons. — Statuts. — Arrêt du Conseil-Souverain confirmant les priviléges accordés aux maîtres charbons par le comte de Ribaupierre.

E. 2443. (Liasse.) — 94 pièces, papier ; allemand.

1693-1785. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtres chirurgiens et barbiers. — Règlements et statuts accordés aux maîtres chirurgiens et barbiers du comté de Ribaupierre par le prince palatin de Birkenfeld, et portant, entre autres articles : qu'aucun chirurgien et barbier ne pourra exercer la chirurgie et être reçu maître sans avoir été examiné par le médecin ordinaire du lieu, ou, à son défaut, par un autre médecin du voisinage ; que tout chirurgien qui voudra être reçu maître devra avoir appris son métier non d'un « baigneur » mais d'un maître ; que les chirurgiens reçus maîtres pourront exercer la chirurgie, « faire le poil et saigner » ; que, dans le cas de cure difficile et dangereuse, les maîtres chirurgiens devront consulter le médecin du lieu ; qu'il leur est défendu, sous peine de punition exemplaire et d'amende arbitraire, de donner des purgations ou médicaments qui puissent « provoquer les ordinaires des femmes et leur accouchement », et de saigner au pied une femme « soupçonnée de grossesse », sans l'autorisation du médecin du

lieu ; que la moitié de toutes les amendes infligées pour contravention aux statuts reviendra au seigneur.

E. 2445. (Liasse.) — 151 pièces, papier ; allemand et français.

1784-1786. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des cordonniers. — Confirmation, par Maximilien, prince palatin du Rhin, des statuts accordés aux maîtres cordonniers du comté de Ribaupierre et portant, entre autres articles : que les cordonniers étrangers devront avoir travaillé pendant trois ans dans le comté, pour pouvoir aspirer à la maîtrise ; qu'il ne sera admis ni compagnon ni apprenti qui se sera mêlé du métier de la voirie ; qu'il sera procédé tous les deux ans, par tous les membres du corps convoqués en assemblée, sur l'avertissement du *weible*, à l'élection d'un chef de tribu dit *obermeister* et de quatre maîtres jurés nommés *altmeister*, chargés de la police ; que le chef de la tribu fera la recette de tous les droits et amendes et en rendra compte en présence d'un officier de la seigneurie, qu'il sera exempt du paiement du droit dit *aufaggeld*, non seulement pendant la durée de ses fonctions mais encore pendant les deux années qui suivront ; que le maître dernier reçu sera tenu de faire, pendant un an, les fonctions de sergeant du corps, et de convoquer, sur les ordres du chef de la tribu, les assemblées ordinaires et extraordinaires ; que les maîtres seront tenus, sous peine d'amende payable moitié à la seigneurie et moitié à la maîtrise, de se trouver, chaque année, à l'assemblée générale qui se tiendra le mardi après la Pentecôte, pour acquitter envers la seigneurie leur reconnaissance appelée *aufaggeld* et leur offrande annuelle de 16 sous ; que les deux derniers maîtres reçus seront tenus de porter aux processions publiques les flambeaux ou perches du corps, et les deux derniers reçus avant eux, les fourches ; que la moitié de toutes les amendes en argent et des droits de réception appartiennent à la seigneurie.

E. 2446. (Liasse.) — 143 pièces, papier ; allemand et français.

1660-1717. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des drapiers. — Statuts accordés par Jean-Jacques, comte de Ribaupierre, aux maîtres drapiers.

E. 2447. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand et français.

1784-1787. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des menuisiers et serruriers. — Statuts accordés par Maximilien, prince palatin du Rhin, à la tribu des menuisiers et serruriers du comté de Ribaupierre, et portant, entre autres articles : que, tous les trois mois, il sera procédé à l'élection de deux *altgesellen* pris parmi les compagnons et dont l'un sera menuisier et l'autre serrurier, et que l'un de

cès *altgesellen* convoquera, toutes les quatre semaines, l'assemblée des compagnons appelée *gebott*; que toutes les contestations qui pourront survenir entre les compagnons seront décidées dans leur assemblée la plus prochaine, à moins que le débat ne soit de nature à être porté devant la maîtrise; qu'aucun compagnon de meunier qui « aura été râlé » ni aucun compagnon de serrurier qui « aura mordu à la clef devant la boîte du comté de Ribaupierre » ne pourra être élu pour *altgesell* à moins d'avoir fait des voyages et d'avoir travaillé dans une grande ville; que tout compagnon qui arrive dans une ville ou dans un village, pour y chercher du travail, doit se rendre à l'auberge de la tribu, pour se faire envoyer chez un maître; que l'hôte de la tribu ne doit pas faire crédit pour plus de 10 sous.

E. 2448. (Liasse.) — 63 pièces, papier; allemand.

1629-1788. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Tribus des meuniers et des boulanger. — Règlement du seigneur de Ribaupierre, Eberhard, statuant : que le grain, à l'arrivée au moulin, et la farine, à la sortie, seront pesés sur une balance établie à cet effet, par un peseur juré et deux mesureurs de farine, et que les meuniers devront rendre en farine le poids qu'ils auront reçu en grain, déduction faite de la mouture ordinaire; que, pour l'entretien des balances, poids et peseurs, ils paieront, pour chaque pesage et par sac de grain, 5 pfennings rappes faisant 2 deniers par boisseau, et la mouture en sus pour le droit appelé « *beutel-geld* »; que les sacs de grain venant de Colmar paieront 1 schilling 3 pfennig pour frais de voiture; que les meuniers recevront de chaque sac de grain, pour la mouture en farine et son, le tiers d'un boisseau de grain; qu'ils seront tenus de rendre d'un sac de froment ou de seigle ou de grains mêlés, du poids de 150 livres ou davantage, mesuré à l'ordinaire et criblé, la quantité de 8 boisseaux et demi de bonne farine et 1 boisseau et demi de souds.

E. 2449. (Liasse.) — 80 pièces, papier; allemand.

1590-1778. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Confrérie des musiciens. — Priviléges du roi des musiciens. — Extraits des protocoles de la chancellerie contenant la déclaration par laquelle le sieur Beyser, roi des musiciens, offre de payer à la seigneurie la somme de 750 livres pour jouter, en sa qualité, des revenus de la corporation, à condition qu'il pourra porter la couronne lors de la fête des musiciens. — Cession, par la seigneurie, au sieur Jean-Daniel Stamm, bourgeois de Strasbourg et roi des musiciens, du droit de percevoir, pendant neuf ans, la côte part des recettes revenant à la seigneurie des trois confréries de musiciens, moyennant un canon annuel de 600 livres. — Bail de

six ans, passé par la seigneurie, au profit de Pierre Jacquot, roi des musiciens, de la part afférante à la seigneurie dans les revenus des trois corporations de musiciens, moyennant la somme de 800 livres tournois. — Résolution de la seigneurie, qui exempte le sieur Beyser du paiement du droit de corvée pendant tout le temps qu'il sera roi des musiciens.

E. 2450. (Liasse.) — 139 pièces, papier; allemand.

1737-1745. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Confrérie des musiciens. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2451. (Liasse.) — 174 pièces, papier; allemand.

1746-1759. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Confrérie des musiciens. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2452. (Liasse.) — 166 pièces, papier; allemand.

1760-1788. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Confrérie des musiciens. — Comptes des recettes et dépenses.

E. 2453. (Liasse.) — 129 pièces, papier; allemand et français.

1767-1789. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des pêcheurs. — Statuts accordés aux maîtres pêcheurs du comté de Ribaupierre par Maximilien, prince palatin du Rhin, et portant, entre autres articles : que le corps des pêcheurs aura son assemblée principale, tous les trois ans, le lundi de la Pentecôte, à Illheuseren; qu'un officier de la seigneurie tiendra le plomif dans toutes les assemblées du corps; que le dernier maître reçu au corps et appelé *fischerweibel* sera tenu de faire les fonctions de sergeant et de convoquer toutes les assemblées particulières du chef de la tribu et des proposés, appelées *gebott*; que tous les maîtres seront assermentés par le juge seigneurial d'Illheuseren, à l'assemblée annuelle d'assermentation appelée *Schwarztag* qui s'étend dans ce village; que les rapports sur les débits commis par des personnes non attachées à la tribu devront être faits, dans les quarante-huit heures, au greffe de Guémar, et que ces débits seront poursuivis par le procureur fiscal de cette ville; que nul ne pourra être reçu maître ni pêcher dans les eaux dépendant du ressort de la tribu, à moins d'être propriétaire d'une longueur de 40 toises de rivière ou en ruisseau; qu'il est interdit de pêcher depuis le 1^{er} février jusqu'au 1^{er} avril dans le fossé appelé Neugen-graben et dans les eaux qui s'étendent du moulin Riethmühl jusqu'au delà du troisième pont vers Elsenheim, le long de la chaussée appelée Druckweeg, sous peine de 50 livres d'au-

mende au profit de la seigneurie, ces eaux étant les seules propres au frai des poissons ; qu'il est également défendu de pêcher un dimanche ou un jour de fête, sous peine d'une amende de 3 livres en argent, au profit de la seigneurie, et d'une livre de cire, au profit de la chapelle d'Illhauseren.

E. 2454. (Liassé.) — 91 pièces, papier ; allemand et français.

1708-1711. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des retondeurs. — Discipline. — Requêtes présentées par les maîtres retondeurs du comté de Ribaupierre au prince palatin, tendant à ce que l'exercice du métier de retondeur soit interdit à vingt-trois compagnons coupables d'adultére.

E. 2455. (Liassé.) — 114 pièces, papier ; allemand et français.

1719-1720. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des potiers de terre. — Statuts accordés par le prince palatin aux maîtres potiers de terre du comté de Ribaupierre, et portant, entre autres articles : qu'il sera élu, chaque année, par les maîtres du métier, à la pluralité des voix, deux chefs de justice et douze jurés chargés de décider des difficultés qui naîtront entre les maîtres et les garçons, sur le fait du métier et de l'exécution des statuts ; que celui des maîtres qui prêtera des cartes à jouer sera mis à l'amende d'un florin payable moitié à la seigneurie et moitié à la boîte de la tribu : que tout maître qui « vomira, sans que cela provienne de faiblesse d'estomac, payera, sans rémission, une livre de cire, et s'il a gâté le lit de l'hôte, il sera tenu de le satisfaire de ses propres deniers ; » qu'aucun des maîtres ne pourra jouer du violon ou d'autres instruments à danser, sous peine d'une amende d'un florin payable à la seigneurie ; qu'il ne sera pas reçu d'apprenti qui soit fils de bourreau ; que tous les maîtres seront tenus d'aller une fois par an à une foire appelée *Jahrmarkt*, qu'ils pourront y conduire mille pièces de marchandise et les y vendre le jour de la foire et non le lendemain, qu'ils seront obligés de reconduire à leur domicile les marchandises qu'ils n'auront pas vendues, que ceux qui contreviendront seront condamnés à une amende de 5 florins, payable moitié à la seigneurie et moitié à la boîte de la tribu, et à la confiscation de leurs marchandises au profit de la conférie.

E. 2456. (Liassé.) — 135 pièces, papier ; allemand et français.

1758-1785. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des tailleurs d'habits. — Homologation par le Conseil-Souverain des statuts accordés par le prince palatin aux maîtres tailleurs du comté de Ribaupierre, à la condition que l'article qui attribue au chef et aux jurés de justice de la tribu le droit de déclarer infâme un maître soit supprimé.

E. 2457. (Liassé.) — 168 pièces, papier ; allemand et français.

1774-1785. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des tailleurs d'habits. — Nouveaux statuts accordés par Maximilien, prince palatin du Rhin, aux maîtres tailleurs du comté de Ribaupierre, et portant, entre autres articles : que les maîtres, qui ne seront pas fils de maître, payeront, pour droit de protection, la somme de 50 livres payable moitié entre la seigneurie et la tribu, que les maîtres qui seront fils de maître ne payeront que 15 livres ; que le comte de Ribaupierre réserve pour lui et ses successeurs la faculté d'augmenter, de diminuer et de modifier les présents statuts.

E. 2458. (Liassé.) — 244 pièces, papier ; allemand et français.

1776-1787. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des tisserands. — Statuts accordés par Maximilien, prince palatin du Rhin, aux maîtres tisserands du comté de Ribaupierre, et portant, entre autres articles : que le corps des tisserands sera divisé en deux boîtes, dont l'une sera établie à Ribaupillé et l'autre à Sainte-Marie-aux-mines, que de la boîte de Sainte-Marie dépendra tout le val de Sainte-Marie et de celle de Ribaupillé tout le reste du comté ; que le greffier chargé de l'enregistrement des délibérations et autres actes sera nommé par le seigneur ; que chacune des boîtes sera gouvernée par six préposés, savoir un chef de tribu, deux maîtres jurés et trois assesseurs élus, chaque année, à l'assemblée générale et choisis en nombre égal parmi les catholiques et les protestants.

E. 2459. (Liassé.) — 157 pièces, papier ; allemand et français.

1779-1786. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Maîtrise des tisseurs de bas au métier. — Statuts accordés par Maximilien, prince palatin du Rhin, aux maîtres tisseurs de bas au métier du comté de Ribaupierre, et portant, entre autres articles : que les six préposés de la tribu devront comprendre deux maîtres de la religion catholique, deux maîtres de la religion de la confession d'Augsbourg et deux maîtres de la religion réformée ; que l'assemblée générale se tiendra, chaque année, à Sainte-Marie-aux-mines, à l'auberge de la tribu ; que les compagnons auront une boîte particulière sous le titre de boîte pour les compagnons malades ; que les *altesellen* ou préposés des compagnons devront faire veiller tout compagnon malade par deux confrères.

E. 2460. (Liassé.) — 368 pièces, papier ; allemand.

1697-1720. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Comptes des droits de maîtrise livrés à la recette de la cour de Ribaupillé dite *Hoffschaffney* par les préposés des tribus du comté.

E. 2461. (Registre.) — In-8°, 37 feuillets, papier ; allemand.

1646-1647. — Actes généraux. — Arts et métiers. — Artisans et domestiques. — Règlement (*Tax-Ordnung*) fait par George-Frédéric et Jean-Jacques, seigneurs de Ribaupierre, pour la police des domestiques et la fixation de leurs gages, ainsi que pour les prix des travaux des ouvrages des artisans, gens de métier et ouvriers de toute espèce.

E. 2462. (Liaison.) — 56 pièces, papier ; allemand.

1666-1753. — Actes généraux. — Santé publique. — Nominations de médecins physiciens à Ribaupierre. — Lettres du magistrat de Strasbourg au comte de Ribaupierre, relatives aux mesures à prendre contre la contagion de la peste.

E. 2463. (Liaison.) — 10 pièces, papier ; allemand.

1534-1536. — Actes généraux. — Titres de famille. — Successions. — Lettres par lesquelles Jean, évêque de Constance et Guillaume, George et Christophe, comtes de Lupfen, landgraves de Sturlingen, tous frères, annoncent à Guillaume, comte de Ribaupierre, leur cousin, que leur mère née Ribaupierre et sœur des défunts Maximin, Bruno et Jean-Sébastien, comtes de Ribaupierre, est morte, et que son testament contient plusieurs legs en sa faveur.

E. 2464. (Liaison.) — 26 pièces, papier ; allemand.
+ 1 charte en français de 1364.

1581-1583. — Actes généraux. — Titres de famille. — Partages. — Accords par lesquels il a été convenu entre Jean de Vergey et Bruno, seigneur de Haut-Ribaupierre, que Bruno opérerait entre ses filles le partage de la succession de leur mère. — Revers par lesquels Volmar de Gérolsbeck, sa femme Jeanne de Ribaupierre et Isabelle de Ribaupierre, épouse de Guillaume de Vergey, ratifient le partage fait par Bruno, seigneur de Haut-Ribaupierre, de la succession de leur mère et belle mère et des 1000 francs de rente annuelle que Bruno perçoit à Salins.

E. 2465. (Liaison.) — 26 pièces, papier ; allemand.

1755-1761. — Actes généraux. — Affaires de famille. — Religion. — Lettres par lesquelles le conseiller Treitlinger informe M. Bregenzer, à Strasbourg, que le duc de Deux-Ponts vient de se convertir au catholicisme.

E. 2466. (Liaison.) — 32 pièces, papier ; allemand.

1515-1634. — Actes généraux. — Pièces historiques diverses. — Relations : — de la bataille de Marignan ; — de la bataille de Pavie. — Chanson à boire à l'usage des seigneurs de Ribaupierre. — Correspondances diverses. — Lettre par laquelle Jean-Frédéric de Rathsamhausen-zum-

stein informe Michel Ellmein, chancelier du comté de Ribaupierre, de ses différends avec le sire de Morsberg. — Reven par lequel Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, reconnaît que Guillaume de Heideck, son cousin, a emprunté à la ville de Strasbourg 3000 florins et 3000 thalers royaux, sous la caution de Louis de Freudstein, Charles de Hohenzolern et Epard de Ress. — Attestation adressée à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, par Jean Roussel, intendant du seigneur de Châteaubrehain, portant qu'Antoine Demenge, André Gyrmou, Bastien Vautier, tuteurs des enfants d'Adam Gyrmou, Marguerite, veuve de Jean Gourlier, et Nicolas Demengeon, sont neveux et nièce et héritiers de Jean Gyrmou, prêtre, qui est né à Dompierre, village sujet des seigneurs de Châteaubrehain, de Lenoncourt, de Haraucourt et Parroye et de la dame tourière de l'église Saint-Pierre de Remiremont, et qui vient de mourir en Allemagne. — Lettre par laquelle Jean Humet, toudou de drap à Ribaupierre, adresse à Eberhard, seigneur de Ribaupierre, une personne qui prétend avoir trouvé la pièce philosophale. — Nouvelles de la situation politique et militaire de la France, de l'Espagne et de Cologne, portant : que le roi de France a donné l'ordre d'approvisionner de munitions de guerre les places fortes des frontières ; que le marquis Spinola, commandant d'Östende, a pris toutes les mesures propres à assurer la défense de cette ville ; que le roi d'Espagne a fait remettre au connétable de Castille un subside de guerre de 80,000 ducats et 30,000 dourous ; que l'archiduc d'Autriche Albert n'a pu obtenir du magistrat de Cologne un refuge dans cette ville et qu'il a fait équiper un navire à Ostende pour se rendre en Angleterre. — Lettre par laquelle les conseillers de la régence d'Ensisheim informent Eberhard, comte de Ribaupierre, que la ville de Bâle a accordé un passe-port au margrave Frédéric de Bade. — Projet de confédération des Etats de la Basse-Saxe avec la couronne de Suède. — Lettre par laquelle le conseiller Treitlinger informe M. Bregenzer, à Strasbourg ; que le prince de Deux-Ponts commandera l'infanterie de l'armée de l'empire ; que des conspirations ont été découvertes à Breslau ; que les Russes sont à la solde de l'Angleterre ; que la disette et les maladies font des ravages cruels dans les armées de Silésie et de Hanovre ; que le comte de Clermont travaille à la conclusion de la paix.

E. 2467. (Liaison.) — 8 pièces, parchemin ; 66 pièces papier ; allemand ; 12 sceaux.

1732-1737. — Bailliage de Bergheim. — Fiefs. — Ville de Bergheim. — Oblations et inféodations. — Oblation, par Henri, seigneur de Ribaupierre, de la ville de Bergheim, à Henri, roi des Romains, pour la tenir de lui en fief ; — inféodation de cette ville par le même roi au même seigneur, au

l'autorisation de convertir le village en place forte et de l'entourer de fossés et de murailles. — Lettre par laquelle le seigneur de Ribaupierre invite l'abbé du couvent d'Ebersmunster à fournir, jusqu'à la Saint-Martin prochaine, un chariot attelé de deux chevaux, pour le transport des matériaux nécessaires à la construction des murailles de la ville de Bergheim, à raison des terres que ce couvent possède dans le ban de cette ville. — Engagements. — Revers par lequel Léopold, archiduc d'Autriche, et Albert, son frère, reconnaissent qu'Ulric et Bruno, seigneurs de Ribaupierre, Nicolas, Henri et Berthold d'Altencastel, se sont portés caution pour eux vis-à-vis du noble de Hatstadt, relativement au paiement du prix de rachat de la ville de Bergheim. — Rachat, par les bourgeois de Bergheim, de leur ville et du château de Richenberg en dépendant, des mains des nobles de Hatstadt, moyennant la somme de 1400 marcs d'argent et 400 florins.

E. 2468. (Liassé.) — 5 pièces, parchemin ; 82 pièces, papier ; allemand ; 1 sceau. ^{en place 1 de ces 1382, volontairem racheté d'autre}
1382-1385. — Bailliage de Bergheim. — Fiefs. — Château de Richenberg. — Inféodations, par Léopold, archiduc d'Autriche, à Werner de Hatstadt, dit Waffeler, et à Frédéric de Hatstadt, de leur part du château de Richenberg ; — aveux, débrembrés et hommages de Werner et de Frédéric de Hatstadt à l'archiduc, pour ce sief.

E. 2469. (Liassé.) — 2 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux. ²
1375-1509. — Bailliage de Bergheim. — Privileges de la ville de Bergheim. — Revers par lequel Léopold, archiduc d'Autriche, accorde à la ville de Bergheim : 1^e la gabelle du vin ; 2^e le droit de lever des impôts ; 3^e le droit de protection des juifs ; 4^e le droit d'assise ; 5^e le droit de battre monnaie ; 6^e le droit de se racheter et le privilège de ne pouvoir plus être livré à personne, ni à titre d'engagement, autrement ; 7^e l'exemption de la juridiction provinciale de celle des juges étrangers. — Confirmation de ces priviléges par Rodolphe II, empereur d'Allemagne.

E. 2470. (Liassé.) — 1 pièces, parchemin ; 125 pièces, papier ; allemand et français ; 3 sceaux.
1463-1784. — Bailliage de Bergheim. — Délimitations de bans. — Accords entre le seigneur de Ribaupierre et la ville de Bergheim, d'une part, et la ville de Guémar, d'autre part, par lesquels il a été convenu qu'il sera procédé à la plantation de nouvelles pierres bornes délimitatives des bans de Bergheim et de Guémar, dans les cantons Derrenbach et la Basse-Route (*an der niedern strass*), et que les frais seront payés moitié par la seigneurie, moitié par les villes de

Bergheim et de Guémar. — Procès-verbal de plantation de bornes délimitatives des bans de Bergheim et de Saint-Hippolyte, dans les cantons Vogelgesang et Leimgrub. — Protestations d'Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, contre l'enlèvement par les habitants de Bergheim de deux pierres bornes délimitatives des bans de Bergheim et de Guémar, dans le canton Fallenwasser. — Contestations entre les prévôt et magistrat de Bergheim, d'une part, et différents particuliers propriétaires au ban de Bergheim, d'autre part, au sujet de la plantation de pierres bornes et de l'élargissement des chemins opérés par ces prévôt et magistrat, en vertu d'une autorisation de l'intendant d'Alsace, au préjudice des propriétaires qui y perdirent une partie de leurs héritages ; — assignation des prévôt et magistrat devant le Conseil-Souverain par les particuliers et par le seigneur de Ribaupierre, l'évêque de Strasbourg, la famille de Truchsess et les héritiers Boust, intervenant en qualité de décimateurs du ban ; — arrêt du Conseil-Souverain condamnant les prévôt et magistrat à faire arracher les pierres bornes plantées et à payer les frais du procès.

E. 2471. (Liassé.) — 88 pièces, papier ; allemand et français.

1715-1719. — Bailliage de Bergheim. — Déclarations de biens et droits. — Ordonnance du roi Louis XV prescrivant le renouvellement, au profit du seigneur de Ribaupierre, des aveux et débrembrés des biens et droits de la seigneurie de Bergheim et des villages de Roderen et Rorschwihr qui en dépendent ; — notifications de cette ordonnance aux bailli, prévôt, procureur fiscal, greffier, huissiers, sergents du bailliage de Bergheim, aux prévôts et magistrats de Bergheim, Roderen et Rorschwihr, par Joseph Lichtenberger, bailli d'Östheim.

E. 2472. (Liassé.) — 8 pièces, parchemin ; 124 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1375-1479. — Bailliage de Bergheim. — Ventes de terres. — Ventes : — par Adam Weckzinspfel, bourgeois de Bergheim, à Jean Meiger, bourgeois de la même ville, d'un demi acre de vigne situé dans le ban de cette ville, au canton Blossenberg, moyennant la somme de 6 florins du Rhin ; — par Mathis Remer, bourgeois de Bergheim, à Michel Brudelemer, bourgeois d'Heidolsheim, d'un jour et demi de pré situé dans le ban de Bergheim, au canton ~~Fie~~ ^{Renesse} ~~Brudelecker~~ ^{Liessche} ~~Pfad~~ moyennant la somme de 120 florins et 15 schillings ralles.

E. 2473. (Liassé.) — 3 pièces, parchemin ; 96 pièces, papier ; allemand ; 1 sceau.

1739-1743. — Bailliage de Bergheim. — Ventes de mai-

sons. — Vente, par André Weber, bourgeois de Roderen, à Christian, Prince-Palatin du Rhin, d'une maison située à Roderen, dans le quartier Muckenthal, et chargée d'une rente annuelle de 5 schillings rappes au profit de la cure de Roderen, pour servir de cave de la dîme seigneuriale en vin, moyennant la somme de 1626 livres tournois.

E. 2474. (Liass.) — 2 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier ; allemand.

1317-1468. — Baillage de Bergheim. — Rentes actives. — Constitutions. — Revers par lequel Léopold, archiduc d'Autriche, assigne à Jean et à Henri, seigneurs de Ribaupierre, une rente annuelle de 6 foudres de vin et de 40 marcs d'argent assise sur les revenus de la seigneurie de Bergheim. — Ventes : — par Werner de Berckheim, à Anselme, seigneur de Ribaupierre, des rentes en vin du canton Hagenach situés dans le ban de Bergheim, moyennant la somme de 500 marcs d'argent. — Vente par Maximilien, archiduc d'Autriche, à l'hôpital de Bergheim, d'une rente annuel de 50 florins à prendre sur les revenus de la seigneurie de Bergheim, moyennant la somme de 1000 florins. — Urbaines : — des rentes en vin perçues par le seigneur de Ribaupierre dans le canton Hagenach ; — des rentes en argent, en vin et en blé perçues par le même seigneur dans le ban de Bergheim ; — des rentes en argent et en vin perçues par les nobles d'Altencastel dans le même ban ; — des rentes en blé et en vin perçues par les nobles de Rosheim dans le même ban. — Renouvellement des rentes en pfennings rappes, en vin et en blé dues à Léopold-Guillaume de Wangen, dans le ban de Bergheim. — Crédances passives. — Revers par lequel les prévôt et magistrat de Bergheim reconnaissent qu'ils se sont portés caution pour Bruno, seigneur de Ribaupierre, vis-à-vis de Sigismond de Tanius, juif de Strasbourg, relativement au remboursement d'une somme de 200 florins à lui prêtée par ce juif.

E. 2475. (Liass.) — 14 pièces, parchemin ; 136 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1463-1473. — Baillage de Bergheim. — Forêts. — Propriété et droits d'usage. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre et la ville de Bergheim, au sujet d'un canton de forêt appelé Schüttenhüte que la ville de Bergheim revendiquait comme faisant partie de son ban, tandis que le seigneur de Ribaupierre soutenait qu'il lui appartenait comme dépendant du ban de Thannenkirch ; — accord par lequel il a été convenu que le seigneur de Ribaupierre conservera la propriété de ce canton de forêt et que la ville de Bergheim y aura les droits d'usage. — Transaction entre le seigneur de Ribaupierre et la ville de Bergheim, par laquelle

il a été convenu que le seigneur conservera la propriété des cantons de forêt appelés Fallenwasser, Ermelsbach, Winterhalt et Grasshartsmatz, situés dans le ban de Bergheim, que ces forêts dépendront désormais du château de Haut-Ribaupierre, mais que la ville de Bergheim aura le droit d'y faire patre ses bestiaux en tout temps.

E. 2476. (Liass.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1784-1787. — Baillage de Bergheim. — Forêts. — Droits d'usage. — Procès-verbal de l'expertise de l'état de la forêt dite Ermelsbach, faite en vertu de la convention passée au greffe de la ville de Bergheim entre François-Xavier-Michel Rencker, procureur fiscal du comté de Ribaupierre et les prévôt, magistrat et élus de la même ville, constatant la quantité d'arbres marqués et non marqués existant dans cette forêt, les coupes déjà faites, désignant les qualités de l'espèce des arbres et leur valeur relativement aux droits d'usage qui compétent à la communauté de Bergheim, ainsi que les limites de cette forêt s'étendant du vallon dit Dusenbergs-Thall jusqu'à un autre vallon appelé Fördere-Linden-Thällelein ; — autre procès-verbal d'expertise, portant qu'au mois de décembre 1784 et le 23 mars 1785, le seigneur de Ribaupierre a fait mettre en vente différents lots de bois de la forêt dite Ermelsbach dans lesquels il se trouvait des arbres soumis aux droits d'usage de la ville de Bergheim, à savoir le marnage et la grandie ; que la seigneurie, après avoir perçu le prix d'enchère se montant à 274 livres, doit remettre à la communauté de Bergheim la somme de 500 livres, comme indemnité résultant des deux coupes et pour lui tenir lieu de ses droits d'usage ; — ordonnance de M. de la Galaizière, intendant d'Alsace, autorisant la communauté de Bergheim à percevoir de la seigneurie cette indemnité.

E. 2477. (Liass.) — 103 pièces, papier ; allemand et français.

1737-1744. — Baillage de Bergheim. — Forêts. — Droits d'usage et marque. — Requête présentée au roi Louis XV par la duchesse Charlotte de Deux-Ponts, aux fins qu'il arrête sur requête du 28 juin 1737, qui a ordonné au greffe de la forêt dite sur l'Ill de marquer dans cette forêt le bois nécessaire à la construction et à la réparation des pressoirs des habitants de Bergheim, soit cassé, et que les décrets rendus en conformité de cet arrêt par M. Voile, bailli de Bibowville, soient annulés, et qu'il soit ordonné que la marque soit faite par les officiers de la régie et de l'administration des forêts de la duchesse ; — arrêt du Conseil-Souverain qui débute la duchesse des fins de sa demande.

E. 2478. (Liasses.) — 86 pièces, papier; allemand.

1693-1697. — Bailliage de Bergheim. — Forêts. — Glandée. — Contestations. — Mémoire adressé par les bailli, prévôt et magistrat de Bergheim aux conseillers du prince de Birckenfeld et portant : qu'il n'y a pas lieu de transiger avec le sieur Maron, au sujet des glands que le troupeau de porcs de Bergheim a mangés, puisque le bois où les porcs sont allés à la glandée appartient à la ville depuis un temps immémorial; que c'est en vertu d'une convention verbale conclue avec les conseillers Matheben et Muecht que le troupeau de porcs a été conduit à la glandée dans les bois appelés Heguenijenseen appartenant aux sieurs Hering et Begler, et qu'il avait été entendu que le sieur Maron ferait entrer son troupeau pendant deux jours de suite dans ce bois et que le troupeau de Bergheim y entrerait le troisième jour alternativement; que le chasseur d'Illheuseren a enjoint au berger de Bergheim de refaire le troupeau du ried (pâturage) de M. Hering, lui déclarant qu'il avait ordre d'enlever quelques porcs et de les chasser à Illheuseren, dans le cas où il ne se rendrait pas à cette injonction, que deux tiers de ce troupeau ont été blessés à mort et que le chasseur est accusé de ce méfait.

E. 2479. (Liasses.) — 2 pièces, parchemin; papier; allemand.

1467-1471. — Bailliage de Bergheim. — Cours d'eau. — Contestations entre Maximin et Guillaume, seigneurs de Ribaupierre, et le noble de Berckheim, d'une part, et Henri Beyer, bourgeois de Strasbourg et engagiste de la seigneurie de Bergheim, d'autre part, au sujet de la propriété des cours d'eau traversant les terres de la seigneurie; — transactions par laquelle il a été convenu que Henri Beyer conservera la propriété et la juridiction de ces cours d'eau, tant qu'il sera engagiste de la seigneurie, mais à la condition que les seigneurs de Ribaupierre, le noble de Berckheim et la ville de Bergheim pourront y pratiquer des prises d'eau pour l'alimentation de leurs moulins et l'arrosement de leurs prairies.

E. 2480. (Liasses.) — 162 pièces, papier; allemand et français.

1766-1768. — Bailliage de Bergheim. — Subsides. — Contestations. — Requêtes, présentées par les prévôts et magistrats des communautés de Bergheim, Roderen et Rorschwihr, au Conseil-Souverain d'Alsace, aux fins d'être dispensées de contribuer au paiement du subside annuel de 400 livres accordé au comte de Ribaupierre par lettres patentes du roi de 1712 et 1758, pour le traitement des officiers de la seigneurie, par la raison qu'en 1712, date des premières lettres patentes, elles ne dépendaient pas du

comté de Ribaupierre et que la répartition de ce subside faite, à cette même époque, entre les communautés, n'a pu comprendre que les villes, villages et hameaux de la seigneurie de Ribaupierre et non pas ceux de la seigneurie de Bergheim; — arrêt du Conseil-Souverain exemptant la communauté de Bergheim de ce subside; — requête présentée par le duc de Deux-Ponts au Conseil-Souverain, tendant à ce qu'il soit reçu comme opposant et à ce que cet arrêt soit annulé; — mémoire des conseillers de la seigneurie présenté au Conseil-Souverain et portant : que la seigneurie de Bergheim est allodiale, qu'en 1679 seulement les ancêtres du duc de Deux-Ponts l'ont achetée du duc de Montausier, qu'auparavant elle appartenait à la Maison d'Autriche sur laquelle la France s'en est emparée par droit de conquête, qu'ainsi elle n'a pu être comprise dans la répartition du subside opérée en conformité des lettres patentes de 1712 et de 1758; qu'Anselme de Ribaupierre a possédé la seigneurie de Bergheim toute propriété dès l'année 1287, qu'en l'année 1294 le comté de Ribaupierre et la seigneurie de Bergheim ont été partagés entre Anselme de Ribaupierre, son frère et son neveu, que Berghheim, Roderen et Rorschwihr sont entrés dans le premier lot; qu'en l'année 1312, Henri de Ribaupierre a offert Bergheim à l'empereur Henri VII, qui en a accepté l'oblation et le lui a redonné en fief; qu'après cette dernière époque, la terre de Bergheim a été vendue à la Maison d'Autriche par les seigneurs de Ribaupierre qui ne l'ont plus tenue que par intervalles et sous forme d'engagement; qu'en ce qui concerne la dernière vente faite sous condition de réméré au baron de Roll, ce gentilhomme, suivant le traité, ne devait en jouir que jusqu'en 1708; qu'à cette époque il a fait assigner le prince de Birckenfeld, pour se voir déchu du bénéfice de la condition de réméré, qu'ainsi, en 1712, la seigneurie de Bergheim était censée appartenir au père du duc de Deux-Ponts; — arrêt du Conseil-Souverain qui déboute le duc de Deux-Ponts des fins de sa demande; — appel, par le duc, de cet arrêt, au Conseil d'Etat; — arrêt du Conseil d'Etat confirmant celui du Conseil-Souverain.

E. 2481. (Liasses.) — 10 pièces, parchemin; 8½ pièces, papier; allemand; 1 seau.

1586-1588. — Bailliage de Bergheim. — Droits de protection des juifs. — Accords entre Ulric, seigneur de Ribaupierre, et la communauté des juifs de Bergheim, par lesquels il a été convenu que cette communauté serait exemptée des droits de protection que percevait le seigneur, comme landvogt d'Alsace, tant que celui-ci ne lui aurait pas remboursé intégralement les sommes d'argent qu'il lui avait empruntées.

E. 2482. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 105 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1583-1594. — Bailliage de Bergheim. — Dimes. — Ventes : — par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, à Jacques Meyart, du quart de la dîme en grains de Bergheim, moyennant la somme de 500 florins, avec faculté de rachat ; — par Eberhard, seigneur de Ribaupierre, à Jean Diepolt, landrichter (juge seigneurial) de Sainte-Marie-aux-mines, de la moitié de la dîme en grains de Bergheim, moyennant la somme de 1900 florins et 79,000 creutzer.

E. 2483. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1583-1683. — Bailliage de Bergheim. — Dimes. — Engagements et rachats. — Engagement, par Philippe Kretschmar, bourgeois de Bergheim, de la dîme en grains du ban de cette ville, pour la somme de 300 florins ; — confirmation de cet engagement par la Régence d'Ensisheim ; — rachat de cette dîme par Michel Kretschmar.

E. 2484. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 77 pièces, papier ; allemand.

1627-1629. — Bailliage de Bergheim. — Droits de construction et de pignon sur rue. — Transactions entre le sieur Christophe Fresingern, bailli de Bergheim, et Nicolas Laut, bourgeois de cette ville, par lesquelles il a été convenu que ce bourgeois pourrait élever un pignon sur sa maison qui sert de résidence au bailli, mais qu'il devrait payer au receveur particulier du bailliage la somme d'un florin, pour droits de construction et de pignon sur rue (*giebels-recht*).

E. 2485. (Liasse.) — 132 pièces, papier ; allemand.

1683-1735. — Bailliage de Bergheim. — Droits de retrait. — Lettres par lesquelles le procureur fiscal informe le conseiller Stotz que les héritiers Kentzinger de Saint-Hippolyte ont refusé de remettre au receveur particulier 1 florin, pour droit de succession, et un demi florin, pour droit de retrait, à raison de l'héritage qu'ils ont recueilli à Bergheim, et qu'ils ont déclaré que ces droits n'appartiennent pas au seigneur, mais seulement au roi. — Poursuites exercées par le procureur fiscal contre Joseph Grandgeorge, bourgeois de Sainte-Croix en Lorraine, qui a vendu à Chrétien Lirst, bourgeois de Thannenkirch, une pièce de vigne située dans le ban de Bergheim, moyennant la somme de 500 livres, et qui a refusé de remettre au receveur particulier du bailliage la somme de 50 livres qui revient à la seigneurie, pour droit de transmigration.

E. 2486. (Liasse.) — 48 pièces, papier ; français.

1762-1763. — Bailliage de Bergheim. — Droits de chasse. — Défenses faites par le marquis de Contades, commandant dans la Haute et la Basse-Alsace, à tous les officiers, soldats, cavaliers et dragons, de chasser dans les terres de la seigneurie de Bergheim.

E. 2487. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1754-1778. — Bailliage de Bergheim. — Offices. — Procureur fiscal. — Provisions de l'office de procureur fiscal pour le sieur Thiébaud Schmitt. — Accusations de corruption, de concussion, de malversation et de faux en pièces de procédure, portées par les habitants de Bergheim, Roderen et Rorschwihr, contre ce procureur fiscal ; — destitution de ce procureur.

E. 2488. (Liasse.) — 112 pièces, papier ; allemand.

1780-1788. — Bailliage de Bergheim. — Offices. — Greffiers. — Provisions de l'office de greffier pour les sieurs Jean-George Blanck et Augustin Beck.

E. 2489. (Liasse.) — 105 pièces, papier ; allemand et français.

1793-1795. — Bailliage de Bergheim. — Offices. — Maistrat de Bergheim. — Contestations. — Requêtes présentées à M. de Chaumont de la Galazière, intendant d'Alsace, par les anciens élus, élus actuels, chefs de tribus et notables de la ville de Bergheim, aux fins que les nominations des sieurs Nicolas Schmitt, Sébastien Kien et Antoine Matheux aux offices de *Bourguemeister*, et celles des sieurs Thiébaud Kauffiesen et Antoine Frey aux offices de conseillers soient annulées, à raison de la parenté au degré prohibé qui existe entre eux ; — mémoire présenté par les officiers de la chambre des finances du comté de Ribaupierre à l'intendant, aux fins que les demandeurs soient débouts de leur requête ; — ordonnance de l'intendant renvoyant les plaintes des fins de leur demande.

E. 2490. (Liasse.) — 155 pièces, papier ; allemand.

1769-1778. — Bailliage de Bergheim. — Juridiction correctionnelle. — Procédures contre les sieurs Boileau, maîtrier tanneur, Schrapfier, marchand de laine, à Sainte-Marie-aux-mines (Lorraine), et Chrétien Stocky, anabaptiste de la Petite-Liépvre, pour délits de chasse commis dans le ban de Bergheim.

E. 2491. (Liasses.) — 172 pièces, papier ; allemand.

1529-1751. — Bailliage de Bergheim. — Juridiction correctionnelle. — Audiences du procureur fiscal. — États des amendes prononcées par le procureur fiscal dans les causes correctionnelles.

E. 2402. (Liasses.) — 163 pièces, papier ; allemand.

1766-1778. — Bailliage de Bergheim. — Juridiction criminelle. — Procédures : — contre François Gabler et Joseph Kiener de Zellenberg, accusés d'avoir assassiné Etienne Bachmann, forestier seigneurial de Bergheim ; — contre Henri Wissemberger, condamné à être pendu, pour fait de vol ; — contre Moïse Gerig, demeurant à la Côte, près Eschery, accusé d'avoir assassiné un valet anabaptiste de la fabrique d'indienne de Ribaupierville et d'avoir jeté son corps dans le Fecht, auprès du pont appelé Katzwangbruck, dans le ban de Bergheim.

E. 2493. (Liasses.) — 176 pièces ; papier ; allemand.

1755-1758. — Bailliage de Bergheim. — Juridiction criminelle. — Vérifications, par la chambre des audiences criminelles du comté de Ribaupierville, des amendes, frais de vaccinations et d'instruction taxes par le procureur fiscal dans les causes criminelles.

E. 2494. (Liasses.) — 152 pièces, papier ; allemand et français.

1780-1789. — Bailliage de Bergheim. — Impositions personnelles. — Exemptions des impositions personnelles accordées à plusieurs habitants de Bergheim, Roderen et Rorschwihr, extraits des procès-verbaux des séances de la Commission-Intermédiaire de la province d'Alsace, tenues à Strasbourg par le bailli de Flachsenlanden, président, l'abbé de Neubourg, le baron de Falckenhayn, lieutenant-général des armées du roi, M. de Turckheim, ammeiste de la ville de Strasbourg, M. Schwendt, syndic de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, et les barons de Schauenbourg, Herrlisheim et de Heli, grands-baillis de Landser, procureurs-syndics provinciaux.

E. 2495. (Liasses.) — 109 pièces, papier ; allemand.

1650-1654. — Bailliage de Bergheim. — Arts et métiers. — Maîtrise des charrons. — Requêtes présentées à la Régence de Brisach, par Michel Breit, prévôt de la maîtrise des charrons de Bergheim, aux fins de contraindre les maîtres charrons établis dans le bailliage de Bergheim à se conformer aux statuts et règlements de cette maîtrise accordés par le comte de Ribaupierville et confirmés par le roi, à se

faire inscrire dans la confrérie, à faire leur chef-d'œuvre et à payer les droits ; — ordonnance de la Régence adressée au bailli de Bergheim et conforme à la demande du prévôt.

E. 2496. (Liasses.) — 122 pièces, papier ; allemand.

1772-1774. — Bailliage de Bergheim. — Affaires ecclésiastiques. — Décimature, collature et compétence. — Contentions entre le curé de Bergheim, qui prétendait que toute la dîme des enclos de cette ville lui appartenait, et la Maison d'Autriche, qui soutenait qu'en sa qualité de gros décimateur elle avait le droit de percevoir la dîme de 6 arpents faisant partie des 60 arpents dont se composaient les enclos ; — transaction entre Jean-Jacques d'Offenbourg, bailli de Bergheim, et Michel Rieger, curé du lieu, par laquelle il a été convenu que le curé abandonnerait à la Maison d'Autriche la dîme des enclos et que le bailli, au nom de cette dernière, ferait livrer annuellement au curé, pour abonnement perpétuel de l'*Ellerzehender* (dîme des enclos), un foudre et demi de vin, et ferait réparer la maison curiale.

E. 2497. (Liasses.) — 83 pièces, papier ; allemand.

1733-1738. — Bailliage de Bergheim. — Affaires ecclésiastiques. — Décimature, collature et compétence. — Transactions entre la duchesse régnante de Deux-Ponts et le sieur Jantz, curé de Roderen et Rorschwihr, par lesquelles ce curé s'est engagé à abandonner à la seigneurie la dîme novale des terrains défrichés, et la duchesse à faire livrer annuellement au curé et à ses successeurs, pour augmentation de compétence, en la maison curiale, 45 mesures de vin blanc des crus et dîme de Roderen, 4 sacs de froment, 4 sacs de seigle, 8 rezeaux de froment et 8 rezeaux d'orge, et les arrérages des deux dernières années se montant à 90 mesures de vin du cru de Roderen, huit rezeaux de froment et huit rezeaux de seigle ; — décret de l'évêque de Messala, vicaire général et officiel de l'évêché de Bâle, comprenant les 8 rezeaux de froment et 8 rezeaux d'orge dans la compétence perpétuelle du vicaire de Rorschwihr ; — décret de l'évêque de Bâle annulant le précédent et ordonnant que ces rezeaux de froment et d'orge soient divisés en deux parts égales, que l'une soit perçue par le sieur Jantz, curé de Roderen, et l'autre par le sieur Hein, vicaire perpétuel de Rorschwihr, et ses successeurs.

E. 2498. (Liasses.) — 107 pièces, papier ; allemand.

1775-1779. — Bailliage de Bergheim. — Affaires ecclésiastiques. — Collature et compétence. — Contentions en

tre le comte de Ribaupierre et le sieur Rentz, curé de Bergheim, au sujet des prétentions du ce dernier tendant à ce qu'il lui soit délivré, chaque année, pour sa compétence, 36 mesures de vin au lieu de 33 qu'il recevait jusqu'alors, et 60 mesures d'arrérages pour ses vingt années d'administration, et s'appuyant sur l'extrait du protocole de la cour épiscopale approuvant la transaction passée entre le curé et le bailli de Bergheim et par laquelle la Maison d'Autriche s'était engagée à faire livrer annuellement au curé un foudre et demi de vin, et sur de motif que le foudre de Bergheim contient 24 mesures et que la seigneurie a compté jusqu'alors le foudre à 22 mesures seulement, comme à Ribaupierville.

E. 2490. (Liasse.) — 178 pièces, papier; allemand.

1772-1774. — Bailliage de Bergheim. — Affaires ecclésiastiques. — Collature. — Nominations et présentations. — Lettres de commission accordées par le Prince-Palatin du Rhin au sieur Jean-Baptiste Haus, chanoine de l'église cathédrale et grand-vicaire de l'évêché de Bâle, pour présenter, en son lieu et place, à l'évêque de Bâle, le sieur Philippe-Ignace Jantz, comme desservant de la cure de Roderen et Rorschwihr vacante en vertu de la sentence rendue par l'officialité d'Altkirch contre le sieur François-Joseph Hirsinger, dernier curé de ces villages. — Autorisations, par le duc de Deux Ponts : — au sieur Rentz, curé de Bergheim, d'échanger son bénéfice contre celui du sieur Vernier, curé de Zimmersheim, qui est à la collation de M. de Rinck, en sa qualité de Grand-Prévôt du Haut-Chapitre de Bâle à Arlesheim; — au sieur Martin Litaize, curé de Bergheim, d'échanger son bénéfice contre celui du curé de Plobsheim, qui est à la nomination du prince-évêque de Strasbourg; — au sieur Ignace Jantz, curé de Roderen, d'échanger son bénéfice contre celui du sieur Dominique Mougeat, curé d'Ingersheim. — Requête présentée au Prince-Palatin du Rhin par les habitants de Rorschwihr, tendant à ce que la cure de cette paroisse soit accordée au sieur Jean-Jacques Klein, ci-devant vicaire à Ribaupierre; — présentation, par le Prince-Palatin, à l'évêque de Bâle, du sieur Klein, comme curé de cette paroisse.

E. 2500. (Liasse.) — 69 pièces, papier; allemand.

1781-1784. — Bailliage de Bergheim. — Affaires ecclésiastiques. — Collature. — Fondations. — Acceptation, par le duc de Deux-Ponts : — du legs de 5 quarts de vigne pour la subsistance du vicaire de Rorschwihr, fait par Nicolas Anthony de Rorschwihr et confirmé par sa veuve Madeleine Mader; — de la donation de tous ses biens meubles et immobiliers faite, pour le même objet, par cette veuve.

E. 2501. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 114 pièces, papier; allemand; 11 sceaux.

1456-1472. — Bailliage de Guémars. — Alliances. — Burgfrieds (pax castrensis, paix castrale). — Revers par lesquels le margrave Jacques de Baden reconnaît que Maximin, seigneur de Ribaupierre, s'est engagé à observer le traité de burgfrieds en vertu duquel la ville et le château de Guémars doivent être constamment ouverts au margrave; — le margrave Charles de Baden reconnaît que Gaspard, seigneur de Ribaupierre, s'est engagé à observer la burgfrieds; — le même margrave consent à ce que les seigneurs de Ribaupierre rachètent, moyennant la somme de 1500 florins, le droit d'ouverture de la ville et du château de Guémars qui a été concédé à la maison de Baden; — Henri Beyer de Geissolsheim déclare que le roi des Romains, Robert, le margrave Bernard de Baden et Maximin, seigneur de Ribaupierre, se sont engagés à observer fidèlement la burgfrieds; — Frédéric Beyer de Geissolsheim s'engage, pour lui et pour son père Frédéric, engagiste de la moitié de la ville et du château de Guémars, à observer la burgfrieds.

E. 2502. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 77 pièces, papier; allemand; 32 sceaux.

1309-1507. — Bailliage de Guémars. — Fiefs. — Ville et château de Guémars. — Investitures, engagements et rachats. — Engagement par Bruno, seigneur de Ribaupierre, à Henri de Müllenheim, de la ville et du château de Guémars, pour la somme de 7000 florins. — Inféodation, par Guillaume, évêque de Strasbourg, à Rodolphe de Hohenstein, du château et de la ville de Guémars, engagé à ce dernier par Maximin, seigneur de Ribaupierre, et ses frères mineurs Jean et Ulrich, pour la somme de 12,000 florins. — Revers par lequel Maximin, seigneur de Ribaupierre, fait savoir que ses frères Jean et Ulrich ont ratifié, à leur majorité, cet engagement. — Autres revers par lesquels : — Maximin et Ulrich, seigneurs de Ribaupierre, reconnaissent que Rodolphe, margrave de Baden, a engagé la moitié de la ville et du château de Guémars à Rodolphe de Hohenstein; — le margrave Bernard de Baden reconnaît que Maximin et Ulrich, seigneurs de Ribaupierre, ou leurs héritiers, peuvent racheter, moyennant la somme de 12,000 florins, la ville et le château de Guémars qu'ils ont engagés à Rodolphe de Hohenstein. — Déclaration par laquelle le duc Charles de Lorraine fait savoir qu'il a engagé à Reinhold, duc d'Ursslingen, la moitié de la ville et du château de Guémars, à condition que ce dernier observera la burgfrieds. — Revers par lequel le margrave Bernard de Baden consent à ce que le duc Charles de Lorraine engage la moitié de la

ville et du château de Guémar à Reinhold, duc d'Urselingen, et jouisse du privilége de la burgfrie, à la condition que le margrave de Baden et le seigneur de Ribaupierre pourront racheter cette moitié; — le margrave Jacques de Baden s'engage à observer la burgfrie. — Transaction passée entre le margrave Charles de Baden et les seigneurs de Ribaupierre, par laquelle le premier consent à ce que ces derniers rachètent, moyennant la somme de 5000 florins, la moitié de la ville et du château de Guémar qui avait été engagée d'abord au margrave de Baden et ensuite à Henri Beyer de Geispolsheim, à la condition que le margrave conservera le droit d'ouverture de ces ville et château jusqu'à ce que les seigneurs de Ribaupierre l'aient racheté moyennant la somme de 1500 florins. — Inféodation, par Guillaume, évêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, à Maximin, seigneur de Ribaupierre, de la ville et du château de Guémar.

E. 2503. (Liasses.) — 6 pièces, parchemin; 63 pièces, papier; allemand; 3 sceaux.

1418-1613. — Bailliage de Guémar. — Fiefs. — Hessenheim. — Douaire. — Revers par lequel Marguerite, comtesse de Lutzelstein, abbesse de l'abbaye d'Ehrstein, autorise Rodolphe de Veguersheim, écuyer, à constituer à son épouse Suzanne Fullin de Geispoltzheim un douaire sur le fief d'Hessenheim comprenant: la dîme de ce lieu, la forêt appelée le bois de Hessenheim, les deux cantons nommés Vordergebreit et Hindergebreit aboutissant à ce bois, les prêts appelés Langmatt et Kurtzmatt aboutissant aussi au même bois. — Investitures. — Inféodation, après la mort de Jacques de Rathsmhausen, par Érasme, évêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, à Wolf Thierry de Rathsmhausen, du fief d'Hessenheim, qui avait été conféré par Guillaume III, évêque de Strasbourg, à Albert de Rathsmhausen-zum-stein, et qui provenait de Béat de Wegersheim, lequel tenait ce fief de l'évêché de Strasbourg; — par François Egon de Furstenberg, à Constantin de Rathsmhausen-zum-stein; du même fief. — Müssig et Heidolsheim. — Engagement et rachat. — Revers par lequel Henri, baron de Morimont, reconnaît avoir cédé à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, son droit de rachat des villages de Müssig et Heidolsheim. — Vente. — Convention par laquelle Jérôme, baron de Mersperg, s'engage à vendre à Eberhard, seigneur de Ribaupierre, les villages de Müssig et Heidolsheim et le ban de Breitenheim, moyennant la somme de 16,000 florins; — quittance de cette somme donnée par le même au même.

E. 2504. (Liasses.) — 11 pièces, parchemin; 117 pièces, papier; allemand; 8 sceaux.

1443-1593. — Bailliage de Guémar. — Fiefs. — Vil-

lage d'Onenheim. — Ventes et engagements. — Vente, par Maximin, seigneur de Ribaupierre, à Rimbald Voeltschen, du village d'Onenheim, moyennant la somme de 1200 florins du Rhin. — Revers par lequel Guillaume de Walbach consent à ce que le seigneur de Ribaupierre rachète, après sa mort, moyennant la somme de 100 florins, le village d'Onenheim qui lui a été engagé. — Contestations entre Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, et Guillaume de Walbach qui refusait de rendre à ce seigneur le village d'Onenheim, moyennant le remboursement de la somme pour laquelle il lui avait été engagé; — appel du seigneur de Ribaupierre à la Régence d'Innspruck, à ce sujet; — sentence du landvogt et de la Régence de la Haute-Alsace, siégeant à Ensisheim, portant que Guillaume, seigneur de Ribaupierre, a le droit de racheter le village d'Onenheim de Guillaume de Walbach, en lui remboursant la somme pour laquelle il lui a été engagé; — transaction entre Guillaume de Walbach et Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, conforme à cette sentence. — Revers par lequel Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, concède à Madeleine de Walbach, veuve d'un chevalier, et à son fils Melchior, chevalier, pour toute la durée de leur vie, la jouissance des revenus du village d'Onenheim qui devront faire retour à la seigneurie de Ribaupierre, après la mort du dernier survivant.

E. 2505. (Liasses.) — 24 pièces, parchemin; 24 pièces, papier; allemand; 5 sceaux.

1431-1464. — Bailliage de Guémar. — Fiefs. — Maisons et autres bâtiments. — Avez: — par Clawelin Schmidt, bailli de Guémar, à Walter de Gyrsberg, pour une maison inféodée, située à Guémar; — par le même, intendant de la cour seigneuriale de Guémar, à Gaspard, seigneur de Ribaupierre, pour une maison inféodée appelée nüwehaus, sis à Guémar; — par Jean de Tieringen, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, pour plusieurs maisons inféodées situées à Guémar; — par Werner de Tieringen, au même seigneur, pour une maison située à Guémar, dans le quartier Frithoff, et une autre maison appelée Fusloch, située aussi à Guémar. — *+ couplets minuscules sur Marie à 77. 1550-57*

E. 2506. (Liasses.) — 63 pièces, parchemin; 63 pièces, papier; allemand; 5 sceaux.

1466-1497. — Bailliage de Guémar. — Fiefs. — Rentes. — Avez par Jean de Guémar, à Maximin, seigneur de Ribaupierre, pour une rente inféodée de 7 schillings, assise sur une maison située à côté de l'église de Guémar. — Dîmes de Guémar. — Inféodation, par Philippe, évêque de Bâle, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, de la dîme de Guémar qui appartenait auparavant aux nobles de Rotherberg; — par le margrave Charles de Baden, à Bernard Zorn de Bla-

1437
feu banal
alt hoffe he
rei de Rur =
schafft Rapp

1461

mangue

1467

ans date
1500

lach, de la même dime ; — par le même, à Pierre de Richenstein, de la même dime ; — par le margrave Christophe de Baden, à Pancrace de Richenstein, de la même dime ; — par le même à Cantz Meerschwein, de la même dime ; — par ce dernier, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, de la même dime. — Revers, par lequel le margrave Christophe de Baden consent à ce que Cantz Meerschwein de Strasbourg vend la dime de Guémar qu'il tient de lui en fief, et renonce aux droits qu'avait le margrave de Baden sur cette dime ; — vente par Cantz Meerschwein, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, de cette dime, moyennant la somme de 1100 florins ; — inféodation, par Guillaume, évêque de Strasbourg et landgrave d'Alsace, à ce seigneur, de la même dime.

E. 2507. (Liasse.) — 88 pièces, papier ; allemand.

1528-1783. — Bailliage de Guémar. — Délimitations de bans. — Procès-verbaux : — de l'abornement d'un champ seigneurial situé dans le ban de Guémar, au canton Osterfeld et contigu à la tuilerie seigneuriale ; — de la plantation de pierres bornes délimítatives des bans de Guémar et de Bergheim, dans le canton Leimgrub.

E. 2508. (Liasse.) — 106 pièces, papier ; allemand.

1573-1583. — Bailliage de Guémar. — Descriptions de biens. — Renouvellement des terres et bâtiments dépendant de la cour seigneuriale d'Illheuseren. — Dénombrement des champs, prés et vignes appartenant à Egenuolphe, seigneur de Ribaupierre, dans le ban de Guémar. — Renouvellement des prés et champs du ban de Mackenheim appartenant à l'évêque de Strasbourg et au seigneur de Ribaupierre, coseigneurs du lieu, opéré par Jean-Jacques Eckstein, bailli de Marckolsheim, Philippe Drölin, prévôt du haut-village (oberdorf) de Mackenheim, Antoine Untzen, prévôt du bas-village (niederdorf), et André Hein, haimbourg du même village. — Dénombrement des champs du ban du village d'Hessenheim appartenant au seigneur de Ribaupierre et à l'évêque de Strasbourg, coseigneurs de ce village. — Description des prés du ried (canton de prés) de Grussenheim appartenant au seigneur de Ribaupierre, où sept communes avaient, par indivis, droit de pâturage.

E. 2509. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 120 pièces, papier ; allemand ; 10 sceaux.

1518-1745. — Bailliage de Guémar. — Baux emphytétiques à cens (erblehn) : — par Ulrich, seigneur de Ribaupierre, à la communauté de Grussenheim, de 44 journaux de prés appelés Malmatt, situés dans le ried de Grussenheim, et 25 autres journaux de prés appelés Brugell, situés dans le

ried d'Hilsenheim, moyennant un cens annuel de 16 viertel d'avoine ; — par Egenuolphe, seigneur de Ribaupierre, à Martin Lutz, bourgeois de Guémar, de la cour d'Illheuseren, moyennant un cens annuel de 2 florins du Rhin ; — par Jérôme de Märsberg, à Jacob Vogels, bourgeois de Mussig, de la cour de Mussig, moyennant un cens annuel de 35 viertel d'avoine et 1 florin de Strasbourg ; — par le même, à la communauté d'Hessenheim, d'un pré situé dans le ban de Mussig, au canton Rattenboden, sur la route d'Hessenheim à Schlestadt, moyennant un cens annuel de 12 viertel d'avoine et 3 florins de Strasbourg ; — par la comtesse Marie de Ribaupierre à Stéphan Nickell, bourgeois de Guémar, de la métairie d'Illheuseren, moyennant un cens annuel de 50 viertel d'avoine, 20 viertel de froment et 16 florins du Rhin ; — par la communauté du village d'Önenheim, à Jean Richer, bourgeois de Brisach, de 54 journaux de prés situés dans le ban de ce village, au canton Kurzmatz, moyennant un cens annuel de 25 florins du Rhin et 35 creutzer ; — par François Lamblé, procureur au Conseil-Souverain, à Joseph Ottenwelter, bourgeois laboureur de Mussig, d'un hoflehen (cour) comprenant grange, écuries, jardins, et 80 arpents de terre labourables et prairies, situés dans le ban de Mussig, moyennant un canon annuel de 6 rezeaux de froment, 3 rezeaux de mélét et 3 rezeaux d'orge, mesure du pays dit Landmess usitée à Mussig, chargé de 2 chapons de rente annuelle au profit de la commanderie de Saint-Jean de Schlestadt et d'une rente annuelle de 12 rezeaux et 3 boisseaux, moitié seigle et moitié avoine, au profit de la seigneurie de Ribaupierre.

E. 2510. (Liasse.) — 41 pièces, parchemin ; 209 pièces, papier ; allemand ; 37 sceaux. *lettres tronquées*

1439-1760. — Bailliage de Guémar. — Ventes de terres. — Ventes : — par Hildebrand Metziger, à Jean du Saint-Pierre, de sa part d'un jardin situé dans le ban de Guémar qu'il tient de Pierre Metziger à titre d'héritage, moyennant la somme de 10 florins ; — par Jean Lerhoff, bourgeois de Guémar, à Stefan Haberkorn ¹⁵¹⁴⁻¹⁵²⁵ de cette paroisse, d'un journal de pré situé dans le ban de Guémar, au canton Fritzenbühl, et ¹⁵²⁶⁻¹⁵³⁰ Nicolas d'Uttenheim, moyennant la somme de 9 florins ; — par Nicolas Kemigheim, de Bergheim, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, de 75 journaux de prés situés dans le ban de Guémar, au canton Lutzenhausen, moyennant la somme de 90 florins ; — par Paul Müller, bourgeois de Bergheim, à Michel Gerhart, chapelain de la chapelle Saint-Maximin de Guémar, de 8 acres de vignes situés dans le ban de Guémar, au canton Berlingk, moyennant la somme de 9 florins et 10 schillings ; — par Jean Hoffmann, de Ribeuvillé, à Ulrich Mensch, de 145 journaux *d'un moulin*

de prés situés dans le ban de Guémars, au canton Brückweeg, moyennant la somme de 200 florins du Rhin, ces prés chargés d'une rente annuelle de 30 quartaux de grains au profit du chapitre de l'église collégiale de Saint-Dié, pour droit de prise d'eau; — par Louis Weiselschen et sa sœur Agathe, enfants et héritiers de Jean Weiselschen, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'une place (hoffstadt) située dans le village d'Illhauseren, au canton Brückweeg, moyennant la somme de 800 florins; — par le chapitre de l'église collégiale Saint-George de Nancy, au comte de Ribaupierre, de deux journaux de terres situés dans le ban de Guémars, derrière le château, et dépendant du prieuré de Lièpvre, et d'une prise d'eau, pour l'alimentation du moulin seigneurial de cette ville à pratiquer dans le canal qui traverse les terres appartenant au chapitre dans le même ban, moyennant la somme de 500 francs monnaie de Lorraine; ce contrat de vente passé par Guérard de la Chapelle, chanoine, et Richard Bouchon, trésorier, chanoines du chapitre, fondés de procuration à cet effet ainsi que pour traiter de l'échange de la chapelle et du cimetière Saint-Denis annexés au prieuré de Saint-Alexandre de Phalsbourg et de la vente de l'église de Bennwihr; — par Jean Bürkhen, à la comtesse Marie de Ribaupierre, de 3 acres de champs situés dans le ban de Guémars, au canton Oberfeld, moyennant la somme de 70 florins rappes; — par Antoine Müller, bourgeois de Guémars, à la même comtesse, d'un acre de champs situé dans le ban de Guémars, au canton Schmässmannsfeld, moyennant la somme de 70 florins rappes; — par Jean Wollenbach, bourgeois de Brischach, à Gaspard Eckhel, bourgeois d'Onenheim, d'un juchart de champs situé dans le ban de Guémars, au canton Niedernfeld, moyennant la somme de 26 florins; — par Barbe Müllrichin, veuve de Paul Zillhardtien, conseiller de ville à Bergheim, à la comtesse Agathe de Ribaupierre, de 5 acres de prés situés dans le ban de Guémars, au canton Dürrenbach, moyennant la somme de 70 florins et 8 schillings rappes; — par Aurélie Hartmann, veuve de Jean Würmlin, bourgeois d'Illhauseren, à la même comtesse, de deux journaux de prés situés dans le ban de Guémars, au canton Obermatt, moyennant la somme de 34 florins; — par André Vehl, bourgeois de Guémars, à Françoise Engelmann, habitant d'Illhauseren, de 3 jours de prés situés dans le ban de Guémars, au canton Nassau, moyennant la somme de 1,500 livres et 660 florins rappes; — par Frantz Engelmann, bourgeois d'Illhauseren, à Jonas Rauch, bourgeois d'Onenheim, d'un jour de prés situé dans le ban de Guémars, au canton Kastelwalt, moyennant la somme de 168 florins rappes; — par Marguerite Lamblé, veuve de Valentin Ferry, bourgeois de Provenchère en Lorraine, au duc de Deux-Ponts, d'une cour de la contenance de 2 journaux et 80 arpents, consistant en terres la-

bourables et jardins, située dans le ban de Mussig, du côté de la rivière de l'Ill, moyennant la somme de 600 livres et une somme de 24 livres, pour discréption; — par Frantz-Simon Adolf, bourgeois de Guémars, à la seigneurie de Ribaupierre, d'un acre de champs situé dans le ban de Guémars, au canton Obernentelach, moyennant la somme de 130 livres; — par Frantz Engelmann, bourgeois de Schlestadt, à la même seigneurie, de 3 journaux de prés situés dans le ban de Guémars, au canton Nassau, moyennant la somme de 1100 livres tournois.

E. 2511. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin; 133 pièces, papier; allemand; 14 sceaux. *chiffres bruyques*

1497-1509. — Bailliage de Guémars. — Ventes de bâtiments et usines. — Ventes: — par Michel Gerlinge, bourgeois de Guémars, à Nicolas d'Utenheim, chevalier, d'une maison sise à Guémars, ~~dans le quartier~~ Kirchhoff, moyennant la somme de 40 florins; — par Urbain Haezel, maître maçon à Ribauville, à Simon Wein, bourgeois de Riedwirh, d'une maison située dans le village d'Illhauseren, ~~dans le quartier Oberenserten~~, moyennant la somme de 220 florins; — par Gall Bader, bourgeois de Guémars, à Bernhart Kremer, bourgeois de Schlestadt, d'une maison située à Guémars, dans le quartier Burgerstaben, moyennant la somme de 65 florins; — par Daniel Fischer, bourgeois de Schlestadt, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'une maison située à Illhauseren, dans le canton de l'Allmend, entre l'Ill et le ban de Colmar, moyennant la somme de 62 florins; — par Jean Hartmann, Henri Mattistel et Pierre Küffer, bourgeois de Bergheim, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'un moulin situé à Guémars entre le fossé de la ville et la route, moyennant la somme de 100 florins; — par la communauté d'Illhauseren, au même seigneur, de deux granges situées dans ce village sur le chemin dit Brückweeg, moyennant la somme de 800 florins; — par Conrad Baumann, bourgeois de Brischach, à Eberhard, seigneur de Ribaupierre, d'une maison située à Illhauseren, dans le quartier Friesen, moyennant la somme de 535 florins rappes; — par Melchior Brunner, au duc de Deux-Ponts, du moulin d'Heidolsheim, moyennant la somme de 400 livres et celle de 60 livres, pour discréption.

E. 2512. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 132 pièces, papier; allemand; 14 sceaux.

1503-1509. — Bailliage de Guémars. — Echanges de terres. — Echanges: — par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'un vierzel de champs situé dans le ban de Guémars, entre le pré de l'église et le canton de l'allmend, contre un autre vierzel de champ appartenant à Martin Stein-

1583 mar et situé dans le même ban, au canton Frithoff, — par le même, d'un acre de champs situé dans le ban de Guémars, an canton Nidermattweeg, devant la porte de la ville, contre un autre acre de champs appartenant à Jean Gopfert et situé dans le même ban, au canton Kheinerlaweeg. —

1583
Bopfart

E. 2513. (Liasse.) — ³ ~~16~~ pièces, parchemin; ⁶ ~~22~~ pièces, papier; allemand; ~~1~~ ¹ sceau.

1383-1390. — Bailliage de Guémar. — Rentes foncières actives. — Urbaines et colligentes : — des rentes en argent dites de Saint-Maximin perçues par la seigneurie de Ribau piere dans le bailliage de Guémar ; — des rentes en argent, vin, grains, et chapone dites de Richenberg, du Mülbach, du Burgweeg, du Mülstete et du Rietmatt, dues à Bruno, seigneur de Ribau piere, dans les bâs de Guémar, Oen heim, Illhausen, Müssig et Heidolsheim.

E. 2514. (Liasses.) — ~~2~~ ² piéces, parchemin; ~~1~~ ¹ piéce, papier; allemand; ~~2~~ ¹ sceaux.

1300-1641. — Bailliage de Guémar. — Rentes foncières actives. — Constitutions : — par l'archiduc Léopold d'Autriche.

1309
nient pas dit
à la charte.

1630

1 mangier
à moitié
gauche et
à droite

E. 2515. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 133 pièces, papier ; allemand ; 9 cent.

uelle de 3 florins assise sur le moulin Rietmühle situé à Guémar, moyennant la somme de 60 florins ; — par Eberhard, seigneur de Ribaupierre, à Laurent Bercken, bailli d'Heiteren, d'une rente annuelle de 13 quartaux de grains assise sur un pré situé à Illhaeuseren, au canton Obernai, moyennant la somme de 600 florins ; — par Jean Burckhel, bourgeois d'Onnenheim, à Michel Fischer, bourgeois de Brischach, d'une rente annuelle de 10 florins assise sur le moulin Rietmühle situé à Illhaeuseren, moyennant la somme de 200 florins ; — par Jérôme, baron de Morsberg et de Belfort, à Martin Rietter, de Mussiax, d'une rente annuelle de 35 quartaux d'avoine et d'1 florin de Strasbourg assise sur une cour située à Breitenheim, moyennant la somme de 1500 florins ; — par Jean Burckhel, bourgeois de Guémar, à Diebolt Sauferschwartzen, métayer de la seigneurie de Ribaupierre à Illhaeuseren, d'une rente annuelle de 5 florins assise sur un moulin situé dans le ban d'Ilhaeuseren, au canton du Ried, moyennant la somme de 100 florins ; — par Agathe, comtesse de Ribaupierre, à Jean Wetzel, bourgeois de Colmar, d'une rente annuelle de 25 florins rapées assise sur le même moulin, moyennant la somme de 500 florins ; — par la seigneurie de Ribaupierre au couvent de Syle de Schlestadt, d'une rente annuelle de 100 florins assise sur le moulin de Guemar, moyennant la somme de 2000 florins.

E. 2516. (Liasse.)—4 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1500-1602. — Bailliage de Guémar. — Crédences et obligations. — Revers par lesquels : — Jean Musser, bourgeois de Guémar, reconnaît devoir à la seigneurie de Ribaupierre une somme de 106 florins ; — Eberhard, seigneur de Ribaupierre, déclare qu'il a emprunté à Michel Heiden, curé de Guémar, la somme de 300 florins, et qu'il lui a engagé les champs qui lui appartiennent dans le ban de cette ville.

E. 2517. (Liasse.)—1 pièce, parchemin ; 106 pièces, papier ; allemand :
9. siècle.

1350-1436. — Bailliage de Guémars. — Colonge et forêt de Guémars. — Descriptions des biens dépendant de la colonge de Guémars qui appartiennent au chapitre de l'église collégiale de Saint-Dié. — Echange par lequel ce chapitre cède au seigneur de Ribaupierre la colonge de Guémars et la forêt dite de Guémars, contiguë à une autre forêt appartenant au chapitre de l'église collégiale de Saint-George de Nancy, en échange de la part des droits que ce seigneur possédaient dans le ban de Fraise, par indivis avec les barons de Créhanges et de Clémont qui ont déja renoncé à leur part de ces droits au profit du chapitre: cet échange fait sous la conduite

tion que le seigneur paiera au chapitre une rente annuelle de 10 quartaux de froment, remettra, chaque année, au collecteur du comté de Horbourg, à Riquewihr, le quart des revenus provenant de l'amodiation de la glandée de la forêt de Guémars, et au chapitre le quart des grosses dimes en grain d'Ingersheim et de Katzenthal, non comprises celles des territoires de ces deux paroisses qui appartiennent au même chapitre, et 11 mesures de vin de Sigolsheim qui pourront être remplacées par une somme de 1000 francs de Lorraine, payable, chaque année, à Nödl.

E. 2518. (Liasses.) — 2 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1332-1335. — Bailliage de Guémars. — Forêts. — Vente, par Nicolas de Kagenheim, bourgeois de Schlestadt, à Jean, seigneur de Hauï-Ribaupierre, des forêts dites Petersholz et Waller, situées dans le ban de Guémars, moyennant la somme de 50 livres de Strasbourg ; — description des limites et des cantons de ces forêts.

E. 2519. (Liasses.) — 11 pièces, parchemin ; 133 pièces, papier ; allemand ; 9 sceaux.

1579-1581. — Bailliage de Guémars. — Forêts. — Droits d'usage. — Contestations entre Maximin, seigneur de Ribaupierre, Conrad de Blumeneck, bailli, Nicolas Blumenstock, prévôt de Bergheim, le conseil de cette ville, Jean Klobelouch, écuyer, bailli, Jean Brukenslegel, prévôt de Saint-Hippolyte, le conseil de cette communauté, et les prévôts, jurés et communautés du village d'Orschwiller, d'une part, et la communauté de Lièpvre, d'autre part, au sujet des droits d'usage dans la forêt d'Orschwiller ; — accord par lequel il a été convenu que les communautés de Bergheim, Lièpvre, Orschwiller et Saint-Hippolyte jouiraient de pâturage dans cette forêt, mais que la glandée appartiendrait à la seule communauté d'Orschwiller. — Contestations entre Henri, baron de Morimont et de Belfort, grand-bailli de Schorndorf, et Jean-Frédéric de Rathsamhausen-zum-stein, au sujet du pâturage et de la glandée dans le bois de Hessen ; — accord entre les mêmes par lequel il a été convenu : que les habitants de Müssig et ceux de Baldenheim continueront à jouir du pâturage dans ce bois appartenant au noble de Rathsamhausen ; mais que, dans le cas où il y aura de glandée, ces habitants devront s'abstenir d'y conduire leurs chevaux, leurs bêtes à cornes et leurs porcs, que dans ce cas tout délit de pâturage sera puni d'une amende de 3 schillings au profit du noble de Rathsamhausen ; cette convention passée en vertu des autorisations accordées par l'archiduc Ferdinand d'Autriche, le prince-évêque de Strasbourg, landgrave d'Alsace, le comte Frédéric de Wurtem-

berg et de Montbéliard, seigneurs respectifs du baron de Morimont et du noble de Rathsamhausen, et en présence de Michel d'Ampringen et Jean-Gaspard Beck, docteur en droit, députés à cet effet par l'Autriche, Jacques Pfaffenlapp, bailli d'Epfach, et François-Philippe Faust, licencié en droit, délégué par l'évêché de Strasbourg, et André Röttlin, greffier de Riquewihr, délégué par le Wurtemberg.

E. 2520. (Liasses.) — 127 pièces, papier ; allemand et français.

1600-1694. — Bailliage de Guémars. — Forêts. — Droits d'usage. — Contestations entre M. de la Grange, intendant d'Alsace, d'une part, et le grand veneur et les conseillers du Prince-Palatin de Birkenfeld, d'autre part, au sujet de coupes de bois pour des palissades que le sieur Bernhart, entrepreneur du roi à Schlestadt, a reçu ordre de faire opérer dans la forêt de Guémars ; — mémoire des conseillers du comté de Ribaupierre, adressé à l'intendant et portant : qu'il a déjà été fait des coupes dans les autres forêts de la seigneurie, à savoir dans celles de Heiteren, Wettkolzheim et Jebshain, pour le service du roi à Brisach, dans celle de Tummensau, pour l'hôpital de Strasbourg ; que la forêt de Guémars fournit le bois de chauffage pour les résidences seigneuriales et les bois de construction pour l'entretien et les réparations des moulins de la rivière d'Ill et des treize ponts de la chaussée d'Illhaeuseren, que, par conséquent, l'intendant doit donner ordre à l'entrepreneur du roi de faire couper le bois pour les palissades dans les forêts des communautés voisines.

E. 2521. (Liasses.) — 153 pièces, papier ; allemand et français.

1733-1740. — Bailliage de Guémars. — Forêts. — Droits d'usage. — Contestations. — Mémoire adressé par les conseillers de la duchesse régente de Deux-Ponts à l'intendant d'Alsace, et portant : que la seigneurie de Ribaupierre a la juridiction forestale dans toutes les forêts du ban de Guémars ; qu'elle a accordé à cette ville des droits d'usage dans les cantons Holzacker, Windlucht et Schleimgruben, savoir la délivrance du bois de chauffage, le pâturage et la glandée, mais qu'elle s'est réservé le droit de marquer aux habitants les arbres nécessaires à leur usage, et qu'une déclaration faite, à la date du 17 octobre 1688, par les trois stettmeistre, deux officiers de justice et quatre anciens bourgeois de Guémars et par le prévôt et deux bourgeois d'Illhaeuseren, a reconnu ce droit à la seigneurie ; que les lettres patentes du roi, du 25 novembre 1698, ont maintenu le prince de Deux-Ponts dans l'exercice de la juridiction des forêts de la seigneurie de Ribaupierre ; que, suivant procès-verbal dressé par les receveurs des eaux-et-forêts et maltriforestier de la duchesse douairière et régente de Deux-

Ponts et le forestier seigneurial du bailliage de Guémars et le bârgard du ban de cette ville, la communauté de Guémars a fait marquer et couper, dans la forêt appelée Niedewald, et située dans le ban d'Illhæuseren, plusieurs arbres en nature de chêne qui n'avaient pas été marqués par les officiers du comté; — ordonnance de l'intendant d'Alsace révoquant l'autorisation donnée par une ordonnance du 8 février 1739, aux habitants de Guémars, de prendre dans leurs forêts, pour la construction de leur église paroissiale, quinze arbres et le bois de chauffage nécessaire à la cuison des briques.

E. 2522. (Liasse.) — 111 pièces, papier; allemand.

1653-1738. — Bailliage de Guémars. — Forêts. — Offices. — Suppliques pour obtenir la place de garde-forestier dans le ban de Breitenheim.

E. 2523. (Liasse.) — 126 pièces, papier; allemand.

1755-1767. — Bailliage de Guémars. — Forêts. — Fauconnerie. — Permissions accordées aux chasseurs du duc de Bavière de prendre des faucons dans les forêts du comté de Ribaupierre pour la fauconnerie de Munich.

E. 2524. (Liasse.) — 148 pièces, papier; allemand.

1713-1714. — Bailliage de Guémars. — Forêts. — Débits. — Suppliques des habitants d'Illhæuseren pour obtenir du duc de Bavière la remise des amendes forestières. — Lettres par lesquelles le duc de Bavière invite ses officiers du comté de Ribaupierre à réduire les amendes dont ils ont frappé les habitants d'Heidolsheim et d'Illhæuseren et à leur accorder des termes pour s'acquitter envers la seigneurie.

E. 2525. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 77 pièces, papier; allemand et française; 3 sceaux.

1500-1777. — Bailliage de Guémars. — Usines. — Moulin du Schlossgraben de Guémars. — Baux et engagements. — Bail emphytéotique, par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, à Nicolas Schnigorn, d'un moulin situé dans le ban de Guémars, au canton Schlossgraben (fossé du château), moyennant une rente annuelle de 4 florins. — Engagement, par Paul Bircklin, bourgeois de Guémars, de ce moulin, au couvent de Sylo de Schlestadt, pour une somme de 100 florins. — Cours d'eau. — Balisage de la rivière d'Ill. — Ordonnances de l'intendant d'Alsace, M. de Blair enjoignant: — à M. Chassain, inspecteur - principal des ponts-éclusées, de faire réparer la baie du Teuch du bras de l'Ill dérivé du lit navigable, sous le nom de *Bennwasser*, à quelques toises au-dessous d'Illhæuseren; — au prévôt d'Illhæuseren de faire rétablir la vanne de cette baie qui a été enle-

vée par des malveillants, et décidant que les frais de cette opération lui seront remboursés par le bourgmestre de ce village, qui devra les répartir entre les pêcheurs et bateliers de la communauté; — aux chefs des tribus des pêcheurs et bateliers de veiller à la sûreté de la navigation de l'Ill.

E. 2526. (Liasse.) — 133 pièces, papier; allemand.

1483-1571. — Bailliage de Guémars. — Dimes. — Colligendes: — des dimes dues à l'église Sainte-Marguerite, dans le canton Rietmatt, ban de Guémars; — des dimes dues à Ulrich d'Altencastel, dans le canton Rietweig, même ban; — des dimes dues à Robert de Hagenach, dans le canton Brenroden, même ban; — des dimes dues au couvent de Hugshöfen, dans les cantons Hundsbruehl, Schlytweig, Tempelgut, Viehwieg, Rennweig, Luerneruder et Burgweig, même ban.

E. 2527. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 68 pièces, papier; allemand.

1495-1501. — Bailliage de Guémars. — Dimes. — Exempions de la dime accordée par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, au couvent de Saint-George du Tempelhoff, pour les terres qu'il possède dans le ban de Guémars.

E. 2528. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 82 pièces, papier; allemand.

1631-1753. — Bailliage de Guémars. — Droits d'entrée. — Accord entre le seigneur de Ribaupierre et la communauté de Mussig, d'une part, et la communauté d'Hessenheim, d'autre part, par lequel il a été convenu que les habitants d'Hessenheim paieraient désormais à la communauté de Mussig des droits d'entrée pour les terres qu'ils achèteraient dans son ban; — Revers par lequel Thomas Biebler s'engage à payer à la seigneurie de Ribaupierre la somme de 100 florins, comme droit d'entrée, pour une place à bâtier qui lui a été concédée dans le quartier du rempart.

E. 2529. (Liasse.) — 176 pièces, papier; allemand.

1527-1723. — Bailliage de Guémars. — Taille. — Exemptions. — Revers par lequel le seigneur de Ribaupierre reconnaît: avoir fait remise aux habitants de Marckolsheim, Artzeheim, Balgau, Eisenheim, Mackenheim, et Grueenheim, de la taille en argent et en grains qu'ils lui devaient pour des prés qu'ils possédaient dans le ban de Guémars; avoir exempté également les habitants de Bergheim de cette taille qu'ils lui devaient pour les terres qu'ils possédaient dans le ban d'Onenheim. — Suppliques adressées au seigneur de Ribaupierre par les habitants de Guémars, Onenheim, Illhæuseren, Mussig et Heidolsheim, aux fins d'être exemptés de la taille en argent et en grains, pen-

tant deux ans, à raison des désastres occasionnés par la guerre; — décision de la seigneurie conforme à ces suppliques.

E. 2530. (Liasse.) — 188 pièces, papier ; allemand.

1590-1758. — Bailliage de Guémars. — Taille. — Etats des tailles en argent et en grains perçus par la seigneurie de Ribaupierre dans les bans de Guémars, Onnenheim, Illheusen, Mussig et Heidolsheim.

E. 2531. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 266 pièces, papier ; allemand et français ; 9 sceaux.

1749-1754. — Bailliage de Guémars. — Droits de péage, pontenage, passage et travers. — Contestations. — Arrêt du Conseil d'Etat, portant : 1^e que le Prince-Palatin est autorisé à percevoir les droits de péage par terre à Guémars et à Illheusen, à raison d'1 batz et 8 pfennings raps par charriot de vin et autres marchandises, à l'exception des blés, grains, farines et légumes secs etverts, de 9 pfennings par charrette, de 5 pfennings par cheval chargé des ménages marchandises, d'1 pfennig et demi par porc, d'1 pfennig par chèvre, mouton et brebis ; 2^e que les habitants de Marckolsheim et de Grussenheim ne paieront que 4 pfennings par charriot de foin et paille et 2 pfennings par charrette ; 3^e que ces droits de péage, lorsqu'ils auront été acquittés à l'un des deux bureaux de perception, ne pourront être exigés à l'autre ; 4^e que les habitants de Ribauville, Guémars, Bergheim, Saint-Hippolyte, Orschwiller, Elsenheim et Ohnenheim, communes usagères de la *gemeine-mark* (marche commune), seront exempts de ces droits dans la mesure fixée par la transaction de l'année 1553, passée avec le comte de Ribaupierre ; 5^e que le Prince-Palatin sera tenu d'entretenir, à ses frais, les ponts de Guémars et d'Illheusen. — Mémoire des conseillers de la seigneurie portant : que les comtes de Ribaupierre ont un péage à Guémars et à Illheusen ; qu'il a été ordonné par un arrêt du Conseil d'Etat du 3 mars 1744 au prince de Birkenfeld de produire les pancartes suivant lesquelles les droits de péage, passage et pontenage sur l'Ill étaient perçus avant 1569 dans ces lieux ; que le prince de Deux-Ponts a fourni, comme pièces justificatives : 1^e un diplôme de l'empereur Wenceslas, de l'année 1392, concédant, en fief, à Brunon, seigneur de Ribaupierre, et à ses fils, Maximin, Jean et Ulrich, le péage par eau et par terre depuis Limbourg jusqu'à Ribauville et, derrière, par-dessus la montagne dite *Eysern-Reyn* ; 2^e l'investiture, donnée en 1507, par l'évêque de Strasbourg, Guillaume, landgrave d'Alsace, à Maximin, seigneur de Ribaupierre, des villes et château de Guémars, avec les droits de péage ; 3^e les comptes du produit des droits de péage (*zoll*), passage (*weggeld*) et

pontenage (*brucken-zoll*) de Guémars et d'Illheusen, des années 1502-1741 ; 4^e un compte du droit de péage sur le *bruckweg* (chemin des ponts), de l'année 1603 ; 5^e des comptes du droit de passage appelé *engerszell*, perçu sur les voitures aux portes de Guémars par les *engermaster*, des années 1502-1741 ; 6^e des comptes des frais d'entretien des ponts et du chemin des ponts, des années 1700-1741 ; 7^e une proclamation du tarif des droits de péage, passage et pontenage, des années 1705-1758 ; 8^e une transaction passée, en 1535, entre Guillaume, comte de Ribaupierre, et les sept communautés usagères de la *gemeine-mark*, Ribauville, Guémars, Bergheim, Saint-Hippolyte, Orschwiller, Elsenheim et Ohnenheim, et par laquelle les habitants de ces communautés ont été exemptés des droits de péage et passage pour les fruits de leur cru et les bestiaux nécessaires à l'alimentation de leurs ménages qu'ils feraient passer par le *bruckweg*, mais astreints à acquitter les droits de péage pour les marchandises qu'ils achèteraient ou voiturereraient moyennant salaire, et pour les bestiaux qui ne seraient pas destinés à leur consommation et qu'ils vendraient ou échangeraient et feraient conduire au marché par terre ou par eau. — [Requêtes présentées par les Juifs de Thann, Cernay, Wettolsheim, Wintzenheim et Hattstatt à M. de Vanolles, Intendant d'Alsace, contre les droits de péage et pontenage perçus à Guémars par Jean-George Schlund, fermier de ces droits pour la seigneurie de Ribaupierre, ces requêtes s'appuyant sur cette raison que la variation des tarifs est un moyen suffisant de prouver que la seigneurie de Ribaupierre n'est point fondée à exiger le paiement de ces droits ; — mémoire présenté par les chancelier et directeur du comté de Ribaupierre établissant : que le fermier n'a point demandé aux Juifs un droit de péage, mais seulement un droit de pontenage et de passage dit *weggeld* ou *engergeld* ; que la variation des tarifs de 5 sous à 3 batz vient de la faute des fermiers qui les ont réglés ou pris un arrangement avec les Juifs ; que la seigneurie de Ribaupierre a toujours perçu un droit de pontenage de 3 batz qui ne font pas 8 sous, comme les Juifs l'ont prétendu, mais seulement 6 sous 8 deniers équivalant à 5 batz de la Haute-Alsace. — Requêtes adressées par les chancelier et directeur du comté de Ribaupierre au marquis de la Galaiière, intendant d'Alsace, aux fins que Jacques Stelkelweiler, prévôt de Jebsheim, et Jean Böhnlin, bourgeois de cette commune, soient condamnés à payer un droit de péage de 16 sous, pour quatre charrois de pierres qu'ils ont conduits sur la chaussée de Guémars, et une somme de 100 livres pour dommages-intérêts, par la raison que l'arrêt du Conseil d'Etat du 3 octobre 1680 a supprimé et réuni à la couronne les péages des frontières d'Alsace et de Lorraine à Sainte-Marie-aux-mines et au Bonhomme, mais pas les droits de passage et de pontenage de Guémars,

at que les lettres patentes du roi, du 7 mars 1749 ont maintenu le Prince-Palatin dans la possession de ces droits, à cause de l'entretien de onze ponts établis sur la route de Guémars à Marckolsheim, connue sous le nom de *Brückweg*. — Ordonnance de M. de la Galaizière, intendant d'Alsace, condamnant les sieurs Gretz et Sébastien, bourgeois de Schlestadt et conducteurs de châtiots publics sur la route de Schlestadt à Colmar, à payer au Prince-Palatin le péage de Guémars, à raison de 4 sous par chariot.

E. 2532. (Liasse.) — 203 pièces, papier ; allemand.

1502-1789. — Bailliage de Guémars. — Droits de péage, passage, pontenage et travers. — Tarifs de ces droits perçus à Guémars et à Illhaeuseren.

E. 2533. (Liasse.) — 105 pièces, papier ; allemand.

1460-1463. — Bailliage de Guémars. — Pêche. — Juridiction. — Contestations entre la maison de Ribaupierre et Henri Beyer de Geispoltzheim, engagiste de la moitié de la ville et du château de Guémars, au sujet d'une amende de 200 florins qui avait été payée à la seigneurie de Ribaupierre par les habitants de Bergheim, pour débits de pêche commis dans l'III, sur le ban de Guémars, et dont Henri Beyer réclamait la moitié ; — ordonnance de la cour impériale de Rothweil enjoignant au seigneur de Ribaupierre de remettre cette moitié à Henri Beyer.

E. 2534. (Liasse.) — 122 pièces, papier ; allemand.

1660-1782. — Bailliage de Guémars. — Comptes de la vacherie seigneuriale d'Illhaeuseren.

E. 2535. (Liasse.) — 176 pièces, papier ; allemand.

1705-1774. — Bailliage de Guémars. — Offices. — Procureur fiscal. — Mémoire présenté au duc de Deux-Ponts par les prévôts, jurés et bourgeois des communautés de Guémars, Onenheim, Illhaeuseren, Mussig et Heidolsheim, et portant accusation de corruption, concussion et faux en pièces de procédure contre le sieur Thiébaud Schmitt, procureur fiscal.

E. 2536. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; allemand.

1723-1790. — Bailliage de Guémars. — Offices. — Greffler. — Provisions de l'office de greffier pour les sieurs François-Charles Fels, ancien greffier du bailliage de Jebsheim, André Klein, praticien au greffe de Guémars, François-Augustin Beck, avocat au Conseil-Souverain d'Alsace. — Décision de la chancellerie de Ribauvillé portant : que le greffier de Guémars a le droit d'exiger une maison et des aînances

plus étendues que celles qui existent actuellement et qu'il peut obliger cette ville à faire les frais des nouvelles constructions ; qu'il a droit de participer aux bons communaux et d'exiger d'autres rétributions, outre ses 60 livres de gage ; qu'il peut exiger la présence sur le bourgmestre dans les cérémonies publiques et choisir, dans les distributions annuelles, avant le magistrat.

E. 2537. (Liasse.) — 84 pièces, papier ; allemand et français.

1723-1778. — Bailliage de Guémars. — Offices. — Officiers seigneuriaux et magistrats de Guémars. — Contestations.

— Requêtes présentées à M. de Blair, intendant d'Alsace, par les sieurs George Leuger et Simon Resch, élus de la communauté de Guémars, et tous les habitants, contre les bailli, procureur fiscal et greffier, stettmeistre, jurés, sergents de justice et sergeant de cette ville, et formulées en seize chefs de griefs ; — ordonnance de l'intendant statuant sur ces chefs de plaintes, déboutant les élus et habitants des premier, cinquième, sixième et treizième chefs, et décidant que le bailli continuera à jour annuellement de deux châtiots de foin et de huit cordes de bois de compétence, qu'il sera délivré annuellement au greffier huit cordes de bois et huit cents fagots, et que le greffier et le weibel (sergent) continueront à jour des gerbes, prés et terres attachées à leur office ; que les stettmeistre et préposés ne pourront faire aucune dépense de bouche à la charge de la communauté sans y avoir été autorisés par l'intendant ; que les officiers de justice qui se transporteront à Guémars pourront se faire payer des vacations ; que la prairie dite Sau-Mattel sera séparée du bien propre du stettmeistre et affermée, au profit de la ville, par bail de six ou neuf années, au plus offrant et dernier enchérisseur ; que la communauté élira un wagon-meistre ; que les exemptions du stettmeistre seront réduites aux corvées personnelles et de deux bêtes d'attelage et à la partie des impositions qui grève l'industrie.

E. 2538. (Liasse.) — 106 pièces, papier ; allemand.

1505-1601. — Bailliage de Guémars. — Juridiction territoriale. — Contestations. — Citation, par le couvent de Saint-Jean de Strasbourg, de Gaspard Thommer, Michel Steur, Jean Seitter et Antoine Zehender, d'Onenheim, devant la cour d'officialité de l'évêché de Strasbourg, siégeant à Molsheim, pour s'entendre condamner à payer à ce couvent le canon annuel qu'ils lui doivent pour deux arpents de prés situés dans le ban d'Onenheim, dont ils ont l'usufruit, mais qui dépend du domaine direct du couvent, et une amende de 3 marcs d'argent au fisc de l'évêque de Strasbourg. — Opposition, par le seigneur de Ribaupierre, à cette citation, par la raison que les priviléges accordés par

les empereurs d'Allemagne ont exempté le ban d'Onenheim de la juridiction provinciale et de toute autre juridiction strangère.

E. 2539. (Liassé.) — 4 pièces, parchemin; 112 pièces papier; allemand; 3 sceaux.

1468-1473. — Bailliage de Guémars. — Juridiction territoriale de la ville de Guémars. — Contestations entre Guillaume et Maximin, seigneurs de Ribaupierre, d'une part, et Henri Beyer de Geispolsheim, d'autre part, au sujet de la juridiction de la ville et du château de Guémars, dont ce dernier revendiquait la moitié, comme engagiste de la moitié de ces château et ville, du chef du margrave Bernard de Baden; — transaction conclue par l'arbitrage de Jean de Soutz, qui accorde à Henri Beyer de Geispolsheim la moitié de cette juridiction.

E. 2540. (Liassé.) — 1 pièce, parchemin; 54 pièces, papier; allemand; 1 sceau.

1488-1489. — Bailliage de Guémars. — Juridiction gracieuse. — Testaments. — Legs, par Jean Hensel, curé de l'église Sainte-Marguerite de Guémars, à Henri, comte de Starwerden et de Ribaupierre et à son père Ulrich, comte de Ribaupierre, de tous ses biens meubles et immeubles.

E. 2541. (Liassé.) — 127 pièces, papier; allemand.

1502-1563. — Bailliage de Guémars. — Juridiction correctionnelle. — Information, par George-Joseph Lichtenberger, bailli de Guémars, à la requête de Thiébaut Schmitt, procureur fiscal, contre Maximin Gapfert et Thomas Weeber, bourgeois de Guémars, accusés d'avoir attaqué, en embuscade, dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques, Martin Grundrich, bourgeois et laboureur de cette ville, et de l'avoir maltraité jusqu'à l'effusion du sang.

E. 2542. (Liassé.) — 159 pièces, parchemin; 143 pièces, papier; allemand; 3 sceaux.

1527-1547. — Bailliage de Guémars. — Affaires ecclésiastiques. — Collatrices. — Présentations, par le seigneur de Ribaupierre, à l'évêque de Bâle, de curés pour les églises des paroisses supérieure et inférieure de Guémars.

E. 2543. (Liassé.) — 32 pièces, parchemin; 119 pièces, papier; allemand; 11 sceaux.

1506-1563. — Bailliage de Guémars. — Affaires ecclésiastiques. — Droit de patronage et collature. — Fondations. — Acceptation, par le seigneur de Ribaupierre, d'un ays d'un champ situé dans le ban de Bergheim, fait par

Michel Gerhart, chapelain de l'autel Saint-Nicolas de la chapelle Saint-Maximin de Guémars, et affecté à la fondation d'une messe annuelle à dire, pour le repos de son âme, dans l'église paroissiale de Guémars. — Rentes. — Confirmations, par le seigneur de Ribaupierre, des ventes : — par Nicolas Matistell, bourgeois de Ribauville, à la chapelle Saint-Maximin de Guémars, d'une rente annuelle d'un florin assise sur 3 acres de vignes situés dans le ban de Guémars, au canton Altenberg, moyennant la somme de 20 florins; — par Nicolas Gossen, bourgeois de Ribauville, à la même chapelle, d'une rente annuelle d'une mesure de vin assise sur 2 vierzel de vignes situés dans le ban d'Eilenvihl, au canton Oberholz, moyennant la somme de 5 florins; — par Bastien Werlin, bourgeois de Ribauville, à la même chapelle, d'une rente annuelle de 6 schellings et 3 pfennings assise sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Ribauville, au canton Holden, moyennant la somme de 10 florins du Rhin; — par Jacques Weber, bourgeois de Guémars, à la même chapelle, d'une rente annuelle d'un demi-florin assise sur une maison située à Guémars, dans le quartier Burgerstaben, moyennant la somme de 10 florins rappes; — par Theunige Riedin, bourgeois de Guémars, à la même chapelle, d'une rente de 6 schillings assise sur un demi-acre de vignes situé au ban de Guémars, au canton Oberkirch, moyennant la somme de 10 florins; — par Jean Vogel, bourgeois de Guémars, à la même chapelle, d'une rente annuelle d'un florin du Rhin assise sur 1 journal de prés situé dans le ban de Guémars, au canton Niedermatt, moyennant la somme de 20 florins; — par Gaspard Wolf, dit Kueffel, à la même chapelle, d'une rente annuelle d'un florin assise sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Guémars, au canton Wardt, moyennant la somme de 20 florins; — par Veitt Losscher, bourgeois de Ribauville, à l'église Saint-Denys de Guémars, d'une rente annuelle d'un florin assise sur une maison située à Ribauville, dans le milieu de la ville. — Confirmation, par le seigneur de Ribaupierre, de la renonciation, par le curé de l'église-basse de Guémars, à une rente annuelle de 6 pfennings constituée, au profit de cette église, sur une maison située à Guémars, par Jean Coll, dit Schneider, au nom et comme intendant de la veuve de Frédéric de Reppenbach. — Administration des biens. — Echange, par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, du jardin de la cure de l'église-haute de Guémars, situé entre le canton Newen-Brülichen, d'un côté, et les cantons de l'Allmend et Thiergarten, de l'autre côté, contre un jardin appelé Mühlgarten, appartenant à Michel Jorsen et situé dans le ban de Guémars, entre le ruisseau du Mühlbach et le couvent des Augustins, d'un côté, et la route dite Landstrasse, de l'autre côté. — Entretien des églises. — Mémoire adressé par le curé d'Onenheim au bailli de Guémars, au sujet du manque d'une cloche dans l'église de ce village.

E. 2544. (Liasse.) — 74 pièces, papier ; allemand.

1674-1676. — Bailliage de Guémars. — Affaires religieuses. — Anabaptistes. — Mémoire adressé par l'abbé de Munster au prince de Birkenfeld et portant : qu'autrefois les anabaptistes n'étaient admis à Ohnenheim qu'à la condition expresse de s'abstenir de l'exercice de leur culte et de ne tenir aucune assemblée, sous peine de fortes amendes, mais que, depuis deux ans, ils tiennent des assemblées publiques et pratiquent les exercices de leur culte dans le moulin d'Ohnenheim.

E. 2545. (Liasse.) — 51 pièces, papier ; allemand et français.

1762-1764. — Bailliage de Guémars. — Droits d'usage de la communauté d'Ohnenheim dans les troupeaux de l'abbaye de Munster. — Étalons. — Requêtes présentées au Conseil-Souverain par la communauté d'Ohnenheim , aux fins que l'abbaye de Munster soit condamnée à lui fournir, chaque année , comme d'ancienneté , un étalon propre au service de son troupeau ; — arrêt du Conseil-Souverain conforme à cette demande.

E. 2546. (Liasse.) — 62 pièces, papier ; allemand.

1766-1768. — Bailliage de Guémars. — Arts et métiers. — Tribu des pêcheurs d'Illhausen. — Accord conclus entre le Prince-Palatin et la tribu des pêcheurs d'Illhausen, par lesquels il a été convenu que cette tribu acquitterait désormais les droits de pêche envers la seigneurie, non plus en nature, mais en argent , et que ces droits seraient fixés à une somme annuelle de 750 livres.

E. 2547. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; allemand.

1572-1574. — Bailliage de Guémars. — Affaires de famille. — Fêtes. — Désignation des comtes, seigneurs, dames et demoiselles qui ont figuré à la représentation de la Cour Royale à Guémars, et des rôles que les différents personnages y ont remplis.

E. 2548. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin; 63 pièces, papier ; allemand ; 12 sceaux.

1515-1519. — Bailliage de Heiteren. — Fiefs. — Village de Heiteren; droits landgraviaux , colonie et dimes. — Inféodation par Léopold, archiduc d'Autriche. à Conrad de Wittenheim , des droits landgraviaux d'Heiteren , à savoir le droit d'albergue, consistant en une rente annuelle de 60 viertel d'avoine, la redevance annuelle d'une geline par manse, et le droit du *wildfang* , consistant dans le droit de propriété qu'acquérirait le seigneur sur les étrangers établis dans le ban de Heiteren que leur seigneur ne réclamait pas

dans le délai d'une année. — Revers par lequel Jean de Radersdorf rétrocéda au comte Othon de Thierstein le quart de la dîme de Heiteren qu'il tenait de lui en fief, en le prair de l'inféodation aux nobles de Wittenheim ; — inféodation, par le comte Othon de Thierstein, comte et seigneur de Froburg et de Varnspurg , au chevalier Conrad de Wittenheim de cette dîme. — Inféodations : — par Maximin , seigneur de Ribaupierre , à Thénig de Wittenheim , de la même dîme ; — par le comte Jean de Thierstein , au noble de Wittenheim , des droits landgraviaux et de la dîme d'Heiteren ; — par Gaspard , seigneur de Ribaupierre , à Conrad et à Thénig de Wittenheim , du village d'Heiteren ; — par Guillaume , seigneur de Ribaupierre , aux mêmes , du même village ; — par Jean de Wineck , au nom du comte de Thierstein , à Thénig de Wittenheim , de la dîme des enclos (*etter schenden*) et de la colonie de Heiteren ; — par le comte Oswald de Thierstein , à Vincent de Wittenheim , de la huitième partie de la dîme en grain de Heiteren appelée *leytheil* (part laïque) , de la moitié de la dîme des enclos du village , de la moitié de la dîme des agneaux (*lammerzehden*) et de la colonie du même village. — Revers par lequel Jean Sturzel de Buchheim et Vincent de Wittenheim reconnaissent tenir en fief indivis de la Maison d'Autriche une rente annuelle de 65 viertel d'avoine et d'une livre rappe assise sur le ban d'Heiteren. — Inféodation , par le comte Henri de Thierstein , à Agnès de Ribaupierre , veuve de Vincent de Wittenheim , pour toute la durée de sa vie , de la huitième partie de la dîme en grains d'Heiteren de la moitié de la dîme des enclos et de la dîme des agneaux du même village.

E. 2549. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier ; allemand ; 7 sceaux.

1349-1488. — Bailliage de Heiteren. — Fiefs. — Village de Balgau. — Inféodation , par l'archiduc Albert d'Autriche , à Burchard de Boggess , dit Dreschenbach , du village de Balgau. — Vente , par Guillaume de Hungerstein , à femme Clémentine , de la moitié de ce village , moyennant somme de 122 florins de Florence. — Inféodation , par Pierre , Conrad et Guillaume de Hungerstein , à Walter Bölsenheim , du même village. — Vente , par Pierre Hungerstein , chevalier , et son frère Guillaume , à leur frère Conrad , de leur part du même village. — Inféodation , par Guillaume , seigneur de Ribaupierre , à Christophe de Balgau , d'une rente annuelle de 60 viertel de grains et 5 lvoies de Strasbourg , assise sur le canton Goffi situé dans ban de Balgau et dépendant de la colonie de ce village , laquelle rente avait fait retour à la seigneurie après la mort Veltin Schenck ~~ff~~ de Bergheim.

E. 2550. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1406-1515. — Bailliage de Heiteren. — Fiefs. — Dîmes des villages de Loglenheim et d'Appenwihr. — Rachat, par Dietrich de Girsberg, moyennant la somme de 40 florins, de la dîme de Loglenheim, consistant en 10 viertel de grains moitié blé et moitié orge, qu'il avait engagée à Conrad et à Werlin de Wittenheim. — Revers par lequel Jean-Guillaume de Girsberg s'engage à racheter, dans l'espace de trois ans, la rente annuelle de 8 florins à prendre sur les dîmes de Loglenheim et d'Appenwihr, fiefs relevant de Maximin, seigneur de Ribaupierre, qu'il a engagée, pour une somme de 100 florins, à Conrad de Wittenheim. — Transaction entre Maximin, seigneur de Ribaupierre, et Georgis, abbé de Murbach, par laquelle il a été convenu : que la dîme de Loglenheim continuera à relever du domaine direct de ce seigneur, mais qu'elle serait inféodée à l'abbaye ; que tous les biens dépendant de la colonie de Loglenheim, situés dans les bans de Sainte-Croix et de Dingsheim, seraient soumis à la dîme de Loglenheim.

E. 2551. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 177 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1572-1580. — Bailliage de Heiteren. — Délimitations de bans. — Sentence de la régence d'Ensisheim prescrivant la délimitation des bans d'Hettenschlag et de Loglenheim ; procès-verbal de cette délimitation.

E. 2552. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; allemand.

1784-1787. — Bailliage de Heiteren. — Déclarations des biens de la seigneurie de Ribaupierre, faites par les stellmeistre, élus, préposés et habitants des communes de Heiteren, Balgau, Hettenschlag et Loglenheim.

E. 2553. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 138 pièces ; papier ; allemand.

1299-1302. — Bailliage de Heiteren. — Description des biens appartenant aux nobles de Gyrspurg, dans le ban de Loglenheim.

E. 2554. (Liasse.) — 151 pièces, papier ; allemand.

1672-1727. — Bailliage de Heiteren. — Vignes seigneuriales. — Etats des revenus des vignes appartenant au comte de Ribaupierre dans le ban de Heiteren. — Accords avec le sergent seigneurial Schmitt, chargé de veiller à l'entretien de ces vignes.

E. 2555. (Liasse.) — 184 pièces, papier ; allemand et français.

1692-1786. — Bailliage de Heiteren. — Village de

Ruestenhardt. — Contrat par lequel Christian, Prince-Palatin, cède l'usufruit du ban de Ruestenhardt aux colons Jean Erhardt, Gaspard Kueny, Jacques Herring, Jean Willy, Victor Zollinger et Jean Thiébaut, ci-devant sujets de la seigneurie de Rouffach, à charge par eux : d'y construire un village au milieu duquel passera le grand chemin ; de payer une somme de 800 écus blancs, tant pour le droit de bourgeoisie que pour l'entrée en jouissance de ce ban ; d'acquitter, après trois ans de jouissance, un droit de débit de vin de 9 batz ou 20 sous de France pour chaque mesure de vin qu'ils débiteront dans le village ; de livrer chaque année, à la Saint-Martin d'hiver, une rente en grains d'un boisseau et demi, moitié seigle et moitié avoine, pour chaque journal de terre labourable, à l'exception des bois et pâtures et de dix journées de terre labourable ; d'acquitter, chaque année, la taille, à la Saint-Martin d'hiver, avec 50 sacs de seigle et 50 sacs d'avoine, ces derniers comprenant chacun 7 boisseaux ; de payer, après les huit premières années de jouissance, pour la corvée (*frongeld*) annuelle, 3 écus blancs ou 9 livres tournois par charrue, et 2 florins par manouvrier ; de livrer, chaque année, une poule, un chapon et 8 moutons gras par ménage ; de remettre, chaque année, à la seigneurie, un quart de la dîme en grains ; de payer le bois mort, qui sera marqué par le maître-forestier de la seigneurie, au même prix que les autres sujets du bailliage, et la moitié du bois qui leur sera délivré pour la construction des maisons et granges ; de payer les salaires du curé et du maître d'école, sauf à eux de requérir le sieur Truckess, qui jouit des trois quarts de la dîme du ban, d'y contribuer ; réserve faite, par le seigneur, du droit de nommer les officiers, des bois et du glandage, des truffes, des droits de retrait et d'émigration, du droit de la vente du sel, du droit de collature de l'église et du droit de nommer le maître d'école ; — requête adressée par le Prince-Palatin au Conseil-Souverain, aux fins que l'opposition faite par la communauté de Ruestenhardt au défrichement des forêts dites Kleinwald, Mittelwald, Oberwald et Niedwald situées dans le ban de ce village, ne soit point admise : par la raison que, dans le contrat du 28 février 1692, la seigneurie s'est réservé la propriété de ces forêts et n'a accordé à la communauté aucun autre droit d'usage que la vaine pâture ; — arrêt du Conseil-Souverain autorisant le Prince-Palatin à exploiter ces forêts.

E. 2556. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 82 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1419-1475. — Bailliage de Heiteren. — Ban de Wecolsheim. — Propriété. — Contestations. — Décision du sous-prévôt de Colmar, rendue d'après les dépositions de

plusieurs bourgeois de Wolfgangzen et de Loglenheim, et portant : que le ban de Weckolsheim appartient à l'abbaye de Marbach et non à la communauté de Loglenheim, comme les habitants de ce village le prétendaient. — Résolution par laquelle le magistrat de Colmar, choisi comme arbitre dans les difficultés survenues entre le seigneur de Ribaupierre et la communauté de Loglenheim, d'une part, et l'abbaye de Marbach, d'autre part, au sujet de la propriété du ban de Weckolsheim, décide qu'il ne rendra son jugement que lorsque les parties intéressées auront présenté les titres qui établissent leurs droits.

E. 2557. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 107 pièces, papier ; allemand.

1196-1486. — Bailliage de Heiteren. — Bans d'Algolsheim et de Weckolsheim. — Manse des abbayes de Murbach et de Marbach. — Titres de propriété. — Charte par laquelle Arnold, abbé de Murbach, déclare : que Hesson de Vogelstein, qui tenait en fief, de Cunon de Horbourg, une manse (*mendag*) appelée *Altalouisheim erde* (Algolsheim), l'a résignée entre ses mains ; que Cunon l'a rendue à l'abbaye de Murbach qui l'en avait investi ; que l'abbé de Murbach, du consentement de son chapitre, du comte Adalbert de Habsbourg et de son fils Rodolphe, landgrave d'Alsace, a cédé cette même manse aux chanoines de l'abbaye de Marbach, moyennant une rente annuelle de 2 sous à payer à l'abbaye de Murbach à la Saint-Léger ; que la dîme de cette manse, tenue en autre fief par le chevalier Henri d'Eguisheim, a été retirée par les chanoines de Marbach, mais qu'en indemnité du retrait de ce revenu, ceux-ci se sont engagés à payer annuellement, par l'entremise de l'abbé de Murbach, suzerain, une rente de quatre deniers aux enfants de Henri d'Eguisheim ; — confirmation, par le pape Innocent II, de l'acquisition de la manse par l'abbaye de Marbach. — Redevance des *bangarben* (gerbes du ban). — Contentions. — Transaction entre le seigneur de Ribaupierre et la communauté d'Algolsheim, d'une part, et l'abbaye de Marbach, d'autre part, au sujet des propriétés que cette abbaye possède dans le ban de cette communauté, et par laquelle il a été convenu : que la communauté d'Algolsheim pourrait lever les *bangarben* sur les terres situées au bas des pierres bornes du champ appelé Isenburg, à l'origine duquel finit la propriété des chanoines de Marbach, qui est franche et libre de toute redérence ; que, cependant, les habitants d'Algolsheim pourraient envoyer pâturez leur bétail sur les propriétés de l'abbaye de Marbach, tandis que l'abbaye de Marbach ou son fermier d'Algolsheim ne pourrait faire pâturez ses bétiaux hors du territoire de ses propriétés qu'avec la permission formelle des habitants d'Algolsheim. — Revers par

lequel Ulric de Ferrette certifie : que, pendant qu'il tenait en gage, des ducs d'Autriche, les villages et les habitants de la forêt de la Hart, les chanoines de Marbach et les gens de justice de Loglenheim se présentèrent devant lui, pour soumettre à son jugement les contestations qui s'étaient élevées au sujet de la perception des *bangarben* que la communauté de Loglenheim réclamait de la manse de l'abbaye de Marbach située à Weckolsheim ; et qu'après avoir entendu les témoignages il décida que l'abbaye de Marbach ne devait point de *bangarben* et que son bien était franc de redérence de ce genre. — Vente de la manse d'Algolsheim, par l'abbaye Marbach, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, moyennant la somme de 3 florins.

E. 2558. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1513-1572. — Bailliage de Heiteren. — Ban de Weckolsheim. — Météairie. — Baux : — par Maximin, seigneur de Ribaupierre, à Jacques Klorer, d'une métairie située dans le ban de Weckolsheim, moyennant une rente annuelle de 30 viertel de grains, moitié blé et moitié avoine ; — par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, à Jacques Schindten, de la même métairie, moyennant la même rente ; — par le même, à Georges Wetger, de la même métairie, moyennant la même rente.

E. 2559. (Liasse.) — 33 pièces, parchemin ; 89 pièces, papier ; allemand ; 28 sceaux.

1694-1701. — Bailliage de Heiteren. — Baux emphytéotique. — par le sieur François Saty de la Tour, bourgeois honoraire de Fribourg, à Jean Freytag et à Michel et Simon Fischer, tous trois bourgeois de Hattstatt, de toutes les terres labourables défrichées et à défricher lui appartenant dans le ban de Loglenheim, telles qu'elles sont spécifiées dans un traité passé entre lui, MM. d'Andlau et le sieur Jacquinot, à l'exception des portions laissées par bail de neuf années à la communauté de Loglenheim, moyennant un canon annuel de 50 florins, monnaie de la Haute-Alsace, 95 rezeaux de grain, mesure de Colmar, 6 agneaux, 12 livres de laine et 5 chapons, réserve faite par le bailleur de la poraison de glandée qui formera le surplus de la nourriture de 12 porcs.

E. 2560. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 107 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1563-1567. — Bailliage de Heiteren. — Baux simples à cens : — par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, à

George Schäffer, d'une cour située dans le ban de Weckolsheim, entre l'église paroissiale et l'allmend, de 50 jucharts de prés situés dans le même ban, au canton Niderfeld, de 26 jucharts de prés situés dans le même ban, entre le canton Mitzenfeld et le ban de Wolfsgantzen, de 13 jucharts de champs situés dans le même ban, au canton Obernfeld, de 5 jucharts de champs situés dans le même ban, au canton Kleinfeld, moyennant une rente annuelle de 40 viertel de grains; — par le même, à la communauté de Loggenheim, de 120 jucharts de champs situés dans le ban d'Hettenschlag, moyennant une rente annuelle d'un setier de grain.

E. 2561. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 107 pièces, papier; allemand; 2 sceaux.

1613-1625. — Bailliage de Heiteren. — Ventes de terres. — Vente, par Jacques, comte de Ribaupierre, à Jacques Breitenmoser, bourgeois de Heiteren, d'une cour appartenant Kindsvattershoff située dans le ban de ce village, moyennant la somme de 50 florins ralles.

E. 2562. (Liasse.) — 120 pièces, papier; allemand.

1673-1749. — Bailliage de Heiteren. — Echanges de terres. — Echanges: — par le seigneur de Ribaupierre, de 70 jucharts de champs situés dans le ban de Weckolsheim, au canton Niderfeld, contre 70 autres jucharts de champ situés dans le ban d'Agolsheim, au canton Nachtweyd, et appartenant à Hermann Horwer, bourgeois de Brisach; — par le sieur Casimir Krober, conseiller et directeur général des mines du prince de Deux-Ponts, d'une prairie de la confection de 120 jucharts située dans le ban de Dessenheim, au canton Steingriblin, du côté du Rhin, contre une autre prairie de même contenance située dans le ban de Hettenschlag, au canton Wolfgang, et appartenant à André Danner, bourgeois laboureur de Dessenheim.

E. 2563. (Liasse.) — 142 pièces, papier; allemand.

1779-1784. — Bailliage de Heiteren. — Forêts. — Délimitations: — de la forêt Kastenwald, dans le ban de Dessenheim; — de la forêt de la Hart et de la forêt Rheinwald, dans les bans de Heiteren et d'Hettenschlag.

E. 2564. (Liasse.) — 119 pièces, papier; allemand.

1783-1786. — Bailliage de Heiteren. — Forêts. — Pépinières. — Procès-verbaux de plantations de pépinières dans les forêts Hartwald et Rheinwald.

E. 2565. (Liasse.) — 151 pièces, papier; allemand.

1784-1786. — Bailliage de Heiteren. — Forêts. — En-

semencements. — Procès-verbaux de l'ensemencement de la forêt Rheinwald.

E. 2566. (Liasse.) — 133 pièces, papier; allemand.

1782-1787. — Bailliage de Heiteren. — Forêts. — Repiquement. — Procès-verbaux du repiquement des forêts Kastenwald et Ruestenharder Niderwald.

E. 2567. (Liasse.) — 167 pièces, papier; allemand.

1769-1783. — Bailliage de Heiteren. — Forêts. — Délivrance de bois. — Demande, par la communauté de Heiteren, du bois nécessaire à la réparation du puits qui se trouve dans la forêt de la Hart; — poursuites contre le prévôt de cette commune, accusé d'avoir converti en bois de chauffage pour le maître d'école une partie du bois qui avait été délivré pour la reconstruction de ponts et du puits de la Hart.

E. 2568. (Liasse.) — 156 pièces, papier; allemand.

1802-1779. — Bailliage de Heiteren. — Forêts. — Ventes de bois dans les forêts dites Hettenschlagerwald, Kastenwald, Heiterer-Hart et Ruestenhart.

E. 2569. (Liasse.) — 114 pièces, papier; allemand.

1731-1782. — Bailliage de Heiteren. — Forêts. — Coupes. — Autorisations de coupes des arbres dans la forêt Ruestenhardt données à des charrons et vignerons. — Enchères de coupes de bois dans la forêt Kastenwald.

E. 2570. (Liasse.) — 172 pièces, papier; allemand.

1757-1785. — Bailliage de Heiteren. — Forêts. — Glandée. — Admodiations à l'enchère de la glandée dans les forêts Kastenwald, Ruestenhardt, Rheinwald, Niedwald, Hettenschlagerwald.

E. 2571. (Liasse.) — 157 pièces, papier; allemand et français.

1781-1770. — Bailliage de Heiteren. — Forêts. — Gruerie. — Contestations. — Jugement rendu par le sieur Bourot, grever du comté de Ribaupierre, condamnant le prévôt de Nambshain à une amende de 42 livres, pour avoir coupé du bois dans la forêt de Heiteren; — appel, par ce dernier, de ce jugement, au Conseil-Souverain, à raison d'incompétence du juge; — arrêt du Conseil-Souverain confirmant ce jugement, par les raisons: que les lettres patentes du roi, du 25 novembre 1698, ont accordé au Prince-Palatin de Birkenfeld le droit de gruerie et l'ont étendu à toutes les terres et seigneuries dépendant du comté de Ribaupierre et notamment, d'une manière générale, aux fiefs

que le Prince-Palatin tient de l'abbaye de Murbach ; et que le village de Heiteren a été inféodé au comte de Ribaupierre par l'abbaye de Murbach, en 1507, et se trouve être un ancien patrimoine de la maison de Ribaupierre. — Chasse. — Lettre par laquelle l'abbé de Klinglin demande au conseiller Radius la concession pour 12 années des chasses de la Ruchhart et de Balgau.

E. 2572. (Liasse.) — 78 pièces, papier ; allemand.

1503-1508. — Bailliage de Heiteren. — Cours d'eau. — Droits d'usage. — Conventions par lesquelles Maximin, seigneur de Ribaupierre, accorde aux habitants de Nambenheim la faculté de pratiquer dans les ruisseaux du ban de Balgau des prises d'eau destinées à alimenter leurs moulins.

E. 2573. (Liasse.) — 104 pièces, papier ; allemand.

1543-1549. — Bailliage de Heiteren. — Château de Heiteren. — Rapport du conseiller Radius sur les réparations à faire au château de Heiteren où s'était déclaré un incendie occasionné par l'imprudence de plusieurs officiers du régiment d'Alsace. — Vente à l'encheré de plusieurs arbres gelés du jardin de ce château.

E. 2574. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier ; allemand ; 5 sceaux.

1504-1509. — Bailliage de Heiteren. — Moulins. — Contestations entre Vincent de Wittenheim et Jean Geyer, meunier à Heiteren, au sujet d'un cens annuel de 55 florins que le premier réclamait au dernier pour le moulin de Heiteren que celui-ci tenait à bail, tandis que le meunier prétendait qu'il avait acheté le moulin et qu'il avait payé le prix d'achat.

E. 2575. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 106 pièces, papier ; allemand.

1571-1574. — Bailliage de Heiteren. — Moulins. — Ventes : — par Abraham Kindtrauter à Frédéric de Landeck, de Nambenheim, du moulin de Balgau, moyennant la somme de 100 florins, ce moulin chargé d'une rente annuelle de 5 florins au profit de la seigneurie de Ribaupierre ; — par Franz Müller, bourgeois de Loglenheim, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, du moulin de Heiteren, moyennant la somme de 800 florins.

E. 2576. (Liasse.) — 158 pièces, papier ; allemand.

1754-1757. — Bailliage de Heiteren. — Cave seigneu-

riale. — Inventaire des vins de la cave seigneuriale de Heiteren ; — vente de ces vins.

E. 2577. (Liasse.) — 177 pièces, papier ; allemand.

1729-1732. — Bailliage de Heiteren. — Rentes foncières (bodenzins) actives. — Etats : — des rentes dites *hoffmattzins* (des prés), *hoffplatzzins* (des cours), *von demen schaffereyen* (des bergeries), *hämmlzins* (des agneaux), perçues par la seigneurie de Ribaupierre dans les bans de Heiteren, Loglenheim, Balgau, et Hettenschlag ; — des rentes de la colonie de Loglenheim perçues par la même seigneurie.

E. 2578. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier ; 2 sceaux.

1725-1738. — Bailliage de Heiteren. — Rentes foncières actives. — Constitutions. — Convention par laquelle Nicolas de Hüsseren, abbé de Marbach, constitue au seigneur de Ribaupierre une rente annuelle de 21 viertel de grains assise sur la métairie de Weckolsheim appartenant à l'abbaye de Marbach. — Constitution, par Rodolphe Wyndran, bourgeois de Balgau, à Jean Blochmuller, d'une rente annuelle de 2 florins assise sur une maison située dans le ban de ce village, entre l'église et la place communale.

E. 2579. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier ; allemand ; 7 sceaux.

1461-1571. — Bailliage de Heiteren. — Rentes foncières actives. — Vente : — par André Hüfflinger, bourgeois de Colmar, à Pierre Müller, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 3 florins, moyennant la somme de 50 florins, avec faculté de rachat, laquelle rente était assise sur le quart des rentes de Loglenheim, Sundhoffen, Holtzwihr, Deinheim et Feldkirch engagé par l'évêque de Bâle à Conrad Munsch de Lünenberg, et avait été vendue par ce dernier à André Hüfflinger ; — par Gaspard Schmitt, bourgeois de Balgau, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 3 florins et demi, assise sur une maison située à Balgau, à côté de l'enclos Neuenstein, moyennant la somme de 55 florins ; — par Nicolas Scheffer, bourgeois de Balgau, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 5 florins assise sur 9 journées de prés situés dans le ban de Balgau, au canton Hagsmatt, moyennant la somme de 80 florins ; — par Gervais Braun, bourgeois de Balgau, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 3 florins assise sur 4 journées de prés situés dans le ban de Balgau, au canton Lossgrün, moyennant la somme de 60 florins ; — par Joseph Steckhel, bourgeois de Balgau, au même

d'une rente annuelle d'un florin assise sur une maison située à Balgau et contigüe à l'allmend, moyennant la somme de 10 florins ; — par Etienne Knoll, prévôt de Balgau, au même, d'une rente annuelle de 3 florins assise sur une maison située à Balgau, entre l'église paroissiale et l'allmend, moyennant la somme de 50 florins ; — par Claudio Brand, bourgeois de Balgau, au même, d'une rente annuelle de 1 florin assise sur une maison située à Balgau, sur le chemin du Mülweg (chemin du moulin), moyennant la somme de 20 florins ; — par Vasilin Brun, bourgeois de Balgau, au même, d'une rente annuelle de 3 florins assise sur une maison située entre la rue Allmendgasse et le canton Allweggut, moyennant la somme de 50 florins.

E. 2580. (Liasse.) — 133 pièces, papier ; allemand.

1705-1739. — Bailliage de Heiteren. — Droits féodaux en général. — Etats des droits de dépôt de vin, de bourgeoisie, de protection, mortuaires, de retrait, d'émigration, des tailles et dimes, perçus par la seigneurie de Ribaupierre, dans les bans de Balgau, Heiteren, Weckolsheim, Logenheim, Ruestenhardt et Hettenschlag.

E. 2581. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 96 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1443-1553. — Bailliage de Heiteren. — Dimes. — Ventes : — par François, baron de Monsberg et de Belfort, à Jean-Henri de Landeck, conseiller du roi des Romains, du quart des dimes d'Appenwihr, Hettenschlag, Logenheim et Sundhoffen, moyennant la somme de 200 florins ; — par l'abbesse du couvent des Clarisses d'Alsach, à Mathis Hasfeler, bourgeois de Kaysersberg, des trois quarts des dimes de Nambshausen et de Balgau, moyennant la somme de 220 florins.

E. 2582. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 67 pièces, papier ; allemand.

1553-1559. — Bailliage de Heiteren. — Dimes. — Bail, par l'abbesse du couvent des Clarisses d'Alsach, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, des trois quarts des dimes de Nambshausen et Balgau, et de la dime entière de la cour de Rheinfelden, moyennant une rente annuelle de 218 viertel de grain ; — urbain descriptif de ces dimes.

E. 2583. (Liasse.) — 109 pièces, papier ; allemand.

1649-1554. — Bailliage de Heiteren. — Corvées. — Réquisitions de corvées pour la reconstruction de la maison seigneuriale de Heiteren.

E. 2584. (Liasse.) — 127 pièces, papier ; allemand.

1778-1783. — Bailliage de Heiteren. — Redevances seigneuriales. — Contestations. — Requêtes présentées par la communauté de Balgau au Prince-Palatin, aux fins : que la rente annuelle à payer à la seigneurie, pour les prairies du ban de ce village, soit réduite de 12 florins à 8, attendu que le sieur George Duvallié, fermier seigneurial de Balgau, n'avait pas le droit d'augmenter cette rente par le dernier contrat d'admodation, puisque les prairies appartiennent à la commune, à raison d'un ussfruit immémorial, et qu'elle n'a jamais payé qu'une rente annuelle de 8 florins ; que la communauté soit exemptée des droits de glandage de la forêt qu'elle n'a jamais payés ; que les corvées consistant dans le labour de 24 journaux de terres seigneuriales soient réduites, attendu que, par l'accord conclu avec le fermier seigneurial, la communauté ne s'est engagée qu'à labourer 18 journaux ; que la redévanche de 2 boisseaux de graine par journal de terre soit diminuée de moitié, par la raison que le contrat d'admodimation n'exige qu'un boisseau ; que la taille, de 70 sacs de grains, soit réduite à 60 sacs, montant de cette redévanche depuis un temps immémorial ; que la bergerie seigneuriale, qui a été établie récemment, soit supprimée, attendu que la seigneurie n'a jamais eu de bergerie dans le ban de Balgau ; — mémoire du fermier seigneurial, portant : que, par le bail passé en 1662 avec le fermier seigneurial Goll, les habitants de Balgau ont reconnu que les prairies appartenaien à la seigneurie et que celle-ci pouvait les admodier à tel prix qu'elle voulait ; que les habitants ne payent que 60 sacs de grains, pour la taille, et que les 10 autres sacs soient livrés par l'abbaye d'Alsach.

E. 2585. (Liasse.) — 114 pièces, papier ; français.

1798-1799. — Bailliage de Heiteren. — Impositions personnelles. — Arrêtés de la Commission-Intermédiaire de la province d'Alsace accordant à plusieurs habitants de Weckolsheim l'exemption de la corvée des chaussées.

E. 2586. (Liasse.) — 52 pièces, papier ; allemand.

1751-1754. — Bailliage de Heiteren. — Servitudes foncières. — Conventions par lesquelles le seigneur de Ribaupierre accorde aux habitants d'Appenwihr le droit de chercher de la terre glaise dans le ban d'Hettenschlag. — Revers par lequel Ulrich-Thiébaut de Schauenbourg, seigneur de Niederhergheim, reconnaît que le seigneur de Ribaupierre a accordé aux habitants de ce village le droit de faire passer leurs bestiaux sur le ban d'Hettenschlag pour les conduire à leurs pâturages du ban de Logenheim.

E. 2587. (Liasse.) — 137 pièces, papier ; allemand.

1617-1649. — Bailliage de Heiteren. — Offices. — Prévôts. — Demandes de la place de prévôt à Heiteren, Nambsheim, Balgau et Hettenschlag. — Réclamations adressées à la chancellerie de Ribauvillé par les habitants de Heiteren, au sujet des dettes de Job Schneider, prévôt de ce village.

E. 2588. (Liasse.) — 122 pièces, papier ; allemand.

1724-1758. — Bailliage de Heiteren. — Offices. — Greffiers. — Résolutions de la chambre des comptes de Ribauvillé chargeant le greffier du bailliage de la perception des droits de lods et ventes.

E. 2589. (Liasse.) — 176 pièces, papier ; allemand.

1656-1758. — Bailliage de Heiteren. — Juridiction civile gracieuse. — Curatelles. — Elections, par des parents et amis des héritiers mineurs, à la requête du bailli et du procureur fiscal, de curateurs à des successions, dans des cas de substitutions testamentaires d'héritiers mineurs ; — serments de ces parents et amis reçus par le bailli.

E. 2590. (Liasse.) — 169 pièces, papier ; allemand.

1618-1757. — Bailliage de Heiteren. — Juridiction civile contentieuse. — Séparations de biens. — Jugements rendus par le bailli, prononçant des séparations de biens ; — inventaires des immeubles et meubles appartenant aux époux séparés de biens.

E. 2591. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 121 pièces, papier ; allemand ; 9 sceaux.

1413-1519. — Bailliage de Heiteren. — Affaires ecclésiastiques. — Déécimature et collature. — Heiteren. — Rétrocension, par Jean de Radersdorf, au comte Othon de Thierstein, du quart de la déécimature du ban de Heiteren et de la collature de l'église de ce village, qu'il tenait de lui en fief, avec prière de l'inféoder aux nobles de Wittenheim. — Inféodations : — par le comte Othon de Thierstein, au chevalier Conrad de Wittenheim, de quart de ce déécimature et de collature, appelé *leyenthal* (portion laïque) ; — par Maximin, seigneur de Ribaupierre, à Thenig de Wittenheim, des mêmes fiefs ; — par le comte Jean de Thierstein, landrichter de la Haute-Alsace, au noble de Wittenheim, des mêmes fiefs ; — par le comte Oswald de Thierstein, comte et seigneur de Frobbourg et de Warmsberg, au même, des mêmes fiefs ; — par le même à Vincent de Wittenheim, des mêmes fiefs ; — par le comte Henri de Thierstein, à Agnès de Ribaupierre, veuve de Vincent de Wittenheim, des mêmes fiefs, pour toute la durée de sa vie.

E. 2592. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 53 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1510-1513. — Bailliage de Heiteren. — Affaires ecclésiastiques. — Collature. — Chapelle Saint-Marc de Blienschwiller. — Revers par lesquels Maximin, seigneur de Ribaupierre, accorde à la famille Aeffel de Colmar le droit de nommer le chapelain de la chapelle Saint-Marc, située sur le ban de Blienschwiller, entre Colmar et Sainte-Croix-en-plainne, et d'avoir, à perpétuité, un banc franc dans cette chapelle.

E. 2593. (Liasse.) — 84 pièces, papier ; allemand.

1504-1507. — Bailliage de Heiteren. — Affaires ecclésiastiques. — Collature. — Juridiction criminelle. — Rapport adressé par Jean Bischoff, bailli de Heiteren, au seigneur de Ribaupierre, sur un sacrilège commis dans l'église de ce village par la fille du prévôt du même endroit et la dame d'Altach ; — décision du seigneur de Ribaupierre prescrivant la fermeture et une nouvelle consécration de cette église.

E. 2594. (Liasse.) — 146 pièces, papier ; allemand.

1603-1772. — Bailliage de Heiteren. — Affaires ecclésiastiques. — Collature. — Compétence. — Weckolsheim. — Accords entre le Prince-Palatin de Birkenfeld et le sieur Simon Simon, curé de Wolfzgantzen, au sujet de la compétence de Weckolsheim dont il desservait l'église, par lesquels il a été convenu : que le curé abandonnerait audit prince le quart de la grosse dîme et toute la dîme des lois provenant des terres labourables converties ou à convertir en prés, toute la dîme appelée *blutzenden* (dîme des produits des bestiaux), y compris celle des agneaux, toute la dîme des terres défrichées, toute la dîme du canton Kastenholz ; que le curé ne se réserveraient que les droits de l'autel appelés *jura stola* ; que le Prince-Palatin serait remettre, chaque année, au curé, pour sa compétence, une somme de 400 livres tournois, payable de trois en trois mois sur la recette du bailliage, 37 sacs de grains, 1 foudre de vin de la cave seigneuriale de Ribauvillé, 300 fagots et 200 bottes de paille.

E. 2595. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1581-1594. — Bailliage de Heiteren. — Affaires ecclésiastiques. — Collature. — Fondations. — Revers par lequel le seigneur de Ribaupierre autorise l'église de Logenheim à accepter le legs qui lui a été fait par Conrad Brun, curé de

cette église, de sa grange de Loglenheim et d'une rente annuelle de 5 florins affectés à la célébration d'une messe à Weckolsheim, lorsque les habitants de cette commune ne pourront aller à l'église de Loglenheim, pour y assister à l'office divin.

E. 2596. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier ; allemand ; 5 sceaux.

1471-1473. — Bailliage de Heiteren. — Affaires ecclésiastiques. — Collature. — Administration des biens. — Confirmation, par le seigneur de Ribaupierre, de la constitution, par Ulrich Steinmar, bourgeois de Guémar, à l'église de Loglenheim, d'une rente annuelle d'un florin assise sur une maison située à Guémar, dans la rue Kirchgasse.

bailliage de merce à Wochlensheim (1524)

E. 2597. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; allemand.

1486-1484. — Bailliage de Heiteren. — Affaires ecclésiastiques. — Collature. — Entretiens d'églises. — Mémoire des frais des réparations faites à l'église de Heiteren, présenté par le receveur particulier du bailliage à la chambre des comptes de Ribaupierre.

E. 2598. (Liasse.) — 62 pièces, papier ; allemand.

1558-1660. — Bailliage de Heiteren. — Commerce. — Importations de Lorraine. — Rapport du bailli sur la saisie faite à Balgau des marchandises d'un marchand lorrain qui vendait de la laine.

E. 2599. (Liasse.) — 110 pièces, papier ; allemand.

1778-1782. — Bailliage de Heiteren. — Affaires des juifs. — Etats des dépôts faits au greffe des quittances données par des juifs à des sujets de la seigneurie de Heiteren.

E. 2600. (Liasse.) — 35 pièces, parchemin ; 222 pièces, papier ; allemand ; 26 sceaux.

1448-1507. — Bailliage de Jebsheim. — Fiefs. — Village de Jebsheim. — Ventes et échanges. — Contestations et conventions entre les coseigneurs. — Vente, par Thiébaut de Müllenheim, fils de Jean-Sigelin de Müllenheim, à Thénig de Berckheim, de son quart du village de Jebsheim, moyennant la somme de 750 florins. — Sentence du magistrat de Fribourg en Brisgaw, condamnant Jean-Frédéric Widergrin de Stauffenberg, époux d'une fille de Marguerite de Berckheim, et Philippe Wetzel de Marsilie, époux d'une autre fille de la même, à restituer aux enfants de Hamman de Newenstein, époux d'une autre fille de la même, le quart

de l'héritage que Jean de Schonaw avait légué à cette Marguerite de Bergheim, sa sœur, et à ses quatre enfants, et qui comprenait la sixième partie du village de Jebsheim. — Vente, par Hamman de Newenstein, aux frères Reinbold et Jacques Wetzel de Marsilie, de sa sixième partie du village de Jebsheim et de sa maison située dans le bar du même village, dans la *Kirchhoff* (cour de l'église), qu'il tenait de feu sa femme Marguerite de Berckheim, moyennant la somme de 400 florins. — Vente, par Bernard-Frédéric, Jean-Jacques, Susanne, Bézabé, Esther, Marie et Judith Widergrin de Stauffenberg, enfants de feu Jean-Jacques Widergrin de Stauffenberg et de Susanne Ottfriedrich, à Reinbold Wetzel de Marsilie, du tiers d'une maison située à Jebsheim, dans la *kirchhoff*, du tiers d'une métairie (*weihhoff*) et d'une maison en dépendant situées dans le même village, hors de la *kirchhoff*, et du tiers d'un jardin situé dans le canton Oberurtembaum, au-dessous du fossé de l'église, moyennant la somme de 575 florins rappes. — Vente, par Wolf-Dietrich de Rathsamhausen-zum-stein, à Reinbold Wetzel de Marsilie, de sa sixième partie du village de Jebsheim, moyennant la somme de 1000 florins. — Transaction entre Reinbold Wetzel de Marsilie, Madeleine de Berckheim de Ramsstein, veuve de Jacques de Berckheim, Guillaume de Berckheim, et Jean-Guillaume de Reinach de Freiningen, coseigneurs de Jebsheim, par laquelle il a été convenu : que Reinbold Wetzel de Marsilie serait autorisé à construire un moulin commun à tous les seigneurs ; que la pêche et l'usage des bois seraient communs à tous les seigneurs et partagés par quart. — Autre transaction entre ces coseigneurs, par laquelle il a été convenu : que la collature de l'église d'Arzenheim serait partagée par moitié entre Reinbold Wetzel de Marsilie et les nobles de Berckheim ; que la pêche du Mühlbach serait commune à tous les coseigneurs ; que les fossés qui séparent les terres seigneuriales de l'allmend accensé à la communauté de Jebsheim seraient entretenus aux frais communs de tous les coseigneurs ; que Reinbold Wetzel de Marsilie pourrait conduire, par un canal, l'eau du Mühlbach à son moulin et établir un vivier autour de ce moulin ; que les corvées qui jusqu'alors avaient appartenu en propre à Jean-Guillaume de Reinach seraient partagées, pendant six ans, par tiers, entre lui, Madeleine de Berckheim et Guillaume de Berckheim, que ce noble de Berckheim et ses héritiers paieraient aux nobles de Reinach une rente annuelle de 411 florins, pendant soixante-quatorze ans, qu'à l'expiration des six années les corvées redeviendraient le propre du noble de Reinach ; que Reinbold Wetzel de Marsilie céderait aux autres coseigneurs une place située devant son moulin pour y bâtrir une étable qui leur serait commune ; cette transaction conclue sous l'arbitrage de Humbert Storn de Pfaffenheim, conseiller du roi des Romains et suzerain, Si-

gismond de Reimach, schultheiss de Guebwiller, Philippe Truckess de Rheinfelden, Jean-Jacques de Berckheim, Blaïs de Müllenheim, Jean-Louis d'Andlau, Guillaume de Bessernhoffen, Wolf d'Andlau, Martzloff Korner de Wangenbourg et Jean Huffel, bailli de Marckolsheim. — Vente, par Jean-Guillaume de Reinach de Freiningen, à Guillaume et à Eguenolphe de Berckheim, de sa huitième partie du village de Jebshheim, moyennant la somme de 3,600 florins. — Accord entre Reinbold Wetzel de Marsilie, Guillaume et Eguenolphe de Berckheim, coseigneurs de Jebshheim, par lequel il a été convenu : que le moulin de Jebshheim et le canal qui l'alimente appartiendraient en propre à Reinbold Wetzel de Marsilie, mais que celui-ci paierait, chaque année, aux nobles de Berckheim, une rente de 500 florins, et ferait moudre la moitié de leurs grains à ce moulin sans percevoir aucun droit de mouture, pendant dix ans. — Vente, par Guillaume de Berckheim, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, de sa huitième partie du village de Jebshheim, moyennant la somme de 6,500 florins. — Transaction entre Reinbold Wetzel de Marsilie et Eguenolphe de Berckheim, coseigneurs de Jebshheim, par laquelle il a été convenu : que Reinbold Wetzel de Marsilie pourrait échanger un champ de la contenance d'un juchart situé dans le canton Marckfeld contre un autre champ de même contenance situé au canton Weihersgerten et appartenant à Eguenolphe de Berckheim ; que le noble de Berckheim recevrait, chaque année, un foudre de vin blanc sur le droit de banvin ; qu'il pourrait ouvrir une porte dans la muraille de la cour du château qui borde le chemin de l'église, qu'il aurait en propre la moitié de cette cour et pourrait la séparer de l'autre moitié par une muraille et y construire une écurie ; qu'il paierait à Reinbold Wetzel de Marsilie une rente annuelle de 16 florins ; cette transaction conclue sous l'arbitrage d'Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, Jean-Hamann et Philippe Truchsess de Rheinfelden, Jean-Louis d'Andlau, Jean-Jacques Mosung de Schafftolsheim, bailli de Heiteren. — Engagement, par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, à George Bentz, prévôt de Jebshheim, de 8 jucharts de champs situés dans le ban de Jebshheim, au canton Sanct-Afra-Feldim-Primerthal, de 3 jucharts de champs situés dans le même ban, au canton Niderfeld, de 5 jucharts de champs situés dans le même ban, au canton Sanct-Afra-Pfadt, du côté de l'Ill, et de 7 jucharts de champs situés dans le même ban, au canton Pffaffenstich, pour une somme de 450 florins. — Engagement, par Martin Wetzel de Marsilie, à Jean-Frédéric de Landsberg, bailli de l'évêque de Strasbourg à Marckolsheim, de sa sixième partie du village de Jebshheim, moyennant la somme de 8000 florins. — Autre transaction entre Reinbold Wetzel de Marsilie, Eguenolphe de Berckheim et Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, tous trois coseigneurs de Jebshheim, par laquelle il a été convenu : que le passage

par le chemin conduisant aux champs dits Weyeregerten et Stiltzmatte, situés au-dessous du ruisseau du Mühlbach appartenant à Eguenolphe de Berckheim, serait commune aux coseigneurs ; que Reinbold Wetzel de Marsilie pourrait conduire à son moulin-haut et dans ses prés dits Milmatt l'eau de l'Altenbach ; qu'il céderait à ses deux coseigneurs une place dans son champ dit Obermatt pour y établir un bûche qui leur serait commun ; que la place située devant le moulin-bas du canton Alteblind et appartenant à Reinbold Wetzel de Marsilie serait commune aux trois coseigneurs qui pourraient y établir un cimetière pour y faire enterrer leurs jeunes pauvres respectifs ; que la moitié de la pêche du lac Mühlbach appartiendrait en propre à Reinbold Wetzel de Marsilie ; que les corvées des canaux et vivier de ce dernier seraient communes aux sujets des autres coseigneurs. — Accord entre Reinbold Wetzel de Marsilie et le noble Berckheim, par lequel le premier échange son colombie du canton Sihllos contre la maison d'école située devant la porte du village et appartenant en propre au noble de Berckheim, et s'engage à lui payer une rente annuelle de 10 florins.

E. 2601. (Liasses.) — 2 pièces, parchemin ; 74 pièces, papier ; allemand. 2 sceaux.

1637-1250. — Bailliage de Jebshheim. — Échanges de terres. — Échanges : — par Madeleine Truchsess de Rheinfelden, d'un journal de prés situé dans le ban de Jebshheim au canton Grieth, contre un autre journal de prés situé dans le même ban, au canton Obermatt, et appartenant à Jean Untzen, bourgeois d'Önenheim ; — par Jean-Jacques, comte de Ribaupierre, d'un jardin de ja contenance d'un vieren situé dans le ban de Jebshheim, au canton Schuelgarten, derrière la *hoffstatt* (place communale), contre 1 vierzel de champs, 2 journées de prés et un demi acre de vignes situés dans le même ban, au canton Oberfeld, sur le chemin de Marckolsheim, du côté du Rhin et de l'Ill, appartenant Jean Scherrer, bourgeois d'Illhausen ; — par François Engelmann, bourgeois de Schlestadt, d'un vierzel de prés situé dans le même ban, au canton Nidermatt, contre un autre vierzel de prés situé dans le même ban, au canton Rohrbotten, appartenant à Jean Müller, prévôt d'Illhausen, qui devra remettre à Engelmann une somme de 15 livres pour retour.

E. 2602. (Liasses.) — 1 pièce, parchemin ; 57 pièces, papier ; allemand. 1 sceau.

1245-1362. — Bailliage de Jebshheim. — Ventes de terres. — Vente, par Cuntz de Jebshheim, bourgeois d'Önenheim, à Bourchard Storn, bourgeois d'Ensheim, de 4 vierzel de prés situés dans le ban de Jebshheim, au canton Erle-

et contigus aux cantons Schiltmatt et Hurstelerin, moyennant la somme de 5 marcs d'argent.

E. 2603. (Liasses.) — 1 pièce, parchemin; 61 pièces, papier; allemand; 1 secum.

1567-1568. — Bailliage de Jebsheim. — Ventes de bâtiments. — Vente, par Veltin Briggawer, à Reinbold Wetzel de Marsilie, d'une maison située à Jebsheim, entre la Freihofstatt et la rue de l'Allmend, moyennant la somme de 60 florins rappes; cette maison chargée d'une rente annuelle de 5 florins au profit de Jean-Jacques et de Wolf de Berckheim.

E. 2604. (Liasses.) — 1 pièce, parchemin; 104 pièces, papier; allemand; 1 secum.

1557-1558. — Bailliage de Jebsheim. — Colonge. — Vente, par Marx Hübschmann de Biberach, à Wolf de Berckheim, de la colonge de Jebsheim dite Bilger-Dinckhoff, moyennant la somme de 110 florins; — description des biens dépendant de cette colonge.

E. 2605. (Liasses.) — 68 pièces, papier; allemand.

1630-1709. — Bailliage de Jebsheim. — Métairie. — Donation, par Eberhard, seigneur de Ribaupierre, à sa femme Agathe, née comtesse de Solms, de la métairie de Jebsheim. — Accord entre la chambre des rentes du comté de Ribaupierre, d'une part, et Jean-Benoit Schneider, stettmeister de Colmar, et George-Benjamin Gloxin, médecin de cette ville, d'autre part, aux termes duquel il a été convenu que ces derniers prêteraient à la chambre une somme de 36,000 livres dont 30,000 livres seraient remboursées au sieur Dietrich de Strasbourg, et 6,000 livres à la dame Stoltz, moyennant quoi ces deux derniers renonceraient à tous leurs droits sur la métairie; que cette somme serait remboursée aux prêteurs dans le courant de la sixième année, de quatre en quatre mois, par quart; que les prêteurs auraient, pendant les cinq années précédentes, l'usufruit de la métairie; qu'ils recevraient, annuellement, en outre des intérêts de la somme prêtée calculés au taux de cinq pour cent, 26 viertel de blé, 56 viertel d'avoine et 36 cordes de bois.

E. 2606. (Liasses.) — 83 pièces, papier; allemand.

1423-1439. — Bailliage de Jebsheim. — Prés. — Contestations entre Eguenolphe de Bergheim et Jean-Siegen de Mullenheim, au sujet de la propriété d'un pré dit Lochmatt situé dans le ban de Jebsheim, au canton Blindach; — sentence arbitrale de Nicolas Breitenheim, sous-prévôt de Colmar, déclarant que ce pré dépend de l'allmend de la communauté de Jebsheim.

HAUT-RHIN. — SÉRIE E.

E. 2607. (Liasses.) — 5 pièces, parchemin; 132 pièces, papier; allemand.

1627-1659. — Bailliage de Jebsheim. — Rentes foncières actives. — Constitution, par Eberhard, seigneur de Ribaupierre, à sa femme Agathe, née comtesse de Solms, d'une rente annuelle de : 12 viertel de blé, à prendre sur les produits de la métairie de Jebsheim; 13 autres viertel de blé et 25 viertel d'orge, à prendre sur la dîme de Grussenheim; 20 viertel de blé à prendre sur la dîme de Naumbenheim; et 25 viertel d'avoine à prendre sur la dîme de Markelsohheim. — Ventes : — par Marzloff Körner de Wagenbourg et Jean-Rodolphe de Reinach, au nom et comme tuteurs des enfants de feu Jacques Körner de Wagenbourg, à Jacques Weitzel de Marsilie, leur beau-frère, d'une rente annuelle de 90 florins assise sur les champs dits Gottschlackfeld situés dans le ban de Jebsheim, moyennant la somme de 800 florins; — par Eberhard, seigneur de Ribaupierre, à Jean Wurtzen, curé de Jebsheim, d'une rente annuelle de 4 viertel de blé assise sur une maison située à Jebsheim, entre le moulin-haut et la rue de l'Altenblind, moyennant la somme de 211 florins; — par le même, à Guillaume Weidmann, bailli de Guémars, d'une rente annuelle de 2 viertel de blé assise sur un champ situé dans le ban de Jebsheim, au canton Mittelmatt.

E. 2608. (Liasses.) — 129 pièces, papier; allemand.

1768-1770. — Bailliage de Jebsheim. — Chasse et pêche. — Rapport du conseiller Radius établissant : que feu M. de Klinglin, premier-président du Conseil-Souverain d'Alsace, a joué de la chasse de Jebsheim et de la pêche dans la rivière de la Blind, à titre de *fief de la Chambre*, pendant 25 ans, moyennant une rente annuelle de 700 livres, en vertu d'une lettre d'investiture accordée, en 1698, par le prince de Birkenfeld, et que, par conséquent, ces chasse et pêche doivent être offertes à son successeur, M. de Boug, à qui, du reste, le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, et Madame de Mazarin ont présenté les chasses qu'ils avaient concédées à M. de Klinglin. — Concession de ces chasse et pêche, au même titre, à M. de Boug, premier-président du Conseil. — Lettre par laquelle l'abbé de Klinglin demande au conseiller Radius la concession de la pêche de la Blind, moyennant la livraison annuelle à la seigneurie de 40 livres de poisson.

E. 2609. (Liasses.) — 114 pièces, papier; allemand.

1769-1778. — Bailliage de Jebsheim. — Droits de retrait. — Etats de ces droits perçus par la seigneurie de Ribaupierre dans le ban de Jebsheim. — Archives de Jebsheim.

heim. — Requête adressée par le procureur fiscal au conseil de régence du comté, aux fins qu'il soit fait inventaire par le greffier-tabellion ordinaire de Jelsheim de tous les titres concernant cette communauté, qui sont entassés, sans ordre, dans une ancienne caisse mal fermée déposée dans le grand poêle du cabaret commun du lieu, et que tous les papiers soient numérotés; que les titres et documents essentiels soient copiés et collationnés, et que les copies soient déposées dans les archives voûtées du greffe du bailliage de Jelsheim; que le coffre des titres de la communauté soit placé en lieu sûr et fermé à plusieurs clefs.

E. 2610. (Liasses.) — 2 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1578-1651. — Bailliage de Jelsheim. — Affaires ecclésiastiques. — Collature. — Accord entre Reinbold Wetzel de Marsilie, d'une part, et les frères Guillaume, Jacques et Eguenolphe de Bergheim, d'autre part, par lequel il a été convenu : que la moitié de la collature de l'église d'Arzenheim appartiendrait à Reinbold Wetzel et l'autre moitié aux nobles de Bergheim; que la présentation du curé serait faite alternativement par chacune des deux parties; que les nobles de Bergheim paieraient à Reinbold Wetzel une rente annuelle de 40 viertel de grains; cet accord conclu sous l'arbitrage de Hamann et Philippe Truchess de Rheinfelden, Jean Thiébaut Rebstock, Blaise et Frédéric de Müllenheim, Maurice d'Uttenheim de Ramstein, Philippe Wetzel de Marsilie, Christophe, margrave de Baden, Jean-Louis d'Andlau, Martzloff Körner de Wagenbourg, et Humbert Ster de Pfaffenheim, suzerain. — Compétence. — Confirmation, par George-Frédéric et Jean-Jacques, seigneurs de Ribaupierre, de la constitution d'une rente annuelle de 70 florins faite au curé de Jelsheim, pour sa compétence, par leur père Eberhard.

E. 2611. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1629-1645. — Bailliage d'Orbey. — Fiefs. — Village du Bonhomme et château de Judenburg. — Inféodations et engagements. — Engagement, par Henri, seigneur de Ribaupierre, au chevalier Jean-Albert d'Awelin, du village du Bonhomme et du château de Judenburg, moyennant la somme de 600 livres de Bâle, sous la réserve du droit d'ouverture de ce château (burgfriede). — Revers par lequel Albert d'Awelin reconnaît que Henri, seigneur de Ribaupierre, a racheté de lui ces village et château, moyennant cette somme. — Vente, par Odenay d'Awelin, écuyer, fils d'Albert d'Awelin, à Ulrich et Brunon, seigneur de Ribaupierre, de sa part du château de Judenburg. — Revers

par lequel Ulrich de Rathsamhausen-zum-stein, juge de la seigneurie de Ribaupierre, déclare que le château de Judenburg, après avoir passé au comte Henri de Saarwerden par sa femme Hertzland de Ribaupierre et ensuite au comte Jean de Luppffen, a fait retour à la seigneurie de Ribaupierre, a été inféodé, par le comte Maximin de Ribaupierre, d'abord au chevalier Jean Mantz, puis au chevalier Jean de Tollen.

E. 2612. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 68 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1648-1753. — Bailliage d'Orbey. — Délimitations des bans. — Accord entre les communautés de la Baroche d'Ammerswihr au sujet de la délimitation de leurs bans dans la vallée de Saint-Ulrich. — Renouvellement des pierres bornes délimitatives des bans de la seigneurie du Hohneck et de la ville de Kaysersberg, dans la vallée du Limbach. — Plantation des pierres bornes du jardin dit Densbach situé dans le ban de Lapoutroye. — Contestation entre les communautés de Kaysersberg et de La Baroche au sujet d'une grange et d'un grenier construits par la seconde sur le ban de la première, dans la vallée du Limbach. — accord par lequel il a été convenu que ces grenier et grange appartiendraient, par moitié, aux deux communautés.

E. 2613. (Liasse.) — 104 pièces, papier ; allemand.

1662-1704. — Bailliage d'Orbey. — Descriptions des biens. — Etats : — des censives de la Baroche ; — des menottes de Bonhomme.

E. 2614. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 46 pièces, papier ; allemand ; 1 sceau.

1657-1659. — Bailliage d'Orbey. — Château de Hohneck. — Requêtes présentées par les communautés d'Orbey, la Baroche, la Poutroie, Hachimette, Fréland et le Bonhomme, à Jean-Jacques, comte de Ribaupierre, tendant à ce que ce seigneur fasse démolir le château de Hohneck, moyennant quoi ces communautés s'engagent à servir aux filles du comte, Catherine-Agathe et Anne Rothée, une rente annuelle viagère de 200 florins.

E. 2615. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 75 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1653-1618. — Bailliage d'Orbey. — Donations de biens entre vifs. — Donations : — par Marguerite de Ribaupierre, née duchesse de Lorraine, épouse du comte Ulrich de Ribaupierre, au couvent de Pairis, d'une rente annuelle de 300 florins affectée à la fondation d'une messe annuelle pour le repos de son âme ; — par Michel Schirdey, boul-

geois d'Ammerschwihr, aux frères Gaspard, Guillaume et Maximin, seigneurs de Ribaupierre, de plusieurs champs situés sur la montagne du Hohenack, à savoir : 4 jucharts au canton Hege, sur le chemin de Morschwihr; 5 jucharts au canton Goley-Varen; 3 jucharts au canton Matten; 1 juchart au canton Steyger; 2 jucharts au canton Furbasser; 2 jucharts au canton Herrenmatt; 2 journaux au canton Matten même; par le chevalier Frédéric de Parroye, au couvent des clarisses d'Alsace, de deux pâtures dits Ewelingen et Espanch situés dans le ban de la métairie d'Ermelinsbach; — par le sieur Colin, de Rouge-Grange, bourgeois de la Baroche, à Jean Parmentier et Jacquette sa femme, ses beaux-fils et fille, de tous ses biens et de la moitié des créances qu'il a sur sa femme, réserve faite de 10 florins pour l'église de la Baroche, de deux journaux de prés situés à Rouge-Grange pour Marion, fille de Jean Parmentier, de 10 florins pour Colas, son frère, et de 10 florins pour Madeleine, sa sœur, moyennant quoi Jean Parmentier et Jacquette, sa femme, seront tenus de loger, habiller, nourrir, chauffer et soulager leurs père et beau-père, mère et belle-mère, sur vie durant.

E. 2010. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 56 pièces, papier; allemand.

1357-1784. — Bailliage d'Orbey. — Ventes de terres. — Ventes : — par l'abbaye de Pairis, à Henri Iringer, d'un juchart de vignes situé dans le ban de Kientzheim, au canton Bühsen, moyennant la somme de 20 pfennig de Strasbourg; — par Marie-Jeanne Didier, de Hachimette, d'une pièce de prés et d'un autre terrain en nature de champs et taillis, la contenance de deux jours, situés dans le ban de ce village au canton Chalendeau, à la seigneurie de Ribaupierre, moyennant la somme de 300 livres; — Marie Didier ayant exercé le droit de retrait lignier sur ces prés et terrain qu'il avaient été vendus par son frère, Joseph Didier, à Jean Auel, bourgeois de la Poutroye, moyennant la somme de 50 livres.

E. 2617. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin; 114 pièces, papier; allemand; 5 sceaux.

1490-1788. — Bailliage d'Orbey. — Baux à cens de rés. — Baux : — par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, le noble de Parroye, à Guillaume Schultheis, Sontag Uffderbrucken et Jean Kremer, bourgeois d'Orbey, d'un édifice leur appartenant par indivis appelé Symmerlinswesen et situé dans le ban d'Ermelinsbach, moitié aux frères Wyherr et moitié au canton Wyssensteinbach, moyennant un cens annuel de 4 florins du Rhin; — par George de Ribaupierre, à Klein Monschy, Luc-Nicolas

las Pierry, et Blaise Wonsney, bourgeois d'Orbey, du pâturage dit Fürstweide, situé dans le ban de ce village, moyennant un cens annuel de 4 florins et 4 fromages; — par Guillaume de Ribappierre, à Batt Rietter et Michel Berthold, prévôts du château de Hohenack, d'un pâturage dit Kleinweide situé dans le ban de la seigneurie de Hohenack, sur la montagne dite Rosberg, moyennant un cens annuel de 5 florins; — par Eguenolphe de Ribaupierre, à Jean Uffderbrucken, prévôt d'Orbey, Urbain Uffderbrucken, son frère, et George Rieter, métayer d'Ermelinsbach, du pâturage dit Symmerlinswesen situé dans le ban d'Ermelinsbach, moyennant un cens annuel de 5 florins du Rhin; — par le même, à Sixte de Girsberg, prévôt du château de Hohenack, Jean Klein Monschy, ses frères François et Paul, et Monschy Uffderbrucken, du pâturage dit Heckawerfürstenweid, dépendant de la métairie d'Ermelinsbach au mont Rosberg, et situé, dans le ban d'Orbey, sur le chemin qui va du canton Fürst au canton Heckawer et à la montée de Petite-Liépvre, moyennant un cens annuel de 10 florins; — par le même, à Sixte de Girsberg, prévôt du château de Hohenack, Jean Uffderbrucken, prévôt d'Orbey, Paul-Antoine Haubtmann, Nicolas-Jacques Schuhmacher, Philippe-Pierre, Eguenolphe, Thierry, Adam et Urbain Uffderbrucken, Nicolas Finantz, et Jean Alleiligen, du pâturage dit Schmerlin-Wesen-Weydt, situé dans la forêt d'Ermelinsbach et s'étendant du ban du Bonhomme au lac blanc et du lac blanc à Orbey, moyennant un cens annuel de 200 florins; — par la seigneurie de Ribaupierre, à Jean Simon, bourgeois de la Poutroye, des pâtures du canton de la Verse situé dans le ban du Bonhomme, moyennant un cens annuel de 75 florins.

E. 2618. (Liasse.) — 133 pièces, papier; allemand.

1763-1766. — Bailliage d'Orbey. — Chaumes. — Contentions entre la seigneurie de Ribaupierre et les communes d'Orbey, la Poutroye et le Bonhomme, au sujet de la propriété des chaumes du val d'Orbey; — accord par lequel il a été convenu que cette propriété appartiendrait à la seigneurie et que les communes pourraient faire pâture, pendant tout l'automne, leurs bestiaux dans les chaumes.

E. 2619. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 65 pièces, papier; allemand; 1 sceau; 1 plan.

1844-1789. — Bailliage d'Orbey. — Biens-fonds, forêts, cours d'eau, pâtures et chemins. — Contentions entre Henry de Ribaupierre, seigneur de Hohenack et Jean de Ribaupierre, seigneur de la ville-haute de Ribaupierre, d'une part, et le couvent de Pairis, d'autre part, au sujet des biens-fonds, pâtures, cours d'eau, forêts et chemins. — Transaction arbitrale passée entre eux par Sigfrid Schultheis, che-

valier, Jean de Wittenheim, gentilhomme, et Werner de Limbourg, bourgeois de Colmar, par laquelle il a été convenu : que le petit bois de buissons appelé le Ban-Bois, situé au-dessus du couvent de Pairis, et la montagne-noire appartiendront aux religieux de ce couvent, mais qu'ils ne pourront y opérer aucun extirpation d'arbres pour les convertir en champs, prairies ou pâtrages ; qu'ils y gageront les débits ; que toute coupe d'arbre qui y sera faite sera punie d'une amende d'une livre rappe par tronc, à leur profit ; que les places défrichées et labourées, qui pourront s'y trouver, devront leur être vendues par les propriétaires ; que l'emplacement des bâtiments et enclos de leur couvent resteront leur propriété ; qu'ils continueront à posséder les lacs et les ruisseaux qui en sortent, traverseront leur enclos et passeront par-devant ; qu'ils auront la pêche des ruisseaux traversant leur enclos et passeront par-devant, jusqu'au petit pont de pierre situé au-dessus d'Orbey ; que les sujets de la seigneurie de Ribaupierre et les religieux de Pairis pourront couper du bois d'affouage dans tous les autres bois ; que les bois de bâtiment seront délivrés par cinq jurés, dont deux sujets de la seigneurie de Ribaupierre choisis par elle, deux, sujets des religieux de Pairis et un sujet de la seigneurie de Ribaupierre demeurant dans le val, désignés par eux ; que les bois communs seront gardés par deux forestiers de la seigneurie de Ribaupierre et un de l'abbaye de Pairis ; que toute coupe d'arbre sera punie d'une amende d'une livre rappe et de 5 schillings par tronc, dont la seigneurie de Ribaupierre prendra une livre et les religieux de Pairis 5 schillings ; qu'aucun bois à bâti ne devra sortir du val ; qu'il ne sera plus fait de défrichement ; que le pâturage du val sera commun aux sujets de la seigneurie de Ribaupierre et à ceux de l'abbaye de Pairis, mais que les bestiaux des sujets du couvent ne pourront être conduits au pâturage dans les terres particulières de la seigneurie de Ribaupierre qu'avec l'autorisation de cette dernière ; que les religieux de Pairis auront le libre passage par les chemins qui conduisent à leur couvent ; qu'en cas de guerre, la seigneurie de Ribaupierre ou les habitants du val pourront fermer et barricader ces chemins, mais que les barrières devront être ouvertes lorsque les religieux auront à passer. — Contestations entre l'abbaye de Pairis et les habitants du village et du val d'Orbey, au sujet des biens-fonds, bois et rivières. — Transaction arbitrale passée entre eux par Bourghard de Rischbach, bailli de Hohenack et de Landsberg, et lieutenant du comte Jean de Lupfen, landgrave de Steihlingen et seigneur de Hohenack, Jean de Königsbach, bailli de Kaysersberg, Martin de Wüttensmühl, prévôt de Kaysersberg, Heman, prévôt d'Eguisheim, Jacques de Fribourg, demeurant à Kientzheim, Clawelin Wicker, prévôt de l'empire à Ammerschwihr, et Heman Kayser, ci-devant bailli de Hohenack, portant : que

les bois communs seront gardés par deux forestiers de l'abbaye de Pairis et deux de la communauté d'Orbey ; que les habitants du val d'Orbey ne pourront pêcher dans les lacs, rivières et ruisseaux ni opérer aucun détournement d'eau sans la permission de l'abbaye ; que les religieux de Pairis devront faire l'aumône aux pauvres, la veille de la Sainte-Lucie, et donner un repas aux quatre prêtres et curés du val, lorsqu'ils diront la messe au couvent le jour de cette distribution. — Contestations entre les habitants du val d'Orbey et l'abbaye de Pairis, au sujet des finages, pâturages et cours d'eau. — Transaction arbitrale passée entre eux par Werlin Wermlin, écuyer, demeurant à Ribauvillé, Jean Hoffmann, ci-devant bailli de Landsberg et actuellement bourguemeister de Kientzheim, et Nicolas Ziegler de Berkheim, portant : que les terres et ban de l'abbaye de Pairis s'étendront jusqu'au petit pont de pierre situé au-dessous de la scierie, et que le possesseur de cette scierie paiera, chaque année, à l'abbaye 1 schilling rappé ; que les habitants d'Orbey ne pourront passer au-dessus du chemin conduisant à la rivière dite Rotenbach (rivière-rouge) et à la Montagne-Noire, mais qu'ils pourront conduire leur bétail au pâturage dans les champs et prés situés au-dessous de ce chemin, après les récoltes, depuis la Toussaint jusqu'à la Saint-George ; que les religieux de Pairis ne pourront défricher dans le canton situé au-dessous de ce même chemin que les terres labourables et prés actuellement en friches ; que les eaux venant des buttes et s'écoulant du Lac-Noir appartiennent à la seigneurie de Ribaupierre ; que les habitants d'Orbey pourront faire pâturer leurs bestiaux auprès de la rivière dite Rotenbach, en montant la Montagne-Noire ; que toutes les eaux s'écoulent entre les pierres-bornes des nouveaux prés et la rivière du Lac-Noir dépendront de la Montagne-Noire et appartiendront à l'abbaye de Pairis ; que le petit bois situé au-dessus de l'abbaye appartiendra à cette dernière et qu'elle pourra y faire des novales ou prairies ; que les habitants d'Orbey pourront conduire leurs bestiaux au pâturage sur les prés clos situés au-dessous du couvent, depuis la Toussaint jusqu'à la Saint-George, mais qu'au cas où ces prés viendront à être convertis en jardins, ils ne devront les y conduire qu'après les récoltes ; que le Chary ou terre relevée située derrière les Granges appartiendra à l'abbaye de Pairis, et qu'elle pourra y faire des défrichements, mais que le pâturage y sera commun à l'abbaye et aux habitants d'Orbey ; que les habitants pourront faire un traineau sur le chemin des prés, depuis le haut-traineau jusqu'à celui qui se trouve au-dessous du petit pont ; qu'ils ne devront point rompre le cours de la rivière qui descend du Lac-Blanc et traverse l'enclos du couvent ni y prendre de l'eau pour arroser leurs prairies, sans la permission de l'abbaye. — Contestations entre l'abbaye de Pairis et les bourgeois et com-

munusité d'Orbey, au sujet du pâtrage sur le champ appelé Rumbrecht-Acker. — Sentence arbitrale du bailli du val d'Orbey, Pierre de Westhausen, et du prévôt du Hohenack, Beat Ritter, portant : que l'abbaye de Pairis pourra clore et réserver, pour son pâtrage, la portion qui lui conviendra dans le canton de champs situé au-delà du trainea du bois, et s'étendant du petit-bois au Geishof, depuis la Saint-George jusqu'à la Toussaint ; que, lorsque le canton s'étendant du trainea du bois au Petit-Rumbrecht sera clos, le petit pré de la contenance d'une fauchée et demie qui lui est contigu devra l'être aussi, depuis la Saint-George jusqu'à la Toussaint, mais que, lorsque ce canton sera ouvert, le petit pré restera clos jusqu'au quinzième jour après la Saint-Jean ; qu'au cas où le canton situé entre l'enclos du couvent, le petit bois appelé Buechwaldlin et le fossé du Lac-Blanc sera ouvert pour le pâtrage, le pré appelé Fouhlmatten restera clos jusqu'au jardin dit Sattler-Garten, depuis la Saint-George jusqu'à la Toussaint ; que l'abbaye de Pairis pourra clore et labourer le canton appelé Muesacker s'étendant du Geishof à un poteau de bois auquel est attachée une image, et que les habitants d'Orbey n'auront point le droit d'y faire pâtrir leur troupeau. — Contestations entre l'abbaye de Pairis et les habitants du val d'Orbey, au sujet du passage du troupeau et du trainea de ces derniers. — Sentence arbitrale du bailli du Hohenack, Beat Ritter, portant : que le bois où se trouve la source de la fontaine appartient à l'abbaye de Pairis et que les habitants d'Orbey ne pourront y faire passer ni pâtrer leur troupeau, mais que l'abbaye ne devra point clore le pré situé à côté de la chapelle de la porte et que ce pré servira aux habitants de passage pour leurs bestiaux et de trainea pour le bois ; que l'abbaye pourra clore et barricader le canton situé du côté de l'autre porte, à la hauteur du jardin appelé Sattler-Garten, et, depuis ce jardin, suivant la même hauteur, jusqu'au chemin de trainea du bois situé au-dessus du Geisnoff, y compris le pré appelé Fouhlmatten et le champ dit Muesacker. — Plan de l'abbaye de Pairis. — Contestations entre Guillaume, seigneur de Ribaupierre, d'une part, et Nicolas Fryberger, Nicolas d'Eckerlinsmatt, Bilge Wantzer, Jacques Wigerich, Bastien Kessler, André Reff, Laurent Stoffel, Laurent Dangnach, Antoine Volmar, tous bourgeois de Kaysersberg, d'un autre côté, au sujet de la propriété d'un bois taillis (urst) situé au-dessus de Kaysersberg, sur la rive du haut Limbach ; — convention par laquelle le seigneur s'est engagé à laisser les bourgeois prendre dans ce bois des échafas pour leurs vignes, à la condition qu'il en conservera la pleine propriété.

E. 2620. (Liaison.) — 147 pièces, papier ; français.

1693-1701. — Bailliage d'Orbey. — Forêts. — Droits

d'usage. — Contestations : — Requête présentée par le Prince-Palatin au Conseil-Souverain, aux fins que les habitants du val d'Orbey, qui ont coupé des arbres dans les forêts seigneuriales de ce val, pour les vendre, soient condamnés à les restituer et à payer des dommages-intérêts ; — arrêt du Conseil-Souverain, autorisant le Prince-Palatin à faire saisir les arbres ; — requête par laquelle les habitants exposent qu'ils ont fait couper ces arbres pour les employer à des constructions, et demandent la main-levée de la saisie ; — arrêt du Conseil-Souverain faisant droit à cette requête, et maintenant les habitants dans le droit de couper le bois nécessaire pour les bâtiments et le chauffage, à la condition qu'ils en demanderont la permission aux officiers seigneuriaux et feront marquer par eux les arbres à couper ; — déclarations par lesquelles les principaux habitants du val d'Orbey reconnaissent que tous les bois du val appartiennent à la seigneurie ; — requête présentée par le Prince-Palatin au Conseil-Souverain, exposant que les habitants de la Baroche ont abattu depuis deux ans plus de trente mille pieds d'arbres, qu'ils en ont vendu une partie et ont converti l'autre partie en charbon, sans observer aucun ordre de gruierie ; — arrêt du Conseil-Souverain faisant défense aux habitants du val d'Orbey de couper aucun bois dans les forêts de ce val, sous peine d'emprisonnement, de saisie et de confiscation des outils et bestiaux.

E. 2621. (Liaison.) — 82 pièces, papier ; allemand.

1453-1508. — Bailliage d'Orbey. — Forêts. — Juridiction. — Transaction entre la seigneurie de Ribaupierre, d'un côté, et les communautés de Kaysersberg, Kientzheim et Sigolsheim, d'un autre côté, par laquelle il a été convenu que les amendes pour délits commis dans la forêt de la vallée du Limbach seraient partagées par moitié entre la seigneurie et les communautés.

E. 2622. (Liaison.) — 158 pièces, papier ; allemand.

1708-1755. — Bailliage d'Orbey. — Forêts. — Débits. — Rapports faits au greffe du val d'Orbey, pour débits forestaux commis par plusieurs habitants de Fréland dans les bois de Chissoit situés sur le ban de ce village.

E. 2623. (Liaison.) — 16 pièces, papier ; allemand.

1708-1754. — Bailliage d'Orbey. — Chasse. — Concession, à M. Athalin, conseiller au Conseil-Souverain, de la chasse des cantons de forêt dits de Noire-Goutte, du Kelbling, Prisse-Goutte, de Bourre-Noire, Chissoit et de Voissy, situés dans le ban de Fréland. *Autre 265 hec* *1 piec par ch*

E. 2624. (Liaison.) — 53 pièces, papier ; allemand.

1559-1562. — Bailliage d'Orbey. — Pêche. — Viviers.

E 2619. Plan d'apertage
du ban de l'abbaye de Pairis

Voir G.D. 156

G.D. 156

— Autorisation accordée par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, à Barthélemy Kauffmann, curé de la Baroche, d'établir un vivier dans un pré dit Newmatt qu'il possède sur le ban d'Hachimette et qui s'étend du chemin du couvent de Notre-Dame-des-Trois-Epis à l'allmend d'Hachimette.

E. 2625. (Liasse.) — 60 pièces, papier ; allemand.

1779-1788. — Bailliage d'Orbey. — Pêche. — Débits. — Rapports faits au greffe du val d'Orbey, par Urbain Miclo, chasseur et forestier seigneurial, contre Joseph Minoux, garçon pâtreau au service du sieur Antoine Guidat, juré de justice et meunier à Orbey, pour avoir tendu des filets et varths dans la Grande-Riviére et dans le canal du moulin de son maître.

E. 2626. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 78 pièces, papier ; allemand.

1476-1479. — Bailliage d'Orbey. — Mines. — Concessions, par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, aux frères Martin Serrer, bourgeois de Colmar, Jean Serrer, bourgeois de Strasbourg, et à Jean Kistenmacher, bourgeois de la Poutroye, des mines d'argent, de fer et de bronze de la seigneurie du Hohenack, moyennant la remise annuelle du dixième des produits.

E. 2627. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 114 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1476-1554. — Bailliage d'Orbey. — Usines. — Baux : — par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, aux frères Martin Serrer, bourgeois de Colmar, Jean Serrer, bourgeois de Strasbourg, et à Jean Kistenmacher, bourgeois de la Poutroye, de la forge du Bonhomme, moyennant la livraison annuelle du sixième du fer forgé ; — par le même, aux frères Etienne, Jean et Nicolas Docthermann¹⁾, du moulin des Basses-Huttes situé sur le ban d'Orbey, moyennant un cens annuel de 2 viertel de farine ; — par le même, à Jean Schultheiss Uffderbrucken et à Henri Beck, bourgeois et meunier d'Orbey, de deux moulins situés dans le ban du même village, au canton Blanckrupt, moyennant un cens annuel de 10 viertel de blé.

E. 2628. (Liasse.) — 76 pièces, papier ; allemand.

1778-1788. — Bailliage d'Orbey. — Carrières. — Défenses faites par le prévôt de la communauté du val d'Orbey, aux habitants du val, d'extraire des pierres des carrières des forêts seigneuriales dont le cantonnement a été opéré le 11 février 1778, par la raison que les habi-

tants n'ont dans les forêts communales d'autre droit d'usage que le pâturage.

E. 2629. (Liasse.) — 16 pièces, papier ; allemand.

1772-1775. — Bailliage d'Orbey. — Cours d'eau. — Autorisation accordée par la seigneurie, à George Demengeat, bourgeois du Bonhomme, de faire rentrer le ruisseau qui traverse sa prairie située dans le finage du Bonhomme, au-dessus du pont du Grand-Trait, dans son ancien lit, de manière qu'il borde la route le long de laquelle le sieur Demengeat a élevé un mur de défense, moyennant une rente annuelle de 12 sous, à raison des débordements du ruisseau qui se sont produits dans la prairie du sieur Demengeat.

E. 2630. (Liasse.) — 134 pièces, papier ; allemand.

1356-1612.

1566-1567. — Bailliage d'Orbey. — Rentes foncières actives. — Urbaines : — des rentes des cantons des Hautes-Huttes, des Basses-Huttes, de Bermont, du Lymbach, de Butry, d'Oberr-Tangenbach, de Frowyler, d'Hachimette, de Langenrott, de Fréland et d'Orbey, qui ont été abandonnées par l'abbaye de Pairis à la seigneurie de Ribaupierre ; — des rentes perçues par la seigneurie de Ribaupierre dans le ban de Fréland. (1)

E. 2631. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1569-1566. — Bailliage d'Orbey. — Rentes foncières actives. — Ventes : — par Nicolas Gladi, bourgeois du Bonhomme, à Sixte de Gyrsberg, ²⁾ ³⁾ propriétaire du château du Hohenack, d'une rente annuelle de 20 florins assise sur une maison située au Bonhomme, moyennant la somme de 400 florins ; — par Pierre George Blies, bourgeois de Remmont, à Jean Haubensack, juge seigneurial à Lièpvre et Eschery, d'une rente annuelle de 10 florins assise sur 6 jucharts de pré et 6 journaux de champs situés à Remmont, sur le chemin de Foru, ban d'Orbey, moyennant la somme de 200 florins ; — par Jean Hartmann, bourgeois de Langenwasen, à Eguenolphe de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 30 florins assise sur une maison située à Langenwasen, le long de la route dite Landstrasse, et sur un pré situé dans le ban du Bonhomme, au canton Basselet, sur le chemin dit Karchweg, moyennant la somme de 600 florins.

E. 2632. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 162 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1359-1626. — Bailliage d'Orbey. — Crédances, obligations et hypothèques. — Quittance, donnée par l'abbé du

1) E 9630. 14^os (1356??) Urban des Raiffenstein pour la seigneurie de Hohenack et le bâis en Lorraine (Le Saulay, Frowyler...)

2) Glad Peter Georg = Claude Pierre Georges (1562)

3) Bapnel = les Bagenelles (1566)

couvent de Pairis, à Jean, seigneur de Ribaupierre, d'une somme de 168 florins due à ce couvent par Henri de Ribaupierre. — Obligations souscrites : — par Jean de-dessus-le-pont, prévôt du val d'Orbey, au seigneur de Ribaupierre, pour une somme de 100 florins, avec constitution d'hypothèque sur une maison sis à la Poutroye ; — par Henri Moutgel, bourgeois d'Orbey, à André Demengeon, bourgeois du même village, pour une somme de 80 florins, avec constitution d'hypothèque sur 6 journaux de champs situés dans le ban d'Orbey, au canton Bichois ; — par Weltin Mengeon, bourgeois du Bonhomme, à Claudio Simon, bourgeois et porte-enseigne à la Poutroye, pour une somme de 100 florins, avec constitution d'hypothèque sur 8 fauchées de prés situées dans le ban du Bonhomme, au canton Haut-Pré ; — par Demengeon Rouhier, bourgeois d'Orbey, à Urbain Humbert, officier juré de ce village, pour une somme de 400 florins, avec constitution d'hypothèque sur 5 fauchées de prés situées dans le ban d'Orbey, au Bichois ; — par Demengeon de Wic, bourgeois du Bonhomme, à Chrétienne, veuve d'Adam Girard d'Eschery, pour une somme de 900 florins, avec constitution d'hypothèque sur 24 fauchées de prés situées dans le ban de la Poutroye, au canton Foru, sur le grand chemin de Sainte-Marie ; — par Pierron Mengin, bourgeois d'Orbey, à Urbain Humbert, bourgeois du même village, pour une somme de 100 florins, avec constitution d'hypothèque sur une grange située dans le ban d'Orbey, au canton Schultzbach.

E. 2633. (Liasses.) — 99 pièces, papier ; allemand.

1722-1725. — Bailliage d'Orbey. — Redevances seigneuriales en général. — Etats des rentes en argent, grains, vin et poules, des corvées, tailles, droits de lods et ventes, de débit de vin et de retrait, perquées par la seigneurie dans le val d'Orbey.

E. 2634. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; allemand.

1768-1777. — Bailliage d'Orbey. — Droits de lods et ventes. — Etats des droits de lods et ventes provenant de contrats passés par les notaires du val d'Orbey.

E. 2635. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier ; allemand ; 7 ¹⁵²² sceaux.

1522-1719. — Bailliage d'Orbey. — Dimes. — Donation, par Jean, abbé de Mulbrunn et de Pairis, au ¹⁵²² comte Guillaume de Ribaupierre, des petites dimes appartenant à l'abbaye de Pairis dans la vallée d'Orbey et consistant en 2 livres 7 sous 4 deniers rappes, 2 setiers d'avoine et une demi-mesure d'huile. — Contestations. — Transaction entre

Nicolas de Cornimont, curé de la Baroche, et Laurent Pil-¹⁵²² lart, chanoine du chapitre de l'église collégiale de Saint-Dié, fondé de procuration de ce chapitre, par laquelle il a été convenu que le chapitre livrerait, chaque année, au curé 1 quartal d'avoine et 1 quartal d'orge, et que le curé renoncerait, au profit du chapitre, à ses prétentions sur la dîme de la Baroche et sur la dîme des terrains défrichés du village de Falte. — Accord entre Frédéric-Louis Waldner de Freundstein, seigneur de Schweighausen, chef du conseil du Prince-Palatin, et Philippe Reinhard Steinheil, conseiller de ce prince, fondés de procuration du même prince, d'une part, et Claude de Bauquemare, docteur en Sorbonne, conseiller et chevalier d'honneur d'église au Conseil-Souverain, abbé régulier des abbayes de Pairis et Mulbrunn, dom Claude Simonnot, prieur et procureur de l'abbaye de Pairis, le sieur Jean de Martimprey, seigneur de Provenchère et de Collerey et curé de la Poutroye, et le sieur Jean Balthazar, curé d'Orbey, d'autre part, par lequel le Prince-Palatin abandonne à ces abbé et curés les dîmes d'Orbey et de la Poutroye, à la condition qu'ils lui livreront, chaque année, 26 sacs de grains.

E. 2636. (Liasse.) — 171 pièces, papier ; allemand.

1446-1469. — Bailliage d'Orbey. — Taille. — Etats, par feux, des tailles perquées par la seigneurie de Ribaupierre dans les communes d'Orbey, la Baroche, Fréland, Hachimette, la Poutroye et le Bonhomme. — ^{Course 1522 morte 1512 à Kayserzberg}

E. 2637. (Liasse.) — 56 pièces, papier ; allemand.

1503-1614. — Bailliage d'Orbey. — Droit de débit de sel. — Défenses, faites par la seigneurie de Ribaupierre, à ses sujets du val d'Orbey, de vendre du sel aux sujets lorrains de la prévôté de Saint-Dié.

E. 2638. (Liasse.) — 141 pièces, papier ; allemand.

1631-1722. — Bailliage d'Orbey. — Droits de retrait. — Poursuites exercées par le procureur fiscal du comté de Ribaupierre : — contre Gérard Haxaire, bourgeois du Veltin, en Lorraine, qui a recueilli une succession dans la vallée d'Orbey et n'a pas acquitté les droits de retrait, à raison du dixième denier ; — contre les héritiers du sieur de Martimprey, curé de la Poutroye, qui sont sujets lorrains et ont recueilli sa succession sans acquitter les droits. — Lettre par laquelle le duc de Lorraine prie le seigneur de Ribaupierre d'autoriser le sieur Nicolas Finance, sujet lorrain de la prévôté de Crugères, à recevoir une donation qui lui a été faite par son père Clawelin Finance, résidant à la Poutroye, à raison de la faculté qu'ont les sujets de la seigneurie

de Ribaupierre de recevoir des donations et de recueillir des successions dans le duché de Lorraine, sans acquitter aucun droit.

E. 2639. (Liasse.) — 119 pièces, papier; allemand.

1723-1756. — Bailliage d'Orbey. — Droits de déshérence. — Poursuites exercées par le sieur Marco, receveur particulier, contre les sieurs Pierre Maire et André Petitdemange, qui ont recueilli la succession en déshérence de Joseph Maire de Fréland, sans avoir fourni les preuves de leur parenté avec ce dernier.

E. 2640. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 67 pièces, papier; allemand et français; 2 sousacs.

1445-1657. — Bailliage d'Orbey. — Péages. — Revers par lequel Ulrich de Rathsamhausen-zu-stein, juge de la seigneurie de Ribaupierre, déclare que le péage du Bonhomme, après avoir passé au comte Henri de Sarwerden, par sa femme Hertzland de Ribaupierre, et ensuite au comte Jean de Lupffen, a fait retour à la seigneurie de Ribaupierre, et a été infidèle par le comte Maximin de Ribaupierre, d'abord au chevalier Jean Mantz, puis au chevalier Jean de Tollon. — Contestations entre le comte Guillaume de Ribaupierre et la ville de Kaysersberg, au sujet du péage établi par cette dernière sur le chemin de la chapelle Saint-Wolfgang; — accord par lequel il a été convenu que les sujets de la seigneurie de Ribaupierre n'acquitteraient aucun droit d'entrée à cette barrière. — Lettre par laquelle M. de Bausan, intendant d'Alsace, informe le comte de Ribaupierre qu'il va établir un péage dans la vallée d'Orbey, sur la frontière de Lorraine, afin d'éviter que toutes les marchandises y passent et d'empêcher la ruine des passages et péages de Sainte-Marie et du val de Villers.

E. 2641. (Liasse.) — 83 pièces, papier; allemand.

1667-1687. — Bailliage d'Orbey. — Droits de mainmorte. — Requêtes présentées à la seigneurie de Ribaupierre par Nicolas Voinessont, maire de la justice de Gérardmer (Lorraine), et Vincent-Jean Demenge, de Granges, son échevin, aux fins que le droit de mainmorte ne soit pas exercé sur les sommes d'argent, meubles et effets d'habillement laissés par Perrin, habitant de Gérardmer, fils de feu Demenge-Colas Napuel, mort à la Poutroye, à son retour d'Allemagne; — inventaire des biens meubles de Perrin. — Lettres par lesquelles les doyen et chanoine du chapitre de l'église collégiale de Saint-Dié prient le comte de Ribaupierre de les autoriser à faire opérer à la Poutroye l'inventaire et le partage de la succession de Claudette-Nicole

Jacquot, originaire de la seigneurie du Tic de Clevencey, appartenant au chapitre, femme d'un habitant de la Poutroye, et dont la moitié de la communauté de biens et les meubles propres reviennent au chapitre, par droit de mainmorte.

E. 2642. (Liasse.) — 58 pièces, papier; allemand.

1785-1789. — Bailliage d'Orbey. — Corvées. — Exempions des corvées accordées à plusieurs bourgeois d'Orbey et la Poutroye.

E. 2643. (Liasse.) — 76 pièces, papier; allemand.

1770-1783. — Bailliage d'Orbey. — Offices. — Greffiers. — Certificat délivré par François-Xavier Bourste, abbé de Pairis, conseiller, chevalier d'honneur d'église au Conseil-Souverain, déclarant que le sieur Marco, greffier du val d'Orbey, n'a jamais prétendu, quand il s'est trouvé à l'abbaye de Pairis, ainsi qu'on le lui a imputé, que le conseiller Radius avait prêté à feu M. de Müller une somme de 40,000 livres, pour le cantonnement des forêts du val d'Orbey. — Requête présentée aux conseillers de la chancellerie du prince de Birkenfeld, par le sieur Mamière, prévôt de la Poutroye, aux fins que le sieur Marco, greffier du val d'Orbey, soit tenu de recevoir tous les actes qui n'exigent pas le ministère d'un notaire royal.

E. 2644. (Liasse.) — 133 pièces, papier; allemand.

1772-1789. — Bailliage d'Orbey. — Offices. — Huisseries. — Lettres de provision de l'office d'huissier de la Poutroye pour le sieur Jean-George Manière. — Plaintes adressées par l'huissier de la Poutroye, Laurent Légu, à la chancellerie du comté de Ribaupierre, au sujet des mauvais traitements qu'il essaie de la part du sieur Jean-George Manière, prévôt et receveur du val d'Orbey, lorsqu'il lui remet les commissions du greffier Marco. — Décret de contrainte de ce prévôt contre l'huissier Légu, à raison des comptes de années 1777, 1778 et 1779 qu'il n'a pas rendus. — Reven par lequel l'huissier de la Poutroye, George-Nicolas Manière, s'engage à payer à la chancellerie du comté de Ribaupierre une redevance annuelle de 36 livres, à la condition d'être chargé de la perception des corvées. — Requête présentée par cet huissier à la chambre des comptes de Ribauville, aux fins d'être déchargé de la contrainte obtenue par le sieur Marco, receveur du val d'Orbey, ayant pour objet le paiement d'une somme de 252 livres pour la redevance de sept ans de l'office d'huissier, à raison de 36 livres par an, attendu qu'aucun des autres huissiers n'est tenu d'acquitter cette redevance et que lui-même est chargé du recouvrement des deniers seigneuriaux. — Autorisation, accordée par la chan-

cellerie, au sieur Maire, huissier d'Orbey, de prendre des records partout où il en trouvera, afin de ne pas arrêter ses poursuites. — Injonction, faite par la chancellerie à cet huissier, de poursuivre, jusqu'au moment de la signification d'appel, les particuliers redéposables du droit de chaumes. — Plaintes du receveur particulier du bailliage contre le même huissier, au sujet de la recette irrégulière des corvées. — Opposition formée par ce même huissier, en qualité de procureur, contre des répétitions seigneuriales dont il était demandeur ; — sentence rendue par le bailli, le condamnant aux dépens.

E. 2645. (Liasses.) — 62 pièces, papier ; allemand.

1532-1533. — Bailliage d'Orbey. — Servitudes. — Droits de passage. — Transactions par lesquelles l'abbaye de Pairis accorde aux habitants d'Orbey le droit de faire passer leurs bestiaux par le chemin situé derrière le couvent et à travers le pré auquel aboutit ce chemin, pour les conduire aux pâtures du Brunnweldlein.

E. 2646. (Liasse.) — 48 pièces, papier ; allemand.

1621-1622. — Bailliage d'Orbey. — Juridiction civile contentieuse. — Sentence de Jean Georins, prévôt du val d'Orbey, prononçant séparation de biens entre les époux Urbain Hubert, bourgeois et officier juré d'Orbey, et Catherine Ancel, et de laquelle il résulte : que Urbain Hubert doit reprendre tous les prés qui se trouvent du côté de l'abbaye de Pairis, à l'exception du pré-pourri et du pré Simon, et Catherine Ancel ses deux prés du canton Blaue-Rupt ; que tous les autres biens meubles et immobiliers devront être partagés par moitié entre ces époux ; que Catherine Ancel, au cas où elle survivra à son mari, sera tenue de payer aux héritiers de ce dernier une somme de 40 florins, à raison des bœufs et chevaux qu'il possédait au moment de son mariage ; qu'après le décès de Catherine Ancel, ses héritiers devront payer à Bertrand Finance, de Kaysersberg, la somme de 40 florins, et à Jean Schmidt, de Riquewihr, la somme de 500 florins, à raison d'emprunts contractés par elle.

E. 2647. (Liasse.) — 54 pièces, papier ; allemand.

1561-1562. — Bailliage d'Orbey. — Juridiction correctionnelle. — Jugement du bailli d'Orbey, condamnant Jean Wagner, de la Poutroye, à quinze jours de prison, pour avoir blessé à la main le fils du prévôt de ce village.

E. 2648. (Liasse.) — 119 pièces, papier ; allemand.

1723-1725. — Bailliage d'Orbey. — Police rurale. —

Haut-Rhin. — Série E.

Etats des amendes édictées par le bailli, pour délits de pasturage.

E. 2649. (Liasse.) — 73 pièces, papier ; allemand.

1786-1788. — Bailliage d'Orbey. — Affaires ecclésiastiques. — Culte catholique. — Collature. — Revers par lequel le comte Ulric de Ribaupierre, comme tuteur d'Anna, fille d'Ulric Wurmeling, de Ribauville, collatrice de l'église paroissiale de Fréland, consent à ce que Hugo Belmerchan, curé de cette église, serve sur les revenus de la même église une pension annuelle de 20 florins à Antoine Zangker, vicaire de cheeur à l'église paroissiale de Montbéliard, en compensation de la renonciation de ce dernier au bénéfice de la cure de Fréland qui lui avait été conféré ; — confirmation de cette autorisation par le juge de la cour d'officialité de l'évêché de Bâle. — Autorisation, accordée par le Prince-Palatin au sieur La Barbe, curé de Fréland, d'accepter la cure de Réguisheim à laquelle il a été nommé par le duc de Wurtemberg, à la demande de la duchesse de Bourbon. — Présentation, par le Prince-Palatin à l'évêque de Bâle, du sieur Thannberger, comme curé de Fréland.

E. 2650. (Liasse.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1754-1755. — Bailliage d'Orbey. — Affaires ecclésiastiques. — Culte catholique. — Collature. — Réparations d'églises. — Contestations entre le Prince-Palatin et la communauté du Bonhomme, au sujet de la répartition, par moitié, entre la seigneurie et cette communauté, des frais de reconstruction du chœur, du clocher et de la sacristie de l'église de ce village, opérée par le receveur seigneurial.

E. 2651. (Liasse.) — 87 pièces, papier ; allemand.

1512-1548. — Bailliage d'Orbey. — Affaires ecclésiastiques. — Colte catholique. — Collature. — Administration des biens. — Lettres patentes par lesquelles Guillaume, seigneur de Ribaupierre, autorise Jean Crütscher, curé de la Poutroye, à faire une collecte destinée à l'achat de cloches et d'ornements sacerdotaux pour la nouvelle église de la Poutroye. — Vérifications et approbations, par le comte de Ribaupierre, des états de perception des rentes et dimes appartenant à l'église de Fréland dans le ban de cette commune.

E. 2652. (Liasse.) — 123 pièces, papier ; allemand.

1571-1578. — Bailliage d'Orbey. — Affaires religieuses. — Culte réformé au Bonhomme. — Juridiction sur l'exercice du culte et les prédications. — Requête présentée au comte Egéenolphe de Ribaupierre, par les habitants réformés du Bonhomme, aux fins qu'il leur soit permis de pratiquer

tiquer les exercices de leur culte dans l'une des deux églises d'Eschery. — Lettre par laquelle le procureur de la régence d'Ensisheim annonce au même seigneur de Ribaupierre qu'il s'opposera à ce que cette autorisation soit accordée. — Démission du même seigneur, autorisant Jean Herren, théologien réformé, à prêcher l'évangile au Bonhomme. — Interrogatoire, par le procureur de la régence d'Ensisheim, de Jean Herren, duquel il résulte qu'après avoir prêché, en vertu d'une autorisation du comte Eguenolphe de Ribaupierre, dans la vallée de Sainte-Marie, à la demande des habitants, il a ensuite prêché au Bonhomme où il a été appelé par le magistrat de la commune, avec la permission du comte de Ribaupierre. — Lettre par laquelle Jean Herren, annonce au même comte de Ribaupierre qu'il se voit obligé de cesser ses prédications au Bonhomme, par la raison qu'il a retiré sa protection aux habitants réformés de ce village, et la prie d'intervenir auprès de la régence d'Ensisheim pour que les poursuites commencées contre lui soient suspendues.

E. 2653. (Liasse.) — 69 pièces, papier; allemand.

1523-1529. — Bailliage d'Orbey. — Instruction publique. — Nominations, par le comte Eguenolphe de Ribaupierre, de maîtres d'école à Orbey, la Baroche, Fréland, la Poutroye, le Bonhomme.

E. 2654. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 57 pièces, papier; allemand et français; 2 sceaux.

1586-1630. — Bailliage d'Orbey. — Commerce. — Exportations de la Lorraine. — Requêtes présentées par les habitants du Bonhomme à Charles, duc de Lorraine, aux fins qu'il leur soit permis d'acheter, chaque semaine, au marché de Saint-Dié, douze rezeaux de blé, froment ou seigle, et de les conduire dans la vallée d'Orbey; — mandement du même duc de Lorraine accordant cette autorisation. — Requêtes présentées à Charles, duc de Lorraine, par les cinq communautés du val d'Orbey, Orbey, la Baroche, la Poutroye, Fréland et le Bonhomme, tendant à ce qu'il soit permis à chacune de ces communautés d'acheter, chaque semaine, quinze rezeaux de grains au marché de Saint-Dié et de les conduire dans le val d'Orbey; — ordonnance du même duc de Lorraine accordant cette autorisation. — Etats des frais qu'ont occasionnés les démarches faites par la communauté du Bonhomme pour obtenir cette autorisation.

E. 2655. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 46 pièces, papier; allemand; 12 sceaux.

1680-1697. — Bailliage de Ribaupierre. — Fiefs. — Ville de Ribaupierre. — Engagement, par le comte Maximin

de Ribaupierre, à Louis, comte-palatin du Rhin, du quart de la ville de Ribaupierre. — Confiscation, par Maximilien I^{er}, roi des Romains, de ce quart sur le même comte-palatin, à raison de sa rébellion contre l'empire. — Revers par lequel ce roi des Romains consent à ce que le même comte-palatin rachète ce quart moyennant la somme de 12,000 florins du Rhin. — Ventes: — par la régence autrichienne d'Ensisheim, à Christophe de Hattstadt, de la ville de Ribaupierre; — par Jean Wetzel de Marsilie, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, de la moitié de cette ville qu'il tenait de Christophe de Hattstadt, moyennant la somme de 500 florins; — par Rodolphe de Schœnaw, au même, de l'autre moitié de la même ville qu'il tenait de Christophe de Hattstadt, moyennant la somme de 500 florins.

E. 2656. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 53 pièces, papier; allemand; 4 sceaux.

1345-1493. — Bailliage de Ribaupierre. — Fiefs. — Village de Thannenkirch. — Vente, par Bernhart de Bercheim, chevalier, et sa fille Claire, veuve de Frédéric de Ratsamhausen, à Hartung de Ratsamhausen, frère de Frédéric, fils de Hartmann et petit-fils de Hugues de Ratsamhausen, du village de Thannenkirch, moyennant la somme de 50 livres pfennig de Bâle. — Donation, par Henri de Ratsamhausen, à sa sœur, dame de Hattstadt, du village de Thannenkirch. — Vente, par Catherine Marschalk, fille de Hugues de Ratsamhausen, du consentement de son fils Thuring Marschalk, aux frères Jean et Jacques de Ratsamhausen, du même village, moyennant la somme de 200 florins. — Vente, par Edwige de Ratsamhausen, veuve de Frantz de Hattstadt, aux frères Jacques et Jean de Ratsamhausen, fils d'Hartung de Ratsamhausen, lequel était fils d'Hartmann, frère de Frédéric, des deux tiers du même village dont l'autre tiers appartenait à Hartmann, moyennant la somme de 20 livres pfennig de Bâle. — Legs, par Thiébaut de Ratsamhausen, à l'hôpital de Schlestadt, du même village. — Vente, par Jean de Hattstadt, à Gaspard de Walbach, de ce village, moyennant la somme de 400 florins.

E. 2657. (Liasse.) — 78 pièces, papier; allemand.

1662-1758. — Bailliage de Ribaupierre. — Fiefs de nobles de Bercheim. — Vente, par Agnès Fuchs, veuve de Bollenbach, veuve de Joseph Fuchs, juge royal à Saint-Hippolyte, à Christian-Louis de Bercheim, du fief dit Cetelhof, situé dans la ville-basse de Ribaupierre, moyennant la somme de 9,600 livres; — investiture de ce fief accordée au même noble de Bercheim par le Prince-Palatin. — Inféodation, par le duc de Deux-Ponts, au même noble de Bercheim d'une maison située à Ribaupierre, dans la rue Augustin.

Gasse, achetée du registrateur Steinheil à qui elle avait été vendue par la seigneurie en 1768; d'un jour de prés situé dans le ban de Ribauville, au canton Donnerbaumel; d'un autre jour de prés situé dans le même ban, au canton Christbaum, et contigu au canal d'irrigation de l'allmend; d'un quartier de prés situé dans le même ban, au canton Gries, entre un canal d'irrigation et la route dite Creutzsträßel; d'un jour de prés situé dans le même ban, au canton Ober-Gries.

E. 2658. (Liasse.) — 55 pièces, papier; allemand.

1658-1753. — Bailliage de Ribauvillé. — Fief des nobles Truchsess de Rheinfelden. — Inféodation, par Eberhart, seigneur de Ribauville, aux frères Christophe, Joseph et Philippe Truchsess de Rheinfelden et à leur cousin Sébastien, fils de feu Jacques Truchsess de Rheinfelden, d'une maison située dans le centre de la ville de Ribauvillé, en face du mur d'enceinte. — Recrit de la chambre féodale du duché de Deux-Ponts enjoignant au baron François-Antoine-Maur Truchsess de Rheinfelden, seigneur de Niederensteinheim et de Langenberg, chanoine de l'église de la Toussaint établie dans son château de Rosenbourg de Westhoffen, et vicomte du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, de fournir les aveux et dénominements fournis par ses ancêtres aux comtes de Ribauville pour ce fief. — Investiture de ce fief accordée au même noble de Rheinfelden par le Prince-Palatin.

E. 2659. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 68 pièces, papier; allemand; 2 sceaux.

1520-1533. — Bailliage de Ribauvillé. — Fiefs. — Terres. — Inféodations: — par le comte Guillaume de Ribauville, à Guillaume de Walbach, d'un jour de prés situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Cristbrunel; — par le même à Albert Thurandi: d'une maison située à Orschwihl; d'un quartier de champs situé dans le ban de cette commune; d'un acre de champs situé dans le même ban, le long de la route; d'un demi acre de champs situé dans le même ban, au canton Schlitweg; d'un acre de champs situé dans le même ban, entre les possessions de l'abbaye d'Ebersheimunster et le ban de Saint-Hippolyte; d'un acre de prés situé dans le même ban, au canton Forst; d'un autre acre de prés dit Wickmatten, situé dans le même ban; d'un acre de champs situé dans le même ban, au canton Laugenthal.

E. 2660. (Liasse.) — 133 pièces, papier; allemand; 2 plans.

1500-1783. — Bailliage de Ribauvillé. — Délimita-

tions de bans. — Description des limites du ban d'Ellenwihr qui formait autrefois un village, mais qui a été réuni au ban de Ribauvillé. — Procès-verbal d'abonnement du ban de Roggenhausen qui a été réuni à celui de Ribauvillé.

E. 2661. (Liasse.) — 86 pièces, papier; allemand.

1686-1688. — Bailliage de Ribauvillé. — Déclarations de biens. — Notifications, par le sieur Baptiste-François Larcher, bailli du ban et château de Weckenthal, des lettres de terrier obtenues en la chancellerie du Conseil-Souverain et enjoignant à tous les détenteurs de biens-fonds du ban de Ribauvillé sujets envers le Prince-Palatin, de comparaître, dans la quinzaine, en l'auberge *au soleil* située à Ribauvillé, pour fournir déclaration des biens et droits du seigneur. — Requette présentée par le procureur fiscal du comté de Ribauville à M. Vöglin, grand-bailli du Prince-Palatin, aux fins qu'il fasse procéder au renouvellement des biens et droits de la seigneurie, par les déclarations des principaux et plus anciens bourgeois de Ribauvillé, à raison de l'imminence de la guerre.

E. 2662. (Liasse.) — 52 pièces, papier; allemand.

1550-1627. — Bailliage de Ribauvillé. — Bâtiments seigneuriaux. — Château de Ribauvillé. —ameublement. — Etat de la vaisselle transportée du château de Guémars à celui de Ribauvillé. — Catalogue des livres de la bibliothèque du château de Ribauvillé. — Etats des réparations faites à ce château. — Château de Saint-Ulric. — Inventaire des meubles de ce château.

E. 2663. (Liasse.) — 129 pièces, papier; allemand.

1721-1756. — Bailliage de Ribauvillé. — Bâtiments seigneuriaux. — Etats des réparations faites à l'hôtel des rentes de Ribauvillé, aux bâtiments du jardin dit *Huhnergarten* (jardin des poules) situé à Ribauvillé, au pont du canal du moulin dit *Herrenmühl*, à la prison de Ribauvillé.

E. 2664. (Liasse.) — 94 pièces, papier; allemand.

1671-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Bâtiments seigneuriaux. — Hôtel du tabellonnage de Ribauvillé. — Inventaires des meubles de cet hôtel. — Etats des réparations faites au même hôtel.

E. 2665. (Liasse.) — 52 pièces, papier; allemand.

1773-1780. — Bailliage de Ribauvillé. — Portes de Ribauvillé. — Autorisation, donnée par le Prince-Palatin Maximilien, en vertu de son droit de propriété sur les fonds

assignés à l'entretien du portier, aux prévôt et magistrat de Ribauvillé, de faire reconstruire la maison du portier de la porte dite *Jungfrauen-Thor* ou *des puelles* et à répartir la somme des frais se montant à 1,878 livres sur les bourgeois et habitants de la ville, au marc la livre de la capitulation.

E. 2666. (Linsse.) — 144 pièces, papier; allemand et français.

1703-1734. — Bailliage de Ribauvillé. — Etablissements du Bilsteinthal. — Autorisation donnée par le seigneur de Ribauville aux sieurs George Meyer, Rudolphe Claussner, Dominique Weber et George Margreit, de s'établir dans la vallée de Bilstein, d'y bâti des maisons et des granges, d'y défricher chacun 4 fauchées de prés, de jouir du pâturage et du bois et de tirer l'eau d'une source sortant de la pente d'une montagne située vis-à-vis de leur habitation, à charge de payer une redevance annuelle. — Requête présentée par ces concessionnaires aux officiers du prince de Birkenfeld, aux fins d'être remis en possession des pâturages et de la fontaine dont d'autres colons se sont emparés, après avoir obtenu de la seigneurie la permission de s'établir dans la vallée. — Autre requête présentée par les mêmes concessionnaires au Conseil-Souverain, exposant: que des chasseurs et gardes-forestiers du prince de Birkenfeld, accompagnés de douze particuliers armés de fusils et de haches, se sont rendus dans la vallée, y ont abattu les haies des prés, coupé les tuyaux de la fontaine dont ils se sont emparés, et dépollué les prés en y faisant paître des bestiaux. — Arrêt du Conseil-Souverain enjoignant au prince de Birkenfeld de faire remettre ces concessionnaires en possession de la fontaine et des pâturages. — Autre arrêt du Conseil-Souverain autorisant les fermiers à assigner le conseiller Radius et les chasseurs, gardes-forestiers et particuliers.

E. 2667. (Linsse.) — 109 pièces, papier; allemand.

1579-1673. — Bailliage de Ribauvillé. — Métairie de Thannenkirch. — Etats descriptifs des champs et prés dépendant de cette métairie.

E. 2668. (Linsse.) — 153 pièces, papier; allemand.

1636-1750. — Bailliage de Ribauvillé. — Vacherie du clos de Ribauvillé. — Comptes de la vente du beurre et des fromages provenant de cette vacherie. — Admodiation de 18 vaches au sieur Nicolas Hanzo, à charge par lui de fournir le lait à la cour seigneuriale. — Déclarations des droits et usages de cette vacherie par les magistrats et principaux bourgeois de Ribauvillé, en présence du sieur Vegtlin, bailli

du prince Christian II de Birkenfeld. — Bail de la même vacherie à un suisse nommé Pierre-Henri de Blumenstein, avec autorisation d'entretenir autant de têtes de bétail qu'il pourra en placer dans les écuries. — Autre bail de trois ans de la même vacherie aux sieurs Jean-Georges Bernhard et Sébastien Beyser, bourgeois de Ribauvillé. — Décision du prince Christian III de Birkenfeld portant que cette vacherie sera transférée dans un jardin faisant partie de l'enclos du château. — Ordonnance du Prince-Palatin portant que cette vacherie sera rétablie dans les anciennes étables qui formeront une ferme ayant la jouissance des pâturages y attachés, et que l'ancien fermier sera maintenu dans l'enclos du château mais ne pourra entretenir que trois vaches pour son alimentation. — Consultation des conseillers de la seigneurie, portant: qu'un seigneur peut avoir une vacherie, quand il réside lui-même dans le lieu de l'établissement de cette vacherie, mais que le seigneur ne résidant pas lui-même ne peut avoir de troupeau séparé, à moins d'être fondé par une possession légale ou un titre; que, dans le cas particulier, le Prince-Palatin n'a pour titres que la déclaration de la ville de Ribauvillé de l'année 1688 et le bail passé en 1694 avec les sieurs Bernhard et Sébastien Beyser, que cette déclaration ne peut faire preuve, attendu que quelques bourgeois ne sauraient affaiblir les droits d'une ville qui est toujours mineure, et que le bail passé en 1694 est une preuve insuffisante, par la raison qu'il faut une possession immémoriale; que le Prince-Palatin a, du reste, plusieurs raisons qui militent en sa faveur, à savoir qu'il possède 100 arpents de prés dans le ban de Ribauvillé, qu'il est seigneur foncier et propriétaire des communaux, que les forêts lui appartiennent et que les bourgeois de Ribauvillé n'ont dans celles-ci que les droits de pâturage et de marnage et le boin mort. — Autre consultation des mêmes conseillers, portant: que la bourgeoisie de Ribauvillé ne peut être reçue à contester le droit de troupeau ou de vacherie du Prince-Palatin, attendu que si, d'un côté, un seigneur justicier n'a que le droit de faire chasser au troupeau commun le double des pièces de bétail qu'y envoie le premier bourgeois ou, tout au plus, un nombre de bestiaux proportionnel à la quantité de prés qu'il possède, il peut, d'un autre côté, établir son droit de vacherie par titre ou possession immémoriale, et que, dans le cas présent, la déclaration de 1688 est un titre de prescription de quarante ans, et qu'en outre il y a une possession de plus de soixante-dix ans postérieure à cette reconnaissance; que, pendant un certain temps, la seigneurie a eu toutes vaches dans la ville, et que, depuis 1754, cette vacherie se trouve tout entière dans l'enclos du château; que, cependant, le fait de rétablir la vacherie dans les anciennes étables et de laisser dans l'enclos un fermier particulier avec quelques vaches pour consommer le fourrage de cet enclos.

constituerait l'établissement de deux vacheries, et que la bourgeoisie pourrait être admise à faire opposition.

E. 2669. (Liasses.) — 78 pièces, papier; allemand.

1754-1757. — Bailliage de Ribauvillé. — Jardin du Blauehof à Ribauvillé. — Rapports présentés par les conseillers Radius et Steinheil au Prince-Palatin sur un projet d'embellissement de ce jardin.

E. 2670. (Liasse.) — 63 pièces, papier; allemand.

1758-1760. — Bailliage de Ribeauvillé. — Jardin dit Finckgarten, à Ribauvillé. — Baux de ce jardin à Pierre Shmitt et Henri Roedelsperger, bourgeois jardiniers de Ribauvillé, moyennant un canon annuel de 600 livres.

E. 2671. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 126 pièces, papier; allemand, 2 sceaux.

1757-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts. — Propriété. — Contestations entre le seigneur de Ribaupierre et le magistrat de Ribauvillé, au sujet de la propriété des forêts dites Sulze, Jungoltz, Vorderer-Ybach et Ebenin-amenichen, situées dans le ban de cette ville; — dépositions des vieillards de Ribauvillé constatant que ces forêts ont appartenu à la ville de temps immémorial. — Autres contestations entre le même seigneur et le magistrat de Tannenkirch, au sujet de la propriété des forêts dites Schettelteite et Eberlinsmatte, situées dans le ban de ce village; — dépositions des vieillards de Thannenkirch constatant que ces forêts ont appartenu de temps immémorial au village. — Autres contestations entre le même seigneur et le magistrat d'Ellenwihr, au sujet de la propriété de la forêt dite Schwarzenberg, située dans le ban de ce village; — dépositions des vieillards d'Ellenwihr constatant que cette forêt a appartenu de temps immémorial au village.

E. 2672. (Liasse.) — 86 pièces, papier; allemand.

1751-1756. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts. — Ventes de bois châblis au canton d'Adelsbach-Kopf. — Etat du bois vendu à M. de Salomon, président au Conseil-Souverain.

E. 2673. (Liasse.) — 119 pièces, papier; allemand.

1763-1768. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts. — Glandée. — Admodiations de la glandée des forêts dites Schlosswald, Clausswald, Dussenbachthal, Berg, Krug, Siacerthal et Kuhelbächer situées dans le ban de Ribauvillé. — Requête adressée par Blaise Heimburger au Prince-Palatin, aux fins d'obtenir la remise des porcs qui lui avaient été saisis

en garantie des droits de glandée dans la forêt dite Schonauer-Wald qu'il n'avait pas payés.

E. 2674. (Liasse.) — 134 pièces, papier; allemand.

1759-1763. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts. — Scieries. — Demandes d'autorisations de faire scier du bois à la scierie seigneuriale établie dans le canton de forêt dit Sillthal.

E. 2675. (Liasse.) — 117 pièces, papier; allemand.

1763-1767. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts. — Débits. — Etats des amendes pour débits forestiers dont le sixième est réservé aux agents forestiers.

E. 2676. (Liasse.) — 66 pièces, papier; allemand.

1761-1769. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts. — Offices. — Plaintes des prévôt, magistrat et habitants de Ribauvillé contre l'oberforster.

E. 2677. (Liasse.) — 105 pièces, papier; allemand.

1693-1757. — Bailliage de Ribauvillé. — Forêts. — Gruerie. — Provisions de l'office de gruyer du comté de Ribaupierre.

E. 2678. (Liasse.) — 82 pièces, papier; allemand.

1759-1755. — Bailliage de Ribauvillé. — Cours d'eau.

— Ruisseau du Strengbach. — Requêtes adressées par plusieurs propriétaires riverains de ce ruisseau au Prince-Palatin, par lesquelles: 1^o ils exposent: que ce ruisseau, qui traverse les prairies du ban de Ribauvillé, est un torrent, et qu'il est chargé de pierres et de gravier à un tel point qu'il déborde en beaucoup d'endroits; que le lit est d'autant plus resserré que plusieurs propriétaires riverains ont fait des plantations de saules sur les bords; qu'à chaque crue d'eau il se produit des débordements et que de grands amas de sable, de gravier et de pierres sont déchargés sur les terres labourables; 2^o ils demandent que la seigneurie insiste auprès de M. de La Galazière, intendant d'Alsace, pour obtenir qu'il soit fait une vérification de l'état du cours de ce ruisseau par un inspecteur, que le lit soit rétabli dans son ancienne largeur et creusé par les propriétaires riverains jusqu'à la profondeur fixée par l'inspecteur, que les anticipations commises par des propriétaires riverains sur le lit de ce ruisseau soient constatées et que leurs plantations de saules soient détruites à leurs frais; qu'enfin le curage du même ruisseau soit opéré par les propriétaires riverains chaque fois que le lit aura été comblé totalement ou partiellement.

E. 2679. (Liasses.) — 109 pièces, papier; allemand.

1742-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Communaux. — Anticipation de la seigneurie. — Sommation adressée par les bourgeois de Ribauvillé à la seigneurie de Ribauville, aux fins: qu'elle produise les titres en vertu desquels elle s'est emparée des communaux tant dans la ville que dans le ban de Ribauvillé, pour les convertir en vignes, jardins et prés et en disposer par donation, vente et échange, et aussi ceux en vertu desquels elle s'est emparée des forêts communales de l'allmend-wald et de l'hôpital; que le produit de tous les noyers qui sont plantés et qui seront plantés à l'avenir sur le communal du ban de Ribauvillé soit employé pour le luminaire de l'église paroissiale de cette ville, y compris les noyers que la seigneurie et la compagnie des tireurs ont fait planter sur le communal devant la porte basse.

E. 2680. (Liasses.) — 122 pièces, papier; allemand.

1779-1782. — Bailliage de Ribauvillé. — Débits. — Dommages-intérêts. — Transaction entre le seigneur de Ribauville et le magistrat de Ribauvillé, par laquelle il a été convenu: que le magistrat recevrait les plaintes du procureur fiscal du comté et statuerait sur ses réquisitions en dommages-intérêts résultant des délits commis sur les communaux, sans préjudice aux droits qu'a le magistrat sur ces dommages-intérêts; que le seigneur reconnaîtrait par des reversales qu'il renonce à se prévaloir des jugements rendus par le magistrat sur les réquisitions de son procureur fiscal.

E. 2681. (Liasses.) — 26 pièces, parchemin; 141 pièces, papier; allemand; 34 sceaux.

1379-1472. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. — Baux à cens: — par l'abbesse du couvent des Clarisses de Rossmarck de Strasbourg, à Henselin Küffer, économie de l'hôpital de Ribauvillé, d'une cour située dans la ville basse de Ribauvillé, contiguë aux bâtiments de cet hôpital, moyennant une rente annuelle de 5 schilling; — par Nicolas, abbé du couvent de Paris, de l'ordre de Citeaux, à Laderlin Welin, bourgeois de Ribauvillé, moyennant une rente annuelle de 2 pfennig de Strasbourg; — par Jean Surer de Dambach, bourgeois de Ribauvillé, à Clawelin Vabis, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwirh, au canton Müllforst, moyennant une rente annuelle de 10 schilling; par Pierre Grunssriett, prieur du couvent des Dominicains de Colmar, à Erhart Bertschin, bourgeois de Ribauvillé, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette dernière ville, au canton Sylthal, moyennant une rente annuelle de 2 mesures de vin à remettre à l'église d'Ellenwirh; — par Clawelin Blochinger, économie de l'hôpital de Ribauvillé,

à Jean Giselbrecht, bourgeois de la même ville, d'un jardin de près situé dans le ban d'Ellenwirh, au canton Gries, moyennant une rente annuelle de 4 schilling; — par Frédéric, évêque de Bâle, à Ulric Gerwer de Benfeld, d'un acre de champs situé dans le ban d'Ellenwirh, au canton Heimgarten, moyennant une rente annuelle d'un florin; — par Maximin, seigneur de Ribauville, à Jean Coler d'Alperspach, bourgeois de Ribauville, d'un acre de jardin situé dans le ban de cette ville, au canton Litten, moyennant une rente annuelle de 3 mesures de vin; — par Eberhart Vits, prévôt de Ribauvillé, et Theilig Glotzener, greffier de la même ville, au nom de la seigneurie, à Jean Spengler, bourgeois de Brisch, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Graschtigen, moyennant une rente annuelle d'une ome (mesure de 50 pots) de vin; — par Jean Salwen le Tonnelier, bourgeois de Ribauvillé, à Guillaume Burckart, d'un acre de champs situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Strengen, moyennant une rente annuelle de 2 mesures de vin; — par Jean de Munsterol dit Flachhams, bourgeois de Ribauvillé, à Hartmann Schinder, économie de l'hôpital de Ribauvillé, d'un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwirh, entre le chemin de Colmar et le moulin-bas, moyennant une rente annuelle d'un florin.

E. 2682. (Liasses.) — 29 pièces, parchemin; 133 pièces, papier; allemand; 28 sceaux.

1371-1463. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. — Baux emphytétiques à cens (erbbleh): — par Laurent Spilchenchen, écuyer de Ribauvillé, à Mathilde Clotzenier, de cette ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Nuwenwege, moyennant une rente annuelle de 4 pfennig de Bâle; — par Burckart Münsch de Landkron, écuyer, à Hermann Heyden, bourgeois d'Ellenwirh, d'un jardin situé dans le ban de ce village, entre le chemin dit Woppengasse et la zehendenhof (cour des dimes), moyennant une rente annuelle de 5 mesures de vin blanc; — par Catherine Kurtzin, abbesse du couvent des Clarisses d'Alspach, à Theilig Bertschin, bourgeois de Ribauvillé, d'un vingtaine de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Burgweg, moyennant une rente annuelle de 8 schilling; par Hanemann Hallender, bourgeois de Ribauvillé, à Heselin Schretzlin, économie de l'hôpital de cette ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de la même ville, entre le canton Phad et le canton Alteholtz, moyennant une rente annuelle d'un florin; — par Jean Gremer, chanoine de l'hôpital de Ribauvillé, à Clawelin Nefen, bourgeois de cette ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Liebenoberle, moyennant une rente annuelle de 8 schilling de Strasbourg à remettre à l'abbé du couvent des Augustins.

de Saint-Nicolas-de-Syle ; — par l'économie de l'hôpital de Ribaupiellé, à Berthold Fürysen, bourgeois de cette ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Brantstatt, le long du chemin dit Sultzweg, moyennant une rente annuelle d'une mesure de vin, cet acre de vignes chargé déjà d'une rente annuelle d'une demi-mesure de vin envers le Clos seigneurial de la même ville.

E. 2083. (Liasses.) — 20 pièces, parchemin ; 144 pièces, papier ; allemand ; 31 sceaux.

1463-1533. — Bailliage de Ribaupiellé. — Terres. — Baux emphytéotiques à cens : — par Eberhart Vits, greffier de Ribaupiellé, Thérien Giotzener, prévôt de cette ville, et Jean Willing, intendant de la cour seigneuriale de la même ville, à Clausemann Ulrich d'Ow, bourgeois de Ribaupiellé, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Brendelengütte, moyennant une rente annuelle d'une mesure de vin ; — par Burckart Stamler, prévôt de Ribaupiellé, à Jean Rüdin, greffier de la même ville, d'un juchart de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Bosen-Vesselmatte, moyennant une rente annuelle de 10 schillings ; — par Bernard de Ratberg, chevalier, à Conrad Rosskurblin le Gourmet, bourgeois de Ribaupiellé, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette ville, le long du ruisseau du Wistbrucklin, moyennant une rente annuelle de 2 florins ; — par Lentzlin Günther, bourgeois de Ribaupiellé, à Walther Küffer, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Altenholz, moyennant une rente annuelle de 9 schillings ; — par Jean Schoppe, bourgeois de Ribaupiellé, à Jean Grü, bourgeois de Beblenheim, de 4 acres de prés situés dans le ban de Ribaupiellé, entre le canton Obernissen et le canton Torefulen appartenant au couvent des Unterlinden de Colmar, moyennant une rente annuelle de 2 florins ; — par André Gevern, économie de l'hôpital de Ribaupiellé, à Jacques Buttel, bourgeois de la même ville, d'un viertel de vignes appelé Beflossen-Viertel, situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Wolffpfad, moyennant une rente annuelle d'une rappe et de 3 ome de vin blanc ; — par Jean Harburg, berger de Ribaupiellé, à André Gevern, économie de l'hôpital de cette ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Lentzelweg, moyennant une rente annuelle de 2 ome de vin, cet acre déjà chargé d'une rente annuelle d'un ome de vin envers Ulrich de Syle ; — par Guillaume, seigneur de Ribaupiellé, à Jean Wyse, bourgeois de Ribaupiellé, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Haftter-Halden, moyennant une rente annuelle de 2 ome de vin blanc.

E. 2084. (Liasses.) — 9 pièces, parchemin ; 127 pièces, papier ; allemand ; 11 sceaux.

1533-1668. — Bailliage de Ribaupiellé. — Terres. — Baux emphytéotiques à cens : — par Guillaume, seigneur de Ribaupiellé, à Jean Würffel dit Schlosshanns, d'un acre de jardin situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Muifort, moyennant une rente annuelle d'un ome de vin ; — par le même à Pierre Nestell, prévôt du château de Haut-Ribaupiellé, d'un acre de jardin situé au-dessous du château de Saint-Ulric, entre le canton Fussweg et le canton Bildstocklin, moyennant une rente annuelle d'un ome de vin ; — par le même, à la compagnie des mineurs des vallées de Liépva et d'Eschery, d'un pré appelé Hallersteymer-Matten, situé dans le ban de Ribaupiellé, au canton Isenbachs-Thal, moyennant une rente annuelle de 6 schilling et 6 pfennig.

E. 2085. (Liasses.) — 11 pièces, parchemin ; 132 pièces, papier ; allemand ; 14 sceaux.

1533-1668. — Bailliage de Ribaupiellé. — Terres. — Donations : — par Jean, seigneur de Ribaupiellé, à l'abbaye de Pairis, d'une pièce de vigne située dans le ban de Ribaupiellé, au canton Brockorbe et faisant partie du domaine seigneurial appelé Jude ; — par Brunon, seigneur de Haut-Ribaupiellé, à Walther de Horburg, seigneur de Bilstein, d'une cour située dans la ville haute de Ribaupiellé, en face du mur d'enceinte ; — par Cäntzemann Scherer, bourgeois de la ville-basse de Ribaupiellé, à Hanemann Symoney, de 3 viertel de vignes situés dans le ban de cette ville, au canton Riffenloche, chargés d'une rente annuelle de 10 schilling envers l'hôpital de la même ville ; — par Ulrich, seigneur de Ribaupiellé, à Batt Rieter, bourgeois de Ribaupiellé, d'un acre de champs situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Rossäcker, en récompense du dévouement dont il a fait preuve en tuant un loup qui avait attaqué ce seigneur, pendant qu'il chassait dans la forêt dite Sylackerthal ; — par Albrecht Thurandt, à Guillaume, seigneur de Ribaupiellé : d'une cour située dans le ban d'Orschwiller ; d'un acre de champs situé dans le même ban, au canton Im-Winkerlin ; d'un acre de champs situé dans le même ban, au canton Am-Slitweg ; d'un acre de champs situé dans le même ban, à côté des champs de l'abbaye d'Ebersheimmunster ; d'un viertel de champs situé dans le même ban, au canton Am-Forst ; d'un acre de prés appelé Wickmatten, situé dans le même ban ; de 2 acres de prés situés dans le même ban, au canton Beyden-Valdt-Brun ; d'un viertel de vignes situé dans le même ban, au canton Uff-der-Beckenhuben ; d'un acre de champs situé dans le même ban, au canton In-Langen-Thal ; en reconnaissance de ce qu'il lui a conféré l'office de prévôt du château d'Eschery.

E. 2686. (Liasses.) — 15 pièces, parchemin; 83 pièces, papier; allemand; 29 sceaux.

1532-1667. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. — Echanges : — par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Gens, contre un autre acre de vignes appartenant à Mathieu Meder, bourgeois de cette ville, et situé dans le même ban, entre le fief du noble de Hattstadt et celui de Henri de Petersholtz ; — par le même, d'un quartier de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Schenerbühel, contre un autre quartier de vignes situé dans le même ban, au canton Burgweg, et appartenant à Simon Ferlin ; — par le même, de 4 quartiers de champs situés dans le ban de Ribauvillé, au canton Regelsprum, et contigu au canton Altmenden-Pfadt, contre 4 autres quartiers de champs situés dans le même ban, au canton Ganss, et appartenant à Martin Roley, bourgeois de Ribauvillé ; — par le même, de 2 acres de champs appartenant à Stieracker, situés dans le ban de Ribauvillé, au canton Sulz, le long de la route de l'allmend, contre 2 autres acres de champs situés dans le même ban, au canton Adel-Grass, le long du ruisseau du Griesbach, et appartenant à Jacques Schütz, bourgeois de Ribauvillé ; — par le même, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Halden, contre un autre acre de vignes situé dans le même ban, au canton Kirchberg, le long de la route dite Waldstrasse, entre le canton Obernoet et le canton Hohenfest, et appartenant à Mathieu Macken, bourgeois de Ribauvillé ; — par le même, d'un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, entre le moulin-haut et le chemin de ronde, contre 1 autre acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Oberforst, en face du mur d'enceinte, et appartenant à Jean Brinc, bourgeois de cette dernière ville.

E. 2687. (Liasses.) — 34 pièces, parchemin; 122 pièces, papier; allemand; 37 sceaux.

1551-1429. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. — Ventes : — par Anselme Rubrem, écuyer de Ribauvillé, à Wernher de Langen, de Vieil-Eschery, bourgeois de Colmar, d'une cour située dans la ville-basse de Ribauvillé, sur le chemin du château de Haut-Ribaupierre, moyennant la somme de 60 livres pfennig de Bâle ; — par Bernhart de Berckheim, chevalier, et sa fille Claire, veuve de Frédéric de Rathshausen, à Hartung de Rathshausen, frère de Frédéric et fils de Hartmann, et petit-fils de Hugues de Rathshausen, du village de Thannenkirch, moyennant la somme de 50 livres pfennig de Bâle ; — par Edwige de Rathshausen, veuve de Frantz de Hattstadt, aux frères Jacques et Jean de Rathshausen, fils d'Hartung de Rathshausen, lequel était fils d'Hartmann et frère de Frédéric,

des deux tiers du village de Thannenkirch dont l'autre tiers appartenait à Hartmann, moyennant la somme de 10 livres pfennig de Strasbourg ; — par Werlin Wetzel, écuyer de Ribauvillé, et sa femme Anne de Berckheim, à Alise de Schrankenfels, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Remmthal, et contigu au fief d'Hermann de Berckheim, moyennant la somme de 12 pfennig de Bâle ; — par Ketteler Boscheneyer, bourgeois de la ville-haute de Ribauvillé, à Henemann, bourgeois de la ville-basse, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Crütz, entre le chemin d'Hunawilr et le chemin dit Wegescheide, moyennant une somme de 9 pfennig de Bâle, cet acre chargé d'une rente annuelle de 6 mosse (muids) de vin envers les frères Ulric et Brunon, seigneurs de Ribaupierre ; — par Henemann Birlin, bourgeois de la ville-haute de Ribauvillé, à Jean d'Endingen, écuyer, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes appelé Gartene, situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Grossen-Rüschbâume, et chargé d'une rente annuelle de 5 schilling et 5 chapons envers Henemann de Kientheim et d'une autre rente annuelle de 5 schilling envers l'abbaye de Pairis, moyennant la somme de 40 livres pfennig de Bâle ; — par Alice Kornemann, bourgeois de la ville-haute de Ribauvillé, veuve d'Henemann Blander, à Jean Werlin, chapelain de la chapelle Sainte-Marguerite de Ribauvillé, d'un acre de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Sythal, et contigu au canton Tatelerin, moyennant la somme de 9 pfennig de Bâle ; — par Tielmann, abbé du couvent de Pairis, à Jecckelin Vostelin, bourgeois de Ribauvillé, de 5 acres de vignes situés dans le ban d'Ellenwihr, au canton Fuhsalden-Bellande, moyennant la somme de 93 pfennig de Strasbourg ; — par Jean, abbé du couvent de Teinbach, de l'ordre de Saint-Benoit, à Elewi Mauer, de Kientheim, d'un quartier et un juchart de vignes situés dans le ban de Kientheim, au canton Sainte-Catherine, contigu à la cour de Stolingen, et chargé d'une rente annuelle d'un mosse de vin blanc envers l'abbesse de Sainte-Croix, moyennant la somme de 60 livres pfennig.

E. 2688. (Liasses.) — 20 pièces, parchemin; 155 pièces, papier; allemand; 18 sceaux.

1430-1455. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. — Ventes : — par Conrad Küheler, économie de l'hôpital de Ribauvillé, et Nicolas Altenpass, greffier de cette ville, à Henselin Keyser, bourgeois de la même ville, d'un quartier de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Ruhembühel, et chargé d'une rente annuelle d'un ome de vin envers le prévôt de Zellenberg, moyennant la somme de 10 florins du Rhin ; — par Thenig Veure, de Zellenberg, à Henselin Stam-

ier, bourgeois de Ribauvillé, d'un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Wissenigenude, entre le fief de Jean d'Osthein et le chemin dit Holfussweg, moyennant la somme de 10 florins ; — par Cintzelin Rebmann, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Uringer, de Schlestadt, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Kreolinsbühel, sur le chemin de Deinheim, et chargé d'une rente annuelle d'une poule envers la seigneurie de Ribaupierre, moyennant la somme de 6 florins ; — par Marguerite, bourgeoise de Ribauvillé, fille de Clawelin d'Aarau, à Henselin Stamler, bourgeois de Ribauvillé, de 5 viertel de vignes situés dans le ban d'Ellenwihr, au canton Lurcken, contigus à la cour de Walther de Grysberg, et chargés d'une rente annuelle de 2 ome de vin rouge envers le chapitre de l'église collégiale de Saint-Dié et d'une autre rente annuelle de 2 pfennig et d'un setier d'avoine envers la colonie de Mittelwihr, moyennant la somme de 12 florins ; — par Nicolas Rindiger, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Afferen-Hagenbach, et chargés d'une rente annuelle de 6 mesos de vin blanc envers la prêbende Saint-Michel de l'église paroissiale de Riquewihr, moyennant la somme de 7 florins ; — par Jean Hetzelin, bourgeois de Ribauvillé, à Conrad Grüninger, d'un journal de près situé dans le ban de cette ville, au canton Dürrenbach, sur le chemin de Guémar, et chargé d'une rente annuelle de 2 ome de vin et d'un chapon envers le couvent des Joannites du Tempelhof et d'une autre rente annuelle d'un ome de vin envers la prêbende de Saint-Guillaume de la vallée de Vieil-Eschery, moyennant la somme de 22 florins.

E. 2689. (Liasse.) — 30 pièces, parchemin ; 118 pièces, papier ; allemand ; 26 sceaux.

1456-1480. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. — Ventes : — par Ulric Hanner l'huilier, bourgeois de Ribauvillé, à Adam Steck le cordonnier, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Obernforst, moyennant la somme de 6 florins ; — par Fritsche Leymenklotzin, bourgeois de Ribauvillé, à Jacques Hoffenstock, économie de l'hôpital de cette ville, d'un viertel de jardin situé dans le ban de la même ville, au canton Reckolter, moyennant la somme de 2 florins ; — par Jacques de Linstetten, à Rodolphe Ueringen, de Kientzheim, de 3 acres de champs situés dans le ban d'Ellenwihr, au canton Rosenfeld, et contigus à la cour d'Engelhart d'Uettenheim, moyennant la somme de 32 florins ; — par Jean Burckslegel, bourgeois de Saint-Hippolyte, à Henri Beck de Staffelfelden, bourgeois de Ribauvillé, d'un acre de jardin situé dans le ban de cette dernière ville, au canton Riffen-

loch, et contigu au fief du noble de Newenstein, moyennant la somme de 4 florins ; — par Hermann Waldner, chevalier, et Pierre Grot d'Angreth, écuyer, comme tuteur des enfants de feu Guillaume Waldner, à Adam d'Andolsheim, chevalier, de 5 acres de vignes situés dans le ban de Ribauvillé, au canton Gebréit, sur le chemin d'Hunawihr, moyennant la somme de 60 florins ; — par Clawelin Kunnen, bourgeois d'Ellenwihr, à Jean Oberling, bourgeois de Ribauvillé, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette dernière ville, au canton Bühel, et contigu au canton Katzenthal, moyennant la somme de 9 florins rappes ; — par Vigenabrechit, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Hanefüs, bourgeois de cette ville, d'un acre de champs situé dans le ban de la même ville, au canton Katzenthal, et chargé d'une rente annuelle d'un ome de vin envers la prêbende Sainte-Marguerite de cette ville, moyennant la somme de 4 schilling ; — par Mathis Dern, dit Fulong, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Ottewalt le tailleur, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Remthal, moyennant la somme de 12 florins ; — par Jean Blümé, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Storcken, marsteller (intendant des écuries) du seigneur Maximin de Ribaupierre, d'un viertel de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Gerüte, et chargé d'une rente annuelle de 3 ome de vin envers l'hôpital de la même ville, moyennant la somme de 6 florins.

E. 2690. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 136 pièces, papier ; allemand ; 15 sceaux.

1482-1502. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. — Ventes : — par George Meiger, bourgeois de Ribauvillé, à Jen Franck de Wurtzbourg, bourgeois de la même ville, d'un journal de près situé dans le ban de cette ville, entre le chemin de Bergheim et l'ancien chemin de Guémar, et contigu au fief de Heintz de Brettenheim, moyennant la somme de 15 florins ; — par Pierre Vogelweide, juré de justice de Ribauvillé, à Thénig Weber, de Zellenberg, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Käitelbett, moyennant la somme de 16 florins ; — par Jean Noler, bourgeois de Kientzheim, à Thénig Thienfenthaler, de Munster, bourgeois d'Ammerchiwihr, d'un viertel de près situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Nider-Kurtzelende, moyennant la somme de 12 schilling rappes ; — par Gorins Hotzel, bourgeois de Ribauvillé, à Clawin Rinfelder, bourgeois de la même ville, d'un jardin situé dans le ban de cette ville, au canton Schluff, et chargé d'une rente annuelle de 8 ome de vin envers Pancrace de Reichenstein, moyennant la somme de 4 florins ; — par Frantz Gunther, juré de justice de Ribauvillé, à Nicolas de Menoncourt, bourgeois de cette ville,

d'un quartier de prés situé au canton Gottshussmatt (pré de la Maison-Dieu), et chargé d'une rente annuelle de 16 mosse de vin envers le couvent des Augustins de Sylo de Schlesstadt, moyennant la somme de 24 florins; — par Jean Müller, bourgeois de Ribauvillé, à Josselin Habrust, bourgeois de la même ville, d'un quartier de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Brantstatt, moyennant la somme de 12 schillingrappes; — par Jean Ommeys, bourgeois d'Orschweiler, à Marc Huter, bourgeois de Strasbourg, d'un acre de vignes situé dans le ban d'Orschweiler, au canton Rebenhofe, et chargé d'une rente annuelle de 4 sous de Strasbourg, envers la commanderie des Joannites de Schlesstadt, moyennant la somme de 7 livres 10 sous de Strasbourg.

E. 2691. (Liasses.) — 20 pièces, parchemin ; 131 pièces, papier ; allemand ; 14 sceaux.

1503-1525. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. — Ventes: — par Jost Schatz, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Diebott, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Helfant, moyennant la somme de 8 florins; — par George Kürsener le tailleur, bourgeois de Ribauvillé, à Michel Swegel, bourgeois de la même ville, de 3 quartiers de vignes situés dans le ban de cette ville, au canton Kiltzberg, contigu au canton Regelprün, et chargés d'une rente annuelle de 6 schillingen vers Bastien de Landeck, moyennant la somme de 25 florins rappes; — par Lutz Scherer, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Oswalt, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban du village d'Ellenwibr, au canton Hoffstett, chargé d'une rente annuelle de 2 ome de vin envers le greffier de ce village, moyennant la somme de 15 florins; — par Michel Fischer, bourgeois de Ribauvillé, à Wendling Müller, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Gense, et contigu au fief des nobles de Newenstein, moyennant la somme de 30 florins; — par Thiébaut Ziegler, bourgeois de Ribauvillé, à André Ziegler, bourgeois de la même ville, de la cour de la tuilerie (*siegelhoff*) située au bas de cette ville, au canton Stross, et chargée d'une rente annuelle de 4 florins envers la seigneurie de Ribauvillé, moyennant la somme de 35 florins; — par Barthélémy de Langen, bourgeois de Ribauvillé, à Nicolas Pouvier, chapelain de la chapelle de Dussenbach, d'un quartier de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Brantstatt, moyennant la somme de 8 florins rappes; — par Pierre Derbechers, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Hart, bourgeois de la même ville, de 3 quartiers de vignes situés dans le ban de cette ville, au canton Zwei-Ende-Fors, et chargés d'une rente annuelle de 1 florin envers Gaspard de Walbach

et d'une autre rente annuelle d'un ome de vin envers la colonge d'Ellenwibr, moyennant la somme de 18 florins; — par les frères Pierre et Hermann Beck, de Hoffeld, à Michel Dreumel, sergent de la seigneurie de Ribauvillé, d'un quartier de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Sythal, moyennant la somme de 6 florins.

E. 2692. (Liasses.) — 20 pièces, parchemin ; 142 pièces, papier ; allemand ; 19 sceaux.

1528-1551. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. — Ventes: — par Gilg Weber, bourgeois d'Hunawirh, à Jacques Coswer, juré de justice de ce village, d'un journal de prés situé dans le ban d'Ellenwibr, au canton Hoffbrun, moyennant la somme de 12 florins; — par Crestan de Kreytmar, bourgeois de Ribauvillé, à Ulric Merbott, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Bruthal, et chargé d'une rente annuelle de 12 schilling entre le couvent des Augustins du Clos de cette ville, moyennant la somme de 8 florins; — par Albert Durrannh, prévôt du château de Saint-Ulrich, à Maurice Kieffer, bourgeois de Saint-Hippolyte, de 5 acres de champs situés dans le ban de ce village, au canton Rebenhoff, et chargés d'une rente d'un ome de vin envers le prévôt d'Orschweiler, moyennant la somme de 25 florins; — par Jacques Salzmann, bourgeois de Ribauvillé, à George Küttent, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Widbrunn, et chargé d'une rente annuelle d'un florin envers l'hôpital de la même ville, moyennant la somme de 35 florins; — par George Hetzel, bourgeois d'Oberbergheim, à Nicolas Ferlin, économie de l'hôpital de Ribauvillé, d'un quartier de vignes situé dans le ban de cette dernière ville, au canton Osterbrug, moyennant la somme de 15 florins; — par Barthel Schneider, bourgeois de Riquewihr, à Jean Metziger, bourgeois de Zellenberg, d'un quartier de vignes situé dans le ban d'Ellenwibr, au canton Schœnenberg, à côté de la chapelle du château Saint-Ulrich, et chargé d'une rente annuelle de 6 mosse de vin envers la prébende de Zellenberg, moyennant la somme de 45 florins; — par Urbain Hetzel, bourgeois et juré de justice, de Ribauvillé à Guillaume, seigneur de Ribauvillé, d'un journal de prés situé dans le ban de cette ville, contigu à l'allmend-matt (préc. communal), et chargé d'une rente annuelle d'un ome de vin envers la colonge de la reine de Hongrie, moyennant la somme de 32 florins; — par Michel Kieffer, bourgeois de Ribauvillé, au même seigneur, d'un journal de prés situé dans le ban d'Ellenwibr, au canton Griess, entre le canton Osterberg et l'allmend-matt, moyennant la somme de 60 florins.

E. 2693. (Liasses.) — 20 pièces, parchemin ; 138 pièces, papier ; allemand ; 14 sceaux.

des vendeurs et 166 livres 15 sous 4 deniers pour les créanciers de la seigneurie.

1552-1650. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. —

Ventes : — par Jérôme Ockensniemer, bourgeois de Kaysersberg, à Jean Guillaume, bourgeois d'Hunawir, d'un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Crentzlin, le long du chemin de charroi de l'allmend (allmend-karchweg), moyennant la somme de 60 florins ; — par George Zwürner le sieur, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Sibenthal, bourgeois de la même ville, d'un quartel de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Ridolch, moyennant la somme de 9 florins ; — par Martin Bieg, bourgeois de Ribauvillé, à Gorins Kueffler, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Rossacker, le long du chemin de charroi de l'allmend, moyennant la somme de 45 florins ; — par George Hugel, bourgeois de Ribauvillé, à Antoine Scheurer, bourgeois de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Oberforst, et chargé d'une rente annuelle de 5 ome de vin envers la seigneurie de Ribauvierre, moyennant la somme de 110 florins ; — par Grégoire Müller, bourgeois de Ribauvillé, à Adam Dyoen, licencié en droit et chancelier de la seigneurie de Ribauvierre, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Regelsprun, et chargé d'une rente annuelle d'un ome de vin envers cette seigneurie, moyennant la somme de 155 florins ; — par Werlin Kochelin, bourgeois de Ribauvillé, à Hennin Pfaffen, éuyer, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Pfaffengreften, moyennant la somme de 88 florins de Florence ; — par Bastian Fuss, bourgeois de Ribauvillé, à la veuve Anna Truchess de Reinfelden, née de Müllenheim, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Leizler, moyennant la somme de 95 florins ; — par Ulric Gantz, bourgeois de Ribauvillé, à Urbain Spethen, bourgeois et juré de justice de la même ville, d'un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Blauehof, entre l'allmend et les terres de l'hôpital de cette ville, moyennant la somme de 50 florins ; — par Ernest Daser, ses frères Guillaume et Louis, sa sœur Rosine, et Jeanne Daser, fille de feu Frédéric Daser, tous héritiers de Guillaume Daser, conseiller et bailli de Ribauvillé, au Prince-Palatin de Bickenfeld, d'un journal de vignes appelé le Zahnacker situé dans le ban de la même ville, au canton Turner, entre George-Éberhard Wetzel de Marsiliie et le docteur Braun de Fribourg, d'une part, et le chemin commun, d'autre part, et d'un jardin potager situé dans le même ban, au canton Blauehof, moyennant la somme de 2,766 florins, y compris 526 livres 8 sous 4 deniers pour gages que le prince devait au père

E. 2694. (Liasses.) — 17 pièces, parchemin ; 86 pièces, papier ; allemand ; 11 sceaux.

1403-1584. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres. —

Engagements : — par Clawelin Rudolphe, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Giger le meunier, de 3 quartel de vignes situés dans le ban de la même ville, au canton Burnthal, pour une somme de 13 florins ; — par Pierra Sunt, bourgeois de Ribauvillé, à Nicolas Altenpass, prévôt de cette ville, d'un journal de prés situé dans le ban de la même ville, au canton Cristusbrune, pour une somme de 12 florins ; — par Lienhart Meder, à Jean Walther, bourgeois de Ribauvillé, d'un quartel de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Wustenfeld, pour une somme de 8 florins ; — par Conrad von Hoff, prévôt de Ribauvillé, au nom de Maximin, seigneur de Ribauvierre, à Clawelin Gräff, bourgeois de la même ville, d'une cour située dans le ban de cette ville, au canton Blauehof, à côté du couvent des Augustins du Clos, pour une somme de 400 florins ; — par Erhart d'Ellenwihr, écuier, à l'hôpital de Ribauvillé, d'un quartel de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Heigematten, pour une somme de 75 florins ; — par Nicolas Regel, bourgeois et juré de justice de Riquewihr, à Jean Kürschwer, bourgeois de Ribauvillé, d'un quartel de vignes situé dans le ban de cette dernière ville, au canton Osterberg, pour une somme de 18 florins.

E. 2695. (Liasses.) — 6 pièces, parchemin ; 64 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1437-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Bâtiments. —

Baux simples à cens : — par Clawelin Blochinger, économie de l'hôpital de Ribauvillé, à Jecklin Gromer, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans la ville-basse de Ribauvillé, dans la rue Kornlouben-Gasse, moyennant une rente annuelle d'un florin ; — par le même, à Jean Stoffer, d'une maison située dans le centre de la ville de Ribauvillé, à côté des bâtiments de l'hôpital de cette ville, moyennant une rente annuelle d'un florin ; — par Jean de Berckheim, chevalier de Ribauvillé, à Pierre Gortley, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans la ville-basse de Ribauvillé, et chargée d'une redevance annuelle de 6 pfennig et 1 chapon envers le couvent des frères-prêcheurs de Colmar, moyennant une rente annuelle de 2 florins ; — par Jean Balthazar, le serrurier, de Colmar, bourgeois de Ribauvillé, à Ulric Hauser, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans la ville-haute de Ribauvillé, et chargée d'une rente annuelle de 15 schilling envers le couvent des Augustins de la même ville, moyennant la somme de 2 florins ; — par les officiers de la chambre des

1432

1452

1455

1455

1455

1455

finances du comté de Ribaupierre, à la compagnie Steffan, propriétaire de la fabrique de toiles peintes de Ribaupierre et de Sainte-Marie, pour 18 années, d'une maison seigneuriale située dans la ville-basse de Ribaupillé et du quart de la cave de cette maison, moyennant une rente annuelle de 356 livres, aux conditions suivantes, à savoir : 1^o que la seigneurie fera marquer gratuitement dans ses forêts les sapins pour poutres, cloisons et chevrons qui pourront être nécessaires aux réparations de cette maison et de tous les autres bâtiments que les fabriquants posséderont dans l'enceinte de la ville de Ribaupillé ; 2^o que si cette maison était consumée en tout ou en partie par un incendie dont la compagnie ne peut être inculpée, les fabriquants seraient dispensés de la reconstruction et le seigneur de l'exécution du bail, dans le cas où il ne jugerait pas à propos de reconstruire cette maison ; 3^o que la prairie appelée Schiesrheinmatt, à l'exception des saules, continuera à être exploitée par les fabriquants pendant dix-huit ans, moyennant un canon annuel de 700 livres ; 4^o que les manufacturiers paieront chaque année, à la chambre des finances, pendant dix-huit années, pour droits de lods et ventes, et autres droits de leur fabrication de Ribaupillé et de Sainte-Marie, une somme fixe de 400 francs ; 5^o que la dissolution de la société mettra fin aux baux de la maison et de la prairie et à l'abonnement de 400 francs ; 6^o que la société sera affranchie, pendant la durée du bail, des corvées seigneuriales, mais paiera toutes les impositions royales ordinaires et extraordinaires dont les maisons et prairie pourront être grevées.

E. 2696. (Liasses.) — 7 pièces, parchemin ; 127 pièces, papier ; allemand ; 5 sceaux.

147

1461-1554. — Bailliage de Ribaupillé. — Bâtiments. Baux emphytétiques : — par Eberhart Vits, greffier de Ribaupillé, et Thenig Glotzener, prévôt de cette ville, au nom de la seigneurie, à Jean Berth, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans le centre de cette ville, dans la rue Kilchgasse, moyennant une rente annuelle d'un florin et 6 schilling ; — par Bernhart Hittenhenselin, économie de l'hôpital de Ribaupillé, à Clawelin Replin, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans le centre de cette ville moyennant une rente annuelle de 3 florins ; — par Ulric, prieur du couvent des Augustins de Syle de Ribaupillé, à Jean Kauffmann, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans la ville-haute de Ribaupillé, et chargée d'une redevance annuelle de 8 pfennig envers la prébende de l'église paroissiale de cette ville, moyennant une rente annuelle de 1 schilling ; — par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, à Martzolf Heiligenstein, bourgeois de Ribaupillé, d'une maison située dans la ville-basse de Ribaupillé, en face du mur d'enceinte,

moyennant une rente annuelle de 3 florins ; — par André Gevern, économie de l'hôpital de Ribaupillé, à Mathieu Rossemeyg, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans le village d'Ellenwibr, à côté de l'église, et chargé d'une redevance annuelle de 2 ome de vin envers le couvent des cordeliers de Colmar, moyennant une rente annuelle de 5 ome de vin ; — par Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, à Guillaume Meder, prévôt du château de Haut-Ribaupierre, d'une maison située à Ribaupillé, dans le quartier Nothalde, entre la cour et le jardin du château de cette ville, d'un côté, et la maison d'Hamman de Newenstein, de l'autre côté, et contiguë à la maison et au jardin dits Besserhoff, moyennant une rente annuelle de 5 florins. 1554

E. 2697. (Liasses.) — 5 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1550-1555. — Bailliage de Ribaupillé. — Bâtiments. — Donations : — par Jean d'Illach, écuyer, à Jean, curé de Ribaupillé, doyen du décanat *ultra collas Othonis*, acceptant au nom de son épouse, d'une maison située dans cette ville, en face de la maison de Bertschin dit Gyres, écuyer, entre la maison de Walther, autrefois chapelin de la même ville, et celle de Frédéric Fannik, et chargée d'une rente annuelle de 6 sous et 1 chapon envers Barthélémy de Wilgothem ; — par les frères Hentzmann, Cöntzmann et Walther de Guémars, à leur sœur Marguerite de Guémars, d'une maison située dans la ville-haute de Ribaupillé, dans le quartier Nothalde, à côté de la cour du noble de Gyrsberg, pour y établir un couvent ; — par Henselin Keller de Saarwerden, au couvent des Bénédictins d'Eberlensmatt, d'une maison située dans le centre de Ribaupillé, dans la rue Kilchgasse, en face du mur d'enceinte, et chargé d'une rente annuelle de 2 ome de vin envers la seigneurie de Ribaupierre ; — à titre de *morgengab* (donation à cause de noces), par Henri Bort d'Heilbrunn, bourgeois de Ribaupillé, à sa femme Marguerite, fille d'Henselin Scherer, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans le centre de cette ville, à côté du four communal (*statt-ofenhus*) ; — par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, à la chapelle de Notre-Dame de Dusenbach, d'une maison située dans la ville-basse de Ribaupillé, entre le mur d'enceinte et le jardin seigneurial du Blauehof ; — par le couvent des Augustins de Ribaupillé, à Maximin, seigneur de Ribaupierre, d'une maison contiguë à la place du marché de cette ville, pour l'agrandissement de la place. (1515)

E. 2698. (Liasses.) — 30 pièces, parchemin ; 146 pièces, papier ; allemand ; 43 sceaux.

1555. — Bailliage de Ribaupillé. — Bâtiments.

1) Béguinage (1381)
1 et 2 une reute d' 9 fl. un mur autre
maison à Zellenberg (1447)
2) Panificis = boulanger (1350)
3) Bétope

1342

Ventes : — par Walther de Gyrberg, Werner d'Hunawirh, Dietmar de Wisswiller, Guillaume Körz, chevalier, Jean de Lobegasse, Hennin d'Ellenwihr, les frères Hugelin et Hennin Pfaffen, Berthold de Wilgotheim, Rustelin Loselm, écuyer, et tous les autres nobles de la ville-haute de Ribauvillé, à Jean, seigneur de Ribaupierre, de la *Trinckstube* (pôele) de la tribu des nobles, située dans la ville-haute de Ribauvillé, entre la boucherie seigneuriale et le ruisseau, moyennant la somme de 140 plappert pfennig de Bâle ; — par Heintz Omeisse, bourgeois de Ribauvillé, à même seigneur,¹³⁶ d'une maison située dans le centre de cette ville, entre la poissonnerie seigneuriale et la maison du noble d'Angreit, et chargée d'une rente annuelle de 2 schilling de Bâle envers Charles d'Altencastel, écuyer, d'une autre rente annuelle de 6 schilling envers le couvent des Augustins de Ribauvillé et d'une autre rente annuelle de 2 livres pfennig envers le chapitre de Saint-Martin de Colmar, moyennant la somme de 30 livres de Strasbourg ; — par Jean Hemerlin, bourgeois de Ribauvillé, à Hiltibrand d'Hunawirh, écuyer, d'une maison située dans la ville-haute de Ribauvillé, et chargée d'une rente annuelle de 2 poules envers Ulric, seigneur de Ribaupierre, et d'une autre rente annuelle de 6 schilling envers Henselin de Wilgotheim, moyennant la somme de 40 livres de Strasbourg ; — par Hennemann Babest, bourgeois de Ribauvillé, à Hugelin Babest, son frère, de sa part d'une maison située dans la ville-haute de Ribauvillé, et chargée d'une rente annuelle de 12 schilling de Bâle envers le chapitre de Saint-Martin de Colmar, moyennant la somme de 25 livres de Strasbourg ; — par Clawelin Offenmacher le boulanger, bourgeois de la ville-haute de Ribauvillé, à Hentzemann Greninger, bourgeois de la ville-basse, d'un four situé dans la ville-haute, à côté de la cour de Berthold d'Ostheim, moyennant la somme de 12 livres ; — par Hennemann ~~Pfeiffer~~, bourgeois de Ribauvillé, à Henri de Sele, bourgeois de la même ville, de deux maisons situées dans la ville-haute de Ribauvillé, dans la rue Kilchgasse, et chargées d'une rente annuelle de 12 schilling envers le couvent des Augustins de Syle, moyennant la somme de 25 livres ; — par Clawelin Grosse, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Schaffner, bourgeois de cette ville, d'une maison située dans le centre de la même ville, à côté de la seigneurie, et chargée d'une rente annuelle de 12 schilling envers le chevalier Hugues Pfaffen, moyennant la somme de 28 florins ; — par Jean de Wettolsheim, à la comtesse Alice de Ribaupierre,

d'une maison située dans le centre de Ribauvillé, dans le quartier Nothalten, à côté de la maison de Rudolphe de Neuenstein, moyennant la somme de 50 florins.

etc 4)

1435

E. 2699. (Liasses.) — 20 pièces, parchemin ; 133 pièces, papier ; allemand ; 17 sceaux.

1453-1753. — Bailliage de Ribauvillé. — Bâtiments. —

Ventes : — par Ulric Menser, bourgeois de Ribauvillé, à Werlin Gieg, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans la ville-haute de Ribauvillé, à côté de l'*herrengarter* (jardin seigneurial), et chargée d'une rente annuelle d'un florin envers l'hôpital de la même ville, d'une autre rente annuelle de 20 pfennig rappe envers le couvent des Bénédictins de Saint-Grégoire de Munster et d'une autre rente annuelle de 2 schilling rappe et 2 poules envers Guillaume de Hungerstein, moyennant la somme de 30 florins ; — par Jean von Hall, bourgeois de Ribauvillé, à Nicolas Murin, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans la ville-haute de Ribauvillé, à côté de la maison de Michel de Hochfelden, et chargée d'une rente annuelle d'un ome de vin envers l'hôpital de la même ville, moyennant la somme de 35 florins ; — par Jost Schafner, bourgeois de Schlestadt, à Jean Wytzthüm, bourgeois de la même ville, d'une maison située dans la ville-vieille de Schlestadt, à côté des greniers de la dîme, moyennant la somme de 30 florins ; — par Kleinhans (Petitjean) Berthold, à Pierre de Bâle, bourgeois de Ribauvillé, d'une maison située dans le centre de cette ville, à côté de la maison de Nicolas Keyser de Langen, et chargée d'une rente annuelle d'une livre plennung envers la confrérie des chevaliers de la même ville et d'une autre rente annuelle de 10 schilling envers le couvent des Catherinelettes de Colmar, moyennant la somme de 10 florins ; — par Eberhard, seigneur de Ribaupierre, à sa femme Agathe née comtesse de Solms, d'une maison située au centre de Ribauvillé, dans la rue Kilchgasse, à côté du jardin du château, entre la maison de George-Gustave Wetzel de Marsilie et la rue Allmendgasse, moyennant la somme de 2,600 florins batz ; — par le comte Jean-Jacques de Ribaupierre, à Grégoire Klingel, procureur du conseil de la seigneurie, d'une maison située au centre de Ribauvillé, dans la rue Kleine-Kirchgasse, entre la cour de Männlein de Steinfels et le jardin de George-Eberhard Wetzel de Marsilie, et chargée d'une rente annuelle de 3 batz envers le couvent des Bénédictins du petit Saint-Morand, moyennant la somme de 1,300 florins rappe ; — par Jean-Charles Ulric, officier retraité du régiment suisse Bouvard, au service du roi de France, à la seigneurie de Ribaupierre, d'une maison située à Ribauvillé et contiguë aux tours du château, moyennant la somme de 4,900 livres.

1) Dietrich (1401)

2) de la grange (sohüre)

(la femme de

3) dame Ebe (1435)

4) une charte de 1461 concerne une maison à Kientzheim, une de 1458 concerne Thannenkirch, une de 1469 concerne une maison à Bergheim

E. 2700. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 128 pièces, papier ; allemand ; 7 sceaux.

1503-1774. — Bailliage de Ribauvillé. — Usines. — Moulins. — Ventes : — par Jean d'Onenheim, bourgeois et juré de justice de Ribauvillé, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre, du moulin dit de Hattstatt situé dans la ville-basse de Ribauvillé, à côté de la cour de Meyrot de Rhinau, moyennant la somme de 60 florins du Rhin ; — par Jean-Jacques Rödelasperger, habitant du ban d'Altwihr, à Nicolas Weber, maître-forestier du Prince-Palatin, fondé de pouvoir de la seigneurie de Ribaupierre, d'un moulin situé dans la vallée d'Altwihr et contigu à la métairie dite Schindmeyer, moyennant la somme de 300 livres ; — par Gaspard Rüchen, bourgeois de Ribauvillé, au même, du moulin dit Rollmühl, situé dans le ban d'Altwihr, au canton Morsberg, moyennant la somme de 400 livres. — Verreries. — Bail emphytéotique, par la seigneurie de Ribaupierre, à Henri Sigfried, Jean Waldner, Wolf Matisel, Gaspard Engel et André Schmitt, tous bourgeois de Ribauvillé, d'une verrerie située dans le ban de cette ville, au canton Hindere-Glasbüttle, moyennant une rente annuelle de 200 florins. — Scieries. — Ventes : — par Sébastien Kleiber, bourgeois de Ribauvillé, à Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, d'une scierie située hors de Ribauvillé, entre la porte-haute et le couvent des Bénédictins du petit Saint-Morand, moyennant la somme de 600 florins ; — par Samuel Grüner, bourgeois de Ribauvillé, à la seigneurie de Ribaupierre, d'une scierie située dans le ban de cette ville, au canton Fördere-Reinbach, moyennant la somme de 850 florins.

E. 2701. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1496-1545. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Infodéodations : — par Maximin, seigneur de Ribaupierre, à Hugues Zorn de Bulach, d'une rente annuelle de 50 ome de vin à prendre sur les revenus de Ribauvillé ; — par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, à Sébastien Seitzen, prévôt de Zellenberg : d'une rente annuelle de 3 florins due à la seigneurie par Jean Wärlin, bourgeois de Ribauvillé ; d'une autre rente annuelle d'un florin de Strasbourg due à la seigneurie par Jean Zimmermann, d'Orschweiler ; d'une autre rente annuelle de 4 florins due à la seigneurie par George Hermann, bourgeois de Saint-Hippolyte ; d'une autre rente annuelle d'un florin de Strasbourg due à la seigneurie par Mathieu Müller, bourgeois de Saint-Hippolyte ; d'une autre rente annuelle d'un florin de Strasbourg due à la seigneurie par Melchior Queckh, bourgeois de Saint-Hippolyte ; et d'une autre rente annuelle de 8 ome de vin blanc due à la seigneurie par Nicolas

Steinhertzen, bourgeois d'Hunawihr, sur 1 acre de vignes située dans le ban de Saint-Hippolyte ; ces rentes ayant fait retour à la seigneurie après la mort d'Albert Dhurand à qui elles avaient été infodées ; — aveu, par le même Sébastien Seitzen, au même seigneur, pour ces rentes.

10-20

E. 2702. (Liasse.) — 30 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier ; allemand ; 18 sceaux.

1346-1782

————— Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Constitutions : — par Gerhart Gottfried, bourgeois de la ville-haute de Ribauvillé, à Gertrude de Dintzheim, d'une rente annuelle de 2 ome de vin blanc sur 1 un acre de vignes situé dans le ban de Dintzheim et chargé déjà d'une autre rente annuelle d'un ome de vin envers l'abbé d'Ellenwihr ; — par Hämmermann Schaffner, bourgeois de la ville-haute de Ribauvillé, à Berisch von Hall, bourgeois de Strasbourg, d'une rente annuelle de 5 livres de Strasbourg, sur un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Gebréit, chargé déjà d'une autre rente annuelle d'une livre de Strasbourg envers le couvent des Augustins du Clos de Ribauvillé ; — par Burkart Munch de Landskron, au couvent des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique d'Ellenwihr, d'une rente annuelle d'un ome de vin blanc sur 1 acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, entre le bois taillé de l'almend de ce village et le chemin de canton Hersbrunne ; — par Clawelin Kreppelin, bourgeois de la ville-haute de Ribauvillé, à Hannemann Mörlin, bourgeois de cette ville, d'une rente annuelle d'une livre de Bâle sur un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Pfaffen-Greft ; — par Jean de Ratsamhausen d'Hunawihr, fils de Cuntzin de Ratsamhausen, à Claire d'Ellenwihr, épouse de Jean de Wettolsheim, d'une rente annuelle de 8 florins sur une cour située dans le ban de Saint-Hippolyte, à côté de celle de Walther de Gyrberg, et qu'il tient en fief du comte Maximin de Ribaupierre ; — par Théophile Lengy, bourgeois de Ribauvillé, à Henselin Korberlin, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 3 ome de vin sur 1 acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Müllforst, à côté de la manse du prévôt du couvent des Bénédictins du petit Saint-Morand, et chargé déjà d'une autre rente annuelle de 5 ome de vin envers la confrérie des archers de Ribauvillé ; — par Jean Hadistat, bourgeois de Bergheim, à Jean Strudeler, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 20 florins sur une maison située à Orschweiler ; — par Nicolas Bernard, prévôt de Ribauvillé, au nom de la communauté de cette ville, au couvent des Augustins du Clos de la même ville, d'une rente annuelle de 7 florins sur une maison située dans cette ville, derrière la boucherie seigneuriale ; — par Henselin Hämmer, à Kibmeyer, pâturier,

1) Close

SÉRIE E. — SEIGNEURIE DE RIBAUPIERRE.

347

nom de l'hôpital ~~hôpital~~ de Ribaupierré, au nom de cet hôpital, au couvent des sœurs du Cloître de cette ville, d'une rente annuelle d'un ome de vin sur 1 acre de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Brantstatt. (1425)

E. 2703. (Liasses.) — 33 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier ; allemand ; 25 sceaux. 1 florin

1462-1498. — Bailliage de Ribaupierré. — Rentes foncières actives. — Constitutions : — par Luc Swenbahnens, à Jean de Wettolsheim, écuyer, d'une rente annuelle de 22 florins sur une cour dite Lurenhoff située dans la ville-basse de Ribaupierré, à côté de la cour du noble d'Altencastel, et sur 1 vingtel de vignes situé dans le ban de la même ville, le long du fossé d'enceinte ; — par George Kremer, bourgeois de Ribaupierré, à Bernard Huttensheln, comme économie et fondé de pouvoir de l'hôpital de cette ville, d'une rente annuelle d'un florin sur 1 vingtel de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Castel ; — par Werlin Erlach, bourgeois d'Hunawilhr, à Maximin, seigneur de Ribaupierré, d'une rente annuelle d'un florin du Rhin sur 1 acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwîhr, au canton Rüttloch ; — par Jean Han, bourgeois de Schlestadt, à Guillaume, seigneur de Ribaupierré, d'une rente annuelle de 13 florins sur 1 journal de près situé dans le ban de Saint-Hippolyte, au canton du Ried ; — par Valentin Zypper, d'Orschweiler, à Jacques Gontz, bourgeois de Strasbourg, d'une rente annuelle de 7 sous sur 2 acres de vignes situés dans le ban d'Orschweiler, au canton Hoffreben, le long du sentier communal ; — par Gaspard Widelin, bourgeois de Ribaupierré, au comte Guillaume de Ribaupierré, d'une rente annuelle de 12 schilling, sur 1 acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Sultz, et chargé déjà d'une autre rente annuelle d'un ome de vin blanc envers le couvent des Augustins de la même ville ; — par Heintz Sermersheim, bourgeois de Bergheim, à Jean Kuebler, bourgeois de Ribaupierré, d'une rente annuelle de 3 florins sur une cour située dans le ban d'Ellenwîhr, entre la maison d'école et la cour des dimes, et chargé déjà d'une autre rente annuelle de 12 schilling envers la cure de Bergheim ; — par Henri Ruger, bourgeois de Ribaupierré, à l'hôpital de cette ville, d'une rente annuelle d'un florin sur 1 acre de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Bruckstreng, à côté de la cour de Jean-Jacques de Berckheim. + 1502, 1515, 1516, 1526 !

E. 2704. (Liasses.) — 30 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1499-1502. — Bailliage de Ribaupierré. — Rentes foncières actives. — Constitutions : — par George Reimbold, bourgeois de Wîhr, dans la vallée de Saint-Grégoire, à Nicolas Meder, bourgeois de Saint-Hippolyte, d'une rente an-

uelle d'un florin sur 1 journal de près situé dans le ban de Ribaupierré, au canton Stett-Wîld, en face du mur d'enceinte, et chargé d'une rente annuelle de 3 schilling envers la cologne de Wîhr appartenant à la seigneurie de Ribaupierré ; — par Clawin Gutschmy, ~~seigneur~~ Guillaume de Ribaupierré, d'une rente annuelle de 3 florins sur une maison située à Oberschaefer, dans la rue Clostergasse, à côté de la cour du noble d'Hungenstein ; — par Jean de Roderen, bourgeois d'Hunawilhr, à l'hôpital de Ribaupierré, d'une rente annuelle d'un florin sur 1 acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwîhr, au canton Obersfeld, et sur 1 autre acre de vignes situé dans le même ban, au canton Burgwegs ; — par Pierre Schütz, bourgeois de Ribaupierré, à George Weys, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 15 florins sur 1 journal de près situé dans le ban de cette ville, au canton Griess, chargé déjà d'une autre rente annuelle de 3 florins envers l'hôpital de la même ville ; — par Jean Baumann, bourgeois de Ribaupierré, à Berthold Grünenwald, comme économie et fondé de pouvoir de l'hôpital de cette ville, d'une rente annuelle de 3 florins sur une maison située dans le centre de la même ville, à côté de la cour du chevalier Jean-Jacques de Berckheim ; — par André de Neuhausen, bourgeois de Ribaupierré, à Jacques Kirsener, bourgeois et juge de justice de la même ville, d'une rente annuelle de 12 florins du Rhin sur 1 acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Sultz ; — par Hildibrandt Ruillin, bourgeois de Ribaupierré, à Stéphan Kannengesser, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle d'un florin sur une maison située dans le centre de Ribaupierré, à côté de la maison de Jean de Sterlingen, et chargée déjà d'une autre rente annuelle de 6 plappert envers la seigneurie de Ribaupierré ; — par Jean Sester-am-Schuttels-graben, bourgeois de Ribaupierré, à la chapellenie de Notre-Dame de Dusenbach, d'une rente annuelle de 5 florins sur 1 vingtel de vignessitué dans le ban de Ribaupierré, au canton Rottenberg ; — par Bastian Hadstatt, bourgeois de Ribaupierré, à Gaspard Arnold, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 16 florins du Rhin, sur une maison située dans la ville-vieille de Ribaupierré, en face du mur d'enceinte, et chargé déjà d'une rente annuelle de 2 plappert et d'un chapon envers Veltin de Neuerstein et d'une autre d'une poule envers le couvent des Augustins de la même ville ; — par Diebolt Walther, prévôt de Ribaupierré, à Nicolas Mattistel, bourgeois de Bergheim, d'une rente annuelle de 20 florins sur le moulin dit Hadstatt-Mûle, situé dans la ville-basse de Ribaupierré, à côté de la cour de Meyrot de Rhinau. + 1530

E. 2705. (Liasses.) — 30 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier ; allemand ; 26 sceaux. 1497

1503-1514. — Bailliage de Ribaupierré. — Rentes fon-



Les analyses sont le plus souvent fausses : les noms sont bien là,
mais Bréhie n'a pas compris qui voulait quoi à qui !

cières actives. — Constitutions : — par Leonhart Gryff, bourgeois de Ribauvillé, comme procureur du couvent des Augustins de Dusenbach, à Maximin, seigneur de Ribauvillé, d'une rente annuelle de 8 florins sur 1 quartier de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Altholtz, et contigu au sentier de l'allmend ; — par Conrad Kütterlin, bourgeois de Bergheim, à la seigneurie de Ribauvierre, d'une rente annuelle de 13 florins sur 1 quartier de vignes situé dans le ban d'Ellenwirh, au canton Hagenow ; — par Maximin, seigneur de Ribauvierre, à l'hôpital de Ribauvillé, d'une rente annuelle de 12 florins sur une maison située dans le centre de cette ville, dans la rue Kilchgasse, entre le presbytère de l'église Saint-Martin et celui de l'église Saint-Nicolas ; — par le même à Thenig Weber, prévôt du château de Haut-Ribauvierre, d'une rente annuelle de 8 florins sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Scheydt, et contigu au ban d'Hanawirh ; — par Michel de Wyssenburg, bourgeois de Ribauvillé, à Maximin, seigneur de Ribauvierre, d'une rente annuelle de 20 florins sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Burgweg, le long de l'ancien sentier de l'allmend.

E. 2706. (Liasses.) — 20 pièces, parchemin ; 200 pièces, papier ; allemand ; 14 sceaux.

1518-1520. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Constitutions : — par Jean de Benscheym, bourgeois de Ribauvillé, à Jean de Hochfelden, économie de l'hôpital de cette ville, d'une rente annuelle d'un ome de vin sur 1 acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwirh, et chargé déjà d'une autre rente annuelle de 15 pfennings envers le couvent des Augustins de ce dernier village ; — par Nicolas Wilbure, bourgeois de Saint-Hippolyte, à Wolfgang Heller, bourgeois de Ribauvillé, d'une rente annuelle de 5 florins sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Saint-Hippolyte, au canton Geren, le long du ruisseau de l'Eckenbach, sur 1 autre acre de vignes situé dans le même ban, au canton Yllweg, le long du même ruisseau, et sur 1 quartier de vignes situé dans le même ban, au canton Sunderloch, sur le chemin dit Holenweg, et chargé d'une rente annuelle de 16 ome de vin envers Gaspard de Walbach ; — par Conrad Durrenberger, bourgeois de Ribauvillé, à George Kürner, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 10 florins sur 1 quartier de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Weidbach, et chargé déjà d'une autre rente annuelle de 2 ome de vin envers l'église paroissiale de la même ville ; — par Thomas Rinfelder, bourgeois de Ribauvillé, à Mathieu Kesseling, bourgeois de Bergheim, d'une rente annuelle de 20 florins sur 1 quartier de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Thürner, sur le chemin dit Saint-Georgen-weg ; — par Jean Zymermann, prévôt de Ribau-

villé, au comte Maximin de Ribauvierre, d'une rente annuelle de 20 florins sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Gerut ; — par Jean Schlossberg, bourgeois de Ribauvillé, à Maurice Pannet, d'une rente annuelle de 20 florins sur 1 acre de champs situé dans le ban d'Ellenwirh, au canton Büne ; — par Jean Hermann, bourgeois de Ribauvillé, à Jean-Georges Mürlé, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 40 florins sur une maison située dans la ville-haute de Ribauvillé, à côté de la cour de Lienhart d'Augsbourg.

E. 2707. (Liasses.) — 20 pièces, parchemin ; 200 pièces, papier ; allemand ; 12 sceaux.

1528-1534. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Constitutions : — par Conrad Durenberger, bourgeois de Ribauvillé, à Nicolas Richard, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 20 florins sur 1 acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Altholtz, le long du sentier des piétons, et chargé déjà d'une autre rente annuelle de 2 ome de vin envers la seigneurie de Ribauvierre ; — par Werlin de Hattstatt, fils de Jean, à la chapellenie des Trois-Rois de Bergheim, d'une rente annuelle d'un quartier de blé sur 1 acre de champs situé dans le ban de Ribauvillé, le long de l'ancien sentier des bestiaux, sur 1 autre acre de champs situé dans le même ban, au canton Lange-Acker, sur 1 autre acre de champs situé dans le même ban, le long de la route provinciale dite Landstrasse, sur 1 autre acre de champs situé dans le ban d'Ellenwirh, le long du ruisseau, sur 1 autre acre de champs situé dans le ban de ce dernier village, le long du chemin d'Ostheim, sur 1 journal de prés situé dans ce même ban, au canton Brüggen, sur 1 autre journal de prés appelé Krumbematt, situé dans ce même ban, au canton Berenwinkel, sur 1 autre journal de prés situé dans ce même ban, le long du ruisseau de Durenbach, à côté de la cour du noble d'Altencastel, sur 1 acre de champs situé dans ce même ban, au canton Fussloch, sur 1 autre acre de champs situé dans ce même ban, le long du chemin de Feldkirch, et sur 1 autre acre de champs situé dans le ban de Saint-Hippolyte, au canton Grossematt, entre le chemin de charroi dit Renneweg, le chemin de Bergheim et le ruisseau du Dieffenbach ; — par Pierre Blöcher, bourgeois de Ribauvillé, à Michel Tesch, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 15 florins sur 1 journal de prés situé dans le ban de cette ville, au canton Gries.

E. 2708. (Liasses.) — 20 pièces, parchemin ; 152 pièces, papier ; allemand ; 14 sceaux.

1535-1542. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Constitutions : — par Marc Sester, bourgeois

geois de Ribauvillé, à George Metzger, bourgeois et juré de justice de Bergheim, d'une rente annuelle de 4 florins sur une maison située dans le centre de cette ville, à côté de la fontaine dite Fréss-Brunnen ; — par Guillaume Mertz, bourgeois de la Poutroye, à Jean Lollen, bourgeois et juré de justice de Ribauvillé, comme procureur du couvent des Augustins de Dusseebach, d'une rente annuelle d'un florin sur 2 journaux de prés situés dans le ban de Ribauvillé, au canton Meunys, le long du chemin de la forêt ; — par Hensel Klytsch, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Rolla, juré de justice de cette ville, d'une rente annuelle de 3 florins sur 1 acre de vignes située dans le ban de la même ville, au canton Kurtzen ; — par Ulric Fridmann de Dalrim, bourgeois de Ribauvillé, à l'hôpital de la même ville, d'une rente annuelle d'un florin sur 1 acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Wolfspfad ; — par Wolf Peyer, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Walter, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 13 florins sur une maison située dans la ville-haute de Ribauvillé, dans la rue dite Buringasse, près de la porte dite Melchior-Thor, et chargée d'une rente annuelle de 4 schilling envers la prébende de l'église paroissiale de Gnémär ; — par George Meder, bourgeois de Ribauvillé, à Guillaume, seigneur de Ribauvierre, d'une rente annuelle de 3 florins sur 1 acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Thürner, le long du chemin de charroi du canton Hagenow et sur 1 autre acre de vignes situé dans le même ban, au canton Regelsprin, et contigu au canal d'irrigation de Fallmend ; — par Michel Strub de Blieschwihr, bourgeois de Ribauvillé, à ce même seigneur, d'une rente annuelle de 5 florins sur une cour située dans le centre de cette dernière ville, à côté de la cour du couvent des Augustins de Saint-Nicolas-de-Syle.

2709. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin; 157 pièces, papier; allemand; 16 sceaux.

1543-1554. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Constitutions : — par Blaise Brückler, bourgeois d'Altwihr, à Jean Sauerlin, comme procureur du couvent des Augustins de Ribauvillé, d'une rente annuelle d'un florin sur 4 journaux de prés situés dans le ban d'Altwihr, au canton Huna-Matt ; — par Grégoire Pür, bourgeois de Ribauvillé, au couvent des Augustins de Dusseebach, d'une rente annuelle d'un florin sur 1 journal de prés situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Brandstal, le long du sentier communal, et chargé déjà d'une autre rente annuelle d'un ome de vin envers l'hôpital de cette ville ; — par Gaspard Haigel, bourgeois de Bergheim, à Jean Brun, bourgeois de Rorschwihr, d'une rente annuelle de 5 florins sur la maison de bains de Ribauvillé située le long du ruisseau de l'allmend, et chargée déjà d'une autre rente an-

nuelle de 2 florins envers l'hôpital de Bergheim ; — par Protals Metzger, bourgeois de Bennwihr, à Adam Dym, licencié en droit et chancelier du comté de Ribauvierre, d'une rente annuelle d'un florin sur la cave d'une maison située à Ellenwihr et sur 1 acre de vignes situé dans le ban de ce village, au canton Wolfs-Grueben, et contigu à l'allmend ; — par Nicolas Hauser, bourgeois de Hunawihr, à Michel Müller, bourgeois de Ribauvillé, d'une rente annuelle de 5 florins sur 5 viertel de vignes situés dans le ban d'Ellenwihr, au canton Boden ; — par Lorentz Besserer, chancelier du comté de Ribauvierre, au nom de la seigneurie, à Conrad Hungerberg, économie de l'hôpital de Ribauvillé, d'une rente annuelle d'un florin sur 1 viertel de vignes située dans le ban de cette ville, au canton Altholtz ; — par Conrad Rieschman, bourgeois de Ribauvillé, à la comtesse Anna-Alexandra de Ribauvierre, née de Fürstenberg, d'une rente annuelle d'un florin sur 1 acre de vignes située dans le ban d'Ellenwihr, au canton Lang-Millforst, le long du chemin dit Keuler-Weg ; — par Jean Benolt, bourgeois de Ribauvillé, à Eguenolphe, seigneur de Ribauvierre, d'une rente annuelle de 5 florins sur une maison située dans la ville-basse de Ribauvillé et chargée déjà d'une autre rente annuelle de 2 florins envers Salomé Hulschmann de Biberbach.

E. 2710. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin; 144 pièces, papier; allemand; 16 sceaux.

1555-1780. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Constitutions : — par Blaise Munsch, bourgeois d'Hunawihr, à Daniel Kneiss, comme économie de l'hôpital de Ribauvillé, d'une rente annuelle d'un florin sur un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Wolfs-Acker ; — par Conrad Walcker, bourgeois de Ribauvillé, à son cousin Laurent Walcker, bourgeois de Kestenholz, d'une rente annuelle de 2 florins sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Hagel, et sur une maison située dans le ban de cette dernière ville et chargée d'une autre rente annuelle de 2 schilling 4 pfennig et une poule envers Rimbald Wetzel de Marslie ; — par Daniel Kneiss, comme économie de l'hôpital de Ribauvillé, à Monschy Drütschen, bourgeois de Riquewihr, d'une rente annuelle de 20 florins sur 5 journaux et 4 viertel de prés situés dans le ban de Ribauvillé, au canton Under-Steinen-Creyt, sur 3 viertel de prés situés dans le même ban, entre l'allmend et le ruisseau de Durrenbach, sur un journal de prés situé dans le même ban, entre la léproserie et le même ruisseau, sur 3 journaux de prés situés dans le même ban, au canton Gries, entre le sentier du canton Stein-Creyt et le canton Brueill-Matt ; — par Jean Buckh, bourgeois d'Hunawihr, à Lorentz Marcellins, comme économie de l'hôpital de Ribauvillé, d'une rente annuelle d'un florin sur un viertel de vignes situé dans

le ban d'Ellenwihr, au canton de la Hart; — par Conrad Gruener, bourgeois de Ribauvillé, à Eberhart, seigneur de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 4 florins sur 1 quartier de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Karchweg, et chargé déjà d'une autre rente annuelle de 3 schilling envers la chapellenie de Notre-Dame de Dusenbach; — par David Wetzel, bourgeois de Ribauvillé, à la seigneurie de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 2 ome 12 mous de vin sur 1 quartier de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Warth, le long du chemin de charroi.

E. 2711. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 62 pièces, papier; allemand; 12 sceaux.

1319-1543. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Donations: — par Jean, seigneur de Ribaupierre, au couvent des Augustins de Dusenbach, d'une rente annuelle de 4 ome de vin assise sur un acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Burnethal; — par Clauelin Nogellin, bourgeois de Bergheim, à Hiltelerb d'Hunawihr, prévôt du château de Landspurg, d'une rente annuelle d'une livre de Strasbourg assise sur 1 acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Hagenach-Bühel, et chargé déjà d'une rente annuelle de 8 mous de vin envers l'église de Notre-Dame de Bâle et d'une autre d'un chapon envers Brunon, seigneur de Haut-Ribaupierre; — par Clauelin Lenge, bourgeois de Ribauvillé, à Jacques d'Hunawihr, écuyer, d'une rente annuelle d'un florin assise sur un quartier de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Hagenach, et chargé déjà d'une rente annuelle d'une poule envers la seigneurie de Ribaupierre et d'une autre de 5 mous de vin envers Rodolphe de Meyenheim, écuyer; — par Bernhart Uttenheim, bourgeois de Ribauvillé, à l'hôpital de cette ville, d'une rente annuelle d'un florin du Rhin assise sur un journal de près situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Ruhé-Bühel et sur un acre de champs situé dans le même ban, au canton Lutzelbach, entre la cour d'Antoine d'Heiligenstein de Strasbourg et celle de Jean de Hattstatt, prévôt de Ribauvillé; — par le prieur du couvent de Pairis, à l'hôpital de Ribauvillé, d'une rente annuelle d'un florin constituée à ce couvent par Thiébaut Vogel, bourgeois de Ribauvillé, sur un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Mülfurst.

E. 2712. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin; 54 pièces, papier; allemand; 18 sceaux.

1357-1560. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Legs: — par Thiébaut de Rathsmhausen, bourgeois de Schlestadt, et sa femme Béatrix de Schwartzemberg, à l'hôpital de cette ville, d'une rente annuelle de 4 schilling de Strasbourg et 16 poules assise sur une maison

située dans la ville basse de Ribauvillé, entre le mur d'enceinte et la cour de la chapellenie de Notre-Dame de Dusenbach; — par Nicolas Färlin, économie de l'hôpital de Ribauvillé, à ce même hôpital, d'une rente annuelle de 5 florins assise sur un acre de champs situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Helbrun; — par Marc Ebelmann, à la chapellenie de Notre-Dame de Dusenbach, d'une rente annuelle de 2 florins constituée au même Ebelmann par Oswald Schwartz sur un journal de près situé dans le ban de Saint-Hippolyte, au canton Ober-Griess, et contigu au canton Heimettlin du ban de Ribauvillé; — par Daniel Kärr, économie de l'hôpital de Ribauvillé, à ce même hôpital, d'une rente annuelle de 3 ome de vin constituée au même Kärr par Baltazar Kärr sur un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Mühlforth.

E. 2713. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin; 152 pièces, papier; allemand; 47 sceaux.

1312-1439. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Ventes: — par Henri Heslaflie, bourgeois de Ribauvillé, à la chapellenie de Notre-Dame de Dusenbach, d'une rente annuelle d'une livre de Bâle assise sur une cour située dans le ban d'Ellenwihr, moyennant la somme de 25 livres de Bâle; — par le chevalier Ulric d'Altencastel, au comte Jean de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 12 livres 8 schilling constituée à ce chevalier par Hanemann de Berckheim et Berthold de Wilgottheim sur une cour dite Kilchhoff située dans la ville-haute de Ribauvillé, moyennant la somme de 400 livres; — par le comte Anselme de Ribaupierre, à Jean Helfenstein, bourgeois de Strasbourg, d'une rente annuelle de 4 ome de vin assise sur un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Hagenach, moyennant la somme de 80 mares d'argent, cette vente faite sous la caution d'Ulric de Mittelwihr, Comte d'Hunawihr, Berthold d'Altencastel et Urbain de Bischbheim; — par la prieure du couvent des Dominicaines d'Engelport de Guebwiller, au chevalier Burkart Stor, d'une rente annuelle de 10 quartiers de graine constituée à ce couvent par le noble d'Illzach sur une cour située dans le ban d'Illsenheim, moyennant la somme de 40 florins; — par Henri, comte de Saarwerden et seigneur de Ribaupierre, à Frédéric, évêque de Strasbourg, d'une rente annuelle de 70 florins assise sur les revenus de la ville-haute de Ribauvillé, de la seigneurie du Hohenack, de la vallée d'Orhey, des villages d'Hirschländ Rauwiller, Wickernackwiller, Berg, Ballersdorf, Wolfschen, Harskirchen, Willer, Eywiller, Eschwiller, Druelingen, Isch, Mittelbrunn, Bütche et Schopperfert, moyennant la somme de 700 florins d'or, cette vente faite sous la caution d'Henri de Liechtenberg, Jacques de Bendorf, Henri de Madingen, Henri de Gerspach, Jean de Ramstein, Pierre de

Kuttolshausen et Jean-Walther Kurze Schoffrit de Huttingen : — par Schmassmann, seigneur de Ribaupierre, à Rodolphe de Hohenstein, d'une rente annuelle de 6 foudres de vin et 100 florins, à prendre sur les revenus de la ville-basse de Ribauville ; — par Jean Wegfuss, bourgeois de Ribauville, à Nicolas Wetzel, chanoine-chante du chapitre Saint-Thomas de Strasbourg, d'une rente annuelle de 8 florins assise sur un acre de vignes situé dans le ban de Ribauville, au canton Katzenthal, moyennant la somme de 100 florins ; — par Berthold, abbé du couvent de Pairis, à Hanemann Wetzel, écuier de Ribauville, d'une rente annuelle de 10 schilling assise sur un jardin situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Zügelhoff, moyennant la somme de 5 florins.

E. 2714. (Liasses.) — 40 pièces, parchemin ; 148 pièces, papier ; allemand ; 47 sceaux.

1449-1450. — Bailliage de Ribauville. — Rentes foncières actives. — Ventes : — par Jean Stoltz, bourgeois de Kientzheim, à Thiébaut de Mullenheim, demeurant à Westhoffen, d'une rente annuelle de 2 florins d'or assise sur un juchart de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Mühlfeld, moyennant la somme de 34 florins ; — par Jean, abbé du couvent des Augustins de Saint-Marienzell, dans la Forêt-Noire, à Jacques Hoffenstein, comme économie de l'hôpital de Ribauville, d'une rente annuelle de 10 schilling assise sur une maison située dans la ville-neuve de Ribauville, moyennant la somme de 24 florins ; — par Michel Würmlin, comme économie de l'hôpital de Colmar, à Marguerite de Stutz, veuve de Conrad de Hattstatt, d'une rente annuelle de 3 florins assise sur 2 juchart de champs situés dans le ban de Ribauville, au canton Omre, et contigu au canton Todesburn, moyennant la somme de 25 florins du Rhin ; — par Nicolas Ridiger, bourgeois de Bergheim, à Jacques Burnysen, bourgeois de cette même ville, d'une rente annuelle de 2 florins du Rhin assise sur une maison située à Saint-Hippolyte, sur la place du marché, moyennant la somme de 20 florins ; — par Clavin Kürin, bourgeois de Ribauville, à Conrad de Talheim, bourgeois de la même ville, d'une rente annuelle de 4 florins assise sur un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Kalckhoff, et chargé déjà d'une autre rente annuelle d'un setier d'avoine et de 5 mosse de vin envers la colonie de Mittelwihr, moyennant la somme de 60 florins ; — par Hennemann de Reinach et sa femme Amélie de Stauffen, aux frères Guillaume et Maximin, seigneurs de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 50 viertel de grain à prendre sur la dîme en grains de Rorschwihr, moyennant la somme de 300 florins du Rhin.

E. 2715. (Liasses.) — 40 pièces, papier ; 158 pièces, papier ; allemand ; 47 sceaux.

1491-1514. — Bailliage de Ribauville. — Rentes fon-

cières actives. — Ventes : — par Jean Hemerlin, bourgeois de Guémar, au comte Maximin de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 16 schilling rappe assise sur une maison située à Guémar, à côté de l'ancien château, et chargée déjà d'une autre rente annuelle d'un schilling de Strasbourg envers la prébende de l'église-basse de Guémar, moyennant la somme de 21 florins ; — par George Armbroster, bourgeois de Ribauville, à Pierre Geiller, comme économie de l'hôpital de la même ville, d'une rente annuelle d'un florin assise sur une maison située dans la ville-basse de Ribauville, et chargée déjà d'une rente annuelle de 3 schilling envers le couvent des Augustins de Ribauville et d'une autre de 2 schilling envers l'abbaye des Bénédictins de Saint-Grégoire de Munster, moyennant la somme de 8 florins du Rhin ; — par Nicolas Mistel, bourgeois de Saint-Hippolyte, à Conrad Marey, bourgeois de Roderen, d'une rente annuelle d'un florin assise sur un acre de vignes situé dans le ban de Saint-Hippolyte, au canton Milweg, moyennant la somme de 15 florins du Rhin ; — par Bernhard Jung, bourgeois de Bergheim, à Michel Drummel, comme procureur de la chapellenie de Notre-Dame de Dusenbach, d'une rente annuelle d'un florin d'argent assise sur une maison située à Ellenwihr, dans la rue Feldhübs-Gass, et sur 1 acre de vignes situé dans le même ban, au canton Altenberg, moyennant la somme de 16 florins ; — par Jean Seunger, bourgeois de Ribauville, à Othmar Wyser, comme procureur du couvent des Bénédictins d'Eberliusmatt, d'une rente annuelle d'un florin assise sur une maison située dans le centre de Ribauville, dans la rue Kilchgassee, en face du clos de la seigneurie de Ribauville, et chargé déjà d'une autre rente annuelle de 2 schilling envers le noble de Neuenstein, moyennant la somme de 15 florins ; — par Jean Warlin, bourgeois de Ribauville, au comte Guillaume de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 5 florins assise sur un journal de prés situé dans le ban de Ribauville, au canton Byrnis, moyennant la somme de 16 florins du Rhin.

E. 2716. (Liasses.) — 40 pièces, parchemin ; 145 pièces, papier ; allemand ; 47 sceaux.

1515-1534. — Bailliage de Ribauville. — Rentes foncières actives. — Ventes : — par Adam Schwartz Köpfel, bourgeois de Ribauville, à Pauler Keber, comme économie de l'hôpital de la même ville, d'une rente annuelle d'un florin assise sur un viertel de vigne situé dans le ban de cette ville, au canton Weydbach, et sur un acre de vignes situé dans le même ban, au canton Ober-Bümmelsberg, moyennant la somme de 3 livres rappe ; — par Walther Hartmann, bourgeois de Ribauville, à Nicolas Ferlin, comme économie de l'hôpital de la même ville, d'une rente annuelle d'un florin assise sur 3 viertel de vignes situés dans le ban d'Ellenwihr, au canton Reckolter, et chargé d'une autre rente annuelle

d'un ome de vin envers la ville de Schlestadt, moyennant la somme de 10 florins; — par Ress Wolf, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Loll, comme procureur de la chapellenie de Notre-Dame de Dusenbach, d'une rente annuelle d'un florin assise sur une maison située dans la ville-haute de Ribauvillé, à côté du jardin seigneurial dit Herren-Garten, et chargée d'une rente annuelle d'un florin et 2 poules envers la seigneurie de Ribauville, moyennant la somme de 20 florins; — par Nicolas Schardelot, bourgeois de la Poutroye, à Guillaume, seigneur de Ribauville, d'une rente annuelle de 5 florins assise sur 5 journaux de prés situés dans le ban d'Ellenwihr, au canton Hurst, et chargée d'une autre rente annuelle de 3 florins assise sur l'église de la Poutroye, moyennant la somme de 100 florins du Rhin.

E. 2147. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin; 162 pièces, papier; allemand; 40 sceaux.

1535-1547. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Ventes: — par Guillaume, seigneur de Ribauville, à Jean Reitel, comme chanoine-chantre-procureur de la chapellenie de Notre-Dame de Dusenbach, d'une rente annuelle d'un florin assise sur un viertel de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, le long de la route de Colmar, moyennant la somme de 30 florins; — par Jean Nydberger, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Thomas, comme économie de l'hôpital de la même ville, d'une rente annuelle d'un ome de vin blanc assise sur un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Lang-Müllforst, le long du chemin de charroi, et chargé d'une autre rente annuelle d'un ome de vin envers la colonie des nobles de Waldner situé dans ce dernier village, moyennant la somme de 5 florins; — par Batt Vpgel, bourgeois de Guimlar, à Jean Loll, bourgeois de Ribauvillé, comme procureur de la chapellenie de Notre-Dame de Dusenbach, d'une rente annuelle d'un florin du Rhin assise sur 2 journaux de prés situés dans le ban de Ribauvillé, au canton Bosch, entre le canton Siermatz et le canton Fruemess-Mall moyennant la somme de 20 florins; — par Jérôme Feder, bourgeois de Ribauvillé, à Guillaume, seigneur de Ribauville, d'une rente annuelle de 2 florins assise sur un jardin situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Newland, à côté de la métairie seigneuriale, moyennant la somme de 40 florins; — par Weltin Schwartz, bourgeois de Ribauvillé, au même seigneur, d'une rente annuelle de 2 ome de vin assise sur un viertel de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Lenzelweg, le long du chemin de Bergheim, moyennant la somme de 12 florins.

E. 2148. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin; 154 pièces, papier; allemand; 48 sceaux.

1548-1550. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Ventes: — par Benoît de Raph, bourgeois de Ribauvillé, à Nicolas Kamel, comme économie de l'hôpital de la même ville, d'une rente annuelle de 5 schilling 9 pfennig rappe assise sur un journal de prés situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Griess, moyennant la somme de 11 florins; — par Westermann, bourgeois de Ribauvillé, à Thiébaud Walther, comme économie de l'hôpital de la même ville, d'une rente annuelle de 5 schilling assise sur un acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Altholtz, entre le chemin de charroi et le bois taillé (hurst) de l'almend, moyennant la somme de 10 florins; — par Christine Maurer de Creutznach, bourgeois de Ribauvillé, à même, d'une rente annuelle de 3 florins assise sur une maison située dans le centre de la même ville, à côté du lavoir communal, moyennant la somme de 60 florins; — par Jean Gaspard, bourgeois de Ribauvillé, au même, d'une rente annuelle de 10 schilling assise sur un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Ruhe-Bühel, moyennant la somme de 20 florins; — par Pierre Arnold, au même, d'une rente annuelle de 2 florins assise sur un acre de vignes situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Berg, à côté du bois taillé de l'almend de ce village, moyennant la somme de 40 florins; — par Jean Lang, bourgeois de Ribauvillé, au même, d'une rente annuelle d'un florin assise sur un acre de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Altholtz, le long du chemin dit Reckolter-Weg, et chargé d'une autre rente annuelle d'un ome de vin envers le couvent des Augustins de la même ville, moyennant la somme de 20 florins; — par Thomas Holey, bourgeois de Ribauvillé, au même, d'une rente annuelle de 4 schilling assise sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Regeisprun, moyennant la somme de 6 florins; — par Martin Kurtz, bourgeois de Ribauvillé, au même, d'une rente annuelle de 16 schilling 2 pfennig assise sur une maison située dans la ville-basse de Ribauvillé, à côté de la prison seigneuriale, et chargée d'une autre rente annuelle d'un schilling envers la colonie de cette ville, moyennant la somme de 25 florins.

E. 2149. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin; 163 pièces, papier; allemand; 40 sceaux.

1551-1554. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Ventes: — par Hennin Gosling, bourgeois de Ribauvillé, à Guillaume Gyren, curé de Meyenheim, d'une rente annuelle d'une livre d'argent de Bâle assise sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Ribauvillé, à côté de la mensa du prévôt du couvent des Bénédictins du petit Saint-Morand, et chargé d'une autre rente annuelle d'un ome de vin envers l'hôpital de Ribauvillé, moyennant la somme de 11 livres pfennig de Bâle; — par Materne Haubenstein, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Wilfethheim, comme economie de l'hôpital de Ribauvillé ob sagelad.

économies de l'hôpital de cette ville, d'une rente annuelle de 2 florins assise sur un jardin situé dans le ban de la même ville, au canton Weibach, à côté de l'allmend, moyennant la somme de 40 florins ; — par Jean Franck, bourgeois d'Ellenwihr, à Maximin Säitter, bourgeois du même village, d'une rente annuelle d'un florin assise sur 1 acre de vignes dit Hangende-Stück, situé dans le ban d'Ellenwihr, au canton Rietloch, et sur 1 autre acre de vignes situé dans le même ban, au canton Bühel, et chargé d'une autre rente annuelle d'un ome 8 mosse de vin et 1 poule envers Jean de Thür, curé de la paroisse d'Ellenwihr, moyennant la somme de 25 florins ; — par Mathieu Erishaim, bourgeois de Ribauvillé, au comte Egenuolphe de Ribauvierre, d'une rente annuelle de 2 ome de vin blanc sur 1 acre de vignes situé dans le ban de cette ville, au canton Wolfsbach, entre le canton Gassenbrunn et le canton Rietloch, à côté de la cour de la chapellenie de Colmar, moyennant la somme de 12 florins ; — par Jean Kuech, bourgeois de Ribauvillé, à Jean Hollinger, comme économie de l'hôpital de la même ville, d'une rente annuelle de 9 schilling assise sur une maison située dans la ville-basse de Ribauvillé à côté du verger seigneurial, moyennant la somme de 13 florins.

E. 2720. (Liasses.) — 20 pièces, parchemin ; 133 pièces, papier ; allemand ; 26 sceaux.

1574-1678. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Ventes : — par Dietrich Limpach, bourgeois de Ribauvillé, à Lorentz Besser, comme économie de l'hôpital de la même ville, d'une rente annuelle de 5 florins assise sur 5 viertel de prés situés dans le ban de Ribauvillé, au canton du Durrenbach, entre le canton Burgweg et l'allmend, et chargés d'une rente annuelle d'un florin envers Salomé Hübchmann de Biberbach et d'une autre d'un ome de vin envers l'église Saint-Grégoire, moyennant la somme de 100 florins ; — par Théobald Hess, au comte Egenuolphe de Ribauvierre, d'une rente annuelle de 5 florins assise sur 1 journal de prés situé dans le ban de Ribauvillé, au canton Griess, le long du fossé de l'allmend, moyennant la somme de 60 florins ; — par Jean Schneider, bourgeois de Ribauvillé, à Michel Müller, comme économie de l'hôpital de cette ville, d'une rente annuelle de 5 florins assise sur 1 acre de vignes situé dans le ban de la même ville, au canton Weissgrund, entre le chemin de l'allmend et le chemin de charroi, et chargé d'une rente annuelle d'un ome de vin et d'une poule envers la colonie des nobles de Waldner à Zellenberg, moyennant la somme de 100 florins.

E. 2721. (Liasses.) — 37 pièces, parchemin ; 129 pièces, papier ; allemand ; 1 sceau.

1303-1493. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Urbaines et colligendes : — des rentes en

argent, en grains et en vin, appartenant à la seigneurie de Ribauvierre dans les bans de Ribauvillé, Thannenkirch, Ellenwihr, Orschweiler et Rorschwihr ; — des rentes en vin et en chapons, dites de la prêbende de Sainte-Catherine, appartenant à la même seigneurie dans les mêmes bans ; — des rentes en argent et en grains appartenant à Charles d'Altenacel dans le ban de Thannenkirch ; — des rentes en chapons appartenant à Guillaume de Landsberg dans le ban d'Ellenwihr ; — des rentes en vin appartenant au chapitre de la cathédrale de Bâle dans ce même ban.

E. 2722. (Liasse.) — 172 pièces, papier ; allemand.

1498-1607. — Bailliage de Ribauvillé. — Rentes foncières actives. — Urbaines et colligendes : — des rentes en vin dites du moulin de Battstatt, appartenant à la seigneurie de Ribauvierre dans le ban de Saint-Hippolyte ; — des rentes en argent et en poules dites de la chapellenie de Notre-Dame de Dusenbach et du couvent des Augustins de Ribauvillé appartenant à la même seigneurie dans les bans de Ribauvillé, Ellenwihr, Thannenkirch et Orschweiler ; — des rentes en argent, en grains, en vin et en chapons, dites du couvent de Bénédictins d'Eberlinsmatt, appartenant à la même seigneurie dans les mêmes bans.

E. 2723. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1393-1760. — Bailliage de Ribauvillé. — Crances. — Accord par lequel il a été convenu que la somme de 16 marcs d'argent due par le comte Brunon de Ribauvierre à Pierre de Luterstorf, chevalier de Belfort, sur les revenus du village d'Ellenwihr, serait réduite à 8 marcs et payée par moitié en deux termes, à la Saint-Martin de l'année 1393 et à celle de l'année 1394. — Revers par lequel Schmassmann, seigneur de Ribauvierre, souscrit à Rodolphe de Hohenstein une obligation d'une somme de 2000 florins à prendre sur les revenus de la ville-basse de Ribauvillé.

E. 2724. (Liasse.) — 33 pièces, parchemin ; 141 pièces, papier ; allemand ; 26 sceaux.

1309-1715. — Bailliage de Ribauvillé. — Dime et taille en vin de Ribauvillé et d'Ellenwihr. — Inféodations : — de cette taille aux comtes de Ribauvierre par les évêques de Bâle ; — de cette dime aux mêmes par les comtes de Wurtemberg.

E. 2725. (Liasses.) — 167 pièces, papier ; allemand.

1341-1742 (pièces d'un procès du 18^o, reliées, copies de lettres de fief de l'évêque de Bâle depuis 1341, du comte de Württemberg depuis 1620) — Bailliage de Ribauvillé. — Dime et taille en vin de Ribauvillé et d'Ellenwihr. — Renouvellements, par les déclarations des bourgeois de Ribauvillé et d'Ellenwihr, des priviléges en vertu desquels le comte de

Objet obtenu à la ville en vin à Ribauvillé
Un gros volume relié.

Ribaupierre perçoit, dans les bans de ces communes, les dime et taille en vin qu'il tient en fief de la Maison de Wurtemberg et qui consistent en 30, 40, 50 ou 60 foudres de vin, suivant l'abondance de la vendange.

E. 2726. (Registre.) — In-4^e, papier, 482 feuillets; allemand.

1500-1677. — Bailliage de Ribaupierre. — Dime et taille en vin de Ribaupierre et d'Ellenwibr. — Comptes de ces dime et taille dont le total se monte par année à 32 foudres 12 mesures et demie, dont 10 foudres et demi reviennent au comté de Ribaupierre, à raison des 3 quarts, 1 foudre 8 mesures 8 pots aux seigneurs copartageants, à raison d'un quart, 8 mesures 15 pots à la ville de Colmar, à raison des 3 cinquièmes, et 18 foudres 12 mesures et demi à la ville de Ribaupierre, sur lesquels il revient 3 mesures au prévôt de cette ville, 28 mesures au greffier, 2 mesures à chacun des deux valets de ville, 5 mesures au bedeau de la tribune, une mesure aux porteurs de la taille et 2 mesures aux bangards (gardes-champêtres) d'hiver.

E. 2727. (Liaison.) — 278 pièces, papier; allemand.

1680-1759. — Bailliage de Ribaupierre. — Dime et taille en vin de Ribaupierre et d'Ellenwibr. — Contestations. — Transaction entre le Prince-Palatin et le magistrat de Ribaupierre, par laquelle il a été convenu : que le magistrat livrera, chaque année, à la seigneurie, durant la vie de ce prince et un an après sa mort, pour ces dime et taille, 50 foudres de vin ; que, dans les années de stérilité ou de mauvaise vendange, il ne livrera que 30 foudres, mais qu'il sera tenu de livrer les 20 foudres arrérés à la première bonne récolte. — Requête présentée par Jean et Jacques Dillmann, bangards d'hiver du ban de Ribaupierre, à la chambre des finances du comté de Ribaupierre, aux fins d'être exemptés de la redevance d'un pot de vin par chaque quartier de vignes du ban, attendu que plusieurs propriétaires leur contestent le droit d'opérer cette perception et qu'en qualité de bangards d'hiver ils sont néanmoins obligés de livrer 23 mesures au seigneur, 16 mesures aux quatre bangards d'été, pour le *bannwartwein* (vin des gardes-champêtres), et 12 mesures aux deux *weible* (gardes forestiers), pour le *fersterwein* (vin des gardes forestiers). — Nouvelle requête des mêmes tendant à ce que cette redevance soit perçue sur les vignes des nobles de Waldner et Wetzell de Marsilie. — Déclaration du magistrat et des bourgeois notables de Ribaupierre, reconnaissant que les gardes forestiers seigneuriaux ont le droit de percevoir, pour le *bannwartwein* et le *fersterwein*, 2 mosse de vin par chaque quartier de vignes du ban d'Ellenwibr et 1 mosse par chaque quartier de vignes du ban de Ribaupierre. — Mémoire présenté par le

magistrat de Ribaupierre à la chambre des finances du comté de Ribaupierre, portant : que les bangards n'ont pas le droit de soumettre indistinctement au *bannwartwein* toutes les vignes du ban de Ribaupierre, attendu que les plus anciens bourgeois de la ville ont déclaré que les cantons inférieurs étaient seuls sujets à ce droit ; que la perception de cette redevance rapporte plus de 80 mesures de vin ; que, déduction faite des 2 foudres dus au seigneur et des 16 mesures dues aux bangards d'été, il reste encore 20 et quelques mesures à partager entre les forestiers et les bangards d'été ; que le magistrat a décidé de faire opérer la perception de cette redevance par un tiers collecteur qui, déduction faite des 2 foudres et 16 mesures, partagera le surplus avec les forestiers et les bangards d'hiver. — Réscrit par lequel la duchesse douairière de Deux-Ponts, en qualité de tutrice naturelle du prince-palatin Frédéric, résilie l'abonnement annuel de 50 foudres pour la dime et la taille en vin, et décide que la seigneurie percevra ces dime et taille en nature de toutes les vignes du ban de Ribaupierre, à l'exception de celles qui ont des décimateurs particuliers. — Requête présentée par le magistrat de Ribaupierre à la chambre des finances du comté de Ribaupierre, aux fins : que la dime en vin ne soit perçue que par les cantons Haguenau-Trott, Martin-Bitt et Eiter, attendu que, de temps immémorial, les autres cantons n'ont jamais été soumis à cette dime, que ces trois cantons ont seuls des décimateurs connus, que la dime du canton Haguenau-Trott appartient à la seigneurie de Ribaupierre, celle du canton Martin-Bitt au Grand-Chapitre de Strasbourg et celle du canton de l'Enclos (Eiter) à la fabrique de l'église paroissiale de Ribaupierre. — Plainte adressée par le magistrat à la chambre des finances, contre la perception, faite par les deux forestiers seigneuriaux, de 2 pots de vin par quartier de vignes des nouvelles plantations du canton de Roggenhausen. — Refus du magistrat de livrer au collecteur seigneurial les 12 mesures du *fersterwein*. — Mémoire des conseillers de la régence du duché de Deux-Ponts, portant que le magistrat ne peut se soustraire à la livraison de ces 12 mesures, attendu que le *fersterwein* a été remis, de 1745 à 1755, aux deux forestiers seigneuriaux et, de 1755 à 1787, au seigneur lui-même ; que la municipalité a perçu les 2 pots de vin imposés à chaque quartier de vignes des anciens bans d'Ellenwibr et de Roggenhausen réunis au ban de Ribaupierre ; que cette redevance excède de beaucoup les 58 mesures que la ville doit livrer au seigneur et les 16 mesures qui reviennent aux quatre bangards d'été ; qu'en 1752 la chambre des finances a accordé au magistrat le droit de percevoir 2 pots de vin des vignes plantées depuis 1745 et que cette redevance a produit une augmentation de 3 mesures 22 pots. — Requête présentée par les habitants de Ribaupierre au prince Maximilien-Bitt.

lien de Deux-Ponts, aux fins d'être exemptés de la dîme et de la taille, à raison du manque de vendange par suite de la gelée dont les vignes ont souffert dans l'hiver 1788—1789.

E. 2728. (Liasse.) — 104 pièces, papier ; allemand.

1698-1759. — Bailliage de Ribauvillé. — Taille en argent de Ribauvillé. — Déclarations par lesquelles le magistrat et les plus anciens bourgeois de cette ville reconnaissent que la bourgeoisie doit au seigneur une taille annuelle en argent de 1,158 florins. — Accord entre le receveur seigneurial et le magistrat, par lequel ce dernier consent à ce que la taille soit portée à 1,200 florins. — Refus de la municipalité de payer, pour l'année 1788, les 72 florins qui ont été ajoutés à l'ancienne taille.

E. 2729. (Liasse.) — 183 pièces, papier ; allemand.

1548-1778. — Bailliage de Ribauvillé. — Dîme de Ribauvillé. — *Subsidia chartaria.* — Etats des subsides payés par la seigneurie de Ribauville à l'évêché de Bâle, sur la dîme de Ribauvillé, pour l'entretien de la chapelle de Notre-Dame de Thannenkirch, de l'église paroissiale de Ribauvillé, de la chapelle de l'hôpital de cette même ville, des chapelles Saint-Nicolas, Saint-Michel, de Tous-les-Saints, Sainte-Marguerite, du château Saint-Ulric, et de Saint-Jean l'Évangéliste, de la même ville, de la prébende de Saint-Martin et Saint-Antoine de la même ville, de la chapelle des Trois-Rois de la même ville, des églises paroissiales d'Ellenwîhr, Sogelsheim, Zellenberg, Wîhr-au-val-Saint-Grégoire, Zimmersbach, Guémâr, Riquewihr, et Pulversheim près Schœnensteinbach, et de l'église du chapitre du couvent des Augustines de Schœnensteinbach.

E. 2730. (Liasse.) — 109 pièces, papier ; allemand.

1675-1778. — Bailliage de Ribauvillé. — Dîme en foin de Ribauvillé. — Contestations. — Relations et mémoires adressés au Prince-Palatin de Deux-Ponts, par les officiers de la seigneurie de Ribauville, indiquant les démarches qu'ils ont faites auprès des habitants de Ribauvillé, pour les engager à se soumettre au paiement de la dîme en foin. — Requête adressée à ce prince par les mêmes habitants, aux fins d'être maintenus dans l'exemption de cette dîme. — Accord entre les officiers et les habitants, par lequel ces derniers s'engagent à payer, chaque année, à la seigneurie, la somme de 50 écus d'argent pour tenir lieu de la dîme en foin. — Rapports des officiers seigneuriaux sur le refus de plusieurs habitants de payer cette dîme en nature. — Sommation adressée par le magistrat de Ribauvillé à la chancellerie du comté de Ribauville, aux fins qu'elle donne communication de l'arrêt obtenu au Conseil-Souverain, le

18 octobre 1677, en vertu duquel la seigneurie a fait signer à la bourgeoisie, en 1717, une convention par laquelle elle s'est engagée à livrer le vingtième pour dîme en foin.

E. 2731. (Liasse.) — 74 pièces, papier ; français.

1627-1679. — Bailliage de Ribauvillé. — Dîme de l'église de Ribauvillé. — Requête présentée au Conseil-Souverain par Jean-Baptiste Stitlin, curé de Ribauvillé, aux fins que les nobles Wetzel de Marsilie, de Berckheim, de Landenberg, les demoiselles de Müllenheim, le sieur Papelier, marchand de cette ville, et le prévôt de Bennwihr soient condamnés à lui livrer la dîme des héritages qu'ils possèdent dans le ban de Ribauvillé ; — arrêt du Conseil-Souverain conforme à cette requête.

E. 2732. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 116 pièces, papier ; allemand ; 1 écar.

1601-1704. — Bailliage de Ribauvillé. — Taille de Thannenkirch. — Rachat, par le comte Eberhard de Ribauvillé, de cette taille qu'il avait engagée à Jean Burckheln, bourgeois de Ribauvillé, pour une somme de 1200 florins. — Etats de perception de cette taille.

E. 2733. (Liasse.) — 149 pièces ; papier ; allemand.

1694-1737. — Bailliage de Ribauvillé. — Droits d'entrée. — Etats des droits d'entrée (*thorsoll*) perçus aux portes de Ribauvillé.

E. 2734. (Liasse.) — 84 pièces, papier ; allemand et français.

1625-1728. — Bailliage de Ribauvillé. — Droits sur les grains (*fruchtzoll*). — Etats de ces droits perçus à Ribauvillé. — Arrêt du Conseil d'Etat : 1^{re} prescrivant la vérification, par des commissaires spéciaux, des droits seigneuriaux sur les grains, graines et farines ; 2^e autorisant les commissaires chargés de cette vérification à procéder à la vérification et liquidation des offices des mesureurs royaux et des droits en dépendant créés par les édits de janvier 1569 et 1697 et supprimés par l'édit d'avril 1768.

E. 2735. (Liasse.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1692-1777. — Bailliage de Ribauvillé. — Droits de foire et marché (*standgeld*). — Etats des droits de boutique et d'étalage perçus dans les foires et marchés de Ribauvillé.

E. 2736. (Liasse.) — 75 pièces, papier ; français.

1688-1751. — Bailliage de Ribauvillé. — Droit seigneurial de banvin et droit royal de débit de vin (*maspfeining*). — Contestations. — Mémoire adressé par les conseillers de la régence du Duché de Deux-Ponts au Conseil

d'Etat, portant : que le comte de Ribaupierre n'a pas eu besoin de solliciter, pour le droit de banvin, un privilége écrit de la Maison d'Autriche, attendu que tous les impôts de vin appartenient aux Etats de la province ; que, du reste, les lettres réversales de l'empereur Ferdinand I^{er} et un extrait du livre rouge, dans lequel sont consignés les droits seigneuriaux des comtes de Ribaupierre, ont été soumis au Conseil d'Etat ; que tous les cabaretiers de Ribaupierre ont reconnu, par une déclaration écrite, qu'ils ont toujours payé le droit de banvin à la seigneurie. — Requête présentée par le même conseil de régence à M. de La Grange, intendant d'Alsace, aux fins qu'il soit interdit au sieur Chauflour, fermier royal, d'exiger le droit de banvin des cabaretiers de Ribaupierre, et qu'il soit enjoint de restituer à ces cabaretiers leurs pots d'étain qu'il a fait saisir. — Mémoire présenté par la compagnie de la régie générale au Conseil d'Etat, portant : que l'ordonnance du 9 septembre 1749 fait défense au fermier royal d'exiger le droit de banvin des cabaretiers de Ribaupierre, mais ne fait pas connaître les titres sur lesquels est fondé le privilége du comte de Ribaupierre, d'autant plus qu'elle se trouve contraire aux dispositions de celle du 28 janvier 1746, qui rappelle une autre ordonnance du 15 octobre 1745 décidant que ceux qui sont chargés du débit du banvin seront tenu d'en payer les droits au fermier royal. — Lettre par laquelle les régisseurs généraux : 1^o enjoignent au sieur Innocenty, contrôleur à Colmar, de prendre copie du titre en vertu duquel les cabaretiers de Ribaupierre sont obligés de payer au seigneur 2 foudres de vin sur le pied du débit, des articles du dénombrement des droits de la seigneurie qui sont relatifs au droit de banvin, de la déclaration par laquelle les officiers du domaine ont reconnu que le seigneur de Ribaupierre devait jour du droit de banvin ; 2^o leur font observer que la Maison de Mazarin a le droit d'exiger le banvin des cabaretiers d'Altkirch, mais qu'elle paye au roi le droit de débit de vin.

E. 2137. (Liasse.) — 103 pièces, papier ; allemand.

1663-1784. — Bailliage de Ribaupierre. — Droit de débit de viande. — Admodulations des bances de la boucherie. — Permission accordée, pour une durée de 60 ans, par la chancellerie, aux juifs Meyer et Lang de vendre de la viande provenant d'animaux tués selon le ritus israélite dans la maison seigneuriale appelée *Judenmetzig* (boucherie juive), moyennant une rente annuelle de 52 thalers.

E. 2238. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 120 pièces, papier ; allemand et français.

1782-1737. — Bailliage de Ribaupierre. — Péages. — Confirmations, par les empereurs d'Allemagne, des privi-

lés par lesquels Wenceslas, roi des Romains, avait accordé au comte Brimon de Ribaupierre le droit de percevoir à Ribaupierre, pour péage, 3 gros tournois de chaque foudre de vin et des autres marchandises montant ou descendant, 6 pfennig de Strasbourg de chaque tête de gros bétail et 2 pfennig de chaque tête de petit bétail, à la condition que les châteaux et villes de Haut-Ribaupierre, Girsberg, Ribaupierre et Guémier seraient toujours ouverts au roi des Romains et à ses officiers. — Ordonnance du roi Louis XIV autorisant la ville de Ribaupierre à percevoir, pour l'entretien des ponts et grands chemins du ban de cette ville, sur ces ponts et chemins, pendant 6 années consécutives, 4 sous par chariot chargé, 2 sous par charrette chargée, 2 sous par chariot vide et 1 sou par charrette vide.

E. 2739. (Liasse.) — 117 pièces, papier ; allemand.

1725-1726. — Bailliage de Ribaupierre. — Droit de retrait. — Exemptions. — Requête adressée par le magistrat de Saint-Hippolyte (duché de Lorraine) au Prince-Palatin de Birkenfeld, aux fins d'obtenir la main-levée de la saisisse opérée sur la succession de ses père et mère recueillie à Ribaupierre par la femme de Mathieu Rullmann, bourgeois de Saint-Hippolyte, à raison du défaut de paiement des droits de retrait, celle requête fondée sur les motifs suivants, à savoir : qu'avant et après 1670, époque à laquelle le duc de Lorraine a quitté ses Etats, les habitants de Saint-Hippolyte n'ont jamais payé au comte de Ribaupierre aucun droit de retrait, et que les sujets de la seigneurie de Ribaupierre ne payent aucun droit de retrait au duc de Lorraine pour les successions qu'ils recueillent à Saint-Hippolyte. — Lettre par laquelle les officiers de la seigneurie de Riquewihr prient le procureur fiscal du comté de Ribaupierre d'exempter le sieur Jean Trotter, bourgeois de Riquewihr, du droit de retrait pour la succession qu'il doit recueillir à Ribaupierre, par la raison que les sujets de la seigneurie de Ribaupierre ne payent au comte de Wurtemberg aucun droit de retrait pour les héritages qu'ils font dans la seigneurie de Riquewihr.

E. 2740. (Liasse.) — 109 pièces, papier ; français.

1680-1693. — Bailliage de Ribaupierre. — Droit d'émigration. — Exemptions. — Ordonnance de M. de La Grange, intendant d'Alsace, interdisant aux officiers du Prince-Palatin de Birkenfeld d'exiger le droit d'émigration des sujets de la seigneurie qui vont se fixer dans les terres du roi. — Mémoire des conseillers de la régence du duché de Deux-Ponts établissant que le droit d'émigration ne peut être exigé des sujets de la seigneurie qui vont se fixer en Lorraine, par la raison que les sujets lorrains

ui viennent se fixer dans la seigneurie de Ribaupierre ne aient au duc de Lorraine aucun droit de ce genre.

E. 2741. (Liasse.) — 122 pièces, papier; allemand.

1768-1770. — Bailliage de Ribaupierre. — Droit d'émigration. — Mémoire des conseillers de la régence du duché de Deux-Ponts, portant : que le droit de transmigration a été adjugé au prince de Birkenfeld, par arrêts du Conseil-Souverain des 28 janvier et 10 juin 1709; que les lettres-patentes de 1712 ont accordé à ce prince le droit de lods et ventes, à raison du trentième pour les immeubles et du cinquantième pour les meubles, mais que cependant le droit de transmigration a été confirmé par un arrêt du Conseil-Souverain de 1737 et par un autre arrêt provisoire du 17 mai 1756 qui a été confirmé contradictoirement; que le droit de transmigration peut être perçu concurremment avec le droit de lods et ventes, par les raisons que le droit de lods et ventes a été accordé, non pas à titre de pure grâce, mais comme une indemnité des revenus des péages supprimés en 1681 par le roi et réunis à la couronne, et que le droit de transmigration est acquitté par celui qui sort de la seigneurie en reconnaissance de la haute justice qu'il quitte, tandis que le droit de lods et ventes est payé par l'acheteur des immeubles qui est domicilié dans la seigneurie, en vertu de l'indemnité accordée par le roi.

E. 2742. (Liasse.) — 74 pièces, papier; allemand.

1784-1787. — Bailliage de Ribaupierre. — Impositions personnelles seigneuriales. — Exemptions. — Requêtes adressées à la chancellerie par plusieurs habitants de Ribaupierre, aux fins d'être exemptés du droit de manance et de toutes les autres rétributions personnelles seigneuriales, pendant trois ans, à raison de leur conversion au catholicisme de l'ordonnaunce de l'intendant d'Alsace, M. de La Grange, 26 août 1683, qui exempta des deniers royaux et du loyer des genres de guerre, pendant trois ans, les protestants convertis au catholicisme. — Mémoire des conseillers de la régence du duché de Deux-Ponts, portant : que cette ordonnaunce ne s'applique pas aux droits seigneuriaux, mais, par tolérance, le seigneur laisse les nouveaux convertis avoir de l'exemption de ces droits pendant trois ans, et que le principe qui les dispense de la capitulation doit aussi les empêcher au droit de manance.

E. 2743. (Liasse.) — 62 pièces, papier; allemand.

1637-1651. — Bailliage de Ribaupierre. — Contributions de guerre. — Requêtes adressées par les bourgeois de Ribaupierre aux comtes George-Frédéric et Jean-Jacques de Saxe, par lesquelles ils se plaignent des contribu-

tions de guerre, et demandent que le greffier, le curé et le maître d'école y participent avec eux.

E. 2744. (Liasse.) — 49 pièces, papier; français.

1758-1759. — Bailliage de Ribaupierre. — Impositions. — Décharges d'impositions accordées à plusieurs bourgeois de Ribaupierre et de Thannenkirch par la commission-intermédiaire de la province d'Alsace.

E. 2745. (Liasse.) — 74 pièces, papier; allemand.

1770-1779. — Bailliage de Ribaupierre. — Pensions. — Correspondances entre le receveur particulier du bailliage et le chevalier de Kéralio, au sujet de la pension de 1000 livres assignée à ce dernier sur les revenus du bailliage.

E. 2746. (Liasse.) — 106 pièces, papier; allemand.

1650-1787. — Bailliage de Ribaupierre. — Droits seigneuriaux appartenant à la ville de Ribaupierre. — Déclarations par lesquelles les grands-baillis et prévôts de Ribaupierre reconnaissent que la seigneurie a cédé, à titre gratuit à cette ville, plusieurs droits, à savoir : 1^o le droit de mouture, à payer par les bourgeois aussi bien que par les étrangers, à raison de 2 rappes par sac; 2^o le péage du vin (*weinsoll*) vendu en gros, à raison de 3 batz par foudre, dont 6 rappes reviennent aux *weinsticker* (gourmets) et 2 schillings à la ville, et de 5 heller par mesure; 3^o le droit sur le brandevin (*eau-de-vie*; — *brandewein soll*) vendu en gros, à raison de 6 heller par mesure; 4^o le droit sur le vin vendu par les Juifs, à raison de 9 batz par foudre; 5^o le droit de *letterzoll* à percevoir par les *letterer* sur le vin vendu en gros, à raison de 2 rappes et demi par mesure; 6^o le droit de *ligergeld* sur les vins encavés par les étrangers dans la ville jusqu'à la Saint-Martin, à raison de 2 florins par foudre, en vertu de l'arrêt du Conseil-Souverain, du 19 juin 1745; 7^o le droit de *loget soll* sur les chevaux chargés de vin qui sortent de la ville, à raison de 5 rappes par cheval; 8^o le droit de *bauren soll* sur le vin acheté en ville par les habitants du plat pays, à raison de 5 heller par mesure; 9^o les droits de *masheller* et *stich soll* sur le vin débité au détail par les cabaretiers, à raison de 4 heller par pot; 10^o le droit sur les lits qui sortent de la ville, à raison de 4 schillings par lit; 11^o le droit dit *judenzoll* perçu sur les Juifs étrangers à la province qui entrent en ville, à raison de 6 sous 8 deniers par tête pour les cavaliers et de la moitié pour les piétons; 12^o le droit des places de la boucherie, à raison d'1 florin 9 batz par place; 13^o les droits de *jahrmarkt-standgeld* perçus sur les marchands dans les foires et qui sont partagés par moitié entre la seigneurie et la ville; 14^o le droit de *gemeinwochenstandgeld* perçu sur les marchands dans les marchés; 15^o le droit

de *erhstandgeld* perçu sur les bestiaux exposés en vente dans les marchés ; 16^e le droit d'*oberthorzell* ou péage perçu à la porte de Sainte-Marie ; 17^e le prix du logement qui se trouve au-dessus de la boucherie, suivant le bail ; 18^e le droit de débit de sel, à raison de 2 sous 8 deniers par livre ; 19^e le droit de balance, dit *waaggeld*, perçu sur les marchandises pesées à la *Kastenhaus* (douane), à raison de 10 rappes par quintal ; à la condition que les conseillers, bailli, prévôt, greffier et procureur fiscal de la seigneurie et les Religieux seraient exemptés de ces droits et à charge par la ville d'entretenir les ponts, chemins, murailles, horloges, fontaines et autres constructions communales et de payer les gages des officiers et valets employés à ces services.

E. 2747. (Liasse.) — 106 pièces, papier ; allemand.

1694-1702. — Bailliage de Ribauvillé. — Droits d'usage de la ville de Ribauvillé. — Sommations adressées par le magistrat de Ribauvillé à la seigneurie, aux fins qu'elle laisse la bourgeoisie de cette ville jour du droit de se chauffer du bois mort des forêts seigneuriales, comme d'ancienneté et sans acquitter aucune redevance.

E. 2748. (Liasse.) — 118 pièces, papier ; allemand.

1698-1704. — Bailliage de Ribauvillé. — Chaussées du ban de Ribauvillé. — Contestations. — Sommations adressées par le magistrat de Ribauvillé à la seigneurie, aux fins qu'elle fasse réparer le dommage qu'elle a causé par le flottage de ses bois, depuis l'année 1686, à la chaussée qui passe derrière la ville et conduit à Sainte-Marie et que les habitants ont été obligés de réparer par corvées tous les ans ; qu'elle fasse flotter ses bois de façon à ne plus endommager cette chaussée, sous peine d'en faire les réparations à ses frais.

E. 2749. (Liasse.) — 222 pièces, papier ; allemand.

1527-1534. — Bailliage de Ribauvillé. — Comptes des recettes et dépenses du bailliage rendus par Michel de Höningen et Jean-Jacques Truchsess de Rheinfelden. — Année 1542 : — recettes : 581 livres ; — dépenses : 312 livres ; fenêtres dans la chambre de bain du château de Ribauvillé, 8 sous 11 deniers ; un poêle dans la même chambre, 12 sous 6 deniers ; dépenses de George de Ribauvierre, fils de Guillaume II, 109 livres. — Année 1545 : — recettes : 540 livres ; — dépenses : 379 livres ; voyage de Georgé de Ribauvierre à Ensisheim : au *Rosenkrantz*, pain et vin, 8 deniers ; à Sainte-Croix, 4 sous 6 deniers ; à Colmar, à l'auberge à la Fleur, déjeuner, 15 sous ; une petite cloche, 14 livres ; — voyage à Colmar du bailli Truchsess auprès de Frédéric de Hattstatt, au sujet de la contestation entre les com-

munes de Türkheim et de Zimmerbach, 9 livres 3 sous 5 deniers. — Comptes des recettes et dépenses rendus par Guillaume Weydtmann. — Année 1611 : — recettes : 706 livres ; produit de la taille à Ribauvillé et Ellenwihr, 106 livres 10 sous ; taille de Thannenkirch, 42 livres ; produit de l'ohmgeld à Ribauvillé et à Ellenwihr, 112 livres ; — dépenses : 729 livres ; pour le douaire de la comtesse de Ribauvierre, 194 livres ; pour la cuisine seigneuriale de Ribauvillé, 22 livres. — Année 1626 : — recettes : 1789 florins ; — dépenses : 1740 florins ; menues réparations au château de Ribauvillé, 146 florins ; réparations au moulin de Thannenkirch, 59 florins ; dépenses d'auberge des chasseurs seigneuriaux, 227 florins ; poisson et gibier envoyés à la cuisine seigneuriale de Ribauvillé, 116 florins ; à Valentin Sprentz, batelier de Schlestadt, pour transports, 50 florins ; à Jean Frauler, tailleur de pierre à Strasbourg, pour une épitaphe, 40 florins.

E. 2750. (Liasse.) — 128 pièces, papier ; allemand.

1741-1778. — Bailliage de Ribauvillé. — Offices. — Procureur fiscal. — Provisions de l'office de procureur fiscal pour le sieur Schmitt, prévôt de Bergheim ; — accusation de malversation portée contre lui par les habitants de Ribauvillé devant la chancellerie ; — destitution de ce procureur fiscal. — Recrit du duc de Deux-Ponts portant séparation des offices de prévôt et de procureur fiscal qui avaient été précédemment réunis.

E. 2751. (Liasse.) — 111 pièces, papier ; allemand.

1778-1787. — Bailliage de Ribauvillé. — Offices de justice. — Inamovibilité. — Mémoire adressé par le conseiller Radius au prince-palatin de Birkenfeld, portant : que les pactes de famille passés entre les duc et prince-palatin de Deux-Ponts s'opposent à toute clause d'irrévocabilité des offices de justice, et que les recrits adressés par le duc de Deux-Ponts à la chambre de Ribauvillé chargent les officiers de la seigneurie du maintien de ces pactes, sous peine de responsabilité personnelle.

E. 2752. (Liasse.) — 191 pièces, papier ; allemand.

1760-1766. — Bailliage de Ribauvillé. — Magistrat mi-parti catholique et luthérien de Ribauvillé. — Empêchements. — Contestations à raison des dissidences de la région. — Requête présentée à la chancellerie de Ribauvillé par les magistrat, conseillers et bourgeois de cette ville, à la saint profession de la confession d'Augsbourg, exposant : que le magistrat de cette ville est composé d'un bailli, 4 prêtres et 8 assesseurs moitié catholiques moitié luthériens ; que le greffier syndic et le greffier criminel sont toujours choisis

parmi les catholiques, à raison des offices de notaires royaux réunis à leur charge ; que le magistrat pourvoit à différents emplois inférieurs tels que ceux de *bauemeistre* ou directeur des bâtiments, de receveur et de contrôleur de l'hôpital, d'inspecteur des communaux, de chefs des tribus des médecins, d'officiers de la milice bourgeoise, de quartiers-maîtres, de médecins-physiciens, de chirurgiens, de sergents de ville, d'archers, de mesureurs jurés des grains, de chargeurs et de porteurs des vins, de revendeuses publiques, que ceux de ces emplois qui sont multiples ont toujours été remplis par des catholiques et des luthériens en nombre égal et ceux qui sont uniques alternativement par les uns et les autres, mais que récemment le receveur catholique de l'hôpital a été remplacé par un autre de même religion ; que c'est à tort que les catholiques invoquent, comme motif de l'exclusion des luthériens de tous les emplois, la transaction de l'assemblée de 1552, attendu que cette transaction avait autorisé l'exercice du culte luthérien ; que, de 1575 à 1628 et de 1632 à 1680, les charges de magistrature et tous les autres emplois de Ribaupierré ont été occupés par les luthériens ; que les traités de Munster et d'Osnabrück ont maintenu les catholiques et les luthériens dans la possession des droits dont ils jouissaient au 1^{er} janvier 1624 et qu'en vertu de ces traités les luthériens de Ribaupierré ont conservé la possession de toutes les charges et de tous les emplois jusqu'en 1680 ; qu'à cette époque il a été décidé par un arrêt du Conseil d'Etat que les charges vacantes du magistrat seraient occupées moitié par des catholiques moitié par des luthériens, mais que cet arrêt n'a pas modifié la règle suivie pour les emplois inférieurs ; que, par conséquent, c'est par pure grâce que les luthériens ont accordé aux catholiques le partage et l'alternance de ces emplois ; qu'une ordonnance du conseil de régence de 1716 a maintenu l'alternative des charges du magistrat et des emplois en dépendant ; que la déclaration du roi du 14 mai 1724 a maintenu les dispositions des traités relatives aux droits des luthériens ; que, par deux déclarations en date des 27 septembre 1751 et 14 février 1752, M. de Sérrity, intendant d'Alsace, a reconnu que l'alternative devait s'appliquer non seulement aux offices de magistrature mais encore aux emplois dépendant du magistrat ; cette requête tendant à ce que la chancellerie du comté de Ribaupierré rétablisse les luthériens dans leurs droits. — Mémoire adressé par le conseil de régence du duché de Deux-Ponts à la chancellerie du comté de Ribaupierré, portant : que les calvinistes sont exclus des charges du magistrat et des emplois en dépendant ; que l'emploi de serrurier, régiteur des horloges et vérificateur des poids des marchands de la ville a été conféré, en 1716, à Conrad Franck, en 1728 à Jean-Jacques Ohler, tous deux calvinistes ; que c'est le seigneur qui nomme à cet emploi et que, comme le

serrurier catholique vient de mourir, et qu'il ne se trouve aucun serrurier catholique ni luthérien capable de remplir cet emploi, il est obligé de choisir un serrurier calviniste ; que le magistrat de Ribaupierré ne veut accepter ce serrurier qu'à la condition que cette nomination ne préjudiciera en rien à l'alternative des emplois qui n'appartient qu'aux catholiques et aux luthériens, attendu qu'une ordonnance du roi exclut les calvinistes de toutes les charges publiques ; que le culte calviniste est toléré en Alsace et que les calvinistes sont compris dans la pacification de Westphalie, sous le nom générique de protestants, ainsi que le déclarent les lettres ministérielles de 1711, que, du reste, l'emploi de serrurier n'est pas une charge de considération, que, par conséquent, il peut être conféré à un calviniste ; que le magistrat veut séparer la commission de régiteur des poids d'avec celle de régiteur des horloges, pour attribuer la première à un catholique, mais que la déclaration de 1724 ne s'applique pas à la province d'Alsace, attendu qu'une lettre ministérielle en a suspendu l'envoi dans les bailliages, que, par conséquent, le magistrat n'est pas fondé à s'arroger ce droit.

E. 2753. (Liasse.) — 106 pièces, papier ; allemand.

1686-1787. — Bailliage de Ribaupierré. — Police. — Boucheries. — Requête présentée par les bouchers de Ribaupierré à la seigneurie, aux fins qu'il soit interdit à Jean-George, juif nouvellement converti, de débiter de la viande, attendu qu'il n'a pas appris son métier chez un chrétien et qu'il n'a pas été reçu maître ; — décision par laquelle la seigneurie rejette cette demande et autorise Jean-George à continuer son commerce. — Concession, par le conseil de régence du duché de Deux-Ponts, aux familles juives de Ribaupierré, d'un pâturage pour leurs bestiaux et d'un abattoir. — Sentence du grand-bailli, sur la requête du procureur fiscal, condamnant à 28 livres d'amende deux bouchers juifs qui avaient, sans autorisation, tué une chèvre et l'avaient vendue en secret. — Requête adressée à la seigneurie par le boucher juif locataire du bâtiment seigneurial dit *Judenmetzig* (boucherie juive), aux fins d'obtenir le remplacement du sacrificeur juif, par la raison qu'il livre aux bouchers chrétiens des animaux tués selon le rit juif. — Règlement arrêté par la seigneurie, portant que les bouchers juifs ne pourront tuer qu'une grande pièce ou deux petites pièces de bétail par semaine. — Mémoire du conseil de régence du duché de Deux-Ponts, portant : que les bouchers chrétiens sont tenus de suffire à toutes les demandes de viande, sous peine d'amende, tandis que les bouchers juifs ne sont pas astreints à cette obligation, que, par conséquent, il y aurait injustice à permettre aux bouchers juifs de tuer plus de deux pièces de bétail par semaine.

E. 2754. (Liasse.) — 88 pièces, papier; allemand.

1681-1788. — Bailliage de Ribauvillé. — Police. — Sûreté publique. — Recrét par lequel le duc de Deux-Ponts charge le fabricant Constanzer, de Biberach (Souabe), de tourner à la seigneurie une pompe à incendie; — instructions sur l'entretien de cette pompe données par ce fabricant. — Provisions de l'emploi de ramoneur de toutes les cheminées du bailliage accordées par la seigneurie: — à Antoine Braun et François Jacob; — à François et Joseph Jacob; — à Jean Woget; — à l'italien Jean Bigato, moyennant une redevance annuelle de 40 livres et à charge de nettoyer gratuitement les cheminées des bâtiments seigneuriaux. — Mémoire du conseil de régence, portant que le droit de constituer des ramoneurs appartient au prince-palatin, en vertu de l'article 14^e des lettres patentes qui lui attribue l'exercice de la police et lui accorde le droit de nommer les visiteurs des viandes et des cheminées, mais qu'il ne peut obliger les communautés du bailliage à augmenter l'abonnement annuel du ramoneur qui a été fixé par un accord avec le ramoneur à la somme de 723 livres 13 sous 4 deniers.

E. 2755. (Liasse.) — 132 pièces, papier; allemand.

1690-1692. — Bailliage de Ribauvillé. — Juridiction civile gracieuse. — Successions. — Inventaires de successions mobilières et immobilières dressés par le greffier de Ribauvillé.

E. 2756. (Liasse.) — 144 pièces, papier; allemand.

1697-1698. — Bailliage de Ribauvillé. — Juridiction civile contentieuse. — Contrats et dettes. — Requêtes adressées à la chambre des audiences civiles du comté de Ribauvrière: — par Sébastien Gambs, aux fins d'obtenir le remboursement des sommes qu'il a prêtées à Jean Frédéric de Thann, bourgeois de Ribauvillé, pour acheter des biens à Biringbach; — par Jean Nisslin, d'Ammerschwihr, et Melchior Mauer, de Kientzheim, aux fins d'être payés de la rente foncière qui leur était due par Urbain Fons sur des champs situés dans le ban de Ribauvillé et appartenant à la prêbende Saint-Pierre et Saint-Paul de Sigolsheim; — par le capitaine Blachon, du régiment d'Anjou, aux fins que le juif Joseph, de Ribauvillé, qui lui a vendu un cheval aveugle, soit condamné à lui en restituer le prix d'achat; — par le chirurgien Antoine Ogier, aux fins d'être payé des fournitures de médicaments qu'il a faites à des habitants d'Ellenwihr; — par Gilly Son, aubergiste à Thannenkirch, aux fins d'obtenir le paiement des dépenses faites dans son auberge par les gens de justice de Ribauvillé.

E. 2757. (Liasse.) — 161 pièces, papier; allemand.

1792-1799. — Bailliage de Ribauvillé. — Juridiction civile contentieuse. — Procès entre particuliers. — Crédit Klinglin-Reinach. — Requête présentée par Anna Weyl, veuve d'Isaac Meyer, préposé des juifs de Ribauvillé, à la chambre des finances du comté de Ribauvrière, aux fins que celle-ci demande à la chancellerie du Conseil-Souverain commission contre la succession de feu M. de Klinglin d'Essert, prêteur royal de Strasbourg, à raison d'une créance de 18,000 livres. — Mémoire du conseil de régence du duché de Deux-Ponts, portant: que, par une obligation du 30 juillet 1749, M. de Klinglin s'était constitué débiteur du sieur Samuel Weyl, rabbin de Ribauvillé, pour une somme de 45,000 livres remboursable avec intérêts, et qu'il est mort insolvable; que le créancier est mort peu après M. de Klinglin et que le directoire de la noblesse de la Basse-Alsace a établi un ordre des créanciers de M. de Klinglin dans lequel les héritiers du rabbin ont été colloqués immédiatement après le premier créancier payé; que le sieur Isaac Meyer, préposé des juifs de Ribauvillé, au nom de sa femme Anna Weyl, fille de ce rabbin, et en vertu d'une procuration des héritiers de feu le sieur Simon Weyl, frère de la femme, a fait saisir entre les mains du comte de Reinach jusqu'à concurrence de la créance, une partie de la somme dont ce dernier a été déclaré débiteur envers la masse de feu M. de Klinglin, représenté par M. de Klinglin fils, seigneur de Roppe, à la suite d'une liquidation de fruits ordonnée par un arrêt du Conseil d'Etat du 24 avril 1778 mais que le comte de Reinach a arrêté l'effet de la saisie en appela au Conseil d'Etat de cette liquidation, et que le sieur Cerf-Beer, juif munitionnaire et préposé général de la nation juive en Alsace, a suspendu les poursuites; que le sieur Isaac Meyer est mort insolvable, que le comte de Ribauvrière a sur lui plusieurs créances, mais que sa veuve s'est fait adjuger sa succession, à raison de son appont dépassant 30,000 livres, qu'elle s'est engagée à acquitter les dettes seigneuriales et qu'elle a chargé la chambre des finances du comté de reprendre les poursuites contre MM. de Klinglin et de Reinach.

E. 2758. (Liasse.) — 118 pièces, papier; allemand.

1693-1746. — Bailliage de Ribauvillé. — Juridiction criminelle. — Recrét du prince-palatin, rendu sur l'avis de conseiller d'Andlau, enjoignant au conseil de régence d'entretenir un procès au criminel au sieur Jérôme Birckel, assesseur du magistrat de Ribauvillé, pour avoir blessé grièvement le sieur Bonnay, huissier royal. — Poursuites exercées par le procureur fiscal: — contre Michel Gleyas, de Ribauvillé, pour adultére; — contre Paul Latomus, de la même

ville, pour vol ; — contre André Altheilg, de la même ville, pour relations adultérines avec la femme de Jacques Wackenstein.

E. 2750. (Liasses.) — 57 pièces, parchemin ; 103 pièces, papier ; allemand ; 57 sceaux.

1309-1716. — Bailliage de Ribauvillé. — Affaires religieuses. — Collature et compétence. — Eglise paroissiale de Ribauvillé. — Inféodations, par les comtes de Wurtemberg, aux comtes de Ribauville, de la collature de l'église paroissiale de Ribauvillé. — Sentence du grand-bailli, condamnant les sieurs Jean-Martin Drölin, Jean-David Brid, Paul Marx, Jean Weinzorn, Jean-Martin Metzeguer, Christophe Sterckele, Jean-Jacques Brid, Jacques Gruesner, Christophe Voguel, George-Philippe Draelin, Melchior Kirchberger et Henri Beck, bourgeois de Ribauvillé, à une amende de 10 livres chacun, pour n'avoir pas livré la dîme en foin au curé de Ribauvillé, et les obligeant, sous peine d'une plus forte amende et de la confiscation de leur récolte de foin, à servir régulièrement, chaque année, au curé cette dîme qui lui a été assignée par la seigneurie, pour sa compétence. — Transaction entre la chancellerie du duché de Dels-Ponts et le sieur Claude Pougnet, recteur et curé de Ribauvillé, par laquelle ce curé : 1^e renonce à la dîme des cantons du ban de Ribauvillé appelés Hellog et Vorderbach et du terrain dépendant de la scierie exploitée par le sieur Monami, emphytote de la seigneurie, consent à ce que les terres appartenant à la seigneurie dans le ban de Ribauvillé continuent à jouir de l'exemption de la dîme, cède au prince palatin la dîme novale des terres défrichées ou à défricher appartenant à la seigneurie dans ce ban, ainsi que celle des autres terrains du même ban défrichés ou à défricher pour être cultivés en nature de vigne, et maintient ses droits sur la dîme des autres terrains défrichés ou à défricher pour être cultivés en autre nature, sous la réserve que ces renonciations ne pourront préjudicier à ses successeurs ; 2^e accepte la rente annuelle de 300 livres qui lui est offerte par la seigneurie, à titre de compétence, pour tout le temps qu'il occupera la cure de Ribauvillé.

E. 2760. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 68 pièces, papier ; allemand ; 1 sceau.

1341-1698. — Bailliage de Ribauvillé. — Affaires religieuses. — Collature et compétence. — Chapelle de Sainte-Catherine de Thannenkirch. — Inféodation, par Frédéric d'Heimberg, patron des églises de Bergheim et de Thannenkirch, aux frères Jacques et Henselin de Ratsamhausen, de la collature de cette chapelle fondée par leur frère Hartung de Ratsamhausen. — Transaction par laquelle la seigneurie

de Ribauvillé cède à la communauté de Thannenkirch les revenus et la dîme de cette chapelle, à charge par cette communauté de fournir au curé sa compétence et de pourvoir à l'entretien et aux réparations de l'église et du presbytère.

E. 2761. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 82 pièces, papier ; allemand ; 7 sceaux.

1432-1536. — Bailliage de Ribauvillé. — Affaires religieuses. — Collature et compétence. — Chapelle du château Saint-Ulrich. — Mandement par lequel le vicaire général de l'évêque de Bâle notifie la consécration de la chapelle du château Saint-Ulrich dédiée à Saint-Ulrich et Saint-Euchaire et à Sainte-Barbe et Sainte-Dorothée. — Lettre par laquelle le comte Maximin de Ribauvillé informe Sébastien Wolf, chapelain de cette chapelle, que son presbytère sera établi dans une maison située à Ellenvihr. — Legs, par ce chapelain, de tous ses biens et revenus, au comte Guillaume de Ribauvillé. — Présentation, par le même comte, à la nomination de Christophe, évêque de Bâle, d'Eberhard Loeffel, comme chapelain de la même chapelle ; — institution canonique de ce chapelain par Henri Schœnaw, vicaire-général du même évêque de Bâle.

E. 2762. (Liasse.) — 208 pièces, papier ; allemand.

1634-1765. — Bailliage de Ribauvillé. — Affaires religieuses. — Exercice du culte luthérien de la confession d'Augsbourg. — Patronage des comtes de Ribauvillé. — Relation adressée à Guillaume, évêque de Bâle, par Jean-Bernard, évêque de Chrysopolis, suffragant de l'évêché de Bâle et Henri Laub, docteur en droit, chancelier du même évêché, qui avaient été députés auprès du comte Eberhard de Ribauvillé, portant : que le culte luthérien n'est célébré que dans la chapelle du château de Ribauvillé, par le ministre ou aumônier de ce château, et seulement pour la famille et la cour du comte de Ribauvillé qui a été autorisé, il y a cinquante ans, par la Maison d'Autriche, à professer la religion luthérienne ; que le ministre du château est logé dans la maison où demeure son prédécesseur ; que le comte de Ribauvillé a défendu à ce ministre d'engager aucune dispute théologique avec le clergé, le curé et la bourgeoisie ; que les luthériens de Ribauvillé pratiquent les exercices de leur culte dans les villages du comte de Wurtemberg, tels que Hunawihr et Mittelwihr, mais qu'il leur est interdit de se faire instruire par le ministre du château ; que les enfants des deux religions sont baptisés par le curé catholique et envoyés à l'école catholique ; que le comte Eberhard s'est engagé à supprimer le livre intitulé *symbolum fidei christiane* qui a été composé par le ministre du château et lui a

Wen Berg

été dédié, bien que ce livre ne soit qu'une simple confession ; que ce comte a mis que les bourgeois luthériens de Ribauvillé assistaient à la cène dans la chapelle du château ; que le magistrat de Ribauvillé est composé de catholiques et de luthériens. — Lettre au duc de Deux-Ponts par laquelle M. Papelier, conseiller de la régence du duché : 1^o rappelle qu'il a été adressé au prince-palatin de Birkensfeld un mémoire établissant que la religion protestante a été toujours librement professée à Ribauvillé depuis 1528 ; qu'une déclaration de 1629 du curé de cette ville reconnaît que tous les luthériens ont fait baptiser leurs enfants dans la chapelle du château, que les nobles luthériens ont toujours eu le droit de se faire administrer les sacrements dans cette chapelle et que ce privilége a été étendu à leurs domestiques ; 2^o conclut : que M. de Waldner, à raison de sa noblesse, a le droit de faire baptiser son enfant dans cette chapelle ; qu'il est de l'intérêt de la seigneurie de maintenir les protestants dans leur droit de résider à Ribauvillé, attendu qu'en cas de bannissement, le comte de Wurtemberg leur donnera asile dans les terres de la seigneurie de Riquewihr qui est voisine. — Rescrit du prince-palatin portant établissement d'une chapelle catholique dans la salle de son château de Ribauvillé affectée jusqu'alors à la célébration du culte de la confession d'Augsbourg et cession aux luthériens d'une maison située à l'extrémité inférieure de l'enclos du château, pour y exercer leur culte. — Transaction entre le prince-palatin de Deux-Ponts et le sieur Claude Pougnet, recteur et curé de la paroisse de Ribauvillé, portant : que l'exercice du culte de la confession d'Augsbourg sera maintenu dans les conditions actuelles ; que les nobles luthériens, les officiers et domestiques luthériens de la seigneurie, les deux portiers, les fabriciens, le sacristain et le prieur d'enterrements de la chapelle luthérienne auront le droit de faire baptiser leurs enfants et de se faire administrer les sacrements par le ministre du château ; que les luthériens auront une école et un cimetière particuliers ; que les bourgeois luthériens sont tenus de faire baptiser leurs enfants et célébrer leurs mariages dans l'église paroissiale, de payer au curé les droits de mariage et de sépulture et la rétribution annuelle dite "confession". — Mémoire du conseil de régence, établissant : que le comte Ulric de Ribauvierre et sa femme Anne-Alexandrine de Fürstemberg ont embrassé le luthéranisme avant 1528 ; que le comte Eguenolphe a fait célébrer son mariage, en 1557, dans la chapelle du château par un ministre luthérien ; qu'en 1560, les ministres Mathias Erb et Nicolas Kenig ont été prédicateurs de la cour ; qu'en 1563, le ministre Kenig a été enterré dans la chapelle du château ; qu'en cette même année, le ministre George Palmarius a prêché dans cette chapelle ; qu'en 1585, le ministre Jean Liude a prononcé l'oraison funèbre du

comte Eguenolphe ; que l'exercice du culte luthérien a été suspendu jusqu'à la majorité de son fils Eberhard qui l'a rétabli ; que le ministre qui a prononcé le sermon à l'occasion du mariage du comte George-Frédéric a été qualifié de *Hoffpfarrherr* (curé de la cour) ; qu'en 1721, l'épitaphe de la tombe du ministre Caspari a porté cette même qualification, que le curé de Ribauvillé en a demandé la suppression, mais qu'il n'a pas été fait droit à sa demande ; qu'avant et après 1624, les bourgeois luthériens ont reçu les sacrements dans la chapelle du château ; que les offices du culte luthérien de cette chapelle ont toujours été annoncés par la cloche ; que l'abolition, par le prince-palatin Frédéric, qui est catholique, de l'exercice du culte luthérien serait contraire au traité de partage conclu entre lui et son frère le duc de Deux-Ponts, attendu qu'aucune modification ne peut être introduite sans le consentement de ce duc ; qu'au cas d'expulsion des luthériens, qui sont riches, tout le poids des impositions retomberait sur les catholiques.

E. 2763. (Liasses.) — 284 pièces, papier : allemand et français.

1766-1785. — Bailliage de Ribauvillé. — Affaires religieuses. — Exercice du culte luthérien de la confession d'Augsbourg. — Renoncement, par le prince-palatin Frédéric, à l'autorisation accordée par un brevet du roi du 30 juillet 1756 relativement à la translocation de la chapelle du culte luthérien ; — rescrit du même prince, autorisant les luthériens à continuer l'exercice de leur culte dans la chapelle du château. — Requête présentée au prince-palatin par les luthériens, aux fins d'obtenir la permission de construire un temple sur le terrain qui leur a été concédé, en 1762, par le duc de Deux-Ponts Christian IV et le prince-palatin Frédéric, et d'y pratiquer, sans aucune restriction, tous les exercices de leur culte ; — rapport du conseil de régence, concluant : que cette permission serait contraire à la transaction passée, en 1761, entre le prince-palatin et le sieur Pougnet, curé de Ribauvillé. — Mémoire adressé par le même conseil au Conseil d'Etat, portant : que le prince-palatin Maximilian sollicite du roi le renouvellement du brevet du 30 juillet 1756, l'autorisation de prendre possession de la salle du château affectée jusqu'alors à la célébration du culte luthérien et de céder aux luthériens l'emplacement du Tabellionisch-Hoff (Hôtel du tabellionage) situé à l'extrême inférieure de l'enceinte du château, pour y construire un temple, et la permission, pour les luthériens, de faire placer sur ce nouveau temple la cloche qui a servi jusqu'alors à annoncer leurs offices et de faire bâtir sur le même emplacement deux maisons pour le logement de leurs ministre et maître d'école. — Lettre par laquelle le marquis de Ségar informe M. de la Galaizière, intendant d'Alsace, que les luthériens de Ribauvillé sont autorisés, par une ordon-

rance du roi, à construire un temple sur l'emplacement du Tabellionisch-Hoff.

E. 2764. (Liasse.) — 156 pièces, papier ; allemand.

1784-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Affaires religieuses. — Cuite luthérien. — Consistoire. — Requêtes par lesquelles les luthériens de Ribauvillé demandent au conseil de régence du duché de Deux-Ponts l'autorisation de former un consistoire, composé du ministre du culte, des quatre membres du magistrat luthérien et de quatre notables de la bourgeoisie luthérienne, qui aurait le droit d'inspecter les fonctions du ministre et du maître d'école, de veiller à la police du culte, de prescrire dans l'instruction de la jeunesse les modifications nécessaires, de disposer des places du temple, et serait chargé de l'administration de l'hôpital luthérien et de l'entretien des bâtiments du culte ; — rapport adressé par le conseil de régence au prince palatin, concluant : que les luthériens ont le droit de prendre tous les arrangements propres à maintenir la police du culte, à assurer l'exercice de la charité et de l'instruction, mais que la seigneurie ne doit ni approuver ni confirmer ces règlements, afin de ne pas paraître établir une institution nouvelle qui ne manquerait pas de donner lieu à des réclamations de la part du curé de Ribauvillé.

E. 2765. (Liasse.) — 103 pièces, papier ; allemand.

1770-1799. — Bailliage de Ribauvillé. — Assistance publique. — Hôpitaux catholique et protestant de Ribauvillé. — Réscrit par lequel le duc de Deux-Ponts : 1^e décide : qu'aucun pauvre protestant ne sera plus admis dans l'hôpital catholique et que les protestants devront acheter une maison pour y établir un hôpital des malades et pauvres de leur religion ; que les gardes des hôpitaux des deux religions feront la quête chez les personnes de leur culte le mercredi de chaque semaine et que le produit de cette quête sera remis au receveur de chaque hôpital ; qu'après l'épuisement des revenus des hôpitaux et des produits des quêtes, le surplus des frais d'entretien des pauvres sera réparti chaque année sur les habitants des deux religions ; 2^e annonce que l'intendant l'a autorisé à répartir, proportionnellement à la capitulation, sur tous les contribuables, la somme de 1200 livres qui sera remise au receveur protestant, pour être employée à l'achat du bâtiment de l'hôpital luthérien.

E. 2766. (Liasse.) — 116 pièces, papier ; allemand et français.

1846-1853. — Bailliage de Ribauvillé. — Etablissements charitables. — Léproserie de Ribauvillé. — Ordonnance du comte de Ribaupierre prescrivant la démolition de cette léproserie, à raison des voies de fait exercées par les lé-

preux contre les voyageurs, pour en obtenir des sumônes, et affectant les revenus de cet établissement au soulagement des pauvres malades et à l'entretien des orphelins pauvres. — Arrêt de la cour royale siégeant à l'arsenal de Paris, condamnant le comte de Ribaupierre à mettre le grand vicaré général et les commandeurs et chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem et du Mont-Carmel en possession des revenus de léproserie.

E. 2767. (Liasse.) — 168 pièces, papier ; allemand.

1855-1879. — Bailliage de Ribauvillé. — Arts et métiers. — Compagnie des tireurs de Ribauvillé. — Compte d'un cabaretier constatant que le seigneur de Ribaupierre tirait lui-même avec la compagnie des arquebusiers. — Ordonnance du comte Eguenolphe de Ribaupierre convoquant les tireurs à un exercice d'arbalète à Ribauvillé, et portant : qu'il sera tiré dix-huit coups d'arbalète et que ceux qui auront touché le but le plus de fois recevront un beuf de la valeur de 24 florins. — Règlement accordé aux tireurs de Ribauvillé par le comte Eguenolphe. — Ordonnance du même comte instituant un tir général. — Requête adressée au seigneur de Ribaupierre, par lesquelles les deux compagnies d'arbalétriers et d'arquebusiers : — demandent des dons et prix de tir et quelques chênes et sapins pour rétablir le treillage de la place du tir ; — se plaignent de la négligence des tireurs à se rendre aux exercices, demandent du vin, le don annuel, *herengab*, consistant en une paire de culottes, et une pièce de bois pour le rétablissement de l'escalier de la maison du tir, et font connaître que la corporation se compose de vingt-six frères, dont trois nobles et quatre membres du magistrat ; — sollicitent la permission de tirer au blanc le jour de la Fête de Notre-Dame. — Réscrit du prince Christian II de Birkenfeld, permettant aux tireurs de jouer aux quilles pour un mouton devant la maison du tir. — Requête adressée par les tireurs au seigneur de Ribaupierre, aux fins d'être maintenus dans l'exemption du droit de débit de vin. — Réscrit par lequel le prince-palatin accorde à chaque tireur un demi-pot de vin par journée de tir. — Supplique par laquelle les tireurs demandent au prince-palatin la main-levée de la saisie faite par la seigneurie entre les mains du frère auquel la compagnie a loué la maison du tir, pour n'avoir pas tiré pendant deux ans. — Requête adressée au seigneur de Ribaupierre par la compagnie, aux fins d'obtenir l'autorisation de jouer aux dés pendant le temps de la foire, c'est-à-dire pendant quinze jours avant la Nativité de Notre-Dame et quinze jours après. — Ordre du seigneur de Ribaupierre interdisant aux tireurs établis auprès de la tour de la porte-basse de Ribauvillé de tirer dans la direction de la ville. — Nouveau règlement accordé à la compagnie par le prince-palatin du Rhin, Charles-

Auguste, et portant, entre autres articles : que la compagnie sera composée de vingt bourgeois de Ribauvillé dont l'enregistrement sera fait par le capitaine (*Oberschutzenmeister*) et le lieutenant (*Schutzenmeister*) ; que le seigneur de Ribaupierre se réserve de faire sortir de la compagnie les frères qui en auront fait partie pendant deux ans et de les remplacer par d'autres bourgeois ; que la compagnie délibérera, à la pluralité des voix, avant le commencement du tir, sur le montant des contributions nécessaires pour suppléer au défaut des revenus ordinaires ; que chaque tireur acquittera immédiatement la moitié de ce supplément appelé *doppel* et l'autre moitié après six des jours fixés pour les exercices de tir, que les membres qui ne se seront fait inscrire que le septième jour du tir ne devront que la moitié de cette contribution, mais ne pourront concourir pour le prix principal appelé *Herrengab* ; que le capitaine et le fiscal de la compagnie seront nommés par le seigneur, mais que le lieutenant, les deux sergents (*führer*), le greffier, l'enseigne et le marqueur seront élus par les frères, à la pluralité des voix ; que les comptes de la compagnie seront soumis à l'examen de la Chambre de Ribauvillé, pour la justification de l'emploi des revenus ; que le capitaine devra adresser à cette Chambre un rapport sur les contraventions au règlement. — Requêtes adressées à la seigneurie par le capitaine de la compagnie, aux fins d'obtenir le don annuel de la seigneurie ; — ordonnance de la seigneurie accordant ce don. — Concession, par la seigneurie, à la compagnie, d'un terrain situé auprès de la maison du tir, moyenant une rente annuelle d'un florin. — Autorisation accordée par la seigneurie à la compagnie, de pendre une enseigne à la maison du tir, moyenant une somme de 50 livres une fois payée.

E. 2768. (Liassé.) — 66 pièces, papier ; allemand.

1650-1657. — Bailliage de Ribauvillé. — Arts et métiers. — Cohfrérie des bonnetiers et chaussetiers. — Requêtes adressées par le seigneur de Ribaupierre à la régence royale de Brisach, exposant : que le bailli de la seigneurie de Landser, Jean-Ulrich Haug, a permis aux bonnetiers bâlois d'exposer et vendre leurs marchandises au marché de Habsheim qui se tient le jour des SS. Simon et Jude, et que cette autorisation porte préjudice aux priviléges des bonnetiers et chaussetiers de Ribauvillé ; — ordonnance de la régence de Brisach enjoignant au bailli de Landser de retirer cette autorisation.

E. 2769. (Liassé.) — 82 pièces, papier ; allemand et français.

1660-1700. — Bailliage de Ribauvillé. — Arts et métiers. — Tribu des vignerons. — Contestations. — Requêtes adressées par les chancelier, directeur et conseillers de la régence du duc de Deux-Ponts à l'intendant d'Alsace, M. de

Blair : 1^e portant que plusieurs frères de la tribu des tonneliers se sont mis en rébellion à l'occasion de la translation de la tribu dans un autre cabaret, à la pluralité des voix ; 2^e tendant à ce qu'il soit enjoint aux mutins de ne s'assembler qu'en présence d'un officier seigneurial.

E. 2770. (Liassé.) — 59 pièces, papier ; allemand.

1518-1524. — Bailliage de Ribauvillé. — Corporations. — Confrérie noble de la *Herrenstube* (poêle des seigneurs) libre de Ribauvillé. — Renouvellement, par Ulric, seigneur de Ribaupierre, comme administrateur de la seigneurie, en vertu d'un ordre de son père Guillaume, landvogt d'Alsace, des statuts et priviléges de cette confrérie composée de nobles, d'écclesiastiques et « d'autres personnes honorables, non marchands ni artisans », portant, entre autres articles : que cette société ne pourra jamais être frappée d'impôts et redevances de marchands, artisans et autres, sans le consentement de la seigneurie et des frères ; que celui qui aura commis quelque crime ou délit dans la ville de Ribauvillé ne pourra en être recherché ni puni s'il est parvenu à se réfugier au poêle de la confrérie, en l'honneur de laquelle le seigneur lui accordera sa liberté, à moins qu'il ne soit prévenu de meurtre ou de violation des priviléges de la confrérie ; que, si quelque crime ou délit a été commis, soit en paroles, soit en action, par un des membres du poêle, ou par une autre personne honorable ayant coutume de venir à ses réunions, qu'ils soient de la ville ou étrangers, celui qui sera inculpé de ce fait devra comparître devant le Maître et les compagnons du poêle, pour être entendu et condamné, s'il y a lieu, mais que les crimes capitaux et faits entraînant une peine corporelle seront exceptés et réservés à la justice supérieure. — Règlement pour le valet de la confrérie (*stabenknecht*), portant, entre autres articles : que la société aura, pour les besoins de son service, un homme honnête et recommandable spécialement choisi à cet effet, qui par lui-même, par sa femme ou ses domestiques, servira soigneusement et fidèlement ; qu'il sera choisi d'un commun accord par la seigneurie et la société et remplira toutes les obligations qui lui seront imposées par un règlement spécial ; qu'il sera exempt des corvées et de la garde.

E. 2771. (Liassé.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1700-1789. — Bailliage de Ribauvillé. — Arts et métiers. — Tribu des vignerons. — Requêtes présentées par les préposés de la tribu des vignerons de Ribauvillé au prince-palatin, aux fins d'être réintégrés dans la possession d'une petite maison dépendant de leur maison-tribu et d'être autorisés à percevoir un droit des étrangers qui seront

reçus bourgeois, pour en employer le produit aux réparations de l'ancienne maison-tribu.

E. 2772. (Liasse.) — 149 pièces, papier ; allemand.

1557-1560. — Bailliage de Ribauvillé. — Industrie. — Fabrique d'indiennes (toile de coton imprimée) de Ribauvillé. — Réscri du prince Frédéric de Deux-Ponts, accordant, à titre gratuit, aux sieurs Philippe Steffan, de Mulhouse, Schwartz et Brenner, entrepreneurs des manufactures d'indiennes de Sainte-Marie, et de Ribauvillé, la maison seigneuriale située dans la ville-basse de Ribauvillé, moyennant un canon annuel de 200 livres et, pour trente ans, la prairie seigneuriale dite Schiess-Rhein-Matt, située dans le ban de Ribauvillé, moyennant un canon annuel de 400 livres. — Signification aux entrepreneurs de la fabrique d'indiennes de Ribauvillé d'acquitter envers la seigneurie la redevance abonnée de 1200 livres ou le cinquantième dernier des marchandises vendues et sujettes à ce droit, conformément aux Lettres-Partenées du mois de janvier 1712. — Accord entre les officiers de la chambre des finances du comté et les mêmes fabricants, portant: que le bail de la maison et du jardin situés dans la ville-basse de Ribauvillé est renouvelé pour dix-huit ans et que le loyer en est porté à 300 livres; que le bail de la prairie dite Schiess-Rhein-Matt, située dans le ban de Ribauvillé, et qui a été convertie en blanchisserie, est renouvelé pour dix-huit ans et que le canon en est porté à 700 livres; que les fabricants ne pourront faire conduire le troupeau communal au pâturage dans cette prairie qu'avec la permission de la chambre des finances; qu'ils verseront, chaque année, à la recette seigneuriale, une somme de 400 livres, pour tenir lieu des droits de lods et ventes, et qu'ils s'engagent à doubler cette redevance en cas d'agrandissement de leur entreprise; que les fabricants et les employés et ouvriers de la fabrique seront exemptés des corvées seigneuriales.

E. 2773. (Liasse.) — 32 pièces, papier ; allemand.

1557-1560. — Bailliage de Ribauvillé. — Correspondances diverses. — Lettre de Léon Juda, ministre protestant à Zurich et l'un des premiers partisans de Zwingle, à Martin Sporlin, curé à Ribauvillé, son ami d'enfance, renfermant des plaisanteries sur le compte de ce curé et de la papauté. — Lettre du registrateur Steinheil au conseil de régence, annonçant que le conseiller Radius est tombé malade à Mâlemont où il avait été envoyé par le prince-palatin pour y chercher des pièces relatives aux contestations entre la seigneurie et la municipalité de Ribauvillé. — Lettre au conseil de régence par laquelle le conseiller Radius se défend d'avoir traité la bourgeoisie de Ribauvillé d'excrément du genre humain. »

HAUT-RHIN. — SÉRIE E.

E. 2774. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 74 pièces, papier ; allemand ; 16 sceaux.

1567-1668. — Bailliage de Sainte-Marie. — Fiefs de l'abbaye de Murbach. — Inféodation, par Walther de Gyrsberg, aux comtes Guillaume et Maximin de Ribaupierre : de la moitié du château d'Eschery ; des villages de Saint-Blaise et Saint-Guillaume, avec les droits de pâturage, de pêche, d'umgeld (débit de vin) et de transmigration et les tailles ; renouvellements de cette investiture par les abbés et administrateurs George de Massevaux, Jean-Rodolphe Stor de Sterenbourg, Jean-Ulric de Reitnau d'Altemp, Wolfgang-Thierry de Reitnau, Jean-George de Kalckhenriedt, Léopold archiduc d'Autriche, Colomban Tschudi, Benoît Renner d'Allmändigen, Colomban d'Andlau, et par François Egon de Fürstenberg, évêque de Strasbourg, comme administrateur de l'abbaye de Murbach.

E. 2775. (Liasse.) — 25 pièces, papier ; allemand.

1569-1582. — Bailliage de Sainte-Marie. — Traité. — Lettre par laquelle Christine de Danemark, veuve de François Sforze, duc de Milan, et de François, duc de Lorraine, invite son cousin le comte Éguenolphe de Ribaupierre à se rendre ou à envoyer des députés, à jour fixe, à Sainte-Marie, pour traiter avec les délégués du duché de Lorraine des contestations entre son fils le duc Charles de Lorraine et les officiers seigneuriaux du val de Lièpvre.

E. 2776. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin ; 119 pièces, papier ; allemand ; 40 sceaux.

1546-1547. — Bailliage de Sainte-Marie. — Terres. — Baux emphytéotiques à cens par le comte Guillaume de Ribaupierre : — à Dietrich Paur, bourgeois de Bréhagotte, de 5 acres de champs situés dans le ban de Lièpvre, au canton Wysebacher-Linckenhaundt, moyennant une rente annuelle de 2 florins ; — à Munsch Maurer, bourgeois de Sainte-Marie, d'un pré situé dans le ban de Fertrupt, au canton Oberthal, moyennant une rente annuelle de 2 schilling ; — à Jean Reissner, bourgeois de la même ville, de 4 acres de champs situés dans le ban de cette ville, le long du fossé de la montagne Saint-Barthélémy, moyennant une rente annuelle de 3 schilling ; — à André Sibenthaler, bourgeois de la même ville, d'un pré situé dans le ban de Bréhagotte, au canton Oben-am-Geissberg, moyennant une rente annuelle de 3 schilling ; — à Christman Berman, forestier seigneurial des vallées de Sainte-Marie et Lièpvre, de 8 jucharts de champs situés dans le ban de Lièpvre, au canton de la montagne de l'Isenrein, moyennant une rente annuelle d'un demi-florin ; — à la confrérie des mineurs de Lièpvre et d'Eschery, d'un pré dit Hallersteynermatt, situé dans le ban de Lièpvre, au canton Isenbachs-Thal, moyennant une rente annuelle de 6

schilling et 6 pfennig; — à Claude Pierre, sujet lorrain de Sainte-Marie (côté de Lorraine), d'un pré situé dans le ban de cette ville, au canton Sainte-Madeleine, entre le canton Hohe et l'allmend de la même ville (côté d'Alsace), moyennant une rente annuelle de 6 schilling.

E. 2777. (Liasses.) — 40 pièces, parchemin; 126 pièces, papier; allemand; 40 sceaux.

1548-1549. — Bailliage de Sainte-Marie. — Terres.

Baux emphytétiques à cens par le comte Guillaume de Ribaupierre: — à Nicolas Maurer, bourgeois de Sainte-Marie, d'un pré situé dans la vallée de Saint-François, au canton Schwartzet-Zech, moyennant une rente annuelle d'un schilling; — à Balthazar Christman, bourgeois de Fertrupt, d'un pré situé dans le ban de cette ville, au canton Ober-Thal, moyennant une rente annuelle de 2 schilling; — à Louis Krader, bourgeois de Sainte-Marie, d'un pré situé dans le canton An-Wendel-Baden, sur la route de Ribauvillé, moyennant une rente annuelle de 3 schilling; — à Veltin Dusft, orfèvre de Sainte-Marie, d'un pré situé dans la vallée de Lièpvre, au canton Klein-Thal, entre le ban de Saint-Blaise et celui de Fertrupt, moyennant une rente annuelle de 16 pfennig; — à Dietrich Lautrer, bourgeois de Saint-Blaise, d'un pré situé dans la vallée du ruisseau de l'Isenbach, entre la forêt et ce ruisseau qui marque la limite entre les bans de Saint-Blaise et de Sainte-Croix-aux-Mines, moyennant une rente annuelle de 10 schilling; — à Claude Schmidt, bourgeois de Fertrupt, d'un pré situé dans le ban de ce village, au canton Faulbach, à côté du fossé de Saint-Martin, moyennant une rente annuelle de 5 schilling.

E. 2778. (Liasses.) — 40 pièces, parchemin; 137 pièces, papier; allemand.

1554-1789. — Bailliage de Sainte-Marie. — Terres.

Baux emphytétiques à cens par le comte Eguenolphe de Ribaupierre: — à Jean Dietrich Bulaw, bourgeois d'Eschery, d'un acre de champs situé sur la colline dite Kalber, moyennant une rente annuelle d'un schilling; — à Pierre Schandi, bourgeois du même village, d'un jardin situé dans le ban de ce village, au canton Barwald, moyennant une rente annuelle d'un schilling; — à Wichenach Kaiser, bourgeois de Bréhagotte, d'un jardin situé entre le fossé de Saint-Guillaume et la montagne dite Arme, moyennant une rente annuelle d'un schilling et 5 pfennig; — à Nicolas von Liss, bourgeois de Sainte-Marie, d'un acre de champs situé dans le ban de Sainte-Marie, sur la montagne dite Grossberg, moyennant une rente annuelle d'un schilling; — à Stoffel Tachs, bourgeois de Bréhagotte, d'un acre de champs situé sur la montagne Saint-Philippe, moyennant une rente annuelle de 10 pfennig; — à

Nicolas Ellengast, bourgeois du même village, d'un acre de près situé entre la route dite Fürster-Strass et le pont dit am Ranckh, moyennant une rente annuelle d'un schilling; — à Pierre von Ach, bourgeois d'Eschery, d'un pré situé dans le ban de ce village, au canton Alengolt, moyennant une rente annuelle d'un schilling et 6 pfennig; — à Pierre Hofer, bourgeois de Bréhagotte, d'un jardin situé dans le ban de ce village, au canton Taubenthal, moyennant une rente annuelle d'un schilling et 6 pfennig.

E. 2779. (Liasses.) — 53 pièces, parchemin; 139 pièces, papier; allemand; 53 sceaux.

1541-1759. — Bailliage de Sainte-Marie. — Usines.

Baux emphytétiques à cens: — par le comte Ulric de Ribaupierre, à Pierre Lur von Eber, de la scierie de Saint-Blaise, moyennant une rente annuelle de 6 schilling et 3 pfennig; — par le comte Guillaume de Ribaupierre, à Bernard Maurer, tuillier de Lièpvre, d'une tuilerie située dans la vallée de Lièpvre, au canton Lampach, derrière le fossé Saint-Guillaume, moyennant une rente annuelle de 16 schilling; — par le même au même, d'un four à chaux (*kalckof*) situé dans la vallée de Lièpvre, au canton Leimgrube, à côté de la vacherie Saint-Guillaume, moyennant une rente annuelle d'un demi-florin; — par le comte Eguenolphe de Ribaupierre, à Nicolas Schenyn, Thomas Mollet, Erhard Elter, et Dietrich Malter, tous maîtres de la tribu des tanneurs de Sainte-Marie, d'un moulin à tan situé dans le ban d'Eschery, au canton Wasserfall, moyennant une rente annuelle de 2 florins; — par George, comte d'Eprach et seigneur de Brueberg, Henri, comte de Fürstenberg, Heiligenberg et Werdenberg, landgrave de Barr, et seigneur de Hausen dans la vallée de la Kentz, et Marie, comtesse d'Eprach, veuve du comte de Ribaupierre, comme tuteurs et tutrice du comte Eberhard de Ribaupierre, à Conrad Rottermel, bourgeois de Sainte-Marie, d'un moulin situé dans le ban de cette ville (côté de Lorraine), sur la rivière dite Landbach (Lièpvrette), moyennant une rente annuelle de 4 quartel de grains.

E. 2780. (Liasses.) — 3 pièces, papier; 54 pièces, papier; allemand; 3 sceaux.

1552-1554. — Bailliage de Ribauvillé. — Terres et bâtiments.

Ventes: — par Etienne Pauman von Wessl, juge seigneurial de la vallée de Lièpvre, à Nicolas Schneider, bourgeois de cette vallée, d'une maison avec cour, écurie, jardin et pré, située à Fertrupt, moyennant la somme de 85 florins; — par Ulrich Manschi Mathis, bourgeois de Sainte-Marie (côté de la seigneurie de Ribaupierre), à Liebhart Klein von Limpey, bourgeois de Bréhagotte, d'un pré situé dans le ban de Fertrupt, entre le chemin communal et le moulin bas, moyennant la somme de 40 florins.

E. 2781. (Liass.) — 46 pièces, papier ; allemand ; 8 plans.

1719-1723. — Bailliage de Sainte-Marie. — Château d'Eschery. — Etat des acquisitions de terrains faites par le sieur Saur, pour agrandir les dépendances de ce château. — Plans de ce château appartenant au sieur Saur.

E. 2782. (Liass.) — 148 pièces, papier ; allemand.

1736-1739. — Bailliage de Sainte-Marie. — Forêts. —

Procès-verbaux de délimitation : des cantons de forêt dits : — Bannwald, Kühlewald, Geiszenweid et Saint-Michel, situés dans le ban de Sainte-Marie ; — Backofen, Bannwald, Finckenböhle-Kopf, Grande-Goutte, Petite-Goutte, la Goutte-des-Chois, Langenthal, Lunebourg, Grosse-Ihôe et Mongoutterthal, situés dans le ban de Fertru : — Kleinböhle, Brungraben, Sant-Blaiser-Thal, Isenmatt, Grande-Goutte, le Grand-Cou et Sant-Blaiser-Kopf, situés dans le ban de Saint-Blaise ; — Katzenacker ou Rabaco, la Bouille, Hergo-Champ, situés dans le ban de Liversell ; — le Bois-Jeux, Bannwald, A-la-Lôte, Seygerthal, Grande-Goutte, Wüstloch ou Christophs-Thal, la Grange, Dreyerthal, Grosse-Lerne, Kleine-Lerne, Leberauer-Thal, le Serein, Goutte-Jacques, situés dans le ban de Lièpvre ; — Rein d'Eschalats, Rein-Gen-Genis, Wilhelms-Berg, Rauhenthal, Jacob, Grand-Lanxeus, kessel, Surlatter-Bannwald, Chaux-Four, Linguet, Grand-Cercenat, Jean Ribaut, situés dans le ban de Rauhenthal ; — Rimpenot, Surlatter-Thal et Jungfrauen-Platz, situés dans le ban de Surlettes ; — Grand-Rhein, Rauheseithe, Es-Ainclus, Schulberg, situés dans le ban d'Eschery.

E. 2783. (Liass.) — 151 pièces, papier ; allemand.

1772-1789. — Bailliage de Sainte-Marie. — Forêts. — Délivrances de bois. — Demandes de bois de construction pour les réparations des bâtiments du service des mines de Sainte-Marie. — Requête par laquelle les sieurs Joseph Ansel, George Claudet et Laurent Boudierre, bourgeois et élus de la mairie d'Eschery et de Petite-Lièpvre, dépendance de la communauté de Sainte-Marie, demandent à la chancellerie de Ribauville l'autorisation de prendre 6 cordes de bois dans les forêts du ban d'Eschery, en acquittant le droit ordinaire de marque.

E. 2784. (Liass.) — 67 pièces, papier ; allemand.

1675-1684. — Bailliage de Sainte-Marie. — Chemins. — Ordonnances de la chancellerie du prince de Birkenfeld enjoignant aux prévôt et receveur de l'office de Sainte-Marie de faire réparer les chemins conduisant à Nancy, au moyen de corvées qui devront être réparties entre les habitants des villages dépendant de leur office.

E. 2785. (Liass.) — 4 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1544-1547. — Bailliage de Sainte-Marie. — Reentes fon-

cières actives. — Vente, par André Kressparer, bourgeois de Fertru, au comte Guillaume de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 6 schilling et 4 pfennig constituée sur une maison dite Teutschwürthshaus, située à Fertru, entre l'église paroissiale et la maison de l'essayeur seigneurial de métal, moyennant la somme de 20 florins.

E. 2786. (Liass.) — 52 pièces, papier ; français.

1787-1789. — Bailliage de Sainte-Marie. — Impositions personnelles. — Exemptions des impositions accordées par la Commission-Intermédiaire de la province d'Alsace à plusieurs habitants de Sainte-Marie et de Petite-Lièpvre, à raison de leurs charges de famille.

E. 2787. (Liass.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1724-1729. — Bailliage de Sainte-Marie. — Redevances fédcales en général. — Etats : des corvées ; rentes des pâtrages ; droits de sceau, de péage de la chaux, de pontenage, de bourgeoisie ; rentes des scieries ; droits de pêche ; rentes des métairies ; droits de débit de vin des aubergistes, de protection des anabaptistes, de lods et ventes, de maîtrise des tribus d'arts et métiers ; des petites dimes ; des droits sur la vente des grains, des fruits, des poules et des chapons ; des dimes des mines ; des redevances en grains des moulins ; des dimes en grains ; des rentes et dimes en avoine.

E. 2788. (Liass.) — 76 pièces, papier ; allemand.

1753-1759. — Bailliage de Sainte-Marie. — Droits de bourgeoisie et d'habitation. — Etats de ces droits payés par des habitants de Sainte-Marie, Lièpvre, Petite-Lièpvre, Bréhagotte et Eschery, admis à la bourgeoisie. — Etats des droits d'admission à domicile payés par des étrangers résidant dans ces mêmes communes.

E. 2789. (Liass.) — 52 pièces, papier ; français.

1653-1667. — Bailliage de Sainte-Marie. — Droit royal de débit de sel. — Requête adressée par le comte de Ribaupierre à l'intendant d'Alsace, M. de Baussan, aux fins que ses sujets de Sainte-Marie continuent à jouir de l'exemption des droits de débit de sel ; — lettre de cet intendant au même comte, portant : que tous les princes de l'Empire ont établi un droit de débit de sel dans leurs Etats, que, par conséquent, les droits du roi ne peuvent pas être moins que ceux de ces souverains. — Lettre par laquelle l'intendant, M. Colbert, recommande à M. de Saint-Lô, commis du magasin à sel de Sainte-Marie, de ne faire payer aux officiers du comte de Ribaupierre que quatre florins et demi par quintal pour le sel qu'il fera prendre pour sa maison. — Lettre par laquelle ce même intendant informe M. Daser, Grand-Bailli de Ribau-

villé, qu'il a donné ordre au commis du magasin de Sainte-Marie de faire prendre le sel à Ammerschwihr.

E. 2790. (Liasse.) — 38 pièces, papier ; français.

1635-1657. — Bailliage de Sainte-Marie. — Droit royal de débit de vin dit *masphenning*. — Requête présentée par le comte de Ribaupierre à l'intendant d'Alsace, M. de Bausan, aux fins que ses sujets de Sainte-Marie continuent à jouir de l'exemption du droit de *masphenning* ; — lettre de cet intendant au même comte, portant : que les habitants de Sainte-Marie ont été exemptés de ce droit, par la Maison d'Autriche, à raison des revenus que lui procuraient les concessions des mines, mais que le roi n'a aucun motif de maintenir ce privilége, attendu qu'il ne retire aucun avantage des mines.

E. 2791. (Liasse.) — 72 pièces, papier ; allemand et français.

1686-1689. — Bailliage de Sainte-Marie. — Taille. — Requêtes présentées par les communautés et habitants de la mairie de Sainte-Marie, aux fins : qu'ils soient déchargés d'une taille annuelle de 300 florins que les officiers du prince de Birkenfeld lèveront sans aucun titre ; qu'aucun habitant de la mairie ne soit exempté de cette taille ; que la perception en soit opérée par les collecteurs qu'aura choisis la communauté ; — ordonnance de l'intendant : 1^o portant qu'il résulte de l'examen des comptes des droits et revenus appartenant au prince de Birkenfeld dans la mairie de Sainte-Marie et dans celle d'Eschery qu'en 1618 et 1624 la mairie de Sainte-Marie a payé au comte de Ribaupierre une taille de 200 florins et la mairie d'Eschery une taille personnelle de 84 florins et une taille réelle de 59 florins, pour les vieux bois de la vallée, qu'en 1675 les mêmes mairies ont payé une taille de 500 florins pour les années 1674 et 1675, le seigneur ayant fait remise de la taille d'une année ; 2^o condamnant les habitants et communautés de la mairie de Sainte-Marie à payer, chaque année, une taille de 300 florins à la seigneurie ; 3^o décidant que la perception de cette taille sera opérée au sou la livre par des collecteurs qu'aura élus la communauté et qui remettront les deniers au receveur seigneurial de Sainte-Marie, que tous les habitants des communautés, sans en exempter les officiers seigneuriaux, contribueront à cette taille, à la diligence des magistrats, officiers et collecteurs, et à proportion des biens qu'ils possèdent dans le ban de la mairie.

E. 2792. (Liasse.) — 186 pièces, papier ; allemand.

1611-1743. — Bailliage de Sainte-Marie. — Droit de retrait. — Requête présentée par le magistrat de Niedermorschwihr au comte de Ribaupierre, aux fins que Jacques

Mangold, bourgeois anabaptiste de cette commune, soit exempté du droit de retrait pour la succession qui lui est échue à Eschery, par la raison que les sujets de la seigneurie de Ribaupierre qui recueillent des héritages dans cette commune n'acquittent aucun droit de ce genre. — Lettre par laquelle le magistrat de Strasbourg annonce au Landrichter (juge seigneurial) de Sainte-Marie qu'il ne peut exempter du droit de retrait le sieur Staar, bourgeois de Lièpvre, attendu que la succession qu'il a recueillie lui est échue à Barr. — Contestations entre la chancellerie du comté de Ribaupierre et la ville de Bâle, au sujet du refus fait par les sieurs Weitstein et Heinrigen, curés de cette ville, d'acquitter les droits de retrait pour une succession qu'ils avaient recueillie à Sainte-Marie, sous le prétexte qu'ils étaient exemptés de ces droits, en qualité d'écclesiastiques.

E. 2793. (Liasse.) — 169 pièces, papier ; allemand et français.

1705-1709. — Bailliage de Sainte-Marie. — Droit de retrait. — Contestations. — Sentence du Grand-Bailli du comté de Ribaupierre condamnant les sieurs Daniel Birguy et consorts, bourgeois de Sainte-Marie, à payer la somme de 140 écus de Bâle pour le droit de retrait du par le sieur Jean Le Maire, ci-devant bourgeois de la même ville, qui leur a vendu le bien appelé Sassemat situé dans le ban de cette ville, après avoir émigré en Suisse ; — appel de cette sentence au Conseil-Souverain d'Alsace par le sieur Lemaire, directeur de la chambre de commerce de Berne, comme prenant fait et cause des sieurs Birguy et consorts, portant : qu'en 1618 le comte Eberhard de Ribaupierre a établi le droit de retrait dans le val de Sainte-Marie, sans y avoir été autorisé par l'Empereur ; qu'en 1625 le même comte a concédé aux habitants du val l'exemption temporaire de ce droit, moyennant une somme de 3,500 florins et une redevance annuelle de 300 florins, que cette redevance a été payée en 1625, 1626, 1627, 1628 et jusqu'en 1667, à part les années de la guerre des Suédois, telles que cette même année 1667, que depuis cette dernière année la redevance a été constamment perçue à titre d'argent de census d'abord et de taille seigneuriale ensuite ; que, depuis 1667, le prince de Birkenfeld a rétabli le droit de retrait mais que ce fait n'annule pas la concession de 1625 ; — mémoire de défense présenté au Conseil-Souverain par le prince de Birkenfeld, comme prenant fait et cause de son procureur fiscal, portant : que le droit de retrait a toujours fait partie du fief que les comtes de Ribaupierre tiennent de l'abbaye de Murbach et qu'il est expressément dénommé dans les investitures des années 1507, 1521, 1544, 1550, 1570, 1586, 1587, 1588, 1591, 1604, 1617, 1628, 1655, 1663 par lesquelles les abbés de Murbach inféodent aux comtes de

Ribaupierre « la moitié du château d'Eschery avec le droit de retrait (nachsteur) » ; que Sainte-Marie dépend et fait partie de la seigneurie d'Eschery ; qu'après le traité de Munster les sujets de Sainte-Marie ont refusé de payer la redevance de 300 florins, sous prétexte que les riches bourgeois profitaient seuls de l'accord de 1625, et qu'il fut alors arrêté par une nouvelle transaction entre la communauté de Sainte-Marie et le comte de Ribaupierre que le droit de retrait serait perçu comme avant l'année 1625 et que cette communauté serait dispensée de la redevance ; que depuis 1648 les comtes de Ribaupierre n'ont plus reçu cette redevance, mais ont constamment perçu le droit de retrait ; que les comptes de la seigneurie ne portent aucune recette de 500 florins sous le titre d'argent de cuisine ; que la somme annuelle de 500 florins perçue constamment et actuellement encore représente la taille et qu'une ordonnance de l'intendant d'Alsace du 5 septembre 1688 a condamné la communauté de Sainte-Marie à payer, chaque année, cette taille à la seigneurie ; — arrêt du Conseil-Souverain déboutant le seigneur Le Maire, des fins de sa demande, et le condamnant aux frais et dépens.

E. 2794. (Liasse.) — 124 pièces, papier ; allemand.

1625-1704. — Bailliage de Sainte-Marie. — Comptes des recettes. — Année 1627 : — rentes du pâturage de Schlattek, 38 florins ; — aide ou taille de la Saint-Martin, 75 florins ; — rente de l'affranchissement du droit de retrait, 38 florins ; — droit de retrait payé par les habitants qui ont renoncé au droit de bourgeoisie avant l'affranchissement des droits de retrait, 58 florins ; — rentes de l'erbculden, 140 florins ; — taille de la Saint-Hilaire, 148 florins ; — à compte des 500 florins dus à la seigneurie par les communautés des vallées de Sainte-Marie et d'Eschery, 360 florins ; — rentes de la forge d'Aurbach, 55 florins ; — rentes de la Rte de Sainte-Marie, 36 florins ; — confiscations, 28 florins ; — rentes de la gruerie, 65 florins ; — frais des plaid's d'Eschery, 57 florins ; — rentes en poules, 25 florins ; — péage de la Petite-Lièpvre, 18 florins ; — amodiation des rivières, 200 florins ; — droits de jardin, 46 florins ; — droits des sentences des plaid's communs, 165 florins ; — droits d'aubaine, 17 florins.

E. 2795. (Liasse.) — 177 pièces, papier ; allemand et français.

1757-1779. — Bailliage de Sainte-Marie. — Offices. — Procureur fiscal. — Provisions de cet office pour le sieur Théobaut Schmitt, procureur fiscal de la seigneurie de Bergheim ; — destitution du même ; — provisions du même office pour le sieur Michel Rencker, procureur fiscal du Heiteren ; — opposition formée, par le sieur Schmitt,

devant la chancellerie de Ribauville, contre la réception du sieur Rencker ; — autre opposition portée par le sieur Schmitt devant le Conseil-Souverain ; — arrêt du Conseil-Souverain ordonnant qu'il soit passé outre à la réception du sieur Rencker ; — requête présentée par le sieur Schmitt au prince-palatin, aux fins que l'office de greffier de la seigneurie de Bergheim soit conféré à son fils, en compensation de la perte de son office de procureur fiscal ; — signification à la chancellerie de Ribauville, par laquelle le sieur Schmitt se dépose de la commission d'assignation contre le sieur Rencker obtenue à la chancellerie du Conseil-Souverain, le 3 juin 1778, à la condition que la seigneurie lui rembourse les avances qu'il a faites pour des instructions de procès civils et criminels ; — arrêt du Conseil-Souverain renvoyant le sieur Schmitt de sa demande aux fins d'être maintenu dans son office, et le condamnant aux frais et dépens.

E. 2796. (Liasse.) — 176 pièces, papier ; allemand.

1763-1765. — Bailliage de Sainte-Marie. — Juridiction criminelle. — Informations et instructions au sujet d'une bande de voleurs, composée de Juifs, qui avait dévalisé plusieurs maisons du val d'Eschery.

E. 2797. (Liasse.) — 142 pièces, papier ; allemand.

1640-1704. — Bailliage de Sainte-Marie. — Affaires militaires. — Brigandage. — Requête présentée par Daniel Schode, bourgeois de Sainte-Marie, aux comtes Jean-Jacques et George-Frédéric de Ribaupierre, par laquelle il expose qu'il a été dépouillé des marchandises qu'il conduisait à la foire de Strasbourg par un parti d'Offenbourg, qu'il n'en a obtenu la restitution qu'en prenant pour caution un Juif de Benfeld qui a payé sa rançon, et qu'il ne peut rembourser actuellement ce Juif. — Contributions de guerre. — Requêtes adressées aux mêmes comtes par les habitants des vallées de Sainte-Marie, Eschery et Lièpvre, aux fins d'être déchargés des contributions de guerre et des logements militaires. — Reconnaissance des grains et vins existant dans les communes de Sainte-Marie, Eschery, Lièpvre, Petite-Lièpvre et Fertrü, au sujet du paiement des dimes militaires.

E. 2798. (Liasse.) — 38 pièces, papier ; allemand.

1658-1665. — Bailliage de Sainte-Marie. — Monnaies. — Ordres aux sujets de Sainte-Marie de ne se servir que de la monnaie rappe ; — défenses de recevoir la monnaie de Lorraine et autres monnaies à un taux plus élevé que celui de la monnaie rappe.

E. 2799. (Liasse.) — 189 pièces, papier ; allemand et français.

1755-1755. — Bailliage de Sainte-Marie. — Industrie.

Fabriques d'indiennes de Sainte-Marie (toile de coton imprimée). — Privilège exclusif de la fabrication de l'indienne à Sainte-Marie accordé par M. de Lucé, intendant d'Alsace, au sieur Philippe Stefan, de Mulhouse, Schwartz et Brenner ; — ordonnance du même intendant réduisant à 3 livres 40 sous les impositions personnelles annuelles (capitation, corvées et don gratuit) à payer par chaque employé et ouvrier de la fabrique d'indiennes de ces associés. — Renonciation des mêmes fabricants à ce privilège exclusif. — Brevet du comte Frédéric de Deux-Ponts : accordant à cette fabrique le titre de manufacture ducale ; exemptant tous les employés et ouvriers de toutes les impositions seigneuriales ; dispensant les entrepreneurs des droits de lods et ventes pendant neuf ans, sous la réserve d'exiger d'eux, après ces neuf ans, une redevance proportionnelle à la production ; leur accordant, à titre gratuit, tous les bois de construction nécessaires aux bâtiments. — Lettres-patentes du roi affranchissant les mêmes fabricants de tout impôt personnel et des droits d'entrées des coton, couleurs et autres matériaux nécessaires à l'exploitation. — Requête adressée par le sieur Jacques l'Huillier, imprimeur de toile de coton à Sainte-Marie, à l'intendant d'Alsace, aux fins : que les maîtres-ouvriers et le principal facteur de sa manufacture, qui ne seront employés à aucun travail étranger à la fabrication, n'auront pas de maison en propre et ne feront aucun commerce, ne soient assujettis à aucune imposition ni corvée personnelle et ne contribuent à aucune des charges des communautés ; que les femmes des ouvriers ne soient pas employées aux corvées personnelles ; que la capitation des ouvriers soit diminuée.

E. 2800. (Liasse.) — 34 pièces, papier ; allemand.

1628-1631. — Bailliage de Sainte-Marie. — Arts et métiers. — Confrérie des mineurs d'Eschery. — Obligation au profit de cette confrérie : de 25 florins, par Marguerite, veuve de Jean Herbst, de Fertru ; — de 300 florins, par Jean Hiederholz.

E. 2801. (Liasse.) — 76 pièces, papier ; allemand.

1657-1659. — Bailliage de Sainte-Marie. — Arts et métiers. — Maîtrise des passementiers et boutonniers des vallées de Sainte-Marie et de Lièpvre. — Statuts de cette maîtrise édictés par le comte Jean-Jacques de Ribaupierre, et portant : qu'un compagnon qui voudra passer maître « battra la semelle pendant trois ans » ; que les enfants illégitimes ne pourront être admis à l'apprentissage ; que chaque boutique de maître ne devra contenir que six métiers ; que les maîtres ne devront prendre en apprentissage aucune femme ni fille ; que les maîtres et compagnons qui con-

trreviendront aux règlements seront condamnés à payer une amende au comte de Ribaupierre.

E. 2802. (Liasse.) — 189 pièces, papier ; allemand.

1653-1747. — Bailliage de Sainte-Marie. — Arts et métiers. — Tribu des tanneurs et corroyeurs. — Règlements et statuts accordés par Christian, prince-palatin, aux tanneurs et corroyeurs du val de Sainte-Marie, et portant, entre autres articles : qu'au cas où un maître demandera à un autre maître une part d'une livraison de cuir tanné que celui-ci cherche à acheter mais dont le marché n'est pas encore conclu, ce dernier devra la céder au premier, jusqu'à concurrence de la moitié de la livraison, sous peine d'une amende de 10 livres, dont la moitié reviendra au seigneur et l'autre moitié à la boîte de la maîtrise ; qu'un maître dont l'apprenti aura terminé son apprentissage ne pourra en reprendre un autre qu'au bout d'un an ; qu'un maître ne peut avoir que trois compagnons, s'il n'a pas d'apprenti, et seulement deux, s'il a un apprenti ; que, cependant, tout maître qui aura deux ou trois compagnons pourra faire travailler ses fils pendant quatre ans ; qu'un maître ne pourra tanner et corroyer que trois cuirs au plus pour un boucher ou un coquonnier, et seulement pour leur usage et pas pour le commerce, sous peine d'une amende de 8 livres dont la moitié reviendra au seigneur et l'autre moitié à la maîtrise, pour chaque cuir en plus du nombre fixé ; qu'une veuve de maître aura le droit de vendre du cuir coupé par quartiers, pendant tout le temps de son veuvage, mais qu'elle ne pourra plus exercer ce métier lorsqu'elle se sera remariée avec un maître d'un autre métier ; que les maîtres qui vendent, aux foires ordinaires et extraordinaires, en détail et par coupeaux, du cuir tanné, doivent avoir leurs bances dans un même canton et les tirer au sort tous les quatre mois, mais que le plus jeune des maîtres aura le droit de placer son banc à l'une ou l'autre extrémité du canton, sans être obligé de tirer sa place au sort.

E. 2803. (Liasse.) — 41 pièces, papier ; allemand.

1745-1757. — Bailliage de Sainte-Marie. — Santé publique. — Pharmacies. — Adjudications, par la seigneurie, du privilège de tenir une pharmacie à l'usage des mineurs de Sainte-Marie.

E. 2804. (Liasse.) — 26 pièces, papier ; allemand.

1767-1770. — Bailliage de Sainte-Marie. — Israélites. Droits de protection et d'occise des bestiaux. — Mémoire du receveur particulier, établissant : que de 1750 à 1770 la communauté des Juifs de Sainte-Marie a payé les droits de boucherie par abonnement, à raison tantôt de 24 livres, tantôt

de 30 livres par an ; qu'en 1770 le receveur a reçu ordre de faire marquer par le prévôt de Sainte-Marie le nombre des bestiaux tués par les Israélites et d'exiger de ces derniers le droit d'occise, suivant le tarif porté à l'article 16^e des lettres-patentes du 5 septembre 1769 ; que la communauté a refusé d'acquitter ce droit et a demandé le maintien de l'abonnement ; que cet article 16^e autorise le comte de Ribaupierre à percevoir le droit d'occise dans les lieux où il aura été prouvé qu'il a été établi anciennement, et qu'il n'existe aucune preuve de l'établissement de ce droit à Sainte-Marie ; que l'abonnement payé jusqu'à ce jour au seigneur par la communauté des Israélites n'est que la reconnaissance d'une concession de boucherie, que, par conséquent, l'article 16^e se peut être opposé à la communauté ; que le meilleur parti à prendre serait d'admodier à cette communauté le droit de boucherie pour neuf ou dix-huit ans, moyennant une rente annuelle de 48 livres, sous la réserve expresse que le droit d'occise payé par la boucherie chrétien Joss reviendrait à la seigneurie, et qu'au cas où ce boucher quitterait Sainte-Marie et où la seigneurie autoriserait d'autres boucheries chrétiennes à s'établir dans cette ville, les droits d'occise payés par eux seraient partagés par moitié entre la seigneurie et la communauté. — Autre mémoire du même receveur, portant : que la communauté des Juifs de Sainte-Marie a présenté une requête aux fins que le droit de protection qu'ils paient à la seigneurie soit réduit, attendu qu'il est plus fort que celui qu'ils ont acquitté jusqu'alors ; que les Israélites de Sainte-Marie ont payé jusqu'à ce jour, annuellement, par famille, pour droit de protection, 16 livres 15 sous 4 deniers et une oie grasse, que les lettres de réception de ces Israélites ont fixé le droit de protection à 13 sous 4 deniers et une oie grasse, mais que le receveur vient d'être invité à exiger de chaque chef de famille 36 livres par an ; qu'au cas où le prince-palatin aura décidé de réduire le droit de protection à l'ancien taux, il sera utile de réserver la faculté, accordée par l'article 18^e des lettres-patentes au comte de Ribaupierre, de percevoir des Israélites un droit de protection de 2 écus par famille et de les expulser à volonté.

E. 2805. (Liasse.) — 154 pièces, papier ; allemand.

1682-1704. — Bailliage de Sainte-Marie. — Affaires ecclésiastiques. — Collature et compétence. — Poursuites exercées par le receveur des revenus ecclésiastiques de la seigneurie contre différents particuliers de Sainte-Marie, Eschery, Lièpvre et Petite-Lièpvre, à raison d'arrérages de dimes et rentes dûs par eux sur des biens-fonds situés dans les bans de ces communautés.

E. 2806. (Liasse.) — 149 pièces, papier ; allemand.

1514-1673. — Bailliage de Sainte-Marie. — Affaires re-

ligieuses. — Colte réformé calviniste. — Prédications. — Requête par laquelle les habitants de Sainte-Marie, Eschery et Fertrü demandent au comte de Ribaupierre un local pour la prédication de l'Évangile. — Plaintes adressées au seigneur par Pierre Marbus, prédicateur à Eschery, contre les poursuites des officiers de cette commune. — Ministres. — Nominations, par la seigneurie, de ministres calvinistes français et allemands à Eschery. — Lettre par laquelle l'archiprêtre de Schlestadt informe le comte de Ribaupierre que l'évêché de Strasbourg ne permettra pas aux mineurs calvinistes d'Eschery de choisir leur pasteur et qu'il leur enverra le ministre Blaise Thürr. — Discipline du culte. — Requêtes par lesquelles les calvinistes d'Eschery prient le comte de Ribaupierre d'édicter un règlement portant abolition du célibat des prêtres, suppression du culte des saints et destruction de leurs images. — Temples. — Autorisation donnée par le comte Eberhard de Ribaupierre aux calvinistes français d'Eschery de construire un temple. — Compétence. — Décision par laquelle le seigneur se réserve les trois-quarts de la dîme d'Eschery et assigne l'autre quart au ministre protestant, pour sa compétence.

E. 2807. (Liasse.) — 106 pièces, papier ; allemand.

1659-1678. — Bailliage de Sainte-Marie. — Affaires religieuses. — Culte réformé calviniste. — Approbations, par le seigneur de Ribaupierre, des comptes de l'église calviniste de Sainte-Marie.

E. 2808. (Liasse.) — 122 pièces, papier ; allemand et français.

1561-1762. — Bailliage de Sainte-Marie. — Affaires religieuses. — Anabaptistes. — Accord entre les prévôt et procureur fiscal de Sainte-Marie, d'une part, et les anabaptistes du val de Sainte-Marie, Lièpvre et Eschery, d'autre part, aux termes duquel ces derniers sont exemptés de la commission d'heimburger (maître-bourgeois) et du service de la milice, contraires à leur religion, moyennant une redevance annuelle de 45 livres tournois. — Lettre-circulaire par laquelle M. de la Houssaye, intendant d'Alsace, informe le prince-palatin qu'il a reçu ordre du roi l'ordre d'expulser tous les anabaptistes de l'Alsace, par la raison que la résidence dans cette province ne leur a pas été accordée par les traités de Munster et d'Osnabrück. — Mémoire adressé par le conseil de régence du duché de Deux-Ponts au Conseil d'Etat, portant : que les anabaptistes se sont établis dans le comté de Ribaupierre il y a plus d'un siècle, longtemps avant la réunion de l'Alsace à la France ; qu'ils ont défriché et mis en culture une grande quantité de terrains dans la plaine et sur les montagnes ; qu'ils excelltent dans l'élevage et le trafic des bestiaux ; que, lors de la dernière mortalité des bestiaux, ils

ont composé des remèdes qui ont préservé un grand nombre de troupeaux de la contagion ; qu'ils ont contribué, pour une large part, à toutes les charges et impositions publiques ; qu'ils ont converti en terres labourables le val de Sainte-Marie jusqu'alors couvert de bois ne pouvant servir qu'aux mines et devenu un véritable désert lorsque les mineurs l'eurent abandonné pendant la guerre de Suède ; qu'en 1715, les anabaptistes de ce val, expulsés par ordre du roi, sont allés s'établir dans la principauté de Montbéliard, le Brisgaw, le duché de Deux-Ponts et le Palatinat ; que, depuis cette époque, les terres qu'ils avaient cultivées sont restées en friche, le nombre des habitants, les revenus et les dîmes ont considérablement diminué ; que le prince-palatin soumet au Conseil d'Etat la question de savoir s'il n'y aurait pas utilité publique à rappeler dans le val de Sainte-Marie un nombre fixe et limité de familles d'anabaptistes.

E 2809. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier ; allemand ; 10 sceaux.

29

1438-1470. — Bailliage de Wibr-au-val. — Fiefs immédiats de l'Empire. — Château de Plixbourg et villages de Griesbach et de Günsbach. — Vente et inféodation, par Gaspard Schlick, chancelier de l'Empire, burgrave d'Eger et d'Ellenbogen, au nom de l'empereur Sigismond, roi des Romains, à Maximin, seigneur de Ribaupierre, moyennant la somme de 600 florins du Rhin : du château, des moulins, des prés et des ruisseaux du Plixburg ; des villages de Griesbach et de Günsbach ; de la cour d'Ammerztwiller, de 20 jucharts de prés et d'une rente annuelle de 4 ome de vin blanc, 6 poules et une oie, dépendant de cette cour ; d'une maison située à Bergheim ; tous fiefs qui ont fait retour à l'Empire après la mort de Jean-Ulric de Hus d'Isenheim, auquel ils avaient été inféodés. — Sous-inféodation, par le comte Maximin de Ribaupierre, à Antoine de Hattstatt, de plusieurs rentes assises sur les villages de Günsbach et Griesbach. — Engagement, par Antoine de Hattstatt, à l'évêque de Strasbourg, des mêmes rentes. — Inféodation, par le comte Guillaume de Ribaupierre, aux frères Henri et Michel de Reichenstein, des terres et rentes dépendant du château de Plixbourg, qui ont appartenu auparavant aux nobles d'Elenwibr, à savoir : 6 jours de prés situés dans le ban de Wintzenheim, entre la forêt des chevaliers de Saint-Jean et les terres des nobles de Hattstatt ; 4 jours de prés situés dans le même ban, à côté des prés des chevaliers de Saint-Jean ; une rente annuelle de 9 schilling rappe due par Jean Meder, de Walbach, sur 2 journaux de prés situés dans le même ban, à côté des champs des chevaliers de Saint-Jean ; une rente annuelle de 5 schilling rappe due par Burkart Hase, de Wintzenheim, sur 2 journaux de prés situés dans le même ban, au canton Wydespach ; une rente annuelle d'1 ome

manque ici
se trouve dans
E 2840
(1438)

1470

de vin due par Clawel Dicker, de Türkheim, sur 1 journal de prés situé dans le même ban, à côté des prés du prieuré de Saint-Pierre de Colmar ; une rente annuelle d'1 ome de vin et un chapon due par les élus du conseil de Wintzenheim sur 1 journal de prés situé dans le même ban, au canton Steinacker ; 5 jucharts de bois taillis (hürste) situés dans le même ban, entre les champs du prieuré de Saint-Pierre de Colmar et le canton Steinacker ; une rente annuelle de 3 schilling rappe due par Jean Meyer de Wintzenheim, sur 2 journaux de prés situés dans le même ban, au canton Wydespach ; 2 jucharts de bois taillis situés dans le même ban, entre le canton Lind et le bois des chevaliers de Saint-Jean ; 2 autres jucharts de bois taillis situés dans le même ban, entre les champs du prieuré de Saint-Pierre de Colmar et ceux de Heintz Schriblerin de Türkheim ; une rente annuelle d'un chapon due par Rodolphe von Veggatt sur 1 acre de champs situé dans le même ban, à côté des champs des chevaliers de Saint-Jean.

E 2810. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; allemand ; 9 sceaux.

1438

1438-1450. — Bailliage de Wibr-au-val. — Fief de l'évêché de Bâle. — Château et village de Wihr. — Inféodation, par l'évêque de Bâle au comte de Ribaupierre, du château et du village de Wihr et des revenus de l'église de ce village. — Sous-inféodation, par le comte Maximin de Ribaupierre, à Antoine de Hattstatt, du château et du village de Wihr. — Engagement, par Antoine de Hattstatt, à l'évêque de Strasbourg, de ce château et village.

E 2811. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; allemand ; 9 sceaux.

1450

1452-1467. — Bailliage de Wibr-au-val. — Fiefs de l'abbaye de Murbach. — Villages de Walbach et de Zimmerbach ; cologne et rentes de Wihr. — Inféodation, par Walther de Gynsberg, abbé de Murbach, aux comtes Guillaume et Maximin de Ribaupierre : du château de Gysberg ; du village de Walbach ; de leur part du village de Zimmerbach — renouvellement de cette investiture par les abbés et administrateurs Gourge de Massevaux, Jean-Rodolphe Star de Storenburg, Jean-Ulric de Reitnau d'Altemp, Wolfgang Thierry de Reitnau, Jean-George de Kalckenriedt, Léopold, archiduc d'Autriche, Colomban Tschadi, Benoit Renner d'Almandingen, Colomban d'Andlau, et par François Egon de Furstenberg, évêque de Strasbourg comme administrateur de l'abbaye de Murbach. — Sous-inféodation, par le comte Guillaume de Ribaupierre, à Guillaume de Walbach, de rentes en chapons, en vin et en grains de Wihr, qui avaient été inféodées à titre viager, à Théobald Stamler, bourgeois de ce village, par l'abbé de Murbach, Walther de Gysberg. — Sou-

RUB III no 31.32
(1410)

inféodation, par le même au même; d'un journal de prés situé dans le ban de Walbach, à côté du château; d'un acre de champs dit Burgacker, situé dans le même ban, à côté de ce pré; d'un demi-juchart de vignes situé dans le même ban, derrière le château; de 9 journaux de prés dits Zelmat, chargés d'une rente annuelle de 10 schilling 1 pfennig et de 16 viertel d'avoine envers la colonie de Munster; d'un demi-juchart de vignes situé dans le même ban, au canton Am-Hut-Bühell; d'un acre de champs situé dans ces mêmes ban et canton; du canton de champ dit Dietersberg, situé dans le même ban.

E. 2812. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 58 pièces, papier; allemand; 4 sceaux.

MANQUE

1466-1469. — Bailliage de Wihru-av-val. — Fief de l'abbaye de Payerne. — Château de Wasserburg. — Revers par lequel Adam d'Ansolsheim reconnaît avoir reçu du Burckart Stor de Sterrebourg 400 florins sur les 800 florins moyennant lesquels il lui a engagé le château de Wasserburg, du consentement de Guillaume de Ribaupierre, son suzerain. — Quitittance de ces 800 florins donnée à Burckart Stor par Gaspard ze Rein de Hesingen, juge de l'officialité de l'évêché de Bâle, Bernard, seigneur de Bollwiller, Melchior ze Rein de Hesingen, commandeur de la commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem de Vilingen, les frères Conrad et Pierre de Horsperg, Gotshainrich d'Eptingen et Hennemann Waldner, chanceliers, Adam de Ferrette, au nom de sa mère Marguerite, veuve d'un comte de Ferrette et née Burggraf, Frédéric ze Rein de Hesingen, et Frédéric de Cuppenheim, au nom de sa femme Claire de Wildsperg, comme cousins et héritiers d'Adam d'Ansolsheim.

E. 2813. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 9 pièces, papier; allemand; 5 sceaux.

1474-1488. — Bailliage de Wihru-av-val. — Fiefs de Gyrsperg. — Château de Gyrsperg; château et village de Walbach; village de Zimmerbach. — Cession, par les frères Oton, Louis et Thuring de Buttenheim, à leurs oncles, les frères Jean, Othon et Henri de Gyrsperg, de la juridiction (mandat, mundat, émunité, juridiction patrimoniale) de Soulzbach et de la cour-franche de Wihru dépendant de la juridiction d'Hartold de Birken. — Engagement, par les frères Henselin, Dietrich, Ottmann et Walther de Girsberg, fils de Walther de Girsberg, à Conrad et Werlin de Horsperg, leurs oncles, et à Hiltibrand d'Hunawihr, leur beau-frère, du château de Girsberg. — Vente par Maximin de Girsberg, ap. comte Maximin de Ribaupierre, du château de Girsberg et des villages de Walbach et de Zimmerbach qu'il tenait en héritage de sa mère Marguerite Munch de Waldner,

Haut-Rhin. — Série E.

1) Faux. Les Girsberg confient à leur 3 parents l'arbitrage de leurs nombreux litiges (1356)
2) salado, voir l'édit de la charte in AD II ex corpus d'altalt. orig. Ulrik.

moyennant la somme de 1000 florins. — Revers par lequel Pierre von Santiedat, chevalier, *schultheiss* de Colmar, s'engage à prêter à Brunon, seigneur de Ribaupierre, la somme de 100 florins, pour la reconstruction du château de Girsberg « in Musterthal. » — Revers par lequel Antoine de Hattstatt de Wihru: 1^e reconnaît que Walther Fulweiss, *stettmeister* de Colmar, lui a prêté 100 florins pour le rachat de sa part du village de Walbach; 2^e constitue à ce dernier une rente annuelle de 60 florins sur les revenus des château et village de Wihru; — autre revers par lequel Schmämann, seigneur de Ribaupierre, se porte caution pour ces obligations. — Inféodations: — par le comte Guillaume de Ribaupierre, à Guillaume de Walbach, du château de Wihru et des terres en dépendant, avec le droit d'y établir un intendant et un garde-champêtre d'automne; par le comte Eguenolphe de Ribaupierre, à Guillaume de Plixburg, bailli de val Saint-Grégoire, du château de Walbach, et d'une somme de 1000 florins en dépendant et destinée à de nouvelles constructions; — par le comte Eberhard de Ribaupierre, à George Eberhard de Plixburg: du même château et des terres en dépendant, à savoir: 1^e journal de prés situé dans le ban de Walbach, à côté du château; 1 acre de champs dit Burbacker, situé dans le même ban, à côté de ce pré; un demi-juchart de vignes situé dans le même ban, derrière le château; 9 journaux de pré dits Zelmat, situés dans le même ban, chargés d'une rente annuelle de 10 schilling 1 pfennig et de 16 viertel d'avoine envers la colonie de Munster; d'un demi-juchart de vignes situé dans le même ban, au canton Am-Hut-Bühell; 1 acre de champs situé dans ces mêmes ban et canton; le canton de champs dit Dietersberg, situé dans le même ban; — par le comte Jean-Jacques de Ribaupierre, aux frères Guillaume-Jacques et Jean-Bernard de Plixburg, de ces mêmes château et terres.

E. 2814. (Liasse.) — 69 pièces, papier; allemand.

1769-1785. — Bailliage de Wihru-av-val. — Délimitations de bans. — Procès-verbaux de plantations de pierres bornes délimitatives des bans de Türkheim et de Zimmerbach, de Wasserburg et de Rouffach. — Procès-verbal de la délimitation du ban de Wihru.

E. 2815. (Liasse.) — 54 pièces, papier; allemand.

1800-1402. — Bailliage de Wihru-av-val. — Descriptions de biens. — Descriptions des cantons Hart, Burgweg, Langmatt, Winckel-Acker, Burgmatt, Fischeweide et Hurst, situés dans le ban de Girsberg.

E. 2816. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 54 pièces, papier; allemand; 9 sceaux.

1497-1771. — Bailliage de Wihru-av-val. — Baux à

RUB II
no 462
(1367)RUB III
no 229
(1410)RUB III
no 4102
(1460)
MANQUEde Wihru
(1566)

(1631)

(1668)

(11407) cens : — par le ~~comte~~ Guillaume de Ribaupierre, à Pierre Speulin, de la cour de Girsberg, située dans le ban de Wih^{er}, moyennant une rente annuelle de 8 florins ; — par le même, à Nicolas et Burklin Speulin, bourgeois de Wih^{er}, de la même cour, moyennant une rente annuelle de 16 florins ; — par le ~~comte~~ Eguenolphe de Ribaupierre, à George de Vennen^{gen}, de la même cour, moyennant la même rente ; — par la chambre des finances du comté de Ribaupierre, à Joseph Florence, prévôt de Wasserburg, de la métairie dite Strohberg, située dans le ban de Wasserburg, moyennant une rente annuelle de 1200 livres.

env. 8

E. 2817. (Liases.) — 16 pièces, parchemin ; 109 pièces, papier ; allemand ; 14 sceaux.

(1590)

1337-1776. — Bailliage de Wih^{er}-au-val. — Terres. —

Ventes : — par Thomas, abbé de Munster, à Henri Weber, bourgeois de Colmar, de 10 journaux de prés situés dans le ban de Wasserburg, au canton Camerers-Matt, moyennant la somme de 300 florins ; — par André de Girsberg, du consentement du ~~comte~~ Henri de Ribaupierre, son seigneur, à Wellchin Schultheiss, bourgeois de Wih^{er}, de 3 jucharts de vignes situés dans le ban de ce village, entre les deux chemins de l'é-

glise, et de 5 jucharts de champs situés dans le même ban, au canton Brûgele, moyennant la somme de 120 livres de Bâle ; — par Stoffel Reimbold, bourgeois de Wih^{er}, et Pierre Affelder, bourgeois de Walbach, comme tuteurs de Conégonde, fille de feu leur frère Adam Affelder, à George de Vennen^{gen}, bailli de Wih^{er}, de 2 jucharts de champs situés dans le ban de Wih^{er}, entre le chemin de Munster et le ban de Wintzenheim, et chargés d'une rente annuelle de 2 schilling envers la commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem de Colmar, moyennant la somme de 40 florins ; — par Jean Kempff, bourgeois de Wih^{er}, à George-Hennemann de Vennen^{gen}, Grand-Bailli du comté de Ribaupierre, de 2 jucharts de champs situés dans le ban de Soulzbach, au canton Hardt, moyennant la somme de 74 florins ; — par Nicolas Florence, François-Joseph Florence, Jacques Gross, au nom de sa femme Jeanne Florence, Jean Fillinger, au nom de sa femme Catherine Florence, tous bourgeois de Wasserburg, comme tuteurs de Marie-Anne et de Barbe Florence, filles de feu Joseph Florence, juge de justice de Wasserburg, au duc de Deux-Ponts, de 3 journaux de prés dits Bœnleins-Grab-Matt, situés dans le ban de Wasserburg, moyennant la somme de 700 livres.

(1580)

E. 2818. (Liases.) — 11 pièces, parchemin ; 96 pièces, papier ; allemand ; 7 sceaux.

1390-1714. — Bailliage de Wih^{er}-au-val. — Bâtiments. — Ventes : — par Ott Gerber, bourgeois de Zimmerbach, à

Nicolas d'Orschwiller dit Güttsche, d'une maison située à Wih^{er}, derrière la boucherie seigneuriale ; — par André Visinger, bourgeois de Wih^{er}, à Antoine Spisser, bourgeois et juge de justice du même village, d'une maison située dans ce village, en face du mur d'enceinte, et chargée d'une rente de 2 schilling envers le couvent des Frères-Prêcheurs de Colmar, moyennant la somme de 35 florins ; par Gaspar Hade, bourgeois de Wasserburg, à Jean-Ulrich Nascher, comme intendant de Jean Burckhart Stone de Storenburg, d'une maison située à l'extrémité du ban de Wasserburg, du côté de la montagne du Schlossberg, entre les champs de Münsch Gross, prévôt de Wasserburg, et les champs de Bühel, Kryffer et Rippelsbach, moyennant la somme de 525 florins ; — par le baron François de Schauenburg, seigneur de Soulzbach, à Melchior Scherer, bourgeois du même village, d'une maison dite l'ancien presbytère, située dans le même village, entre le château et le mur d'enceinte, moyennant la somme de 150 florins ; — par le comte Jean-Jacques de Ribaupierre, à Barthélémy Rosch, bourgeois de Wasserburg, d'une maison située dans la partie haute de ce village et dite le château de Wasserburg, moyennant la somme de 160 florins.

(1665)

E. 2819. (Liases.) — 47 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier ; allemand.

1400-1828.

— Bailliage de Wih^{er}-au-val. — Rentes foncières actives. — Urbaines et colligées des rentes en argent, grains, vin, poules et chapons dues à la seigneurie de Ribaupierre dans les bans de Wih^{er}, Wasserburg, Walbach, Zimmerbach, Griesbach et Günspach.

E. 2820. (Liases.) — 28 pièces, parchemin ; 153 pièces, papier ; allemand ; 28 sceaux.

1315-1757. — Bailliage de Wih^{er}-au-val. — Rentes foncières actives. — Ventes : — par Philippe Veltin, bourgeois de Wih^{er}, à Pierre de Westhausen, comme bailli du comte Maximin de Ribaupierre, d'une rente annuelle d'un florin assise sur 1 acre de champs situé dans le ban de Wih^{er} au canton Schür, moyennant la somme de 20 florins ; — par Otto de Girsberg, à Agnès, fille du chevalier Dietrich de Hugues et veuve de Thiébaut de Hattstatt, et à ses fils Hennemann et Garin, d'une rente annuelle de 50 livres pfennig assise sur son quart du village de Wasserburg, moyennant la somme de 400 marcs d'argent ; — par Nicolas d'Orschwiller dit Grüttsche, écuyer, à Rodolphe Rhing, de Kientheim, chevalier, d'une rente annuelle de 2 florins due par Ott Gerber sur une cour située dans le ban de Wih^{er}, derrière la boucherie seigneuriale, moyennant la somme de 30 florins ; — par le prieur du couvent des Frères-Prêcheurs de Colmar, à Stoffel Maurer, bourgeois de Wih^{er}, d'une ren-

MANQUE 2.12.2002

annuelle de 12 schilling due par Veltin Ammann, bourgeois de Wintzenheim, sur 4 journaux de prés situés dans le ban de Girsberg, entre le canton Hoffmatt et le chemin de Munster, moyennant la somme de 17 florins.

E. 2821. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 48 pièces, papier; allemand; 3 sceaux.

1448-1757. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Créesances. — Revers par lequel Antoine de Hattstatt reconnaît devoir au comte Maximin de Ribaupierre une somme de 100 florins que ce dernier a payés pour lui à François Hagen, drapier à Strasbourg. — Accord entre les officiers de la chambre des finances du comté de Ribaupierre et les prévôt, magistrat et communauté de Wasserburg, par lequel il a été convenu que cette communauté paierait, chaque année, à la seigneurie, une rente de 54 livres 15 sous 2 deniers et 292 poules du capital de 3025 livres que cette dernière lui a prêté.

E. 2822. (Liasse.) — 89 pièces, papier; allemand.

1613-1621. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts. — Droits d'usage de la forêt dite Lafferberg. — Contestations. — Enquêtes faites par le procureur fiscal de la chambre des finances de la régence autrichienne d'Ensisheim, sur des contestations entre la communauté de Türkheim et celle de Zimmerbach, au sujet des droits d'usage d'une forêt dite Lafferberg, située sur le ban de cette dernière communauté, en partie dans la juridiction de la Maison d'Autriche et en partie dans celle du comté de Ribaupierre; — déposition de Jacques Scherer, prévôt du comté de Ribaupierre à Zimmerbach, portant: que cette forêt, qui est située à une partie de pierre de Zimmerbach, appartient à cette communauté; que les empiétements qui y sont commis par les habitants de Türkheim sont très-préjudiciables à la communauté, par la raison qu'elle n'a des droits d'usage que sur un autre petit bois appartenant en partie au duc de Wurtemberg et en partie au comté de Ribaupierre, où elle se jouit que de la coupe de haute futaie et de celle du bois mort, et dont elle paie une rente annuelle; — autre déposition d'Eberhard Winacht, bourgeois de Zimmerbach, partie inférieure de Hattstatt, portant: que le comte de Ribaupierre a comparé devant la justice de Türkheim ses sujets de Zimmerbach qui sont surpris à couper du bois dans la forêt de Lafferberg, mais que la coupe leur est permise dans le mon Labulit, situé en-deçà du ruisseau; que la forêt dite Lafferberg a toujours appartenu à la communauté de Türkheim et que les habitants de Zimmerbach y ont coupé clandestinement du jeune bois; que le bailli de Sainte-Croix a demandé aux habitants de Zimmerbach de comparaître devant la justice de Türkheim à raison de délit dans cette cause; — autre déposition de Jean Scherer, prévôt de l'ar-

chiduc d'Autriche Maximilien à Zimmerbach, portant: que, depuis trente ans qu'il demeure dans cette commune, aucun habitant n'a été poursuivi pour avoir coupé du bois dans la forêt dite Lafferberg; que la communauté de Türkheim n'a pas le droit d'empêcher les habitants de Zimmerbach de couper du bois dans cette forêt, attendu qu'elle est située en partie dans la juridiction de la Maison d'Autriche et en partie dans celle du comté de Ribaupierre; — autres dépositions de treize autres témoins.

E. 2823. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 117 pièces, papier; allemand; 4 sceaux.

1650-1766. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts de Griesbach et de Günsbach. — Débits. — Contestations. — Suppliques adressées par les habitants de Griesbach et de Günsbach aux officiers du comté de Ribaupierre, aux fins d'obtenir une diminution sur le total des amendes édictées contre eux pour débits dans les forêts des bans de ces communes indivisées entre la seigneurie et le magistrat de Munster; — lettres par lesquelles les officiers seigneuriaux engagent le magistrat de Munster à accepter l'offre faite par ces habitants de payer les frais du procès intenté par eux, au sujet des mêmes amendes, à la seigneurie et à la communauté de Munster, par la raison que les communes ruinées pourraient en appeler au Conseil-Souverain d'Alsace et que cette affaire donnerait lieu à de grandes difficultés, d'autant plus que les droits sur certains cantons des forêts font l'objet d'un litige entre la seigneurie de Ribaupierre et la communauté de Munster.

E. 2824. (Liasse.) — 124 pièces, papier; allemand.

1751-1775. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts. — Chasse. — Rescrit du prince Frédéric de Deux-Ponts, autorisant M. de Salomon, président du Conseil-Souverain d'Alsace, à chasser dans le val de Wihrt, à l'exception d'un canton situé dans le ban de Wihrt et s'étendant depuis le Staufen jusqu'à la rivière de Fecht. — Echange, par M. de Salomon, de la chasse de Wasserburg contre celles d'Eguisheim, Wettolsheim et Obermorschwihr concédées par le cardinal Louis-Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg, à M. de Klinglin, premier président du Conseil-Souverain. — Rescrit du prince-palatin Christian IV, cédant la chasse du ban de Wasserburg à M. de Boug, premier président du Conseil-Souverain.

E. 2825. (Liasse.) — 57 pièces, papier; allemand.

1666-1674. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Forêts. — Chasse. — Débits. — Lettre par laquelle le magistrat de Munster informe le comte Jean-Jacques de Ribaupierre que

plusieurs habitants de Hohroth ont été surpris par les forestiers en flagrant délit de braconnage dans les forêts seigneuriales.

E. 2826. (Liasse.) — 63 pièces, papier ; allemand.

1768-1773. — Bailliage de Wihr-au-val. — Impositions et corvées. — Contestations. — Mémoire du conseil de régence du duché de Deux-Ponts, portant : que les préposés de la communauté de Wihr ont adressé une requête à l'intendant d'Alsace, M. de Blair, aux fins que la vacherie dite Gunspurg et le moulin seigneurial situés dans le ban de cette communauté soient compris dans les rôles des impositions, sur la pied de la portion colonique, et que les chevaux et autres bêtes d'attelage de ces exploitations fassent les corvées, dans la même proportion ; mais que cette vacherie est un domaine seigneurial qui a toujours formé un ban distinct et séparé de celui de la communauté, et que cette dernière n'a jamais pu y exercer aucun droit de collecte ; que le moulin seigneurial compris dans le ban de cette communauté n'a été établi qu'à la demande des habitants, sous la promesse expresse faite par eux d'en exempter le fermier de toutes charges et impositions ; que le fermier de cette vacherie a toujours acquitté régulièrement la portion colonique.

E. 2827. (Liasse.) — 54 pièces, papier ; français.

1767-1789. — Bailliage de Wihr-au-val. — Imposition du vingtième. — Décharges. — Requêtes présentées à la Commission-Intermédiaire de la province d'Alsace par la municipalité de Wihr, aux fins d'être déchargée du surtax du vingtième, par la raison qu'elle se trouve imposée à la même somme que les cinq autres communautés du bailliage ensemble, tandis que la moitié du ban appartient au seigneur qui ne contribue pas aux impositions de la communauté.

E. 2828. (Liasse.) — 39 pièces, papier ; allemand.

1767-1772. — Bailliage de Wihr-au-val. — Dimes. — Revers par lequel Guillaume Grammer, bourgeois de Türkheim, s'engage à payer à la seigneurie une rente annuelle de 2 livres au lieu de la dîme qu'il doit pour 1 juchart de champs situé dans le ban de Zimmerbach, entre la vallée et le chemin de l'allmend.

E. 2829. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1450-1492. — Bailliage de Wihr-au-val. — Taille de Griesbach et de Günspach. — Vente, par les frères Marc et Luc d'Enckersheim, écuyers, au comte Guillaume de Ribau-

pierre, d'une rente annuelle de 50 schilling pfennig rappée à prendre sur la taille des villages de Griesbach et Günspach, moyennant la somme de 30 livres pfennig rappé.

E. 2830. (Liasse.) — 172 pièces, papier ; allemand.

1772-1787. — Bailliage de Wihr-au-val. — Droits de lods et ventes dans les villages de Griesbach et de Günspach. — Contestations entre la seigneurie de Ribaupierre et le magistrat de Munster. — Mémoire du Conseil de régence du duché de Deux-Ponts, portant : que le seigneur de Ribaupierre jouit de toute la juridiction des deux villages de Griesbach et Günspach, qu'il en nomme les bailli, procureur fiscal, greffier, prévôt et juré de justice, qu'il y perçoit les droits de bourgeoisie, de manance, de débit de vin, de corvées et d'enseigne, qu'il y lève annuellement deux tailles fixes en argent et des tailles variables à la vendange, qu'il y perçoit les amendes et y reçoit de chaque famille une poule de carnaval, mais que les habitants de ces deux villages paient annuellement à la ville de Munster, sous le nom de *banngeld*, une redevance de 3 livres 5 sous, et que le magistrat de cette ville s'est autorisé de cette redevance pour se prétendre seigneur foncier des *bans* de ces deux villages et défendre aux habitants de payer au prince de Deux-Ponts les droits de lods et ventes pour les immeubles qu'ils acquièrent ; que le second article de la transaction passée, en 1512, entre l'abbé et la ville de Munster, d'une part, et le seigneur de Ribaupierre, d'autre part, défend d'abroger les biens communaux et les biens propres situés dans les bans de ces deux villages sans le consentement de l'abbé et de la ville de Munster, mais que le dernier article de ce accord réserve tous les droits et usages des parties contractantes ; que la transaction de 1576 confirme celle de 1512 et maintient la *banngerechtigkeit* (juridiction du ban) de l'abbé et ville de Munster et que le magistrat de cette ville s'appuie sur ces termes pour soutenir que la seigneurie fondière de ces deux villages lui appartient et que les habitants ne doivent au seigneur de Ribaupierre aucun droit de lods et ventes pour les immeubles situés dans leurs bans que ces droits ont été constamment payés, jusqu'en 1772 au seigneur de Ribaupierre, qui a joui de la possession de ces mêmes droits en vertu des lettres-patentes du roi Louis XIV du mois de janvier 1712, qui lui ont accordé 1 lods et ventes en indemnité de la suppression des péages que la qualité de *banngerr* (seigneur du ban) a été assujettie aux abbé et magistrat de Munster, mais que les droits alléchés à cette qualité sont limités par les termes des transactions de 1512 et de 1576 et ne sont susceptibles d'aucune extension ; que l'empereur Sigismond a confirmé, en 1492 la vente, taite par Gaspard Schlick au comte Maximilien

Ribaupierre, des villages de Griesbach et Günspach relevant de l'empire et de tous les droits en dépendant ; que la transaction de 1576 n'a eu pour objet que de fixer des limites entre les cantons de forêts dont les droits d'usage appartiennent à la ville de Munster et ceux où les habitants de Günspach sont usagers ; que les droits de lods et ventes sont des droits réels, dus en raison de l'aliénation des biens-fonds de Griesbach et Günspach et attachés aux fiefs dépendant du comté de Ribaupierre, et que la qualité et la résidence des acquéreurs est indifférente ; que, par conséquent, Jean Führ et Jean Hummel, de Munster, qui ont acquis, le 19 août 1773, des terres dans le ban de Günspach, le premier pour 343 livres et le second pour 150 livres, Nicolas Cladung, de Günspach, qui a acheté, le 5 avril 1782, un bien de Jean Isenarm, de Munster, pour 5.000 livres, et Thomas Martin, de Stosswhir, qui a acheté ce même bien de Nicolas Cladung, pour 5600 livres, doivent être sommés de payer à la seigneurie les droits de lods et ventes, sous peine d'être assignés au Conseil-Souverain.

E. 2831. (Liassé.) — 139 pièces, papier ; allemand.

1665-1762. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Droit de retrait. — Certificat délivré par le magistrat de Soultzmatt à son bourgeois Thiébaut Gerber, qui devait recueillir à Zimmerbach la succession de Jacques Schwartz, et attestant que le droit de retrait à Soultzmatt n'est que d'un florin et demi. — Autre certificat délivré par le prévôt d'Eguisheim, à Jean Anter, bourgeois de cette commune, qui était échue à Wihrt la succession de Jean Schwartz, et attestant que le droit de retrait à Eguisheim n'est que d'un florin et demi. — Autre certificat délivré par le magistrat de Katzenthal à son bourgeois Jacques Scherer, qui avait hérité de sa mère à Wasserburg, et attestant que le droit de retrait à Katzenthal n'est que d'un florin. — Exemplos reciproques. — Lettre par laquelle le magistrat de Colmar prie le prévôt de Günspach d'exempter Anne Kerlerin, bourgeoisie de Colmar, du droit de retrait pour la succession qu'elle va recueillir à Günspach, par la raison que les sujets de ce village n'acquittent aucun droit de ce genre pour les héritages qu'ils font à Colmar. — Certificat délivré par le magistrat de Schlestadt à son sergent de ville, George Martin, qui allait recueillir la succession de son père à Wihrt, et attestant que les sujets de la seigneurie de Ribaupierre ne paient aucun droit de retrait pour les héritages qu'ils font à Schlestadt.

E. 2832. (Liassé.) — 62 pièces, papier ; français.

1787-1793. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Doléances des communes contre le régime féodal. — Mémoires présentés

tés par les communautés de Wihrt, Wasserburg, Zimmerbach, Griesbach, Günspach et Walbach, à la Commission-Intermédiaire de la province d'Alsace, contre le seigneur de Ribaupierre, aux fins d'obtenir la propriété de tous les pâturages et forêts situés dans leurs bans, la pêche, la chasse et la suppression des dîmes, corvées et autres droits seigneuriaux.

E. 2833. (Liassé.) — 148 pièces, papier ; allemand.

1781-1787. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Juridiction du village de Zimmerbach. — Contestations. — Protestation du magistrat de Türkheim contre l'administration de la justice à Zimmerbach par les officiers de la seigneurie de Ribaupierre, sans sa participation contrairement à la transaction passée, le 30 septembre 1627, entre le comte Eberhard de Ribaupierre et la ville de Türkheim. — Décision des officiers de la seigneurie, portant que le sieur Brohème, prévôt royal de Türkheim, ne sera pas admis à assister, en qualité de juge, à l'audience de justice de Zimmerbach, par la raison qu'il n'a pas été agréé par le Conseil-Souverain.

E. 2834. (Liassé.) — 52 pièces, papier ; allemand.

1713-1715. — Bailliage de Wihrt-au-val. — Affaires ecclésiastiques. — Collature et compétence de Walbach. — Convention entre le prince de Birkenfeld, décimateur et collateur de Walbach, le sieur Guillaume-Charles Rentz, curé de Wihrt, et les prévôts, gens de justice et habitants de ce village, par laquelle : 1^e ces derniers s'engagent à fournir, chaque année, au sieur Kempf, leur curé, pour sa compétence, une somme de 30 florins et 20 mesures de vin blanc, à lui céder gratuitement un jardin de la contenance d'un demi-schatté situé au dessous du puits du village, une chevrière de la contenance d'un schatté situé dans le ban du même village, au canton Struchbihl, et 1 juchart de terres labourables appelé Silberacker, situé dans le même ban, au canton Im Oberndorf, à construire, à leurs frais, pour le logement de ce curé, une maison avec grange et écurie sur l'emplacement de la mesure située près de l'église, à entretenir et réparer l'église, à l'exception du chœur, à fournir les ornements, la cire et l'huile, au cas où les revenus de l'église seraient insuffisants ; 2^e le sieur Rentz, curé de Wihrt, promet de céder gratuitement au sieur Kempf, curé de Walbach, 10 mesures de vin blanc d'une rente foncière annuelle due par les habitants de ce dernier village, 9 mesures de vin blanc d'une rente foncière annuelle due par les habitants de Türkheim, 6 jucharts de terres labourables situés dans le ban de Dürrenlogelheim et tenu en bail à cens par le sieur Blaüler, moyennant un canon annuel de 2 sacs

2 boisseaux de seigle et 2 sacs d'orge, une rente annuelle d'un sac, 4 boisseaux de grains due par Mathis Horst, bourgeois de Colmar, pour 1 juchart de vignes situé dans le même ban, une rente annuelle de 3 boisseaux et demi de froment due par Paul Rieger, pour un moulin situé dans le même ban, toute la dîme normale des terrains et bois communaux de Walbach, 3 journaux de prés situés dans le ban de Walbach, derrière le canton Küheläger, une rente annuelle de 4 florins 10 batz due par différents habitants de Walbach, une rente annuelle d'un sac de noix due par George et Michel Reiser, bourgeois du même village.

E. 2835. (Liassé.) — 34 pièces, papier ; allemand.

1561-1563. — Bailliage de Wihr-au-val. — Affaires religieuses. — Culte réformé. — Lettres par lesquelles la régence d'Ensisheim enjoint à Jean-Guillaume de Plixburg, bailli de Wihr, de lui faire savoir s'il est vrai qu'il ait fait baptiser ses enfants par des ministres réformés, contrairement à la défense impériale.

E. 2836. (Liassé.) — 3 pièces, parchemin ; 45 pièces, papier ; allemand ; 4 sceaux.

1594-1596. — Bailliage de Zellenberg. — Fiefs. — Zellenberg et Bennwihr. — Revers par lequel Henri, comte de Saarwerden et seigneur de Ribaupierre, reconnaît que Frédéric de Blanckenheim, évêque de Strasbourg, lui a promis une somme de 1.000 florins, en reconnaissance des services qu'il lui a rendus dans la guerre contre la ville de Strasbourg, et que son successeur Burckart lui a engagé la ville de Zellenberg et le village de Bennwihr, pour la somme de 1.500 florins, et s'est obligé à lui payer une somme de 958 florins à la Saint-Martin prochaine. — Burgfriede. — Traité de burgfriede (*pax castrensis*) conclu entre Albrecht, évêque de Strasbourg, et le comte Guillaume de Ribaupierre, engagiste des château et ville de Zellenberg, et par lequel il a été convenu que la ville et le château de Zellenberg seraient constamment ouverts à cet évêque. — Hommages. — Revers par lequel l'évêque de Strasbourg, Burckart, autorise les bourgeois de Zellenberg à prêter serment de fidélité au comte de Ribaupierre.

E. 2837. (Liassé.) — 4 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1426-1475. — Bailliage de Zellenberg. — Fiefs. — Wihr-près-Horbourg. — Heitwiller ; la Dumenau. — Inféodation des château et village de Wihr-près-Horbourg par Erhard Bock de Staufenberg, landvogt d'Alsace, au nom de l'archiduc d'Autriche, Albert, promet de donner à Adam d'Andolsheim l'investiture de ces château et village

qui lui ont fait retour par suite de la mort de George Niblung. — Inféodation, par ce même archiduc, à Léodegar Niblung, des mêmes château et village et de la moitié du château d'Heitwiller avec le jardin et le fossé en dépendant. — Revers par lequel l'archiduc d'Autriche, Sigismond, inféode aux frères Guillaume et Maximin, seigneurs de Ribaupierre, les château et village de Wihr-près-Horbourg et le district de la Dumenau situé au-dessous de Strasbourg, qui avaient été vendus à ces seigneurs par Rodolphe Herber, chancelier de l'archiduché, et Jean Vort, bailli d'Ensisheim, moyennant la somme de 1.000 florins du Rhin.

E. 2838. (Liassé.) — 4 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1351-1416. — Bailliage de Zellenberg. — Fiefs. — Housen. — Engagement, par Burckart Munch de Landskron, au nom du roi des Romains, Charles, au comte Jean de Ribaupierre, du village de Housen, pour une somme de 110 marcs d'argent ; — ratification de cet engagement par Henri, seigneur de Ribaupierre, cousin du comte Jean. — Revers par lequel les frères Maximin et Ulric, seigneurs de Ribaupierre, reconnaissent : qu'en eux et leur frère Jean ont engagé à Hartung de Hus, le village de Housen, pour une somme de 610 florins ; que ce dernier a cédé ce gage à sa fille, épouse de Walther d'Andlau, pour une somme de 960 florins, dont 350 florins représentaient une créance de ce dernier sur leur père Jean.

E. 2839. (Liassé.) — 5 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier ; allemand ; 3 sceaux.

1308-1396. — Bailliage de Zellenberg. — Fiefs. — Seigneurie de Landspurg. — Engagement de cette seigneurie, aux frères Ulric, Jean et Bruno de Ribaupierre, par l'archiduc d'Autriche, Rodolphe, pour la somme de 3.000 florins ; — revers par lequel cet archiduc reconnaît avoir reçu de Jean de Turk, chancelier de l'archiduché et landvogt de Souabe et d'Alsace, la somme de 1.000 florins payée par les mêmes seigneurs de Ribaupierre à compte sur la somme de 3.000 florins. — Revers par lesquels Jean Erber, bailli, et Hentzemann Granner, prévôt de la régence autrichienne d'Ensisheim, déclarent avoir remis, au nom de Jean d'Ochsenstein, prévôt du chapitre de Strasbourg et landvogt d'Alsace, à Jean Trosch de Gengenbach, procureur du comte de Ribaupierre, les sommes de 71 florins 54 francs 6 livres de Strasbourg, 7 livres, 12 livres, 36 livres 33 florins, 20 florins, 15 livres 6 sous, à compte sur le remboursement de la somme de 3.000 florins pour laquelle la seigneurie de Landspurg a été engagée à ce comte par l'archiduc d'Autriche, Rodolphe. — Revers par lequel les communautés d'Ammerschwihr, Sigolsheim, Kientzheim et Ingersheim promettent d'acquitter envers le comte Bruno de Ribaupierre et le comte Henri

Heitwiller
Thumenau
Leodiger

de Saarwerden les droits seigneuriaux de leurs bans qui leur ont été engagés.

E. 2840. (Liasses.) — 18 pièces, parchemin ; 161 pièces, papier ; allemand ; 15 sceaux.

1388-1397. — Bailliage de Zellenberg. — Fiefs. — Ammerschwihr. — Engagement, par Brunon, seigneur de Haut-Ribaupierre, au chevalier Walther Kurtz, de tous ses droits d'Ammerschwihr, pour une somme de 210 florins. — Juridiction et bourgeoisie d'Ammerschwihr. — Contestation entre le prévôt impérial de Kaysersberg, Conrad Sturzel de Buchheim, et le comte Maximin de Ribaupierre, possédant chacun un tiers de la ville d'Ammerschwihr, au sujet d'une sentence rendue par les gens de justice du comte Sigismond de Lupfen, seigneur de Landsberg et troisième coseigneur de la même ville, en vertu d'une convention de *burgfriede* (paix castrale) passée entre les trois coseigneurs, qui attribuaient au troisième coseigneur le droit de juger toute contestation venant à s'élever entre deux des coseigneurs, laquelle sentence avait déclaré bourgeois de la prévôté de Kaysersberg un habitant de Bennwihr nommé Clewin Steinbach, qui était tenu de fixer à Ammerschwihr ; — appel de cette sentence, à l'empereur, par le seigneur de Ribaupierre, se fondant sur ce que, d'après l'usage établi, tout individu venant se fixer dans la ville d'Ammerschwihr, était attribué à celui des trois seigneurs dans le territoire duquel il était né, et soutenant que, la commune de Bennwihr faisant partie du bailliage de Zellenberg et de la seigneurie de Ribaupierre, l'étranger, qui faisait l'objet du litige, était, de droit, bourgeois de cette seigneurie ; — appel des trois coseigneurs à l'arbitrage de la ville de Colmar ; — transaction conclue entre les trois coseigneurs, sous l'arbitrage de Gaspard, baron de Morimont et le Belfort, en vertu de laquelle l'individu contesté reste bourgeois du seigneur de Ribaupierre. — Acte par lequel Schmasmann (Maximin), seigneur de Ribaupierre et, pour un tiers, de la ville d'Ammerschwihr, se pourvoit, en appel, devant la chambre impériale de Rothweil, contre un jugement du magistrat d'Ammerchwir, qui avait attribué, à titre de bourgeois, au comte Sigismond de Lupfen, seigneur de Landsberg et, en cette qualité, possesseur du second tiers d'Ammerchwir (le troisième tiers appartenant à la prévôté impériale de Kaysersberg), un habitant de Günspach nommé Jean Fryden et un habitant de Housen nommé Laurent Synel, qui étaient venus se fixer à Ammerschwihr et qui devaient, selon le seigneur de Ribaupierre, être compris dans son tiers de la même ville, par la raison que ces étrangers demeuraient auparavant dans des villages faisant partie de la seigneurie de Ribaupierre, attendu que, d'après les traités conclus entre les trois coseigneurs d'Ammerschwihr, les nouveaux bourgeois et habitants devaient être attribués à celui

d'entre eux sur les terres duquel ils étaient primitivement établis ; — transaction conclue entre le même seigneur de Ribaupierre et le même comte de Lupfen, sous l'arbitrage du baron Sigismond de Falckenstein, par laquelle ces étrangers sont déclarés bourgeois de la seigneurie de Ribaupierre. — Sigolsheim. — Fief immédiat de l'empire, possédé d'abord par la famille Erlein, puis par les comtes de Ribaupierre. — Investiture, donnée par l'empereur Sigismond, aux frères Nicolas et Martin Erlein, de plusieurs hommes propres (*eigenen Leute*) à Sigolsheim, avec leurs services (*dienste*) consistant en une rente annuelle d'un foudre de vin et 30 schilling de Strasbourg et une autre rente annuelle d'une poule par maison, qui ont fait retour à l'empire, après la mort de leur père, Hannemann Erlein. — Mémoire du conseil de régence du Prince-Palatin, portant : que la maison de Ribaupierre a eu, depuis plus de deux siècles, ses bourgeois propres (*eigenen Bürger*) dans le village de Sigolsheim, depuis qu'ils ont toujours perçu certains droits, cens, rentes en argent et poules, et corvées ; que le Prince-Palatin de Birekenfeld, qui a succédé à la maison de Ribaupierre, justifie de sa propriété de ces bourgeois et droits, 1^o par les lettres d'investiture des empereurs Charles-Quint, des années 1521 et 1550, Rodolphe, des années 1577 et 1586, Mathias, de l'année 1615, et Ferdinand II, de l'année 1620, qui ont inféodé, aux seigneurs-comtes de Ribaupierre, « des hommes propres à Sigolsheim, avec leurs services, savoir 1 foudre de vin, une rente annuelle de 30 schilling, monnaie de Strasbourg, et une autre rente annuelle d'une poule par maison, de la même manière que les ancières de ce seigneur de Ribaupierre ont succédé dans ce fief à la famille Erlein », 2^o par des extraits des comptes du bailliage de Zellenberg, des années 1586, 1600, 1620, 1640, 1660, 1680 et 1699.

E. 2841. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 59 pièces, papier ; allemand ; 2 sceaux.

1464-1521. — Bailliage de Zellenberg. — Fiefs. — Juridiction et bourgeoisie d'Hunawirh. — Revers par lequel Thuring d'Eplingen et Jean de Landsberg reconnaissent que les frères Guillaume et Maximin, seigneurs de Ribaupierre, perçoivent le droit de retrait à Hunawirh qui leur a été concédé en fief, par le comte de Wurtemberg. — Transaction passée entre le seigneur de Ribaupierre, d'une part, et le comte de Wurtemberg, comme seigneur de Horbourg, d'autre part, concernant leurs bourgeois respectifs du village de Hunawirh, et portant : que ceux des habitants de ce village que les seigneurs de Ribaupierre justifieront avoir été leurs bourgeois, ainsi que les enfants ou descendants des femmes qui étaient bourgeois de la seigneurie de Ribaupierre, continueront à appartenir à cette seigneurie et à dépendre du bailliage de

Zellenberg, et que les autres appartiendront à la seigneurie de Horbourg. — Transaction passée entre Jean-Jacques de Berckheim, George-Marc d'Eckversheim, bailli de Guemar, et Wolf de Ratsmhausen, comme représentants du comte Guillaume de Ribaupierre, d'une part, et Wolf de Hurunhein de Tannenstein, seigneur engagiste de Kertzingen, et Philippe de Nippenburg, comme délégués de l'empereur et archiduc d'Autriche, due de Bourgogne et du Wurtemberg, seigneur de Horbourg et de Riquewihr, en présence de George de Neuenstein, bailli, Bastien Linck, prévôt, et Achatius Keyser, juré de justice de Riquewihr, réglant les droits et la position des bourgeois respectifs du duc de Wurtemberg et du seigneur de Ribaupierre établis à Hunawihr, et statuant : que ceux qui sont nés ou naîtront à Hunawihr de mères sujettes du seigneur de Ribaupierre seront bourgeois de ce seigneur, le reconnaîtront, lui rendront les services et lui paieront la taille et les autres impositions, comme les autres bourgeois, de même que les sujets nés dans la seigneurie de Ribaupierre et établis ou mariés à Hunawihr ; que les étrangers on forains appeler *wildflügel*, de quelque endroit qu'ils soient (à la réserve seulement de ceux qui viennent des terres de Wurtemberg), qui, après s'être établis d'abord dans la seigneurie de Ribaupierre et y avoir contracté mariage et acquitté leurs services, comme les autres bourgeois, transféreront leur domicile à Hunawihr, seront aussi considérés comme bourgeois de la seigneurie de Ribaupierre ; que les sujets qui seront reconnus bourgeois de la seigneurie de Ribaupierre, quoique domiciliés à Hunawihr, ne formeront qu'une seule et même communauté avec les bourgeois du duc de Wurtemberg, qu'ils jouiront ensemble des biens communaux et contribueront de même aux corvées et aux autres charges communales ; que les bourgeois de la seigneurie de Ribaupierre paieront annuellement au duc de Wurtemberg, comme à leur seigneur direct, justicier et territorial, 6 rappes et 1 poule de carnaval, et qu'ils pourront aussi remplir des fonctions dans la justice et dans d'autres charges communes.

E. 2842. (Liasses.) — 7 pièces, parchemin ; 84 pièces, papier ; allemand ; 11 sceaux.

1659-1706. — Bailliage de Zellenberg. — Fief des nobles de Hagenbach. — Inféodations : — par le comte Jean-Jacques de Ribaupierre, à François de Hagenbach, seigneur de Wettolsheim et de Bartenheim : d'un acre de vignes situé dans le ban d'Ammerschwihr, au canton Holdergarten; d'un demi acre de vignes situé dans le même ban, au canton Gries ; d'un demi viertel de vignes situé dans le ban de Kientzheim, au canton Altenberg; de 2 acres de vignes situés dans le ban de Sigolsheim, au canton Mühlstegen ; d'un acre de vignes situé dans le même ban, au canton Wig-

garten, et chargé d'une rente annuelle d'un demi ome de vin envers le couvent d'Ebersheimmunster ; d'une rente annuelle d'un ome de vin, due par Conrad Bürley, de Ribavillié, sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Hunawihr, au canton Mühlforst ; d'une rente annuelle de 6 schilling pfennig, due par Jean Mulier, sur 2 jucharts de prés situés dans le ban de Zellenberg, au canton Gries ; d'une rente annuelle d'un fondre de vin à prendre au pressoir seigneurial d'Ammerschwihr ; — par le même, à Léopold de Hagenbach, de cestres et rentes ; — par le prince-palatin de Birkenfeld, à Philippe-George de Hagenbach, des mêmes terres et rentes.

E. 2843. (Liasses.) — 18 pièces, parchemin ; 106 pièces, papier ; allemand ; 10 sceaux.

1677-1681. — Bailliage de Zellenberg. — Fiefs. — Terres. — Inféodations : — par les frères Ulric, Amselme et Hermann, seigneurs de Ribaupierre, à Conrad Defod, d'une cour dite Spillhoff, située à Ammerschwihr, entre la maison de la dame de Hungerstein et celle du noble d'Illzach ; — par le comte Gaspard de Ribaupierre, à Henri de Richenstein : d'un acre de vignes situé dans le ban de Zellenberg, au canton Schonenberg ; d'un acre de vignes situé dans le même ban, au canton Plixberg ; d'un acre de vignes situé dans le même ban, au canton Bühel, sur le chemin de Kientzheim ; — par le comte Guillaume de Ribaupierre, à Conrad Klotz, bourgeois de Kaysersberg, de 3 jucharts de vignes situés dans le ban d'Ammerschwihr, au canton Im-Brücklein-Steinern ; — par le comte Ulric de Ribaupierre, à George Kepflin, bourgeois de Riquewihr, d'un acre de vigne situé dans le ban de Riquewihr, au canton Im-Obern-Berge ; — par le comte Eguenolphe de Ribaupierre, à Benoit Lambert, bourgeois d'Ammerschwihr, de 2 jucharts de champs situés dans le ban d'Ammerschwihr, au canton Bei-dem-Steinen-Brücklein, à côté des vignes du couvent des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique d'Unterlinden de Colmar.

E. 2844. (Liasses.) — 6 pièces, parchemin ; 145 pièces, papier ; allemand ; 5 sceaux.

1681-1689. — Bailliage de Zellenberg. — Fiefs. — Dimes de Riquewihr et de Mackenheim,¹⁾ fief des nobles de Richenstein. — Inféodations : — par Gaspard, seigneur de Ribaupierre, à Henri de Richenstein, du quart des dimes en vin de Riquewihr et de Mackenheim²⁾ ; — par le comte Guillaume de Ribaupierre, à Michel de Richenstein : de la dîme des vignes de Riquewihr se montant à 100 cuves (zuber) de vin blanc ; de la dîme en vin de Mackenheim³⁾ ; d'une somme de 350 florins destinée à la réparation de la cave de la dîme de Riquewihr ; — par le comte Guillaume de Ribaupierre.

1) Nauchenheim, VD près
Mackenheim

11) 1484 IV. Arrêté de Colmar entre Württemberg & Rappoltstein
sur le ban d'Altheim, où disp. entre Zellenberg et Beblenheim

SÉRIE E. — SEIGNEURIE DE RIBAUPIERRE.

381

à Wolf Bastian de Richenstein, de ces dimes et somme d'argent.

beaucoup moins

E. 2845. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 28 pièces, papier ; allemand ; 7 sceaux.

1484-1628. — Bailliage de Zellenberg. — Fiefs. — Rentes. — Fief des nobles de Walbach. — Infödation, par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, à Guillaume de Walbach, d'une rente annuelle de 60 florins assise sur les revenus de la seigneurie de Ribaupierre à Ammerschwir. — Fief des nobles Truchsess de Rheinfelden. — Infödation, par le comte Eberhard de Ribaupierre, à Jean-Christophe Truchsess de Rheinfelden : d'une rente annuelle de 12 schilling due par Laurent Rothan sur un acre de vignes situé dans le ban de Zellenberg, au canton Hüttewege, au-dessous de la chapelle de Saint-Antoine ; d'une rente annuelle de 6 chapons due par Pierre Kauffmann sur un jardin situé dans le même ban, au canton Brungasse, entre l'allmend et le canton Kesselring appartenant à la prébende de Zellenberg ; d'une rente annuelle de 4 chapons due par George Oligass sur une maison située à Zellenberg, à côté de la maison du chapitre de Strasbourg ; d'une rente annuelle de 3 chapons et 6 schilling due par Nicolas Brunnhus sur une maison située dans la même ville, entre le mur d'enceinte et la fontaine du chemin de l'allmend ; d'une rente annuelle d'un chapon et 1 schilling due par André Müller sur 1 viertel de vignes située dans le ban de la même ville, au canton Burckald ; d'une rente annuelle de 4 schilling due par la communauté de la même ville sur le « poële des bourgeois » (Bürger-stube) ; d'une rente annuelle de 3 florins due par Hensein Hederich sur la tuilerie seigneuriale de la même ville. — Fief des nobles Bock de Blasheim et Gerstheim. — Infödation, par le comte Eberhard de Ribaupierre, aux frères Wolf-Louis, Béat-Jacques, et Nicolas-Eberhard Bock de Blasheim et Gerstheim, fils de feu Frédéric, d'un foudre de vin à prendre sur sa dîme d'Ammerschwir ; — avec, pour ce même fief, par Jacques-Frédéric Bock de Blasheim et Gerstheim, et son cousin, Antoine-Eberhard, au Prince-Palatin, Christian III. 1718-1654 : *Fief d'Empire des Erben à Sigolsheim*

E. 2846. (Liasse.) — 31 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; allemand ; 5 sceaux. *ancien papier*

1388-1434. — Bailliage de Zellenberg. — Priviléges de la ville de Zellenberg. — Revers par lequel l'évêque de Strasbourg, Frédéric, abandonna à la communauté de Zellenberg la moitié des rentes de 1400 qui lui étaient dues dans le ban de cette ville, pour l'entretien des murs d'enceinte, fossés et tours de la même ville ; — confirmations de ce privilége par l'évêque Guillaume et par Maximin de Ribaupierre. (1434) (1397)

Haut-Rhin. — Série E.

E. 2847. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier ; allemand ; 9 sceaux.

1454-1532. — Bailliage de Zellenberg. — Délimitations de bans. — Accord entre le comte Guillaume de Ribaupierre et le magistrat de Colmar, par lequel il a été convenu que les pierres bornes délimitatives des bans de Zellenberg et de Beblenheim seraient renouvelées. — Transaction entre la seigneurie de Ribaupierre, d'une part, et les communautés de Zellenberg et de Beblenheim, d'autre part, par laquelle cette seigneurie s'engage à faire placer, à ses frais, des pierres bornes destinées à marquer la limite entre son ban et ceux de ces communautés, dans les cantons Bühl et Leibach.

E. 2848. (Liasse.) — 149 pièces, papier ; allemand.

1774-1779. — Bailliage de Zellenberg. — Déclarations des biens-fonds du ban de Zellenberg sujets envers le prince-palatin du Rhin, Charles-Auguste, à des rentes foncières, cens, dimes et autres redevances, faites par les propriétaires, emphytéotes et censitaires, dans cette ville, au cabaret « ou pend pour enseigne la fleur de lys », en vertu d'un arrêt d'attribution de juridiction du Conseil-Souverain du 20 septembre 1776 et de l'ordonnance du sieur Jean-Baptiste-François Larcher, bailli des ban et château de Weckenthal, institué commissaire par lettres de terrier obtenues en la chancellerie du Conseil-Souverain, le 24 septembre 1776.

E. 2849. (Liasse.) — 112 pièces, papier ; allemand.

1732-1759. — Bailliage de Zellenberg. — Bâtiments seigneuriaux. — Rheinfelder-Hof. — Requêtes par lesquelles le magistrat de Zellenberg demande au duc de Deux-Ponts la reconstruction de la maison seigneuriale dite Rheinfelder-Hof dont la communauté de cette ville est locataire ; — spécification des matériaux nécessaires.

E. 2850. (Liasse.) — 86 pièces, papier ; allemand.

1784-1787. — Bailliage de Zellenberg. — Bâtiments seigneuriaux. — Tuilerie de Housen. — Vente, par le sieur George Freitag, administrateur des tuileries seigneuriales du comté de Ribaupierre, à Antoine Bernard, bourgeois tuilier de Horbourg, de la tuilerie de Housen, moyennant la somme de 6,800 livres.

E. 2851. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier ; allemand ; 1352-1725

1452-1467. — Bailliage de Zellenberg. — Bâtiments seigneuriaux. — Cour des dimes (zehende-hoff) de Kientzheim. — Accord entre la seigneurie de Ribaupierre et les magistrats de Kientzheim, Kaysersberg, Sigolsheim et Ammerschwir, par lequel il a été convenu que les frais de ré

avis de la *zehende-hoff* : c'est une sentence ante les
Ray Etstein & Quirin v. Sigolsheim sur une
murs mitoyens (1453) + reversal de
l'human v. Deneuville 1352 +
77 papier 16^e-17^e sans importance

17ebetmeyer
1542

parations des murs d'enceinte de la cour des dîmes de Kientzheim seraient partagés par moitié entre la seigneurie et ces communautés.

het Ding des Veldes
1508-1747. — Bailliage de Zellenberg. — Colongo de Wihr-près-Horbourg. — Procès-verbaux de la justice de la colonge de M. de Walfner à Wihr-près-Horbourg, portant description des porteries, cens et rentes dépendant de cette colonge et se montant annuellement à 53 florins 1 batz 4 deniers, 48 boisseaux de seigle et 62 rezeaux 3 boisseaux d'avoine.

E. 2853. (Liasses.) — 179 pièces, papier; allemand.

1469-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Terres. — Baux simples à cens : — par Reinhardt de Paroy, curé de Sigolsheim, à Clavin Maurer, bourgeois de Kientzheim, d'un vier-tel de vignes situé dans le ban de cette dernière ville, au canton Diedolsburn, moyennant une rente annuelle de 2 nosse de vin ; — par ~~W~~eltin de Newenstein, à George Eler, bourgeois de Zellenberg, d'une cour située dans le ban de cette ville, entre le chemin de l'allimed et le canton Garten-Matt, moyennant une rente annuelle de 3 florins ; — par ~~W~~eltin Guillaume de Ribaupierre, à Balthasar Klotz, bourgeois de Kaysersberg, de 3 jucharts de vignes situés dans le ban d'Ammerschwir, au canton Zu-Steinen-Brucklin, et d'un juchart de vignes situé dans le même ban, à côté des vignes du couvent des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique d'Unterlinden de Colmar, moyennant une rente annuelle de 2 florins ; — par Pierre Walther, prévôt de Wihr-près-Horbourg, à Jacques Studlin, bourgeois du même village : d'une cour située dans le ban de ce village, à côté de celle de la seigneurie de Ribaupierre; d'un acre de champs situé dans le même ban, au canton Rippels-Gerüt; d'un juchart de vignes situé dans le même ban, au canton Im-Kleinien-Gewelin, entre des vignes des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; d'un journal de prés situé dans le même ban, au canton Buchholtz, à côté du canton Munchgrab, et chargé d'une redevance annuelle de 15 pfennig rappe envers la colonge de Wihr, moyennant une rente annuelle d'une livre et 1 schilling rappe ; — par Jacques Feygk, écuyer et bourgeois de Kaysersberg à Mathieu Peyger, bourgeois de Housen, de 5 jucharts de champs situés dans le ban de ce dernier village, au canton Sant-Marienfeld, entre le canton Illi-Matt et les champs de l'abbaye de Marbach, et d'un juchart de champs situé dans le ban de Schoppenwihr, au canton Sandigrub, à côté du canton Rietgebreit, moyennant une rente annuelle de 14 viertel de grain ; — par Henri de Westhausen, écuyer, à Nicolas-Swartz, prévôt de Colmar, comme procureur du magistrat de cette ville, d'un acre de

Le la fabrique
1492
(+ 1504)
(+ 1507)
(+ 1521)
1514
à Eichstätt
(1493)
1632
Henr. v. Aitas, soldener

champs situé dans le ban d'Ingersheim, dans le canton Burn-matt, et chargé d'une redevance annuelle d'1/2 ome de vin envers le chapitre de la collégiale de Saint-Dié, moyennant une rente annuelle d'1 ome de vin ; — par ~~W~~eltin Guillaume de Ribaupierre, à Pierre Huttner, métayer du Grand-Chapitre de Strasbourg à Zellenberg, d'un bien dit de Saint-Nicolas-de-Syle et consistant en 1 acre de champs situé dans le ban de Zellenberg, au canton Im-Alten-Feld, 1 acre de champs situé dans le ban de Beblenheim, au canton Am-Grasechten-Weg, et 4 journaux de prés situés dans le ban d'Ostheim, au canton Lange-Hurst, à côté de la forêt de Colmar, moyennant une rente annuelle de 4 florins ; — par le comte Jean-Jacques de Ribaupierre, à Pierre Weiss, bourgeois de Wihr-près-Horbourg, de 12 jucharts de bois taillés situés dans le ban de ce village, au canton Vier-Eckh, entre la rivière d'Ill, les champs du couvent des Frères-Précheurs de Colmar et les prés de l'abbaye de Pairis, moyennant une rente annuelle de 22 florins ; — par la chambre des finances du comté de Ribaupierre, à la communauté de Zellenberg, des terres appelées Schlossacker et consistant en 4 acres de champs situés dans le ban de cette ville, au canton Im-Grasechten-Weg, entre les champs du Grand-Chapitre de Strasbourg et ceux du couvent des Frères-Précheurs de Colmar, 2 acres de champs situés dans le même ban, au canton Im-Altenheimer-Feld, entre l'allimed et la route provinciale, et 8 acres de prés situés dans le ban d'Ostheim, au canton Viehlang, entre les prés de la seigneurie de Wurtemberg et la rivière de Fecht, moyennant une rente annuelle de 543 livres 10 sous.

E. 2854. (Liasses.) — 2 pièces, parchemin; 125 pièces, papier; allemand.

1722-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Terres. — Baux emphytétiques à cens : — par la chambre des finances du comté de Ribaupierre, à Jacques Berger, bourgeois de Beblenheim : de 2 acres de champs situés dans le ban de ce village, au canton Im-Sembach ; d'un acre de champs situé dans le même ban, au canton Schaaflager ; d'un acre de champs situé dans le même ban, au canton Unter-dem-Alten-Bach ; d'un journal de prés situé dans le ban de Zellenberg, au canton Im-Durrenbach, moyennant une rente annuelle de 114 livres tournois et 2 rezeaux d'avoine.

E. 2855. (Liasses.) — 34 pièces, parchemin; 147 pièces, papier; allemand; 34 seaux.

1363-1595. — Bailliage de Zellenberg. — Terres. — Ventes : — par Hammann, de Kaysersberg, écuyer, à Heintzmann Kayser, bourgeois de Colmar, d'une cour située dans le ban de Kientzheim et chargée d'une rente annuelle de

8 schilling envers la cologne de Bischwihr, moyennant la somme de 12 marcs d'argent ; — par Nicolas Dieltenhoven, bourgeois de Ribaupillé, à Cluger Mut, bourgeois de Colmar, de 2 acres de vignes situées dans le ban d'Hunawihr, au canton Lurkhe, à côté de la cour du seigneur de Landsburg, et chargés d'une rente annuelle de 2 ome de vin rouge envers la cologne de Mittelwihr, moyennant la somme de 4 livres ; — par Jundt de Butenheim, à Evenin Kalch, bourgeois d'Hunawihr, de 3 jucharts de champs situés dans le ban de Zellenberg, au canton In-der-Kuleshen-Graben, entre le canton In-der-Owe et les champs du noble de Steinbach, et d'un juchart de champs situé dans le ban de Riquewihr, au canton An-Kungershen-Bühel, entre les cantons Bachweg, Mülbach et Lerkenthal-Bühel et les champs du noble de Regesheim, moyennant la somme de 36 livres pfennig de Bâle ; — par Philippe André, bourgeois de Kientzheim, à Burkart Stamler, bourgeois de Kaysersberg, d'un juchart de vignes situé dans le ban de Kientzheim, au canton An-dem-Minnwege, à côté des vignes de Rodolphe de Richenstein, et d'un acre de vignes situé dans le même ban, au canton In-Winbach-Feld, et chargé d'une rente annuelle d'1 ome de vin rouge envers le *bannwart* (garde-champêtre) de la cour de l'abbaye de Munster, moyennant la somme de 160 florins ; — par Clawelin d'Aarau, à Ulric Stamler, bourgeois de Ribaupillé, d'un acre de vignes situé dans le ban d'Hunawihr, au canton Mülford, et chargé d'une rente annuelle d'1 ome de vin et d'une poule envers la seigneurie de Wurtemberg, moyennant la somme de 21 florins ; — par Clewin Hechinger, bourgeois de Colmar, à Thomas Wetzel, bourgeois de la même ville, d'un juchart de champs situé dans le ban de Housen, au canton Wilre-Feld, et chargé d'une rente annuelle d'un pfennig envers la cologne de Wihr-près-Horbourg, moyennant la somme de 70 florins ; — par Lorentz Gewer, bourgeois de Schlestadt, à Jean Hattstatt, prévôt de Ribaupillé, de 3 journées aux prés situés dans le ban de Zellenberg, au canton Im-Griess, moyennant la somme de 40 florins ; — par Denys Steer de Richenstein, au comte Maximin de Ribaupierre, de 3 jucharts de champs situés dans le ban de Holtzwihr, au canton Uff-der-nuwen-Brück, du côté de la rivière d'Il, entre les cantons Bühel-Acker, Kurtz-Gleide et Weyd-Graben et les bans d'Andolsheim et de Bischwihr, et chargés d'une rente annuelle de 3 ome de vin envers le couvent des Augustins de Syle de Schlestadt, moyennant la somme de 200 florins ; — par Nicolas Klinger, bourgeois de Wihr-près-Horbourg, à Bastian Scheublin, prévôt de ce village, d'un juchart de champs situé dans le ban du même village, au canton Am-Dorf-Hage, à côté du canton Bey-dem-Schwarzen-Kirchbaum, au confluent de la Lauch et de l'Il, moyennant la somme de 60 florins ; — par Michel Rauch, bourgeois de Zellenberg, à Michel Bau-

Müller, bourgeois de Riquewihr, de 3 viertel de vignes situés dans le ban de Zellenberg, au canton In-der-Frûn, et chargés d'une rente annuelle d'un demi-florin et d'une poule envers la cologne de M. de Waldner à Wihr-près-Horbourg, moyennant la somme de 80 florins ; — par Michel Steirlin, bourgeois de Colmar, à Nicolas Bachoffen, bourgeois de Bennwihr, d'un viertel de vignes situé dans le ban de ce dernier village, au canton In-der-Byen, moyennant la somme de 100 florins ; — par Melchior Weidmann, bourgeois de Bennwihr, à Mathieu Berger, bourgeois de Colmar, d'un acre de vignes situé dans le ban de Bennwihr, au canton Uff-die-Nuwenstatt-Matten moyennant la somme de 50 florins.

E. 2856. (Liasse). — 67 pièces, parchemin ; 109 pièces, papier ; achemand ; 56 socaux.

3315-1582. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes foncières actives. — Constitutions : — par Henri Banc, d'Hunawihr, chevalier, à Jean, seigneur de Ribaupierre, d'une rente annuelle de 5 marcs d'argent sur un champ appelé Tumpost, situé dans le ban d'Hunawihr, au canton Mülford ; — par Wurlin, de Kaysersberg, écuyer, à Jean Richen, de la même ville, écuyer, d'une rente annuelle de 2 florins de Florence sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Riquewihr, au canton Uff-der-Schengken-Floss-Stücke, entre le chemin de Kientzheim et le canton An-Furze ; — par Louis Einemann, bailli de Riquewihr, au même, d'une rente annuelle de 10 florins de Florence sur 1 acre de vignes situé dans le ban de ce village, au canton Myle-Weg, le long de la route provinciale ; — par Jean, seigneur de Ribaupierre, au couvent des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique d'Unterlinden de Colmar, d'une rente annuelle de 5 livres pfennig sur les revenus de Bennwihr, à l'occasion de la mort de sa fille Elisabeth, religieuse de ce couvent ; — par Michel Golcke, bourgeois de Zellenberg, à Henri Burgk, de Heilbrunn, d'une rente annuelle de 2 florins sur une maison située à Zellenberg et chargée déjà d'une autre rente annuelle de 2 schilling envers le château de cette ville ; — par Jean Erlin, bourgeois de Colmar, à Adam d'Ansolsheim, écuyer, d'une rente annuelle d'un florin sur une maison située à Zellenberg, dans la rue Alte-Korngasse, et chargée déjà d'une rente annuelle d'un schilling pfennig envers le couvent de Saint-Pierre de Colmar ; — par Antoine Glotzner, bailli de Ribaupillé, à Gaspard Botschelin, juré de justice de la même ville, d'une rente annuelle de 2 florins sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Hunawihr, au canton Uff-dem-Herten-Müllforst ; — par les frères Guillaume et Maximin, seigneurs de Ribaupierre, au magistrat de Colmar, d'une rente annuelle de 52 florins sur les prés dits Schenfach, situés dans le ban de Zellenberg, au-dessous du château ; — par Clewin Klumpfcl, *weibel* (garde forestier) juré

à Ingersheim, à George de Murtin, prieur du couvent de Saint-Pierre de Colmar, comme chapelain de la chapellenie haute d'Ingersheim, en présence de Jean Gottgebe, prévôt à Ingersheim du comte Jean de Lupfen, landgrave de Stüdingen, d'une rente annuelle d'1 ome de vin sur 1 acre de champs situé dans le ban de ce village, au canton Wegebach; — par Conrad de Hungerstein, au couvent des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique d'Unterlinden de Colmar, d'une rente annuelle de 10 florins sur ses revenus d'Östheim, à titre de dot viagère de sa fille Clémence, religieuse de ce couvent; — par Jean de Dambach, bourgeois de Ribauville, à Conrad Wendlich, bourgeois de Schlestadt, d'une rente annuelle de 6 florins sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Hunawihr, au canton Im-Kendle; — par le comte Maximin de Ribauville, au couvent des Augustins de Syle de Schlestadt, d'une rente annuelle de 2 livres, sur les revenus de l'église paroissiale de Wihl-près-Horbourg; — par le comte Guillaume de Ribauville, comme tuteur de Madeleine de Hungerstein, au couvent des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique d'Unterlinden de Colmar, d'une rente annuelle de 10 florins, sur les revenus de cette dame de Hungerstein à Bennwihr, à titre de dot viagère de Clémence de Hungerstein, religieuse de ce couvent et sœur de Madeleine; — par le même, à Catherine Neuenstein, veuve d'Adam d'Ansouisheim, d'une rente annuelle de 10 florins sur ses revenus d'Ammerschwir, qui avait été assignnée auparavant au couvent des Clarisses d'Alsaspach; — par le comte Maximin de Ribauville, à Henri de Hohenstein, chevalier, d'une rente annuelle d'un foudre de vin à prendre par moitié sur les dîmes en vin de Zellenberg et de Bennwihr; — par le comte Guillaume de Ribauville, à Hess Burguer, bourgeois de Bennwihr, d'une rente annuelle de 2 livres rappé, sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Bennwihr, au canton Im-Garten, entre le canton Im-Kerspfad et les vignes de la seigneurie de Wurttemberg, et sur 1 journal de prés situé dans le même ban, au canton An-der-Bruckmatten, entre les cantons Im-Cruz-Feld et Bynen et le ban de Mittelwihr, en récompense des services qu'il lui a rendus dans la guerre entre l'empereur et le roi de France; — par Nicolas Herbst, bourgeois de Zellenberg, au comte Eguenolphe de Ribauville, d'une rente annuelle de 5 florins sur 1 acre de vignes situés dans le ban de Zellenberg, au canton Im-Obern-Rimelsberg, à côté du canton Uff-dem-Almendt-Pfadt; — par Prosius Klinger, bourgeois et juré de justice de Wihl-près-Horbourg, au même, d'une rente annuelle de 5 florins sur 1 juchart de champs situé dans le ban de ce village, du côté de l'Ilz, entre les champs de la commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem de Colmar et le ban de Bischwihr.

(E. 2857. — *Liaison.*) — 54 pièces, parchemin; 293 pièces, papier; 51 sceaux.

1346-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes fon-

cieries actives. — Ventes: — par Hermann de Hachberg, comme commandeur du couvent de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem de Fribourg en Brisgaw, à Burkart Stoer, chevalier, d'une rente annuelle de 14 quartel d'orge assise sur un pré appelé Spitz-Bruegel, situé dans le ban de Zellenberg, au canton Rorach-bei-Adelheit-Brunnen, moyennant la somme de 110 florins; — par Hennemann Weybellin, bourgeois de Riquewihr, à Rodolphe Uring, de Kaysersberg, d'une rente annuelle d'1 ome de vin assise sur 1 acre de vignes appelé Viplat-Böme, situé dans le ban de Kientzheim, au canton Am-Eschenlohe, entre les cantons Im-Dernthal, Im-der-Garten, In-der-Vesselmatten et Rattelsperge, moyennant la somme de 120 livres pfennig; — par Brunon, seigneur de Haut-Ribaupierre, à Heintzmann zem Rueste, d'une rente annuelle de 2 foudres de vin à prendre sur sa dime de Kientzheim, moyennant la somme de 80 livres pfennig de Strasbourg; — par Francois Wydmann, bourgeois de Bennwihr, à Nicolas Metzger, élu du conseil du même village, d'une rente annuelle d'un florin assise sur 1 acre de vignes situé dans le ban de ce village, au canton Im-Geselle, moyennant la somme de 25 florins; — par Pierre Rosch, bourgeois de Kaysersberg, à Henri de Richenstein, d'une rente annuelle de 4 florins sur deux par Diebolt Mergelin sur 3 acres de vignes situés dans le ban d'Ammerschwir, au canton Im-Kayserspfad, moyennant la somme de 65 florins; — par Jean Schulttheiss de Hessingen, chevalier, et sa femme Barbe de Blumneck, veuve de Jean de Bolenheim, du consentement d'Otmar de Blumneck, père de Barbe, au comte Maximin de Ribauville, de toutes les rentes en vin, poules et chapons que feu Jean de Bolenheim avait possédées dans le ban de Zellenberg, à titre d'héritage des nobles de Reffelingen et qu'il avait léguées à Barbe de Blumneck, sa femme, moyennant la somme de 233 florins; — par Heym Nortum, écuyer, à Walther de Stamheim, écuyer, d'une rente annuelle de 7 ome de vin, 7 chapons et 2 seiliers d'orge assise sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Zellenberg, au canton Rosseleffe, entre les cantons Brugel et Stoer, moyennant la somme de 65 livres pfennig; — par Nicolas Kire, prévôt de Bennwihr, au comte Guillaume de Ribauville, d'une rente annuelle de 5 quartel d'avoine, à prendre sur sa part de la taille de ce village, qu'il avait vendue précédemment à Nicolas d'Epfig puis rachetée, moyennant la somme de 10 florins du Rhin; — par Pierre Brun, bourgeois de Zellenberg, à Thomas de Soultz, bourgeois de Colmar, d'une rente annuelle de 3 florins assise sur une cour située à Zellenberg, entre le presbytère et la maison du Grand-Chapitre de Strasbourg, sur 1 quartel de vignes situés dans le ban de la même ville, au canton Im-Groffen, et chargé d'une rente annuelle d'1 ome de vin et 50 schilling envers le couvent des Clarisses d'Alsaspach, et sur un pré situé dans le même ban, au canton An-der-Baum-Garten,

moyennant la somme de 60 florins du Rhin ; — par André Truett, bourgeois de Housen, au comte Guillaume de Ribaupierre, d'une rente annuelle d'un florin assise sur une cour située dans le ban de ce village, au canton Ulf-den-Almenden-Pfad, moyennant la somme de 25 florins ; — par Welthin Ulmann, bourgeois de Zellenberg, au couvent de Sainte-Catherine de Colmar, d'une rente annuelle de 3 ome de vin assise sur 1 acre de vignes situé dans le ban de Zellenberg, au canton In-der-Rüttel, et chargé d'une autre rente annuelle de 2 poules envers la colonie du Grand-Chapitre de Strasbourg, moyennant la somme de 15 florins ; — par Sébastien Zum-Rynn, à Jean-Hammann Truchsess de Rheinfelden, d'une rente annuelle de 6 ome de vin et 4 chapons due par George Wagner, bourgeois de Kientzheim, sur 3 acres de vignes situés dans le ban de Sigolsheim, au canton In-der-Buny, entre les cantons Eburn et In-der-Lythen, moyennant la somme de 18 florins ; — par Jean Ullmann, bourgeois de Zellenberg, à André Metzger, bourgeois de Sainte-Croix, d'une rente annuelle de 11 ome de vin assise sur 3 viertel de vignes situés dans le ban de Zellenberg, au canton Im-Hüttweg, moyennant la somme de 66 florins ; — par Mathieu Gundther, prévôt de Bennwihr, à Jean Beckh, bourgeois de Colmar, d'une rente annuelle de 3 florins assise sur 3 viertel de vignes situés dans le ban de Zellenberg, au canton Im-Groffen, et sur un pré et un jardin situés dans le même ban, au canton An-deu-Baumgarten, moyennant la somme de 70 florins ; — par Zacharie Kraun, bourgeois de Bennwihr, à Wenndlin Resch, bourgeois du même village, d'une rente annuelle d'un florin assise sur un jardin situé dans le ban de ce village, au canton Im-Flecken, le long du chemin de l'allmeud, moyennant la somme de 55 florins.

E. 2858. (Liasse.) — 87 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier ; allemand ; 9 secus.

1385-1667. — Bailliage de Zellenberg. — Rentes foncières actives. — Urbaines des rentes en argent, grains, vin, roules et chapons dues à la seigneurie de Ribaupierre dans les bans de Zellenberg, Bennwihr, Housen, Beblenheim, Bötheim, Riquewihr, Hunawihr, Ammerschwihr, Wih-près-Horbourg, Sigolsheim, Kientzheim et Kaysersberg. — Renouvellements des rentes en argent et en vin dues à l'hôpital seigneurial de Ribaupiell dans les bans de Beblenheim, Bötheim et Ostheim.

2859. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin ; 146 pièces, papier ; allemand ; 19 secus.

1463-1473. — Bailliage de Zellenberg. — Crédances. — Vers par lequel Jean Schoup reconnaît avoir emprunté la

somme de 60 florins du Rhin à Thiébaut Kempf, et lui avoir constitué une hypothèque sur sa cour de Riquewihr. — Obligation de 460 florins souscrite par Hensel Thomas au seigneur de Ribaupierre, avec constitution d'hypothèque sur une cour située à Ammerschwihr, en face de la *Blinden-Tharre* (porte secrète) et du *Stett-Ryngmûre* (mur d'enceinte de la ville). — Revers par lequel Maximin de Ribaupierre reconnaît devoir 50 florins à Jean Kurz, écuyer, et lui assigne, à titre d'intérêts annuels de cette somme, la rente de 5 ome, à prendre sur sa taille d'Ammerschwihr, qu'il servait auparavant au couvent des Clarisses d'Alspach, comme dot de feu sa fille Elsa, religieuse de ce couvent.

E. 2860. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 121 pièces, papier ; allemand ; 24 secus.

1546-1692. — Bailliage de Zellenberg. — Legs : — par Maximin Bass et sa femme Marguerite Hirtzin, à la communauté de Wih-près-Horbourg, de toutes les terres qu'ils possèdent dans le ban de ce village ; — Revers par lequel le comte Egenuolphe de Ribaupierre autorise cette communauté à accepter ce legs ; — acceptation de ce legs par Achatius Klinger, prévôt de ce village, au nom de cette communauté. — Legs, en présence de Diebolt Leitterer, prévôt de Wih-près-Horbourg, et de tous les jurés de justice de ce village, par Diebolt Jecklin, à sa femme Marie Klingerin, de tous ses biens meubles et de toutes les terres et rentes qu'il possède dans les bans de Wih et Bischwihr, et à Paul Wetzel, bourgeois de Wih, de toutes les terres et rentes qu'il possède dans les bans de Boltzwihr et Wickerschwihr.

E. 2861. (Liasse.) — 102 pièces, papier ; allemand.

1659-1783. — Bailliage de Zellenberg. — Forêt du Rothlieben. — Contestations entre le comte Guillaume de Ribaupierre et George Kesselering, bourgeois de Colmar et possesseur de la *Niederhoff* (cour-basse) de cette ville qu'il tenait en fief du Chapitre de l'évêché de Constance, au sujet de la propriété de la moitié de la forêt de Rothlieben située dans le ban de Housen : — transaction concue par l'arbitrage du landvogt de la Haute-Alsace, portant : que cette moitié de forêt continuera à dépendre de la *Niederhoff* de Colmar et que le bois, les prés et pâturages, la glandée et la chasse en appartiendront à George Kesselering ; que la colonie de Housen devra acquitter les corvées envers la *Niederhoff* ; que la juridiction de la même moitié de forêt et les amendes pour délit, appartiendront au seigneur de Ribaupierre, haut-justicier de Housen. — Contestations entre la ville de Colmar et le comte Jean-Jacques de Ribaupierre, au sujet de la propriété de l'autre moitié de la même

forêt; — accord par lequel il a été reconnu que le bois et les prés de cette moitié de forêt provenant du prieuré de Saint-Pierre appartiennent à la ville de Colmar, mais que la juridiction de la chasse et la glandée en appartiennent au seigneur de Ribaupierre.

E. 2862. (Liasse.) — 68 pièces, papier; allemand.

1755-1756. — Bailliage de Zellenberg. — Forêt dite Kunheimer-Hart. — Abornement. — Rapport par lequel le grand-maître des eaux-et-forêts du comté de Ribaupierre informe la chambre-forestale de Ribaupierre et le Conseil de régence du duché de Deux-Ponts que l'abornement de la forêt dite Kuenheimer-Hart ne pourra être opéré que lorsque l'évêché de Strasbourg sera pourvu d'un nouveau titulaire, attendu que cette forêt aboutit, d'un côté, au ban de Balsenheim, village dépendant de cet évêché, à moins que la régence de Saverne n'ait le droit de représenter l'évêque.

E. 2863. (Liasse.) — 84 pièces, papier; française.

1755-1756. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Droits d'usage de la forêt communale de Riquewihr. — Mémoire adressé par M. Papelier, directeur de la chancellerie du comté de Ribaupierre, à M. de Lucé, intendant d'Alsace, aux fins que le prince-palatin de Deux-Ponts soit autorisé à faire marquer, par l'inspecteur des forêts communales de la ville de Riquewihr, 16 pièces de bois de charpente de 50 pieds de longueur et de 6 pouces d'équarrissage et une pièce de 40 pieds de longueur et de 12 pouces d'épaisseur, nécessaires à la réparation de la toiture de sa cave dimière de Riquewihr, par la raison qu'en sa qualité de seigneur déimateur du ban de cette ville, il jouit des droits de propriétaire bourgeois.

E. 2864. (Liasse.) — 119 pièces, papier; allemand.

1756-1762. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Joissance des hautes futaies et bois taillis des cantons de forêts dits Dissenbach, Spitz-Brunnen, Walters-Lach, Kastenwald et Elentzwald, situés dans le ban de Wihl-près-Horbourg. — Contestations. — Procès-verbal par lequel le sieur Birkel, maître-forestier de Wihl-près-Horbourg, informe la chambre-forestale de Ribaupierre que les directeurs de l'hôpital de Colmar et le procureur du couvent des religieuses de Saint-Dominique d'Unterlinden de la même ville ont fait couper cent quinze pieds de chênes de haute futaie dans les cantons de forêts dits Dissenbach, Spitz-Brunnen, Walters-Lach, Kastenwald et Elentzwald; — mémoire de la chambre-forestale, portant: que ces hôpital et couvent n'ont de droits d'usage, dans ces cantons, que sur les

bois taillis et les broussailles, et que tous les arbres de haute futaie appartiennent à la seigneurie; que, par conséquent, la chancellerie du comté doit demander au Conseil-Souverain la saisie des bois taillis.

E. 2865. (Liasse.) — 134 pièces, papier; allemand et français.

1755-1760. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Droits d'usage de la forêt dite Walbourg, située dans le ban de Riquewihr. — Requêtes présentées par les communautés de Zellenberg, Bennwihr et Beblenheim au duc de Deux-Ponts, aux fins qu'il prie l'intendant d'Alsace, M. de Lucé, de donner, par une ordonnance, commission au bailli de Zellenberg et à un conseiller de la régence, de procéder à la visite de la forêt dite Walbourg située dans le ban de Riquewihr et possédée en indivis par les communautés de Zellenberg, Bennwihr, Riquewihr, Hunawihr et Mittelwihr, de faire lever un plan figuré et dresser un procès-verbal de l'état de cette forêt, pour les envoyer à l'intendant avec une demande de règlement; — ordonnance de l'intendant chargeant le sieur Fuchs, bailli de Zellenberg, et le conseiller Radius de cette commission.

E. 2866. (Liasse.) — 89 pièces, papier; allemand.

1761-1764. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Glandée du bois-taillis de Beblenheim. — Contestations. — Mémoire adressé par la cour forestale de Ribaupierre au magistrat de Beblenheim, portant: que la communauté a fait chasser son troupeau de porcs dans le bois taillis de son ban, pour y consommer les glands, bien que la glandée, qui appartient en toute propriété à la seigneurie, ne lui ait pas été admodiée; — qu'au cas où cette communauté continuera à exercer ce droit d'usage, le conseil de régence demandera commission au Conseil-Souverain aux fins de la faire condamner à des dommages-intérêts.

E. 2867. (Liasse.) — 67 pièces, papier; allemand.

1759-1763. — Bailliage de Zellenberg. — Forêts. — Chemins. — Recrits du duc de Deux-Ponts enjoinnant aux communautés de Zellenberg, Bennwihr, Housen et Wihl-près-Horbourg, de réparer, par corvées, les chemins des forêts situées dans leurs bans respectifs, en vertu d'une ordonnance de l'intendant, du 21 janvier 1759. — Signification par laquelle la chambre-forestale de Ribaupierre somme le couvent d'Unterlinden de Colmar de faire réparer, à ses frais, les chemins des cantons de forêts dits Dissenbach, Spitz-Brunnen, Walters-Lach, Kastenwald et Elentzwald, situés dans le ban de Wihl-près-Horbourg, qui ont été endommagés par ses chariots.

E. 2868. (Liassé.) — 3 pièces, parchemin; 148 pièces, papier; allemand; 3 sceaux.

1666-1769. — Bailliage de Zellenberg. — Chasse de Housen. — Réscrit du duc de Deux-Ponts concédant l'exercice de la chasse dans le ban du village de Housen aux présidents et conseillers du Conseil-Souverain. — Chasse de Wihr-près-Horbourg. — Lettre par laquelle la baronne de Klinglin, née comtesse de Monhaye, veuve du baron de Klinglin, premier-président du Conseil-Souverain, demande au conseiller Radius la concession de la chasse de Wihr-près-Horbourg, sa vie durant, par la raison qu'elle avait été admise à son mari, à titre viager. — Mémoire du conseiller Radius : portant que la chasse de Wihr-près-Horbourg doit être offerte à M. de Boug, premier président du Conseil-Souverain, par la raison que son prédécesseur, M. de Klinglin, en a joué, à titre de *feef de la Chambre*, moyennant une partie annuelle de 200 livres, et que le cardinal de Rohan et Madame de Mazarin ont présenté à M. de Boug les chasses qu'ils avaient accordées à M. de Klinglin. — Réscrit du prince-palatin du Rhin, Christian IV, concédant à M. de Boug la chasse de Vibr-près-Horbourg. — Chasse de Bennwihr. — Réscrit du duc de Deux-Ponts, concédant la chasse de Bennwihr à M. de Berckheim et révoquant la concession de cette chasse qui avait été faite aux présidents et conseillers du Conseil-Souverain. — Droits de chasse d'Ammerschwihr. — Convention par laquelle le comte de Ribau-pierre, Jean-Jacques, renonce au *jeger-hund-atz* annuel de 5 florins que lui devaient les religieuses du couvent d'Uerlinde de Colmar, de l'ordre de Saint-Dominique, pour les bassettes et chiens de chasse de leur cour d'Ammerschwihr, ainsi qu'à une rente annuelle de 3 livres 5 1/2 pfennig qu'elles lui payaient sur plusieurs prés situés dans le ban de Colmar, et ce couvent à une créance de 1,000 florins. Il avait sur le même comté de Ribau-pierre.

E. 2869. (Liassé.) — 107 pièces, papier; allemand.

1751-1772. — Bailliage de Zellenberg. — Chasse. — Apports des chasseurs seigneuriens sur des déliés de chasse enmis dans les bans de Zellenberg, Housen, Wihr-près-Horbourg et Bennwihr.

E. 2870. (Liassé.) — 64 pièces, papier; allemand.

1770-1787. — Bailliage de Zellenberg. — Pêche du canal du moulin de la porte-haute de Zellenberg. — Poursuite exercée par le contrôleur des eaux-et-forêts contre le meunier du moulin de la porte-haute de Zellenberg, pour le délit de pêche dans le canal de ce moulin. — Accord entre la chambre-forestale de Ribauvillé et le même meunier, par

lequel il a été convenu que la pêche de ce canal serait admise à ce meunier, moyennant un canon annuel de 50 livres.

E. 2871. (Liassé.) — 11 pièces, parchemin; 52 pièces, papier; allemand; 7 sceaux.

1466-1469. — Bailliage de Zellenberg. — Pâtrages du ban de Wihr-près-Horbourg. — Servitudes. — Conventions par lesquelles le comte Guillaume de Ribau-pierre accorde au couvent des Frères-Prêcheurs de Colmar le droit de passage à travers les prés du ban de Wihr-près-Horbourg, pour ses bestiaux qui vont au pâtrage dans le canton Burnach.

E. 2872. (Liassé.) — 89 pièces, papier; allemand.

1580-1784. — Bailliage de Zellenberg. — Pâtrage du ried du ban de Colmar. — Contestations. — Mémoire adressé par les laboureurs et bourgeois de Colmar à la chancellerie du comté de Ribau-pierre, portant : 1^o que la communauté de Housen envoie constamment ses bestiaux au pâtrage sur le ried du ban de Colmar, sous le prétexte qu'en acquittant le *ried-geld* et le *trink-geld* et en payant le salaire des pâtres elle a le droit de pâture pendant toute l'année; 2^o que, malgré les amendes auxquelles elle a été condamnée, cette communauté a continué à exercer ce droit d'usage; 3^o qu'elle a, en vertu d'une concession de 1529, la faculté de chasser son bétail : sur les prés du fossé de son ban et des cantons dits Schorre et Vestergraben et sur ceux du canton dit Hengeisen, jusqu'au Hürtenbach, entre le Vestergraben et la forêt du Rothleiblen, toutes les fois que les troupes de la ville de Colmar y vont, c'est-à-dire au printemps, jusqu'à l'époque de la mise en défense des mêmes cantons; à l'arrière-saison, sur les cantons Schorre et Riehmatten, pendant huit jours après l'exaltation de la Sainte-Croix; à la Saint-Michel, sur le canton Hengeisen, moyennant la rétribution usitée; au *Nachtrieth*, dans le canton Linden; sur le canton Housen-Almend dont la première herbe, qui doit être faite à la Saint-Jean, est à sa disposition; 4^o qu'en ce qui concerne le pâtrage du Rieh, qui commence à la Saint-George et finit à la Saint-Jean, la même communauté est obligée de demander au magistrat de Colmar la permission d'y chasser son bétail, moyennant rétribution; 5^o que le *Hirtenambt* (bailli des pâtrages) a estimé qu'il y avait lieu de faire défense à la commune de Housen d'outrapper les termes de la concession de 1589, sous peine d'amende, et que le magistrat a édicté cette défense; 6^o que les laboureurs et bourgeois de Colmar invitent la chancellerie à faire notifier cette défense à la communauté de Housen.

E. 2873. (Liassé.) — 40 pièces, papier ; français.

1739-1742. — Bailliage de Zellenberg. — Défrichements. — Requêtes adressées par le sieur Jean-Reinhard Birckel, à l'intendant d'Alsace, M. Feydeau, aux fins d'obtenir l'autorisation de convertir en vigne une place stérile, de la contenance de 4 arpents, située sur la montagne du château de Zellenberg ; — autorisation de l'intendant.

E. 2874. (Liassé.) — 6 pièces, parchemin ; 161 pièces, papier ; allemand et français.

1774-1776. — Bailliage de Zellenberg. — Dimes. — Renouvellements. — Lettres de terrier par lesquelles la chancellerie du Conseil-Souverain donne commission au sieur Jean-Baptiste-François Larcher, bailli des château et ban de Weckenthal, de faire commandement aux propriétaires, emphytéotes et détenteurs de biens-fonds des bans de Zellenberg, Bonnwihr, Hunawihr, Beblenheim, Mittelwihr, Ostheim, Sigolsheim et Riquewihr, sujets, envers le prince-palatin, Charles-Auguste, aux rentes foncières, cens, banschatz (droits sur les vignes), dimes et autres redevances seigneuriales, de déclarer leurs héritages et les droits dont ils sont grevés ; — déclarations de biens et droits par ces propriétaires, emphytéotes et détenteurs.

E. 2875. (Liassé.) — 27 pièces, parchemin ; 108 pièces, papier ; allemand ; 53 sceaux.

1753-1765. — Bailliage de Zellenberg. — Dimes d'Ammerschwihr. — Vente, par le couvent des Augustins de Syle de Schlestadt, à Ulric et Henri, seigneurs de Ribau-pierre, de sa dîme en vin et de son pressoir d'Ammerschwihr. — Convention par laquelle Wolf de Rathsamhausen et le comte Maximin de Ribau-pierre s'engagent à partager entre eux, par moitié, la dîme du bien que Jean Fryden, bourgeois de Kientzheim, tient en emphytéose de ce noble de Rathsamhausen auquel il a été inféodé par la Maison d'Autriche, et qui consiste en 4 jucharts de vignes situés dans le ban d'Ammerschwihr, au canton Am-Esel-Weg, à côté de la léproserie (*gut-lut-hus*). — Transaction par laquelle le comte Eberhard de Ribau-pierre consent à ce que la dîme novale des prés d'Ammerschwihr défrichés et convertis en champs soit remplacée par une rente annuelle de 24 creutzer par juchart. — Accord entre Burkardt Stor et Rodolphe de Wegsodt, représentants du comte Maximin de Ribau-pierre, d'une part, et le chevalier Etienne de Bayer et Eberhard de Bosswiller, délégués du chapitre de la collégiale de Saint-Dié, d'autre part, par lequel il a été convenu que la dîme en grains du canton de champs appelé Am-Hundes-Ruck, situé dans le ban d'Ammerschwihr, entre l'ancienne léproserie et les cantons Birtal-Gott, Herweg, Beommeling-Weg et Kisel-

nig, et appartenant au même chapitre, serait partagée par moitié entre lui et la seigneurie de Ribau-pierre. — Dimes de Kaysersberg, Ammerschwihr, Kientzheim et Sigolsheim. — Accord conclu, sous l'arbitrage de l'évêque de Bâle, Christophe, entre le comte Maximin de Ribau-pierre et les magistrats de Kaysersberg, Ammerschwihr, Kientzheim et Sigolsheim, par lequel il a été convenu : que tous les biens situés dans les bans de ces communautés paieront la dîme à la seigneurie de Ribau-pierre ; que le seigneur sera en sorte que les valets dimiers soient toujours présents à l'époque des vendanges et puissent se rendre aussitôt dans les lieux où ils seront appelés, afin que les particuliers ne soient pas obligés de verser les raisins à terre ; que chacun des deux parties fera cesser la procédure portée devant l'officialité de Besançon. — Dime de Sigolsheim. — Revers par lequel Henri, seigneur de Ribau-pierre, assigne à l'abbaye d'Etival la dîme du canton *Bei-der-Hütten* situé dans le ban de Sigolsheim, à la place d'une rente annuelle de 2 charrois de vin rouge dont son pressoir de ce dernier village était chargé envers cette abbaye ; — ratification de cette concession par l'évêque de Strasbourg, Jean. — Inféodation, par Eguenolphe de Rathsamhausen, du consentement de Maximin, seigneur de Ribau-pierre, son suzerain, à Frédéric de Parroy, de Nancy, chevalier, d'une rente annuelle de 30 florins à prendre sur les dimes en grains et en vin de Sigolsheim. — Accord entre le prince Maximin de Ribau-pierre et Laurent abbé d'Ebersheimunster, par lequel il a été convenu que la métairie de cette abbaye à Sigolsheim paiera, pour dîme à la seigneurie de Ribau-pierre, une rente annuelle de 10 virets de grain. — Transaction par laquelle le même comte George, abbé d'Ebersheimunster, se sont engagés à partager entre eux, par moitié, la dîme en grains des 5 acres de vignes appartenant à la même abbaye et situés dans le ban de Sigolsheim, au canton Im-Dunder-Gesslin, à côté du canton Obwendig-des-Galgen. — Dîme de Kientzheim. — Vente par le comte Maximin de Ribau-pierre, à Conrad de Mengen, bailli de Ferrette, d'une rente annuelle de 24 florins du Rhin, à prendre sur sa dîme en vin de Kientzheim montant à 60 foudres, moyennant la somme de 400 florins du Rhin. — Convention par laquelle Henri, abbé de Pair, cède à Guillaume, seigneur de Ribau-pierre, la dîme de Saint-Germain, à Kientzheim, en échange d'une rente annuelle de 24 mesures de vin. — Vente, par Jean de Housen, à Cour de Heideck, de la dîme de Housen, moyennant la somme de 30 livres de Bâle. — Dîme de Minewiller. — Donation, par Brunon, seigneur de Ribau-pierre, à Marguerite, fille de Ulric d'Illzach, d'une rente annuelle de 15 livres de Strasbourg, à prendre sur son quart de la dîme en vin de Minewiller. — Transaction entre le comte Guillaume de Ribau-pierre et les douze chapelains de l'église de la Toussaint.

Strasbourg, par laquelle il a été convenu : que tous les biens des particuliers, comme ceux du seigneur de Ribaupierre, situés dans le ban de Minewiller, paieraient la dîme en vin au pressoir commun de ce village ; et que personne ne la livrerait à la cour des dîmes d'Ammerschwihr, comme plusieurs particuliers prétendaient le faire ; que tous les frais de procédure relatifs à cette dîme seraient désormais soldés par les décimateurs du ban, en proportion de leur part de la dîme ; que le seigneur de Ribaupierre se chargerait de surveiller la perception de cette dîme, moyennant quoi il recevrait, en outre de sa part, 1 foudre de vin (22 mesures), lorsque la dîme s'élèverait à plus de 12 foudres, et un demi-foudre, lorsqu'elle serait moindre. — Dîme d'Ingersheim. — Convention par laquelle le comte Guillaume de Ribaupierre cède au chapitre de Saint-Dié la dîme en vin du ban d'Ingersheim appartenant à la prébende de Saint-Léger du même village, à charge de livrer annuellement 5 mesures de vin blanc dans les tonneaux du chapelain de cette prébende, mais de ne lui payer qu'une somme de 17 florins et demi dans les années de mauvaise récolte. — Dîme de Colmar. — Vente, par Bannemann de Reinach et sa femme Amelie de Stauffen, aux frères Guillaume et Maximin, seigneurs de Ribaupierre, de leur part de la dîme du ban de Colmar et d'autres bans, se montant annuellement à 100 viertel de grains, moyennant la somme de 480 florins, avec faculté de rachat ; — même vente, à titre irrévocable.

E. 2876. (Liasses.) — 13 pièces, parchemin ; 140 pièces, papier ; allemand ; 9 sceaux.

1784-1783. — Bailliage de Zellenberg. — Dîme de Riquewihr. — Infodération, par l'évêque de Bâle, Henri, au comte Henri de Ribaupierre, des trois quarts de la dîme en vin de Riquewihr. — Cession, par le même, à Berthold de Horbourg, recteur de l'église de Ribaupierre, de son quart de cette dîme, sa vie durant, moyennant une rente annuelle de 5 quarts de vin blanc. — Lettres par lesquelles : — l'évêque de Bâle, Jean, fait savoir à Schimassmann, seigneur de Ribaupierre, que les nobles de Neuenstein tenaient en fief de l'évêché de Bâle une rente annuelle de 2 foudres de vin à prendre sur le quart de la dîme en vin de Riquewihr, mais que, par suite de l'extinction de cette famille, ce fief a fait retour à l'évêché ; — le même invite le même à lui faire livrer ces 2 foudres ; — le même invite le comte Eguenoph de Ribaupierre à lui faire livrer les 4 foudres du quart de la dîme ; — l'évêque de Bâle, Jacques-Christophe : 1^{re} se plaint au même de ce que les voitures qu'il avait envoyées pour chercher ces 4 foudres sont revenues à vide, faute de gratification aux tonneliers et de la remise de deux envois qu'il ne livre cependant au seigneur de Ribaupierre à titre de présent ; 2^{re} annonce l'envoi de ces froma-

ges ; — le même informe le même qu'il aime mieux percevoir le quart de la dîme en vin de Riquewihr que recevoir de Ribaupierre des vins de rente. — Dîme de Bennwihr. — Assignment, par le procureur fiscal, devant le juge de Bennwihr, de plusieurs particuliers de ce village qui avaient refusé de payer la dîme du trèfle autrement que de la première tonte ; — sentence de ce juge condamnant ces particuliers à payer la dîme du trèfle de chaque dépouille. — Renouvellement des biens du ban de Bennwihr qui doivent la dîme à l'oberhoff (cour-haute) de Sigolsheim.

E. 2877. (Liasses.) — 157 pièces, papier ; allemand.

1611-1779. — Bailliage de Zellenberg. — Dîmes. — Admodiations des dîmes des bans de Zellenberg, Altheim, Housen, Beblenheim, Bennwihr et Wihl-près-Horbourg. — Comptes des recettes de la dîme d'Ammerschwihr rendus par les prévôt et maire de la dîme (sehend-meyer).

E. 2878. (Liasses.) — 162 pièces, papier ; allemand.

1777-1779. — Bailliage de Zellenberg. — Dîmes. — Contentieux. — Dîmes en vin de Riquewihr. — Assignations, par le sieur Henry Sullert, receveur de la dîme en vin de Riquewihr, à l'audience du sieur Larcher, bailli de Weckenthal, commissaire pour le renouvellement de cette dîme, de plusieurs particuliers qui avaient refusé de payer la même dîme pour des vignes qu'ils possédaient dans le ban de Riquewihr, aux cantons Pflostig, Afterboden, Weissengrund, Haguenau, Schœnenbourg, Espuhl, Oberberg, Rossenbourg, Lederbaum, Kientzheim weg, Hart, Stumpf et Oben-Brunnen, et qu'ils prétendaient avoir été exemptées. — Judgments du même commissaire, condamnant ces particuliers à payer les arrérages de la même dîme.

E. 2879. (Liasses.) — 144 pièces, papier ; allemand.

1523-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Dîmes. — Exemptions de la dîme en vin accordées par la seigneurie à des particuliers possesseurs de vignes situées dans les almand des bans de Zellenberg, Altheim, Bennwihr, Beblenheim, Housen, Wihl-près Horbourg, Riquewihr, Kaysersberg, Ammerschwihr, Sigolsheim et Kientzheim.

E. 2880. (Liasses.) — 196 pièces, papier ; allemand.

1719-1784. — Bailliage de Zellenberg. — Corvées. — Etats de la perception des corvées à Zellenberg, Bennwihr, Housen et Wihl-près-Horbourg.

E. 2881. (Liasses.) — 212 pièces, papier ; allemand.

1733-1747. — Bailliage de Zellenberg. — Corvées. —

Etats de la perception des corvées à Zellenberg, Bennwihr, Housen et Wihr-près-Horbourg.

E. 2882. (Liasse.) — 145 pièces, papier; allemand.

1403-1660. — Bailliage de Zellenberg. — Taille d'Ammerschwihr. — Constitution, par Schmassmann, seigneur de Ribaupierre, à Jean Kurtz, écuier, d'une rente annuelle de 50 florins, à prendre sur sa taille d'Ammerschwihr, et qui avait été assignée auparavant au chevalier Conrad Beyer. — Comptes, rendus par le prévôt de Housen, de la recette de la taille de ce village se montant annuellement à 60 florins et 12 vingt de grains, dont 5 florins ont été remis à la veuve de Conrad Thoman, 24 florins à Kriegelstein, de Colmar, 7 schilling au prieur du couvent de Marbach, 4 vingt de grains, à Rosenkrantz, 4 vingt de grains au prieur du couvent de Marbach, à titre de rentes constituées, et 5 vingt de grains à Golieu, de Colmar, pour ses gages de receveur de la dîme des prises.

E. 2883. (Liasse.) — 69 pièces, papier; français.

1778-1779. — Bailliage de Zellenberg. — Droit royal de débit de vin. — Requêtes présentées par les chancelier et conseillers de la maison palatine de Deux-Ponts à l'intendant d'Alsace, M. de Blair, aux fins que le prince-palatin soit reçu comme opposant à la contrainte signifiée à son maire colonger de Wihr-près-Horbourg, Jean Steib, à raison du refus de ce dernier de payer 3 livres 10 sous de droit de *maaspfenning* que les employés des domaines lui avaient réclamé, pour du vin que les officiers de la seigneurie avaient fait boire chez lui aux enchérisseurs de la dîme en grains du ban de Wihr, attendu que la maison de Deux-Ponts, jout, en vertu d'une possession immémoriale, du privilège de faire boire du vin dans ses propres maisons ou dans celles de ses officiers, à l'occasion des enchères des dîmes, sans payer au roi le droit d'*ohmgeld*; — ordonnance du même intendant rapportant cette contrainte.

E. 2884. (Liasse.) — 47 pièces, papier; allemand.

1666-1682. — Bailliage de Zellenberg. — Droit de détraction (*erbygulden*). — Certificat délivré par les officiers des comtés de Horbourg et seigneurie de Riquewihr, constatant que les sujets du bailliage de Zellenberg qui recueillaient des successions dans ces comtés et seigneurie ne payaient au duc de Wurtemberg qu'un florin pour droit de détraction.

E. 2885. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 34 pièces, papier; allemand; 22 sceaux.

1353-1357. — Bailliage de Zellenberg. — Droit mortuaire (*totfall*). — Transactions par lesquelles l'abbé de

Pairis, George, et Walther Bucken, bourgeois de Zellenberg sont convenus de choisir Jean, seigneur de Ribaupierre, pour arbitre dans un différend qui s'est élevé entre eux, au sujet du droit mortuaire que le même abbé a exigé du même Bucken pour un bien dont celui-ci a hérité de son oncle, Jecklin Schapen, et qui dépend de la cour de l'abbaye de Pairis à Sigolsheim.

E. 2886. (Liasse.) — 182 pièces, papier; français.

1287-1289. — Bailliage de Zellenberg. — Impositions royales sur l'industrie. — Décharges d'impositions royales sur l'industrie, accordées à des habitants de Zellenberg, Bennwihr, Housen et Wihr-près-Horbourg, par la Commission-Intermédiaire de la province d'Alsace, à raison d'insécurités et de charge de famille.

E. 2887. (Liasse.) — 195 pièces, papier; allemand.

1324-1329. — Bailliage de Zellenberg. — Offices. — Greffiers. — Mémoire du conseiller Radius, portant: qu'un arrêt de règlement du Conseil-Souverain, du 9 mars 1772, a défendu aux greffiers et tabellions d'instrumenter ailleurs que dans les endroits pour lesquels ils sont provisionnés et leur a enjoint de faire mention expresse de l'endroit où les actes qu'ils recevront seront passés; que le sieur Barth est provisionné pour le greffe du bailliage de Zellenberg, qui comprend la ville de Zellenberg et les trois villages de Bennwihr, Housen et Wihr-près-Horbourg, mais qu'il demeure depuis plus de trente ans à Ribauville et qu'il y passe tous les actes des habitants de son bailliage; que ce greffier invoque l'usage séculaire de ses prédécesseurs, mais que cet usage est aboli par le même arrêt; que le sieur Barth n'a plus le droit d'instrumenter à Ribauville, où il n'est qu'un simple particulier, sans juridiction, et que, désormais, les actes qu'il y passera ne pourront plus être considérés que comme des sous-seings privés; — décision du conseil de régence enjoignant au sieur Barth de résider et d'instrumenter à Zellenberg. — Receveurs des dîmes. — Enquête au sujet de malversations dont était accusé le receveur des dîmes de Kientzheim, Jean Hirsinger.

E. 2888. (Liasse.) — 239 pièces, papier; allemand.

1403-1517. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes. — Année 1451: — dépenses: frais, au compte de la seigneurie de nourriture et de logement, dans les auberges de Zellenberg, des domestiques et chevaux des différents princes et seigneurs qui étaient venus visiter le comte de Ribaupierre à son château de Zellenberg, 130 livres. — Année 1507: — dépenses: frais de nourriture des journaliers employés faire la vendange et le pressurage, 56 livres.

E. 2889. (Liasse.) — 256 pièces, papier; allemand.

1518-1564. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes. — Année 1553: — recettes: 5,425 livres; — dépenses: charrois de grains, 12 livres; menues réparations aux dépendances du château de Zellenberg, 62 livres; au grefrier de Zellenberg, pour l'*urphed* (caution) d'un prisonnier arrêté à Bennwihr, 5 sous. — Année 1559: — recettes: 6,763 florins; — dépenses: pour une fenêtre faite à la chapelle du Rosaire près Housen et un crucifix, avec l'écu de Ribaupierre au bas, peint dans la même chapelle, 5 livres 18 deniers; frais de voyage du bailli de Zellenberg aux *Landtage* (plaidos provinciaux) de la régence autrichienne d'Ensisheim, 22 livres; frais de perception de la dîme de Riquewihr, 15 livres. — Année 1562: — recettes: 7,810 florins; — dépenses: primes à la compagnie des tireurs de Zellenberg, 7 livres 5 sous.

E. 2890. (Liasse.) — 304 pièces, papier; allemand.

1522-1601. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses, rendus par le bailli, Pierre de Westhausen. — Année 1575: — recettes: 8,678 florins provenant des droits de débit de vin, de la location des prés seigneuriaux, des ventes de bois et de l'admodération de la glandée; — dépenses: 9,052 florins; frais de justice à Zellenberg, 319 florins. — Année 1600: — recettes: 7655 florins; — dépenses: 8,588 livres; remis au comte de Ribaupierre, pour son voyage en Hongrie, 154 florins; traitements du prévôt du château de Zellenberg, 15 livres. — Année 1601: — recettes: 7,305 livres; — dépenses: 6,097 livres; à Jean Bock, peintre bâlois, pour un dessin du château de Zellenberg, 62 livres, 10 sous; achat de vin français à Bâle pour le baptême du jeune seigneur de Ribaupierre, 148 livres.

E. 2891. (Liasse.) — 286 pièces, papier; allemand.

1602-1627. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses, rendus par le bailli George de Vennigen. — Année 1605: — dépenses: frais du voyage à Bouxwiller du receveur particulier, chargé de faire au comte de Hanau, qui avait perdu sa femme, les compliments de condoléance du comte Eberhard de Ribaupierre, 45 florins; frais de la revue de cavaliers passée dans la cour du château de Zellenberg par le comte Eberhard de Ribaupierre et le seigneur de Geroldseck, 12 florins. — Année 1612: — dépenses: frais du séjour au château de Zellenberg du comte Eberhard de Ribaupierre, de sa femme et de ses filles, pour la chasse du coq de bruyères, 240 florins; payé à Antoine Bruck, précepteur du jeune seigneur de Ribaupierre, 100 florins; frais de la revue de la milice passée à Bennwihr, 17 florins; — frais de voyage de l'annaliste J. J. Luck à Bâle, 56 florins.

E. 2892. (Liasse.) — 318 pièces, papier; allemand.

1628-1631. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses, rendus par le prévôt de Zellenberg, Guillaume Weydtmann. — Année 1629: recettes: — 8,052 florins; — dépenses: 7,013 florins; remis au jeune seigneur George-Frédéric, pour son voyage d'Innspruck, 100 florins; — remis au professeur Laurent Reisch, de Fribourg, pour intérêts d'une somme prêtée, 60 florins. — Année 1630: — dépenses: frais de voyage du prévôt de Zellenberg, Barthélémy Durninger, à Bâle, auprès des descendants de la seigneurie, pour obtenir des délais, 60 florins; — à Saltzmann, secrétaire de la seigneurie, pour les réparations de sa maison, 20 florins.

E. 2893. (Liasse.) — 352 pièces, papier; allemand. 17-1-4-2

1632-1635. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1633: — recettes: 5,562 florins provenant des baux des biens seigneuriaux, du péage et de l'*ohmgeld*, des droits de retrait et d'émigration, des ventes de vins, d'amendes judiciaires; vente de quatre chevaux de trait hors de service pour être débités en viande de boucherie; — dépenses: 4,797 florins; appointements de Barbe de Zellitz, né de Ferrette, intendant de la cour, 100 florins; pour la cuisine du château de Zellenberg, 626 florins.

E. 2894. (Liasse.) — 267 pièces, papier; allemand.

1636-1639. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses, rendus par le bailli Philippe-Erasme de Venningen. — Année 1636: — recettes: 8,277 florins; — dépenses: 9,298 florins; fournitures de truites et d'écrevisses à la cuisine du château de Zellenberg, 279 florins; achat de dix vaches suisses, 440 florins; frais de séjour du comte Eberhard de Ribaupierre et de sa suite composée de 41 personnes à Riquewihr, dans l'auberge de Jean Schmitt, 36 florins; réparations au moulin de Bennwihr, 211 florins; achat de 440 aunes de fil pour faire des sacs à fruit, 52 florins 14 batz.

E. 2895. (Liasse.) — 284 pièces, papier; allemand.

1640-1643. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1642: — recettes: 8,735 florins; — dépenses: 17,926 florins; comestibles pour la consommation du seigneur de Ribaupierre, pendant son séjour à Zellenberg, 1,266 florins; étrennes aux domestiques du château de Zellenberg, 97 florins; pertes de jeu du seigneur, 3,528 florins; remboursement à la famille Lutzelbourg, 2,000 florins. — Année 1643: — recettes: 9,637 florins; — dépenses: 9,854 flor.; réparations de ponts et de chaussées, 5,452 florins.

E. 2896. (Liassé.) — 344 pièces, papier ; allemand.

1644-1649. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses rendus par le bailli, Martin Kretschmar. — Année 1645 : — recettes : 11,478 florins ; produits de la bergerie de Wihr-près-Horbourg, 1,762 florins ; — dépenses : 10,956 florins ; gages du receveur particulier du bailliage, 422 florins ; payé en deux fois au tisserand de Housen, 156 florins ; frais de perception de la dîme de Wihr-près-Horbourg, 34 florins. — Année 1648 : — recettes : 15,354 florins ; taille, 2,316 florins ; — dépenses : 15,612 florins ; réparations au presbytère de Zellenberg, 556 florins ; frais de messages, 841 florins.

E. 2897. (Liassé.) — 322 pièces, papier ; allemand. (b13)

1650-1653. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses rendus par le prévôt de Zellenberg, Philippe Schmelz. — Année 1650 : — recettes : 9245 florins ; dîme en vin de Riquewihr, 220 florins ; — dépenses : 10,335 florins ; distributions de médicaments aux habitants de Bennwihr, à l'occasion de la peste, 87 florins.

E. 2898. (Liassé.) — 315 pièces, papier ; allemand.

1654-1667. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses rendus par le bailli, Guillaume Gougenberger. — Année 1654 : — recettes : 11,566 florins ; dîme en vin d'Ammerschwihr, 350 florins ; droits de retrait de Riquewihr, 244 florins ; — dépenses : 10,924 florins ; frais de messagers envoyés au capitaine Châtillon, à la régence de Brisach, au maréchal Manicamp, 26 florins ; à cinq mousquetaires de la compagnie de M. Châtillon, qui avaient envoyé un convoi de vivres de Zellenberg à Schlestadt, 3 florins. — Année 1661 : — dépenses : frais de la chasse au loup avec le comte de Waldeck, dans la forêt de Bennwihr, 44 florins 13 batz ; frais du voyage du conseiller Stotz à Brisach, auprès de M. de Pontel, lieutenant du roi, et du duc de Mazarin ; envoi de goujons au prieur des Johannites de Schlestadt, 17 florins.

E. 2899. (Liassé.) — 339 pièces, papier ; allemand.

1668-1687. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1669 : — recettes : 12,219 florins ; dîme en vin de Kientzheim, 195 florins ; rentes des prés (*hoffmattenzins*), 460 florins ; rentes des cours (*hoffplatzzins*), 318 florins ; rentes des bergeries (*von denenschaffereyen*), 104 florins ; rentes des bresbis (*hammelzins*), 81 florins ; rentes des agneaux (*lammerzins*), 65 florins ; — dépenses : 12,175 florins ; frais de sauvegarde pour le moulin de Zellenberg, 1 florin 5 batz ; à Jean Ploschel, oiseleur, pour ses gages d'une année, 30 florins ; à George Bentz, prévôt du

château de Zellenberg, pour l'entretien de ce château, 198 florins ; à Pierre König, d'Augsbourg, pour de la vaisselle d'argent destinée au château de Zellenberg, 380 florins ; à un peintre de Schlestadt, pour décosations dans le même château, 275 florins.

E. 2900. (Liassé.) — 324 pièces, papier ; allemand.

1688-1695. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1689 : — recettes : 12,574 florins ; rentes du pâturage du *Riedt* de Housen, 38 florins ; taille de Wihr-près-Horbourg, de Bennwihr et de Housen, 420 florins ; droits de retrait, 68 florins ; à compte des 500 florins dus à la seigneurie par la ville de Zellenberg, 560 florins ; rentes de la fête de Zellenberg, 72 florins ; confiscations, 56 florins ; rentes de la gruerie, 150 florins ; frais des plaidis de Wihr-près-Horbourg, Bennwihr et Housen, 174 florins ; rentes en poules, 325 florins ; péages, 14 florins ; admodum de la pêche du ruisseau du Sembach, 250 florins ; droits de jardin, 158 florins ; droits des sentances des plaidis communs, 265 florins ; droits d'aubaine, 87 florins.

E. 2901. (Liassé.) — 328 pièces ; papier ; allemand.

1696-1704. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses, rendus par le receveur, Frédéric Scheid. — Année 1699 : — recettes : 12,794 florins ; dîme en grain d'Ammerschwihr, 640 florins ; — dépenses : 11,394 florins ; pour un brochet de 22 livres, venant de Gérardmer, et un cerf, destinés à la cuisine du château de Zellenberg, 35 florins ; remis à la chambre des comptes de Ribauvillé, 1,972 florins. — Année 1703 : — recettes : 13,562 florins ; droits de protection des israélites, 1,820 florins ; — dépenses : 16,846 florins ; frais du séjour du comte de Salen à Zellenberg, 65 florins ; passage à Zellenberg du vieux duc Christian II de Birkenfeld, 16 florins ; payé 11 florins à Martin Krebs, batelier de Schlestadt, pour transport de Strasbourg à Ostheim, par les rivières d'Ill et de Fecht, de marchandises achetées à la foire de Strasbourg.

E. 2902. (Liassé.) — 312 pièces, papier ; allemand.

1704-1709. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses, rendus par le receveur, Othmar Weisser. — Année 1706 : — recettes : 11,681 florins ; dîme en grains de Sigolsheim, 528 florins ; dîme en vin de Kaysersberg, 336 florins ; — dépenses : 11,457 florins ; gages du bailli, 180 florins ; remis au receveur de l'hôpital de Ribauvillé, 500 florins ; frais de séjour à Zellenberg du comte de Fürstemberg, de M. Christophe de Griechingen et de M. de Saint-Guiliers, gentilhomme bourguignon, 93 florins ; construction de deux nouvelles granges dîmières à Wihr-près-Horbourg et à Ammerschwihr, 2,250 florins.

E. 2903. (Liassé.) — 324 pièces, papier; allemand.

1740-1741. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1741: — recettes: 12,935 florins; dîme en grains de Kaysersberg, 614 florins; vente de grains, 2,894 florins; vente de poules et chapons, 176 florins; bail de la bergerie de Housen, 120 florins; droit d'*umged*, 788 florins; — dépenses, 11,169 florins; pour cinq glaces argentées, figures de Saxe et décorations pour un dessert, à l'occasion d'une fête au château de Zellenberg, 820 livres; pour 180 paires de bas de soie destinées aux laquais du même château, 1,584 livres; à l'introducteur des ambassadeurs, 50 louis.

E. 2904. (Liassé.) — 329 pièces, papier; allemand.

1744-1751. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1746: — recettes: 11,763 florins; dîme en grains de Kientzheim, 674 florins; — dépenses: 13,482 florins; frais de séjour du prince-palatin Christian III de Birkenfeld au château de Zellenberg, 357 florins; remis aux pauvres religieuses blanches de Heidelberg, 5 gros écus; au lieutenant chargé de la garde du château de Zellenberg, 16 florins; achat de drap pour livrées chez le marchand Lung, de Colmar, 140 florins; payé à Jacques Lalire, jardinier du château de Zellenberg, pour 100 pieds d'arbres à fruits français de grande venue, 64 florins; payé à Jean Gerber, maçon, de Zellenberg, pour réparations à la maison curiale de cette ville, 96 florins.

E. 2905. (Liassé.) — 341 pièces, papier; allemand.

1722-1728. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1726: — recettes: 14,902 florins; dîme en vin de Sigolsheim, 124 florins; droit de protection des juifs, 500 livres; — dépenses: 15,748 florins; aumônes, 65 florins; achat de 1,286 truffes pour la cuisine du château de Zellenberg, 14 florins 7 batz; payé à l'Italien Jacquemelle de Neuf-Brisach, pour 15 plumes de Hollande, 10 batz. — Année 1729: — recettes: 12,255 florins; produit du banvin, 599 florins; — dépenses: 12,165 florins; remis à l'abbaye de Munster, à la place de 12 sacs de grains de pré-cuit dont la dîme en grains de Zellenberg était chargée envers cette abbaye, 140 florins.

E. 2906. (Liassé.) — 316 pièces, papier; allemand.

1730-1742. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1736: — recettes: 10,538 florins; droits de retrait de Hunawirh, 180 florins; vente de vins, 5,200 florins; droit de protection des juifs, 591 livres; — dépenses: 13,752 florins; réparations des puits de la ville de Zellenberg, 452 florins; frais d'entretien de la bergerie de Benawirh, 258 florins; payé à Jean Dietisch, menuisier,

de Zellenberg, pour travaux de menuiserie au château de Zellenberg, 320 florins; payé à George Birk, le bourreau de Zellenberg, pour l'exécution du valet de la poste de la même ville, convaincu de sodomie, 28 livres; payé à Joseph Ellenreich, de Rouffach, peintre, pour le tableau de ce valet, 4 livres 6 sous; payé au même bourreau, pour avoir cloué ce tableau à la potence, 6 livres.

E. 2907. (Liassé.) — 324 pièces, papier; allemand.

1743-1750. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1747: — recettes: 12,478 florins; corvées, 1,475 livres; — dépenses: 14,955 florins; pour les écuries du château de Zellenberg, 648 florins; achat de livres et estampes pour la bibliothèque du même château, 462 florins; au secrétaire de l'introducteur des ambassadeurs, 25 louis; pour vin de compétence (*besoldungswein*) délivré aux officiers et employés du bailliage, 270 florins; rentes passives payées par la seigneurie à l'évêque de Bâle, aux chapelains de l'église de la Toussaint de Strasbourg, au baron de Morimont, au chapitre de la collégiale de Saint-Dié, au noble de Ratsamhausen, au noble de Neenstein et aux abbayes d'Ebersheimmunster, de Pairis et de Marbach, 2,090 florins.

E. 2908. (Liassé.) — 375 pièces, papier; allemand.

1751-1764. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1762: — recettes: 14,078 florins; amendes forestières, 525 florins; corvées payées par le fermier de l'abbaye de Moyennoutier (Lorraine) à Kientzheim, 64 florins; droits de confiscation exercés par la seigneurie sur les biens des criminels, 1,516 florins; droits de vente du fer, 178 florins; — dépenses: 12,964 florins; dépenses du prince-palatin Frédéric pendant sa campagne de 1758-1759, 867 florins; pour vingt-quatre paniers de vin de champagne couleur de rose destinés au château de Zellenberg, 552 florins; frais occasionnés par la maladie des jeunes princesses Augusta et Marie-Anne, 249 florins; salaires des ouvriers qui ont travaillé au jardin de plaisir de la seigneurie à Zellenberg, 34 florins.

E. 2909. (Liassé.) — 358 pièces, papier; allemand.

1765-1773. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1767: — recettes: 15,622 florins; dîme en vin, 750 florins; ventes de bois, 3,591 florins; *ieger-hund-atz* pour les chasseurs et chiens de la cour du couvent d'Unterlinden à Ammerschwihr, 50 florins; — dépenses: 14,526 florins; achat de vin de Volney pour le château de Zellenberg, 865 florins; aux fendeurs de bois du même château, 84 florins; travaux de vitrerie au même châ-

teau, 106 florins ; construction de nouvelles caves dimière à Riquewihr et Sigolsheim, 1,342 florins ; *déscription de nouvelle année au commis de la poste aux lettres de Neuf-Brisach*, 5 florins ; à Antoine Molly, le jeune, maçon de Colmar, pour réparations au cheur et au clocher de l'église de Wihl-près-Horbourg, 48 florins.

E. 2910. (Liasse.) — 381 pièces, papier ; allemand.

1774-1775. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1776 : — recettes : 10,699 florins ; admodiation de la glandée, 599 florins ; poules de carnaval, 708 florins ; — dépenses : 9,207 florins ; achat de bois pour confection de cuves et tonneaux destinés à la cave dimière de Riquewihr, 36 florins ; rente foncière au couvent d'Unterlinde de Colmar, 75 florins ; amendes payées par des filles, pour commerce illégitime avec des garçons, 462 florins. — Année 1778 : — recettes : 9,697 florins ; droits de lods et ventes, 1,431 florins ; admodiation de l'*Ohmgeld*, 687 florins ; — dépenses : 11,035 florins ; achat de 12,000 escargots pour la cuisine du château de Zellenberg, 120 florins ; établissement d'un pressoir à la maison curiale de Zellenberg, 47 florins.

E. 2911. (Liasse.) — 226 pièces, papier ; allemand.

1779-1784. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1781 : — recettes : 9,719 florins ; *weinsoll* (péage sur le vin vendu en gros), à raison de 3 batz par foudre, 263 florins ; droit de mouture , à raison de 2 rapp par sac, 416 florins ; *brandwein soll* (droit sur l'eau de vie vendue en gros, à raison de 6 heller par mesure), 72 florins ; *leitersoll* (droit sur le vin vendu en gros) à raison de 2 rapp et demi par mesure, 94 florins ; *lieger-gold* (droit sur les vins encavés par les étrangers dans la ville de Zellenberg jusqu'à la Saint-Martin,) à raison de 2 florins par foudre, en vertu de l'arrêt du Conseil-Souverain, du 19 juin 1745, 49 florins ; — dépenses : 16,811 florins ; à compte aux créanciers de la seigneurie, 7,000 florins.

E. 2912. (Liasse.) — 297 pièces, papier ; allemand.

1785-1789. — Bailliage de Zellenberg. — Comptes des recettes et dépenses. — Année 1787 : — recettes: 7820 florins ; *logel soll* (droit sur les chevaux chargés de vin sortant de la ville de Zellenberg, à raison de 5 rapp par cheval), 52 florins ; *bauren soll* (droit sur le vin acheté à Zellenberg par les habitants du plus pays), à raison de 3 heller par mesure, 37 florins ; *masheller* et *stich soll* (droit sur le vin débité en détail par les cabaretiers), à raison de 4 heller par pot, 409 florins ; *judenzoll* (droit perçu sur les juifs étrangers à la province, qui entraient à Zellenberg), à raison de 6 sous par tête pour les cavaliers et de la moitié

pour les piétons, 16 livres ; *waaggeld* (droit de balance perçu sur les marchandises pesées à la *Kaufhaus* (douane) à raison de 10 rapp par quintal), 118 florins.

E. 2913. (Liasse.) — 123 pièces, papier ; allemand.

1585-1697. — Bailliage de Zellenberg. — Juridiction gracieuse. — Tutelles et curatelles. — Comptes rendus, à l'audience de justice de Zellenberg, par Laurent Rothann et Paul Schwenher, en qualité de tuteurs des enfants mineurs de feu Jean Schaller, indiquant : les recettes provenant de la vente des grains, vins et meubles faisant partie de la succession ; les dépenses d'entretien des mêmes mineurs. — Mêmes comptes, rendus par Jacques Lengerer, en qualité de tuteur des enfants mineurs de feu Thebus Kopf, de Housen.

E. 2914. (Liasse.) — 78 pièces, papier ; allemand.

1585-1684. — Bailliage de Zellenberg. — Juridiction criminelle. — Revers par lequel Guillaume de Schwendi, seigneur de Hohenlandsberg, reconnaît que Regula, femme de George Rindermass, bourgeois de Kientzheim, accusée de sorcellerie, qui s'était échappée de la prison de cette ville et réfugiée à Bennwihr, lui a été livrée par la seigneurie de Ribaupierre.

E. 2915. (Liasse.) — 46 pièces, papier ; allemand.

1585-1630. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires militaires. — Lettres écrites par la régence d'Ensisheim au seigneur de Ribaupierre et par ce dernier à son bailli de Zellenberg, au sujet de la rédaction des contrôles de revue des hommes du bailliage en état de porter les armes.

E. 2916. (Liasse.) — 49 pièces, papier ; allemand.

1557-1763. — Bailliage de Zellenberg. — Messageries. — Mémoire adressé par le conseiller Radius au conseil de régence du duché de Deux-Ponts, sur la nécessité de demander à l'intendant d'Alsace l'établissement d'une messagerie de Ribauville à Strasbourg faisant le service une fois par semaine. *Margue-Rigueritt* *Totz* *Chasse 1767*

E. 2917. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 147 pièces, papier ; allemand ; 24 sceaux.

1318-1606. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires religieuses. — Collature et compétence de l'église de Bennwihr. — Revers par lesquels : — les frères Walther et Burkart, seigneurs de Horbourg, collateurs de l'église de Bennwihr, et Guillaume, curé de cette église, reconnaissent que Rudolphe Meister a donné à la même église une rente annuelle de 40 livres pfeuning de Bâle assise sur 2 acres de vignes situées dans le ban de Bennwihr, au canton In-der-Röte, pos-

la fondation d'une messe à célébrer tous les jours à l'autel de Notre-Dame ; — Claus Katzwankl, curé de Bennwihr, Clawelin Burgunder, prévôt, et Henry Brune, Clawelin Hussen, Clawelin Adam et Luc Wärmlin, jurés de justice de ce village, reconnaissent que Jean Tiemer, bourgeois de Strasbourg, a donné à l'église de Bennwihr une rente annuelle de 21 florins du Rhin affectée à la fondation d'un *salve Regis* à chanter tous les samedis devant l'autel de Notre-Dame. — Donation par Martin Werlin, chapelain de la prémissairie de Bennwihr, à ce bénéfice, d'une rente annuelle de 80 florins, en compensation de la perte de la maison curiale qui s'est écroulée, avec la clause qu'au cas où cette rente ne serait pas servie par ses héritiers, ses vignes de Bennwihr tomberaient au même bénéfice. — Revers par lequel Eberhard, seigneur de Ribaupierre, reconnaît qu'il a conféré la prémissairie de Bennwihr à Michel Heyd, curé de Bennwihr, et qu'celui-ci, en reconnaissance, lui a donné 150 florins et prêté une somme égale. — Lettres par lesquelles : — le même seigneur représente à l'évêque de Bâle : qu'il avait nommé Michel Heyd à la prémissairie de Bennwihr et que celui-ci avait liquidé les revenus de ce bénéfice, avant la présentation ; que l'évêque a pourvu le curé de Holtzwihr du même bénéfice, par dévolu ; que la présentation du curé doit demeurer valable, à raison des circonstances exceptionnelles qui l'ont retardée ; — l'évêque de Bâle informe le même seigneur qu'il a pourvu le curé de Holtzwihr, tant par dévolu qu'à raison de la simonie dont a été entachée la nomination de Michel Heyd ; — le même seigneur annonce à l'officiel de l'évêché de Bâle qu'il a fait séquestrer les revenus du même bénéfice ; — le même évêque accepte l'offre du même seigneur de renoncer à la présentation de Michel Heyd et de conférer le bénéfice à un tiers, à la condition que le curé nommé se présentera au vicaire d'Altkirch, pour être confirmé.

E. 2918. (Liassie.) — ~~3~~ pièces, parchemin ; ~~100~~ pièces, papier ; alemann. : ~~secaut~~ ; ⁶

1508-1752. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires religieuses. — Collature et compétence de la chapellenie Saint-Léger d'Ingersheim. — Lettre par laquelle Egenolph, seigneur de Ribaupierre : ^{1^e} informe l'évêque de Bâle qu'il a conféré à Jean Becker, curé de Ribaupierre, en considération de l'insuffisance de son bénéfice, la chapellenie de Saint-Léger d'Ingersheim dotée de la fondation de deux messes à célébrer à la chapelle du Hohenack, mais que Guillaume de Schwendy, seigneur de Hohenlandsberg, s'est emparé de ce bénéfice et en a pourvu le curé de Kientzheim ; ^{2^e} le prie d'engager Guillaume de Schwendy à se désister de ses prétentions ou de l'autoriser à assigner ce dernier devant l'officiale ; — investiture de cette chapellenie accordée par l'évêque de Bâle à Jean Becker. — Lettre par laquelle la ré-

gence de Ribaupierre invite le chapitre de Saint-Dié à servir les rentes en via qu'il doit à la même chapellenie. — Mandement du vicaire-général de l'évêque de Bâle, Balthasar Frey, enjoignant aux personnes qui ont des motifs pour s'opposer à la réunion de la chapellenie Saint-Léger d'Ingersheim à la cure de Katzenthal de fournir immédiatement leurs déclarations ; — mémoire de la chancellerie de Ribaupierre, portant : que le prince-palatin doit s'opposer à cette incorporation de la même chapellenie et à sa séparation de la cure de Ribaupierre, par la raison qu'en cas d'insuffisance des revenus de cette cure, la seigneurie sera obligée de servir au curé la portion congrue de 100 écus, suivant l'édit du roi ; — autre mémoire de la même chancellerie, informant le prince-palatin que le curé de Ribaupierre consent à cette réunion, à condition que les 50 florins d'intérêts d'un capital de 1000 florins appartenant à la fabrique de la chapelle de Notre-Dame de Dusenbach lui soient payés chaque année ; — autre mémoire de la même chancellerie, portant : que cette chapellenie n'a été jusqu'aujourd'hui annexée à aucun autre bénéfice, mais qu'elle a toujours été conférée à celui des curés de la seigneurie qui en avait le plus besoin ; qu'elle a été le plus souvent accordée au chapelain du château du Hohenack et au curé de Ribaupierre. — Requête adressée au prince-palatin par les prévôt, procureur fiscal, greffier et magistrat de Ribaupierre, aux fins qu'il soit fondé une chapellenie à Ribaupierre et que le bénéfice d'Ingersheim soit séparé de la cure de cette ville et réuni à cette chapellenie. — Collature de la chapellenie de Saint-Blaise d'Ingersheim. — Lettres par lesquelles Lazare de Schwendi appuie la réclamation adressée par les habitants d'Ingersheim, dont il était le seigneur, au comte Egenolph de Ribaupierre, aux fins d'obtenir la restitution des revenus de la chapelle de Saint-Blaise, située sur leur territoire, dont ce dernier s'était emparé. — Collature et compétence de la chapellenie de Notre-Dame-des-Trois-Epis, située dans le ban d'Ammerschwihr. — Lettre par laquelle Conrad Sturzel de Buchheim, prévôt impérial de Kaysersberg, annonce à l'évêque de Bâle, Christophe d'Utenheim, qu'une convention a été conclue entre le prévôt du couvent de Feldbach, collateur de l'église d'Ammerschwihr, et les trois coseigneurs de cette ville, Sigismond, comte de Lupfen, seigneur de Hohenlandsberg, Guillaume, seigneur de Ribaupierre, et lui-même, à l'effet de régler l'emploi des revenus de la prêbende de Notre-Dame-des-Trois-Epis et des offrandes du trône de la chapelle, et de déterminer le mode de nomination et d'entretien d'un chapelain, sa compétence, ses droits et ses obligations. — Vente, par Jean Guillaume, bailli d'Orbey, à la même chapellenie, d'une rente annuelle de ^{charte} 2 1/2 florins assise sur sa maison et son jardin. — Institution, par l'évêque de Bâle, Jean d'Ostein, d'un chapelain de cette chapellenie. — Transaction par laquelle le comte

Jacques-Louis de Furstenberg, *reichevogt* (prévôt impérial) de Kaysersberg, le seigneur de Ribaupierre, et Dom Laurens, abbé de Lucelle et administrateur du couvent de Feldbach, ce dernier du consentement de dom Nicolin, prieur des Chaux et prévôt du couvent de Feldbach, renoncent à leurs parts respectives des offrandes de la chapelle de Notre-Dame-des-Trois-Epis, pour les affecter à l'entretien du desservant de cette chapelle. — Assignment, par le prieur du couvent des Antonites de Notre-Dame-des-Trois-Epis, du prince de Birkenfeld, Christian, devant le Conseil-Souverain, aux fins de le faire condamner à payer à son couvent les arrérages échus depuis l'année 1689 d'une rente annuelle de 30 florins, qu'il prétendait lui être due, et à continuer à lui payer cette rente ; — arrêt du Conseil-Souverain déboutant ce prieur de sa demande. — Signification, par le prieur du même couvent, Jean Gesse, à la chancellerie de Ribaupierre, d'un acte de protestation au sujet de la perception, par les fermiers du comté de Ribaupierre, de la dîme des terrains défrichés de la commune de la Baroche, par lequel il demandait que cette dîme fût restituée à son couvent, attendu qu'elle lui avait toujours appartenu.

E. 2919. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 136 pièces, papier ; allemand ; 5 sceaux.

1223-1727. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires religieuses. — Collature et compétence de l'église d'Hunawihr. — Lettre par laquelle Martin Sporlin, curé de Guémars, demande au comte Guillaume de Ribaupierre le bénéfice de la cure d'Hunawihr. — Collature et compétence de la prébende Saint-Jacques et Sainte-Anne de Kaysersberg. — Inféodation, par le comte Guillaume de Ribaupierre, de la prébende de l'autel Saint-Jacques et Sainte-Anne de l'église paroissiale de Ribaupierre, à Nicolas de Bessernhoffen, Jean de Hatstatt et Philippe Wetzel de Marslie, pour en jouir par tiers. — Collature de la chapellenie des Trois-Rois de Kaysersberg. — Lettre par laquelle le magistrat de Kaysersberg prie le comte Egenolphe de Ribaupierre de conférer le bénéfice de la chapellenie des Trois-Rois de Kaysersberg à Jean Alexi, curé de Bennwihr. — Collature et compétence de l'église-haute de Kientzheim. — Accord entre l'évêque de Bâle, Christophe, le magistrat de Kientzheim, Jacques Hetzel, curé de l'église-haute de cette ville, le châpelain de cette église, le comte Sigismond de Lupfen, seigneur de Kientzheim, et le comte Guillaume de Ribaupierre, collateurs de la même église, et Barthélémy Klugk, curé de Kaysersberg, doyen du chapitre *ultra collas Othonis*, par lequel il a été convenu que le châpelain de l'église-haute de Kientzheim desservirait l'autel de Notre-Dame de cette église et recevrait sur les revenus de la même église 16 schilling par messe. — Revers par lequel les prévôt et magistrat de Kientz-

heim reconnaissent que le comte Egenolphe de Ribaupierre doit livrer au curé de l'église-haute de Kientzheim, pour sa compétence, que 2 foudres de vin de la dîme de cette ville. — Collature et compétence de l'église de Sigolsheim. — Convention par laquelle le curé de Sigolsheim s'engage à livrer, chaque année, à Anselme, seigneur de Ribaupierre, sur les revenus de son église, 15 ome de vin et 12 fromages, pour son droit de patronage. — Inféodation, par le comte de Ribaupierre, au chevalier Jean de Parroye, de Nancy, de la collature de l'église de Sigolsheim. — Présentations, par le prince-palatin, de curés de Sigolsheim, à l'évêque de Bâle.

E. 2920. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier ; allemand ; 8 sceaux.

1309-1733. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires religieuses. — Collature et compétence de l'église de Riquewihr. — Revers par lequel Hugues de Ribaupierre, prévôt du Grand-Chapitre de Strasbourg, reconnaît avoir cédé à son frère Brunon de Ribaupierre les revenus de l'église de Riquewihr, en échange de sa part d'une somme de 1.500 florins pour laquelle leur oncle Erhart de Wangen avait vendu à Cuntz Müller, *ammeister* de Strasbourg, une rente annuelle de 100 florins assise sur la ville de Wangen et le village de Wynaersheim, et qui leur a été payée après la mort de cet oncle dont ils ont hérité. — Collature et compétence de l'église de Wihl-près-Horbourg. — Accord entre Ulric, duc de Wurtemberg, collateur de l'église de Horbourg, les frères Guillaume et Maximin, seigneurs de Ribaupierre, collateurs de l'église de Wihl-près-Horbourg, Michel Nuttel, curé de Horbourg, et les prévôt, jurés de justice et communauté de Wihl-près-Horbourg, par lequel il a été convenu que le vicaire du curé de Horbourg desservirait l'église Saint-Michel de Wihl et aurait, pour sa compétence, les droits d'usage d'un canton de forêt appelé *In-der-Paffen-Egerten*, situé dans le ban de Wihl. — Collature et compétence de la cure de Zellenberg. — Requête présentée au duc de Deux-Ponts par Louis Niceron, curé de Zellenberg, aux fins d'être déchargé de la rente foncière qui a été imposée sur son jardin situé dans le fossé de la ville, le long de la maison Pont. — Collature de l'église de Mackenheim. — Inféodation, par Guillaume, seigneur de Ribaupierre, à Michel de Richenstein, de la collature et de la dîme de Mackenheim.

E. 2921. (Liasse.) — 119 pièces ; papier ; allemand.

1463-1799. — Bailliage de Zellenberg. — Affaires religieuses. — Collature et compétence. — Etats des vins de compétence des cours dîmières de Zellenberg, Wihl-près-Horbourg, Bennwihr, Kaysersberg, Sigolsheim, Ammerschwihr, Kientzheim, Riquewihr et Hunawihr, délivrés aux curés de Zellenberg, Bennwihr, Sigolsheim, Riquewihr,

Hunawirh, de l'église-haute de Kientzheim, au desservant de l'église Saint-Michel de Wihl-près-Horbourg, aux chapelains des chapellenies des Trois-Rois de Kaysersberg et de Saint-Léger d'Ingersheim, aux abbayes d'Ebersheimmunster, de Pairis, de Munster et d'Etival, au chapitre de Saint-Dié, aux chapelains de l'église de la Toussaint de Strasbourg.

E. 2922. (Liause.) — 14 pièces, parchemin ; 307 pièces, papier ; allemand et français ; 5 sceaux.

1378-1608. — *Gemeine-Mark* (marche commune, comprenant une certaine quantité de prés et de bois dont les communautés de Ribauvillé, Guémar, Ohnenheim, Bergheim, Orschwiller, Eelsenheim et Saint-Hippolyte étaient usagères par indivis, et dont la seigneurie (*obermarckherrlichkeit*) appartenait au comte de Ribaupierre). — *Jurisdiction.* — *Contestations.* — Accord entre Jacques de Ratsmhausen, seigneur de Grussenheim, et Eguenolphe, seigneur de Ribaupierre, comme *obermarckherr* (haut seigneur de la marche), par lequel il a été convenu que la communauté de Grussenheim paierait à la *marckgenossenschaft* (communauté de la marche) une rente annuelle de 40 florins pour les droits d'usage des prés appelés *struthmatten*, situés dans le ban du même village. — Jugement du *landeogt* (Grand-Bailli provincial de l'empereur) d'Alsace, portant : que les cantons de forêts de la marche appelés *Sante-Dyoenesien-Griesen*, Breitenau et Nassenau appartiennent au seigneur de Ribaupierre et que la communauté de la marche a le droit d'y faire pâture ses bestiaux, d'y couper de l'herbe avec une fauille et d'y prendre du bois mort. — Décision du *landeogt* Thuring de Hallwilt, déclarant : que les habitants de Bergheim n'ont pas le droit de pêcher dans les eaux de la marche. — Sentence arbitrale de la régence d'Ensisheim, condamnant les six communes *marckgenossen* de Ribauvillé, Guémar, Ohnenheim, Orschwiller, Eelsenheim et Saint-Hippolyte à rendre, dans l'espace de trois ans, par tiers, à la commune de Bergheim, leur coussagère, une somme de 600 florins que cette dernière leur avait prélevée. — Règlement des *marckmeister* (maires de la marche), interdisant aux habitants de Bergheim de conduire leurs porcs au pâturage dans les prés de la marche. — Sentence du *landeogt* Louis de Massevaux, portant : que toutes les communautés de la marche, excepté celle de Bergheim, reconnaissent le comte de Ribaupierre comme seigneur supérieur; que, par conséquent, les habitants de Bergheim seront obligés de se présenter devant le Grand-Bailli du comté de Ribaupierre, pour faire juger par lui le différend élevé entre eux et les *marckmeister*, au sujet de la défense qui leur a été faite par ces derniers de conduire leurs porcs au pâturage dans les prés de la marche. — Mémoire adressé

par le duc de Lorraine, Charles, au Conseil-Souverain, portant : que ses sujets de Saint-Hippolyte ont reconnu, par des reversales, le comte de Ribaupierre pour *seigneur de la marche*; que ce même comte a édité, en 1519, un règlement pour les irrégularités des eaux de la marche, et jugé, en 1634, un différend survenu entre la ville de Schlestadt et la communauté de Saint-Hippolyte, au sujet du redressement des pierres bornes de la marche; que la communauté de Saint-Hippolyte prétend qu'au contraire les contestations entre les *marckgenossen* étaient jugées par un arbitre supérieur qu'ils choisissaient eux-mêmes, et cite, comme preuve, un jugement de l'année 1453, rendu par Jean Koenig. — En qualité d'*obmann* ou surarbitre, du consentement de Gaspard, seigneur de Ribaupierre, comme prenant fait et cause des six communautés *marckgenossen* de Ribauvillé, Bergheim, Guémar, Saint-Hippolyte, Orschwiller et Ohnenheim, et de l'évêque de Strasbourg, Robert, comme seigneur de la communauté *marckgenossen* d'Eelsenheim, que, dans la suite, le seigneur de Ribaupierre a obtenu la dignité de seigneur arbitrateur et le droit de percevoir les petites amendes n'excédant pas 2 florins, et qu'il a profité de cette occasion pour usurper la propriété et la seigneurie supérieure de la marche et réduire les droits d'usage des habitants de Saint-Hippolyte dans la marche à la vaine pâture, qu'il a fait reconnaître cette seigneurie par ces habitants pendant que leur village lui était engagé par le duc de Lorraine; que ces allégations ne sont pas fondées, attendu que le comte de Ribaupierre est seigneur supérieur de la marche, à cause du ban de Guémars qu'il tient en fief de l'évêque de Strasbourg, et qu'en cette qualité il a eu toujours le droit de percevoir toutes les amendes, que les 200 florins d'amende auxquels ont été condamnés, en 1472, les habitants de Bergheim par le seigneur de Ribaupierre, pour avoir péché dans les eaux de la marche, ont été partagés par moitié entre lui et Henri Beyer, engagiste de la ville de Guémars, par une sentence de la chambre impériale de Rothweil, que le jugement arbitral de 1453 n'a pu préjudicier à la juridiction du comte de Ribaupierre, par la raison qu'il s'était joint à six coussagers dans leur différend avec l'évêque de Strasbourg et un autre coussager et qu'il ne pouvait être juge dans une cause où il était partie, qu'il a réservé dans ce jugement de 1519 son droit de seigneur supérieur; que les habitants de Saint-Hippolyte ne peuvent prétendre aux droits de chasse et de pêche dans la marche, attendu qu'un jugement du *landeogt*, de 1468, a interdit à la ville de Bergheim, comme coussagère, l'exercice de ces droits, et que, dans cette contestation, les *marckmeister* des autres communautés ont pris fait et cause pour le seigneur de Ribaupierre, que les habitants de Saint-Hippolyte ont revendiqué

par une requête, en 1603, le droit de pêche dans la rivière de Griess et qu'un de ces mêmes habitants a été condamné, un an après, à une amende, par le seigneur de Ribaupierre, sans que les autres coussagers aient pris fait et cause pour le délinquant; que c'est à tort que les mêmes habitants veulent se prévaloir des priviléges de la cour franche du chapitre de la collégiale de Saint-George de Nancy à Saint-Hippolyte, par la raison que ces priviléges n'accordent aucun droit de pêche, mais seulement la vaine pâture jusqu'à la rivière de la Blind; qu'il est résulté des témoignages fournis en 1585 par les autres communes coussagères que les habitants de Saint-Hippolyte n'avaient jamais prétendu à aucun autre droit d'usage dans la marche que celui de vaine pâture et qu'ils avaient été condamnés par le seigneur de Ribaupierre à lui livrer des gages, pour avoir voulu empêcher les Israélites de conduire leurs bestiaux au pâtureage dans la marche. — Mémoire adressé par le conseiller de régence Stotz, au procureur au Conseil-Souverain, M. Canville, portant: que, le jour de la fête annuelle de leur ville, les habitants de Saint-Hippolyte ont détourné les eaux de la rivière de Griess, pour y pêcher, qu'ils ont conduit les cavaliers logés chez eux en quartiers d'hiver à la chasse dans la marche et qu'ils y ont poursuivi un chevreuil avec des chiens, qu'ils ont coupé dans les forêts de la marche et enlevé quarante charriots de bois de chêne qui avaient été marqués pour le service du prince-palatin; que le droit de couper l'herbe avec une fauille dans les prés de la marche accordé, en 1557, aux communautés coussagères, par une sentence du landvoigt, a été aboli par une ordonnance de 1580, de consentement de tous les *markmeister*; que les habitants de Saint-Hippolyte ne peuvent se prévaloir des priviléges de la colonie du chapitre de la collégiale de Saint-George de Nancy dans leur village, attendu que les droits de la colonie sont différents de ceux de la marche et ne doivent pas préjudicier à ces derniers, que les droits de la colonie de Guémar sont entièrement semblables à ceux de la cour-franche de Saint-Hippolyte et que cependant les habitants de Guémar ne peuvent couper aucun arbre dans la marche sans la permission de la seigneurie, qu'il n'y a dans la marche qu'un petit bois dit de Saint-George appartenant au même chapitre et un autre à la seigneurie de Bergheim et que la juridiction de ces deux bois est dévolue au comte de Ribaupierre, comme seigneur de la marche; que la communauté de Saint-Hippolyte doit payer, comme d'ancienneté, au seigneur de Ribaupierre une rente annuelle de 9 rezeaux de seigle, en reconnaissance de l'autorisation qu'il lui a accordée de pratiquer un canal dans la marche, pour l'alimentation de son moulin, qu'elle ne peut se prévaloir de n'avoir pas fait ce canal, puisqu'elle s'en sert, qu'elle n'a pas d'autre moyen d'alimenter son moulin, et, qu'au cas où elle n'en ferait pas

usage, elle serait obligée de le combler. — Commission présentée par le prince Henri de Birkenfeld à la chancellerie, du Conseil-Souverain, aux fins que la communauté de Saint-Hippolyte soit condamnée à lui payer une rente annuelle de 9 rezeaux de seigle, pour le canal de son moulin qu'elle a pratiqué dans les bans de la marche, ou à détourner cette eau; qu'il lui soit fait défense de couper du bois vert et de chasser dans les forêts de la marche, de pêcher dans la rivière d'Ill, sur le territoire de la marche, et qu'elle soit condamnée à une amende de 3,000 livres, aux dommages-intérêts et aux dépens, pour avoir pêché, chassé et coupé du bois vert dans la marche; — inventaire de production de pièces justificatives par le prince-palatin, comprenant: un revers du 15 septembre 1550, par lequel les habitants de Saint-Hippolyte ont donné plein pouvoir à Nicolas Weyroch et Jean Hermann d'intenter une action par devant le comte Eggenulph de Ribaupierre, comme seigneur haut-juridiction de la marche, contre les habitants de Ribaupierre et d'Onnenheim, à raison des dégâts occasionnés par leurs porcs dans les prés de la marche; une lettre missive adressée par la communauté de Saint-Hippolyte au même comte, pour lui représenter que la situation du canton de la marche désigné par lui pour le pâtureage des porcs peut être défavorable à quelques-uns des *markgenossen* et qu'il en a été découvert un autre beaucoup plus avantageux; un procès-verbal d'une déclaration de tous les *markgenossen*, du 1^{er} décembre 1665, portant qu'ils reconnaissent le comte de Ribaupierre comme seigneur et se soumettent aux anciens règlements de la marche; un revers de l'année 1476 par lequel la communauté de Saint-Hippolyte s'engage à payer, chaque année, au comte Guillaume de Ribaupierre, une rente de 9 rezeaux de seigle, en reconnaissance de l'autorisation qu'il leur a accordée de pratiquer un canal dans la marche, pour l'alimentation de son moulin, et consentent à ce que ce seigneur ait la faculté de détourner l'eau de ce canal et de la faire rentrer dans son lit, au cas où la rente ne serait plus payée régulièrement; — arrêt du Conseil-Souverain conforme à cette commission.

E. 2923. (Liasse.) — 243 pièces, papier; allemand.

1468-1691. — Gemeine-march. — Juridiction criminelle. — Requêtes présentées par la communauté de Saint-Hippolyte au duc de Lorraine, Charles, son seigneur, aux fins qu'il évoque à sa cour de justice de cette ville la cause portée devant le Grand-Bailli du comté de Ribaupierre, de meurtre du bailli de Guémar, Gaspard-Frédéric Boden, commis sur le territoire de la marche, à la suite d'un jugement par lequel ce dernier avait condamné à une forte amende le régistrateur Spener et le greffier Klein, pour s'être battus en duel, par la raison que le comte de Ribaupierre

siere n'est point seigneur supérieur de la marche et n'a pas la juridiction criminelle de ce ban.

E. 2024. (Liasse.) — 45 pièces, parchemin; 143 pièces, papier; allemand; 18 sceaux; 1 plan.

1425-1782. — LIEUX FORAINS ou étrangers ne dépendant d'aucun bailliage, et où le comte de Ribaupierre avait des droits pour la totalité ou pour partie. — AN-GRËTT, FRIBOURG-EN-BRISGAW, ROBE RTSAU, RÖDERSHEIM. — Fief des nobles Kempf d'Angratt. — Inféodation, par les frères Guillaume et Maximin, seigneurs de Ribaupierre, aux frères Jean-Daniel, Louis et Ambroise Kempf, fils de Diebolt Kempf, du château d'Angratt, situé au-dessus de Guebwiller, avec une rente annuelle de 52 tiercel de blé, 11 tiercel d'avoine et 47 chapons, assise sur la partie du village de Robertsau engagée aux mêmes seigneurs, une autre rente annuelle de 22 tiercel de blé assise sur une cour située à Fribourg en Brisgaw, une autre rente annuelle de 6 florins assise sur une cour située à Rödersheim. — Avez, pour le même fief: — par Wolfgang Kempf d'Angratt, à Guillaume, seigneur de Ribaupierre; — par Wolf Kempf, au comte de Ribaupierre, Eguenolphe; — par Jacques Kempf, au comte de Ribaupierre, Eberhard; — par Jean-Godefroid Kempf, au prince-palatin, Christian III. — BISCHWILLER, GUTTEMBERG, LUTZELSTEIN. — Collature. — Etats des revenus ecclésiastiques du duc de Deux-Ponts dans les paroisses de Lutzelstein, de la seigneurie de Guttemberg et du bailliage de Bischwiller. — BRUMATH et HERT. — Fief des nobles de Weitersheim. — Inféodation, par le comte de Ribaupierre, Guillaume, aux frères Bœchold et Martzolf de Weitersheim, d'un canton appelé Brückel, situé dans le ban de Brumath, et de trois cantons appelés Schlay, Harschholzelt et Miss-Garden, situés dans le ban de Hert; — aveu, pour le même fief, par Léopold-Henri-Hubert de Weitersheim, au prince-palatin Frédéric; — plans de ces cantons.

E. 2925. (Liasse.) — 64 pièces, parchemin; 220 pièces, papier; allemand; 19 sceaux; 2 plans.

1762-1767. — Lieux forains. — DIEBOLSHÉIM et OBENHEIM. — Fief des nobles Truchsess de Rheinfelden. — Inféodation par George, comte d'Erpach et seigneur d'Arnsberg, Henri, comte de Furstenberg, Heiligenberg et Werdenberg, landgrave de Barr, seigneur de Hauen et Marie, comtesse de Ribaupierre, née comtesse d'Erpach, comme tutrice et tutrice du comte Eberhard de Ribaupierre; aux frères Philippe, Jacques-Martin-Gaspard et Blaise Truchsess de Rheinfelden, d'une rente annuelle de 43 chapons, à prendre sur les revenus du village de Diebolsheim, et de 4 acres de vignes situés dans le ban d'Obenheim, au canton Am-Vogel-

berg. — EGUISHEIM. — Cour de l'abbaye de Pairis. — Revers par lequel Ulric, seigneur de Ribaupierre, abandonne à l'abbaye de Pairis une cour située dans la villa d'Eguisheim qu'il a achetée de l'abbaye de Marmoutier, moyennant la somme de 160 marcs d'argent. — Fief des nobles de Girsberg. — Inféodation, par Walther de Girsberg, à Nicolas Altenpass, d'une rente annuelle d'un foudre de vin assise sur une pièce de vignes située dans le ban d'Eguisheim, au canton An-dem-rühen-weg, à côté des vignes de l'abbaye de Pairis. — Colonge, fief des comtes de Ferrette. — Inféodation, par le prince-palatin Frédéric, au comte de Ferrette, François-Antoine-Frédéric-Charles-Félix, seigneur de Liebenstein et de Carlsbach, de la colonie d'Eguisheim. — ESCHBACH. — Droits d'usage. — Correspondance entre le seigneur de Ribaupierre et l'abbé de Saint-Trutbert, dans la Forêt-Noire, au sujet des droits d'usage des habitants de la commune d'Eschbach, sujets de ce seigneur, dans la forêt dite Wildenbach, appartenant à cette abbaye. — FRAISE. — Ventes de terrains communaux. — Certificat constatant que la communauté de Fraise a vendu à Nicolas Biétrix, de Noire-Goutte, 5 journaux de terrain communal situés dans le ban de cette communauté, au canton Rongchamps, moyennant la somme de 12 francs de Lorraine, avec l'autorisation du seigneur de Ribaupierre. — FESSENHEIM. — Engagement, par le comte Eberhard de Ribaupierre, à Jean-Frédéric de Landsberg, bailli de Marckolsheim, de ses dimes, revenus et justice de Fessenheim, pour la somme de 5,000 florins. — HIPSHEIM. — Fief des nobles de Rathsamhausen. — Aveu, par Christophe-Philippe de Rathsamhausen, syndic de la noblesse de la Basse-Alsace, au prince-palatin, pour le village d'Hipsheim. — KOGENHEIM, COLLWILLER, EBERSHEIM et OBERBERGHEIM. — Fiefs des nobles d'Uttenheim, d'Ansolsheim et d'Eckwersheim, des barons de Heiss et de Glaubitz. — Investiture, donnée par Gaspard, seigneur de Ribaupierre, à Adam d'Ansolsheim, Jean d'Uttenheim et Adolphe-Marc d'Eckwersheim, de la moitié des villages et château de Kogenheim avec plusieurs rentes en vin, poules et chapons à Oberbergheim. — Aveux: — par les mêmes, au comte de Ribaupierre, Guillaume, pour le même fief et pour la colonie de Collwiller; — par les frères Henri, Etienne, Hartmann-Jean-Walther et Augustin d'Uttenheim, au même, pour le même fief; — par Walther d'Uttenheim de Ramstein et ses cousins, Bernard, Henri, Wolfgang et Jean d'Uttenheim, au même, pour le même fief et pour la dîme laïque d'Ebersheim qui avait fait retour à la seigneurie de Ribaupierre, après la mort de Louis de Dambach; — par Bernard d'Uttenheim de Ramstein, et ses cousins les frères Walther, Jean et Samson, au comte de Ribaupierre, Guillaume, pour la moitié du village de Kogenheim, la colonie de Collwiller, les rentes en vin, poules et chapons à Oberbergheim et la

dime laïque d'Ebersheim. — Donation, franche et exempte de tous devoirs vassalitiques, par le prince de Birckenfeld, Christian II, au baron de Heiss, en récompense de ses services, du château de Kogenheim, avec tous les biens, étangs, droits et rentes en dépendant, à charge de retour au domaine direct, en cas d'extinction de la descendance masculine et à la condition que ce fief ne pourra être revendu qu'avec le consentement du seigneur direct. — Ordonnance du cardinal Guillaume-Egon, évêque-prince de Strasbourg, administrateur et prince de Stavelot, landgrave d'Alsace et de Forstemberg, électeur et administrateur de l'archevêché de Cologne, réglant une contestation entre le baron de Heiss et le Grand-Veneur de l'évêché de Strasbourg, au sujet des droits dépendant du fief de Kogenheim, et décident: que le baron de Heiss jouira de tout le château de Kogenheim, de la chasse dans le district appelé Hochholtz dépendant de ce château, de la pêche dans la partie de la rivière d'Ill dépendant de ce fief, du glandage dans le bois de Hochholtz, de 50 cordes de bois à voiturer chaque année au même château par la communauté de Kogenheim, de toutes les amendes, même de celles dépassant 2 florins; — plan du bois de Hochholz appartenant au baron de Heiss. — Vente, par le baron Pierre-Jean Louis de Heiss, capitaine au régiment royal de Bavière, au baron Auguste-Sigismond de Glaubitz, du fief de Kogenheim, moyennant la somme de 22,000 livres; — ratification de cette vente par le prince-palatin; — investiture du même fief accordée par le prince de Birckenfeld, Christian III, audit baron de Glaubitz, avec faculté de transmission à la lignée féminine, en cas d'extinction de la descendance masculine; — investiture du château de Kogenheim donnée par le prince-palatin Christian III aux frères Christian-Sigismond et Charles-Reinhart de Glaubitz. — Mémoire du conseil de régence du comté de Ribaupierre, portant que la moitié du château de Kogenheim n'a plus été comprise dans les reprises, par les nobles d'Uitenheim envers les seigneurs de Ribaupierre, de la moitié du village de Kogenheim, postérieures à l'année 1508, et a formé, à partir de cette époque, un fief distinct, que c'est ce dernier fief, qui après avoir été réuni au domaine direct, à l'extinction de la lignée masculine des Uttenheim, a été cédé, à titre de donation franche, au baron Jean de Heiss, mais avec extension, la concession ayant compris le château tout entier, que c'est ce même fief qui a été vendu par le baron Pierre-Jean-Louis de Heiss au baron Auguste-Sigismond de Glaubitz; que les investitures accordées en 1725, 1728, 1735 et 1766 aux barons de Glaubitz n'ont eu pour objet que le château; que cependant, la chambre féodale du comté de Ribaupierre a donné, le 10 décembre 1766, au baron François-Sanne de Berckheim, en sa qualité de curateur de Chrétien-

Frédéric de Glaubitz, fils mineur de feu Chrétien-Sigismond de Glaubitz, l'investiture du village de Kogenheim, de la colonie de Collwiller, des rentes à Oberbergheim et de la dime laïque d'Ebersheim, mais que le même baron de Berckheim reconnaît que l'évêque de Strasbourg jouit de cette moitié du village de Kogenheim depuis l'année 1685, qu'il ne produit aucun titre qui puisse annuler les effets de la prescription, qu'il n'a jusqu'alors qu'une action personnelle contre le comte de Ribaupierre qui l'a investi, qu'en vertu des articles 7 et 26 du titre II du *livre des fiefs* il ne peut agir pour la conservation de son fief, attendu que son seigneur direct ne l'en a pas mis en possession; que, par conséquent, il n'est pas fondé à se pourvoir contre l'évêque de Strasbourg, qu'il ne peut que requérir son seigneur direct de le mettre en possession de la même moitié du village de Kogenheim ou de l'indemniser. — Plan de la prairie dite Gross-Matt, située sur le ban de Kogenheim, et appartenant à la baronne de Glaubitz.

E. 2926. (Liassé.) — 29 pièces, parchemin; 154 pièces, papier allemand; 17 sceaux.

1518-1765. — Lieux forains. — **NORDHAUSEN-PLOBSHEIM, TUMENAU.** — Droits d'usage. — Revers par lequel Ulric, seigneur de Ribaupierre, concède à la communauté de Nordhausen les droits d'usage dans son ban, moyennant une rente annuelle de 24 livres pleinen de Strasbourg. — Délimitations de bans. — Contestations entre l'évêque de Strasbourg et le prince-palatin du Rhin, Christian III, au sujet des limites de leurs moitiés respectives des bans des villages de Nordhausen, Plobshiem et Tumenau; — procès-verbaux de délimitation de ces moitiés de bans. — **OEGERSHEIM.** — Comptes des recettes et dépenses. — **ROSSFELD.** — Dime, fief des nobles Truchsess de Rheinfelden. — Investiture de la moitié de la dime de Rossfeld donnée par le prince-palatin, Christian, à Jean-Melchior Truchsess de Rheinfelden, et à ses cousins, Eberhard Truchsess de Rheinfelden, chevalier de l'ordre teutonique et commandeur de Mühilose et de Rixheim, et Jean-Conrad Truchsess de Reinfelden.

E. 2277. (Liassé.) — 21 pièces, parchemin; 129 pièces, papier allemand; 17 sceaux.

1592-1769. — Lieux forains. — **RUMERSHEIM.** — Fief des nobles de Walbach. — Inféodation, par Guillaume seigneur de Ribaupierre, à Guillaume de Walbach, de la dime de Rumersheim. — **SCHAFFGIESSEN, WEIL et WELLINGEN.** — Etats des revenus du comte de Ribaupierre dans le château de Schaffgiesen, et dans les villages de Weil et Wellingen en dépendant. — **SCHARRACHHEIM, IRMSTETT et WOLFGANTZEN.** — Fief des nobles

WYHL

de Dettlinguen. — Revers de Jean-George, administrateur du Grand-Chapitre de Strasbourg, margrave de Brandebourg, de Stettin, de Minden et de Silésie, landgrave d'Alsace, burgrave de Nuremberg et prince de Rügen, à l'occasion d'une contestation entre son bailli de Dachstein et Jean-Gaspard de Dettlinguen, au sujet de la dîme et de la collature du village de Scharrachbergheim qui dépendaient du domaine direct de l'évêché de Strasbourg, par lequel revers il reconnaît : que le comte Eberhard de Ribaupierre a infodié le château et le village de Scharrachbergheim aux nobles de Dettlinguen ; que la collature de ce village a été engagée, et il y a plusieurs siècles, aux mêmes nobles, pour une somme de 300 livres pfennig de Strasbourg, mais qu'elle a été rachetée, en 1583, par l'évêque de Strasbourg, Jean, son prédecesseur, qu'elle leur a été ensuite infodiée par ce même évêque ; que toutes les dîmes du même village appartiennent aux mêmes nobles, mais qu'ils doivent en livrer le tiers au curé, pour sa compétence. — Investiture, donnée par le comte Jean-Jacques de Ribaupierre, aux frères Meylach, Jean-Otmar, Jean-Philippe, Jean-Gaspard et Jacques-Christophe de Dettlinguen, fils de feu Jean-Jacques de Dettlinguen : des châteaux, village et colonie de Scharrachbergheim, de plusieurs biens situés dans le ban de ce village, à savoir 13 acres de vigne et 12 acres de champs, un pré appelé Gartmann, un jardin appelé Kraut-Garten, un pré appelé Rohr-Matte, un autre pré appelé Brigel situé entre les deux moglins ; de plusieurs biens situés dans le ban d'Irmstett, à savoir 5 acres de prés, 26 acres de champs, 12 acres de prés et 13 acres de vignes au canton Zu-Schüttel-Brunn ; d'une écurie située dans le ban de Wolfzateen, au canton Auf-die-Mussig. — Aveu, et dénombrement pour les mêmes biens, par Meylach-Christian de Dettlinguen, au prince-palatin.

✓ *Wolzheim*

E. 2928. (Liasses.) — 18 pièces, parchemin ; 146 pièces, papier ; allemand ; 11 sceaux.

1392-1771. — Lieux forains. — SCHLESTADT. —

Droit d'*umb geld* — Diplôme de l'empereur Wenceslas accordant, à titre de fief, à Brunon, seigneur de Ribaupierre, et à ses trois fils, Maximin, Jean et Ulric, la moitié du droit d'*umb geld* de Schlestadt. — Décomptes arrêtés entre Brunon, seigneur de Ribaupierre, et ses prévôts de Schlestadt, Siegbot-zum-Bern et Clawelin Pfäflinger, chargés de percevoir la moitié du droit d'*umb geld* de cette ville. — Office du prévôt impérial. — Diplôme de l'empereur Wenceslas conférant, à titre de fief, à Brunon, seigneur de Ribaupierre, et à ses trois fils, Maximin, Jean et Ulric, l'office de prévôt impérial à Schlestadt. — Revers par lequel, Brunon, seigneur de Ribaupierre, reconnaît devoir encore à Siegbot-zum-Bern, son prévôt à Schlestadt, 8 livres 7 1/2 schilling sur 80 florins que ce dernier lui a avancés, pour payer l'office de prévôt impérial à Schlestadt, et décide que cette somme lui sera remboursée par son receveur de sa moitié du droit d'*umb geld* de la même ville. — Chasse. — Procès-verbaux de prestation de serment des chasseurs de la seigneurie de Ribaupierre entre les mains du magistrat de Schlestadt, formalité nécessaire pour donner à ces officiers le droit de dresser procès-verbal pour délit de chasse dans les forêts de Schlestadt, où le comte palatin possédait exclusivement le privilège de la chasse, en vertu d'anciennes concessions faites aux comtes de Ribaupierre, par les évêques de Strasbourg. — WOFFENHEIM. — Inféodation, par l'évêque de Strasbourg, Guillaume, à Maximin, seigneur de Ribaupierre, de la colonie de Woffenheim.